BnF Gallica

Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Aubert de La Chesnaye Des Bois, François-Alexandre (1699-1783). Auteur du texte. Dictionnaire de la noblesse : contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France. Tome 7 / par de La Chenaye-Desbois et Badier. 1863-1876.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

Pages 108 à 157 lacérées - vu le 26 mai 1945 Renaud

N.B. Mq. aussi la fin de ce tome, à partir de la colonne 981.

R. Sorg

6/7/45

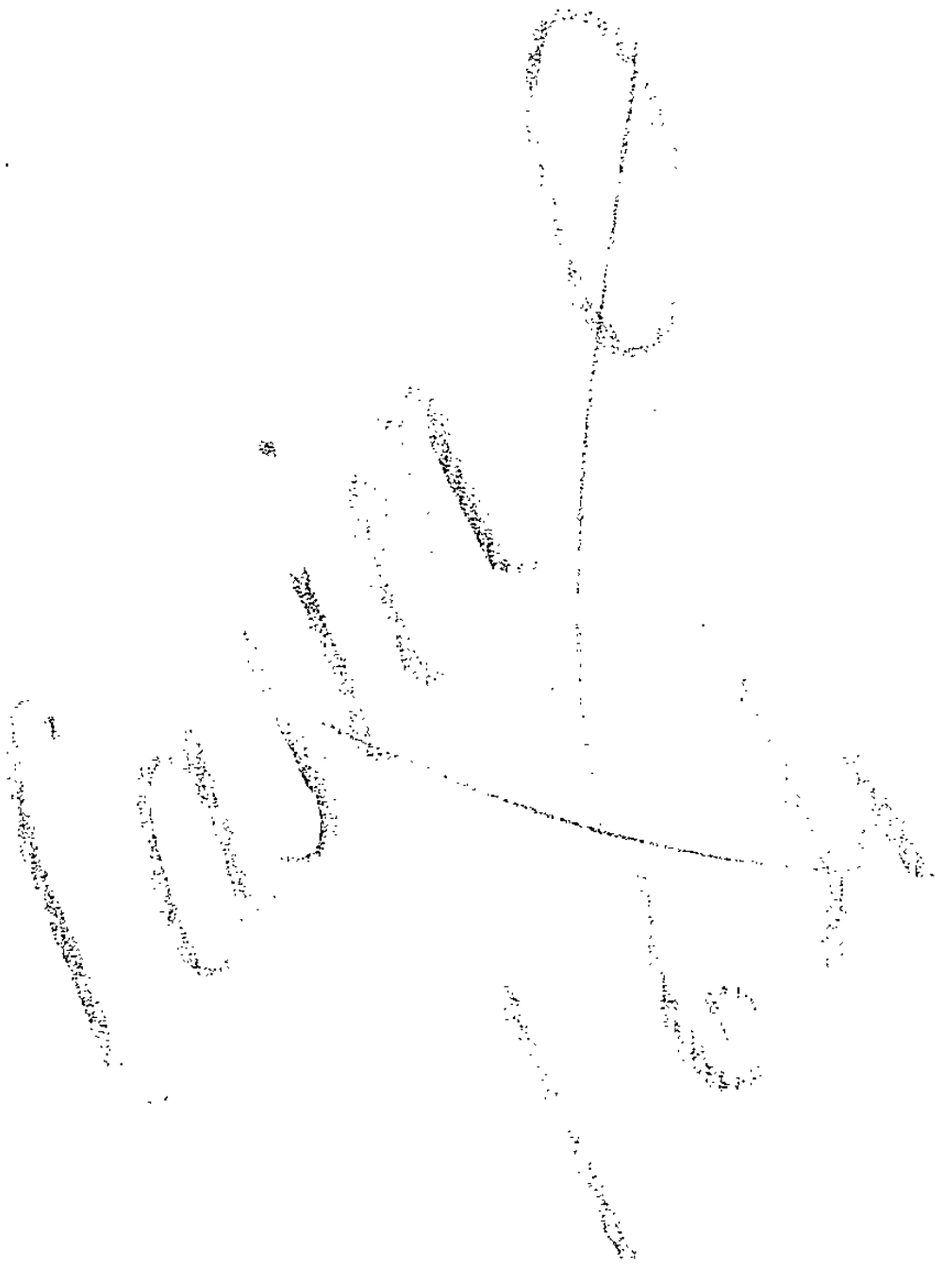

R 10574 80

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

TOME SEPTIÈME.

A Arras, de l'Imprimerie de H. Schoutheer, rue des Trois-Visages, nº 53.

DÉPÔT LÉGAL
Pas de Calais
N° 154
1865

DICTIONNAIRE
DE LA
NOBLESSE

CONTENANT

Les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie
des Familles nobles de la France, l'explication de leurs Armes
et l'état des grandes Terres du Royaume, poſſédées à titre de Principautés, Duchés
Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronies, &c., par création
héritages, alliances, donations, ſubſtitutions
mutations, achats ou autrement.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

On a joint à ce Dictionnaire

LE TABLEAU GENEALOGIQUE ET HISTORIQUE

DES MAISONS SOUVERAINES DE L'EUROPE

ET UNE NOTICE DES FAMILLES ETRANGERES, LES PLUS ANCIENNES, LES PLUS NOBLES ET LES PLUS ILLUSTRES

PAR

DE LA CHENAYE-DESBOIS ET BADIER

TROISIÈME ÉDITION

entièrement refondue, réimprimée conformément au texte des Auteurs
& augmentée d'une TABLE GÉNÉRALE de tous les noms
de familles, de terres, de fiefs, d'alliances cités dans le cours de l'ouvrage, ainſi que d'un ARMORIAL
repréſentant les blaſons de Maiſons dont les généalogies ſont compriſes
dans cette édition.

TOME SEPTIÈME.

A PARIS

Chez SCHLESINGER frères, libraires-éditeurs

Rue de Seine, 12

M DCCC LXV

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

DOUJAT, famille d'extraction noble, & originaire du Berry, laquelle, au rapport de Catherinot, avoit porté les armes ſous les Rois CHARLES VII & LOUIS XI, & vint s'établir au commencement du XVI^e ſiècle à Paris, où elle remplit, depuis, différentes places dans la magiſtrature.

JEAN DOUJAT, Avocat au Parlement de Paris, où l'on prétend qu'il avoit exercé les fonctions d'Avocat-Général, mourut en 1527. Il avoit épouſé *Jacquette le Voyer*, de laquelle il eut:

LOUIS DOUJAT, Subſtitut du Procureur-Général du Roi au Grand-Conſeil, pendant 5 ans, & pourvu de l'office d'Avocat du Roi en la même Cour, créé par édit donné à Lyon le 22 Mai 1522, pour lequel il prêta ſerment entre les mains du Chancelier, le 5 Juin ſuivant, & au Grand-Conſeil le 16 du même mois, mourut le 4 Novembre 1523. Sa femme, *Jacquette Bonin*, fille de *Pierre*, Seigneur de Curpoé & de Nouriou, Procureur-Général du Grand-Conſeil, & de *Jeanne Fumée*, fut tutrice de ſes enfans, qui furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, tige de la deuxième branche, rapportée plus loin.

JEAN DOUJAT, II^e du nom, Avocat-Général & Maître des Requêtes de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, mort en 1581, avoit épouſé *Marie Doé*, fille unique de *Robert Doé*, Conſeiller ès-Conſeils, & de *Marie Brinon*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. DENIS, Avocat au Parlement & Avocat-Général de la Reine MARIE DE MÉDICIS & de GASTON DE FRANCE, mourut en 1633. Il avoit

épouſé *Madeleine de la Haye-Ventelet*, fille d'*Hilaire*, Auditeur des Comptes, & de *Marie Gilles*, dont:

Nicolas, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1648;
Denis, Maître des Comptes, mort le 5 Janvier 1667;
Françoise, femme d'*Omer Talon*, Avocat-Général au Parlement de Paris, morte le 17 Avril 1667;
Marie, première femme de *Charles Hervé*, Doyen du Parlement de Paris, morte en Septembre 1697;
Madeleine, Religieuſe à l'Aſſomption, morte en 1672;
Et Marie-Marthe, Religieuſe Urſuline.

3. 4. & 5. Trois fils, Jéſuites;
6. Marie, femme de *Jacques Poncet*, Lieutenant au Bailliage du Palais;
7. Louise, femme de *Pierre Paumier*, Secrétaire du Roi;
8. Et Jeanne, mariée à *Jacques Defita*, Sieur du Vivier, Prévôt de Melun, dont une fille.

Jean Doujat, III^e du nom, Conſeiller en la Cour des Aides, mort le 15 Décembre 1610 avoit épouſé *Françoiſe Henez*, fille de *Jean*, Secrétaire du Roi & du Parlement, dont:

Jean Doujat, IV^e du nom, Conſeiller au Parlement, le 4 Décembre 1617, mort le 3 Décembre 1663, avoit épouſé *Anne le Roux*, morte le 23 Mai 1658, fille de *Pierre*, Seigneur de Baule, Secrétaire du Roi, & de *Marie Ruaux*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. François, Maître-d'Hôtel du Roi, marié à *Madeleine Tiraqueau*, morte en 1709, fille de *Pierre Tiraqueau*, Seigneur de Sainte-Hermant, & d'*Edmée de Rubentel*, Dame d'Arex & d'Anjou, dont il eut:

   Joachim-François, Seigneur d'Arcueil, Conſeiller au Châtelet, mort le 2 Février 1753, à l'âge de 81 ans;
   Et Françoise-Catherine, femme de *Jean-François le Boindre*, Conſeiller au Parlement.

3. Marie, morte en Février 1698, alliée à *René de Maupeou*, Préſident des Enquêtes;
4. Et Hélène, Religieuſe à la Congrégation de N.-D., morte en 1646.

Jean Doujat, V^e du nom, Conſeiller au Parlement le 30 Août 1647, mort Doyen le 18 Janvier 1710, âgé de 89 ans & 6 mois, avoit épouſé *Catherine Targer*, fille de *Nicolas*, Secrétaire du Roi, & de *Geneviève Goulas*, dont:

1. Jean-Charles, qui ſuit;
2. Et Marie, née le 7 Août 1656, femme d'*Antoine Subtil*, Auditeur des Comptes, morte le 1^er Mai 1739.

Jean-Charles Doujat, Conſeiller au Parlement de Metz, le 27 Septembre 1680, puis Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Août 1686, Maître des Requêtes le 22 Mars 1701, Intendant de Poitiers en 1706, de Hainaut en 1707, de Bordeaux en 1708, de Maubeuge en 1709, de Moulins en 1721, mort le 9 Mai 1726, à l'âge de 73 ans, avoit épouſé, en Juillet 1688, *Eliſabeth de Rollinde*, morte ſans poſtérité le 29 Mai 1719, fille de *Marc-Antoine*, Secrétaire des Commandemens de Mademoiſelle de Montpenſier, & d'*Eliſabeth du Bois*.

SECONDE BRANCHE.

Guillaume Doujat, Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1553, ſecond fils de *Louis*, & de *Jacquette Bonin*, auteur de quelques traités de droit, mourut en 1573. Il avoit épouſé *Catherine d'Eygua*, morte en Juin 1573, fille de *Bertrand*, Avocat au Parlement de Toulouſe, & de *Catherine Tournoer*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Louis, Prieur de Garcinville;
3. Et Bernard, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après.

Jean Doujat, Avocat au Parlement de Toulouſe, Conſeiller au Grand-Conſeil, où il ne fut pas reçu à cauſe des troubles, Capitoul de Toulouſe en 1581, mourut le 2 Septembre 1622. Il avoit épouſé, 1° *Madeleine de Durand*, fille de *Jean*, Gentilhomme du Lauraguais, des Seigneurs de Montjard & de Moneſtrol, morte en 1587; & 2° *Jeanne de Montaut*, fille de *Jean*, des Vicomtes de Conſerans, morte en 1619. Il laiſſa:

1. Bernard, qui ſuit;
2. Guillaume, Chanoine de Saint-Félix, mort en 1649;
3. Marie, femme de *Geraud de Brunonchon*;
4. Et Madeleine, mariée à *Guillaume de la Rouge*, Sieur de Luzeau, près de Beaumont.

Bernard Doujat, Avocat au Parlement, & deux fois Capitoul de Toulouſe, mort le 17 Septembre 1631, avoit épouſé *Jeanne Déjean*, morte le 16 Septembre 1631, ſœur d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe, dont:

1. Jean, qui y fut auſſi Conſeiller; il prêta

ſerment en 1637, enſuite Avocat à celui de Paris en 1639, reçu à l'Académie Françoiſe le 20 Août 1650, Profeſſeur en droit canon au Collège Royal en 1651, Docteur-Régent en droit en 1655, & hiſtoriographe latin du Roi. Il fut Inſtituteur des études du Dauphin, ſous M. de Perigny, Précepteur de ce Prince, & eut une penſion du Roi, du Clergé & du Chancelier, & mourut le 27 Novembre 1688, âgé de 79 ans;

2. Jacques, Avocat au Parlement de Toulouſe, marié, en 1676, à *Georgette de Fargues*, fille d'*Arnaud*, Avocat, & de *Catherine du Loup;*
3. Jacques-Firmin, Chanoine de Meaux;
4. Marie, Religieuſe de Sainte-Claire;
5. Autre Marie, femme de *Claude Dalmas;*
6. Et Jeanne, femme de *Pierre Delpy*, Capitoul de Toulouſe.

TROISIÈME BRANCHE.

Bernard Doujat, troiſième fils de Guillaume, & de *Catherine d'Eygua*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, mort en 1598, avoit épouſé *Marie d'Auxonne*, morte en 1620, fille de *Jean Vital*, Conſeiller au même Parlement, & de *Catherine Barthélemy*. Il eut:

1. Paul-Alexandre, qui ſuit;
2. Jean, Chanoine Théologal de Lille;
3. Joseph, Prieur de Noé;
4. Gabriel, Religieux Dominicain;
5. Louise, femme de *Raymond de Maſnau*, Gentilhomme de Rouergue;
6. Jeanne, mariée à *Pierre de Viguerie*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe;
7. Et Marguerite, Abbeſſe de Saint-Cernin de Toulouſe.

Paul-Alexandre, Avocat au Parlement de Toulouſe, mort le 24 Août 1631, avoit épouſé *Anne de Platea*, fille de *Jean*, Conſeiller au Préſidial de Toulouſe, & d'*Anne de Babut*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Jean-Vital, Capitaine au Régiment de Bretagne, tué au ſiège de Condé en 1655.

Pierre Doujat, Avocat au Parlement, & Capitoul de Toulouſe en 1660, mourut en 1671. Il avoit épouſé *Bourguine de Paynaguet*, fille de *Jean*, Sieur de Peyrigne, & de *Marie Potier de la Terraſſe*, ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jean-Vital, Religieux de la Mercy;
2. François-Joseph, qui ſuit;
3. François, Capitaine au Régiment de Dauphiné;

4. Et Simon, Eccléſiaſtique.

François-Joseph Doujat, Sieur de Saint-Martin de Toheus, épouſa *Jacquette de Buſta*, fille de *Jean*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne de Borraſſol*, dont:

1. & 2. Jean & Henri;
3. Gabriel-Bonaventure, Conſeiller au Parlement de Toulouſe;
4. & 5. Marie & Jacquette.

Cette famille eſt anciennement alliée avec celles de *Tudert*, *Fumée*, *Molé*, *Montholon*, *Briçonnet*, & quantité d'autres diſtinguées dans la robe; & en dernier lieu avec celles de *Talon*, *Bignon*, *Phélipeaux*, *Pontchartrain*, *Joly de Fleury*, & avec la branche de l'ancien Chancelier de France, M. de *Lamoignon*.

Les armes: *d'azur, au griffon d'or rampant, couronné d'une couronne de même.*

DOULCET DE PONTECOULANT (le), famille de Normandie:

Jean le Doulcet, Ecuyer, vivoit vers l'an 139... & en 1425, & eut pour femme *Jeanne de Digny*. Ils eurent pour deſcendant au VI^e^ degré:

Robert le Doulcet, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, qualifié noble homme dans un accord qu'il paſſa le 19 Juin 1570. Il épouſa, en 1571, *Jeanne Hérault*, fille de *Nicole Hérault*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, du Corail & de Plomb, dont il eut:

Jacques le Doulcet, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pontécoulant, de Rully & de Saint-Chriſtophe, qui prit dans divers actes la qualité de Seigneur de Plomb, ou de Saint-Jean de Plomb, fut Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme de ſa Chambre. Il avoit épouſé, le 31 Août 1603, *Charlotte d'Oilliamſon*, fille de *Thomas d'Oilliamſon*, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain de Langot, de Lonlay, du Meſnil-Herman, des Loges, &c. De ce mariage ſont iſſus entr'autres enfans:

1. Thomas, qui étoit, en 1638, Capitaine d'une Compagnie de 100 Mouſquetaires à cheval;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Rolland, né en 1619, qui étoit, en 1649, premier Capitaine & Major au Régiment de Cavalerie d'Eſclainvilliers, & en 1658 Capitaine commandant le Régiment du Commiſſaire-Général de la Cavalerie légère de France. Il épouſa *Anne Collardin;*
4. Autre Jacques, Ecuyer, Seigneur du Demeine, baptiſé le 15 Janvier 1625, Capi-

taine commandant la Nobleſſe de l'Election de Vire en 1674.

JACQUES LE DOULCET, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron de Pontécoulant & de la Trinité, naquit en 1612. Il étoit en 1642 Capitaine-Lieutenant de la Compagnie Royale de Saligny, & épouſa, par contrat du 19 Mai 1646, *Françoiſe de la Rivière*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de Gouy, des Illes, &c., dont naquirent entr'autres enfans :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. & LOUIS, Ecuyer, Seigneur de la Freſnaye, qui ſervoit en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de Brigadier.

JACQUES LE DOULCET, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, né en 1654, ſervoit en 1674 dans l'arrière-ban en qualité de Brigadier. Il mourut le 13 Août 1716, laiſſant, de ſon mariage, accordé le 28 Juin 1686, avec *Jeanne-Françoiſe du Meſnil*, fille de *Tanneguy*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meslay, & d'*Angélique de Madaillan* :

JACQUES LE DOULCET, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, de Meslay, &c., né le 27 Novembre 1691, premier Capitaine dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mourut à Parme, le 25 Septembre 1734, des bleſſures qu'il avoit reçues à la bataille de Guaſtalla. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Janvier 1722, *Marie-Charlotte-Thérèſe-Louiſe de Chenevière*, fille de *Guillaume-Gaſpard*, Seigneur de Hautbois, & d'*Anne-Marie-Louiſe d'Orglande*. De ce mariage ſont iſſus :

1. LÉON-ARMAND, qui ſuit ;
2. JACQUES-RENÉ-LOUIS, Ecuyer, né le 5 Octobre 1731 ;
3. CHARLES-JACQUES-JUDE-ANTOINE, Ecuyer, baptiſé le 22 Décembre 1732 ;
4. Et MARIE-JACQUELINE-AIMÉE, née le 29 Décembre 1729.

LÉON-ARMAND LE DOULCET, Ecuyer, Seigneur de Pontécoulant, baptiſé le 14 Septembre 1726, fut reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 30 Mars 1740, ſur les preuves de ſa Nobleſſe, & obtint, au mois de Mai, une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment de Condé.

Les armes : *d'argent, à la croix fleurdeliſée de ſable.* (Voy. l'*Arm. gén. de France.*)

Il y a une autre famille de DOULCET,

de la même province, Election de Valognes, qui porte : *d'argent, à la croix de ſable.*

DOULLEY DE NEUVILLE, en Normandie : famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 23 Février 1667.

ANTOINE DOULLEY, Seigneur de Neuville & de Sorganville, épouſa, vers 1580, *Anne de Clerc*. Il eſt parlé, dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1681 & 1696, d'AUBRY DOULLEY, qui vivoit en 1469 ; dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de FRANÇOIS DOULLEY DE NEUVILLE, reçu Chevalier de Malte en 1585.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois oignons de lys de même.*

* DOUMY, Terre, Seigneurie, & l'une des douze premières *Baronnies* de Béarn. Elle étoit poſſédée dans le XVIe ſiècle par ANTOINE DE BÉARN, Ier du nom, père de JACQUES DE BÉARN, marié le 16 Décembre 1598, à *Catherine de Faleiche*, Baronne de Viella. Leur fils ANTOINE DE BÉARN, IIe du nom, Baron de Doumy & de Viella, épouſa, en 1625, *Marie de Laur*, dont il eut :

CATHERINE DE BÉARN, mariée à *Jacob de Labay*, Baron de Viella, fils de *Jean*, qui avoit acquis la Baronnie de Doumy. Cette Baronnie a depuis été vendue, vers l'an 1670, à *Dominique d'Eſclaux-Meſplez*, Evêque de Leſcar, & eſt aujourd'hui poſſédée par *N... de Courreges*, Conſeiller au Parlement de Pau. Voy. COURREGES.

* DOURDAN, dans le Hurepoix, Ville qui étoit du Domaine des ancêtres de HUGUES-*Capet*. HUGUES-*le-Grand*, ſon père, y finit même ſes jours. Elle fut réunie au Domaine de la Couronne, lorſque HUGUES-*Capet* fut élu Roi. SAINT LOUIS eſt le premier qui donna le Domaine de *Dourdan* à ſa mère, pour aſſignation de dot & de douaire l'an 1240. En 1260, le même Prince aſſigna auſſi le douaire de MARGUERITE DE PROVENCE, ſa femme, ſur *Dourdan*, *Corbeil*, & autres lieux. Parmi les Terres que PHILIPPE-*le-Bel* donna pour l'apanage de ſon frère Louis, Comte d'Evreux en l'année 1307, on trouve le *Château*, la *Prévôté* & *Châtellenie de Dourdan*. Aujourd'hui la Seigneurie de *Dourdan* eſt de l'apanage du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.

DOUVILLE, Ecuyer, Sieur dudit lieu, en

Normandie, Election de Caen, qui porte : *d'azur, à trois étoiles d'argent.*

DOUX (LE), famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 11 Août 1667.

ADRIEN LE DOUX, reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1594, & CHRISTOPHE LE DOUX, Conseiller au même Parlement en 1605, Sieur de Nogent, portent : *d'azur, à trois têtes de griffons d'or* (des cadets ont ajouté un *lambel d'argent.*)

DOUX DE MELLEVILLE (LE) : *d'azur, à trois têtes de perdrix d'or.*

* DOUZE (LA), Terre, Seigneurie, & ancienne *Baronnie* en Périgord, Diocèse de Périgueux, qui fut érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1615, registrées à Bordeaux en faveur de GABRIEL D'ABZAC, Seigneur de Barrière, de la Cropte, & de Reillac, issu de HUGUES D'ABZAC, Chevalier Banneret en 1338. GABRIEL D'ABZAC fut aussi *Baron de Lastours*, première *Baronnie* de Limousin, qu'il acquit par son alliance avec *Jeanne de Lastours*. Leur arrière-petit-fils, JEAN-FRANÇOIS D'ABZAC, étant mort en 1698, sans postérité, le *Marquisat* de *la Douze* passa à son cousin JEAN D'ABZAC, devenu le chef & l'aîné de sa Maison. Voyez ABZAC.

DOYARD, Sieur du Blancourt, en Normandie, Election de Valognes, qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois croissans d'or.*

DOYSNEL, en Normandie, famille maintenue dans sa noblesse le 3 Avril 1667.

JEAN DOYSNEL, Seigneur de Montescot, fut reçu Conseiller au Parlement de Rouen en 1569.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules accompagné de 3 merlettes de sable.*

DOZOUVILLE. N... DOZOUVILLE, Ecuyer, Sieur du Parc & de Belle-Fontaine, en Normandie, Election de Valognes, porte : *de gueules, à une épée dégarnie d'argent en pal, accostée de six losanges de même.*

DRAC (DU), en Picardie. JEAN DU DRAC, Président au Parlement de Paris, en 1410, eut pour second fils :

JEAN DU DRAC, Evêque de Meaux.

Les armes : *d'or, au dragon aîlé de sinople, armé, lampassé & couronné de gueules.*

* DRACY-*le-Fort*, Terre & Seigneurie en Bourgogne, Diocèse de Châlons. Par Lettres-Patentes du mois d'Avril 1754, enregistrées au Parlement de Dijon & en la Chambre des Comptes les 19 Juin & 19 Juillet suivant, cette Terre fut érigée en Comté en faveur de JACQUES-PHILIPPE FYOT-DE-LA-MARCHE-DE-NEUILLY, Conseiller, Garde des Sceaux honoraire au Parlement de Bourgogne, Envoyé extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès de la République de Gênes. La Noblesse *d'extraction, & les services de* M. de Neuilly, *& ceux de ses ancêtres,* sont les motifs de ces Lettres-Patentes. (*Tablettes de Thémis* & *Tabl. Généal.*, part. VII. p. 237. Voyez FYOT.)

DRAGON, en Dauphiné : *d'azur, au dragon aîlé d'or.*

* DRÉE (DE), au Duché de Bourgogne : Maison qui a pris son nom d'un ancien Château, aujourd'hui presque démoli, & de la Terre de *Drée* au Bailliage de Semur en Auxois, Prévôté de Pouilly. Cette Terre, aujourd'hui démembrée, & peut-être réduite à peu de chose, n'appartient plus depuis long-tems à la Maison de *Drée ;* mais par les Lettres-Patentes du mois de Mars 1767, enregistrées au Parlement de Paris le 1er Septembre suivant, la Terre, Seigneurie & Comté de *la Bezolle* & dépendances en Mâconnois, a été érigée en *Marquisat* sous le nom de *Drée* en faveur d'ETIENNE, Comte de DRÉE, & de ses descendans.

UN ALBERT DE DRÉE, suivant l'*Histoire générale & particulière de Bourgogne*, & suivant le titre de fondation de l'Abbaye de la Buffière, au Bailliage d'Arnay-le-Duc, de l'an 1131, signa comme témoin à la donation que Garnier de Sombernon fit à l'Ordre de Cîteaux, de tout le territoire des trois Vallées & de ses dépendances.

UNE GUYOTTE DE DRÉE fut Abbesse de l'Abbaye Royale de Saint-Andoche d'Autun, & y fonda deux anniversaires.

BERNUIN DE DRÉE fut présent en 1152 à la vente que fit Guy Gaurel à l'Abbaye de Saint-Seine, & suivant un extrait du Cartulaire de la même Abbaye, il y fit la même année une donation de la troisième partie de la dîme de Turlé, avec garantie contre quiconque voudroit en disputer la possession, & ce en présence de Manasses, Evêque de Langres, de sa

femme, de JEAN, ſon fils, de la femme de JEAN, de DODON, ſon autre fils, & de ſes filles.

Un dénombrement de 1332 fait mention de JEAN, Seigneur de DRÉE & de Grosbois, duquel *Jean de Fontet*, Damoiſeau, reprend de fief pour ce qu'il poſſède audit lieu.

Palliot, tome II, pages 73 & 84, parle de ROBERT DE DRÉE, homme d'armes de la montre d'*Eudes de Muſſy*, qui ſe fit le jeudi après Noël 1358, & de celle de *Jean de Châtel*, qui ſe fit à Châtillon le 30 Juin 1359.

Suivant un acte en latin du ſamedi après la fête de Saint Pierre & Saint Paul 1394, paſſé entre *Joſſerand de Varenne*, Ecuyer, d'une part, & *Philiberte de Varenne*, ſa ſœur, femme de noble homme GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, par lui autoriſée, leſdits *Joſſerand & Philiberte de Varenne*, enfans de feu *Hugues de Varenne*, Ecuyer, & de noble Dame *Hugues de Soffre*, tranſigèrent de leur ſucceſſion.

Mais on ne peut remonter la filiation de cette Maiſon qu'à PIERRE DE DRÉE, Damoiſeau, Seigneur de Giſſey-le-Vieux, qui eſt dit dans un titre original latin, en parchemin, fils de noble GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de Voiſeny, décédé en 1412.

I. PIERRE DE DRÉE & GUILLAUME, Seigneur de Colombier, ſuivant un titre latin du lundi après la Quaſimodo de 1428, portèrent leurs plaintes devant Philibert de Saint-Léger, Chevalier, Conſeiller, Chambellan du Roi & ſon Bailli de Saint-Gengoux, au ſujet d'entrepriſes, faites ſur leurs Terres de Varenne, de Saint-Loup-de-Varenne & de Luz, qu'ils diſoient poſſéder de toute ancienneté en haute, moyenne & baſſe Juſtice, contre Jean de Vaux, Damoiſeau, Châtelain de feu Meſſire de Toulongeon, Chevalier, Maréchal de Bourgogne, & ce contre leurs droits & ſauve-garde du Prince. Par mandement du Bailli de Châlon du 10 Novembre 1447, & du 4 Octobre 1448, PIERRE DE DRÉE fut pourſuivi à la requête des Religieux du Monaſtère de Châlon, au ſujet d'une fondation & des ſommes qui étoient dûes par GUILLAUME DE DRÉE & *Philiberte de Varenne*, ſes père & mère. Ce PIERRE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey-le-Vieux & Varenne en partie, fournit au Duc de Bourgogne, le 14 Novembre 1448, une repriſe de fief & de dénombrement. Il y eut, à ſa requête du 3 Avril 1456, une commiſſion émanée du Bailli & Maître des Foires de Châlon, pour permettre une information contre les uſurpateurs d'une Chapelle ſituée dans la Paroiſſe de Varenne. PIERRE épouſa (en préſence de Meſſires Jean Péal d'Oié, Chevalier Seigneur de Corbeton; Renaud d'Orge, Ecuyer; & JEAN DE DRÉE, auſſi Ecuyer, qui furent témoins), par contrat du 25 Octobre 1424, *Jeannette de Salins*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Rans & de Corabeuf, & de *Jeanne de Domey*. Il eut de ſon mariage:

GUILLAUME, qui ſuit;

ANTOINE, Ecuyer, qui fit mention, dans ſon teſtament du 13 Octobre 1470, de Demoiſelle *Hielienol de...* ſa femme, & légua 30 livres à chacune de ſes trois ſœurs, LOUISE, AMYOTTE & CLAUDE DE DRÉE, & inſtitua héritier univerſel noble homme GUILLAUME, ſon frère germain. Il eſt à préſumer que c'eſt cet ANTOINE DE DRÉE qui, ſuivant un vieux mémoire généalogique de cette Maiſon, fut Chambellan du Duc de Bourgogne.

ANNETTE, femme de *Claude de Salornay*, le jeune. C'eſt ce qui paraît par une tranſaction du 20 Février 1462, entre *Claude de Salornay*, le jeune, & GUILLAUME & ANTOINE, ſes beaux-frères. Il eſt fait mention dans cet acte de leur ſœur CLAUDE & de noble Demoiſelle CYPRIENNE DE DRÉE, leur tante.

CLAUDE, mariée à *Louis de Marmont*, Ecuyer. Ceci eſt prouvé par une tranſaction du 14 Janvier 1465 entre CLAUDE DE DRÉE, ſa femme, d'une part, & GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey, ſe faiſant fort pour ANTOINE DE DRÉE, auſſi Ecuyer, d'autre part, ſon frère;

LOUISE;

Et AMYOTTE, qui épouſa *N... de Salornay*, dont *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serrières en Mâconnois.

II. GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de Giſſey, épouſa *Jeanne de Saint-Julien-de-Baleure*, fille de Meſſire *Claude de Saint-Julien-de-Baleure*, Chevalier de l'Ordre d'Orléans, qu'il laiſſa veuve & enceinte d'un poſthume avec deux fils, ainſi qu'il paroît par l'acte de tutelle du 5 Juin 1471, des enfans mineurs de feu GUILLAUME DE DRÉE, où ſont dits préſens les parens qui ſuivent: Demoiſelle *Jeanne de Salins*, veuve de feu PIERRE DE DRÉE, nobles Seigneurs Meſſires Guy Poinceot, Chevalier, Seigneur d'Eguilly; Jean de Villafans, Pierre de Sennecey, Etienne de Salins, Chevalier; religieuſe perſonne Meſſire REGNIER DE DRÉE, Prieur de Saint-Etienne de Beaune; Jean, Seigneur de Cornon; Jean

de la Tourm, Gabriel de Saint-Julien, Seigneur de Baleure; Claude de Cornon, & Louis de Marmont, Ecuyer. Ladite *Jeanne de Saint-Julien* fut élue Tutrice, & Guy Poinceot & Etienne de Salins, Chevaliers, furent créés Curateurs comme plus proches parens. *Jeanne de Saint-Julien* ſe maria en ſecondes noces, le 6 Juin 1471, avec *Claude de Cornon*, Ecuyer, fils de noble homme *Jean de Cornon*, & d'*Alinot de Genoſt*. GUILLAUME DE DRÉE laiſſa :

GUYARD, qui ſuit ;

Et JEAN, rapporté après ſon frère aîné ;

III. GUYARD DE DRÉE, Seigneur d'Aiſy, obtint, le 17 Décembre 1493, une main-levée de choſes féodales ſaiſies ſur lui à la requête de noble & puiſſante Dame Eléonore de Courcelles, veuve de Meſſire Jean de Coligny, Chevalier, Seigneur de Châtillon & de Dammarie en Puiſaye, & il juſtifia par titres qu'il étoit fils de feu GUILLAUME DE DRÉE, Ecuyer, & que ce GUILLAUME étoit fils de PIERRE DE DRÉE, auſſi Ecuyer. Le même acte contient la repriſe de fief des bois de Drée & Champoyage Bouſteau, ſis en la Paroiſſe & haute Juſtice de Dammarie. Ce GUYARD DE DRÉE paſſa, le 12 Avril 1499, & le 20 Février 1510, un contrat de conſtitution de rente annuelle de 13 francs & 4 gros pour le capital de 200 livres, paſſé au profit de la Cathédrale d'Autun. Il obtint du Roi FRANÇOIS Ier des Lettres-Patentes du 23 Avril 1515, qui lui permirent l'érection d'un ſigne patibulaire ſur une de ſes Terres. Le même GUYARD DE DRÉE, & *Jacquette Riboteau*, ſa femme, firent un réglement le 23 Avril, dans lequel ils diſent n'avoir point d'enfans de leur mariage, mais qu'il en exiſte de leur premier, ſçavoir de celui de GUYARD DE DRÉE avec *Marguerite de Lantarges*, ſa première femme, JACQUELINE DE DRÉE, femme de Meſſire *Louis de Clugny*, Seigneur de Conforgien & de Beurey, Baugnay ; & du premier mariage de la Demoiſelle *Riboteau*, noble homme Meſſire *Michel Sieler*, Seigneur de Poviſſon, Chanoine de Langres, & Demoiſelle *Françoiſe Sieler*, femme de noble homme *Jean de Rollin*, Seigneur de Chaſeul. A la ſuite de cet acte eſt une ratification de JACQUETTE DE DRÉE, fille de GUYARD DE DRÉE, & femme de Meſſire *Louis de Clugny*, Chevalier, Seigneur de Conforgien, du 20 Juin 1626.

Ce que nous venons de rapporter eſt en partie tiré d'un inventaire par extrait des titres originaux concernant la Maiſon de DRÉE, trouvés chez M. le Marquis *de Clugny*, & ſuivant d'autres Mémoires.

III. JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giſſey, &c. frère puîné de GUYARD. On conſerve dans la famille une quittance finale, paſſée devant *Ganthy*, Notaire Royal, le 27 Avril 1494, par noble Seigneur *Philibert de Salornay*, Ecuyer, Seigneur de Serrières en Mâconnois, à noble Seigneur JEAN DE DRÉE, Seigneur de Giſſey-le-Vieux, ſon couſin germain, de la ſomme de 17 francs & demi, dûs en reſte par ledit JEAN DE DRÉE à Dame AMYOTTE DE DRÉE, ſa tante, mère dudit *de Salornay*, ou à cauſe de certains deniers donnés à ladite AMYOTTE, par teſtament de noble ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, frère de ladite AMYOTTE, & oncle dudit JEAN. Les qualités ſont dans cet acte telles & les mêmes qu'elles ſont énoncées ci-deſſus. On y voit que les qualités de *Noble*, *Ecuyer* & *Seigneur*, ſont données non-ſeulement à JEAN DE DRÉE, mais encore à ANTOINE DE DRÉE, ſon oncle paternel. JEAN DE DRÉE épouſa *Chriſtine de Mandelot*, fille de *N... de Mandelot*, Seigneur de Cuſſy-la-Colonne, ainſi qu'il eſt dit dans Baleure, page 328, & en eut : PHILIBERT, qui ſuit. C'eſt ce qui paroît par une donation paſſée devant *Girard Augier*, Notaire Royal, & faite par *Chriſtine de Mandelot* le 13 Mars 1521, en faveur de noble Seigneur PHILIBERT DE DRÉE, ſon fils, & de feu noble Seigneur JEAN DE DRÉE, ſon premier mari.

IV. PHILIBERT DE DRÉE, Seigneur de Giſſey, de la Serrée, Remilly, Pantière, &c., tranſigea avec noble Seigneur *Gaſpard de Toiſy*, Seigneur de Lantilly en Nivernois, ſon frère utérin, ſur la ſucceſſion de noble Demoiſelle *Chriſtine de Mandelot*, leur mère. Il épouſa, 1° par contrat du 17 Juin 1522, paſſé devant *Lapiat*, Notaire Royal à Saint-Gengoux, *Philiberte du Bois*, fille unique de feu noble *Guy du Bois*, Seigneur de la Serrée, qui teſta en faveur de ſa fille le 8 Septembre 1510, & de *Claude de Chavanes* ; & 2° *Anne de Saulx*, Dame de Beve, veuve de *Simon de Vaudrey*, Chevalier, Seigneur de Mons au Comté de Bourgogne. Il teſta le 21 Août 1545, & donna à *Anne de Saulx*, ſa ſeconde femme, la Terre de Toiſy ; à ANTOINE DE DRÉE, ſon fils du premier lit, qui ſuit, les Terres de la Serrée & de Pantière ; à GUILLAUME DE DRÉE, ſon fils du ſecond lit, celles de Giſſey, Beve &

Remilly. Il eſt dit dans le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, que ce GUILLAUME DE DRÉE épouſa, en 1573, *Antoinette de Rochechouart*.

V. ANTOINE DE DRÉE, Ecuyer, Seigneur de la Serrée. On voit par un vieux Mémoire qu'ANTOINE DE DRÉE mourut âgé de 30 ans environ, & cela par la comparaiſon de la date d'un acte fait par *Claire de Vaudrey*, ſa veuve. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 17 Novembre 1540, devant *Gelyot*, Notaire, *Claire de Vaudrey*, fille & héritière de *Simon de Vaudrey*, au Comté de Bourgogne, & d'*Anne de Saulx*, & en eut :

VI. GUILLAUME DE DRÉE, qui eut pluſieurs emplois & commiſſions de diſtinction & de confiance, tant aux Etats-Généraux de Bourgogne, qu'aux Etats particuliers du Mâconnois. Il eut une commiſſion de Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, datée du 18 Avril 1576, ſignée FRANÇOIS, fils & frère du Roi, & plus bas, *de Boudeville*. La Province de Bourgogne, ſuivant un paſſeport en parchemin du 27 Juillet 1579, le députa à l'aſſemblée générale tenue à Montauban. Dans des Lettres-Patentes en parchemin de HENRI III, en ſon Conſeil, du 17 Novembre 1582, ſignées *Bruchet*, GUILLAUME DE DRÉE eſt qualifié Chevalier de ſon Ordre. Il obtint, le 31 Juillet 1595, du Roi HENRI IV, une gratification de 400 écus, pour ſes recommandables ſervices. Par une délibération des Etats de la Province de Bourgogne, du 18 Août 1614, il fut député pour dreſſer & préſenter les Mémoires aux Etats-Généraux de France, qui devoient s'aſſembler à Sens le 10 Septembre ſuivant. Dans ſon teſtament du 1er Janvier 1604, il eſt qualifié noble & puiſſant Seigneur Meſſire GUILLAUME DE DRÉE, Seigneur de la Serrée, Meyre, la Beſcherie & Saint-Martin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Capitaine de 100 hommes d'armes de ſes ordonnances. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *le Bagne*, Notaire Royal au Comté de Charolois, le 4 Juin 1579, *Claride de Gelan*, Dame de Souſterrain, Meyre, la Beſcherie en Breſſe, fille de feu *Denis de Gelan*, Baron de Théniſſey, de Rochefort, Mogens & Eſſeroi, & de *Françoiſe de Damas*, dont :

VII. SALOMON DE DRÉE, élu par la Nobleſſe des Etats de la Province, & choiſi par délibération des Etats-Généraux de 1622, pour régler les différends entre les Gentilshommes. Par lettres de HENRI, Prince DE BOURBON, des 25 Juillet & 6 Août 1635, il eut commiſſion de reconnoître les Nobles qui ſe préſentèrent pour être reçus aux Etats ; fut auſſi chargé de la conduite & du Commandement de la Nobleſſe du Mâconnois au ban & arrière-ban. Il teſta en 1653, & avoit épouſé, par contrat du 24 Octobre 1603, paſſé devant *Prevôt*, Notaire Royal à Cluny, *Antoinette de Thiard*, fille de feu noble Seigneur *Eléonor de Thiard*, Gouverneur de Verdun, Seigneur de Biſſy, Bragny & de Charnay, & de *Marguerite de Buſſeuil*. Il en eut :

VIII. CHARLES DE DRÉE, Seigneur de Saint-Marcellin, &c., Triennal de la Nobleſſe des Etats de Bourgogne, qui obtint de M. Bouchu, Intendant & Commiſſaire, ès années 1666 & 1669, une Ordonnance, pour jouir, lui & ſa poſtérité, de tous les droits & immunités de l'ancienne Nobleſſe du Royaume. Il eut un autre renvoi de M. Ferrand, Intendant & Commiſſaire, dans les mêmes cas & termes, le 17 Octobre 1698. Les Elus des Etats-Généraux de Bourgogne l'invitèrent, par une lettre du 19 Avril 1645, de s'y trouver, en qualité de Député des Etats de la dernière Triennalité. Il épouſa, par contrat du 15 Décembre 1643, paſſé devant *Benoît*, Notaire Royal en Forez, *Françoiſe de Foudras*, fille de *Chriſtophe*, Chevalier, Seigneur de Contenſon, Souternon, &c., & de *Marguerite d'Albon*. De ce mariage vinrent :

1. & 2. SALOMON & GASPARD, morts Capitaines de Cavalerie au Régiment de Condé ;
3. RENÉ, qui ſuit ;
4. & 5. HILAIRE & RAYMOND, Eccléſiaſtiques ;
6. CLAUDE, reçu Chevalier de Malte, ſuivant la lettre du Grand-Maître, du 10 Janvier 1671. Il quitta la Croix pour ſe marier, & fut tué à la bataille d'Hochſtett ;

Et MARIE, HENRIETTE, MARGUERITE, PÉRONNE & ELISABETH, mortes ſans alliance ou poſtérité.

IX. RENÉ DE DRÉE, Chevalier, Seigneur de la Serrée, Saint-Marcellin, &c., fit ſes preuves pour entrer dans l'Ordre de Malte, les 4 & 5 Juin 1652 ; il fut Elu de la Nobleſſe, & eut le malheur de ſe noyer en 1708, dans la rivière de Loire, en faiſant une tournée par députation des Etats-Généraux de Bourgogne. Il avoit épouſé, après la mort de ſes frères aînés, par contrat du 12 Juin 1681,

Jeanne de Damas, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Barnay, Verpré, & d'*Anne Gambin*, & en eut :

1. & 2. SALOMON & PAUL, morts au berceau;
3. FRANÇOIS, Enſeigne des vaiſſeaux du Roi, tué dans un combat naval, donné près de la Havane en 1711 ;
4. & 5. GILBERT & ANTOINE, qui embraſſèrent l'état Eccléſiaſtique ;
6. ETIENNE, qui ſuit;
7. ANTOINE, appelé *le Chevalier de Drée*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, ſon Lieutenant à Metz, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis ;
8. Autre ANTOINE, appelé *le Baron de Drée*, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, qui, lors de la priſe de Mahon, y fut établi Commandant de la Marine ;

Et quatre filles, Religieuſes.

X. ETIENNE, Comte DE DRÉE, fait héritier univerſel de *Gilbert*, Comte de *Damas*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, ſon oncle maternel, épouſa, par contrat du 18 Juillet 1724, paſſé devant *Brunet*, Notaire Royal d'Iſſy-l'Evêque, *Jeanne de Siry*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Serandé & de la Faye, & de *Claude Gevalois*, dont :

1. GILBERT, qui ſuit;
2. CLAUDINE, mariée avec le Marquis de *Saint-Amour ;*
3. Et GILBERTE, épouſe de *Claude-Marie*, Marquis de *Damas du Rouſſet.*

XI. GILBERT, Marquis de DRÉE, né le 22 Novembre 1725, ci-devant Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes, Chevalier de Saint-Louis du 15 Juillet 1746, a été émancipé par le Comte de DRÉE, ſon père, de l'autorité du Juge Royal de Châteauneuf, le 23 Novembre 1750. Il poſſède une Terre en toute Juſtice, dont le terrier en latin a été renouvelé en 1463, au profit de GUILLAUME DE DRÉE, ſon quart aïeul, & de *Jeanne de Saint-Julien de Baleure*, ſa femme, par-devant *Naturette*, Notaire Royal. Il y eſt dit *Vir Nobilis* GUILLELMUS DE DRÉE, *Dominus* de Giſſey, *de Fraigniis*, *de Colomberio*. GILBERT DE DRÉE avoit épouſé, par contrat paſſé le 8 Juillet 1755, *Valentine-Adrienne-Eliſabeth de Lâtre de Neuville*, fille de *Charles-Valentin de Látre*, Comte de Neuville, & de *Marie Bochart de Champigny*, dont :

1. ETIENNE-MARIE, né le 25 Février 1760;
2. THÉODORE-CHARLES-ADRIEN, né le 24 Juin 1761;
3. ANTOINE-GILBERT, mort au berceau ;
4. Autre ANTOINE-GILBERT, né le 1er Décembre 1770, reçu Chevalier de Malte de minorité, par Brevet du Grand-Maître, du 11 Janvier 1772 ;
5. GILBERTE-LOUISE-MADELEINE, née le 17 Septembre 1762 ;
6. ANNE-MARIE DE DRÉE, morte au berceau.

Les alliances de cette Maiſon ſont avec celles de *Salornay, Clugny, Courcelles, Pourlant, Blé d'Uxelles, Saint-Amour, Fuiſſé, Malain, Digoine du Palais, Gaſpard Saint-Amour, Damas, Foudras, Albon, Thiard de Biſſy, Buſſeuil, Montagny, Galles, Saint-Chaumont, Gelan, Rochechouart, Montgommery, Gorrevod de Pont-de-Vaux, Choiſeul, Dio, du Bois, Saulx, Vergy, Damas-Thianges, Maillet, Semur, Senneterre, la Tour de Vinay, la Guiche, Monteynard, Montmorin, St.-Julien de Baleure, Salins, Rochebaron*, &c.

Les armes : *de gueules, à cinq molettes d'éperon d'argent poſées 2, 2 & 1.*

DRENEC (DU), famille de Bretagne, qui porte : *faſcé de ſix pièces d'argent & d'azur, au chef d'argent.*

DRENEC (DU), famille de Bretagne, dont les armes ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules.*

* DRESNAY (DU), en Bretagne. Dans l'ancien *Armorial Breton*, fait par Guy le Borgne, Gentilhomme de cette Province, où il n'eſt guère fait mention que des Terres nobles, on lit : DU DRESNAY, ancienne Maiſon qui a fourni un Capitaine, des Gouverneurs d'Aſt, ſous le Duc d'Anjou en 1447, & encore pluſieurs autres perſonnages de conſidération & de valeur, qui ont eu des emplois conſidérables dans les guerres entre les Ducs de Bretagne & autres.

La Terre DU DRESNAY eſt paſſée dans la Maiſon de *Quélen*, par le mariage de MARIE DU DRESNAY, héritière de la branche aînée de cette Maiſon, avec *Jean de Quélen :* ce mariage ſe fit vers la fin du quatorzième ſiècle. Avant que cette Maiſon eût perdu la Terre de ſon nom & de grands biens par l'extinction de la branche aînée, il y avoit auſſi des branches cadettes avantageuſement établies en Bretagne, & des perſonnages de ces branches qui jouiſſoient d'une très-grande conſidération.

On trouve dans les montres, reçues à Paris

en 1356, ROBINET DU DRESNAY, qui alla au ſervice de JEAN, Roi de France, ſous le commandement de Meſſire Foulques de Laval. Le même ROBINET DU DRESNAY ſuivit le parti de Charles de Blois, contre Jean de Montfort. On trouve auſſi à la Chambre des Comptes de Paris BONABÈS & ALAIN DU DRESNAY, qui ſervoient, en l'année 1415, dans l'armée de CHARLES VI, Roi de France. Le même BONABÈS, en 1420, marcha à la délivrance de JEAN V, Duc de Bretagne, lequel avoit été à un divertiſſement ſous le prétexte d'une réconciliation au château de Chateauceaux, où il fut arrêté & détenu priſonnier juſqu'au 20 Juillet de la même année, jour où il fut délivré par la Nobleſſe de Bretagne. BONABÈS DU DRESNAY accompagna en 1425 le Duc JEAN V dans ſon voyage d'Amiens pour traiter de la paix entre la France & l'Angleterre.

Dans des Comptes du Tréſorier de Bretagne, depuis 1423 juſqu'en 1426, on trouve un CHARLES DU DRESNAY, Chevalier, envoyé en Cour de Rome vers le Pape en 1424, par JEAN V, Duc de Bretagne. Ce même CHARLES DU DRESNAY ſe trouva au Parlement général du Duc PIERRE II, aſſemblé dans la ville de Vannes en 1451.

Dans l'*Hiſtoire de Bretagne* par Bertrand d'Argentré, Gentilhomme de la Province; dans les Hiſtoires des guerres d'Italie, & dans l'*Armorial* de Guy le Borgne, au commencement de ſes notes, on voit que celui qui fut Gouverneur d'Aſt ſe nommoit RENAULT DU DRESNAY, Chevalier. Il eſt appelé dans ces Auteurs *grand & expérimenté Capitaine*. Il commanda long-tems, ſous le regne de CHARLES VII, l'armée du Duc d'Orléans, & étoit Gouverneur d'Aſt. Il fut battu & pris à la Fraſcheda par Barthelemi Coglioni, paya 14 mille écus pour ſa rançon en 1448, & vint faire de nouvelles levées de Troupes en Bretagne.

Suivant le même d'Argentré, l'*Hiſtoire de France* du P. Daniel, les *Chroniques d'Anjou*, & l'*Hiſtoire de Charles VII, Roi de France*, par Alain Chartier qui vivoit à la Cour de ce Prince en même tems que RENAULT DU DRESNAY, on voit que ce même RENAULT DU DRESNAY, Chevalier, étoit Bailli de Sens, & qu'il fut avec Meſſire Prégent de Coëtivy, Amiral de France, nommé le premier, & Meſſire Pierre du Brezé, nommé le troiſième, *Conduiſeur* de 400 Lances, pour prendre Meſſire Gilles de Bretagne, au château du Guildo.

Au premier Tome de l'*Hiſtoire de Louis XI*, Roi de France, au ſujet des procédures intentées contre du Tillay, il eſt dit mot à mot que RENAULT DU DRESNAY, Louis de Laval, & pluſieurs autres, trouvant ces procédures injurieuſes à la mémoire de la Dauphine, vouloient la venger par un duel. CHARLES VII ne voulut pas le permettre, & éloigna de la Cour tous ceux dont il connoiſſoit la trop grande vivacité ſur cette affaire, qui fut étouffée.

Les titres anciens de la Terre DU DRESNAY donneroient de grands éclairciſſemens ſur l'état de cette Maiſon dans des tems plus reculés. Depuis long-tems pluſieurs de ces branches ſe ſont ſucceſſivement éteintes, & leurs héritières, comme celle de la première, ont porté des biens conſidérables dans les différentes Maiſons tant dans la Province de Bretagne, que dans d'autres du Royaume.

La filiation de cette Maiſon remonte par titre à

ALAIN DU DRESNAY, qui ſervoit en 1415 dans les Armées de CHARLES VI, Roi de France. ALAIN & BONABÈS DU DRESNAY ſont employés pluſieurs fois enſemble dans des montres de l'année 1415; ils ſont auſſi compris dans le nombre des Gentilshommes poſſédant les Terres dans l'Evêché de Tréguier, lors de la Réformation qui ſe fit en 1427. ALAIN poſſédoit, entre autres Terres, en 1427, celle de *Kerdiuziau*, laquelle eſt entrée, pluſieurs générations après ledit ALAIN, dans des partages dont on conſerve les actes. On ignore le nom de ſa femme. On ſait ſeulement qu'il fut père ou aïeul de

ALAIN, qui ſuit;
Et CHARLES, qui d'après des Enquêtes faites les 23 & 24 Juin 1462, poſſédoit entr'autres la Terre de *Fault* ou *Arfault*, de laquelle les deſcendans d'ALAIN ont hérité : car cette Terre s'eſt trouvée dans leur partage pluſieurs générations après ledit CHARLES;

ALAIN DU DRESNAY épouſa *Jeanne Marec*, de laquelle il eut :

JEAN qui ſuit;
Et YVON, qui demanda en 1495 à ALAIN, ſon neveu, ſa part & portion des héritages d'ALAIN, ſon père.

JEAN DU DRESNAY ſe trouva aux montres générales tenues à Guingamp en 1479. On

trouve en Pleſtin JEHAN DU DRESNAY, *à onze Archers en Brigandines & Pages*. Il comparut encore aux montres générales tenues à Guingamp au mois de Juin 1480. Il avoit épouſé, en 1479 ou 1480, *Jeanne le Cozic*, de laquelle il eut :

ALAIN DU DRESNAY, qui fut mari de *Jeanne le Splan* en 1495 & 1535. Aux Enquêtes faites en 1535 il eſt dit qu'il poſſédoit la Terre de *Fault* ou *Arfault*. Il eut pour fils :

GUILLAUME, qui ſuit ;
LAZARE, qui eut pour enfans :

VINCENT, qui épouſa *Marguerite de Lannion*, qui, devenue veuve, fut ſucceſſivement tutrice de ſes enfans & petits-enfans ; & ayant vu éteindre ſa poſtérité, elle fut obligée de remettre tous les biens aux deſcendans des ſœurs de ſon mari;

Et pluſieurs filles.

Et HECTOR, rapporté plus loin.

GUILLAUME DU DRESNAY comparut à des montres du vivant de ſon père. Il y fut repréſenté par *Pierre le Cozic* en... Il y a apparence qu'il n'a point eu de poſtérité.

HECTOR DU DRESNAY étoit mari de *Louiſe de la Roche-Huon*, en 1553 & 1560, riche héritière de ſa Maiſon. On peut produire ſur ce degré un acte daté du 7 Octobre 1560, par lequel VINCENT DU DRESNAY, fils de LAZARE, contr'échangea quelques héritages dénommés provenant de la ſucceſſion de ſon aïeul & aïeule, ALAIN DU DRESNAY & *Jeanne le Splan*, vis-à-vis d'HECTOR, fils puîné dudit ALAIN, lequel poſſédoit alors la Terre de *Querdiviſien*, de laquelle eſt fait mention à la réformation de 1427. Il y a auſſi un contrat non garanti du mariage de VINCENT DU DRESNAY, mais qui n'en eſt pas moins conſtaté par acte de tutelle, partage, &c. des enfans & petits-enfans de VINCENT & de *Marguerite de Lannion*, auxquels ladite *Marguerite* a aſſiſté. HECTOR eut un fils & une fille, ſavoir :

OLIVIER, qui ſuit ;
Et GILLETTE.

OLIVIER DU DRESNAY épouſa, par contrat du 16 Mai 1586, *Perronelle le Dornec*, de laquelle il eut deux fils & une fille, ſavoir :

JEAN, qui ſuit ;
JACQUES, auteur de la dernière branche (*a*) rapportée après ſon frère ;

(*a*) C'eſt la ſeule qui exiſte aujourd'hui ; elle n'a point acquis de nouvelles illuſtrations depuis ſa ſéparation, mais par une ſuite non interrompue de belles & bonnes alliances, elle eſt en état de faire toutes ſortes de preuves, & ſans jamais avoir été opulente, elle jouit dans la Province d'une honnête médiocrité, & elle a produit des ſujets qui ont ſervi honorablement le Roi dans ſes armées, ou qui vivent dans la Province d'une manière convenable à leur naiſſance.

Et GILLETTE.

JEAN DU DRESNAY épouſa N... dont il n'eut qu'une fille, qui porta tous ſes biens dans la Maiſon d'*Acigné*.

JACQUES DU DRESNAY, ſecond fils d'OLIVIER, & de *Perronelle le Dornec*, épouſa en 1659, *Anne le Marec*. Il en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. PIERRE, qui n'a point laiſſé de poſtérité ;
3. JULIENNE ;
4. ANNE ;
5. MARGUERITE ;
6. Et MARIE.

JEAN DU DRESNAY épouſa *Jeanne le Borgne*, dont il eut pour fils unique

JEAN DU DRESNAY, qui épouſa par contrat de 1670, *Renée de la Haye*, dont il eut un fils & une fille :

JOSEPH-MARIE, qui ſuit ;
Et MARIE ;

JOSEPH-MARIE DU DRESNAY étoit, ſuivant les actes, en 1701, mari de *Marie-Thérèſe-Gabrielle le Jar*. De ce mariage ſont nés :

1. JOSEPH-MICHEL-RENÉ, qui ſuit ;
2. JEAN-GABRIEL-CÉCILE, nommé *le Comte des Roches*, né le 22 Novembre 1710, qui s'eſt retiré du ſervice étant Capitaine de vaiſſeaux en 1762. Il avoit épouſé, en Février 1745, à la Martinique, *N.... le Bourg*, dont il a deux filles ;
3. FRANÇOIS-JULIEN, né le 28 Janvier 1719, appelé *le Chevalier des Roches*, Capitaine de vaiſſeaux, Gouverneur, Lieutenant-Général, Commandant pour le Roi aux Isles de France & de Bourbon, nommé Chef d'Eſcadre des Armées navales en 1777 ;
4. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 14 Février 1704, morte en 1766. Elle avoit épouſé, au mois de Janvier 1734, *Ambroiſe de l'Etang*, Seigneur du Ruſquet, & laiſſa un fils & une fille ;
5. MARIE-LOUISE-AUGUSTINE, née le 11 Septembre 1709 ;
6. Et MARIE-RENÉE, née en 1717.

JOSEPH-MICHEL-RENÉ, appelé *le Comte* DU DRESNAY, né le 1er Février 1707, a épouſé,

1° en 1740, *Eliſabeth de Cornulier*; & 2° en 1745, *Marie-Anne de Montaudoin*.

Du premier lit eſt iſſu :

1. Louis-Ambroise, né le 16 Novembre 1741, appelé *le Marquis du Dreſnay*, Capitaine de Cavalerie, réformé du Régiment de Bourbon, mariée au mois de Septembre 1766, à *Marie-Joſèphe-Anne du Coetloſquet*, dont il a un fils né en Août 1768.

Et du ſecond ſont ſortis :

2. Joseph, né le 13 Janvier 1752, appelé *le Vicomte du Dreſnay* ;
3. Et Cécile, née en 1746.

Les armes antiques de cette Maiſon ſont : *d'argent, à une croix ancrée de ſable en abîme, accompagnée de 3 coquilles de gueules, 2 & 1.*

* DREUX, Ville dans l'Isle de France, Diocèſe de Chartres, qu'on aſſure être du tems des Gaulois, qui ſe firent connoître par leurs exploits au-delà des Alpes, & laquelle a pris ſon nom, dit-on, des anciens Prêtres Gaulois appelés *Druïdes*. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle a été le chef-lieu des *Durocaſſes*, dont on a fait *Drocx*, & d'où eſt dérivé le nom de *Dreux*. Des Ecrivains ont avancé que la Ville de *Dreux* a fait partie du Domaine de nos Rois juſqu'à Louis-*le-Gros*, ou plutôt juſqu'à Louis-*le-jeune*, qui la donna en apanage avec le titre de *Comté*, à Robert de France, ſon frère. Robert de France, Comte de Dreux, eſt le ſixième aïeul de Pierre, neuvième Comte de Dreux, mort en 1355. Jeanne, I^re^ du nom, ſa fille & ſon héritière, laiſſa le Comté de Dreux à Jeanne, II^e^ du nom, ſa tante, mariée à *Louis*, Vicomte de *Thouars*, dont le fils, *Simon de Thouars*, Comte de Dreux, mourut ſans poſtérité en 1365. Alors le Comté de Dreux vint à *Perronnelle de Thouars*, ſœur de *Simon*, & femme en ſeconde noces de *Clément Rouhaut*. Ils vendirent, en 1378, les deux tiers du Comté de Dreux au Roi Charles V, dont l'autre tiers lui avoit été vendu en 1377, par *Marguerite de Thouars*, troiſième fille de *Louis*, mariée à *Guy de Turpin*, Seigneur de Criſſé. Le Roi Charles VI donna par proviſions le Comté de Dreux à *Arnaud-Amanjeu*, Sire *d'Albret*, puis le retira en 1407, & en augmenta l'apanage de Louis de France, ſon frère, qui fut tué la même année. Charles VI le reprit encore pour en gratifier *Charles d'Albret*, Connétable de France, qui fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415. *Charles d'Albret*, II^e^ du nom, fils aîné de ce Connétable, en fut dépoſſédé par les Anglois en 1418, & il n'y rentra qu'en 1441. Ce Comté fut depuis un ſujet de longs procès entre les Seigneurs *d'Albret* & les Comtes de *Nevers*. Un de ces Comtes obtint un Arrêt en ſa faveur en 1551 ; mais les Parties oppoſées s'étant pourvues contre cet Arrêt, cela donna occaſion au Procureur-Général, qui approfondit davantage la queſtion, d'intervenir pour le Roi. Il ſoutint que *Dreux* étant de l'ancien Domaine de la Couronne, n'avoit pu être tranſporté au Connétable *d'Albret*. Apparemment qu'il gagna ſa cauſe, puiſqu'on voit vers ce tems-là le Comté de Dreux réuni à la Couronne. La Reine Catherine de Médicis l'obtint en 1559, pour partie de ſon douaire ; mais elle le remit vers l'an 1569, & il fit partie de l'apanage de François de France, Duc d'Alençon, le dernier de ſes fils, qui mourut en 1584. Ce Comté de Dreux fut depuis engagé à Charles de Bourbon, Comte de Soiſſons. Après la mort de Louis, ſon fils, il échut à Marie d'Orléans, Ducheſſe de Nemours, ſa petite-fille, qui décéda ſans poſtérité. Il paſſa enſuite par acquiſition au Duc de *Vendôme*, qui le donna à ſon épouſe de la Maiſon de Condé, & à celle-ci ſuccéda la Princeſſe de Condé, Palatine, dont la ſucceſſion a été partagée.

Entre les branches que l'auguſte Maiſon de France a produites, on n'en remarque aucune qui ait fleuri plus long-tems & qui ait laiſſé plus de marques de ſa ſplendeur que celle qui a porté le nom de *Dreux*. Robert, Comte de Dreux, cinquième fils de Louis VI, Roi de France, ſurnommé *le Gros*, & frère de Louis VII, ſurnommé *le Jeune*, épouſa, vers l'an 1152, *Agnès de Baudiment*, Dame de Braine auprès de Soiſſons, de laquelle il prit les armes : *échiqueté d'or & d'azur, à la bordure de gueules*, qui ſont demeurées depuis héréditaires à toute la Maiſon de *Dreux*, parce que la coutume n'étoit point encore alors que les Enfans de France portaſſent les fleurs-de-lis dans leur écu, ni qu'ils priſſent le nom de leur père, ce qui ſe pratiquoit même dans les Maiſons des Seigneurs particuliers, comme on peut le voir au mot CANONVILLE.

C'eſt à cet exemple que la Maiſon de *Dreux*

prit les armes de la Maiſon de *Baudiment-de-Braine,* que PIERRE DE FRANCE prit celles de *Courtenay;* que HUGUES-*le-Grand*, frère du Roi PHILIPPE Ier, prit celles d'*Alix,* Comteſſe de *Vermandois;* & que ROBERT DE FRANCE, Duc de Bourgogne, & quantité d'autres prirent les armes de leurs principautés. Cependant tous n'avoient pas tellement oublié leur origine dans leurs armes, que quelques-uns n'en retinſſent quelques marques. On voit dans l'Abbaye de Saint-Yved de Braine, de la fondation d'*Agnès*, première Comteſſe de *Dreux,* où ces Seigneurs choiſirent leur ſépulture, que ROBERT, IIe du nom, Comte de Dreux, y eſt repréſenté tenant une *fleur-de-lis.* Les Comtes de Vermandois ſurmontèrent leur écu de *cinq fleurs-de-lis*, dont ils chargèrent le chef dans la ſuite; & l'on voit pluſieurs tombeaux des Princes de la Maiſon de *Courtenay*, ſemés de *fleurs-de-lis.*

Comme nous avons l'*Hiſtoire de la Maiſon de Dreux*, par MM. de Sainte-Marthe, le P. Anſelme & le célèbre du Cheſne, nous nous bornerons à remarquer trois choſes : la première eſt que les Ducs de Bretagne, qui ont poſſédé cette belle Province pendant plus de 300 ans en ſouveraineté, tiroient leur origine de PIERRE DE DREUX, ſurnommé *Maucler*, Duc de Bretagne & Comte de Richemont, fils de ROBERT DE DREUX, & d'*Yolande de Coucy*.

La ſeconde eſt qu'ANNE DE BRETAGNE, Reine de France, fille unique & héritière de FRANÇOIS, IIe du nom, dernier Duc de Bretagne, mariée 1° à CHARLES VIII, Roi de France, en 1491, & 2° à LOUIS XII, auſſi Roi de France, en 1499, qui réunit la Province à la Couronne, deſcendoit de la Maiſon de *Dreux* par YOLANDE DE DREUX, fille de ROBERT, IVe du nom, laquelle épouſa 1° ALEXANDRE III, Roi d'Ecoſſe, en 1286; & 2° ARTUS, IIe du nom, Duc de Bretagne.

La troiſième eſt que LOUIS-*le-Gros*, dont la Maiſon de *Dreux* tire ſon origine, étoit parent au troiſième degré de HENRI DE BOURGOGNE, Comte de Portugal, & qu'ainſi ROBERT DE FRANCE, Ier du nom, Comte de Dreux & ALPHONSE Ier qui fut proclamé Roi de Portugal, après avoir défait cinq Rois Maures à la célèbre journée d'Ourique en 1139, étoient parens au quatrième degré.

La Maiſon de DREUX, cette illuſtre branche de la Maiſon Royale de France, a duré près de 500 ans, & a fini dans la perſonne du *brave* JEAN DE DREUX, Seigneur de Morainville, de Mauny & de Saint-Ouen, Gouverneur du Perche, mort d'une bleſſure qu'il reçut au ſiège de Verneuil en 1590, ſans avoir laiſſé d'enfans, quoiqu'il eût été marié deux fois. M. de Thou, tom. V, liv. 98, l'appelle *vir celeber, qui, bonus & valdè ſtrenuus, inter belli diſcrimina aſſiduè verſatur.* Voyez, pour la ſucceſſion généalogique & chronologique des Comtes DE DREUX, ſortis de la Maiſon de France, Moréri, édit. de 1759, & le P. Anſelme, tom. I, p. 423.

DREUX DE NANCRÉ, famille noble, originaire d'Iſſoudun, en Berry, partagé en deux branches, qui ont fourni des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi, un Commandeur des Ordres, & trois Grands-Maîtres des Cérémonies de France.

MERY DE DREUX eut pour fils :

CLAUDE, qui ſuit ;

Et THOMAS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après :

CLAUDE DE DREUX fut père de

ANTOINE DE DREUX, Seigneur de la Chenelaye-l'Hermitage, qui épouſa, en 1620, *Jeanne de Ruelle*, & mourut Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Paris en Septembre 1662. Il eut pour fils :

CLAUDE DE DREUX, Chevalier, Comte de Nancré, Colonel de deux Régimens françois de ſon nom, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province d'Artois, épouſa *Aimée-Thérèſe de Montgommery*, dont :

1. LOUIS-JACQUES-AIMÉ-THÉODORE, appelé *le Marquis de Nancré* qui mourut en 1719 ſans alliance, après avoir été Ambaſſadeur en Eſpagne, & Capitaine des Cent-Suiſſes du Duc d'Orléans Régent ;
2. LOUIS-ANTOINE, Capitaine de Carabiniers, qui mourut ſans avoir été marié ;
3. JACQUES-JOSEPH, qui ſuit;
4. CLAUDE-AIMÉ, Comte de Nancré, mort le 12 Septembre 1729, qui avoit épouſé, le 26 Juin 1702, *Marie-Thérèſe de Montmorency-Logny*, fille de *Guillaume-François de Montmorency*, Vicomte de Roullers, & de *Claire-Eugénie de Hornes*, dont il n'eut point d'enfans mâles. Cette Dame, ayant ſurvécu à ſes deux filles, décédées ſans enfans, a hérité des Marquiſats de Nancré & de Carency, & en a diſpoſé en faveur de ſon neveu Philippe-François de Montmorency, Seigneur de Coiſy, Cardonnet & Poulain-

ville, Lieutenant-Général des Armées du Roi, premier Brigadier des Carabiniers, oncle de la Comteſſe de Boufflers.

JACQUES-JOSEPH DE DREUX, nommé par le Roy à l'Abbaye de Saint-Cybard en 1701, épouſa, quelques années après, *Bonne de Lajeard*, dont pour fils unique :

FRANÇOIS-LÉON DE DREUX, Marquis de Nancré, qui épouſa, le 18 Avril 1754, *Suſanne-Charlotte-Pauline de Sainte-Hyacinthe*, fille de *Paul de Sainte-Hyacinthe*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jory, & de *Suſanne de Marconnay de Châteauneuf*.

SECONDE BRANCHE.

THOMAS DE DREUX, Ier du nom, fils puîné de MÉRY DE DREUX, & quatrième aïeul du Marquis de *Brezé*, fut Secrétaire du Roi le 5 Juin 1594, & réſigna cet office en Janvier 1619. Il avoit épouſé *Anne de Saint-Cheron*, morte en Juin 1646, fille de *Charles de Saint-Cheron*, Seigneur de Houville, & de *Suſanne le Prevoſt*, & en eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. CHARLES, qui fut d'abord Greffier des Requêtes de l'Hôtel, & enſuite Tréſorier Provincial des guerres en Guyenne. Il eut :

   PIERRE, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Rennes, le 7 Septembre 1635, & mourut Conſeiller de Grand'-Chambre en 1653.

PIERRE DE DREUX fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil dès 1599. Il eut deux fils :

N... DE DREUX, qui ſuit ;

Et N... DE DREUX, qui fut Conſeiller au Parlement, & Chanoine de l'Egliſe de Paris, où il avoit déjà eu un oncle Chanoine de la même Egliſe, & Aumônier du Roi.

N... DE DREUX fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en 1637, & mourut Doyen le 4 Décembre 1680.

THOMAS DE DREUX, IIe du nom, Seigneur, Marquis de Brezé, Baron de Berrye & autres Terres, Lieutenant-Général des Armées, Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat, ancien Grand-Maître des Cérémonies de France, appelé *le Marquis de Dreux*, eſt mort le 26 Mars 1749. Il s'étoit démis, en Mai 1720, de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies, dont il avoit été pourvu en Mars 1701. Il avoit épouſé, le 14 Juin 1698, *Catherine-Angélique Chamillart*, fille aînée de feu *Michel*, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Contrôleur-Général des Finances, & tante du Comte de la Suze, Lieutenant-Général des Armées & Grand-Maréchal-des-Logis de l'armée du Roi, dont :

MICHEL, qui ſuit ;

JOACHIM, rapporté ci-après ;

Et CATHERINE-FRANÇOISE, mariée le 5 Août 1734 à *Jean-Baptiſte Pouſſart*, Marquis du Vigean.

MICHEL DE DREUX, Marquis de Brezé en Anjou, Baron de Berrye & autres Terres en Loudunois, né en 1699, a été d'abord Colonel du Régiment de Guyenne ; pourvu de la Charge de Grand-Maître des Cérémonies de France en 1720 ; fait Brigadier d'Infanterie en Mars 1741 ; Lieutenant-Général des Armées le 2 Mai 1744 ; Commandant pour le Roi à Tournay en 1745 ; Gouverneur de Loudun, & des Isles de Sainte-Marguerite & de Saint-Honorat en Mars 1749 ; pourvu de la Charge de Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres le 3 Juillet ſuivant ; s'eſt marié, 1° le 2 Juin 1720, à ELISABETH-CLAIRE-EUGÉNIE DE DREUX DE NANCRÉ, ſa couſine germaine, fille de CLAUDE-EDME, Comte de Nancré, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, morte ſans enfans le 22 Avril 1748 ; 2° le 25 Octobre de la même année, à *Louiſe-Eliſabeth de la Châtre*, ſœur de feu la Princeſſe d'Yaci & du Marquis de la Châtre, Brigadier d'Infanterie. Il eſt mort ſans poſtérité le 27 Février 1754, âgé de 54 ans.

JOACHIM DE DREUX, appelé *le Chevalier de Dreux*, fils puîné de THOMAS, & de *Catherine-Angélique Chamillart*, fait d'abord Colonel du Régiment de Guyenne, après ſon aîné, en Avril 1738 ; Brigadier d'Infanterie le 1er Mai 1745 ; Colonel-Lieutenant de la Marine en Juin de la même année, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748 ; Lieutenant-Général en 1759, Grand-Maître des Cérémonies de France, ainſi que de l'Ordre du St.-Eſprit ; eſt depuis la mort de ſon frère, chef de ſa branche & Marquis de Brezé. Il a épouſé, le 27 Mai 1755, *Louiſe-Jeanne-Marie de Courtarvel de Pezé*, fille de *Louis-René de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, & de *Louiſe-Charlotte Thibaud de la Rochethulon*, & nièce de *Hubert de Courtarvel*, dit *le Marquis de Pezé*, tué à la bataille de Guaſtalla en 1734.

Il y a encore une autre branche de cette famille, qui ſubſiſte ſous le nom de *Dreux-Montrollet*.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes d'argent ; & en pointe d'un ſoleil d'or.*

* DRIANAIS (LA), Terre & Châtellenie en Bretagne, érigée en *Vicomté*, avec union de la Châtellenie *des Hucquetières*, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1654, regiſtrées à Nantes le 6 Novembre 1657, en faveur de *Jean du Bouexic*, Chevalier, Seigneur de la Drianais, Procureur-Général, Syndic des Etats de la Province de Bretagne.

DRINCKAM. Ceux de ce nom qui portoient les armes de *Ghiſtelles*, ſavoir : *de gueules, à un chevron d'hermines accompagnée de deux molettes d'argent, au franc-quartier de Flandre*, étoient iſſus de *Jean*, Ier du nom, Bâtard de *Flandre*, dit *Sans-Terre*, l'un des fils naturels de *Louis III*, Comte de *Flandre*, tué avec ſes deux frères à la bataille de Nicopolis le 28 Septembre 1396. Ils ont fini à *Jean de Flandre*, IVe du nom, Seigneur de Drinckam, &c., qui ne laiſſa qu'une fille, *Joſſine de Flandre*, morte le 10 Avril 1335.

DROSEY ou DROSSEY, en Normandie, Election de Coutances. JEAN DROSEY, Notaire & Secrétaire du Roi, vivoit avec ſa femme en 1428. Il eſt parlé, dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, de JEAN DROSEY, Seigneur de Saucey & de Beaucoudray, qui épouſa, vers 1530, *Marguerite de Murdrac* ; & dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, de JACQUES DROSEY DE SAINTE-MARIE, reçu Chevalier de Malte le 30 Juillet 1631.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de ſix coquilles de ſable, & accompagné de trois croiſſans d'or.*

DROUIN, Seigneur de Bouville en Gâtinois. Celui dont on peut ſuivre la filiation, eſt :

I. PHILIPPE DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Chenon, près Château-Landon. Il étoit Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie, ſous le Seigneur de Chailly, en 1431, & fut père de :

II. GUILLAUME DE DROUIN, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Chenon & Marchery, qui épouſa *N... de Vievre*, dont :

1. PHILIPPE, Seigneur de Chenon, qui eut pour fils :

   GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur du Baux, Paroiſſe de Chenon, marié à *Nicole Janſon*, & dont la poſtérité n'eſt pas connue ;

2. JEAN, Ecuyer, Seigneur de Paſſy, qui épouſa, en 1500, par contrat, préſent *Herpin*, Notaire à Orléans, *Suſanne du Monceau*, veuve en 1521 ;
3. Et GUILLAUME, qui ſuit.

III. GUILLAUME DE DROUIN, IIe du nom Ecuyer, Seigneur de Marchery, du Preſſoir, & de Cheſneteau en Gâtinois, préſent à la réformation de la coutume de Sens, en 1553, eut pour fils :

IV. PHILIPPE DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau, Marchery & du Preſſoir, qui épouſa, par contrat devant *Provincher*, Notaire à Pithiviers, le 19 Avril 1518, *Guillemette de la Taille*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Eſſarts, & de *Marie de Poilloue*, de laquelle il eut :

1. LÉON, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, mariée, en 1556, à *François Pelet*, Ecuyer, Seigneur de Terville.

V. LÉON DE DROUIN, Ecuyer, Seigneur de Cheſneteau & de Bouville, du chef de ſa femme, épouſa, par contrat devant *Conſte*, Notaire à Pithiviers, le 29 Août 1558, *Claude de Vaux*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de la Chevraudière, & auſſi de Bouville, par ſucceſſion de *Pierre de Vaux*, ſon couſin germain, & de *Marie du Petit-Juvan*, dont pour fils unique :

VI. ROBERT DE DROUIN, Seigneur de Bouville, Gendarme de la Compagnie du Roi, maintenu dans ſa nobleſſe, par ordonnance des Commiſſaires départis dans la généralité d'Orléans, du 28 Juillet 1599. Il épouſa, par contrat, préſent *Pezard*, Notaire à Yèvre-le-Châtel, du 11 Juin 1587, *Eliſabeth Broſſet*, fille de *Jacques*, Ecuyer, Seigneur d'Arconville, & d'*Anne Dumoulin*, dont :

VII. FLORISET DE DROUIN, Chevalier, Seigneur de Bouville, né le 15 Mars 1599, Capitaine au Régiment d'Harcourt en 1628 ; Gentilhomme de la Maiſon d'Orléans en 1632 ; Lieutenant-Colonel au Régiment de Saint-Luc, par commiſſion du 12 Septembre 1635 ; Gouverneur de la Ville & du Château de Pithiviers, par Lettres du 2 Juin 1649 ; & enfin Sous-Lieutenant des Gendarmes de M. le Duc de Valois, par Lettres du Roi, du 20 Septembre 1650. Il épouſa, 1° préſent *Bruneau*, Notaire à Paris, le 23 Février 1638, *Eliſabeth Hubert*, veuve, en premières no-

ces, de *François Colard*, Ecuyer, Seigneur de Marolles, Auditeur des Comptes; & en secondes, de *Charles du Vergier de Hauranne*, Ecuyer, Seigneur de Camp-de-Prat; elle étoit fille de *François Hubert*, Ecuyer, Seigneur de Landreville, Auditeur des Comptes, & de *Jeanne de Billy*; 2° *Anne du Rousseau*, veuve de *Pierre de Barbançon*, Ecuyer, Seigneur de Courberaude, & fille de *Pierre du Rousseau*, Ecuyer, Seigneur de Montvilliers, près Pithiviers. Il n'eut d'enfans que du premier lit, qui sont :

1. François, qui suit;
2. Charles, dit *le Chevalier de Bouville*, Ecuyer, Seigneur de Ramoulu, l'un des Cent Mousquetaires du Roi;
3. Et Françoise, dont on ignore l'alliance.

VIII. François de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Gouverneur de Pithiviers, & Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, épousa, par contrat devant *Clouet*, Notaire à Orléans, le 7 Février 1665, *Madeleine Guyon*, fille de *Georges*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, & de *Catherine Lhoste*, dont:

IX. Charles-François de Drouin, Chevalier, Seigneur de Bouville, Ramoulu en partie, & de l'Epinette en Poitou, Gouverneur de Pithiviers, Sous-Lieutenant de Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoises, mourut, dans son château de Bouville, le 26 Juillet 1748, veuf de *Catherine de Gauville*, Dame de Monteclard, fille du Seigneur du Javersy, dont sont issus :

1. Charles-François, Gouverneur de Pithiviers, Seigneur de Bouville & de Monteclard, par les partages qu'il a faits avec ses frères & ses sœurs, du consentement & en présence de leur père, le 1er Mai 1747. Il avoit épousé *Marie-Anne de Vaudebert*, d'Orléans, de laquelle, en 1759, il n'avoit pas eu d'enfans;
2. Philippe, dit *le Chevalier de Bouville*, Seigneur de l'Epinette, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon du Régiment de la Marine en 1761, non marié;
3. Elisabeth, dite *Mademoiselle de Bouville*, Dame de Ramoulu, non mariée;
4. Catherine, dite *Mademoiselle de Drouin*, Dame de Ferrières, non mariée;
5. Et Catherine-Madeleine de Drouin, dite *Madame de Monteclard*, Religieuse-Professe à la Congrégation d'Etampes.

Les armes : *d'azur, à trois lions d'or*, 2 & 1, *accompagnés de trois étoiles mal ordonnées*, 1 & 2, *de même*.

DROUIN, autre famille de ce nom, dont étoit :

Jérôme de Drouin, Auditeur des Comptes, qui épousa *Anne Besnard*, de laquelle il eut :

Charles de Drouin, Trésorier de l'Extraordinaire des Guerres en Bretagne, marié vers 1643 à *Catherine Bazin*, dont des enfans.

DROULLIN, ancienne famille de Normandie, qui s'est partagée en plusieurs branches. Par les titres que ceux de cette famille ont produits, lors des différentes recherches de la Noblesse faites en cette Province, & pour d'autres objets, on remarque qu'elle remonte à

I. Jean de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Montfort, de la Féraudière, & de Fleuriel, en la Vicomté d'Argentan, vivant vers l'an 1350. Ses enfans furent, entr'autres :

1. Michel, mort sans postérité;
2. Jean, Seigneur de Montfort & de la Féraudière, père de

   Jeanne de Droullin, Dame de la Féraudière, morte sans enfans, de *Henri le Bouc*, Ecuyer, & de *Guillaume Vallée*, aussi Ecuyer, ses deux maris.
3. Colas, mort sans postérité;
4. Et Gilles, qui suit.

II. Gilles de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, fut héritier de Jeanne de Drouillin, sa nièce, & épousa *N... de Gastel*, fille de *Geoffroy*, Ecuyer, & de *Nicole Nollet-de-Petitfunai*, Dame de Jort, d'Urou & de Pommainville. De ce mariage sortirent :

1. Jean, qui suit;
2. Adam, Curé de Bréouze & d'Abbeville;
3. Et Gilbert, Curé de Champerry & Chanoine de l'Eglise de Saint-Maurice d'Angers.

III. Jean de Droullin, Ecuyer, fut Seigneur de Fleuriel, de Vrigny, de Chanteloup & de la Fontaine, Terre qu'il acquit en 1420 & 1427. Il épousa *Nicole Moinet*, fille de *Jean Moinet*, Ecuyer, Seigneur de Cheramblais, de Tournay & de Neauphle-le-Sec, de laquelle il eut 24 enfans, savoir 17 fils & 7 filles, toutes mariées en Maisons nobles. De ces 24 enfans, ceux qui sont venus à notre connoissance sont :

1. Jean, qui suit;

2. Charles, Curé de Marigny & de Ronay ;
3. Romain, Curé de Saint-Denis ;
4. 5. & 6. Antoine, Pierre, & Jean, surnommé *Petit-Jean*, morts tous trois sans alliance ;
7. Gilbert, Seigneur du Bois-d'Avoines, marié 1° à *Jeanne de Cornegrue*, nièce de *Robert de Cornegrue*, Evêque de Séez, dont elle fut héritière ; & 2° à *Marie de Méſange*, fille du Seigneur de Saint-André, de Meſſey & de Boiſſey. De ces mariages il eut 10 filles, qui furent mariées dans des familles nobles ; & ſa poſtérité s'éteignit, faute d'hoirs mâles, en 1477 ;
8. Gilles, marié à N... de *Gislain*, fille & héritière de N.., Seigneur de Saint-Marcel, au Perche, dont il eut

   Guillaume, qui fut Gouverneur de la ville d'Hieſmes, & marié à N... *Vieux-pont ;* mais on ignore s'il a laiſſé poſtérité.

9. Et Maurice, auteur de la branche des Seigneurs de *Chanteloup*, rapportée ci-après.

IV. Jean de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines en 1470, reçut, le 13 Septembre 1472, une quittance de 160 écus d'or ; fit une acquiſition le 12 Juin 1476, & obtint à ſa requête une Sentence, rendue en ſa faveur, aux Plaids de Méheudin, le 16 Septembre 1477. Il épouſa 1° *Marguerite de Briqueville*, fille & ſeule héritière d'*Euſtache de Briqueville*, Chevalier, Seigneur de Caligny ; & 2° *Jacqueline le Lièvre*, fille de *Jean le Lièvre*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, de la Courbe & du Meſnil-Vicomte. Il eut entr'autres enfans :

1. Christophe, Curé de Ronay & de Fleury ;
2. Et Hector, qui ſuit.

V. Hector de Droullin, Seigneur de Fleuriel & du Bois-d'Avoines, vendit cette dernière Terre, & épouſa *Jeanne le Fèvre*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Ifs-ſur-Laiſon & de Chailloué. Ses enfans furent, entr'autres :

1. Romain, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel en 1577 ;
2. Et Jean, vivant le 17 Mai 1577.

BRANCHE
des Seigneurs de Chanteloup.

IV. Maurice de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, de la Fontaine & de Chanteloup, neuvième fils de Jean de Droullin,

Seigneur de Fleuriel, &c., & de *Nicole Moinet*, donna le 14 Juin 1533, ſon aveu, pour ſa Seigneurie de Fleuriel, à Jacques de Silly, Evêque de Séez, duquel elle relevoit, à cauſe de cet Evêché ; fit un accord, le 22 Septembre 1539, avec *Charles de Harcourt*, Ecuyer, Seigneur de Bailleul, au ſujet d'un différend qu'ils avoient enſemble, & mourut avant le 14 Mars 1557, veuf de *Barbe Loiſon*, Dame de Commeaux, d'Urou, de Maubreuil & de Laumeau, laiſſant de ce mariage :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Romain, auteur de la branche des Seigneurs de *Vrigny*, dont il ſera parlé ci-après ;
3. Et Jean, Seigneur de Laumeau, de Maubreuil & de Bray-en-Singlois, qui vivoit le 18 Mai 1577. Il avoit épouſé *Marguerite des Buats*, Dame de Fourches & de Courcelles, fille & héritière, par moitié, d'*André des Buats*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Méheudin, de Fourches & de Courcelles.

V. Jacques de Droullin, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chanteloup, de Coulandon, de Meſnil-Glaize, d'Urou & du Tertre, partagea avec ſes frères le 12 Août 1562 ; obtint en 1574 des Lettres-Patentes, portant érection de la Terre & Patronage de *Coulandon* en *Fief noble de Chevalier & de Haubert ;* acquit, le 9 Avril 1575, de *Gilles de Mahéas*, la Terre & Seigneurie de *Meſnil-Glaize*, ſituée dans le Bailliage de Caen, Vicomté de Falaiſe, & mourut le 20 Janvier 1587. Il avoit été accordé, par acte ſous ſeings privés, le 14 Mars 1577, avec *Anne de la Haye*, Dame de Placy, du Gouſtel & de Court-Janvier, veuve de *Louis des Rotours*, Ecuyer, Seigneur du Sac, Méguillaume, Guidon de la Compagnie du Comte *du Lude*, & fille de *François de la Haye*, Ecuyer, Seigneur de la Roche, & de Court-Janvier au pays du Maine, & de *Marie Geslin*, dont ſortirent :

1. Maurice, qui ſuit ;
2. Et Nicolas, Seigneur d'Urou, auteur de la branche des Seigneurs de *Cey*, rapportée ci-après.

VI. Maurice de Droullin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chanteloup, de Meſnil-Glaize & d'Avoines, tranſigea, le 29 Avril 1589, avec Nicolas, ſon frère, & mourut le 8 Mars 1611. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1582, *Geneviève de Morru*, qui mourut avant le 3 Septembre 1625 ; elle étoit fille de *Geoffroy de Morru*, Chevalier, Sei-

gneur de Saint-Martin du Bouchet, de Belleau & de Villeneuve-la-Lionne, & de *Françoiſe de Verdun*. Ses enfans furent :

1. Alexandre, qui ſuit ;
2. François, Seigneur d'Avoines, auteur de la branche des Seigneurs de *Meſnil-Glaize*, dont il ſera parlé ci-après ;
3. Et Maurice, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France le 10 Juillet 1614, & vivant encore le 1er Août 1645.

VII. Alexandre de Droullin, Chevalier, Seigneur de Chanteloup, d'Avoines, d'Egul, de Coulandon & de la Lande, Chevalier de l'Ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, fut partagé par ſa mère le 18 Septembre 1612. Il prêta ſerment de fidélité en 1620 entre les mains du Duc de Mayenne, pour la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & fut reçu Chevalier de ſon Ordre en 1623. Il tranſigea avec François de Droullin, ſon frère, le 3 Septembre 1625, au ſujet du partage des biens de leur mère, & ne vivoit plus le 15 Juin 1649. De ſon mariage, accordé par contrat du 3 Août 1611, avec *Marie de Clinchamp*, fille de *Jacques de Clinchamp*, Ecuyer, Seigneur des Mezerets, & de *Marguerite de la Vigne*, il avoit eu :

1. Charles, qui ſuit ;
2. Jacques de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Chanteloup, vivant le 6 Décembre 1647 ;
3. Alexandre, Ecuyer, Seigneur d'Avoines en 1647, mort avant le 27 Mars 1665 ;
4. François, reçu Chevalier de Malte le 13 Juin 1625, âgé alors de 16 ans ;
5. Et Jean, Ecuyer, Seigneur de Coulandon, vivant le 6 Décembre 1647.

VIII. Charles de Droullin, Ecuyer, Seigneur du Bois-d'Avoines, mentionné avec ſes frères dans un acte du 6 Décembre 1647, avoit la tutelle de Henri de Droullin, ſon fils, le 27 Mars 1665, vivoit encore le 18 Mai 1689, & mourut avant le 15 Mai 1724. Il avoit été accordé, par acte ſous ſignatures privées le 15 Juin 1649, avec *Anne Malherbe*, fille de *Rolland Malherbe*, Ecuyer, Seigneur du Hamel, & d'*Eliſabeth Touſtain*. De ce mariage il ne paroît pas qu'il ait eu d'autres enfans que

IX. Henri de Droullin, Ecuyer, Seigneur de Tanques & de Chanteloup, mineur le 27 Mars 1665, & accordé le 18 Mai 1689, avec *Marie de la Pallu*, fille de *Gilles de la Pallu* Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Broſſet*, de laquelle il eut :

X. Jean-Charles-Pierre de Droullin, Chevalier, Seigneur & Baron de Tanques, baptiſé le 30 Juin 1697, & dont le mariage fut accordé le 15 Mai 1724, en préſence de Joseph & de Marie de Droullin, avec *Anne Vauquelin*, fille d'*Antoine Vauquelin*, Chevalier, Seigneur de Saſſy, & en partie du fief de Survie, & de *Françoiſe Brunet*. De ce mariage vint :

XI. Charles-Antoine de Droullin-de-Tanques, né le 25 Mars 1732, & baptiſé le 28 du même mois, reçu Page en la Grande-Ecurie du Roi le 14 Mars 1747 ; il a ſervi depuis dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

BRANCHE
des Seigneurs de Mesnil-Glaize,

VII. François de Droullin, Ecuyer, Seigneur d'Avoines & de Meſnil-Glaize, Grand-Bailli d'Alençon & Commandant de la Nobleſſe de ce Bailliage, ſecond fils de Maurice de Droullin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Chanteloup, & de *Geneviève de Morru*, fut partagé par ſa mère le 18 Septembre 1612, tranſigea avec Alexandre, Seigneur de Chanteloup, ſon frère aîné, ſur les différends qu'ils avoient au ſujet du partage des biens de la ſucceſſion de leur mère le 3 Septembre 1625, fut député, en 1629, par la Nobleſſe du Bailliage d'Alençon, pour ſe trouver à l'aſſemblée des trois Etats de la Province de Normandie, indiquée en la Ville de Rouen, & pourvu, le 28 Janvier 1633, de la charge de Grand-Bailli d'Alençon. *Quentin Mahault*, ſon beau-père, lui fit une donation le 19 Décembre de la même année. Il commanda, en qualité de Grand-Bailli d'Alençon, le ban & arrière-ban de ſon Bailliage, ſuivant un rôle des Gentilshommes qui y ſervirent, daté du 10 Novembre 1635, tranſigea, le 21 Décembre 1643, avec *Charles de Morru*, Seigneur de Saint-Martin-du-Bouchet, & mourut avant le 8 Février 1645. A cette époque la tutelle de ſes enfans fut donnée à *Marguerite Mahault-de-Tierceville*, ſa veuve, qu'il avoit épouſée au mois de Juillet 1623 ; elle étoit fille de *Quentin Mahault*, Ecuyer, Seigneur de Tierceville & du Meſnil-ſous-Verqueloire, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Jacqueline le Jumel*. Ses enfans furent :

1. François, qui ſuit ;

2. Henri, Ecuyer, mineur à la mort de ſon père au mois de Février 1645;
3. Maurice, Ecuyer, tué à Heſdin en 1654;
4. Charles, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître de cet Ordre;
5. Jacques, Ecuyer, mineur en 1645;
6. Elisabeth, veuve de *Maurice d'Aveſgo*, Chevalier, Seigneur du Valheureux & de Saint-Yvière, le 11 Août 1674;
7. Et Geneviève, mineure en 1645.

VIII. François de Droullin, Ecuyer, Seigneur & Patron de Meſnil-Glaize & d'Avoines, Grand-Bailli d'Alençon, baptiſé le 21 Février 1625, fit un accord avec ſa mère le 22 Février 1645, obtint en ſa faveur une Ordonnance rendue par M. de Marle, Intendant d'Alençon le 2 Janvier 1669, & mourut avant le 19 Novembre 1686. Son mariage avoit été arrêté, par acte ſous ſeings privés le 15 Janvier 1647, avec *Marguerite Auvray*, fille de *Charles Auvray*, Ecuyer, Seigneur de la Gondonnière, Patron de Bernay & de Batilly, & d'*Anne de Morcheſne*. Il en eut 18 enfans, entr'autres :

1. François, Seigneur de Meſnil-Glaize, baptiſé le 28 Mai 1651, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1668, puis Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie, d'où il paſſa dans le Régiment Colonel-Général Dragons, où il fut fait Lieutenant, & mourut ſans poſtérité avant le 19 Novembre 1686;
2. Charles, qui ſuit;
3. Jean, Chevalier, Seigneur de Droullin, baptiſé le 4 Février 1654, & vivant en 1686;
4. Gabriel, Chevalier, Seigneur du Tronquay, baptiſé le 8 Juillet 1655, & vivant auſſi en 1686;
5. Claude, baptiſé le 5 Septembre 1656;
6. Maurice, baptiſé le 23 Août 1663, tous deux vivant le 2 Janvier 1669;
7. Geneviève, baptiſée le 12 Décembre 1647;
8. Marguerite, baptiſée le 26 Novembre 1648;
9. Madeleine, baptiſée le 4 Février 1650;
10. Françoise, baptiſée le 13 Mai 1653;
11. Marguerite-Brigitte, baptiſée le 8 Septembre 1657, vivant toutes ſans alliance en 1669;
12. Anne, baptiſée le 5 Janvier 1660;
13. Gabrielle, baptiſée le 18 Novembre 1665, vivant toutes deux le 2 Janvier 1667;
14. Et Marie, baptiſée le 2 Août 1667.

IX. Charles de Droullin, Chevalier, Seigneur de Meſnil-Glaize, né le 4 Février 1654, partagea avec ſes frères la ſucceſſion de ſon père le 19 Novembre 1686, & commanda, au mois de Juillet 1706, l'Eſcadron de la Noblesse du Bailliage d'Argentan, ſous les ordres de Jacques Goyon, Sire de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de la Province de Normandie. Il mourut ſur la fin de l'année 1718. Il avoit épouſé 1° *Anne de Roſnyvinen-de-Chambois*, veuve de *Henri de Guerpel*, morte ſans enfans avant le 6 Mars 1694; & 2° par acte ſous ſeing privé du 30 Janvier 1695, *Louiſe de Fouilleuſe-de-Flavacourt*, ſœur de *Philippe-Louis de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & fille de *Philippe de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur & Grand-Bailli des Villes de Gravelines & de Bourbourg, & des Fortereſſes en dépendantes, & de *Judith de Cocherel-de-Bourdonné*. Il eut du ſecond lit :

1. Claude-Charles, qui ſuit;
2. Bernard-Etienne, dit *le Chevalier de Meſnil-Glaize*, Major, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Meſtre-de-Camp Général Dragons, tué à Hoya en 1758;
3. Et Marie-Louise-Gabrielle, mariée, le 26 Septembre 1722, à *Jacques de Fréville*, Chevalier, Seigneur des Marais, Commandant du ſecond Bataillon du Régiment de Languedoc, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis.

X. Claude-Charles de Droullin, Chevalier, Seigneur de Meſnil-Glaize, né le 18 Février 1696, entra en 1714 dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires, d'où il ſortit le 30 Juillet 1722, & obtint du Roi l'agrément d'une Lieutenance réformée dans le Régiment d'Anjou, Cavalerie. Le 7 Janvier 1719, il obtint des Lettres données en la Chancellerie de Rouen, au ſujet de la ſucceſſion de ſon père, mourut à Paris le 24 Octobre 1769, & fut inhumé dans l'Egliſe Saint-Germain-l'Auxerrois. Son mariage avoit été arrêté, par acte ſous ſeing privé le 31 Août 1723, avec *Eliſabeth-Marie Carrel*, Dame de Vaux, de Boncourt, de Caillouet, d'Hardencourt, de Mautry, de Carrel, & autres lieux, fille unique & héritière de *Pierre Carrel*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux; & de *Geneviève de Guéribout des Faverys*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre, baptiſé le 15 Mars 1726, reçu Page de la Reine le 26 Décembre 1739, mort en 1743, ſans alliance;
2. Alphonse, qui ſuit;

3. Et autre ALPHONSE, dit *le Chevalier de Meſnil-Glaize*, né le 14 Janvier 1732, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 14 Mars 1747, puis Lieutenant réformé dans le Régiment Meſtre-de-Camp Dragons, en 1750; Enſeigne à Drapeau au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1753, Enſeigne à Pique en 1756, Sous-Lieutenant en 1759, Chevalier de Saint-Louis en 1762, & Lieutenant en 1771.

XI. ALPHONSE DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Meſnil-Glaize, né le 9 Décembre 1728, a épouſé, à Paris, le 16 Mai 1771, *Geneviève-Hélène de Lauzanne*, Dame de Vauroufſel, en Bretagne, fille de *Joſeph-Achille-Yves de Lauzanne*, Chevalier, Seigneur de Vauroufſel, de Kerbiquet & du Loſquer, & autres lieux, & de *Marie-Anne Porcaro*.

BRANCHE des Seigneurs de CEY.

VI. NICOLAS DE DROULLIN, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Urou, de Cranes & de Cey, ſecond fils de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Fontaine, de Chanteloup, &c., & d'*Anne de la Haye*, Dame de Placy, &c., étoit, en 1592, Commandant de la Ville d'Argentan, comme on le voit par une Lettre que le Roi HENRI IV lui écrivoit le 13 Mars de cette année, & dont la ſuſcription eſt: *à Monſieur d'Urou, Commandant pour mon ſervice à Argentan*; & Enſeigne de 200 hommes d'armes de la Garde de Sa Majeſté en 1597. Il acquit, en 1604, la Terre & Seigneurie de Cey, ou Say, qui eſt un plein Fief de *Haubert*, dont relèvent pluſieurs arrière-Fiefs & Seigneuries, & prêta ſerment de fidélité, en 1611, entre les mains de CHARLES DE BOURBON, Comte de Soiſſons, Gouverneur de la Province de Normandie, pour la Capitainerie du Château d'Aunou. Il épouſa *Suſanne le Royer-de-Briſſollière*, fille de *Jacques le Royer*, Marquis de Briſſollière, & d'*Yolande de Prunelé*, dont il eut:

VII. JULIEN DE DROULLIN, Seigneur de Cey, d'Urou, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, lequel fit pluſieurs campagnes, comme on le remarque par pluſieurs certificats de ſervices & de congé, des années 1626, 1635 & 1636, &c. En 1631, les Délégués des gens des trois Etats de la Province de Normandie lui donnèrent une Commiſſion pour veiller à la police & diſcipline du ban et arrière-ban, & par un Acte du Conſeil de la Ville d'Argentan du 4 Décembre de la même année, il fut invité d'exercer cette Commiſſion pour l'année ſuivante, ce qu'il fit. Il avoit épouſé, en 1630, *Marie de Gourmont*, ſœur de la Marquiſe de *Beuzeville-Saint-Simon*, & fille & héritière en partie de *Charles de Gourmont*, Baron de Gyé, Lieutenant-Général Civil du Bailliage de Cotentin, & de *Claudine des Mouſtiers*. De ce mariage vint entr'autres:

VIII. CHARLES DE DROULLIN, Seigneur de Cey, allié avec *Marie-Louiſe de la Pallu*, fille du Seigneur des Pantouillières, & de *N... de la Pallu-du-Meſnil-Hubert*. Il en eut:

IX. CHARLES DE DROULLIN, II^e^ du nom, Seigneur de Cey, qui épouſa *Marie-Louiſe de Fribois*, fille de *Jean de Fribois*, Seigneur & Patron des Authieux, & de RENÉE DE DROULLIN. De cette alliance ſortirent neuf enfans, & entr'autres

1. JEAN-LOUIS, Seigneur de Cey, qui a ſervi en qualité de Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Harcourt, où il a obtenu un Brevet de Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
2. Et LOUIS-BONIFACE, Capitaine au Régiment de Soiſſons, & Chevalier de Saint-Louis.

BRANCHE des Seigneurs de VRIGNY.

V. ROMAIN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, de la Fontaine & du Bois d'Avoines, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils de MAURICE, Ecuyer, Seigneur de Fleuriel, &c., & de *Barbe Loiſon*, Dame de Commeaux, &c., fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1578, & épouſa *Marguerite du Val*, fille de *Pierre* (aliàs *Louis*) *du Val*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Montmurel en Caux, de Thonville & du Boslonnet, de laquelle il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et CHARLES, Seigneur du Manoir, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, lequel a été chargé de pluſieurs commiſſions importantes pour le Mexique & le Bréſil.

VI. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, Capitaine d'une Compagnie de 50 Carabiniers en 1615, fut reçu Chevalier de l'Ordre du Roi en 1624, & Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers en 1628. Il épouſa *Madeleine le Seſne-de-Menilles*, fille de *Jean le Seſne*, Seigneur de Menilles, & de *Madeleine de Prunelé*, dont vinrent:

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Chriſtophe*, rapportée ci-après.

VII. JACQUES DE DROULLIN, Seigneur de Vrigny, ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi, fut Cornette dans le Régiment du Terrail, d'où il paſſa dans le Régiment de Thorigny où il fut Capitaine & Major. Il avoit épouſé *Louiſe des Feugerets*, dont :

ELISABETH DE DROULLIN, Dame de Vrigny, mariée à *Jean Vauquelin*, Seigneur de la Freſnaye & de Saint-Malo.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-CHRISTOPHE.

VII. JEAN DE DROULLIN, Seigneur de Saint-Chriſtophe, ſecond fils de JEAN, Seigneur de Vrigny, & de *Madeleine le Seſne de Menilles*, épouſa *Françoiſe Gouhier*, & en eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et JOSEPH, Chevalier de Malte.

VIII. FRANÇOIS DE DROULLIN, Chevalier, Seigneur de Saint-Chriſtophe, épouſa *Françoiſe de Fontenay-Soiſay*, héritière de *Moinet*, qui étoit veuve de lui le 20 Février 1734, & mère de

FRANÇOISE-ELISABETH DE DROULLIN, mariée, par acte du 20 Février 1734, avec *Pierre-Charles-François Bouvet*, Chevalier, Seigneur de Louvigny, Châtelain de Coeſme, d'Ancinne, & Suzerain du Livet.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois quinte-feuilles de ſinople, deux en chef, & l'autre en pointe.*

* DROUVILLE ou DROUVELLE, en Lorraine, Diocèſe de Toul, Terre & Seigneurie qui appartenoit à CHRISTOPHE DE GASTINOIS, Seigneur de Sornéville, Moncel-ſur-Seille, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Cardinal CHARLES DE LORRAINE, Evêque de Metz & de Strasbourg, & Gouverneur pour ſon ſervice de la Terre Souveraine de Gorze. Il épouſa *Catherine de Gode-Noviant*, de laquelle il eut :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et ANNE, mariée à *Louis de la Mothe*, Seigneur de Lanfroicourt, Courcelles & Vandleville, fils de *Louis de la Mothe*, Seigneur de Freydeau, Marchainville & Francheville, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Grand-Duc CHARLES, en 1560, & de *Catherine d'Avrillot ;* ſa ſeconde femme.

ANTOINE DE GASTINOIS, Bailli & Gouverneur de Lunéville, Colonel d'un Régiment de Cavalerie & Général des Armées de Lorraine, en faveur duquel la Terre & Seigneurie de Drouville fut érigée en *Baronnie*, vers 1630, par lettres du Duc CHARLES IV, épouſa *Renée de Savigny*, fille de *Vary de Savigny*, Seigneur de Leymont & de Chardogne, Gouverneur & Bailli de Bar-le-Duc, & d'*Antoinette de Florainville*. Il eut pour fille & unique héritière

MARIE-ANTOINETTE DE GASTINOIS, Baronne de Drouville, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Gaſpard*, Baron *de Mercy*, Général-Major des troupes Bavaroiſes, tué à la bataille de Fribourg en 1644. *Antoinette-Louiſe de Lambertye*, Marquiſe de Gerbéviller, arrière-petite-fille de *François de Savigny*, oncle de la Baronne de Mercy, eut en dot la Baronnie de *Drouville*. Le Marquis de Gerbéviller, ſon mari, la vendit, conjointement avec elle, à *Jean-Baptiſte*, Baron *de Mahuet* & de l'Empire, Conſeiller d'Etat du Duc LÉOPOLD, premier Préſident de ſon Parlement de Nancy, & ſon Envoyé extraordinaire en la Cour de France, mort à Paris dans le cours de ſes négociations, le 26 Août 1721, âgé de 73 ans, ſans avoir été marié, & ayant légué la Baronnie de Drouville à ſon neveu *Charles-Ignace*, Baron de *Mahuet* & de l'Empire, Comte de Lupcourt.

DROUX, nom d'une branche de la Maiſon de Chamborant. Voyez CHAMBORANT.

DRUAIS, en Bretagne : *d'azur, à trois têtes d'aigles arrachées d'or & couronnées de même.*

* DRUCOURT, ſubdélégation de Bellême : Terre érigée en Baronnie vers 1753 en faveur de N... DRUCOURT, qui la poſſédoit en 1761.

℣ DRUMMOND, famille noble & ancienne d'Ecoſſe, dont le Comte de Perth étoit chef en 1695.

Le premier qui ait porté le nom de DRUMMOND étoit un Gentilhomme Anglois, nommé MAURICE, qui abandonna l'Angleterre avec Edouard Atheline, héritier légitime du pays, pour éviter la perſécution de Guillaume le Conquérant, qui s'empara de l'Angleterre l'an 1066. MAURICE commandoit le vaiſſeau où Edouard Atheline, accompagné de ſa mère *Agathe*, & de *Marguerite* & *Chriſtine* ſes ſœurs, s'embarqua ; une violente tempête les

contraignit de relâcher en Ecoſſe, & ils abordèrent à un port ſur la rivière de Fort, qui retient encore aujourd'hui le nom de l'une des ſœurs d'Edouard (Saint-Magarets Houp); c'eſt celle qui, ayant été fort illuſtre par ſa ſainteté pendant ſa vie, fut canoniſée après ſa mort; elle eſt connue ſous le nom de *Sainte Marguerite*. Elle épouſa *Milcolombe III*, Roi d'Ecoſſe, qui donna beaucoup de biens & de dignités à MAURICE DRUMMOND, un grand nombre de terres dans la province de Dombarton, & la charge de Sénéchal de Lennox. La Reine lui donna auſſi des marques de ſon eſtime; car elle lui fit épouſer une de ſes filles d'honneur. De ce mariage vint :

MILCOLOMBE, Ier du nom, qui fut père de
MAURICE, lequel eut pour fils :
JEAN, dont vint :
MILCOLOMBE, qui ſuit.

On ignore leurs actions & leurs alliances, mais on ſait leur ſuite généalogique, par des actes qui ont été conſervés avec grand ſoin, pendant quelques ſiècles, dans l'Abbaye d'Inchaffry, & tranſportés enfin dans les Archives de la famille. Il s'en eſt perdu quelques-uns par les pillages, auxquels elle fut expoſée dans la grande révolution de 1688; mais il en reſte aſſez pour faire foi de ce que l'on expoſe dans cet article, & d'ailleurs les hiſtoriens Ecoſſois en fourniſſent de bonnes preuves.

MILCOLOMBE DRUMMOND, IIe du nom, eut :

MILCOLOMBE DRUMMOND, IIIe du nom, ſurnommé *Begg*, c'eſt-à-dire *le Petit*, qui épouſa *Ada*, fille de *Malduin*, Comte de *Lennox*, laquelle n'avoit qu'un frère, qui ne laiſſa pas d'enfans, & qui épouſa la ſœur de Jean Monteilh, qui vendit aux Anglois l'illuſtre Guillaume Wallace, Vice-Roi d'Ecoſſe. Ce Jean Monteilh prévoyant que le Comte de Lennox, ſon beau-frère, laiſſerait ce Comté à MILCOLOMBE, mari de ſa ſœur, conſeilla au Roi de le demander. Il eſpéra que le Roi l'ayant obtenu le lui donneroit; mais il ſe trompa, le Roi en gratifia Robert Stuart, dont les deſcendans ont été Comtes de Lennox. MILCOLOMBE III eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit;
2. MAURICE, qui épouſa la fille du Sénéchal de Strathern, & ſuccéda à ſa dignité & à ſes grands biens;
3. THOMAS, qui fut fait Baron de Balsron;
4. Et WALTER, qui fut Secrétaire du Roi.

JEAN DRUMMOND, Ier du nom, ſeptième Sénéchal de Lennox, déclara la guerre à Jean Monteilh. Il y avoit une ancienne haine entre leurs familles. Monteilh fut vaincu, & perdit trois fils dans cette guerre; le Roi impoſa la paix aux parties.

Les grands du royaume s'aſſemblèrent pour cette pacification, de laquelle furent garants les Comtes de Douglas, d'Angus & d'Arran, & Milord Robert, neveu du Roi Robert Bruce. JEAN DRUMMOND ayant perdu, par l'un des articles du traité, les terres qu'il poſſédoit au Comté de Lennox, à cauſe de la mort des trois fils de Jean Monteilh, ſe retira avec ſa famille dans la province de Perth, où il poſſédoit les terres de Stobhell & de Cargil. Il épouſa la fille aînée de *Guillaume de Montifex*, Grand-Tréſorier d'Ecoſſe, dont il eut :

1. MILCOLOMBE, qui ſuit;
2. JEAN, rapporté après ſon frère aîné;
3. GUILLAUME, qui épouſa la fille du Baron d'*Airth*, laquelle lui apporta en dot la Baronnie de Carnock. De ce mariage eſt iſſue la branche d'*Athornden*;
4. ANNABELLA, fort louée par les hiſtoriens Ecoſſois, à cauſe de ſa vertu & de ſa prudence ſingulière, qui épouſa ROBERT III, Roi d'Ecoſſe;
5. N..., mariée à *Archibald*, Comte d'*Argyr*;
6. N..., mariée à *Alexandre Macdonald*, Seigneur des Isles, fils aîné du Comte de *Roſſe*;
7. Et N..., mariée à *N... Stuart de Duslly*.

MILCOLOMBE DRUMMOND, IVe du nom, fut lié d'une amitié très-étroite avec le Comte de Douglas, ſon beau-frère; il s'aſſocia avec lui pour faire la guerre aux Anglois; ſe ſignala à la ſanglante bataille de Dolterburn, où il fit priſonnier Rolph Percey, Général de grande réputation parmi les Anglois, & fut gratifié d'une penſion viagère pour cette action. Il ne laiſſa pas d'enfans d'*Iſabelle de Douglas*, Comteſſe héréditaire de Marr.

JEAN DRUMMOND, IIe du nom, fils puîné de JEAN Ier, devint chef de la famille après la mort de ſon frère. Il épouſa *Eliſabeth de Saint-Clair*, fille du Comte d'Orkney, Caithneſſ, Rosslyn, &c., très-illuſtre, tant parmi les Danois, que parmi les Ecoſſois. Il eut de ce mariage :

1. WALTER, qui ſuit;
2. ROBERT, marié avec l'héritière de *Barnbougall*;
3. JEAN, qui s'en alla à l'Isle de Madère, où ſa poſtérité fait encore belle figure;

4. Et une fille, mariée à *Thomas*, Seigneur, Baron de Kinnaird.

WALTER DRUMMOND, marié à *Marguerite*, fille du Seigneur *Patrice Ruthven*, chef d'une noble Maiſon, eut pour enfans :

1. MILCOLOMBE, qui ſuit ;
2. JEAN, Evêque de Domblan ;
3. Et WALTER DRUMMOND, qui fut fait Baron de Liderief, duquel eſt ſortie la branche du *Blair-Drummond*, qui a produit deux autres branches, celle de *Newton*, & celle de *Gerdrum*.

MILCOLOMBE DRUMMOND, Ve du nom, épouſa N..., *Marie Murray*, fille de N..., Seigneur de Tullibardine, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. WALTER, Seigneur de Demſton ;
3. JACQUES, Seigneur de Corrivechter ;
4. Et THOMAS DRUMMOND, Seigneur de Druminernorch, duquel ſont ſorties les branches d'*Invermoy*, de *Cultmalindre*, de *Comrie* & de *Pitcairns*.

JEAN DRUMMOND, IIIe du nom, Milord DRUMMOND, créé Pair du Royaume, ſe rendit puiſſant & illuſtre. Il fut Grand-Juſticier d'Ecoſſe, ce qui, en ce tems là, étoit la principale charge du Royaume. Il acheta toutes les terres du Baron de Congraing, ſon parent, ſituées dans la Province de Straltherne, &, avec la permiſſion du Roi, la charge de Sénéchal héréditaire de cette Province. Il rendit de grands ſervices à JACQUES IV, Roi d'Ecoſſe, car il mit en déroute le Comte de Lennox & le Seigneur de Liſre, avec les aſſociés qui alloient joindre le Comte de Marisball & le Seigneur de Gordon, afin d'exécuter le complot qu'ils avoient tramé de s'aſſurer de la perſonne du jeune Monarque, & de gouverner le Royaume, ſous prétexte de venger la mort de JACQUES III. Il fut envoyé Plénipotentiaire en Angleterre, pour conclure un traité de paix avec RICHARD III, Roi d'Angleterre. Après la mort du Roi, on le dépouilla de ſes biens & de ſes charges, parce qu'il avoit donné un ſoufflet à un Roi d'armes qui étoit allé le citer, dans le château de Drummond, à comparoître au Parlement, pour y rendre compte du mariage de la Reine ; mais l'interceſſion des Grands du Royaume fit, qu'en conſidération de ſa nobleſſe & de ſes ſervices, on le rétablit dans ſes biens & dans ſes honneurs, deux jours après. Il épouſa *Eliſabeth Lindſay*, fille du fameux Comte de *Crawford*, & en eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, qui plut ſi fort au Roi JACQUES IV qu'il la voulut épouſer ; mais comme il falloit une diſpenſe du Pape, à cauſe de la parenté qui étoit entr'eux, le Prince, impatient, célébra ſes noces en ſecret. De ce mariage clandeſtin vint une fille qui fut femme du Comte d'*Huntly*. La diſpenſe étant venue, le Roi voulut célébrer ſes noces publiquement ; mais la jalouſie de quelques Grands contre la Maiſon de DRUMMOND leur inſpira la criminelle penſée de faire empoiſonner MARGUERITE, afin que ſa Maiſon n'eût pas la gloire de donner deux Reines à l'Ecoſſe ;
3. ELISABETH, mariée au Comte d'*Angus* ;
4. EUPHÉMIE, femme du Seigneur de *Fleming* ;
5. Et ANNABELLA, mariée au Comte de *Montroſe* ;

GUILLAUME DRUMMOND entra en guerre ouverte, lui & ſa famille, avec celle de Murray. Quelques-uns de ſes amis brulèrent dans une Egliſe quelques Gentilshommes de la Maiſon de Murray. Il étoit fort innocent de ce crime ; & néanmoins, comme il n'étoit pas aimé du Roi, il fut condamné à perdre la tête ; ce qui fut exécuté. Il avoit épouſé *Iſabelle Campbell*, fille du Comte d'*Argyll*, dont il eut :

1. WALTER, qui ſuit ;
2. Et ANDRÉ, qui fut créé Baron de Bellichelon, & forma une branche, dont le dernier mâle,

   MAURICE DRUMMOND, laiſſa quatre filles, qui furent honorablement mariées en Angleterre, l'une d'elles fut femme de *Caryl*, Secrétaire du Roi Jacques.

WALTER DRUMMOND n'eut d'*Eliſabeth Graham*, fille du Comte de *Montroſe*, que :

DAVID DRUMMOND, qui épouſa 1° *Marguerite Stuart*, fille du Duc d'*Albanie*, Vice-Roi d'Ecoſſe ; & 2° *Lilia Ruthven*. Il eut du premier lit :

1. Une fille, mariée au Seigneur de *Pouri-Ogibi*.

Du ſecond lit vinrent :

2. PATRICE, qui ſuit ;
3. JACQUES, Seigneur de Maderty, duquel ſont ſortis les Vicomtes de *Strathallan* (le premier, GUILLAUME DRUMMOND, étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi JACQUES, & grand homme, tant pour la guerre que pour le cabinet) ; & les Barons de *Machany* ;
4. JEANNE, femme de *Jean*, Comte de *Montroſe*, Chancelier & Vice-Roi d'Ecoſſe ;

5. Anne, mariée à *Jean*, Comte de *Marr*, Grand-Tréſorier d'Ecoſſe ;
6. Lilia, mariée au Comte de *Crawford ;*
7. Catherine, Dame de Tullibardine ;
8. Et Marguerite Drummond, Dame de Kerr.

Patrice Drummond épouſa *Marguerite Lindſay*, fille du Comte de *Crawford*, tige de la branche d'*Edzel*. De ce mariage vinrent :

1. & 2. Jacques & Jean, qui ſuivent ;
3. Catherine, mariée au Comte de *Rothes ;*
4. Lilia, épouſe du Comte de *Dumferlin*, & mère des Comteſſes de *Lauderdale*, de *Kelly*, de *Balcarres* & de *Caithness ;*
5. Jeanne, Gouvernante des enfans du Roi Charles Ier, mariée au Comte de *Roxburghe ;*
6. Anne, Dame de *Torrai-Barclais ;*
7. Et Elisabeth Drummond, femme de Milord *Elphinſtone*.

Jacques Drummond, créé Comte de Perth, épouſa *Iſabelle Seton*, fille du Comte de Winton, dont il n'eut qu'une fille, morte jeune, mariée au Comte de *Sunderland*.

Jean, Comte de Perth, ſuccéda à ſon frère, & fut marié avec *Jeanne Kerr*, fille du Comte *de Roxburghe*, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Robert, mort en France ;
3. Jean, qui a fait la branche de *Logi-Almond ;*
4. Guillaume, Comte de *Roxburghe*, qui a fait celle de *Roxburghe* & de *Bellandin ;*
5. N..., mariée au Comte de *Wigton ;*
6. Et N..., mariée au Comte de *Tullibardine*.

Jacques Drummond, IIe du nom, Comte de Perth, épouſa *Anne Gordon*, fille du Marquis d'Huntly, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Jean, auteur de la première branche des Ducs de *Melfort*, rapportée ci-après ;
3. Et Anne Drummond, qui étoit, dit-on, une Dame de grand mérite ; elle épouſa le Comte d'*Erroll*, Connétable héréditaire d'Ecoſſe.

Jacques Drummond, IIIe du nom, Duc de Perth, Chevalier de la Jarretière & de Saint-André, chef de cette famille, en 1695, fut fait Conſeiller d'Etat en 1670, Grand-Juſticier d'Ecoſſe en 1680, & Grand-Chancelier d'Ecoſſe en 1684. Il fut ſi touché par la lecture des papiers qui furent trouvés dans le cabinet de Charles II, concernant la controverſe, qu'ayant examiné l'affaire de la religion très-ſincèrement, il crut que la religion Catholique étoit la ſeule véritable, & en fit profeſſion publique. Son attachement à cette religion & au ſervice du Roi Jacques, qu'il tâcha d'aller joindre en France, l'expoſa, dit-on, à pluſieurs mauvais traitemens, ſoit de la part de la populace, ſoit de la part du Conſeil d'Ecoſſe. Il fut gardé très-étroitement dans le Château de Sterling, deux ans & ſept mois, après quoi, on lui permit de reſpirer un peu de tems, parce qu'il étoit malade ; puis on le mit en une priſon, d'où il ne ſortit qu'au bout de neuf mois ; enfin on lui permit de ſortir du royaume. Il ſe retira à Rome, où ſa vertu & ſon zèle pour la religion Catholique le firent fort eſtimer. Etant paſſé en France, il fut premier Gentilhomme du Roi Jacques II, Gouverneur de Jacques III, connu ſous le nom de *Chevalier de Saint-Georges*, & Grand-Chambellan de la Reine, ſa mère ; il mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 10 Mai 1716, en ſa 68e année ; ſon corps fut porté à Paris, & enterré au Collège des Ecoſſois. Ses plus grands ennemis n'ont jamais pu lui objecter d'autre crime que la catholicité. Il avoit épouſé 1° *Jeanne Douglas*, fille de *Guillaume*, Marquis de Douglas ; 2° Lilia Drummond, Comteſſe de Tullibardine ; & 3° *Marie Gordon*, fille de *Louis*, Marquis d'Huntly, & ſœur du Duc de Gordon. Du premier lit vinrent :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Marie, femme de *Guillaume*, Comte de *Marshall*, Maréchal héréditaire d'Ecoſſe ;
3. Et Anne, qui n'étoit pas mariée en 1695.

Il eut du ſecond lit :

4. & 5. Jean & Edouard.

Du troiſième lit ſont iſſus :

6. & 7. Deux garçons.

Jacques Drummond, IVe du nom, Milord Drummond, quitta, à 15 ans, à Paris, l'Académie & les exercices, pour paſſer en Irlande avec le Roi Jacques, en 1689. Il ſe trouva au ſiège de Londonderry, aux combats de Newton, de Butler & de la Boyne. Etant repaſſé en France avec le Roi Jacques, il reprit ſes exercices dans les Académies de Paris, puis voyagea en France, en Italie, en Flandres & en Hollande. Il étoit en Ecoſſe en 1695.

Ceci eſt tiré de Moréri, & copié ſur un manuſcrit compoſé en 1689.

PREMIÈRE BRANCHE
des Ducs de MELFORT.

JEAN DRUMMOND, Comte, puis Duc de Melfort, fils puîné de JACQUES DRUMMOND, IIe du nom, Comte de Perth, & *d'Anne Gordon*, fut Chevalier de la Jarretière, Secrétaire de JACQUES II, Roi de la Grande-Bretagne, & mourut à Saint-Germain-en-Laye, le 15 Juin 1714. Il avoit épouſé 1° *Sophie Lundey ou Lundin*, héritière de ſa Maiſon, morte en 1679; & 2° *Euphémie Wallace*, morte le 6 Mai 1743, à Saint-Germain-en-Laye, âgée de 90 ans. Elle étoit fille de Sir *Thomas Wallace*, Baron de Craigie, chef d'une très-ancienne famille. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES, Baron de Lundey, qui a continué la branche ;
2. ROBERT, père de pluſieurs enfans ;
3. CHARLES ;
4. ANNE, mariée au Baron de *Houſton ;*
5. ELISABETH, femme du Vicomte de *Strathallan ;*
6. Et MARIE, qui n'étoit pas mariée en 1695.

Du ſecond lit ſont iſſus :

7. JEAN, auteur de la deuxième branche des *Ducs de Melfort*, rapportée ci-après ;
8. THOMAS ;
9. GUILLAUME ;
10. ANDRÉ, tige de la branche des *Comtes de Melfort*, rapportée plus loin ;
11. BERNARD ;
12. PHILIPPE ;
13. 14. & 15. CATHERINE, THÉRÈSE, & MARIE.

DEUXIÈME BRANCHE
des Ducs de MELFORT.

JEAN DRUMMOND, Ier du nom de cette branche, Duc de Melfort, fils aîné du ſecond lit de JEAN DRUMMOND, Duc de Melfort, & d'*Euphémie Wallace*, naquit en 1682, fut Pair de la Grande-Bretagne, & mourut en 1754. Il avoit épouſé, le 12 Mars 1707, *Marie-Gabrielle d'Audibert*, Dame de Luſſan, veuve 1° de *Henri Fitz-James*, Duc d'Albermale; 2° de N... *Mahony*, Colonel Irlandais, & morte le 15 Mai 1741. Elle étoit fille de *Jean*, Comte de Luſſan, & de *Marie-Françoiſe Raymond*. Ils eurent :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. LOUIS, Comte de Melfort, Colonel du Régiment Royal-Écoſſois, & Maréchal-de-Camp en 1761 ;
3. Et JEAN, Comte de Melfort, Capitaine des Gardes de la Couronne de Pologne.

JACQUES DRUMMOND, Ier du nom de cette branche, Duc de Melfort, né en 1708, mort le 26 Décembre 1766, avoit épouſé en 1755, *Marie de Bérenger*, dont il a eu ſix enfans.

BRANCHE
des Comtes de MELFORT.

ANDRÉ DRUMMOND, Comte de Melfort, quatrième fils du ſecond lit de JEAN DRUMMOND, Duc de Melfort, & d'*Eugénie Wallace*, épouſa, le 12 Mars 1721, *Madeleine-Sylvie de Sainte-Hermine*, morte le 13 Octobre 1725, dans ſa 34e année. Elle étoit fille de *Louis-Henri*, Marquis de Sainte-Hermine, & de *Marie-Geneviève Morel de Putanges*. De ce mariage vint :

LOUIS DRUMMOND, Comte de Melfort, né le 1er Novembre 1722, marié, par contrat du 28 Janvier 1759, avec *Jeanne-Eliſabeth de la Porte*, fille de *Pierre-Jean-François*, Marquis de Presles, & d'*Anne-Eliſabeth le Fèvre de Caumartin*.

Les armes ſont, ſuivant l'*Armorial* de Dubuiſſon : *écartelé aux 1 & 4 d'or, à trois faſces ondées de gueules ; aux 2 & 3 d'azur, au lion d'argent enclos dans un double trécheur, contrefleuré de même.*

* DRUY, Terre & Seigneurie, qui eſt la première Baronnie du Nivernois. Le Seigneur de Druy eſt un de ceux qui ſont tenus de porter l'Evêque le jour de ſon entrée ſolennelle. Par Lettres du mois d'Octobre 1658, enregiſtrées au Parlement de Paris, cette Baronnie fut érigée en *Comté* en faveur de CLAUDE MARION, Seigneur de Villeneuve & de Maſſonvillers, qui avoit hérité de la Baronnie de *Druy* le 18 Avril 1639, par la mort de FRANÇOIS MARION, fils unique de ſon frère aîné ROBERT MARION, Baron de Druy, & de *Gabrielle de Pluvinel*.

Le Comte de Druy, ſecond fils de SIMON, né de ſa première femme, *Madeleine de Monteſcot*, fut créé Conſeiller d'Etat le 12 Juillet 1661, & avoit épouſé, le 4 Novembre 1643, *Marie de Damas-d'Anlezy-de-Crux*, dont il eut entr'autres enfans : FRANÇOIS-EUSTACHE MARION, Comte de Druy, mort le 11 Février 1712, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant pour Sa Majeſté dans le Duché de Luxembourg & le Comté de Chiny, depuis le mois de Mai 1706. Il avoit été marié, le 4 Mars 1669, avec *Caſſandre-Marie de Montſaulnin-de-Montal*. Leur

fils JEAN-BAPTISTE MARION, Comte de Druy, Lieutenant de la première Compagnie des Gardes-du-Corps, étant mort ſans alliance le 19 Octobre 1729, le Comté de Druy paſſa à ſa ſœur JEANNE-LOUISE CASSANDRE DE DRUY, épouſe de *Louis de Regnier*, Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres.

DUBOS, famille conſidérable d'Auvergne, de laquelle eſt ſorti CHARLES-FRANÇOIS DUBOS, né en Septembre 1661, au Château du Bos, près de la Ville de Bresle au Diocèſe de St.-Flour en Auvergne; il prit ſes degrés en Sorbonne avec diſtinction, & s'attacha à M. de Barillon, Evêque de Luçon: il mourut Doyen de Luçon le 13 Octobre 1724, âgé de 73 ans & 2 mois, univerſellement regretté & reſpecté de tous les Etats. Il eſt un des auteurs des réſultats des *célèbres Conférences* de Luçon, que Louis, Sous-Doyen de Luçon, avoit commencées. M. DUBOS fut chargé ſeul de les reprendre. Il chargea M. DUBOS de Montbriſſon, ſon neveu, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de l'Egliſe de Rouen & Syndic du Clergé, de continuer cet ouvrage, dont il lui donna au moins de quoi former encore 15 volumes, 22 ayant déjà été imprimés. Voy. Moréri.

DUBREUIL, famille de Provence, qui porte: *de ſable, à un lion léopardé naiſſant d'or, coupé d'un loſange d'or & de ſable.*

DUC (LE), en Bretagne: *de gueules, à trois molettes d'or, 2 & 1.*

DUC (LE), en Champagne, Seigneur de Compertrix.

JEAN LE DUC, Seigneur de Compertrix, fut maintenu dans la qualité de Noble & d'Ecuyer, comme iſſu d'ancienne extraction. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 199.)

Les armes: *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux roſes de même, & en pointe d'une croix, auſſi d'or, treflée.*

DUC (LE), Sieur de la Ducquerie, en Normandie. Il eſt parlé, dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, de

GUILLAUME & de PIERRE LE DUC, Sieurs de la Ducquerie, qui comparurent en équipages ſuffiſans, en 1512, aux montres des nobles du bailliage de Contentin.

JEANNE LE DUC, Dame de la Ducquerie épouſa *Jean Perrier.*

LOUIS LE DUC, Seigneur de la Ducquerie, père d'ANDRÉ, vérifia ſa Nobleſſe en 1583.

Les armes: *de gueules, au dauphin d'argent.*

DUC (LE), en Normandie: *d'azur, au duc perché ſur une branche d'olivier de même.*

DUC (LE), en Normandie: *d'azur, à l'aigle d'or.*

* DUCAUSÉ-NAZELLE. La Vicomté de *Neufchâtel*, ſituée dans la Généralité de Soiſſons, a été érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Ducauſé-Nazelle*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1753, en faveur du Vicomte *de Prouvay*, ancien Capitaine de Dragons, en reconnoiſſance tant de ſes ſervices que de ceux de ſes ancêtres, connus ſous le nom de *Nazelle.*

DUCHAFFAULT, ou DU CHAFFAULT. Le Comte DU CHAFFAULT-DE-BESNÉ, Grand'-Croix de l'Ordre royal & militaire de St.-Louis en 1775, & Chef d'Eſcadre, a été fait, le 10 Février 1777, Lieutenant-Général des Armées navales. Il s'eſt diſtingué au combat naval d'Oueſſant dans la Manche, donné le 27 Juillet 1778, en commandant l'eſcadre blanche & bleue, où il a été bleſſé grièvement. Sa Majeſté lui a accordé en récompenſe une penſion de 3000 livres ſur les fonds de la Marine. Le Roi, ſur la démiſſion du Comte d'Orvilliers, a donné au Comte DU CHAFFAULT le commandement de la Flotte Royale qui ſervit dans la Manche avec la Flotte combinée d'Eſpagne.

Le Chevalier DU CHAFFAULT, ſon fils, Lieutenant de Vaiſſeau, qui eut la jambe caſſée dans cette action, & dont la mauvaiſe ſanté ne lui permit pas de continuer ſes ſervices, obtint du Roi ſa retraite avec commiſſion de Capitaine de Vaiſſeau, & 1000 liv. de penſion ſur les Invalides de la Marine.

DUCHÉ DE VANCY, famille noble de laquelle eſt ſorti :

JOSEPH-FRANÇOIS DUCHÉ DE VANCY, qui naquit à Paris le 29 Octobre 1668. Son père, ANTOINE DUCHÉ, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & depuis Secrétaire-Général des Galères, ne lui laiſſa pour tout héritage qu'une bonne éducation. La douceur

de ſes mœurs & la beauté de ſon eſprit lui donnèrent le moyen de s'introduire à la Cour. Ses poéſies ſaintes le firent agréer pour fournir aux amuſemens de Saint-Cyr. Il étoit de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, & mourut à Paris, âgé de 37 ans, le 14 Décembre 1704. Il a donné au Théâtre François trois tragédies, ſavoir : *Jonathas, Abſalon* & *Debora*, & à l'Opéra pluſieurs tragédies & ballets. Voy. Moréri.

Les armes : *d'azur, à une grue d'argent, au chef de.... à une bordure de gueules.*

DUCHEMIN, ou DU CHEMIN. NOEL-AUGUSTIN DU CHEMIN, Seigneur de Chaſſeval, né à Dreux le 23 Novembre 1705, épouſa *Louiſe Ozon*, de laquelle il eut :

CHARLES-AUGUSTIN-PIERRE, Seigneur de Cobert ;

Et LOUIS-FERDINAND, Seigneur de Boiſſard, né le 30 Octobre 1707, mort à Paris, le 6 Mars 1759, qui avoit épouſé *Catherine Bonnet*, morte le 8 Décembre 1764. Il eut :

1. YVES-EMMANUEL, Seigneur du Boiſſard ;
2. FERDINAND-CAMILLE, Seigneur de la Charnaye, Vicomte du Perche, Préſident, Lieutenant-Général Civil, Criminel de Police & d'Epée au Bailliage de Mortagne au Perche, le 11 Février 1767 ;
3. Et CATHERINE-LOUISE-MARTHE, mariée, à Paris en 1764, à *Henri-Charles-François Aprix*, Seigneur de la Mothe, Sous-Brigadier des Mouſquetaires du Roi, Sous-Aide-Major de la même Compagnie en 1767, & Chevalier de Saint-Louis, dont *Angélique-Louiſe-Henriette-Camille*, née à Verneuil, le 1er Mai 1766.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'or, chargée d'un duc de ſable.*

✠ DUCHESNE. PIERRE DUCHESNE ſervit pendant 32 campagnes ou ſièges, & ſuivit, en qualité de premier Médecin, Monſeigneur le Dauphin, fils de LOUIS XIV, & en la même qualité les Ducs de Bourgogne, de Berry & d'Anjou, celui-ci avant ſon avènement à la couronne d'Eſpagne. Il eut pour fils :

PIERRE-JACQUES, qui conſacra toute ſa vie au ſervice, tant en qualité de Commandant de bataillon de Milice de Châlons, que comme Capitaine de Grenadiers, & enfin comme Lieutenant-Colonel d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit ;

2. Et ANTOINE, Capitaine au Régiment de la Marine, qui ſervit pendant 21 ans.

JACQUES DUCHESNE, Major de la Ville de Philippeville, & auparavant Capitaine d'une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Louvigny, ſervit pendant 33 ans, & reçut des bleſſures conſidérables dont il demeura eſtropié. Le Roi LOUIS XIV, en conſidération des ſervices rendus par lui & ſon frère, par ſon père & par ſon aïeul, leur accorda des Lettres de nobleſſe pour eux & leurs enfans, nés & à naître en loyal mariage, datées du mois de Novembre 1700. Il eut pour fils :

1. JACQUES-ANTOINE, Chevalier de St.-Louis, Capitaine du Corps-Royal de l'Artillerie, réformé avec appointemens ;
2. Et LOUIS-ROLLAND, ancien Lieutenant du même Corps qui, ayant expoſé, avec ſon frère à LOUIS XV, que Pierre Ducheſne, leur biſaïeul, premier Médecin des enfans de France, avoit obtenu des Lettres d'anobliſſement pour les ſervices par lui rendus pendant 32 campagnes ou ſièges, en aucun deſquels il avoit ſuivi le Dauphin, ſon aïeul, le Duc de Bourgogne, ſon père, & le Duc de Berry, ſon oncle ; que JACQUES, leur père, Major de Philippeville, auparavant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Louvigny, mort Commandant à Bouillon, eſtropié par les bleſſures conſidérables qu'il avoit reçues à la guerre ; qu'ANTOINE, leur oncle, Capitaine au Régiment de Marine, y avoit ſervi pendant 21 ans ; que PIERRE-JACQUES, leur aïeul, avoit conſacré toute ſa vie au ſervice, & qu'eux ſe ſont auſſi conſacrés au ſervice depuis leur tendre jeuneſſe, & ſe ſont efforcés par ce moyen de ſe rendre dignes de la grâce accordée à leur biſaïeul, dont il a joui paiſiblement, ainſi que leur aïeul & leur père, pendant 70 ans ; comme LOUIS XV, régnant, par ſon édit de 1715, a révoqué les anobliſſemens accordés depuis le 1er Janvier 1689, ce Monarque a bien voulu les excepter de la révocation portée par ledit édit, & Sa Majeſté s'y eſt déterminée avec d'autant plus de confiance, qu'Elle s'eſt réſervée par l'art. Ier de cet écrit, d'excepter de la révocation générale des anobliſſemens, ceux qui auraient été accordés pour ſervices rendus à l'Etat ; & les Lettres de nobleſſe obtenues pour PIERRE DUCHESNE, ſon fils & ſes petits-fils, ayant été la récompenſe des ſervices rendus pendant de longues années à l'Etat, & MAURICE-REINE-CHARLES-GRÉGOIRE, fils de LOUIS-ROLLAND, ayant été nommé pour entrer en qualité d'élève à l'Ecole Royale-Militaire,

pour ſe mettre à portée de ſervir dans la ſuite avec le même zèle, ont porté Sa Majeſté, par des Lettres-Patentes en forme de Charte, données à Verſailles, au mois d'Avril 1771, de confirmer dans leur nobleſſe JACQUES-ANTOINE & LOUIS-ROLLAND, leurs veuves & deſcendans, nés & à naître en légitime mariage.

En vertu des premières Lettres de nobleſſe accordées en 1701, le Juge d'armes de France a enregiſtré, dans ſon Regiſtre général, les armes, qui ſont : *d'azur, à trois glands d'or, poſés 2 en chef & 1 en pointe;* timbré *d'un caſque de profil orné de ſes lambrequins d'or & d'azur.*

DUCLAUX ou CLAUX (DU), Seigneur de la Baume, de Barrière & de Favèle en Cevennes, commence ſa filiation à

JULIEN DU CLAUX, réintégré dans la Seigneurie de Cailaret, par Sentence des Officiers de Meyrueis du 6 Mai 1536, Terre dont il jouiſſoit par indivis avec le Roi & la Reine de Navarre. Il fut Baron dudit Meyrueis, teſta le 16 Juillet 1539, & fut père de

ANTOINE DU CLAUX, Seigneur de Barrière, qui eut de *Hélis de Montblanc*, en 1533 :

1. THOMAS, mort jeune ;
2. Et JACQUES, qui ſuit.

JACQUES DU CLAUX, Seigneur de Cailaret, épouſa, en 1571, *Marguerite de Caplus*, & en eut

JEAN DU CLAUX, Seigneur de la Baume, de Barrière & de Cailaret, qui s'allia, le 27 Août 1606, à *Marie de Calviſſon-d'Aujeargues*, dont

LOUIS DU CLAUX, qui fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, le 20 Juillet 1669, & mourut en 1689. Il avoit épouſé, le 23 Août 1642, *Delphine de la Tude*. Ses enfans furent :

1. & 2. JACQUES & LOUIS ;
3. Et MATHIEU, qui ſuit.

MATHIEU DU CLAUX, Seigneur de Barrière & de Favèle, épouſa, le 12 Avril 1701, *Suſanne de Leuze*, des Seigneurs de Trouillas, dont :

1. ABEL-ANTOINE, qui ſuit ;
2. MARC-ANTOINE, mort en 1757, Capitaine au Régiment de Lorraine ;
3. JEAN-JACQUES, mort en 1758, Capitaine au Régiment de Vatan ;
4. Et MADELEINE, épouſe de *Gaſpard*, des Barons d'*Aigaliers*.

ABEL-ANTOINE DU CLAUX, Seigneur de la Baume, de Barrière de Favèle & de Choſan, ancien Officier d'Infanterie, mourut en 1759. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe d'Aubeſſargues*, & 2° *Marie-Anne le Cointe*, fille de *François*, Doyen du Préſidial de Nîmes, & de *Gralit d'Huc de Merlet*. Il eut du premier lit :

1. GILETTE, mariée, en 1754, à N... *de Chambon*, Seigneur de Chaſſagne.

Et du ſecond lit vinrent :

2. JEAN, Seigneur de Barrière, de Favèle & de Choſan, né en 1750 ;
3. MARC-ANTOINE, dit le Chevalier DU CLAUX, né en 1751 ; Garde-du-Corps du Roi en 1768 ;
4. JEAN-LOUIS, dit *de Favèle*, né en 1753 ;
5. Et ABEL, appelé *de Choſan*, né en 1757.

Les armes : *aux 1 & 4 d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, qui eſt* DU CLAUX ; *aux 2 & 3 d'azur, à une fleur-de-lis d'or, qui eſt* LE COINTE. (Mémoire envoyé.)

DUCLAUX DE LA MESANGÈRE, famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné, qui a donné à l'Etat des Magiſtrats éclairés, & au Roi des Militaires zélés pour ſon ſervice. N... DUCLAUX eut pour fils :

N... qui ſuit ;
Et LOUIS, Commandant au Régiment de la Couronne & dans la ville de Trarbach, Place importante d'Allemagne, dont il ſoutint le ſiège avec valeur, mort en 1707 Commandant pour le Roi dans la vallée de Queyras ;

N... DUCLAUX eut les enfans ſuivans :

JEAN-ANTOINE, qui ſuit ;
FRANÇOIS-DUCLAUX-D'ANTIGNAN, Capitaine d'Infanterie ;
Et JACQUES DUCLAUX DE LA ROCHETTE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Couronne, Chevalier de Saint-Lazare & de Notre-Dame du Mont-Carmel, mort Prévôt-Général de la Province du Dauphiné. Il laiſſa :

JACQUES, qui exerce encore aujourd'hui la même charge, après avoir ſervi longtems au Régiment de la Couronne, Infanterie.

JEAN-ANTOINE DUCLAUX épouſa *Louiſe-*

Reine de Badouleau de Luat-la-Meſangère, de laquelle il eut :

JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ;

LOUISE-REINE, qui épouſa *Camille-Conſtance de Mèrecourt*, Seigneur de Lèvre, dont il n'y a pas d'enfans ;

Et MARIE-ANNE-EMERENTIANNE, qui s'eſt alliée avec *Jean-Charles de Coſton*, Baron de Cornas, Urtail, Saint-Romain & Chaban, Capitaine d'Infanterie. Voy. COSTON-DE-CORNAS.

JEAN-FRANÇOIS DUCLAUX, Seigneur de la Meſangère, épouſa, le 20 Février 1748, *Anne-Jeanne de Marville*, de laquelle il eut un fils unique & cinq filles, ſavoir :

N... DUCLAUX, Officier d'Infanterie au Régiment de Valence ;

N... DUCLAUX, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie à Valence ;

Et quatre filles, dont deux ſont mortes.

Les armes : *de gueules, à deux clefs d'or en ſautoir ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

DUEZE ou VEZE (DE). Voy. CARMAIN.

DUFORT, famille noble, originaire du Limouſin.

I. Noble JEAN DUFORT, Ier du nom, Ecuyer, épouſa *Henriette Polloud*, dont :

II. Noble JEAN DUFORT, IIe du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 15 Novembre 1304, à *Catherine de Lamejal*, fille de Noble *Pierre de Lamejal*, & de *Marie de Rivail*. Il en eut :

III. Noble JEAN DUFORT, IIIe du nom, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 1er Décembre 1340, *Marie de Marcenat*, fille d'*Antoine de Marcenat*, Ecuyer, & de *Catherine de Cejala*, qui eurent :

IV. Noble JEAN DUFORT, IVe du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 4 Octobre 1378, à *Marie de Campanyac*, fille de Noble *Pierre de Campanyac*, & de *Jeanne de la Rausly*, dont :

V. Noble JEAN DUFORT, Ve du nom, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 4 Décembre 1415, *Marie de Changarol*, fille de Noble *Charles de Changarol*, Ecuyer, & de *Jeanne de Rugeol*. De ce mariage vint :

VI. Noble JEAN DUFORT, VIe du nom, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 12 Décembre 1455, *Marguerite de la Borie*, fille de Noble *Pierre de la Borie*, Ecuyer, & de *Marguerite de la Vigière*, dont :

VII. Noble ANTOINE DUFORT, Ier du nom, Ecuyer, marié, par contrat du 5 Janvier 1490, à *Marguerite de Rodes*, fille de Noble *Jacques de Rodes*, & de *Marie de Coſnac*, dont :

VIII. Noble ANTOINE DUFORT, IIe du nom, Ecuyer, allié, par contrat du 1er Août 1527, à *Jeanne de Treſſyac*, fille de Noble *Charles de Treſſyac*, Ecuyer, Sieur de la Perile, & de *Marie de la Berlière*, dont :

IX. Noble ANTOINE DUFORT, IIIe du nom, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 15 Septembre 1566, *Catherine de Hayliac*, fille de Noble *Pierre de Hayliac*, Ecuyer, & de *Catherine de Coſtacg*, de laquelle vint :

X. Noble JEAN DUFORT, VIIe du nom, Ecuyer, qui épouſa, par contrat du 10 Juin 1607, *Jeanne de Gramont*, fille de Noble *Jean de Gramont*, Ecuyer, & de *Jeanne de Friazac*. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et PIERRE, Chevalier, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, par proviſions du 12 Janvier 1680, & Arrêt de réception audit Office du 30 du même mois. Il avoit épouſé *Catherine de Poyrel-de-Grandval*, morte ſans enfans, fille de *Nicolas de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huiſſier du Cabinet de la Reine, mère du Roi Louis XIV en 1634, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1645, Commiſſaire d'Artillerie en 1647, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Alſace en 1649, Secrétaire-Interprête en langue Germanique & Helvétique en 1650, & de *Deniſe de Poncher*, iſſue de la Maiſon de *Poncher*, qui a donné un Maréchal de France en 1218, dans la perſonne de *Jean-Omer de Poncher*, ſous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, ſuivant la Chronique de Flandre de la même année.

XI. Noble JEAN DUFORT, VIIIe du nom, Ecuyer, épouſa, par contrat du 15 Juin 1642, *Françoiſe de Merques*, fille de noble *Antoine de Merques*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Dupuy*, de laquelle il eut :

XII. JEAN DUFORT, IXe du nom, Chevalier, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, ſur la nomination de *Catherine Poyrel de Grandval*, veuve de PIERRE DUFORT, ſon oncle, & par proviſions du 27 Octobre 1692, & légataire univerſel dudit PIERRE DUFORT. Il épouſa, par contrat du 27 Avril 1694, aſſiſté de Meſſire *Laurent de Thuis de la Tour*, fondé de pro-

curation de ſes père & mère, *Eliſabeth de Poyrel de Grandval*, fille de *Charles de Poyrel*, Ecuyer, Sieur de Grandval, Huiſſier du Cabinet de la Reine en 1654, Secrétaire-Interprete en langue Germanique & Helvétique en 1656, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1659, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Alſace en 1661, & de *Marguerite le Court*, dont:

1. Joseph-Pierre, qui ſuit;
2. Et Elisabeth-Marie, morte ſans alliance.

XIII. Joseph-Pierre Dufort, Chevalier, Seigneur de Saint-Leu, Conſeiller du Roi, Maître ordinaire en ſa Chambre des Comptes, par proviſions du 22 Juillet 1718, rendit aveu, le 23 Avril 1739, de la Terre, Fief & Seigneurie de Leumont, ſiſe en la Paroiſſe de Saint-Leu, près de Taverny, au Prince de Condé. Il a eu de ſon mariage contracté, le 22 Février 1729, avec *Agnès-Françoiſe Soullet*, fille de *Nicolas Soullet*, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement, & de *Laurence-Françoiſe le Teſſier de Montarſy*:

XIV. Jean-Nicolas Dufort, Comte de Dufort & de Cheverny, Seigneur de Cour, Frêne, Fontaine, & autres lieux, Lieutenant-Général pour le Roi du Blaiſois, Dunois, Vendômois, & du pays d'Amboiſe, né le 3 Février 1731, Conducteur ou Introducteur des Ambaſſadeurs le 20 Avril 1752, Lieutenant-Général du Blaiſois le 14 Avril 1764, qui a acquis la Terre de *Cheverny* le 7 Mai de la même année, laquelle a été érigée en ſa faveur en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois d'Août de ladite année, enregiſtrées à la Chambre des Comptes de Paris le 18 Mars 1766, en celle de Blois le 31 Juillet ſuivant, & au Parlement le 27 Août de la même année. Il s'eſt marié, par contrat du 25 Avril 1755, avec *Anne-Marie-Edme le Gendre*, fille aînée de *Paul-Gaſpard-François le Gendre*, Chevalier, Conſeiller du Roi, Préſident en ſa Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie-Eliſabeth Roslin*, dont:

1. Bernard-Marie-Joseph-Pierre Dufort, dit *le Comte de Cheverny*, Gouverneur en ſurvivance de la Ville de Romorantin le 19 Mai 1767, Volontaire dans le Régiment de la Rochefoucauld, Dragons;
2. Jean-Pierre-Marie, dit *le Chevalier de Dufort*;
3. Et Edmée-Antoine-Marie.

Les armes: *d'azur, à trois épis de bled d'or, tigés & feuillés de même; celui du milieu mouvant d'un monticule auſſi d'or, poſé à la pointe de l'écu; au chef d'or, chargé de trois étoiles d'azur.*

(Généalogie dreſſée ſur les titres originaux communiqués.)

DUGAS, famille qui a donné trois Prévôts des Marchands de Lyon, le premier dans Louis Dugas, Seigneur de Savounoux & Bois-Saint-Juſt, Conſeiller du Roi, & Auditeur de Camp de Lyon depuis 1696 juſqu'en 1700; le ſecond dans Laurent Dugas, Seigneur de Bois-Saint-Juſt, Conſeiller du Roi, Préſident à la Cour des Monnoies de Lyon depuis 1724 juſqu'en 1730; le troiſième dans Pierre Dugas, Seigneur de Turin, Quinſonas, Savounoux, Préſident en la Cour des Monnoies & Sénéchauſſée, premier Préſident au Préſidial de Lyon, Auditeur de Camp de ladite ville & des Provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois depuis 1750 juſqu'en 1751; deux ſeconds Préſidens en la Cour des Monnoies dans Laurent Dugas, qui prit ſéance le 22 Mars 1706, & dans Pierre Dugas, qui ſuccéda à ſon père le 5 Juin 1728.

DULAU. De cette Maiſon étoient: N.... Dulau, ancien Curé de Saint-Sulpice, & Jean-Marie Dulau, ancien Agent-Général du Clergé, nommé le 2 Mars 1775 à l'Evêché d'Arles, & ſacré le 1er Octobre ſuivant.

Il y a de ce nom des Officiers dont nous ignorons l'état actuel.

DULONG, anciennement DELONG, à Beaucaire en Languedoc, famille originaire de Toſcane, où elle a occupé les premières charges, comme celles de Grand-Magiſtrat & de Sénateur.

Suivant les recherches faites en 1732 dans cette ville ſur ſon origine, & compriſes dans un inventaire général de ſes titres, légaliſés par les Conſuls, Viguiers & Lieutenans-Généraux de la ville de Beaucaire, on trouve que Michel Dulong a préſidé au Grand-Magiſtrat de Sienne en 1382; Pierre & Jacques Dulong, en 1420; Jacques, fils de Pierre, en 1441; Pierre, fils de Jacques-Simon, en 1445; Pierre, fils de Jacques-Pierre, en 1484; Léonard, fils de Pierre, en 1527; Antoine, fils de Léonard, en 1535; Octavien, fils

d'Antoine, eſt le dernier qui ait préſidé en 1570 au ſuſdit Grand-Magiſtrat de Sienne.

Lionnette, ſœur d'Octavien, & fille d'Antoine, fut mariée, en 1564, à *Lélie Zondadari*, fils de *Marc-Antoine*, d'une Maiſon connue en Italie, qui a donné de nos jours un Grand-Maître de Malte & un Archevêque de Sienne, dans *Antoine-Félix Zondadari*, qui vivoit en 1732, lors de la recherche de l'origine de cette famille dans les Archives de Sienne. On trouve auſſi, dans celles de Beaucaire, un Jean Dulong, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi Charles VII, & Sénéchal en 1455. Le premier connu en France eſt :

I. Denis Dulong, qui vint s'établir à Aigues-Mortes, port de mer alors conſidérable. Le Roi Louis XI lui donna le Commandement de ſa première galère, nommée la *grande Galéaſſe*. Sa valeur & ſon mérite le firent diſtinguer. Il fut envoyé par Sa Majeſté en commiſſion à Naples, à Meſſine & à Palerme. Dans une lettre que le Pape Sixte IV lui écrivit, datée du 18 Mai 1482, il eſt qualifié de Noble Dulong, Capitaine de la Galéaſſe. Il eut :

1. Pierre, marié à *Hélène* d'*Arlot*, dont :
   François, mort ſans poſtérité.
2. Et Arnaud, qui ſuit.

II. Arnaud Dulong vint s'établir à Beaucaire ; il partagea, le 29 février 1536, avec Pierre, ſon frère, les biens qu'ils poſſédoient par indivis à Tlorenſac, & ſe maria, le 25 Novembre 1519, à *Tiphaine d'Arlot*, fille de noble *Pierre d'Arlot*, de Beaucaire, de laquelle il eut :

1. Honoré, qui ſuit ;
2. Guillaume, qui commanda une Compagnie de 100 hommes de pied, réduite, le 26 Mars 1563, à 50 hommes, & eut commiſſion de M. de Cruſſol, Duc d'Uzès, le 7 Novembre 1567, d'aſſembler & de commander 300 hommes de pied. Il teſta le 9 Octobre 1583, & eut de *Marguerite de Marcourel de Béziers*, qu'il avoit épouſé, le 10 Juin 1563, un fils nommé

   Paul, marié, le 26 Août 1590, à *Claude de Caſſole*, & qui mourut ſans poſtérité, après avoir teſté le 26 Avril 1606 ;

3. Et Antoine, mort auſſi ſans enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Septembre 1567, *Claude de Gueydon*.

III. Honoré Dulong eut, le 3 Juillet 1575, commiſſion de M. de Montmorency de faire la levée des blés & vins pour munir le château de Beaucaire. Il fut chargé, par le Seigneur de Saint-Salle, d'aller commander à Somhac, pour le ſervice de Sa Majeſté, & pour s'oppoſer aux courſes & aux invaſions des ennemis, & par M. de Montmorency, de l'entretien de la garniſon de Saint-Hilaire. Il fut nommé pour garder ce lieu ſous la domination du Roi. Il épouſa, par contrat du 15 Février 1567, *Marguerite de Forcalquier*, & en faveur de ce mariage, ſa mère, *Tiphaine d'Arlot*, qui teſta le 23 Juin de la même année, lui fit donation d'une maiſon ſituée dans la ville de Beaucaire. Il eut :

IV. Pierre Dulong, qui eut commiſſion du Sieur de la Guiche, de conduire dans le Bourbonnois la Compagnie de M. le Duc de Vendôme, compoſée de 20 Chevaux-Légers & de 40 Arquebuſiers. M. de Montmorency, Lieutenant-Général pour le Roi, le chargea, le 23 Mai 1616, de ſe ſaiſir d'un nommé Beaulieu, qui avoit des liaiſons ſecrètes avec des Princes étrangers. Le même Seigneur lui donna, le 26 Juin 1621, commiſſion de mettre ſur pied une Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Languedoc. Il en eut une autre du Roi, le 15 Juin 1632, pour faire la levée de 100 hommes de guerre dans le Régiment du Marquis de Corbonne. Il épouſa, du vivant de ſon père, par contrat du 29 Mars 1594, *Madeleine de la Tour*, de la ville d'Arles, en Provence, de laquelle il eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Antoine.

V. Louis Dulong, Ecuyer, fidèle à ſon prince, ſe mit à la tête du peuple, & donna des marques de ſa valeur, en 1632, au moment où le château de Beaucaire ſe déclara contre le Roi & contre l'Etat. Ses ſucceſſeurs ont ſuivi ſon exemple, & ont fini leur carrière, dans les dernières guerres de Louis XIV. Le Maréchal de Schomberg lui accorda, le 30 Novembre 1637, le Commandement d'une Compagnie de 100 hommes, à l'occaſion de la défaite de Leucate ; & le 14 Janvier 1638, il fut chargé de mettre ſur pied une autre Compagnie de 100 hommes dans le Régiment de Saint-André. Il fit preuve de ſa nobleſſe le 10 Août 1668, & il y fut maintenu avec ſon frère Antoine, le 12 Juin 1669, par M. de Bazin de Bezons, Intendant du Languedoc. Il teſta le 1er Octobre 1669. Il avoit épouſé,

1° le 3 Novembre 1638, *Catherine de Bourdinot*, & 2° le 8 Janvier 1656, *Jeanne de Gueydon*, de laquelle il eut :

1. Denis-Daniel, qui ſuit ;
2. Guillaume, Ecuyer, qui porta les armes dans la Compagnie de M. de Caſtellane, comme il conſte d'un certificat de ſes ſervices du 20 Octobre 1657.
3. Et Hercule-Antoine, dit *le Chevalier Dulong*, qui eut, le 20 Octobre 1657, un brevet d'Aide-Major au ſecond bataillon de Mourangis; un autre d'Aide-Major, du mois de Septembre 1701, & une commiſſion de Capitaine, dans le même Régiment, le 25 juin 1702. Il fut bleſſé à l'attaque du Fortin de Viadana, en Italie, & mourut de ſa bleſſure.

VI. Denis-Daniel Dulong épouſa, le 14 Janvier 1679, *Jeanne de Mendre de Garrique*. Il eut de ce mariage :

1. Henri, qui ſuit ;
2. Jacques-Hyacinthe, qui fut Lieutenant de Grenadiers, par Lettres du 13 Juin 1710, enſuite Capitaine, par commiſſion du 19 Mai 1711 ;
3. Louis, Lieutenant dans le Régiment Dauphin, par Lettres du 19 Octobre 1707. Il paſſa, avec permiſſion, au ſervice du Roi d'Eſpagne, où il fut Capitaine dans le Régiment de Bourgogne, Infanterie Wallonne ;
4. Et Joseph, Lieutenant au Régiment d'Appeville, par Lettres du 20 Septembre 1712.

VII. Henri Dulong, Ecuyer, Commandant au Régiment d'Infanterie de Bourgogne, troupes Wallonnes, ſe maria, le 27 Février 1724, avec *Marie-Anne de Freſſieux*, fille de noble *Jérôme de Freſſieux*. De ce mariage eſt né :

VIII. Jérome Dulong, marié, le 13 Janvier 1746, avec *Marie-Anne de Laſplane* (fille de *Jacques*, & de *Philippe de Guibert*), de laquelle ils n'eut pas d'enfans.

Les armes : *d'argent, au vol de ſable, attaché d'un lion de gueules.*

DUMONT. On trouve dans les *Mémoires de Sully*, que deux de ce nom, & de la même famille, ont ſervi ſous Henri IV avec diſtinction; & dans les *Mémoires du Port-Royal*, il eſt auſſi fait mention d'un Dumont, qui a été Grand-Vicaire de Paris en 1662, ſous M. de Péréfixe, Archevêque de Paris. Cette famille noble remonte à

Meſſire Edme Dumont, Commandant d'une Compagnie de 200 hommes d'armes, lequel épouſa, le 9 Janvier 1500, *Adélaïde de Rommecourt*, dont :

Meſſire Jean Dumont, Capitaine d'Infanterie, qui ſe maria, le 18 Novembre 1530, avec *Magloire de Bourgouin*. Il en eut :

Meſſire Edme Dumont, IIe du nom, Capitaine des Gardes de M. le Duc du Maine, Capitaine d'une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Sacremort, & Meſtre-de-Camp d'un Régiment de 6 Compagnies de 150 hommes. Il épouſa, le 17 Août 1575, *Didier de Griſelle*, dont :

Jean Dumont, IIe du nom, qui fut à l'arrière-ban convoqué en 1652, & ſervit en qualité de Capitaine d'Infanterie en Empire. Il ſe maria, le 10 Mars 1627, à *Claire-Bonaventure Largentier*, de laquelle il a eu :

Claude Dumont, Garde du Roi, mort de ſes bleſſures à la bataille de Senef. Il avoit épouſé, le 16 Février 1679, *Anne de Houdreville*, & en eut :

Gaspard Dumont, Capitaine d'Infanterie, marié, le 21 Février 1707, à *Claudette-Marguerite le Seurre*, dont ſont iſſus :

1. Claude, d'abord Capitaine d'Infanterie en France au Régiment Royal, enſuite Lieutenant-Colonel de Huſſards au ſervice du Roi de Pruſſe, où il a paſſé en 1742, qui eſt mort à Vienne en Autriche au mois de Juin 1759, Colonel au ſervice de l'Impératrice Reine de Hongrie. Il avoit épouſé, en Siléſie, Dame *Antoinette*, née Baronne de *Crous*, dont eſt iſſue :

   Marie-Josèphe-Antoinette Dumont de Signeville, née le 28 Septembre 1750 ;

2. Gaspard, Chevalier de Saint-Louis;
3. Louis, qui ſuit;
4. Autre Claude, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine d'Infanterie ;
5. & 6. Catherine-Marguerite, & Anne-Gabrielle, morte ſans enfans le 29 Janvier 1772, âgée de 54 ans;
7. & 8. Anne, Religieuſe, & Louise.

Louis Dumont, Chevalier, Seigneur de Signeville & de Rouveroy en partie, a commencé d'entrer au ſervice le 15 Octobre 1735, en qualité de Sous-Lieutenant dans le Régiment Royal-Infanterie, d'où il a paſſé en 1744, dans le Régiment de Graſſin, où il a été fait Capitaine le 1er Juin 1745, Capitaine de Grenadiers & Chevalier de Saint-Louis en 1766, a rang de Lieutenant-Colonel depuis le 25 Août 1767, avec une penſion de 500 livres ſur le Tréſor Royal. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Gradaux* & *Morot*, Notaires à

Troyes, le 28 Janvier 1754, *Eliſabeth Corrard,* dont il eut:

1. Pierre-Gaspard, qui ſuit;
2. Marie-Catherine-Elisabeth, admiſe ſur ſes preuves à Saint-Cyr, où elle eſt entrée en Mars 1764;
3. Et Catherine.

Pierre-Gaspard du Mont-de-Signeville, né le 1er Décembre 1756, a fait ſes preuves de Nobleſſe devant M. d'Hozier de Sérigny, pour être reçu élève à l'Ecole Royale Militaire, & dont le certificat eſt du 5 Septembre 1766. Voyez l'*Armorial de France*.

Les armes: *d'azur, à un caſque d'argent à 5 grilles d'or, poſé de front, traverſé par une épée de même en pal, la poignée d'or la pointe en haut, & accoſté de 2 étoiles auſſi d'argent. Couronne de Marquis.* Pour ſupports: *deux lions.*

DUMONT-DE-BOSTAQUET, Seigneur de la Fontelaye, Varvannes, Lamberville, la Rivière-d'Eſtrimont & Hougerville, au pays de Caux en Normandie. Le nom de cette famille eſt cité dans l'*Hiſtoire de Rouen,* lorſqu'en 1484 Pierre Raulin, Lieutenant-Général du Bailli de ladite Ville, & Commiſſaire du Roi, fit une recherche des Nobles de Rouen.

PREMIÈRE BRANCHE.

N... Dumont, Seigneur de la Fontelaye, eut pour enfans:

1. N... Dumont, qui ſuit;
2. Et Louis, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

N... Dumont, Seigneur de la Fontelaye, qui vivoit en 1772, âgé de 80 ans, avoit épouſé *Suzanne de Mel-d'Eſtrimont,* dont:

Isaac-Antoine Dumont, Seigneur de Boſtaquet, ancien Mouſquetaire de la première Compagnie de la Garde du Roi, qui épouſa, 1° en 1753, *Anne Maſſieu de Clerval,* morte en 1754; & 2° *Anne de Canivet de Hougerville,* dernière fille puînée de feu *Jean-Philippe de Canivet,* Seigneur d'Hougerville, & de *Marie-Madeleine de Broſſard d'Augeville.* Il eut du premier lit:

1. Anne-Susanne Dumont.

Et du ſecond lit:

2. Isaac-Gabriel-Auguste, né le premier Octobre 1764;
3. Et Isaac-Antoine-Auguste, né le 24 Septembre 1765.

SECONDE BRANCHE.

Louis Dumont, fils de N... Dumont, avoit épouſé *Eliſabeth Laurens,* dont:

Louis-David, qui mourut à l'âge de 18 ans & demi, ſans alliance; ſon oncle eſt devenu ſon héritier.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de lapin d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

DUMOULIN. Voy. MOULIN (du).

* DUNOIS. Les Comtes de *Dunois*, puis Ducs de *Longueville*, ont eu pour auteur Jean d'Orléans, Comte de Dunois & de Longueville, Grand-Chambellan de France, fils naturel de Louis de France, Duc d'Orléans, & de *Mariette d'Enghien,* Dame de Cany. Voyez LONGUEVILLE.

Le *Dunois* eſt un petit pays dans la Beauce, qui fut poſſédé par les Comtes de Blois, & compris ſous ce titre juſqu'à *Hugues de Châtillon*, qui ſe qualifia Comte de Blois & de Dunois. Louis de France, Duc d'Orléans, acquit en 1391 ces deux Comtés. *Châteaudun,* Capitale du *Dunois,* a eu des Vicomtes particuliers. Voyez CHATEAUDUN.

Marie d'Orléans, Ducheſſe de Nemours, fit donation du *Dunois* & de la Vicomté de *Châteaudun* à ſon couſin germain Louis-Henri de Bourbon, fils naturel de Louis de Bourbon, Comte de Soiſſons, auquel elle fit prendre le titre de Comte de *Dunois* & de Prince de Neuchâtel, & dont la fille, Louise-Léontine-Jacqueline, a porté ce Comté dans la Maiſon d'*Albert*, en épouſant *Charles-Philippe,* Duc de Luynes, dont le petit-fils, mort à l'Armée en 1758, étoit appelé *Comte de Dunois.*

DUPAC ou du PAC. Cette famille noble eſt diviſée en trois branches. La première eſt celle de Dupac, Seigneurs de *Bellegarde*, au Diocèſe de Narbonne. La Terre & Seigneurie de Bellegarde eſt une des plus honorifiques du canton où elle eſt ſituée, & quoiqu'elle ſoit du Diocèſe de Narbonne, elle eſt cependant regardée quelquefois comme du Diocèſe d'Aleth, à cauſe de la proximité de ces deux villes, étant du Diocèſe d'Aleth, pour le paiement des deniers royaux. La ſeconde branche eſt celle de Dupac, Seigneurs de *Badens,* au Diocèſe de Carcaſſonne. Et la troiſième eſt celle de Dupac, Seigneurs de *Ponſerme*, au

Diocèſe de Narbonne. Cette Nobleſſe eſt originaire du Béarn, & attachée de tems immémorial aux Rois de Navarre ; c'eſt de là que lui eſt venu la conceſſion de joindre à ſes armes *une vache de gueules clarinée d'azur*, ſemblable à celle de l'écu de Béarn. Elle a poſſédé la Terre & Seigneurie de la Salle, dans la vallée de Biros en Comminges, avant l'an 1389, & pluſieurs ſiècles après. Il y a toujours eu des DUPAC au ſervice de nos Rois ; mais, peu partagés des biens de la fortune, ils n'ont pu parvenir au premier grade militaire.

JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, rendit hommage au Roi CHARLES VI de cette terre en l'année 1389.

JEAN DUPAC, Ecuyer, Seigneur de la Salle, que l'on croit ſon fils, & père de FORTUNÉ, qui ſuit, rendit hommage au Roi CHARLES VII de la même terre de la Salle le 24 Septembre 1456.

BRANCHE
des Seigneurs de BELLEGARDE.

I. FORTUNÉ DUPAC, Seigneur de la Salle, Gouverneur de Caſtillon, par brevet du 12 Juillet 1509, s'acquit dans cette charge une grande réputation de ſageſſe, de vertu & d'équité. Il fut un des Députés de la Nobleſſe vers le Roi LOUIS XII, en 1512, pour obtenir des grâces envers les habitans de la Sénéchauſſée de Toulouſe. Il eut de ſa femme dont on ignore le nom :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE DUPAC, mariée, le 18 Mai 1528, avec *Roger de la Paſſe de Montbrun*.

II. FRANÇOIS DUPAC, Ier du nom, Seigneur de la Salle, fut Gouverneur de Caſtillon ; il eſt dit fils de FORTUNÉ DUPAC, dans ſon contrat de mariage, du 15 Juin 1525, avec *Françoiſe de l'Eſtandart*, fille de *François de l'Eſtandart*, Seigneur de Bellegarde. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Ponſerme*, rapportée ci-après ;
3. Et JEANNE DUPAC, mariée, par contrat du 25 Janvier 1549, à *Jean de Nos*, Sieur de Belbaſſe & de Montauriol.

III. FRANÇOIS DUPAC, IIe du nom, fut inſtitué héritier des biens de *Jean de l'Eſtandart*, ſon oncle, Seigneur de Bellegarde, par teſtament du 21 Août 1542, & par cet acte la terre de Bellegarde eſt entrée dans la famille de DUPAC. FRANÇOIS, IIe du nom, Seigneur de Bellegarde & de la Salle, teſta le 28 Juillet 1560 conjointement avec ſa ſeconde femme. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 21 Juin 1545, *Catherine de Saint-Jean-d'Honnoux*, fille d'*Antoine de Saint-Jean*, Seigneur d'Honnoux, & de *Delphine de l'Eſtandart* ; & 2° par contrat du 7 Avril 1557, *Géraude de Noé*, fille de *Jean de Noé*, Seigneur de Durfort. Du premier lit naquirent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. PIERRE, mort ſans poſtérité ;
3. Et JEANNE, mariée, par contrat du 12 Février 1564, à *Jean d'Hélie*, Seigneur de Villarzel, Co-Seigneur de Montauriol, fils de *Pierre d'Hélie*, & de *Madeleine de Château-Verdun*.

Et du ſecond lit :

4. JEAN-FRANÇOIS DUPAC, auteur de la branche des Seigneurs de *Badens*, rapportée ci-après.

IV. ANTOINE DUPAC, Seigneur de Bellegarde & de la Salle, obtint, le 9 Mars 1580, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, qui le maintint dans la jouiſſance de la moitié des biens de FRANÇOIS DUPAC, ſon père. Il teſta le 1er Août 1593, & nomma les enfans nés de ſon mariage. Il vendit la terre de la Salle, le 26 Novembre 1596, à CHARLES DUPAC, Seigneur de Marbé. Il avoit épouſé, par contrat du 25 Mai 1572, *Hélène du Luc*, fille de *Nicolas du Luc*, Seigneur dudit lieu, & de *Julienne Chambert*, & en eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. MARGUERITE, mariée, par contrat du 22 Novembre 1592, avec *François de Guy*, Seigneur de Moncamp ;
3. Et CLAIRE DUPAC, Religieuſe.

V. PIERRE DUPAC, Ier du nom, Seigneur de Bellegarde, paſſa une tranſaction avec JEAN-FRANÇOIS & ANTOINE DUPAC, le 21 Juin 1606, & teſta le 12 Août 1638. Il avoit épouſé, par acte du 25 Février 1603, *Cécile Dencauſſe*, fille de *Savary Dencauſſe*, Seigneur de la Baſtide, & de *Catherine de la Tour*, dont il eut :

1. GUY, qui ſuit ;
2. Et BLAISE DUPAC.

VI. GUY DUPAC, Seigneur de Bellegarde, teſta le 10 Octobre 1680. Il avoit épouſé, par acte du 3 Juillet 1637, *Diane de Montfaucon*, fille de *Gabriel de Montfaucon*, Baron de Rogles, Gentilhomme ordinaire de la

Chambre du Roi, & de *Jeanne de Château-Verdun*, dont il eut :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Gabriel.

VII. Pierre Dupac, IIe du nom, Seigneur de Bellegarde & de l'Eſtang, épouſa, par contrat du 16 Février 1665, *Dorothée de Saint-Jean*, fille d'*Olivier de Saint-Jean*, Baron de Mouſſoulens, & de *Catherine de Roquelaure*, laquelle, par un codicille du 22 Juin 1673, la fit héritière par acte paſſé devant *Richard*, Notaire. Il fit un teſtament le 26 Mars 1692, dans lequel il déclare avoir eu de ſa femme :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, Lieutenant pour le Roi, & Commandant au Gouvernement de Gravelines, mort en 1742 ;
3. Autre Gabriel, nommé *le Chevalier de Bellegarde*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Blaiſois, marié à *Agathe de Roſtagni*, originaire du pays de Monaco, dont :

   Jeanne-Antoinette-Dorothée Dupac, qui a épouſé, par contrat du 14 Février 1746, *Louis-Alexandre Duvivier*, IIe du nom, Seigneur de Sarraute, de Layſſac, de Saint-Martin, de Feuilluns, &c., fils de *Léon Duvivier*, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Languedoc, & de *Marie-Thérèſe de Caſteras de Sournia*.

4. Et François Dupac, nommé Page du Grand-Maître de Malte le 9 Mai 1679.

VIII. Gabriel Dupac, Seigneur de Bellegarde & de l'Eſtang, teſta le 4 Juillet 1745, & mourut le 6 du même mois. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Août 1708, *Jeanne-Marie de Belliſſen*, dont il eut :

1. Guy-Henri, Sieur de l'Eſtang, Capitaine au Régiment de Blaiſois, qui a ſervi dans les guerres de 1734 & 1735, & eſt mort en 1740, des ſuites des bleſſures qu'il avoit reçues à Dantzick;
2. Jean-Pierre, qui ſuit ;
3. Gabriel, nommé l'*Abbé Dupac*, ancien Comte de Lyon;
4. Guillaume, Docteur de Sorbonne en 1748; Vicaire-Général du Diocèſe de Carcaſſonne, la même année; nommé par le Roi à l'Abbaye de Montolieu, au même Diocèſe, le 15 Août 1754, & reçu Comte de Lyon le 23 Juin 1758 ;
5. François, appelé le *Chevalier de Belle-garde*, Capitaine au Régiment de Blaiſois, tué en Italie en 1744 ;
6. Et Françoise Dupac, nommée Prieure du Monaſtère Royal de Prouille, Ordre de Saint-Dominique, Diocèſe de Saint-Papoul, en 1752.

IX. Jean-Pierre Dupac, Seigneur de Bellegarde, né le 20 Novembre 1715, fait Chevalier de Saint-Louis le 18 Septembre 1751, a épouſé, le 29 Octobre 1753, *Marie-Thérèſe Gros*, fille d'*André Gros*, Seigneur de Beſplas, & de *Catherine Sanches*, dont il a eu :

1. Gabriel-Marie, né le 10 Août 1754;
2. Guillaume-Marie, né le 6 Juillet 1757;
3. Gabriel-Prosper, né en Avril 1764;
4. Madeleine-Marie-Françoise, née le 25 Avril 1756, reçue, ainſi que ſes trois ſœurs, Chanoineſſes-Comteſſes de Neuville, par Brevet du mois de Décembre 1762;
5. Madeleine-Françoise, née le 11 Octobre 1758;
6. Claire, née le 14 Juin 1761 ;
7. Et Louise-Henriette Dupac, née le 30 Août 1762.

BRANCHE des Seigneurs de Badens.

IV. Jean-François Dupac, Seigneur de Badens, fils de François, IIe du nom, & de *Géraude de Noé*, ſa ſeconde femme, reçut un renouvellement de reconnoiſſance de ſes vaſſaux en 1595. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1583, *Madeleine Ferroul de Seilh*, fille de *Godet Ferroul*, Seigneur de Seilh, dont :

V. Blaise Dupac, Seigneur de Badens, qui rendit foi & hommage de ſa Terre de Badens, & de ſes Fiefs de Mazeroles, les 10 Avril 1631 & 3 Septembre 1644. Sa veuve fit un teſtament le 10 Janvier 1656, lequel fut ouvert le 30 Octobre de l'année ſuivante. Par cet acte, ſon fils aîné eſt nommé héritier de ſes biens. Blaise Dupac avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1621, *Honorée de Toulouſe*, fille de *Pierre de Toulouſe*, Seigneur de Saint-Martin, & d'*Iſabeau Paturel*, dont il a eu :

1. Gabriel, qui ſuit;
2. François;
3. Anne ;
4. Et Germaine Dupac, mariée, par contrat du 2 Mars 1652, à *Gabriel Dalibert*, Seigneur de Villemouſtauſſou.

VI. Gabriel Dupac, Seigneur de Badens, rendit foi & hommage de ſa Terre de Badens

& de ſes Fiefs de Mazeroles le 29 Janvier 1689, & fit un teſtament le 3 Août 1697. Par cet acte il laiſſa un legs à ſon fils puîné, & nomma héritier univerſel de tous ſes biens ſon aîné, & laiſſa l'adminiſtration deſdits biens à ſa femme. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Septembre 1667, *Marie de Verſeille-de-Villeneuve*, fille de feu *Henri de Verſeille-de-Villeneuve*, Seigneur d'Argens, & de *Claire Belliſſen*, dont il a eu :

1. Gabriel-Baptiste, qui ſuit ;
2. Et Gabriel, mort ſans poſtérité le 20 Octobre 1742.

VII. Gabriel-Baptiste Dupac, Seigneur de Badens, né le 18 Avril 1685, Capitaine, puis Major du Régiment de Normandie, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Lazare, rendit foi & hommage de ſa Terre & Seigneurie de Badens le 19 Février 1748, & mourut le 5 Février 1752. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Mars 1726, *Catherine Aldin*, fille de feu *Henri-Victor Aldin*, Seigneur de Belvèze, & de *Marguerite-Anne Chaſtan*, dont il a eu :

1. Gabriel, qui ſuit ;
2. Gabrielle, née le 14 Décembre 1732, reçue Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Neuville en Breſſe, au mois de Décembre 1757;
3. Claire, née le 17 Janvier 1740, Religieuſe à Sainte-Marie de Narbonne, le 5 Septembre 1753 ;
4. Et Marguerite Dupac, né le 14 Janvier 1742.

VIII. Gabriel Dupac, Seigneur de Badens, né le 22 Octobre 1737, reçu Page de la Petite-Ecurie le 1er Juin 1751, & Officier dans le Régiment du Roi, au mois de Mai 1755, s'eſt marié en 17..... à *N..... de Bruyères-Chalabre*.

BRANCHE
des Seigneurs de Ponserme.

III. Pierre Dupac, ſecond fils de François, Ier du nom, & de *Françoiſe de l'Eſtandart*, fut Seigneur de Ponſerme. Les habitans des vallées de Vallongues, de Biros, & de Bémale firent une députation à la Cour en 1569, pour ſupplier Sa Majeſté de leur donner pour Gouverneur de Caſtillon ledit Pierre Dupac, ajoutant que de temps immémorial, ce Gouvernement étoit dans la famille de Dupac. Il eut, en 1597, la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; mourut en 1610, & fut père de :

IV. Jacques Dupac, Seigneur de Ponſerme, Lieutenant du Grand-Maître d'Artillerie, qui teſta le 14 Octobre 1639. Il avoit épouſé, le 13 Mars 1608, *Iſabeau de Cailar* dont il eut :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Pierre Dupac.

V. Louis Dupac, Seigneur de Ponſerme, s'allia, le 3 Février 1641, avec *Marie Juer*, fille de *Paul Juer*, Seigneur du Doul, & d'*Anne Veyé*, dont il eut :

1. Henri, qui ſuit;
2. Paul, né en 1648;
3. Louis, né en 1654;
4. Esprit, né en 1655;
5. Et Hyacinthe Dupac, né en 1663.

VI. Henri Dupac, Seigneur de Ponſerme, épouſa, le 23 Avril 1674, *Marie de Maſſia*, fille de *Guillaume de Maſſia*, Seigneur de Salelles, & de *Marguerite de Bermont du Caila*. De cette alliance vint :

VII. Henri Dupac, IIe du nom, Seigneur de Ponſerme, qui eſt entré dans le ſervice dès l'âge de 15 ans, a été Lieutenant en 1712, Capitaine en 1717, & a été bleſſé dangereuſement d'un coup de feu au ſiège de Philippsbourg en 1734. Etant hors d'état de pouvoir ſervir, il ſe retira, & eut la Croix de Saint-Louis en 1736. Il avoit épouſé, en 1733, *Louiſe Lenoir*, fille de *Louis Lenoir*, Seigneur de Ribaute, dont il n'a point eu d'enfans.

Les armes : *d'or, à un arbre de ſinople, & une vache de gueules, clarinée d'azur, brochant ſur le fût de l'arbre.*

Généalogie dreſſée par M. Gaſtelier-de-la-Tour, auteur du *Nobiliaire du Languedoc*.

DUPLEIX - DE - BACQUENCOURT.

Charles-Claude-Ange Dupleix, Seigneur de Bacquencourt, Fermier-Général & Secrétaire du Roi, mort le 13 Novembre 1750, à 54 ans, avoit épouſé *Jeanne-Henriette de Laleu*, morte le 1er Janvier 1736, à 27 ans, laiſſant :

1. Guillaume-Joseph, qui ſuit;
2. Et Pierre-François-Denis, Seigneur du Pècle, né le 29 Juin 1734, Subſtitut du Procureur-Général du Parlement de Paris en 1755, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 Mai 1756, ſur la démiſſion de ſon frère, & Grand-Rapporteur en Chancellerie en 1757.

Guillaume-Joseph Dupleix, Seigneur de

Bacquencourt, né le 23 Avril 1727, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 13 Décembre 1752, Grand-Rapporteur en Chancellerie, Maître des Requêtes le 1er Février 1756, Préſident au Grand-Conſeil le 3 Septembre 1762, Intendant de la Rochelle en Décembre 1765, puis de Picardie en Octobre 1766, a épouſé, en Mai 1771, *N... de Noguès*.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, au chevron d'or accompagné en chef de 2 poiſſons affrontés en faſce, & en pointe d'une étoile, le tout d'argent; aux 2 & 3 ſemé de carreaux d'or, chargés chacun d'une étoile d'azur.*

DUPONT-DE-GAULT, dans le pays d'Aunis. Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe d'extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Paris, du 2 Mars 1768, qui a été rendu en faveur de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon, Touchelonge & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire de Sa Majeſté, Capitaine de Cavalerie, Gendarme de la Garde du Roi, & commandant la Capitainerie-Garde-Côtes de Châtelvalon, fils de PIERRE-CLAUDE DUPONT-DE-GAULT, Chevalier, Seigneur du Baignon. Il eſt dit dans cet Arrêt que lui & ſa poſtérité légitime, tant qu'il ne fera acte dérogeant à nobleſſe, jouira paiſiblement & perpétuellement des privilèges, exemptions & prérogatives dont jouiſſent les autres Gentilshommes du Royaume.

Les diverſes branches de cette famille ont orthographié leur nom différemment ſelon l'idiôme des Provinces où elles ont pris des établiſſemens : on trouve *Goth*, *Gauou*, *Gau* & *Gault*. Ce dernier eſt reſté à la famille. Elle a précédé ce nom de celui de *Dupont*, depuis le contrat de mariage paſſé devant *Elie Bouton*, Notaire Royal de la ville d'Uzès, en la Province de Languedoc, le 29 Janvier 1578, entre JEAN-LOUIS DE GAULT, Chevalier, Capitaine de 100 hommes d'armes, fils de feu *haut & puiſſant Seigneur* JEAN DE GAULT, Chevalier, Baron de Roilac, Seigneur de Pezac, & de feu *haute & puiſſante* Dame *Catherine de Moleſins*, ſes père & mère, d'une part; & Demoiſelle *Françoiſe Dupont de Liziou*, fille de *haut & puiſſant Seigneur Arnault Dupont*, Baron de Liziou, & de défunte *haute & puiſſante* Dame *Catherine Lanzac*; par lequel contrat de mariage a été convenu & promis que ledit Seigneur JEAN-LOUIS DE GAULT portera lui & ſes ſucceſſeurs en ligne directe dudit mariage, le nom de DUPONT, qui eſt le nom de la famille de ladite Dame future épouſe, & qu'il pourra néanmoins, ſans contrevenir à ladite promeſſe, y joindre le ſien après celui-là, s'il juge à propos, ſans qu'il puiſſe s'en ſéparer ni le laiſſer pour prendre le ſien propre; car ſans la ſuſdite convention & promeſſe, ledit mariage ne ſe fût point fait ni accompli.

Un Mémoire marque que PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, Chef de cette famille, Chevalier de Saint-Louis, vivant en 1772, deſcend de SANCHE, Roi de Navarre, marié en 901 à *Tola d'Arragon*, dont il eut deux fils; l'aîné continua la branche de Navarre devenue de FRANCE par les d'*Albret*. Le ſecond, nommé GARCIAS SANCHE, dit *le Courbé*, Comte de Gaſcogne, épouſa *Honora* de la Maiſon de *Bigorre*, de laquelle il eut trois enfans. Le troiſième, Comte d'Aſtarac, épouſa en 955 ſa couſine nommée *Bruine*, dont il eut pluſieurs enfans qui ont été l'origine de pluſieurs branches tant en France qu'en Eſpagne, deſquelles deſcend ſans interruption PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT, dit le Mémoire domeſtique; & cette branche s'eſt alliée avec une autre deſcendante de la même tige, par la Demoiſelle *Françoiſe Dupont de Liziou*, mentionnée ci-deſſus, mariée à JEAN-LOUIS DE GAULT.

Cette famille de DUPONT a donné le premier Grand-Maître de Malte, qui portoit pour armes : *un champ orangé ſéparé en parties égales par une croix de Malte de ſable*; & celle de *Gault* a donné à l'Egliſe un Pape, un Archevêque & un Evêque de Marſeille. Il en eſt parlé dans les Mémoires de *Buſſy-Rabutin*.

Le biſayeul de PIERRE-HENRI DUPONT-DE-GAULT a été tué en 1701 à la tête de ſon Régiment à la bataille de Malplaquet, & ſon grand-père au blocus de Luxembourg. Son père eſt mort languiſſant de ſes bleſſures; il en reçut lui-même pluſieurs, & notamment un coup de bayonnette dans la poitrine, dont il fut fort incommodé. Il a été marié, 1° le 7 Janvier 1741, à *Marie Barbot*; & 2° le 14 Juin 1751, à *Marie-Anne Cornu*. Du premier lit ſont iſſus :

1. PIERRE-ALEXANDRE, né le 10 Novembre 1741, Lieutenant d'Infanterie, réformé, qui a paſſé à Saint-Domingue;

2. Marie-Adélaïde-Esther, née en Novembre 1742.

Et du ſecond lit il eut :

3. Pierre-Henri-Louis, né le 29 Juillet 1753, dit le Chevalier *Dupont-de-Gault ;*
4. Pierre-Henri, né le 6 Septembre 1755 ;
5. Pierre-Amable-Augustin, né le 24 Juin 1761 ;
6. Marie-Adélaïde-Henriette, née le 13 Avril 1757 ;
7. Marie-Louise-Gabrielle, née le 26 Juin 1758;
8. Marie-Elisabeth, née le 28 Avril 1760;
9. Marie-Agathe-Adélaïde, née le 26 Octobre 1767;
10. Et Marie-Henriette, née le 28 Novembre 1769.

Les armes : *de gueules, chargé d'une chaîne.*

DUPRÉ DE GENESTE, famille originaire du Diocèſe d'Agen, alliée à pluſieurs Maiſons nobles de la Province d'Agénois, telles que celles de *Fontvielle, la Barrière, Morelly, Conqueſte, la Grange*, & établie aujourd'hui dans le pays Meſſin, de laquelle peut être Meſſire François de Geneste, Chevalier, Seigneur du Repaire, Aigueparſes, la Genetouſe & autres lieux, dont on voit l'épitaphe dans l'Egliſe paroiſſiale de la Citadelle de Metz, décédé le 14 Mars 1656. Il avoit ſervi ſous les Rois Louis XIII & Louis XIV en qualité de leur Lieutenant dans les Places d'Angouléme, Ville & Citadelle de Montpellier. Les armes de cette famille ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ourſons ou geneſtes auſſi d'or*, qui ſont les mêmes que celles de Dupré de Geneste, dont nous allons parler, & qui ſont des armes parlantes. Quoi qu'il en ſoit, cette famille Noble & Militaire, ſuivant un Mémoire qui nous a été envoyé, ne remonte qu'à

Pierre Dupré, Capitaine d'Infanterie, lequel eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré,

Jean Dupré, qui vivoit au lieu de Geneſte, Paroiſſe de Saint-Capraiſe, au Diocèſe d'Agen, lequel laiſſa pour fils :

Jean Dupré de Geneste, Avocat au Parlement de Bordeaux, & Juge Royal de la Gruyère. Il épouſa *Françoiſe du Prat*, dont

Jean Dupré de Geneste, Seigneur de Viloſne en Clermontois, marié à *Anne Jacquemin*, fille de *Nicolas Jacquemin*, Seigneur de Viloſnes-ſur-Meuſe, Capitaine au Régiment de Navarre, & de *Madeleine Paſquier*, fille d'un Conſeiller à l'Election de Beauvais en Picardie. De ce mariage ſont nés :

1. Jean-Baptiste-Nicolas-François, qui ſuit;
2. Marie-Henri, Avocat au Parlement, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences & Arts de la ville de Metz;
3. Et Jean-Renaud, entré au ſervice du Roi en qualité d'Officier au Corps-Royal d'Artillerie.

Jean-Baptiste-Nicolas-François Dupré de Geneste, Seigneur dudit lieu & de Rétonfey, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine d'Infanterie au Régiment de Montmorin, aujourd'hui Isle-de-France, a commencé de ſervir en qualité de Lieutenant en ſecond le 28 Août 1735, a été nommé Lieutenant le 16 Janvier 1740, Capitaine le 27 Septembre 1745, Chevalier de Saint-Louis le 12 Janvier 1750, & s'eſt retiré du ſervice le 18 Octobre 1761. Il a fait les campagnes de Weſtphalie, de Bohème & de Bavière; s'eſt trouvé à l'affaire de Wiſſembourg, à celle de Soufflem, au ſiège de Fribourg, à celui de Mons & de Charleroy, à la bataille de Rocoux, à celle de Lawfeld, au ſiège de Berg-op-Zoom, où il a reçu un coup de feu pour lequel il eut une gratification de 400 livres. Il s'eſt encore trouvé aux ſièges de Lillo & de Maëſtricht, a été chargé en de différens tems, ſous les ordres de MM. de Saxe, de Clermont-Gallerande, de Contades, de Chabannes, de Chevert, de Montmorin, de la conduite des fortifications de Rieden & d'Emberg en Bavière, de Dieſt ſur la Lanne, de Lieſte, de Sponeck, Chalampe, Rhinvillers ſur le Rhin, du Pont de Valem en Flandre, de Dieſt ſur le Demer, ainſi que de celle du Camp de Saint-Pierre devant Maëſtricht. Depuis il a paſſé avec ſon Régiment dans l'Isle de Corſe, malgré les ſuites fâcheuſes d'une chûte qui lui a occaſionné une rupture qui l'a obligé de demander ſa retraite après 27 ans de ſervice.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au pélican nourriſſant ſes petits d'azur; au chef d'azur, chargé de trois molettes d'argent; aux 2 & 3 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois ourſons ou geneſtes auſſi d'or, paſſantes deux en chef & une en pointe.*

DUPREL, ou du PREL, famille noble reçue dans les chapitres nobles du Comté de Bourgogne & à Malte.

CLAUDE DUPREL, Ecuyer, Seigneur de Chapois s'allia, par contrat du 20 Mars 1694, avec *Antoinette de Vers,* de laquelle il eut :

N... DUPREL, Ecuyer, Seigneur de Mérona ;
Et CHARLES-JOSEPH-MARIE, Chevalier de Malte Commandant au Régiment d'Enghien.

DURAND, famille noble, originaire de Provence, qui, ſuivant un Mémoire envoyé par M. Durand de Fuveau, eſt diviſée en deux branches, ſçavoir : celle des Seigneurs de *Fuveau*, & celle des Seigneurs de *Sauſſes, Saint-Antonin, Ubraye, la Penne* & *Chaudoul :* elles ont toutes les deux pour auteur commun LOUIS DURAND, originaire de Marſeille, dont nous allons parler.

BRANCHE des Seigneurs de FUVEAU, *établie à Aix en Provence.*

I. LOUIS DURAND, originaire de Marſeille, acquit une partie de la Terre du Caſtellet de Sauſſes, dont il prêta hommage au Roi RENÉ en 1480. Il fut pourvu en 1469 de l'Office de Maître-Rational de la grande Cour Royale de Provence. Il teſta en 1484, & eut de ſa femme dont on ignore le nom :

1. BERTRAND, qui ſuit ;
2. Et LOUISE, mariée dans la Maiſon de *Flotte.*

II. BERTRAND DURAND, Seigneur du Caſtellet, de Sauſſes & de Peynier, Conſeiller au Parlement de Provence en 1501, épouſa *Madeleine de Pontevès,* de laquelle il laiſſa :

1. GEORGES, Seigneur de Peynier, Conſeiller au Parlement, auteur d'une branche éteinte qui a donné deux Magiſtrats au même Parlement de Provence ;
2. Et JACQUES, qui ſuit.

III. JACQUES DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conſul d'Aix, & Procureur du pays en 1537. Il laiſſa de *Jeanne de Gaſqui* :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. HONORÉ, auteur de la branche des Seigneurs de Sauſſes, rapportée ci-après ;
3. Et JEAN, reçu Chevalier de Malte.

IV. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut élu premier Conſul d'Aix en 1574, & épouſa *Anne de Roubaud,* dont il eut :

V. PIERRE DE DURAND, Seigneur de Fuveau qui fut premier Conſul d'Aix en 1608. Il épouſa 1° *Hélène de Laincel-Roumoules ;* & 2° le 26 Février 1611, *Marguerite de Caſtellane-Eſparron.* Il eut du premier lit :

1. 2. & 3. ANDRÉ, ESPRIT & CLAUDE.

Et du ſecond :

4. SEXTIUS, qui ſuit.

VI. SEXTIUS DE DURAND, Seigneur de Fuveau, fut maintenu dans ſa nobleſſe, ainſi que ſes frères, par les Commiſſaires députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 7 Janvier 1669. Il épouſa, le 17 Décembre 1642, *Victoire de Galaup*, des Seigneurs de Chaſteuil, dont il eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. Et HENRI.

VII. JEAN-BAPTISTE DE DURAND, Seigneur de Fuveau, épouſa, le 3 Juin 1680, *Thérèſe de Chazelles,* dont :

1. JOSEPH, Prêtre de l'Oratoire de Jéſus, mort ;
2. PIERRE, mort depuis peu ;
3. Et ESPRIT, vivant en 1772.

BRANCHE des Seigneurs de SAUSSES, *&c.*

IV. HONORÉ DE DURAND DE FUVEAU, ſecond fils de JACQUES, & de *Jeanne de Gaſqui*, ſe retira à Annot, petite ville dans la Haute-Provence, où il épouſa, le 30 Décembre 1583, *Gaſparde de Clari de Pontevès*, fille de *Melchior*, Seigneur d'Ubraye, & de *Raimonde d'Eoulx*. Il teſta le 18 Mars 1613, & eut de ſon mariage :

1. GASPARD, qui ſuit ;
2. Et une fille.

V. GASPARD DE DURAND épouſa, le 14 Septembre 1610 JAUMETE DE DURAND, ſa couſine, de laquelle il eut :

VI. LAURENT DE DURAND, marié, le 13 Août 1641, à *Entouronne de Rabiers*, des Seigneurs de *Châteauredon*, dont :

1. JOSEPH, qui ſuit ;
2. RAPHAEL, dont la branche finit à une Demoiſelle mariée à *N... de Phelippes*, Commandant pour le Roi de la Citadelle de Verdun ;

Et pluſieurs fille, mariées ou Religieuſes.

VII. JOSEPH DE DURAND, Seigneur de Sauſſes, épouſa, en 1673, *Madeleine d'Ailhaud*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ESPRIT, marié, & mort ne laiſſant que N... DURAND, Prêtre ;

Et deux filles.

Et pluſieurs filles, mariées ou Religieuſes.

VIII. JEAN DE DURAND, Seigneur de Sauſſes & de Saint-Antonin, épouſa, le 17 Juin 1703, *Chriſtine de Caſtellane-d'Alluys*, fille de *Jean de Caſtellane*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de Dame *Gabrielle de Meouillon*. Il teſta le 10 Janvier 1746, & eut :

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit ;
2. LOUIS, Officier au Régiment de Maugiron, Cavalerie, retiré du Service avec penſion de la Cour ;
3. JEAN-JOSEPH, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
4. Et JEAN DE DURAND DE SAUSSES, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Frégate du Roi, marié, le 1er Octobre 1768, à *Marie-Félix Lambertye*, veuve du Comte de *Vaux*, la Broſſe, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & ci-devant Commandant de Belle-Isle en mer.

IX. JEAN-BATISTE DE DURAND, Seigneur de Sauſſes & d'Ubraye, a épouſé, en 1732, *Marie-Lucréce de Clari-Pontevès*, fille de Meſſire *André de Clari de Pontevès*, Seigneur d'Ubraye, & de *Delphine de Sabran-Baudinar*, & en eut :

1. JEAN-BAPTISTE-ALEXANDRE, Seigneur d'Ubraye & Sauſſes, Garde du Pavillon Amiral ;
2. & 3. Et deux filles.

IX. JEAN-JOSEPH DE DURAND, Seigneur de la Penne & de Chaudoul, troiſième fils de JEAN, & de *Chriſtine de Caſtellane-d'Alluys*, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Charoſt, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, retiré du ſervice avec une penſion de la Cour, Commandant pour le Roi des Ville & Château d'Entrevaux en Provence, a épouſé, par contrat du 27 Février 1752, *Françoiſe-Gabrielle d'Authier*, fille de Meſſire *Jean d'Authier*, Seigneur de la Penne, Commandant pour le Roi des Ville & Château de Guillaumes, & de *Roſe-Gabrielle de Caſtellane-d'Alluys*, duquel mariage ſont iſſus pluſieurs enfans encore jeunes, ſavoir :

1. JOSEPH-ALEXANDRE, Garde de la Marine à Toulon ;
2. JEAN, auſſi Garde de la Marine ;
3. Et MARGUERITE-CHARLOTTE.

Les armes : *d'or & de gueules, à un lion de ſable couronné de même, brochant ſur le tout.*

§ DURAND, au Comtat Venaiſſin, anciennement DURANDI, Maiſon très-ancienne, établie en Provence dès le XIIe ſiècle, de laquelle nous allons donner une notice en attendant la Généalogie par filiation ſuivie & prouvée. Les titres épars de cette famille ne laiſſent apercevoir de filiation prouvée, que depuis le XIVe ſiècle. Le premier connu de cette Maiſon eſt :

GUILLAUME DURAND, qui étoit iſſu ſelon Noſtradamus, dans ſon *Hiſtoire de Provence*, de l'ancienne Maiſon des DURAND, du côté paternel, & de celle des *Balbe*, du chef de leur mère, de Maiſon Souveraine de Provence. GUILLAUME fut l'un des plus fameux Juriſconſultes de ſon ſiècle ; il étoit doué de toutes les qualités de l'eſprit dans l'excellence, ſa mémoire auſſi merveilleuſe que ſon eſprit étoit vif & ſolide. Il eut pour frère : BERTRAND, qui ſuit, & GUILLAUME DURAND, IIe du nom, qui fut ſi recommandable par ſes ſublimes pénétrations dans les ſciences du Droit Canonique & Civil, qu'il fut nommé *Speculator*, & après avoir rempli les plus grands emplois & les plus grandes dignités de l'Egliſe, ſous le Pontificat du Pape Boniface VIII, il mourut Evêque de Mende, le 1er Novembre 1296, & fut enſeveli dans l'Egliſe de la Minerve, où l'on voit ſon épitaphe.

BERTRAND DURAND eut pour enfans :

GUILLAUME, IIIe du nom, qui fut nommé ſucceſſivement à l'Evêché de Mende, & aſſiſta les Papes Grégoire X & Clément V, aux Conciles de Lyon & de Vienne ; il fit, par ordre du Saint-Père Clément V, un Traité *de modo celebrandi conſilii generalis*, qui fut de nouveau imprimé en 1671 ; il aſſiſta auſſi au Parlement tenu en 1306 : c'étoit alors une aſſemblée des Evêques les plus diſtingués du Royaume & des plus grands Seigneurs de France. Il fut envoyé enſuite à l'aſſemblée de ce Parlement par ordre du Roi Philippe-le-Long, pour traiter la paix entre Robert, Comte de Flandre, & Louis, Comte de Nevers, ſon fils ;

CHARLES, qui ſuivit le Roi Robert, Comte de Provence, dans les guerres qu'il eut en Italie contre l'Empereur Louis de Bavière. Il eut pour fils :

N.... DURAND qui fut Conſeiller du Roi René. Ce Prince le connut ſi habile & ſi ſavant, qu'il le fit Conſeiller & Secré-

taire des Commandemens de Jean, Duc de Calabre, ſon fils, dans le Gouvernement qu'il lui donna de ſes États.

Et OLIVIER, qui ſuit.

OLIVIER DURAND, ou DURANDI, Chevalier, fut l'un des Commiſſaires & Député par la Reine Marie de Blois, Mère Régente de LOUIS II, Duc d'Anjou, Comte de Provence, qui rendit l'Arrêt de 1394, qui condamne Raymond de Turenne, comme convaincu de *félonie, de rébellion & de barbarie;* il eſt nommé, ainſi qu'un JACQUES DURANDI, Chevalier, avec diſtinction dans une Charte concernant certains privilèges accordés à Puimoiſſon, en Provence, lieu de leur naiſſance, datée de 1369. Il eut un fils nommé

N.... DURAND, lequel eut :

JOSEPH DURAND, Damoiſeau, qui quitta la Provence & s'établit à Venaſque dans le Comtat-Venaiſſin. Il eut pour fils :

ANTOINE DURAND, Chevalier, qui eut pour enfant :

GABRIEL DURAND, Capitaine de 100 hommes d'armes, qui fut fait priſonnier à la bataille de Courtray ;

Cette branche ſubſiſte actuellement dans la perſonne de JACQUES-JOSEPH DURAND DE TAVERNERIE, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant & Aide-Major des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie de Valeroy, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Les armes : *au lion de ſable rampant dans un champ mi-parti d'or & de gueules;* ſupports : *deux lions.*

DURAND D'AUXY. PHILIBERT, Comte d'AUXY, Grand-Maître des Eaux & Forets de Bourgogne, Franche-Comté & Alſace, épouſa en ſecondes noces *Marie-Thérèſe Rougeot*, dont :

FRANÇOIS-PHILIBERT d'AUXY, né en Mars 1753.

Les armes : *d'or, à la faſce de gueules, chargée de trois têtes de lions d'or, à la bordure engrelée de gueules.*

DURAND, en Dauphiné : *parti de ſable & d'or, au chevron de l'un en l'autre, au chef d'argent, chargé de trois têtes de lions léopardées de gueules, lampaſſées de ſable.*

DURAND, en Bretagne : *d'argent, à neuf loſanges de ſable.*

DURAND (DE) en Languedoc. JACQUES DURAND, Seigneur de la Roque, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en chef de la Ville & Fort de Saint-Hippolyte, épouſa, le 20 Janvier 1725, *Marie Del-Puech de Comeiras* fille de *Jean*, Seigneur de Comeiras, & de *Dauphine de la Tour*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-PAUL-JACQUES, Chevalier de Saint-Louis, Ingénieur en chef ;
2. JEAN-ALEXANDRE, né le 30 Août 1731, Capitaine d'Infanterie au Régiment de la Roche-Aymon ;
3. PIERRE-FRANÇOIS, né le 19 Décembre 1732, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Guyenne ;
4. MARGUERITE-FLORE, né le 22 Avril 1736, mariée, le 27 Avril 1753, à *François-Aymard de Cordebœuf*, Seigneur de Beauverger, Montgon, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment d'Infanterie de Guyenne.

DURAND, en Languedoc : *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, au lion d'or ; aux 2 & 3 d'or, à trois macles de gueules.*

DURAND, autre famille en Languedoc, qui porte : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à une aigle éployée de ſable; aux 2 & 3 d'argent, à un taureau de gueules, chargé d'une bande d'azur, accompagnée de trois étoiles d'or.*

DURAND, famille de Picardie, dont étoit MARIE DE DURAND DE LA MAIRIE, née le 11 Janvier 1676, & reçue à Saint-Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686, après avoir prouvé que CLAUDE DE DURAND, Seigneur de Tury, & *Anne de la Fontaine*, ſa femme, qui vivoient en 1521, étoient ſes quatrièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *de ſable, à trois chevrons d'argent, à la faſce de même.*

DURAND, Sieur de Saint-Martin, en Normandie, Election de Caen : *d'azur, à la palme d'or, accoſtée de deux roſes d'argent.*

DURAND, famille de Normandie, Election de Valogne : *d'azur, à trois pals d'argent, au lion léopardé d'or, brochant.*

DURAND DE VILLEGAGNON : *d'argent à trois chevrons de gueules, accompagnés de trois croix recroiſettées, au pied fiché de ſable.*

DURANTY, famille connue à Aix de toute ancienneté. Elle remonte à

I. Guillaume Duranty, qualifié Damoiſeau dans l'*Hiſtoire des plus célèbres Poëtes Provençaux*, traduite de l'Italien, imprimée à Lyon en 1573, qui mourut en 1270, ainſi qu'il conſte par la même hiſtoire, où il eſt dit qu'il deſcendoit de la noble & ancienne famille de Duranty. Il eut pour fils :

II. Pierre Duranty, un des Gentilshommes de Provence qui accompagnèrent Robert d'Anjou, Comte de Provence, dans une expédition que ce Prince alla faire en Italie contre l'Empereur Louis de Bavière. Il fut premier Syndic d'Aix en 1326, comme il appert du regiſtre de l'Hôtel de cette Ville, & fut père de

III. Louis Duranty, que la Reine Jeanne pourvut, par Lettres données à Naples, en 1359, ſignées *Bourilly*, de la charge de Conſeiller-Secrétaire Rational & Archivaire en la grande Cour Royale & Chambre des Comptes de Provence. Il eut pour fils :

IV. Laurent Duranty, qui fut premier Syndic d'Aix, en 1410, & père de :

V. Jacques Duranty, auſſi premier Syndic d'Aix, en 1456, qui épouſa, le 7 Septembre 1434, *Catherine de Pigono*, fille de noble *N..... de Pigono*, Maître Rational en la Chambre des Comptes de Provence, dont vint :

VI. Jean Duranty, qui étoit premier Conſul d'Aix, aux années 1501 & 1507. Ce fut par ſa ſage conduite que les Lettres-Patentes de Sa Majeſté, envoyées pour l'érection d'un Parlement en Provence, furent enregiſtrées. En récompenſe du zèle qu'il avoit montré, le Roi le pourvut d'un office de Conſeiller en ce Parlement, qu'il ne put exercer à cauſe qu'il n'avoit point de grade, & d'une penſion dont ſes deſcendans jouiſſent encore en partie. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Avril 1475, *Guillemette de Caſtellane*, fille de *Florent*, Seigneur de Mazaugues, & en eut :

VII. Antoine Duranty, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays, en 1539, marié avec *Françoiſe de George-d'Ollières*, fille de *Priam d'Ollières-de-Lirac*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Antoine, Conſul d'Aix, Procureur du Pays, en 1569, marié à *Marguerite d'Iſnard*, de laquelle il eut un fils, marié à *Louiſe de Tournefort*, & père de Thérèse Duranty, mariée, par contrat du 13 Avril 1658, à Marc-Antoine Duranty, Seigneur de St.-Louis-de-la-Calade, mentionné ci-après.

VIII. Jean Duranty, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du Pays, ès années 1562 & 1568, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, dont il mourut Doyen, le 5 Février 1569. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Août 1555, *Marguerite de Lopis*, fille de noble *Jean de Lopis*, de la Ville de Carpentras, & en eut :

1. Honoré, qui entra dans l'ordre des Minimes. Il fut Confeſſeur de Henri III ; on le cite comme l'un des plus grands Prédicateurs de ſon tems, & il fut élu Correcteur-Général de ſon Ordre au Chapitre d'Avignon, tenu en 1599 ;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit ;
3. Jérôme ;
4. Marc-Antoine, Chartreux, qui mourut en odeur de Sainteté, après avoir compoſé pluſieur livres de dévotion ;
5. Joseph, mort ſans alliance ;
6. Et Paule-Emile Duranty, dont la fille fut mariée dans la famille de *Durand Sartoux*.

IX. Jean-Baptiste Duranty, Seigneur de Bonrecueil & de Montplaiſant, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, le 11 Mars 1595, épouſa 1° *Claire de Maſargues*, veuve du Conſeiller de Bompar ; & 2° *Diane de Pontevès*, des Seigneurs d'Amirat. Du premier lit naquirent :

1. Jean, qui a continué la branche des Seigneurs de *Bonrecueil*, terminée en la perſonne de Sébastien Duranty, mort ſans poſtérité ;
2. François, Seigneur de Montplaiſant, mort ſans alliance ;
3. Jérôme, qui ſuit ;
4. Marc-Antoine, tige des Seigneurs de *Colongue*, dont étoit chef, en 1757, Jean-Baptiste de Duranty-Colongue, marié avec N..... *de Jean*, de laquelle il a eu Marc-Antoine & Charles-Gonzale Duranty ;
5. N..., mariée, en 1616, avec noble *Charles d'Etienne*, Seigneur de Villemus ;

Et du ſecond lit vint :

6. Marguerite Duranty, femme de noble *Jacques du Périer*.

X. Jérôme Duranty, Seigneur de Saint-Antonin & de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, le 4 Mars 1627, mort Doyen de ſa Compagnie comme ſon père. Il avoit épouſé 1° *Madeleine de Rémuſat*, dont il eut deux filles ; 2° *Gabrielle de Glandevès-Baudinard*, morte ſans enfans ;

& 3° par contrat du 2 Novembre 1627, Sybille *d'Eſcalis*, fille de *Pierre d'Eſcalis de Bras*, Seigneur de Saint-Louis, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de *Louiſe de Guiran de la Brillane*. De ce mariage il a eu :

1. Marc-Antoine, qui ſuit ;
2. Henri-Elzéar, Conſeiller en la Cour des Comptes, qui épouſa *Marguerite de Caſtellane*, dont un fils mort ſans alliance & une fille, mariée à *N..... de Blacas*, de la branche de *Taurènes ;*
3. Jean-François, Prêtre & Grand-Miſſionnaire ;
4. Jérôme, ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays, ès années 1688 & 1689, qui n'a laiſſé qu'un fils mort ſans alliance, & quelques filles ;
5. Et Melchiona Duranty, Religieuſe Urſuline.

XI. Marc-Antoine Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, maintenu, en 1668, dans ſa nobleſſe, après l'avoir prouvée depuis Guillaume Duranty, Damoiſeau, fut ſecond Conſul d'Aix, en 1678, & avoit épouſé, par contrat du 13 Avril 1658, Thérèse Duranty, ſa couſine, fille de N... Duranty & de *Louiſe de Tournefort*, dont :

XII. Jean-Baptiste-Joseph Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, marié, le 2 Décembre 1690, à *Thérèſe le Franc*, ſœur de *François le Franc*, Conſeiller au Parlement de Provence, de laquelle il a eu pluſieurs fils, entr'autres :

Marc-Antoine, qui ſuit ;
Et deux fils, Eccléſiaſtiques.

XIII. Marc-Antoine Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 4 Février 1726, avoit épouſé, le 4 Juin 1723, *Madeleine le Blanc*, ſœur d'*Hyacinthe le Blanc*, Chanoine de l'Egliſe de Reims, Evêque de Joppé, dont eſt iſſu :

XIV. Claude-Jean-Baptiste Duranty, Seigneur de Saint-Louis-de-la-Calade, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 10 Décembre 1750, qui a épouſé, par contrat du 19 Avril 1746, *Françoiſe-Félicité Gueyroard*, de laquelle il a eu :

1. Félix-Jérôme ;
2. Joseph-Hyacinthe ;
3. Marc-Antoine ;
4. Jean-Baptiste ;
5. Et Thérèse-Félicité Duranty.

Les armes : *d'argent, à un cerſier de ſinople, fruité de gueules, au chef de gueules, chargé d'une étoile à ſix rais d'or.*

(Extrait de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tome I, pag. 330 & ſuiv.)

* DURAS, Terre & Seigneurie, avec titre de Duché, dans l'Agénois en Guyenne, portée en mariage avec pluſieurs autres par la Marquiſe de Goth, nièce du Pape Clément V, & fille d'Arnaud de Goth, Vicomte de Lomagne, à ſon mari *Arnaud de Durfort*, Seigneur de Bajamont, &c., duquel deſcendoit au X^e^ degré Jacques de Durfort, Chevalier, en faveur duquel la Terre de *Duras* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Février 1609, & depuis en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de Mai 1668, non enregiſtrées, en faveur de Jacques-Henri de Durfort, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection en *Duché ſimple*, au mois de Février 1689, regiſtrées au Parlement le 1^er^ Mars ſuivant. Il mourut Maréchal de France le 12 Octobre 1704. Voyez DURFORT.

DURAS. Les Ducs de Duras en Albanie étoient dès l'an 1344, & eurent pour tige *Saint-Jean* de Sicile, Duc de Duras, huitième fils de Charles II, dit *le Boiteux*, Roi de Naples & de Sicile, & de *Marie de Hongrie*, mort en 1335.

Les armes : *ſemé de France, au lambel de gueules, l'écu briſé d'un ſautoir auſſi de gueules.*

DURAT (de), Seigneurs des Portes, du Ludaix, du Mazeau, de la Serre, Barons de la Celette & de Gouzon, en Bourbonnois, & dans le pays de Combrailles : noble & ancienne famille, originaire d'Auvergne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 201, & reg. V, part. I.

Quoique les anciens titres de cette famille, antérieurs à ceux de 1442 & 1444, ſoient perdus, néanmoins il eſt certain que la famille de Durat étoit alors très-ancienne, & jouiſſoit de quelque conſidération, puiſque Jean de Durat, II^e^ du nom, rapporté ci-après, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi (Saint-Michel), dans un tems où cet Ordre étoit le premier & l'unique en France, & auſſi conſidéré qu'eſt aujourd'hui celui du Saint-Eſprit, qui lui a été ſubſtitué.

M. le Comte de Boulainvilliers, dans ſes *Recherches ſur l'Hiſtoire de France*, Province *de la Marche*, fait mention de la fa-

mille de DURAT, comme *très-ancienne*. Les Seigneurs des Portes ont toujours pris dans les actes particuliers le titre de *Marquis des Portes*, & les Seigneurs du Mazeau & de Buxerolle, celui de *Comtes de Durat*.

Le premier de ce nom dont on ait connoiſſance, ſuivant un acte de l'an 1442, produit & relaté dans le Jugement de maintenue de Nobleſſe du 21 Janvier 1669, dont nous parlerons ci-après, eſt :

I. ANTOINE DE DURAT, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur des Portes & de Leirat, lequel reçut, le 8 Mai 1442, de *Jean de Peyret*, Prieur de Minzac, une reconnoiſſance du droit de la Chapelle, qu'en qualité de Seigneur des Portes, il avoit dans l'Egliſe de Minzac. Il eſt qualifié dans cet acte d'*Ecuyer*, &c., ainſi que dans ſon contrat de mariage du 28 Décembre 1444, avec *Philippe de Marche*, dont il eut :

II. JEAN DE DURAT, Ier du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Saint-Mion, qualifié dans pluſieurs actes de *Puiſſant Seigneur & Chevalier*, qui fut Bailli du pays de Combrailles, & Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres de Proviſions du 15 Septembre 1515 ; Ecuyer & Chambellan de CHARLES DE BOURBON, Connétable de France ; Capitaine de la Ville d'Aigueperſe, par Lettres de Proviſions du 4 Octobre 1516, & du Château de Semur, dans le pays de Combrailles, dont il obtint de *Louiſe de Savoie*, mère du Roi FRANÇOIS Ier, le 22 Octobre 1518, des Lettres de confirmation, tant à *cauſe de ſes ſens*, Nobleſſe, *vaillance*, &c., *qu'en conſidération des bons ſervices qu'il avoit ci-devant rendus, tant au Roi ſon très-cher fils & à ſes Prédéceſſeurs Rois, dans les guerres, qu'à Elle & à ſes Prédéceſſeurs de la Maiſon de* BOURBON, *leſquels ſervices il continuoit chaque jour, & qu'Elle eſpéroit encore qu'il rendroit de plus en plus*. Le Roi FRANÇOIS Ier, par autres Lettres-Patentes données à Crémieu le 10 Mai 1516, dans leſquelles il le qualifie de *ſon cher & bien amé* JEAN DE DURAT, *Chevalier, Seigneur des Portes*, l'avoit commis pour chevaucher avec un Lieutenant & ſix Archers, ès pays de Bourbonnois, la Marche, Combrailles, Bourbon-Lancy, Montagu & leurs reſſorts, *afin de mettre ſes Sujets à couvert des pilleries, oppreſſions, maux & outrages que leur faiſoient les Gendarmes, & pluſieurs mauvais garçons & vagabonds tenans champs*. Il avoit épouſé, par contrat du 19 Mai 1481, *Julienne de la Grange*, qui lui apporta en dot une ſomme de 800 écus d'or, qui lui avoit été donnée, lors de ſon premier mariage avec *Pierre de la Chapelle*, Seigneur de Rocheneuve, par noble homme Meſſire *Jacques de la Grange*, Chevalier, Seigneur en partie de Châlus. Il en eut :

FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et JEANNE DE DURAT, mariée, par contrat paſſé en 1508, à *N... de Chavanat de Montgour*, qualifié *Chevalier, Seigneur de Montgour*, &c.

III. FRANÇOIS DE DURAT, Ier du nom, Chevalier, Seigneur des Portes & de Chazeaux, & Bailli des Châtellenies de Chambon, d'Eſvahon & de l'Eſpau, par Lettres de Proviſions du 4 Février 1522, eſt qualifié *Puiſſant Seigneur & Bailli de Combrailles*, dans un échange d'héritages qu'il fit le 6 Janvier 1524, avec *Jean Peynot*, habitant de la Paroiſſe de Minſac. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine du Château d'Auzances, par Lettres du 21 Février 1525, & de celui de la Châtellenie de Semur, par autres Lettres du 22 Décembre ſuivant audit an. Il mourut avant le 3 Janvier 1559, laiſſant de ſon mariage, avec *Claude de Miel*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 9 Juin 1513, d'une ancienne Maiſon originaire du pays de Carſſy (aujourd'hui *Quercy*) :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Conſeiller au Parlement de Paris, & Prieur de Saint-Chriſtophe en Touraine, ainſi qualifié dans un certificat qu'il donna le 20 Juin 1558 ;
3. LÉONARD, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
4. Et MARGUERITE, mariée à Meſſire *Charles de Montagnac*, Chevalier, Seigneur d'Eſtauſſanes & du Cornet, dont elle étoit veuve le 8 Avril 1582.

IV. JEAN DE DURAT, IIe du nom, qualifié *Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur des Portes, de Laſcoutz, de Saint-Mion, de Viers, de Chazeaux & de la Celette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de 50 hommes d'Armes de ſes Ordonnances, Bailli de Combrailles, & Capitaine des Châteaux de Semur & d'Auzances, dans un acte du 5 Janvier 1582, ſe diſtingua pendant les troubles de la Ligue, par ſa fidélité envers ſon Prince & par ſon attachement inviolable à ſes intérêts, & s'acquitta avec beaucoup de capacité & de ſuccès

de plusieurs Commissions importantes qui lui furent confiées, comme il paroît par deux Lettres que lui écrivit LOUIS DE BOURBON, Duc de Montpensier. La première, dont la suscription est : *à Monsieur des Portes, Bailli de mon Pays de Combrailles*, est datée de Champigny le 6 Juillet 1575, & ainsi signée, *Voustre entièrement bon amy*, LOYS DE BOURBON. Et la seconde, dont la suscription est : *à Monsieur des Portes, Chevalier de l'Ordre du Roi Monseigneur, & Bailli de mon Pays de Combrailles*, est datée aussi de Champigny le 3 Janvier 1580, & signée *Voustre bien bon amy*, LOUIS DE BOURBON. (Voyez la teneur de ces deux Lettres dans l'*Arm. gén. de France*, reg. V, part. I.) Il avoit été pourvu par ce Prince, le 2 Janvier 1536, de l'Office de Bailli de Combrailles, & de celui de Capitaine du Château de Semur ; obtint depuis des Provisions pour commander dans le Château d'Auzances, sur la résignation que FRANÇOIS DE DURAT Ier, son père, lui fit de cet Office, par acte du 13 Février 1553, & nommé Chevalier de l'Ordre du Roi (St.-Michel), par Lettres du 14 Avril 1569. Il avoit épousé, par contrat du 18 Juillet 1566, *de l'avis de plusieurs grands & notables Seigneurs & Gentilshommes*, noble Dame *Jacqueline de Coligny-de-Saligny*, lors veuve en premières noces de Messire *Gilbert de Luchat*, Chevalier, Seigneur de Dalet & de Thuret. Elle s'étoit constituée en dot la somme de 12000 livres, & il fut accordé par le contrat, qu'au cas qu'elle vînt à mourir, les acquisitions qu'elle avoit faites des Terres & Seigneuries de Dalet & de Thuret, retourneroient au profit de noble & puissant Seigneur, *Philippe de Luchat*, Seigneur de Thuret, son fils du premier lit. Elle étoit fille de *Renaud-Lourdin de Coligny*, dit *de Saligny*, Seigneur de Saligny, Baron de la Motte-Saint-Jean, de Beaumont, du Rouffet, &c., Chambellan des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS Ier, & de *Jacqueline de Montboissier*. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui fut présent au contrat de mariage de GILBERT DE DURAT, son frère cadet, du 23 Mai 1596, & mourut sans alliance ;
2. GILBERT, qui suit ;
3. Et JEANNE, femme de *Jean de Veilhan*, Ecuyer, Seigneur de Pénacors.

V. GILBERT DE DURAT, qualifié *puissant Seigneur*, *Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, de Chazeaux & de St.-Mion, dans un acte du 27 Mars 1607, avoit été nommé Bailli de Combrailles, par Lettres de Provisions des 20 Décembre 1596 & 30 Janvier 1597, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, suivant un certificat que lui en donna, le 8 Mai 1602, *Roger de Bellegarde*, Grand-Ecuyer de France, & premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mai 1596, *Marguerite de Veilhan*, fille de *haut & puissant Seigneur* Messire *Gabriel de Veilhan*, Baron de Marigny, Seigneur de Pénacors, de Prades & de Saint-Christophe, depuis Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Bailli du haut pays d'Auvergne, & de feu *Madeleine de Roffignac*. Il en eut :

1. GABRIEL, qui suit ;
2. JEAN, rapporté après son frère aîné ;
3. & 4. Autre GABRIEL & DENIS, qui furent présens au contrat de mariage de GABRIEL DE DURAT, leur frère aîné, du 11 Août 1633, & moururent sans alliance ;
5. Et GILBERT, destiné à l'Eglise, qui fut aussi présent au même contrat.

VI. GABRIEL DE DURAT, dit *l'aîné*, qualifié dans un titre original du 28 Juin 1682, *Chevalier*, Baron de la Celette, Seigneur des Portes, fut nommé Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Provisions du 6 Décembre 1635, & testa le 18 Février 1653. Il avoit épousé, par contrat du 11 Août 1633, *Jeanne d'Artaud*, lors veuve en premières noces de *puissant Seigneur* Messire *Hugues de Feidit*, Seigneur & Baron de Feidit, de Moranges, d'Aubac & d'Aubaguelle, & fille de *François d'Artaud*, Ecuyer, Seigneur de Fontezute & du Fayet, & de *Gilberte de Villebœuf*, sa veuve. Il en eut :

1. GILBERT, qualifié *puissant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur des Portes, de la Celette & de Saint-Mion, né en 1639, pourvu de la charge de Grand-Bailli du pays de Combrailles, par Lettres du 28 Novembre 1653, & maintenu dans sa Noblesse avec ANTOINE & FRANÇOIS DE DURAT, ses frères, par Jugement rendu par M. *Tubœuf*, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669 ;
2. ANTOINE, qualifié *Baron de la Celette*, & *Enseigne dans le Régiment d'Arbouville*, dans un acte du 21 Janvier 1669, lequel

épouſa *Charlotte de Mauſſabré*, & fut tué en duel au mois de Novembre 1719. Elle étoit fille de *Louis de Mauſſabré,* Ecuyer, Seigneur de Bordebure, des Bourdins, de Badecon, &c., & de *Marie de Razay ;*

3. François, qualifié, dans ſon troiſième mariage, *Seigneur des Portes, & Grand-Bailli du pays de Combrailles*, qui épouſa 1° *Gabrielle-Léonine de la Roche-Aymon*, fille de *Philibert*, Marquis de Saint-Maixant ; 2° par contrat du 18 Avril 1704, *Henriette-Angélique de Reillac* ou *Rillac-de-Bouſſac ;* & 3° par autre contrat du 23 Février 1711, *Claude-Marguerite Goyon*, fille de *Claude*, Comte de Beaufort, Seigneur de Touraude, &c., & d'*Anne de l'Eſpinay*. Il n'eut du premier lit que

   Anne-Marie-Louise, laquelle étoit âgée de 35 ans, & ſans alliance, au mois de Novembre 1719.

4. Et Marguerite, légataire de ſon père en 1653.

VI. Jean de Durat, III^e^ du nom, qualifié *puiſſant Seigneur*, *Chevalier*, Seigneur de Saint-Mion, du Ludaix & de Rocheneuve, ſecond fils de Gilbert, & de *Marguerite de Veilhan*, fut Bailli du pays de Combrailles, par Lettres de Proviſions du 2 Août 1653. Il avoit été Lieutenant dans le Régiment de *Saint-Hilaire*, par Lettres du 1^er^ Mars 1632 ; & depuis Capitaine au même Régiment, & Lieutenant des Galères du Roi, ſuivant trois certificats énoncés dans le Jugement de maintenue du 21 Janvier 1669. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Mai 1637, *Françoiſe de Luchat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur des Landes, & de *Catherine de Montaignac*. Il en eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Et Antoinette, qui partagea avec ſon frère, le 14 Novembre 1665, la ſucceſſion de leurs père & mère.

VII. François de Durat, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix & de Rocheneuve, né en 1642, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Jugement rendu par M. Tubœuf, Intendant de Moulins, le 21 Janvier 1669, & mourut avant le 2 Décembre 1695, ſuivant un acte dans lequel on voit que ſa veuve étoit remariée à *Annet de Bonneval,* Seigneur de la Varenne. Il laiſſa de ſon mariage, contracté le 14 Avril 1665, avec *Renée de Chambon*, fille de *Sébaſtien de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Deux-Aigues, & de *Anne d'Anfreville :*

1. Sébastien, qui ſuit ;
2. Catherine, morte ſans alliance le 25 Mars 1715 ;
3. Marie, Religieuſe Bernardine à Montluçon ;
4. Marie-Silvie, Religieuſe Urſuline à Montluçon ;
5. Et Marguerite, morte ſans alliance.

VIII. Sébastien de Durat, Chevalier, Seigneur du Ludaix, de Ronnet & de Deux-Aigues, dit *le Marquis des Portes*, épouſa, par contrat du 12 Janvier 1696, *Marie de Rollat*, fille de *Louis*, Seigneur de Brugeac, de Serbanes, de Marzac, *&c.*, & de *Marie de Murat*, dont :

1. François, qui ſuit ;
2. Balthasard, Garde-du-Corps du Roi, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de *Clermont-Tonnerre ;*
3. Jacques, Doyen de Saint-Nicolas de Montluçon en Bourbonnois ;
4. François-Georges, Garde-du-Corps du Roi, & depuis premier Lieutenant dans le Régiment Colonel-Général, Cavalerie ;
5. Marguerite, dite *Mademoiſelle du Ludaix*, née le 4 Juillet 1708, élevée à la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr, ſur les preuves de nobleſſe certifiées au Roi le 22 Décembre 1719, par feu M. Charles d'Hozier, Juge d'armes de France ; & aujourd'hui Religieuſe Bénédictine à Nevers ;
6. Antoinette, encore ſans alliance ;
7. Marie, morte Religieuse à Nevers ;
8. Et Jeanne, mariée, le 8 Janvier 1728, à *Antoine du Bouy*, Seigneur du Bouy, de la Villate & d'Arpheville.

IX. François de Durat, III^e^ du nom, Chevalier, Seigneur du Ludaix, né le 20 Juillet 1697, Garde du Roi dans la Compagnie de *Charoſt* en 1719, & nommé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, par Lettres du 14 Juin 1722, eſt aujourd'hui Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi depuis 1768, & ſans alliance. Il a été fait chef de Brigade en 1771, & a des neveux qui ont été élevés à l'Ecole-Royale Militaire, & ſervent dans la Maiſon du Roi.

SECONDE BRANCHE.

IV. Léonard de Durat, qualifié *noble & puiſſant Seigneur & Chevalier,* Seigneur de Lauroux, de Vaurère, du Mazeau, de la Couſture & de la Vermelière, troiſième fils de

François, Ier du nom, Seigneur des Portes, &c., & de *Claude de Miel*, s'étant trouvé dans la néceſſité de prouver ſon ancienne nobleſſe, fit faire une enquête devant *Louis Maiſſe*, Lieutenant-Général de Combrailles, le 1er Janvier 1542, dont les témoins, qui furent nobles & diſcrètes perſonnes Maître *Jean de Châteaubodeau*, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique, *Sébaſtien de Châteaubodeau*, Ecuyer, Seigneur de Chault, &autres Notables, dépoſèrent qu'il étoit *Noble, iſſu & ſorti de noble lignée, tant du côté paternel que maternel*, &c. La qualité de *Puiſſant Seigneur* lui eſt donnée dans pluſieurs actes des 4 & 19 Novembre 1578, 8 Janvier 1580, 8 Avril 1582, 10 Mars 1587 & 1er Novembre 1589. Le 5 Janvier 1582, il avoit paſſé une tranſaction avec Jean de Durat, IIe du nom, ſon frère aîné, au ſujet d'un ſupplément de partage, qu'il lui demandoit dans la ſucceſſion de leurs père & mère. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Janvier 1559, *Louiſe d'Eſcars*, Dame en partie des Seigneuries de la Vermelière & de la Malanderie, fille de *Léonard*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & de *Gabrielle de Bordeſoule*. Il avoit fait ſon teſtament le 25 Octobre 1590, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Buſſière-Vieille, & mourut avant le 14 Février 1591, laiſſant :

1. Denis, qui ſuit ;
2. François, qualifié *Chevalier*, *Baron de Gouzon*, dans un acte du 10 Mai 1611, portant promeſſe à Denis de Durat, Seigneur du Mazeau, ſon frère aîné, de l'acquitter envers *Annet des Aſſis*, Ecuyer, Seigneur des Aſſis, d'une ſomme de 660 livres qu'il lui devoit. Il fit ſon teſtament le 8 Avril 1630, par lequel il voulut être enterré dans le tombeau des Seigneurs de *Gouzon*, & mourut avant le 26 Décembre 1631, ſans avoir été marié ;
3. Marguerite, dite l'*aînée*, qui étoit, le 25 Octobre 1590, femme d'*Iſaac de Moulins*, Seigneur de Faugière en Bourbonnois ;
4. Autre Marguerite, dite la *jeune*, mariée, ſuivant un acte original du 17 Janvier 1600, par contrat du 26 Juillet 1587, avec noble *Bérard de Chauſſecourte*, Seigneur de Montfeloux, fils d'*Antoine de Chauſſecourte*, Écuyer, Seigneur de Montfeloux, & de *Jacquette du Ligondès ;*
5. Et Susanne, qui étoit, le 7 Août 1575, veuve d'*Annet du Peyroux*, Seigneur de Fretet.

V. Denis de Durat, qualifié *Puiſſant Seigneur & Chevalier*, Seigneur de Lauroux, de Vaurène, de la Serre, du Mazeau & de Buſſière-Vieille, Capitaine du château d'Auzances, né vers l'an 1566, ſe laiſſa d'abord emporter par le torrent de la Ligue, avec François de Durat, ſon frère ; mais ils rentrèrent depuis dans l'obéiſſance qu'ils devoient à leur Souverain, comme il paroît par un acte du 31 Mars 1594, par lequel ils déclarèrent qu'*ils ſe ſoumettoient de vivre en l'obéiſſance du Roi, ſe départans de toutes les ligues & aſſociations, tant dedans que dehors le Royaume, qu'ils pourroient avoir eu avec les ennemis de Sa Majeſté, & qu'ils renonçoient au parti de la Ligue*. Le 5 Avril 1586, il avoit obtenu des Lettres-Patentes du Roi Henri III, qui, en le reconnoiſſant *extrait & iſſu de noble race, & parens affectionnés de tous tems à ſon ſervice, & fils d'un père homme d'honneur & de qualité*, le renvoya devant le Sénéchal d'Auvergne, ou ſon Lieutenant à Riom, pour la déciſion d'un procès que lui avoient intentés des Payſans, qui s'étoient plaints d'avoir été maltraités par une Compagnie de Gens de guerre & Soldats à pied, François, où il avoit ſervi. Il ſe qualifioit *hommes d'armes* de la Compagnie de la Reine, le 11 Mars 1611 ; & fut depuis Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la Charge de *Claude de Lorraine*, Prince de Joinville, au terme d'un brevet que lui donna ce Prince, le 12 Février 1613, par lequel, *déſirant reconnoître les bons & anciens ſervices qui lui avoient été rendus par ledit Sieur* du Mazeau, ci-devant *Maréchal-des-Logis de ſa Compagnie*, & en conſidération de ce qu'il lui avoit remis *ladite Charge, par l'exprès commandement du Roi,.... ledit Seigneur promet, pour le récompenſer, de lui faire accorder par Sa Majeſté, au lieu de ladite Charge, le* premier Gouvernement particulier *en la province d'Auvergne, & en outre, lui accorde* quatre places de Gendarmes *de ſa Compagnie, pour en diſpoſer en faveur de tels Gentilhommes de ſes amis qu'il lui plairoit*, &c. Il mourut au ſiège de Montauban, étant alors, ſuivant un acte original du 23 Mai 1667, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de Buſſy-Lameth ; & laiſſa de ſon mariage avec *Anne de Beaufort*, qu'il avoit épouſé, par contrat du 31 Mai 1592, fille d'*Oradour de Beau-*

fort (*a*), Chevalier, Seigneur de Monteil & de Secondat, & de *Marguerite de l'Escot :*

1. François, Donataire de ſon père le 27 Mai 1620, mort en 1625, ſans poſtérité ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. Jean, mineur le 27 Mai 1620, & mort avant le 28 Juin 1632, ſans avoir été marié ;
4. Françoise, qui étoit le 28 Juin 1632, femme de *François de Lauzane*, Ecuyer, Seigneur de l'Eſtang ;
5. Marguerite, femme de *François de Cluis*, Seigneur & Baron de Gouzon & de la Garde, l'an 1632 ;
6. Jeanne, laquelle étoit mariée, le 28 Juin 1632, à *Philippe de Rigaud*, Ecuyer, Seigneur du Poux, du Teil ou du Teix, & en partie de la Baronnie de Gouzon;
7. Et Gabrielle, qui étoit le 27 Mai 1620, Religieuſe Profeſſe.

VI. Louis de Durat, Chevalier, Seigneur du Mazeau, de Vaurène, de Buſſière-Vieille, de la Serre & de Lauroux, né en 1606, ſervoit dans la Compagnie des Chevaux-Légers du Seigneur de *Buſſy*, le 14 Juin 1625 ; & épouſa, par contrat du 2 Mai 1632, dans lequel il eſt qualifié *Puiſſant Seigneur*, *Chevalier*, *Baron de Gouzon*, Dame *Françoiſe de Douhet*, lors veuve en premières noces de noble *Antoine Martin*, Préſident au Siège Préſidial de Limoges, & fille de noble *Pierre de Douhet*, Baron de Saint-Pardoux, Seigneur du Puymoulinier, & de *Françoiſe de Miomandie*. Il fit ſon teſtament, du vivant de ſa femme, le 5 Octobre 1661, par lequel il voulut être enterré dans l'Egliſe de Buſſière-Vieille, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & déclara avoir eu de ſon mariage :

1. François, qui ſuit ;
2. Antoine, inſtitué héritier de ſon père en 1661, & mort ſans alliance ;
3. Denis, inſtitué pareillement héritier de ſon père en 1661, vivant encore le 21 Juillet 1682, & mort ſans poſtérité ;
4. Et Marie, légataire de ſon père en 1661, & femme de *N... de Pichard*, Chevalier, Seigneur du Freſſinet en Limouſin.

(*a*) *Oradour de Beaufort* étoit de la même famille que le Comte de *Beaufort*, Commandant de la Cité de Limoges ſous le Roi Jean, lorſque le Prince de *Galles*, dit *le Prince Noir* s'empara de cette ville, & rendit hommage à la valeur du Chevalier de *Beaufort*, fils du Comte, & à celle de quelques autres Chevaliers, en faveur de qui il pardonna aux coupables. Cette anecdote ſe trouve dans les *Eſſais de Montagne*, au commencement du tome II, édit. en 10 vol.

VII. François de Durat, Chevalier, Seigneur de Buſſière-Vieille, de Vaurène, de Vauchauſſade, de la Serre, de Villevaleix, de la Mane, &c., mineur le 5 Octobre 1661, ſervoit le 23 Juillet 1672, en qualité de Cadet, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, ſuivant un certificat que lui en donna le même jour *François d'Aubuſſon*, Duc de la Feuillade, Colonel de ce Régiment, portant: qu'*il s'étoit toujours très-bien acquitté de ſon devoir, & que même il avoit été bleſſé d'un coup de mouſquet à l'épaule à l'ouverture de la tranchée d'Orſoy ; s'étant auſſi comporté avec beaucoup d'honneur à celle de Doesboork, quoiqu'indiſpoſé de ſa bleſſure.* Il laiſſa de ſon mariage, accordé par contrat du 21 Juillet 1682, avec *Gilberte de Saunade*, ſœur de *Louiſe de Saunade*, femme d'*Antoine Lamy*, Ecuyer, Seigneur de Beaucontaux, Lieutenant de Dragons dans le Régiment d'*Hautefort*, & toutes deux filles de *Gilbert de Saunade*, Ecuyer, Seigneur de Vauchauſſade, & de *Marguerite de Montgrut*, ſa veuve :

1. François, qui ſuit ;
2. Annet-François, Chevalier, Seigneur de la Serre, de Vauchauſſade, de la Mane & de Villevaleix, mort Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 22 Février 1769. Il avoit été ſucceſſivement Sous-Lieutenant, Lieutenant, Capitaine, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Marine, dont il fut fait Major en 1744, Lieutenant-Colonel en 1745, avoit ſervi avec beaucoup de diſtinction à la bataille de Rocoux, où il fut fait Brigadier ; à celle de Lawfeld, où il obtint une penſion de 1200 livres. Il commanda le Régiment en ces deux occaſions, le Colonel étant, comme Brigadier, employé à la tête du Chef de Brigade. Les grâces qu'il obtint à l'une & l'autre bataille, furent accompagnées de la lettre de la Cour la plus flatteuſe pour le Régiment Royal-Marine, & ſurtout pour lui, qui le commandoit. Il fut fait Maréchal-de-Camp après le ſiège de Port-Mahon, en 1756. Il avoit épouſé *Roſe de Vallot*, à Paris, le 24 Décembre 1724 ; le contrat de mariage, paſſé devant *Doyen* & *des Ecures*, Notaires au Châtelet, eſt du 23 Novembre 1724. De ce mariage vinrent :

Antoine de Durat, né en 1729, Chevalier, Capitaine au Régiment Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1757 ;

Et JEAN-FRANÇOIS DE DURAT, né en Octobre 1736, Chevalier, Seigneur de Vauchauſſade & de la Ribière, Enſeigne au Régiment Royal-Marine en 1751, Lieutenant de Grenadiers en 1755; il s'eſt trouvé en cette qualité au ſiège de Mahon, a été fait Capitaine en 1756, & Aide-Major en 1764. Il a obtenu en 1756 une penſion de 300 livres, portée à 500 livres en 1758, en conſidération des ſervices de feu ſon père & des ſiens.

3. GILBERT, Chevalier, Seigneur de Buſſière-Vieille, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Marine, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1760;
4. Autre FRANÇOIS, dit *le Jeune*, Chevalier, Seigneur de Brian, qui a épouſé, par contrat du 25 Août 1734, *Madeleine de la Trollière*, lors veuve en premières noces de *Jean de Mellon*, Seigneur de Mellon, Officier de la Vénerie du Roi, & fille de *Jean de la Trollière*, Ecuyer, Seigneur de Beauvallon, & de *Catherine de France-d'Eſpaignes;*
5. LOUISE, mariée, par contrat du 18 Janvier 1734, avec *Céſar-Amable de Boſredon*, Chevalier, Seigneur de Baubière, du Châtelet & de Tournadet, morte ſans enfans;
6. GILBERTE, morte en 1754, ſans alliance;
7. Et FRANÇOISE, Penſionnaire à Clermont en 1756, où elle eſt morte en 1760. Elle avoit épouſé, ſans enfans, *Gaſpard-Antoine du Taut*, Chevalier, Seigneur de Bunleix.

VIII. FRANÇOIS DE DURAT, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur du Mazeau, de la Serre, de Vaurène, de Buſſière-Vieille, de Fournoux, de la Mazière & de la Moutade, né le 9 Janvier 1683, dit *le Comte de Durat*, fit ſon teſtament le 27 Juin 1726, par lequel il déclara qu'il vouloit être enterré dans la paroiſſe de la Serre, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, & mourut la même année, ſuivant un acte original du 1er Octobre 1726. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Mars 1707, *Marie d'Allemaigne*, morte le 3 Novembre 1726, fille de *François d'Allemaigne*, Ecuyer, Seigneur de la Vergnière, de la Moutade, de Monclar & autres lieux, & de Dame *Anne Noblet de la Roche-Aymon*. Il en eut entr'autres enfans:

1. FRANÇOIS, Chevalier, Enſeigne dans le Régiment Royal-Marine, mort ſans alliance, & inhumé en l'Egliſe de Saint-Vaaſt à Valenciennes;
2. Et JEAN, qui ſuit.

IX. JEAN DE DURAT, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur-Comte du Mazeau, de la Serre, de Buſſière-Vieille, de Vaurène, de la Moutade, de la Vernière, de la Mazière, de la Combe, de Buxerolle, de Secondat, &c., né le 6 Septembre 1714, appelé *le Comte de Durat-Buxerolle*, a été Enſeigne, & enſuite Lieutenant dans le Régiment Royal-Marine, où il a commencé de ſervir en 1730. Il s'eſt retiré en 1736, & eſt mort en Novembre 1772. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 12 Novembre audit an 1736, *Gabrielle d'Aſſy*, morte au mois d'Août 1741, fille de *Silvain-Jacques d'Aſſy*, qualifié *Chevalier*, Seigneur de Vierſat, de Chaſtelguion & de la Gagnerie, & de Dame *Marie Ravier;* & 2° par autre contrat du 21 Février 1748, *Françoiſe de Boſredon*, fille de *Jérôme-Marien de Boſredon*, qualifié *Haut & Puiſſant Seigneur, Chevalier*, Seigneur de Vielvoiſin, de Marlange, du Condoſeix, de Panoyriex, de la Saudade, &c., & de Dame *Louiſe de Boſredon*, & nièce de *Jean-François de Boſredon*, Chevalier de Malte & Commandeur de la Vinadière. De ce mariage ſont iſſus:

Trois fils, morts jeunes.
JEANNE-LOUISE DE DURAT, née en 1749, mariée, en 1770, au Marquis *le Groing de Treignac*,
Et CONSTANCE DE DURAT, née en 1750.

Les armes: *échiqueté d'or & d'azur*.

DURAZZO, noble & ancienne famille de Gênes, qui a rendu de grands ſervices à la République, & qui lui a donné depuis deux ſiècles ſix illuſtres Doges: le premier fut JACQUES en 1573, les cinq autres lui ont ſuccédé; trois de père en fils, & deux d'une autre branche. Cette Maiſon a encore donné des Prélats d'un mérite éminent, dont deux Cardinaux, ETIENNE DURAZZO, en 1634, ſous le Pape Urbain VIII, & Marcel, neveu du précédent, fait Cardinal par le Pape Innocent XI en 1686. (Voy. Moréri.)

DURBOIS, en Berry.

I. JEAN DE DURBOIS, Ecuyer, eſt le premier dont on ait connoiſſance. On apprend néanmoins, par un titre du 3 Septembre 1363, qu'un *Yves d'Arthuis*, Lieutenant-Général d'Iſſoudun, capitale du Bas-Berry, épouſa CHARLOTTE DE DURBOIS; qu'ils furent tous deux inhumés dans l'Egliſe des Bénédictins de cette ville; & qu'en 1431, *Etienne d'Arthuis* épouſa SIMONNE DE DURBOIS, leſquels furent auſſi inhumés dans la même Egliſe. Soit

que JEAN DE DURBOIS fût originaire du Quercy, ou non, il paroît qu'il y demeuroit. Il y épouſa, par contrat paſſé devant *Laſcaze*, Notaire Royal en la Sénéchauſſée de Quercy, le 10 Janvier 1536, *Jeanne de Bonnafond*, fille d'*Antoine de Bonnafond*, Ecuyer, Seigneur de Bonnafond. Il fit ſon teſtament avec ſa femme, par devant *Peyrieres*, Notaire en ladite Sénéchauſſée de Quercy, le 30 Mars 1558, portant partage entre leurs enfans, dont deux ſeulement ſont connus, ſavoir :

1. ANTOINE DE DURBOIS, qui reſta en Quercy, & fit partage avec ſon frère, pardevant le même *Peyrieres*, Notaire, des biens de la ſucceſſion de leurs père & mère, le 8 Novembre 1568. On ignore s'il a laiſſé poſtérité ;
2. Et CHARLES, Ecuyer, qui ſuit.

II. CHARLES DE DURBOIS, Ecuyer, Seigneur de la Garenne & des Touches, &c., quitta la maiſon paternelle, & vint s'établir en Berry, où il paroît qu'il avoit des parens, & où il s'attacha à la Maiſon de *la Châtre*, qui étoit en ce tems-là en grande réputation, & particulièrement au Maréchal *de la Châtre*, ſous lequel il ſervit le Roi toute ſa vie. Par le teſtament, portant partage des biens de ſes père & mère, il étoit expliqué qu'au cas que CHARLES DE DURBOIS, leur fils puîné, ne revînt pas, ſon lot ſeroit dévolu à ſon frère aîné ; mais CHARLES DE DURBOIS ayant reparu, il partagea avec ſon frère les biens patrimoniaux, par l'acte du 8 Novembre ci-deſſus mentionné. Il ſe trouva en 1573, en qualité de Capitaine, ſous M. *Claude de la Châtrè*, au ſiège de Sancerre, place d'armes des Prétendus Réformés. L'Auteur de la Relation imprimée de ce fameux ſiège, dit, page 17 : La Fleur *& ceux qui l'accompagnoient dans une ſortie, amenèrent ſept priſonniers, entr'autres le Capitaine* Durbois, *qui fut mis en priſon au château de Sancerre, puis délivré par le Sieur* de Raçam... *& confeſſa ledit* Durbois *qu'il n'avoit nulle commiſſion... Mais ſoit qu'il dit vrai ou non, il a été avoué & a toujours été depuis au ſiège devant la ville.* Le même Auteur dit encore, page 225, *que le Capitaine Durbois, après la reddition de la ville, y fut laiſſé, avec ſa Compagnie, en qualité de Gouverneur & de Commandant.* Il acheta, le 30 Mars 1576, le Domaine des Touches du Sieur Allets, Archer des Gardes de MONSIEUR, fils & frère du Roi. Il prend dans cet acte la qualité de Capitaine des Gardes de M. *de la Châtre ;* & il étoit, au mois d'Août 1576, Capitaine de 50 Arquebuſiers à cheval, qualité qu'il prend dans ſon contrat de mariage. Il étoit Capitaine-Commandant de la Ville & du Château de Loches, lorſque M. le Duc d'Alençon, par une Lettre datée de Paris le 19 Mars 1579, lui écrivit en ces termes :

Capitaine Durbois étant averti que Couſtaly, Valet-de-Chambre du Roi, Monſeigneur, eſt travaillé & moleſté par les habitans de Loches ſur le fait de ſes privilèges... à cette occaſion je vous ai bien voulu écrire & prier tenir la main, que ſon privilège ſoit gardé.... Ce faiſant, ferez ſervice très-agréable au Roi & à moi. Sur ce, je prie Dieu, Capitaine Durbois, vous avoir en ſa garde. La ſuſcription de cette Lettre eſt : *Au Capitaine Durbois, Commandant pour le Roi & pour moi, à Loches.*

Il étoit Gouverneur des Château & Ville de Loches, ſuivant un acte du 10 Mars 1580, par lequel il vendit, avec ſa femme, la Terre de Marcy, en Bourbonnois, qu'elle lui avoit apportée en mariage. Il ſigna, le 13 Octobre 1586, en qualité de Commandant de la groſſe Tour de Bourges, un Rôle pour le payement de 25 Arquebuſiers, dont 15 Morionnez, & autres Troupes, qui étoient ſous ſa conduite, pour l'acquit du Sieur le Charon, Tréſorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres. Le 23 Septembre 1596, le Maréchal de la Châtre ſigna un certificat où il eſt fait mention des ſervices rendus au Roi par CHARLES DE DURBOIS, & pour raiſon deſquels il avoit été ſucceſſivement pourvu de la Charge de Gouverneur de Sancerre, de la Ville & du Château de Loches, de Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, & de Commandant des Régimens de Champagne & Picardie. Il fut en conſéquence déchargé, le 11 Septembre 1597, des taxes du Ban & Arrière-Ban. Il ne vivoit plus le 13 Octobre 1611, ſuivant un acte de partage noble, dans lequel *Claire de la Châtre* prend la qualité de veuve & ayant la garde-noble de leurs enfans. Il fut inhumé dans le chœur de l'Egliſe de la Paroiſſe de Nohant, ſur laquelle eſt ſituée la Terre de la Garenne, près la ville de Graçay en Berry. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Cordelier*, Notaire à Saint-Pierre-le-Moutier, le 22 Août 1576, *Claire*

de la Châtre (*a*), Dame de Marcy en Bourbonnois, & acquit avec elle la Terre & Seigneurie de la Garenne le 10 Mars 1581, fille de *Jean de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c. Pannetier de la Ducheſſe de Berry, & de *Madeleine de Cluys*, dont :

III. Charles de Durbois, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au Château de la Garenne, fut envoyé à Avignon par ordre du Roi, où, ſuivant un certificat ſigné *Crotelus præcentor Avenionenſis*, il ſervit Sa Majeſté ſous le Commandement de Henri de Bourbon, Prince de Condé. Il mourut à Avignon le 12 Septembre 1622, après y avoir fait ſon teſtament devant *Deſmares*, Notaire Apoſtolique, le 28 Août précédent. Il fut enterré dans une Chapelle de l'Égliſe, appelée vulgairement *du Pardon*. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Septembre 1613, reçu par *Chencau*, Notaire, *Anne de Joumiers*, fille de *Daniel de Joumiers*, Ecuyer, Seigneur du Puy-aux-Bouchards, de laquelle il eut :

1. François, qui ſuit;
2. Et Charles, Ecuyer, Sieur des Touches, né poſthume en 1623, qui partagea avec ſon frère les biens délaiſſés par leur père, par acte du 8 Février 1641. Il ſervit le Roi dans le Régiment de Cavalerie de *Duguai*, en qualité de Major, ſuivant un certificat ſigné *Duguai*, du 12 Septembre 1675, & un autre ſigné *Prince de Condé*, daté du Camp de Châtenoy le 17 Septembre 1675. Il paroît qu'il mourut ſans alliance.

IV. François de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., naquit au château de la

(*a*) Les Auteurs des *Grands-Officiers de la Couronne*, à la Généalogie *de la Châtre*, tom. VII, pag. 373, où ils rapportent cette alliance, ont confondu le nom de la Seigneurie de la Garenne avec le nom propre de Charles de Durbois.

Claire de la Châtre étoit ſœur de *Baptiſte de la Châtre*, Seigneur de Breuillebaut, de Fontancier, &c., Maître-d'Hôtel de la Reine Marguerite de Valois, lequel, par *Gabrielle Lamy*, ſa ſeconde femme, fut père de *Françoiſe de la Châtre*, épouſe de *Henri de la Grange*, Marquis d'Arquien & Chevalier des Ordres du Roi, qui eurent pour fille *Marie-Caſimire de la Grange*, femme de *Jean Sobieski*, élu Roi de Pologne en 1674.

Par cette alliance MM. de Durbois ont l'honneur d'appartenir, à un degré aſſez prochain de parenté, à pluſieurs têtes couronnées de l'Europe, & aux plus illuſtres Maiſons de France.

Garenne. Il ſervoit le Roi en 1635, 1639 & 1641, ſuivant des certificats & autres actes de ces années. Il eſt prouvé par acte en forme de Lettres-Patentes du mois de Janvier 1655, ſignées Louis, qu'il avoit ſervi Sa Majeſté l'eſpace de 12 ans, avec aſſiduité, dans les Armées de Rouſſillon, de Catalogne & de Flandre. Il mourut au château de la Garenne, & eſt enterré dans la ſépulture de ſes ancêtres, dans le chœur de l'Egliſe de Nohant. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Martin Agougué*, Notaire Royal à Graçay, le 30 Avril 1640, *Anne de François*, fille de *François de François*, Ecuyer, Seigneur d'Eſpagne, de laquelle il laiſſa pour enfans :

1. Joachim, qui ſuit;
2. Charles, Ecuyer, Seigneur des Touches & des Charbonnières, qui partagea avec ſon frère aîné, par acte du 6 Février 1680. Il fut ſucceſſivement Cornette dans le Régiment de Cavalerie de *Dugas*, par Brevet ſigné Louis, du 11 Mars 1676; puis Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Sieur du Faux, dans le Régiment de Montgommery, par autre Brevet ſigné Louis, du 30 Mars 1688;
3. Et Andrée de Durbois, qui partagea avec ſes frères la ſucceſſion de leur père, ſuivant l'acte du 6 Février 1680.

V. Joachim de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au château de la Garenne, fut Page chez le Roi; mais ſon père étant devenu caduc, le retira du ſervice pour vaquer à ſes affaires. Il fut maintenu, avec ſes enfans, dans ſa nobleſſe, par Ordonnance de M. de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans, du 6 Janvier 1703, rendue ſur la production de ſes titres. Il eſt mort au château de la Garenne en 1715, & inhumé dans le chœur de l'Egliſe de Nohant, ſépulture de ſes aïeux. Il avoit été marié, par contrat du 14 Avril 1671, reçu par *Bonnet*, Notaire Royal à Vierzon, avec *Anne de Bonnault*, fille de *Pierre de Bonnault*, Chevalier, Seigneur de la Forêt, près de Vierzon, de laquelle il laiſſa entr'autres enfans :

1. Charles, qui ſuit;
2. Louis, qui, ſervant dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie, fut fait priſonnier à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, transféré en Hollande, puis échangé. Il avoit épouſé *Catherine Gigot*, dont :

Jacques de Durbois, Ecuyer;
Et Marie de Durbois, qui vivoient en 1769.

VI. Charles de Durbois, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., né au château de la Garenne, a ſervi le Roi pendant l'eſpace de 12 à 13 ans dans le Régiment de Luxembourg, Infanterie. Il ſe trouva à l'âge de 17 à 18 ans, à la bataille de Fleurus, le 2 Juillet 1690, en qualité de Sous-Lieutenant, & dans la ſuite fut fait Lieutenant de Grenadiers. Il eſt mort le 8 Mars 1738, & eſt inhumé dans le chœur de la Paroiſſe de Nohant, avec ſes ancêtres. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 27 Octobre 1698, reçu par *Dubois*, Notaire à Graçay, *Marguerite Dubois*; & 2° *Françoiſe Agobert*. Il eut du premier lit:

1. Jacques, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

2. Jacques-Victor de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Grand-Maiſon, de Clanay, &c., vivant en 1769, qui épouſa *Anne Fabre*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VII. Jacques de Durbois, Ecuyer, Seigneur de la Garenne, &c., a épouſé, par contrat devant *Legier*, Notaire Royal à Iſſoudun, le 14 Juin 1734, *Antoinette Guingard*, qui mourut au mois de Décembre 1755, & fut enterrée dans le chœur de l'Egliſe de Nohant, fille d'*André Guingard*, & de Dame *Jeanne Lombus*. Elle avoit pour grand-mère *Antoinette Cognet de la Maiſon-Fort*, alliée très-proche des Seigneurs de *Poncins* en Forez, & d'un Archevêque de Lyon, qui vivoit dans le dernier ſiècle. Ils eurent:

1. André-Louis, Ecuyer, né au château de la Garenne, fait, au mois de Mai 1757, Lieutenant dans le Régiment de Nice, Infanterie; Aide-de-Camp de M. de Sainte-Croix, au ſiège de Belle-Isle en mer, aux mois d'Avril, Mai & Juin 1761, où ce Régiment ſoutint tout l'effort des Anglois, & où il fut dangereuſement bleſſé dans ſon exercice; pourquoi il reçut une gratification. Il eſt actuellement premier Lieutenant au Régiment de Lyonnois, dans lequel celui de Nice a été incorporé;
2. François, Ecuyer, qui ſert en qualité de Garde du Roi, Compagnie de Noailles;
3. Et Madeleine de Durbois, qui n'eſt point encore mariée.

Les armes: *d'argent, à une branche de houx, garnie de 3 feuilles de ſinople, poſée en bande; au chef échiqueté d'argent & de gueules de deux traits.*

DURCET. Pierre de Durcet épouſa, le 22 Novembre 1648, *Colombe de Chambray*, dont:

Robert, qui ſuit;
Et Frédéric, rapporté ci-après.

Robert de Durcet épouſa, le 7 Janvier 1680, *Jeanne de Serizy*, dont:

Robert, qui ſuit;
Et Henri, rapporté après ſon frère.

Robert de Durcet, IIe du nom, épouſa *Claire de la Motte-Bagneaux*, dont:

Alexandre-Robert de Durcet, vivant en 1771, qui a renoncé à la ſucceſſion de Ponſſay. Il avoit épouſé *N... du Roux*.

Henri de Durcet épouſa, en 1711, *Antoinette de Tarragon*, dont:

Jacques-Henri de Durcet marié, au mois de Septembre 1740, à *Charlotte de Fontenay*, dont:

Marie-Reine-Victoire de Durcet, mariée, le 3 Mai 1762, à *N... le Conte de Nonant*, Marquis de Raray, dont un garçon, en minorité en 1771; ce ſera à cet enfant que la ſucceſſion de Ponſſay paſſera, parce que les autres co-héritiers y ont renoncé.

Frédéric de Durcet, Ecuyer, Seigneur de Monjouvain, ſecond fils de Pierre, & de *Colombe de Chambray*, épouſa, par contrat du 2 Avril 1681, paſſé devant *Simon Prous*, Notaire Royal au Bailliage de Chartres, réſident à Illiers, *Françoiſe de Robillard*, fille de Meſſire *Jean-François*, Chevalier, Seigneur de Mirougrain, Maître-d'Hôtel du Roi, premier Ecuyer de Madame la Grande-Ducheſſe de Toſcane, & de noble *Marie de Thiboult*. Ils eurent:

Charles-Frédéric de Durcet, marié, par contrat paſſé le 25 Avril 1719, devant les Notaires d'Illiers (bailliage de Chartres), à *Marie-Angélique de Tarragon*, fille de *Pierre*, Seigneur de Jublainville, & de *Marie du Buiſſon*, dont:

Marie-Angélique de Durcet, qui épouſa, par contrat paſſé le 19 Janvier 1759, devant les Notaires d'Illiers, Meſſire *René Perrier*, Chevalier, Seigneur de Villiers & du Cheſnay, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi. Ils ont renoncé à la ſucceſſion de Ponſſay. Il étoit fils de *Nicolas-Jean-Baptiſte Perrier*, Chevalier, Seigneur de Villiers, &c., & de *Marie-Antoinette Fouteau*.

DURET: *d'azur, à trois diamans, taillés*

en losange d'argent, enchâssés, d'or, 2 & 1, & un souci d'or mis en cœur, feuillé de même.

DURET DE SAINT-CHRIST: *d'azur, à trois pélicans d'argent.*

DUREVIE ou DU REVIE, en Normandie.

GAUTHIER DUREVIE, vivant en 1550, étoit père de

MARIE DUREVIE, morte de la peste en 1593. Elle avoit épousé *Guillaume de Briqueville.*

JACQUES DUREVIE avoit épousé *Jeanne de Verigny*, de laquelle il eut

MADELEINE DUREVIE, qui épousa, en 1623, *Louis de Croismare.*

DUREY, famille noble, originaire de Bourgogne, employée dans le Nobiliaire de cette Province, & qui a fait des alliances directes avec les Maisons d'*Estaing, Simiane, Cossé-Brissac, Goesbriand, Guernonval d'Esquelbecq, Aligre, Feydeau*, &c.

PIERRE-FRANÇOIS DUREY, Seigneur de Trochères, Sauroy, Vieuxcourt, &c., mourut en 1710. Il avoit épousé *Jeanne-Madeleine Brunet*, morte en 1706, fille de *Philippe Brunet*, Chevalier, Seigneur & Baron de Chailly, de Thoisi, de Cercey & de Travoisy, dont il eut :

1. JOSEPH, qui suit;
2. JEAN-BAPTISTE, rapporté après la postérité de son aîné;
3. JACQUES-BERNARD, aussi rapporté après ses deux frères;
4. Et N... DUREY D'ARNONCOURT, Fermier-Général & Receveur-Général des Finances de Franche-Comté, veuf, le 18 Août 1764, & mort en 1769 ou 1770. Il a laissé de son mariage :

   N... DUREY DE MORSAN, marié, en 1746, à *N... d'Albignac*, fille de *François-Antoine*, Comte de Castelnau, & de *N.... de Montboissier ;*

   Et LOUISE-BERNARDE, mariée, le 5 Juin 1736, à *Louis-Jean Berthier de Sauvigny*, Intendant de Paris, & nommé, au commencement de 1771, premier Président du Parlement de cette ville.

JOSEPH DUREY, Chevalier, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Martigny-le-Comte, du Duché-Pairie de Damville, Baron de Saint-André-de-Digoin, de la Motte-Saint-Jean, &c., Conseiller du Roi en ses Conseils, Chevalier, Commandeur honoraire de l'Ordre de Saint-Louis, mourut le 7 Novembre 1752, dans sa 75e année, & fut inhumé le 9 dans l'Eglise de la Merci, lieu de la sépulture de sa famille. Il a laissé de son mariage avec *Marie-Claire-Josephe d'Estaing du Terrail*, morte en Janvier 1770, âgée de 89 ans, fille de *Gaspard d'Estaing*, Marquis du Terrail & de Saillant, Vicomte de Revel, & de *Philiberte de la Tour-Saint-Vidal :*

1. JOSEPH DUREY DE SAUROY, Marquis du Terrail, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général de Verdun & du Verdunois, Honoraire de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, mort le 12 Juin 1770, âgé de 58 ans. Il avoit épousé, 1° le 26 Mai 1738, *Marie-Rosalie de Goesbriand*, fille aînée de *Louis-Vincent de Goesbriand*, Mestre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Condé, Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Rosalie de Châtillon ;* & 2° le 10 Janvier 1764, *Marie de Crussol*, née le 26 Octobre 1751, fille de *Louis-François-Charles de Crussol*, Marquis de Montaujun. Il a eu du premier lit plusieurs enfans morts en bas âge ;
2. Et MARIE-JOSÈPHE DUREY, mariée, le 10 Juillet 1732, avec *Jean-Paul-Timoléon de Cossé*, Duc de Brissac, Pair, Grand-Pannetier & Maréchal de France, nommé Gouverneur de la Ville & Prévôté de Paris, après la mort du Duc de Chevreuse, arrivée en Octobre 1771. Elle est morte le 18 Juin 1756, laissant des enfans. Voyez COSSÉ-BRISSAC.

JEAN-BAPTISTE DUREY, Seigneur de Vieuxcourt, second fils de PIERRE-FRANÇOIS, & de *Jeanne-Madeleine Brunet*, fut d'abord Trésorier-Général de l'Extraordinaire des Guerres, puis Conseiller au Parlement de Metz le 27 Septembre 1708, ensuite Président au Grand-Conseil le 22 Mai 1711, & Honoraire le 9 Décembre 1732. Il est mort le 15 Juillet 1747, âgé de 82 ans, & avoit épousé, le 1er Mai 1701 *Louise le Gendre*, morte le 7 Juin 1747, fille de *François le Gendre*, Capitoul de Toulouse & Fermier-Général, & de *Marguerite le Roux*, dont :

1. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, qui suit;
2. MARGUERITE, femme, le 2 Août 1720, de *René Hérault*, Seigneur de Fontaine-l'Abbé, alors Maître des Requêtes & Procureur-Général du Grand-Conseil, puis Lieutenant-Général de Police, & Conseiller d'Etat, morte le 1er Mars 1729, âgée de 25 ans;
3. Et MARIE-LOUISE-ADÉLAÏDE, première fem-

me, le 21 Février 1726, d'*Etienne-Claude d'Aligre*, Préſident à Mortier, enſuite Premier Préſident du Parlement de Paris, morte le 30 Avril 1740, âgée de 34 ans.

JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS DUREY, né le 21 Avril 1705, Seigneur de Meſnières, a été reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 9 Août 1724, & Préſident de la ſeconde Chambre des Requêtes du Palais le 4 Mai 1731. Il épouſa, 1° le 4 Février 1733, *Marie-Louiſe Pouynet-de-la-Blinière*, morte le 25 Février 1741, à 24 ans, fille de *Louis Pouynet*, Sieur de la Blinière, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marie-Marguerite-Joſephe Dieuxivoie*; & 2° *Octavie Guichard*, auparavant Dame *Bellot*. Leurs enfans ſont :

1. ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIÈRES, né le 18 Juillet 1734, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, marié, le 14 Décembre 1761, à ſa couſine MARIE-LOUISE-FRANÇOISE DUREY-DE-NOINVILLE, rapportée ci-après ;
2. N...;
3. LOUISE-ADÉLAÏDE, née le 14 Février 1741, mariée en Juin 1758, à *Charles-Guillaume de Pechpeyrou de Comminges*, Comte de Guitaut, Capitaine des Gendarmes d'Artois, Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar. Il eſt mort, laiſſant un fils & une fille ;
4. Et N... DUREY-DE-MESNIÈRES.

JACQUES-BERNARD DUREY, Seigneur de Noinville, &c., né en 1683, troiſième fils de PIERRE-FRANÇOIS DUREY, & de *Jeanne-Madeleine Brunet*, a été Conſeiller au Parlement de Metz le 8 Mai 1721, Maître des Requêtes le 5 Juillet 1726, Préſident au Grand-Conſeil le 1er Février 1731, Maître des Requêtes Honoraire & Académicien libre de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris en 1733. Il eſt mort le 20 Juillet 1768, âgé de 85 ans, & avoit épouſé, le 25 Juillet 1735, *Marie-Suſanne-Françoiſe-Pauline de Simiane*, née le 14 Avril 1715, fille unique de *Nicolas-François de Simiane-la-Coſte*, Comte de Simiane, Maréchal-de-Camp, Chevalier d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, & de *Marie-Suſanne Guyhou*. De ce mariage ſont nés :

1. ALPHONSE-LOUIS-BERNARD, né le 20 Mars 1738, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Cavalerie ;
2. BERNARD-LÉON, né le 13 Septembre 1741, mort en bas âge;

3. Et MARIE-LOUISE-FRANÇOISE, mariée, 1° le 1er Février 1755, à *François-Philbert de Bonvouſt*, Marquis de Prulay, fils de *Henri-Philbert de Bonvouſt*, Marquis de Prulay, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, & de *Marie de la Grange*. Il eſt mort, laiſſant une fille, & ſa veuve s'eſt mariée, 2° le 14 Décembre 1761, à ANTOINE-JEAN-BAPTISTE-LOUIS DUREY-DE-MESNIÈRES, Seigneur de Bourneville, Sous-Lieutenant aux Gardes-Françoiſes, ſon couſin.

Les armes de la première & de la ſeconde branches ſont : *de ſable, à un rocher d'argent, ſurmonté d'une croiſette de même ;* & celles de la troiſième branche, qui eſt DUREY-DE-NOINVILLE, ſont : *écartelé, aux 1 & 4 de ſable, à un rocher d'argent, accompagné en chef d'une croiſette de même ; & aux 2 & 3 d'azur, à deux gerbes de blé d'or.*

* DURFORT. Cette Maiſon tenoit le rang le plus diſtingué parmi les grands Seigneurs du Comté de Toulouſe, & on lui voit dès le XIe ſiècle des établiſſemens immenſes depuis l'Agénois & le Quercy juſqu'à Narbonne. C'eſt une queſtion de ſavoir ſi elle tire ſon nom de la Terre de *Durfort* en Quercy, ou de celle de *Durfort*, auprès de Narbonne; mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que toutes les branches qui exiſtent aujourd'hui viennent de la Terre de *Durfort* en Quercy, & ce pays faiſant partie de la Guyenne ainſi que l'Agénois depuis leur ſéparation du Comté de Toulouſe, nous déſignerons ces branches ſous le titre de *Durfort en Guyenne*, pour les diſtinguer des branches venant de la Terre de *Durfort*, Diocèſe de Narbonne, que nous appellerons *Durfort en Languedoc*.

Cette Terre étoit poſſédée avant 1093 par FOULQUES DE DURFORT, nommé père de BERTRAND DE DURFORT, dans une reſtitution faite en ladite année de l'Abbaye de Saint-Martin-du-Puy, à l'Abbaye de la Grâce par ce BERTRAND DE DURFORT, ſes frères & ſes couſins. On y trouve un BERNARD DE DURFORT, ſurnommé *Gratapala*, que nous trouvons déjà poſſeſſeur de la Terre de Clermont en Agénois, & que nous pouvons regarder comme la tige des branches qui exiſtent aujourd'hui, puiſqu'elles remontent leur filiation juſqu'à la poſſeſſion de cette Terre. De BERTRAND, fils de FOULQUES, & de ſes frères & couſins, ainſi déſignés dans l'acte, il eſt ſorti deux principales branches dont on trouve une in-

de *Durfort*, Marquis, aujourd'hui Duc de Duras; *Durfort*, Comte de Duras; le Maréchal Duc de *Lorges; Durfort-de-Boiſſières-de-Pille;* le Comte de *Durfort-Boiſſières; Durfort*, Comte de Deyme; & le Chevalier de *Durfort-Deyme-de-Rouzine.*

Nota. Nous avons placé dans cette Généalogie, à ſon rang, la branche de *Durfort-Civrac*, d'après l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. V, à laquelle branche nous avons ajouté l'état actuel.

DURNE, en Franche-Comté : le château de Durne, ſitué dans le reſſort du bailliage d'Ornans, avoit donné ſon nom à la Maiſon dont étoit iſſu HUMBERT DE DURNAY, qui portoit *un lion* dans ſes armes.

Le nom de cette Maiſon eſt écrit *Durnay*, *Durnec*, *Durnac* & *Durne* dans les anciens titres.

Elle a commencé à ROBERT DE DURNE, qui fut témoin d'un diplôme de Frédéric, Roi des Romains, en faveur de l'Egliſe d'Arles, daté de l'an 1178.

OTHE DE DURNE eſt la dernière de ce nom dont il ſoit fait mention; elle vivoit en l'an 1404.

Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, p. 51, chiffre 12.

DUROSIER, famille ancienne dans le Forez.

PIERRE DUROSIER, l'un des Cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, fut tué en 1592 par les Ligueurs qui occupoient la Ville de Feurs, parce qu'il tenoit le parti du Roi.

ARNOUL & FRANÇOIS DUROSIER, frères, s'employèrent utilement à la pacification des troubles du Forez, & ils en reçurent une lettre de remerciements du Roi, du 25 Mai 1650.

Cette famille s'eſt alliée à celles de *la Veuhe*, en 1592, de *Virieu-de-Faverges* en 1595, de *Talaru-Chalmazelle* en 1643, de *Lingendes* en 1678, de *Gangnères-de-Souvigny* en 1724, de *Charrier* en 1725, de *du Fay* en 1734. Elle eſt diviſée en deux branches, ſavoir:

BRANCHE AINÉE

Qui ſubſiſte dans

MARIE-GUILLAUME DUROSIER, Chevalier, marié, le 25 Août 1761, à *Benoîte Bernon de Rochetaillée*, fille aînée de *Jacques*, Baron de Rochetaillée, en Forez,

Et dans ANTOINETTE-JEANNE-GABRIELLE DUROSIER, Religieuſe.

SECONDE BRANCHE,

Qui ſubſiſte dans

HENRI-FRANÇOIS DUROSIER, qui ſuit;

Et CATHERINE DUROSIER, ſa ſœur, veuve de *Louis Gennier des Périchons*, Ecuyer.

HENRI-FRANÇOIS DUROSIER, Chevalier, Seigneur de Magnieux-le-Gabion, Eſtain & Boiſſailles, marié, le 9 Janvier 1757, à *Marie-Eléonore Dumirat de Verpré*, fille de *Gabriel*, Ecuyer, nièce de *Pierre Terray de Roſières*, Procureur-Général de la Cour des Aides de Paris, & de *Joſeph-Marie Terray*, Conſeiller de Grand'Chambre, Contrôleur-Général des Finances. De ce mariage eſt iſſu:

DENIS DUROSIER, né le 8 Novembre 1759.

DURSUS, Sieur de Varouville & de Carnanville, en Normandie, Election de Valognes, famille alliée à celles de *Mathan, Turgot*, &c.

Les armes: *d'or, à trois agaces au naturel, 2 en chef & 1 en pointe, avec une ombre de ſoleil de gueules en cœur.*

* DURTAL, en Anjou, Diocèſe d'Angers: Seigneurie donnée vers l'an 1053, par GEOFFROY, Comte d'Anjou, à *Hubert de Champagne*. Après diverſes viciſſitudes, les Baronnies de *Durtal*, de *Mathéfelon* & de *Saint-Michel-du-Bois*, paſſèrent, par le mariage de *Marguerite de la Jaille*, à ſon mari *René de Scepeaux*, Seigneur de la Vieuville, père de FRANÇOIS DE SCEPEAUX, Maréchal de France en 1562, en faveur duquel ces Baronnies furent unies & érigées en *Comté*, ſous la dénomination de *Comté de Durtal*, par Lettres du 19 Octobre 1564, regiſtrées le 25 Novembre 1566.

MARGUERITE DE SCEPEAUX, ſa fille aînée & ſa principale héritière, porta le Comté de *Durtal* à ſon mari *Jean*, Marquis d'*Eſpinay*. Voyez ESPINAY.

DUSSON. Voyez USSON (d').

DUVAL, famille ancienne & originaire de Caen, en Normandie, où elle poſſédoit, de tems immémorial, des premières charges. Le Roi HENRI II accorda, en 1548, des Lettres de nobleſſe à ETIENNE DUVAL, en conſidération des ſervices qu'il lui avoit rendus, & à ſes prédéceſſeurs. C'eſt ETIENNE DUVAL qui avoit épouſé *N... de Malherbe*, d'une famille noble de Normandie.

Une branche de cette famille s'eſt établie à Abbeville en Picardie, en 1540, dans la perſonne de BLAISE DUVAL, marié à *Iſabeau Hairon*. Cette branche, depuis ce tems, y a poſſédé les premières places, entr'autres celle de Mayeur commandant pour le Roi, qui a le privilège de commander les Bourgeois & la Garniſon qui eſt dans la Ville. C'eſt tout ce que nous en ſavons.

Les armes ſont: *d'azur, à la croix de Saint-André, & à trois coquilles d'or, & en chef, une autre petite croix d'argent.*

DYEL, au pays de Caux en Normandie.

I. ROBERT DYEL, vivant en 1150, & qui, ſuivant un regiſtre des fiefs de Normandie, exiſtoit encore en 1200, il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. JEHAN, qui ſuit ;
2. Et ERNEZ MALET, Seigneur de Graville, tige de la Maiſon de *Malet-Graville*, dont la poſtérité eſt encore ſubſiſtante, qui prit le nom de *Malet*, à cauſe d'une Terre qui portoit ce nom.

II. JEHAN DYEL, Ier du nom, vivoit en 1230, & fut père de

III. ROBERT DYEL, IIe du nom, qui vivoit en 1294, & eut pour fils :

IV. PIERRE DYEL, Ier du nom, vivant en 1319. Il épouſa *Madeleine de Bréauté*, fille de *Guillaume*, Sire de Bréauté, Seigneur de Brunes & de Leſcalles, & de *Jeanne-Adueſſe de Néville*, dont :

V. JEHAN DYEL, IIe du nom, Seigneur de Calleville, qui vivoit en 1310, & épouſa *Anne de Braquemont*, dont il eut :

1. JEHAN, qui ſuit ;
2. Et BERTRAND, auteur des branches de *Miroménil*, des *Hameaux* & de *Saint-Igny*. Il n'y a plus que la branche de Miroménil qui ſubſiſte. Elle a pris le nom & les armes de la Maiſon de *Hüe*, de laquelle étoit le Marquis de Miroménil, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dont l'héritière a épouſé *Claude*, Marquis de *Valin*.

VI. JEHAN DYEL, IIIe du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, eſt dépeint dans la Roque, *Traité de la nobleſſe*, armé de harnois complets, un Page portant la lance, & pour ce 20 hommes d'armes & 2 archers, qui étoient à ſa ſolde. Il vivoit en 1450, & fut marié à *Eléonore de la Berquerie*, dont vint :

VII. LOUIS DYEL, Ier du nom, Seigneur de Calleville & d'Enneval, qui vivoit en 1520. Il eut de *Marie Hubert* :

VIII. ADRIEN DYEL, Seigneur d'Enneval, qui conſomma la plus grande partie de ſon bien au ſervice de l'Etat. Pour une affaire d'honneur qui lui arriva en 1541, il paſſa dans le Canada, où il commanda un corps de Troupes. Il y donna des preuves de valeur, & ſe diſtingua beaucoup à la conquête de cette partie du Nouveau Monde en 1545, & ſe ſignala encore dans l'armée navale qui fut levée pour des expéditions importantes. En 1546 il fut, avec un corps de Troupes qu'il commandoit, au ſecours de Boulogne, aſſiégée par les Anglois, & en 1551 il fut nommé pour aller conduire la Reine MARIE D'ECOSSE en Angleterre, ſous le nom de *Baron de la Garde*. Il avoit épouſé *Jeanne le Breton*, dont :

1. SIMON, qui ſuit ;
2. NICOLAS, auteur de la branche de *Clermont-d'Enneval*, rapportée ci-après ;
3. Un autre NICOLAS, marié & mort ſans enfans ;
4. Et JACQUES, tige de la branche de *Graville-Montaval*, auſſi rapportée ci-après.

IX. SIMON DYEL, Ier du nom, Seigneur de Vaudrocques & du Parquet, épouſa, le 18 Novembre 1565, *Adrienne Blain de Denambuc*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. THOMAS, Seigneur du Parquet, marié, en 1587, à *Suſanne de Rocques*, dont :

Adrien, mort garçon ;
René, tué en 1627 par les Eſpagnols, à la défenſe de Saint-Chriſtophe, commandant une Compagnie, ſous les ordres de Dyel de Denambuc ;
Et deux filles, mortes ſans être mariées ;

3. Pierre, Seigneur de Denambuc, né en 1580, mort en 1636, ſans alliance, commandant un vaiſſeau du Roi dans les mers du Ponant, qui le premier fit la conquête de la mer des Antilles, habitées par les François, & qui en fut le premier Gouverneur ;
4. Adrien, Sieur de Londemart, Chevalier de Malte ;
5. Et Jeanne, mariée à *Guillaume*, Sieur de Sanſon, Capitaine-Garde-Côtes.

X. Pierre Dyel, IIe du nom, Seigneur de Vaudrocques, épouſa, le 11 Janvier 1589, *Jeanne des Isles*, dont il eut :

1. Pierre, marié à *Marie de Sortamboſe*, de laquelle ſortit une fille nommée

   Adrienne, mariée à ſon couſin Adrien Dyel, Seigneur de Graville, Capitaine au Régiment de Normandie ;

2. Adrien, qui ſuit ;
3. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs *du Parquet*, rapportée ci-après ;
4. Et Nicolas, tué commandant un vaiſſeau de haut-bord, pour la conſervation de Saint-Chriſtophe.

XI. Adrien Dyel, IIe du nom, Seigneur de Vaudrocques & de Gournay, fut nommé par le Roi en Septembre 1658, pour être Gouverneur-Général de la Martinique, après la mort de Jacques Dyel du Parquet, ſon frère, pendant la minorité de ſes neveux, à qui il avoit conſervé le Gouvernement, en conſidération des ſervices du père. Il fut marié, en 1642, à *Anne le Moine*, dont ſortirent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Pierre, mort garçon ;
3. René, Capitaine de Cavalerie, tué à l'armée ;
4. Et Susanne, mariée à *N...* Marquis *de la Fernaye*.

XII. Louis Dyel, IIe du nom, Seigneur de Gournay, de Vaudrocques & de Limpiville, fut marié, 1° à *Françoiſe de Breteuil* ; 2° à *Françoiſe Duval*. Du premier lit vint :

1. Susanne, mariée à *N... de Rupière*, Seigneur du Clos ;

Et du ſecond ſont iſſus :

2. Louis-François, qui ſuit ;
3. Louis, appelé *le Chevalier de Gournay*, Capitaine de Cavalerie ;
4. Et Françoise, mariée à N..... *Dumenil*, Seigneur de Rabout.

XIII. Louis-François Dyel, Chevalier, Seigneur de Vaudrocques, Patron de Limpiville, de Gournay & de Mireville, né le 30 Juillet 1708, marié, le 20 Avril 1735, veuf le 29 Janvier 1768, de Dame *Anne-Madeleine Neveu d'Epinay*, a pour enfans :

1. Louis-Aimé, qui ſuit ;
2. Marie-Anne-Edmée, née le 6 Mai 1736, mariée, le 3 Mai 1766, à Meſſire *N... de Mongéfroy*, Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et Eulalie, née le 20 Décembre 1738, mariée, le 12 Mai 1767, à *N..... d'Argence*, Ecuyer.

XIV. Louis-Aimé Dyel de Vaudrocques, ancien Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rouen, eſt né le 12 Novembre 1745.

BRANCHE des Seigneurs du Parquet.

XI. Jacques Dyel, troiſième fils de Pierre, & de *Jeanne des Isles*, né en 1611, fut Gouverneur de la Martinique, dès la première année que cette Isle fut habitée par les François, ſous la conduite de M. Dyel de Denambuc, ſon oncle, enſuite de quoi le Roi lui en donna le Gouvernement général en 1650 ; & la même année, il en acquit la propriété de MM. de la Compagnie des Indes Occidentales, ainſi que des autres Isles mentionnées ci-deſſus. Il épouſa *Marie de Saint-André-Bonnard*, dont :

1. Jean-Jacques, Comte de Sorel, Capitaine d'un Vaiſſeau de Roi, marié à Catherine Dyel de Clermont, ſa couſine, dont la poſtérité eſt éteinte ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. & 4. François & Marie, mortes Religieuſes, la première à Paris, & la ſeconde à Fécamp.

XII. Louis Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet & de Brémien, épouſa *Catherine de*

Grillet-de-Saint-Trivier, fille d'*Albert*, Comte de Saint-Trivier, & de *Péronnelle-Claude d'Albon*, dont :

XIII. Louis-François Dyel, Chevalier, Seigneur du Parquet, de Brémien & de Marcilly-sur-Eure, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Simon, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, mort au mois de Janvier 1768, qui a laiſſé pour enfans de ſa couſine *N... de Grillet*, fille du Comte de Saint-Trivier, & de *N..... de Coſſé-de-Briſſac :*

1. Jacques-François-Alexis Dyel du Parquet, Chevalier, Marquis de Marcilly, Seigneur de Brémien, de Gratheuil & Montulay, Major aux Gardes-Françoiſes & Chevalier de Saint-Louis, mort ſans enfans, de ſon mariage avec *Marie*, Comteſſe *des Noſes*, ſœur aînée de la Ducheſſe de Beauvilliers ;
2. Denise-Françoise, née le 3 Mai 1720, mariée à *Antoine-François du Boſc-de-Vitermont*, Chevalier, Seigneur & Patron de Groſſeuvre, Prey, Thomer, &c., Baron de Garencières & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et Balthasarine-Edmée, née le 15 Décembre 1726, mariée à *Nicolas-Robert le Maſſon*, Chevalier, Seigneur de Pelletot, Eteinemare & autres lieux, ancien Conſeiller de Grand'Chambre au Parlement de Normandie.

BRANCHE de Clermont-d'Enneval.

IX. Nicolas Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, ſecond fils d'Adrien, & de *Jeanne le Breton*, épouſa, en 1560, *Laurence de Becquet*, dont :

1. Simon, qui ſuit ;
2. Pierre, Seigneur d'Enneval, marié, & dont la poſtérité eſt encore exiſtante ;
3. Et Nicole, mariée, le 4 Septembre 1600, à *Guillaume*, Marquis de *Néel*.

X. Simon Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, épouſa, en 1590, *Françoiſe Blondel*, dont :

1. Adrien, qui ſuit ;
2. Et Jeanne, mariée, le 10 Septembre 1627, à *Jean*, Seigneur de *Néel*.

XI. Adrien Dyel, Seigneur d'Enneval & de Clermont, épouſa, le 10 Juin 1624, *Françoiſe de Vipart*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Alexandre, Seigneur d'Enneval, Baron de Braſais, marié, le 27 Novembre 1672, à *Marguerite de Luſſan*. Sa poſtérité ſubſiſte dans deux filles de ſon fils, ſavoir :

   Anne-Andrée Dyel *de Clermont-d'Enneval de Braſais*, née le 12 Novembre 1712, veuve de *Jean du Hamel*, Chevalier, Seigneur de Beaufort & de Leynerol, Lieutenant-Colonel de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis ;

   Et Marie-Angélique Dyel *d'Enneval de Braſais*, née le 4 Juillet 1715, veuve d'*Alexandre de la Boulaye*, Chevalier, Seigneur de Feſſanville, Lavaudel & autres lieux ;
3. Françoise, morte Religieuſe ;
4. Catherine, mariée à Jean-Jacques Dyel, Comte de Sorel, ſon couſin, en 1677 ;
5. Et Marguerite, Religieuſe.

XII. Jean Dyel, Seigneur de Clermont & d'Enneval, nommé par le Roi, en 1662, Gouverneur & Lieutenant-Général de la Martinique après la mort d'Adrien Dyel, Seigneur de Vaudrocques, ſon couſin, épouſa *Marguerite d'Eſparbès de Luſſan*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Gabriel, Brigadier de Cavalerie ;
3. Jean, Abbé de Clermont, Curé de Bernaville ;
4. Et Marguerite, morte Religieuſe.

XIII. Jacques Dyel, Seigneur de Clermont, épouſa *Renée-Philippine de Rocquigny*, dont :

1. Jacques-François, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, né le 10 Mai 1708, dit *le Chevalier* d'Enneval, ancien Exempt des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis ;
3. Et Marie-Angélique, mariée à *N.... de Breteuil*.

XIV. Jacques-François Dyel, Chevalier, né le 20 Octobre 1706, eſt ancien Lieutenant-Colonel d'Infanterie, Garde-Côtes, & a épouſé *Anne de Ricarville*, dont il n'a point d'enfans.

BRANCHE
de GRAVILLE-MONTAVAL.

IX. JACQUES DYEL, Seigneur de Graville, dernier fils d'ADRIEN, & de *Jeanne le Breton*, épouſa, le 29 Novembre 1573, *Marguerite des Isles*, fille de *Michel*, dont :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. PIERRE, auteur de la dernière branche rapportée ci-après ;
3. TOUSSAINT, Curé de Calleville ;
4. Et FRANÇOISE, mariée, en 1614, à *Adrien*, Sieur *Dalou*, Capitaine-Garde-Côtes.

X. MICHEL DYEL, Seigneur de Graville, né le 31 Août 1577, épouſa 1° *Jeanne de Tiercelin* ; 2° *Marie de Voyer* ; & 3° *Marie Picart*. Il eut du premier lit :

MARIE & SUSANNE, mortes filles.

Du ſecond lit :

SIMON, Seigneur de Montaval, né en 1610, mort garçon.

Et du troiſième lit :

1. ADRIEN, qui ſuit ;
2. ROBERT, marié, en 1677, à ISABEAU DYEL, ſa couſine germaine, dont il n'eut point d'enfans. Il fit bâtir la Chapelle de la Vierge dans l'Egliſe Paroiſſiale du Prêcheur ;
3. Et MARIE, alliée, le 23 Février 1658, à *Jean-Baptiſte Croquet*, Capitaine à la Martinique.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville, né le 2 Septembre 1640, épouſa, à la Martinique, le 7 Février 1671, *Marie Bocachart*, fille de *Guillaume*, & de *Marie Maſſe*, dont :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et RAYMOND, Seigneur de Graville, mort garçon.

XII. JACQUES DYEL, Seigneur de Graville, puis de Montaval, né à la Martinique, le 31 Janvier 1683, prit le nom de Montaval, *à cauſe d'une donation à lui faite, en* 1705, *par* ISABEAU DYEL, *ſa belle-tante & ſa couſine au ſecond degré, d'une habitation à elle appartenante, ſituée au quartier de Verpé, Paroiſſe du Prêcheur, de* 400 *pas de large ſur la hauteur qui ſe trouveroit à chaſſer*

juſqu'à la montagne Pellé, dans les bornes & limites y énoncées, plantée d'environ 50 *milliers d'arbres cacaotiers & autres vivres, le ſurplus en ſavannes & bois de bout avec les bâtimens & uſtenſiles qui étoient deſſus pour faire farine, maniſe, & en outre* 20 *Nègres & Négreſſes, auſſi dénommées dans ladite donation, pour par lui, le Sieur* JACQUES DYEL, *en jouir, faire & diſpoſer à toujours comme choſe à lui appartenante, en reconnoiſſance de la bonne amitié que ladite Dame lui portoit ; & encore à la charge par lui de porter à l'avenir le nom de Montaval, qui étoit celui de ſon oncle, mari de ladite Dame, & de faire prier Dieu pour le repos de l'âme de la Fondatrice après ſa mort, juſqu'à concurrence de la ſomme de cent livres par chacun an pendant ſa vie, en tel lieu & par tel Religieux que bon lui ſembleroit, ſans que pour raiſon de ce, il pût être inquiété ni recherché en façon quelconque.* Il eſt mort le 21 Décembre 1749, & avoit épouſé à la Martinique, le 20 Janvier 1715, *Marie-Madeleine Cornette*, née le 30 Novembre 1698, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Cavalerie, & de *Louiſe Raguienne*, dont :

1. JACQUES, né le 18 Février 1718, mort garçon en 1740 ;
2. NICOLAS, né le 30 Août 1721, mort ſans alliance en 1742 ;
3. AUGUSTIN, né le 1er Novembre 1722, mort auſſi ſans alliance en 1746 ;
4. LOUIS, né le 20 Décembre 1723, mort le 20 Décembre 1743, ſans avoir été marié ;
5. ADRIEN, qui ſuit ;
6. PIERRE DYEL DE GRAVILLE-DE-MONTAVAL, Seigneur de Vaudrocques, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 15 Février 1726, marié, le 13 Septembre 1762, à *Victoire de Trévillon* (a) *de la Chauſſée*, née le 30 Mars 1730, fille d'*Urbain*, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée, Capitaine d'une Compagnie du Détachement de la Marine, en garniſon à la Martinique, & de *Marie-Françoiſe Jourdain*. Ils eurent :

(a) Trévillon porte pour armes : *d'azur, à une aigle d'or renverſée, ſurmontée de 2 étoiles de ſable en chef, & d'une en pointe.*

PIERRE-MARIE-JOSEPH, né le 24 Décembre 1765, & baptisé le 2 Février 1766;
Et MARIE-MADELEINE-VICTOIRE, née le 18 Août 1764, baptisée le 1er Juillet 1766;

7. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur d'Enneval, Capitaine d'Infanterie de Milice à la Martinique, né le 20 Octobre 1732, marié, le 19 Août 1765, à *Dorothée Crocquet*, née le 3 Avril 1720, fille de *Pierre*, Capitaine d'Infanterie de Milice, & de *Thérèse le Grand*;
8. JOSEPH, né le 23 Février 1736, qui épousa, le 16 Août 1763, *Elisabeth Crocquet*, fille de *Lambert*, ancien Capitaine de Cavalerie de Milice à la Guadeloupe, & de *Charlotte Classe*, dont deux garçons: l'un né en 1766, & l'autre en 1768;
9. CLAUDE-GABRIEL, né le 23 Février 1736;
10. JEAN-BAPTISTE, né le 27 Février 1738;
11. ELISABETH, née le 10 Juillet 1716;
12. LOUISE, née au mois de Juillet 1717, mariée, en Janvier 1744, à *Gabriel de Bourk*, Ecuyer, Seigneur de Beauchamp, morte le 23 Février 1746;
13. MARIE-MADELEINE, née le 15 Janvier 1719, mariée, le 16 Octobre 1767, à *N.... Titon de Saint-Lamain*, Capitaine de Grenadiers dans Royal-Marine, d'une famille originaire de Franche-Comté;
14. GABRIELLE, née le 20 Juillet 1727, morte âgée de 4 ans;
15. FÉLICITÉ-ANASTASIE, née le 5 Janvier 1739, mariée, le 3 Mai 1752, à *Jacques le Bourg*, Capitaine de Grenadiers de Milice à la Martinique, dont elle est veuve depuis 1762;
16. Et MARIE-ELISABETH, dite *Mademoiselle d'Enneval*, née le 20 Juin 1745.

XIII. ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, Chevalier, Seigneur de Montaval, du Parquet, né le 20 Janvier 1725, a épousé, le 13 Novembre 1753, *Marie-Anne-Euphémie le Vassor*, fille de *François-Samuel le Vassor* (*a*), Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie de Milice, Commandant au quartier du Marigot à la Martinique, & de MARIE-DOROTHÉE DYEL DE GRAVILLE, dont il n'a point d'enfans.

(*a*) *Le Vassor* porte: *d'argent, à un oranger de sinople sur pied, chargé d'oranges d'or.* Supports: *deux sauvages armés de leurs massues, appuyés chacun d'une main, & de l'autre soutenant une couronne de Comte.*

BRANCHE
sortie de celle de GRAVILLE.

X. PIERRE DYEL, né en 1583, second fils de JACQUES, & de *Marguerite des Isles*, servit en qualité de Capitaine au Régiment de la Reine, & épousa, le 9 Juillet 1617, *Marie le Roux*, fille de *Georges*, Ecuyer, & de *Marguerite de Pimparé*, dont:

1. PIERRE;
2. ADRIEN, qui suit;
3. ISABEAU, née en 1631, mariée 1° à *N..... Joinville de Francillon*, Commandant au quartier du Prêcheur à la Martinique; & 2° en 1677, à ROBERT DYEL, son cousin germain. Elle testa en 1708, en faveur de JACQUES DYEL DE MONTAVAL, son neveu, *qu'elle institua son légataire universel & unique héritier de tous ses biens situés à la Martinique, à quoi ils se puissent monter, aux charges, clauses & conditions y énoncées, & à l'égard de ses biens de patrimoine situés en la Province de Normandie, dont elle déclaroit n'avoir rien touché, elle les auroit laissés à ses héritiers naturels, avec prière au Sieur de Montaval, son héritier universel des biens de cette Isle, d'exécuter son dit testament & ordonnance de dernière volonté, en tout son contenu;*
4. Et MARGUERITE, née en 1637, & morte sans alliance.

XI. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Montaval, épousa, en 1648, ADRIENNE DYEL DE VAUDROCQUES, sa cousine, dont:

1. GUILLAUME, qui suit;
2. PIERRE, Seigneur de Graville, marié à *Alexandrine d'Ingouville*, dont

   ELISABETH, mariée à *Charles de Toustain*, Seigneur de Richebourg.

3. JEAN, Seigneur du Parquet, Lieutenant-Commandant pour le Roi à la Martinique, Chevalier de Saint-Louis, marié à *N... le Roux*, fille de *N.... le Roux*, Capitaine de Milice à la Martinique, & de *Madeleine d'Orange*. Il est mort à Fécamp sans avoir eu d'enfans;
4. ADRIEN, Seigneur d'Aiguimont, mort sans alliance;
5. ELISABETH, mariée à *N... le Merle*, Procureur-Général au Conseil de la Martinique;
6. Et ADRIENNE, mariée à *Jacques-Joham*

Deſprés, Conſeiller au Conſeil de la Martinique.

XII. GUILLAUME DYEL, Seigneur de Boiſemont & de Graville, épouſa, le 22 Août 1678, *Françoiſe de l'Etendart*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Gruchy, & de *Suſanne de la Bergerie*, dont :

XIII. ADRIEN DYEL, Seigneur de Graville & de Boiſemont, né en 1680, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, qui épouſa, le 2 Mai 1708, *Perrine Cochart*, fille d'*Adrien Cochart*, & de *Claude Barnabé*, dont :

1. GUILLAUME-ADRIEN, qui ſuit ;
2. JEAN-CLAIR, rapporté après ſon frère ;
3. FRANÇOIS-PIERRE, Seigneur de Denambuc, mort en 1759 à la Grenade, où il s'étoit marié, en 1745, laiſſant des enfans ;
4. Et LOUISE, née en 1712, mariée, en 1734, à *François Quenel*, Ecuyer, Seigneur du Torp, de Sainte-Marie, de Saint-Vallerie & de Caulleville en Caux.

XIV. GUILLAUME-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né le 20 Juillet 1713, a ſervi, tant Cadet que Lieutenant de Grenadiers, pendant 24 ans ; s'eſt marié, le 21 Janvier 1747, à *Jeanne-Gabrielle Gigou de Kervillot*, dont il a :

1. JEAN-MARIE-GUILLAUME, né dans la Paroiſſe de Saint-Sauveur, proche Breſt en Bretagne, le 24 Décembre 1748 ;
2. Et PIERRE-PAUL-ADRIEN DYEL DE GRAVILLE, né dans la Paroiſſe de Saint-Ours en Touraine, en 1750.

XIV. JEAN-CLAIR DYEL DE GRAVILLE DU PARQUET, Chevalier, né le 14 Septembre 1714, ſecond fils d'ADRIEN, Lieutenant-Commandant pour le Roi en l'Iſle de la Guadeloupe, y eſt mort ancien Major-Général le 20 Mai 1764. Il avoit épouſé, en 1738, *Suſanne de Villers au Tertre*, fille du Baron de ce nom, dont :

1. PIERRE-ROBERT-ADRIEN-MARIE, Chevalier, Seigneur du Parquet, né le 16 Décembre 1742, qui eſt entré au ſervice aſpirant Garde de la Marine en 1757, a fait en cette qualité la campagne du Canada, lors du ſiège de Louisbourg ſur l'Eſcadre de M. Duchafaud, & celle de 1759, ſur l'Eſcadre du Maréchal de Conflans, & a quitté le ſervice en 1763 ;

2. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chevalier, Seigneur *de Vaudrocques*, né le 27 Mars 1745 : il eſt entré Cadet dans une Compagnie d'Artillerie à la Martinique en 1759, & a quitté le ſervice en 1762 ;
3. JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Denambuc, né le 9 Avril 1746. Il eſt entré Cadet d'Artillerie en 1759, a paſſé depuis Lieutenant dans le Régiment de Beauvoiſis, où il ſert en 1772 ;
4. ROMAIN-HENRI, Chevalier, Seigneur d'Aigrimont, né le 30 Décembre 1748. Il eſt entré Cadet d'Artillerie en 1759, & a quitté le ſervice en 1762 ;
5. LOUISE-SUSANNE, appelée *Mademoiſelle du Parquet*, née le 24 Mars 1752 ;
6. MARIE-ANNE-CLAIRE, appelée *Mademoiſelle de Denambuc*, née le 1er Juillet 1753 ;
7. Et REINE-BLANCHE-ROBERTINE, appelée *Mademoiſelle de Vaudrocques*, née le 22 Juin 1757.

Les armes : *d'argent, au chevron briſé de ſable, accompagné de trois trèfles d'azur.*

Sur cette Généalogie, rédigée d'après un Mémoire fourni par la famille, dreſſé ſur les titres, on peut conſulter le *Traité de la Nobleſſe*, par de la Roque, page 113, dernière édition ; l'*Hiſtoire de France*, par Mezéray ; le Jugement rendu en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, le 16 Avril 1638, par les Commiſſaires députés par le Roi pour les Francs-Fiefs & les nouveaux acquêts en la Province de Normandie ; un autre Jugement rendu le 13 Juillet 1667, en faveur du même PIERRE DYEL, par MM. Bazin de la Galiſſonnière & du Péron, Commiſſaires Députés par Sa Majeſté, pour la recherche des uſurparteurs de la Nobleſſe en la Généralité de Rouen ; un autre Jugement rendu le 14 Avril 1700, par M. de la Bourdonnaye, Commiſſaire Député par Sa Majeſté en la Généralité de Rouen, en faveur de PIERRE DYEL, Seigneur de Vaudrocques, & de LOUIS DYEL, Seigneur de Gournay, frères, ou leur généalogie eſt bien & dûment vérifiée ; un autre Jugement rendu en faveur d'ADRIEN DYEL, Seigneur d'Aigrimont, le 30 Décembre 1699,

par l'Intendant de la Généralité d'Alençon ; & enfin un Arrêt de la Cour des Aides de Rouen, du 20 Juillet 1634, rendu en faveur de FRANÇOISE DYEL, lequel Arrêt ordonne l'enregiſtrement des Lettres de relief par elle obtenues de Sa Majeſté, à cauſe de ſa dérogeance, pour avoir épouſé le Sieur *Dallou*, où ſa Généalogie eſt bien & dûment vérifiée ; & un autre Arrêt de la Cour des Aides de Paris du 10 Juillet 1755, rendu en faveur de JEAN-BAPTISTE DYEL, Seigneur de Montaval, où ſa Généalogie eſt bien & dûment vérifiée.

On peut encore conſulter l'*Hiſtoire de Rouen*, par Farin ; celle de *Normandie*, par Maſſeville ; l'*Armorial de France*, les Lettres-Patentes accordées au Sieur du Parquet, les 18 & 22 Octobre 1651, pour le Gouvernement & la propriété des Isles de la Martinique, de Sainte-Lucie, la Grenade & les Grenadins ; l'*Hiſtoire gén. des Antilles*, par le P. du Tertre ; le *Nouveau Voyage aux Isles de l'Amérique*, par le P. Labat ; l'*Hiſtoire de Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix ; & l'*Hiſtoire & le Commerce des Antilles Angloiſes*, imprimée en 1758.

DYO. Voyez DIO.

DICTIONNAIRE

DE

LA NOBLESSE.

EBRARD-DE ST.-SULPICE, Maiſon originaire du Quercy, éteinte. ANTOINE D'EBRARD, Seigneur de Saint-Sulpice, épouſa *Jeanne de Lévis*, de laqulle il eut:

JEAN D'EBRARD, Baron de Saint-Sulpice, Conſeiller d'Etat, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier des Ordres en 1579, qui mourut le 5 Novembre 1581. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1551, *Claude de Gontaut de Biron*, morte le 1er Janvier 1587; elle étoit Dame d'Honneur de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, & fille de *Jean de Gontaut*, Baron de Biron, & de *Renée-Anne de Bonneval*. Ils eurent:

1. HENRI, tué à Blois en 1576, étant alors marié avec *Catherine de Carmain*, Comteſſe de Negrepeliſſe, de laquelle il n'eut point d'enfans;
2. ARMAND, Enſeigne-Colonel de l'Infanterie de France, tué à 17 ans à la Rochelle en 1575;
3. ANTOINE, Evêque & Comte de Cahors, mort en 1600;
4. BERTRAND, qui ſuit;
5. JEAN-CLAUDE, mort jeune;
6. 7. & 8. MARGUERITE, ANNE & CATHERINE, mortes jeunes;
9. Et autre CATHERINE, mariée, en 1587, à *Pons de Lauzières*, Seigneur de Thémines, depuis Maréchal de France.

BERTRAND D'EBRARD, Baron de Saint-Sulpice, mourut d'une bleſſure qu'il reçut à la bataille de Coutras en 1587. Il avoit épouſé, en 1579, *Marguerite de Balaguier*, Dame de Montſalez, fille de *Jacques*, Seigneur de Montſalez, & de *Suſanne d'Eſtiſſac*, dont il eut:

1. JEAN, mort âgé de 10 ans en 1589;
2. CLAUDE, qui porta les biens de ſa Maiſon dans celle de *Cruſſol*, par ſon mariage avec *Emmanuel de Cruſſol*, Duc d'Uzès, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi;
3. Et SUSANNE, morte jeune.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, au lion de ſable, l'écu ſemé de croiſettes de même ; aux* 2 *&* 3 *d'or, à la bande de gueules, & ſur le tout d'argent, parti de gueules.*

ECARVILLE, ancienne nobleſſe de Normandie, alliée à la famille d'*Eſcorches* par le mariage de GILLETTE D'ECARVILLE en 1464, fille & héritière de JEAN D'ECARVILLE, & de *Béatrix Hardy*, avec JEAN *d'Eſcorches*, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, fils de GUILLAUME V, & de *Jeanne de Montfort*; & à la Maiſon de *Tilly* par le mariage de THOMINE D'ECARVILLE, ſœur de GILLETTE, avec *Thierry de Tilly*, Ecuyer, Seigneur de Chamboy. C'eſt par l'alliance d'une *Tilly*, que la Terre de *Chamboy* eſt paſſée dans la Maiſon de *Roſnyvinen*.

On lit dans Moréri que *Philippe d'Harcourt*, troiſième fils de *Jean*, Comte d'Harcourt, mourut en 1403, laiſſant de *Jeanne de Tilly*, ſa femme, Dame de Beaufou, de Beuvron, &c. (fille unique de *Guillaume de Tilly* & de *Guillemette de Tournebu*), *Gérard d'Harcourt*, Baron de Bonnétable, de Beaufou, de Beuvron, &c. Cette famille d'*Ecarville* eſt éteinte.

* ECHAUFFOUR, en Normandie, Diocèſe de Séez. Les Terre & Baronnie d'Echauffour, & de Montreuil-l'Argillé, échurent au Marquis de *Pont-Saint-Pierre*, du chef de *Marie-Anne-Dorothée d'Erard-le-Gris*, ſa mère. Il les vendit, vers l'an 1740, à *Jacques-René Cordier-de-Launay*, Tréſorier de l'Extraordinaire des Guerres. Voyez CORDIER-DE-LAUNAY.

ECHAUTE, famille noble, originaire de la Ville de Gand, qui deſcend de CORNIL VAN ECHAUTE, Chevalier, Grand-Bailli de la Ville de Gand, lequel épouſa *Catherine*, fille naturelle du Comte *Louis de Flandre*, dont il eut:

I. GILLES VAN ECHAUTE, Chevalier, Seigneur d'Anghereels, Atreppe, Hollebeque, &c., qui mourut le 10 Juin 1431. Il avoit épouſé *Marguerite van Steenh*, morte le 2 Juillet 1431. Ils furent enterrés à Appelterre, & laiſſèrent:

II. ROLAND VAN ECHAUTE, Ecuyer, Seigneur de Pumbeke, qui, d'*Eliſabeth de Munt*, ſon épouſe, eut:

III. GILLES VAN ECHAUTE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pumbeke, qui épouſa *Jacquemine Scroots*, fille de *François*, de laquelle vint:

IV. JEAN VAN ECHAUTE, Ecuyer, qui s'allia avec *Amelberghe de Baenſt*, Dame de Vandergauwe, fille de *Jean*, Grand-Bailli du Pays de Waes, dont:

V. GILLES VAN ECHAUTE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Vandergauwe, marié à *Philippine van Plaſche*. Il en eut:

VI. GILLES, VAN ECHAUTE, IVe du nom, Ecuyer, qui laiſſa d'*Anne Zaman*:

VII. JEAN VAN ECHAUTE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Bulbier, qui épouſa *Joſine van der Piet*, dont:

1. BAUDUIN, qui ſuit;
2. Et ANNE-THÉRÈSE VAN ECHAUTE, mariée à *Jean-Philippe de Gherbode*, Chevalier, Seigneur d'Eſpaing, aïeule de *Marie-Victoire-Romaine de Gherbode*, Douairière de *Jacques-Nicolas de Palmes*, Lieutenant de Roi & Commandant au Gouvernement de Berg-ſaint-Vinox, & mère du Comte de *Palmes-d'Eſtaing*, Capitaine aux Gardes-Françoiſes.

VIII. BAUDUIN VAN ECHAUTE, Chevalier, Seigneur de Bulbier, Capitaine d'Infanterie Eſpagnole, fut aïeul maternel de *Marie-Thérèſe Rym*, Baronne de Bellem, mariée à *Louis-François*, Prince *de Montmorency*, Comte de Logny, Seigneur de Neufville, &c. Elle eſt mère du Prince *de Montmorency*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Menin de M. le Dauphin, de la Ducheſſe *de Boufflers*, Comteſſe de Guines, & de la Comteſſe *de Broglie*.

M. D'ECHAUTE DE PUMBEKE, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, qui a ſervi longtems avec diſtinction dans le Corps-Royal d'Artillerie, mort ſans poſtérité, étoit de cette famille, & portoit pour armes: *d'argent, à la croix en ſautoir de gueules*. Pour cri: *Grimberghes*.

ECK, ancienne famille noble de Gueldre, connue dans le XIIIe ſiècle. On en trouve la généalogie dans le Supplément de Moréri, édit. de Basle, qui commence à HENRI D'ECK, qui eut deux fils: BARTHELEMY & GÉRARD. La poſtérité de BARTHELEMY a fini à JEAN, iſſu

de lui au V^e degré, mort ſans enfans. Celle de GERARD a fini à JEAN D'ECK, qui, après la mort de THÉODORE D'ECK, ſon oncle, hérita de la Seigneurie de Liévendal, qu'il tranſporta le 18 Octobre 1688 à Godart-Adrien, Baron de Réede, Seigneur & Baron d'Amerongen.

* ECKELSTBECKE ou ESCLEBEQUE, Seigneurie en Artois, que *Valentin de Pardieu*, Chevalier, Seigneur de la Motte, &c., Fondateur du Collège de la Motte à Douai, donna, par ſon teſtament du 13 Août 1590, à *Philippe le Vaſſeur*, Seigneur de Guernonval, créé Chevalier le 20 Février 1597, du Conſeil de Guerre, Gouverneur & Capitaine de Gravelines, en faveur duquel la Seigneurie d'*Eckelſtbecke* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE III, du 21 Janvier 1612. Voyez VASSEUR DE GUERNONVAL (LE).

* ECLANS, Seigneurie en Franche-Comté, érigée en *Baronnie* par Lettres du Roi d'Eſpagne du 5 Janvier 1674, enregiſtrées à Dôle, en faveur de *Charles-Emmanuel Pétrey*, avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres Terres ou Fiefs en augmentation.

* ECOSSE, Royaume qui regarde les Orcades vers le nord, les Weſternes au couchant; la Mer du Nord au levant, & au midi l'Angleterre & l'Irlande. L'Ecoſſe fut appelée *Calédonie* par les Romains, & *Albanie* par ceux de Galles. Preſque tous les Hiſtoriens Ecoſſois marquent la fondation de ce Royaume à FERGUS II, qui commença à régner en 411, & qui, ſelon eux, fut la tige de leurs Rois. En 1707, le Royaume d'Ecoſſe fut réuni à celui d'Angleterre par JACQUES VI, de la Maiſon des Stuart, qui prit alors le nom de JACQUES I, Roi de la Grande Bretagne. Voyez ANGLETERRE ET STUART.

* ECOUCHÉ ou ESCOUCHÉ, en Normandie, Subdélégation d'Argentan: Baronnie aliénée du Comté de Montgommery, poſſédée aujourd'hui par *Jean-Baptiſte Ango*, dit *de la Motte-Ango*. Cette Terre eſt maintenant réunie au Marquiſat de la Motte-Lézeau, & appartenoit autrefois à la Maiſon de *Breteuil*, d'où elle eſt ſortie par la vente qu'en a faite *Charles de Breteuil* à *Jean Ango*, Marquis de Lézeau. Voyez ANGO.

* ECQUEVILLY, Terre près de Meulan, érigée en *Marquiſat* en faveur d'ANDRÉ HENNEQUIN, Seigneur, Marquis d'Ecquevilly, Capitaine-Général des toiles des chaſſes, tentes & pavillons du Roi, & de l'équipage du ſanglier, vulgairement appelé *le Vautrait*. Sa fille, THÉRÈSE HENNEQUIN, mariée, le 28 Janvier 1717, à *Louis le Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, &c., ancien premier Préſident du Parlement de Paris, eſt morte le 25 Février 1746. Elle étoit tante d'AUGUSTIN-VINCENT HENNEQUIN, aujourd'hui Marquis, Seigneur d'Ecquevilly, Maréchal-de-Camp du 10 Février 1759, auſſi Capitaine-Général des toiles des Chaſſes, tentes & pavillons du Roi, & de l'équipage du ſanglier, &c., qui a épouſé, le 3 Juillet 1741, *Honorée de Joyeuſe*, fille de *Jean-Gédéon-André*, Marquis *de Joyeuſe*, & d'*Antoinette de Villers de Rouſſeville*, dont un fils, âgé de 15 ans en 1759.

* ECRENNES ou ESCRENNES, Châtellenie conſidérable à deux lieues de Pithiviers, ſur les confins de la Beauce & du Gâtinois. C'eſt une Terre des plus diſtinguées de l'Orléanois, par l'étendue & la beauté de ſes droits, & par le grand nombre de Fiefs & Seigneuries qui en relèvent. Elle a appartenu à la Maiſon de *Bourbon-Condé*, & fut achetée en 1659 par *François Touſſain de Frontebœſc*, Chevalier, ancien Garde des Sceaux de la Chancellerie de Normandie, iſſu au XXII^e degré, ſelon un Mémoire domeſtique de cette famille qui la poſſède encore, d'un Parent ou Compagnon du Duc ROLLON. Voyez TOUSTAIN.

ECUYER (L'), famille du Perche. RENÉE-CATHERINE L'ECUYER de la Papotière, née, l'an 1681, du mariage de RENÉ L'ECUYER, Seigneur du Breuil-Papotière, & de *Marie-Madeleine Miolais*, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1692, & prouva qu'elle deſcendoit de ROBERT L'ECUYER, qui, l'an 1400, épouſa *Jeanne de Grigny*, & qu'ils étoient ſes neuvièmes aïeul & aïeule.

Les armes : *d'argent, à une faſce d'azur chargée de 3 coquilles d'argent, & accompagnée de 6 merlettes de ſable, poſées 3 en chef & 3 en pointe.*

EEMSKERK, nom d'une ancienne & noble famille de Hollande, qui tiroit, à ce que l'on croit, ſon nom du village d'*Emskerk*. Il y en a qui prétendent que c'eſt la même fa-

mille que celle de Keemskerk : ils ſe fondent ſur ce qu'elles ont toutes deux les mêmes armes ; d'autres ſoutiennent que ce ſont deux familles réellement diſtinctes. (Voy. Moréri, édit. de Basle.)

EESBEKE, famille noble du Brabant. L'empereur CHARLES VI, par ſes Lettres du 16 Juillet 1725, accorda à HONORÉ-HENRI EESBEKE, dit *van der Haeghen*, Ecuyer, Seigneur de Rivière-d'Arſchot de Gelroc, Langdorp, Nieuwenrode, &c., Chancelier de Brabant, la dignité de Vicomte pour lui, ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles avec faculté d'appliquer ce titre & le nom de *Haeghen*, ſur quelqu'une des terres qu'il poſſède dans les Pays-Bas, ou qu'il pourra y acquérir dans la ſuite.

EGERTON, illuſtre famille d'Angleterre. THOMAS EGERTON, Baron d'Elleſmere, dans le Comté de Salop, Vicomte de Brackley, dans le Comté de Northampton, mourut en 1717. JEAN EGERTON, un de ſes fils, ſavant politique attaché aux intérêts de la Cour, mourut lors Préſident de Galles, âgé de 70 ans. SCROOPE EGERTON, Comte de Bridgewater, Vicomte de Brackley & Baron d'Elleſmere, fut créé le 13 Juin 1720, par GEORGES I, *Marquis de Brackley & Duc de Bridgewater*. Il épouſa, 1° en 1703, *Eliſabeth*, troiſième fille du Duc de *Marlborough*, dont JEAN EGERTON, né en 1704, & ANNE, mariée, en 1725, au Duc de *Bedford* ; & en 1733, à *Guillaume*, Comte de *Jerſey* ; & 2° en 1722, *Rachel*, ſœur du Duc de *Bedford*, de laquelle il eut pluſieurs enfans.

EGGENBERG, nom d'une Maiſon des Princes de l'Empire qui a poſſédé en Bohême le Duché de Krumau dans la Carniole, le Comté de Gradisca érigé en *Principauté*, & pluſieurs autres Terres, la charge de Maréchal héréditaire de la Haute-Autriche, & celle d'Echanſon héréditaire de la Carniole & du Windiſmarck. Elle eſt originaire de Souabe & de Styrie, & a pris le nom d'*Eggenberg* d'un Château du même nom, ſitué près de la ville de Gratz. Bucelin donne au premier de cette Maiſon qui a porté le nom d'*Eggenberg*, celui de BARTHELEMI. JEAN ULRIC D'EGGENBERG y a porté la dignité de Prince. Elle s'eſt éteinte, le 25 Février 1717, dans JEAN-CHRISTIAN, mort à l'âge de 13 ans (Voy. Moréri, édit. imprimée à Basle.)

EGGS, noble & ancienne Maiſon encore floriſſante dans l'Alſace ſupérieure, le Briſgau & la Souabe. Elle s'eſt en partie établie à Rhinfeld, l'une des Villes frontières appartenant à l'Autriche, & tire ſon nom des anciens Châteaux nommés Drey-Eggſen, dans l'Alſace ſupérieure : on en voit encore les maſures. Cette Maiſon a rendu de grands ſervices, ſurtout depuis 200 ans, aux Empereurs & Archiducs d'Autriche, tant en tems de guerre qu'en tems de paix ; c'eſt ce qui a fait parvenir les *Eggs* au rang des Nobles de l'Empire. Ils ont eu des Armes nobles, des Fiefs, des Seigneuries, des Dignités Eccléſiaſtiques & Civiles. (Voy. Moréri, édit. de Basle).

* EGLOFFSTEIN, très-ancienne Maiſon de Franconie qui poſſède encore aujourd'hui la Seigneurie d'*Egloffſtein*, d'où elle tire ſon origine. Le Baron CHARLES-MAXIMIEN, Seigneur D'EGLOFFSTEIN, étoit encore en 1730 Conſeiller de l'Empereur & Capitaine de la Nobleſſe immédiate de Franconie (Voy. Moréri, édit. imprimée à Basle).

* EGMOND. C'étoit autrefois une Ville, & aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un beau Bourg de Hollande, lequel a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon. Il y avoit à Egmond une Abbaye conſidérable de l'Ordre de Saint-Benoît, où les Souverains d'Egmond avoient leurs tombeaux : cette Abbaye ne ſubſiſte plus. Les inondations & les guerres des Friſons détruiſirent la ville d'Egmond qui devint un Bourg, que l'Empereur SIGISMOND érigea en *Comté* le 25 Août 1424, en faveur de JEAN D'EGMOND, II° du nom.

On fait deſcendre la Maiſon d'EGMOND de RADBOD ou RADBOUD, fils d'un ancien Roi des Friſons. Sans donner dans les fables, d'où l'on prétend tirer l'origine des anciennes Maiſons, nous ne commencerons la Généalogie de celle-ci qu'à

I. JEAN, I^er^ du nom, Seigneur d'EGMOND, qui rétablit *Guillaume*, Comte de *Hollande*, dans ſes Etats par la victoire qu'il remporta près de la Meuſe, & mourut le 28 Décembre 1370. Il avoit épouſé *Yolande*, Dame du pays d'Iſelſtein, dont il eut 6 fils & 7 filles, entr'autres :

II. ARNOUL, Seigneur d'EGMOND & d'Iſelſtein, qui rétablit ſa Maiſon qui avoit été ruinée, & mourut le 1^er^ Avril 1409. Il eut de *Yolande*, fille du Comte *de Leiningen :*

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, mort ſans poſtérité ;

III. Jean, IIe du nom, Seigneur d'Egmond, fut fait Comte & Prince de l'Empire par l'Empereur Sigismond, le 15 Août 1424, & ce pour l'engager à fournir un certain nombre de troupes dans les preſſants beſoins de l'Empire. L'*Hiſtoire de Gueldre* rapporte qu'il portoit, dans les combats, ſur ſon habit pluſieurs petites ſonnettes d'argent, afin que dans le fort de la mêlée ſi les ſoldats ne le voyoient pas, ils puſſent du moins entendre qu'il n'étoit pas fort éloigné. Il mourut le 4 Janvier 1451, & fut enterré dans l'Egliſe des Chanoines d'Egmont qu'il avoit fondée. Il eut de *Marie*, fille de *Jean*, Seigneur ſouverain d'*Arkel*, & de *Jeanne de Gueldre* (celle-ci fille de *Guillaume*, Duc de Juliers, & de *Marie*, fille de *Rainold*, Duc de Gueldre, Comte de Zutphen & de *Marie*, héritière de Malines):

1. Arnoul, qui continua la poſtérité des Ducs de *Gueldre* & de *Juliers*. Voyez GUELDRE.
2. Et Guillaume, qui ſuit.

IV. Guillaume, Ier du nom, Comte d'Egmond, &c., fut inveſti, en même tems que ſon frère aîné, des Duchés de Gueldre & de Juliers par l'Empereur Sigismond en 1424, & eut en partage le Comté d'Egmond, les ſouverainetés d'Arkel & de Malines, & celles de la haute & baſſe Bétuve, ſituée entre la Gueldre & le Duché de Clèves. Il fut nommé Chevalier de la Toiſon-d'Or en 1478, mourut le 19 Janvier 1483, & fut enterré à Grave en Gueldre, près de ſon frère aîné. Il avoit épouſé *Walpurge*, fille aînée de *Frédéric*, Comte *de Meurs*, & de *Béatrix-Engilberte de Clèves*, morte en 1459, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Frédéric, auteur de la branche des Comtes de *Buren* qui n'a formé que trois degrés, & dont l'héritière Anne d'Egmond, Comteſſe de Buren & de Leerdam, fut la première femme de *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange. Voyez NASSAU.
3. Guillaume, Seigneur de Harpen & de Stuvenſuvert, qui, de *Marguerite de Culembourg*, Dame de Boxmer, Heeſuvick, eut pour fille unique

   Marguerite d'Egmond, Dame de Boxmer, Heeſuvick, Harpen, Stuvenſuvert, &c., mariée à *Guillaume de Polanen*, Comte de s'Heerenberg.

4. Anne, mariée à *Bernard*, Comte *de Bentheim* ;
5. Isabelle, alliée 1° à *Gilbert*, Seigneur de *Bronckhorſt* ; & 2° à *Jean van der Aa de Randerode*, Seigneur de Boëckoven ;
6. Walpurge, Religieuſe à Redichem ;
7. Et Marguerite, mariée 1° à *Jean*, Seigneur *de Merode*, & 2° à *Georges Turck*.

V. Jean, IIIe du nom, Comte d'Egmond, Chevalier de la Toiſon-d'Or, fit à 23 ans le voyage de la Terre-Sainte, fut Stathouder de Hollande, Zélande & Frize pour l'Empereur, prit la ville de Harlem ; chaſſa les mutins, nommés *Caſembrots*, de la ville de Leyde ; gagna en 1490 la bataille ſi renommée dans la Chronique de Hollande, contre les Hollandois qui s'étoient ſoulevés contre leur Prince, ſous la conduite de *François de Brederode* & de *Jean de Naeltwich*, & mourut fort âgé, le 21 Août 1516, ayant acquis la ville de Purmerend & autres Terres conſidérables. Il avoit épouſé *Madeleine*, fille de *Georges*, Comte *de Werdenberg*, & de *Catherine de Bade*, dont il eut 15 enfans, entr'autres :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Georges, Evêque d'Utrecht & Abbé de Saint-Amand ;
3. Jossine, mariée à *Jean*, Seigneur *de Waſſenaër* ;
4. Walpurge, alliée à *Guillaume*, Comte *de Naſſau*, dit *le Vieux* & *le Riche*, mort ſans enfans ;
5. Jeanne, femme de *Georges Skenk*, Seigneur de Tautenberg, Gouverneur de Frize ;
6. Catherine, mariée à *François de Borſſelen*, Seigneur de Cortiene ;
7. Et Anne, Abbeſſe de Looſdunen.

VI. Jean, Comte d'Egmond, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Chambellan de l'Empereur Charles-Quint, qu'il ſuivit dans pluſieurs de ſes voyages, & qui le nomma, en 1527, Général des Chevaux-Légers au Royaume de Naples & Duché de Milan, mourut à Ferrare le 29 Avril 1528 ; il eſt enterré dans l'Egliſe de Saint-Marc de Milan. Il avoit épouſé *Françoiſe de Luxembourg*, Comteſſe de Gavre, Dame de Fiennes, fille de *Jacques*, Seigneur de Fiennes, & de *Marguerite de Gruthuſe*, Dame d'Auxy, morte le 1er Novembre 1557, dont :

1. Charles, Comte d'Egmond, un des deux Seigneurs qui accompagnèrent l'Empereur Charles-Quint lorſqu'il paſſa par la France. Il le ſuivit dans ſon voyage d'Alger, &

mourut en revenant à Carthagène, le 7 Septembre 1541, ſans avoir été marié, & il y eſt enterré ;
2. LAMORAL, qui ſuit ;
3. Et MARGUERITE, première femme de *Nicolas de Lorraine*, Comte de Vaudémont, dont elle eut *Louiſe de Lorraine*, femme de HENRI III, Roi de France & de Pologne.

VII. LAMORAL, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Baron de Fiennes, &c., Chevalier de la Toiſon-d'Or, né en 1522, ſuivit l'Empereur CHARLES-QUINT en Afrique en 1541, & au ſiège de la ville de Saint-Dizier, où *René de Naſſau*, Prince d'Orange, ayant été tué, il lui ſuccéda dans la charge de Capitaine-Général des Lances. Il vint au ſecours de l'Empereur contre les Princes Proteſtants de l'Allemagne en 1546, & l'accompagna à la Diète d'Augſbourg en 1554. Ayant été nommé Ambaſſadeur en Angleterre, il conclut le mariage de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, avec MARIE, Princeſſe d'Angleterre. Il fut Gouverneur-Général de Flandre & d'Artois, Général de la Cavalerie du Roi PHILIPPE, & remporta la victoire ſur les François à la bataille de Gravelines & à celle de Saint-Quentin. Il fut auſſi Ambaſſadeur en France en 1559, où il conclut le troiſième mariage de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, avec ISABEAU DE FRANCE, fille du Roi HENRI II ; mais étant entré dans le parti des Hollandois, dont il étoit, pour ainſi dire, adoré, le Duc d'Albe le fit arrêter & lui fit trancher la tête, ainſi qu'au Comte *de Hornes*, dans la ville de Bruxelles le 4 Juin 1568, étant âgé de 46 ans. Il avoit épouſé, le 8 Mai 1544, dans la ville de Spire, en préſence de l'Empereur CHARLES-QUINT, de FERDINAND, ſon frère, Roi des Romains, de l'Archiduc MAXIMILIEN, ſon fils, des Electeurs & pluſieurs autres Princes de l'Empire, *Sabine de Bavière*, fille de *Jean*, Palatin du Rhin, & de *Béatrix de Bade*, morte le 19 Juin 1578, dont il eut :

1. PHILIPPE, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Gouverneur de la Province d'Artois, qui fut Général de l'armée que PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, envoya au ſecours de la France contre les Huguenots. Ce fut ſur lui que les Hollandois, qui s'étoient érigés en République, s'emparèrent des villes d'Alcmaër, d'Arkel, de Purmerend & de pluſieurs Bourgs conſidérables. Il fut tué à la bataille d'Ivry le 24 Mars 1590, âgé de 32 ans, ſans laiſſer de poſtérité de *Marie de Hornes*, fille de *Martin*, Comte de Houtekercke, Vicomte de Furnes ;

2. LAMORAL, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, qui emprunta pluſieurs ſommes conſidérables avec leſquelles il fit équiper 18 vaiſſeaux de guerre, à deſſein, diſoit-il, d'aller voir *le Prêtre-Jean ;* mais les Hollandois en ayant conçu de la jalouſie, firent brûler ſecrètement pendant la nuit un ouvrage qui lui avoit coûté tant d'argent. Il mourut à Bruges, le 23 Mai 1617, ſans enfans de *Marie de Pierrevive*, fille du Seigneur de Léſigny ;
3. CHARLES, qui ſuit ;
4. LÉONORE, mariée à *Georges de Hornes*, Comte de Houtekercke;
5. MARIE, Religieuſe à la Camère, près Bruxelles ;
6. & 7. FRANÇOISE & ISABELLE, mortes ſans alliance ;
8. MADELEINE, mariée à *Floris de Stavele*, Comte d'Herlies ;
9. MARIE-CHRISTINE, alliée 1° à *Oudart de Bournonville*, Baron de Capres, Chef des Finances du Roi d'Eſpagne; 2° à *Guillaume de Lalaing*, Comte de Hogſtraten ; & 3° à *Charles de Mansfeld ;*
10. ISABEAU ;
11. ANNE, Religieuſe à Sainte-Claire lès-Arras ;
12. SABINE, Dame de Beyerland, mariée à *Georges*, Comte de *Solms* ;
13. Et JEANNE, Religieuſe à la Camère.

VIII. CHARLES, IIe du nom, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Gouverneur des Ville & Comté de Namur, Ambaſſadeur pour le Roi d'Eſpagne en Allemagne & en Danemark, mourut à la Haye le 18 Janvier 1620. Il avoit épouſé *Marie de Lens*, dite d'*Aix*, Dame d'Aubignies, fille aînée & principale héritière de *Gilles*, Baron d'Aubignies, Seigneur de Habart, Colonel de ſix Compagnies Wallonnes, & d'*Eléonore de Douvain*, Dame de la Longueville, Pair de Hainaut, dont :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. MADELEINE, alliée, en 1613, à *Alexandre*, Prince de *Chimay* & d'Aremberg, Chevalier de la Toiſon-d'Or ;
3. ALBERT, mariée à *Renée de Reneſſe*, Comte de Warfuſe ;
4. Et PHILIPPE-SABINE, morte ſans alliance.

IX. LOUIS, Comte d'EGMOND, Prince de Gavre, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Gentilhomme du Roi d'Eſpagne, vers lequel il fut Ambaſſadeur de l'Infante, Princeſſe des Pays-Bas, fit tous ſes efforts pour entrer en poſſeſſion

des Duchés de Gueldre & de Juliers, dont lui & ſa poſtérité prirent le titre comme deſcendans de *Jeanne*, Ducheſſe de Gueldre. Le Roi d'Angleterre lui promit même du ſecours s'il pouvoit engager la France dans ſes intérêts; mais il ne vit pas la fin de cette affaire, étant mort à Saint-Cloud, près de Paris, le 27 Juillet 1654, où il eſt enterré. Il avoit épouſé *Marguerite*, Comteſſe *de Berlaymont*, fille de *Floris*, Comte de Berlaymont, & de *Marguerite*, Comteſſe *de Lalaing*, morte à Bruxelles le 17 Mars 1654, dont :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Et N..., morte ſans alliance.

X. Philippe, Comte d'Egmond, Prince de Gavre, ſur qui la République de Hollande s'empara du Comté d'Egmond, fut Colonel d'un Régiment de Cavalerie Allemande, Général des hommes d'armes & de Cavalerie Etrangère du Roi d'Eſpagne, qui le nomma ſon Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, & Vice-Roi de la Sardaigne. Il mourut à Cagliari le 16 Mars 1682, & y eſt enterré. Il avoit épouſé *Marie-Ferdinande de Croy*, fille de *Charles-Philippe*, Marquis de Renty, & de *Marie-Claire de Croy*, Marquiſe d'Havré. Il en eut :

1. Philippe, mort jeune ;
2. Louis-Ernest, Comte d'Egmond, mort en 1693, dans ſa 28e année. Il avoit épouſé, ſans poſtérité, en 1687, *Marie-Thérèſe*, Princeſſe *d'Aremberg*, veuve d'*Othon-Henri*, Marquis de Caretto-de-Savonne & de Grana, Gouverneur des Pays-Bas, morte le 31 Mai 1716 ;
3. Procope-François, qui ſuit ;
4. Marie-Claire-Angélique, mariée à *Nicolas Pignatelli*, Duc de Biſaccia, Gouverneur-Général des Armées au Royaume de Naples, morte le 4 Mai 1714 ;
5. Angélique, Chanoineſſe à Nivelle ;
6. Et Marie-Thérèse, alliée à *Jean de Trazegnies*, Vicomte d'Arnemuyden.

XI. Procope-François, Comte d'Egmond, Duc de Gueldre, de Juliers & de Berghes, Prince de Gavre & du Saint-Empire, Marquis de Renty, de la Longueville, Grand d'Eſpagne, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Général de la Cavalerie & des Dragons du Roi d'Eſpagne, & Brigadier des armées du Roi de France, mourut de dyſſenterie à Fraga en Catalogne le 15 Septembre 1707, âgé de 38 ans, ſans poſtérité, & y eſt enterré dans l'Egliſe Collégiale. Il avoit épouſé, le 25 Mars

1697, *Marie-Angélique de Coſnac*, fille unique de *François*, Marquis de Coſnac, mort à Paris le 14 Avril 1717, âgé de 43 ans. Trois jours avant ſa mort, Procope-François fit ſon teſtament par lequel il céda à Philippe V, Roi d'Eſpagne, tous ſes droits ſur le Comté d'Egmond, les Duchés de Gueldre & de Juliers, les Souverainetés d'Arkel, Meurs, Hornes, & autres Terres & Seigneuries énoncées dans les titres de ſa Maiſon, & dont ſes ancêtres avoient été dépouillés, & inſtitua héritiers de ſes biens maternels le fils aîné de la Ducheſſe de Biſaccia, ſa ſœur ; mais ce teſtament a été caſſé par Arrêt du Parlement de Paris du 12 Juillet 1748, & *Procope-Charles-Nicolas-Auguſtin-Léopold Pignatelli*, fils du Duc de Biſaccia, & de Marie-Claire-Angélique d'Egmond, comme étant fils de l'aînée, a ſuccédé aux titres, biens, noms & armes de la Maiſon d'Egmond.

Egmond-Pignatelli.

Procope-Charles-Nicolas-Augustin-Léopold Pignatelli, Duc de Biſaccia, Comte d'Egmond, ſubſtitué aux titres, biens, noms & armes de la Maiſon d'Egmond, & admis aux honneurs de la Grandeſſe, eſt mort à Naples le 22 Mai 1743. Il avoit épouſé, en Novembre 1717, *Henriette-Julie de Durfort*, fille de *Jacques-Henri*, IIe Duc de Duras, & de *Louiſe-Madeleine Eſchalart de la Marck*, & ſœur cadette de feu la Princeſſe de Lambeſc. Elle vit, en 1773, première Comteſſe Douairière d'Egmond. Elle a eu de ſon mariage :

1. Guy-Félix, qui ſuit ;
2. Thomas-Victor, Duc de Biſaccia, ſubſtitué aux biens de la Maiſon de Pignatelli, marié à Naples, en 1743, à *Marie-Eléonore Caraccioli*, Princeſſe de la Villa, ſa couſine, & mort ſans poſtérité de la petite-vérole, un mois après ſon mariage ;
3. Casimir, rapporté après ſon frère aîné ;
4. Et Henriette-Nicole Pignatelli-d'Egmond, née le 19 Avril 1719, mariée, le 10 Juin 1738, & veuve, le 8 Octobre 1771, de *Marie-Charles-Louis d'Albert*, Duc de Luynes & de Chevreuſe, Pair de France, Prince de Neufchâtel & Valangin en Suiſſe, & d'Orange, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Colonel-Général des Dragons, Gouverneur de la Ville, Prévôté & Vicomté de Paris, & Chevalier des Ordres, &c., dont poſtérité. Voyez ALBERT.

Guy-Félix, né le 5 Novembre 1720, devenu

par la mort de ſon père, en 1743, Comte d'Egmond, & poſſeſſeur de tous les biens & dignités de ſa Maiſon, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de ſon nom en Février 1744, Brigadier des Armées du Roi le 5 Mars 1747, eſt mort ſans poſtérité le 3 Juillet 1753. Il avoit épouſé, le 5 Février 1744, *Amable-Angélique de Villars*, née le 18 Mars 1723, fille unique d'*Honoré-Armand*, Duc de Villars, & d'*Amable-Gabrielle de Noailles*, morte à Verſailles, le 16 Septembre 1771, âgée de 64 ans & demi, ſeconde fille du feu Maréchal Duc de *Noailles*. La Comteſſe d'Egmond, ſeconde Douairière, après la mort de ſon mari, a pris l'habit de religion aux Filles du Calvaire près le Palais du Luxembourg, le 18 Juin 1754.

Casimir Pignatelli-d'Egmond, né le 6 Novembre 1727, appelé ſucceſſivement Marquis de Renty, Duc de Biſaccia, Marquis de Pignatelli & Comte d'Egmond, fait Meſtre-de-Camp de Cavalerie du Régiment d'Egmond le 4 Février 1744, Brigadier le 1er Janvier 1748, Maréchal-de-Camp en 1756, Lieutenant-Général le 21 Décembre 1762, devenu Comte d'Egmond & Grand d'Eſpagne, par ſucceſſion de ſes aînés, le 3 Juillet 1753, a épouſé, 1° le 14 Décembre 1750, *Blanche-Alphonſine-Octavie-Marie-Louiſe-Françoiſe de Saint-Séverin d'Aragon*, fille d'*Alphonſe-Marie-Louis*, Comte de Saint-Séverin d'Aragon, & de *Marie-Louiſe-Françoiſe Fillon de Villemur*, née en Juillet 1736, & morte le 20 Janvier 1753; & 2° le 10 Février 1756, *Jeanne-Sophie-Eliſabeth-Louiſe-Armande-Septimanie de Richelieu*, née le 1er Mars 1740, morte le 14 Octobre 1773, au château de Braine, en Picardie; elle étoit fille de *Louis-François-Armand*, Maréchal, Duc de Richelieu, & d'*Eliſabeth-Sophie de Lorraine-Guiſe*. Du premier lit il eut :

1. Alphonsine-Louise-Julie-Félicie, née le 5 Octobre 1751, mariée, par contrat du 21 Juillet 1768, à *N....*, Prince de *Pignatelli*, fils aîné du Comte de Fuentes-Pignatelli, Ambaſſadeur du Roi d'Eſpagne en France;
2. N... & N..., nées jumelles en 1752, & mortes l'une en Juin 1753, & l'autre en Janvier 1754.

Les armes : *chevronné d'or & de gueules de dix pièces.*

Il y a encore en Angleterre les *d'Egmond de Nyembourg*, branche ſortie d'un bâtard, dont les Comtes de *Nyembourg* d'aujourd'hui.

* EGROT, Seigneur de Huredis, près d'Orléans, & du Lude en Sologne : la Terre *du Lude*, ſituée en Sologne, différente d'une du même nom en Anjou, fut portée, vers 1430, par *Iſabeau de Beauvilliers*, Dame du Lude, à *Jean de la Rable*, Ecuyer, & fut érigée en *Vicomté* en faveur de *Céſar de la Rable*, Chevalier, qui la vendit, préſent *du Muid*, Notaire à Orléans, le 8 Novembre 1657, à Jérome Egrot, Ecuyer, Seigneur de la Borde, Conſeiller honoraire au Préſidial d'Orléans, & à *Nicolas Amiart*, beau-père dudit Egrot; elle eſt poſſédée aujourd'hui par ſon petit-fils Jérome-Jean Egrot, Tréſorier de France à Orléans, qui, de ſa femme, *Angélique de Vauſſe*, mariée, en 1730, eut :

1. André-Jérôme, né le 11 Novembre 1732, Mouſquetaire du Roi;
2. Elisabeth, femme, le 19 Juillet 1751, de *Jean-François de la Taille*, Chevalier, Seigneur de Tretinville;
3. Et Julie-Thérèse-Félicité, née le 17 Mars 1738, femme, le 8 Novembre 1756, de *Charles Cuvier*, Chevalier, Seigneur de la Buſſière, Capitaine de Cavalerie, Gentilhomme ordinaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois paons d'argent.*

* EGUISHEIM dans la Haute-Alſace, Diocèſe de Bâle. C'étoit autrefois le chef-lieu d'un Comté de ſon nom, qui fut donné en partage à Gérard, mort en 1046, troiſième fils de Hugues II, Comte de Dagsbourg. Gérard eſt le Ve aïeul d'Henri, Comte d'Eguiſheim, Landgrave d'Alſace, mort ſans poſtérité l'an 1238.

Alors *Albert*, Comte de *Hohenberg* ſur le Necker, & *Conrad*, Comte d'*Œttingen*, qui avoient épouſé chacun une ſœur de Henri, prétendirent au Comté Provincial d'Alſace.

Albert, Comte de *Habsbourg*, engagea le Comte de Hohenberg, dont la fille *Anne* étoit accordée avec *Rodolphe*, fils d'Albert, de lui céder ſes prétentions. Par-là la plus grande partie de l'Alſace échut au Comte de *Habsbourg*, & le reſte au Comte d'*Œttingen*, qui vendit ſa portion, l'an 1358, à *Jean de Liechtenberg*, Evêque de Strasbourg, dont les ſucceſſeurs ont pris le titre de *Landgrave d'Alſace*.

721
84
1707

EIGUÉSIER, famille originaire de la ville de Salon, & établie à Aix. Elle remonte à

I. ISNARD D'EIGUÉSIER, Ecuyer, qui faiſoit ſa réſidence à Marſeille dans le XIVe ſiècle, ainſi qu'il conſte par un acte d'acquiſition du 6 Août 1360, reçu par *Girardy*, Notaire. Il épouſa *Huguette de Dieudé*, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. LAURENCE, femme de *Jacques de Martin;*
3. CATHERINE, alliée à *Elzéar d'Oraiſon*, Seigneur d'Oraiſon, Cadenet, &c.;
4. Et RICARDE, épouſe de *Charles d'Aube*, Seigneur de Pierrerue.

II. GUILLAUME D'EIGUÉSIER obtint du Roi RENÉ un droit ſur certains poiſſons qu'on pêchoit aux Mers de Marſeille. Ils ne ſont pas ſpécifiés dans ſes Lettres-Patentes données à Naples au Château de Capoue, le 7 Septembre 1439. L'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque & univ. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 334, d'où nous tirons cet article, dit qu'on lui a préſenté des Lettres-Patentes accompagnées de celles de Tanneguy du Chaſtel, Prévôt de Paris, Grand-Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en Provence, adreſſées aux Officiers de Marſeille à ce ſujet. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et LOUISE, mariée, en 1519, avec *Jacques de Bourdon*, Viguier d'Aix.

III. PIERRE D'EIGUÉSIER épouſa, par contrat paſſé en 1532 devant *Hector Antelmi*, Notaire à Marſeille, *Anne d'Albertas*, des Seigneurs de Jouques, dont :

IV. JEAN D'EIGUÉSIER, maintenu dans ſa Nobleſſe, par Arrêt du 25 Octobre 1567. Il s'allia, le 30 Avril 1594 (contrat reçu par *Reboul*, Notaire à Salon), *Anne de Gérente*. Leurs enfans furent :

1. HONORÉ, qui ſuit;
2. Et JEANNE, mariée, en 1616, à *Jean-Antoine de Brunet*, Seigneur de Confoux.

V. HONORÉ D'EIGUÉSIER, Ier du nom, épouſa, par contrat paſſé le 2 Septembre 1615, devant *Boule*, Notaire à Aix, *Catherine de Chieuſſes*, fille unique de *N... de Chieuſſes*, Seigneur de la Javie & de Lincel, Terres qu'il acquit par ce mariage. Il prit le nom de la première, & depuis, cette famille eſt plus connue ſous le nom de *la Javie*, que ſous le ſien propre. De cette alliance vinrent :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. SEXTE, femme de *Gaſpard de Micaëlis*, Ecuyer, de la ville d'Aix;
3. Et CATHERINE, mariée en 1637, à *Charles de Vitalis*, Seigneur de Pourcieux.

VI. PIERRE D'EIGUÉSIER, IIe du nom, Seigneur de Lincel & de la Javie, épouſa, par contrat du 9 Décembre 1640, paſſé devant *Alpheran*, Notaire à Aix, *Marthe de Puget-Fuveau*, dont entr'autres enfans :

VII. JOSEPH-PAUL D'EIGUÉSIER, Seigneur de la Javie & de Fuveau, qui ſervit quelque tems en qualité de Capitaine d'Infanterie, & s'allia, le 10 Mars 1586 (contrat paſſé devant *Aubine*, Notaire à Aix), à *Claire de Graſſe*, des Seigneurs de Montauroux & de Mauvans, dont :

1. HONORÉ, qui ſuit ;
2. Et ANTOINE, veuf ſans enfans de *Marie-Anne de Micaëlis*, des Seigneurs du Seuil & du Bignoſc.

VIII. HONORÉ D'EIGUÉSIER, Seigneur de la Javie, a ſervi, s'eſt retiré & a fait alliance, par contrat du 28 Janvier 1717, avec *Victoire de Gajot de Salet*, dont :

PIERRE-CÉSAR-AUGUSTE D'EIGUÉSIER-DE-LA-JAVIE ;
Et MARGUERITE-ELISABETH, mariée, en 1754, à *Noël-François Robaud*, Docteur ès Droits.

Les armes : *d'azur, au cheval d'argent effaré avec un collier d'or, au chef de même.* Deviſe : *Auxilium ex alto.*

EIGUÉSIER, autre famille de ce nom en Provence, qui ſubſiſte dans MARTIN D'EIGUÉSIER, iſſu par différens degrés d'un autre MARTIN D'EIGUÉSIER, ſecond Conſul & Procureur du Pays en 1594. Ce MARTIN D'EIGUÉSIER a été reçu Tréſorier-Général de France au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, le 18 Juin 1721. Il a laiſſé de ſon mariage avec *Thérèſe de Toron*, fille de *Jean-François de Toron*, Conſeiller au Parlement :

TOUSSAINT D'EIGUÉSIER, qui lui a ſuccédé dans ſon Office le 14 Décembre 1731, & qui vit ſans alliance.

Les armes : *d'azur, à une étoile à 12 rais d'or.*

Il y avoit une famille d'*Eiguéſier* établie à Salon, qui eſt à préſent éteinte. Elle portoit pour armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à un tourteau d'azur; aux 2 & 3 de gueules, à la bande ondée d'argent.*

EIGUIERES, en Provence, Diocèſe d'Avignon: Terre & Seigneurie poſſédée depuis plus de trois ſiècles par la Maiſon de *Sade*, originaire d'Avignon, & dont la troiſième branche, qui en porte le nom, a pour auteur BALTHASAR DE SADE, ſecond fils de GIRARD, Seigneur d'*Eiguières* & Saint-Juers, de Majaſtres, de Creiſſet, & en partie de Mazan, &c., & de *Jeanne Palmier*, d'une famille qui a donné un Archevêque de Vienne & des premiers Préſidens du Parlement de Grenoble. Voy. SADE.

EIMAR, famille originaire de Forcalquier, où elle vit depuis long-tems d'une manière fort honorable.

JEAN-FRANÇOIS EIMAR, Viguier, & Capitaine pour le Roi en la Viguerie de cette Ville, épouſa *Catherine de Gaſſaud*, dont il eut:

JEAN EIMAR, qui ſuccéda à la charge de ſon père, & fut pourvu, en 1729, d'une charge de Secrétaire du Roi. Il fit acquiſition de la Terre du Bignoſc, & laiſſa de *Charlotte de Robineau*, qu'il avoit épouſée en 1713:

LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS EIMAR, Seigneur du Bignoſc, qui a épouſé, en 1745, ANNE-ELISABETH EIMAR, ſa couſine: on ignore s'il en a poſtérité, faute de Mémoire. (Voyez l'*Hiſtoire héroïque & univ. de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 358.)

Les armes: *d'or, au chevron d'azur, & en pointe un cœur de gueules enflammé de même; au chef de ſable, chargé de 3 molettes d'or.*

EINSIEDEL. C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Maiſons de Miſnie. Le nom qu'elle porte fait ſoupçonner qu'elle a demeuré autrefois en Suiſſe, & qu'elle a eu ſes Terres proche de l'Abbaye d'Einſiedel, d'où elle a paſſé en Miſnie environ l'an 1281; mais le ſentiment qui la fait ſortir de Bohême eſt mieux fondé. Il y a dans ce pays pluſieurs Châteaux & Terres du nom d'Einſiedel. Il eſt outre cela manifeſte que cette Maiſon a demeuré en Bohême. ALBERT-IGNACE TEYRZOUSKI, Baron d'Einſiedel, Seigneur de Krzie, étoit encore en 1702 Capitaine du Cercle de Rackonnitz.

MEGINRAD eſt indiqué comme la ſouche de cette Maiſon, environ l'an 830, dans la Généalogie rapportée dans la *Gothia Diplomatica*. Il y a quatre branches de cette Maiſon:

GUSTAVE-GUILLAUME, décoré du titre de Baron en 1714; LOUIS-CHRISTIAN, chargé, en 1730, par le Prince de Caſſel, d'une Ambaſſade en Suède, & VICTOR-AUGUSTE, au ſervice de Caſſel, tous trois frères, ſont de la première branche.

CURT-HENRI, Chambellan du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, & ſon frère HAUBOLD-ABRAHAM, ſont de la ſeconde branche.

CURT-ABRAHAM, premier Aſſeſſeur de la Juſtice de la Cour de l'Electeur de Saxe, qui avoit, en 1734, trois fils, JEAN-ABRAHAM, CURT & HENRI, eſt de la troiſième.

INNOCENT-GOTTLIEB, Conſeiller du feu Roi de Pologne, Electeur de Saxe, en 1726, & Receveur des Taxes, eſt de la quatrième branche (Voyez Moréri, édition de Bâle).

EINVILLE, en Lorraine.

JEAN-DIDIER D'EINVILLE, Seigneur de Valhey, Ohéville, Hincourt, Courbeſſaux, Semibeſanges & d'Athienville, vivoit au commencement du XV^e ſiècle. Marguerite d'Athienville lui donna, après elle, & à ſes plus proches hoirs mâles, la collation de la chapelle qu'elle avoit fondée, le 26 Avril 1414, à Einville-au-Jard, ſous le titre de Saint-Nicolas, comme étant ſon plus proche parent. Il fut aïeul de:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs d'*Ohéville*, *Hincourt*, &c., rapportée ci-après.
3. JEANNE, femme de *Ferry de Chaſtel-ſur-Mozelle*, Chevalier;
4. Et MARGUERITE EINVILLE, mariée à *Nicolas de Janin de Manoncourt*.

CLAUDE D'EINVILLE, dit *le Vieux*, Seigneur de Valhey, Courbeſſaux & Athienville, épouſa 1° *Catherine de Chaſtel-ſur-Mozelle*, ſœur de ſon beau-frère, & fille de *Ferry de Chaſtel*, & *de Marguerite de Veroncourt*; 2° & *Iſabeau*, Dame de Montcointin, fille de *Jean*, Seigneur de Noviant-aux-Prés, & de *Pernette de Sampigny*, Dame de Montcointin. Du premier lit il eut:

1. CLAUDE, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

2. CLAUDINE, dite *de Valhey*, Dame de Montcointin, mariée à *Hans-Baſtien de Reinach*, Seigneur de Saint-Baslemont.

CLAUDE D'EINVILLE, dit *de Valhey*, Seigneur de Valhey, Athienville, Courbeſſaux,

épouſa *N... Deslie*, dont pour fille unique & héritière :

CATHERINE D'EINVILLE DE VALHEY, mariée à *André des Porcellets*, Seigneur de Maillane, en Provence, Capitaine de Bruyères & Bailli d'Eſpinal, qui, de Provence étoit venu au ſervice du Duc de Lorraine.

BRANCHE des Seigneurs D'OHÉVILLE, HINCOURT, *&c.*

JEAN D'EINVILLE, Seigneur d'Ohéville, Hincourt, Sennibeſanges, petit-fils puîné de JEAN DIDIER, Seigneur de Valhey, &c., décéda le 25 Janvier 1481, & avoit épouſé *Marguerite de Baudinet*, fille *d'Etienne*, Bailli d'Eſpinal, de laquelle ſortit :

ETIENNE D'EINVILLE, Seigneur d'Ohéville, Hincourt & Sennibeſanges, Capitaine & Gruyer du parc d'Einville-au-Jard, qui ne vivoit plus en 1557 ; ſes enfans partagèrent ſa ſucceſſion le 17 Juillet de ladite année. Il avoit épouſé *Catherine de Pelegrin-de-Remicourt*, fille de *Pierre de Thelot, dit Pelegrin*, Seigneur de Remicourt & Villers, premier Camerier de RENÉ II, Roi de Sicile, Duc de Lorraine & de Bar, & de *Madeleine de Symier*. De ſon mariage il n'eut que deux filles, ſavoir :

1. MARGUERITE, mariée 1° à *Arnoul de Colart-de-Linden*, Seigneur de Blénod, Gentilhomme du Duc CHARLES III ; 2° & à *Chardin de Serrières*, Maître, Echevin de Pont-à-Mouſſon ;
2. Et MADELEINE D'EINVILLE, Dame en partie d'Ohéville, Hincourt & Semibeſanges, mariée à *Nicolas des Fours*, Capitaine, Prévot, Gruyer & Garde du Parc d'Einville, qui, le 26 Juin 1562, fit ſes repriſes pour leſdites terres qu'il tenoit du chef de ſa femme.

Les armes : *d'argent, à la bande engrêlée de gueules, accompagnée de douze billettes de même cotoyant la bande*, 3, 2 *&* 1 *en chef, & de même en pointe.*

EINVILLE-DE-GUÉBLANGE, en Lorraine : famille noble.

I. ROGIER DE NEUFVILLER, dit D'EINVILLE, vivoit au commencement du XV^e^ ſiècle. Il avoit épouſé *Catherine*, fille de *Ferry de Dombasles*, dit *le Jal*, Ecuyer, & de *Comteſſe d'Einville*, Dame de Valhey en partie. Il partagea, le 30 Janvier 1445, au nom de ſa femme, avec *Féliſe de Dombasles*, veuve de *Guiot de Châtillon*, *Didière de Dombasles*, femme de *Claude de Beaudoire*, & *Nicolas de Dombasles*, dit *le Jal*, Capitaine de Prény, ſon beau-frère ; & partagea encore, le 15 Novembre 1452, la ſucceſſion de la mère de ſa femme, dont il eut :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et DIANE D'EINVILLE, mariée à N..... *de Barrezey*.

II. FRANÇOIS D'EINVILLE, Seigneur de Blainville & de Damelevières, épouſa 1° *Sibylle de Bariſy* ; 2° & *Jacquette de Barrezey*. Du premier lit il eut pour fils unique :

1. ROGER, qui ſuit.

Et du ſecond lit vinrent :

2. ANDREU ou ANDRÉ, Seigneur de Blainville, qui vivoit en 1542 ;
3. FRANÇOIS ;
4. GABRIEL ;
5. Et JACQUETTE D'EINVILLE.

III. ROGER D'EINVILLE, Seigneur en partie de Blainville & de Guéblange, du chef de ſa femme, fit ſes repriſes le 5 Mars 1528, pour la Seigneurie de Guéblange ; obtint avec ANDREU D'EINVILLE, ſon frère conſanguin, un décret du Duc Antoine de Lorraine, le 8 Août 1542, par lequel ils ſont reconnus être extraits de noble lignée de deux cents ans & plus, comme autres Gentilshommes du pays, ſur preuves par eux préalablement faites. Il mourut le 12 Mars 1562, & avoit épouſé *Barbe de Guéblange*, fille d'*Antoine Arnoul*, Seigneur de Guéblange, & d'*Anne d'Inviller*. De ce mariage naquit :

IV. CLAUDE D'EINVILLE, Seigneur de Guéblange & Blainville, qui fit ſes repriſes au Duc CHARLES III, en 1562, au nom de ſa femme, pour les Seigneuries qui lui appartenoient en Lorraine & Barrois, décéda le 13 Avril 1572. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1548, *Comteſſe de Craincourt*, fille de *Philippe*, Seigneur de Craincourt & de Moncel-ſur-Seille, & d'*Alix Collart*, Dame de Sorbey, & petite-fille de *Balthaſar*, Seigneur de Craincourt, & de *Jacquette de Guermange* ; celle-ci fille de *Hans*, Seigneur de Guermange, & de *Jeanne de Voyd*. CLAUDE D'EINVILLE eut de ſon mariage :

V. NICOLAS D'EINVILLE, Chevalier, Seigneur de Guéblange, Blainville, Craincourt, Jallaucourt, Sorbey, Dombasles & Moncel-ſur-

Seille, qui épouſa *Marie de Vigneulle-du-Sart,* fille de *Claude*, Seigneur du Meſnil-la-Tour-du-Sart, de Bettainviller, d'Auderny & Trieux, & de *Marie de Neſves*. Leurs enfans furent :

1. Nicolas, mort ſans alliance ;
2. Jean, qui ſuit;
3. Marie, femme, par contrat du 12 Septembre 1595, de *Nicolas de Greiſche,* Seigneur de Biffontaine & Leſpolière ;
4. Et Nicole d'Einville, mariée, en 1605, à *Claude de Baillivy,* Seigneur d'Olchey, Selaincourt, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Henri de Lorraine.

VI. Jean d'Einville, Seigneur de Guéblange, & Blainville en partie, Gouverneur de Bruyères, épouſa *Jeanne de Jobart,* dont:

1. Nicolas, mort jeune ou ſans alliance ;
2. Et Charles-Henri, qui ſuit.

VII. Charles-Henri d'Einville, Seigneur de Guéblange, épouſa *Catherine de Kiécler*, & en eut :

VIII. Charles-Emmanuel d'Einville, Seigneur de Guéblange, marié, par contrat du 13 Février 1686, à *Jeanne de Xaubourel,* Dame de Domnom, laquelle étant reſtée veuve & ſans enfans, ſe remaria, en 1690, à *Joſeph-François*, Comte *de Saint-Félix*.

Les armes d'Einville-de-Guéblange ſont : *de gueules, à la licorne paſſante d'argent, accornée d'or.*

ELBÉE (d'), famille noble de Beauce, qui a eu en différens tems pluſieurs maintenues de Nobleſſe ; la dernière eſt de la Cour des Aides, du 5 Mars 1766. Cette famille eſt ancienne, mais nous ne pouvons la remonter par titres qu'à

I. Jean d'Elbée, Seigneur du Petitmont & de Goſſonville, Archer des Gardes-du-Corps du Roi Louis XII, qui vivoit le 5 Février 1500.

II. Alexandre d'Elbée (*a*), Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Gas en partie, donna, le 5 Avril 1540, devant M. *d'Amboiſe,* déclaration des biens qu'il tenoit en Fief au Bailliage de Chartres. Il eut de *Madeleine Ramezay*, ſon épouſe :

III. Louis d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont & de Gas en partie, qui fut nommé Exécuteur du teſtament de ſon père, & épouſa, avant le 23 Mars 1555, *Madeleine Suhard,* dont il eut :

1. Jean, Ecuyer, Seigneur de Caumont & d'Eſpainville en partie, homme d'armes de la Compagnie de M. de Roſtaing. Il produiſit au mois de Septembre 1586, par devant M. d'Amboiſe, Commiſſaire député par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité d'Orléans, les titres juſtificatifs de ſa Nobleſſe depuis l'an 1500 ;
2. Et Louis, qui ſuit.

IV. Louis d'Elbée (*b*), Ecuyer, Seigneur de Caulmont & d'Eſpainville, homme d'armes de la Compagnie du Seigneur de Marolles, fut auſſi, comme ſon frère aîné, maintenu dans la qualité de *Noble*, par Jugement de MM. Boucher d'Orſay, Conſeiller d'Etat, & Regnauld, Commiſſaires députés par le Roi pour le régalement des Tailles en la Généralité d'Orléans, du 30 Avril 1599, entériné en l'Election de Dourdan le 3 Novembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Mai 1594, *Jacqueline de Pinceloup*, fille de *François de Pinceloup*, Ecuyer, Seigneur de Pinceloup & de Jarieux, & de *Marguerite de Viger,* & en eut :

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans ſa première édition de 1765, tome VII, page 182, lui donne : 1° pour père Jean d'Elbée, qui avoit épouſé, en 1500, *Madeleine du Guay-Renard ;* 2° pour frère cadet, Isaac, Capitaine d'Infanterie, qui ne laiſſa point d'enfans de ſes deux femmes, *Angélique de Vion de Cottenville*, & *d'Angélique Texier ;* & 3° pour fils aîné :

François d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, qui n'eut point d'enfans de ſa première femme *Françoiſe de Fénières*, qu'il avoit épouſée en 1574. Il laiſſa de ſa ſeconde femme, *Marie le Clerc*, qu'il épouſa le 8 Février 1587,

François d'Elbée, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Caumont, qui avoit épouſé : 1° par contrat paſſé devant *Chabert*, Notaire à Meung, le 18 Avril 1625, *Charlotte du Meſnil*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2° par contrat paſſé le 22 Février 1642, devant *Peigné*, Notaire à Saint-Agnan en Berry, *Charlotte d'Autry*, dont il eut :

Claude d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Caumont, qui avoit épouſé, par contrat du 27 Octobre 1660, *Renée Ducheſne*, dont on ignore la poſtérité.

(*b*) La Chenaye-Desbois, dans ſa première édition, de 1765, tom. VII, pag. 182, lui donne pour père Alexandre d'Elbée, Ier du nom, & pour ſecond fils, Louis, qui n'eut point d'enfans de *Jeanne Deſprés*, laquelle ſe remaria en 1674 à *Claude de Brunel*, Ecuyer, Seigneur des Ruécs.

(Notes des Editeurs.)

V. François d'Elbée (*a*), Ecuyer, Seigneur de Jarieux. M. de Machault, Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité d'Orléans, lui donna, le 27 Octobre 1667, acte de la repréſentation qu'il avoit faite devant lui des titres juſtificatifs de ſa Nobleſſe, ordonnant qu'il ſeroit compris dans le Catalogue des Nobles du Royaume. Il épouſa, par contrat du 21 Décembre 1639, *Louiſe le Chat*, fille de *Jacques le Chat*, Ecuyer, Seigneur d'Authoy, & d'*Anne le Lieur*, & en eut :

1. Philippe, qui ſuit ;
2. Et François, Ecuyer, Sieur de Jarieux, lequel partagea, le 15 Avril 1680, avec ſon frère, les ſucceſſions paternelle & maternelle.

VI. Philippe d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Boiſguiard, épouſa, par contrat du 21 Octobre 1668, *Marie-Madeleine de Pontbréand*, fille de *Claude de Pontbréand*, Ecuyer, Sieur de Pinot & de la Grandemaiſon, & de *Catherine de Coquille*, dont :

VII. Isaac-Louis d'Elbée *de la Sablonnière*, ancien Capitaine d'Infanterie, baptiſé le 6 Novembre 1681. Il épouſa, 1° le 30 Juillet 1721, dans l'Egliſe Paroiſſiale de Sonchamps, Diocèſe de Chartres, *Marie-Françoiſe le Dacre* ; & 2° *Marie-Françoiſe Taffoureau*, dont il a eu

VIII. Pierre d'Elbée *de Belmont*, Ecuyer, né en 1737, Officier réformé d'Infanterie. Nous ignorons s'il eſt marié.

Les armes : *d'argent, à trois faſces de gueules*.

Cette Généalogie eſt extraite d'un certificat en forme ſigné du Juge d'armes de France, père de MM. d'Hozier d'aujourd'hui, du mois de Juillet 1765 ; comme on voit, par les notes ajoutées à cette Généalogie, elle eſt toute différente & bien moins étendue que celle imprimée, d'après un mémoire envoyé, dans le tom. VII de la première édition ; ce qui nous fait préſumer que ce ſont deux branches différentes.

(*a*) La Chenaye-Desbois (édition de 1765, tom. VII, pag. 183), lui donne pour ſeconde femme *Marie Barbe*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il lui donne pour fils du premier lit, Louis d'Elbée, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eſpainville, Paroiſſe de Sonchamp-ſous-Dourdan ; qui épouſa *Louiſe de Chartres*, dont vint *Philippe d'Elbée*. (*Note des Editeurs.*)

Il y eſt parlé de Philippe d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Garde-du-Corps du Roi & de la Manche, tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709, allié à *Marie-Anne de Pontbréand*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Pinot, Paroiſſe de Forges près Châtres, & de *Louiſe de Vallière*. Ce Mémoire lui donne pour fils unique

Alexandre d'Elbée, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Lieutenant de Cavalerie, mort le 30 Janvier 17... Il avoit épouſé *Angélique le Lieur*, morte en 1736, fille d'*Euſtache*, Ecuyer, Seigneur de Poyer, Paroiſſe d'Orpin, près d'Epernon, & de *Marie-Anne de Coſne*, dont :

1. Adrien, qui ſuit ;
2. Louis-Alexandre, né le 22 Septembre 1718, Capitaine Aide-Major du Régiment de Penthièvre, Cavalerie, marié, par contrat paſſé devant *Bellanger*, Notaire à Paris, le 29 Janvier 1758, à *Charlotte Galois*, veuve avec trois enfans de *N... Laumonier de Bois-Julien*, Mouſquetaire de la première Compagnie ;
3. Philippe, né le 6 Février 1726, Lieutenant au Régiment de Penthièvre, Cavalerie ;
4. Thérèse-Agathe, née le 2 Février 1727, femme, en 1746, de *Paul Senegal*, Ecuyer, Seigneur de Lalun ;
5. Et Madeleine, née en Septembre 1730, non mariée.

Adrien d'Elbée, Ecuyer, Seigneur de Pinville, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie de Noailles, né le 11 Juin 1715, a épouſé, par contrat du 15 Novembre 1743, *Françoiſe Creté*, née en Octobre 1715, dont :

1. Charles, né le 27 Juin 1746, Page de M. le Duc de Penthièvre ;
2. Philippe, né le 30 Janvier 1747, élevé à l'Ecole Royal Militaire ;
3. Et Marie-Anne-Elisabeth, née le 24 Juin 1745, élevée dans la Maiſon Royale de Saint-Louis à Saint-Cyr.

Cette branche porte les mêmes armes que la précédente.

ELBENE, famille qu'on nomme diverſement Elbene, Delbene ou del Benne, originaire de Florence. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit de France, où l'on voit la Baronnie de *Bène* près de Montfort l'Amaury, & on ajoute même que les armes de cette famille y ſont gravées en divers endroits ſur les murailles du château. Ceux-là prétendent que ces Seigneurs paſſèrent en Italie avec les Prin-

ces de la Maiſon d'Anjou, & qu'ils s'établirent à Florence, où ceux du pays ayant mis l'article DEL à leur nom BENE, ils en formèrent celui d'ELBENE. D'autres tiennent que cette famille vient de *Fieſole*. C'eſt le ſentiment d'*Hugolinus Verrinus*, dans ſon ouvrage *des choſes remarquables de Florence*. Quoi qu'il en ſoit, cette famille a été pendant 3 ou 400 ans en grande conſidération à Florence, & y a exercé les premières charges de la République, à laquelle les Seigneurs d'ELBENE rendirent des ſervices ſignalés.

I. JACQUES D'ELBENE, ſurnommé *le Grand*, fut quatre fois Prieur de la Liberté de la République en 1334, 1338, 1342 & 1360. On le nomma trois fois ſouverain Gonfalonier, en 1352, 1355 & 1360. Il laiſſa entr'autres enfans :

1. FRANÇOIS D'ELBENE, Prieur de la Liberté en 1373 & 1377, qui eut de *Françoiſe Ricaſoli*, ſon épouſe, RICHARD, père d'ANTOINE, d'où ſont deſcendus les Seigneurs D'ELBENE de Florence;
2. Et OLIVIER, qui ſuit.

II. OLIVIER D'ELBENE épouſa *Vaggia Corbinelli*, dont il eut entr'autres enfans :

III. ALBERTASSE D'ELBENE, Prieur de la Liberté en 1473, qui ſe retira à Rome ſous le Pontificat d'ALEXANDRE VI, & revint à ſa maiſon de Monteloni dans la Toſcane, où il mourut, laiſſant entr'autres enfans de *Madeleine Bondelmonti* :

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et PIERRE, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

IV. NICOLAS D'ELBENE ſervit en France, & rendit de grands ſervices au Roi Louis XII, qui lui donna la charge de ſon Maître-d'Hôtel ordinaire, laquelle lui fut continuée ſous FRANÇOIS Ier. Il épouſa *Madeleine Ridolfi*, dont il eut

V. BARTHÉLEMY D'ELBENE, qui compoſa un ouvrage intitulé : *Civitas veri, ſeu Morum*, imprimé à Paris, en 1609, in-fol. avec un Commentaire. Il le dédia à MARGUERITE DE FRANCE, Ducheſſe de Savoie. Il eut de *Clémence Bonacorſi* :

1. JULIEN, qui ſuit;
2. Et ALPHONSE, Patrice Florentin, à qui la Ducheſſe de Savoie donna l'Abbaye de Hautecombe en Savoie, qu'il permuta pour celle de Maizières en Bourgogne, avec *Sylveſtre de Saluces*. Le Roi HENRI III le nomma, en 1588, à l'Evêché d'Albi, qu'il gouverna avec beaucoup de ſageſſe dans un tems très-fâcheux, & mourut le 8 Février 1608.

VI. JULIEN D'ELBENE fut envoyé en 1574 en Pologne par la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, pour preſſer le retour du Roi. Il eut de *Catherine Tornaboni*:

1. JULIEN, Abbé d'Auvilliers;
2. BARTHÉLEMY, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort ſans poſtérité de *Catherine d'Elbene*, ſa parente;
3. ALPHONSE, Evêque d'Albi après ſon oncle, qui ſortit de France pour être entré dans la révolte du Duc de Montmorency. Il y revint en 1643, après la mort du Cardinal de Richelieu, mourut à Paris, le 9 Janvier 1651, âgé de 71 ans; & fut enterré dans l'Egliſe du Temple;
4. PIERRE, qui ſuit;
5. MARGUERITE, femme de *David de Miremont*, Seigneur de Berrieux;
6. LOUISE, mariée à *N... de Leſcure*;
7. Et ANNE, Religieuſe.

VII. PIERRE D'ELBENE, Seigneur de Villeceau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Colonel d'Infanterie, Gouverneur de Pierrechâtel, &c., épouſa ANNE D'ELBENE, ſa parente, dont il eut :

1. GUY, qui ſuit;
2. ALPHONSE, ſacré Evêque d'Orléans, en 1647, mort le 20 Mai 1665. C'eſt à ces ſoins qu'on eſt redevable des Statuts Synodaux du Diocèſe d'Orléans, publiés in-4°, en 1664;
3. ALEXANDRE, Commandeur de Coulommiers, &c., de l'Ordre de Malte, Receveur-Général du Prieuré de France, mort en 1654;
4. BARTHÉLEMY, Evêque & Comte d'Agen, mort le 4 Mars 1663;
5. GILBERT, Commandeur d'Ouarville, &c., de l'Ordre de Malte, Ambaſſadeur à Rome;
6. Et MADELEINE, mariée à *Jean-Jacques du Bouchet de Bouville*, Seigneur de Ville-Flix & des Tournelles, &c.

VIII. GUY D'ELBENE, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers, puis Chambellan du Duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, eut de *Charlotte du Refuge*, morte veuve le 3 Septembre 1680, BARTHÉLEMY, mort ſans alliance, & deux filles.

SECONDE BRANCHE.

IV. PIERRE D'ELBENE, ſecond fils d'ALBERTASSE, & de *Madeleine Bondelmonti*, fut Seigneur de Monteſonti & de Sainte-Maure en Toſcane. Il laiſſa de *Bartholomea Corſini* :

1. Albisse, qui ſuit;
2. Albert, Pannetier du Roi Henri II, Roi de France, tué en 1554 en Italie, à l'armée commandée par le Maréchal *Strozzi;*
3. Jacques, Chevalier de Malte, auſſi Pannetier du Roi après ſon frère;
4. Et Bernard, Evêque de Lodève en 1557, puis de Nîmes en 1560, qui ſe trouva au Concile de Trente.

V. Albisse d'Elbene fut en grande conſidération ſous le règne de François Ier & d'Henri II, qui le créa Général & Surintendant des Finances qui ſortoient hors du Royaume. Il eut de *Lucrèce Cavalcanti*, l'une des Dames ordinaires de la Reine Catherine de Médicis :

1. François, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1564, puis Guidon des Gendarmes du Duc de Mayenne. Il ſe trouva aux batailles de Dreux, de Saint-Denis, de Moncontour, au ſiège de Javarin en Hongrie, & à ſon retour en France il fut tué à celui de la Rochelle en 1573;
2. Pierre, que le Roi Charles IX, fit ſon Aumônier ordinaire en 1558, Abbé d'Eu, &c. Il rendit de grands ſervices, & mourut en 1590 au Camp du Roi, devant Paris;
3. Albert, tué en 1576, combattant contre les Reitres ſous le Duc de Guiſe;
4. Alexandre, qui ſuit;
5. Catherine, femme du Seigneur *d'Arbouville;*
6. Et Geneviève, mariée au Baron *de Baux.*

VI. Alexandre d'Elbene, né à Lyon le 7 Mai 1554, porta les armes dès ſon jeune âge, fut dangereuſement bleſſé, en 1573, au ſiège de la Rochelle; ſuivit depuis le Roi Henri III, en Pologne, en qualité de Gentilhomme ordinaire, dont il eut le Brevet à ſon retour en France. Il ſe trouva aux ſièges de Liveron & du Pouſin, ſervit en 1576 ſous le Duc de Guiſe, à la défaite des Reitres; ſuivit l'année d'après le Duc de Mayenne, ſe trouva au recouvrement de la Charité, d'Iſſoire & de Brouage; fut bleſſé en 1580 d'une mouſquetade au ſiège de la Fère; ſervit avec le même zèle les années ſuivantes juſqu'en 1589, que ſes affaires domeſtiques l'obligèrent de repaſſer en Italie. Il n'y fut pas inutile pour le ſervice de nos Rois, s'étant beaucoup intéreſſé pour la réconciliation de Henri IV avec le Saint-Siège. Le Cardinal d'Oſſat remarque cette circonſtance dans ſes Lettres. Le Roi lui fit l'honneur de lui marquer ſa reconnaiſſance par deux des ſiennes, & lui envoya même en 1596 un Brevet de Conſeiller d'Etat. Alexandre d'Elbene lui ayant apporté ſes Lettres d'Abſolution au Camp devant la Fère, ce grand Prince lui donna le Collier de l'Ordre de Saint-Michel, & lui fit expédier un Brevet pour être reçu Chevalier du Saint-Eſprit à la première promotion, & en 1604, il nomma des Commiſſaires pour informer de ſa Nobleſſe. Mais ce Monarque ayant été tué en 1610, lorſqu'il devoit faire des Chevaliers, après le couronnement de la Reine, il fut privé de cet honneur, & mourut en 1613, laiſſant de *Marguerite d'Elbène :*

1. Alexandre, Seigneur de la Mothe, qui ſervit avec réputation dans les armées;
2. Lucrèce, femme de *Louis de Cardaillac de Lévi*, Comte de Bioule, Lieutenant-Général en Languedoc;
3. Et Catherine, marié 1° à *Jean d'Eſtampes*, Seigneur de Valençay, tué en 1626 au Château de Privas; & 2° à *Léon d'Illiers*, Seigneur de Chantemerle, Marcouſſis, &c. Elle a eu des enfans de ſes deux maris.

La famille d'*Elbene* ſubſiſte encore à Florence, où il y a pluſieurs perſonnes de conſidération de ce nom. C'eſt ce que nous ſavons, faute de Mémoire.

Guillaume d'Elbene, Seigneur de l'Eſpinoux, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 9 Décembre 1575, & étoit mort en 1593. Il avoit épouſé *Yſieux Chamarre*, dont il eut : Jeanne d'Elbene, mariée, par contrat du 6 Mars 1603, à *Jacques de Gaucourt*, Seigneur de Cluis, Capitaine de Chevaux-Légers, & Sénéchal de la Marche, dont des enfans. Nous ignorons s'il étoit de cette famille. portoit pour armes : *d'azur, à deux bâtons tigés par le pied de trois racines, & fleurdeliſés par le haut, poſés en ſautoir, le tout d'argent.*

* ELBEUF, en Normandie, Diocèſes de Rouen & d'Evreux : Seigneurie qui n'étoit qu'un *Marquiſat,* lequel paſſa de la Maiſon d'*Harcourt,* dans celle de *Rieux,* & de celle-ci dans celle de *Lorraine* en 1554, par le mariage de *Louiſe de Rieux* avec René de Lorraine, ſeptième fils de Claude de Lorraine Duc de Guiſe, & d'Antoinette de Bourbon. Du mariage de René de Lorraine avec *Louiſe de Rieux,* naquit Charles de Lorraine, en faveur duquel le Marquiſat d'*Elbeuf* fut érigé en *Duché-Pairie*, par Lettres du mois de

Novembre de l'an 1581, enregiſtrées le 23 Mars 1582.

Le dernier Duc d'Elbeuf, EMMANUEL-MAURICE DE LORRAINE, eſt mort ſans poſtérité en 1763, âgé de 86 ans. Voyez LORRAINE.

ELBHECQ. Le Baron d'ELBHECQ étoit Colonel-Commandant du Régiment Royal Suédois en Avril 1767.

* ELISSEM, ou ELIXEM, Seigneurie dans le Brabant, du Bailliage de Ceth, cédée par PHILIPPE II, en 1665, à *Arnoud de Moers*, qui la vendit, en 1595, à *Pierre de Ruyſſchen*, iſſu d'une noble famille de Flandre. Cette Seigneurie fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Mai 1693, en faveur de *Michel-Conſtantin de Ruyſſchen*, Seigneur d'Eliſſem, Marquette, Bauterſen, &c., Conſeiller au Grand-Conſeil de Malines. Voyez RUYSSCHEN.

* ELTER, Seigneurie dans le pays de Luxembourg, érigée en *Comté* par Lettres du Roi d'Eſpagne, du 20 Décembre 1685, en faveur de *Jean-Fréderic Huart d'Autel*, Baron d'Elter, Gouverneur du Luxembourg.

ELTOUF, anciennement DE LE TOUX & DE LE TOUF, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 20 Mars 1669. Les titres qui y ſont énoncés remontent juſqu'à GUILLAUME DE LE TOUX, Chevalier, vivant avant 1316. Il y a pluſieurs branches de ce nom.

I. JEAN DE LE TOUX, Ier du nom, dit *de Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Semontier, fut père, par ſa femme *Barbe de Zurle*, de JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE LE TOUF, IIe du nom, dit *de Pradines*, Seigneur de Semontier, de Pouilly en Baſſigny, de Provenchère & de Richebourg, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa *Jeanne de la Tour*, fille de *Jean de la Tour*, Chevalier, Seigneur de Tenance-aux-Moulins, de la Tour-en-Wœvre & des Poinſſons, Gentilhomme ſervant de la Reine. De ce mariage ſortirent :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. Et BAPTISTE D'ELTOUF, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Pontaubert, & de Saint-Jean de Laucourt en 1624.

III. CHARLES D'ELTOUF, Ier du nom, dit *de Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Pouilly de Tenance-aux-Moulins, &c., accompagna, en 1608, le Duc de *Nivernois*, Prince de Mantoue, dans ſon Ambaſſade à Rome. Il épouſa, en 1609, *Charlotte de la Chaſtre*, dont il eut entr'autres enfans

IV. CHARLES D'ELTOUF, IIe du nom, dit *de Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Tenance, marié, en 1644, avec *Eliſabeth de Bauſſancourt*, fille de *François de Bauſſancourt*, Ecuyer, Seigneur du Petit-Meſnil, & d'*Eliſabeth de Verine*. De ce mariage vint :

V. PIERRE D'ELTOUF *de Pradines*, Ecuyer, Seigneur de Venas, des Moulins & de Signeville, Capitaine dans le Régiment de Geſſvres, Cavalerie, puis Capitaine de Carabiniers dans le Régiment du Roi en 1685. Il épouſa, le 12 Mars 1679, *Anne de Choiſeul*, fille de *Charles de Choiſeul*, Seigneur d'Ambonville & de *Marie Porcherot de Billy*, dont il eut :

VI. LOUIS D'ELTOUF, Ecuyer, Seigneur de Pradines, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 24 Septembre 1701 : de *Marguerite de Thelis*, fille de *Camille de Thelis*, Ecuyer, Seigneur de Valorges, de Fourquevaux, &c., qu'il épouſa, le 28 Février 1704, eſt iſſu :

VII. RENÉ-ANTOINE D'ELTOUF *de Pradines*, né le 17 Mai 1709, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 22 Mars 1727.

Les armes : *écartelé aux 1 & 4 d'or, à deux chevrons de ſable, l'un au-deſſus de l'autre, & un lambel de trois pendans de gueules, poſé en chef ; aux 2 & 3, écartelé d'argent & de ſable, & une bordure de gueules, engrêlée.* (Voy. l'*Armorial gén. de France*, reg. I, pag. 204, & le *Nobiliaire de Champagne*, où eſt la Généalogie de cette famille.)

ELVERT. PHILIPPE ELVERT, natif de Wianden, au pays de Luxembourg, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment impérial de Waldshuef, puis Meſtre-de-Camp de Cavalerie, fut annobli avec ſes enfans mâles & femelles, & leur poſtérité, par Lettres de l'Empereur MAXIMILIEN II, données à Vienne le 20 Septembre 1576. Il vivoit avant 1530, avec noble Dame *Marguerite Freundsberg de Mandelheim*, ſa femme, dont il eut :

I. PHILIPPE-JACQUES D'ELVERT, Ecuyer, Seigneur de Groenrod, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de l'Archiduc *Albert d'Autriche*, en 1583, père de

II. JÉRÔME D'ELVERT, Ecuyer, Seigneur de

Groenrod, né le 6 Juin 1583, marié avec *Wilhelmine d'Alhenfeldt*, dont :

III. JEAN-PHILIPPE D'ELVERT, né le 4 Avril 1621, Chevalier, Seigneur de Groenrod, Préſident de la Régence du Comté de Naſſau-Idſtein, & Directeur de la Chancellerie de ladite Régence, qui de ſa femme *Marie-Urſule Climbin de Widerhold*, eut entr'autres enfans :

IV. JEAN D'ELVERT, Chevalier, Seigneur de Bourſcheid, Grand-Bailli du Comté de Saarverden, & de la Prévôté d'Herbishem, Conſeiller en la Grand'Chambre des Quinze de la ville de Strasbourg, allié, en 1688, à *Anne de Stoock*, fille de noble *Mathias de Stoock*, Chevalier, & d'*Anne du Perron*. De cette alliance ſont iſſus :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. PHILIPPE-JOSEPH, Ecuyer, Bailli, & Grand-Maître des Eaux & Forêts du Comté d'Abo ;
3. Et JEAN-NICOLAS-OTTO, Ecuyer, Conſeiller à la Régence de l'Evêché de Strasbourg.

V. MICHEL D'ELVERT, Ecuyer, Seigneur de Bourſcheid & de Zillinghen, né le 10 Août 1693, Conſeiller au Conſeil Supérieur d'Alſace, épouſa, en 1720, *Jeanne-Marie de Noblat*, dont il a eu entr'autres enfans :

VI. JEAN-CLAUDE-MICHEL D'ELVERT *de Bourſcheid*, né le 7 Janvier 1723, reçu, le 5 Juillet 1731, au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collège Mazarin, dit des Quatre-Nations, à Paris.

Les armes : *d'or, à un arbre de ſinople, chargé d'un écuſſon d'argent, à trois cœurs de gueules, poſés 2 & 1, & un mouton de ſable, paſſant au pied de l'arbre, ſur une terraſſe de ſinople.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 205.)

* ELVES, en Rouergue : ancienne *Vicomté* qui donnoit autrefois à ſes Seigneurs entrée aux Etats de la Province. Elle a été poſſédée par la Maiſon d'*Arpajon*. On trouve que BÉRENGER D'ARPAJON rendit hommage en qualité de *Vicomte d'Elves*, le 5 Juillet 1362, à JEAN, Comte de Rodez. Un autre hommage fut rendu par HUGUES D'ARPAJON, en la même qualité de *Seigneur & Vicomte d'Elves*, à BERNARD, Comte de Rodez. On voit encore GUY D'ARPAJON, qui rend hommage de la Seigneurie & Vicomté d'Elves, le 26 Juin 1468, à JEAN, Comte de Rodez.

Cette Seigneurie & Vicomté fut acquiſe,

en 1666, par *Nicolas de Campmas*, qui, en 1668, en rendit hommage, en qualité de *Vicomte*, en la Chambre des Comptes de Navarre. Voyez CAMPMAS.

EMALLEVILLE. Voyez ESMALLEVILLE.

EMÉ, famille noble du Dauphiné, dont étoit ENNEMOND EMÉ DE SAINT-JULIEN, fils d'OCTAVIEN, Maître des Requêtes, & de *Diane de Monteynard*. Il épouſa, en 1622, *Virginie de Monteynard*, Dame de Marcieu, de Boutières & de Touvet, ſa couſine germaine. De ce mariage naquit :

I. GUY-BALTHASARD EMÉ, qui obtint, par Lettres du mois de Février 1676, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Grenoble le 30 Juillet 1680, l'érection en *Marquiſat* de ſes Terres de Boutières & de Touvet, qui furent réunies ſous le nom de *Boutières*. Il mourut le 1er Octobre 1712, & a eu de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. LAURENT-JOSEPH, qui ſuit ;
2. Et PIERRE EMÉ *de Guiffrey de Monteynard de Marcieu*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant en Dauphiné, grand Cordon Rouge, qui, de ſon mariage avec *N... de Vaux*, n'a point eu de poſtérité.

II. LAURENT-JOSEPH EMÉ *de Guiffrey de Monteynard*, Marquis de Marcieu, mort le 21 Avril 1742, avoit épouſé *N..... de Montmirail*, dont :

1. PIERRE-GUY, qui ſuit ;
2. N..., Chevalier de Malte, Colonel du Régiment de Marcieu, Cavalerie ;
3. Et N... EMÉ, dite *Mademoiſelle de Marcieu*, mariée à *François de Vaux*, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné.

III. PIERRE-GUY-BALTHASARD EMÉ *de Guiffrey de Monteynard*, Comte de Marcieu, Marquis de Boutières, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde, Gouverneur de la Ville & Arſenal de Grenoble, par la démiſſion volontaire de ſon père, mourut au Château de Touvet en Dauphiné, âgé d'environ 35 ans, quatre mois après ſon ſecond mariage. Il avoit épouſé, 1° le 3 Avril 1739, *N... Choart de Buzanval*, fille unique de *Guillaume Choart*, Seigneur de Buzanval, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, mort le 21 Février 1742, & d'*Anne-Françoiſe Thuil-*

lier, morte le 19 Novembre 1750, à 53 ans; & 2° le 3 Juillet 1753, *Marie-Marthe Landry*.

Les armes: *d'azur, au mouton paſſant d'argent; au chef d'or, chargé de trois rencontres ou têtes de taureaux de ſable, poſées de front.*

EMERY, famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 6 Mars 1669. JEAN D'EMERY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Bailli & Gouverneur de Chauny, fut nommé, en 1572, à la Cure du Meſnil-Gondouin. Voy. l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 851.

Les armes: *de ſable, au croiſſant d'or, accompagné de 5 molettes d'éperon de même, poſées 2, 2 & 1.*

EMON-FRANQUIÈRES, en Dauphiné: *d'azur, à une plante de millet à 2 épis d'or renverſés, l'un à dextre, l'autre à ſeneſtre, feuillés de 5 feuilles, au chef couſu de gueules, chargé de 3 étoiles d'or.*

EMPEREUR DE MORFONTAINE (L'), en Champagne & en Brie. Il eſt auſſi parlé de cette famille dans l'*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I. Suivant un Mémoire domeſtique légaliſé par le Lieutenant-Général des Bailliage, Baronnies, Châtellenie & Ville de la Ferté-au-Col, tout ce qu'on peut découvrir, touchant l'origine & la ſource de cette famille, c'eſt que dès le commencement du XIV^e ſiècle, on voit ceux de ce nom avec tous les attributs d'une ancienne Nobleſſe, puiſque dès-lors ils étoient en uſage d'appoſer le ſceau de leurs armes; ce qui eſt une marque certaine de l'ancienneté de la Nobleſſe, car le *ſceau* n'appartenoit qu'aux ſeuls Nobles.

Le premier que l'on trouve de ce nom eſt

PIERRE L'EMPEREUR, revêtu de l'office de Chauffe-Cire à la Cour du Roi PHILIPPE DE VALOIS, ſuivant un titre de 1328.

Moréri parle d'une AGNÈS L'EMPEREUR, mariée à *Mathieu Bertrand*, mère de *Guillaume Bertrand*, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, après avoir ſucceſſivement occupé les Sièges de Bayeux & de Noyon; & de *Pierre Bertrand*, dit l'ancien Cardinal, Evêque d'Autun, mort à Avignon en 1348, aïeul de *Pierre Bertrand de Colombières*, Evêque d'Oſtie, & Cardinal du titre de Sainte-Suſanne.

ETIENNE L'EMPEREUR donna quittance à *Renaud de Roye*, Maître-d'Hôtel du Roi, d'une ſomme de 91 livres, en vertu des Lettres de PHILIPPE DE VALOIS, données à Paris le 23 Mars 1334. Il fut père de

JACQUES L'EMPEREUR, qui fut Tréſorier des Guerres du Roi, & du Duc de Normandie, en 1356 & 1360, & Tréſorier du Duc de Normandie & d'Auvergne en 1364. Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 876. Son ſceau étoit un *écu gironné de 12 pièces, & un chef chargé d'une aigle à deux têtes, les aîles étendues; l'écu ſurmonté d'un pavillon, & deux aigles* pour ſupports. Le Roi l'inſtitua Maître & Enquêteur des Eaux & Forêts ès pays de France, Picardie, Champagne & Brie, par Lettres données à Paris le 7 Juillet 1376, & Maître & Enquêteur des Eaux, Forêts & Garennes par tout le Royaume: il l'étoit encore en 1391. Un autre JACQUES, ou peut-être le même, eſt, en 1404, Echanſon du Roi & Garde de ſes coffres, & il joint, en 1425, à cette dernière qualité, celle de Châtelain & Capitaine du Château de Fourgues.

DENIS ou DENISOT L'EMPEREUR, fils de JACQUES, & d'*Eude de la Pirdoë*, qui teſta en 1408, eſt qualifié Echanſon du Roi, dans une quittance qu'il donna ſous ſon ſcel, en date du 13 Juillet 1405.

I. GUILLAUME L'EMPEREUR, Ecuyer, Seigneur de Ferrières en Brie, fut fait priſonnier en Angleterre avec pluſieurs Gentilshommes François. Ils obtinrent de HENRI VI un ſauf-conduit, daté de Weſtminſter, le 13 Juillet 1423. GUILLAUME L'EMPEREUR fut marié deux fois. Du premier lit naquit:

SIMON qui ſuit.

Et du ſecond lit:

NICOLAS, qualifié Chevalier, Seigneur de Quincy & autres Terres dans le Soiſſonnois, Capitaine de 1000 hommes de pied de la Légion de Champagne, enſuite Maître de l'Artillerie de France. Il ſe trouva, en 1536, aux ſièges de Turin & de Chivas, & en 1537 à ceux d'Heſdin, de Saint-Pol, de l'Illiers & de Saint-Venant. Il n'eut point d'enfans de *Nicole de Sains*, ſon épouſe. Il portoit pour armes: *gironné d'argent & de gueules de dix pièces; au chef d'azur à l'aigle éployée & naiſſante d'argent.*

II. SIMON, Ecuyer, Seigneur de Cury, fut père de

III. Jean l'Empereur, Seigneur de Cury, qualifié Ecuyer, Seigneur de Quincy & de Villeneuve, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, eut pour enfans :

1. Jean ou Jeannet, qui ſuit ;
2. Sixte, mort ſans poſtérité ;
3. Paul, marié avec *Agnès de Lannoy ;*
4. 5. & 6. Et trois filles mariées.

IV. Jean ou Jeannet l'Empereur, Ecuyer, Seigneur de Quincy, Capitaine de 100 hommes de pied dans la Légion de Champagne, maintenu dans ſa Nobleſſe par ſentence du Bailliage de Châtillon-ſur-Marne, du 16 Août 1533, épouſa *Nicole Bochot,* dont entr'autres enfans :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Michel, rapporté après ſon frère ;
3. Renaud, mentionné enſuite ;
4. Et Pierre, dont il ſera parlé après ſes frères.

V. Claude l'Empereur, Seigneur de Létang, maintenu dans ſa Nobleſſe par ſentence de l'Election de Reims, du 30 Décembre 1575, épouſa *Marie Guérin,* fille de *Didier,* Seigneur de Sauville & de Champroiſy, & de *Geneviève le Gendre,* dont :

VI. Claude, Ecuyer, Seigneur de Létang, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi. Il commença à porter les armes dans la Compagnie de M. de Givry, ſous les ordres duquel il combattit à la bataille de Senlis & au ſiège de Paris, ainſi qu'à ceux de la Fère, de Laon & d'Amiens. Ce fut en conſidération de ſes ſervices que le Roi l'honora d'une place de Gentilhomme ordinaire de ſa Maiſon. Il eut de ſon mariage avec *Marie de Groſſaine :*

1. Alexandre, Ecuyer, Seigneur de Létang, l'un des Chevaux-Légers de la Garde ordinaire du Roi, mort ſans poſtérité avant le 12 Décembre 1648 ;
2. Paul, Religieux Prémontré ;
3. & 4. Et deux filles mariées.

V. Michel l'Empereur, Seigneur de Courteau, près de Fère en Tardenois, ſecond fils de Jeannet, & de *Nicole Bochot*, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par ſentence de l'Election de Soiſſons, en date du 18 Avril 1580. Il fut toujours conſtamment attaché au Roi Henri IV ; il tint bonne garniſon dans ſon Château de Courteau, y fut aſſiégé par l'armée Eſpagnole que conduiſoit le Duc de Parme, & y fit une longue réſiſtance ; mais ayant été tué dans une attaque, ſon Château fut pris, pillé & brûlé. Il avoit épouſé 1° *Blanche d'Ar-*

mes, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° *Louiſe de Sapincourt,* dont :

Michel, Ecuyer, Seigneur de Courteau, mort ſans alliance.

V. Renaud l'Empereur, troiſième fils de Jeannet, & de *Nicole Bochot,* Seigneur d'Auzelle, ſe maria, en 1577, à *Françoiſe Adam,* dont il eut :

Deux fils, morts jeunes ;
Et Judith, épouſe de *Jacob de Villemor*, Ecuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi.

V. Pierre l'Empereur, quatrième fils de Jeannet, & de *Nicole Bochot*, porta les armes pour le ſervice du Roi, & fut tué au ſiège d'Amiens en 1583. Il eut de *Marie Wallerend:*

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Isaac, Ecuyer, Licencié ès-Loix, Bailli de Condé, auteur d'une branche établie à Epernay en Champagne, éteinte dans la perſonne d'Alphonse-Claude l'Empereur, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Normandie, ſeul & unique héritier de *Jacques Charuel*, Intendant de Metz. Il ſe fit Capucin, & mourut au Couvent de Saint-Honoré en 1721. Il avoit un frère nommé Jacques, Jéſuite, Miſſionnaire pendant la peſte à Marſeille, mort en 1723. Cette branche, cadette de celle de Morfontaine, avoit pour briſure *une étoile d'or au-deſſus des deux têtes de l'aigle éployée ;*
3. Et Blanche, femme d'*Edouard de Marchand*, Capitaine ſous ſon frère, dit le *Capitaine de la Marche*, Seigneur de Richenon, & Gouverneur du Château de Soldne en Bourgogne.

VI. Pierre l'Empereur IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine & d'Olizy, commença de ſervir dans la Compagnie de M. de Praſlin. Il ſe trouva à la bataille de Senlis où il fut bleſſé, fut depuis Lieutenant des Chevaux-Légers, enſuite Capitaine d'une Compagnie de Gens de pied dans le Régiment du Marquis de Refnel. Il eut de *Louiſe des Fourneaux,* fille de *Henri :*

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et François, qui ſervit dans la Compagnie du Comte *de Treſme*, marié à *Simonne Chenizot*, dont Gérard, qui ſuivit auſſi le parti des armes, & fut Lieutenant de Cavalerie.

VII. Pierre l'Empereur IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, homme d'armes de la Compagnie du Duc de Mayenne, épouſa, par contrat du 14 Novembre 1619, *Germaine Jaroi*, dont :

Nicolas, qui ſuit ;
Et deux filles mariées.

VIII. Nicolas l'Empereur, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, né & baptiſé le 6 Août 1635, fut un des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie du Duc de Treſme. Il épouſa, le 4 Janvier 1655, *Marie Clergeon*, fille de *Michel*, Seigneur de Chouchereuil & de Sablonnières en partie, Commiſſaire des Guerres, & Gentilhomme ſervant de Mademoiſelle *de Montpenſier*, & de *Louiſe le Camus*. Il mourut le 1er Septembre 1656, & le 10 Octobre ſuivant naquit poſthume Michel, qui ſuit, mis ſous la garde noble de *Marie Clergeon*, ſa mère, par ſentence rendue au Bailliage de Château-Thierry, le 25 Juin 1657.

IX. Michel l'Empereur, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, fit ſa première campagne en qualité de Commiſſaire d'Artillerie dans l'armée commandée par le Roi en perſonne, en 1672. Il ſe trouva à pluſieurs ſièges, & après la paix faite avec la Hollande, il entra dans la Maiſon du Roi, & ſe trouva au fameux paſſage du Rhin en qualité de l'un des Gardes-du-Corps du Roi, & depuis aux batailles de Senef, Coquesberg, Leuze, Steinkerque, Nerwinde, &c. Après avoir paſſé ſucceſſivement par les grades de Porte-Etendard, de Sous-Brigadier & de Brigadier, le Roi lui accorda ſa retraite en 1704, & il mourut en 1715, laiſſant de *Cécile Seguin*, qu'il épouſa le 17 Février 1681 :

1. François, Prêtre & Curé de Baſſelle, Diocèſe de Soiſſons, mort le 13 Juillet 1737 ;
2. Et Michel, qui ſuit.

X. Michel l'Empereur, IIe du nom, né & baptiſé le 2 Septembre 1702, Ecuyer, Seigneur de Morfontaine, après avoir juſtifié ſa Nobleſſe, fut reçu par le Roi en qualité de l'un des Chevaux-Légers de ſa Garde ordinaire le 30 Juillet 1723. Il a ſervi dans cette Compagnie juſqu'en 1735, & a été maintenu dans ſa Nobleſſe par ſentence contradictoire de l'Election de Meaux, en date du 10 Octobre 1739, & par ordonnance de M. Hérault, Intendant de Paris, du 1er Février 1740. Il a épouſé, en 1751, *Marie-Eliſabeth Baudequin de Varicourt*, dont :

1. Pierre, né & baptiſé le 23 Décembre 1752 ;
2. Et Eléonore, née le 28 Juillet 1755.

Les armes de la branche de Morfontaine ſont : *d'azur, à une aigle à 2 têtes d'argent, les aîles étendues, traverſée par le milieu d'une fuſée de gueules, & accompagnée en pointe d'une croix d'or à 6 pointes, ſuſpendue par ſon anneau au bout d'un cordon de gueules*. Ces pièces ajoutées ſont des briſures de Cadets, & les armes de cette famille, ſans briſure, ſont : *gironné d'argent & de gueules de 12 pièces, au chef d'azur, chargé d'une aigle à 2 têtes d'argent, les aîles étendues*.

EMPERIERE (l'), famille de Normandie, dont étoit Susanne de l'Emperiere, née le 11 Avril 1684, fille de Nicolas de l'Emperiere, & de *Marie-Marguerite Clérel*. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1693, & juſtifia qu'elle deſcendoit au quatrième degré de Guillaume de l'Emperiere, Seigneur de Querqueville, qui, en 1540, épouſa *Anne Suhart*.

Les armes : *de gueules, à un pot à deux anſes d'argent, duquel ſortent deux branches de roſier de ſinople, chargées de 3 roſes d'argent, rangées en face, celle du milieu ſans tige*.

ENCRE. Voy. ANCRE.

ENFANT (l'), famille noble, originaire de la Province d'Anjou. Jean, Jean-Louis & Simon l'Enfant, fils d'Emé l'Enfant, & de *Sybille d'Albin*, formèrent trois branches en Provence dans le dernier ſiècle.

Jean l'Enfant, auteur de la première, a poſſédé la Vicomté de Valernes & la Seigneurie de Peyreſq. Honoré l'Enfant, le dernier de cette branche, éteinte, épouſa, en 1692, *Julie-Antoinette Colbert*, fille de *Michel*, Intendant d'Alençon. Honoré avoit une ſœur, nommée Jeanne, mariée à *Eſprit Bernardi*.

Jean-Louis l'Enfant, ſecond fils d'Emé, fut père de Joseph l'Enfant, Conſeiller au Parlement de Provence, qui, n'ayant pas de poſtérité de la fille d'*Arnoux de Martin*, premier Préſident au même Parlement, ſe remaria à *Suſanne de Léotard-d'Entrages*, dont il ne laiſſa qu'une fille, épouſe de *N... de Pianello*, Seigneur de la Valette, de la ville de Lyon.

Simon l'Enfant, troiſième fils d'Emé, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XIV, Tréſorier-Général de France, Commiſſaire-Ordonnateur des Guerres, & Intendant pour le Roi de la Garniſon de Monaco, eut d'*Angélique de Fagoue* :

1. Luc, Conſeiller au Parlement, père de :

Angélique, veuve de *Pierre-Jean de*

Boyer, Marquis d'Argens, Procureur-Général au Parlement.

2. Louis, qui ſuit ;
3. Joseph, Chanoine de l'Egliſe d'Aix ;
4. François, Seigneur d'Hérouville, au Pays Meſſin, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel & Commandant du Régiment du Prince de Lambeſc, Cavalerie, qui laiſſa de *Marie de la Vrey :*

   Charles, Officier de Cavalerie, mort ſans alliance.
5. Jean-Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment du Luc, Cavalerie ;
6. Et N..., mariée à *Balthazar de Bézieux*, Seigneur de Valmouſſe, Préſident aux Enquêtes du Parlement.

Louis l'Enfant, Capitaine dans le Régiment de Toulouſe, Cavalerie, Chevalier de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur, & Intendant pour Sa Majeſté de la garniſon de Monaco, fit alliance avec *Anne de Berlier*, de la ville de Draguignan. Il en eut :

1. Bruno-Louis, qui ſuit ;
2. Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine & Major dans le Régiment du Commiſſaire-Général, Cavalerie ;
3. Simon-Susanne, Docteur de Sorbonne & Chanoine de l'Egliſe d'Aix ;
4. & 5. deux filles, mariées dans les Maiſons de *Brignol* & de *Mayol*.

Bruno-Louis l'Enfant *de la Patrière*, Baron de Bormes, Gouverneur des Isles de Bregançon, exerçoit en 1757 les charges de ſon père, & n'avoit alors de ſon mariage avec *Thérèſe-Jeanne-Marie de Martin*, de la ville de Marſeille, que deux filles encore jeunes.

Les armes : *d'or, à 3 faſces de gueules, à la bordure componée de* 10 *pièces or & gueules*. (*Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 337.)

L'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, fait auſſi mention d'une branche de cette famille reſtée dans l'Anjou & au Maine, qui remonte à Jean l'Enfant, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, qui fut père de

Ambroise l'Enfant, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, qui eſt qualifié de *Noble & Puiſſant Seigneur*, *Monſeigneur*, dans l'aveu qui lui fut donné du lieu de Mondomai, mouvant de la Seigeurie de Cimbré, par Jean Grangier, Ecuyer, & Bertrande de Saint-Gilles, ſa femme. Il avoit épouſé, en 1399, *Guillemette de Tubœuf*, dont il eut entr'autres enfans

Guillaume l'Enfant, Seigneur de la Patrière, père de

Guyon l'Enfant, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, marié, en 1479, à *Jeanne de Chivré*, dont il eut, entr'autres,

André l'Enfant, Ecuyer, Seigneur de la Patrière, Capitaine & Garde du Château de Montjean, par proviſions de 1489. Il épouſa, en 1505, *Jeanne Pelaud*, mère de

Georges l'Enfant, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, homme d'armes de la Compagnie de 50 Lances de Guy, Comte de Laval & de Montfort, en 1545. Il épouſa, en 1539, *Françoiſe du Pleſſis*, tante du Cardinal de Richelieu. Leurs enfans furent :

1. Pyrrhus, qui ſuit ;
2. Gabriel, Ecuyer, Seigneur de Boiſmoreau, qui a formé la branche des Seigneurs de Bordage ;
3. Et Georges, Abbé de Saint-Liénard, près la Rochelle.

Pyrrhus l'Enfant, Seigneur de la Patrière, de la Houſſaye, d'Eſpaux, de Portebiſe, &c., fut pourvu en 1576 de la Grande Maîtriſe des Eaux & Forêts du Comté de Laval, fait Capitaine du Château de Laval en 1590, Capitaine de 100 Chevaux-Légers en 1591, Capitaine de 100 hommes d'armes, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1592, & Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté en 1593. Il avoit épouſé, en 1573, *Claude de Chivré*, Dame d'honneur de la Ducheſſe de Bar, & fille de *Jacques de Chivré*, Seigneur du Pleſſis, de Chivré, &c., dont :

Jacques l'Enfant, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & de Cimbré, qui fit abjuration de la Religion Proteſtante, & épouſa, en 1609, *Françoiſe d'Allonville*, fille de *François d'Allonville*, Seigneur d'Oiſonville & de Vertron, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut :

Jacques l'Enfant, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment d'Houdancourt en 1640, puis dans celui du Boquet en 1647, Aide-de-Camp des Armées du Roi en 1649, Gentilhomme ſervant de Sa Majeſté la même année, Sergent-Major à Furnes, par Brevet de 1650 ; & Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi en 1653. Il avoit épouſé, le 13 Juin 1648, *Catherine Couſtureau*, fille de *François Couſtureau*,

Seigneur de la Jaille, & de *Françoiſe de la Roche-Couſin*. De cette alliance eſt iſſu :

JEAN L'ENFANT, Ecuyer, Seigneur de la Patrière & d'Eſpaux, Brigadier dans la première Compagnie des Mouſquetaires, puis Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes. C'eſt ce que nous ſavons de cette branche que nous croyons l'aînée, & qui porte : *d'or, à trois faſces de gueules*.

* ENGHIEN dans l'Isle de France. Voy. MONTMORENCY.

* ENGHIEN, ancienne Baronnie, vendue par le Roi HENRI IV & poſſédée par la branche de *Ligne*, Ducs d'Aremberg, ſituée ſur les frontières de la France, vers les Pays-Bas, laquelle a donné ſon nom à une ancienne Maiſon qui a formé pluſieurs branches, toutes éteintes vers le XIV^e^ ou le XV^e^ ſiècle, & qui portoit pour armes : *gironné de* 10 *pièces d'argent & de ſable, chaque giron de ſable chargé de* 3 *croiſettes recroiſettées au pied fiché d'or*. C'eſt EUSTACHE, Sire d'ENGHIEN, vivant ſur la fin du XII^e^ ſiècle, qui fit bâtir le Château d'Enghien.

ENGHIEN DE KESTERGAT : *d'argent, à* 3 *fleurs-de-lis au pied coupé de ſable, au franc-quartier d'Enghien*.

ENNETIÈRES (D'), dans les Pays-Bas. PHILIPPE-FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, Chevalier, Seigneur des Mottes, Baron de la Berlière, Conſeiller d'Etat, & Tréſorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint que la Seigneurie des *Mottes* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du 16 Septembre 1680. Il mourut en l'année 1697.

JEAN D'ENNETIÈRES, Chevalier Banneret, Seigneur de Harlebois, Conſeiller d'Etat, Tréſorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1603, épouſa *Françoiſe van den Berghe*, dont il eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et CHARLES-PHILIPPE D'ENNETIÈRES, qui n'eut de *Louiſe de Landas*, Dame de Wannehain & du Marets, qu'une fille, nommée MARIE-FRANÇOISE, laquelle fut femme de *Charles l'Archier*, Comte de Thildoncq.

JACQUES D'ENNETIÈRES fut créé Baron de la Berlière en 1664, Préſident de la Chambre des Comptes, Membre du Conſeil d'Etat, & Tréſorier-Général des Domaines & Finances des Pays-Bas, & mourut en 1677, laiſſant de

Marie Baudequin, fille de *Claude*, Seigneur de la Haye :

1. PHILIPPE-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JEAN-FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, Seigneur de Harlebois, mort en 1674, Grand-Bailli de Courtrai, ſans enfans de *Catherine-Eliſabeth de Morrhe*, ſon épouſe.

PHILIPPE-FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, Marquis des Mottes, en faveur duquel la Seigneurie des *Mottes* fut érigée en *Marquiſat*, épouſa *Marie Obert*, Dame de Maſſinghien, morte en 1688.

JACQUES-FRANÇOIS D'ENNETIÈRES, leur fils, Marquis des Mottes, Baron de la Berlière, Grand-Bailli de Courtrai, mourut en 1714, laiſſant d'*Alexandrine-Françoiſe de Baſta*, héritière du Comté de Mouſcron & de la Baronnie d'Heule :

1. JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit ;
2. MARIE-ALEXIE D'ENNETIÈRES, femme d'*Edouard de Fléchin*, Marquis de Wamin.
3. FRANÇOISE-CAMILLE, alliée, en 1706, à *Robert de Beer*, Baron de Meulebeke ;
4. ELÉONORE-CHARLOTTE D'ENNETIÈRES, femme de *Charles-Joſeph*, Baron d'*Overſchie* ;
5. MARIE-JACQUELINE, mariée 1° à *N... d'Oſtrel*, Baron de Flers ; & 2° *Balthazar-Alexandre de Sainte-Aldegonde*, Comte de Genetz.

JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH, Marquis D'ENNETIÈRES, & des Mottes, Comte de Mouſcron, eut d'*Iſabelle-Marguerite de la Faille* :

ENGELBERT-MAXIMILIEN-JOSEPH, Marquis D'ENNETIÈRES, Comte d'Huſt, de Mouſcron & de l'Empire, qui de ſon mariage, fait en l'an 1739, avec *Jeanne-Erneſtine-Albertine de Sainte-Aldegonde-Noircarmes*, a eu pluſieurs enfans. (*Tabl. Généal.*, part. VIII, pag. 25.)

Les armes : *d'argent, à* 3 *écuſſons d'azur, chargés chacun d'une étoile d'or*.

ENSKERQUE, en Franche-Comté : *d'azur, à* 3 *harengs mis en faſce l'un ſur l'autre & couronnés d'or*.

* ENTRAGUES, Baronnie dans le Lyonnois, qui a donné ſon nom à une ancienne & illuſtre Maiſon. *Iſabeau d'Urfé* porta la Baronnie d'Entragues à ſon mari *Claude de Crémeaux*, Député de la Nobleſſe du Lyonnois en 1614. Voy. CRÉMEAUX.

* ENTRAGUES, en Rouergue, Diocèſe de Rodez. Terre qui eſt entrée dans la Maiſon de *Montvallat* au commencement du XVII^e^ ſiècle, par le mariage de *Henri de Montval-*

lat, Seigneur de Guiſardie & de Neuf-Egliſe en Rouergue, avec *Paule de Vialart*, fille de *Jean-Raimond de Vialart*, Seigneur d'Entragues, & de *Catherine de Cat de Cavrel*. Voy. MONTVALLAT.

* ENTRAIGUES, Seigneurie au Comté Venaiſſin, Diocèſe d'Avignon, qui, avant la réunion du Comtat à la Couronne, appartenoit en partie au Domaine de la Chambre Apoſtolique, & en partie à un Seigneur particulier qui en prêtoit hommage au Pape.

ENTRAIGUES DU PIN, famille noble de Languedoc, dont il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. III, part. I. PIERRE D'ENTRAIGUES, vivant en 1529, eut pour arrière-petit-fils :

GABRIEL D'ENTRAIGUES, Seigneur du Pin, qui épouſa, en 1674, *Bernardine de Brueys*. Il fut déclaré Noble, & iſſu de noble race & lignée, par Ordonnance de l'Intendant du Languedoc, du 1er Février 1699.

FRANÇOIS D'ENTRAIGUES, leur fils, Seigneur du Pin, épouſa, par contrat du 31 Juillet 1708, *Marie-Anne de Baudan*, fille de *Jacques de Baudan*, Seigneur de Cabanes, dont :

JEAN-FRANÇOIS D'ENTRAIGUES DU PIN, marié, par contrat du 17 Décembre 1735, à *Marie-Charlotte d'Hozier de la Garde*, fille de *Jean d'Hozier de la Garde*, Chevalier de Saint-Louis, Major du Château de Lichtenberg, dont :

1. PIERRE-LOUIS, né le 4 Janvier 1740;
2. LOUIS-MARIE, né le 8 Décembre 1745;
3. Et MARTHE, née le 12 Juin 1741.

Les armes : *de gueules, à une tour maçonnée d'argent.*

* ENTRECASTEAUX, en Provence, Diocèſe de Fréjus, Terre & Seigneurie dont *Boniface de Caſtellane* fit hommage au Comte de Provence, en 1226. De lui deſcendoit au VIIIe degré *Gaſpard de Caſtellane*, Baron d'Entrecaſteaux, qui devint Comte de Grignan, & fut ſubſtitué au nom & aux armes d'*Adhémar de Monteil*, par ſon mariage avec *Blanche d'Adhémar*, héritière de la branche de Provence, dont les branches du Languedoc ne purent pas réclamer ſa ſucceſſion, conformément à la renonciation faite le 17 des Calendes d'Octobre 1237.

LOUIS-ADHÉMAR DE MONTEIL, ſon fils, Comte de Grignan, auſſi Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1584, fut biſaïeul de

FRANÇOIS ADHÉMAR DE MONTEIL, Comte de Grignan, auſſi Chevalier des Ordres du Roi, & ſon Lieutenant en Provence, en faveur duquel la Baronnie d'*Entrecaſteaux* fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1676, regiſtrées à Aix le 16 Décembre 1678. Ce Seigneur mourut le 30 Décembre 1714, âgé de 85 ans, ayant perdu en 1704 ſon fils unique. Il ne lui reſtoit que deux filles, ſavoir :

FRANÇOISE-JULIE, mariée, en 1686, à *Henri-Emmanuel Hurault*, Marquis de Vibraye, Lieutenant-Général des Armées du Roi;
Et PAULINE, qui avoit épouſé *Louis de Simiane*, Marquis d'Eſparron.

Dès l'année 1713, la Terre d'Entrecaſteaux fut vendue à *Raimond Bruny*, Tréſorier de France, en faveur de qui elle fut réérigée en Marquiſat en 1714. Voy. ADHÉMAR, CASTELLANE & BRUNY.

* ENVILLE ou ANVILLE, Duché érigé en 1732, en faveur de *Jean-Baptiſte-Louis-Frédéric de la Rochefoucauld-Roye*, Duc par Brevet, nommé le Duc d'Anville, allié à *Marie-Louiſe-Nicole de la Rochefoucauld*, fille aînée & héritière préſomptive du Duc *de la Rochefoucauld*, morte le 27 Septembre 1746, laiſſant un garçon & deux filles. Voy. ROCHEFOUCAULD (LA).

EON, D'EON, ou DÉON, noble & ancienne famille originaire de Bretagne, qui s'eſt ſoutenue avec diſtinction, ſoit en cette Province, où une partie changea de nom & d'armes après la mort d'EON DE L'ETOILE (*a*), ſoit en Champagne, ſoit en Bourgogne, où les branches ſe ſont diviſées en celles d'EON *de Moleſmes, de la Toquette, d'Aigremont, de Ramelu, de Malaſſiſe, de Mouloiſe, du Cheſnoy, de Tiſſey, de Beaumont, de Pommard & de Germigny*.

Le premier de cette famille d'EON, c'eſt-à-dire le premier dont on trouve des traces dans l'Hiſtoire (car longtems avant lui ſa famille tenoit un rang conſidérable parmi la Nobleſſe de Bretagne), fut ce trop célèbre EON DE L'ETOILE, condamné pour des opi-

(*a*) Ce ſurnom de *l'Etoile* n'eſt autre choſe que l'explication françoiſe du mot *Eon*, qui ſignifie en grec *Etoile du matin ;* & à l'égard du nom très-ancien & très-celtique *Eon*, il ſignifie *droit, droiture & juſtice*.

nions hétérodoxes le 22 Mars 1148 par Eugène III, lors du Concile convoqué à Reims, & auquel ce Pape préſida, accompagné des Evêques d'Italie, de France, d'Allemagne, d'Angleterre & d'Eſpagne.

Il ſeroit facile de juſtifier, par l'extrait des actes de ce Concile, de l'émigration d'une partie des parens d'Eon, qui l'ayant ſuivi juſqu'en Champagne, ne purent retourner dans leur patrie, où l'on fait ruiſſeler le ſang de ceux de leur Secte, & qui ſe réfugièrent dans le Comté de Bourgogne alors couvert de bois, & ſoumis à une Puiſſance étrangère à la France.

Pluſieurs des Eon s'établirent ſur le finage de Lindry, qui depuis cette époque eſt appelé *les Bretons*, dépendant du Comté de Tonnerre; d'autres s'établirent ſur le territoire de Ligny, même Election, auquel on donna le nom de *la Chaire au Diable*, parce que, ſuivant la croyance ſtupide de ce tems, on étoit perſuadé qu'Eon, Magicien, attiroit le monde par des repas compoſés de mets fantaſtiques propres à aliéner l'eſprit & à charmer les âmes de ſes convives, & qu'on attribuoit le même pouvoir à ſes Sectateurs, & ſurtout à ceux de ſa race.

Ces derniers conſervèrent audacieuſement leur nom & les *trois étoiles d'or*, pour armes parlantes; ils y ont ajouté depuis *un coq au naturel, tenant en ſon pied dextre levé un cœur enflammé de gueules au chef d'azur, ſymbole de la vigilance & de l'enthouſiaſme d'*Eon de l'Etoile, avec cette deviſe: *vigil & audax* (*a*). La Généalogie de cette famille par

(*a*) La déduction de cette origine a occaſionné un procès au Châtelet de Paris qui a duré deux ans, dans lequel M. le Marquis *le Sénéchal Kercado-Molac* a ſoutenu à Mademoiſelle d'Eon, dont il ſera parlé plus bas, que le nom d'Eon n'étoit pas patronymique; il a même été juſqu'à dire qu'il n'y avoit jamais eu de famille d'Eon en Bretagne: mais cette Demoiſelle a prouvé & prouve que ſon adverſaire ſe trompoit; que le nom d'Eon étoit patronymique; qu'il avoit exiſté & exiſtoit encore aujourd'hui des familles diſtinguées du nom d'Eon en Bretagne, & qui ſe ſont jointes, par des alliances, aux familles les plus conſidérables de cette Province.

En effet, on voit aux preuves de l'*Hiſtoire de Bretagne de Dom Maurice*, dans la mention des différentes montres faites en 1373, 1380, 1396, 1420 & 1437, les noms des différens Eon, Ecuyers: 1° tom. II, col. 187, anno 1373, on voit dans la montre d'*Alain de la Houſſaye*, filiation ſuivie commence à Robert, qui ſuit, ne pouvant remonter plus haut avec preuves

Eonnet Eon parmi les 28 Ecuyers de ſa Compagnie reçue à Valognes le 27 Novembre 1373; 2° ibid., col. 248, on voit Nicolas Eon dans la montre de *Guyon de Saint-Payen*, Ecuyer, paſſée en revue & reçue à Dol le 1er Juin 1380, compoſée d'une Compagnie de 19 Ecuyers; 3° ibid., col. 264, il ſe préſente encore un Nicolas Eon, Ecuyer, dans la montre d'*Olivier de Mauny*, Capitaine de Dol, Chevalier Banneret & Sire de Lennon; 4° ibid., col. 280, ſe trouve Nicolas Eon, Ecuyer, parmi les Seigneurs qui ratifièrent de part & d'autre le Traité de Guerande entre le Roi & *Jehan*, Duc de Bretagne, le 6 Avril 1380; 5° ibid. col. 670, dans les hommages rendus au Vicomte de *Rohan* des Seigneuries de la Chèze, Loudéac, Porhouet & Loudéac-la-Vicomté, le 13 Juillet 1396, par *Bannies*, ſe trouvent Jehanne, fille d'Alain *Dom.* Eon, & Eonnet *Dom.* Eon: il eſt à remarquer qu'*Yvain le Sénéchal* ſe trouve du nombre des mêmes vaſſaux; 6° ibid., col. 1012, dans la montre du Vicomte *de Bellière* pour la délivrance du Duc *de Bretagne*, priſonnier d'*Olivier de Blois*, Comte *de Penthièvre*, paſſée en revue & reçue le 22 Juin 1420, ſe trouve Robin Eon parmi les Ecuyers; 7° ibid., col. 1302, Eliot Eon ſe trouve parmi les Nobles de Dol qui ont fait & ſigné ſerment de fidélité au Duc *de Bretagne* le 19 Octobre 1437.

On trouve de plus dans le Catalogue manuſcrit des *Réformations de Bretagne*, ſous l'année 1427, Guillaume Eon, Noble dans la Paroiſſe de Plumaugat, Diocèſe de Saint-Malo. On voit au même Catalogue, dans la réformation de 1513, Jean Eon, Sieur de la Rouaudière, Noble dans la Nobleſſe de Carfantain, Diocèſe de Dol. Il exiſte encore dans ladite Paroiſſe de Plumaugat le noble manoir de Ker-Eon, *ker* en langue bretonne ſignifiant *habitation;* de même qu'on connoît la maiſon d'Eon (*de l'Etoile*) ſous ce nom à Loudéac, Diocèſe de St.-Malo.

Cette famille ſe ſoutient encore aujourd'hui avec éclat en Bretagne. M. Eon, Noble & Seigneur de pluſieurs fiefs nobles aux environs de Saint-Malo, fait ſa réſidence dans cette Ville, où il tient un rang diſtingué. Il a épouſé une couſine germaine de M. le Marquis *de Molac*, qui d'ailleurs eſt proche parent dudit M. Eon, puiſque Laurence Eon, ſa tante, fut l'aïeule dudit Marquis *de Molac*. Cette Laurence Eon eut pour enfans: — 1. *Alain Magon*, Seigneur de Terlaye & de la Gervaiſaie, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, le 29 Avril 1748, âgé de 75 ans; — 2. *Nicolas Magon*, Seigneur de la Gervaiſaie, auſſi Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, mort le 6 Août 1765, âgé de 86 ans; — 3. *Hélène-Céleſte Magon*, épouſe de *Pierre-Joſeph de Lambilly*, Seigneur de Lambilly, du Broutais, de la Ville & de Naché, le onzième en ligne directe de *Guil-*

ſuffiſantes, à cauſe de l'incendie général qui conſuma entièrement la Ville de Tonnerre le 8 Juillet 1556, ainſi qu'il eſt conſtaté par l'Hiſtoire ancienne & moderne de cette Ville, & par un acte d'atteſtation & certification donné le 14 Avril 1637 par le Bailli & autres Officiers du Comté de Tonnerre, à un parent de la famille D'EON. Il porte : *Qu'il eſt de toute impoſſibilité de trouver des contrats & actes chez les Notaires, Tabellions, Greffiers & aucunes perſonnes publiques, même particulières dans la Ville de Tonnerre, d'auparavant le 8 Juillet 1556; d'autant que l'embraſement général de ladite Ville, qui arriva ledit jour, brûla & conſuma toute la Ville, à une Egliſe près qui ſubſiſta ſeule, & que le feu fut ſi prompt & ſi ſoudain, qu'en moins de ſix heures la Ville fut toute réduite en cendres ; ſi qu'on ne penſoit qu'à ſauver les malades & les enfans, ainſi qu'en font foi les Archives de ladite Ville & la notoriété publique; n'ayant pas eu le loiſir de pouvoir détourner & mettre en ſûreté aucuns papiers ni meubles précieux qui étoient en grand nombre dans la Ville, d'autant que la Nobleſſe & toutes les bonnes maiſons du pays y avoient apporté & réfugié tout ce qu'ils avoient de meilleur, à cauſe des grandes guerres qui étoient lors, pour être ladite Ville limitrophe des Provinces de Champagne & de Bourgogne, &c. La minute originale des préſentes, ſignée & ſermentée par les plus notables & anciens du Pays, eſt demeurée au Greffe du Bailliage de Tonnerre, pour y avoir recours quand beſoin ſera. Fait l'an & au jour ſuſdits.* Signé, ANDRY, *Bailli*; LOREAU, *Greffier, avec le ſceau de la Ville & Vicomté de Tonnerre.* L'expédition en bonne forme ſur parchemin nous a été préſentée, dit le Généalogiſte, par la famille D'EON, & eſt reſtée dépoſée entre les mains du Chevalier D'EON DE BEAUMONT (aujourd'hui Mlle D'EON), ancien Miniſtre Plénipotentiaire de France à la Cour du Roi d'Angleterre.

Cependant ſi on vouloit remonter plus haut, on trouveroit un GUILLAUME D'EON, Chevalier Banneret (*Miles*), qui ayant paſſé en Angleterre à la ſuite de MARGUERITE DE FRANCE, femme d'EDOUARD I, fut envoyé en 1302, par ce Prince, Ambaſſadeur auprès du Pape BONIFACE VIII. La preuve de ce fait exiſte dans les Archives de l'Echiquier & de la Tour de Londres, où l'on voit deux actes dont on a levé des expéditions en bonne forme : le premier, daté d'Aronde le 9 Septembre 1302, la troiſième année du règne d'EDOUARD I, énonce les Lettres de créance de ce Roi adreſſées à BONIFACE VIII pour GUILLAUME D'EON (*Miles*), ſon Ambaſſadeur auprès du Souverain Pontife; & le ſecond contient la Bulle de BONIFACE VIII datée de Saint-Jean-de-Latran le 18 des Calendes de Décembre, la cinquième année de ſon pontificat, adreſſée à EDOUARD I, reconnoiſſant la miſſion dudit GUILLAUME D'EON.

I. Noble ROBERT D'EON, dit *de Moleſmes*, né en 1309, étoit Ecuyer, en 1346, de *Philippe de Courtenay*, fils de *Guillaume de Courtenay*, IIe du nom, Seigneur de Ravières & de Tanlay, Saint-Vinnemer, &c., iſſu de *Pierre de France*, Ier du nom, ſeptième & dernier fils du Roi LOUIS-LE-GROS & d'*Adélaïde de Savoie*, Prince de Courtenay, Comte de Nevers, d'Auxerre, de Namur, Empereur de Conſtantinople.

ROBERT D'EON ſuivit ce Prince dans les guerres de PHILIPPE DE VALOIS contre les Fla-

---

laume, Seigneur de Lambilly en 1379; — 4. Et *Jeanne Magon*, épouſe de *René-Alexis le Sénéchal de Kercado*, Comte *de Kercado*, & mère de *Corentin-Joſeph le Sénéchal de Kercado*, Marquis *de Molac*.

Le Comte *de Célÿ*, du nom D'EON, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, petit-fils d'un oncle paternel dudit EON de Saint-Malo, & vivant à Paris, où ſon grand-père EON eſt mort Préſident en la Chambre des Comptes.

Au ſurplus, cette famille D'EON de Saint-Malo a des alliances avec beaucoup de maiſons diſtinguées en Bretagne. Trois Demoiſelles EON, toutes trois ſœurs, ont épouſé MM. *Ferron du Quengo, de Robien & Cahideuc du Bois de la Motte*. Une tante paternelle dudit EON avoit été mariée, il y a plus de cent ans, au Marquis *de Kerlozrec*. Le Marquis *de Cheffontaine*, neveu de M. l'Evêque de Limoges, a épouſé la fille aînée du frère de M. EON de Saint-Malo, & M. le Comte *Roſnyvinen de Piré* a épouſé la cadette.

Après des faits ſi bien conſtatés, il eſt étonnant qu'on ait pu ſe permettre d'avancer que le nom patronymique D'EON n'a jamais exiſté en Bretagne. Deux ſentences, dont le diſpoſitif a été inſéré au nº 39 du *Mercure de France*, page 176 & ſuivantes, année 1780 (ces deux ſentences intervenues au Châtelet de Paris le Vendredi 27 Août 1779 & le Mardi 22 Août 1780, ſur cette conteſtation, conformes aux faits qui viennent d'être établis), ont laiſſé Mademoiſelle la Chevalière D'EON dans la poſſeſſion inconteſtable de tirer ſon origine des EON de Bretagne.

mands & les Anglois. Il mourut en 1360, & fut inhumé dans l'Abbaye de Molesmes, où il avoit été élevé & novice dans sa jeunesse, d'où le surnom de *Molesmes* lui fut donné.

Avant la nouvelle & magnifique reconstruction de l'Eglise & de l'Abbaye, on y voyoit cette épitaphe en caractères gothiques, composée par un Religieux de ce Monastère :

HIC JACET NOBILIS ROBERTUS D'EON,
COGNOMENTO MOLISMI, ARMIGER PHILIPPI
PRINCIPIS CURTINIACI.
DUM VIVERET, NOLUIT
IN SANCTO MANERE EREMO ;
POST MORTEM, VOLUIT
DIU REMANERE IN ISTO.
QUI POTUIT SCUTUM FERRE CURTINIACI,
NON POTUIT STOLAM FERRE BENEDICTI.
OBIIT ANTE KALENDAS JANUARII,
INCARNATIONIS DOMINICÆ
ANNO M. CCC. LX.

Ce ROBERT D'EON avoit épousé, en 1332, *Alix de Gand*, fille d'*Hérard de Gand*, Ecuyer, Sieur du Bey, inhumé en 1307 à l'Abbaye d'Auberive, Diocèse de Langres, où se voit son tombeau, & d'*Alix de Sennevoy*, Dame de Queue-de-Mouton. De ce mariage vint :

II. PANTALÉON D'EON, né à Ravières en 1338, qui eut en partage le Fief de la Chapelaine, dans le finage de Ravières. Il servit les premières années de sa jeunesse dans les Grandes-Compagnies, & fut blessé au combat de Brignois. Il fut ensuite, comme son père, Ecuyer d'*Etienne de Courtenay*, Seigneur de Ravières, de Tanlay, &c., & suivit ce Prince dans les guerres de CHARLES V contre les Anglois, dont il fut prisonnier. Homme inquiet & entreprenant, il passa au service du Duc d'Anjou, & mourut au Royaume de Naples en 1384, après avoir dissipé son patrimoine. Il avoit épousé, en 1371, *Catherine de Ganay*, fille de *Jean de Ganay* & de *Jeannette de Charolles*, & sœur de *N... de Ganay*, Procureur pour PHILIPPE, Duc de Bourgogne en 1375 des Bailliages d'Auxois, d'Autun & de Montcenis, & qui fut aussi Conseiller du Comte d'Armagnac. De cette alliance naquirent :

1. ETIENNE, qui suit;
2. & 3. MARIE & MADELEINE, jumelles, mortes jeunes.

III. Noble ETIENNE D'EON, né à Charolles en 1372, fut tenu sur les fonts de Baptême par Etienne de Courtenay & Béatrix, femme de Jean, Comte d'Armagnac, Seigneur du Charolois. Il épousa, en 1407, *Jeanne*, fille de *Michel de Chaulnes*, Ecuyer, demeurant à Tonnerre, & de *Nicolas du Prey*, fille de *Guillaume du Prey*, Bailli du Comté de Tonnerre. De ce mariage naquirent :

1. JEAN D'EON DE MOLESMES, Secrétaire de PHILIPPE III, dit *le Bon*, Duc de Bourgogne, qui vivoit en 1450, suivant les Lettres-Patentes de ce Prince en date de Montbard le 19e jour d'Août de ladite année, pour maintenir les Habitans dudit Montbard dans le pouvoir de *chasser à chiens & filets, à bourses & à toutes autres manières que bon leur semble, en la Ville & finage de Saint-Remy & Blaisy; & mêmement au lieu dit Enchangenot, appartenant aux Religieux, Abbé & Couvent de Fontenay*; ledit titre en parchemin se trouvant dans le trésor des Archives de l'Hôtel-de-Ville de Montbard, & dont M. D'EON DE MOULOISE a copie collationnée à l'original en parchemin le 30 Mai 1685, par *Pierre Bouillot* & *François Tureau*, Notaires & Tabellions Royaux de la résidence de Montbard, pays de Bourgogne, ressort du Bailliage d'Auxois, Siège Présidial de Semur. Il vivoit encore en 1455, suivant un autre titre du 7 Novembre de la même année, qui se trouve à la page 78 de l'inventaire des titres & papiers contenant les droits, privilèges, franchises, &c., de la Ville de Dijon, fait le 26 Octobre 1617, par Pierre Garnier, Receveur des Impositions, Pierre Malpoix, Avocat au Parlement, Echevins & Commissaires à cette part députés, sac coté O, pièces neuf & vingt-sept : ledit JEAN DE MOLESME est mort garçon ;
2. MARGUERITE, première femme de Mre *Guy de Pontaillier*, Chevalier, Maître des Eaux & Forêts de France, qui eut en partage un domaine dans la Paroisse d'Ecam, Election de Tonnerre, appelé *Déone*, & par corruption *Téone*, érigé en Fief;
3. Et JEAN-BAPTISTE, qui suit.

IV. Noble JEAN-BAPTISTE D'EON, Ecuyer, né à Nuits ou Nuits-sous-Ravières le 20 Octbre 1408, entra volontaire au service de CHARLES VII, lorsqu'il soumit les principales Villes de la Champagne en 1428. Quelques années après, il fut fait Officier d'Infanterie au combat d'Anthon en Dauphiné; fit les campagnes suivantes, & fut tué en Guyenne en 1453. Il avoit épousé, en 1434, *Charlotte*, fille de *Jacques Guibert*, Ecuyer, Valet-de-Cham-

bre du Roi CHARLES VI, qui, en conſidération de ſes anciens ſervices, fut anobli par CHARLES VII d'une façon diſtinguée, ainſi qu'il eſt conſtaté par les Lettres-Patentes de ſon anobliſſement, en date de la Ville de Nantes du mois de Mars 1444, enregiſtrées à la Chambre des Comptes, folio XXV^e de la même année, & légaliſées au Greffe de Tonnerre le 28 Août 1517; le ſuſdit titre exhibé & retiré par la famille D'EON & *de Jaſut*, du Comté de Tonnerre. De ce mariage vinrent :

1. JULIE-ANNE, baptiſée à Nuits-ſous-Ravières le 14 Février 1435, mariée à *Pierre Fourniel*, Ecuyer, Capitaine de la Ville & Comté de Tonnerre;
2. Noble ETIENNE, Religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs de Saint-Dominique, vivant en 1468, ſuivant un titre ancien exhibé;
3. Et MICHEL, qui ſuit.

V. MICHEL D'EON, Ecuyer, baptiſé le 30 Janvier 1446, Prévôt de Ravières, mort audit lieu, le 21 Avril 1483, âgé de 48 ans, avoit épouſé, en 1462, *Marguerite-Françoiſe de Thoiſy*, d'une famille connue en Bourgogne, & qui a fait preuve de nobleſſe. L'alliance de la Maiſon *de Thoiſy* s'étoit renouvelée avec celle D'EON DE MOULOISE, qui étoit couſin de M. *de Thoiſy*, Capitaine de Grenadiers, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1754. De ce mariage eſt iſſu :

VI. Noble JACQUES D'EON, baptiſé le 14 Janvier 1463, Prévôt de Ravières, mort audit lieu le 11 Février 1540. Il avoit épouſé 1° *Marie*, fille de *N... Hénault*, Ecuyer, demeurant à Chaource, Diocèſe de Langres; 2° *Simonette*, fille de *François Girardin*, Ecuyer, Sieur de Verloux & de *Simonette Mauroy*, demeurant dans la Ville de Troyes; 3° *Nicole Pariſot*, & 4° en 1516, *Marie-Françoiſe Luytz*, d'une des plus anciennes familles de Tonnerre dont eſt iſſu :

VII. Noble ANDRÉ D'EON, I^er du nom, né à Ravières en 1517, qui ſervit en 1537 dans l'armée de Piémont, commandée par HENRI, Dauphin, depuis Roi de France ſous le nom de HENRI II, & ſe diſtingua au Pas-de-Suze, où il fut fait Officier de 25 hommes d'armes. Il fit la campagne de 1542 & les ſuivantes en Rouſſillon, où il devint Officier de 50 hommes d'armes. A la fin de la campagne de 1544, il retourna chez lui, & épouſa, la même année, *Jazut de Méreuil*, fille de *N... de Méreuil*, Baron de Nuits-ſous-Ravières : il ſervit auſſi dans l'armée du Duc de Guiſe au ſiège de Metz, & fut tué en 1554 à la bataille de Renty. Il avoit dépenſé preſque tout ſon patrimoine au ſervice, & laiſſa de ſon mariage

VIII. Noble PIERRE D'EON, né à Ravières en 1554, qui, vivant en 1581 (ſuivant une Charte de ratification de vente, ſignée du Cardinal de Bourbon), fut marié 1° à *Catherine*, fille de Noble *Nicolas Guéniot de Sémur* (*a*), dont il n'eut point d'enfans; 2° en 1574, à *Etiennette*, fille de *N... le Maître*, Ecuyer, Seigneur de la Motte, du Breuil, de Varennes, & d'*Etiennette de Luytz* (*b*), petite-fille de *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, & de *Marguerite de Challon*, dont ſont iſſus :

1. Noble ANDRÉ, qui ſuit;
2. Et Noble NICOLAS, qui fut le premier Solitaire & Fondateur des Hermites établis ſur la montagne de Ravières, près la rivière d'Armançon, appelée *Saint-Roch* ou *le Calvaire*, dans le Comté de Tonnerre. Il aliéna ſes biens pour cette fondation qu'il fit dans un eſprit de pénitence (*c*).

(*a*) Le fameux Préſident *Jeannin*, dans ſa jeuneſſe, avant ſon avancement & ſa célébrité, avoit épouſé *Charlotte Guéniot de Sémur*, fille aînée de *Nicolas Guéniot*, & ſœur de *Catherine Guéniot*, première femme de PIERRE D'EON. *Nicolas Guéniot* ayant de beaucoup avantagé ſa fille aînée *Charlotte*, ſa ſœur *Catherine* en devint jalouſe, ainſi que ſon mari qui n'en eut point d'enfans; tout cela mit la diviſion entre les trois familles.

(*b*) Elle étoit fille d'*Oger Luytz*, Ecuyer, & de *Jeanne Hévart* (tous deux de Tonnerre); laquelle *Jeanne* étoit fille de *Jean Hévart* & de *Jeanne de Chaulnes*, fille de *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, Seigneur de Millery & de Luzarches, & de *Marguerite de Challon*.

(*c*) Ce NICOLAS D'EON, enflammé de l'amour du Chriſt, ayant mépriſé le monde & aliéné ſes biens en l'honneur de Dieu, fut à Rome trois fois, pieds nuds, ne mangeant en chemin que du pain & ne buvant que de l'eau, pour viſiter les ſaints lieux: il crut, par un excès de dévotion, réparer l'excès des paſſions de ſa jeuneſſe. Né avec un eſprit vif & un cœur tendre, il les avoit alternativement tournés l'un & l'autre vers le Créateur & la Créature, le zèle de la maiſon de Dieu le conſumoit, ainſi qu'avoit fait autrefois ſa paſſion pour le ſexe: il s'imagina que l'auſtérité de ſa vie & la publicité de ſa pénitence feroient oublier à Dieu & aux hommes les erreurs de ſa jeuneſſe, & la naiſſance de pluſieurs enfans qui naquirent au pied même de ſon Hermitage avant ſa converſion abſolue & ſa véritable retraite. Quelques perſonnes ſe retirèrent auprès de lui pour vivre ſous ſa conduite pleine de zèle & de douceur, quoiqu'il eût toujours refuſé d'entrer dans les

IX. Noble ANDRÉ D'EON, IIe du nom, né à Ravières en 1576, reçu Avocat au Parlement, mourut à Ravières. Il avoit épouſé, en 1602, *Sébaſtienne*, fille de Noble *Pierre Petit* & de *Jeanne Joly de Ravières*, dont :

1. NICOLAS D'EON, Sieur de la Toquette, qui ſuit ;
2. ANTOINE-PANTALÉON D'EON, Sieur d'Aigremont, auteur de la ſeconde branche, rapportée après la poſtérité de ſon aîné ;

Ordres ſacrés, malgré les ſollicitations de ſon Evêque. Il faiſoit aſſez facilement des vers latins : il nous eſt reſté quelques pièces de lui ſur la ſolitude & des ſujets pieux : on y trouve une ſorte d'art, de l'imagination & des peintures vives de la béatitude à venir. Son Hermitage eſt encore compoſé aujourd'hui de pluſieurs Hermites qui ſuivent la règle de Saint Paul, ſous l'obéiſſance de l'Evêque de Langres, qui approuva & confirma ſa pieuſe fondation. Il ſervit Dieu en toute humilité & charité juſqu'à ſa mort dans ſon Hermitage, où il eſt décédé dans l'odeur de toutes les vertus chrétiennes, après trente-deux ans de la plus auſtère pénitence. Malgré cela, le nombre de ſes bâtards eſt le plus grand miracle qu'il ait fait juſqu'à préſent : ils ſe ſont mariés dans Ravières même & aux environs. Le peuple les appela par ſobriquet *d'Eon les Hermitons*, pour les diſtinguer de la famille D'EON.

CHARLES D'EON, Sieur de Mouloiſe, ancien Capitaine au Régiment de Joffreville, mort à Ravières en 1755, âgé de 85 ans, Chef de ſa branche, gardoit comme un reliquaire précieux un Chapelet & un Chriſt qui furent donnés à Rome à cet Hermite par le Cardinal Barberini, depuis Pape ſous le nom d'URBAIN VIII. Ces pieuſes Reliques ont paſſé à ſon petit-fils CHARLES-MAURICE D'EON, Lieutenant au Régiment de Conti, Cavalerie, & depuis au Chevalier D'EON DE BEAUMONT, aujourd'hui *Mademoiſelle* D'EON, dont nous parlerons à ſa branche. Les paroles ſuivantes ſont gravées ſur la Croix : *Sancta pertinuit olim iſta Crux ad* NICOLAUM D'EON, *nobilem & venerandum admodùm in Deo Patrem, qui Solitarius primus fuit & Fundator Eremitarùm ſupra collem Rabariarum, prope fluvium Armenſionis à monte, Sanctus Rochus aut Calvaria dicta, ad Lingones in Tarnodari Comitatu. Ad amorem Chriſti inflammatus, ſpreto mundo, & alienatis, in Dei honorem, ſæculi bonis, nudis pedibus, cum pane & aquâ tantùm maceratum & debile corpus ſubſtinens, ter fuit Romæ ad Sanctos locos viſitandum. ET in loco iſto, ſanctam accepit iſtam Crucem, cum ſacro ex auro & argento contexto. Roſario B. M. Virginis, à Cardinalis* Barberini *manibus, qui poſteà ſub nomine* URBANI VIII *Papa fuit vocatus.*

In Galliam rediens NICOLAUS D'EON, *ſub ſtrictâ Lingonenſis Epiſcopi obedientiâ piam fundationem approbantis & confirmantis, in omni humilitate & charitate in Eremo ſervivit Chriſto uſquè ad mortem. Anno Domini* 1638.

3. Et LOUIS D'EON, Sieur de Ramelu, auſſi auteur d'une troiſième branche, rapportée après celle de ſes aînés. Ces trois frères ont diviſé la famille en trois branches qui ſuivent.

PREMIÈRE BRANCHE.

X. Noble NICOLAS D'EON, Sieur de la Toquette, né à Ravières le 2 Mars 1607, a été Garde-du-Corps de GASTON DE FRANCE, Duc d'Anjou, puis Duc d'Orléans, frère unique du Roi Louis XIII. Il ſervit dans la Compagnie des Gardes-du-Corps pendant tout le tems que ce Prince eut le commandement de l'armée dans les pays d'Aunis, de Picardie & de Flandre, & mourut à Ravières en 1661. Il avoit épouſé, en 1636, *Jeanne Caillet*, fille de *Jean Caillet*, Sieur de la Fondrière (*a*), Ecuyer, Prévôt de Ravières, & de Dame *Louiſe Pyon*, morte en 1680, fille de *Pantaléon Pyon* (*b*), Ecuyer, Seigneur en partie de Ra-

(*a*) Le fief de la Fondrière, près Ravières, eſt depuis plus de trois cents ans dans cette famille, dont l'ancienne nobleſſe a été reconnue aux Etats de Bourgogne.

Jeanne Caillet étoit couſine au Ier degré de Meſſire *Jérôme de Chenu*, ancien Seigneur de Ravières, dont la mère étoit une *Jazut*, Baronne de Nuits-ſous-Ravières, & de Meſſire *René Jazut de Méreuil*, Seigneur de Villiers-les-Hauts près Ravières, de Junay près Tonnerre, Chevalier, Maître ordinaire de l'Hôtel du Roi en 1638, & de *Marguerite de Jazut*, mariée à Noble *Jean de Chaulnes*, Ecuyer, demeurant à Tonnerre, & de *Marguerite de Challon*, ſuivant les Lettres d'atteſtation & certification de nobleſſe données par le Bailli du Comté de Tonnerre, le 14 Août 1637, à Meſſire *Jacques de Chaulnes*, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, enſuite Intendant de la Province de Picardie, *comme la famille de* Chaulnes *eſt une bonne & ancienne Maiſon de la Ville & Comté de Tonnerre* ; & l'Arrêt du Parlement de Grenoble, en date du 7 Mars 1720, qui *maintient ſon petit-fils* Antoine de Chaulnes, *Conſeiller du Roi, Tréſorier-Général de France en la Généralité de Dauphiné, & originaire de Tonnerre, en la poſſeſſion & jouiſſance de ſa nobleſſe, & fait défenſe aux Conſuls de ladite Ville de Grenoble de l'y troubler.*

La famille D'EON a eu une double alliance avec la Maiſon de *Chaulnes* & de *Challon*. Cette alliance eſt commune à NICOLAS D'EON DE LA TOQUETTE & à LOUIS D'EON DE RAMELU, ſon frère, puiſqu'ils épouſèrent les deux ſœurs, *Jeanne* & *Nicole Caillet*.

Madame *Caillet*, Abbeſſe du Puy-d'Orbe, à Châtillon-ſur-Seine, eſt grand'tante de tous MM. D'EON.

(*b*) Du 28 Septembre 1568, fondation de Meſ-

vières, & de *Jeanne Jazut de Méreuil*, dont la famille poſſédoit anciennement la Baronnie de Nuits-ſous-Ravières. De pluſieurs enfans iſſus de ce mariage il n'en reſta que trois, ſavoir :

1. Louis d'Eon de la Toquette, Ecuyer, aſſaſſiné à Dijon en 1662, dans le tems qu'il étudioit en Philoſophie, étant alors âgé de 19 à 20 ans. Ayant pris querelle avec 7 de ſes compagnons d'étude, il ſe rendit ſur les remparts pour ſe battre ; mais pluſieurs d'entr'eux, avec le Sieur Pierre-François de G*** à leur tête, tombèrent ſur lui l'épée à la main, & le percèrent d'un grand nombre de coups. Nicolas d'Eon de la Toquette, ſon père, ſe rendit auſſitôt à Dijon, pourſuivit le procès criminel qu'il intenta contre les complices avec chaleur, juſqu'au jugement définitif, dont il eut juſtice par l'exécution de la plupart des aſſaſſins (*a*) ;

ſire *Jean Pyon*, ſon frère, à l'Egliſe Cathédrale de Saint-Etienne de Dijon.

Du 3 Mai 1570, accord & tranſaction, par leſquels deux Echevins de la Ville de Dijon ſont tenus de ſe trouver au Service de ladite fondation.

(*a*) En conſéquence, la Tournelle Criminelle du Parlement de Dijon rendit un Arrêt, en date du 11 Février 1661, en ces termes : *La Cour a déclaré & déclare le Sieur* Pierre-François G***, *natif du Comté de Bourgogne, dûment atteint & convaincu de l'homicide commis en la perſonne de* Louis d'Eon, *fils de* Nicolas d'Eon, *Sieur de la Toquette, Ecuyer, Garde-du-Corps de* Monsieur, *frère unique du Roi ; & pour réparation, l'a condamné & condamne à être, par l'Exécuteur de la Haute-Juſtice, pendu & étranglé au champ de Morimond de cette Ville de Dijon ; en* 400 *livres d'amende au Roi, à aumôner aux Religieux Minimes & Jacobins de ladite Ville, par moitié, pour prier Dieu pour le repos de l'âme dudit Sieur* Louis d'Eon, *& en* 20000 *livres de dommages & intérêts envers ledit Sieur* d'Eon, *ſon père ; & le ſurplus des biens dudit* G*** *acquis au profit de qui il appartiendra*. Le même Arrêt condamne encore à d'autres peines quatre autres jeunes gens de bonne maiſon, qui étoient pour lors priſonniers en la Conciergerie du Palais à Dijon. *Décrète d'ajournement perſonnel, de priſe-de-corps & aſſigné à ſon de trompe & cri public par les carrefours de cette Ville de Dijon*, Hector D***, *fils de* Jean D***, *Baron* D***, *&* Hector C***, *fugitifs, tous accuſés de l'homicide commis en la perſonne de* Louis d'Eon ; *fait inhibitions & défenſes à toutes perſonnes qui ne ſont pas de condition, & aux Etudians de l'Univerſité, de porter les armes & de ſe trouver avec icelles de nuit ni de jour, aux peines portées par les Arrêts.*

Quant aux quatre autres priſonniers, *la Cour les condamne à garder priſon juſqu'à entier*

2. André d'Eon, Sieur de la Toquette, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Elu en l'Election de Tonnerre en 1692, marié, en 1669, à *Marie de la Foſſe*. Il eſt mort ſans enfans en 1702, a été inhumé au milieu de l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Pantaléon de Ravières, où ſe voit ſon épitaphe ſur ſa tombe. Il y fonda, le 5 Février 1701, un Service ſolennel avec expoſition du Saint-Sacrement pour expier les débauches qui ſe commettent dans le Carnaval ; il fonda encore le 15 Janvier, pour le repos de ſon âme & de celles de ſes père & mère, un Anniverſaire, ainſi qu'en

---

paiement des frais de la procédure, intérêts & dommages envers le Sieur d'Eon *père : commet* Me George Berbyſey, *Conſeiller du Roi en icelle, pour taxer les dépens, chacun pour ſon regard, & les condamne en outre en une amende pécuniaire, ſeulement applicable à la réparation du Palais ;* parce qu'ils pouvoient être moins coupables, & qu'ils appartenoient à des perſonnes de conſidération & en crédit au Parlement, qui, ainſi que le Baron D***, pour ne ſubir qu'une condamnation de légers dommages & intérêts, prétendirent qu'il y avoit diſparité de familles.

Nicolas d'Eon de la Toquette, choqué de cette injure, demanda qu'il lui fût permis de faire preuve de ſa famille. Il préſenta une Requête conjointement avec ſes parens qui demeuroient à Dijon, & où pluſieurs d'entre eux occupoient un rang diſtingué dans le Parlement de cette Ville. En conſéquence, ce Parlement rendit un Arrêt la même année, qui ordonnoit à Nicolas d'Eon, Ecuyer, Sieur de la Toquette, de faire preuve de ſa famille ſans parler de celles des complices de l'aſſaſſin, qui étoient alliées de pluſieurs Membres de ce Parlement. L'Enquête ſe fit aiſément à Dijon même, puiſque les perſonnes les plus diſtinguées du Parlement, de la Chambre des Comptes & du Tréſor, alliées à Nicolas d'Eon, la ſignèrent comme parens, entre autres Madame la Préſidente Cœurderoy, M. Papillon, MM. Brulart, Bouchu, premiers Préſidents audit Parlement. Le Préſident Jacob fut le ſeul qui refuſa, parce qu'il étoit auſſi parent d'un des accuſés du meurtre.

Nicolas d'Eon de la Toquette ayant obtenu toute la ſatisfaction qu'il pouvoit attendre dans la pourſuite d'une procédure auſſi cruelle, fatigué de ſon ſéjour à Dijon, & accablé de douleur, ſe rendit le plus tôt qu'il put dans ſa Province, content en quelque ſorte d'avoir vengé la mort de ſon fils par la condamnation des aſſaſſins, & d'emporter avec lui l'expédition de l'Arrêt de la Tournelle Criminelle, triſte monument de la perte d'un fils qu'il chériſſoit, & dont le ſouvenir toujours préſent lui donna la mort la même année.

L'expédition en bonne forme de l'Arrêt de la Tournelle Criminelle de Dijon, en date du 11 Février 1661, ſur parchemin, la même qui fut levée par ce malheureux père, eſt entre les mains du Chevalier d'Eon de Beaumont, aujourd'hui Mademoiſelle d'Eon.

font foi les regiſtres de cette Paroiſſe, & une épitaphe ſur marbre noir, attachée à un des piliers à droite de la nef, & qui commence par ces trois lettres capitales, D. O. M. en or. La quittance de finance de l'Anniverſaire eſt du 29 Septembre 1703;

3. Et CHARLES, qui ſuit.

XI. CHARLES D'EON, Ecuyer, Avocat au Parlement, épouſa, en 1669, *Françoiſe Minard*, fille de *Claude Minard*, Ecuyer, Receveur des tailles à Semur en Auxois en 1640, & de *Françoiſe Clavin*, & petite-fille de *Claude Minard*, auſſi Receveur des tailles audit lieu en 1600, & de *Barbe Artault d'Avallon*, dont :

XII. CHARLES D'EON DE MOULOISE, IIe du nom, Ecuyer, né à Ravières en 1670, qui a été Capitaine au Régiment de Joffreville, mort en 1755. Il avoit épouſé, en 1703, *Anne-Antoinette de Brie*, fille de *Louis-François de Brie*, Ecuyer, Officier ordinaire de la Chambre du Roi LOUIS XIV, & de *Marie le Clerc*, & petite-fille d'*Antoine de Brie*, Ecuyer, auſſi Officier de la Chambre du Roi LOUIS XIII, & de *Madeleine le Moine (a)*. De ce mariage ſont nés :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. CHARLES-ANTOINE, mort le 5 Mai 1719, fort jeune;
3. HONNESTUS-AUGUSTIN, vivant en 1719, & mort jeune;
4. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née à Ravières en 1705, mariée, le 15 Février 1735, à *Elie-Jules de Séguenot*, Ecuyer, fils de *Jules de Séguenot*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal d'Auxerrois, anobli pour ſes ſervices militaires & ceux de ſes ancêtres en 1721;
5. MARIE-NICOLE, née à Ravières le 30 Juillet 1710, morte fille;
6. JEANNE-CHARLOTTE, fille, née à Ravières le 26 Janvier 1714, où elle vit célibataire;
7. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée, 1° le 26 Août 1741, à Meſſire *Louis-Alexandre-Joſeph de Macquerel*, Marquis de Queſmy, de Montbrehain, Chevalier, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie, fils de Meſſire *Charles-Robert de Macquerel*, Chevalier, Seigneur de Queſmy, Montbrehain, Vuiau, Courla, Baricourt & autres lieux, & de *Marguerite-Charlotte de Sars & Prémont*, mort en 1742 au ſiège de Prague; & 2° le 3 Juillet 1750 à Meſſire *Antoine de Moly*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Lieutenant Civil & Criminel de la Ville de Rodez, fils de Meſſire *Antoine de Moly*, Ecuyer, Conſeiller du Roi en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial de la même Ville, & de Dame *Marguerite de Calviac;*
8. Et MADELEINE, née à Ravières en 1719, où elle vit célibataire.

XIII. JACQUES D'EON DE MOULOISE, Ecuyer, né à Ravières le 30 Janvier 1704, Avocat au Parlement, s'eſt marié, le 8 Mars 1734, à *Jeanne-Claude Fournier*, fille de Noble *Maurice Fournier*, Docteur en Médecine à Semur en Auxois, & d'*Eliſabeth Moreau*. De ce mariage vinrent :

1. CHARLES-MAURICE, né à Semur le 11 Août 1735, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Conti-Prince, Cavalerie, mort à Londres de la petite-vérole le 11 Janvier 1765, & inhumé le 14 du même mois dans le cimetière de Saint-Pancrace, ſépulture de tous les Catholiques Romains à Londres;
2. CHARLOTTE-ANTOINETTE-JULIE, née à Semur, morte jeune au même endroit le 5 Octobre 1743;
3. Noble AUGUSTIN-PHILIBERT, né à Semur le 12 Octobre 1738, mort au même endroit le 10 Août 1746.

Cette branche eſt éteinte.

SECONDE BRANCHE.

X. ANTOINE-PANTALÉON D'EON, Sieur d'Aigremont, Ecuyer, ſecond fils de Noble ANDRÉ D'EON DE RAVIÈRES & de *Sébaſtienne Petit*, né à Ravières le 3 Avril 1610, fut Capitaine au Régiment de Sully, Cavalerie; eut ordre avec ſa Compagnie, le 27 Décembre 1643, de marcher de Corbeil à Amiens. Les Impériaux, ſous la conduite du Général Galas, étant entré en Bourgogne, le Roi fit marcher une armée pour ſa défenſe, de ſorte que les confins de la Champagne & de la Bourgogne s'étant trouvés inondés de troupes, le Sieur D'EON obtint, le 28 Juillet 1636, de LOUIS XIII des Lettres de ſauve-garde & de protection pour lui, ſa famille, ſes biens & ſes fermiers, en conſidération de ſes ſervices militaires, & acquit, par contrat du 11 Avril 1641, de *François de Canelle*, Ecuyer, l'état & l'office de Prévôt des Maréchaux de France, Camps & Armées du Roi en la Maréchauſſée de la Ville & Election de Tonnerre, & fut reçu en cet office en la Connétablie le 27 Mai 1643;

(a) Celle-ci accoucha le 9 Avril 1643 d'un fils nommé *Louis-François*, qui eut pour parrain le Roi, & pour marraine la marquiſe *de Souvré:* il fut baptiſé à Marly-le-Châtel, entre Verſailles & Saint-Germain-en-Laye.

obtint un Brevet de Committimus aux Requêtes du Palais le 12 Décembre 1665, & en 1680 on lui accorda des Lettres de vétérance & d'honneur.

En conséquence d'un ordre du Roi, le Miniſtre de la Guerre, le 18 Mai 1675, fit choiſir, dans toutes les Maréchauſſées de la Généralité de Paris, cinquante Cavaliers, un Prévôt, un Lieutenant & un Exempt des plus expérimentés à la guerre, pour marcher par ordre du Roi à la Ville d'Ingrande, ſous les ordres du Duc de Chaulnes, & PANTALÉON D'EON fut choiſi pour commander les ſuſdits cinquante Cavaliers. Il mourut à Tonnerre, âgé de 73 ans, & fut inhumé, le 18 Avril 1683, dans l'Egliſe de l'Hôpital de cette Ville, en la Chapelle de Saint-Jean, à droite du chœur, où ſe voient les tombeaux, épitaphes & armoiries de la famille. Il avoit épouſé *Jeanne de Barbuat de la Maiſon-Rouge d'Ervy*, une des plus anciennes maiſons noble de l'Election & Comté de Saint-Florentin, décédée à Tonnerre le 7 Octobre 1695, âgée de 71 ans, & inhumée dans le tombeau de ſon mari, comme il appert par l'inſcription qu'on y lit. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. ANTOINETTE, morte le 7 Décembre 1720, âgée de 68 ans, inhumée dans la Chapelle Saint-Jean à droite du chœur de l'Egliſe de l'Hôpital de Notre-Dame de Fontenille de Tonnerre, comme il appert par l'inſcription ſur ſon tombeau, mariée à *Louis de Maucler*, Ecuyer, Sieur de la Malmaiſon, Capitaine de Dragons, dont elle n'eut point de poſtérité;
3. CATHERINE, mariée à *Claude Muchot de la Motte*, Ecuyer, Sieur de Voligny, morte ſans poſtérité ſur la Paroiſſe de Notre-Dame de Tonnerre le 26 Novembre 1734, âgée de 79 ans 6 mois, & inhumée dans l'Egliſe de l'Hôpital de ladite Ville, où l'on voit ſon tombeau & ſon épitaphe.

XI. FRANÇOIS D'EON DU CHESNOY, Ecuyer, né à Tonnerre ſur la Paroiſſe Notre-Dame le 8 Décembre 1652, mort en la même Ville, fut inhumé auprès de ſon père, le 24 Juin 1721, en l'Egliſe de l'Hôpital de ladite Ville. Il ſervit long-tems dans la Cavalerie en qualité d'Officier & obtint du Roi, le 13 Mai 1680, des proviſions de l'Office que tenoit & exerçoit ſon père, ſous la dénomination de Conſeiller du Roi, Lieutenant de la Prévôté de la Connétablie, Maréchauſſée de France, Camps & Armées du Roi. Il y fut reçu la même année; & en conſidération de 63 années de ſervice de père en fils, il eut des Lettres de vétérance & d'honneur accordées par le Roi le 17 Novembre 1708, & enregiſtrées au Tribunal des Maréchaux de France le 24 deſdits mois & an. Il avoit épouſé, 1° en Avril 1683, Dame *Claude Baillot*, veuve de *Pierre Bordes*, Ecuyer, Conſeiller du Roi & Préſident de l'Election de Tonnerre, & fille de *Louis Baillot*, Ecuyer, Sieur de Beauchamps, Exempt des-Gardes-du-Corps du Roi Louis XIV, dont il n'eut point d'enfans; & 2° au mois de Juillet 1709, *Jeanne Doé* (*a*), fille de *Jacques Doé*, Ecuyer, Seigneur de Cranes, Conſeiller du Roi, Juge Magiſtral au Bailliage & Siège Préſidial de Troyes, & de Dame *Eliſabeth Langlois*, d'où eſt iſſue :

ELISABETH-FRANÇOISE, fille unique, née à Tonnerre, le 21 Juin 1719, mariée en la Paroiſſe de Notre-Dame de ladite Ville, le 30 Janvier 1742, à *Antoine-Nicolas Gontier*, Ecuyer, Préſident des Traites foraines de Troyes, mort à Troyes en 1765, laiſſant trois filles, ſavoir : *Thérèſe-Françoiſe*, *Marguerite* & *Eliſabeth-Antoinette*.

Cette branche eſt éteinte.

TROISIÈME BRANCHE.

X. LOUIS D'EON DE RAMELU, Ecuyer, troiſième fils d'ANDRÉ D'EON DE RAVIÈRES & de *Sébaſtienne Petit*, né à Ravières le 20 Août 1615, fut Capitaine d'Infanterie, & ſervit avec diſtinction ſous les ordres du *Grand Condé*. Ce Prince par une lettre gracieuſe datée du camp de Furnes, le 14 Septembre 1646, lui accorda un congé pour aller dans ſon pays régler ſes affaires domeſtiques. Il fut auſſi un des Aides-de-Camp de *François de Lorraine*, Comte d'Harcourt, appelé communément *Harcourt-la-Perle*, qui le choiſit pour porter à la Cour la nouvelle de ſon paſſage de l'Eſcaut en 1649, malgré la réſiſtance de l'ennemi; la même année Monſieur Colbert, alors attaché au Cardinal Mazarin, écrivit à M. *de Chaulnes*, Conſeiller d'Etat & Intendant de l'armée de Flandre, une lettre pour lui recommander M. D'EON, Officier peu avantagé de la fortune, & qui avoit 6 enfans, conçue en ces termes :

(*a*) *Jéanne Doé* avoit deux frères, *N... Doé*, Capitaine au Régiment de Baugeroy, Cavalerie, & *François Doé*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Guyenne, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, tué à l'affaire de l'Aſſiette, à côté du Chevalier de Belle-Isle.

MONSIEUR,

*Monſeigneur le Comte d'*Harcourt *ayant fait la grâce à M.* D'EON, *mon ami particulier, de le faire ſervir d'Aide-de-Camp ſous lui, je prends la liberté de vous écrire ces lignes, pour vous ſupplier très-humblement, comme je fais, de ne le pas oublier lorſqu'il s'agira du paiement des Officiers Majors de l'armée.*

Outre ſes ſervices & ſon mérite qui le rendent digne de cette grâce, je vous en aurai une obligation très-particulière, qui n'ajoutera pourtant rien à la très-forte paſſion que j'ai de vous témoigner que je ſuis, comme je dois, Monſieur, votre, &c. Signé COLBERT.

LOUIS D'EON DE RAMELU épouſa, en 1641, *Nicole Caillet*, ſœur de *Jeanne*, femme de ſon frère aîné, NICOLAS D'EON DE LA TOQUETTE, & mourut en Juillet 1675, & ſa femme le 10 Avril 1677. De ce mariage vinrent:

1. LOUIS, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Malaſſiſe, baptiſé à Ravières en 1649, & marié, le 17 Août 1678, à *Claude-Françoiſe de la Fond*, Dame en partie de Sennevoy & de la Chapelle, fille d'un Gentilhomme d'ancienne extraction, & de Dame *Marie Pautrel*, fille de *N.... Pautrel*, Ecuyer, & de *Blanche de Courtenay*, dont il n'eut point d'enfans;
2. ANDRÉ, qui ſuit;
3. MADELEINE, baptiſée à Ravières le 16 Octobre 1643, mariée à Noble *Timothée Regnard*, Avocat en Parlement & Bailli du Marquiſat de Cruzy, d'où ſont iſſus 9 enfans;
4. ANNE, Religieuſe, puis Supérieure de l'Abbaye Royale des Dames Bénédictines à Châtillon-ſur-Seine, baptiſé à Ravières le 23 Janvier 1646, fit profeſſion le 5 Novembre 1665;
5. Et JEANNE, baptiſée à Ravières le 10 Juillet 1648, mariée à Noble *Jean-Baptiſte Guénin*, Avocat en Parlement & Bailli de Moleſmes, dont eſt iſſu M. *Guénin de Regnière*, ancien Capitaine de Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis.

XI. ANDRÉ D'EON, IIIe du nom, Ecuyer, baptiſé à Ravières le 16 Novembre 1656, tonſuré, le 12 Octobre 1672, par l'Evêque Duc de Langres, quitta l'état eccléſiaſtique, fut reçu Avocat au Parlement de Paris le 28 Juin 1678, enſuite Conſeiller du Roi, Bailli du Marquiſat de Tanlay, du Vicomté de Thorey, de Saint-Vinnemer, Quincy, Moleſmes, Saint-Martin & autres lieux, & Maire Elu de la Ville de Tonnerre, Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris pour les Elections de Tonnerre, des Riceys, de Juſſy, d'Appoigny & d'Auxerre (*a*). Il fit les fonctions de ces différentes places pendant plus de 36 ans, mourut à Tonnerre & fut inhumé le 11 Septembre 1720 en l'Egliſe de l'Hôpital de cette Ville, au bas du chœur. Il fut fort regretté des Intendans de Paris, de Champagne & de Bourgogne, ainſi que leurs lettres de condoléances à la Dame veuve D'EON le prouvent. La Nobleſſe & les Pauvres de la Province ne le regrettèrent pas moins, à cauſe de ſa probité, de ſon équité & de ſa grande expérience dans les affaires. Il avoit épouſé, le 3 Août 1682, *Marguerite le Clerc de la Maiſon* (*b*), fille de Noble *Robert le Clerc de la Maiſon*, Sieur de Tiſſey, Conſeiller du Roi, & de Dame *Anne le Blanc*, parente de M. *le Blanc*, Miniſtre de la Guerre ſous la Régence du Duc d'*Or-*

(*a*) Une grande partie de l'Election d'Auxerre dépendoit alors de celle de Tonnerre.

(*b*) *Alliances:*

Marguerite le Clerc de la Maiſon deſcendoit d'un oncle paternel de *Jean le Clerc*, né à Saint-Sauveur en Puiſaye, Diocèſe d'Auxerre, envoyé Ambaſſadeur pour le Roi en Angleterre en 1419, & élevé en 1420 à la dignité de Chancelier de France.

Suſanne le Clerc, fille de *Pierre le Clerc* & de *Judith d'Origny*, mariée à Noyers en 1601, fut femme d'*Antoine de Clermont*, Comte de Dannemoine, fils de *Charles-Henri*, Comte de Clermont & de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne.

Marie le Clerc, fille de *Guillaume le Clerc*, IIe du nom, fut femme de *Guillaume Gontier*, notable Auxerrois, fils de *Jean Gontier*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Auxerre, & de *Germaine Regnier de Guerchy*.

D'un frère de cette *Germaine Regnier de Guerchy* deſcendoit en ligne directe le feu Comte *Regnier de Guerchy*, Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre en 1763, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi. On voit les armoiries de cette *Marie le Clerc* adoſſées à celles de *Gontier*, ſculptées ſur la pierre dès le millieu du XVe ſiècle, au pan d'une maiſon dite *l'Hôtel Gontier* à Auxerre.

Et FRANÇOISE D'EON, fille unique de FRANÇOIS D'EON DU CHESNOY, Ecuyer, ancien Capitaine de Cavalerie, Prévôt honoraire des Maréchaux de France, fut femme d'*Antoine-Nicolas Gontier*, Ecuyer, marié à Tonnerre le 30 Janvier 1742, mort à Troyes en 1765.

léans. Toute ſa vie fut un modèle de toutes les vertus chrétiennes & de charité envers les Pauvres. Elle teſta le 19 Janvier 1737, & fut inhumée au bas du chœur de l'Egliſe de l'Hôpital de Tonnerre, dans le tombeau de ſon mari, en 1738. De leur mariage vinrent 12 enfans que nous rapportons ci-après :

1. ANNE, baptiſée à Saint-Pierre de Tonnerre le 30 Avril 1676, & enterrée en la même Egliſe le 26 Février 1689;
2. ANDRÉ-TIMOTHÉE, Ecuyer, Sieur de Tiſſey, baptiſé à Notre-Dame de Tonnerre le 20 Juillet 1683, reçu Avocat au Parlement de Paris le 24 Juillet 1704, pourvu en 1708 d'une Charge de Conſeiller du Roi & Tréſorier de France au Bureau des Finances de Montauban; premier Secrétaire des Intendances de Navarre, Béarn, Pau, Montauban, puis de Tours: il revint enſuite ſe fixer à Paris, où il a été près de 30 ans Secrétaire en chef de la Police, Prévôté & Vicomté de cette Ville. C'eſt principalement à ſon génie, à ſes travaux & à ſon habileté qu'eſt dû cet ordre admirable de la Police qui s'eſt établi ſous MM. d'Argenſon, Hérault, de Marville & leurs ſucceſſeurs, ainſi qu'on peut le voir dans le *Traité de la Police*, par de la Mare. En récompenſe de ſes ſervices, le Duc *d'Orléans*, Régent, lui donna une penſion de 3000 livres, laquelle fut portée à 5000 livres par LOUIS XV. Le Comte d'Argenſon, Chancelier de *Louis d'Orléans*, père du Duc actuel, & grand-père du Duc *de Chartres*, tous les deux vivant en 1782, ayant été chargé de la procuration de ce Prince pour l'inventaire du Régent, & ne pouvant, pour cauſe de maladie, remplir par lui-même cette longue & pénible fonction, en chargea M. D'EON, qui s'en acquitta au gré de M. le Duc *d'Orléans* & du Comte d'Argenſon. Le Prince, pour marque de ſa ſatisfaction, lui fit une penſion & lui donna la Charge de Secrétaire ordinaire de ſa Maiſon, dont il eut les proviſions le 15 Mars 1724. Il eſt mort garçon à Paris en 1749, Doyen de ſes Secrétaires ordinaires, & Cenſeur Royal. Il étoit généralement aimé & eſtimé à la Cour & à la Ville : il a été inhumé dans l'Egliſe de Saint-Roch le 9 Novembre 1749;
3. EDMÉE-MARGUERITE, baptiſée à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Juin 1684, mariée, le 12 Juin 1702, à Noble *Sébaſtien Barbe*, Avocat au Parlement de Paris, morte à Tonnerre le 2 Avril 1763, inhumée le lendemain en l'Egliſe de l'Hôpital de ladite Ville;
4. Noble FRANÇOIS, baptiſé à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Juillet 1685, mort le 3 Mars 1686, & enterré à Epineuil, près de Tonnerre;
5. MARIE-HIPPOLYTE, baptiſée à Saint-Pierre de Tonnerre le 5 Juin 1689, mariée, le 31 Août 1705, à Noble *Nicolas Collet*, Avocat en Parlement, fils de feu *Robert Collet*, Avocat en Parlement, & de Dame *Catherine Luytz*, morte en odeur de ſainteté à Ancy-le-Serveux, Election de Tonnerre, le 1er Octobre 1759, enterrée le lendemain en la Paroiſſe dudit lieu, vis-à-vis le confeſſionnal de ſon fils, Curé dudit Ancy-le-Serveux;
6. CATHERINE, baptiſée à Saint-Pierre de Tonnerre le 4 Mai 1691, morte fille le 5 Avril 1766, & enterrée le lendemain dans le tombeau de ſon père, en l'Egliſe de l'Hôpital de Tonnerre;
7. NICOLE-ANNE, baptiſée à Saint-Pierre de Tonnerre le 11 Février 1693, Religieuſe-Profeſſe en l'Abbaye Royale des Bénédictines de Notre-Dame de la Pommeraye à Sens, depuis Dépoſitaire de ladite Abbaye, où elle a été enterrée en 1760, après 44 ans de profeſſion & de pénitence. L'auſtérité de ſa Règle n'étoit pas aſſez grande pour elle : elle jeûnoit au pain & à l'eau trois jours de le ſemaine, & pendant tout le grand Carême ne prenoit par jour qu'une once de pain & une once d'eau, de ſorte qu'on peut aſſurer que cette Vierge religieuſe & pénitente a pris le ciel par famine;
8. LOUIS, qui ſuit;
9. GENEVIÈVE, baptiſée à Saint-Pierre de Tonnerre le 7 Mars 1696, mariée au Sieur *Chriſtophe Mouton*, Bourgeois de Paris, frère d'*Antoine Mouton*, Prieur de l'Hôpital de Tonnerre, morte le 22 Août 1757, enterrée en l'Egliſe de l'Hôpital dudit Tonnerre;
10. MADELEINE, baptiſée à Notre-Dame de Tonnerre le 28 Avril 1699, mariée, le 26 Avril 1723, à *Nicolas Jacquillat*, Sieur de Vaulavré, Receveur des Fermes du Roi, morte le 29 Juillet 1752, & enterrée en l'Egliſe de l'Hôpital de Tonnerre, où ſe trouve ſon épitaphe avec celle de ſon mari;
11. JACQUES D'EON DE POMMARD, Ecuyer, baptiſé à Notre-Dame de Tonnerre le 17 Mars 1701, fut un des premiers Secrétaires du feu Comte d'Argenſon, ancien Lieutenant-Général de Police de Paris & Miniſtre de la Guerre, & mourut aux Riceys en 1747, ſans avoir eu d'enfans de *Marie de Vinot;*
12. MICHEL D'EON DE GERMIGNY, Ecuyer, baptiſé à Notre-Dame de Tonnerre le 23 Janvier 1704, ſervit d'abord dans la Compagnie de Noailles, fut enſuite un des vingt-

cinq Gentilshommes de la Garde Ecoſſoiſe, appelés Gardes de la Manche du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, protégé particulièrement de Louis XV ; il obtint deux penſions ſur ſa caſſette pour une bleſſure ſi conſidérable qu'il reçut à la bataille de Dettingen, qu'on fut obligé de lui ſcier trois côtes. M. Pibrac, premier Chirurgien de M. le Duc d'Orléans, fit cette ſingulière opération, dont il ne fut jamais parfaitement guéri, ayant porté juſqu'à ſa mort une canule au côté. Pour le rétabliſſement de ſa ſanté, M. Chicoyneau, premier Chirurgien du Roi, dit à Sa Majeſté qu'il ſeroit néceſſaire qu'il allât paſſer trois mois aux eaux de Barèges avec un Chirurgien qui le traiteroit ſuivant les ordres qu'il lui donneroit de concert avec M. Pibrac. Le Roi donna alors au Sieur DE GERMIGNY une augmentation de penſion ſur ſa caſſette ; ordonna qu'il fût fourni une litière, des chevaux & des domeſtiques de ſa propre Maiſon, & que l'on payât toutes les dépenſes de ſon voyage & de ſon ſéjour aux eaux, ainſi que celles de ſon retour à Verſailles. MICHEL D'EON DE GERMIGNY, né avec de l'eſprit, grand, bien fait de ſa perſonne, aimé & protégé du Roi, de toute la Maiſon de Noailles & de pluſieurs perſonnes illuſtres de la Cour, ſeroit parvenu aux premiers grades de ſon Corps, ſi ſa fureur pour le jeu & ſa paſſion pour les femmes n'euſſent dérangé toute ſa fortune. Il contracta beaucoup de dettes, & eut une querelle avec un Officier, compagnon de ſes plaiſirs : le feu Maréchal Duc de Noailles, qui en fut averti, lui fit donner ſur-le-champ un Garde des Maréchaux de France pour prévenir les voies de fait ; mais s'étant ſouſtrait à la vigilance du Garde, il alla ſe battre avec ſon adverſaire. La violation de l'Arrêt des Maréchaux de France, & l'impoſſibilité de payer ſes dettes, le mirent dans la néceſſité de paſſer en 1746 au ſervice de la République de Gênes, où il eut le Brevet de Lieutenant-Colonel. En 1747 il fut Aide-de-Camp du Marquis de Maulevrier, Commandant des Troupes Françoiſes à Gênes, ſous les ordres du Duc de Boufflers, qui l'envoya au Doge pour lui rendre compte d'une ſortie heureuſe que les François avoient faite contre les Autrichiens qui aſſiégeoient la Ville, & qui furent contraints d'en lever le ſiège. Le Doge, en reconnoiſſance de cette bonne nouvelle, donna une épée à poignée d'or au Sieur DE GERMIGNY, avec promeſſe d'être nommé Colonel s'il vouloit paſſer en Corſe au ſervice de la République ; mais s'étant alors inſinué dans les bonnes grâces d'une Dame de la première qualité, il n'accepta pas l'offre, ce qui déplut au Sénat & au mari de la Dame, ancien Sénateur & vieux jaloux. MICHEL DE GERMIGNY n'écoutant que les conſeils aveugles d'une paſſion combattue, abandonna ſa maîtreſſe & ſa nouvelle fortune à Gênes pour ſe retirer à Avignon, où il vécut pluſieurs années uniquement des penſions que le Roi lui continuoit. Sa plaie s'étant rouverte, il voulut en 1752 aller à Montpellier pour y conſulter des Médecins : les accidens augmentèrent en route ; il s'arrêta à Niſmes, où il mourut le 20 Août de la même année, & fut inhumé en l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Caſtor dans la Chapelle des Pénitens. Il avoit épouſé à Tonnerre, le 28 Février 1731, *Jeanne-Claire de Brevot*, fille de *Charles de Brevot*, Ecuyer, Seigneur en partie de Bragelone, Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris, & de *Claire de Baillot*, ancienne famille d'Ecoſſe, dont :

1. MICHEL, Ecuyer, baptiſé en l'Egliſe de Notre-Dame de Tonnerre le 22 Février 1733, Directeur des Domaines du Roi, non encore marié ;
2. Et CLAIRE, née à Tonnerre le 5 Août 1735, mariée, le 6 Mai 1754, à Noble *Simon-Charles Roſe*, Avocat en Parlement, Conſeiller & Procureur du Roi en l'Election de Tonnerre, dont ſont iſſus trois filles & un garçon qui vivoient en 1782.

XII. LOUIS D'EON DE BEAUMONT, II^e^ du nom, Ecuyer, père de Mademoiſelle D'EON, baptiſé en l'Egliſe de Saint-Pierre de Tonnerre le 16 Mars 1695, Avocat au Parlement de Paris, Conſeiller du Roi, fut élu Maire de Tonnerre & Subdélégué de l'Intendance de la Généralité de Paris, vécut en ſage, mourut en philoſophe chrétien, & fut inhumé le 3 Novembre 1749, dans le tombeau de ſon père, en l'Egliſe de l'Hôpital de cette Ville, au bas du chœur. La veille de ſa mort, ſes amis étant venus le voir lorſqu'on lui adminiſtroit les derniers Sacremens, il les pria d'aſſiſter le lendemain à ſon convoi. Tous admirèrent ſa fermeté ; ſa femme & ſes enfans fondirent en larmes ; pour lui, loin d'être touché d'un pareil ſpectacle, il dit d'un très-grand ſang-froid : *Il eſt auſſi naturel de mourir que de naître ; je quitte une mauvaiſe patrie pour aller dans une bonne.* Après avoir fait retirer tout le monde, il retint ſeulement ſon fils (aujourd'hui Mademoiſelle la Chevalière D'EON), pour lui dicter ſes dernières inten-

tions ſur ſes affaires. Il finit par lui dire : *J'ai donné tous mes ſoins pour vous apprendre à bien vivre, il faut que je vous apprenne aujourd'hui à bien mourir :* en même temps il ſe ſouleva, ſerra ſon enfant dans ſes bras, lui donna ſa bénédiction & expira. Louis d'Eon eut pluſieurs envieux & quelques ennemis dans ſon pays, parce qu'il étoit d'une grande ſévérité & d'une équité ſcrupuleuſe dans la diſtribution de la juſtice qu'il rendoit, ſans avoir égard à la qualité des perſonnes. Son cœur faiſoit preſque toujours pencher la balance du côté du foible & du pauvre, contre le fort & le riche : auſſi à ſa mort les pauvres vinrent gémir à ſa porte, & arroſer de leurs larmes le cercueil de leur protecteur. Il avoit épouſé à Montpellier, en 1723, *Françoiſe de Charenton*, fille d'*Etienne de Charenton*, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Picardie, puis Commiſſaire-Ordonnateur des guerres des Armées du Roi en Eſpagne & en Italie, & de *Françoiſe de Blau*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Marguerite-Françoise-Victoire d'Eon de Beaumont, née à Tonnerre le 11 Octobre 1724, mariée à Paris, en la Paroiſſe de Saint-André-des-Arts, en 1757, à Meſſire *Thomas O'Gorman*, Chevalier, Seigneur de Cahir-Morrughu & Tully-Crine, au Royaume d'Irlande, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Walsh Irlandois au ſervice de France. Voy. O'GORMAN ;
2. Théodore-André-Timothée-Louis-César, Ecuyer, baptiſé, le 4 Février 1727, en l'Egliſe de Notre-Dame de Tonnerre, mort le 6 Août ſuivant, & enterré dans le chœur de l'Egliſe paroiſſiale de Villon près d'Ancy-le-Franc ;
3. Et Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée, dont on va parler.

XI. Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont, Ecuyer, né à Tonnerre le 5 Octobre 1728, & baptiſé le 7 du même mois en la Paroiſſe de Notre-Dame ; Docteur en Droit Civil & Canon, Avocat au Parlement de Paris, Cenſeur Royal pour l'Hiſtoire & les Belles-Lettres ; Capitaine de Dragons & des Volontaires de l'armée, Aide-de-Camp du Maréchal Duc & Comte de Broglie ; envoyé en Ruſſie d'abord ſecrètement, puis publiquement avec le Chevalier Douglas, pour la réunion, en 1756, de cette Cour avec celle de Verſailles ; Secrétaire d'Ambaſſade du Marquis de l'Hôpital, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de France près Sa Majeſté Impériale de toutes les Ruſſies ; Secrétaire d'Ambaſſade du Duc de Nivernois, Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de France en Angleterre pour la concluſion de la dernière paix en 1763 ; Miniſtre-Réſident près cette Cour après le départ du Duc de Nivernois ; enfin, Miniſtre Plénipotentiaire de France à la même Cour ; Correſpondant ſecret de Louis XV depuis 1756 juſqu'à la mort de ce Roi arrivée en 1774. Il a été connu juſques en 1777 ſous le nom du Chevalier d'Eon ; elle a pris, par un ordre ſpécial & réitéré du Roi & de ſes Miniſtres à ſon arrivée à Paris, l'habit de ſon ſexe, porte le nom de la Chevalière d'Eon, demeure ſouvent à Paris, & le plus ordinairement à Tonnerre ſa patrie, où elle vit célibataire.

Le Lecteur voit ſans doute que c'eſt là l'Héroïne dont le *Précis de la vie militaire, politique et privée*, a été compoſé en françois par M. de la Fortelle, Lieutenant de Roi de Saint-Pierre-le-Moutier, imprimé chez Lambert, rue de la Harpe, qui ſe vendoit au Palais-Royal, & chez les principaux Libraires à Paris, traduit en anglois, en allemand, en italien & en eſpagnol ; il peut encore conſulter les principaux Journaux de Londres & de Paris & de l'Europe depuis 1777, & notamment la *Correſpondance littéraire*, imprimée, les *Annales Politiques du XVIII^e ſiècle* par M. Linguet, 1^er vol., n° VII, 1777 ; le *Journal Etranger*, imprimé à Londres, tom. III, Juillet 1777, pag. 128 & ſuivantes ; le *Journal François*, *Italien & Anglois* de M. le Fuel de Méricourt, n° I, Août 1777, pag. 6 & ſuivantes ; le *Journal Militaire & Politique, dédié à Monſieur, frère du Roi*, des 15 Août & 1^er Septembre 1779, n^os X & XI ; la *Gazette des Tribunaux* imprimée à Paris, n^os 29 & 36, tom. VIII, année 1779, n^os 37 & 41, tom. X, année 1780 ; le *Journal Politique de Bouillon*, du mois d'Octobre 1780, pag. 32 & ſuivantes ; le *Mercure de France*, n° XXXIX, pag, 176, n° XLI, pag. 48, année 1780 ; & grand nombre d'autres Ouvrages françois & anglois, qu'il ſeroit trop long de rapporter ici.

Les armes parlantes de cette famille, comme on a dit au commencement, ſont : *trois étoiles d'or* ; on y a ajouté *un coq au naturel, tenant en ſon pied dextre un cœur enflammé*

de gueules au chef d'azur (ſymbole de la vigilance & de l'enthouſiaſme); D'EON DE L'ETOILE, avec cette deviſe: *vigil & audax.*

EON: *d'argent, à un lion de ſable, la pointe de ſa queue recourbée en dedans.*

EPAULES. Voy. AUX-EPAULES.

* EPERNON ou ESPERNON, dans le Diocèſe de Chartres, *Baronnie*, qui fut donnée en dot à JEANNE, fille de LOUIS DE FRANCE, Comte d'Evreux, & troiſième femme de CHARLES-LE-BEL, Roi de France. On peut inférer de là que cette Baronnie avoit fait partie du Comté d'Evreux, qui avoit été démembré de même de la Couronne, en faveur de LOUIS DE FRANCE, fils du Roi PHILIPPE III, ſurnommé *le Hardi*.

BLANCHE DE FRANCE, fille de JEANNE D'EVREUX, & du Roi CHARLES-*le-Bel*, fut mariée à PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Orléans, fils de PHILIPPE DE VALOIS, Roi de France, & lui porta en dot la Baronnie d'Epernon. Comme elle mourut ſans enfans, cette Seigneurie rentra dans la Maiſon d'Evreux, qui étoit parvenue à la Couronne de Navarre, & demeura unie à cette Couronne, juſqu'à ce qu'HENRI IV, qui n'étoit encore que Roi de Navarre, la vendit à *Jean-Louis de Nogaret*, en faveur duquel le Roi HENRI III, dont il étoit le favori, l'érigea en *Duché-Pairie*, au mois de Novembre 1581, par Lettres qui furent enregiſtrées au Parlement de Paris le 27 du même mois.

Cette Pairie fut éteinte par la mort de *Bernard de Nogaret de la Valette*, le 25 Juillet 1661, & la Seigneurie paſſa dans la Maiſon de *Goth-Rouillac*, à cauſe d'*Hélène de Nogaret*, ſœur de *Jean-Louis de Nogaret*, Duc d'Epernon, & femme de *Jacques de Goth*, Marquis de Rouillac, &c.

Cette Maiſon s'étant éteinte, *Epernon* entra dans la Maiſon de *Pardaillan-Gondrin*, à cauſe de *Chriſtine Zamet*, fille & unique héritière de *Jean Zamet*, Baron de Murat, Gouverneur de Fontainebleau, & de *Jeanne de Goth*, Dame de Rouillac, laquelle épouſa *Roger-Hector de Pardaillan-Gondrin*, Marquis d'Antin, aïeul de *Louis-Antoine de Pardaillan*, Duc d'Antin, dont les deſcendans l'ont vendue, en 1751, au feu Maréchal *de Noailles*. Voy. NOAILLES.

* EPINAC. La Seigneurie de *Monetay*, au Bailliage d'Autun, fut érigée en *Comté* ſous la dénomination de Comté *d'Epinac*, par Lettres du mois d'Août 1656, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dijon, le 25 Juin 1657, en faveur de *Louis de Pernes*, Capitaine de Cavalerie. Ce Comté eſt actuellement poſſédé par le Maréchal *de Clermont-Tonnerre*, à cauſe de ſon aïeul *Gabriel de Pernes*.

EPINAY, en Poitou: *d'argent, à 3 buiſſons d'épines de ſinople, poſés 2 & 1.*

* EPINEUIL en Champagne, Terre & Seigneurie près Tonnerre, qui eſt un ancien membre du Comté de Tonnerre, dont elle fut détachée, par partage du 9 Février 1585, confirmé par Arrêt du Parlement de 1585 à 1602, en faveur de *Louiſe de Clermont*, & de *René du Bellay*, ſon mari, pour en jouir eux, leurs hoirs & ayant cauſe aux mêmes titres, honneurs, droits & prérogatives que le Comte de Tonnerre. Ils vendirent, en 1603, le Comté d'*Epineuil* à *Catherine de Longueil*, femme d'*Edme Boucher*, Seigneur de Flogny, Comte de la Chapelle, dont la fille, *Colombe Boucher*, eut le Comté d'Epineuil en dot, & épouſa *Patrice le Baſcle*, Baron d'Argenteuil & de Moulin, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie ſous HENRI IV. Voy. BASCLE.

ERARD, ancienne Nobleſſe établie en Normandie, où le nom eſt connu depuis l'an 985. L'*Hiſtoire de France*, par Robert Gaguin, liv. V, pag. 41, parle d'un ERARD, Commandant un corps de troupes Danoiſes, qui vint au ſecours de RICHARD Ier, troiſième Duc de Normandie. Dans le catalogue des Nobles & Seigneurs Normands qui accompagnèrent le Duc *Guillaume* à la conquête d'Angleterre en 1066, il eſt parlé d'ETIENNE, fils d'ERARD; & dans l'*Hiſtoire de Normandie* d'Orderic Vital, ſous HENRI Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, en 1119, il eſt rapporté en latin ce qui ſuit: *Thomas, filius Stephani, regem adiit, atque, marcum auri offerens, aït: Stephanus Erardi filius, genitor meus fuit, & ipſe in omni vitâ ſuâ patri tuo in mari ſervivit.* ETIENNE & THOMAS ERARD étoient Capitaines du Vaiſſeau nommé *la Blanche Nef*.

Ceci eſt confirmé dans la Chartre rapportée ci-après de RENÉ, Roi de Sicile, d'Aragon & de Jéruſalem, Duc d'Anjou & de Bar, accordée à PIERSON ERARD le 18 Janvier 1436,

par laquelle il reconnoît que ledit PIERSON ERARD deſcend du Capitaine ERARD, qui dès l'an 985, ſur la fin de la ſeconde race de nos Rois, amena un ſecours de Danois à RICHARD, troiſième Duc de Normandie. Voici la teneur de cette Chartre :

RENÉ, *par la grâce de Dieu, Roi de Sicile & de Jéruſalem, Duc d'Anjou & de Bar, à tous ceux qui ces préſentes Lettres verront ; conſidérant les louables humeurs & diſcrétion, comme auſſi l'ancienne Nobleſſe de notre amé* PIERSON ERARD, *laquelle il nous a fait apparoir, par titres valables & authentiques, être procédé de* JACQUES ERARD, *troiſième fils de* PHILIPPE ERARD, *iſſu de la progénie de cet* ERARD, *chef & conducteur des Danois, lequel eſt venu au ſecours des Normands l'an* 985 : *enſemble le blaſon de ſes armes, conſiſtant en trois pieds de griffon d'or, attachés chacun à un tronc d'argent, le fond au champ d'azur ; leſquels prévoyant qu'ils étoient en danger de périr par une grande ſuite de tems, s'il n'étoit pourvu par nous de remède :*

A ces cauſes, nous mouvant de grâce ſpéciale, & humble ſupplication qu'il nous a faite, lui avons concédé & concédons, permis & permettons de faire renouveler leſdits préſens titres pour lui ſervir ainſi qu'il trouvera bon de faire ; enſemble de faire appoſer ſes armes au bas de cette, conformément à ce qui nous eſt apparu cy-devant, avec défenſe de le troubler ny empêcher en la jouiſſance de quelque manière que ce ſoit, ni l'inquiéter pour aucunes recherches en cet égard, directement ni indirectement, ſans en ce mettre aucun empêchement, ni à ſa Poſtérité. Car ainſi nous plaît, & afin que ce ſoit choſe ſtable & permanente à toujours, Nous avons fait appoſer Notre ſçel à ces Préſentes. Donné à Tours, ce 18 *Janvier* 1436. *Signé en fin* RENÉ, *& ſçelé de cire verte en grand ſçeau, ſur double queue de ſoye verte, rouge & blanche, & ſur le dos deſdites Lettres ſont écrits ces mots, par le Roi,* Gilles de Bourmont, *& Meſſire* Laſard, *préſent Secrétaire d'*HENRIETTE, *avec paraphe.*

Cette Chartre a été collationnée par *Didier Touret, & François Nicolas,* Notaires, Gardes-Notes du Roi au Tabellionage de Bar, ſouſſignés à la préſente copie de l'original, écrit ſur parchemin, ſain & entier en écriture, & ſçel conforme de mot à autre audit original, à la Requête de GASPARD ERARD, Chevalier, Baron de Montreuil & d'Echauffour, préſent en perſonne pour lui ſervir comme d'original ; repréſenté par honoré Louis ERARD, Seigneur de Fleury en Argonne, & à lui rendu, lequel a ſigné avec ledit Seigneur Baron, & ces Notaires ſouſſignés à Bar le 28 Août 1655.

Ce PIERSON ERARD, fils de JACQUES ERARD, Ecuyer, & d'*Anne le Foreſtier*, après avoir porté les armes en Lorraine, s'y maria, l'an 1408, à *Claudon du Ham*, de la Maiſon des Arcis, dont il eut :

1. DIDIER, qui ſuit ;
2. Et THOMAS, rapporté ci-après.

DIDIER ERARD reſta en Lorraine, & forma la branche qui y eſt établie. Il eut pour fils

JEAN ERARD, qui laiſſa :

GEORGES ERARD, qui fut père de

GEORGES ERARD, Seigneur de Fleury, & Gouverneur de la Ville haute de Bar, dont les ſervices & ceux de ſes ancêtres avec ſes armoiries ſont rapportés ſur ſa tombe, dans la Chapelle de St.-Sébaſtien de l'Egliſe de Bar ; l'épitaphe ci-après énoncée a été collationnée de nouveau, le 28 Juillet 1656, par *Feilleux*, Notaire Royal au Tabellionage de Bar, & conforme à l'original :

GEORGES ERARD, *homme d'illuſtre naiſſance, & de l'ancienne & illuſtre famille de* ERARD, *Chevalier de l'Ordre, qui paſſa en Normandie avec une armée de Danois dont il étoit le chef, pour donner ſecours à* RICHARD *qui en étoit alors Duc, contre* LOTHAIRE, *Roi de France, qui envahiſſoit cette Province, eſt ſorti du côté de ſon père des Maiſons de* Génicourt *& de* Chézeaux, *& du côté de ſa mère, à cauſe du mariage d'*Adrienne de Roſières, *des Maiſons de* Raray, *de* Revigny *& autres Maiſons conſidérables.*

Ce même GEORGES ERARD, *généreux imitateur des victoires de ſon prédéceſſeur* ERARD, *Chef des Danois, qui à cauſe de ſon admirable prudence dans les combats, de ſon courage & de quantité d'autres faits d'armes, a laiſſé cet écrit ci-deſſus à ſa poſtérité pour héritage, à la honte & à la perte des ennemis, & pour une marque illuſtre de ſa vertu & de ſa nobleſſe.*

Ce GEORGES ERARD *porta en ſa jeuneſſe les armes en France, lorſque la guerre y étoit fort échauffée, & après avoir ſupporté*

en ce pays, & en plusieurs batailles navales une infinité de travaux, étant avancé en âge, il retourna en sa Patrie où à cause de sa vertu singulière & son insigne probité, il fut fait Gouverneur de Bar-le-Duc, sous Charles III, *d'heureuse mémoire, &* Henry *présentement regnant, Duc de Lorraine & de Bar; mais ayant enfin atteint l'âge de* 71 *ans, il mourut tout cassé de vieillesse en paix & en la grâce du Seigneur le premier de Mai* 1611.

Georges Erard avoit épousé *Adrienne de Rosières*, & eut des enfans, nommés

Louis, Georges;
Et Anne.

Thomas Erard, second fils de Pierson, & de Claudon du Ham, retourna en Normandie, & épousa *Jeanne Gasteligneul*, fille de *Jean Gasteligneul*, Seigneur de Boitron, ainsi qu'il est rapporté dans les contrats & autres actes en date des années 1449, 1452 & 1454. Il eut de son mariage :

1. Jean, qui suit;
2. Thomas, mort sans enfans;

Et plusieurs filles.

Jean Erard épousa *Louise de Cintrey*, & en eut

Jean Erard, Seigneur de la Genevraie, Bréthel, la Croix, le Buisson, Belefonds, Valprevel, la Filmondière, le Tartre, Montrayer, &c., ainsi qu'il est rapporté dans les partages faits entre ses enfans, & son contrat de mariage de 1463. Le Roi Charles VIII lui donna en 1488 le commandement de la Noblesse du Duché d'Alençon & Comté du Perche pour l'amener en Bretagne. Il épousa, le 8 Novembre 1463, *Robine Belard*, dont vinrent :

1. Lucas-Hérard, Seigneur de la Genevraie & autres lieux, qui eut pour fils, François Erard, mort sans enfans;
2. Guillaume, qui suit, lequel a continué cette branche connue en Normandie sous le nom d'*Erard le gris*;
3. Et Louis, auteur de la branche des Barons de *Ray*, rapportée ci-après.

Guillaume Erard, Seigneur de Cizai, Valprevel & autres lieux, fut fait prisonnier en combattant auprès de la personne du Roi François Ier. Au retour de sa prison il le fit Chevalier de son Ordre. Il eut de *N... Duplessis*, qu'il épousa en 1498 :

Jean Erard, Seigneur de Cizai, qui épousa, l'an 1538, *Marquise de Loisel*, dont :

Gaspard Erard, Seigneur de Cizai, qui épousa, le 21 Novembre 1585, *Adrienne le Gris*, fille de *Félix le Gris*, Seigneur & Baron de Montreuil & Echauffour, & Châtelain de Monfréville, laquelle hérita de tous ces biens après la mort de son père. Son mari obtint, en 1645, des Lettres-Patentes du Roi pour unir les noms d'*Erard* & *le Gris*, dans sa personne & ses descendans. En considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, il obtint par d'autres Lettres-Patentes, de 1648, l'érection en *Marquisat* des Baronnies de Montreuil & d'Echauffour, qui relèvent en plein Fief du Duché d'Alençon, & qui depuis 5 à 600 ans étoit décorées du titre de *Baronnie*. De ce mariage vint :

Gaspard Erard, Marquis de Montreuil & d'Echauffour, &c., qui épousa N... *du Merle le Blanc-Buisson*, dont vint une fille unique nommée

Marie-Anne-Dorothée Erard, morte le 29 Janvier 1739, âgée de 53 ans. Elle avoit épousé, par contrat du 24 Février 1702, *Michel de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & porta toutes les terres de la branche des *Erard le Gris* dans cette Maison.

BRANCHE des Barons de Ray.

Louis Erard, troisième fils de Jean & de *Robine Belard*, Seigneur du Ménil-Guyon, Belefonds, du Tartre & du Buat, épousa, le 28 Septembre 1523, *Geneviève de Pilloys*, dont :

1. Geoffroy, qui suit;
2. Et Louis, mort Chevalier de Malte.

Geoffroy Erard, Seigneur de Ménil-Guyon & autres lieux, épousa, le 19 Octobre 1561, *Jeanne des Montis*, dont :

1. René, qui suit;
2. Louis, mort Chevalier de Malte;
3. Et Jacques, allié à *Marie de Fontenay*, dont il a eu des enfans.

René Erard, Seigneur de Ménil-Guyon, Tanches, des Hayes, Médavy, Sonnel, du Buat, Patron de St.-Cénery & de St.-Aquilin, Capitaine de 50 Chevaux-Légers au service du Roi Henri IV, épousa, le 17 Février 1594, *Marie*, de la Maison d'*Aprix*, Dame de Ray, Bérard & Somère, dont :

1. Louis, qui suit;
2. René, mort Chevalier de Malte en 1620;
3. Jean, allié à *Marie Mallard*;

4. Et JACQUES, marié à *Françoiſe Madeleine*, dont il eut des enfans.

LOUIS ERARD, Seigneur & Baron de Ray & autres lieux, après avoir ſervi en qualité de Capitaine de Cavalerie en France & en Italie pour le ſervice du Roi Louis XIII, épouſa, le 13 Janvier 1629, *Madeleine de Montholon*, fille de *Jérôme*, Chevalier, Seigneur de Perrouſſeaux, dont l'aïeul & l'oncle furent Gardes des Sceaux de France, ſous les règnes de FRANÇOIS Ier & HENRI III. Il eut de ce mariage pour fils unique

RENÉ ERARD, Seigneur & Baron de Ray, né le 24 Octobre 1634, marié, le 3 Mai 1661, à *Renée* de la Maiſon *de Boullemer*, dont :

1. LOUIS-JÉRÔME qui ſuit ;
2. Et RENÉ-AUGUSTIN, Baron de Ray, rapporté ci-après.

LOUIS-JÉRÔME ERARD, épouſa, le 1er Juin 1695, *Louiſe-Marie*, de la Maiſon *de Roſnyvinen de Pyré*, & Dame de Chamboy : de cette alliance vinrent :

1. LOUIS-RENÉ, qui ſuit ;
2. Et AUGUSTIN-CHARLES, Seigneur d'Hellenvilliers, rapporté après ſon frère.

LOUIS-RENÉ ERARD, Seigneur Châtelain de Chamboy, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Guidon de Gendarmerie, épouſa, le 8 Décembre 1720, *Geneviève de Tilly*, & eut pour enfans :

1. AUGUSTIN-ANTOINE, Seigneur de Chamboy, Capitaine de Cavalerie ;
2. Et MARIE-HENRIETTE-ELISABETH, mariée, le 25 Juin 1743, à *Louis-Henri de Graveron*, Seigneur d'Heudreville.

AUGUSTIN-CHARLES ERARD, Seigneur d'Hellenvilliers, ſecond fils de LOUIS-JÉRÔME, & de *Louiſe-Marie de Roſnyvinen de Pyré*, épouſa, le 6 Février 1718, *Antoinette de Lange*, veuve de *René-Balthazar*, Marquis de Rabodanges dont pour fils unique

AUGUSTIN-CHARLES-GABRIEL ERARD, marié, le 26 Avril 1746, à *Marguerite-Auguſtine-Marie de Marbeuf*, dont

ARMAND-AIMÉ ERARD, né le 3 Mars 1747, Seigneur d'Hellenvilliers, Capitaine de Dragons en 1771.

RENÉ-AUGUSTIN ERARD, ſecond fils de RENÉ, & de *Renée de Boullemer*, Seigneur, Baron de Ray, Bréthel, le Fontenil, Gournay, des Portes & autres lieux, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de Vivarais, a

épouſé, le 10 Février 1720, *Marie-Françoiſe-Gabrielle de Château-Thierry*, laquelle s'eſt remariée à *Louis des Acres*, Marquis de l'Aigle. Voy. DES ACRES. Elle a eu de ſon premier mari :

1. LOUIS-AUGUSTIN, qui ſuit ;
2. AUGUSTIN-LOUIS, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et MARIE-AUGUSTINE, mariée 1° à *Claude-Ange Dupleix de Bacquencourt* ; & 2° à *Charles-Léonard Baylens*, Marquis de Poyanne, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & commandant le Corps Royal des Carabiniers.

LOUIS-AUGUSTIN ERARD, Baron de Ray, Brigadier des Armées du Roi, nommé en 1745 pour aller commander en Chef les Troupes Françoiſes dans les Indes, fut fait priſonnier à ſon paſſage ſur l'Eſcadre Françoiſe, commandée par le Marquis d'Albert. Il a continué ſes ſervices dans les guerres de Flandre & du pays d'Hanovre, & a été tué à la bataille de Bergen en 1759.

AUGUSTIN-LOUIS ERARD, ſon frère, Seigneur & Baron de Ray, a ſervi le Roi dans les Guerres de 1741 & 1756, en Bohême, en Flandre, à l'expédition de Minorque & dans le pays d'Hanovre, a été Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, enſuite de Cuiraſſiers du Roi, Major & Inſpecteur de la Gendarmerie. Il eſt Maréchal-de-Camp, & Inſpecteur-Général de Cavalerie & de Dragons, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis.

Les armes : *d'azur, à 3 pieds de griffon d'or attachés à 3 troncs d'argent, 2 en chef & 1 en pointe ; 2 lions*, pour ſupports, & pour Cimier *un griffon naiſſant* (Généalogie dreſſée ſur les titres).

ERBRÉE, ancienne Nobleſſe de la Province de Bretagne. Auguſtin du Paz, hiſtoriographe de Bretagne, dit qu'en 1104 les Seigneurs de ce nom fondèrent l'Egliſe Paroiſſiale d'Erbrée ; qu'il ſe paſſa pluſieurs actes en latin entre les Seigneurs d'ERBRÉE & les Religieux du Prieuré de Saint-Martin de Vitré, aux années 1114 & 1207. Par un regiſtre de l'Abbaye de Marmoutier, il paroît que HEVENNUS, fils de THIBAUD D'HERBRÉE, étoit Chanoine de l'Egliſe de St.-Martin de Tours, & qu'il donna l'Egliſe d'Erbrée, ainſi que le patronage avec ſes autres biens, à l'Abbaye de Marmoutier, où il ſe fit Religieux. Le même

du Paz parle encore de pluſieurs autres fondations faites à l'Egliſe de St.-Nicolas de Vitré, aux années 1240, 1246 & 1259, par HERVÉ & JEAN D'ERBRÉE, Chevaliers; d'une autre fondation faite à St.-Martin de Vitré par JEHAN D'ERBRÉE, Chevalier; & d'autres fondations faites par les Seigneurs de ce nom aux Religieux Dominicains de Bonne-Nouvelle de Rennes, aux Récollets & Cordeliers de Fougères. Il rapporte auſſi une Charte ancienne qui fait mention d'un accommodement par *Mabordus*, Evêque de Rennes, entre ANDRÉ, Baron de Vitré, *Geffroy Giron, Pierre Lohéac, Etienne Giron, Urbain de Fougères, Urbain d'Aubigné, Raphaël du Pleſſis, Alain & Guy de Baithon*, & JEAN D'ERBRÉE. On voit dans les titres de l'Abbaye de Saint-Georges de Rennes, qu'AGNÈS & GUILLETTE D'ERBRÉE en furent ſucceſſivement Abbeſſes, en 1263 & les années ſuivantes.

GUILLAUME D'ERBRÉE, fils d'un puîné de cette Maiſon, épouſa *Jacquette Robin*, Dame de la Chèze, Terre conſidérable, par les droits de fondation qu'elle a dans la Paroiſſe de Plélan. De ce mariage vinrent :

1. FRANÇOIS D'ERBRÉE, qui mourut avant ſon père. Il avoit épouſé *Jeanne*, Dame de *Launay*, dont il eut pour fille unique :

   PERRONE D'ERBRÉE, mariée à *Gilles de Cahideuc*, qui donna partage à GUY & GUILLAUME D'ERBRÉE, oncles de ſa femme, par acte du 20 Juillet 1513, & pour tout droit réel & mobilier aux ſucceſſions de leur père & mère, il leur promit 50 livres de rente ſur la terre de la Chèze.

2. GUY, qui ſuit;
3. Et GUILLAUME D'ERBRÉE.

GUY D'ERBRÉE poſſédoit ſeul la Terre de la Chèze, lors de la réformation de la Nobleſſe en 1513; l'on ne ſait point de quelle manière il devint propriétaire de la portion de GUILLAUME, ſon frère. Il avoit épouſé *Jacquemine de la Piguelais*, fille de *Jehan*, Seigneur du Cheſnay, & de *Guillemette le Provoſt*, après la mort de laquelle il fit une fondation dans l'Egliſe de Bonne-Nouvelle de Rennes, pour le repos de l'âme de ſa femme. Il tranſigea, comme garde naturel de ſon fils GUILLAUME, qui ſuit, ſur ce qui pouvoit lui appartenir aux ſucceſſions de *Jehan de la Piguelais*, & de *Guillaume le Provoſt*, le 9 Juin 1542.

GUILLAUME D'ERBRÉE, Seigneur de la Chèze, épouſa *Jeanne de Mimbier*, Dame de Chaumère, dont vint :

JEAN D'ERBRÉE, Seigneur de la Chèze, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui épouſa *Guillette*, Dame de la Fontaine, des Hurtières & de Blernays, dont il eut deux filles, ſavoir :

JEANNE D'ERBRÉE, héritière principale de ſes père & mère, qui épouſa *Jacques de Volvire*, Baron de Saint-Brice & de Sens, ſecond fils de *Philippe*, Baron de Ruffec, Chevalier des deux Ordres du Roi, Lieutenant-Général de Saintonge, & d'*Anne de Daillon*. De ce mariage ſortit *Anne de Volvire*, Marquis de Saint-Brice, Seigneur de Sens, de la Chèze, de la Fontaine & de Blernays, mort ſans enfans;

Et FRANÇOISE D'ERBRÉE, qui épouſa *René de Biragues*. Voy. BIRAGUE.

ERGNOUST, en Dunois. JOSIAS D'ERGNOUST, Ecuyer, Seigneur de Preſſinville & du Cheſne, avoit épouſé *Judith de Beaufils de Lierville*, dont :

JACQUES D'ERGNOUST, qui épouſa, par contrat du 29 Juin 1623, *Anne Ancel*, veuve du Seigneur de Villepion, & d'*Anne Loreau*; il en eut quatre garçons & deux filles, dont on ignore les alliances.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de 3 cloches d'argent.*

ERIZZO, ancienne famille de Veniſe, dont pluſieurs ont été employés par la République en Ambaſſade, & en d'autres charges importantes. ANDRÉ ERIZZO, Procurateur de Saint-Marc, vivoit en 1348. PAUL ERIZZO, Gouverneur de Négrepont, ayant été obligé de ſe rendre aux Turcs en 1469, l'Empereur MAHOMET II, ſans aucun égard à la capitulation, le fit ſcier en deux, & trancha lui-même la tête à ANNE, ſa fille, qui n'avoit pas voulu condeſcendre à ſes volontés. FRANÇOIS ERIZZO fut Doge de Veniſe en 1631, & mourut en 1646, âgé de 80 ans. Voy. Moréri, édition de Basle.

NICOLAS ERIZZO, né le 15 Janvier 1722, marié, ſans enfans, en 1743, à *Fontana Zorzi*, fille de feu *Aloiſio Zorzi*, Noble Venitien, Ambaſſadeur de la République en France depuis le 25 Mai 1756.

ERLACH. C'eſt la première des ſix anciennes Maiſons de la République de Berne. Elle eſt, ſelon l'*Hiſtoire de Savoie*, & les

preuves qu'en a rapportées Rebeur, Commiſſaire à la fin du dernier ſiècle, une branche cadette de la Maiſon des Comtes de *Neufchâtel*, deſcendante des derniers Rois de la Bourgogne transjurane. On voit encore dans une vieille ſalle du Château de Neufchâtel, ainſi que dans la ſalle de Juſtice de Valangin & ailleurs, les différences, rapportées dans l'*Hiſtoire de Savoie*, qui furent faites dans les armoiries de ſes diverſes branches, pour les diſtinguer entr'elles. La branche aînée des Comtes de *Neufchâtel* portoit *trois chevrons* dans ſes armes; la branche puînée des Comtes de *Valangin* & *Nidau*, en portoit *deux*; & la branche cadette des Comtes d'*Erlach* n'en portoit qu'un : ce ſont encore aujourd'hui ſes armes.

Cette Maiſon tire ſon nom du Château & de la Ville d'ERLACH (autrement dit CERLIER, nom que le vulgaire retient encore, & en latin *Herliacum*, *Cerliacum)*, qu'elle fit bâtir, il y a plus de 700 ans, au bout du lac de Bienne, près celui de Neufchâtel, & qu'elle a poſſédé de père en fils juſqu'au milieu du dernier ſiècle. C'étoit un Fief relevant des Comtes de Neufchâtel, dont celui, qui en avoit reçu l'inveſtiture, avoit le droit de voix active aux Audiences ou Diètes de ce Comté, aujourd'hui la Capitale d'un Bailliage portant le nom d'ERLACH ou CERLIER, appartenant au Canton de Berne.

Les Chroniques de Stumpf, de Bucelin, de Stuttler, ainſi que les Archives de Berne, diſent que cette ancienne Maiſon a fait beaucoup d'actions héroïques avant & après la fondation de la ville de Berne, qu'elle a donné des preuves éclatantes de ſa valeur, tant dans les guerres du pays que dans celles du dehors; qu'elle s'eſt ſignalée dans une infinité de batailles & ſièges en Europe & hors de l'Europe; qu'elle a rempli avec honneur diverſes Ambaſſades fort conſidérables auprès des Empereurs, des Rois & des Princes étrangers.

La République de Berne compte dans cette Maiſon 7 Seigneurs-Avoyers, c'eſt-à-dire Chefs du Canton, 29 Conſeillers d'Etat-Bannerets & Tréſoriers, & 12 Colonels-Généraux de ſes Troupes. Cette Maiſon compte auſſi parmi les ſiens 5 Chevaliers de l'Ordre Teutonique dès le commencement du XIV^e^ ſiècle, quantité de Chevaliers des Ordres de Saint-Hubert, de l'Aigle-Rouge, de la Fidélité, de la Généroſité, de Saint-Jean de Jéruſalem; pluſieurs Comtes du Saint-Empire, un Maréchal de France, un Général-Feld-Maréchal auprès de l'Empereur, un Colonel au Régiment des Gardes-Suiſſes; trois Lieutenans-Généraux en France, ainſi que pluſieurs dans d'autres Cours; nombre de Maréchaux-de-Camp, Brigadiers & Colonels de divers Régimens Suiſſes. Diebold Echilling, Greffier de Berne, dans ſa Chronique manuſcrite, dit que les ERLACH étoient dès le tems de la fondation de cette Ville, preſque tous décorés du titre de *Chevalier*. Cette ancienne Maiſon a formé nombre de branches, dont il n'y en a plus que 5 qui ſubſiſtent.

Le premier des ERLACH dont on ait connoiſſance eſt WALTHER D'ERLACH, qualifié *Chevalier* en différens Tournois en 1104, ſelon les Rôles trouvés à Schaffhouſe & à Eslinguen; c'eſt ce qui eſt prouvé par les Chroniques de Munſter, liv. III, fol. 1039, chap. X des *Tournois*. Il fonda la Cure de Groſſenhonſtetten en faveur de ſa Maiſon, & la dota conſidérablement.

CHRISTOPHE D'ERLACH, Chevalier, étoit au ſervice de l'Empereur HENRI *Barberouſſe*, lorſqu'il réſidoit à Haguenau, & en étoit très-conſidéré avec ſa famille. Il poſſédoit les grandes charges à la Cour Impériale avant & après l'Empereur FRÉDÉRIC *Barberouſſe*, ſelon la Chronique de Stumpf, fol. 537, où ſes armes ſont auſſi empreintes. Il aſſiſta, en 1160, aux Tournois tenus à Zurich par *Welphe*, Duc de Spolète & de Bavière. Voyez Stumpf, Munſter, Bucelin, & les livres des Tournois.

RODOLPHE D'ERLACH, Chevalier, eſt mentionné dans une donation que le Comte *Ulrich de Neufchâtel* fit en faveur du Couvent de Hauterive en 1196, où entr'autres témoins eſt cité RODOLPHUS, *Miles de* CERLIACO.

Au XIV^e^ ſiècle vivoient pluſieurs du nom d'ERLACH, dont les pères & mères ne ſont pas connus, ſavoir en l'année 1326, un NICOLAS D'ERLACH & WERNHER, ſon fils, qui vendit à ſon père trois cenſes à Granges.

Un GUNZIUS D'ERLACH, Chevalier, Bailli de Nidau au nom des Comtes, qui ſcella en cette qualité un acte en 1347 : on ne ſait rien de plus de lui;

Un CONRAD D'ERLACH, Chevalier, auſſi Bailli de Nidau, qui en cette qualité ſcella pluſieurs actes au nom des Comtes, & fit en 1364 quelques donations à l'Abbaye de Frie-

nisberg. Il épouſa *N*... Baronne *de Scedorf*, dont vint une fille, mariée, en 1369, à *Burckard Wonderflue ;*

Un SIGFRID D'ERLACH, que le Comte *Fugger*, dans ſa Généalogie de la Maiſon d'Autriche, place parmi les Nobles, tués avec les Ducs d'Autriche à la bataille de Sempach : c'eſt tout ce qu'on ſait de ce SIGFRID.

I. ULRICH D'ERLACH, Ier du nom, Chevalier Seigneur de Reichenbach, eſt appelé dans des actes paſſés aux années 1225, 1231 & 1234, ULRICUS DE CERLIACO, *Miles*. Suivant un de ces actes, il ſervit de témoin pour une donation que le Comte *Ulrich de Neufchâtel* fit en faveur de l'Abbaye de Saint-Jean. Il eut pour femme *Anne-Mechtilde*, Baronne de *Ringenberg*.

II. ULRICH D'ERLACH, IIe du nom, ſurnommé le *Chevalier ſans peur*, ſelon les apparences & les arbres Généalogiques de cette Maiſon, fils d'ULRICH Ier, Seigneur de Reichenbach, & Châtelain ou Gouverneur, pour le Comte de Neufchâlel, de la Seigneurie d'ERLACH, *aliàs* CERLIER (*de Cerliaco*), étoit en 1270, Conſeiller-Journalier de la Ville de Berne. Il gagna, en 1298, comme Capitaine-Général des Bernois, la bataille de Tonnerbukel ſur les Fribourgeois, les Comtes de Savoie, de Gruyères, l'Evêque de Lauſanne, les Barons de Moulenach, Thiom en Valais, Belp & Bourghiſtein, qui avoient fait irruption ſur les terres des Bernois, fit un grand maſſacre des troupes ennemis, & leur prit tout le butin qu'ils avoient fait, ainſi que les drapeaux, qui furent placés dans l'Egliſe Cathédrale de Berne. Il eut de ſa femme *Anne,* Baronne de *Rhinfelden :*

1. RODOLPHE, qui ſuit ;
2. BURCKARD, auteur de la ſeconde branche, après la poſtérité de ſon frère aîné ;
3. WERNHER, Curé de Groſſenhonſtetten en 1320 ;
4. Et CUNO, reçu en 1315 Chevalier de l'Ordre Teutonique à Sumiſwald : ſa Lettre de réception dans cet Ordre eſt conſervée dans les Archives de cette Maiſon.

III. RODOLPHE D'ERLACH, Chevalier, Seigneur de Reichenbach, Châtelain ou Gouverneur, comme ſon père, du Comté d'Erlach, fut élu, en 1339, par les Bernois, Dictateur & Commandant de leurs Troupes. Il remporta avec leur petite armée, le 21 Juin de cette même année, une victoire éclatante contre une armée de 30,000 hommes, levés, pour la deſtruction des Bernois, par le Comte de Nidau, qui fut tué dans cette bataille. Les Hiſtoriens de la Suiſſe font mention de cette célèbre journée, ainſi que de ſa rencontre avec les Fribourgeois qu'il battit à *plate couture* près de Schonemberg. Il trouva le moyen d'accorder ſa patrie avec les jeunes Comtes de Nidau, & mourut d'une mort tragique en 1360 à Reichenbach, ayant été aſſaſſiné par ſon gendre, de la Maiſon de *Rudens-d'Underwalden,* qui le tua avec la même épée dont ce brave Général s'étoit ſervi en ſept batailles. Il épouſa *Elizabeth Richen*, fille d'*Ulrich Richen,* Chevalier, dont vinrent :

1. RODOLPHE, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Chevalier, qui ſe voua d'abord à l'Etat Eccléſiaſtique, & auquel ſon père confia en 1333 la Cure de Groſſenhonſtetten : il la quitta, quoiqu'il eut été propoſé à l'Evêché de Conſtance, pour ſe marier à *Lucie*, Baronne *de Krauchtal*, ſœur de *Pierre de Krauchtal*, Avoyer de Berne, dont il eut la Terre de Bumplits. Ces deux époux fondèrent quantité de Bénéfices & de Meſſes pour le repos de leurs âmes, & moururent ſans poſtérité ;
2. ULRICH, qui ſuit ;
3. MADELEINE, Religieuſe en 1326, au Couvent de Staubunnen ;
4. Et MARGUERITE, épouſe de *Juſte de Rudens*, Chevalier.

IV. ULRICH D'ERLACH, IIIe du nom, Seigneur de Reichenbach, Chevalier, fonda en 1364, avec ſon frère RODOLPHE, une Meſſe perpétuelle pour le repos de l'âme du Chevalier RODOLPHE leur père. Il eut pluſieurs enfans, tous morts ſans poſtérité avant 1384, d'*Anne*, Baronne *de Strattlingen*, ſa femme, avec laquelle il eſt enterré dans l'Egliſe de Bremgarten. On voit encore leurs armes ſur leur tombe.

SECONDE BRANCHE,
éteinte.

III. BURCKARD D'ERLACH, ſecond fils d'ULRICH II, & d'*Anne* Baronne *de Rhinfelden*, Seigneur de Jeguenſtorff, épouſa 1° *Eve*, Baronne d'*Uzingen ;* 2° en 1321, *Adélaïde*, Baronne *de Krauchtal,* fille de *Pierre*, Baron *de Krauchtal,* l'aîné, & 3° *Claire*, Baronne *de Kerren de Kerrenried*. Du premier lit il eut :

1. ULRICH, qui ſuit ;

Et du troiſième lit :

2. BURCKARD, Seigneur de Wyl, lequel épouſa, en 1386, *Marguerite*, Baronne *de Richen*, fille de *Juſte Richen*, Chevalier, & d'*Anne*, Baronne *de Senno*. De ce mariage ſortirent quatre garçons :
   1. RODOLPHE, Seigneur de Jeguenſtorff, Avoyer de Berthoud en 1416 & 1421, allié 1° à *Anne*, Baronne *de Ringenberg*; 2° à *Eliſabeth de Heidegh*; & 3° en 1441, à *Anne de Buſché*. Il fut inveſti, en 1453, par le Comte *Jean de Fribourg*, d'une partie du Fief d'*Erlach* au Comté de Neufchâtel, légua, en 1459, à l'Egliſe de Jeguenſtorff ſa dixme de Mattslettelen, y choiſit ſa ſépulture, & mourut ſans poſtérité de ſes trois femmes ;
   2. WERNHER, Chanoine à Soleure;
   3. HEMMAN, Chevalier & Commandeur de l'Ordre Teutonique, reçu à Soumiſwald en 1416;
   4. Et ULRICH, ſurnommé *l'aîné*, Seigneur de Wyl, du Conſeil de Berne en 1418, premier Bailli à Baden en 1427, & Avoyer de la République de Berne en 1444. Il avoit commandé en 1425 les Bernois dans leur expédition au Val d'Oxellor, fut leur Ambaſſadeur en 1440, aux Conférences pour la paix entre Zurich, Schwitz & Glaris, & commanda encore au ſiège de Graffenſée. Il poſſédoit en commun avec ſon frère RODOLPHE le Fief d'Erlach, & fut inveſti par le Comte *Jean de Fribourg*, de la Collature de la Cure de Kriegſtetten. Il avoit épouſé 1° *Vérène*, Baronne *de Buech*; 2° *Anne*, Baronne *de Spiegelberg*, avec laquelle il fonda en 1441 une Chapelle dans l'Egliſe de St.-Urff à Soleure; 3° *N...*, Baronne *de Senno*; & 4° *Jonatha*, Baronne *de Glereſſe*, qui après la mort de ſon mari, arrivée en 1465, fonda une Chapelle dans l'Egliſe Cathédrale de Berne, où ſe voyent encore les armes d'ERLACH, de *Senno* & de *Glereſſe*. ULRICH n'eut point d'enfans de ſes quatre femmes, mais il eut ſeulement un fils bâtard, nommé

      NICOLAS D'ERLACH, lequel fut du Conſeil Souverain de Berne en 1466, & Avoyer de Berthoud en 1467 & 1471.

3. Et WALTHER D'ERLACH, Seigneur de Riggisberg, Co-Seigneur de Jeguenſtorff, Hindelbanck & de Hettyſwil, qui épouſa *Eliſabeth*, Baronne *de Wychtrach*, fille de *Pierre*, Baron *de Wychtrach*, héritière de

beaucoup de terres du côté de Thun, du Château de Schadau, de Scherzlingen, &c. Il eut pour fils :

ANTOINE D'ERLACH, Seigneur de Riggisberg, Wyl, Reuttigen & Schadau, Tréſorier ou Adminiſtrateur de la Prévôté de Riggisberg, Conſeiller d'Etat du Conſeil de Berne en 1432. Il fonda la Cure de Scherzlingen, donna ſa Maiſon de Schadau pour demeure au Curé, & le renta magnifiquement, à condition qu'il diroit tous les ans une meſſe pour le repos de ſon âme & de celle de *Barbe*, Baronne *de Stein*, ſon épouſe; & mourut en 1462 ſans poſtérité.

IV. ULRICH D'ERLACH, IV^e^ du nom, Seigneur de Reichenbach, Collateur de Jeguenſtorff, épouſa *Anne*, Baronne *de Wyler Ottinguen*, & en eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. BURCKARD, qui fut Avoyer d'Arberg en 1415, & Bailli de Nidau en 1423; il mit ſon ſceau en qualité d'Avoyer d'Arberg en 1417 à un acte concernant différends droits du Couvent de Frienisberg, & ſe maria avec *N...*, Baronne *de Seedorf*.

V. JEAN D'ERLACH, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Conſeiller d'Etat de Berne, & Directeur des bâtimens en 1427, avoit été Bailli d'Ottiguen, Avoyer de Thun en 1402 & 1420. Il avoit été auſſi Avoué de la Prévôté de Riggisberg, & eut pour femme *Marguerite*, Baronne *de Graffburg*. Ses enfans furent :

1. ULRICH, qui ſuit;
2. PETERMANN, auteur de la troiſième branche rapportée après la poſtérité de ſon frère aîné;
3. Et JEAN, Curé de Groſſenhonſtetten en 1431.

VI. ULRICH D'ERLACH, V^e^ du nom, Seigneur de Reichenbach & de Bumplits, Conſeiller d'Etat de Berne en 1451, Avoyer de Thun en 1455, décéda avant 1472. Il avoit épouſé 1° *N...* Baronne *de Stein*; & 2° *Eliſabeth de Negenthaler*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et HENRI, lequel fut Chevalier de l'Ordre Teutonique

Dans ce même tems vivoient 1° un ULRICH D'ERLACH, Gouverneur ou Adminiſtrateur de Werdenfels dans l'Evêché d'Eichſtetten en Allemagne, décédé à Spalt en 1485 où l'on voit ſon Epitaphe. Il avoit épouſé *Eliſabeth*, Baronne *de Geminguen*; & 2° un THURING D'ERLACH, Châtelain ou Gouverneur d'Aiſchy

en 1467, puis Avoyer de Thun en 1478 & 1481. Il fit une donation à ladite Eglise d'Aischy en 1482.

VII. JEAN D'ERLACH, IIe du nom, surnommé l'aîné, Seigneur de Reichenbach, Co-Seigneur de Riggisberg, Bailli de Cerlier en 1488, Conseiller d'Etat de Berne en 1496, décéda en 1518. D'*Apollonie de Mundbrot*, sa femme, il eut :

1. ANTOINE, qui suit ;
2. Et JEAN, tué jeune au service de France devant Milan en 1526. Il avoit testé, en 1523, en faveur de son frère :

VIII. ANTOINE D'ERLACH, Seigneur de Reichenbach, se retira à Lucerne à cause du changement de Religion, & fut Conseiller d'Etat de cette Ville. Il vendit en 1505 à *Lucas Tscharner* le Bourg & Château de Reichenbach, fut Avoyer du Comté de Berthoud en 1521 & 1525 ; reçut la moitié de la Juridiction haute & moyenne de Riggisberg en Fief de la Ville de Berne en 1538 ; & vendit la même année la moitié de cette terre à l'Avoyer JEAN D'ERLACH. Il servit en France en qualité de Capitaine, & se trouva à plusieurs expéditions, entr'autres au siège de Perpignan en 1542. Il mourut à Lucerne sans avoir eu d'enfans mâles de son mariage avec *Louise*, Baronne de *Hertenstein*.

TROISIÈME BRANCHE, subsistante.

VI. PETERMANN D'ERLACH, second fils de JEAN, Ier du nom, & de *Marguerite de Graffburg*, Co-Seigneur de Bumplits, Bailli de Schwarzemburg en 1443 & 1446, Avoyer de Berthoud depuis 1442 jusqu'en 1454, du Conseil d'Etat de Berne en 1460, mort à Bumplits en 1471, avoit épousé 1° *Claire*, Baronne *de Burgistein* ; 2° le 1er Septembre 1442, *Alise Haller*, Baronne de Gurtklary, fille d'*Ulrich Haller de Gurtklary*, dont :

1. RODOLPHE, qui suit ;
2. THEOBALD, Chanoine à Ainseldinguen en 1468, Curé à Rirchlindach en 1470, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Berne en 1484, Doyen de ce Chapitre, & Prévôt de celui de Zoffinguen ;
3. Et JEAN-RODOLPHE, Conseiller d'Etat de Berne en 1475, & Bailli à Nidau en 1479. Il commanda, en 1476, 1500 hommes qu'on jeta dans Morat. Il avoit épousé : 1° *Kunigolde*, Baronne de *Ballmoss* ; & 2° *Cordule*, Baronne de *Butisson*. Du premier lit il eut :

LOUIS, Chevalier, Baron de Spietz, Seigneur de Jeguenstorff & Balm, Conseiller d'Etat de Berne en 1500 & 1520, qui servit en qualité de Colonel au service de France dans le Milanois ; il se trouva au siège de Gênes en 1515, entra dans le parti de *Maximilien Sforce*, & fut un de ceux qui voulurent exécuter les propositions de FRANÇOIS Ier, on le députa même à ce Prince à ce sujet. Le Pape LÉON X, au service duquel il mena des troupes, le créa Chevalier en 1521, & les reconduisant en Suisse, il se joignit à l'Armée de France, & contraignit par ce renfort les Impériaux à lever le siège de Parme. Il fit voir dans toutes ses expéditions beaucoup de bravoure ; mais à cause de ses liaisons avec la France, tous ses biens furent confisqués pour quelque tems, il fut mis plusieurs fois à l'amende, même dépose de ses charges dans sa Patrie. Il acheta la Baronnie *de Spietz*, qu'il légua à son cousin l'Avoyer JEAN D'ERLACH ; il mourut en 1524, & voulut être enterré dans la Chartreuse de Thorberg. Il avoit épousé : 1° *Vérène*, Baronne *de Mulinen* ; 2° *Madeleine Glaser* ; & 3° *Barbe Schmid* ; il ne laissa aucun enfant de ses trois femmes, mais il eut une fille naturelle nommée :

BARBE, mariée, en 1537, à *Conrad Schutz*, fille de *Benoît*, ancien Bailli de Nidau, en présence de tous les parens de son père.

Et du second lit il eut :

SULPICE, qui est enterré dans l'Eglise Cathédrale de St.-Vincent ; il mourut sans laisser de postérité.

VII. RODOLPHE D'ERLACH, Chevalier, Seigneur de Wyl, Jeguenstorff & Bumplits, Avoyer de la République de Berne, né en 1449, fut Conseiller d'Etat en 1471, Gouverneur pour les Comtes de Châlons du Comté d'Erlach ou Cerlier, Charge que les souverains Seigneurs de Berne lui conservèrent lorsqu'ils acquirent ce Comté, jusqu'au tems qu'il devint Avoyer du Comté de Berthoud en 1474, fut de nouveau mis dans le petit Conseil en 1477, & obtint en 1479, à l'âge de 30 ans, la dignité d'Avoyer de la République. Sa valeur & son mérite lui en avoient applani le chemin. Il s'étoit distingué en 1476 à la bataille de Granson, avoit été reçu Chevalier

après cette célèbre journée, & fut auſſi Conſeiller de guerre dans Morat, aſſiégé par le Duc de Bourgogne en 1497. L'Etat de Berne l'envoya au Duc de Savoie en 1499 en qualité d'Ambaſſadeur. Commandant la bannière de la Ville de Berne, il ſervit avec éclat non-ſeulement dans le Heggen contre les Impériaux, mais encore à la bataille de Dornach, journée qui décida de la guerre de l'Empire avec les Suiſſes; & aida en 1505 à conclure un accord entre le Duc de Savoie & la République de Valais. Il reçut en fief de la Ville de Berne, en 1478, la maiſon & les vignes de Cerlier, ainſi que la terre de Wyl en 1502. Peu de tems avant ſa mort arrivée en 1508, il fit donation à l'Abbaye de Thorberg des dixmes & de tout ce qu'il poſſédoit à Hettſwil; on préſume même que ce fut lui qui légua la grande dîme de Jeguenſtorff à l'Hôpital de Berne; il eſt enterré dans le Chœur de l'Egliſe Cathédrale de cette Ville. Il avoit épouſé, 1° en 1471 *Barbe de Praroman*, fille de *Jean de Praroman*, Avoyer de Fribourg, & de *Salomé d'Avanches*; & 2° en 1492, *Barbe*, Dame *de Scharnachtal*. Du premier lit vinrent :

1. Burckard, Seigneur de Wyl, Bailli du Comté de Lenzburg en 1508, de Cerlier en 1513, & de Nidau en 1515, mort en 1524, ſans poſtérité mâle de ſon épouſe *Urſule*, Baronne *de Senguen*, dont il eut une fille nommée Barbe d'Erlach, mariée à *Nicolas de Wattenwyl*, auquel elle porta en dot la terre de Wyl. Il avoit conduit en 1500, ſans le conſentement de ſon Souverain, une Compagnie en Italie au ſervice du Roi de France, & fut pour cela privé la même année de ſes charges en ſa patrie. Il fut nommé en 1512 Commandant des Troupes de Berne, qui s'emparèrent, au nom du Pape, du Milanois;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Théobald, tige de cinq branches éteintes dont nous parlerons ci-après.

VIII. Jean d'Erlach, IIIe du nom, Baron de Spietz, Seigneur de Riggisberg & Jeguenſtorff, né en 1474, Avoyer de la République de Berne, fut d'abord, en 1506, Bailli de Granſon; en 1508 du Conſeil d'Etat de Berne; en 1512 Ambaſſadeur de ſon Canton auprès du Pape Léon X, & revêtu du même caractère cette année auprès de la République de Veniſe; fut en 1513 du Conſeil de Guerre dans l'expédition des Suiſſes devant Dijon, & nommé en 1515 le ſecond des Commandans Bernois des Troupes envoyées dans le Milanois. Il parvint en 1519 à la dignité d'Avoyer de la République de Berne; nomma en 1520 à la Cure de Kirchdorf; commanda en 1528 le corps d'armée envoyé contre les rebelles de l'Oberland, qui étoient ſoutenus par le Canton d'Underwalden; en 1529 la ſeconde Bannière de Berne, dans la Guerre allumée entre Zurich & Berne d'une part, & les premiers Cantons Catholiques de l'autre; & en 1530 les Troupes Bernoiſes envoyées au ſecours de Genêve contre le Duc de Savoie & les Confédérés de la Cuillère; s'empara de tous les poſtes qu'ils occupoient dans le pays de Vaud, & ſigna, après la campagne, le Traité de Saint-Julien, qui mit fin à cette guerre; renouvela à Fribourg, la même année (1530), la Combourgeoiſie entre Berne & Fribourg, & fut, en 1531, Juge dans un différend avec la ville de Soleure. La ville de Berne l'avoit confirmé en 1500 en la poſſeſſion de la Prévôté de Riggisberg, avec haute & baſſe juriſdiction, à titre de fief de ladite Ville, & il reçut d'elle en fief, en 1538, avec Antoine d'Erlach ſon couſin, l'autre moitié de la terre de Riggisberg, ainſi que la portion qu'il avoit acquiſe de ſon autre couſin Louis, duquel il hérita de la Baronnie de Spietz, qui lui fut donnée par teſtament. Poſſédant déjà la moitié de celle de Riggisberg, il acheta l'autre moitié de ſon couſin Antoine, & de Jean d'Erlach, l'aîné, la terre de Jeguenſtorff. Il mourut le 30 Octobre 1540, & avoit épouſé *Madeleine de Mulinen*, dont :

1. Jacques, élevé à la Cour de l'Empereur Charles V, & tué au ſervice de ce Prince à la bataille de Pavie en 1525;
2. Jean-Rodolphe, qui ſuit;
3. Wolfgang, auteur de la ſixième branche rapportée ci-après;
4. Et Bernard, Seigneur de Hindelbanck, Avoyer de Morat pour les Cantons de Berne & de Fribourg en 1550, & Conſeiller d'Etat de la Ville en 1564. Il avoit été Gouverneur d'Aigle en 1558, & fut remis dans le Petit-Conſeil, où il ſiégea plus de 23 ans. Il avoit épouſé *Affre de Reiſchac*, de laquelle il eut :

   Jacques d'Erlach, mort fort jeune au ſervice de France en 1517;

   Et Madeleine, mariée à *Jean-Rodolphe*, Baron *de Bonſtetten*, qui porta la terre de Hindelbanck dans cette Maiſon.

IX. Jean-Rodolphe d'Erlach, Baron de Spietz, Seigneur de Heitenried, né en 1504,

Avoyer du Comté de Thun en 1528, & de Morat en 1530, Gouverneur du pays de Gez en 1536, & Conſeiller d'Etat de Berne en 1540, entra au ſervice de France, fut dangereuſement bleſſé & fait priſonnier à la bataille de Pavie en 1525, & nommé Juge dans un différend avec Genève. Les enfans qu'il eut de *Dorothée de Felguen* furent :

JEAN-RODOLPHE, qui ſuit ;
Et quatre filles, toutes mariées dans la Maiſon de *Diesbach*.

X. JEAN-RODOLPHE D'ERLAC, IIe du nom, né en 1547, Baron de Spietz, Seigneur de Jeguenſtorff, fut élevé auprès de l'Amiral de Coligny, & ſe trouva avec lui à la bataille de Saint-Denis. De ſon mariage, en 1569, avec *Urſule de Mulinen*, fille de *Béat-Louis*, Avoyer de Berne, vinrent :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit ;
2. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1577, qui, après avoir été auprès du Duc de Longueville, & ſervi en France, retourna dans ſa Patrie, où il fut Bailli à Moudon. Il fut Envoyé extraordinaire de ſon Canton auprès du Roi, & chargé de traiter auſſi des affaires des Réformés en France avec le Prince de Condé & le Duc de Bouillon ; paſſa de là en Angleterre, où le Roi JACQUES lui donna la commiſſion d'engager ſon Souverain & les autres Cantons Proteſtans à entrer dans la confédération des Princes d'Allemagne ; fut encore employé auprès de la République du Valais, dans le deſſein qu'elle avoit de concilier le Duc de Savoie avec le Roi de France, & mourut de la peſte en 1628. Il avoit épouſé *Catherine de Weyermann*, fille de l'Avoyer de Berne de ce nom, dont il eut :

SIGISMOND, né en 1614, Baron de Spietz, Général du Corps Helvétique, & Envoyé de la République de Berne. Il entra jeune au ſervice de France, y reſta juſqu'en 1650, ſous les ordres du Général JEAN-LOUIS D'ERLACH ; fut Colonel d'un Régiment Allemand de ſon nom ; ſervit en qualité de Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dans les campagnes de 1648 & 1649 ; ſe diſtingua à la bataille de Lens & au ſiège de Cambray ; revint en 1652 dans ſa Patrie, où il fut Conſeiller d'Etat ; fut nommé, le 7 Mai 1653, Général de l'armée de l'Etat contre les Payſans rebelles qu'il diſperſa en 1655, auſſi Général contre les Cantons Catholiques, & perdit peu après la bataille de Willmerguen contre ces mêmes Cantons.

On crut avoir à redire à ſa conduite, mais il ſe préſenta devant ſes Souverains avec tant de franchiſe, qu'il fit diſſiper les ſoupçons qu'on avoit formés contre lui. Enfin il fut fait Banneret en 1667, nommé Avoyer de ſa République en 1675, & un des Généraux du Corps Helvétique, conformément au *Deffenſional*. En 1685, vu ſon grand âge, il demanda la démiſſion de tous ſes emplois ; mais ſa République, loin de l'accepter, le confirma de nouveau dans toutes ſes charges, attendu le beſoin qu'on avoit de ſa perſonne dans les conjonctures préſentes. Il étoit Colonel de trois Régimens, un de Cavalerie, un de Cuiraſſiers & un d'Infanterie. Le Docteur Burnet, Evêque de Salisbury, dans ſon *Voyage de Suiſſe & d'Italie*, en fait le plus grand éloge, & parle de lui comme d'un homme des plus ſages & des plus capables de gouverner. Il mourut à Berne le 1er Décembre 1699, & ſon corps fut porté à Spietz où l'on voit ſon épitaphe. Sa deviſe étoit : *Naſci laborare, mori*. Il avoit épouſé *Urſule-Eſther*, Baronne *de Mulinen de Wildenſtein*, dont il n'eut point d'enfans.

XI. FRANÇOIS-LOUIS D'ERLACH, Baron de Spietz & d'Oberhoffen, Seigneur de Schadau, Avoyer de la République de Berne, Colonel-Général des troupes de l'Etat, né en 1575, Avoyer du Comté de Berthoud en 1604, Conſeiller d'Etat de Berne en 1610 ; ſon Député en 1612, pour jurer l'alliance avec le Margrave *de Baden-Dourlach* ; & Envoyé en 1614 à Enſisheim, pour calmer les troubles excités par les ſujets de la haute Autriche du Cercle du Rhin ; entré en 1615 au ſervice de la République de Veniſe en qualité de Colonel ; Ambaſſadeur de ſon Canton en 1617, pour recevoir le ſerment du Duc de Savoie, à cauſe de l'alliance de ce Prince avec le Canton de Berne ; revêtu de la même qualité en 1622, de la part de celui de Zurich, auprès de Louis XIII, Roi de France, à l'occaſion de la révolte de la Valteline ; député de nouveau en 1625 par ſa République auprès des Griſons, pour examiner les objets de la méſintelligence ſurvenue entre le Général, les Colonels & Capitaines de Berne ; fait Banneret de ſa République en 1628 ; élu unanimement Avoyer en 1629 ; nommé en 1630 un des Arbitres demandés pour terminer les différends entre la ville de Zurich, l'Evêque de Conſtance & l'Ab-

bé de Gall, au ſujet des cauſes matrimoniales de la Turgovie, & de la nomination des Egliſes dans le Rhintal; enfin employé par ſon Canton en qualité de ſon Ambaſſadeur ou de ſon Député 144 fois, ſoit aux Diètes ou Conférences, tant en Suiſſe que dans les Pays étrangers; vu ſes grands talents pour la guerre & les négociations, il fut Général des Troupes de la République de Berne. Le Roi lui accorda en 1639 une Compagnie de 200 hommes au Régiment des Gardes-Suiſſes, avec la liberté d'en diſpoſer en faveur de ſes fils; il la céda le 9 Mars de la même année à ſon fils ALBERT, & mourut le 20 Avril 1651. On voit ſon tombeau & ſon épitaphe dans l'Egliſe Paroiſſiale de Spietz. Il avoit épouſé 1° *Salomé Steiger*, fille de *Jean*, Avoyer de Berne, & 2° *Jeanne de Graffenried*. Il eut de la première femme 11 enfans, entr'autres :

1. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit.

Et de la ſeconde 24, dont auſſi entr'autres :

2. ALBERT, auteur de la quatrième branche rapportée après la poſtérité de ſon aîné;
3. JEAN-JACQUES, auteur de la cinquième branche rapportée après ſes deux frères ;
4. Et GABRIEL, né en 1640, Capitaine au ſervice de France, mort à Arnheim des bleſſures qu'il reçut près de Bordengrave en 1673. Il eſt enterré dans l'égliſe d'Arnheim. Il avoit épouſé *Catherine Tillier*, dont :

JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, né en 1671, mort en 1706, Lieutenant-Colonel en Hollande, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Eliſabeth Reinhard*, Hollandoiſe.

XII. FRANÇOIS-LOUIS D'ERLACH, IIe du nom, Seigneur de Bumplits, né en 1596, Gouverneur d'Aigle en 1635, mort en 1650 à Bumplits, où il eſt enterré, avoit épouſé 1° *Eliſabeth de Chambrier*; 2° *Eſther*, Baronne *de Wattenwyl*; & 3° *Madeleine Stürler*. Ses enfans furent:

1. JEAN-LOUIS, marié à *Suſanne Daxelhoffer*, fille de l'Avoyer *Nicolas Daxelhoffer ;*
2. FRANÇOIS-LOUIS, allié à *Suſanne-Marie Stürler ;*
3. VINCENT, mort dans ſes voyages à Paris en 1665 ;
4. Et VICTOR, qui ſuit.

XIII. VICTOR D'ERLACH, né en 1648, Bailli du Comté d'Arberg en 1685, premier Bailli de Soumiſwald en 1701, eut d'*Eliſabeth Steiger:*

1. SIGISMOND, qui ſuit ;
2. Et VICTOR, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XIV. SIGISMOND D'ERLACH, né en 1671, Chevalier de l'Ordre de la Généroſité, Capitaine des Cent-Suiſſes du Roi de Pruſſe, ſon Chambellan, Grand-Maître-d'Hôtel & Maréchal de ſa Cour, entra d'abord au ſervice de France dans le Régiment des Gardes-Suiſſes; fut fait premier Lieutenant de la Compagnie de JEAN-JACQUES D'ERLACH; fit les Campagnes depuis 1690 juſqu'en 1694; ſe trouva aux batailles de Fleurus, de Steinkerque, de Nerwinde, aux ſièges de Mons, Namur & Charleroi; & paſſa enſuite au ſervice de FRÉDÉRIC Ier, alors Electeur de Brandebourg, qui le créa premier Lieutenant & Major des Cent-Suiſſes, enſuite Colonel & ſon Chambellan en 1698. Il le ſuivit à Koenigsberg, où ce Prince fut couronné Roi de Pruſſe en 1701. En 1703 il lui donna la charge de Grand-Echanſon avec rang de Brigadier ; le nomma en 1704 Chevalier de l'Ordre de la Généroſité, Grand-Maître-d'Hôtel, Maréchal de ſa Cour avec rang de Lieutenant-Général en 1706. Comblé de faveur par ce Prince, il en obtint quinze Villages en fief, du rapport annuel de 15000 écus, & le Roi FRÉDÉRIC-GUILLAUME, ſon ſucceſſeur, lui accorda pendant ſa vie pour ſa demeure la belle maiſon de campagne appelée *Schonauſen*. Il mourut à Berlin en 1722, & eſt enterré dans la Chapelle des Comtes de *Blumenthal*. Il avoit épouſé 1° *Dorothée-Charlotte*, Comteſſe *de Schwalkouski*, fille de *Samuel*, Conſeiller d'Etat Privé du Roi de Pruſſe; 2° *Sophie-Wilhelmine*, Comteſſe *de Schoning*, Douairière du Baron *de Blumenthal*, & fille du Feld-Maréchal *de Schoning*, au ſervice de Saxe & de Pologne. Du premier lit il eut:

1. DOROTHÉE-CHARLOTTE, mariée, en 1722, au Comte *de Wilknis*, Chambellan du Roi de Pruſſe.

Et du ſecond lit:

2. FRÉDÉRIC, né en 1708, que le Roi FRÉDÉRIC & le Prince Royal tinrent eux-mêmes ſur les Fonts de baptême, & auquel ils firent don d'un Canonicat conſidérable, étant devenu aveugle.

XIV. VICTOR D'ERLACH, IIe du nom, né en 1672, nommé Adminiſtrateur de l'Abbaye de Konigsfelden, entra au ſervice de France, dans le Régiment des Gardes-Suiſſes, en 1692, compagnie de JEAN-JACQUES D'ERLACH, dont il devint premier Lieutenant en 1695 ; eut une

demi-Compagnie en 1700, de laquelle il ſe démit en faveur de ſon fils en 1727; fit d'abord les Campagnes de Catalogne, enſuite celles de Flandre; fut bleſſé à la bataille de Judoigne en 1706; revint dans ſa patrie; & commanda en 1712 dans le Château de Lenzburg, lors de la guerre contre les Cantons Catholiques. Il eut de *Salomé de Graffenried*:

1. Sigismond, qui ſuit;
2. François-Louis, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;
3. Samuel-Frédéric, né en 1721, mort à Paris en 1742, Lieutenant au Régiment des Gardes-Suiſſes;
4. Catherine, mariée à *Charles*, Baron *de Bonſtetten*, Conſeiller d'Etat & Tréſorier du pays de Vaud;
5. Et Salomé, alliée à *Alexandre-Louis*, Baron *de Wattenwyl*, du Conſeil Souverain de Berne.

XV. Sigismond d'Erlach, né en 1710, du Conſeil Souverain de Berne, Bailli de Morges, obtint, âgé de 11 ans, la demi-Compagnie de ſon pere au ſervice de France, & la commanda en 1725. Il leva une autre demi-Compagnie en 1735, réformée en 1737; devint Commandant de bataillon; s'eſt retiré dans ſa patrie, où il a été du Conſeil Souverain de ſa République en 1745, & nommé Bailli de Morges en 1756. Il a épouſé *Marie-Barbe-Salomé*, Baronne de *Bonſtetten*, dont:

1. Sigismond, né en 1756;
2. Salomé, née en 1749, mariée, en 1766, à Gabriel-Albert d'Erlach, Capitaine au Régiment de ſon nom;
3. Catherine, née en 1752;
4. Et Marianne, née en 1754.

XV. François-Louis-Victor d'Erlach, ſecond fils de Victor II, & de *Salomé de Graffenried*, né en 1718, du Conſeil Souverain de Berne, Bailli de Zoffinguen, eſt entré d'abord au ſervice de France; réformé en 1736, il a paſſé à celui du Roi de Sardaigne en qualité de Capitaine; s'eſt trouvé à la bataille de Campo-Santo, à celle de Lorme près Coni, à l'affaire de Pierrelongue, au Château Dauphin; a été fait priſonnier à Tortone avec la garniſon; la guerre finie, & de retour en ſa patrie, il a été du Conſeil Souverain de Berne en 1755, Bailli de Zoffinguen, & Capitaine d'une Compagnie de Dragons de la République. De ſon mariage avec *Jeanne de Graffenried*, il a eu:

1. Jean-Louis-Rodolphe, né en 1749, entré au Régiment d'Erlach en 1764, & actuellement Officier de Grenadiers;
2. Victor, né en 1752, entré au même Régiment d'Erlach en 1761, actuellement Major dans ce Régiment;
3. Charles, né en 1755;
4. Et N..... d'Erlach, née en 1765.

QUATRIÈME BRANCHE, éteinte.

XII. Albert d'Erlach, ſecond fils de l'Avoyer François-Louis, & de *Jeanne de Graffenried*, ſa ſeconde femme, né en 1614, Avoyer du Comté de Thun, leva une Compagnie entière aux Gardes-Suiſſes ſous le Roi Louis XIII; ſe trouva avec ſa Compagnie, en 1641, au ſiège d'Arras ou d'Aire, commanda le Régiment des Gardes-Suiſſes à la bataille de Lens; fut en 1649 au ſiège de Cambray & au combat de Denain ſur l'Eſcaut; réſigna ſa Compagnie à ſon frère puîné Jean-Jacques, auteur de la branche ſuivante, & mourut en 1651. Il avoit épouſé, en 1637, *Anne de Buren*, dont:

1. François-Louis, mort à Heildelberg, Page de l'Electeur Palatin;
2. Et Albert, qui ſuit.

XIII. Albert d'Erlach, IIe du nom, né en 1644, Baron de Spietz & de Riggisberg, auſſi Page de l'Electeur Palatin, enſuite Directeur de la ville de Berne en 1676, Bailli à Trienisberg en 1679, Conſeiller d'Etat en 1693, Banneret de ladite Ville en 1696, 1704 & 1716; Préſident du Conſeil de Guerre pendant celle en Suiſſe en 1712, acheta les deux tiers de la Baronnie de Spietz, des héritiers de Sigismond & de Gabriel d'Erlach, ayant hérité de l'autre tiers de ſon père: il avoit auſſi acheté en 1687 la Terre de Riggisberg. Il avoit épouſé 1° *Catherine de Ligers* ou *de Glereſſe*; & 2° *Eliſabeth Effinger*. Il n'eut de l'une de ces deux femmes qu'une fille, morte ſans avoir été mariée, donna par ſon teſtament ſes biens à ſes petits-neveux Albert & Abraham d'Erlach; & légua 20,000 livres pour la conſtruction du grand Hôpital de Berne.

CINQUIÈME BRANCHE, ſubſiſtante.

XII. Jean-Jacques d'Erlach, né en 1628, troiſième fils de l'Avoyer François-Louis, & de *Jeanne de Graffenried*, ſa ſeconde femme,

Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel d'un Régiment Suiſſe de ſon nom, entra au ſervice de France à l'âge de 15 ans, dans la Compagnie de ſon frère ALBERT, au Régiment des Gardes-Suiſſes; en fut Lieutenant en 1640, Capitaine en 1658, après ſon frère; leva, de l'aveu de ſon Canton en 1671, un Régiment de ſon nom au ſervice de la même Couronne. C'eſt le premier des 12 Régimens que la Nation Suiſſe a eu au ſervice de France, & il eſt porté dans ſon Brevet de Colonel, que ce Régiment lui fut accordé en conſidération de ſon illuſtre naiſſance, & des ſervices importans que ſes ancêtres & ſa famille ont rendus à la Couronne de France; il fut créé la même année Brigadier des Armées du Roi; Maréchal-de-Camp en 1677, & Lieutenant-Général le 3 Septembre 1688; ſervit aux ſièges de Montmédy en 1657, de Gravelines en 1658, de Maëſtricht en 1673; ſe trouva à nombre d'actions de guerre ſous le GRAND CONDÉ, qui l'honora de ſon eſtime & de ſon affection: il y reçut pluſieurs bleſſures, & mourut à Argenteuil le 29 Octobre 1694, ayant embraſſé quelques années auparavant la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine; il fut enterré dans l'Egliſe de ce lieu où l'on voit ſon Epitaphe & ſon tombeau. Il avoit obtenu, lors de ſon abjuration, le titre de Bourgeoiſie de Fribourg, pour lui & ſa poſtérité. Il vendit auſſi ſa part de la Baronnie de Spietz au Général SIGISMOND D'ERLACH. De *Marie-Catherine d'Auzon*, ſon épouſe, il laiſſa:

1. JEAN-BARTHELEMY, qui obtint une moitié de la Compagnie de ſon père, au Régiment des Gardes-Suiſſes, & une autre demi-Compagnie au Régiment de Surbech, & mourut en 1693, d'une bleſſure reçue à la bataille de Nerwinde;
2. JACQUES-ANTOINE, qui ſuit;
3. Et JEAN-JACQUES, dit *le Chevalier d'Erlach*, né en 1674, Grand-Croix de l'Ordre de St.-Louis, Lieutenant-Général des armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes. Il entra Cadet au Régiment des Gardes en 1693, ſe trouva à la bataille de Nerwinde où ſon frère fut bleſſé à mort; ſervit au ſiège de Charleroi; eut en 1694 une demi-Compagnie au même Régiment, vacante par la mort de ſon père; la commanda au camp de Compiègne en 1698, à l'armée de Flandre en 1702, 1703 & 1704; à la bataille de Ramillies en 1706, à l'armée de Flandre en 1707; à la bataille d'Oudenarde en 1708; à l'armée de Flandre en 1710; aux ſièges de Douay & du Queſnoy en 1712; fut fait Brigadier des armées du Roi en 1719; devint Capitaine des Grenadiers de ſon Régiment, la même année; Maréchal-de-Camp en 1734, employé en cette qualité à l'armée du Rhin en 1735; fut fait Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes en 1736; Lieutenant-Général en 1738, Commandeur de l'Ordre de St.-Louis en 1739, Grand-Croix de cet Ordre en 1741; & mourut à Paris, le 4 novembre 1742, âgé de 62 ans. Il eſt inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Euſtache de cette Ville.

XIII. JACQUES-ANTOINE, Comte D'ERLACH, Page du Roi, puis Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes en 1694, enſuite Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment & Chevalier de St.-Louis, mourut le 9 Avril 1715, & eſt inhumé à Argenteuil. Il avoit épouſé, en 1696, *Louiſe-Marthe Stoppa d'Autremancourt*; fille d'*Abraham Stoppa*, Capitaine-Major du Régiment de ce nom, Major des Brigades des Armées du Roi, & de *Marthe du Hamel*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et LOUISE-MARTHE, mariée, en 1729, à *Joſeph-Alexandre*, Comte d'*Anteroche*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Commandant de Bataillon au Régiment des Gardes-Françoiſes.

XIV. PIERRE, Comte D'ERLACH, Chevalier de St.-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine de Grenadiers au Régiment des Gardes-Suiſſes, eut en même tems une Compagnie dans celui de Witmer, Suiſſe, eſt mort à Paris le 21 Mai 1741, & a été inhumé en l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Sauveur. Il avoit épouſé, le 4 Mars 1734, *Marguerite-Julie Stoppa*, fille de *Jean-Baptiſte Stoppa*, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, & petite-nièce du fameux *Pierre Stoppa*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, qui fut chargé ſous M. le Duc du Maine d'exercer les fonctions de Colonel-Général des Suiſſes & Griſons. De ce mariage ſont iſſus:

1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit;
2. LOUIS-AUGUSTE, dit *le Baron d'Erlach*, lequel eut en 1741, à la mort de ſon père ſa Compagnie de Witmer qu'il conſerva juſqu'en 1742, ayant été alors pourvu de celle du Régiment des Gardes-Suiſſes, vacante par la mort de JEAN-JACQUES D'ERLACH,

ſon grand-oncle. Il eſt décédé en Juillet 1748, & eſt enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale de St.-Laurent à Paris;

3. PHILIPPE-LOUIS, dit *le Chevalier d'Erlach*, né le 10 Juillet 1741. Il eut, en Novembre 1742, la Compagnie de Witmer après la mort de ſon frère, le Baron d'ERLACH, & en a joui juſqu'en 1748 qu'il fut pourvu de la demi-Compagnie du Régiment des Gardes-Suiſſes, vacante par le décès de ſon frère; en obtint le Brevet en 1754, & le Commandement en 1759; fut Capitaine de Grenadiers dans le même Régiment en 1763, lors de la nouvelle formation; a eu, en 1767, le Commandement de la Compagnie générale; a été fait Brigadier des Armées du Roi en 1769; Chevalier de St.-Louis en 1770, eſt mort à Chaillot près de Paris le 27 Mai de la même année, & eſt enterré dans l'Egliſe Paroiſſiale;
4. ADÉLAÏDE, Prieure perpétuelle des Religieuſes Bénédictines de Notre-Dame de Bon-Secours à Paris en 1771;
5. Et LOUISE-JEANNE, mariée, en 1766, à *Gabriel-Louis de Valon du Boucheron*, Comte d'Ambrujac, Chevalier de St.-Louis, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Lyonnois. Elle a été préſentée au Roi en 1772.

XV. PIERRE-LOUIS, Comte D'ERLACH, né en Novembre 1736, Titulaire en 1741 d'une demi-Compagnie des Gardes-Suiſſes, vacante par la mort de ſon père, eſt entré comme Cadet dans ce Régiment en 1748, a obtenu cette même année une demi-Compagnie dans celui de Witmer, Suiſſe, un Brevet d'Officier dans ſa Compagnie aux Gardes en 1751, & le Commandement de cette Compagnie avec Brevet de Colonel la même année, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1763, Brigadier en 1767; Capitaine-Commandant de la Compagnie générale des Gardes-Suiſſes & Griſons en Juin 1770; & a obtenu l'honneur de monter dans les Caroſſes du Roi en 1772. Il a épouſé, en 1769, *Anne-Charlotte de Jaſſaud*, d'une ancienne Nobleſſe de Provence, préſentée au Roi en 1771.

SIXIÈME BRANCHE, ſubſiſtante.

IX. WOLFGANG D'ERLACH, né en 1512, troiſième fils de JEAN II, & de *Madeleine de Mulinen*, Seigneur de Riggisberg & de Jeguenſtorff, Bailli de Moudon en 1542, puis du Conſeil d'Etat de Berne en 1554, eut entr'autres Commiſſions de ſon Canton celle de Député

vers la Comteſſe *de Gruyères*, pour lui demander les cleſs du Château d'Oron, & vers CHARLES-QUINT, pour ſolliciter la délivrance du Comte de Châlons, fait priſonnier à Verceil en Piémont. Il mourut en 1556 fort regretté de ſa patrie, & eut de *Catherine*, Baronne *de Diesbach*:

1. BURCKARD, qui ſuit;
2. JEAN, allié 1° à *Véronique de Stein*; & 2° à *Marthe Vlin*;
3. LOUIS, auteur de la branche ſuivante;
4. WOLFGANG, Chevalier, né en 1544, qui paſſa ſes premières années au ſervice de France, ſe trouva à la bataille de Moncontour, puis entra au ſervice de l'Empereur, enſuite à celui du Duc de Wurtemberg, qui l'établit Bailli de Reutlinguen. L'Evêque de Warzbourg le fit Colonel, & ſon Conſeiller de guerre, & Grand-Adminiſtrateur de Moerſtad & de Neuſtadt, ſur le Rhin. De retour dans ſa patrie, en 1583, il fut fait Bailli de Moudon, & mourut en 1607. Il avoit épouſé 1° *Anne Diedin de Furſtenſtein*; & 2° *Catherine de Weſterſtetten*, dont il n'eut point d'enfans;
5. BENOIT, né en 1545, Gouverneur d'Aigle en 1574, Bailli de Nyon en 1589, Conſeiller d'Etat de Berne en 1598, & Général de l'Armée de cette République contre le Duc de Savoie. Il fut Capitaine en France, & ſe trouva à la bataille de Moncontour, nommé par ſon Canton Colonel d'un Régiment, levé pour la défenſe de Gez & de Thonon; l'un des Députés envoyés par les Cantons Proteſtans, pour la réunion de la Suiſſe, & mourut en 1604. Il eut d'*Urſule May*:
   1. WOLFGANG, tué en Bretagne dans une rencontre en 1597, lors des troubles dans le Royaume de France;
   2. Et BENÉDICHT, qui ſervit quelque tems auprès de ſon oncle WOLFGANG, en Allemagne, puis dans les guerres de Suède, & fut tué en duel, en Danemark.
6. JÉRÔME, né en 1552, qui paſſa ſa jeuneſſe aux Univerſités de Toul & de Paris. Le Canton de Berne l'envoya en 1589 dans le Valais pour renouveler l'alliance avec cette République, & au Duc de Savoie, pour traiter de la paix. Il fut Conſeiller d'Etat en 1590, & mourut en 1591. Il avoit épouſé 1° *Hélène Tillier*; & 2° *Urſule Leuwenſprung*, dont il n'eut point d'enfans mâles;
7. Et THÉOBALD, qui paſſa dans les Cours de Berlin & de Pologne, fit enſuite quelques campagnes en France, aux Pays-Bas & en Portugal, & mourut à l'âge de 24 ans, à Carthagène en Eſpagne en 1580.

X. Burckard d'Erlach, né en 1535, Seigneur de Jeguenſtorff, élevé avec le Comte de Châlons, qu'il accompagna aux Pays-Bas & en Piémont, mourut, en 1566, à Delſperg où il eſt enterré. Il avoit épouſé *Adelhaïde Sigelman* de Neuenbourg & de Delſperg, dont:

1. Erasme, Seigneur héréditaire d'Erſemberg, Grand-Bailli au Zeller-Baad pour le Margrave de Baden, puis Maréchal de la Cour de l'Electeur de Mayence, marié à *Agnès de Neuneck*, de laquelle il eut Wolfgang, que les Payſans rebelles tuèrent en 1623, étant Officier dans les Troupes de l'Empereur;
2. Et Burckard, qui ſuit.

XI. Burckard d'Erlach, Seigneur héréditaire d'Altembourg, Chambellan de Frédéric, Electeur Palatin, & Roi de Bohème, Landrichter d'Averbach & Adminiſtrateur de Nabourg, puis Conſeiller & Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, mourut en 1640. Il s'étoit trouvé à la bataille de Prague ſur le Weiſſenberg, où en préſentant ſon corps, il empêcha l'effet d'un coup de ſabre porté contre le Roi de Bohême. Il avoit épouſé *Urſule de Hatzfeldt*, dont:

1. Christian-Wolfgang, qui, ſervant comme Enſeigne dans l'armée du Duc Chriſtian de Brunſwick, fut tué en 1621, près de Fleurs en Brabant, âgé de 21 ans;
2. Burckard, aſſaſſiné avec Hartmann d'Erlach, en 1633, à Ferrete par des Payſans rebelles, & enterré dans l'Egliſe Cathédrale de Bâle;
3. Et Auguste-Ernest, qui ſuit.

XII. Auguste-Ernest d'Erlach, Seigneur héréditaire d'Altembourg, né en 1616, Chevalier, Conſeiller intime, & Maréchal de la Cour du Prince d'*Anhalt-Bernburg*, Conſeiller dans le Cercle de la baſſe Saxe, ſe trouva en 1632 à la bataille de Luren avec le Prince Erneſt d'Anhalt, &, étant au ſervice de l'Empereur en 1636, à celle de Wiſtock. Il mourut en 1685, & avoit épouſé *Eléonore-Sibylle de Boerſtel*, fille de *Henri*, Préſident du Conſeil du Prince d'Anhalt. De ce mariage vinrent:

1. Christian-Lebrecht, qui ſuit;
2. Et Curt-Henri, né en 1659, Conſeiller intime du Prince d'Anhalt-Hoym en 1726, marié à *Eliſabeth-Hedwig de Gueders de Rabenſtein*, dont ſont iſſus:

Frédéric-Louis, né en 1702;

Frédéric-Lebrecht, né en 1709, Enſeigne au ſervice de Pruſſe en 1733;
Et Curt-Henri, né en 1711, Lieutenant au ſervice de la même Cour en 1733.

XIII. Christian-Lebrecht d'Erlach, Seigneur d'Altembourg, né en 1643, Conſeiller intime du Prince d'Anhalt-Bernburg, fut élevé à la Cour d'Anhalt-Hartzegerode, & accompagna le Prince Guillaume d'Anhalt dans ſes voyages en Italie, en France, en Eſpagne, en Angleterre, & en Hollande. De *Sophie-Catherine de Zerbſt*, ſon épouſe, fille de *Wyprecht de Zerbſt*, Grand-Ecuyer du Prince d'Anhalt, il a eu:

1. Guillaume-Ernest, né en 1673, qui fit pluſieurs campagnes en Italie, dans les Pays-Bas & ſur le Rhin, & eſt mort Lieutenant-Colonel au ſervice de Pruſſe en 1714;
2. Burckard-Wolthrat, mort auſſi comme Lieutenant-Colonel au ſervice de cette Cour en 1715, après avoir fait différentes campagnes;
3. Auguste-Lebrecht, qui ſuit;
4. Et Jean-Sigismond, né en 1686, Chambellan du Prince d'Anhalt-Bernburg.

XIV. Auguste-Lebrecht d'Erlach, né en 1680, Seigneur d'Altembourg, premier Ecuyer, puis Maréchal de la Cour du Prince d'Anhalt-Bernburg, vivoit encore en 1741. Il avoit épouſé *Dorothée-Eliſabeth de Scherſſen*, de la Maiſon de *Flechtinguan*, de laquelle ſont iſſus:

1. Lebrecht-Jacques, né en 1720;
2. Frédéric-Auguste, né en 1721;
3. Victor-Jean-Louis, né en 1724;
4. Et Christian-Henri, né en 1728.

SEPTIÈME BRANCHE, ſubſiſtante.

X. Louis d'Erlach, Seigneur de Riggiſberg, né en 1543, troiſième fils de Wolfgang, & de *Catherine*, Baronne *de Diesbach*, entra d'abord au ſervice de l'Empereur Maximilien, enſuite à celui de France, en qualité de Capitaine & Lieutenant-Colonel; paſſa en 1575 auprès du Comte Palatin *Jean-Caſimir*, ſous lequel il fut Capitaine; ſe diſtingua au ſiège de St.-Vérain-des-Bois; fut nommé Bailli d'Oron en 1579; du Conſeil de Berne en 1586, Colonel de 2000 Bernois, envoyés en 1582 au ſecours de Genève; commanda un Corps de 5000 hommes, envoyés par ce Canton en 1585, au ſecours des Griſons; Député en 1586 avec le Gouverneur de

la Savoie, à Strasbourg, pour jurer l'alliance entre cette Ville, Zurich & Berne; en 1587, Colonel des Troupes de Berne, levées pour apaiſer les troubles de Mulhouſe, commanda l'aſſaut où cette place fut emportée; de nouveau Commandant des Troupes Bernoiſes envoyées en 1589 contre le Duc de Savoie; fut auſſi Colonel, la même année, d'un Régiment accordé par le Canton à HENRI IV, lequel ne contribua pas peu à l'heureux ſuccès des batailles d'Arques & d'Ivry; & enfin chargé d'aller complimenter ce Prince, ſur ſon avènement à la Couronne. Il mourut en 1597, & laiſſa de ſa femme, *Salomé Stürler :*

1. JEAN-RODOLPHE, qui ſuit;
2. Et ABRAHAM, auteur de la huitième branche, rapportée ci-après.

XI. JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, Ier du nom de ſa branche, Seigneur de Riggisberg, Rumligen, Champvent & la Motte, ſervit dans ſa jeuneſſe comme Capitaine ſous *Leſdiguières,* fut envoyé en 1618 par ſon Canton, à Zurich, jurer l'alliance faite avec Veniſe, comme Député à Veniſe pour jurer auſſi l'alliance avec cette République; & comme Ambaſſadeur en 1633 aux Etats du Comté de Bourgogne; Colonel d'un Régiment Bernois de 3000 hommes, pour le ſervice de France, envoyé en Lorraine, lorſque Gallas, Général de l'Empereur, menaçoit d'entrer en France; avoit été, en 1624, Bailli d'Yverdun, & mourut en 1643. Il avoit épouſé 1° *Anne de Joffrey;* 2° *Anne Guder;* & 3° *Madeleine Steiger de Roll.* Du premier lit vinrent :

1. JÉRÔME, qui ſuit;
2. NICOLAS, Seigneur de Champvent & de la Motte, mort ſans poſtérité de *Catherine de Weingarten.*

Et du troiſième lit il eut :

3. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1630, Avoyer de Thun en 1668, du Conſeil d'Etat en 1682, Surintendant de l'Arſenal en 1687, mort en 1693, laiſſant de JEANNE-ROSINE, Baronne D'ERLACH, ſon épouſe, fille de l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS :
   1. FRANÇOIS-LOUIS, Officier au Régiment D'ERLACH, lequel ſervit en Catalogne, mourut à Schadaw, & eſt enterré dans l'Egliſe de Thun;
   2. Et SIGISMOND, né en 1660, Bailli de St.-Jean en 1703, & du Bas-Simmenthal en 1717, ſervit dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, puis paſſa en Angleterre, où il fut Capitaine d'une Compagnie, qu'on employa dans pluſieurs ſièges en Irlande. Il eſt mort en 1727, après avoir eu de ſon mariage avec *Anne-Catherine,* Baronne de *Diesbach:*
      1. SIGISMOND, né en 1692, Enſeigne aux Gardes-Suiſſes en 1711, Sous-Lieutenant en 1718, Capitaine-Commandant de la Compagnie d'Erlach au Régiment d'Affry en en 1728, Lieutenant-Colonel de celui de Bettens en 1739, Colonel par Brevet en 1741 & Brigadier des Armées du Roi en 1745. Il quitta l'année d'après, & devint Gouverneur de Konigsfelden. Il eſt mort en 1758, ſans avoir laiſſé de poſtérité de ſon épouſe *Anne-Urſule,* Baronne de *Watteville;*
      2. JEAN-RODOLPHE, né en 1693, Capitaine d'une Compagnie de Cuiraſſiers, puis de Pandours, au ſervice d'Autriche, tué ſur le Rhin, dans la guerre au ſujet de la ſucceſſion de l'Empereur CHARLES VI;
      3. Et GABRIEL, né en 1694, Major du Régiment d'Affry en 1725, Lieutenant-Colonel de Witmer en 1737, Colonel par Brevet en 1744; Lieutenant-Colonel de Bettens en 1746; Brigadier des Armées du Roi en 1747; mort la même année à Louvain de ſes bleſſures, après la bataille de Lawfeld. Sa Majeſté regretta publiquement à table la mort de cet Officier qui avoit bien ſervi, & fait pluſieurs campagnes, tant ſur le Rhin qu'en Flandre.

XII. JÉRÔME D'ERLACH, Ier du nom, Seigneur de Riggisberg & de Rumligen, Capitaine en France, mourut en 1662, laiſſant de *Jeanne-Eſther de Diesbach :*

XIII. JEAN-RODOLPHE D'ERLACH, IIe du nom, Seigneur de Riggisberg & de Rumligen, né en 1634, Bailli de Buchſée en 1702, qui mourut en 1711; il eut de SUSANNE-DOROTHÉE D'ERLACH, fille de l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS :

1. JEAN-LOUIS, envoyé, à l'âge de 12 ans, en Danemark, où il fut Page du Roi. Il ſe trouva en 1675 ſur le vaiſſeau de l'Amiral Tromp, dans le combat entre les Danois & les Suédois; ſe diſtingua ſi bien dans d'autres occaſions, ſur mer, qu'il devint Capitaine de Vaiſſeau ſous l'Amiral Juelt, & en 1678, Vice-Amiral. Il fut avec la Flotte de l'Amiral Tourtin ou Tourbin en Catalogne, à la levée des ſièges de Roſes,

Palamos & Barcelone. On ne ſait pas ce qu'il eſt devenu depuis le déſarmement de cette Flotte;
2. JÉRÔME, qui ſuit;
3. IMBERT, tué en Catalogne au ſervice de France dans le Régiment d'Erlach;
4. RODOLPHE, mort jeune au ſervice du Roi;
5. Et SIGISMOND, auſſi décédé jeune.

XIV. JÉRÔME D'ERLACH, IIe du nom, né le 31 Mars 1667, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Hindelbanck, Urtenen, Thunſtetten, Mattſtetten, Seedorf, Bariſweil, Wyl, Général-Feld-Maréchal, Lieutenant des Armées de l'Empereur, un de ſes 12 Chambellans, Chevalier des Ordres de St.-Hubert & de l'Aigle-Rouge, puis Avoyer de la République de Berne, entra fort jeune comme Cadet dans la Compagnie de ſon oncle maternel, JEAN-JACQUES D'ERLACH, au Régiment des Gardes-Suiſſes en 1678; fut, le 28 Juin 1680, Enſeigne dans la Compagnie Colonelle du Régiment Suiſſe d'Erlach, ſervit en Catalogne, Sous-Lieutenant de la même Compagnie le 26 Décembre 1687, puis Lieutenant le 16 Septembre 1688; Capitaine-Lieutenant de la Compagnie de Grivel au même Régiment le 29 Décembre 1690; Capitaine de celle de May le jeune, le 3 Juin 1692; quitta le ſervice de France en 1696, & avoit juſqu'alors ſervi en pluſieurs expéditions militaires en Catalogne. Il entra le 10 Mai 1702 comme Colonel au ſervice de l'Empereur LÉOPOLD, fit, en 1704, un voyage à ſa Cour pour quelques affaires relatives à la Suiſſe, & ce Prince le créa Général-Major de ſes armées en 1705. Eberhard, Duc de Wurtemberg, le fit, en 1707, Chevalier de l'Ordre de St.-Hubert, & l'Empereur JOSEPH le déclara ſon Chambellan actuel, & Général-Lieutenant-Feld-Maréchal de ſes armées. Le Margrave de Brandebourg-Bareith le nomma, la même année, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-Rouge; & le Canton de Berne l'inſtalla Bailli d'Arwangen. Etant, en 1712, à la Cour de l'Empereur, il empêcha ce Prince de donner du ſecours à l'Abbé de St.-Gall, & la même année l'Empereur le confirma non-ſeulement dans ſes emplois, mais il le nomma, par un Diplôme, l'un de ſes 12 Chambellans, & le déclara, lui & ſes deſcendans des deux ſexes, par un autre Diplôme, Comte du St.-Empire Romain. Pendant qu'il fut au ſervice de la Maiſon d'Autriche, depuis 1702 juſqu'en 1715, il ſe diſtingua ſi fort, qu'il paſſoit pour un des meilleurs Généraux & des plus magnifiques de l'Empereur; étoit en grande eſtime & conſidération auprès des Princes & Généraux, même auprès du Prince EUGÈNE, avec leſquels il correſpondoit encore après ſa retraite, ainſi qu'avec la plupart des Miniſtres des Cours de l'Europe; fut employé durant toute la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne & ſe diſtingua entr'autres aux ſièges de Haguenau & Landau où il commandoit. De retour en ſa patrie en 1715, il fut fait Membre du Petit-Conſeil de Berne, & réſigna alors le Régiment qu'il avoit au ſervice de l'Empereur; nommé en 1718 Tréſorier & haut Commandant du pays de Vaud; en 1720 & 1721, Député de ſon Canton à Buren & Porentruy, pour régler un différend entre l'Evêque, Prince de Bâle & la Ville de Brienne; créé en 1721 Avoyer de la Ville de Berne; réſigna cette charge à Pâques de l'année 1747, à cauſe de ſon grand âge & de la foibleſſe de ſa vue; & le 27 Novembre de la même année, celle de Conſeiller d'Etat. Il acheta les terres de Hindelbanck & de Thunſtetten, où il fit bâtir de ſuperbes maiſons de campagne, ainſi que les Seigneuries de Seedorf & de Bariſweil, & eut les autres par ſon mariage. Il eſt mort le 28 Février 1748, & eſt inhumé dans l'Egliſe de Hindelbanck, où ſon fils aîné lui a fait conſtruire un ſuperbe mauſolée. Il avoit aſſiſté à un grand nombre de Diètes du Corps Helvétique, & avoit épouſé, en 1695, *Marguerite de Willading*, fille unique de *Jean-Frédéric*, alors Banneret, puis Avoyer de Berne, dont:

1. ALBERT-FRÉDÉRIC, qui ſuit;
2. JEAN-RODOLPHE, né en 1698, Capitaine de Cuiraſſiers au Régiment du Comte de Schlippenbach, au ſervice de Pruſſe, tué en duel à Berlin;
3. Et MARIANNE, née en 1711, mariée à *Sigiſmond de Willading*, Conſeiller d'Etat & Tréſorier de la République de Berne.

XV. ALBERT-FRÉDÉRIC D'ERLACH, né en 1696, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Hindelbanck, Bariſweil, Urtenen & Mattſtetten, Avoyer de la République de Berne, un des douze Chambellans de l'Empereur, Chevalier des Ordres de la Fidélité, de l'Aigle-Rouge & de Saint-Hubert, obtint, en 1715, une Compagnie au ſervice de l'Empereur, dans le Régiment de Tillier, ci-devant de ſon

père; a été enſuite Colonel des Cuiraſſiers de la ville de Berne; créé Chevalier de l'Ordre de la Fidélité par le Margrave de Bade-Dourlach en 1734; Chambellan de la Clef-d'Or par l'Empereur CHARLES VI en 1735; Bailli de Morges la même année; Chevalier de l'Aigle-Rouge & de Saint-Hubert en 1748; Conſeiller d'Etat de Berne en 1755; Tréſorier du pays de Vaud en 1758; & Chef & Avoyer de la République de Berne en 1759. Il a épouſé *Marguerite Friſching de Rumligne*, de laquelle ſont ſortis:

1. JEAN-RODOLPHE, Capitaine-Lieutenant au ſervice de Sardaigne, mort à Modène en 1742;
2. Et CHARLES-LOUIS, qui ſuit.

XVI. CHARLES-LOUIS D'ERLACH, né en 1727, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Jeguenſtorff & de Scheunen, créé, en 1745, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité, par le Margrave de Bade-Dourlach; Capitaine de Dragons au ſervice de la République de Berne en 1755, & du Conſeil Souverain en 1764, a épouſé, en 1743, *Marguerite Seignorel*, Angloiſe, fille du Comte *Frédéric-Albert*, dont:

1. CHARLES-LOUIS, né en 1746, entré au ſervice de France dans le Régiment des Gardes-Suiſſes en 1763, & actuellement (1772) Lieutenant de la Générale;
2. Et ALBERT-SIGISMOND, né en 1749, entré au Régiment d'Erlach en 1764, Sous-Aide-Major audit Régiment depuis 1768, & en 1772 Capitaine commandant la Colonelle.

HUITIÈME BRANCHE, ſubſiſtante.

XI. ABRAHAM D'ERLACH, Ier du nom, troiſième fils de LOUIS, & de *Salomé Stürler*, fut long-tems à la Cour d'Anhalt, enſuite Capitaine en France, & mourut au ſervice de cette Couronne en 1621, laiſſant de ſon mariage avec *Catherine de Mulinen*:

1. ABRAHAM, qui ſuit;
2. Et JEAN-RODOLPHE, né en 1621, lequel ſe trouva, ainſi que ſon frère, à la bataille de Rocroy; entra au ſervice de la République de Veniſe en qualité de Capitaine; fit la campagne de Dalmatie en 1659; devint Bailli d'Oron, étant retourné dans ſa patrie en 1663; & en 1675, Commandant des troupes Bernoiſes envoyées pour la défenſe de Strasbourg, où il reſta juſqu'à ſa mort arrivée en 1678. Il avoit épouſé 1° *Catherine Tillier*; & 2° ELISABETH D'ERLACH. Du premier lit il eut:

1. JEAN-ANTOINE, né en 1644, mort en 1676, au retour de ſes voyages d'Allemagne, de Hollande, de France, de Dalmatie & d'Italie;
2. ABRAHAM, qui ſervit comme Lieutenant-Colonel au Régiment d'Alſace, & mourut à Strasbourg en 1676;
3. DAVID-FRÉDÉRIC, né en 1649, Capitaine-Lieutenant aux Gardes à la Cour de Saxe, lequel, après avoir ſervi quatre ans auparavant en Danemark, fut nommé Bailli d'Arberg en 1696. Il n'eut point d'enfans de ſon épouſe *Anne-Marguerite Effinger de Vildegg*;
4. JEAN-JACQUES, qui ſe diſtingua en pluſieurs batailles & ſièges au ſervice de France;
5. LOUIS, mort au ſervice du Roi en 1672;
6. Et RODOLPHE D'ERLACH, mort dans ſes voyages à Bruxelles.

XII. ABRAHAM D'ERLACH, IIe du nom, né en 1617, ſe trouva à la bataille de Rocroy, étant au ſervice de France; entra enſuite à celui de Veniſe où il eut une Compagnie; fut Bailli de Cerlier en 1659, & mourut en 1669. Il avoit épouſé 1° *Roſine de Watteville*; 2° *Barbe Tellung*; & 3° *Eſther de Senarclens*, dont:

1. ABRAHAM, qui ſuit;
2. Et JEANNE-ROSINE, mariée à *N..... de Monteſquiou*, en France.

XIII. ABRAHAM D'ERLACH, IIIe du nom, né en 1669, Lieutenant au ſervice de France en 1702, paſſa en qualité de Capitaine du Régiment d'Erlach au ſervice de l'Empereur; fut en 1705 Major de la Garniſon de la ville de Berne; Adminiſtrateur du Chapitre de cette Ville en 1723, & eſt mort en 1730, laiſſant de *Judith Friſching*, ſon épouſe:

1. ALBERT, qui ſuit;
2. ABRAHAM, dont la poſtérité ſera rapportée après ſon aîné;
3. ROSE, veuve de *Vincent Friſching*, Baron de Ville;
4. Et MARGUERITE, veuve d'*Alexandre*, Baron *de Watteville*, Colonel des Gardes-Suiſſes en Hollande.

XIV. ALBERT D'ERLACH, Baron de Spietz, né en 1713, Capitaine au Régiment de May, & enſuite aux Gardes-Suiſſes, a quitté le ſervice en 1741, eſt du Conſeil Souverain depuis 1745, Bailli de Gottſtatt en 1750; & a

eu un Régiment de milice du Canton en 1761. Il eſt veuf d'ANNE-MARGUERITE D'ERLACH, fille du Comte ALBERT-FRÉDÉRIC, Avoyer, dont il eut :

1. GABRIEL-ALBERT, qui ſuit;
2. Et RODOLPHE, Enſeigne dans la Compagnie d'Erlach aux Gardes-Suiſſes, mort en 1760.

XV. GABRIEL-ALBERT D'ERLACH, Baron de Spietz, né en 1739, entré au Régiment, aujourd'hui d'Erlach, en 1756; aux Gardes-Suiſſes en 1757, & Capitaine au Régiment d'Erlach en 1759, s'eſt marié, en 1766, à SALOMÉ D'ERLACH, fille de SIGISMOND, dont il n'a point d'enfans.

XIV. ABRAHAM D'ERLACH, IV^e du nom, frère d'ALBERT, Baron de Riggisberg, né en 1716, d'abord Capitaine-Lieutenant au Régiment de May, Capitaine aux Gardes-Suiſſes en 1741; Brigadier en 1748; du Conſeil Souverain de Berne en 1755; Commandeur de l'Ordre du Mérite Militaire en 1759; Maréchal-de-Camp en 1761; Colonel d'un Régiment Suiſſe en 1762; & Grand-Croix de l'Ordre du Mérite Militaire en 1770, a épouſé, en 1757, *Anne Maſſon-de-Beſſé*, fille du Marquis *de Beſſé*, ci-devant Capitaine au Régiment du Roi, Cavalerie, de laquelle ſont iſſus:

1. JEAN-RODOLPHE, né en 1758, mort;
2. FRÉDÉRIC, né en 1761;
3. Et CHARLES-ALBERT-FERDINAND, né en 1765.

NEUVIÈME BRANCHE, éteinte.

VIII. THÉOBALD D'ERLACH, troiſième fils de RODOLPHE, & de *Barbe de Praroman*, ſa première femme, Seigneur de Bumplits, Conſeiller d'Etat de la ville de Berne en 1540; & Capitaine des Bernois au Brunig en 1531, lorſque les Cantons de Zurich & de Berne campèrent devant le bois de Tannes contre cinq Cantons, épouſa *Jeanne-Barbe d'Aſperling de Rarogne*, fille de *Petermann*, Baron *d'Aſperling de Rarogne*, & d'*Eve de Bubenberg*; & petite-fille d'*Adrien de Bubenberg*, & de *Jacquette*, Comteſſe *d'Arberg*. Ses enfans furent :

1. PETERMANN, qui ſuit;
2. HENRI, rapporté après ſon frère;
3. ALBERT, mentionné enſuite;
4. JEAN, auteur de la douzième branche rapportée ci-après;
5. RODOLPHE, né en 1629, élevé auprès du Duc de Guiſe. Il fit, pour le ſervice du Pape, pluſieurs campagnes, devint en 1568 Bailli de Chillon, & mourut en 1577, ſans poſtérité mâle de ſon mariage avec *Urſule de Diesbach*;
6. Et BURCKARD, né en 1532, entré au ſervice de France, qui fut employé en Italie du côté de Rome & de Naples. Le Souverain décida ſur ſon compte, le 8 Décembre 1563, que s'il ſervoit davantage les Princes, il perdroit ſon droit de Bourgeoiſie. Il mourut de la peſte en 1577, ſans enfans de *Barbe de Hallweil*, ſon épouſe.

IX. PETERMANN D'ERLACH, Bailli de Granſon en 1545 & 1550, de Lauſanne en 1558 & 1564, Conſeiller d'Etat en 1567, aſſiſta pour ſon père aux Audiences de Neufchâtel en 1553 & 1565, en vertu du fief d'Erlach dans ledit Comté & mourut en 1576, laiſſant d'*Anne de Diesbach*:

1. THÉOBALD, élevé auprès de Gaſpard de Coligny, Amiral de France, qui l'envoya, par ordre du Prince de Condé, avec PETERMANN, ſon frère, à l'Etat de Berne en 1561, pour repréſenter la ſituation des Réformés en France. S'étant enſuite embarqué ſur un vaiſſeau François, il paſſa dans la Floride, où il fit beaucoup d'actions de valeur en 1563, ſous le commandement de *Laudonnière*, & fut tué deux ans après dans un combat contre les Eſpagnols;
2. PETERMANN, qui paſſa auſſi une grande partie de ſa vie auprès de l'Amiral de Coligny, & commanda une Compagnie ſous Caſimir, Comte Palatin : il mourut en 1584;
3. Et CHRISTOPHE, élevé auprès du Connétable de Montmorency. Il ſe trouva au ſiège de Mulhouſe en 1587, & n'eut point d'enfans de *Marie de Galerat*, ſon épouſe.

DIXIÈME BRANCHE, éteinte.

IX. HENRI D'ERLACH, ſecond fils de THÉOBALD, & de *Jeanne-Barbe d'Aſperling de Rarogne*, épouſa 1° *Michelle de Sergeat*, & 2° *Jeanne de Watteville*, fille de *Jacques*, Avoyer de Berne. De cette dernière vint :

X. JEAN-JACQUES D'ERLACH, qui ſervit dans ſa jeuneſſe en France. De retour en ſa patrie, il ſe trouva au ſiège & à la priſe de Mulhouſe, fut Commandant d'Arbourg, en 1596, & mourut en 1616. Il avoit épouſé *Jeanne de Watteville*, de laquelle ſortirent :

1. JEAN-JACQUES, né en 1589, tué aux guerres de Suède en 1619;
2. PETERMANN, qui ſuit;

3. Et HENRI, né en 1597, Avoyer d'Unterſeen en 1641, mort ſans enfans, en 1658, de *Dorothée-Michelle de Schvertſchvend.*

XI. PETERMANN D'ERLACH, né en 1594, Bailli de Signaw en 1625, & mort en 1634, avoit épouſé *Anne Gattſchet,* dont vint

NICOLAS D'ERLACH, mort jeune au ſervice du Roi de France.

ONZIÈME BRANCHE, *éteinte.*

IX. ALBERT D'ERLACH, Ier du nom, troiſième fils de THÉOBALD, & de *Jeanne-Barbe d'Aſperling de Rarogne,* né en 1519, Seigneur de Bumplits, Bailli d'Yverdun en 1550, de Geſſenay en 1558, & de Lenzburg en 1564, étoit Conſeiller d'Etat en 1563 & 1574, Surintendant de l'Arſenal de Berne en 1578, & mourut en 1592. Il avoit épouſé *Barbe de Scharnachtal,* ſœur & héritière de *Nicolas de Scharnachtal,* le dernier de ſa Maiſon, Baron d'Oberhoffen. Leurs enfans furent:

1. THÉOBALD, Baron d'Oberhoffen par ſa mère, Bailli de Morges en 1594, du Conſeil d'Etat de Berne en 1606, & mort en 1621, ſans enfans de *Marguerite de Watteville;*
2. ALBERT, qui ſuit;
3. Et SAMUEL, rapporté après ſon frère.

X. ALBERT D'ERLACH, IIe du nom, paſſa au ſervice d'Eſpagne, fit deux campagnes, l'une aux Pays-Bas & l'autre en France, où il fut fait priſonnier, & mourut en 1618. Il avoit épouſé 1° *Madeleine de Mulinen,* & 2° *Béatrix de Mulinen.* Du premier lit il eut:

1. SAMUEL, Baron d'Oberhoffen, lequel n'ayant point d'enfans de *Catherine Scharnachtal,* ſon épouſe, légua ſa Terre d'Oberhoffen à l'Avoyer FRANÇOIS-LOUIS D'ERLACH, & mourut en 1641.

Et du ſecond lit:

2. BERNHARD, qui ſe trouva à la bataille de Prague, & fut tué la même année en Autriche.

X. SAMUEL D'ERLACH, Seigneur de Bumplits, troiſième fils d'ALBERT, Ier du nom, & de *Barbe de Scharnachtal,* Bailli de Morges en 1612, eut une Compagnie en France, & mourut en 1623. Il avoit été marié 1° avec *Madeleine Gattſchet;* & 2° avec *Catherine de Weingarten,* dont:

1. RODOLPHE, Seigneur de Bumplits, mort âgé de 28 ans, n'ayant eu d'*Anne Manuel,* qu'un fils nommé

JEAN-RODOLPHE, décédé en bas âge.

2. 3. 4. & 5. Et quatre autres fils, morts jeunes au ſervice du Roi.

DOUZIÈME BRANCHE, *éteinte.*

IX. JEAN D'ERLACH, quatrième fils de THÉOBALD & de *Jeanne-Barbe d'Aſperling de Rarogne,* aſſiſta, en 1559, aux audiences de Neufchâtel pour ſon père, fut Bailli de Mendriſio en 1566, & de Geſſenay en 1569, Gouverneur d'Aigle en 1583, & mourut la même année. Il avoit épouſé 1° *Eliſabeth de Stein;* 2° *Eliſabeth Stuki;* & 3° *Vérène de Hallweil,* fille de *Hartmann de Hallweil* & de *Marie de Mulinen.* Du ſecond lit vinrent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. ULRICH, lequel ſervit en 1587 aux Pays-Bas, ſous l'Archiduc MATHIAS, & en 1588 comme Enſeigne en France. Il fut aſſaſſiné la même année, & eut de *Jacobée,* Baronne *de Mulinen,* ſon épouſe, ULRICH D'ERLACH, mort jeune, ne laiſſant de *Suſanne de Luſtrach* qu'une fille nommée

   MARGUERITE, Baronne D'ERLACH, mariée au Général JEAN-LOUIS D'ERLACH, depuis Maréchal de France, mentionné ci-après;

3. RODOLPHE, auteur de la branche ſuivante;
4. Et PETERMANN, Seigneur de Bioley & de Chanas, né en 1579. Il accompagna pluſieurs fois ſon couſin, le Colonel WOLFGANG D'ERLACH, en Allemagne, & au dernier voyage qu'il y fit, il reſta comme Page auprès de l'Electeur de Bavière; paſſa deux ans à la Cour de ce Prince, ſe fit Catholique, ſervit en Hongrie; paſſa enſuite à Fribourg en Suiſſe, où il s'établit; leva une Compagnie pour le Régiment de Teguel, & ſervit en Gaſcogne, Picardie & Bretagne. C'eſt ce PETERMANN D'ERLACH, que le Maréchal *de Baſſompierre* appelle *ſon bon ami,* dans ſes *Mémoires.* Il mourut en 1635, & avoit épouſé 1° *Marguerite Rugenet;* & 2° *Eliſabeth Gottran.* De la première il eut:

   ANTOINE, Seigneur de Bioley & de Chanas, marié à *Eliſabeth de Diesbach,* dont pour fils unique

   PETERMANN, tué d'un coup de foudre du Ciel au Château de Bioley, à l'âge de 21 ans, en 1637.

X. ANTOINE D'ERLACH, Seigneur de Kieſen, Bailli de Mendriſio en 1590, de Lenzburg en 1592, de Baden en 1599, Conſeiller d'Etat en 1602, Gouverneur d'Aigle en 1603,

Bailli d'Yverdun en 1613, commença par faire une campagne aux Pays-Bas; de retour en ſa patrie, ſe trouva au ſiège de Mulhouſe; fut Colonel d'un Régiment Bernois de 2000 hommes, pour la défenſe de Neufchâtel, qui craignoit une ſurpriſe de la part du Duc de Guiſe; en 1612, un des Députés de ſon Canton, pour jurer l'alliance avec le Prince de Baden-Dourlach; commanda, en 1617, 3000 hommes, que Berne envoya en Piémont au ſecours du Duc de Savoie, & mourut la même année d'une fièvre chaude, dont la plus grande partie de ſon Régiment ſut auſſi atteinte. Il avoit épouſé 1° *Agathe de Diesbach*, & 2° *Barbe de Flachsland*. Les enfans du premier lit furent :

1. Jean-Antoine, Seigneur de Kieſen, né en 1590, qui leva en 1635 une Compagnie en France, dans le Régiment du Colonel d'Erlach-de-Riggisberg, qu'il garda juſqu'à la réforme du Régiment; commanda en 1636 les troupes que le Canton de Berne envoya pour la ſûreté de la vallée de St.-Immié; fut Gouverneur d'Aigle en 1647, & mourut en 1664. Il avoit épouſé *Catherine Effinger de Vildegg*, dont vinrent:
   1. Jean-Antoine, qui légua la Terre de Kieſen à ſon couſin, Rodolphe d'Erlach, & mourut en 1666;
   2. Hartmann, lequel ſervit d'abord comme Lieutenant dans l'armée du Comte de Mansfeld, enſuite en qualité de Capitaine, dans celle du Duc Chriſtian de Brunſwick, Evêque d'Alberſtad, & dans celle du Roi Frédéric de Bohême. Il fut tué après avoir paſſé comme Lieutenant-Colonel au ſervice de Suède, par des payſans qui avoient ſurpris les quartiers des Suédois dans le Sundgau;
2. Et Burckard, qui ſuit.

XI. Burckard d'Erlach, né en 1600, & mort en 1686, avoit épouſé *Anne-Eliſabeth Effinger de Vildegg*, de laquelle il eut:

1. Rodolphe, Seigneur de Kieſen, né en 1644, qui voyagea en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en France & en Italie, & mourut en 1672;
2. Burckard, né en 1646, Chambellan de l'Electeur de Brandebourg, duquel il obtint la permiſſion d'aller comme volontaire en Candie, dont la Capitale étoit, en 1669, aſſiégée par les Turcs. Il s'embarqua à Veniſe ſur le vaiſſeau du Comte de Waldeck, Général des troupes envoyées au ſecours de cette place; mourut, l'année ſuivante, à Worms, de la petite-vérole, en voulant retourner à Berlin, & fut enterré dans l'Egliſe de St.-Magne à Worms, où l'on voit ſon épitaphe;
3. Et une fille, qui porta la terre de Kieſen dans la famille *de Graffenried*.

TREIZIÈME BRANCHE, *éteinte.*

X. Rodolphe d'Erlach, né en 1563, troiſième fils de Jean, & de *Vérène de Hallweil*, ſa troiſième femme, Seigneur de Caſtelen, Bailli de Morges, Colonel des Dragons au pays de Vaud, ſervit d'abord dans l'armée du Comte de Mansfeld, puis en France; paſſa enſuite au ſervice de la République; ſe trouva au ſiège de Mulhouſe en 1587; commanda en 1592 une Compagnie, que l'Etat de Berne accorda pour la garde de la ville de Strasbourg; fut Colonel d'un Régiment de Dragons au pays de Vaud, Bailli de Morges en 1600; leva en 1617 une Compagnie de 300 hommes en Piémont, qu'il conduiſit au Régiment de ſon frère Antoine, & mourut la même année. Il avoit épouſé 1° *Catherine de Mulinen*, qui lui apporta la terre de Caſtelen; & 2° une autre *Catherine de Mulinen*. Ses enfans furent:

1. Frédéric, qui ſervit dans les guerres du Tyrol, & mourut en 1615, ſans enfans mâles de ſon mariage avec Ursule d'Erlach;
2. Jean-Louis, qui ſuit;
3. Jean-Wernher, mort à l'âge de 18 ans, ayant ſervi dans la Compagnie de ſon père en Piémont;
4. Jacques-Christophe, Capitaine, puis Lieutenant-Colonel, employé dans les guerres d'Allemagne & de Suède, tué par des Partiſans, en 1634, à Willingen;
5. Josué, mort de même en 1648, au ſervice des Suédois & des Allemands;
6. Et David, Commandant une Compagnie aux Ligues griſes, & une autre en Allemagne, tué en 1638 au ſiège de Neubourg, ne laiſſant point de poſtérité d'*Hélène d'Offenbourg*, ſa femme.

XI. Jean-Louis d'Erlach, né le 30 Octobre 1695, Seigneur de Caſtelen & de Gauweſtein, ci-devant Général-Major de l'Armée du Duc de Saxe-Weimar, & ſon premier Miniſtre, Maréchal de France, Général en chef de l'Armée d'Allemagne; Gouverneur de la ville & fortereſſe de Briſach, pays & places en dépendantes; Conſeiller de Sa Majeſté en tous ſes Conſeils; Miniſtre Plénipotentiaire pour l'exécution de la paix de Munſter, fut à l'âge

de 16 ans Page du Prince Chriſtian d'Anhalt, qui le recommanda au Prince d'Orange, auprès duquel il ſe rendit aux Pays-Bas; fit ſa première campagne dans le Tyrol en 1617; &, après la mort de ſon père qu'il avoit rejoint en Piémont, entra au ſervice des Princes d'Allemagne confédérés, en qualité d'Enſeigne de la Compagnie de Stauffer, au Régiment de Hohentve; puis en qualité de Capitaine dans celui du jeune Prince Chriſtian d'Anhalt, qui l'honora de la charge de Grand-Maître; fut fait priſonnier en 1620, avec ce Prince, à la bataille de Prague, & conduit à Vienne. Ayant payé ſa rançon, il leva une Compagnie d'Infanterie au Régiment de Sicgeſpé, dans l'Armée du Marquis de Jeguerſdorf, devint Major de ce Régiment, & fut bleſſé dangereuſement au ſiège de Neuhauſel. Cette Armée ayant été diſperſée & ruinée, il paſſa dans celle de Chriſtian, Duc de Brunſwick, Evêque d'Alberſtad, où il leva une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Gersky; ſervit comme Major dans toutes les expéditions qui ſe firent depuis; ſe trouva à la ſanglante bataille de Hochſtett ſur-le-Mein; paſſa dans l'Armée du Comte de Mansfeld, marcha en Brabant; ſe trouva encore à la bataille de Fleurus & à la levée du ſiège de Bergop-Zoom. La conduite qu'il tint dans toutes ces occaſions lui fit obtenir la charge de Lieutenant-Colonel au Régiment de Sicgeſpé où il avoit déjà ſervi, & pour lequel il leva une nouvelle Compagnie; & fut fait priſonnier à la bataille de Stattlohé, gagnée, en 1623, par Tilly, Général des Impériaux. Les Armées du Duc de Brunſwick & du Comte de Mansfeld ayant été diſperſées, il paſſa au ſervice de Suède. GUSTAVE-ADOLPHE, qui levoit alors pluſieurs Régimens Allemands, lui donna commiſſion d'en lever deux d'Infanterie, l'employa dans toutes ſes expéditions, & conçut tant d'eſtime pour lui, qu'il le fit Lieutenant-Colonel du Régiment de ſes Gardes. Il ſervit en 1625 dans la Livonie & la Lithuanie en qualité de Quartier-Maître-Général de l'Armée du Roi, & retourna l'année ſuivante dans ſa patrie, malgré toutes les inſtances du Roi de Suède, pour le retenir à ſon ſervice; fut, à ſon arrivée à Berne, admis extraordinairement au Grand-Conſeil; l'année d'enſuite, Membre du petit Sénat, puis Colonel d'un Régiment, pour la garde de ſon pays. Trois ans après, en 1630, le Maréchal de Baſſompierre, Ambaſſadeur de France en Suiſſe, l'engagea à lever un Régiment de 3000 hommes, & de le conduire en Piémont, ce qu'il fit: il contribua fort avec ce Régiment à la levée du ſiège de Caſal en 1629, & s'y acquit beaucoup de gloire. La plus grande partie de ſon Régiment ayant été emportée par une maladie épidémique, le reſte, qui ne montoit pas à 1000 hommes, fut congédié à Verſoy avec pluſieurs autres Régimens de la même Nation. Quelque tems après ſon retour dans ſa patrie, le Roi GUSTAVE-ADOLPHE l'engagea de nouveau à paſſer à ſon ſervice; mais les beſoins preſſans où elle ſe trouvoit alors, d'avoir des Capitaines expérimentés, l'y rappelèrent. Il commanda en 1634, en qualité de ſon Lieutenant-Général, 2000 hommes ſur les frontières, pour obſerver les Impériaux, qui s'en étoient approchés avec des forces conſidérables. Au mois de Décembre de la même année, les Cantons Proteſtans l'envoyèrent en qualité d'Ambaſſadeur auprès du Roi de France, pour des affaires de grande importance. A ſon retour il entra au ſervice du célèbre Duc Bernard de Saxe-Weimar, qui commandoit ſur le Rhin, & à la ſolde du Roi, une Armée qu'il avoit raſſemblée & vendue à la France dans la guerre de 1635, contre l'Eſpagne: ce Prince le fit Général-Major de ſon Armée. Il fut pris à l'action du 18 Février 1638 devant Rhinfelden, & chargé de la conduite du ſiège de Briſach, qu'il prit le 19 Décembre ſuivant. Le Duc de Saxe-Weimar, ayant été obligé de s'éloigner de ces quartiers, lui donna par des lettres du lendemain, 20 Décembre, la Surintendance & le Gouvernement, non-ſeulement de la ville & fortereſſe de Briſach, mais encore de toutes ſes autres places & garniſons circonvoiſines, dans le pays de Briſgau & Sundgau.

L'année d'après, le Roi voulant reconnoître les ſervices ſignalés que le Général-Major d'ERLACH avoit rendus pendant la préſente guerre au bien de la cauſe commune, lui accorda, par un Brevet du 20 Avril 1639, une penſion de 12000 livres. Le Duc de Saxe-Weimar étant mort ſubitement à Neubourg ſur le Rhin, le 11 Juillet 1639, le Général-Major d'ERLACH, fidèle aux intentions de feu ſon Maître, ainſi qu'à la France, malgré toutes les fortes ſollicitations de l'Empereur & de l'Eſpagne, traita avec le Roi & lui remit les places conquiſes par l'Armée du Duc, ainſi

que toutes les troupes Weimariennes. C'eſt à cette occaſion que Voltaire dit, dans ſon *Hiſtoire du ſiècle de Louis XIV*, que le Comte d'Erlach valut à la France la poſſeſſion de l'Alſace. Louis XIII le confirma par des Lettres du 29 Juillet 1639, dans ſes charges de Général-Major de l'Armée, & de Gouverneur & Lieutenant-Général de la ville & fortereſſe de Briſach, & du pays en dépendant. Ce Prince, par de nouvelles lettres du 28 Novembre ſuivant, en amplifiant les premiers pouvoirs, le confirma encore non-ſeulement dans le commandement général ſur le pays de Briſach, Villes, Places, Châteaux & autres lieux en dépendant; mais dans celui ſur toutes les autres places du Briſgau & du Sundgau, ſur les villes de Fribourg, Nieubourg, Rhinfeld, Offenbourg, Thann, Landeron, Soffinguen, & autres, tenues par les Armées de France dans ledit pays. Le Roi, par un Brevet de la même année, joignit aux penſions qu'il lui avoit déjà données, & qu'il augmenta, des lettres de naturaliſation pour lui, ſes enfans & ſes héritiers; & lui accorda de plus, le 19 Mars 1640, la jouiſſance de toutes les mines de fer dans le Briſach, l'Alſace, la vallée de Munſter & de Delemont, à condition de fournir les places de ſon Gouvernement de bombes, boulets & grenades.

En 1642 le Général d'Erlach employa les troupes qu'il avoit à ſes ordres, à la levée du ſiège de Hothenwiel; emporta d'aſſaut la ville d'Engern, canona Tutlingen, le prit avec ſa garniſon; & avec le ſecours de Cavalerie, que le Baron de Sirot lui amena de la Lorraine, il diſſipa avec une adreſſe & une vigueur infinies les troupes que les Impériaux avoient ramaſſées ſur le Lac de Conſtance. La même année il fit échange de Jean de Vert, contre le Maréchal de Horn. Les troupes du Roi, aux ordres du Comte de Rantzau, ayant été ſurpriſes & miſes en déroute en 1643 à Tutlingen, le Général d'Erlach fut chargé par la Reine-Mère, qui lui écrivit de ſa propre main, de rallier cette armée: ce qu'il exécuta avec ſuccès. Mais ne voulant point obéir aux ordres de M. de Turenne, dans les choſes qui intéreſſoient ſpécialement ſon Gouvernement, il ſe retira en Suiſſe, d'où il demanda la démiſſion de ſes charges. La Reine-Mère & Louis XIII lui firent accorder les ſatisfactions qu'il déſiroit; il retourna dans ſon Gouvernement, & la Cour lui permit de former en corps de Régiment, les Compagnies de Cavalerie & d'Infanterie de ſon Gouvernement, & d'y joindre d'autres nouvelles levées; de ſorte qu'il eut en même tems trois Régimens qui portèrent ſon nom, & un corps d'armée de 4 à 5000 hommes, dont il eut le commandement particulier. L'année ſuivante, en 1645, il marcha avec ces troupes vers le Bas-Rhin, prit Rietnau, Stolhoffen & Kuppenheim, obligea, par-là, le Marquis de Bade à traiter avec le Roi, & détruiſit les deſſeins du Duc Charles de Lorraine & du Général Lamboy ſur l'Alſace. Le Maréchal de Turenne ayant été défait en 1645, près de Mariendal par le Général Merci, le Roi ſe confia en lui pour la ſûreté des places au-delà du Rhin, & pour raſſurer & maintenir les peuples dans l'obéiſſance & le devoir. En 1646, il prit en trois jours le fort Château de Wildenſtein, que l'on tenoit pour preſque imprenable, & contribua la même année, par ſon entremiſe & ſes bons conſeils, à faire mettre en poſſeſſion le Duc de Longueville, du Château de Joux, ancienne dépendance de Neufchâtel. La Suiſſe lui dut auſſi, en grande partie, d'avoir été reconnue indépendante à la paix de Weſtphalie, ayant appuyé fortement de ſes recommandations le Bourgmeſtre de Bâle, chargé de ſolliciter cette importante affaire. Il fut nommé, le 14 Décembre 1647, Lieutenant-Général de l'Armée d'Allemagne en l'abſence du Vicomte de Turenne.

En 1648, il eut ordre d'aſſiéger Fribourg; mais y trouvant trop de difficulté il ſe borna à ruiner le pays d'alentour; bloqua Offenbourg, & alloit attaquer Manheim, lorſque les ordres du Roi l'appelèrent dans le Luxembourg, pour faire diverſion avec ſes troupes, à celles de l'Archiduc Léopold, qui étoit entré en Flandre, & venoit de s'emparer de pluſieurs places. Le Prince de Condé qui n'avoit pu être à tems de les ſauver, voulant du moins combattre l'Archiduc, envoya ordre au Général d'Erlach de venir le joindre. Le lendemain de ſon arrivée, 20 Septembre, ſe donna la fameuſe bataille de Lens, où il commanda le corps de réſerve, & s'acquit par ſa valeur & celle de ſes troupes, la gloire d'avoir déterminé la victoire, témoignage flatteur que le Prince de Condé lui rendit ſur le champ, en préſence de toute l'Armée. Il fit priſonnier le Général Beck, qui commandoit les Eſpagnols, & ne quitta les fuyards qu'aux défilés

de Lens. Le Cardinal Mazarin l'appela à la Cour à la ſuite de cette célèbre journée, & ce Miniſtre lui renouvela la promeſſe qu'il lui avoit donnée, de lui faire obtenir le bâton de Maréchal de France. Le Prince de Condé le préſentant au Roi, lui dit: SIRE, *voilà l'homme auquel eſt dû le gain de la bataille de Lens.* Mais il ne ſervit jamais le Roi plus eſſentiellement que l'année ſuivante en 1649, lorſque M. le Maréchal de Turenne, manquant de fidélité au Roi dans la guerre de la Fronde, emmenoit à Paris, pour ſoutenir le Parlement, l'Armée qu'il commandoit en Allemagne; il tâcha d'entraîner dans ſa déſertion le Général D'ERLACH. L'Alſace, dit Voltaire, eut été perdue pour LOUIS XIV; mais il fut inébranlable. Il employa au contraire avec tant de ſuccès ſon crédit en cette Armée, qu'il fit rétrograder & repaſſer le Rhin à toutes les troupes; de ſorte qu'il ne reſta d'autre parti à prendre à M. de Turenne, que de ſe ſauver en grande hâte par la Heſſe en Hollande. Le Roi lui donna, le 16 Janvier, le commandement en chef de cette Armée, ainſi que celui de toutes les places conquiſes en Allemagne par M. de Turenne. Il eut ordre enſuite de porter cette Armée en Picardie, pour intimider Paris, & de s'en ſervir après contre les Eſpagnols; mais à peine fut-il arrivé ſur les frontières de cette Province, que ſes troupes, mécontentes de ce qu'elles étoient mal payées, furent ſur le point de ſe révolter. Son Régiment de Cavalerie, auquel il mettoit ſa plus grande confiance, déſerta tout entier, & reprit le chemin du Rhin. Ces revers altérèrent ſa ſanté au point qu'il fut obligé de demander la permiſſion de quitter l'Armée le 28 Juin, & de ſe retirer dans ſon Gouvernement de Briſach, où il mourut le 26 Janvier 1650, âgé de 55 ans. Le Cardinal Mazarin lui avoit fait expédier trois jours auparavant le Brevet de Maréchal de France. Il avoit été nommé, le 13 Mai 1649, Chef des Plénipotentiaires pour l'exécution de la paix de Munſter. Le Roi perdit en lui un brave Officier, & auſſi fidèle qu'aucun des Sujets de Sa Majeſté. Son corps fut tranſporté de Briſach, & inhumé dans l'Egliſe de ſa Terre de Caſtelen, où l'on voit ſon épitaphe en latin. Le Maréchal JEAN-LOUIS D'ERLACH avoit épouſé MARGUERITE, Baronne D'ERLACH, fille unique D'ULRICH, & de *Suſanne de Luſtrach*, dont il a été parlé au degré IX, branche précédente; il laiſſa:

Un fils, mort jeune;
Et trois filles, mariées en Allemagne aux Barons *de Jaubadel*, *de Doringenberg*, & *de Stein*.

Les armes de cette Maiſon ſont: *de gueules, au pal d'argent, chargé d'un chevron de ſable.* Deviſe: *Naſci, laborare, mori.*

* ERMENONVILLE, dans le Valois, Diocèſe de Senlis: Terre & Seigneurie qui fut acquiſe en 1600, par DOMINIQUE DE VIC, dit le *Capitaine Sarred*, en faveur duquel elle fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Février 1603, regiſtrées au Parlement le 13 Mars ſuivant. Il eſt dit dans ces Lettres que le Roi HENRI IV, voulant récompenſer la valeur de ce brave Officier, permet que lui, MERRY, ſon frère, qui fut Garde des Sceaux de France en 1621, & leur poſtérité, ajoutent à leurs armes *un petit Ecuſſon d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or.* GENEVIÈVE-EUGÉNIE DE VIC, Dame d'Ermenonville, a porté cette Terre à ſon mari, *Claude-Charles de Vielz-Châtel*, Seigneur de Montalan. Voyez VIC.

ERNAULT, Ecuyer, Sieur de Chantores, en Normandie, Election de Bayeux: *d'argent, à la croix ancrée de ſable.*

ERNAUT, Ecuyer, Sieur de Roquencourt, ou Rocancourt, en Normandie, Election de Caen: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roſes d'argent*, 2 & 1.

ERNECOURT (D'), en Champagne. Le premier de cette famille noble dont on peut donner une filiation ſuivie, & de laquelle il eſt parlé dans les *Tablettes Généalogiques*, part. VIII, p. 271, eſt

I. JEAN D'ERNECOURT, Seigneur de Remicourt & de Vaux-la-Grande, marié, ſuivant le *Nobiliaire de Champagne*, à *Guyotte de Treverey*, dont:

II. THIERRY D'ERNECOURT, Seigneur des mêmes lieux, marié, par contrat du 11 Août 1535, à *Meline de Fleury*, fille d'*Antoine*, & de *Didotte de Sampigny*, laquelle fut aſſiſtée de *Nicolas*, & de *Simon de Fleury*, ſes frères. De ce mariage vinrent:

1. SIMON, qui ſuit;
2. CATHERINE, morte en 1559, femme de *Joſeph Chevalier*, Seigneur de Malpierre;
3. Et ANTOINETTE, femme de *François du Puis*, Seigneur de Dagonville.

III. Simon d'Ernecourt, Ier du nom, Seigneur de Remicourt, Neuville, &c., épouſa, en 1567, *Barbe de Burges*, fille de *Gaſpard*, & de *Marie de Trèves*, dont il eut :

1. Simon, qui ſuit ;
2. Gilles, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Barbe, mariée, en 1610, à *Warin de Nivenehem*, Baron d'Eſtrepy ;
4. Et Claudine, mariée, en 1613, à *François d'Igny*, Seigneur de Fontenoy.

IV. Simon d'Ernecourt, IIe du nom, mort en 1626, avoit épouſé *Marguerite de Houſſe*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Watronville & d'*Yolande des Armoiſes*, dont vint :

Alberte-Barbe, Dame de Gibomey, morte le 22 Mai 1660 ; elle avoit épouſé, le 29 Février 1624, *Jean-Jacques de Haraucourt*, Seigneur de St.-Bâlemont, dont *Marie-Claudine*, Dame de St.-Bâlemont, Terre qu'elle porta en mariage à ſon mari, *Louis des Armoiſes*, Seigneur de Jauny.

IV. Gilles d'Ernecourt, ſecond fils de Simon I, & de *Barbe de Burges*, Baron de Montreuil, Seigneur de Remicourt & de la Neuville-aux-Bois en Champagne, épouſa, par contrat du 27 Septembre 1610, *Eliſabeth de Nettancourt*, fille de *Louis*, & de *Françoiſe de Beauvau*, dont il eut :

1. Simon, qui ſuit ;
2. Louis, Seigneur de Port-ſur-Seille, à cauſe de ſa femme, *Henriette de Noroy*, dont il laiſſa :

   Henri-Anne, Seigneur de Port-ſur-Seille, marié à *Barbe de Raigecourt*, fille de *Henri-Philippe*, & d'*Ermengarde d'Aumale*, dont il avoit en 1670 :

   Paule-Antoinette d'Ernecourt.
3. Et Barbe, veuve, en 1637, de *Charles-Louis d'Igny*, laquelle ſe maria en ſecondes noces à *Erric de Hardoncourt*, dont *Charlotte*, femme de *Louis*, Marquis *de la Châtre*, Gouverneur de Bapaume.

V. Simon d'Ernecourt, IIIe du nom, Baron de Montreuil & d'Eſtrepy, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, épouſa, par contrat du 29 Juillet 1637, *Emilie-Catherine Aubery*, fille de *Benjamin*, Seigneur du Maurier, Ambaſſadeur de France en Hollande, & de *Marie Madeleine*, dont :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Françoise, femme de *Charles*, Seigneur *de Cheriſy*, commandant la vieille Compagnie des Gardes-du-Corps du Duc Charles IV, dont des enfans.

VI. Louis d'Ernecourt, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville & d'Eſpence, épouſa *Charlotte le Comte-de-la-Marche*, veuve de *Louis*, Marquis *de Chavagnac*, en Champagne, & fille de *Henri le Comte-de-la-Marche*, Baron de l'Eſchelle, & d'*Antoinette de Beauvau d'Eſpence*, dont :

VII. N... d'Ernecourt, Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, qui épouſa *Marie Jonnet*, de laquelle il eut :

1. N..., qui ſuit ;
2. Et N... d'Ernecourt, mariée à *N... de Chamiſot de Boncourt*, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Etranger, & Brigadier des Armées du Roi, du 10 Mai 1748.

VIII. N... d'Ernecourt, dit le Baron de Montreuil, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, épouſa 1° *N... de Ligneville*, Chanoineſſe de Saint-Pierre de Metz, fille de *Jean-Jacques*, Comte de Ligneville & de l'Empire, & d'*Anne-Madeleine de Pauyot*, ſa ſeconde femme ; & 2° en 1740, *N... de Saint-Heulien*, fille de *Guillaume de Saint-Heulien*, Seigneur de la Chauſſée près de Châlons en Champagne, de laquelle il n'a qu'une fille.

Les armes : *d'azur, à trois pals abaiſſés d'argent, ſurmontés de trois étoiles d'or.*

ERNEVILLE (d'), en Normandie : famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 27 Mai 1667. Ce nom a ſouffert, dit la Roque, pluſieurs variations, ſavoir : *Erneville*, *Ernainville*, *Reneville* & *Renierville*, ſelon la fantaiſie de ceux qui l'ont écrit dans les anciens Regiſtres.

Mathieu d'Erneville eſt mentionné dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes ès années 1210 & 1226.

Cornu d'Erneville, Chevalier, Bachelier en 1350 & 1352.

Robert d'Erneville, Ecuyer, rendit hommage de ſon fief à l'Archevêque de Rouen en 1316.

Eustache d'Erneville, Chevalier, Seigneur d'Erneville, qualifié de nouveau du titre de *Chevalier en* 1368, eſt nommé dans l'Echiquier de 1386.

Jean d'Erneville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, eſt nommé dans celui de 1390.

Guillaume d'Erneville, Ecuyer, & *Perrenelle d'Eſquetot*, ſa femme, Dame de Lintot & de Bugliſe, rendirent hommage de leurs fiefs au Roi, & ſont nommés, dans l'Echiquier de 1456, père & mère de Louis d'Erneville,

Seigneur de Maubuiſſon, auſſi nommé dans l'Echiquier de 1497.

La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pages 988, 989 & 1856, parle de JEAN D'ERNEVILLE, Seigneur de Gauville & de la Chèze, marié à *Catherine-Angélique d'Harcourt*, décédée veuve & fort âgée en 1651.

I. JEAN D'ERNEVILLE, Ier du nom, Seigneur de Maubuiſſon, de la Cour du Boſc & de Bigarre, épouſa, en 1444, *Marie Chreſtien*, Dame de Barquet, fille de *Jean Chreſtien*, Chevalier, Seigneur de Launay, & de *Jeanne d'Harcourt*, fille naturelle de *Jean VI*, Comte *d'Harcourt* & d'Aumale. Leurs enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Barquet*, rapportée ci-après.

II. JEAN D'ERNEVILLE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Maubuiſſon & de la Cour du Boſc, ſe maria, en 1488, à *Julienne Pigace*, fille de *Michel Pigace*, Ecuyer, Seigneur de Carentan & de *Claudine l'Hopital*, dont il eut

III. JEAN D'ERNEVILLE, IIIe du nom, Seigneur de Maubuiſſon, de Launay, &c., qui épouſa, en 1514, *Marie le Comte*, fille de *Jourdain le Comte*, Ecuyer, Seigneur de Limarre & de Houquetot, de laquelle vint:

IV. LOUIS D'ERNEVILLE, Seigneur de Maubuiſſon, de Launay, &c., qui fut député le 2 Octobre 1586, par les Gentilshommes de la Vicomté de Beaumont-le-Roger, pour ſe trouver en leur nom à l'aſſemblée particulière qui devoit ſe tenir dans la ville d'Evreux, & y traiter des affaires particulières & autres qu'on auroit à expoſer dans l'aſſemblée générale, convoquée dans la ville de Rouen huit jours après. De *Françoiſe de la Voue*, qu'il épouſa en 1562, fille de *Robert de la Voue*, Seigneur de Tourouvre, de Bellegarde, de la Guimaudière, &c., il laiſſa:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Goutières*, mentionnée ci-après.

V. PHILIPPE D'ERNEVILLE, Seigneur de la Vallée & de Launay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, en 1593, *Débora de Tilly*, fille d'*Adjutor de Tilly*, Seigneur de Poligny. Leurs enfans furent:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et DÉBORA, femme de PHILIPPE D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Barquet, dont il ſera parlé à la branche de ce nom, rapportée ci-après.

VI. CLAUDE D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Poligny, l'un des 70 hommes d'armes d'une Compagnie d'Ordonnance de Sa Majeſté, ſous la charge du Cardinal de Richelieu, en 1635, s'allia en 1630 à *Marie de Mainterne*, & en eut:

1. PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de Launay;
2. ADRIEN, qui ſuit;
3. Et HENRI.

VII. ADRIEN D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Poligny, épouſa, en 1676, *Catherine de Garancières de Saint-Clair*, de laquelle ſortit:

VIII. RENÉ-FRANÇOIS D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Poligny, marié en 1713, à *Roſe-Geneviève d'Arquenay*, fille de *Chriſtophe d'Arquenay*, Lieutenant des Maréchaux de France. Leurs enfans ſont:

1. FRANÇOIS-RENÉ, né au mois de Juillet 1716;
2. PHILIPPE, né en 1718;
3. ETIENNE, né le 3 Mars 1723;
4. JACQUES, né le 30 Décembre 1726;
5. CATHERINE-GENEVIÈVE, née le 20 Mai 1714;
6. 7. & 8. MARIE-GASTONNE, née le 6 Août 1715; MARIE-ROSE, née le 17 Février 1719; & CATHERINE, née le 10 Février 1721, toutes trois reçues à St.-Cyr en 1727, 1728 & 1730;
9. MADELEINE, née le 30 Décembre 1721;
10. Et JEANNE, née le 19 Février 1725.

BRANCHE des Seigneurs de GOUTIÈRES.

V. JEAN D'ERNEVILLE, Seigneur de Maubuiſſon, de la Cour du Boſc & de Grigneuzeville, ſecond fils de LOUIS, & de *Françoiſe de la Voue*, fut Capitaine d'une Compagnie de Carabiniers, & Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1629. De ſon mariage avec FRANÇOISE D'ERNEVILLE, qu'il épouſa en 1604, fille de CHARLES, Ecuyer, Seigneur de Barquet, vint entr'autres enfans:

1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Grigneuzeville, marié en 1645 à *Jeanne de Beaumaitre*, fille de *Robert de Beaumaitre*, Ecuyer Seigneur de la Ferrette-Freſnai en Normandie, & de *Gabriel de Pontbriand*, dont pluſieurs enfans;
2. Et CHARLES-AMBROISE, qui ſuit.

VI. CHARLES-AMBROISE D'ERNEVILLE, Seigneur de Goutières au Diocèſe d'Evreux, &

de Marmorin, Capitaine d'Infanterie, ſe maria, en 1690, avec *Anne le Picard*, fille de *Jacques le Picard*, Sieur de la Pinchonnière. De cette alliance ſont iſſus:

1. GASPARD-POMPONE, Ecuyer, Seigneur de Goutières, Capitaine dans le Régiment de Beaujolois, né en 1694, mort en 1775, qui épouſa *Marie-Madeleine le Cornu;*
2. JEAN, Sieur de Bézu;
3. LOUIS, Eccléſiaſtique;
4. CHARLES-ADRIEN;
5. & 6. CHARLES & HENRI;
7. & 8. MARIE-JEANNE, & CATHERINE-FRANÇOISE;
9. 10. 11. 12. 13. & 14. LOUISE, MARIE-THÉRÈSE, MARIE, ANNE-MARIE, BARBE-PAULE & MARIE-ELISABETH D'ERNEVILLE, née le 13 Août 1709, reçue à Saint-Cyr le 5 Septembre 1718.

BRANCHE
des Seigneurs de BARQUET.

II. PHILIPPE D'ERNEVILLE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Barquet, au Diocèſe d'Evreux, fils puîné de JEAN, Ier du nom, Seigneur de Maubuiſſon, & de *Marie Chreſtien*, épouſa, en 1486, *Catherine le Paillés*, dont il eut pour fils unique

III. JEAN D'ERNEVILLE, qui fit une donation de la Terre & Seigneurie de Barquet à ROBERT, ſon fils aîné, qui ſuit.

IV. ROBERT D'ERNEVILLE, Ecuyer, l'un des Gentilshommes de Léonor d'Orléans, Duc de Longueville, en 1569, s'allia à *Françoiſe le Vélu*, & en eut:

V. CHARLES D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Barquet & du Cormier, qui épouſa, 1° en 1578, *Barbe de Quiévremont;* & 2° en 1588, *Suſanne de Saint-Martin*. Du ſecond lit naquirent:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE D'ERNEVILLE, mariée, en 1604, avec JEAN D'ERNEVILLE, Seigneur de Maubuiſſon, &c., auteur de la branche des Seigneurs de *Goutières*, mentionnée ci-deſſus.

VI. PHILIPPE D'ERNEVILLE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Barquet, mourut vers le mois de Mars 1622, laiſſant de DÉBORA D'ERNEVILLE, qu'il avoit épouſé en 1618, fille de PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, de Launay & de Poligny, & de *Débora de Tilly:*

VII. PHILIPPE D'ERNEVILLE, IIIe du nom, marié, en Février 1645, à *Hélène de Franqueville*, fille de *Jacques de Franqueville*, Seigneur de Colandon, dont il a eu cinq enfans, entr'autres:

VIII. ALEXANDRE D'ERNEVILLE, Seigneur de Barquet & de Colandon, allié, en 1675, à *Marie du Houlay*, fille de *Jean du Houlay*, Ecuyer, Seigneur de Gouvie. De ce mariage vint:

IX. CHARLES D'ERNEVILLE, Ecuyer, Seigneur de Barquet, de Colandon & d'Argouges, qui épouſa, le 4 Novembre 1706, *Marie-Anne Guyon*. Leurs enfans ſont:

1. ALEXANDRE-JACQUES-CHARLES D'ERNEVILLE DE BARQUET, né au mois de Décembre 1710, reçu Page de la Reine en 1725;
2. Et MARIE-ANNE, née au mois d'Août 1707.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de ſable, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* (*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I. pag. 209.)

ERPACH. Les Comtes d'Erpach, qui poſſèdent la charge d'Echanſon héréditaire auprès de l'Electeur Palatin, prétendent tirer leur origine d'EGINARD ou EGINHARD, lequel, à ce qu'on dit, épouſa EMME, fille de CHARLEMAGNE. Mais la véritable ſouche de cette race, dit le *Dictionnaire hiſtorique* de Moréri, édit. de Basle, doit ſe fixer dans la perſonne de CONRAD *le Vieux*, qui étoit fort célèbre en 1332. De cette Maiſon étoit iſſu THÉODORIC, Electeur de Mayence, depuis 1435 juſqu'en 1459. GEORGES-LOUIS, Comte d'ERPACH, mort le 30 Avril 1693, eut beaucoup d'enfans d'*Amélie-Catherine de Waldeck*, tous morts peu après leur naiſſance. GEORGES ALBRECHT, Comte d'ERPACH, frère du précédent, né après la mort de ſon père, le 16 Février 1648, épouſa, en 1671, *Anne-Chriſtine-Dorothée*, fille de *Philippe-Godefroy*, Comte de *Hohenlohe-Waldenburg*, dont il eut 12 enfans, tant filles que garçons. Voyez Moréri, édition de 1759.

* ERPS, Seigneurie en Brabant, au Territoire de Vilvorde, qui fut érigée en *Comté* par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, du 31 Décembre 1644, en faveur de *Ferdinand de Boiſchotte*. Voy. BOISCHOTTE.

ERRAULT, ancienne famille d'Anjou, qui a donné un Chancelier de France. FRANÇOIS ERRAULT, Chevalier, Seigneur de Chemans, près de Durtal en Anjou, fut Conſeiller au Parlement de Paris le 7 Octobre 1532, puis Préſident au Parlement de Turin,

Maître des Requêtes, & prêta ſerment le 18 Juillet 1541; & Garde des Sceaux de France après la mort de *François de Montholon*, le 12 Juin 1543. Il mourut à Châlons en Champagne, le 3 Septembre 1544.

JEAN ERRAULT, Seigneur de la Panne en Morannes, ſur la rivière de Sarthe, à ſix lieues d'Angers, eſt le premier de cette famille que l'on connoiſſe; il vivoit dans le XV^e ſiècle. Cette famille a formé cinq degrés, & s'eſt éteinte dans la perſonne d'OLIVIER-BRIGITTE-RENÉ ERRAULT, Seigneur de Chemans, qui vivoit dans le XVI^e ſiècle. Voyez Moréri & le P. Anſelme.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or.*

ERRY & SANCERGUES. Les Seigneurs de ce nom, ſortis de la Maiſon de *Beaujeu*, n'ont formé que deux degrés. *Pierre de Sully I*, troiſième fils d'*Eudes de Sully III*, Seigneur de Beaujeu, & de *Marguerite de Milly*, eut en partage les Terres d'*Erry* & de *Sancergues*. Il teſta le 16 Mai 1342, & laiſſa de *Jeanne de Courtenay*, ſa femme, *Pierre de Sully II*, Seigneur d'Erry & de Sancergues, qui ne laiſſa qu'une fille.

Les armes : *d'azur, ſemé de croix au pied fiché d'or, au lion de même, brochant ſur le tout.*

ERSKINE, Maiſon illuſtre d'Ecoſſe, qui tire ſon nom du Château d'Erskine, ſitué dans la Baronnie de Renfrey, & qui a toujours été fidèlement attachée à la Maiſon de *Stuart*.

HENRI D'ERSKINE, le premier dont il ſoit fait mention, vivoit, en 1226, ſous le règne d'ALEXANDRE II, Roi d'Ecoſſe.

JEAN D'ERSKINE, Comte de Mar, fut ſi conſidéré de la Reine ANNE, qu'elle le nomma non-ſeulement Aſſeſſeur de ſon Conſeil intime, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, mais encore Chevalier du Chardon & Secrétaire d'Etat. Il fut, en 1707, un des Commiſſaires nommés pour réunir l'Angleterre avec l'Ecoſſe. Ses ſervices lui valurent en 1709 une penſion de 2000 livres. Après la mort de la Reine, il chercha à placer le Prétendant ſur le Trône, & le fit proclamer, le 16 Septembre 1715, Roi d'Angleterre & d'Ecoſſe. Les troupes du Prétendant furent défaites : ce Prince prit la fuite, paſſa en France, & avec lui le Comte de Mar, qui mourut en 1732. Il fut marié 1° à *Marguerite*, fille de *Thomas Huy*, Comte de Kinoul; & 2° en 1714, à *Françoiſe*, fille d'*Evelin Pierrepont*, Duc de Kingſton. Il eut de ſa première femme :

JEAN D'ERSKINE, qui, en 1732, étoit dans les Troupes de France. (Voyez Moréri, édit. de 1759.)

* ESBARRES, Terre & Seigneurie en Bourgogne, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Février 1642, enregiſtrées au Parlement de Dijon le 21 Mars 1643, en faveur de *Claude Jagnot*, Gentilhomme ordinaire du Roi. Elle eſt actuellement poſſédée par *Bénigne Berbis*, II^e du nom, Chevalier, Marquis de Rancy, &c. Voyez la Généalogie de *Berbis*, au mot MAILLYS (LES).

ESCAGEUL ou ESCAJEUL, ancienne Nobleſſe qui a poſſédé pluſieurs Terres dans le Diocèſe de Bayeux, entr'autres la Terre & Châtellenie de la Ramée, proche le Bourg & dans la Paroiſſe de Trevières. Elle commence à être connue par titres en l'an 1208. La Roque dit que le nom d'*Eſcageul* vient de la Seigneurie d'*Eſcageul*, qui appartenoit à *Odon Stigand*, Seigneur de Mezidon, Fondateur du Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, dont la fille *Agnès Stigand*, & ſon époux *Rabel*, Sire de *Tancarville*, augmentèrent beaucoup cette fondation, du conſentement de HENRI I^er, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie.

ROBERT D'ESCAGEUL vendit pour 23 liv. tournois, à Pierre de Canon, tout le droit qu'il avoit ſur le Moulin de Canon, à la charge d'un demi-boiſſeau d'orge de rente dans l'Octave de l'Annonciation, & d'avoir la liberté de moudre ſon grain, pendant un mois, ſans droit de mouture. La Charte eſt de 1209, & ſe trouve dans le Cartulaire du Saint-Sépulcre de Caen.

GUILLAUME, Seigneur d'ESCAGEUL, fut préſent à la Charte de *Nicolas de Montaigu*, & d'*Iſabelle d'Al....*, donnée à Rouen en 1208, par laquelle ils font des fondations à l'Abbaye de Bonport. Ce GUILLAUME D'ESCAGEUL fut du nombre des Juges & Commiſſaires de l'Echiquier de 1213. Le Roi PHILIPPE-AUGUSTE lui donna, & à *Raoul*, Châtelain d'Aiguillon, par une Charte expédiée au Pont-de-l'Arche en Juillet 1216, pour leurs fidèles ſervices, en fief & hommage-lige, la place où étoit ſitué le vieux Château de Rouen, de même que RICHARD & HENRI, Rois d'Angle-

terre, l'avoient tenu, & ce moyennant 30 livres de rente monnoyées à l'uſage de Normandie pour tous ſervices, payables annuellement moitié à l'Echiquier de Pâques, & moitié à celui de Saint-Michel, ſans préjudice du cours de l'eau. Il vivoit encore en 1246, puiſque la même année il ſouſcrivit à une autre Charte de Louis, Roi de France, fils & ſucceſſeur de Philippe-Auguste.

I. Richard d'Escageul, Chevalier, Seigneur de la Ramée, donna 10 ſols de rente aux Religieux de Saint-Lô, par Charte du mois de Mai 1256. Dans le même tems vivoient François & Jean d'Escageul, qui pouvoient être ſes frères. Il parut un rôle de recette pour la Seigneurie de la Ramée en 1261, & il y avoit ſur cette Terre une Chapelle, dont Richard d'Escageul étoit Patron. Il laiſſa pour fils

II. Thomas d'Escageul, Ecuyer, Seigneur de la Ramée, qui eut pour enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Richard, Chevalier ;
3. Et Henri, Curé d'Eſtouteville, dans le Cotentin.

III. Jean d'Escageul, Chevalier, Seigneur de la Ramée, partagea les biens de la ſucceſſion de ſon père, avec Richard, ſon frère, par acte paſſé devant le Bailli de Caen, en 1316, le Samedi avant la Nativité de saint Jean-Baptiſte. Il parut un acte, paſſé devant *Laurent Nicolle*, Garde du Scel, des obligations de la Vicomté de Bayeux, en 1328, au mois de Mai, le Samedi avant la Sainte-Croix, comme Bertin Guerout fit réparation, à l'iſſue de la Meſſe paroiſſiale de Trevières, jour de Dimanche, à ce Seigneur de la Ramée, à cauſe des injures qu'il lui avoit dites, & demanda pardon aux Aſſiſes de Bayeux, devant le Bailli de Caen, en 1327. Jean d'Escageul teſta en 1334, fit des aumônes tant à l'Hôpital de la Maladrerie de Rouen, qu'à ceux de Bayeux, Caen & autres, & aux Frères-Mineurs deſdits lieux. Il avoit épouſé *Peronne d'Aniſy*, fille de *Pierre*, & ſœur de *Jores d'Aniſy*, Ecuyer, dont :

IV. Pierre d'Escageul, Seigneur de la Ramée, qui céda à *Peronne d'Aniſy*, ſa mère, par contrat paſſé devant les Tabellions de Bayeux, en 1368, des héritages qu'il avoit à la Ramée & à Trevières ; mais Henri d'Escageul, ſon oncle, *Perſonat* ou Curé d'Eſtouteville, le fit héritier de tous ſes biens en 1339. Il épouſa *Jeanne d'Octeville*, fille de *Robert d'Octeville*, lequel promit à ſa fille en mariage 100 florins d'or, du coin du Roi Philippe, que Guillaume de Beauchamp, Chevalier, Seigneur de Leſtre, avoit été obligé de lui payer en 1362. Le Roi lui donna une Commiſſion en 1380, pour la garde du Château & Fort de Maiſy. Il eut de ſon mariage :

V. Jean d'Escageul, IIe du nom, Seigneur de la Ramée, qui alla en Hongrie, contre les ennemis de la Foi Chrétienne, par Ordre du Roi Charles VI, ſous la charge du Comte de Nevers, fils de Philippe, Duc de Bourgogne, & le Roi donna des Lettres d'Etat à Paris, le 17 Avril 1396, adreſſées à l'Echiquier de Normandie, & à tous autres Juſticiers & Officiers du Royaume, de ne rien faire ni entreprendre, contre ni au préjudice du Seigneur de la Ramée pendant ſon voyage. Il rendit hommage au Roi de ſon Fief de la Ramée, le 27 Juin 1398, & eut pour fils :

VI. Pierre d'Escageul, IIe du nom, Seigneur de la Ramée, qui paſſa un contrat en la Sergenterie de Ceriſy, le 14 Janvier 1406, comme il obligeoit tous ſes biens, ſes chevaux & harnois de guerre exceptés, pour le payement de 100 livres de rente. Il eut de ſon épouſe *Iſabeau*, Dame de *Sully* :

VII. Robert d'Escageul, Seigneur de la Ramée, cité dans un contrat du mois de Juillet 1450. Il lui fut permis par Lettres du Roi Louis XI, données à Tours le 4 Janvier 1461, de rendre l'hommage qu'il devoit à ce Prince devant le Bailli de Caen ou ſon Lieutenant. Il fit ſa preuve de Nobleſſe en 1463, & fut reconnu *Noble de Race*, dit Montfaut. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Février 1411, *Iſabelle de Camprond*, fille de *Thomas*, Ecuyer, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Briand, chef de la branche des Seigneurs de *Sully*, rapportée ci-après ;
3. Et Alain, qui ſe trouva aux montres du Bailliage d'Alençon, où il poſſédoit des Fiefs en 1470.

VIII. Jean d'Escageul, IIIe du nom, Seigneur de la Ramée, épouſa *Marguerite de Faoucq*, dont :

1. Jean, Seigneur & Curé de Theſſy, mort en 1522 ;
2. Pierre, qui ſuit ;
3. Jean, Seigneur de Cauches, Prêtre ;
4. Et Catherine, femme de *Jean Guillebert*,

Seigneur de Bricqueville, par contrat de l'an 1485.

IX. PIERRE D'ESCAGEUL, IIIe du nom, Seigneur de la Ramée, laiſſa :

1. RENÉ ;
2. ROLAND, qui ſuit ;
3. Et JULIEN, auteur de la branche des Seigneurs de *Cauches*, rapportée ci-après.

X. ROLAND D'ESCAGEUL, Ecuyer, Seigneur de la Ramée, eut de *Marquiſe Brehier*, ſon épouſe, depuis remariée à *Thomas Suhard*, Seigneur de Rupalley :

XI. JULIEN D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, qui épouſa *Eliſabeth de Bricqueville*, & en eut :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. & 3. FRANÇOIS, Seigneur de Bricqueville, & HERVEY, Seigneur de Grandpray, tous deux morts ſans poſtérité ;
4. BARBE, mariée, par traité de 1606, à *Gilles de Thieuville*, Seigneur de Bricqueboſq, Crosville & Canville, fils de *Nicolas*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Louiſe du Croq du Meſnil-Feribus*.

XII. HENRI D'ESCAGEUL, Seigneur de la Ramée, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Luzerne, épouſa *Jeanne du Bois*, dont il eut :

1. HERVÉ, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, lequel eut de ſa femme, *N... de Baudre*, deux garçons & une fille :

   GABRIEL, HENRI qui furent Commiſſaires Provincial d'Artillerie ;
   Et GILLETTE-ANNE.

3. Et JEAN, Seigneur de Bricqueville, qui de ſa femme *N.... Joly*, veuve de *Henri de Cuſſy*, eut

   FRANÇOIS, Lieutenant de Vaiſſeau ;
   Et HENRI, Capitaine d'Infanterie.

XIII. HERVÉ D'ESCAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Ramée, épouſa Dame LÉONORE D'ESCAGEUL, ſa couſine, fille de PIERRE, Seigneur de la Bretonnière. Il en eut entr'autres enfans :

1. SUSANNE, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen ;
2. Et ANTOINETTE, à laquelle ſa ſœur, avant de prononcer ſes vœux, fit une ceſſion de ce qui pouvoit lui revenir de la ſucceſſion de ſes père & mère, ſuivant la coutume de Normandie, par acte paſſé devant les Notaires de Rouen, le 18 Janvier 1679.

BRANCHE
des Seigneurs de CAUCHES, *de* LA BRETONNIÈRE *& de* LIANCOURT.

X. JULIEN D'ESCAGEUL, Seigneur de Cauches, troiſième fils de PIERRE, IIIe du nom, épouſa *Suſanne de Cully*, Dame de la Bretonnière, fille de *Richard de Cully*, Chevalier, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Victor, lequel, de *Marie Cornet*, eut

   MICHEL D'ESCAGEUL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Victor, de Colleville & de la Bandelle, Lieutenant pour le Roi en l'Amirauté pour les ſièges d'Oyſtrehay, Bernières, la Délivrande & des environs, vivant en 1604. Il épouſa *Guillemette d'Auberville*, dont :

   GABRIELLE, mariée au Seigneur *du Breau-Canoville ;*
   Et CHARLOTTE, femme du Seigneur *de la Gazardière.*

XI. JEAN D'ESCAGEUL, Seigneur de la Bretonnière, de Cauches, du Meſnil-Mauger & de Saint-Victor, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut Député par la nobleſſe de la Vicomté de Bayeux, pour aſſiſter aux Etats de la Province, tenus à Rouen en 1582, pour la réforme des Loix & de la Coutume de Normandie. Il fut Lieutenant de la Compagnie d'ordonnance des hommes d'armes de ſon couſin *Pierre d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, qu'il alla joindre à Saint-Florentin en 1587. Il avoit épouſé *Jacqueline d'Harcourt*, veuve de *Jacques Maillard*, Seigneur de Leaupartie, Chevalier de l'Ordre du Roi, troiſième fils de *Guy d'Harcourt*, Baron de Beuvron, & de *Marie de Saint-Germain*, Dame de Saint-Laurent, en Caux. De cette alliance vint :

XII. PIERRE D'ESCAGEUL, Chevalier, Seigneur de la Bretonnière, de Cauches, de Liancourt & de Rupalley, qui rendit aveu de ſa Terre de la Bretonnière au Seigneur de Liſle, le 18 Novembre 1642. Il épouſa *Claude Turpin*, fille de *Guillaume*, Seigneur d'Aſſigny, & de *Françoiſe de Pellevé*, de laquelle il eut :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, né en la Paroiſſe de la Folie, fait Acolyte, en 1625, à Bayeux, & Abbé de St.-Paul de Verdun ;
3. SÉBASTIEN, Seigneur de Saint-Pierre-en-Val, demeurant en Picardie, lequel eut

   DAVID D'ESCAGEUL, Seigneur de Saint-

Retre-en-Val. De celui-ci fortit un fils mort en bas âge.

4. Eléonore d'Escageul ;
5. Marie-Elisabeth-Ursule, alliée à *François de Bellozane ;*
6. Angélique-Marguerite-Charlotte, alliée à *N... Maignard*, à Vernon ;
7. Et Marie-Madeleine-Françoise, alliée au Sieur *du Val Danois Bongard*.

XIII. Jacques d'Escageul, Seigneur de la Bretonnière & de Liancourt, premier Chambellan de M. le Duc d'Orléans, perdit sa Terre de la Bretonnière par décret vers l'an 1655. Il avoit épousé *Catherine Faignier*, dont il eut plusieurs enfans, entr'autres :

XIV. Louis d'Escageul, Marquis de Liancourt, Baron de Chesnay, marié à Dame *Françoise-Elisabeth Poncher*, de laquelle sortirent :

1. Louis-Alexandre, qui suit ;
2. Louis-François, Prêtre, Chanoine Régulier ;
3. Autre Louis-Alexandre, Seigneur de Liancourt ;
4. & 5. Elisabeth & Marguerite.

XV. Louis-Alexandre d'Escageul, Marquis de Liancourt, Capitaine d'Infanterie, a eu plusieurs enfans, entr'autres

Louis-François.

BRANCHE des Seigneurs de Sully.

VIII. Briand d'Escageul, Seigneur de Sully, second fils de Robert, Seigneur de la Ramée, & d'*Isabelle de Camprond*, épousa *Marguerite de Gouvis*, remariée depuis, en 1486, *à Richard de Pierrepont*, Seigneur d'Etienville. De son premier mari elle eut :

1. François, qui suit ;
2. Jean, Chef de la branche des Seigneurs *du Quesnay*, rapportée ci-après ;
3. Jacques, Prêtre, Chapelain de Saint-Nicolas des Courtils ;
4. Robert, Prêtre, Curé de Tours ;
5. Léger, auteur de la branche des Seigneurs de *Condé* & de *Vaux*, aussi mentionnée ci-après ;
6. Et Marguerite, alliée à *Nicolas de Meherent*, Ecuyer, Seigneur de Flormanville.

IX. François d'Escageul, Seigneur de Sully, fit preuve de Noblesse le 29 Juin 1523, & fut père de

X. René d'Escageul, Seigneur de Sully, qui fit aussi sa preuve de Noblesse en 1540, & eut pour fille unique Jeanne d'Escageul, alliée à *Jean de Grimouville*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée.

BRANCHE des Seigneurs du Quesnay.

IX. Jean d'Escageul, Seigneur du Quesnay, second fils de Briand, Seigneur de Sully, & de *Marguerite de Gouvis*, épousa *Catherine de Faoucq*, & en eut

Charles, qui suit ;
Et François.

X. Charles d'Escageul, Seigneur du Quesnay, eut de sa femme, dont on ignore le nom :

1. Charles, mort sans enfans ;
2. Et René, qui suit.

XI. René d'Escageul, Seigneur du Quesnay, épousa *Marguerite du Vivier*, dont

Gilles, Seigneur du Quesnay ;
Charles & Benjamin, desquels on ignore la destinée.

BRANCHE des Seigneurs de Condé *& de* Vaux.

IX. Léger d'Escageul, Seigneur de Condé, cinquième fils de Briand, Seigneur de Sully, & de *Marguerite de Gouvis*, eut pour enfans :

1. René, qui suit ;
2. Charles, Seigneur de Boisgentil, mort sans enfans de ses deux femmes ; la seconde nommée *Jeanne Suhard ;*
3. Et Nicolas, tige de la branche des Seigneurs du *Coudray* & de *Boisgentil*, mentionnée ci-après.

X. René d'Escageul, Seigneur de Condé & de Vaux, vivant en 1663, fut marié deux fois. De sa première femme il eut :

1. Jacques, qui suit ;
2. Et Jean, rapporté après la postérité de son frère aîné.

XI. Jacques d'Escageul épousa Anne d'Escageul, sa parente, & en eut :

XII. René d'Escageul, IIe du nom, Seigneur de Vaux, Seigneur & Patron de Fontenay-le-Pesnel. Il s'allia avec *Marie de Breche*, sœur de *Marguerite de Breche*, femme d'*Olivier de Saint-Ouen*, Chevalier, Seigneur de Mont-Désert. Ses enfans furent :

1. Pierre, Seigneur de Vaux & dudit Fontenay, mineur en 1677. Il rendit aveu au Roi, pour sa terre de Vaux-Saint-Gilles, le 10 Août 1679, & mourut sans enfans ;
2. Olivier, qui suit ;
3. Catherine, femme de *Jacques Onfroy*, Dame de Vaux, Patronne de Fontenay-le-

Peſnel, décédée à Vaux-ſur-Seulles, âgée de 77 ans, le 15 Octobre 1739;

4. Marie-Marguerite, alliée, par acte du 13 Janvier 1677, à *Philippe d'Amours*, Ecuyer, Seigneur de la Fanquerie, fils de *François d'Amours*, Seigneur des Eſſarts, & *de Suſanne de Cuſſy;*
5. Et Marguerite d'Escageul, Religieuſe à la Charité de Bayeux.

XIII. Olivier d'Escageul, Ecuyer, Seigneur de Vaux-Saint-Gilles, épouſa, par traité du 31 Octobre 1698, *Marie-Eliſabeth de Lanquetot*, fille unique de *Michel*, Conſeiller du Roi en l'Election de Bayeux, & de *Jeanne Hébert*, dont pour fille unique:

Jeanne-Angélique d'Escageul.

XI. Jean d'Escageul, Seigneur de Condé & de Hermanville, ſecond fils de René, Seigneur de Condé & de Vaux, eut de ſa femme qu'on ne connoît point:

XII. Jacques d'Escageul, Seigneur de Condé, qui eut entr'autres enfans Antoine d'Escageul, Seigneur de Condé, marié. On ignore ſa poſtérité.

BRANCHE
des Seigneurs du Coudray *& de* Boisgentil.

X. Nicolas d'Escageul, Seigneur du Coudray & de Boiſgentil, troiſième fils de Léger, Seigneur de Condé, laiſſa de ſa ſeconde femme:

1. Georges, mort ſans enfans;
2. Nicolas, qui ſuit;
3. Et Anne, femme du Seigneur *de Chaumont*, décédée ſans poſtérité.

XI. Nicolas d'Escageul, IIe du nom, Seigneur du Coudray & de Boiſgentil, vivant en 1672, épouſa *Michelle de Gouet*, & en eut:

1. Charles, Curé d'Etreham;
2. René, qui ſuit;
3. Thomas, mort ſans poſtérité;
4. Autre Thomas, rapporté après ſon frère aîné;
5. 6. & 7. Michelle, Anne-Françoise & Barbe.

XII. René d'Escageul, Seigneur de Boiſgentil, s'allia à *Jeanne Hébert*, & en eut:

Louis, qui ſuit;
Et deux filles.

XIII. Louis d'Escageul, Seigneur de Boiſgentil, a épouſé, en 1751, *Hue de Mathan*, dont une fille.

XII. Thomas d'Escageul, Seigneur d'Anval, quatrième fils de Nicolas, IIe du nom, Seigneur du Coudray & de Boiſgentil, & de *Michelle de Gouet*, s'établit en la Paroiſſe d'Engleſqueville. Il eut de *N... Berthelot*, ſon épouſe:

1. René-Philippe, qui ſuit;
2. Et Marie-Anne.

XIII. René-Philippe d'Escageul, Seigneur d'Anval, a eu de ſa femme qu'on ne connoît point:

1. René, Seigneur d'Anval, qui eſt marié;
2. Jacqueline, Religieuſe aux Urſulines de Bayeux;
3. 4. & 5. Anne-Renée-Françoise, Renée, & autre Anne-Renée-Françoise.

Le Marquis d'Escageul, fait Enſeigne, en 1733, de la Compagnie des Gardes-du-Corps Ecoſſois, à la promotion du Marquis de Baleroy, & Lieutenant en 1735, par la retraite du même, mort Cordon rouge, le 1er Octobre 1752, étoit entré Page du Roi en ſa Petite-Ecurie en 1696; dans le Régiment du Roi, Cavalerie, en 1702; fut fait Major en 1720, Lieutenant-Colonel & Chevalier de Saint-Louis en 1722, Brigadier le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744, & Lieutenant-Général le 10 Mai 1748.

Cette famille a été maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Novembre 1668, & porte pour armes: *d'argent, à 5 cotices d'azur*, ou plutôt *d'azur, à 5 bandes d'argent*. (Mémoire dreſſé ſur un arbre généalogique de cette famille, & envoyé par M. l'abbé Béziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen.)

ESCALE & ESCALOPIER (l'). Suivant un Mémoire généalogique de la Maiſon de *l'Eſcale de Vérone*, il y a une branche qui a fait ſouche à Paris, ſous le nom de *l'Eſcalopier*.

L'hiſtorique de ce Mémoire raconte avec étendue les brillantes actions des *l'Eſcale* ſous Charlemagne & les Empereurs d'Allemagne, pendant les IXe, Xe & XIe ſiècles, d'après les Chroniques & autres monumens que les auteurs ont découverts. L'ouvrage qui a raſſemblé ces traits épars eſt intitulé: *Généalogie de M. le Préſident de l'Eſcalopier*, & imprimé à Châlons en Champagne, chez Jean Charpentier, en 1628. Il ſeroit difficile de certifier tous les faits qu'elle contient; mais en donnant aux *l'Eſcale* l'origine la plus illuſtre,

& la plaçant même ſur la Chaire de St-Pierre, on n'a point imaginé que les Seigneurs de Vérone, auteurs des *l'Eſcalopier*, vinſſent en ligne directe de ces premiers Souverains de l'Italie.

La partie diplomatique commence à une époque plus récente, & que les nuages n'enveloppent pas ; elle raconte ſommairement les principales anecdotes des *l'Eſcale*, Princes de Vérone, depuis qu'ils furent établis dans cette Ville, juſqu'à la fin du XIV^e ſiècle, que les Vénitiens les dépouillèrent de ce petit Etat. Les derniers rejetons chaſſés & pourſuivis, s'étant retirés en différentes contrées, y formèrent des branches, dont la plupart ſont éteintes aujourd'hui, tels que les *Scaliger*, ces reſtaurateurs des Lettres en France, qui s'établirent à Agen, & dont la fille unique de Joseph, en épouſant un *Charrier*, lui tranſmit ſon nom & ſes armes; tel fut un *l'Eſcale*, Maire de la Rochelle, lorſque cette Ville rentra ſous l'obéiſſance de ſon Roi légitime, après le plus long ſiège & le plus mémorable que l'héréſie ait ſoutenu.

Ce Maire ayant eu l'honneur d'haranguer Louis XIII, en lui préſentant les clefs du boulevard du Calviniſme, dont l'aſpect étoit alors un affreux monceau de pierres, prononça la magnifique harangue, recueillie dans le *Mercure de France*.

Tel eſt encore le Chevalier de l'Escale employé aux négociations de Munſter, près le Cardinal *Mazarin*, de la part des Eſpagnols. Tels auſſi pluſieurs *l'Eſcale* répandus en Allemagne, où ils ont obtenu des titres honorables & des dignités eccléſiaſtiques.

La tradition eſt, en certaine circonſtance, plus précieuſe que des preuves écrites, dont on ſuſpecte volontiers l'authenticité, indépendamment de ce qu'elles eſſuient du ravage des tems.

La famille de *l'Eſcalopier* a perdu, depuis que l'on a travaillé à la Chapelle de la Communion de St.-Etienne-du-Mont, la pierre armoiriée dont il eſt parlé dans la Généalogie de 1628. Les *Obits*, les Epitaphes, accompagnent la tradition, leurs dates anciennes la juſtifient, malgré les ténèbres où cette famille eſt demeurée enſevelie près de 200 ans, tant qu'elle n'a poſſédé aucune charge à Paris.

La double Régence des Princeſſes de Médicis, avoit tiré cette race de l'obſcurité ; & il y avoit apparence qu'elle ſe ſeroit maintenue dans les honneurs que ſa naiſſance connue lui avoit procurés, ſi la mort prématurée du Préſident *l'Eſcalopier* n'avoit enlevé à ſon fils, trop jeune pour lui ſuccéder, ſa fortune & ſes places. Ses deſcendans marchent dans la carrière qui s'étoit refermée par la perte du Préſident. Voilà ce que dit l'Avant-propos de ce Mémoire.

Les auteurs, dit la ſeconde partie de ce Mémoire, ont parlé diverſement de l'origine des *l'Eſcale*, Seigneurs de Vérone. Les uns appellent cette famille *Scala*, les autres *Scaliger*, ceux-ci *Scaldei*, ceux-là *l'Eſcale*, d'un faiſeur d'échelles, que Villani nomme *Jacques Fico* ; quelques-uns la croyent allemande ; d'autres, plus vraiſemblables dans leurs conjectures, la veulent originaire de Vérone. Au milieu de ces ténèbres, il eſt certain qu'elle étoit puiſſante dès le X^e ſiècle, & qu'elle a gouverné Vérone juſqu'à ce que les Vénitiens l'en aient chaſſée.

Alors tout ce qui porta le nom de l'*Eſcale*, légitime ou non, ſe diſperſa partout où il fut poſſible d'exiſter à l'abri des pourſuites de ſes ennemis. Outre l'Allemagne, où il fut facile de paſſer à cauſe de la proximité des Alpes, quelques-uns pénétrèrent en France; entr'autres les *Scaliger*, comme on l'a dit, attirés à Agen par l'Evêque Italien, & de leurs parens : ils y ont acquis la plus grande réputation; & l'unique fille de leurs nom & armes les a tranſportés à un *Charrier*, Lyonnais d'origine, dont les deſcendans s'appellent l'*Eſcale de Vérone*, en vertu des Lettres-Patentes qu'ils ont obtenues depuis un ſiècle.

Pendant que l'auteur des *Scaliger* ſe fixoit en Guyenne, Pietro l'Escale, ſon couſin, vivoit à Paris, & y bâtit une maiſon ſur la montagne de Sainte-Geneviève, rue des Parcheminiers. Il y mourut, & fut enterré à St.-Etienne-du-Mont, ſous le nom de l'*Eſcalopier*, ayant changé ſon nom & ſes armes.

Nicolas l'Escalopier, I^er du nom, eut cinq fils, entr'autres :

Pietro l'Escalopier, mentionné ci-deſſus, que l'on croit mort en 1442, & qui laiſſa :

Bureau l'Escalopier, qui mourut en 1492 ; il eut trois garçons qui formèrent trois branches, dont deux ſont éteintes ;

Nicolas l'Escalopier, II^e du nom, ſon troiſième fils, mourut en 1538 ;

Jean l'Escalopier, un des fils de Nicolas,

IIe du nom, fut Echevin de la ville de Paris, & Payeur des Gages des Meſſieurs du Parlement, lorſque cette fonction n'étoit point encore un titre d'Office. Son épitaphe le qualifie Véronois : elle eſt de 1563 ; il avoit épouſé *Marie l'Hermite*, de la famille de *Pierre l'Hermite*, auteur de la première Croiſade, dont il eut :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Et Pierre l'Escalopier, engagé par le Premier Préſident *de Thou*, ſon parent, d'entrer dans le Parlement, y fut reçu en 1578, & après Préſident des Requêtes. Sa branche s'eſt fondue dans la famille de *Saint-Martin*, qui eſt éteinte depuis.

Nicolas l'Escalopier, IIIe du nom, fut Echevin de Paris, Secrétaire du Roi, & fut pourvu d'une charge de Maître des Comptes. Il n'en pourſuivit pas la réception, parce-qu'en même temps on en ſupprima quatre. Il mourut en 1610. Il avoit épouſé *Deniſe Scopart*, dont :

Jean l'Escalopier, qui fut d'abord Conſeiller au Parlement, fut Conſeiller d'Etat ſous Henri IV & Louis XIII ; il falloit alors renouveler ſon ſerment entre les mains du Chancelier, pour reſter au Conſeil & obtenir par conſéquent un nouveau Brevet. Il remit le ſien en 1614, pour monter ſur le grand banc du Parlement. La Reine Régente le nomma ſon Chancelier. Il mourut jeune en 1620. Il avoit épouſé *Marthe Gobelin*, & en eut :

1. Balthazard, qui ſuit ;
2. Et N... l'Escalopier, qui fut un prédicateur célèbre.

Balthazard l'Escalopier avoit perdu ſon père en bas âge, & ſa ſanté ne lui permit pas même de reſter long-tems au Parlement, où il fut reçu Conſeiller-Commiſſaire des Requêtes du Palais ; il décéda en 1660. Il avoit épouſé *Charlotte Germain*, dont il eut :

Gaspard l'Escalopier, qui s'allia à *Françoiſe-Geneviève Colin*. Il ne quitta point le Parlement, & mourut Conſeiller de Grand-Chambre en 1708.

César-Charles l'Escalopier, ſon fils aîné, prit pour femme *Anne-Geneviève Charrier*, née le 19 Juillet 1683, morte en 1712, parente de ce *Charrier* qui avoit eu en mariage l'héritière des *Scaliger*. Il fut ſucceſſivement Conſeiller au Parlement, Maître des Requêtes, Intendant de Champagne, Conſeiller d'Etat, & premier Préſident du Grand-Conſeil. Il eſt mort le 6 Février 1753, âgé de 82 ans, à pareil jour de ſa naiſſance. Ses enfans ſont :

1. Gaspard-César-Charles, qui ſuit ;
2. Charles-Armand l'Escalopier, né le 25 Juillet 1709, Avocat-Général au Grand-Conſeil le 30 Décembre 1729, Maître des Requêtes le 28 Septembre 1739, & Préſident au Grand-Conſeil le 2 Janvier 1742 ;
3. Charles-François, ancien Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Royal-Cravate, allié à *Marie-Anne Paris de la Broſſe*, ſa couſine iſſue de germaine, dont il ne lui reſte qu'un fils, de trois qu'elle a eu.

Gaspard-César-Charles l'Escapolier, Conſeiller au Parlement, & Maître des Requêtes, a exercé pendant 16 ans les fonctions d'Intendant à Montauban, d'où il a paſſé à Tours. Il a épouſé, en 1737, *Anne le Clerc de Leſſeville*, dont il eut :

1. Armand-Jean-François-Charles l'Escalopier ;
2. Et N..., Chevalier de Malte.

Les l'Escale portoient pour armes : *un eſcalier d'argent à ſix degrés, au champ de gueules*.

Et la branche de l'Escapolier, Seigneur de Nourard, porte pour armes : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de quatre croiſſans de même*. (Extrait du Mémoire imprimé, & cité au commencement de cet article.)

ESCALIN DES AIMARS. Antoine Escalin des Aimars étoit un homme de fortune, mais d'eſprit & de cœur. On ne ſait point le nom de ſon père & de ſa mère, mais il eſt connu ſous le nom de *Capitaine Poulin* ou *Polen*. *Guillaume du Bellay*, Seigneur de Langey, Lieutenant-Général pour le Roi en Piémont, lui ayant reconnut de l'eſprit & de la valeur, le fit connoître à François Ier, qui l'envoya, en 1541, en Ambaſſade vers Soliman III, Sultan des Turcs, de qui il obtint un grand ſecours, avec lequel il vint en Provence, où il fit le ſiège de Nice. Il fut enſuite Lieutenant-Général de l'Armée de mer du Levant, ſous le Comte d'*Enghien*, en Mars 1543, Général des Galères en 1544. Il retourna en Ambaſſade en Turquie la même année, & ſe ſignala à l'attaque de l'armée navale des Anglois, le 15 Août 1545. Après trois ans de priſon, il fut rétabli dans ſa charge de Général des Galères en 1551. Cette charge lui fut encore ôtée une ſeconde fois ;

il y rentra en 1566, après la mort du Marquis d'Elbeuf, & la garda jusqu'à sa mort, arrivée en son Château de la Garde en 1578, chargé d'années & de gloire. Il laissa un fils & une fille naturels. Le fils, nommé

JEAN-BAPTISTE ESCALIN DES AIMARS, né à Rouen, fut légitimé en Octobre 1570. Il eut de son père la Seigneurie de *Pierrelatte*, & fut père, par *Polixène d'Eurre*, son épouse, de deux fils, dont l'aîné,

LOUIS-ESCALIN DES AIMARS, Baron de la Garde, épousa *Jeanne Adhémar de Monteil de Grignan*, & en eut:

LOUIS ESCALIN DES AIMARS, Marquis de la Garde, qui épousa *Françoise de la Baume-Suze*, dont vinrent:

ANTOINE ESCALIN DES AIMARS, Marquis de la Garde, Gouverneur des Ville & Châtellenie de Furnes, mort le 8 Août 1703, âgé de 90 ans;

Et JEAN-ANTOINE ESCALIN DES AIMARS, reçu Chevalier de Malte en 1634.

ESCALIS. Il y a deux familles nobles de ce nom en Provence. L'une porte: *d'or, au griffon de gueules au bâton de sable brochant sur le tout*. L'autre: *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules, 2 & 1; au chef d'azur, chargé de 3 besans d'or*.

De l'une de ces deux familles étoit:

MARC-ANTOINE D'ESCALIS, premier Président du Parlement de Provence, qui eut pour fils:

SEXTUS D'ESCALIS, qui fut Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Vitry*, Viguier de Marseille en 1636, & premier Consul d'Aix, pour la cinquième fois, en 1650. Il mourut de la peste, laissant de sa seconde femme, *Madeleine de Jarente*, Dame de Bras, dans la Viguerie de Saint-Maximin:

HENRI D'ESCALIS DE SABRAN, Baron d'Ansouis & de Bras, Président du Parlement d'Aix, qui avoit épousé, en secondes noces, *Anne d'Albertas de Sainte-Mesme*, de laquelle il eut:

MARIE-THÉRÈSE D'ESCALIS, qui avoit épousé *Jean-Hyacinthe de Villeneuve*, Conseiller au Parlement d'Aix, fils unique de *Jean-Baptiste de Villeneuve*, auquel HENRI D'ESCALIS DE SABRAN avoit vendu, à la fin du siècle dernier, la Baronnie d'Ansouis. (*Tablettes Généalogiques*, part. VII, pag. 260.)

ESCALLES: *de gueules, à 6 coquilles d'argent*, 3, 2 & 1.

ESCARS (D'). La Seigneurie de ce nom est une Terre considérable dans le Limousin, avec titre de *Comté*, possédée depuis longtems par la Maison de PÉRUSSE D'ESCARS, dont nous allons donner la Généalogie. Cette ancienne Noblesse, originaire du Limousin, qui a produit un Cardinal, des Evêques, plusieurs Chevaliers des Ordres, &c., remonte, dans l'*Histoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II, pag. 228, à

I. AUDOUIN DE PÉRUSSE, Ier du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, qui épousa, en 1281, *Marguerite de Ségur*, dont:

II. AUDOUIN DE PÉRUSSE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Escars & de Saint-Bonnet, de la Coussière, &c., qui fit bâtir le Couvent des Jacobins de Limoges, suivant les Lettres de la fondation, datées de l'an 1326. Il avoit épousé *Gabrielle de Ventadour*, de laquelle il eut:

III. ARNOUL DE PÉRUSSE, Chevalier, Seigneur d'Escars & de Saint-Bonnet, qui fut Grand-Maréchal de l'Eglise. En cette qualité le Pape INNOCENT VI le chargea du soin de faire bâtir les murs de la ville d'Avignon, ce qui fut exécuté en 1359 & années suivantes. Il testa en 1367 & eut de *Souveraine de Pompadour*, son épouse, Dame de Fellets, fille de *Ranulphe Hélie*, Seigneur de Pompadour, & de *Constance de la Marche*, sa seconde femme, morte en 1365, pour laquelle il fit une fondation, dans l'Eglise des Jacobins de Limoges:

1. AUDOUIN, qui suit;
2. GEOFFROY, dit *de Pompadour*, du surnom de sa mère, Conseiller au Parlement de Paris;
3. Et RENOUL, Conseiller-Clerc au même Parlement en 1400 & 1406, qui est crû frère de GEOFFROY.

IV. AUDOUIN DE PÉRUSSE, IIIe du nom, Sire d'Escars, le Vauguyon, Saint-Bonnet, la Coussière, &c., fut Chambellan du Roi CHARLES VII, après avoir été son Conseiller pendant qu'il étoit Dauphin. Il partagea ses biens à ses deux fils GAUTHIER & AUDOUIN, les substituant l'un à l'autre. Il avoit épousé, le 20 Octobre 1380, *Marguerite Hélie*, dont il eut:

1. GAUTIER, qui suit;
2. AUDOUIN, rapporté après son frère aîné;

3. Et LOUIS DE PÉRUSSE, dit d'*Eſcars*, Chevalier, vivant en 1431. Il pouvoit être mort lors du teſtament de ſon père, qui ne fait pas mention de lui. JEAN D'ESCARS, homme d'armes de *Poton de Xaintrailles*, Maréchal de France, peut avoir été fils de ce LOUIS.

On croit qu'AUDOUIN, IIIe du nom eut pour fils naturel

N..., bâtard *d'Eſcars*, qui ſervit, l'an 1441, dans la Compagnie d'Ordonnance du Sire d'Orval.

V. GAUTIER DE PÉRUSSE, Chevalier, reçut de ſon père, par teſtament, les Seigneuries d'Eſcars, la Vauguyon, la Couſſière, Nontron, la Tour, Bar, Juillac, l'Hôtel de Péruſſe, Preſſac & autres, fut Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, & avoit épouſé: 1° *Jacquette de Saint-Marc*, Dame de la Rochette, dans la Marche; & 2° le 17 Octobre 1451, *Andrée de Montberon*, ſixième fille de *François de Montberon*, & de *Louiſe Clermont*, Vicomteſſe d'Aunay. N'ayant point eu d'enfans de ces deux mariages, il partagea ſes biens aux trois fils de ſon frère, du conſentement d'AUDOUIN, ſon frère, par ſon teſtament de l'an 1468.

V. AUDOUIN DE PÉRUSSE, IVe du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, Allaſſac, la Porte-de-la-Guyonnie, Chambon, Chabrignac, Puyphelip & Brene, par le partage de ſon père, vivoit en 1468, lors du teſtament de ſon aîné. Il épouſa *Hélène de Roquefeuil*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Roquefeuil & de Maucaffort, & de *Dauphine d'Arpajon*, dont il eut:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de *Saint-Bonnet*, rapportée ci-après;
3. Et GAUTIER, dit d'*Eſcars*, tige de la branche des Seigneurs de *la Vauguyon*, auſſi rapportée ci-après.

VI. ANTOINE DE PÉRUSSE, dit d'*Eſcars*, Chevalier, Seigneur d'Eſcars, Beaufort, Juillac & Ségur, fut, comme aîné, partagé de ces Terres par ſon oncle GAUTIER, à la charge qu'elles demeureroient toujours à l'aîné de la Maiſon. Il avoit épouſé *Françoiſe de Pierre-Buffière*, fille de *N.... de Pierre-Buffière*, Seigneur de Châteauneuf, dont il eut:

1. JEAN, mort ſans alliance;
2. Et GEOFFROY, qui ſuit;

VII. GEOFFROY DE PÉRUSSE, Chevalier, Seigneur d'Eſcars, Juillac, Ségur & de la Tour en partie, Conſeiller & Chambellan du Roi de Navarre, s'allia avec *Françoiſe d'Arpajon*, fille de *Guy*, Baron d'*Arpajon*, Vicomte de Lautrec, & de *Marie d'Aubuſſon*, dont:

1. GABRIEL, Chevalier, Seigneur d'Eſcars, marié: 1° à *Françoiſe de Montbéron*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine, & de *Radégonde de Rochechouart*; & 2° à *Jeanne de la Tour*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Hautefort*, dernière fille d'*Agnès de la Tour*, IVe du nom, Vicomte de Turenne, & d'*Anne de Beaufort*. Il mourut ſans poſtérité, n'ayant point eu d'enfans de ſes deux femmes;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. Et JEANNE, femme de *Charles de Caumont*, Seigneur de Caſtelnau.

VIII. JACQUES DE PÉRUSSE, Seigneur d'Eſcars, Juillac & Ségur, après la mort de ſon frère aîné, épouſa: 1° *Anne Jourdain de l'Isle*, Dame de la Mothe-Saint-Sezet, Hanqueville & Merville; & 2° *Françoiſe de Longwy*, Dame de Pagny & de Mirebeau, veuve, en 1543, de *Philippe Chabot*, Comte de Charny, &c., Seigneur de Brion, Amiral de France, fille aînée de *Jean de Longwy*, Seigneur de Givry, &c., & de *Jeanne*, bâtarde d'Orléans-d'Angoulême. Il eut du premier lit:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. CHARLES, Evêque de Poitiers, depuis 1564 juſqu'en 1569, qu'il fut nommé Evêque & Duc de Langres, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, Abbé de Gaillac, de Fontaine-Bèze & de la Creſte (les dernières Abbayes ſituées dans le Diocèſe de Langres). Il avoit reçu l'année précédente, dans la ville de Metz, au nom du Roi CHARLES IX, les Ambaſſadeurs de Pologne, qui venaient offrir leur couronne au Duc d'Anjou, & le harangua avec beaucoup d'éloquence. Ce Prince ayant quitté la Pologne pour monter ſur le trône de France, ſous le nom d'HENRI III, l'Evêque de Langres le reçut dans ſa ville épiſcopale, & l'accompagna à Reims, où il fit les fonctions de Pair à la cérémonie de ſon ſacre, en Février 1575. HENRI III le fit Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1579. Il ne ſe préſenta pas au ſacre du Roi HENRI IV, fait à Chartres en 1594; il y fut repréſenté par *Henri le Meignem*, Evêque de Die. Il aſſiſta à celui de LOUIS XIII, en Octobre 1610, & après avoir fait de grands biens à ſon Diocèſe, il ſe retira à ſon Abbaye de Fontaine-Bèze, où il mourut Doyen des Evêques de France, en 1614, & y fut enterré;

3. JACQUES, tige de la branche des Seigneurs de *Merville,* mentionnée ci-après ;
4. FRANÇOISE, Dame de Grandmont, décédée ſans enfans, d'*Aimery*, Baron *de Montaut.*

Et du ſecond lit vint :

5. Et ANNE D'ESCARS, qui prit l'habit de St.-Benoît, dans le Monaſtère de St.-Benigne de Dijon, y fit profeſſion, & en devint Abbé par la nomination du Roi CHARLES IX; il fut encore pourvu des Abbayes de Barbery, Diocèſe de Bayeux, de Molemes & de Poultières, dans celui de Langres, & de celle de Champagné au Diocèſe du Mans. Le Roi HENRI III le nomma à l'Evêché de Liſieux, dont il prit poſſeſſion le 3 Mars 1585. Son zèle pour la religion l'entraîna dans le parti de la Ligue, que l'on nommoit la *Sainte-Union*. Il en devint un des plus outrés partiſans, juſqu'à n'avoir pas voulu reconnoître le Roi HENRI IV, parvenu ſur le trône ; il abandonna même ſes revenus pour ſe retirer à Rome, où il avoit déjà paru ſous le Pontificat de Pie V, qui lui marqua beaucoup de bienveillance. Il eut auſſi celle de Clément VIII, qui, quoique de retour dans ſa patrie, le créa Cardinal-Prêtre le 5 Juin 1596, ſans la participation du Roi, & malgré les remontrances de M. d'*Oſſat*. Son mérite le fit rentrer dans les bonnes grâces du Roi, qui le nomma Coadjuteur de ſon frère, l'Evêque de Langres. Après la mort de Clément VIII, ce Prélat, connu ſous le nom de *Cardinal de Givry*, ſe rendit à Rome, où il concourut aux élections des Papes LÉON XI & PAUL V. Ce dernier lui donna le chapeau avec le titre de Sainte-Suſanne, le 14 Juin 1606. Le Roi l'engagea de reſter à Rome avec la qualité de *Comprotecteur* de France, & le nomma à l'Evêché de Metz le 23 Mars 1608, dont il prit poſſeſſion par Procureur, le 23 Février de l'année ſuivante, & en perſonne le 16 Juin 1609. Il mourut au Château de Vic, le 19 Avril 1612, & fut enterré dans ſon Egliſe Cathédrale où ſe voit ſon tombeau & ſa ſtatue, dans la Chapelle de St.-Maximin.

IX. FRANÇOIS DE PERUSSE, Comte d'Eſcars, Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi, Conſeiller au Conſeil d'Etat & Privé, Lieutenant-Général au Gouvernement de Guyenne, Gouverneur de la ville de Bordeaux, & créé Chevalier du Saint-Eſprit à la première promotion du 31 Décembre 1578, fut préſent, le 19 Septembre 1595, au mariage d'*Iſabeau d'Eſcars,* de la branche de *la Vauguyon*, avec *Jean d'Amanzé*. Il épouſa 1° *Claude de Bauffremont*, fille de *Claude,* Seigneur de Scey & de Sombernon, & de *Jeanne de Vienne* ; 2° *Iſabeau,* Dame de *Beauville*, veuve en Juillet 1577, de *Blaiſe de Montluc,* Maréchal de France, fille de *François*, Seigneur de Beauville en Agénois, & de *Claire de Laurens*. Elle étoit morte lorſque CHARLES, Comte d'Eſcars, ſon beau-frère, fit ſon teſtament, où il dit qu'il plaidoit contre les héritiers de cette Dame. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, Comte d'Eſcars & de Beaufort, Baron d'Aixe, &c., qui ne laiſſa point de poſtérité de ſes trois femmes, qui furent : 1° *Louiſe Jay*, Dame de Boiſſeguin, veuve de *Georges*, Baron *de Villequier*, Chevalier de l'Ordre du Roi ; 2° *Yolande de Livron de Bourbonne ;* 3° & *Olympe Grain de Saint-Marſault*, veuve d'*Iſaac de Salagnac*, Seigneur, Baron de Rochefort & des Etangs, fille de *Jean Grain de Saint-Marſault*, Seigneur de Parcouf, Vicomte de Rochemeaux, Seigneur de Millançay, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Château de Dijon, & de *Françoiſe de Sainte-Maure*. Cette troiſième femme ſe remaria, le 7 Novembre 1615, à *Georges d'Aubuſſon*, Comte de la Feuillade, dont elle fut la ſeconde femme, & teſta le 10 Décembre 1633 ;
2. CHARLES, Baron d'Aix, & de la Mothe-Trichateau, puis Comte d'Eſcars, après la mort de ſon frère aîné, Seigneur de Ségur, Juillac, la Roche, &c., Capitaine de 100 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & privé, fit ſon teſtament olographe en ſon Château d'Eſcars le 20 Mars 1625, par lequel il inſtitua ſon héritier univerſel au Comté d'Eſcars, à la Baronnie d'Aixe, à la Châtellenie de Ségur, à ſes Terres de Juillac, Beaufort, la Roche, l'Abeille & Forêts de Lambertas, FRANÇOIS D'ESCARS, rapporté ci-après au degré X, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe des Jacobins de Limoges, fondée par ſes ancêtres ; il mourut le 6 Août 1626, & en lui finit la branche aînée. Il avoit épouſé, 1° le 10 Août 1587, *Anne de Baiſſey,* veuve en Août 1582 de *Henri de Vienne*, Baron de Chevreau, fille & hétière de *Jean de Baiſſey*, Seigneur de la Mothe-Trichateau & de Bourberain, & d'*Anne Marinier*. Elle mourut en 1622, & fut enterrée aux Jacobins de Limoges ; 2° *Gabrielle du Châtelet*, fille d'*Erard*, Seigneur de Bonney, Maréchal de Barrois, Gouverneur de Gray en Franche-Comté, & de *Lucrèce d'Orſans*. Elle ſe remaria à

Georges de Monchy, Seigneur d'Hocquincourt, Grand-Prévôt de France, dont elle fut la ſeconde femme;

3. Louise, femme de *François*, Marquis *d'Hautefort*, mariée, par contrat du 15 Novembre 1579;
4. Claude, femme de *Jean de Ferrières*, Baron de Sauvebeuf, qui laiſſa poſtérité.

Du ſecond lit ſortirent:

5. Anne d'Escars, Baron d'Exideuil, mort ſans alliance en 1600, qui fit ſa mère *Iſabeau*, Dame *de Beauville*, ſon héritière, ce qui donna lieu à un grand Procès au Parlement de Grenoble, contre les héritiers de cette Dame;
6. Et Susanne, mariée, en 1598, à *Charles*, Seigneur *de Cazillac*, Baron de Ceſſac, fille de *François*, Baron de Ceſſac, Chevalier des Ordres du Roi.

BRANCHE
des Seigneurs de Merville.

IX. Jacques d'Escars, troiſième fils de Jacques de Pérusse, dit d'*Eſcars*, & de ſa première femme *Anne Jourdain de l'Isle*, fut Seigneur de Merville, du chef de ſa mère, & Grand-Sénéchal de Guyenne. Il épouſa 1° *Catherine de Beraut*, fille de *Fronton de Beraut*, & d'*Anne de la Borie*; & 2° *Jeanne d'Aubuſſon*. Il eut du premier lit:

1. François, qui ſuit;
2. Henri, mort ſans lignée;
3. Jacques, Baron d'Availles, marié à *Nicole de Pontac*, dont:

   Catherine d'Escars, femme de *Guillaume d'Aleſme*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux;

4. Autre François, tige de la branche des Barons de *Caubon*, Comtes d'*Eſcars*, rapportée ci-après;
5. Charles, mort ſans enfans;
6. Bertrand;
7. Catherine, femme d'*Honorat de Montpeſat*, Baron de Laugnac, dont des enfans;
8. & 9. Marguerite & Charlotte.

X. François d'Escars, Seigneur de Merville, Grand-Sénéchal de Guyenne après ſon père, mourut en 1606. Il avoit épouſé *Roſe de Montal*, fille de *Gilles*, Baron de la Roquebrou, & de *Catherine d'Ornezan*, dont:

1. François, Marquis de Merville, mort ſans lignée le 19 Septembre 1593;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Catherine, mariée à *Bernard de Montlezun*, Seigneur de Tajan;
4. Françoise, alliée à *François de Hautefort*, Seigneur de Saint-Chamans;
5. Et Catherine, dite *la Jeune*, ſeconde femme de *Roger de Comminges*, Seigneur de Péguilhan, dont *Marc de Comminges*.

XI. Jacques d'Escars, IIe du nom de cette branche, Marquis de Montal, puis de Merville, Baron de la Roquebrou, mort à Paris en 1631, avoit épouſé *Madeleine de Bourbon*, remariée, le 23 Juillet 1636, à *Jean de Mourlhon*, dit *de Grimoard*, Comte de Quélus, & mourut à Montal en Auvergne, en Septembre 1638. Elle étoit fille aînée d'*Henri de Bourbon*, IIe du nom, Marquis de Malauſe, & de *Marie de Châlons*. De ce mariage vinrent:

1. Charles, qui ſuit;
2. Et Rose, mariée, le 6 Avril 1647, à *Alexandre-Galiot de Cruſſol de Balagnier*, Marquis de Monſalez.

XII. Charles d'Escars, Marquis de Merville & de Montal, Baron de la Roquebrou, &c., épouſa, le 4 Février 1663, *Françoiſe-Charlotte Bruneau*, Dame de la Rabatelière. Elle a fait pluſieurs ouvrages en vers & en proſe, & donné au public un livre de piété, ſous le titre de *Solitaire de Terraſſon*; elle mourut en Décembre 1707, âgée de 62 ans. Elle étoit fille de *François Bruneau*, Seigneur de la Rabatelière, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, tué à la bataille de Nordlingen le 3 Août 1645, & de *Charlotte de Pompadour*. De ce mariage vinrent:

1. Charles-François, qui ſuit;
2. Marie-Anne, alliée, le 7 Mars 1691, à *Claude-Antoine de Mouret*, Seigneur de Montarnal, dont elle a eu *N... de Mouret*, Comte de Peyre, Meſtre-de-Camp de Cavalerie; *Victoire* & *Marie-Anne*, mariées;
3. Marie-Anne, dite *la jeune*, mariée, 1° en Avril 1692, à *Polycarpe de Bejares*, Seigneur de la Lourie, mort ſans enfans; 2° à *Jean-Joſué Adam*, Seigneur de Loire & de Saint-Denis en Poitou.

XIII. Charles-François d'Escars, Marquis de Merville, Baron de Montal & de la Roquebrou, mort, le 13 Janvier 1707, à Paris, avoit épouſé, le 7 Mai 1696, *Françoiſe de la Fond de Saint-Projet*, veuve d'*Antoine de Caſtanet d'Armagnac*, Marquis de Tauriac, Lieutenant-Général de la Province de Quercy, mort, en 1693, ſans enfans. Elle étoit fille de *François*, Marquis de Saint-Projet, & de *Françoiſe*, Marquiſe *de Rilhac*, & mourut,

le 18 Octobre 1734, âgée de 68 ans, au Château de Montal près d'Aurillac en Auvergne. Elle a eu de ſon ſecond mari :

1. Joseph-Bonaventure, qui ſuit;
2. Charles-Gabriel-Daniel, mort le 5 Octobre 1724;
3. Et Marie-Anne, alliée, 1° le 27 Février 1729, à *Jacques-François-de-Sales de Hautefort*, Marquis de Saint-Chamans, en Limouſin, Diocèſe de Tulles; & 2° à *Jean de Caiſſac*, Marquis de Sedaiges, dont elle reſta auſſi veuve, & mourut à Paris le 27 Mars 1748, âgée de 40 ans.

XIV. Joseph-Bonaventure d'Escars, Marquis de Montal, de Merville, de la Roquebrou, Baron de Carbonnières, d'Itzac, de Saint-Jean de l'Eſpinaſſe, âgé de 25 ans, en 1732, épouſa, le 11 Novembre de la même année, *Marie-Eliſabeth de Laſtic*, fille de *François*, Marquis de Siougeac, & de *Marie de la Roche-Aymon*, ſœur de *Charles-Antoine de la Roche-Aymon*, né au Château de Mainſat, Diocèſe de Limoges, le 17 Février 1697, ſacré Evêque de Sarept, le 5 Août 1725, nommé à l'Evêché de Tarbes en 1729, à l'Archevêché de Toulouſe en 1740, à l'Archevêché de Narbonne en 1752, à celui de Reims en 1762, Doyen des Evêques de France, créé Cardinal le 16 Décembre 1771, & nommé à l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés le 22 Janvier 1772. De ce mariage ſont iſſus deux garçons, le dernier né au Château de Montal dans la Haute-Auvergne, le 26 Décembre 1737.

BRANCHE
des Barons de Caubon, *Comtes d'*Escars.

X. François d'Escars, quatrième fils de Jacques, & de *Catherine Beraut*, ſa première femme, Seigneur de Merville, fut Baron de Caubon, puis de Ségur, Comte d'Eſcars, &c., en vertu du teſtament de Charles, Comte d'Eſcars, ſon couſin, qui le fit ſon héritier univerſel en 1625, auquel il ſuccéda le 6 Août 1626, & mourut en 1661. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Février 1609, *Françoiſe de Veyrières*, Dame de la Renaudie, fille de *N... de Veyrières*, Seigneur de Fonpatour, dont :

1. Charles, qui ſuit;
2. François, Seigneur de la Mothe, ſubſtitué à ſon frère, marié à *Suſanne Martel*, fille de *François*, Seigneur de Fontenay, & de *Suſanne de Monchy*, mort ſans enfans;
3. Annet, tige de la branche des Seigneurs de *la Mothe*, rapportée ci-après;
4. Catherine, mariée à *N... Fillet*, Seigneur de la Curée;
5. Françoise, dite *Mademoiſelle de Ségur*, fille d'honneur de la Reine, en 1643, puis mariée, par contrat du 9 Février 1652, à *Pierre de Bonneval*, Vicomte de Château-Rocher, morts l'un & l'autre ſans poſtérité;
6. Et Sara, femme de *Jouberd-Tiſon*, Seigneur d'Argence.

XI. Charles d'Escars porta d'abord le nom *de la Renaudie*, & c'eſt ſous ce titre que Charles, Comte d'Escars, ſon parrain, qui dès ſon bas âge l'avoit pris chez lui pour l'élever, le ſubſtitua au Baron de Caubon, ſon père, dans le Comté d'Eſcars, à la Baronnie d'Aixe, Châtellenie de Ségur, aux Seigneuries de Juillac, Beaufort, la Roche, l'Abeille & forêts de Lambertas, par ſon teſtament du 20 Mars 1625. Il eut de ſa femme, Anne d'Escars, ſa couſine, fille de Jean d'Escars, Seigneur de Saint-Bonnet, & de *Jeanne de Meilleret* :

1. François, qui ſuit;
2. Jacques, Abbé, puis marié en Juillet 1680, à *Marie du Châtelet* en Lorraine, morte ſans enfans, lui en Février 1685, & elle en 1694;
3. Annet, Comte de Saint-Ybart, mort ſans alliance;
4. Claude-Gabriel, mort à 5 ans;
5. Jeanne, fille;
6. Et Marie, femme de *François de Rochechouart*, Marquis de Rochechouart-Pontville.

XII. François, Comte d'Escars, mort au mois de Novembre 1724, avoit épouſé, le 13 Septembre 1682, *Marie de Redon*, fille d'*Alexandre de Redon*, Marquis de Pranſac, & de *Claude de Poully*, Marquiſe d'Eſne, morte le 11 Janvier 1726, âgée de 26 ans, dont :

1. Louis-François, qui ſuit;
2. Et Marie-Françoise, morte ſans alliance.

XIII. Louis-François d'Escars, Comte d'Eſcars, Seigneur d'Aixe, Lieutenant pour le Roi au Haut & Bas-Limouſin, a épouſé, le 6 Octobre 1708, *Marie-Françoiſe-Victoire de Verthamon*, fille de *François de Verthamon*, Seigneur de la Ville-aux-Clercs, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Anne de Goury*, dont :

1. François-Marie, qui ſuit;
2. Jean-François, Vicomte d'Eſcars, né le 9 Novembre 1710, fait, en 1744, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon

nom, incorporé en 1761 dans celui de Penthièvre, Brigadier, le 10 Mai 1748, & Meſtre-de-Camp, le 20 Février 1761;

3. Michel-Louis, né le 28 Septembre 1719, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, qui a épouſé, le 16 Mai 1750, *Marie d'Artaguette*, fille puînée de *Jean-Baptiſte-Marie d'Artaguette*, Receveur-Général des Finances, de la Généralité d'Auch, & de *Victoire Guillard de la Vacherie*, dont nous ignorons la poſtérité;
4. Louis-Nicolas, né le 8 Juin 1724, Colonel du Régiment de Normandie en 1753, Brigadier, le 10 Février 1759, & Chevalier de Malte de minorité;
5. Jeanne-Thérèse-Elisabeth, née le 30 Décembre 1711;
6. Marie-Anne, née en 1714, Abbeſſe de Sainte-Croix de Poitiers;
7. Gabrielle-Marthe, née le 25 Septembre 1715, Religieuſe dans la même Abbaye;
8. Autre Gabrielle-Marthe, Abbeſſe de Saint-Auſone d'Angoulême;
9. Marie-Françoise, dite *Mademoiſelle de Saint-Ybart*, non mariée;
10. Et Jeanne-Elisabeth-Françoise.

XIV. François-Marie d'Escars, né le 8 Octobre 1709, Marquis d'Eſcars, Maréchal-de-Camp, du 10 Mai 1748, Lieutenant-Général dans le Limouſin, a été pourvu, au mois d'Avril 1748, du Régiment d'Infanterie de Santerre, par la démiſſion volontaire du Marquis de *Renel*, beau-frère de ſa femme. Il eſt mort en 1759. Il avoit épouſé *Emilie* ou *Sophie de Fitz-James*, fille du feu Maréchal de Berwick, & d'*Anne de Bulkeley*, ſa ſeconde femme, & a laiſſé de ſon mariage trois garçons & une fille, marié à *Louis-Joſeph (Paris de Montmartel)*, Marquis de Brunoy. L'aîné des garçons eſt premier Maître-d'Hôtel du Roi, depuis la démiſſion de ſon beau-frère.

BRANCHE
des Seigneurs de la Mothe.

XI. Annet d'Escars, ſecond fils de *François*, Baron *de Caubon*, & de *Françoiſe de Veyrières*, qualifié Marquis d'Eſcars, quitta la Croix de Malte, fut Seigneur de la Mothe, d'Aucanville, Saint-Cezert, Puyſégur, Belleſerre, Beauvais & Luſſac, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Honfleur, & mourut en 1672. Il avoit épouſé, 1° le 11 Juillet 1658, *Lucrèce de Stuert*, fille de *Jacques de Stuert de Cauſſade*, Comte de la Vauguyon, & de *Marie de Roquelaure*, morte ſans enfans; & 2° par contrat du 27 Février 1668, *Paule de Montlezun*, fille de *N... de Montlezun*, Seigneur de Campagne, & d'*Henriette de la Roche*, dont:

1. Thomas, qui ſuit;
2. Catherine, mariée 1° à *Jacques d'Abzac de la Douze*, Seigneur de Villars & de Melièves; & 2° à *Pierre de Bannes*, Seigneur de Boſredon;
3. Henriette, Religieuſe;
4. Louise-Marie, nommée par le Roi au mois de Juin 1742, à l'Abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, vacante par la mort de la Dame *de Parabère*;
5. Et Gabrielle, mariée, en 1726, à *N... de la Fond-Dejean*, Marquis de Saint-Projet, frère de *Françoiſe de la Fond-Dejean*, mariée, le 7 Mai 1696, à Charles-François d'Escars, Marquis de Merville.

XII. Thomas, Marquis d'Escars, Seigneur de la Mothe, Aucanville, Saint-Cezert, Puyſégur, Belleſerre, Beauvais, Luſſac, Taille, Cavat & Saint-Geraud, Capitaine de Cavalerie, dans le Régiment du Maine, en 1695, épouſa, par contrat du 28 Juin 1707, *Marie-Madeleine de Cruſſol d'Uzès*, fille d'*Emmanuel de Cruſſol-Uzès-Balagnier*, Marquis de Monſalès, & de *Marie Fouquet*, dont:

1. Louis-Alexandre-François d'Escars, Marquis de la Mothe, né le 8 Août 1711;
2. Paule, née le 30 Mars 1708;
3. Marie-Madeleine, née le 16 Mai 1710, Religieuſe de la Viſitation;
4. Félice, née le 20 Février 1719;
5. & 6. Anne & Elisabeth, mortes filles.

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Bonnet.

VI. Jean de Pérusse, dit d'Escars, ſecond fils d'Audouin de Pérusse, IVe du nom, & d'*Hélène de Roquefeuil*, eut pour ſon partage les Terres de Saint-Bonnet, Alaſſac, Fleix, Saint-Ybart, Carabeuf, la Guyonnie & la Porte, & épouſa *Catherine de Lévis*, quatrième fille d'*Euſtache de Lévis*, Baron de Quelus, & d'*Alix Damas*, Dame de Couſan, dont:

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Et Jeanne, mariée, par contrat du 31 Décembre 1517, à *Jacques de Clermont*, Seigneur de Chaſte.

VII. Gabriel d'Escars, Seigneur de Saint-Bonnet, Saint-Ybart, &c., maria ſa ſœur en 1517, & épouſa *Marie de la Tour*, veuve de

Jean, Seigneur de Hautefort, Gouverneur du Périgord & du Limouſin, fille d'*Agne de la Tour*, IVe du nom, Seigneur d'Olliergues, Vicomte de Turenne, & d'*Anne de Beaufort*. Baluze, qui date le mariage de *Marie de la Tour*, avec *Jean de Hautefort*, du 1er Août 1599, ne fait point mention de ſa ſeconde alliance, dont elle eut :

VIII. François d'Escars, Seigneur de St.-Bonnet, qui épouſa *Anne de Livron*, fille de *Nicolas de Livron*, Seigneur de Bourbonne, Conſeiller & Chambellan du Roi, & de *Marie de Ray*, dont :

IX. Léonard d'Escars, Ier du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, &c., marié à *Catherine de Joignac*, héritière de Fouſſac. Il en eut :

X. Léonard d'Escars, IIe du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, Saint-Ybart, &c., qui épouſa, par contrat du 19 Février 1602, *Adrienne de Bourdeille*, fille d'*André*, Vicomte de Bourdeille, & de *Jacquette de Montberon*, dont :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Henri, Seigneur de Saint-Ybart ;
3. Elisabeth, femme de *Raymond*, Seigneur *de Saillant*.

XI. Jacques d'Escars, Seigneur de Saint-Bonnet, prit le titre de Comte d'Escars, prétendant que ce Comté lui avoit été donné par Jacques, Comte d'Eſcars, frère aîné de Charles, qui n'étoient que ſes couſins au VIe degré. Il épouſa *Jeanne de Meillars*, fille de *Jacques de Meillars*, Seigneur de la Valette, & d'*Iſabeau de Murant*.

BRANCHE
des Seigneurs de la Vauguyon, *princes* de Carency.

VI. Gautier de Pérusse d'Escars, troiſième fils d'Audouin de Pérusse, IVe du nom, & d'*Hélène de Roquefeuil*, eut pour ſon partage les Seigneuries de la Vauguyon, la Couſſière, Rouſſines, la Tour-de-Bars & du Repaire, fit l'acquiſition de la Baronnie de Saint-Germain-ſur-Vienne, fut Conſeiller & Chambellan du Roi Charles VIII, Sénéchal du Périgord & de la Marche, & premier Chambellan de *Pierre*, Duc *de Bourbon*. Il épouſa, par contrat du 13 Octobre 1498, *Marie de Montberon*, fille de *Louis*, Seigneur de Fontaine-Chalendray, & de *Radegonde de Rochechouart-Mortemart*, ſa première femme, & nièce d'*Andrée de Montberon*, femme de Gautier de Pérusse, Seigneur d'Eſcars, oncle de ſon mari. Elle eut de cette tante la Seigneurie de Varaignes, & de ſon père & de ſa mère, celle d'Aigrefeuille ; elle fut mère de

VII. François d'Escars, Seigneur de la Vauguyon, la Couſſière, la Tour-de-Bars, le Repaire, Varaignes, Aigrefeuille & Roumazières, Baron de Saint-Germain-ſur-Vienne, Conſeiller & Chambellan du Roi François Ier, par lettres de l'an 1531, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, Chevalier d'honneur, & premier Ecuyer d'Eléonore d'Autriche, ſeconde femme de ce Prince, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, Lieutenant-Général, & Commandant pour le Roi dans le Lyonnois, Dauphiné, Savoie & Piémont, accompagna le Connétable de *Bourbon* lorſqu'il ſe retira en Italie l'an 1523 ; mais il revint en France, & fit ſon teſtament l'an 1536. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Février 1516, *Iſabeau de Bourbon*, fille & héritière de *Charles de Bourbon*, Prince de Carency en Artois, Seigneur d'Aubigny, et de ſa troiſième femme, *Catherine d'Alègre*. De ce mariage vinrent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Susanne, mariée, par contrat du 1er Mars 1536, à *Geoffroy*, Seigneur *de Pompadour* ;
3. Anne, première femme de *Jean de la Queille*, IIe du nom, Baron de Fleurat en Auvergne, Château-Gay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur des Comtés d'Auvergne & de Clermont, dont elle laiſſa poſtérité ;
4. Marguerite, Religieuſe de Fontevrault au Monaſtère de Bourbon en Limouſin, puis Abbeſſe de Ligueux, Ordre de St.-Benoît, au Diocèſe de Périgueux, par Bulles du 25 Mars 1565, dont elle prit poſſeſſion le 20 Décembre de la même année, que ſa nièce eut l'Abbaye, & mourut en 1589 ;
5. Et Catherine, morte ſans alliance.

VIII. Jean d'Escars, Prince de Carency, Comte de la Vauguyon, Seigneur d'Abret & Vendat, étoit Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois en 1576, lorſque Henri III le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit le 31 Décembre 1578. Il fut auſſi Conſeiller au Conſeil d'Etat & privé, Capitaine de 100 hommes d'armes des ordonnances, & Lieutenant-Général des

armées du Roi, en Bretagne, ſous HENRI DE BOURBON, Prince de Dombes. HENRI III érigea en ſa faveur la Terre de la Vauguyon en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1586. Il mourut le 21 Septembre 1595, ayant marié ſa dernière fille le 10 du mois précédent. Il avoit épouſé, par contrat du 1er Octobre 1561, *Anne de Clermont*, fille d'*Antoine de Clermont*, premier Comte de Clermont en Dauphiné, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, & de *Françoiſe de Poitiers-de-Saint-Vallier*. De ce mariage vinrent:

1. CLAUDE D'ESCARS, Prince de Carency, qui fut accordé avec *Anne de Caumont*, laquelle n'avoit pas encore 12 ans. Charles de Gontaut, Baron de Biron, depuis Maréchal de France, qui avoit prétendu à cette alliance, l'appela en duel, & ſuivant les additions aux *Mémoires de Caſtelnau*, ils ſe battirent entre Montrouge & Vaugirard près de Paris, le 6 Mars 1586. L'Etoile, auteur contemporain, marque ce combat au 8 Mars, & dit que d'*Eſcars* & ſes deux ſeconds, Charles d'Eſtiſſac, unique héritier de ſa maiſon, & Abadie, dit le jeune, furent tués par Biron, ſecondé de Bertrand de Pierre-Buffière, Seigneur de Géniſſac, & de N... de Montpezat-de-Laugnac;
2. HENRI, Prince de Carency, mort en 1590, ſans poſtérité d'*Anne de Caumont*, Marquiſe de Fronſac, qui avoit été fiancée à ſon frère. Elle ſe remaria, par contrat du 5 Février 1595, à *François d'Orléans*, Comte de Saint-Paul, Duc de Fronſac & de Château-Thierry, dont elle reſta veuve le 27 Octobre 1631, & mourut le 2 Juin 1642. Elle étoit fille unique & héritière de *Geoſfroy*, Baron *de Caumont*, & de *Marguerite de Luſtrac*, Marquiſe de Fronſac, veuve du Maréchal *de Saint-André;*
3. DIANE, qui ſuit;
4. LOUISE, nommée ſuivant Sainte-Marthe, Abbeſſe de Ligueux par HENRI III, ſur la démiſſion de MARGUERITE, ſa tante, & eut ſes Bulles en Juin 1576. Elle ſe démit quelques années après, & celle qui lui ſuccéda eut ſes Bulles le 14 Février 1583;
5. Et ISABEAU, Dame de Combes, alliée, en préſence de ſon père & de ſa mère, par contrat paſſé à la Vauguyon, le 10 Septembre 1595, à *Jean*, Seigneur d'*Amanzé* & des Feuillées, Baron de Semur en Brionnois, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, Gouverneur de Bourbon-Lancy, dont elle fut la première femme. Elle mourut en Décembre 1609.

IX. DIANE D'ESCARS, Princeſſe de Carency, Comteſſe de la Vauguyon, &c., épouſa, 1° en 1573, *Charles*, Comte *de Maure*, en Bretagne, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont elle n'eut qu'une fille, qui porta le Comté de Maure dans la Maiſon de *Rochechouart-Mortemart*. Voyez ROCHECHOUART; 2° *Louis d'Eſtuert de Cauſſade* ou *de Stuert*, qui eſt une Seigneurie dans le Duché de Rohan en Bretagne. La Maiſon de *Cauſſade* étant fondue dans celle de *Stuert*, DIANE D'ESCARS fut obligée d'en prendre le nom & les armes, & de les joindre aux ſiennes. *Louis de Stuert*, ſon ſecond mari, fut Comte de Saint-Maigrin, Capitaine de 50 hommes d'armes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, aſſiſta au mariage d'ISABEAU D'ESCARS, ſa belle-ſœur, en 1595, & mourut le 2 Juin 1634. Leur fils unique JACQUES DE STUERT DE CAUSSADE, Comte de la Vauguyon, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Sénéchal de Guyenne, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde, mourut âgé de 83 ans, le 18 Août 1671. Voyez ſa poſtérité à l'article STUERT DE CAUSSADE.

Les armes de la Maiſon d'ESCARS ſont: *de gueules au pal vairé.*

ESCAYRAC (D'), ancienne famille du Quercy, qui paroît tirer ſon nom du Château d'*Eſcayrac*, ſitué dans la Paroiſſe de St.-Aurelh en Quercy, qu'elle poſſède depuis un tems immémorial.

Dès 1228 il eſt fait mention, dans un acte original paſſé dans la Paroiſſe de St.-Aurelh, d'un BERNARD D'ESCAYRAC, fils d'autre BERNARD.

III. BERNARD D'ESCAYRAC, IIIe du nom, Chevalier, étoit marié, en 1267, avec *Feydide*. Il épouſa 2° *Serène de Saint-Privat*, fille du Seigneur *Guillaume de Saint-Privat*, de laquelle il eut SLAFINAS D'ESCAYRAC, alliée à *Bernard de Ramondina*; & d'une de ſes deux femmes il eut pour fils

IV. BERNARD D'ESCAYRAC, IVe du nom, Chevalier, marié, le 5 Février 1301, à Dame *Slaiviara*, dont

V. BERTRAND D'ESCAYRAC, Damoiſeau, lequel épouſa, 1° le 8 Mai 1324, *Proeſſe de Trape*; & 2° le 25 Octobre 1327, *Proeſſe du Colombier*, ſœur d'*Arnaud du Colombier*, Damoiſeau. Il eut d'une de ſes deux femmes

BERNARD, qui ſuit;
Et ARNAUD D'ESCAYRAC.

VI. Bernard d'Escayrac, Ve du nom, vivoit le 11 Septembre 1335, & eut pour fils:

Bernard, qui ſuit;
Et Bertrand.

VII. Bernard d'Escayrac, VIe du nom, Damoiſeau, étoit ſous la tutelle d'Arnaud d'Escayrac, ſon oncle, le 3 Juin 1343. Il eut pour fils:

VIII. Bernard d'Escayrac, VIIe du nom, Damoiſeau, qui vivoit le 7 Avril 1394. Il eut pour enfans:

1. Jean, qui ſuit;
2. Raimond, Seigneur de la Peyrière, qui, le 20 Mai 1419, s'allia à Noble *Jeanne de Mondenard*, fille de Noble *Gaillard*, Baron *de Mondenard;*
3. Et Peronnella, alliée à Noble *Hugues de Genebreda.*

IX. Jean d'Escayrac, Ier du nom, Seigneur d'Eſcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, marié, le 16 Mai 1401, à *Sobirane Deslacs*, fille de Noble *Guillaume Deslacs*, & de Dame *Barave de Dejean*. Il teſta le 2 Mars 1408, & eut pour fils poſthume:

X. Thomas d'Escayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, marié à *Sobirane de Pierrelatte*, laquelle en étoit veuve le 25 Juin 1444. Il eut pour enfans:

1. Jean-Barthelemy, qui ſuit;
2. Et Delphine d'Escayrac, alliée à Noble *Bernard de Bonneſagne.*

XI. Jean-Barthelemy d'Escayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, teſta le 29 Janvier 1484. Il avoit épouſé, 1° le 5 Février 1462, *Gaillarde de la Valette*, fille de Noble & Puiſſant homme *Pierre de la Valette*, Seigneur de Pariſot, & de Noble *Marquiſe d'Hébrard;* & 2° Noble *Delphine de la Boiſſière.* Il eut du premier lit:

1. Raimond-Barthelemy, qui ſuit;
2. Et Catherine d'Escayrac, alliée à Noble *Hugues d'Entraigues.*

XII. Raimond-Barthelemy d'Escayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, avoit épouſé Noble *Aldete de Buſſet de Salvezou*, comme il conſte par ſon teſtament du 18 Juin 1512, de laquelle il eut pour fils poſthume:

XIII. Hugues d'Escayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, qui teſta le 18 Août 1573. Il avoit épouſé 1° le 29 Avril 1539, Noble *Philippe de Mondenard*, fille de Noble *Jean*, Baron *de Mondenard;* & 2° le 3 Juillet 1545, *Françoiſe de Beaumont*, fille de Noble *Jean de Beaumont*, Ecuyer, Seigneur de Peyretalhade. Il eut de ſa ſeconde femme:

1. Charles, qui ſuit;
2. Jean, Seigneur de Maravat;
3. Sobirane, alliée à *Jean Germain*, Seigneur de la Jante, en Limouſin;
4. Jeanne, alliée avec *Jean de Lagérie;*
5. Et Quitrie, alliée à *Charles de la Borie*, Seigneur de Figeac.

XIV. Charles d'Escayrac, Seigneur d'Eſcayrac, & Co-Seigneur de Cayriech, Guidon de la Compagnie des Gendarmes de M. de Saint-Sulpice, Sénéchal du Quercy & du Rouergue, teſta le 29 Août 1587. Il avoit épouſé, le 30 Juin 1578, *Françoiſe de la Boiſſière*, fille de *François de la Boiſſière-Narcès*, Seigneur de Gayrac & autres lieux, & de *Gabrielle de Montagu*, & eut pour enfans:

1. Gabriel, qui ſuit;
2. Bernard;
3. 4. & 5. Et trois filles, dont l'une nommée Jeanne, fut mariée à *Jean d'Hébrard*, Seigneur de la Croſe.

XV. Gabriel, Seigneur d'Escayrac, Montairal, Lauture, Laguie, Touffailles, Saint-Paul del Buguet & autres lieux, teſta le 4 Avril 1627. Il avoit épouſé, le 26 Février 1601, *Marguerite de la Garde de Sagnes*, fille de *René*, Seigneur de Sagnes, Parlan, Vye, Palaret, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & de *Madeleine de Gaulejac de Pechcavel*, & eut de ſon mariage:

1. Mathurin, qui ſuit;
2. Jean, marié à *Anne de la Faberie*, auteur de la branche ſubſiſtante au Château de Touffailles en Quercy;
3. François, marié à *Anne de Bonal*, chef de la branche d'*Eſcayrac-Vignals*, qui demeure au Château de Graniolet en Quercy, & dont la Généalogie ſe trouve dans le premier Regiſtre de l'*Armorial gén. de France;* mais il n'y a plus que des filles de ces deux branches;
4. Marc-Antoine, Gendarme de la Compagnie du Comte d'*Harcourt*, mort à Barcelone en 1646, ſervant dans l'Armée de Catalogne;
5. Et Jeanne, femme d'*Alexandre de Bardin*, Seigneur de Cluſel, à qui elle apporta la Terre de Montairal.

XVI. MATHURIN D'ESCAYRAC, Chevalier, Seigneur dudit lieu, la Ladugnie, Baron de Lauture, &c., Capitaine au Régiment de Fumel, testa le 27 Février 1652. Il s'allia, le 7 Décembre 1631, à *Hélie de Durfort*, fille de *Marc-Antoine de Durfort*, Chevalier, Seigneur de Goujounac, la Roque, &c., & de *Jeanne de Sedières*, & eut un très-grand nombre d'enfans; & à cette considération il obtint 2000 livres de pension, par ordonnance de M. de Colbert, en date du 31 Décembre 1670. Ceux de ses enfans qu'on connoît sont:

1. JEAN, qui suit;
2. FRANÇOIS D'ESCAYRAC-GOUJOUNAC, Major du Régiment de Guiche, tué sur le Canal de Bruges en 1690, faisant des fonctions de Major-Général de l'Armée d'Humières;
3. JEAN, qui passa en Candie en 1668. Il fut dangereusement blessé entrant à son retour dans le Régiment de Vivonne, où il servit en qualité de Capitaine jusqu'en 1686, qu'il se retira du service;
4. FRANÇOIS, Enseigne dans le Régiment de la Ferté, mort au service du Roi en Juillet 1663;
5. ANTOINE, Lieutenant-Colonel du Régiment de Coëtquen, & Brigadier des Armées du Roi, tué au siège de Lille en Octobre 1708;
6. FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1669, tué sur un vaisseau de la Religion en 1671;
7. MARGUERITE, femme de *N... de Vezins*, Chevalier, Seigneur de Charry;
8. FRANÇOISE, alliée à *N... de la Borie*, Chevalier, Seigneur de Beauredon;
9. Et CATHERINE, alliée à *N... de la Duguie*, Chevalier, Seigneur de la Capelle & du Romail.

XVII. JEAN D'ESCAYRAC, IIe du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Goujounac, Cazilhac, Baron de Lauture, &c., servit au ban & arrière-ban de l'année 1635, & se maria, le 14 Octobre 1668, avec *Anne-Henriette de Crugy*, fille de *Charles*, Vicomte de Marcillac, & de *Louise le Mazurier*, dont:

1. MATHURIN, Lieutenant au Régiment de Guiche, mort à l'Armée de Flandre en 1690;
2. CHARLES, Cornette, en 1689, dans le Régiment d'Avaray, Lieutenant dans celui de Guiche en 1691, tué à la bataille de Nerwinde en 1693;
3. HENRI, qui suit;
4. MARIE-ANNE, femme de *N... de Banze*, Chevalier, Seigneur dudit lieu;
5. MARIE, femme de *N... de Raymond*, Chevalier, Seigneur d'Auty;
6. Et LOUISE, alliée à *N... de Vernhes*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix & de Monplan.

XVIII. HENRI D'ESCAYRAC, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, Cazilhac, Baron de Lauture, &c., testa le 22 Août 1730, & avoit épousé MARIE D'ESCAYRAC, fille unique de *Jacques*, Seigneur de la Bastide, & de *Lucrèce d'Hugues*, dont:

1. JACQUES-HENRI, qui suit;
2. JEAN, appelé *le Chevalier de Lauture*, Lieutenant dans le Régiment de Navarre en 1742, blessé au siège de Prague & mort quelque tems après;
3. Autre JEAN, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment de Vermandois, marié à Thionville, le 18 Juin 1753, à *Marie-Elisabeth Buker*, dont un fils, nommé JEAN, né le 26 Juin 1754;
4. FABIEN, Lieutenant dans le Régiment d'Eu;
5. HENRI, Prêtre;
6. & 7. MARIE-SILVESTRE, & MARIE, Religieuses.

XIX. JACQUES-HENRI D'ESCAYRAC, Chevalier, Seigneur d'Escayrac, la Bastide, Baron de Lauture, &c., mort en 1751, a laissé de son épouse, *Antoinette de Bribes*:

1. ETIENNE, qui suit;
2. & 3. HENRI & JACQUES-ETIENNE;
4. 5. & 6. ANTOINETTE, MARIE & autre MARIE.

XX. ETIENNE D'ESCAYRAC, Baron de Lauture, a été nommé Sous-Lieutenant de la Compagnie de son oncle au Régiment de Vermandois, le 6 Mai 1764.

Les armes: *d'argent, à trois bandes de gueules; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ESCHALARD: *d'azur, au chevron d'or.*

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. On trouve GUILLAUME & MICHAUD ESCHALLARD, frères, vivant en 1282. GUILLAUME eut pour femme *Florence*, dont vinrent MICHAUD & NICOLAS, qui partagèrent avec leur mère les biens de leur père en 1328. De l'un de ces deux frères naquit JEANNE ESCHALLARD, première femme de *Jean Buffeteau*, Seigneur d'Argentières, morte en 1394.

MICHAUD ESCHALLARD, frère puîné de GUILLAUME, eut pour fils & successeur:

HUET ESCHALLARD, Ecuyer, marié à *Catherine Ojarde*, dont entr'autres enfans:

ROBERT ESCHALLARD, Chevalier, qui acheta.

une rente l'an 1394 de JEANNE ESCHALLARD, ſa parente, femme de *Jean Buffeteau*, Seigneur d'Argentières, mentionné ci-deſſus, & ſe maria à *Jeanne Dixmée*, fille d'*Adam Dixmée*, Ecuyer, dont il eut:

1. SIMON, qui ſuit;
2. SUSANNE, femme de *Jean Aſſé*, Seigneur du Pleſſis.

SIMON ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, eut pour femme *Louiſe de la Haye*, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. CHARLES, Chevalier de Rhodes;
3. Et JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

ANTOINE ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, épouſa, en 1504, *Guyonne d'Apelvoiſin*, Dame de Chaligné, fille de *Guillaume*, Seigneur de Puigné & d'*Iſeult de Lignières*. Il en eut:

1. HONORAT, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, marié à *N...* Dame *de Châtillon-ſur-Clain*, dont ſont deſcendus les Seigneurs de Châtillon-ſur-Clain & d'Availles.

HONORAT ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince de la Roche-ſur-Yon, fut marié avec *Everca de Puyguyon*, dont entr'autres enfans:

CHARLES ESCHALLARD DE LA BOULAYE, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de Fontenay-le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour femme *Marie du Fou*, fille de *François du Fou*, Baron du Vigeant, & de *Louiſe de Robertet*. Ses enfans furent:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Baron de Champdolent, mort ſans enfans, de *Louiſe Conſtant*, Dame de Chaillé, ſon épouſe;
3. CLAUDE;
4. & 5. CATHERINE & ANTOINETTE, mortes filles.

PHILIPPE ESCHALLARD, Seigneur de la Boulaye, Baron de Châteaumur, Gouverneur de Fontenay-le-Comte, épouſa *Marie Hurault*, fille de *François*, Seigneur du Marais, & de *Rachel de Cochefilet*, laquelle *Rachel* fut ſeconde femme du Duc de *Sully*, Miniſtre ſous HENRI IV, dont ſont iſſus le Duc actuel & le Prince d'*Henrichemont*, aînés du nom *de Béthune*. De *Marie Hurault du Marais* vinrent:

1. MAXIMILIEN, qui ſuit;
2. LOUISE, femme de *Gabriel de Queſnel*, Marquis d'Alègre, morte ſans enfans;
3. & 4. MARIE & MARGUERITE, toutes deux Religieuſes.

MAXIMILIEN ESCHALLARD, Marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674, épouſa *Louiſe de la Marck*, fille & héritière de *Henri-Robert de la Marck*, Duc de Bouillon, Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, & de *Marguerite d'Autun*, ſa première femme. Il en eut:

1. HENRI-ROBERT, qui ſuit;
2. HENRI-LOUIS, dit *de la Marck*, Chevalier de Malte;
3. & 4. MAXIMILIENNE & CHARLOTTE-ELISABETH, Religieuſes;
5. Et MARIE-FRANÇOISE, fille d'honneur de la Reine.

HENRI-ROBERT ESCHALLARD, Comte de Braine, Colonel du Régiment de Picardie, & Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, dit *le Comte de la Marck*, ſubſtitué aux nom & armes de *la Marck*, par le Duc de Bouillon, ſon aïeul maternel, épouſa, le 24 Juin 1657, *Jeanne de Saveuſe*, fille & héritière de *Henri de Saveuſe*, Seigneur de Boucquinville, & de *Madeleine Viole*, dont deux filles, ſavoir la Ducheſſe de *Duras*, mère de la Comteſſe d'*Egmond* & de la Princeſſe de *Lambeſc*, & la Marquiſe de *Lannion*, aïeule du feu Gouverneur de Minorque.

SECONDE BRANCHE.

JEAN ESCHALLARD DE LA BOULAYE, troiſième fils de SIMON, & de *Louiſe de la Haye*, épouſa, en 1435, *Marguerite de Crafault*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Saint-Hilaire, des Noyers & de Bourguinières, proche de Nogent-le-Rotrou au Perche, dont il eut:

1. MAXIMILIEN, marié à *Jeanne Dudoit*, de laquelle il n'y a point eu d'enfans;
2. Et JEAN, qui ſuit.

JEAN ESCHALLARD, II^e du nom, épouſa, en 1473, *Marie de Beauventre*, & en eut:

JEAN ESCHALLARD, III^e du nom, marié, en 1500, à *Marguerite d'Aſſé*, fille de *Marie de Montdoucet*, Comteſſe de la Grève. Ses enfans furent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GABRIEL-RENÉ, mort ſans enfans.

JEAN ESCHALLARD, IV^e du nom, Seigneur de

Bourguinière, épouſa *Judith de Bernière*, en 1545. Il en eut :

1. Jean-Gilles, qui ſuit ;
2. Alexandre ;
3. Marie ;
4. Et Antoinette, Religieuſe.

Jean-Gilles Eschallard, Seigneur de Bourguinière, épouſa, en 1600, *Marie des Argentières*, Dame de Saint-Lubin, des Cinq-Fonds & de la Benavière, dont ſortirent :

1. Gilles, qui ſuit ;
2. Et Simon, mort ſans enfans.

Gilles Eschallard, Seigneur de Bourguinière, épouſa 1° *Marie Devoré*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2° en 1669, *Françoiſe de Chartrain*, fille de *Guillaume de Chartrain*, Grand-Châtelain, & Seigneur de la Soublière. Du ſecond lit vinrent :

1. Jean-Louis, qui ſuit ;
2. & 3. Pierre & Gabriel, morts tous deux ſans poſtérité.

Jean-Louis Eschallard, Seigneur de Bourguinière, s'allia, en 1695, à *Marguerite Courtin*, fille de *François Courtin*, Grand-Bailli du Perche. De ce mariage ſont ſortis :

1. Jean-Louis, qui ſuit ;
2. 3. & 4. Gabriel, Pierre & Germain ;

Et pluſieurs filles, Religieuſes.

Jean-Louis Eschallard, IIe du nom, Seigneur de Bourguinière, ancien Capitaine de Carabiniers, a épouſé, en 1721, *Marie-Madeleine Dommage*, fille de *N... Dommage* Seigneur de Gaſtelier, dont :

1. Jean-Louis, qui ſuit ;
2. & 3. René, & Germain, tous deux au ſervice du Roi.

Jean-Louis Eschallard, IIIe du nom, Seigneur de Bourguinière, ancien Capitaine au Régiment de Flandre, Chevalier de Saint-Louis, & Penſionnaire de Sa Majeſté, a épouſé, en 1750, *Norbertide Renard*.

Les armes : *d'argent à trois pals de ſable*.

ESCHELLES (d'), en Orléanois. Jayon d'Eschelles, Ecuyer, rendit aveu au Roi, à cauſe de ſon Château de Beaugency, en 1343. Il fut le triſaïeul de Jean d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Saint-Denis-Gatineau, qui épouſa, vers 1450, *Jacqueline de Prunelé*, fille de *Colinet*, Ecuyer, Seigneur de Lionville, & de *Jeanne de Frouville*, dont :

1. Jean, Seigneur d'Oveques en Vendômois, père de Jean, Seigneur d'Oveques, qui épouſa, en 1500, *Marie de Beauvilliers*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis-Martineau, & de *Catherine de Bauxoncles* ;
2. Et Claude, qui ſuit.

Claude d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, épouſa, par contrat du 18 Juin 1486, *Marguerite Dulac*, Dame de Bouville en Gâtinois, fille de *Jean*, Seigneur de Chameroles, & d'*Iſabeau de Salezart*, dont :

Gallois d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne & de Bouville, qui eut pour femme, ſuivant un acte du 6 Octobre 1526, *Claude de Prunelé*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, & de *Jeanne de Mornay*, dont :

Claude d'Eschelles, Ecuyer, Seigneur de Marmagne, qui épouſa, vers 1550, *Anne d'Orval*, fille d'*Edme*, Ecuyer, Seigneur de Doublainville, & de *Marie le Voyer*, dont :

1. Gallois, le dernier de ſon nom qui ne laiſſa que
   Deux filles.
2. Marie, mariée à *Guiot Pot*, Ecuyer, Seigneur de Chemault ;
3. Et Jeanne, qui épouſa, par contrat du 15 Avril 1572, *André de Hallot*, Chevalier, Seigneur de l'Etourville.

Les armes : *échiqueté d'or & d'azur*.

ESCHER, très-ancienne famille de Patriciens, aujourd'hui des plus floriſſantes à Zurich. Ils demeuroient anciennement ſur le bord du Rhin, aux environs de Kayſerſtuhl, & furent d'abord Gentilshommes & Vaſſaux des Comtes de Habsbourg, enſuite Officiers des Evêques de Conſtance, & Baillis à Klingnaw & Kayſerſtuhl. Jacques Escher fit en 1190 un prêt conſidérable ſur la ville de Kayſerſtuhl. Henri & Jean, frères, ſe firent recevoir Bourgeois de Zurich, du tems des troubles que cauſa l'alliance des Suiſſes contre les Ducs d'Autriche. C'eſt en leur perſonne que ſe diviſa en deux branches la famille des Escher. Jean, qui devint Bourgeois de Zurich en 1384, eut pour fils Gottfried, appelé communément Gœtz, qui fut créé Chevalier à Rome, l'an 1433, par l'Empereur Sigismond, qui lui donna des armes nobles, portant un *Loup-cervier couronné* ; ce qui a fait donner à ſes deſcendans, juſqu'aujourd'hui, le nom de Luchs-Escher, le mot de *Luchs* ſignifiant en Allemand un *Loup-cervier*. Henri Escher, ſon fils, fut auſſi créé Chevalier en 1459,

par l'Empereur FRÉDÉRIC III, & JEAN-JACQUES, ſon petit-fils, en 1494, par LOUIS XII, Roi de France, lors de la priſe de Gênes, en récompenſe de ſa valeur.

Ceux que l'on nomme aujourd'hui GLASS-ESCHER, n'ont pas moins bien figuré que ceux de la branche de JEAN ESCHER, dans le Gouvernement de Zurich. Ils deſcendent de HENRI ESCHER, mentionné ci-deſſus, qui devint, de même que ſon frère, Bourgeois de Zurich en 1385. MARC, fils de RODOLPHE ESCHER, fut Capitaine en France & créé Chevalier. HENRI & JEAN-GASPARD, petits-fils de JEAN-CONRARD, Statthalter en 1624, furent tous deux Bourgmeſtres, & le premier en 1678. Le dernier faiſant en 1698 l'inauguration du nouvel Hôtel de Zurich, parla de 80 Ambaſſades, dont il avoit été chargé juſqu'alors de la part de l'Etat, ayant aſſiſté en 1663, au nom du Corps des Marchands, en qualité d'Envoyé, au renouvellement ſolennel de l'alliance avec le Roi LOUIS XIV, à Paris. Il fut député, en 1687, auprès du même Monarque, au ſujet des affaires de Genève, & il ſoutint en cette occaſion avec beaucoup d'honneur la réputation de la Nation Suiſſe. Il mourut en 1710, âgé de 84 ans, laiſſant cinq fils, dont trois entrèrent dans le Grand-Conſeil, & deux dans le Petit, ſavoir: JEAN-JACQUES & JEAN-RODOLPHE ESCHER. Voyez Moréri, édition de 1759.

ESCHICHENS. Voyez GARD D'ESCHICHENS (DU).

ESCLAPON, Maiſon dont l'héritière, *Madeleine d'Eſclapon*, a porté les biens dans celle d'ARCUSSIA. Voyez ce mot.

ESCLAUX, famille originaire de Navarre. DOMINIQUE D'ESCLAUX, Préſident du Parlement de Navarre, épouſa *N.... de Meſplez*, héritière de Meſplez. Après la mort de ſa femme, il prit l'état Eccléſiaſtique, & fut Evêque de Leſcar. Son fils,

JOSEPH D'ESCLAUX-MESPLEZ, Avocat-Général, puis Préſident au Parlement de Navarre, épouſa *Jeanne de Gaſſion;* de ce mariage naquirent:

1. DOMINIQUE D'ESCLAUX-MESPLEZ, Baron de Navailles, Avocat-Général, puis Préſident au Parlement de Navarre après ſon père, allié à *Marie-Thérèſe Colbert*, ſœur de la Comteſſe de Lupé du Garané, & de la Marquiſe de Noé, dont un fils, Cornette au Régiment Dauphin, Cavalerie;
2. N... D'ESCLAUX, dit le Chevalier de Meſplez, Maréchal-de-Camp;
3. N... D'ESCLAUX-MESPLEZ, Abbé de Pérignan, Vicaire-Général de l'Evêché d'Oléron, mort le 6 Octobre 1752;
4. N... D'ESCLAUX, Chanoine de Leſcar;
5. N.... D'ESCLAUX-MESPLEZ, femme de *N... de Planteroſe*, Tréſorier de Navarre;
6. & 7. Deux filles, dont une Religieuſe.

Les armes: *parti au* 1 *d'azur à* 2 *faſces d'or, ſurmontées d'une étoile enjambée d'une canette, s'eſſorant de ſable ſur une rivière d'argent, au* 2 DE MESPLEZ.

ESCODECA: *de gueules, à trois chiens courants écourtés d'argent en pal.*

* ESCORAILLES en Bourgogne, Diocèſe de Châlons: Terre & Seigneurie qui avoit le nom de *Bouhan*, & fut érigée en *Marquiſat* ſous le nom d'ESCORAILLES, par Lettres de 1710, en faveur de FRANÇOIS-PHILIPPE, dit le Marquis d'ESCORAILLES, Seigneur de la Balme, la Faye, de Livry & de Saubertier, fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, le 14 Février 1711, iſſu de la même Maiſon que MARIE-ANGÉLIQUE D'ESCORAILLES, Ducheſſe de Fontanges. Voy. SCORRAILLES.

ESCORCHES (D') en Normandie (*a*). Ancienne Nobleſſe diviſée en pluſieurs branches, dont les titres remontent en l'an 1208.

La première ſubſiſte dans

MARIE-LOUIS-HENRI, qui ſuit;
Et JEANNE-HENRIETTE-ANTOINETTE, ſa ſœur, née le 4 Février 1742, & Religieuſe à la Viſitation de Caen en 1767.

(*a*) La Chenaye-Desbois, dans la 1re édition de ſon *Dictionnaire*, tome VII, pag. 188, donne ſur cette famille la notice ſuivante:

ESCORCHES (D'), en Chartrain.

FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Sainte-Croix, épouſa *Anne Saint-Nicolas*, dont:

JACQUES D'ESCORCHES, Seigneur du Meſnil-Geffroy, qui laiſſa de *Marie Veſve*, ſa veuve:

JEAN, qui ſuit;
Et CLAUDE, Seigneur de Sainte-Croix.

JEAN D'ESCORCHES, Seigneur du Meſnil-Geffroy, partagea avec ſon frère le 4 Avril 1606, & épouſa, le 13 Février 1608, *Charlotte Haboz*, de laquelle il eut:

JEAN D'ESCORCHES, IIe du nom, Seigneur de Boutigny, marié, le 27 Mars 1642, à *Eliſabeth de la Chauſſée*, de laquelle il eut quatre garçons, dont on ignore les alliances.

(*Note des Editeurs.*)

MARIE-LOUIS-HENRI D'ESCORCHES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, du Meſnil-Geffroy, connu ſous le nom de *Comte de Sainte-Croix*, né le 17 Septembre 1749, cidevant Officier dans le Régiment de Bourbon, Infanterie, Enſeigne dans celui des Gardes-Françoiſes, en 1772, fils de feu HENRI D'ESCORCHES, Chevalier, Seigneur de Sainte-Croix, du Meſnil-Geffroy, la Ferrière, Bonnefoy, &c., & de *Louiſe-Aimée-Jeanne d'Oſmond*, Dame d'Oſmond, fille de feu *René-Louis d'Oſmond*, Marquis dudit lieu, Meſtre-de-Camp de Dragons, & Brigadier des Armées du Roi, & ſœur, ainſi qu'héritière en partie, de feu *René d'Oſmond*, dernier Marquis d'Oſmond, mort en Novembre 1771.

La ſeconde branche ne ſubſiſte plus que dans MARGUERITE-CATHERINE D'ESCORCHES, Dame de la Vallée-Sainte-Croix, & du Coudray, née le 26 Novembre 1719, fille de FRANÇOIS-LOUIS D'ESCORCHES, Ecuyer, Seigneur de la Vallée-Sainte-Croix & du Coudray, & de *Marguerite de Robillard de Noron*; & mariée, le 15 Février 1740, à *Louis-Gaſton de Bonnechoſe*, Ecuyer, Seigneur de la Boulaye, la Francardière & du Boſcguéret, dont des enfans. Voyez BONNECHOSE.

La troiſième branche a pour chef JEAN-ANTOINE D'ESCORCHES, Seigneur de la Guitonnière, la Grandnoë & du Meſnil, marié 1° à *Marie-Madeleine Laiſné de Vauvers*; & 2° à *Geneviève de Launay*. Il eut du premier lit :

HENRI, qui ſuit ;

Et du ſecond lit vinrent deux garçons & une fille, ſavoir :

GUILLAUME, SIMON-ANTOINE ;
Et CHARLOTTE.

HENRI D'ESCORCHES, Seigneur de Sainte-Croix, Mouſquetaire du Roi, dans ſa ſeconde Compagnie.

Il y a encore pluſieurs autres branches, les unes établies en Normandie, dans le Perche, en Picardie, & les autres en Bretagne & à Lyon. Nous n'en connoiſſons pas l'état actuel ; mais on nous a inſtruit que pluſieurs de ce nom ſont au ſervice, & décorés de la Croix de Saint-Louis.

Les principales alliances de cette ancienne Nobleſſe ſont (pour la branche aînée) avec *Béthune, Cochefilet, Harcourt, Tilly*, Seigneur de Chamboy, *Chaumont-Quitry, le Veneur, Oſmond, Neufville, Villeroy*, &c.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 beſans d'or.*

* ESCOTAIS. Suivant un certificat de M. Charles d'Hozier, du 30 Mars 1683, comme il eſt juſtifié par les titres énoncés dans cette preuve, la Seigneurie des ESCOTAIS, au Maine, a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe originaire d'Anjou, & établie depuis près d'un ſiècle en Touraine, qui la poſſède encore. Cette Seigneurie qui a appartenu ſucceſſivement à ceux de ce nom, les remonte juſqu'à l'origine des ſurnoms, & à l'établiſſement des fiefs héréditaires, au moyen de quoi ces fiefs & ces ſurnoms ſont devenus propres aux familles. C'eſt cette grande ancienneté, jointe à une ſuite continuelle d'alliances directes toujours nobles, qui a rendu LOUIS DES ESCOTAIS DE CHANTILLY digne de ſervir Sa Majeſté, parmi les Pages qu'elle fait élever dans ſa Grande-Ecurie, où il a été reçu le 30 Mars 1683.

Les *Annales d'Anjou*, par Jean de Bourdigné, rapportent qu'en 1384 un Seigneur des Eſcotais fut du nombre des Gentilshommes de cette Province qui accompagnèrent le Duc d'Anjou dans ſes expéditions contre les Anglois en Guyenne & en Gaſcogne; & qu'en 1442, MACÉ DES ESCOTAIS ſe trouva, avec pluſieurs autres Gentilhommes, à la défaite des Anglois à Saint-Denis en Anjou. Cette famille a donné pluſieurs Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.

MICHEL-SÉRAPHIN DES ESCOTAIS, Chevalier, Seigneur de Chantilly, en Touraine, Capitaine des vaiſſeaux du Roi, mort le 3 Mai 1736, avoit épouſé, en 1706, *Louiſe de Laval-Montmorency*, née le 6 Janvier 1689, fille de *Gabriel*, Comte de Laval, & de *Renée-Barbe de la Forterie*, & ſœur de *Claude-Roland de Laval-Montmorency*, Maréchal de France, Grand-Chambellan du feu Roi STANISLAS, Duc de Lorraine & de Bar, dont :

1. N... DES ESCOTAIS, appelé le *Marquis de Chantilly*, Lieutenant-Général des armées du Roi, Seigneur d'Armilly & de la Roche-Racan, dans la Paroiſſe de Saint-Paterne, par acquiſition du feu Comte *de Beuil*. Il a été marié 1° à *N... Pineau*, fille de *Jacques Pineau de Viennay*, Baron de Lucé, Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Gennes* ; & 2° à *Eliſabeth de Saint-Simon*, née en Décembre 1709, fille de *Titus-Euſtache*, Marquis de *Saint-Simon*, mort

le 1er Septembre 1712, & de *Claire-Eugénie de Hauterive*, morte le 31 Juillet 1725;

2. N... DES ESCOTAIS, appelé le *Chevalier de Chantilly*, fait Colonel des Grenadiers Royaux, puis Brigadier d'Infanterie le 1er Mai 1758, & Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761;
3. Et GABRIELLE-ELISABETH, mariée, le 17 Mai 1677, à *Marc-René-Alexis de Valory*, Chevalier, Seigneur-Châtelain d'Eſtilly, fils de *Louis*, & d'*Antoinette-Catherine le Voyer d'Argenſon*, dont poſtérité. C'eſt ce que nous apprend le *Mercure de France*, du mois de Novembre 1741, pag. 2551.

Le 21 Juin 1761, une Demoiſelle DES ESCOTAIS DE CHANTILLY a épouſé le Comte *de Chavagnac*, & la Gazette du mois de Juin 1771 parle du mariage du Comte DES ESCOTAIS, Capitaine dans le régiment d'Eſterhazy, fils du Comte de Chantilly, Meſtre-de-Camp de cavalerie, avec *N... de Plas* (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, n'ayant point reçu de Mémoire.)

Les armes : *d'argent, à trois quinte-feuilles, 2 & 1. Couronne de Comte.* Supports : *deux lions d'or.*

ESCOUBLEAU, Maiſon connue dès le XIIIe ſiècle, qui tire ſon nom du fief d'*Eſcoubleau* en Poitou, près la ville de Châtillon-ſur-Sèvre. La filiation ſuivie de ceux de ce nom commence à

I. HANFROY D'ESCOUBLEAU, nommé dans un titre de 1224, avec *Marguerite de Meſſer*, ſon épouſe. Il eut pour fils :

II. PIERRE D'ESCOUBLEAU, qui rendit hommage, en 1285, de la Seigneurie de Sourdis. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, vint :

III. GUILLAUME D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, qui épouſa *Iſabelle* ou *Iſabeau d'Elite*, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. PHILIPPETTE, femme de *Guillaume Rorthais;*
3. GUILLEMETTE, mariée à *Jean de la Faye;*
4. Et PERRONETTE, alliée à *Geoffroy Petit*, Ecuyer, Seigneur de la Guerche.

IV. PIERRE D'ESCOUBLEAU, IIe du nom, épouſa *Jeanne Bouquin*, fille de *Jean Bouquin*, Ecuyer, Sieur de la Borderie, dont :

1. LÉONNET, appelé ailleurs LIONNET, qui ſuit;
2. Et MARIE, femme du Sieur *de Maumuſſon.*

V. LEONNET D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis & de la Borderie, fit foi & hommage en 1419, 1435 & 1439. Sa femme

ſe nommoit *Thiennette d'Airon*, dont vint :

VI. MAURICE D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis & de la Borderie, marié à *Guillemette Foucher*, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Thémines, & de *Marguerite de Châteaubriand*, de laquelle il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ETIENNE, tige de la branche des Marquis d'*Alluyes.*

VII. JEAN D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, épouſa, 1° en 1497, *Françoiſe*, fille de *Jean Buor* & de *Jeanne Freſneau*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° *Catherine Tuſſeau*, de laquelle vinrent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et RENÉE, mariée à *Hervé d'Aubigny.*

VIII. FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Seigneur de Sourdis, épouſa *Marguerite de Melun*, fille unique & ſeule héritière de *Léon de Melun*, Chevalier, Seigneur de Bignon & de la Chapelle-Bertrand en Poitou, & de *Catherine de Rorthais*, dont :

IX. RENÉ D'ESCOUBLEAU, Ier du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances de Sa Majeſté, qui ſe jeta dans la ville de Melun avec le Marquis de *Roſtaing*, ſon beau-père, en 1588, & fut maintenir cette ville en l'obéiſſance du Roi HENRI III. La famille conſerve encore trois Lettres que ce Prince lui écrivit cette année, pour lui marquer la ſatisfaction qu'il reſſentoit de ce ſervice. Il mourut en 1600, & avoit épouſé *Anne de Roſtaing*, qui ſe maria en ſecondes noces, en Juin 1605, à *Jacques de la Veue de Montagnac*, dont elle n'eut point d'enfans. Ceux de ſon premier mari furent :

1. TRISTAN ou LAURENT, Religieux de Sainte-Croix de la Bretonnerie;
2. RENÉ, qui ſuit;
3. GEORGES, mort ſans avoir été marié;
4. JACQUES-RENÉ, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
5. PIERRE, marié 1° à *Antoinette de Bretagne;* & 2° à *Marie-Chriſtine de Crémeaux d'Entraigues.* Il eut du premier lit :

   ANNE D'ESCOUBLEAU, mariée à *François de Simiane*, Marquis de Gordes.

Et du ſecond lit :

LOUIS D'ESCOUBLEAU, héritier ſubſtitué de *Jacques de la Veue de Montagnac*, ſe-

cond mari d'*Anne de Roſtaing*, mort ſans avoir été marié ;
MADELEINE, mariée à *Ignace de la Roche-foucauld de Roche-Baron ;*
Et ANNE-JUDITH D'ESCOUBLEAU, décédée ſans avoir été mariée.

6. ANTOINE, Seigneur de la Chapelle, mort garçon ;
7. Et CHARLOTTE, femme de *Charles de Maillé*, Comte de Carman.

X. RENÉ D'ESCOUBLEAU, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sourdis, &c., mort en 1661, avoit épouſé *Charlotte de Barbezières*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Nogeret, & de *Jeanne de Jouſſerant*, dont :

1. RENÉ-CHARLES, qui ſuit ;
2. PIERRE, appelé le *Chevalier de Sourdis*, mort ſans avoir été marié ;
3. Et CHARLOTTE, femme de *Jacques-Bernard Sauveſtre*, Chevalier, Comte de Cliſſon, Grand-Sénéchal de Poitou.

XI. RENÉ-CHARLES D'ESCOUBLEAU, Chevalier, Marquis de Sourdis, Courtry, &c., mort en 1701, avoit épouſé, en 1688, *Marguerite de Villevault*, dont :

1. RENÉ-CHARLES, mort ſans alliance en 1716 ;
2. RENÉ-LOUIS, qui ſuit ;
3. Et RENÉ-PAUL, mort jeune.

XII. RENÉ-LOUIS D'ESCOUBLEAU, Marquis de Sourdis, &c., vivant en 1757, poſſède, ainſi que ſes ancêtres, la Terre de Sourdis, & le Fief d'Eſcoubleau, ſitué en Poitou, près Châtillon-ſur-Sèvre. Il a épouſé, en 1724, *Madeleine-Eliſabeth Potier*, morte en 1735, dont :

1. RENÉ-ALEXANDRE, Comte de Sourdis, & de Courtry, près Melun, né en 1734 ;
2. Et MARGUERITE, née en 1725.

SECONDE BRANCHE.

X. JACQUES-RENÉ D'ESCOUBLEAU Seigneur de Courtry, quatrième fils de RENÉ, Ier du nom, & d'*Anne de Roſtaing*, épouſa 1° *Marie Dolé ;* & 2° *N... Berland de la Gaſtière.* Du premier lit naquirent :

1. RENÉ, mort garçon ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. MARIE, femme de *Charles Desherbiers de l'Eſtenduère ;*
4. & 5. ANNE, & MADELEINE, mortes filles ;

Et du ſecond lit :

6. GABRIELLE-BRIGITTE, mariée 1° à *Gilles de la Roche-Saint-André*, dont trois enfans ; & 2° à *Alexis Charbonneau.*

XI. JACQUES D'ESCOUBLEAU, chef d'Eſcadre, a épouſé *Renée Robin*, dont :

1. JACQUES-HYACINTHE, qui ſuit ;
2. RENÉE-BRIGITTE, mariée à *Charles le Lièvre*, Seigneur de Vernelle ;
3. FRANÇOISE, femme de *François Pinaut de la Joubertière ;*
4. Et ANNE, alliée à *Philippe de Lauzon-de-la-Poupardière.*

XII. JACQUES-HYACINTHE D'ESCOUBLEAU, Comte de Sourdis, &c.

TROISIÈME BRANCHE.
*Seigneurs & Marquis d'*ALLUYES.

VII. ETIENNE D'ESCOUBLEAU, ſecond fils de MAURICE, & de *Guillemette Foucher*, Seigneur de Retournières, épouſa, le 16 Décembre 1492, *Jeanne Tuſſeau*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. JACQUES, Evêque de Maillezais, mort vers l'an 1500 ;
3. Et RENÉE, femme du Seigneur de *Pontenai.*

VIII. JEAN D'ESCOUBLEAU, Seigneur de la Chapelle, Bellouin, de Jouy & du Coudray-Montpenſier, Maître de la Garde-Robe du Roi FRANÇOIS Ier, épouſa, en 1528, *Antoinette de Brives*, & mourut l'an 1562 (le P. Anſelme dit en 1569). Leurs enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. LOUIS, Seigneur de Coudray-Montpenſier, allié à *N... de la Trémoille*, dont il eut pour fils unique :

   CLAUDE, allié à *Charlotte Pot de Fontmorand*, de laquelle il eut :

   FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, Abbé de St-Omer de Blois, mort en 1653 ;
   Et N... D'ESCOUBLEAU, Seigneur du Coudray-Montpenſier, Lieutenant-Général des Armées du Roi ;

3. HENRI, Evêque de Maillezais, mort en 1555 ;
4. JACQUELINE, femme de *René de Bilhac*, Seigneur d'Argy ;
5. Et JEANNE, alliée à *Louis de Gaucourt.*

IX. FRANÇOIS D'ESCOUBLEAU, Seigneur de Jouy, d'Auneau & de Montdoubleau, Marquis d'Alluyes, Gouverneur de Chartres,

premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, & Chevalier des Ordres du Roi en 1585, mort en 1602, avoit épouſé *Iſabeau Babou*, Dame d'Alluyes, fille de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaiſière, & de *Françoiſe Robertet*, Dame d'Alluyes, dont il eut:

1. François, fait Cardinal par le Pape Clément VIII, le 3 Mars 1598, & nommé, l'année ſuivante, Archevêque de Bordeaux. Il fit divers voyages à Rome, où il ſe trouva à la Création de Léon XI, & de Paul V, dont il fut fort conſidéré, auſſi bien que de Clément VIII, de Grégoire XV & d'Urbain VIII. En 1607, il baptiſa le Duc d'Orléans, ſecond fils de France, & en 1615, il fit les cérémonies du mariage d'Elisabeth de France avec Philippe, depuis Roi d'Eſpagne, IVe du nom. Il ſe trouva la même année à l'Aſſemblée du Clergé, & à celle de 1625 il harangua Louis XIII. En 1624, il avoit célébré, avec huit de ſes Suffragans, un Concile Provincial, & mourut à Bordeaux, le 28 Février 1628, dans la 53e année de ſon âge;
2. Virginal, Marquis d'Alluyes, mort ſans poſtérité de *Catherine Hurault*;
3. Charles, qui ſuit;
4. Henri, Evêque de Maillezais, enſuite Archevêque de Bordeaux, Commandeur des Ordres du Roi, Abbé de Royaümont, de Prulli, de Saint-Jouin de Marnes, &c. Il ſuivit le Roi Louis XIII au ſiège de la Rochelle & au voyage d'Italie. Sur la fin de l'année 1633, il eut un grand différend avec le Duc *d'Epernon*, Gouverneur de Guyenne, qu'il excommunia, parce qu'il avoit uſé à ſon égard d'une manière hautaine & violente; mais le Pape & le Roi terminèrent cette affaire. Il préſida à l'Aſſemblée du Clergé de France en 1635; ſuivit deux ans après, comme Préſident du Conſeil de la Marine, le Comte *d'Harcourt*, qui prit les Isles de Saint-Honorat & de Sainte-Marguerite, en Provence, dont les Eſpagnols s'étoient rendus maîtres. Le Maréchal de Vitry, qui en étoit alors Gouverneur, s'emporta contre cet Archevêque, d'une manière qu'il fut cauſe que ce Seigneur fut arrêté à Paris. Henri d'Escoubleau fut encore Député de l'Aſſemblée du Clergé en 1640, & mourut à Auteuil-ſur-Seine en 1645;
4. Marie, alliée 1° à *Claude du Puy*, Seigneur de Vatan; 2° à *René de Froulay*, Comte de Teſſé;
5. Catherine-Marie, femme de *Charles-Henri de Clermont*, Comte de Tonnerre, Chevalier des Ordres;

6. Madeleine, Abbeſſe de Notre-Dame & de Saint-Paul-lez-Beauvais, morte le 10 Avril 1665, âgée de 85 ans;
7. Et Isabelle, morte ſans enfans de *Louis Hurault*, Baron d'Huriel.

X. Charles d'Escoubleau, Marquis de Sourdis & d'Alluyes, Chevalier des Ordres du Roi en 1633, Meſtre-de-Camp de la Cavalerie Légère, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Gouverneur de l'Orléanois, du pays Chartrain & du Blaiſois, & Conſeiller d'Etat d'Epée, mourut à Paris le 21 Décembre 1666, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé *Jeanne de Montluc*, Comteſſe de Carmain, Princeſſe de Chabanois, &c., morte à Paris le 2 Mai 1657. Elle étoit fille d'*Adrien*, Seigneur de Monteſquiou, & de *Jeanne de Foix*, dont:

1. François Marquis d'Alluyes, tué au ſiège de Renty, au mois d'Août 1637;
2. Paul, Marquis d'Alluyes & de Sourdis Gouverneur de l'Orléanois, pays Chartrain & Blaiſois, allié, le 16 Février 1667, à *Bénigne de Meaux du Fouilloux*. Ils ſont morts ſans enfans, lui le 6 Janvier 1690, & elle le 14 Mai 1721;
3. Henri, Comte de Montluc, qui épouſa *Marguerite le Lièvre*, fille de *Thomas*, Marquis de la Grange, premier Préſident au Grand-Conſeil, & d'*Anne Faure*. Il mourut ſans enfans le 6 Juin 1712, & ſa veuve le 10 Avril 1720;
4. François, qui ſuit;
5. Elisabeth, femme d'*Antoine Ruſé*, Marquis d'Effiat, fils aîné d'*Antoiue Coiffier*, dit *Ruſé*, Maréchal de France;
6. N..., Coadjutrice de l'Abbaye de Montmartre, morte;
7. Et Marie-Madeleine, Abbeſſe de Grigny, puis de Royaulieu, près de Compiègne.

XI. François d'Escoubleau, Marquis de Sourdis, Seigneur de Gaujac & d'Eſtillac, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de la ville d'Orléans, Orléanois & pays Chartrain, puis de Bordeaux, Capitaine du Château & Chaſſes d'Amboiſe, & Commandant en Guyenne, mort à Gaujac en Guyenne le 21 Septembre 1707, avoit épouſé *Marie-Charlotte de Béziade-d'Avaray*, fille de *Théophile de Béziade*, Marquis d'Avaray, Seigneur du Tertre & de Létiou, Grand-Bailli d'Epée d'Orléans, & de *Marie des Eſtangs*, ſa première femme. De ce mariage il n'a eu qu'une fille:

Angélique d'Escoubleau, alliée, le 24 Mars

1702, à *François-Gilbert Colbert*, Marquis de Saint-Pouange & de Chabanois, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette Maiſon, d'après le P. Anſelme & Moréri, n'ayant point reçu de Mémoire.

Les armes: *parti d'azur & de gueules, à la bande d'or brochante ſur le tout.* Supports: *deux levrettes rampantes.*

* ESCOUEN ou ECOUEN, dans l'Isle de France, Diocèſe de Paris, Terre & Seigneurie avec un Château, qui fait partie du Duché d'*Enghien*, autrefois *Montmorency*, & qui appartient au Prince de Condé. Ce lieu eſt fort connu dans l'Hiſtoire de France, par l'Edit qui y fut donné en 1559, au mois de Juin, qui ordonnoit de punir de mort tous les Luthériens.

ESCOULANT, en Normandie, Election de Coutances. C'eſt une famille également noble & ancienne, alliée aux *Briroy*, *Breſcent* & *Cotentin*. On trouve dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, un Nicolas d'Escoulant, Ecuyer, marié, en 1507, à *Jacqueline de Cotentin de Tourville*.

Les armes: *écartelé au 1 d'argent, à la merlette de ſable; aux 2 & 3 d'azur, à la roſe d'argent; au 4 de gueules, au lion auſſi d'argent.*

ESCOULOUBRE. Le Marquis de ce nom étoit Maréchal-de-Camp de la promotion du 16 Avril 1767.

ESCRILLES, en Franche-Comté: famille noble & ancienne, dont étoit Guillaume, Seigneur d'Escrilles, vivant en 1418, qui eut pour femme *Louiſe de Juys*, fille de *Henri de Juys*, Seigneur de Delvey & de la Baſtie en Dombes, & de *Beraude du Saix*, dont vint:

Druin d'Escrilles, vivant en 1495, avec *Vincente de Bouvans*, ſon épouſe, fille d'*André de Bouvans*, Seigneur de Châtenay, & de *Gillette de Lantenay*.

Les armes: *d'argent, à la croix de ſable, au chef endenté de 6 pièces de même.*

ESCRIVIEUX, en Bugey, famille noble & ancienne qui remonte à Lancelot, Seigneur d'Escrivieux, Chevalier, vivant en 1385.

Aimon, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, vivant ès années 1392 & 1428, fut père de

Jean, Seigneur d'Escrivieux, de Lutrin & de Châteaubochard, qui fut un de ceux qui jurèrent le traité, en 1455, pour Louis, Duc de Savoie. Il eut deux fils:

1. Guy, qui ſuit;
2. Et Jean d'Escrivieux, Seigneur de Châteaubochard, marié, en 1474, à *Jeanne du Pont*, d'une très-noble famille de Savoie, dont il n'eut que deux filles:

   Georgette d'Escrivieux, Dame de Châteaubochard, alliée 1° à *Claude de la Ravoire*, Gentilhomme de Savoie; & 2° à *Hugues des Amblards*, Seigneur de Montgela en Savoie, dont ſortit *Guigonne des Amblards*, femme de *Jean de Menhon*, Baron de Rochefort en Bugey;

   Et Marguerite d'Escrivieux, femme d'*Antoine de la Ravoire*, frère dudit *Claude*, mentionné ci-deſſus, dont elle n'eut point d'enfans.

Guy, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, épouſa 1° *Françoiſe de Mareſte*, fille du Seigneur de Loiſſey, en Savoie; & 2° le 21 Novembre 1502, *Antoinette de Grolée*, fille de *Jacques*, Seigneur *de Grolée*, & d'*Anne de Luyrieux*, morte ſans enfans. Il eut du premier lit:

1. Claude, qui ſuit;
2. Guillaume, mort ſans avoir été marié;
3. André, qui fut d'Egliſe;
4. Huguette, Abbeſſe de Bons en Bugey;
5. Et Louise, femme de *Philibert de la Garde*, Seigneur de la Franchiſe & de Chailouvres en Dombes.

Claude, Seigneur d'Escrivieux & de Lutrin, épouſa *Catherine de Martel*, dont il ne laiſſa que

Claudine, Dame d'Escrivieux & de Lutrin, femme d'*Amé des Amblards*, Seigneur des Feneſtreaux en Savoie.

Les armes: *d'argent, au chevron de gueules.*

ESCURES, DES ESCURES ou ESECURE (d'), famille des plus diſtinguées du Bourbonnois, dont le nom eſt écrit ainſi dans différens titres.

Mézeray, dans ſon *Hiſtoire de France*, dit, au règne de Henri IV, que Pierre-Fougeux d'Escures, Exempt des Gardes-du-Corps, fut envoyé avec le Préſident *Jeannin*, vers le

Maréchal de Biron, alors dans la Bourgogne, pour tâcher de le ramener & de le réconcilier avec le Roi.

On lit dans Moréri, aux mots *Bourbon-les-Eaux*, que les fontaines étant en mauvais état, le Roi avoit envoyé ſur les lieux un Gentilhomme du pays, nommé d'Escures, pour la réparation de ces fontaines, & qu'en conſéquence, depuis ce tems, la ſeptième fontaine porte, par une grâce ſpéciale du Roi, le nom de *Fontaine de Deſcures*, ſur une tablette de marbre qui y fut placée pour ſervir de monument à ſa nouvelle dénomination.

Le Maréchal de Baſſompierre, tom. I, II & III de ſes *Mémoires*, fait ſouvent mention d'une manière bien honorable du Seigneur d'Escures, & de ſon frère *des Fournaux*. Il dit que le premier fut de ſon tems Maréchal-de-Camp général des Armées, & le ſecond Maréchal-des-Logis général; charges d'autant plus éminentes, qu'alors elles étoient uniques, & que les Seigneurs qui les poſſédoient tenoient dans les Armées le premier & le ſecond rang après le Général en chef. Le même Maréchal fait connoître que ces deux Seigneurs étoient de grands hommes de guerre, que notamment l'aîné avoit tant de capacité, d'intelligence & une ſi grande préſence d'eſprit, qu'en 1615, n'étant encore que Maréchal-de-Logis général dans l'Armée que Louis XIII fit marcher contre M. le Prince, ſous les ordres du Maréchal de Boiſdauphin, il avoit ſi bien acquis la confiance de tous les Généraux, que l'Auteur dit en termes exprès, que le Maréchal de Boiſdauphin & M. de Praslin, qui faiſoit dans l'Armée les fonctions de Maréchal-de-Camp général, *avoient toute leur croyance en lui comme en un Ange*; que ſa préſence ſeule, quoique malade dans ſa voiture, avoit, dans une occaſion bien importante, diſſipé le trouble & rétabli la tranquillité dans l'Armée, & que dans les circonſtances les plus pénibles & les plus preſſantes, c'étoit toujours à ſon avis que l'on déféroit, & par le ſien que les Conſeils de guerre déterminoient leurs réſolutions. Baſſompierre même, pour témoigner encore la haute faveur dont le Roi honoroit ces deux Seigneurs, ajoute que Sa Majeſté avoit bien voulu les admettre en ſon Conſeil, tenu dans ſon Cabinet, à l'occaſion de ſa promotion à la dignité de Maréchal de France, & ils s'y trouvèrent avec le Cardinal de la Valette, le Connétable d'Epernon, le Garde des Sceaux, MM. de Chevreuſe, d'Elbeuf, de Vendôme, de Praslin, de Créquy, de Montmorency, de Puyſieux, &c.

Il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I de la Maiſon d'Escures ou des Escures, du Bourbonnois, déclarée Noble & iſſue de noble Race par Ordonnance de 1667. Un Mémoire envoyé nous apprend qu'une branche eſt établie à Cauderot en Bazadois, & que Philippe des Escures, depuis lequel la filiation eſt ſuivie, vivoit vers l'an 1380.

I. Ce Philippe des Escures, Seigneur de Ginſay, eſt qualifié Chambellan de Monſeigneur Charles, Duc de Bourbonnois, dans les Lettres-Patentes du 23 Février 1425, par leſquelles ce Prince lui fit donation de la Terre & Seigneurie de Brulle, ſituée dans le Bourbonnois, pour les agréables ſervices qu'il en avoit reçus.

II. Osdille des Escures, ſon fils, épouſa *Antoinette de la Rivière*, d'une famille noble & ancienne du pays de Nivernois, de laquelle il eut:

III. Louis des Escures, Capitaine des Archers de la Garde du Roi, qui épouſa, par contrat du 26 Avril 1515, *Anne de la Halle*, fille de *Jean de la Halle*, Ecuyer, & de *Françoiſe de Pontcharrault*, Dame dudit lieu, dont elle fit donation, ainſi que de la Seigneurie de la Tour du Bois, à Pierre & Jacques des Escures ſes petits-enfans, le 22 Novembre 1546. Le contrat de mariage de Louis des Escures, fut ſigné de pluſieurs de ſes parens, les uns revêtus de Dignités eccléſiaſtiques, & les autres de charges ſéculières. Il eut pour enfans:

1. Pierre, Seigneur en partie du lieu des Eſcures dans la Paroiſſe de Chatelperron, près de Moulins. Il fit donation à Jacques, ſon frère puîné, de la Maiſon ſeigneuriale des Eſcures, & de la moitié des Terres & Seigneuries de Pontcharrault, de Ginſay & de la Tour du Bois, le 5 Octobre 1576. Ce Jacques fut chargé, par Lettres de Cachet du Roi Henri II, en 1552, de la conduite d'un Ambaſſadeur des Ligues Suiſſes, qui étoit venu vers Sa Majeſté, avec les Députés du Comté de Bourgogne, pour l'accompliſſement du traité de paix fait entre la France & l'Eſpagne, ſur le fait de la neutralité des Duché & Comté de Bourgogne;
2. Jacques, qui ſuit;
3. Et Louis, Chevalier de Malte le 12 Avril 1532.

IV. Jacques des Escures, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault & de Ginſay, épouſa, par contrat du 4 Juillet 1564, paſſé devant *Meſſommin*, Notaire, *Charlotte de Sarre*, fille de Puiſſant Seigneur *Louis de Sarre*, Ecuyer, Seigneur de Sarre & de Vielvoiſin, du Bouchaud, &c., & d'*Anne le Long de Chenillac*, d'une noble & ancienne famille du Bourbonnois, qui a donné pluſieurs Chevaliers de Malte, notamment *Jean le Long*, dit *de l'Orme*, qui fut reçu le 5 Mai 1516. De ce mariage vinrent entr'autres :

1. Louis, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

   N... des Escures, Chanoine & Comte de Lyon le 9 Novembre 1618 ;

2. Claude, qui ſuit, auteur de la branche de *Pontcharrault*,
3. Autre Claude, Chevalier de Malte le 13 Novembre 1584 ;
4. Et François, auteur de la branche établie à *Cauderot, en Bazadois*, rapportée ci-après.

V. Claude des Escures, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault, épouſa, par contrat paſſé le 13 Novembre 1601, devant *Bonnefon*, Notaire, *Hilaire de Bigue*, d'une ancienne Nobleſſe qui a donné des Ambaſſadeurs à nos Rois depuis 1425 juſqu'en 1574. Elle étoit fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de la Vivaire, & de *Françoiſe de Saint-Hilaire*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Autre Louis, Chevalier de Malte le 27 Février 1625, puis Commandeur ;
3. Et Claude, allié, le 10 Mai 1635, en préſence de *des Rollins*, Notaire, à *Marguerite Maréchal-Francheſſe*, fille de Haut & Puiſſant Seigneur *Jean Maréchal*, Ecuyer, Seigneur de Francheſſe, & de *Catherine de la Trolière*, d'une ancienne Maiſon du Bourbonnois, qui a donné pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de Malte. De ce mariage naquit :

   Louis des Escures, Chevalier du même Ordre le 23 Août 1666.

VI. Louis des Escures, Seigneur de Pontcharrault, mort Cornette des Chevaux-Légers de M. le Duc d'Enghien, épouſa, le 22 Novembre 1633, *Marie le Long*, fille de *François le Long*, Seigneur de Fougil & de Merſy-le-Vieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont il eut :

VII. François des Escures, Seigneur de Pontcharrault, qui s'allia, le 21 Janvier 1655, à *Marie-Marguerite de Graſteuil*, fille de *N... de Graſteuil*, Seigneur de Plaiſance, & d'*Iſabeau Carré*. Il en eut :

VIII. Constant des Escures, Seigneur de Pontcharrault Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, Lieutenant d'une Compagnie franche de la Marine, puis Commandant à Mingan dans la Nouvelle-France, & Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, le 13 Octobre 1721, *Catherine-Nicole le Dourguy*, fille de *Jean*, Seigneur de Roſerf, & de *Catherine-Urbaine du Pont*, dont :

1. Louis-Marie, né le 24 Novembre 1722 ;
2. Constant, né le 4 Novembre 1723 ;
3. Et Marie-Josèphe, née le 14 Juin 1726, reçue à Saint-Cyr le 17 Juin 1733.

BRANCHE
établie à Cauderot, en Bazadois.

V. François d'Escures, Ecuyer, quatrième fils de Jacques, & de *Charlotte de Sarre*, étoit en bas âge lorsqu'il vint, vers l'an 1590, du Bourbonnois auprès de Meſſire Bernard d'Escures, ſon proche Parent, Prêtre & Recteur de Cauderot, qui ſe chargea de ſon éducation. Il épouſa, le 25 Novembre 1621, *Bertrande Hublet*, & ſe dit dans ſon contrat de mariage majeur & maître de ſes droits, originaire & natif du Bourbonnois, de la noble famille des Escures. Le Seigneur d'Escures des Fournaux, Maréchal-de-Logis général de l'Armée du Roi, alors en Guyenne, ſe trouva audit contrat, & y ſigna comme couſin conſanguin. François d'Escures ratifia ſes conventions de mariage par acte du 15 Mars 1622, dans lequel il rappelle un traité par lui fait avec Claude des Escures, ſon frère, ſur & à raiſon de la ſucceſſion de Meſſire Jacques des Escures, Ecuyer, Seigneur de Pontcharrault & de Ginſay, & de Dame *Charlotte de Sarre*, leurs père & mère communs. De ce mariage vint :

VI. Geraud d'Escures, Seigneur de Leſparre, allié, le 9 Juin 1660, avec *Jeanne Fournier*, dont il eut :

1. Daniel, qui ſuit ;
2. Et Etiennette, alliée à *François Bouchereau*.

VII. Daniel d'Escures, Seigneur de Leſparre, fut marié deux fois : on ignore le nom de ſa première femme. Il épouſa 2° le 16 Septembre 1694, *Marie Ducaſſe*.

Du premier lit il eut :

1. JEANNE, alliée à *Antoine Bonneuil*, ancien Officier au Régiment Royal la Marine.

Et du ſecond lit :

2. ARNAUD, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
4. Et MARIE-ANNE, alliée à *Daniel Bouchereau.*

VIII. ARNAUD D'ESCURES, Seigneur de Leſparre, épouſa, en 1720, *Marie Bouchereau*, dont :

1. DANIEL, mort ſans poſtérité, en 1763, de ſon mariage avec *Catherine Renaire*, qu'il avoit épouſée le 17 Mai 1754 ;
2. ANTOINE, qui ſuit ;
3. Et FRANÇOIS.

IX. ANTOINE D'ESCURES, Seigneur de Leſparre, a épouſé, le 1er Octobre 1754, *Eliſabeth Picot*, Américaine. Il a paſſé enſuite à Saint-Domingue, lieu de l'habitation de ſa femme, où il réſide. Leurs enfans ſont :

1. DANIEL-BONAVENTURE ;
2. & 3. MARIE & ELISABETH.

VIII. FRANÇOIS D'ESCURES, ſecond fils de DANIEL, & de *Marie Ducaſſe*, ſa ſeconde femme, épouſa, le 5 Mai 1723, à Gontaud en Agénois, *Thérèſe la Jugie*, dont ſont iſſus :

1. PIERRE-HIPPOLYTE, Religieux Bénédictin de la Congrégation de St.-Maur, Prieur Titulaire du Prieuré ſimple & Régulier de Notre-Dame des Prières, au Diocèſe de la Rochelle, & Prieur Clauſtral de l'Abbaye de St.-Sever-de-Ruſtan, au Diocèſe de Tarbes ;
2. PIERRE-LÉON, qui ſuit ;
3. ARNAUD-AUGUSTIN, mort à Cany, en Normandie, en 1760, étant Cornette au Régiment des Dragons de Flamarens ;
4. URSULE-VÉRONIQUE, alliée à *Jean Séovaud ;*
5. MARIE, Religieuſe Urſuline à Sainte-Livrade en Guyenne ;
6. FÉLICITÉ-MARIE ;
7. Et CATHERINE-CHARLOTTE, Religieuſe de Fontevrault au Monaſtère de Fongrave.

IX. PIERRE-LÉON D'ESCURES s'eſt allié, le 1er Octobre 1761, à *Anne de Galz*, fille de *Jean-Pierre de Galz*, Seigneur du Faudon & du Gluzeau, dont :

1. 2. & 3. PIERRE, ALEXANDRE & DENIS-ALEXANDRE ;
4. THÉRÈSE-FÉLICITÉ-ANNE-MARIE ;
5. ANNE-MARIE-HIPPOLYTE ;
6. Et MARIE-GERMAINE.

L'Abbé de Vertot, en ſon *Hiſtoire*, tome VII, au Catalogue des Chevaliers de Malte, rapporte que cette famille en a fourni ſix, & qu'ils portoient tous les mêmes armes, dont nous donnerons ci-après l'explication, ſavoir : LOUIS DES ESCURES, qui le fut le 12 Avril 1532 ; CLAUDE, le 13 Novembre 1585 ; FRANÇOIS, le 1er Octobre 1605 ; LOUIS, le 27 Février 1625 ; PHILIBERT, le 6 Octobre 1627 ; LOUIS DES ESCURES, le 23 Août 1666 ; & tous de la Langue d'Auvergne.

Les armes : *de ſinople, à la croix ancrée d'argent, chargée en cœur d'une étoile de ſable.* La ſeconde branche les porte de même.

ESCUT (L'), famille noble & ancienne, qui a tenu un rang diſtingué à la Cour des Ducs de Lorraine. NICOLAS DE L'ESCUT, Chevalier, Seigneur de Saint-Germain, fut Secrétaire d'Etat des Ducs de Lorraine ANTOINE-FRANÇOIS & CHARLES, & leur Ambaſſadeur vers l'Empereur CHARLES-QUINT, qui lui accorda, le 30 Mai 1544, un Diplôme de Comte du Saint-Empire pour lui & ſes deſcendans à perpétuité, faute deſquels cette dignité paſſeroit à JEAN DE L'ESCUT, ſon frère, & à ſes hoirs mâles. NICOLAS DE L'ESCUT mourut ſans poſtérité ; & BARBE DE L'ESCUT, fille aînée de JEAN, alliée, le 9 Juin 1575, à *Balthazar de Rennel*, Ier du nom, étant reſtée la dernière de ſon nom, ſe trouva au droit de faire paſſer le titre de Comte du Saint-Empire à ſa poſtérité maſculine. Elle ſubſtitua au nom de *l'Eſcut*, ſon petit-fils *Balthazar de Rennel*, IIIe du nom, ſecond fils de *Balthazar de Rennel*, IIe du nom, & de *Claude Guérin du Montet*. La poſtérité de ce *Balthazar de Rennel de l'Eſcut*, IIIe du nom, a fini dans les enfans de *Jean-Sigisbert de Rennel de l'Eſcut*, mort à Nancy en 1707, âgé de 44 ans, étant Préſident à Mortier en la Cour Souveraine de Lorraine & de Barrois. Voyez LESCUT & RENNEL.

* ESMALLEVILLE, famille noble, l'une des plus anciennes de Normandie, dont nous n'avons une filiation ſuivie que depuis JEAN, IVe du nom.

Une ancienne Généalogie des Seigneurs d'ESMALLEVILLE, qui paroît avoir été dreſſée ſur titres, remonte l'antiquité de cette famille juſqu'à ROBERT, Ier du nom, Seigneur d'ESMALLEVILLE, Chevalier, qui vendit à l'Abbé & aux Religieux *du Vœu* (autrement *de la Va-*

laſſe), de l'Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Rouen, tout ce qu'il poſſédoit dans la Paroiſſe de Houquetot, moyennant la ſomme de 40 livres. Suivant des Lettres de 1268, datées de Vincennes, il ſuivit le Roi SAINT LOUIS dans ſon voyage d'Outremer. GUILLAUME D'ESMALLEVILLE, ſon fils, vivoit en 1294. GUILLAUME, IIe du nom, en 1320, & GUILLAUME III en 1340. Ce dernier eut deux fils, GUILLAUME, IVe du nom, chef de la branche aînée, fondue dans la Maiſon de *Fontaine-Martel*, & JEAN D'ESMALLEVILLE qui a formé la branche cadette; il vivoit en 1379. JEAN, IIe du nom, vivoit en 1415, GUILLAUME V en 1430, JEAN III en 1484; ils ſe ſont tous, à l'imitation de ROBERT Ier diſtingués dans les armes.

JEAN D'ESMALLEVILLE, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur de Cailletot & de Saint-Remi, étoit marié, avant 1500, avec *Marie Marguerie*, fille de *Guillaume Marguerie*, Ecuyer, Seigneur de Panneville.

JEAN D'ESMALLEVILLE, Ve du nom, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Panneville, de Cailletot, de Dureſcu & de Beuzeboſc, épouſa, en 1529, *Jacqueline Selles-de-Beuzeville*, dont il eut:

ROBERT D'ESMALLEVILLE, IIe du nom, Seigneur de Panneville & de Cailletot, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de la ville de Caudebec, marié, en 1565, à *Jeanne du Moncel*, mère de

ADRIEN D'ESMALLEVILLE, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, pourvu du Gouvernement des ville & château de Caudebec, en 1596, qui fut allié, en 1599, à *Diane de Clère*, fille de *Jacques de Clère*, Seigneur & Baron de Clère, de la Croix & de Saint-Yon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Louiſe de Balzac*. De cette alliance naquit entr'autres enfans:

ROBERT D'ESMALLEVILLE, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Eſmalleville, & de Cailletot, Baron de Fréville, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Gouverneur, pour Sa Majeſté, des ville & château de Caudebec, Lieutenant-Colonel du Régiment de la Meilleraye, par commiſſion du 22 Novembre 1637. Il épouſa, en 1647, *Catherine-Marguerite de Rieux*, fille de *Guy de Rieux*, Marquis de Sourdéac, Baron du Bourg-l'Evêque, Lieutenant-Général, pour Sa Majeſté, dans la Baſſe-Bretagne, & Gouverneur de Breſt, dont il eut:

ROBERT-VINCENT D'ESMALLEVILLE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, marié, en 1677, à *Catherine Chalon*, fille de *Roderic Chalon*, Baron de Crétot, Seigneur & Patron d'Attonville (qualifié Grand-Echanſon héréditaire de Normandie), & de *Catherine Breffaut de Brecy*. De ce mariage il eut:

ROBERT-VINCENT D'ESMALLEVILLE, IIe du nom, né le 30 Octobre 1677, Seigneur & Marquis d'Eſmalleville, de Panneville, Baron de Fréville & de Carville, Seigneur de Cailletot, de Beuzeboſc, de Cany & de Gruchet, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine dans le Régiment Royal-Infanterie; il eut une jambe emportée à la bataille de Spire en 1703. Sa Majeſté, en conſidération de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres, érigea en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Eſmalleville*, les Fiefs nommés ci-deſſus, par Lettres-Patentes du mois de Février 1725, regiſtrées en la Chambre des Comptes, & Cour des Aides & Finances de Normandie, le 18 Avril ſuivant, & au Parlement le 26 du même mois. Il fut marié, le 30 Mars 1709, avec *Marie-Barbe-Urſule de Bec-de-Lièvre de Cany*, fille de *Thomas-Charles de Bec-de-Lièvre*, Seigneur-Châtelain & Patron de Criquetot, de Lintot & de Vaudreville, Préſident à Mortier honoraire du Parlement de Rouen, dont:

1. CLAUDE-ROBERT-VINCENT, qui ſuit;
2. ANNE-URSULE-CATHERINE, née le 12 Avril 1713, mariée à *N... de Bourville*;
3. Et MARIE-ANNE-FRANÇOISE-GENEVIÈVE, née, le 27 Mars 1719, Religieuſe au Monaſtère de Saint-Maurice de Rouen.

CLAUDE-ROBERT-VINCENT D'ESMALLEVILLE, dit le Marquis de Panneville, né le 18 Février 1717, reçu Page du Roi, dans ſa Grande-Ecurie le 6 Octobre 1732, a épouſé *Marie-Antoinette-Gabrielle Loquet de Folleville*, dont:

1. ANTOINE-ROBERT, né le 16 Février 1738;
2. Et MARIE-MADELEINE-LOUISE-GABRIELLE, née le 26 Août 1749.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne famille, dont nous n'avons point reçu de Mémoire. Elle porte pour armes: *d'azur, au chef d'argent, endenté & chargé d'un lion léopardé de gueules.* Il en eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I. part. I. p. 216.

ESMANGART. CHARLES-FRANÇOIS-HYACINTHE ESMANGART, né le 11 Mai 1736, fils d'HYACINTHE, & de *Marie-Julienne de Freſ-*

ne, a été reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 3 Juin 1758, Grand-Rapporteur en la Chancellerie le même mois; Maître des Requêtes le 12 Mai 1761; Préſident au Grand-Conſeil le 4 Janvier 1768, & Intendant de Bordeaux le 26 Mars 1770. Il a épouſé, le 30 Août 1764, *Françoiſe Tracol*, dont un fils.

Les armes : *d'azur, à 5 beſans d'or, 3 en chef & 2 en faſce, & en pointe un cygne d'argent ſur une rivière de même.*

ESMIVI, en Provence: famille ancienne, originaire de Digne, qui ſubſiſte en deux branches, & remonte à

I. Antoine d'Esmivi, qui épouſa *Favete d'Iſoard*, fille de *Louis*, Seigneur de Chènerilles, ainſi qu'il conſte par le teſtament de ſa femme, fait le 13 Octobre 1544, dans lequel il eſt qualifié *Noble*, titre que ſes deſcendans ont toujours pris. Il laiſſa entr'autres enfans:

1. Claude, qui ſuit;
2. Et Marguerite, mariée, le 10 Juin 1546, à *Honoré Soffy*, Avocat en la Cour.

II. Claude d'Esmivi, s'allia, par contrat paſſé devant *Eſpitalier*, Notaire, le 2 Mai 1544, à *Marguerite de Clariany*, fille de *Blaiſe*, Lieutenant-Principal au ſiège de Digne, de laquelle il eut:

III. Bernardin d'Esmivi, élu premier Conſul de Digne, aux années 1607, 1618 & 1627. Il épouſa, par contrat du 25 Juillet 1593, *Lucrèce de Raphaëlis*, dont:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Louis, tige de la branche des Seigneurs de *Moiſſac*, rapportée ci-après.

IV. Antoine d'Esmivi, Seigneur d'Auribeau, par acquiſition qu'il fit de cette Terre, le 5 Janvier 1656, épouſa, le 29 Avril 1640, *Iſabeau d'Amalric*, fille de Noble *Louis*, dont:

1. Balthazar, qui ſuit;
2. Et Louise, mariée, le 24 Octobre 1655, à Noble *Charles de Barras*, Seigneur, en partie, de Mélan & de Thoard.

V. Balthazar d'Esmivi, Seigneur d'Auribeau, épouſa *Anne de Richery*, fille de Noble *Jean de Richery*, & de Dame *Marguerite de Glandevès-Montblanc*, par acte du 31 Juillet 1674 (*Guillermi*, Notaire à Saint-Maximin). De ce mariage vinrent:

Antoine, qui ſuit;
Et pluſieurs autres enfans, dont on ignore la deſtinée.

VI. Antoine d'Esmivi, Seigneur d'Auribeau, épouſa, par contrat paſſé devant *Francoul*, Notaire, le 17 Septembre 1737, *Anne de Clapiers-Colongue*, fille de Noble *Lazare*, & de *Françoiſe de Morel-Volonne*, dont:

1. Joseph-Lazare, qui ſuit;
2. Et Pierre, Officier d'Infanterie au Régiment de Médoc.

VII. Joseph-Lazare d'Esmivi, Seigneur d'Auribeau, s'eſt marié avec *Delphine Belleton*, fille de *N... Belleton*, Seigneur de Feiſſal, Lieutenant-Criminel au Siège de Digne, & de Dame *Urſule de Roux de Feiſſal*.

SECONDE BRANCHE.

IV. Louis d'Esmivi, fils puîné de Bernardin, & de *Lucrèce de Raphaëlis*, s'allia, par contrat du 14 Février 1646, à *Marguerite de Reboul*, ſœur d'*Honoré de Reboul*, Conſeiller en la Cour des Comptes de Provence, & en eut:

V. Louis d'Esmivi, IIe du nom, Seigneur de Moiſſac, reçu Conſeiller en la même Cour, le 20 Juin 1684, & marié à *Louiſe de Thomaſſin de Mazaugues*, dont:

VI. Jean-Louis-Hyacinthe d'Esmivi, Seigneur de Moiſſac, reçu Conſeiller au Parlement de Provence le 16 Mai 1709. Il épouſa *Eliſabeth d'Arnaud*, fille de Noble *Alphonſe-Louis d'Arnaud*, Seigneur de Raouſſet & de Vallongue, & d'*Eliſabeth du Perrier*. De ce mariage vinrent:

Jean-Louis-Honoré, qui ſuit;
Et une fille, mariée, en 1732, à *N... de Raouſſet*, Comte de Boulbon.

VII. Jean-Louis-Honoré d'Esmivi, Seigneur de Moiſſac, reçu Conſeiller au Parlement, le 14 Février 1746, a épouſé *Marguerite-Roſe de Villeneuve*, fille de *Louis-Sauveur de Villeneuve*, Baron de Forcalquiéret, Ambaſſadeur près de la Porte, Conſeiller d'Etat, & nommé Secrétaire & Miniſtre des Affaires Etrangères, & de *N... de Bauſſet*, dont des enfans de ce mariage. (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence*, tome I. page 339.)

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de 3 roſes de gueules; & au chef d'azur, chargé de 3 beſans d'or.*

ESMOND. Voyez NESMOND.

* ESNEVAL, ancienne *Baronnie* en Nor-

mandie, à laquelle eſt attachée la qualité de Vidame de Normandie, relevant nuement du Roi à cauſe de ſon Duché. La Seigneurie de Pavilly y fut réunie dans le XIII^e ſiècle, par le mariage de *Marguerite de Pavilly*, ſeule héritière de ſon nom & de ſa famille, en 1280, avec ROBERT D'ESNEVAL, Chevalier. Elle deſcendoit au VI^e degré d'*Amalbert*, Seigneur *de Pavilly*, qui fonda, dans le bourg de Pavilly, un Monaſtère en faveur de ſa fille *Aurée*, qui s'y fit Religieuſe ſous la conduite de Ste.-Auſtreberte, qui fut première Abbeſſe de ce Monaſtère.

JEANNE D'ESNEVAL, fille de ROBERT, III^e du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſneval & de Pavilly, décédé en 1396, & d'*Iſabelle de Malemains*, porta la Baronnie d'*Eſneval* à GAUVAIN DE DREUX, II^e du nom, ſon ſecond mari, Prince de la Maiſon Royale de France, chef du nom & des armes de DREUX, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt.

ANNE DE DREUX, deſcendant de GAUVAIN, & de *Jeanne d'Eſneval* au IV^e degré, devenue après le décès de NICOLAS, ſon frère, Baronne d'Eſneval, Vidame de Normandie, Dame de Pavilly, épouſa *René de Prunelé* (*a*), Chevalier, Seigneur d'Herbaud, &c., fils de *François*, & d'*Antoinette le Roi Chavigny*.

Françoiſe de Prunelé, deſcendue d'eux au III^e degré, Baronne d'Eſneval, Vidame de Normandie, Dame de Pavilly, Vicomteſſe de Comblizy, épouſa *Anne de Tournebu* (*b*), Chevalier, Seigneur de Livet, Châtelain de Bouge.

Madeleine de Tournebu, héritière par la mort de *Charles* & *André*, ſes frères, de la Baronnie d'*Eſneval*, Vidame de Normandie, des Châtellenies de Pavilly & de Bouge, & du Vicomté de Comblizy, épouſa, par contrat de mariage, du 12 Août 1644, *Claude le Roux de Cambremont*, Chevalier, Baron d'Acquigny, Châtelain du Meſnil-Jourdain, Seigneur de Becdal, Vironvay, &c., quatrième fils de *Robert*, Seigneur *de Tilly* (*c*), & de *Marie de Bellièvre*, fille de *Pomponne de Bellièvre*, Chancelier de France, Plénipotentiaire à la paix de Vervins. De ce mariage vinrent :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. POMPONNE, Chevalier, Vicomte de Comblizy, Guidon des Gendarmes d'Anjou & depuis Colonel du Régiment de Luxembourg ;
3. Et CLAUDE, Prêtre, & Seigneur-Châtelain de Bouge & de Luxeuil. Il fut Tuteur & Gardien noble de ſes neveux, enfans de ſon frère aîné.

ROBERT LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Baron d'Eſneval, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Acquigny, &c., fut Ambaſſadeur extraordinaire pour le Roi en Pologne ; il l'avoit été auparavant en Portugal. Il épouſa *Anne-Marie-Madeleine* de *Canouville*, Dame de Groſménil, Beaucamp, Criquetot, Epouville, Grès, Rolleville, Rimbertot, &c., fille d'*Adrien de Canouville* (*d*),

(*a*) La famille des Seigneurs *de Prunelé* eſt des plus illuſtres & des plus anciennes du Royaume, alliée aux plus grandes Maiſons, comme à celle d'*Illiers*, de *Beauvau*, de *Châtillon*, de *le Roi Chavigny*, *Gouffier*, *Amboiſe*, *Montmorency*, *la Rochefoucauld*, *Béthune*, &c. Voyez PRUNELÉ

(*b*) La Nobleſſe, la grandeur & l'ancienneté des Seigneurs de *Tournebu*, ſont connues dès les premiers tems ; ils ont eu le premier rang dans les Cours des Roi de France & d'Angleterre, Ducs de Normandie, & ſont diſtingués par leurs grands emplois, & leurs alliances aux Maiſons d'*Harcourt*, d'*Hambie-Penel*, d'*Hangeſt*, de *Meullent*, de *Beaumont*, du *Bec-Creſpin*, de *Montmorency*, de *Beaumont-ſur-Oiſe*, d'*Auvilliers*, *Commin*, de *la Roche-Guyon*, &c., par les grandes Terres qu'ils ont poſſédées, les Baronnies & Marquiſats de Tournebu, du Bec-Thomas, de Beaumeſnil, Marbeuf, &c., & par les fondations faites aux Abbayes du Bec-Hellouin, Troarn, Vambie, Valricher, Fontenay, Sainte-Catherine du Mont-lès-Rouen, du Val, Tournebu, Villers-Canivet, du Pleſſis-Grimoult & autres. Voyez TOURNEBU.

(*c*) La Maiſon de *le Roux-Tilly* eſt iſſue des anciens Barons du Bourg-Théroulde, alliés aux Maiſons de *Geſvres*, *Chabannes*, *la Rochefoucauld*, *Leuville*, *Harlay-Beaumont*, *la Salle*, *Refuge*, *Mirepoix*, *Prunier*, *Saint-André*, *Beauvilliers*, *Chaulnes*, &c. Cette Maiſon eſt également illuſtre dans l'Épée & dans la Robe. *Pomponne le Roux de Tilly*, Chevalier, Comte d'Argiles, troiſième fils de *Robert*, & de *Marie de Bellièvre*, Lieutenant-Général des armées du Roi, eut l'honneur de commander ſes armées, ſous les Princes *de Conty* & *Thomas de Savoie*, les Ducs de *Mercœur* & de *Candale*, les Maréchaux de *la Motte-Houdancourt* & d'*Hocquincourt*. *Louis le Roux*, Chevalier, Seigneur d'Infreville, fut Chef d'Eſcadre des armées du Roi.

(*d*) La Maiſon de *Canouville* eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de Normandie. Il ſe trouve des Seigneurs de ce nom, qui accompagnèrent *Guillaume-le-Conquérant* à la conquête d'Angleterre. La branche de *Canouville-Groſménil* eſt alliée aux Maiſons de *Magneville*, d'*Eſtouteville*, de *Retz*, de *Saldaigne*, d'*Annebaud*, de *Maſquerel* ; & la branche aînée de *Ca-*

Chevalier, Seigneur de Groſménil, &c., & d'*Eliſabeth-Marie Bretel*, Marquiſe de Gremonville, & petite-fille d'*Anne-Françoiſe de Loménie*, Comteſſe de Compans, épouſe, en ſecondes noces, de Meſſire *Louis Boucherat*, Chancelier de France. De ce mariage ſont iſſus :

1. ANNE-ROBERT-CLAUDE, qui ſuit ;
2. CLAUDE-ADRIEN, Chevalier de Malte ;
3. Et ELISABETH-MARIE-MADELEINE, mariée à *Robert-François Boullays-de-Catteville*, Conſeiller au Parlement de Rouen.

ANNE-ROBERT-CLAUDE LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Vidame de Normandie, Sire de Pavilly, Baron d'Eſneval & d'Acquigny, Préſident à Mortier du Parlement de Rouen, épouſa *Marie-Marthe le Marchand de Bardouville*, Dame Châtelaine du Héron, Villers & Barentin, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Marie-Marthe Caradas du Héron*, dont :

PIERRE-ROBERT LE ROUX D'ESNEVAL, Chevalier, Vidame de Normandie, Baron d'Eſneval & d'Acquigny, Sire de Pavilly, Préſident à Mortier du Parlement de Rouen. Il a épouſé *Françoiſe-Catherine Clérel de Rampan*, Baronne du Bois-Normand & des Bottereaux, Dame de Saint-Côme, Sey, la Roullière, &c., dont :

1. ESPRIT-ROBERT-MARIE LE ROUX D'ESNEVAL, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, non encore marié en 1772 ;
2. ANNE-MARIE-FRANÇOISE, mariée à *Armand-Michel de Pomereu*, Marquis des Riceys, Préſident à Mortier du Parlement de Rouen. Voyez ROUX D'ESNEVAL (LE).

Les armes : *palé d'or & d'azur, au chef de gueules.*

ESPAGNAC. Voyez SAHUGUET-D'AMARZIT.

* ESPAGNE, Royaume ſéparé de l'Afrique & borné au midi par l'Océan, le détroit de Gibraltar & la mer Méditerranée ; borné à l'Orient par cette même mer dans toute ſa longueur ; au ſeptentrion ſéparé de la France par les Pyrénées, & la mer de Biſcaye du même côté ; à l'occident par l'Océan occidental dans toute ſa longueur.

Les *Viſigoths* ont régné en Eſpagne depuis 412 juſqu'en 713. Les *Suèves* entrèrent en Galice en 440. *Andeca*, uſurpateur, fut détruit en 585 par *Leuvigilde*, qui unit la Galice au reſte de l'Eſpagne. *Rodrique* fut défait en 713 par les Maures, qui s'emparèrent de la plus grande partie de l'Eſpagne. Les Rois de LÉON commencèrent à régner en 718, & SANCIE, Reine de Léon, alliée à FERDINAND DE NAVARRE, Roi de Caſtille, réunit les deux Couronnes après la mort de WEREMOND III, ſon frère, mort en 1037.

Les Rois de Navarre ont commencé en 828. Les Royaumes d'Eſpagne furent réunis ſous FERDINAND V, Roi d'Aragon, qui ſuccéda à JEAN II, ſon frère, & qui ſe maria à ISABELLE, Reine de Léon & de Caſtille. Ils commencèrent à régner en 1474.

Les Couronnes de Caſtille, de Léon, d'Aragon, de Valence, de Murcie, Mayorque, Sardaigne, Grenade & autres, furent réunies le 23 Janvier 1516, en la perſonne de CHARLES, Archiduc d'Autriche, Duc de Brabant, de Luxembourg, de Limbourg, Comte de Flandre & d'Artois, depuis Empereur, & connu ſous le nom de CHARLES-QUINT.

Après la mort de CHARLES II, ſans enfans, arrivée en 1700, la ſucceſſion à la Monarchie des Eſpagnes & des Indes fut ouverte au profit de PHILIPPE, Duc d'Anjou, ſecond petit-fils de LOUIS XIV, qui fut nommé héritier par ſon grand-oncle CHARLES II, Roi d'Eſpagne.

PHILIPPE DE FRANCE, Duc d'Anjou, né le 19 Décembre 1683, ſecond fils de Louis, Dauphin, & de *Marie-Anne-Chriſtine-Victoire de Bavière*, ayant été appelé, comme on vient de le dire, à la ſucceſſion d'Eſpagne, le Roi LOUIS XIV, ſon grand-père, le déclara publiquement Roi d'Eſpagne, le 16 Novembre 1700. Il fut proclamé ſolennellement à Madrid le 24, & fut reconnu univerſellement par tous les Etats, qui compoſent la Monarchie d'Eſpagne, & par la plus grande partie des puiſſances de l'Europe. Il partit le 4 Décembre 1700, pour aller prendre poſſeſſion de la Couronne, & arriva au Palais de Buen-Retiro, près Madrid, le 18 Février 1701. Il y fut encore proclamé Roi, & prit le nom de PHI-

---

nouville-Raffetot l'eſt aux Maiſons de *Choiſeul*, de *Saint-Simon*, de *Noailles*, de *Grammont*, &c. M. le Préſident d'*Eſneval* d'aujourd'hui, du chef d'*Anne-Marie-Madeleine de Canouville*, ſon aïeule, ſe trouve encore proche parent des Maiſons de *Boucherat*, Chancelier de France, de *Loménie*, de *Brienne*, de *Harlay-Bonneuil*, de *Grémonville*, de *Vieuxbourg*, de *Hennequin*, de *Séguier*, Chancelier de France, de *Coislin*, &c.

LIPPE V. Ce Prince, après un règne de 23 ans, ſe démit volontairement du gouvernement de ſes Royaumes, le 15 Janvier 1724, en faveur de LOUIS, Ier du nom, ſon fils aîné, Prince des Aſturies, dont il ſera parlé ci-après. Mais celui-ci étant mort le 31 Août de la même année, ſans enfans, PHILIPPE V remonta ſur le trône, s'étant rendu aux ſollicitations réitérées du Conſeil de Caſtille. Il eſt mort le 9 Juillet 1746, au Palais de Buen-Retiro, dans la 63e année de ſon âge, & la 46e de ſon règne. Il avoit épouſé, 1° par Procureur, le 11 Septembre 1701, *Marie-Louiſe-Gabrielle de Savoie*, fille de VICTOR-AMÉDÉE, IIe du nom, Duc de Savoie, & d'*Anne-Marie d'Orléans*, morte le 14 Février 1714, dans ſa 26e année; & 2° le 16 Septembre de la même année *Eliſabeth Farnèſe*, fille d'EDOUARD, IIe du nom, Duc de Parme, &c., & de *Dorothée-Sophie de Bavière-Palatin*. Du premier lit ſont iſſus :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. PHILIPPE, Infant d'Eſpagne, né le 2 Juillet 1709, mort au berceau, le 8 du même mois;
3. Autre PHILIPPE, né le 7 Juin 1712, mort le 29 Novembre 1719;
4. FERDINAND, Infant d'Eſpagne, rapporté après ſon frère aîné.

Du ſecond lit :

5. CHARLES, ou Don CARLOS, rapporté après ſes deux frères ;
6. FRANÇOIS, né le 21 Mars 1717, mort le 2 Avril ſuivant ;
7. PHILIPPE, né le 15 Mars 1720, qui reçut le 8 Mars 1722 l'habit de l'Ordre de Saint-Jacques, en qualité de Commandeur d'Aledo. Il a été nommé, au mois de Novembre 1725, Grand-Prieur de la Religion de St.-Jean de Jéruſalem, dans les Royaumes de Caſtille & de Léon, à la place de ſon frère FERDINAND, Prince des Aſturies. Il eſt mort en 17... ;
8. LOUIS-ANTOINE-JACQUES, Infant d'Eſpagne, né le 25 Juillet 1727, qui a abdiqué l'Etat Eccléſiaſtique en 1754;
9. MARIE-ANNE-VICTOIRE, née le 30 Mars 1718, d'abord accordée avec LOUIS XV, Roi de France, en 1721, mariée enſuite, le 19 Janvier 1729, à *Joſeph-Pierre-Jean-Louis de Bréſil*. Voy. PORTUGAL ;
10. MARIE-THÉRÈSE-ANTOINETTE-RAPHAELE, née à Madrid, le 11 Juin 1726 ;
11. Et MARIE-ANTOINETTE-FERDINANDE, née à Séville, le 17 Novembre 1729, Ducheſſe de Savoie. Voyez SAVOIE.

LOUIS, Prince des Aſturies, né le 25 Août 1707, proclamé Roi dans le Conſeil du 19 Janvier 1724, & dans la ville de Madrid le 9 Avril ſuivant, après l'abdication de ſon père, mort ſans enfans, le 31 Août de la même année, avoit épouſé, par contrat du 16 Novembre 1721, LOUISE-ELISABETH D'ORLÉANS, fille de PHILIPPE, petit-fils de France, Régent du Royaume pendant la minorité du Roi régnant, & de MARIE-FRANÇOISE DE BOURBON, légitimée de France. Elle eſt morte à Paris, au Palais du Luxembourg, Reine douairière d'Eſpagne, en 17... & a été inhumée à St.-Sulpice.

FERDINAND, Infant d'Eſpagne, né à Madrid, le 23 Septembre 1713, quatrième fils de PHILIPPE V, & de *Marie-Louiſe-Gabrielle de Savoie*, ſa première femme, fut déclaré Grand-Prieur de Caſtille & de Léon, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, au mois de Juin 1716, & après la mort de ſon frère aîné, les Etats aſſemblés à Madrid le reconnurent pour l'héritier préſomptif de la Couronne, le 25 Septembre 1724, & il fut proclamé en même tems Prince des Aſturies. Il devint par la mort de ſon père, arrivée le 9 Juillet 1746, Roi d'Eſpagne, & eſt décédé en 1759, ſans enfans, de ſon mariage contracté le 20 Janvier 1729, avec *Marie-Madeleine-Joſèphe-Thérèſe-Barbe*, Infante *de Portugal*, fille de JEAN, Roi de Portugal.

Don CARLOS, fils aîné de PHILIPPE V, & de ſa ſeconde femme, *Eliſabeth Farnèſe*, né le 20 Janvier 1716, Duc de Parme & de Plaiſance, en 1731, Roi de Naples & des deux Siciles, le 15 Mai 1734, marié, en 1737, à *Marie-Amélie-Walpurge*, fille aînée de FRÉDÉRIC-AUGUSTE, Roi de Pologne & Electeur de Saxe, née le 24 Novembre 1724, & morte le 27 Septembre 1760, a ſuccédé à la Couronne d'Eſpagne & des Indes après la mort de FERDINAND, ſon frère, le 10 Août 1759, & a de ſon mariage :

1. PHILIPPE-ANTOINE-PASCAL-FRANÇOIS-DE-PAULE, né le 23 Juin 1747, qui reſte à Naples ;
2. CHARLES-ANTOINE-PASCAL, qui ſuit ;
3. FERDINAND IV, Infant d'Eſpagne, né le 12 Janvier 1751, Roi de Naples & des Deux-Siciles, le 5 Octobre 1759, Chevalier des Ordres de France & de la Toiſon-d'Or d'Eſpagne, marié, le 7 Avril 1768, à CHARLOTTE-LOUISE, Archiducheſſe d'AUTRICHE, ſœur de l'Empereur JOSEPH II, régnant ;
4. GABRIEL-ANTOINE-FRANÇOIS-XAVIER-JEAN-

Népomucène-Joseph-Séraphin-Pascal-Sauveur, Infant d'Eſpagne, né le 12 Mai 1752 ;

5. Antoine-Pascal-François-Jean-Népomucène-Aniello-Raymond-Sylvestre, né le 31 Décembre 1755, Chevalier des Ordres de France ;
6. François-Xavier-Antoine-Pascal-François-de-Paule-Jean-Népomucène-Aniel-Julien, né le 17 Février 1757, Chevalier des Ordres de France, du 22 Mai 1768 ;
7. Marie-Josèphe, née le 16 Juillet 1744 ;
8. Et Marie-Louise, née le 24 Novembre 1745, mariée, le 16 Février 1765, à l'Archiduc Léopold, Grand-Duc de Toſcane, ſecond fils de l'Impératrice, Reine de Hongrie, & frère puîné de l'Empereur régnant.

Charles-Antoine-Pascal-François-Xavier-Jean-Népomucène-Joseph-Janvier-Séraphin-Diègue, Prince des Aſturies, Chevalier des Ordres & de la Toiſon-d'Or, né le 11 Novembre 1748, a épouſé, le 4 Septembre 1765, *Louiſe-Marie-Thérèſe de Parme*, née le 9 Décembre 1751, dont, en 1772, Charles-Clément-Antoine-de-Padoue-Janvier-Pascal-Joseph-François-d'Assise-François-de-Paule-Louis-Vincent-Ferrier-Raphael, né le 19 Septembre 1771, nommé par le Roi d'Eſpagne, ſon grand-père, au nom du Pape Clément XIV, ſiégeant.

Les armes du Roi d'Eſpagne actuel ſont : *un écu tiercé en faſce, & la première de ces faſces eſt partagée en 4 parties : la première d'or, à 4 pals de gueules*, qui eſt d'Aragon ; *la ſeconde écartelée en ſautoir, le chef & la pointe d'or, auſſi à 4 pals de gueules*, pour Aragon, *& les flancs d'argent, à une aigle de ſable, le vol étendu*, qui eſt de Sicile ; *la troiſième de gueules, à une faſce d'argent*, qui eſt d'Autriche ; *& la quatrième d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or, poſées 2 & 1, & une bordure componée d'argent & de gueules*, qui eſt de Bourgogne-Moderne.

La ſeconde faſce partie, au 1 d'or, à 6 fleurs-de-lis d'azur, poſées 3, 2 & 1, qui eſt de Farnèse ; *& au 2 d'or, à 5 tourteaux de gueules, poſées 2, 2 & 1, ſurmontés d'un autre tourteau d'azur, chargé de 3 fleurs-de-lis d'or, poſées 2 & 1*, qui eſt de Médicis-Toscane. *Cette ſeconde faſce, chargée au milieu d'un écuſſon écartelé aux 1 & 4 de gueules, à un château d'or, ſommé de 3 donjons de même*, qui eſt de Castille ; *aux 2 & 3 d'argent, à un lion de gueules, couronné, langué et onglé d'or*, qui eſt de Léon ; *& ſur le tout de ces 4 quartiers, d'azur, à 3 fleurs-de-lis d'or, poſées 2 & 1, & une bordure de gueules*, qui eſt de France-Anjou.

Et la troiſième faſce, partie mantelée, au 1 bandé d'or & d'azur de 6 pièces, & une bordure de gueules, qui eſt de Bourgogne-Ancien ; *& au 2 de ſable, à un lion d'or*, qui eſt de Brabant. *Le deſſous de ce mantelé auſſi parti au 1 d'or, à un lion de ſable, langué & onglé de gueules*, qui eſt de Flandre ; *& le 2 d'argent, à une aigle de gueules, ayant le vol étendu*, qui eſt d'Anvers.

ESPAGNE. La Généalogie de cette ancienne & illuſtre Maiſon devant être inſérée dans ce *Dictionnaire*, d'après les titres, preuves & notes hiſtoriques, on obſervera ſeulement ici que le *lion de gueules au champ d'argent* qu'elle a toujours porté pour armes (les *ſix petits écuſſons qui bordent* celui du *lion* étant une alliance), prouve qu'elle eſt iſſue des Rois de Léon, qui portoient les mêmes armes. L'éclat avec lequel ont paru les premiers de ſes auteurs qu'on connoît avoir été attachés à la France, tant par les grands apanages qu'ils ont poſſédés, que par les dignités dont ils ont été décorés, annonce une origine auſſi flatteuſe. Ceux de ce nom ont rendu dans tous les tems des ſervices ſignalés à nos Rois & à la Patrie. Cette Maiſon eſt aujourd'hui repréſentée par Henri-Bernard, Marquis d'Espagne, Baron de Ramfort, Seigneur de la Châtellenie de Caſſagnebère, &c. Il eſt premier Baron né des Etats de la Vicomté de Nebouzan, & eſt attaché au ſervice de France depuis le 15 Juillet 1751. Il a ſervi en qualité de Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Picardie, eſt actuellement Chevalier de Saint-Louis & Colonel du Régiment Provincial de Marmande, avec l'agrément de Sa Majeſté. Il a été marié, le 27 Décembre 1763, dans la Chapelle du Château Epiſcopal de Saint-Lizier, avec *Claire-Charlotte de Cabaldi*, fille aînée d'*Octavien*, Baron d'Eſplas, Gouverneur de la ville & vallée de Seix, & Commandant en Conſerans, & de Dame *Jeanne du Pac*. De ce mariage ſont iſſus :

1. N..., mort en bas âge ;
2. Arnaud-Roger-Bernard, Comte d'Espagne, né le 9 Octobre 1771 ;
3. Jean-Alexandre-François, appelé *le Chevalier d'Eſpagne*, né le 10 Décembre 1772 ;

4. Octavie-Françoise-Henriette-Charlotte d'Espagne, née en Août 1765;
5. Et Jeanne-Jacquette, née le 1er Juin 1768.

Il y a d'autres familles qui prennent le nom d'Espagne, mais qui n'ont rien de commun avec cette ancienne & illuſtre Maiſon dont nous venons de donner une ſimple notice, en attendant que nous en puiſſions dreſſer la Généalogie, d'après les titres & Mémoires qui nous ſeront communiqués.

ESPAGNE, Maiſon conſidérable dans le Haut-Languedoc & en Guyenne. On la tient ſortie des anciens Comtes de *Comminges* (*a*) par des puînés, qui eurent pour leur apanage l'ancienne Vicomté de Conſerans. Ils prirent le nom d'Eſpagne, & eurent pour tige Arnaud d'Espagne, Baron de Monteſpan, dont la poſtérité aînée s'eſt fondue au XVIe ſiècle dans la Maiſon de *Pardaillan-Gondrin*, par le mariage de Paule, fille d'Arnaud d'Espagne, Baron de Monteſpan, avec *Antoine de Pardaillan*, Baron de Gondrin. Un rameau de cette branche fit le rejeton de *Panaſſac*, dont étoit iſſu Galaubias d'Espagne, Seigneur de Panaſſac, qui vivoit en 1509. Sa poſtérité a fini à Jacques-Mathieu d'Espagne, Seigneur de Panaſſac, qui maria, en 1578, ſa fille unique à *Henri de Noailles*, Comte d'Ayen, Gouverneur d'Auvergne. Les Seigneurs de Ramefort ſont auſſi ſortis des anciens Barons de Monteſpan, par Charles d'Espagne, Baron de Ramefort. Voyez RAMEFORT, pour la branche d'Eſpagne, qui ſubſiſte dans un fils, dont le père eſt mort Gouverneur de Nébouzan, au mois de Novembre 1759. Un Thibaut d'Espagne fut fait Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, lors de ſon inſtitution. Un autre fut Capitoul de la même ville en 1368. Les Seigneurs de Durfort d'Espagne deſcendent d'Arnaud d'Espagne, Ier du nom, Seigneur de *Durfort*, ſecond fils de Roger d'Espagne, Seigneur de *Monteſpan*, qui lui donna, par ſon teſtament fait en 1406, la Baronnie de Durfort. Il mourut avant l'an 1442. Sa poſtérité a fini à Arnaud d'Espagne, Seigneur de *Durfort*, mort ſans enfans. Voyez *le Traité de la nobleſſe des Capitouls;* Juvenal des Ursins, & Moréri.

ESPAGNE DE VENNEVELLES, Maiſon noble du pays du Maine. Jean d'Espagne, Seigneur d'Eſpagne & d'Aunay, épouſa *Antoinette de Dureil*, Dame de la Broſſe, dont vint

Geoffroy d'Espagne, Ecuyer, Seigneur d'Eſpagne, de Vennevelles & d'Aunay, marié à *Catherine de Couſſac de Saint-Brice*; il en eut :

Lazare d'Espagne, Ecuyer, Seigneur d'Eſpagne, de Vennevelles & d'Aunay, Enſeigne de la Compagnie des Gendarmes du Seigneur *de Malicorne*, qui épouſa, le 14 Novembre 1573, *Anne Boutaut de Laubonnière*, dont :

Paul d'Espagne, Seigneur de Vennevelles & de Coulaines, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 5 Janvier 1609, qui épouſa *Marie de Pons de Mirambeau*, de laquelle ſortit :

Henri d'Espagne, Ecuyer, Seigneur de Vennevelles, de Coulaines, de la Saucelière, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en Juillet 1638, Commandant des ville & château de Betfort, qui épouſa, le 12 Février 1643, *Suſanne le Vaſſeur*, fille de *Louis*, Seigneur de Thouars. La Baronnie de *Vennevelles*, au Maine, compoſée de quatorze Fiefs, & mouvante de la Baronnie du Château du Loir, fut érigée en ſa faveur, en titre de *Marquiſat*, l'an 1654. Henri d'Espagne, Marquis de Vennevelles, eut pour fils :

1. Jean-Paul, Marquis de Vennevelles, mort en 1708, ſans poſtérité de *Claude-Marie de Goyon de Beaufort*, ſa femme;
2. Et Henri, qui ſuit.

Henri d'Espagne, IIe du nom, Seigneur de Coulaines & d'Avennes, ſe maria, le 14 Décembre 1680, à *Claude*, fille de *David Chanſon*, Capitaine de 300 Suiſſes, Vaguemeſtre-Général, Capitaine des Guides des Camps & Armées du Roi. De ce mariage eſt iſſu

Louis-Henri d'Espagne, Marquis de Vennevelles, allié, le 20 Avril 1715, à *Marie-Marthe Ervoil*, dont :

1. Henri-Louis, Marquis de Vennevelles, né

(*a*). La branche des Comtes de Comminges tomba au XVe ſiècle dans la Maiſon de Foix Rabat, par le mariage de Léonore de Comminges, fille de Raymond Roger, Vicomte de Conſerans, avec Jean de Foix, IIe du nom, Vicomte de Rabat. Les branches cadettes de Comminges ont ſubſiſté : la première dans les Comtes de Comminges & Marquis de Vervins ; la ſeconde dans les Vicomtes de Burniquel, & les Seigneurs de Sievras, qui ont fini par une fille, mariée dans la famille de Villemur; & la troiſième prit le nom d'Eſpagne.

le 30 Avril 1720, élevé Page du feu Duc d'Orléans, puis Capitaine dans le Régiment de Mailly, Infanterie, non marié en 1753;
2. Louise-Marthe d'Espagne de Vennevelles, née le 3 Septembre 1718, reçue à Saint-Cyr, le 8 Août 1730;
3. Henriette d'Espagne Vennevelles, née le 23 Juillet 1722, auſſi reçue à Saint-Cyr, le 25 Juillet 1733.

Les armes : *d'azur, à un peigne d'argent poſé en faſce, & accompagné de 3 étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESPAGNE (d'), en latin *de Hiſpaniâ* : Nobleſſe originaire de la Ville de Caſtelſarraſin en Languedoc.

Dans un dénombrement du 2 Mai 1235, par les Nobles habitans de Caſtelſarraſin, rendu aux Comtes de Toulouſe, il s'y trouve compris des *Durfort*, des *Grimoard*, des Seigneurs de *Vilemode*, des *Brezols*, & des d'*Eſpagne*.

Dans le ſerment de fidélité que rendirent au Roi Philippe les Nobles & les habitans de la Ville de Caſtelſarraſin, en Novembre 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne, on trouve Jean d'Espagne, *Joannes de Hiſpaniâ*. Cet acte en latin eſt rapporté tout entier par Lafaille, dans ſon *Hiſtoire de la Ville de Toulouſe*. Des actes des XIV^e & XV^e ſiècles font voir que cette famille a toujours été diſtinguée dans ſa patrie, par les emplois les plus honorables, & des commiſſions données par nos Rois à ceux de ce nom. Ses alliances ſont très-bonnes, & elle a donné au Parlement de Toulouſe pluſieurs Conſeillers, & à cette Ville des Capitouls, qui alors étoient choiſis par la nobleſſe. Cette famille ne peut remonter plus haut ſa filiation ſuivie, & prouvée par actes, qu'à

I. Pierre d'Espagne, de la Ville de Caſtelſarraſin, qui fit une fondation, le 26 Août 1533, dans l'Egliſe paroiſſiale de Saint-Sauveur à Caſtelſarraſin, en la Chapelle Saint-Antoine, où étoit le tombeau de ſes ancêtres, qui eſt encore le lieu de la ſépulture de cette famille. Il avoit épouſé, 1° en 1489, *Anne de Pouzols*, d'une ancienne Nobleſſe du Diocèſe de Montauban; & 2° *Marie Martel*. Du premier lit vinrent :

1. Pierre, qui ſuit;
2. Nicolas, Capitoul de Toulouſe en 1564 & 1568;
3. Alpinien, mort de la peſte, en ſe ſacrifiant pour ſa patrie.

Et du ſecond lit :

4. François;
5. Et Bernard d'Espagne, Capitoul de Toulouſe en 1580.

II. Pierre d'Espagne, II^e du nom, épouſa, par contrat du 19 Octobre 1558, *Anne de Roux*, d'une ancienne Nobleſſe de la Province, qui avoit donné en 1320 un Capitoul à la Ville de Toulouſe, & dont ceux de ce nom prenoient alors la qualité de Chevalier. De ce mariage vint :

III. Pierre d'Espagne, III^e du nom, qualifié de Noble, qui fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & deux fois Capitoul : la première en 1627, & la ſeconde en 1643. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Février 1608, *Marguerite de Caulet*, d'une famille Noble qui a donné pluſieurs Préſidens à Mortier au Parlement de Toulouſe, & deux Evêques, l'un de Pamiers & l'autre de Grenoble. Leurs enfans furent :

1. Bernard, qui ſuit;
2. Guillaume, qui teſta en 1693;
3. Et Pierre-Louis, Vicaire-Général & Doyen du Chapitre de Montauban.

IV. Bernard d'Espagne, Ecuyer, Capitoul de Toulouſe en 1652, avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1645, Noble *Suſanne de Papus*, fille de *Jean de Papus*, & de *Bourguine de Carrière*, dont :

1. Jean, qui ſuit;
2. Béatrix, mariée à N... *de Mariotte*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe;
3. Et Marie-Louise, femme de N... *de Long*, Conſeiller de Grand'Chambre au même Parlement.

V. Jean d'Espagne, Maire de la Ville de Caſtelſarraſin, teſta le 2 Septembre 1708. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Septembre 1681, *Françoiſe de Nicolas*, fille de feu *Jean de Nicolas*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne de Long*. Leurs enfans furent :

1. Jean-François-Ignace, qui ſuit;
2. Marie-Véronique, qui teſta en faveur de Jean-Joseph d'Espagne, ſon neveu, le 9 Décembre 1743. Elle avoit épouſé, par contrat du 25 Avril 1708, *Jean-Roger de Comminges*, Vicomte de Burniquel, de Bouzenac & de la Bérouthe;
3. Et Béatrix-Jeanne, mariée, par contrat du 5 Avril 1712, à *Pierre-Joſeph de Martin*, Conſeiller en la Cour des Aides de Montauban.

VI. Jean-François-Ignace d'Espagne, Ecuyer, né en 1690, Maire de la Ville de Caſtelſarraſin, & Conſeiller au Parlement de Toulouſe, teſta le 12 Novembre 1738, & avoit épouſé, par contrat du 21 Juillet 1718, *Jeanne-Marie de Saget*, vivante en 1774, âgée de 76 ans, fille de Meſſire *Jean-Thomas de Saget*, Chevalier, Tréſorier-Général de France en la Généralité de Toulouſe, & de Dame *Françoiſe Duplan*. De ce mariage ſont iſſus:

1. Jean-Joseph, qui ſuit;
2. Roch-Galatoire, né le 16 Août 1729;
3. & 4. Marie & Marie-Anne, Religieuſes à Notre-Dame-du-Sac, à Toulouſe;
5. Marie-Véronique, Religieuſe au Couvent de Saint-Dominique, à Caſtelſarraſin;
6. Et Jeanne-Marie, morte ſans alliance en 1767.

VII. Jean-Joseph d'Espagne, Ecuyer, né le 8 Octobre 1726, Seigneur, Baron de Cazals en Quercy, a épouſé, par contrat du 14 Février 1774, *Jeanne-Marie-Victoire de Corneillan*, fille de *Jean*, Vicomte *de Corneillan*, Seigneur de Saint-Germain-la-Baſtide, Béteilles, & de *Madeleine Thérèſe de Lantrom-de-Saint-Hubert*, Dame de Saint-Hubert, Maſclac & Bruyères.

Les armes: *d'or, au chêne de ſinople, ſur lequel ſont deux merlettes de ſable, au chef d'azur, à trois étoiles d'argent.* (Généalogie dreſſée d'après un Mémoire rédigé ſur les titres originaux.)

ESPAGNET ou SPAGNET, famille originaire de Brignolles, d'où Raynaud d'Espagnet la tranſplanta à Aix. Il y fut pourvu d'un office de Conſeiller au Parlement en 1569.

II. Raymond d'Espagnet, ſon fils, fut reçu en ſon office, en 1575, & s'allia à *N... de Miloni*. Il eut pour fils

III. Marc-Antoine d'Espagnet, qui exerça ſa charge avec beaucoup de réputation, & ſe fit eſtimer dans ſon corps, ſurtout par le premier Préſident du Vair. De ſon mariage avec *Anne d'Albis*, de Breſt, naquit

IV. Raymond d'Espagnet, IIe du nom, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays, en 1621, & reçu Conſeiller au Parlement en 1624. Il épouſa *Cécile de Juramy*, dont:

1. Marc-Antoine, marié à *N... d'Antonelle*, de laquelle il eut *Lucrèce d'Eſpagnet*, épouſe de *Jean-Auguſtin de Gautier* de Valabre, Conſeiller en la Cour des Comptes;
2. Et Lazarin, qui ſuit.

V. Lazarin d'Espagnet, Conſeiller au Parlement, ſe maria avec *Claire de Bedarride*, fille de *François*, Seigneur de Carqueirane, & d'*Anne de Rodulphe-Châteauneuf*, & en eut:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et N... d'Espagnet, mariée à *N... d'Arquier de Saint-Eſtève*, de Lambeſc.

VI. Pierre d'Espagnet, ſuccéda à l'Office de ſon père & de ſes aïeux, en 1689. Il a eu de *Charlotte Ollivary*, ſon épouſe:

1. Henri, mort Conſeiller au Parlement, ſans laiſſer poſtérité;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit;
3. Antoine, Capiſcol de l'Égliſe de Fréjus;
4. Joseph, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine dans le Régiment des Grenadiers-Royaux de Provence, mort à l'affaire de l'Aſſiette;
5. & 6. Et deux filles, l'une Religieuſe au Monaſtère Royal de Sainte-Claire de Siſteron; & l'autre, mariée avec un Gentilhomme de la ville de Cantorbéry en Angleterre.

VII. Jean-Baptiste d'Espagnet a de ſon mariage avec *N... de Faudran-Laval*, fille de *Balthaſar*, Seigneur de Taillades, de la ville de Lambeſc, un fils, nommé

Augustin d'Espagnet.

(Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 341).

Les armes: *d'azur, à 3 ſoucis tigés & feuillés d'or, mouvants d'une même plante; au chef couſu de gueules, chargé d'un ſoleil d'or.*

ESPAGNOL (l'), en Flandre: famille dont étoit Jean-Joseph l'Espagnol de Caverines, ancien Procureur-Syndic de la ville de Douai, qui rendit au Roi des ſervices importans dans les diverſes commiſſions extraordinaires qui lui furent confiées par les Intendans de Flandre, particulièrement à l'occaſion & pendant les ſièges de Condé, Bouchain, Valenciennes & Cambray. C'eſt ce qui eſt ſpécifié dans les Lettres de Nobleſſe accordées par Louis XIV, en conſidération de tous ces ſervices & de ceux d'André-François l'Espagnol, ſon fils, Conſeiller des Etats de la Flandre Wallonne, & premier Conſeiller penſionnaire de la ville de Lille, qui les a obtenues au mois de Mai 1704. Cet André-François l'Espagnol a eu pour enfans:

1. Charles-François-Joseph, qui ſuit;

2. André-François, ancien Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis;
3. Et Louis-Charles-Joseph, Officier dans le Corps Royal-Artillerie, mort en 1724.

Charles-François-Joseph l'Espagnol a obtenu des Lettres de Vétérance, après avoir rempli les mêmes fonctions que son père, pendant 30 ans. Il a eu pour enfans:

Charles-Joseph, qui suit;
Et Marie-Rufine-Josèphe, mariée à *Philippe-Marie-Théodore Hanecart d'Irval*, fils d'un Président à Mortier du Parlement de Douai.

Charles-Joseph l'Espagnol exerce les mêmes fonctions que son père & son aïeul, depuis 1758, & s'est marié, en 1760, avec *Marie-Jeanne-Henriette-Hyacinthe-Josephe Thieffries*, dont il a quatre garçons & deux filles.

Les armes de cette famille, réglées par le Juge d'armes de France, & enregistrées dans le Regiſtre général du règlement des armoiries, sont: *d'azur, à une foi d'argent.*

Il y a encore une autre famille de *l'Espagnol*, Seigneur de Bombart, à qui *Dubuisson*, donne pour armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux têtes de chien d'argent en chef, & d'une tour de même en pointe.*

* ESPAING, Terre & Seigneurie Vicomtière dans la Châtellenie de Lille, relevant du Roi, à cause de sa Salle de Lille, dont M. le Comte de *Palmes-d'Espaing* porte le nom. Voyez PALMES.

ESPALUNGUE, famille l'une des plus anciennes du Béarn, qui descend d'Espagne, dont l'étymologie en Espagnol est *Espada Longua*, qui signifie *grande Epée*. Ceux de ce nom ont occupé les places les plus distinguées sous les règnes des Rois & Reines de Navarre, & notamment sous celui de Henri IV, dont ils ont encore plusieurs Lettres dans leur famille. Leur époque remonte jusqu'au XIe siècle depuis leur établissement en France. Ils ont des alliances avec la famille de *Gassion*, la Maison de *Gontaut de Biron* & celle d'*Arros*, dont ils possèdent aujourd'hui la Terre, qui est une des premières Baronnies de Béarn. L'aîné de cette famille sert dans la Cavalerie, est Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur des villes de Nay & Bruges en Béarn, & Commandant en survivance du Château de Pau. Il a trois frères au service. (Notice envoyée.)

* ESPARBEZ, ESPARVEZ ou ESPARVERS, ainsi qu'il est écrit indifféremment dans les anciens titres, en latin *de Esparveriis*, est une terre située en Armagnac. La branche d'où les Comtes d'Aubeterre, ainsi que tous les Seigneurs d'*Esparbez*, tirent leur origine, & dont on a une connoissance parfaite, est celle des Seigneurs de la Fitte en Fézensac, & de Lussan en Armagnac. Le P. Anselme, avant d'en donner la Généalogie, tom. VII, pag. 448, rapporte par ordre de date ceux qu'il a pu découvrir du nom d'Esparbez, connu dès le XIIe siècle, & commence la filiation à

I. Hermand d'Esparvez, *Hermanus de Esparveriis*, Damoiseau, Co-Seigneur de la Fitte, qui est dit fils de Noble *Marquise d'Arme*, dans son contrat de mariage, du 31 Décembre 1419, avec *Honorée de Guiscarol*, fille de *Jean*, Seigneur *de Guiscarol*, qui lui donna en dot 200 florins d'Aragon. De cette alliance vint:

II. Odet d'Esparbez, Ier du nom, Seigneur de la Fitte, au Comté de Fézensac. Il acquit, comme Seigneur de la Fitte & de Lussan, des héritages situés au lieu de la Font, des Seigneurs & Dame *de Montbrun*, le 27 Mai 1453, & convint des limites de la Terre de Lussan avec celle de Marsan, appartenant à *Barthelemy de Montesquiou*, le 27 Octobre 1466. Il fit un premier testament à la Fitte, le 3 Août 1479, dans lequel il nomme sa femme & ses enfans, & auxquels il partagea ses biens. Il en fit un second étant veuf, le 18 Novembre 1485. Il avait épousé, par contrat du 28 Mai 1481, *Belette de Massas*, fille d'*Eudes de Massas*, Seigneur de Castillon & de Massas, qui lui donna en mariage 250 écus d'or. Il eut:

1. Jean, Seigneur de Lussan, en 1479, mort en 1485, lors du second testament de son père. Il avoit épousé *N... de Montlezun*, fille de *N... de Montlezun*, Seigneur de Merenchis, morte en 1485, de laquelle il eut pour fille unique:

   Marie, morte jeune.

2. Odet, qui suit;
3. Jean, nommé au premier testament de son père. Il étoit Ecclésiastique en 1485; on le dit Seigneur de Belloc, & auteur de la branche de Beaulieu ou Belloc, rapportée ci-après;
4. Bertrand, Chevalier de l'Ordre de Saint-

Jean de Jérusalem en 1489, Commandeur de Roissac en 1496, Receveur au Prieuré de Toulouse jusqu'en 1499, qu'il fut Commandeur de la Capelle, de la Cavalerie & du Temple d'Agen en 1501;

5. Condor, femme de *Balthasar de Verdusan*, Co-Seigneur de Saint-Jean-Pot-de-Gic, en 1479 & 1485;
6. Julienne, femme, le 23 Mars 1479, de *Jean de Monts*, fils de *Pierre de Monts*, Seigneur de Pleno-Follo, & de *Marguerite de Ferraboc*, avec lequel elle vivoit en 1485;
7. Et Regine, Religieuse au Monastère de Sainte-Claire de Lerinhac, en 1479 & 1485.

III. Odet d'Esparbez, IIe du nom, Seigneur de la Fitte & de Lussan, dont il fit hommage, en 1521, au Duc d'Alençon, Comte d'Armagnac, entre les mains de l'Evêque de Nîmes, testa à Auch le 22 Juin 1523. Il avoit épousé, par contrat du 23 Mars 1479, *Braylette de Monts*, fille de *Pierre de Monts*, Seigneur de Pleno-Follo, & de *Marguerite de Ferraboc*. Elle vivoit encore en 1549, lors du testament de Bertrand, son fils aîné. Ses enfans furent:

1. Bertrand, qui suit;
2. Guillerme, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur d'Abrin, en 1523, qui céda à Bertrand, son frère, lors de son mariage, tous les droits qui pouvoient lui appartenir par testament, donation ou disposition de ses prédécesseurs;
3. Jean, Protonotaire en 1549;
4. Jacques, nommé au testament de son père, en 1523;
5. Jean, Religieux de Saint-Benoît, au Prieuré de Layrac, en 1523;
6. Et Catherine, femme de *Jean de Las*, Seigneur de Beaupuy (*de Bello-Podio*) Diocèse de Lombez, en 1523.

IV. Bertrand d'Esparbez, Ecuyer, Seigneur de Lussan, donna des Coutumes aux habitans de la Fitte, comme l'un des Co-Seigneurs de ce lieu, le 4 Janvier 1531, & fit au Roi le dénombrement de la moitié de la Terre de Lussan, & de la troisième partie du lieu de la Fitte, le 17 Novembre 1540. Il testa, le 9 Janvier 1549, & avoit épousé, par contrat du 21 Août 1523 (Moréri, dit 26 Août) *Louise de Saint-Félix*, fille d'*Arnaud de Saint-Félix*, Seigneur de Clapiers, d'Ansargues & de Candillargues, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Louise de Themines*, dont:

1. Philippe, qui suit;

2. François, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné;
3. Jean, Chanoine & Secrétain à Faget, en 1549;
4. Bertrand, Chevalier de Malte de la Langue de Provence, qui fit ses preuves le 14 Septembre 1553;
5. Jacques, nommé au testament de son père;
6. Pierre, Chevalier de Malte, Commandeur d'Argentens, Grand-Prieur de Saint-Gilles en Languedoc, Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & privé. Il fut blessé au siège de Malte, en 1565, en défendant la brèche. L'année suivante il fut fait Capitaine d'une des Galères de l'Ordre, & envoyé en Barbarie, où le Capitaine Romegos & lui saccagèrent la Zuaga, ville située près de la Zoara. Il prit cette année une Galiote Turque, dans les mers du Levant, & un autre bâtiment de la même Nation, chargé de diverses marchandises. En 1567, après avoir couru le long des côtes de Syrie, il amena dans le Canal de Chypre un vaisseau Grec, qui portoit en Syrie 116 Juifs, chassés des Etats du Pape, qu'il conduisit à Malte, où ils furent déclarés de bonne prise. Il continua ses courses avec succès, en 1568, & après plusieurs services rendus à sa Religion, elle le nomma pour son Ambassadeur auprès du Roi Henri IV. Il devint Commandeur du Goulfech, en Agénois, en 1594, & d'Argentens, en 1601, d'où il monta au Grand-Prieuré de Saint-Gilles, le 8 Mars 1602. Ce fut en cette qualité qu'il fonda une Galère capitane de Malte, sous le nom de *la Lussane*, avec ses armes, y joignant 3000 livres de rente sur la Communauté d'Arles, par acte du 7 Octobre 1614, ce que le Roi Louis XIII confirma, par ses Lettres-Patentes du 25 Mars 1615. Il fonda aussi dans Malte une Commanderie de 800 livres de rente, affectées aux Chevaliers de sa Maison, que l'on nomme l'*Hôtel de Lussan*, & où sont ses armes, par acte du 14 Mars 1619. Il testa à Arles le 28 Juillet 1620, & mourut le 5 Novembre 1621;
7. Jean-Paul, auteur de la branche des Seigneurs de la Serre, rapportée ci-après;
8. Joseph, auteur de celle des Seigneurs de Brazais, en Normandie, mentionnée ensuite;
9. & 10. Jean & François, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, tués en 1562, dans les guerres des Huguenots, suivant le Martyrologe de cet Ordre;
11. Marguerite, femme de *Louis de Mauléon*, Seigneur de la Bastide, en 1549;
12. & 13. Julienne & Marthe, nommées dans le testament de leur père, de l'an 1549. La

première mariée, le 15 Septembre 1560, à *Bernard de Barrau*, Seigneur d'Eſparron, Diocèſe de Condom.

V. PHILIPPE D'ESPARBEZ, Seigneur de Luſſan, fit hommage au Roi, comme Co-Seigneur de Luſſan & Pupille d'Odet de Ros, Co-Seigneur de Beaupuy, le 22 Mai 1554, fut fait Chevalier de l'Ordre du Roi en 1570, Capitaine du Château de Mauveſin pour le Roi de Navarre, par proviſion du 21 Février 1574, puis Capitaine & Gouverneur de la Vicomté de Fézenſaguet le 16 Février 1575. Il avoit acquis, le 27 Juillet 1573, l'autre moitié de la Terre de Luſſan, d'Aimeric de Voiſin, Baron de Montaut. Il eut de *Charlotte de Goulard-Caſtelnau*, près Lectoure, ſon épouſe:

1. JACQUES, mort, âgé de 30 ans, ſans avoir été marié;
2. PIERRE, Seigneur de Luſſan, Gouverneur du Château de Taraſcon, par la démiſſion de *François d'Ornano*, en 1619, 1623 & 1624, & Lieutenant de la Compagnie d'Ordonnance du Duc de Guiſe. Il épouſa *Madeleine d'Ornano*, fille d'*Alphonſe d'Ornano*, Maréchal de France, & de *Marguerite de Pontevès*, dont:

   N... D'ESPARBEZ, Dame de Luſſan, femme de *Jacques de Mardieſſe*, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, à qui elle porta la Terre de Luſſan.
3. FRANÇOIS, qui épouſa l'héritière d'Aulin, dont il eut deux fils & une fille;

Et ſix filles, dont on ignore la deſtinée.

V. FRANÇOIS D'ESPARBEZ, Seigneur d'Aulmenort, ſecond fils de BERTRAND, & de *Louiſe de Saint-Félix*, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & ſucceſſivement Gouverneur de Lectoure en 1568, de Nerac le 14 Mars 1570, & de Saint-Sever le 13 Mars 1572. Il commanda, en 1565, quatre cens hommes du Régiment de Guyenne, et deux ans après, trois cens du Régiment de Tilladet. Le Roi de Navarre le retint de ſon Conſeil, en 1580, & le pourvut, le 21 Décembre 1583, de la charge de Maître-d'Hôtel de la Reine MARGUERITE, laquelle, par Brevet du 20 Août 1584, lui fit don, pour un de ſes fils, du premier état de Judicature, ou du premier Bénéfice vacant de 2 ou 3000 livres de rente. Il avoit été nommé Capitaine du Comté & de la Forêt de Gaure en Guyenne, le 13 Avril 1573, & Gouverneur de la ville de Mezin, le 29 Avril 1574. Il teſta, devant *Pierre Ligardez*, Notaire à Saint-Mezard, le 28 Janvier 1602. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé à Lectoure le 3 Août 1565, *Anne du Verdier*, fille de *Jean du Verdier*, Seigneur de Feugua & de *Jeanne de Carbonneau*, laquelle teſta le 8 Décembre 1572; & 2° par contrat du 9 Avril 1581, *Jeanne de Gaulejac*, veuve de *Pierre de Carbonneau*, laquelle teſta le 8 Avril 1607. Il eut du premier lit:

1. PIERRE-JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN-PAUL, auteur de la branche des Seigneurs de *Carbonneau*, rapportée ci-après;
3. MARIE, femme, par contrat du 13 Juillet 1578, de *Pierre de Sarran*, Seigneur de Solène;
4. JULIENNE, mariée, par contrat du 4 Avril 1586, à *Pierre Soquedaux*, Seigneur de Lurſengue, mort en 1602;
5. MARTHE, femme, par contrat du 13 Mars 1590, de *Gratian*, Seigneur *de Miramond*.

(Ces trois filles ſont nommées dans le teſtament de leur père de 1602).

Et du ſecond lit:

6. Et FRANÇOISE, Religieuſe du Couvent du Chapelet, de la ville d'Agen, en 1605 & 1607.

VI. PIERRE-JACQUES D'ESPARBEZ-DE-LUSSAN, Seigneur de Feugua, Co-Seigneur de Saint-Mezard, fut Capitaine de cavalerie, ſous le Duc de Mercœur, en 1593 & 1594, puis Lieutenant-Général de la Cavalerie-Légère, ſous le même Prince, au voyage de Hongrie, en 1599. Il fit conjointement avec ſa femme, *Anne-Odette de Carbonneau*, fille de *Pierre*, & de *Jeanne de Gaulejac*, qu'il avoit épouſé le 20 Octobre 1593, un échange avec ſon frère & ſa belle-ſœur, contre leſquels il plaidoit en 1605; il étoit mort en 1619. Ses enfans furent:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-PAUL, Chevalier de Malte, qui fit ſes preuves le 9 Juin 1618;
3. 4. & 5. CLAIRE, CHARLOTTE & MARIE, qui vivoient en 1607.

VII. FRANÇOIS D'ESPARBEZ-DE-LUSSAN, Seigneur de Feugua & de Saint-Mezard, héritier de *Jeanne de Gaulejac*, ſa grand-mère, & de ſon grand-père, en 1602, ſervit dans les guerres contre les Religionnaires, aux ſièges de Nerac & de Montauban, ſous le Duc du Maine, & ſous le Maréchal d'Aubeterre, ſon parent. Il épouſa, par contrat du 5 Septembre 1618, *Anne du Bouzet*, fille de *Charles du Bouzet*, Seigneur de Caſtera, & d'*Henriette de Baſſabat du Pordiac*, dont:

1. Pons, qui ſuit;
2. N... Capitaine au Régiment de la Serre, tué à Balaguier en Catalogne;
3. N... Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment d'Aubeterre, puis Mouſquetaire du Roi, mort au ſervice;
4. Et N... Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Serre, puis de Cavalerie, dans celui d'Aubeterre.

VIII. Pons d'Esparbez-de-Lussan, Seigneur de Feugua, & de Saint-Mezard, Baron de Péletane, fit quatre campagnes en Catalogne, ſous le Comte d'Harcourt, le Prince de Condé & le Duc d'Epernon, pendant les troubles. Il étoit âgé de 36 ans en 1668, & eut acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe, à Agen, le 4 Novembre 1667, du Subdéléguéde M. Pellot, Intendant de Guyenne. Il épouſa, par contrat du 9 Mai 1665, *Olive de la Chabanne*, ſœur d'*Antoine de la Chabanne,* Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Bordeaux. Nous ne trouvons point dans le P. Anſelme, ni dans Moréri, qu'il ait eu poſtérité.

BRANCHE des Seigneurs de Carbonneau *&* de la Mothe-Bardigues.

VI. Jean-Paul d'Esparbez, Seigneur de Carbonneau, Baron de la Grauleten Fezenſac, ſecond fils de François & d'*Anne du Verdier*, ſa première femme, teſta le 19 Janvier 1619 avec ſa femme *Françoiſe de Carbonneau*, fille de *Pierre*, Seigneur de Carbonneau, & de *Jeanne de Gaulejac*, qu'il avoit épouſé le 3 Mai 1593, dont il eut:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Pierre-Jacques, nommé dans le Teſtament de ſes père & mère;
3. Jacques-Louis, Capucin en 1619;
4. Jean-Jacques, Chevalier de Malte de la Langue de Provence, qui fit ſes preuves le 26 Février 1613. Il fut Commandeur de Vaours, Vicaire-Général & Receveur-Général au Grand-Prieuré de Toulouſe. Il fonda un Obit en la Collégiale de Saint-Jean de Toulouſe le 16 Février 1661, étoit Bailli de l'Aigle lorſqu'il donna, le 14 Mai 1671, 10,000 écus pour la réparation des fortifications de Malte; & teſta, étant Commandeur de Marſeille & Bailli de Manoſque, le 20 Décembre 1674 & le 23 Mars 1675;
5. Gratian, Chevalier de Malte, qui fit ſes preuves le 8 Juin 1678, & eſt nommé dans le Teſtament de ſes père & mère;

6. François, auſſi Chevalier de Malte, qui fit les mêmes preuves que ſon frère;
7. Annibal, Seigneur de Limport, qui demeuroit à Caudecoſte, Sénéchauſſée de Lectoure, Election de Lomagne, lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement de M. *Pellot*, Intendant de Guyenne, le 2 Juin 1667. Il épouſa *Françoiſe de Redon*, dont:

   Jean-François, Chevalier de Malte, qui fit ſes preuves le 14 Novembre 1659, devant Jacques de Pradillez-Puchon, Commandeur du Temple à Bordeaux.

8. 9. & 10. Paul, François & Marie, nommés dans le teſtament de leur père & mère.

VII. Jean-François d'Esparbez, Seigneur de Carbonneau, teſta les 10 & 12 Octobre 1639. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Janvier 1625, *Charlotte de Cruzy*, dite *du Gout de Marcillac*, qui teſta le 15 Février 1667, fille de *Pierre de Cruzy*, Seigneur de la Mothe-Bardigues, Diocèſe de Lectoure & de Balignac, & de *Madeleine de Voiſin de Montaut*. Ses père & mère lui firent donation de tous leurs biens, à condition de faire porter à ſes enfans le nom & les armes de *du Gout de Marcillac* avec celui d'*Eſparbez*. De ce mariage vinrent:

1. Silvestre, qui ſuit;
2. Et Bourguigne, ſubſtituée à ſon frère, & morte ſans enfans.

VIII. Silvestre d'Esparbez de Lussan du Gout, Baron de la Mothe-Bardigues, Seigneur de Fals, Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1667, après avoir été Capitaine & Gouverneur du Comté d'Auvillars, par proviſions des 16 Novembre 1633 & 1634, épouſa, par contrat paſſé à Toulouſe le 20 Juin 1652, *Anne de Malenfant*, fille de *Jean de Malenfant de Gentian*, Seigneur de Preſſac & de Bueſſeton, Greffier en chef du Parlement de Toulouſe, & d'*Iſabeau de Maritan*. Elle teſta étant veuve les 3 & 10 Mai 1687. Leurs enfans furent:

1. Silvestre, qui ſuit;
2. Jean-François, né en 1651, Seigneur de Saint-Denis en 1667, Chevalier de Malte après avoir fait ſes preuves le 21 Novembre de la même année;
3. Jean-Jacques, héritier univerſel de ſa mère en 1687, Chanoine & Sacriſtain de Pamiers, Prieur de Saurac en 1679, mort à Toulouſe le 2 Novembre 1714;
4. Etienne, nommé au teſtament de ſa mère, & mort à Toulouſe en 1721;

5. Et MARGUERITE, Religieuſe à Toulouſe.

IX. SILVESTRE D'ESPARBEZ DE LUSSAN DU GOUT, Seigneur & Baron de la Mothe-Bardigues, du Moutet, de Balignac, &c., dit *le Comte de Luſſan*, teſta le 13 Novembre 1691. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 24 Novembre 1679, *Marie d'Ambez*, fille d'*Etienne d'Ambez*, Chevalier, Seigneur de Brenac-la-Fitte, Préſident, Juge-Mage & Lieutenant-Général de la Sénéchauſſée de Toulouſe, & de *Gillette du Faur*; & 2° par contrat du 13 Juin 1684, *Catherine-Henriette du Bouzet*, remariée à *Jean du Faur*, Marquis de Saint-Germain. Elle étoit fille de *Charles du Bouzet*, Baron de Caſtera, & de *Catherine-Henriette de Baſſabat de Bordiac*. Il eut de ce ſecond mariage :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. JEAN-JACQUES, nommé dans le teſtament de ſon père en 1691, & Lieutenant dans le Régiment de Genſac;
3. ALEXANDRE;
4. ETIENNE, né poſthume le 29 Mars 1692, qui fit ſes preuves au mois de Mai 1704, pour être reçu Chevalier de Malte au Prieuré de Toulouſe, & Page du Grand-Maître;
5. Et CATHERINE-HENRIETTE, mariée à *Pierre du Bouzet*, Seigneur de Montagut, Diocèſe d'Auch.

X. MICHEL D'ESPARBEZ DE LUSSAN DU GOUT, Baron de la Mothe-Bardigues, dit *le Comte de Luſſan*, épouſa, en 1719, *Anne de Blazy*, dont la ſœur s'eſt mariée, en 1763, au Comte *de Miran*. De ce mariage ſont iſſus :

1. LOUIS-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN-ETIENNE, Major du Régiment de Chartres, Cavalerie, mort le 7 Mars 1763, âgé de 33 ans;
3. Et ANTOINE-AUGUSTE ou AUGUSTIN, appelé *le Comte d'Eſparbez*, Capitaine au Régiment de Nicolaï, Dragons, mort à l'armée du Haut-Rhin, âgé de 27 ans, le 16 Juillet 1762, des bleſſures reçues à l'affaire du 24 Juin précédent.

XI. LOUIS-FRANÇOIS, Marquis D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Colonel dans le Régiment de Soiſſonnois en 1747, & de Piémont en 1749, Brigadier le 10 Février 1759, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, a épouſé, le 21 Janvier de la même année, dans la Chapelle de Soiſy-ſous-Etioles, *Marie-Catherine-Julie Rougeot*, fille de *Claude-François Rougeot*, Fermier-Général, & de *Marie de Clocy*. Elle eſt morte le 27 Décembre 1764, & a

laiſſé une fille née le 19 Octobre de la même année.

Il y a encore le Comte d'*Eſparbez de Luſſan*, Maréchal-de-Camp & Commandant de Montauban, marié à *N... Toinard de Jouy*, que nous croyons l'aîné des précédens.

BRANCHE des Seigneurs, Barons de LA SERRE *& Marquis d'*AUBETERRE.

V. JEAN-PAUL D'ESPARBEZ, cinquième fils de BERTRAND, Seigneur de Luſſan, & de *Louiſe de Saint-Félix*, fut Seigneur de la Serre, de la Garde, Saint-Savin, Vitreze, Chadenac, &c., Capitaine de la première Compagnie des Gardes du Corps du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Sénéchal d'Agénois & de Condomois, & Gouverneur de Blaye. Il commença à ſervir en Italie ſous M. *de Montluc*, qui parle avec beaucoup d'éloge de la bravoure qu'il fit paroître au ſiège de Sienne en 1554. Il ramena en France, quelques années après, une partie de l'Infanterie Gaſcogne qui s'étoit ſignalée au-delà des Monts, & ſe trouva au ſiège du Havre-de-Grâce ſous CHARLES IX en 1563, où il s'acquit par ſa valeur & ſa conduite l'eſtime des Généraux. Le Roi le fit Capitaine dans ſon Régiment des Gardes; il fut Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III, le 12 Février 1576, & Meſtre-de-Camp du Régiment de Piémont, nommé alors *les Bandes noires*, le 6 Juillet 1577, à la tête duquel il combattit ſouvent. La même année il défendit Condom & autres Places contre le Roi de Navarre, & battit les Huguenots en deux occaſions différentes. Il commanda dans les Ville & Château de Blaye en 1581, & en fut fait Gouverneur le 10 Octobre 1586. Le Roi lui donna la jouiſſance de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Blaye le 20 Octobre 1593, & le pourvut de nouveau du Gouvernement de cette ville le 20 Juillet 1594. Il fut fait Capitaine de 30 Lances trois jours après, & l'étoit encore le 5 Janvier 1597, eut la Compagnie des Gardes Ecoſſoiſes du Corps du Roi le 27 Mars 1599, fut nommé Chevalier de ſes Ordres en 1604, fonda le Couvent des Minimes de Blaye le 17 Mai 1606, & obtint un Brevet de 6000 livres de penſion le 23 Mars 1611. Il avoit fait ſon premier teſtament le 6 Octobre 1602, & en fit un ſecond le 24 Avril 1614, par lequel il élut ſa ſépul-

ture aux Minimes de Blaye: il mourut fort âgé, le 18 Novembre 1616. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Avril 1570, *Catherine-Bernarde de Montagu*, Dame de la Serre, fille de *Jean de Montagu*, Seigneur de la Serre, & de *Jeanne de Goyrans*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Julienne, femme de *Bernard de Bezolles*, Seigneur de la Broſſe & de la Graulas, Lieutenant du Maréchal de Roquelaure en Guyenne. Elle étoit morte en 1602;
3. Et Antoinette, femme de *Jean de Grigneaux*, Seigneur de Bonnes.

VI. François d'Esparbez, Vicomte d'Aubeterre, Seigneur de Luſſan, Baron de Chadenac, de la Serre, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & Condômois, & des Ville & Château de Blaye, par Lettres du 26 Mai 1606, Conſeiller d'Etat par Brevet du 29 Novembre 1611, ſervit le Roi Henri IV dans ſes guerres. Louis XIII lui accorda 6000 livres de penſion par Lettres données à Paris le 1er Avril 1613. Il fut créé Maréchal de France le 18 Septembre 1620, & prêta le lendemain ſerment de cette charge entre les mains du Roi, qui lui accorda la même penſion de 24000 livres dont jouiſſoit alors les autres Maréchaux de France; & par Lettres du 22 du même mois il obtint l'entrée en la Cour du Parlement de Bordeaux toutes les fois qu'il voudroit. Il commanda l'Armée du Roi aux ſiéges de Nerac & de Caumont en 1621, mourut en ſon Château d'Aubeterre ſur la fin du mois de Janvier 1628, & fut enterré au Couvent des Minimes d'Aubeterre qu'il avoit fondé après avoir teſté le 7 Mars 1627. Il avoit été nommé Chevalier des Ordres en 1612, & avoit fait ſes preuves; mais il mourut avant d'être reçu. Il tranſigea le 29 Novembre 1598 ſur la ſucceſſion des père & mère de ſa femme avec la Dame douairière d'Aubeterre, & ils augmentèrent enſemble le 9 Mai 1617 la Fondation des Minimes de Blaye. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Avril 1597, *Hippolyte Bouchard*, Vicomteſſe d'Aubeterre, fille unique de *David*, Vicomte d'Aubeterre, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Sénéchal & Gouverneur du Périgord, & de *Renée de Bourdeilles*. Leurs enfans furent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. François, auteur de la branche des Comtes d'*Aubeterre*, rapportée ci-après;
3. Roger, Seigneur de Chadenac, du petit Luſſan, de Mendre, dit *le Comte de Luſſan*, mort ſans enfans de *Louiſe de la Rivière*, ſon épouſe, fille d'honneur de la Reine *Marguerite de Navarre*, morte le 26 Mai 1680, âgée de 113 ans, & enterrée aux Religieuſes, dites de l'*Ave-Maria*, à Paris. Elle étoit fille d'*Antoine de la Rivière*, Seigneur de Cheny, & de *Marguerite Spifame*;
4. Louis, Comte de la Serre, Seigneur de Franceſcas & de Ligardes en 1627, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Haute-Guyenne, Sénéchal d'Agénois & de Condômois, qui ſe ſignala aux batailles de Rocroy & de Nordlingue, & en pluſieurs autres occaſions. Il fut pourvu de l'Office de Capitaine-Châtelain de la Châtellenie de Caſtelculier en Agénois en 1657, & mourut ſur la fin du mois de Juin 1693, âgé de 77 ans. Il avoit épouſé *Catherine de Tiercelin-Saveuſe*, fille de *Charles*, & de *Marie de Vienne*, dont il eut

   François, Comte de la Serre, mort en Portugal;

   Et Marguerite-Louise d'Esparbez, femme de *François*, Baron de *Cônac*. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1689, & ne laiſſèrent qu'une fille *Marguerite-Angélique de Cônac*, mariée, le 25 Mars 1697, à *Procope-François*, Comte d'*Egmond*, Prince de Gavre en Flandre, Chevalier de la Toiſon-d'Or, mort en Eſpagne le dernier de ſa Maiſon, le 16 Septembre 1707, & elle ſans enfans le 14 Avril 1717, âgée de 49 ans.

5. Léon, dit le *Chevalier d'Aubeterre*, baptiſé à Blaye le 17 Octobre 1620, reçu Chevalier de Malte avec diſpenſe d'âge le 2 Juin 1628. Il fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, puis Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, par Lettres du 10 Avril 1651, Maréchal-de-Camp le 15 Septembre ſuivant, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Juin 1655, pour ſervir en Catalogne ſous le Prince de Conty, & commander en l'abſence du Comte d'Eſtrade, Lieutenant-Général en cette Armée. Il fut nommé Gouverneur de Collioure & de Saint-Elme le 26 Mars 1656. Il eut commiſſion de lever une Compagnie franche d'Infanterie pour ſervir en Catalogne le 7 Mars 1674, & mourut le 27 Avril 1707, étant âgé de 88 ans, & étant le plus ancien des Lieutenans-Généraux des Armées du Roi. C'eſt le quatorzième Chevalier de Saint-

Jean de Jérusalem à Rhodes & à Malte que l'on trouve dans cette Généalogie;

6. ALEXANDRE, mort jeune;
7. JEAN-JACQUES, mort à l'âge de 30 ans sans avoir été marié;
8. MARIE, femme de *Léon de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Geoffroy de Sainte-Maure*, Seigneur d'Ozillac, & de *Vivianne de Polignac*;
9. ISABELLE, femme de *Pons de Salignac*, Comte de Fénélon;
10. ANTOINETTE, mariée, en 1619, à *Jean*, Seigneur de *Loffe*. Son mariage ayant été déclaré nul, elle épousa en secondes noces, en 1628, JEAN-JACQUES D'ESPARBEZ, Seigneur de Belloc. (Des Mémoires nomment son second mari *Mector*, Comte *de Leau*);
11. MADELEINE, Religieuse au Couvent du Chapelet d'Agen;
12. Et une autre MADELEINE, Religieuse à Condom, puis Prieure de Prouille.

VII. PIERRE BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Marquis d'Aubeterre, Seigneur de la Serre, de Ligardes & de Chadenac, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & de Condômois, épousa, par contrat du 26 Septembre 1646, *Marie-Claire de Pardaillan*, fille d'*Antoine-Arnaud de Pardaillan*, Seigneur de Gondrin, Marquis d'Antin & de Montespan, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Paule de Saint-Lary-de-Bellegarde*, sa seconde femme, dont:

VIII. LOUIS BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Marquis d'Aubeterre, Sénéchal & Gouverneur d'Agénois & de Condômois, marié, par contrat du 2 Novembre 1679, à *Henriette-Dorothée Bouchard-d'Aubeterre*, fille & héritière de *Louis Bouchard-d'Aubeterre*, Seigneur de Saint-Martin & de Gemozac en Saintonge, & de *Catherine-Berenice de Baudean-Parabère*, dont:

1. CHARLES-LOUIS-HENRI, qui suit;
2. JEAN-HENRI, né le 1er Septembre 1684, dit *le Chevalier d'Aubeterre*, reçu Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1702, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie en 1709, Brigadier des Armées du Roi en 1719, mort en 1731;
3. HENRIETTE, morte sans alliance;
4. & 5. Et deux autres filles mortes jeunes.

IX. CHARLES-LOUIS-HENRI BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, né le 6 Juin 1682, dit *le Marquis d'Aubeterre*, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi le 1er Mai 1700, entra dans

le Régiment du Roi Infanterie en 1703, où il servit six ans, & y eut une Compagnie. Il est mort le 20 Avril 1740, dans la 58e année de son âge, vivant dans une grande piété. Il avoit épousé, le 1er Mai 1713, *Marie-Anne-Françoise Jay*, Dame d'honneur de *Caroline de Hesse*, Ducheſſe de Bourbon, & fille de *Joseph Jay*, Seigneur de Montonneau en Angoumois, & de *Marie-Anne-Françoise de Ferrière*, Dame de Champigny en Mirebalais, en Poitou. De ce mariage sont issus:

1. HENRI-JOSEPH, qui suit;
2. MARIE, née en 1715;
3. HENRIETTE-DOROTHÉE, née en 1717;
4. & 5. LÉONTINE & MARIE-HENRIETTE.

X. HENRI-JOSEPH BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, dit *le Vicomte d'Aubeterre*, né le 24 Janvier 1714, d'abord Mousquetaire du Roi dans sa première Compagnie, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Peyre en 1733, pourvu du Régiment d'Infanterie de Provence au mois d'Avril 1738, Brigadier des Armées du Roi en 1744, Maréchal-de-Camp le 31 Décembre 1747, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, nommé, le 15 Décembre 1752, Ministre Plénipotentiaire du Roi à Vienne, d'où il revint au mois d'Août 1756, ayant beaucoup contribué au Traité d'Alliance conclu entre le Roi & l'Empereur le 1er Mai 1756; depuis nommé Ambassadeur en Espagne, ensuite Ministre pour le Congrès à Augsbourg, & enfin Ambassadeur à Rome. Il a aussi été fait Conseiller d'Etat d'épée en Février 1767, & a épousé, le 4 Juillet 1738, *Marie-Françoise Bouchard d'Esparbez de Lussan d'Aubeterre*, sa Cousine, née le 9 Juin 1720, fille de LOUIS-PIERRE-JOSEPH BOUCHARD D'ESPARBEZ, Comte de Jonzac, Maréchal-de-Camp & Lieutenant-Général au Gouvernement des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, & de feu *Marie-Françoise Hénaut*.

BRANCHE
*des Comtes d'*AUBETERRE.

VII. FRANÇOIS BOUCHARD D'ESPARBEZ DE LUSSAN, Marquis d'Aubeterre, de Bonnes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Conseiller en ses Conseils, Gouverneur d'Agénois & Condômois, dont il se démit en faveur de LOUIS son frère en 1657, second fils de FRANÇOIS, Maréchal de France, & d'*Hippolyte Bouchard*, Vicomtesse d'Aubeterre. Il fut inf-

titué héritier par ſa mère, fait priſonnier en Allemagne par les Officiers de l'Armée commandée par le Général *Galas* en 1635, & paya 15000 écus de rançon le 14 Avril 1639. Il eſt qualifié Vicomte d'Aubeterre dans un Brevet de Maréchal-de-Camp, expédié à Compiègne le 26 Juin 1650, & étoit Sénéchal en Guyenne lorſque le Roi, par Brevet du 27 Septembre 1651, le déſigna pour être l'un des Chevaliers Commandeurs de ſes Ordres à la première promotion. Il mourut le 28 Février 1683, âgé de 75 ans, & avoit épouſé, par contrat du 15 Février 1649, *Marie de Pompadour*, fille de *Léonard-Philibert*, Vicomte de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Lieutenant-Général du Haut & Bas-Limouſin, & de *Marie Fabry*, dont :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Marie, Abbeſſe de Leyme en 1705 ;
3. Et autre Marie, femme de *Jean Chapelle*, Marquis de Jumilhac, Lieutenant de Roi en Périgueux.

VIII. Pierre Bouchard d'Esparbez de Lussan, Seigneur, Comte d'Aubeterre & de Jonzac, Marquis d'Ozillac, Seigneur de Bonnes, de Chadenac, &c., Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur des Ville & Citadelle de Collioure, Porvendre, Fort Saint-Elme & Caſtelculier, né le 15 Juillet 1657, s'eſt trouvé au ſiège de Dinan en 1674, à celui d'Aire, & au ſecours de Maëſtricht en 1676, au combat de Kocberg, à la priſe de Fribourg l'année ſuivante, au ſiège de Philippsbourg en 1688, à la bataille de Fleurus en 1690, à celle de Steinkerque en 1692, au ſiège de Charleroi en 1693, à la bataille de Luzara en 1702, au combat de Saint-Sébaſtien, aux ſièges de Verceil, d'Yvrée, de Chivas, de Verue en 1705 ; de Turin en 1706, & au ſecours de Toulon en 1708. Il eſt mort à Paris le 7 Janvier 1748 d'apoplexie, âgé de 91 ans. Il avoit épouſé, en 1678, *Julie-Michelle de Sainte-Maure*, Comteſſe de Jonzac, morte à Paris le 6 Octobre 1726, âgée de 65 ans. Elle étoit fille de d'*Alexis de Sainte-Maure*, Comte de Jonzac, & de *Suſanne de Catelan*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Louis-Pierre-Joseph, qui ſuit ;
2. N..., Abbeſſe de l'Abbaye de Saint-Sulpice de Rennes en Bretagne ;
3. N..., femme du Comte *de la Faye* en Angoumois, morte ſubitement dans ſes Terres le 15 Août 1746 ;
4. Et Marie-Françoise, alliée, le 14 Septembre 1727, à *Scipion de Damian de Felton*, Seigneur de Vernègues, de Valon, &c., fils de *François-Jacques de Damian*, & de *Louiſe Laurens de Fougas de la Gaſtelane*.

IX. Louis-Pierre-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan, Comte de Jonzac, Marquis d'Ozillac, de Champagne, &c., Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Dauphins, Lieutenant-Général en Saintonge & Angoumois, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi le 7 Mars 1734, & Maréchal-de-Camp le 24 Février 1738, mourut à Bordeaux le 3 Juin 1750, âgé de 59 ans, où il vivoit dans une grande piété. Il avoit épouſé, au mois de Mars 1713, *Marie-Françoiſe Henaut*, fille de *Jean-Remi*, Secrétaire du Roi & Fermier-Général, mort ſubitement à Paris le 4 Décembre 1737, âgé de 90 ans, & de *Françoiſe Ponthon*. Elle eſt morte à Paris le 28 Août 1727, âgée de 32 ans. De ce mariage ſont ſortis :

1. François-Pierre-Charles, qui ſuit ;
2. Louis-Henri-Théophile, dit *le Comte de la Serre*, né le 19 Août 1716, Mouſquetaire du Roi en 1734, & Capitaine de Cavalerie en 1736. Il a été Aide-Maréchal-Général-des-Logis de l'Armée en 1744, a eu Brevet de Colonel la même année, a été fait en 1745 Aide-Major-Général de l'Armée, s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy le 11 Mai de la même année, obtint la Croix de Saint-Louis, & après la mort du Chevalier d'Aubeterre, ſon frère, il a eu le Régiment Royal des Vaiſſeaux, & a été tué d'un coup de fuſil dans les reins à la bataille de Lawfeldt le 2 Juillet 1747, ſans avoir été marié ;
3. Baptiste-Charles-Hubert, dit *le Chevalier de Jonzac*, né le 16 Janvier 1718, Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, en 1734, Capitaine en 1736. Il fit en Allemagne les campagnes de 1741 & 1742, ſe trouva enfermé dans la ville de Prague pendant tout le ſiège, & ne revint en France qu'avec le corps d'Armée qui en ſortit ſous le commandement du Maréchal de Belle-Isle, au mois de Décembre 1742. Dans le mois de Mars 1743, le Roi lui donna le Régiment d'Infanterie de Rochechouart, à la tête duquel il ſe trouva à la bataille de Fontenoy, & où il ſe diſtingua beaucoup. Le Roi, pour le récompenſer de ſa bravoure, lui donna le Régiment Royal des Vaiſſeaux en Mai 1745, la Croix de Saint-Louis & une penſion de

2000 livres. Le 7 Février 1746, allant connoître un logement fait sur le chemin couvert de la ville de Bruxelles, assiégée par l'Armée du Roi, commandée par le Maréchal de Saxe, & qui se rendit le 20, il reçut un coup de fusil dans les reins dont il mourut une heure après;

4. Michelle-Françoise-Julie, née le 28 Mars 1715, morte en 1757, femme, le 13 Août 1730, de *Jacques-Tannegui le Veneur*, Marquis de Tillières, Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers & Gendarmes de la Reine, puis Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne en Mars 1734, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes-Dauphins en Avril 1738, Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, & Maréchal-de-Camp le 2 Mai 1744. Il est fils de *Jacques-Tannegui le Veneur*, Comte de Tillières, Brigadier des Armées du Roi, & de *Michelle-Gabrielle du Gué de Bagnols*. Il a eu plusieurs enfans de son mariage;
5. Et Marie-Françoise, née le 9 Juin 1720, mariée, le 14 Juillet 1738, à Henri-Joseph Bouchard d'Esparbez de Lussan, Vicomte d'Aubeterre, rapporté ci-dessus, degré X de la branche précédente.

X. François-Pierre-Charles d'Esparbez de Lussan, dit le Marquis de Jonzac, né le 28 Janvier 1714, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Villeroi, & au mois de Juillet 1733 Guidon des Gendarmes de Berry, puis le 15 Mars 1734 Enseigne des Gendarmes d'Orléans, en 1738 Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, avec Brevet de Mestre-de-Camp de Cavalerie; au mois de Décembre 1744 Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers Dauphins, Brigadier des Armées le 15 Août 1745, a eu après la mort de ses deux frères, en Octobre 1747, le Gouvernement de Collioure & de Porvendre en Roussillon, vacant par la démission volontaire du Comte d'Aubeterre, son aïeul, & a été fait Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Il a épousé, le 6 Février 1736, dans la Chapelle de l'Hôtel du Maine, en présence du Curé de Saint-Sulpice, *Elisabeth-Pauline-Gabrielle Colbert*, fille de *Charles-Eléonor Colbert*, Comte de Seignelay, Baron de Linières, Lieutenant-Général au Gouvernement de la Province de Berry, & d'*Anne de la Tour-Taxis*.

BRANCHE
des Seigneurs de Brazais.

V. Joseph d'Esparbez de Lussan, huitième fils de Bertrand, Seigneur de Lussan, & de *Louise de Saint-Félix*, fut Seigneur de la Couarde, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant à Rouen en 1574, & à Nantes en 1578, étant alors Capitaine d'une Compagnie de la Garde du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre en 1579, Mestre-de-Camp d'un Régiment de Picardie & de Piémont en 1581 & 1584, & Capitaine de 50 hommes d'armes en 1595. Il fut envoyé par Henri III, pendant la Ligue, avec 18 Drapeaux, joindre M. de la Valette en Provence, où il fut Maréchal-de-Camp, & s'étant retiré du service à cause de ses blessures, Henri IV lui donna le gouvernement du Château de Nantes le 22 Avril 1598, avec Brevet du 13 Mai suivant de 1600 écus de gages. Il fut aussi Capitaine du Comté & des Chasses de Montfort-Lamaury. Il avoit transigé avec ses frères le 17 Avril 1570, & transigea encore avec Jean-Paul d'Esparbez, Seigneur de la Serre, le 19 Août 1597, & testa le 25 Novembre 1599. Il eut de *Jeanne du Bois-Rouvray*, fille de *Pierre*, Seigneur *du Bois-Rouvray* & de Brazais, & de *Barbe de Crevecœur*, qu'il avoit épousée par contrat du 4 Février 1579:

1. Charles, qui suit;
2. Et Joseph, nommé Evêque de Pamiers le 30 Septembre 1597, & Conseiller d'Etat. Il assista aux Etats tenus à Paris en 1614, mourut à Toulouse le 5 Décembre 1625, & fut inhumé dans l'Eglise de St.-Etienne.

VI. Charles d'Esparbez, Seigneur de Lussan-Brazais, Enseigne d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, Chevalier de son Ordre, étoit mort avant le 8 Juillet 1622. Il avoit épousé, par contrat du 10 Août 1607, *Françoise du Plessis*, Dame de la Vaudelle, veuve de *Guy de Mondamer*, Seigneur des Escotais, & fille de *René du Plessis*, Seigneur de la Rochepimer, & de *Renée Bourrée*, Dame de Jerzé. Après la mort de son mari elle fit une fondation aux Jacobins de Nantes, & eut la garde-noble de ses enfans, savoir:

1. Charles, mort en 1611, & enterré à Laval;
2. Et Gabriel, qui suit.

VII. Gabriel d'Esparbez, Seigneur de Lussan, Brazais, Boischevreuil & de Bosmoteux, étoit mineur en 1622, & rendit aveu au Seigneur du Buisson le 10 Mai 1648. Il produisit trois degrés seulement, devant M. Barrin de la Galissonnière, Intendant de Rouen, lequel lui donna un délai d'un mois, pour prouver le IV^e^ degré, les titres étant dans la

branche aînée, & le renvoya, le 5 Août 1656, au Conſeil qui le maintint, par Arrêt du 11 Février 1668. Il épouſa, par contrat du 15 Mai 1645, *Marguerite du Fay*, fille de *Pierre du Fay*, Chevalier, Baron de la Meſangère, de Saint-André, de Marcilly, &c., & de *Charlotte du Prat*, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE des Seigneurs de BELLOC ou de BEAULIEU.

III. JEAN D'ESPARBEZ, nommé au premier teſtament de ſon père, de 1479, étoit Eccléſiaſtique en 1485. On le dit auteur de cette branche, & être troiſième fils d'ODET D'ESPARBEZ, Ier du nom, & de *Belette de Maſſas*. De ce JEAN D'ESPARBEZ ſortirent :

PIERRE, qui ſuit ;
Et DOMENGUE, Dame de Pis, ſeconde femme de *Jean de Comère*, Seigneur de Fals & de Pis, laquelle teſta le 9 Avril 1555, & inſtitua héritier JEAN, le ſecond fils de ſon frère.

IV. PIERRE D'ESPARBEZ, Seigneur de Belloc au Diocèſe d'Auch, épouſa *Jayme de Montlezun*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Meillan, & d'*Anne de Montlezun*, fille de *Gaillard de Montlezun*, Seigneur de Montcaſſin, dont :

1. BERAUD, qui ſuit ;
2. JEAN, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
3. Et BERNARD, qui donna ſon conſentement au mariage de JEAN, ſon frère, en 1564.

V. BERAUD D'ESPARBEZ, Seigneur de Belloc ou Beaulieu, de Pis & de Fals, Chevalier de l'Ordre du Roi, Meſtre-de-Camp de dix Compagnies, teſta au Château de Fals, Sénéchauſſée d'Armagnac, le 11 Juin 1573. Il avoit épouſé à Beaumont-de-Lomagne, le 17 Octobre 1552, *Françoiſe de Comère*, fille de *Jean*, & de *N... de Bar*. De ce mariage vinrent :

1. PHILIPPE, qu'on croit mort ſans poſtérité ;
2. JACQUES, qui ſuit ;
3. & 4. MERIC & JEAN ;
5. Et FRANÇOISE, dite mariée, dans le teſtament de ſon père.

VI. JACQUES D'ESPARBEZ, Seigneur de Belloc, Capitaine de 50 hommes d'armes, étoit mort en 1596, & avoit épouſé, par contrat du 14 Juillet 1591, *Françoiſe de Voiſins*, fille d'*Antoine de Voiſins*, Seigneur & Baron de Montaut, de Gramont & de Couffolens. Il en eut :

ANTOINETTE-FRANÇOISE D'ESPARBEZ, héritière de ſon père, laquelle étoit ſous la tutelle de ſa mère, le 5 Avril 1597, lorſqu'elle vendit à *Jacques-Louis de Carbonneau*, Seigneur de la Salle-Goulens, quelques directes & biens à Layrac. Elle fut mariée, par contrat du 20 Juin 1607, avec *Paul-Antoine de Caſſagnet*, Seigneur de Cauſſens auprès de Condom, fils de *Bernard*, & de *Jeanne de Narbonne*. Son père lui donna 42000 livres, pour liquider les Terres de Belloc, de Fals & de Pis. Le P. Anſelme dit que la Terre de Belloc appartenoit, en 1733, à Madame de Tiffault, demeurant à Toulouſe.

V. JEAN D'ESPARBEZ, Seigneur de Coignax, ſecond fils de PIERRE, Seigneur de Belloc, & de *Jayme de Montlezun*, étoit mort en 1594. Il avoit épouſé, le 17 Septembre 1564, *Marguerite de Montboyer*, fille de *Jacques*, Seigneur de Pouyminet, Diocèſe de Lombès. De ce mariage vinrent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. & 3. BERTRAND & MERIC ;
4. JEAN-JACQUES, Seigneur de la Roque-Coignax, qui teſta, le 5 Mars 1548, & eut de *Jeanne du Clos*, qu'il avoit épouſée le 19 Octobre 1614 :

   DOMINIQUE, Seigneur d'Arlens, & ANNE, qui tranſigèrent enſemble le 16 Juin 1652. DOMINIQUE, épouſa, en Janvier 1648, *Angélique de Montaut*, dont il eut :

   ARNAUD-GUILHEM, Seigneur d'Arlens ;
   Et GABRIEL (Ces deux frères tranſigèrent enſemble le 7 Août 1691, & furent maintenus dans leur Nobleſſe en 1693).

5. Et JEAN-FRANÇOIS, inſtitué héritier avec ſes frères, par le teſtament de leur mère, en 1594.

VI. ANTOINE D'ESPARBEZ, Seigneur de Coignax, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Picardie en 1586, étoit mort le 24 Décembre 1605, & avoit épouſé, le 14 Octobre 1699, *Marguerite de Faudoas*, fille de *Jean de Faudoas*, Baron de Serillac, & de *Brandeliſe du Bouzet*, dont :

VII. JEAN-ANTOINE D'ESPARBEZ, Seigneur de Coignax, qui teſta le 31 Octobre 1664. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1634, *Iſabeau de Saint-Sivié*, dont :

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS-MICHEL, qui demeuroit à Coignax, Sénéchauſſée d'Auch & Election d'Armagnac, en 1667 & 1668.

VIII. JEAN-PIERRE D'ESPARBEZ, Seigneur

de Coignax, eut acte de la repréſentation de ſes titres de Nobleſſe, devant le Subdélégué, de M. Pellot, Intendant de Guyenne, le 24 Septembre 1667, & fut maintenu avec ſon frère, par jugement de M. le Pelletier de la Houſſaye, Intendant de Montauban, le 11 Octobre 1698. Il épouſa, par contrat du 30 Septembre 1660, *Jeanne de la Barre.*

On trouve FRANÇOISE D'ESPARBEZ DE LUSSAN, fille de FRANÇOIS D'ESPARBEZ, & d'*Anne d'Antin*, & ſœur de PHILIPPE D'ESPARBEZ, mariée, le 17 Octobre 1623, à *Gabriel de la Barthe*, Seigneur de Laſſegan, fils de *Philippe de la Barthe*, Seigneur de Laſſegan, & de *Marthe de Murviel*, ſa première femme.

Voilà ce que nous apprend le P. Anſelme ſur les deux dernières branches de *Brazais* & de *Belloc* ou *Beaulieu*; ſur celles des Seigneurs de Carbonneau & de la Mothe-Bardigues, Marquis & Comtes d'Aubeterre, nous n'avons pu donner exactement l'état actuel, parce que nous n'avons reçu aucun Mémoire.

Les armes : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée de trois merlettes de ſable*, 2 & 1, aliàs *trois éperviers*.

* ESPARRON, en Dauphiné : Seigneurie qui entra en 1587, avec celle de *Truchenu*, dans la Maiſon de *Simiane*, par l'alliance de *Lucrèce de Claret* avec *Antoine de Simiane*. Voyez SIMIANE.

* ESPARRON, en Provence, Diocèſe d'Aix : Terre & Seigneurie érigée en *Vicomté* en 1379, par la Reine JEANNE, Ier du nom, en faveur de la Maiſon de ce nom, & le Vicomte en rendit hommage au Roi LADISLAS, l'an 1386. Cette Vicomté paſſa depuis dans la Maiſon d'*Eſclapon*, dont l'héritière MADELEINE D'ESCLAPON la porta à ſon mari *François d'Arcuſſia*, qu'elle épouſa en 1480. Il eſt le ſeptième aïeul de CHARLES-JOSEPH D'ARCUSSIA, Baron d'Eſparron, allié, en 1740, à *Eliſabeth de Clapiers*, ſœur du Marquis de Cabris. Voyez ARCUSSIA.

ESPERIÈS (D'), famille noble & ancienne, qui a donné ſon nom à un petit Hameau, enclavé dans des montagnes ſous le Montaigoual, qu'elle tenoit en toute Seigneurie; mais on ne peut fixer l'époque de la formation de ce Hameau, ni conſtater l'ancienneté de cette famille, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems, ceux de ce nom ayant eſſuyé, comme beaucoup d'autres, le ſort des Guerres civiles du Duc de Rohan, & celles des Fanatiques, dont les Cévennes furent le théâtre, & où ils eurent le malheur de perdre leurs anciens titres par le rapt & par le feu. Ce qu'elle a pu en retrouver ne remonte qu'au XVIe ſiècle, depuis lequel la filiation eſt ſuivie ſans interruption. Voici ce que nous apprend un *Mémoire* envoyé :

I. THOMAS D'ESPERIÈS, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, vivant en 1550, le premier que l'on connoiſſe, eſt ainſi qualifié dans ſon teſtament, reçu par *Debroa*, Notaire, le 20 Novembre 1555, dans lequel il rappelle *Etiennette de Chaſtueil*, ſa femme, dont il déclare avoir deux enfans, & par lequel il inſtitue héritier univerſel ſon fils aîné, & réduit le cadet à une légitime qu'il y fixe à 15 mille livres, avec ſes vêtemens, nourriture & entretien, avec un Laquais & un cheval, ce qui annonce qu'il falloit que THOMAS eut eu un fort patrimoine, outre ce qu'il pouvoit tenir du chef de ſa femme. Ses enfans furent :

1. SALVAN, héritier univerſel inſtitué, qui mourut ſans enfans de *Louiſe de Barrail*, ſon épouſe ;
2. Et RAYMOND, qui ſuit.

II. RAYMOND D'ESPERIÈS, réduit par ſon père à ſa légitime, ſuccéda à ſon frère aîné dans tous ſes biens, & ſe maria avec *Françoiſe d'Arrêne*, dont il eut :

III. JEAN D'ESPERIÈS, qui fut pourvu, en 1614, d'un Office de Conſeiller du Roi & Auditeur en ſa Chambre des Comptes de Montpellier. Il fut marié 1° à *Catherine de Nogarède*, fille de noble Seigneur *de Durfort* & de Frayſſard ; & 2° à *Alix de Bouſquet*. Il laiſſa pluſieurs enfans de ſes deux femmes, entr'autres :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

IV. PIERRE D'ESPERIÈS hérita des biens de ſa famille, & ſe maria avec *Jeanne de Gineſtoux*, de laquelle il eut :

V. FRANÇOIS D'ESPERIÈS, Ier du nom, qui s'allia à *Jeanne de la Cour*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et RAYMOND, qui a laiſſé de *N.... de Viel*, trois enfans en bas âge.

VI. FRANÇOIS D'ESPERIÈS, IIe du nom, Conſeiller du Roi & Maire perpétuel de la ville de Valleraugue, a épouſé *Jeanne-Marie de Paſtourel*, de laquelle il eut :

1. François-Pierre, qui ſuit ;
2. Et Raymond, non marié.

VII. François-Pierre d'Esperiès, Capitaine au Régiment de Bourbon, Infanterie, & Gouverneur de Valleraugue, a épouſé *Angélique-Catherine-Françoiſe de Goëtzman*, veuve de *François-Alexis de Glütz*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiſſe du Régiment de la Cour au Chantre, & Conſeiller au Grand-Conſeil de Soleure, & fille de feu *Adam-Valentin de Goëtzman*, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiſſe au Régiment de Karrer, & de Dame *Angélique-Catherine-Françoiſe de Hardy*. On ignore s'ils ont poſtérité.

SECONDE BRANCHE
établie en Provence.

IV. François d'Esperiès, I^er^ du nom, ſecond fils de Jean, alla ſe fixer à Marſeille, où il épouſa, en 1662, *Françoiſe de Bonin*. Il fut *déclaré Noble & iſſu de noble race & lignée*, par jugement des Commiſſaires-Généraux, pour la recherche de la Nobleſſe de Provence, du 16 Novembre 1669, qui ordonne que *lui & ſes enfans nés & à naître, jouiront du privilège de Nobleſſe*, &c. Il eut de ce mariage :

1. Ignace, qui ſuit ;
2. Et N..., Chevalier.

V. Ignace d'Esperiès, Lieutenant d'une des Galères du Roi, fut tué au détroit de Gibraltar, & avoit épouſé *N... Payen*, dont il a laiſſé :

1. Lange, qui ſuit ;
2. Et N..., mort à Strasbourg, Lieutenant au Régiment de Poitou, Infanterie.

VI. Lange d'Esperiès, Capitaine de Grenadiers au Régiment Royal-Poitou, Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur pour le Roi de la ville de Thann, dans la Haute-Alſace, a épouſé *Françoiſe de Troncet de Marſelly*, de laquelle il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'or, à un poirier de ſinople, fruité d'argent, accoſté de deux étoiles d'azur, & ſoutenu d'un croiſſant de gueules.*

ESPEYSSOLES, ancienne famille noble de Breſſe. Guillaume, Seigneur d'*Eſpeyſſoles*, Chevalier, & Perraud d'Espeyssoles, Damoiſeau, ſon frère, eurent confirmation de juſtice pour leur terre d'*Eſpeyſſoles*, par *Sibylle de Baugé*, Dame de Breſſe, & Amé, Comte de Savoie, ſon mari, l'an 1289.

Guyonnet d'Espeyssoles, Damoiſeau, marié, en 1317, à *Anſelmette de Marmont*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Marmont*, & de *Florence de la Balme*, eut pour fils :

Pierre, Seigneur d'Espeyssoles, qui épouſa *Marguerite de Vaugrigneuſe*, fille de *Jean*, Seigneur *de Vaugrigneuſe*.

Anne d'Espeyssoles & *Robert Beverd*, Chevalier, ſon mari, vivoient en 1380.

Cette famille s'eſt éteinte en la perſonne d'Etiennette, Dame d'Espeyssoles, femme, en 1443, de *Pierre de Meyſeria*, Seigneur de Tirant.

ESPIARD DE SAULX, famille diſtinguée dans la Robe, aux Parlemens de Dijon & de Beſançon.

Antoine Espiard, Ecuyer, Seigneur de Saulx, mort Conſeiller-Clerc au Parlement de Dijon, épouſa *Anne Beau*, de laquelle il eut :

François-Bernard Espiard de Saulx, né à Dijon le 23 Septembre 1659, reçu, le 23 Juin 1693, Préſident à Mortier au Parlement de Beſançon, mort en cette ville le 16 Janvier 1743, âgé de près de 84 ans, avoit exercé plus de 30 ans les fonctions de la charge de Préſident avec une réputation univerſelle. Depuis qu'il s'étoit retiré du Palais, il avoit employé ſon temps à la compoſition de pluſieurs ouvrages de juriſprudence. Il étoit un des Commiſſaires nommés par le Roi pour la réformation générale de la Coutume de la Province de Franche-Comté. Les plus célèbres juriſconſultes du Royaume le conſultoient, & on trouve ſon nom avec ſes réponſes dans leurs écrits (*Mercure de France du mois de Mars* 1743, page 598.) Il avoit épouſé, le 3 Novembre 1693, *Claude-Françoiſe de Santans*, dont il a eu pluſieurs enfans, entr'autres :

1. Jean-François Espiard, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon ;
2. François-Ignace, qui a été Grand-Vicaire de M. Poncet, Evêque de Troyes. Il eſt auteur de l'*Eſſai ſur le Caractère des Nations ;*
3. Et Marie-Anne Espiard, alliée à *Jules-Marie Terrier*, Seigneur de Mailly, Conſeiller au Parlement de Beſançon. (Voy. Moreri.)

Louis-Philibert Espiard, Seigneur de Mâcon, Champrim, Esfourg, Méprinot, Mouſ-

quetaire du Roi dans ſa première Compagnie, épouſa, le 29 Septembre 1744, *N... de Champeaux*, dont :

1. Jean-Baptiste-Pierre-Lazare, Lieutenant en ſecond au Régiment de la Reine, Cavalerie ;
2. Et Françoise-Xavière-Jeanne-Baptiste Espiard, mariée, le 21 Septembre 1766, à *Bernard Comeau*, Seigneur de Chery & de Brazey, Capitaine au Régiment de la Sarre.

Les armes : *d'azur, à trois épis d'or.*

ESPIE, ancienne famille noble du Languedoc, établie à Toulouſe au commencement du XV^e ſiècle : elle a formé trois différentes branches. On la trouve dans les *Annales de Toulouſe* par la Faille, dans le *Catalogue général des Gentilshommes de la Province du Languedoc*, dans l'*Armorial génér. de France*, & dans les *Tablettes hiſtoriques, généalogiques & chronologiques.*

Les Terres de la *Serre*, de la *Baſtidette*, de l'*Encontrade*, & de la *Maſquerre*, Diocèſe de Toulouſe, Election de Comminge & de Rivière-Verdun, furent érigées, par Lettres-Patentes du mois de Septembre 1747, en titre & dignité de *Comté d'Eſpie*, en faveur de Félix-François d'Espie, chef de la branche aînée, Seigneur de Saint-Lis, dont nous parlerons ci-après ; à l'effet de quoi Sa Majeſté a commué & changé le nom de *la Serre* en celui *d'Eſpie*. Leſdites Lettres furent regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 15 Novembre de la même année, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 4 Avril 1748. Les motifs de cette érection ſont l'ancienneté de cette famille & ſes ſervices dans le militaire.

Jean d'Espie, I^er du nom, demeurant à Toulouſe, vivoit en 1531, avec *Jeanne de Tabard*, ſa femme, qualifiée, dans ſon contrat de mariage, en latin & en parchemin, *Nobilis Domicella :* ceci eſt conſtaté par un acte du 27 Juin de ladite année 1531. Il en eut :

Antoine d'Espie, propriétaire des Domaines ſis aux lieux de Saint-Lis & de Fonſorbes, qui fut Capitoul de Toulouſe en 1586. Il épouſa *Marguerite d'Aſtorg*, dont entr'autres enfans :

1. Jean, qui ſuit ;
2. François, trois fois Capitoul de Toulouſe, qui de *Marie de Gout*, ſa femme, laiſſa trois filles, mariées ;
3. Peyronne, alliée, en 1592, à *Jean de Latger ;*
4. Et Françoise, mariée à *Jean de James*, Avocat au Parlement.

Jean d'Espie, II^e du nom, ſuccéda à ſon père dans les Domaines de Saint-Lis & de Fonſorbes, fut auſſi Capitoul de Toulouſe, & ajouta dans ſes armes *un chef de ſable, chargé de 3 coquilles d'argent*, à la place de 3 *étoiles* qu'il y avoit auparavant, en mémoire du vœu qu'il avoit formé, de faire tenir ſur les fonts de Baptême, par un pélerin & une pélerine de St-Jacques, le premier enfant mâle qu'il auroit de ſa ſeconde femme. Il avoit épouſé 1° *Jeanne d'Aigueſpiatz*, morte le 25 Juin 1605, fille d'*André*, & de *Jacquette de Saint-Latger ;* & 2° en 1608, *Catherine de Tiffaut*, ſœur de *Jean-Arnaud de Tiffaut*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & fille de *Pierre de Tiffaut*, Conſeiller en la Sénéchauſſée, & de *Françoiſe de Tournemire*. Du premier lit vinrent :

Cinq filles, dont trois furent mariées.

Et du ſecond il eut entr'autres enfans :

Jean-Jacques, qui ſuit.

Jean-Jacques d'Espie, I^er du nom, Seigneur de St.-Lis, mourut en 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1647, *Jeanne d'Ardailhon*, décédée en 1712, à 81 ans, fille d'*Aaron*, Avocat au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne de Paulhac*, dont :

1. Jean-Jacques, qui ſuit ;
2. André, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. Et Michel, né le 13 Septembre 1663, Major de Valenciennes où il eſt mort, le 16 Mai 1754. Voyez le *Mercure de France*, du mois de Juin de cette année, page 207. Il y eſt parlé de lui d'une manière honorable.

Jean-Jacques d'Espie, II^e du nom, né en 1648, mort le 3 Juin 1717, avoit épouſé à Lisbonne, en 1690, *Marguerite de Jeſus*, morte le 14 Mars 1712, fille de *François-Alberto*, & de *Marie Jorge*. De ce mariage ſont iſſus :

1. Jean, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, mort ſans poſtérité, le 5 Novembre 1742, & a été enterré à Toulouſe, dans la Chapelle de Notre-Dame des grands Carmes. Il avoit épouſé en Portugal, en 1721, *Catherine-Thérèſe de Beſſa*, fille de *Joſeph-Emmanuel*, Major du Régiment de la Cour, & de *Marie-Madeleine de Pina ;*

2. FÉLIX-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. & 4. JOSEPH, Chevalier de l'Ordre de Chriſt, & LOUIS D'ESPIE, Baron de Gaure, réſidans en Portugal, auxquels leur frère aîné JEAN, laiſſa, par teſtament du 3 Novembre 1742, les biens qu'il avoit en Portugal.

FÉLIX-FRANÇOIS, Comte D'ESPIE, Seigneur de Saint-Lis, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Picardie, & Commandeur d'un bataillon d'Infanterie, Gouverneur de Muret, mentionné au commencement de cette Généalogie, a été fait, avec la permiſſion du Roi, en 1759, Chevalier de l'Ordre de la Fidélité, de S. A. S. le Margrave de BADE-DOURLACH, qui lui envoya le cordon de ſon Ordre, pour lequel il fit preuve de 150 ans de Nobleſſe, par devant deux Notaires, qui firent les extraits de ſes titres, envoyés à la Cour de ce Prince avec l'Armorial de ſes armes, pour être dépoſés dans les Archives de cet Ordre. FÉLIX-FRANÇOIS eſt connu dans la République des Lettres, par deux ouvrages, l'un intitulé : *Manière de rendre toutes ſortes d'Edifices incombuſtibles,* imprimé à Paris. Cet ouvrage eſt traduit en Anglois & en Allemand. Voyez le *Mercure de France*, du mois de Mai 1754, page 149. Il eſt encore parlé dans la *France Littéraire,* page 42, d'un autre ouvrage qu'il a donné en 1751, concernant un projet ſur l'Ecole-Militaire, préſenté au Roi. Il avoit épouſé: 1° par contrat du 12 Juin 1743, *Catherine-Marie-Blandine de Caſtellan*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Maſquerre, Préſident de la première Chambre des Enquêtes du Parlement de Toulouſe, & de *Louiſe de Caſes*. Elle eſt nièce de *Jean-Marie de Caſtellan,* Evêque de Rieux, & petite-nièce de feu *N... de Caſtellan,* Evêque de Valence; & 2° le 17 Juin 1778, *N... de Panat,* fille du Comte *de Panat,* Chevalier de Saint-Louis, mort chef d'Eſcadre, & de Dame *Francoiſe de la Rochefoucauld.* Il eut du ſecond lit :

JOSEPH-FRANÇOIS-FÉLIX, né le 17 Avril 1779.

ANDRÉ D'ESPIE, ſecond fils de JEAN-JACQUES, Ier du nom, & de *Jeanne d'Ardailhon,* né le 12 Juin 1653, & mort le 29 Août 1727, avoit épouſé, par contrat du 25 Novembre 1690, *Françoiſe Conſtans*, morte le 24 Avril 1738, âgée de 72 ans, fille de *Jean*, Conſeiller au Préſidial de Montauban, & d'*Anne de Blaſy*. Il en eut :

JEAN-FRANÇOIS D'ESPIE, Seigneur de Maître-Huguet (ancien nom des Domaines poſſédés par ſes ancêtres), né à Toulouſe le 2 Avril 1699, avoit épouſé, par contrat du 23 Juin 1733, *Eliſabeth de Carrière d'Aufrery*, morte il y a douze à quatorze ans, ſœur de l'Abbé *d'Aufrery*, Conſeiller-Clerc du Parlement de Toulouſe, en 1771, & de *N..... de Carrière-d'Aufrery*, Chevalier de Malte. Elle étoit fille de *Clément de Carrière-d'Aufrery,* & de *Marie-Anne de Caſtet-d'Aurain*. De ce mariage ſont ſortis :

1. BARTHÉLEMY-MICHEL-ANDRÉ, né le 30 Octobre 1736, ancien Officier des Grenadiers Royaux;
2. BERTRAND-MARIE, né le 12 Février 1738, Enſeigne des Vaiſſeaux au département de Toulon;
3. NICOLAS-AUGUSTIN, né le 27 Août 1741, ancien Officier au Régiment de Picardie;
4. FRANÇOISE, née le 5 Mai 1734;
5. MICHELLE-PAULE, née le 23 Juillet 1735;
6. Et JEANNE-HENRIETTE-MARIE, née le 2 Février 1740.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un épi de bled d'or, poſé en bande; aux 2 & 3 d'argent, à un bœuf de gueules paſſant; au chef de ſable chargé de 3 coquilles d'argent*, au lieu de 3 *étoiles* qu'il y avoit auparavant, ainſi que nous l'avons dit au degré de JEAN D'ESPIE, IIe du nom.

ESPINAC. PIERRE D'ESPINAC fut Lieutenant du Roi dans la Bourgogne & le Lyonnois. Il eut de *Guicharde d'Albon,* ſon épouſe, entr'autres enfans, PIERRE D'ESPINAC, qui fut Archevêque de Lyon ſur la fin du XVIe ſiècle. Ce prélat fut un ligueur opiniâtre juſqu'à ſa mort arrivée le 9 Janvier 1599, & cauſée, dit-on, par la douleur de voir que HENRI IV, par la réduction de Paris, avait achevé de s'affermir dans la poſſeſſion du Royaume.

ESPINASSE, en Languedoc: *d'argent, au pin de ſinople, au chef de gueules, chargé d'une croix d'argent.*

ESPINASSE (L'), nom d'une branche de la Maiſon DU MAINE. Voyez ce mot.

ESPINASSE (DE L'), famille noble d'ancienne extraction originaire de Guyenne, établie en Normandie vers la fin du XVe ſiècle. Elle s'eſt diviſée en deux branches, dont l'aînée, fixée dans l'Election de Domfront, porte

pour armes: *faſcé d'argent & de gueules de ſix pièces;* & la cadette, éteinte dans l'Election de Bayeux, portoit: *écartelé d'azur, au* 1 *chargé d'une étoile d'argent; au* 2 *d'un croiſſant de même; & en pointe d'une étoile auſſi d'argent.* C'eſt ce que nous ſavons, n'ayant point reçu de Mémoire.

ESPINASSY. Suivant un *Mémoire envoyé,* cette famille, établie à Signe au Diocèſe de Marſeille en Provence, puiſe dans l'antiquité la plus reculée les preuves de ſa nobleſſe. Il y a plus de 700 ans qu'elle tenoit un rang diſtingué dans cette Province. Elle s'eſt toujours ſoutenue dans ſon ancienne nobleſſe, & les Auteurs les plus exacts en ont conſervé quelques titres; ce que bien d'autres n'ont pu faire, parce que, du tems des guerres de M. le Duc d'Epernon, tous les regiſtres des Notaires du lieu de Signe furent portés aux Baux, jadis place-forte près d'Arles, où ils ſe ſont égarés.

Espinassy d'Espinassy eſt qualifié *Chevalier* dans les Chartres de l'Evêché de Marſeille du XI^e ſiècle, qualité qui, en latin, eſt ſignifiée par le mot de *Miles;* elle marquoit une nobleſſe de ſang & d'origine en celui qui en étoit qualifié. Il paſſa tranſaction avec l'Evêque de Marſeille pour tous les habitans du lieu de Signe l'an 1096, pour les droits que l'Evêque prétendoit au terroir du même lieu.

On trouve Guillaume d'Espinassy préſent en divers actes des Vicomtes de Marſeille, hauts Seigneurs de Signe, où celui-ci poſſédoit de grands Domaines.

Pierre d'Espinassy fut choiſi par Charles d'Anjou, I^er du nom, Roi de Naples, Comte de Provence, pour être du nombre des cent Chevaliers qui le ſecondèrent dans le fameux duel que le Roi d'Aragon lui offrit, & qui ſe donna à Bordeaux devant le Roi d'Angleterre en l'année 1233: il fut préſent au fameux hommage rendu par Barral des Baux au Comte de Provence en 1252.

I. Noble Antoine d'Espinassy, Baron en partie du Château de Signe, deſcendoit par différens degrés du ſuſdit Pierre. Le 9 Octobre 1362, il paſſa tranſaction avec un Guillaume Sudre, Evêque de Marſeille. Il fut père de

II. Noble Louis d'Espinassy, qui, en ſon nom, & pour tous les habitans du Château

& de la Vallée de Signe, paſſa tranſaction, le 16 Mai 1389, avec Aymar de la Voute, Evêque de Marſeille. Il eut pour fils

III. Jean d'Espinassy, marié, en 1394, à *Hugonne de Blacas,* fille d'*Albert de Blacas,* Seigneur de Baudinar, & de *Marguerite de Baux.* Deux de ſes fils moururent au ſervice de Louis II, Comte de Provence. Il eut de cette alliance:

IV. Guillaume d'Espinassy, qui ſervit 22 ans *René d'Anjou.* Il avoit épouſé, en 1429, *Honorade de Gantès,* fille de Noble *Jean de Gantès,* de Cuers, & de *Marie de Caſtellane,* dont un fils nommé

V. François d'Espinassy, marié, en 1462, à *Suſanne de la Cépède,* fille de noble *Pierre,* & de *Guiteline Ricavi.* Il laiſſa:

VI. Noble Jacques d'Espinassy, du lieu de Signe, habitant de la ville de Marſeille. En 1531 le Roi le nomma Séqueſtre des revenus de l'Evêché de Marſeille, provenant de l'ancien Domaine, parce que le Pape Clément VII avoit diſpoſé de cet Evêché, ſans la participation de Sa Majeſté, en faveur de Jean-Baptiſte Cibo, dont la mère étoit couſine germaine de ce Pape. Il ſe maria, en 1498, avec Dame *Catherine de Cuers,* fille de noble *Pierre,* dont il eut:

1. Honorat, qui ſuit;
2. Madeleine, mariée à noble *Antoine Fulconis,* de Brignolles;
3. Marguerite, mariée à noble *François Fulconis,* de la même ville;
4. Honorade, qui fit ſon teſtament le 30 Août 1579, par lequel elle nomme Exécuteur teſtamentaire noble Antoine d'Espinassy, ſon neveu. Elle avoit épouſé noble *Clément Garnier;*
5. Et Louise, mariée, le 15 Décembre 1542, à noble *Jean Nuzulard,* de Brignolles.

VII. Honorat d'Espinassy fut nommé Aſſeſſeur de Marſeille en 1535, & étant Conſul de la même Ville avec *Amand de Sommaty,* il obtint du Roi Henri III une diſpenſe pour les habitans de Marſeille de payer une taxe impoſée ſur les Aires, par Lettres du 3 Octobre 1558, données au camp d'Amiens. Il fut choiſi pour régler l'entrée que cette Ville fit au Roi Charles IX. Il ſe maria, le 13 Mars 1539, avec *Marguerite de Châteauneuf,* fille de noble *Roſtaing de Châteauneuf,* & de noble *Antorone Rooque,* des Seigneurs de Garcin. Il eut de ce mariage:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Lazarin, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après;
3. Anne, femme de noble *Charles de Girenton ;*
4. Et Diane, mariée, en 1575, à *Balthazard de Seboulin*, Ecuyer.

VIII. Antoine d'Espinassy, Ecuyer, ſe maria, le 12 Mai 1580 (*Verguiny*, Notaire à Signe) avec Dame *Lucrèce Niſſard*, fille de noble *Elizias Niſſard*, & d'*Honorade Mutonis*, dont il eut:

1. David, qui ſuit;
2. Paul;
3. Judith, mariée, le 13 Mai 1614, à *Jacques de Nigris*, fils de noble *Jean*, de la ville de Fréjus.

IX. David d'Espinassy, Ecuyer, épouſa, le 28 Mai 1624 (*Verguiny*, Notaire à Signe), Dame *Anne de Venel*, fille de noble *Joſeph*, Ecuyer, & de Dame *Jeanne de Garnier de Juhians-Fonblanque*. Il laiſſa de ce mariage:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Jean, mort ſans poſtérité;
3. Et André, qui ſervit Lieutenant dans le Régiment de Modène, enſuite dans les Volontaires, Garde de la Marine du Levant ſous lés ordres de M. le Duc de Beaufort, mort ſans poſtérité à Aix en 1673.

X. Antoine d'Espinassy, IIe du nom, Ecuyer, Lieutenant dans les Volontaires, & Garde de la Marine du Levant, ſe maria, le 8 Février 1655 (*Verguiny*, Notaire à Signe), avec Dame *Jeanne de Grimaldi*, fille de noble *Gaſpard de Grimaldi*, Ecuyer, & de Dame *Madeleine de Portalis*. Il eut de ce mariage 15 enfans, dont la plupart ſont morts au ſervice:

1. & 2. Joseph & Martial;
3. Antoine, qui ſuit;
4. & 5. Jean-Baptiste & François;
6. & 7. Jean & Gaspard;
8. & 9. Joseph & André;
10. & 11. Louis & Melchior;
12. & 13. Anne & Françoise;
14. Marguerite, mariée, le 6 Juin 1689, à noble *Jean-Baptiſte de Venel*, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Champagne;
15. Et Madeleine.

XI. Antoine d'Espinassy, IIIe du nom, Ecuyer, ſe maria, le 22 Août 1708 (*Allègre*, Notaire à Signe), avec Dame *Roſe de Cymon*, fille de *Vincent*, Avocat en la Cour, & de Dame *Diane de Truc*, de la Ville d'Aix, dont:

1. François, Ecuyer, mort Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, pendant les guerres d'Italie, en 1736;
2. Joseph-Pascal, qui ſuit;
3. Et André-Antoine, Ecuyer, qui a fait les campagnes de 1745 & 1746, ſur le Vaiſſeau du Roi, l'*Oriflamme*. Il fut envoyé en Flandre en 1747, pour les opérations maritimes, avec un détachement de Canoniers de la Marine; fait Enſeigne de Vaiſſeau en 1751, envoyé dans le même tems aux Isles du Vent pour le ſervice de l'Artillerie, où il a ſervi en qualité de Capitaine d'une Compagnie de Bombardiers, ſous les ordres de M. de Bompar, chef d'Eſcadre, Gouverneur & Lieutenant-Général deſdites Isles. Ayant repaſſé en France, le Roi, content de ſes ſervices, lui a accordé ſon ancienneté dans la Marine. Il eſt actuellement au département de Toulon.

XII. Joseph-Pascal d'Espinassy, Ecuyer, ſe maria, le 12 Novembre 1747 (*Billon*, Notaire à Signe), avec Dame *Hippolyte-Françoiſe-Ignace de Bonniere-Duhamel*, fille de Meſſire *Jean-François de Bonniere-Duhamel*, Capitaine de Dragons, & de Dame *Chriſtine d'Olonne*, (*a*). De ce mariage vinrent:

1. César-Auguste-Félix-François-Joseph-Marie, né le 10 Janvier 1751;
2. Antoine-Melchior-Etienne, né le 5 Mai 1759;
3. Et Christine-Rosalie, née le 3 Septembre 1748.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Lazarin d'Espinassy, Gentilhomme ordinaire de la Reine Catherine de Médicis, ſecond fils d'Honorat, & de *Marguerite de Châteauneuf*, fut homme d'armes du Comte de Tende, Grand-Sénéchal de Provence, qui lui donna ordre de lever 150 hommes d'ar-

(*a*) Son frère *Alexis d'Olonne*, Comte du St.-Empire, Lieutenant-Général des armées Autrichiennes, Généraliſſime de la Cavalerie du Roi de Pologne, eſt mort en 1752, après l'Ambaſſade dont il fut chargé par ce Prince auprès du Roi de Naples. Il avoit épouſé, en 1721, Dame *Marie-Hippolyte*, Marquiſe *de Gazzoldo de Mantoue*, dont il a eu *Joſeph*, Comte *d'Olonne*, marié à Dame *Thérèſe-Françoiſe Dupin*, famille illuſtre de Toulouſe, qui a fourni pluſieurs Grands-Maîtres à l'Ordre de Malte; & *François Xavier*, Comte *d'Olonne*, Seigneur de la Pape, Colonel de Cavalerie, & Chef de Brigade au Régiment de Schomberg, marié, à Paris, à Dame *Marguerite de Bourdon*.

mes par Lettres du 14 Janvier 1570, pour la réduction de la Ville de Nîmes ſous l'obéiſſance du Roi. La Ville de Marſeille le députa aux Etats-Généraux du royaume de Blois. Il obtint, le 6 Mars 1577, des Lettres de ſauvegarde pour ſa maiſon de Signe, en conſidération de ſes ſervices. Il fut nommé Ambaſſadeur de France en Turquie & auprès de la Régence d'Alger. De retour de ſon Ambaſſade, les habitans de Marſeille le députèrent au Roi l'an 1583, pour des affaires très-importantes. On lui donna en 1585 le gouvernement d'Iſtres, où il y avoit une place-forte. Le Grand-Prieur d'Angoulême le chargea de faire une levée de 60 hommes pour la ſureté de ce lieu. Il épouſa, le 2 Août 1570 (*Alphanty*, Notaire à Marſeille), *Lucrèce de Villages*, fille de noble *Michel*, & de *Catherine de Seriaſſo*, fille de noble *Pierre*, Seigneur de la Sale, & d'*Adrienne de Froiſſard*. Il en eut:

1. Frédéric, qui ſuit;
2. Et Anne, Religieuſe de l'Abbaye de Sion.

IX. Frédéric d'Espinassy, Capitaine des Galères du Roi, ſe maria, par contrat du 9 Décembre 1614, avec *Anne de Sommaty*, fille de noble *Pierre* & d'*Anne Bénédicti*. Le Bailli *de Forbin*, Lieutenant-Général & Commandant les Galères du Roi, le chargea en 1640, pendant tout le tems qu'il fut ſur mer, de la direction des Galères qui reſtèrent dans le port de Marſeille. Il laiſſa pour enfans:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Diane, nommée Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Sion, le 21 Août 1660.

Un ſecond Mémoire donne encore pour fils à Frédéric,

Laurent, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

X. Pierre d'Espinassy fut confirmé dans ſa nobleſſe le 26 Septembre 1667, par les Commiſſaires députés du Roi pour la vérification des titres de Nobleſſe. Il épouſa, en 1658, *Marguerite de Latil*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Iſabeau de Beolan*, dont:

1. Joseph-Ignace, qui ſuit;
2. Denise, mariée, en 1691, à noble *Jean-Baptiſte de Flotte*, & mère de *Nicolas de Flotte*, de *Henri*, reçu Chevalier de Malte, & d'*Eliſabeth*, mariée, en 1710, à *Alphonſe de Fortia*, Marquis de Piles, Lieutenant de Roi en Provence, Gouverneur de Marſeille & des Isles d'If;

3. Et N... d'Espinassy, morte Religieuſe à l'Abbaye de Sion.

XI. Joseph-Ignace d'Espinassy, Ecuyer, épouſa, en 1702, *Thérèſe de Martin*, fille de *Gaſpard de Martin*, & *de Marthe de Bonifay*, de laquelle il n'a eu que Marthe-Thérèse d'Espinassy, mariée, en 1729, à *Gaſpard Allègre*, Seigneur de Beaupré.

X. Laurent d'Espinassy, Sieur de Merchand, ſecond fils de Frédéric, & d'*Anne de Sommaty*, Officier des Vaiſſeaux du Roi, épouſa, par contrat paſſé à Marſeille le 1er Juin 1643, *Madeleine Pèbre*, fille d'*Alexandre Pèbre*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & de *Marie-Madeleine de Bataille*. Il eut de ſon mariage:

XI. François d'Espinassy de Merchand, marié, le 20 Décembre 1680, à *Claire de Remuſat*, fille de *Pierre de Remuſat*, & de *Catherine Reine*, dont:

XII. Pierre-François d'Espinassy de Merchand, Chevalier, marié, à Paris, le 7 Janvier 1728, à *Louiſe-Françoiſe Belhomme de Neuville*, fille de *N... Belhomme de Neuville*, Seigneur de Thioviſy, Neuville & autres lieux, & d'*Hélène de Bar*, Dame de Briou. De ce mariage il a eu:

1. Louis-Auguste-Joseph-Victor, qui ſuit;
2. Louis-Henri, mort;
3. Charles-Louis, mort au ſervice;
4. Louis-Auguste-Henri-Jules, mort;
5. Louise-Angélique, non mariée, connue dans la République des Lettres par pluſieurs ouvrages utiles & curieux;
6. & 7. Charlotte-Opportune & Anne-Louise, toutes deux mortes. La première, mariée, a laiſſé deux enfans.

XIII. Louis-Auguste-Joseph-Victor d'Espinassy, Capitaine au Corps Royal d'Artillerie, eſt Chevalier de Saint-Louis.

Les armes: *d'or, à 3 boutons de roſes feuillés & tigés de ſable, accompagnés en abîme d'une roſe épanouie ſans tige, de même.* (On trouve dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, par Artefeuille, tom. I, p. 342, une Généalogie de cette famille, beaucoup moins détaillée que celle que nous venons de donner d'après les deux Mémoires qui nous ont été remis.)

* ESPINAY, Terre en Bretagne, qui a paſſé par alliance, comme nous le dirons ci-après, avec le Comté *de Durtal*, dans la Maiſon de *la Rochefoucauld*. Elle a donné ſon nom

à une Maiſon de cette Province, des plus nobles & des plus illuſtres, tant par ſes alliances que par les grands hommes qu'elle a produits. Le chef de cette Maiſon, Chanoine de Rennes, avoit part aux diſtributions, & ſa place dans le Chœur de la Cathédrale vis-à-vis de l'Evêque. Elle a formé la branche de *Vaucouleurs* & de *Broon*.

Le premier de ce nom qui ſoit connu eſt

GESTERUS, Sire D'ESPINAY, lequel ſuivit GUILLAUME, Duc de Normandie, à la conquête du Royaume d'Angleterre en 1066. Il eut:

GEOFFROY, Sire D'ESPINAY, Chevalier, mort en 1150. Son fils fut

PEAN, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, vivant en 1217, qui fut père de

ALAIN, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, vivant en 1242. Il eut pour fils

GUILLAUME, Sire D'ESPINAY, vivant en 1271, dont:

GALEVAN, Sire D'ESPINAY, vivant en 1308, qui épouſa *Alix de Champagne*, fille de *Geoffroy de Champagne*, puîné de la Maiſon de *Champagne*, au Maine. Il en eut

JEAN, qui ſuit;
Et CHARLES, Chevalier, mort ſans enfans.

JEAN, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, vivant en 1315, eut pour fils & ſucceſſeur

GUILLAUME, IIe du nom, Sire D'ESPINAY en 1341, qui fut père de

JEAN, IIe du nom, Sire D'ESPINAY en 1364, lequel laiſſa, entr'autres enfans:

SIMON, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, vivant en 1399, allié 1° à *Marie de la Frette*; & 2° à *Marguerite de Châteaugiron*. Il eut du premier lit:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. GUY, Seigneur de Boisduliers, vivant en 1431;
3. & 4. GUILLAUME & JEAN, qui furent d'Egliſe;
5. Et ANNE, femme 1° de *Guillaume*, IIIe du nom, Seigneur *de Lorgeril*; 2° de *Georges de la Cicogne*, Chevalier; & 3° de *Jean de Fontenailles*.

Du ſecond lit vint:

6. GUY, Sire D'ESPINAY, dont on ignore la deſtinée.

ROBERT, Ier du nom, Sire D'ESPINAY, mort en 1438, avoit épouſé *Jeanne de Montbourcher*, dont:

1. SIMON, qui ſuit;
2. Et autre SIMON, dit *le jeune*, Chanoine de l'Egliſe de Rennes.

SIMON, IIe du nom, Sire D'ESPINAY, eut de *Marguerite de Châteaubriant*, ſon épouſe:

ROBERT, IIe du nom, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, Grand-Ecuyer & Grand-Maître de Bretagne en 1445, mariéavec *Marguerite de la Courbe*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Courbe, & de *Jeanne de Denée*, dont:

1. RICHARD, qui ſuit;
2. JACQUES, Evêque de Rennes;
3. EUSTACHE, Seigneur de Trèves;
4. ANDRÉ, Seigneur de la Courbe, qui ſe fit d'Egliſe;
5. ROBERT, Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe de Rennes;
6. ARTURE, femme de *Jean*, Seigneur *de la Houſſaye*;
7. Et ANNE, femme 1° de *Jean Buſſon*, Seigneur de Gazon; & 2° de *Jean le Sénéchal*, Chevalier.

RICHARD, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, Chambellan de FRANÇOIS II, Duc de Bretagne, épouſa, 1° en 1433, *Béatrix de Montauban*, fille de *Guillaume*, Sire de Montauban, & de *Bonne de Milan*, ſa ſeconde femme; & 2° *Marie de Goyon*, fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de Matignon, Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite de Mauny*, Dame de Tholigny. Il n'eut d'enfans que de ſa première femme, ſavoir:

1. GUY, qui ſuit;
2. ANDRÉ, Archevêque d'Arles, Cardinal du Titre de Sainte-Marie Majeure, puis Archevêque de Bordeaux en 1489, mort en 1500;
3. JEAN, Evêque de Mirepoix, puis de Nantes;
4. GUILLAUME, Evêque & Duc de Laon, Pair de France;
5. JEAN, dit *le jeune*, Evêque de Valence en Dauphiné;
6. JACQUES, Seigneur d'Uſſé, auteur d'une branche dont nous n'avons point la filiation;
7. FRANÇOISE, Abbeſſe de Saint-Georges de Rennes, morte en 1520;
8. RENÉE;
9. Et JEANNE, femme de *Jean de Châteaubriant*, Seigneur de Beaufort.

GUY, Ier du nom, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, mort en 1501, avoit épouſé *Iſabeau de Goyon*, ſœur de la ſeconde femme de ſon père, & fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de Matignon, Grand-Ecuyer de France, & de *Marguerite de Mauny*, dont pour fils unique

HENRI, Sire D'ESPINAY & de la Rivière, mort en 1506, qui eut pour femme *Catherine d'Eſtouteville*, fille de *Michel*, Sire d'*Eſtouteville*, & de *Marie*, Dame *de la Roche-Guyon*. Il en eut ſix fils & trois filles, dont nous ignorons les noms & la poſtérité.

La terre D'ESPINAY fut érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Octobre 1575, enregiſtrées le 20 Septembre 1576, en faveur de JEAN, Sire D'ESPINAY & Comte de Durtal du chef de ſa femme *Marguerite de Scepeaux*. Leur petite-fille,

FRANÇOISE D'ESPINAY, fille de CLAUDE, devint, en 1609, héritière d'Eſpinay & de Durtal par la mort de ſon frère CHARLES, Marquis D'ESPINAY. Elle avoit épouſé *Henri de Schomberg*, Comte de Nanteuil, & leur fils *Charles de Schomberg*, Pair & Maréchal de France, étant mort ſans enfans, ſa ſœur *Jeanne de Schomberg*, épouſe de *Roger du Pleſſis de Liancourt*, Duc de la Roche-Guyon, devint héritière du Marquiſat d'Eſpinay & du Comté de Durtal. Voyez ROCHEFOUCAULD.

Le dernier de cette Maiſon étoit CHARLES, Marquis D'ESPINAY, Chevalier de Saint-Louis, mort, le 10 Décembre 1764, en ſon Château de Trotozec en Bretagne, âgé de 80 ans, & en lui s'eſt éteint cet ancien nom, n'ayant laiſſé aucun enfant de *Céleſte-Julie Gaultier de la Boulaye* & de *Marie le Chaponnier*, ſes deux femmes.

Les armes: *d'argent, au lion coupé de gueules & de ſinople.*

De cette même Maiſon étoit FRANÇOIS D'ESPINAY, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Molay, Election de Bayeux, que l'on trouve marié, en 1593, à *Sylvie de Rohan*, fille du Prince de Guemené. Il portoit auſſi pour armes: *d'argent, au lion coupé de gueules & de ſinople, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

ESPINAY (DE L'), en Bretagne: *de ſinople, à 5 buiſſons d'épines d'argent.*

*ESPINAY-SAINT-LUC, en Normandie: Maiſon, dont l'origine & la nobleſſe ſe perdent dans l'antiquité des tems. Pluſieurs Hiſtoriens anciens & modernes la font deſcendre de *Guillaume le Normand*, dit *Cliton*, Comte de Flandre, & d'autres des Vicomtes de *Melun*, ſuivant un acte latin de l'an 1205. On trouve dans le Cabinet des Chevaliers des Ordres du Roi, pluſieurs lettres du XVI^e ſiècle, tant de MM. *de Melun* que de MM. *d'Eſpinay*, par leſquelles on voit qu'ils ſe reconnoiſſent mutuellement pour être de la même Maiſon, & qu'ils regardent cette conſanguinité comme également honorable. La reſſemblance des armes de *Melun* avec celles d'*Eſpinay*, donne d'ailleurs de la vraiſemblance à cette opinion; car celles de *Melun* ſont: *d'azur, chargé de beſans d'or*, & celles d'ESPINAY: *d'argent, au chevron d'azur, chargé de beſans d'or.*

Quoi qu'il en ſoit, la Maiſon d'ESPINAY, dont les puînés ont porté autrefois le nom du fief *des Hayes*, qu'ils poſſédoient dans le pays de Caux dès le XII^e ſiècle, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de Normandie. Elle a figuré avec beaucoup d'éclat parmi la haute Nobleſſe du Royaume, & s'eſt fort diſtinguée tant par ſes ſervices militaires, qui lui ont acquis les premières charges & dignités de la Cour & de la Couronne, que par les alliances qu'elle a contractées, même avec la Maiſon de France.

Elle tire ſon nom de la Terre d'ESPINAY, dans le pays de Caux, près de l'Abbaye de Jumiège, dont les Seigneurs d'*Eſpinay* ſont en partie fondateurs. Elle a donné pendant pluſieurs ſiècles de grands hommes à l'Etat toujours fidèles à leur légitime Souverain, & qui ont ſervi glorieuſement; entr'autres FRANÇOIS D'ESPINAY-DE-SAINT-LUC, premier Meſtre-de-Camp de Troupes Françoiſes, Chevalier du Saint-Eſprit à la création de cet Ordre, Grand-Maître de l'Artillerie de France, tué au ſiège d'Amiens en 1597. Il fut en réputation, ſelon tous les Auteurs, d'un des plus parfaits Seigneurs de ſon ſiècle. Egalement vaillant & prudent, il fit rentrer Paris ſous l'obéiſſance du Roi, par ſa négociation avec *Charles de Coſſé*, Comte de Briſſac, devenu Maréchal de France, dont il avoit épouſé la fille, & de laquelle il eut pour fils aîné

TIMOLÉON D'ESPINAY, Marquis de Saint-Luc, Chevalier des Ordres du Roi, qui, à l'imitation de ſon père, ſervit avec beaucoup de valeur, & remporta pluſieurs victoires ſous le règne de LOUIS XIII. Il obtint pour récompenſe de ſon mérite & de ſes ſervices, quoique jeune encore, le bâton de Maréchal de France. Il eut de *Henriette de Baſſompierre*, ſœur du Maréchal de ce nom, pluſieurs enfans, dont

FRANÇOIS D'ESPINAY, Marquis de Saint-Luc,

qui ſervit très-utilement l'Etat ſous Louis XIV, & fut fait Chevalier des Ordres à la promotion de 1661.

Les autres branches de cette Maiſon ſe ſont auſſi rendues fort recommandables, & ont produit beaucoup d'Officiers-Généraux de grande diſtinction, comme on le va voir par la Généalogie rapportée ci-après, ſuivant l'extrait des titres originaux dépoſés au Cabinet du Généalogiſte des Ordres, pour établir, par filiation, l'ancienne Chevalerie que l'on exigeoit depuis 400 ans, pour la réception de Mademoiſelle d'Espinay-Saint-Luc, dans le nouveau Chapitre des Chanoineſſes de Metz, & ſur leſquels il a fait un Mémoire qui a été préſenté au Roi par M. le Premier (feu M. *de Beringhen*), au mois de Février 1768, en faveur de M. le Marquis d'Espinay-Saint-Luc, aujourd'hui Meſtre-de-Camp de Dragons.

On voit dans les anciens Auteurs que les Sires d'Espinay & les Seigneurs *des Hayes*, dans le pays de Caux, exiſtoient dans le XI^e^ ſiècle. Dans la liſte des Seigneurs Normands qui ſuivirent Guillaume le Conquérant en Angleterre, ſe trouve un Sire d'Espinay au nombre des principaux Seigneurs, qui furent appelés dans la Tente de ce Prince, après la fameuſe bataille de Battet, donnée le 14 Octobre 1066. Pierre d'Espinay, Seigneur dudit lieu, eſt qualifié *Chevalier*, en latin *Miles*, dans des titres latins, munis de ſon ſceau, des années 1208, 1211 & 1220, qui ſe trouvent dans les Abbayes de Jumiège, de Saint-Vandrille en Caux, & de Saint-Ouen de Rouen.

Le premier, dont la filiation eſt juſtifiée juſqu'à ce jour par pluſieurs titres originaux ſur chaque degré, eſt

I. Guillaume, dit des Hayes, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fit une acquiſition de Robert d'Espinay, Chevalier, Seigneur de la paroiſſe de Saint-Martin d'Eſpinay, ſon frère aîné, par acte de l'an 1209. Cet acte eſt rapporté dans une Généalogie authentique, faite en exécution des Ordres du Roi par les Commiſſaires nommés par Sa Majeſté, ſur les titres produits par Louis d'Espinay, Chevalier, Baron de Boiſgueroult, dont il eut acte le 24 Septembre 1540. Ce Guillaume, préſumé fils d'Adam, Chevalier, Seigneur d'Espinay & des Hayes, épouſa 1° *Agnès de Bremont*; & 2° *Mathilde des Mares*. Du premier lit vint:

Renaud d'Espinay, Chevalier, vivant en 1219.

Et du ſecond lit:

Richard, qui ſuit.

II. Richard d'Espinay, dit *des Hayes*, Chevalier, partagea avec Renaud, ſon frère aîné, les terres d'Espinay, des Hayes & de Saint-Victor dans le pays de Caux, par acte écrit en latin en date du mois de Mai 1219. Il paſſa auſſi un contrat de rente envers Radulphe des Hayes, Ecuyer, ſon neveu, par acte de l'an 1227. Ce Richard porta les armes ſous Philippe-Auguste, Louis VIII & Louis IX. Il ſe trouve compris pour les Fiefs qu'il poſſédoit, mouvant du Roi, ainſi que Guillaume, ſon père, dans des Regiſtres de la Chambre des Comptes de 1209 & 1227. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

III. Guillaume, II^e^ du nom, dit *des Hayes*, Chevalier, qui vivoit en 1267. C'eſt ce qui eſt prouvé par un contrat de vente qu'il fit au mois de Mars de ladite année, & par une Charte de l'Abbaye de Saint-Ouen de Rouen, où l'on voit qu'il fut choiſi, parmi les Chevaliers du pays, pour arbitre de quelques prétentions entre Jean, Seigneur de Préaux, & Godefroy, Abbé de Saint-Ouen. Il paſſa auſſi un acte avec les Religieux de Saint-Vandrille en Caux l'an 1277. Il ſe trouve encore compris dans le nombre des Chevaliers qui ſervirent ſous les règnes de Saint Louis & de Philippe le Hardi. On préſume qu'il eut pour femme *N... des Vieux*, qui paroît lui avoir apporté la terre de ce nom, poſſédée encore aujourd'hui par Madame d'Agueſſeau, douairière, comme héritière de cette branche par Marie d'Espinay, ſon aïeule.

IV. Thomas d'Espinay, ſon fils, Chevalier, Seigneur d'Eſpinay, vivoit en 1273 & 1274, ſuivant deux titres de l'Abbaye de Saint-Vandrille. Il vendit en 1286 une portion de la terre d'Eſpinay aux Religieux de Jumiège, & il étoit mort en 1297, ainſi qu'il appert par un titre latin de cette date, où il eſt qualifié de *noble & illuſtre Seigneur*, *Chevalier défunt*. Il eſt auſſi fait mention de ſes ſervices rendus à l'Etat, & de ceux de Guillaume, ſon père, dans une Charte latine de 1352, dont nous aurons occaſion de parler plus bas. Il eut de ſon épouſe *N... de Dampont*, héritière de ſa Maiſon:

V. Robert d'Espinay, Seigneur dudit lieu, qui porta les armes pour Jean de France, Duc de Normandie, en 1331, & devenu Roi de France en 1351. Il ſervit utilement ce

Prince qui le créa Chevalier, & lui donna une gratification de 500 livres tournois à prendre ſur ſes Tréſoriers, en conſidération de ſes ſervices, de ceux de ſon père THOMAS, & de GUILLAUME ſon aïeul, ainſi qu'il eſt employé dans le mandement qui lui fut expédié, daté de Manneville le 12 Avril 1352. Il vivoit encore en 1361, ſuivant un acte du 1er Avril audit an, par lequel un particulier s'oblige, envers lui, au payement d'une rente de 100 livres tournois. Il fut père de:

VI. GUILLAUME, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur D'ESPINAY & des Hayes, qualifié *Monſeigneur*, qui ſervit ſous le règne de CHARLES VI. Il en eſt fait mention dans des actes de famille des années 1393, 1407 & 1433. Il étoit mort avant le 10 Mars 1407, & étoit frère ou proche parent de HENRI DES HAYES, qui commandoit en 1392 une Compagnie de ſix Ecuyers ſous le Sénéchal *d'Eu*, dans l'armée deſtinée contre le Duc de Bretagne. Ce HENRI DES HAYES donna, le 4 Août de cette année, une quittance de ſes gages, ſcellée d'un ſceau, dont les armes ſont un *chevron chargé de beſans d'or*. GUILLAUME, IIIe du nom, eut pour femme *Guillelmine de Mauſſigny*, ſœur de *Philippine*, celle-ci mariée, par contrat du 26 Janvier 1376, à *Etienne-Cauvain de Dreux*, Prince du ſang de France. Voyez la Roque, *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. II, liv. XI, p. 1310. De ce mariage vinrent:

1. ROBERT, Sire D'ESPINAY, dont les enfans moururent ſans poſtérité;
2. GEOFFROY, qui ſuit;
3. Et CATHERINE, mariée, le 10 Mars 1407, à *Denis du Deſert*, Ecuyer, Seigneur de Monthiart.

VII. GEOFFROY, dit DES HAYES, Ecuyer, Seigneur-Châtelain dudit lieu des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Gouverneur & Capitaine de la Ville & Château d'Arques, Grand-Bailli d'Eu, commanda pluſieurs fois la Nobleſſe pendant que la guerre dura en Normandie, & fut Commandant en chef dans le Comté d'Eu, lors de la priſon de Charles d'Artois, Comte d'Eu, fait priſonnier à la bataille d'Azincourt. Il acquit le Fief du Boiſgueroult en 1419, & tranſigea, le 27 Juin 1433, entre *Charles* & *Richard de Courcy*, ſes beaux-frères, ſur un procès pendant à l'Echiquier de Normandie, au ſujet de l'exécution du traité de mariage de *Jeanne de Courcy*. Leſdits Seigneurs de Courcy, pour ſe libérer, lui cédèrent la Terre de Ligneris. GEOFFROY ratifia, le 1er Avril 1430, les clauſes du contrat de mariage de CATHERINE, ſa ſœur, comme héritière de GUILLAUME, Chevalier, Seigneur D'ESPINAY, leur père commun; il donna, au même titre, une quittance de 57 livres 10 ſols aux Receveurs des Etats de Normandie, le 2 Juillet 1433. Il avoit épouſé, le 8 Juin 1423, *Jeanne de Courcy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Bourg-Achard, & de *Marie Mallet de Graville*, qui étoit iſſue par *Alix d'Alençon*, ſon aïeule, de ROBERT, Roi de France, & eut de ſon mariage:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. ISABELLE, mariée, par contrat du 13 Février 1449, à *Jean de Pilloy*, Ecuyer, Seigneur d'Ablèges;
3. JACQUELINE, mariée, le 20 Avril 1451, à *Robert le Poigneur de Limeſy*, Ecuyer, Seigneur de Franqueville & de Frontebœuf;
4. Et MARGUERITE, femme de *Pierre de Frouville*, Ecuyer, Seigneur de Serainville.

VIII. GUILLAUME D'ESPINAY, IVe du nom, qualifié dans les titres de *Noble & Puiſſant*, devenu Seigneur d'Eſpinay, comme héritier de ROBERT, ſon oncle, Châtelain de Boiſgueroult, des Hayes, des Vieux, Trubleville, St.-Paer, Monthiart, du Leau & Ligneris, Gouverneur d'Arques, ſervoit ſous le règne de LOUIS XI, & commandoit en 1470 pluſieurs Ecuyers, ayant un Page pour porter ſa lance, dit la Roque, dans ſon *Traité de la Nobleſſe*. Il teſta le 26 Février 1497, & étoit mort en 1499. Il avoit épouſé, 1° en 1451, *Marie d'Angerville*, fille de *Richard*, Ecuyer, Seigneur de Grainville, & de *Marie de Trouſſeauville*; & 2° *Alix de Courcy*, Dame de Mezières, fille de *Richard*, Seigneur du Pleſſis & de Roye, & de *Marie de Lyon*. Du premier lit il eut:

1. GUY, qui ſuit;
2. OLIVE, mariée, 1° par contrat du 14 Juin 1468, à *N.... de Martel*, Ecuyer, Seigneur de Fontaine-Martel; & 2° le 11 Octobre 1508, à *René de Calliège*, Chevalier, Maître-d'Hôtel du Roi.

Et du ſecond lit:

3. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Luc*, rapportée ci-après.

IX. GUY D'ESPINAY, Ecuyer, fut inſtitué du

vivant de ſon père, Seigneur de Boiſgueroult & des Hayes. Il mourut fort jeune, & avoit épouſé, le 10 Avril 1477, *Jeanne de Pilloy*, Dame de Tournebu & du Roulle, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, & d'*Eléonore de Dampont*. Il laiſſa de ſon mariage :

1. Olivier, qui ſuit ;
2. Gilles, Seigneur de Tournebu & du Roulle, marié, 1° ſans enfans, à *Françoiſe de Ponche*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Meſnil-Vaſſé ; & 2° à *Gillette de la Haye*, fille de *Thomas*, Ecuyer, Seigneur de Croiſmare, dont il n'eut, pour fille unique, que

   Adrienne ou Gillette d'Espinay, dite *des Hayes*, mariée à *Guillaume de Normanville*, Ecuyer, Seigneur de Foucauld.

X. Olivier d'Espinay, Seigneur-Châtelain d'Eſpinay & des Hayes, des Vieux, Trubleville, du Leau, Monthiart, Meſnil-David, Meſnil-Bouterot, Saint-Etienne de Rouvray, Baron de Boiſgueroult, qualifié de *Haut & Puiſſant Seigneur* dans ſes actes, fut l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & mourut en 1521, étant Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté. Il avoit épouſé 1° *Charlotte de Ponche*, ſœur de *Françoiſe*, femme de ſon frère, dont il n'eut point d'enfans ; & 2° le 29 Janvier 1506, *Jacqueline de Dreux*, iſſue de Robert de France, Comte de Dreux, cinquième fils du Roi Louis le Gros, dont il eut :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Pierre, mort jeune ſans alliance ;
3. & 4. Deux filles Chanoineſſes ;
5. Marthe, mariée, par contrat du 9 Mars 1523, à *Jacques de Praël*, Ecuyer, Seigneur de Jarville ;
6. Et Claire, dite *des Hayes*, femme de noble Seigneur *Michel le Chevalier*, Ecuyer, Seigneur de Beaumont.

XI. Louis d'Espinay, qualifié de *Haut & Puiſſant Chevalier*, Seigneur des mêmes lieux que deſſus, Baron de Boiſgueroult, l'un des cent Gentilhommes de la Maiſon du Roi, eut acte, en 1540, de la production de ſes titres de Nobleſſe, devant les Commiſſaires du Roi, auxquels après avoir prouvé l'ancienneté de la Maiſon d'Espinay, & juſtifié ſa filiation depuis Guillaume, vivant en 1209, fut déclaré *Noble d'ancienne race*. Il mourut en 1557, & avoit épouſé, 1° le 11 Juillet 1534, *Charlotte d'Iſques*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Lamerville, & de *Marguerite d'Erveau* ; & 2° le 11 Août 1554, *Jacqueline de Rimerſvalle*, Dame de Marchainville, veuve de *René Perreau*, Seigneur de Caſtillon. Elle étoit Dame d'honneur de la Reine Eléonore d'Autriche, veuve du Roi François Ier, & fille d'*Adrien de Rimerſvalle*, Baron de Lodike, Chevalier de la Toiſon-d'Or, & Amiral de Flandre, en 1557, & de *Jeanne de Grimberghe*. Du premier lit vinrent :

1. Madeleine d'Espinay, mariée, par contrat du 28 Avril 1559, à *Claude de Beaunay*, Ecuyer, Seigneur du Tot ;
2. Marguerite, alliée, par contrat du 14 Février 1564, à *Louis de Houetteville*, Chevalier Seigneur de Megremont ;
3. Charlotte, femme du Seigneur *de la Haye-le-Comte* ;
4. Guillemette, mariée, le 8 Septembre 1570, à *Antoine de Ligue*, Ecuyer, Seigneur de Recourt & des Autieux.

Et du ſecond lit ſortit :

5. Martin, qui ſuit.

XII. Martin d'Espinay, qualifié, comme ſon père, dans ſes actes, *Sire* d'Espinay, Baron de Boiſgueroult, Seigneur-Châtelain, & Patron des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paer, Monthiart, du Leau, Comte de Roſendal en Flandre, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en tous ſes Conſeils, Capitaine de 50 hommes d'Ordonnance, Bailli de Giſors, Gouverneur de Louviers, & Lieutenant-de-Roi en Bourgogne. Il mourut en 1609, & avoit épouſé, en 1577, *Anne de Rochefort*, Vicomteſſe de Buffon, fille de *René*, Comte *de Rochefort*, Baron de la Croiſette, Lieutenant-de-Roi au pays Chartrain & Blaiſois, Chevalier du Saint-Eſprit, à la création de cet Ordre, & de *Jeanne Hurault*, dont :

1. René, qui ſuit ;
2. Jean, Vicomte du Leau, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, Maître-d'Hôtel du Roi, commandant les Gendarmes du Comte *de Rochefort*, ſon aïeul, & mort à Paris ſans alliance en 1622 ;
3. Madeleine, reçue en 1601 Chanoineſſe & Comteſſe de Remiremont, morte en 1635 ;
4. Anne, morte, fiancée au Comte *de Haraucourt* ;
5. Et Diane, Religieuſe des Filles-Dieu de Rouen.

XIII. René d'Espinay, titré Marquis d'Eſ-

pinay & de Boiſgueroult, Vicomte & Haut-Juſticier de Buffon en Bourgogne, Baron de Merlebeck & de Zeurebant en Brabant, Seigneur, Châtelain & Patron des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paër, & autres lieux en Normandie, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, ſe trouve qualifié de *Monſeigneur* dans ſes actes. Il ſervit avec diſtinction à la tête de ſon Régiment ſous HENRI IV, & mourut de ſes bleſſures à Angoulême, en 1615, au ſervice de LOUIS XIII. Il avoit épouſé 1° *Claude de Moy*, fille d'*Antoine*, Sire & Baron de Moy, & de *Charlotte de Chabannes*, morte ſans enfans; & 2° le 10 Mai 1610, *Claude de Roncherolles*, Dame du Port-Pincé & de Jaucourt, fille de *Pierre*, Chevalier, Baron de Pont-Saint-Pierre & d'Heugueville, premier Baron de Normandie, Gouverneur & Sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte de Moy*, ſœur de ſa première femme, & tante de *Claude de Moy*, mère de la Reine LOUISE DE VAUDEMONT. Il eut de ce ſecond mariage :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. CHARLOTTE, mariée, par contrat du 9 Mai 1634, à *Antoine Puchot*, Seigneur de Gerponville;
3. Et MARIE, alliée à *Nicolas de Nollent*, Baron d'Ollandon & de Fatouville.

XIV. PIERRE, Sire D'ESPINAY, Marquis de Boiſgueroult, Comte de Roſendal, Vicomte de Buffon, Baron de Merlebeck & de Zeurebant, Seigneur, Châtelain des Hayes, des Vieux, Trubleville, Saint-Paër, Monthiart, du Leau, Haut-Juſticier de Franvillers, & autres lieux en Picardie, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Gentilhomme de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat du 7 Mai 1642, *Charlotte Guillard*, fille de *Philippe*, Baron d'Arcy & de Leſpiſſelière, & de *Jeanne de Mailly*, Dame de Franvillers, Fille d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. JEAN, Comte de Roſendal, tué au combat de Sénef en 1674, après s'être diſtingué par ſa valeur;
3. ANNE, Religieuſe de Bellefonds, Diocèſe de Rouen;
4. & 5. CLAUDE-FRANÇOISE & ELÉONORE-ANGÉLIQUE, Religieuſes au Val-de-Grâce.

XV. FRANÇOIS, Sire & Marquis D'ESPINAY,

Seigneur des mêmes Terres que deſſus, Gentilhomme de la Chambre du Roi, qualifié comme ſon père de *Monſeigneur* dans ſes actes, fut bleſſé au ſiège de Lille, & ſervit en qualité de Meſtre-de-Camp, à la conquête de la Franche-Comté, après s'être diſtingué à la priſe de Corbie, aux ſièges de la Capelle, Landrecies, Saint-Omer, du Catelet, Heſdin & Arras. Il mourut en 1691, laiſſant de *Marie-Conſtance de Châlons*, qu'il avoit épouſée en 1671, fille d'*Alphonſe-Rodrigue*, Baron de Cretot & d'Allonville en Caux :

1. FRANÇOIS-RODRIGUE, qui ſuit;
2. NICOLAS-HERCULE, dit le *Chevalier d'Eſpinay*, Comte de Roſendal, Lieutenant-Général des Armées navales & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort le 4 Janvier 1752;
3. MARIE-CONSTANCE, alliée, en 1718, à *Adrien-François*, Sire & Marquis *de Houdetot*;
4. MARIE, Religieuſe à l'Abbaye du Tréſor;
5. & 6. CHARLOTTE & CATHERINE, Religieuſes au Val-de-Grâce.

XVI. FRANÇOIS-RODRIGUE, Marquis D'ESPINAY & de Boiſgueroult, Comte de Roſendal, Seigneur Haut-Juſticier de Franvillers, de Saint-Paër, Trubleville, &c., d'abord Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment de Bourgogne, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, en 1705, ſucceſſivement Brigadier, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 18 Octobre 1734, & Inſpecteur-Général de Cavalerie, a fait les campagnes de 1742 & 1743, dans l'Armée du Rhin, dont il étoit le plus ancien Lieutenant-Général. Il a commandé en chef pendant l'hiver de 1744 & eſt mort à Strasbourg en 1747, commandant en Alſace. Il avoit épouſé, en 1705, *Marie-Anne d'O*, Dame d'Atours de feu S. A. R. la Ducheſſe d'Orléans, Régente, décédée Ducheſſe de Lauraguais, le 3 ou le 4 Avril 1727, tante de l'héritière de ce nom, & fille aînée de *Gabriel d'O*, Marquis de Franconville, Chef d'Eſcadre des Armées navales, premier Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Comte de Toulouſe, & de *Marie-Anne de Lavergne de Guilleragues*, morte le 12 Septembre 1737, laquelle avoit été Dame d'honneur de feu Madame la Dauphine. De ce mariage eſt iſſue

XVII. ADÉLAIDE-LOUISE-SALBIGOTON D'ESPINAY, mariée, le 11 Août 1728, à *Guy-Louis-Charles de Montmorency*, Marquis

de Laval, Guidon de Gendarmerie, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Chevalier d'honneur de feu S. A. R. la Ducheſſe d'Orléans, Régente, dont *Louiſe-Adélaïde-Philippine de Laval-Montmorency*, née le 13 Avril 1731, baptiſée dans la Chapelle du Palais-Royal, & tenue ſur les Fonts par Louis, Duc d'Orléans, & par Philippine-Elisabeth d'Orléans, dite *Mademoiſelle de Beaujolois*. Elle s'eſt faite Religieuſe au Couvent de la Ville-l'Evêque à Paris, en Février 1757, après avoir fait des diſpoſitions teſtamentaires en faveur de Mademoiſelle d'Espinay-Saint-Luc, ſa couſine, aujourd'hui Chanoineſſe du nouveau Chapitre de Metz.

Les Seigneurs d'Espinay, Marquis de Boiſgueroult, ont toujours écartelé de France, à cauſe de *Jacqueline de Dreux*, femme d'Olivier d'Espinay, qui, par ſon teſtament du 24 Décembre 1524, enjoignit à Louis d'Espinay, ſon fils aîné, & à ſa poſtérité, de porter les armes de France jointes à celles d'Espinay.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*Espinay-Saint-Luc.

IX. Robert d'Espinay, Chevalier, fils unique du ſecond lit de Guillaume, IVe du nom, & d'*Alix de Courcy*, Dame de Mezières, fut Seigneur de Saint-Luc, la Charmoy, Mezières, Ligneris, Roſnel, Sancourt, Bezancourt, Aveſnes, Cottentray, Alges, Fry, le Mesnil-David, Corbenton, & Baron d'Hincourt. Il eſt qualifié, dans ſes actes, de *Haut & Puiſſant Seigneur*. Il fut l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Gouverneur & Bailli d'Evreux & de Louviers, Chevalier de l'Ordre de Sa Majeſté, ainſi qu'il eſt juſtifié, par une Sentence du Préſidial d'Evreux, rapportée dans le Procès-Verbal de M. de Marle, Intendant d'Alençon, & Commiſſaire député par le Roi, pour la recherche de la Nobleſſe, en 1666. Il épouſa, en 1510, *Chriſtine d'Ailly-de-Sains*, fille de *Waleran*, Chevalier, Seigneur de Marigny, Grand-Echanſon de France, Bailly & Gouverneur de Senlis, & de *Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon*, dont:

1. Waleran, qui ſuit;
2. Adrien, Prieur de Beaulieu & de Saint-Nicolas d'Evreux, mort jeune;
3. Ambroise, auteur de la branche des Barons de *Mézières*, rapportée ci-après;
4. Magdelon, tige de la branche des Marquis de *Ligneris*, mentionnée enſuite;

5. Jean, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, en 1525, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 300 hommes de Vieilles-Bandes Piémontoiſes, tué à la guerre, étant encore fort jeune;
6. Antoine, dit *des Hayes*, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui fit ſes vœux en 1536, Commandeur de Saint-Etienne de Renneville, proche d'Evreux, de Chantereine & de la Neuville en Flandre. Il devint enſuite Grand-Tréſorier & Grand'-Croix de ſon Ordre, & étoit dans l'Isle de Rhodes, lors de la généreuſe défenſe des Chevaliers contre les Turcs, commandés par Soliman, qui s'en rendit maître, en 1522 (*a*).
7. Eustache, Abbé de Terraſſon, & par le décès d'Adrien, ſon frère, Prieur de Beaulieu, proche de Rys, en Normandie;
8. Bonne, Dame d'honneur de la Reine Elisabeth d'Autriche, femme de Charles IX, mariée 1° à *Mathieu de Béthancourt*, Chevalier, Seigneur de Folleville; & 2° à *Jacques le Conte*, Seigneur de Cernières & Baron de Nonant;
9. Et Anne, alliée 1° à *Pierre d'Aumont*, Chevalier, Marquis de Rochebaron; & 2° à *Louis de Saint-Nectaire*, Chevalier, dont elle n'eut point d'enfans.

Les puînés de la Maiſon d'Espinay ont porté juſqu'en 1550 les armes de celle *des Hayes*, écartelées avec les leurs, pour ſatisfaire aux diſpoſitions du teſtament d'Adam d'Espinay, Chevalier, vivant en 1205, qui avoit épouſé *Alix des Hayes*, héritière de ſa Maiſon. Ces armes ſont: *d'argent, au chevron briſé d'azur, chargé de* 11 *beſans d'or*, qui eſt d'Espinay; *aux* 2 *&* 3 *d'hermines, à la faſce de gueules, chargée de* 3 *boucles d'or*, qui eſt des Hayes.

X. Waleran d'Espinay, Chevalier, qualifié de *très-Noble & très-Puiſſant*, Seigneur de Saint-Luc, Alges, Aveſnes, Baron d'Hincourt & de Bezancourt, premier Ecuyer du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gou-

(*a*) Ledit Antoine portoit le nom & les armes *des Hayes*, tandis que tous ſes frères portoient le nom & les armes d'Espinay, ainſi qu'il appert par tous les titres de famille, & nommément par une procuration que ledit Antoine a donnée, devant Notaires, avec ſes frères, pour la tutelle de MM. de *Courcy*; il fit ſes preuves à Malte, en 1536, ſous le nom *des Hayes*, & Jean, ſon frère aîné, fit recevoir les ſiennes ſous le nom d'*Eſpinay*.

verneur de Louviers, ſe ſignala à la tête de 100 hommes d'armes du Duc de Guiſe, pour la défenſe de la ville de Metz, attaquée par l'Empereur CHARLES-QUINT. Il fut Meſtre-de-Camp, & Commandant le ſecours, que le Roi HENRI II envoya à Ferrare; ſa valeur lui fit trouver la mort, en combattant courageuſement au ſiège de Gaſtat en Italie. Il fut rapporté, & inhumé avec pompe funèbre à Modène, le 10 Novembre 1557. On voit ſon épitaphe & ſon Mauſolée dans l'Egliſe de Saint-Dominès de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Il avoit épouſé, 1° le 3 Novembre 1541, *Renée Dumont*, fille d'*Elie*, Chevalier, Seigneur de Surville, & de *Françoiſe le Conte*; & 2° le 1er Mai 1553, *Marguerite de Grouches*, fille de *François*, Chevalier, Seigneur de Gribouval, & de *Georgette de Montenay*. Il avoit teſté le 30 Novembre 1556, & eut du premier lit:

1. ANTOINETTE, Dame de Surville, mariée à *Michel d'Eſtourmel*, Gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye;
2. SUSANNE, femme d'*Antoine d'Eſtourmel*, Chevalier, Seigneur de Plainville, frère du précédent.

Et du ſecond lit:

3. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

XI. FRANÇOIS D'ESPINAY, Seigneur de Saint-Luc, Bezancourt, Alges, Aveſnes & autres lieux, Comte d'Eſtelan, Baron de Crevecœur, Châtelain de Gaille-Fontaine, Beauſſant, qualifié de *Monſeigneur*, ſurnommé *le Brave*, premier Pair du Cambréſis, Chambellan du Roi, Gouverneur de Saintonge & de Brouage, Meſtre-de-Camp Général des Troupes Françoiſes, Lieutenant-Général de Bretagne, Chevalier de Saint-Michel, & enſuite du Saint-Eſprit, à la création de cet Ordre, Grand-Maître de l'Artillerie de France, ſe trouva, en 1587, à la bataille de Coutras, où il renverſa avec ſa lance, de deſſus ſon cheval, HENRI DE BOURBON, Ier du nom, Prince de Condé. Il ſervit avec la plus grande diſtinction ſous HENRI III & HENRI IV, ſe ſignala aux ſièges de Paris, d'Epernay, de Laon, la Fère; fut un des plus valeureux Chevaliers de ſon ſiècle, & mourut le 8 Septembre 1597, d'un coup d'arquebuſade, qu'il reçut à la tête au ſiège d'Amiens. Son corps fut porté dans la Chapelle d'Orléans, aux Céleſtins de Paris, où l'on voit ſon Mauſolée. Il avoit épouſé *Jeanne de Coſſé*, Dame d'Ectot, iſſue d'ISABELLE, Reine de Jéruſalem, & de Louis VII, Roi de France (dit la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, page 1307, liv. XI, tome II), fille de *Charles*, Comte *de Briſſac*, Maréchal de France, dont:

1. TIMOLÉON, qui ſuit;
2. CHARLES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur d'Harleux, tué dans un combat contre les Turcs, le 15 Août 1622;
3. FRANÇOIS, auſſi Chevalier du même Ordre, & Commandeur de Seppois, mort à Poitiers;
4. Et ARTUS, Abbé de Redon, nommé Evêque de Marſeille, Prélat-Commandeur du Saint-Eſprit, mort en 1618.

FRANÇOIS D'ESPINAY eut encore pour fils naturel légitimé:

CHARLES D'ESPINAY, Ecuyer, Sieur de la Lande, Capitaine au Régiment de Brouage, tué en 1627, ſans laiſſer de poſtérité, dans l'Isle de Ré, à la deſcente des Anglois.

XII. TIMOLÉON D'ESPINAY, Marquis de St.-Luc, Comte d'Eſtelan, Baron de Crevecœur, d'Hincourt, Avril, Sains, Seigneur Châtelain, Haut-Juſticier de Gaille-Fontaine, Beauſſant, Bezancourt, Alges, Aveſnes, Diville, des Bancs, le Comte, d'Ectot, Saint-Laurent-de-Brèvedent, Saint-Sauveur de Pretot, &c., premier Pair du Cambréſis, Gouverneur de Saintonge & Brouage, Lieutenant-Général de Guyenne, Chevalier des Ordres, & Maréchal de France, porta les armes dès ſa jeuneſſe, ſervit glorieuſement & avec ſuccès ſous Louis XIII, ſe ſignala dans la guerre contre les Calviniſtes, fut Vice-Amiral-Général pendant la vacance de l'Amirauté; contribua beaucoup à la victoire gagnée ſur les Rochelois en 1622; s'empara la même année de l'Isle de Ré, d'où il chaſſa le Seigneur de Soubiſe; fut créé Lieutenant-Général & Commandant de la Ville de Paris, par Lettres du 16 Août 1636, après le Cardinal de Richelieu, & avant que la Reine ANNE D'AUTRICHE en eut été établie Gouvernante. Il mourut à Bordeaux où il commandoit en 1644. Son corps fut apporté aux Céleſtins de Paris, & inhumé dans la Chapelle d'Orléans, avec ſon père, ſa mère & ſa première femme. Il avoit épouſé, 1° au mois de Juillet 1602, *Henriette de Baſſompierre*, ſœur du Maréchal de ce nom, morte en couches, au mois de Novembre 1609; & 2° le 12 Juin 1627 à Saint-Sulpice à Paris, en pré-

fence du Roi, des Reines, de la famille Royale, des Princes & Princeſſes du Sang, *Marie-Gabrielle de la Guiche*, fille aînée de *Jean-François de la Guiche*, Seigneur de Saint-Geran, Maréchal de France, morte le 19 Janvier 1632. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſavoir :

1. Louis, Abbé de Chatrice en Champagne, filleul de Louis XIII, nommé Archevêque de Bordeaux, mort en 1644;
2. François, qui ſuit;
3. Renée, mariée, par contrat du 28 Juin 1626, à *François d'Harcourt*, Marquis de Beuvron, aïeul du feu Maréchal Duc *d'Harcourt ;*
4. Henriette, Abbeſſe de Saint-Paul de Soiſſons ;
5. Et Diane, morte Abbeſſe du noble Chapitre d'Eſpinal en Lorraine.

Timoléon d'Espinay eut encore deux filles & un fils naturel. Les filles légitimées ſont mortes ſucceſſivement Abbeſſes de St.-Paul de Soiſſons; & le garçon, appelé l'*Abbé de Rochefort*, fut Prieur de Ricarville en Normandie.

XIII. François d'Espinay, IIe du nom, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Eſtelan, Baron & Seigneur des mêmes terres, & Seigneuries que deſſus, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur du Périgord, Lieutenant-Général & Commandant en Guyenne, ſervit utilement l'Etat pendant les troubles de cette Province, mourut au mois d'Avril 1670, & fut inhumé aux Céleſtins de Paris, avec ſes ancêtres, dans la Chapelle d'Orléans, où eſt la ſépulture ordinaire de cette Maiſon. Il eut d'*Anne de Buade de Frontenac*, ſon épouſe, fille d'*Henri*, Baron de Palluau, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne de Phelypeaux :*

1. François, qui ſuit ;
2. Et Louis, Abbé de Saint-Georges de Bocherville, Aumônier du Roi, mort en Octobre 1684.

XIV. François d'Espinay, IIIe du nom, Marquis de Saint-Luc, Comte d'Eſtelan & de Norville, Seigneur Châtelain de Gaille-Fontaine, Bezancourt, &c., Guidon des Gendarmes de la Reine, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, mort fort jeune, le 9 Juillet 1694, n'a laiſſé de ſon épouſe, *Marie de Pompadour*, fille aînée & héritière de *Jean*, Marquis de Pompadour, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie de Rochechouart*, qu'une fille nommée

XV. Marie-Anne-Henriette d'Espinay-Saint-Luc, Vicomteſſe de Rochechouart, Comteſſe d'Eſtelan & de Norville, Marquiſe de Pompadour, Dame de Saint-Luc, Gaille-Fontaine, &c., mariée, en Décembre 1715, à *François de Rochechouart*, dit *le Marquis de Rochechouart*, morte ſans poſtérité en 1731.

Les Marquis d'Espinay-Saint-Luc portoient pour armes : *d'argent, au chevron d'azur, chargé de* 11 *beſans d'or ;* le tout *ſurmonté d'une couronne ducale.* Supports : *deux licornes.*

*BRANCHE des Seigneurs d'*Espinay, *Barons de* Mezières.

X. Ambroise d'Espinay-Saint-Luc, qualifié de *très-Noble & Puiſſant Seigneur*, troiſième fils de Robert, Seigneur de Saint-Luc, & de *Chriſtine d'Ailly de Sains*, fut Baron de Mezières, Seigneur de Boran, Parfouru, Caujon, la Saulcière, Loraille, premier Ecuyer de la Grande-Ecurie, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & Gouverneur de Louviers. Il porta les armes ſous Henri II avec tant de diſtinction, que ce Prince, pour récompenſe, le nomma ſon Ecuyer, ainſi qu'il eſt employé dans les proviſions de l'an 1557. Il ſervit auſſi très-utilement contre les Huguenots ſous le règne de Charles IX, qui le reçut Chevalier de ſon Ordre, en 1570, après l'avoir nommé Gentilhomme de ſa Chambre. Il épouſa, 1° par contrat ſigné du Roi, le 11 Octobre 1545, *Jeanne d'Orbec*, fille & héritière de *Benoît d'Orbec*, Ecuyer, Seigneur de Normanville, & de *Françoiſe du Merle*, iſſue du Maréchal *du Merle ;* & 2° en 1566, *Anne de Gaudechart*, fille de *Philippe*, Chevalier, Seigneur de Bachevilliers, & de *N... de Fouilleuſe de Flavacourt.* Du premier lit vint :

Anne d'Espinay, mariée, le 3 Mars 1577, à *Adrien Pigace*, Ecuyer, Seigneur de Carantonne.

Et du ſecond lit il eut :

Philippe, qui ſuit.

XI. Philippe d'Espinay de Saint-Luc, qualifié, dans ſes actes, de *Haut & Puiſſant Seigneur*, Baron de Mezières & Patron de Boran, Parfouru, Caujon, la Saulcière, Normanville, Vaux, Auvergny & Loraille, fut Capitaine de 100 hommes d'armes, & Aide-de-Camp du Roi. Il épouſa, en 1585, *Fran-*

çoiſe de Clavier, Dame de Putot en Auge, fille & héritière de noble homme *Jean de Clavier*, Ecuÿer, Seigneur & Patron de Putot, & d'*Iſabeau du Queſne*, dont :

1. PIERRE, inſtitué Seigneur d'Auvergny & de Putot, du vivant de ſon père, marié, le 17 Novembre 1616, à *Eliſabeth de Laval-Montmorency*, fille de *Jean*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Tartigny, Montigny, la Feſne & autres lieux, & de *Claude de Prunelé*, dont

   PHILIPPE D'ESPINAY, Chevalier, Seigneur d'Auvergny & de Putot, marié, le 21 Novembre 1639, à *Eliſabeth de Nollent*, de laquelle eſt iſſu au ſecond degré :

   ALEXIS D'ESPINAY, Seigneur d'Auvergny, mort Mouſquetaire du Roi à l'armée de Flandre en 1747.

2. JACQUES, qui ſuit ;
3. ANTOINE, Chevalier, Seigneur de Loraille, qui eut de *Françoiſe le Grand d'Eſſonnes* :

   CLAUDE D'ESPINAY, Capitaine au Régiment du Roi en 1696, mort ſans poſtérité. Ses biens ont paſſé à *N... le Hantier*, Ecuyer, Seigneur de Glatigny, de Loraille, &c., Capitaine d'Artillerie, au droit de FRANÇOISE D'ESPINAY DE LORAILLE, ſon aïeule.

4. FÉLIX, Chevalier, Seigneur & Patron de Sommaire, de Juignette & des Vallées, qui eut acte de la repréſentation de ſes titres de nobleſſe le 21 Juin 1666. Il épouſa *Francoiſe de Hellenvilliers*, dont il eut :

   VALÉRIEN, duquel eſt iſſu au ſecond degré :

   N... D'ESPINAY, Seigneur de Sommaire & de Juignette.

   GUILLAUME, qui fut Brigadier des Gardes-du-Corps, & Chevalier de Saint-Louis. Il eut de *Françoiſe de Mauduit de Carantonne*, deux filles qui n'ont point laiſſé de poſtérité.

5. Et ANNE, Abbeſſe d'Eſtival.

XII. JACQUES D'ESPINAY, dit *de Saint-Luc*, qualifié *Noble & Puiſſant Seigneur, Chevalier*, dans pluſieurs de ſes actes, Seigneur de Vaux, fut premier Veneur & Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frère unique du Roi, Gouverneur de Brouage, ſuivant une quittance ſcellée de ſes armes qu'il donna au Sieur de Chaulnes, Tréſorier, en 1619, de ſix-vingt-treize écus pour ſes appointemens en ladite qualité de Gouverneur. Il eut, en avancement de ſucceſſion, la Seigneurie de Vaux lors de ſon mariage, en 1615, avec *Charlotte du Tertre*, fille de Meſſire *Jacques du Tertre*, Ecuyer, Seigneur de Malloué, la Morandière, la Pommeraye, & d'*Anne du Cheſne*, dont :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME, Chevalier, Seigneur de Pimcuit, &c., auteur d'un rameau dont nous n'avons point la filiation. Il en reſte ſeulement NICOLAS-MARC-ANTOINE-MATHIEU-PORCIEN D'ESPINAY, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie en 1756, enſuite Officier-Major dans le Régiment de Breſſe, Infanterie. Il eſt devenu Seigneur de Boiſville & du Jaglu, étant ſeul héritier de ſon frère aîné, mort jeune à l'armée en 1761, Capitaine au Régiment de la Tour-du-Pin, aujourd'hui Béarn.

XIII. FRANÇOIS D'ESPINAY-SAINT-LUC, qualifié comme ſon père, fut Seigneur & Patron de Vaux. Il alla, par commiſſion de la Cour, en Angleterre pendant l'Ambaſſade du Maréchal d'Eſtampes, ſon parent, ſervit utilement lors des troubles de la Régence de la Reine ANNE D'AUTRICHE, fut Capitaine de 100 hommes d'armes, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Aide-de-Camp du Roi, & Maréchal-de-Bataille & de ſes Camps & Armées. Il épouſa, 1° le 8 Mai 1644, *Catherine le Guay*, fille de noble homme *Guillaume le Guay*, Ecuyer, Seigneur de la Vallée, & de *Marie de Berthelot* ; & 2° le 30 Juin 1659, *Barbe du Moulinet*, veuve de *François Paulmier*, Chevalier, Seigneur des Fontaines, fille de *Jacques du Moulinet*, Ecuyer, Seigneur du Buiſſon, & parent de *N.... du Moulinet*, Evêque de Séez, & de *Marie Uger Derard*. Du premier lit vinrent :

1. ANNE, mariée à *François de Moges*, Ecuyer, Seigneur de Moges, de Montenay & autres lieux ;
2. MADELEINE, femme de *Jean de Colleſſon*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean ;
3. & 4. MARGUERITE & MARIE. La première, dite *Mademoiſelle de Saint-Luc*, & la ſeconde, *Mademoiſelle de Mezières*, toutes deux mortes ſans alliance.

Et du ſecond lit :

5. FRANÇOIS, qui ſuit.

XIV. FRANÇOIS D'ESPINAY, Sieur de Saint-Luc & de Mezières, Seigneur & Patron de Vaux, dit *le Comte d'Eſpinay*, baptiſé le 30 Mai 1660, eut acte de la repréſentation de

ſes titres de Nobleſſe en 1666, comme étant d'*ancienne & illuſtre Race*. Il fut employé à la tête de la Nobleſſe du Comté d'Evreux lors de la convocation du ban & arrière-ban, & il épouſa, en 1682, *Marie le Conte de Nonant*, fille de Meſſire *Adrien le Conte*, Chevalier, Seigneur de Giſay, du Bourg, du Pleſſis, du Rouy, & de *Françoiſe de Belleau*. Il mourut quelques années après ſon mariage, dont il eut :

1. Adrien, dit l'*Abbé de Vaux*, mort il y a pluſieurs années ;
2. François-Valérien, Chevalier, Seigneur & Patron de Vaux, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Toulouſe, Chevalier de Saint-Louis, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Madeleine Got-de-Montguillon ;*
3. Et Antoine-Joseph, qui ſuit.

XV Antoine-Joseph d'Espinay-Saint-Luc, titré *Comte d'Eſpinay*, par permiſſion du Roi, Officier de Cavalerie dans le Régiment du Tronc, fut bleſſé dangereuſement à la bataille de Malplaquet, & au combat d'Oudenarde en 1709 & 1711, ce qui le mit hors d'état de continuer ſes ſervices. Il épouſa, en 1715, *Madeleine d'Anguibert*, fille de *Claude-Raphael d'Anguibert*, Ecuyer, Exempt des Gardes-du-Corps de Son Alteſſe Royale Monsieur, frère unique du Roi, dont pour fils unique :

XVI. Bonaventure, Marquis d'Espinay-Saint-Luc, Seigneur & Patron de Vaux, né en 1719, Chevalier de Saint-Louis. Il a fait les guerres d'Italie, de Bohême & de Flandre, en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Penthièvre, a été bleſſé dangereuſement aux batailles de Guaſtalla en Italie, & de Fontenoy en Flandre, & a été préſenté au Roi en 1748. Il a épouſé, 1° par contrat reconnu devant le Notaire de la Barre en 1740, *Jeanne-Madeleine d'Heuland*, fille aînée & héritière de *Thierry-Henri d'Heuland*, Chevalier, Seigneur & Patron du Boisbaril, Menneville, Longs, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, ſucceſſivement Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Chevalier, Commandeur de l'Ordre du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, & de *Marie-Catherine-Charlotte d'Aveſgo d'Ouilly*; & 2° en Avril 1748, par contrat ſigné du Roi, *Urbine-Guillemette-Eliſabeth de Moy*, veuve de *Michel-François Berthelot*, Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Thionville, fille de *Charles*, Sire & Marquis *de Moy*, Seigneur de Richebourg, la Feuillée, Henneſis & autres lieux, & de *Jeanne-Eliſabeth de Calvimont*, & ſœur du Marquis *de Moy*, devenu Chef du nom & armes de ſa Maiſon, premier Gentilhomme du Roi d'Eſpagne, & Maréchal de ſes Camps & Armées en 1765, La Marquiſe d'Espinay fut préſentée peu de tems après ſon mariage, & enſuite nommée Dame d'honneur de feu la Ducheſſe *de Modène*, & a été admiſe à monter dans les Carroſſes de la Reine en Juillet 1764. Du premier lit eſt né :

Adrien-Joseph, qui ſuit.

Et du ſecond eſt iſſue une fille nommée, en 1752,

Louise-Aglaé par M. le Duc *de Penthièvre*, & Madame la Ducheſſe *de Modène*, Chanoineſſe du Chapitre Royal & ſéculier de Saint-Louis de Metz, puis mariée, par contrat du 10 Mai 1774, à *Jean-Léonor du Boſc*, Marquis de Radepont.

XVII. Adrien-Joseph d'Espinay-Saint-Luc, titré Marquis d'*Eſpinay-Saint-Luc*, Seigneur & Patron du Boisbaril, né en 1740, Mouſquetaire du Roi en ſa ſeconde Compagnie en 1752, Cornette au Régiment de Penthièvre, Cavalerie, en 1757, Capitaine au même Régiment en 1759, Aide-de-Camp de M. le Maréchal, Prince de Soubiſe en 1762, préſenté au Roi au mois de Janvier 1763, a eu les entrées de la Chambre, a été admis à monter dans les Carroſſes de Sa Majeſté en Février 1768; fait Meſtre-de-Camp de Dragons le 13 Mars 1771, & ſucceſſivement Chevalier de Saint-Louis. Il épouſa (contrat ſigné par le Roi & la Famille Royale, le 19 Septembre 1773) *Marie-Thérèſe-Hippolyte-Véronique de Montvallat d'Entragues*, ci-devant Chanoineſſe de Remiremont.

Cette branche porte les mêmes armes que les Seigneurs & Marquis de Saint-Luc, ci-deſſus rapportés.

BRANCHE
des Seigneurs d'Espinay-Saint-Luc, *Marquis de* Ligneri *ou* Ligneris.

XI. Magdelon d'Espinay-Saint-Luc, quatrième fils de Robert, Seigneur de Saint-Luc, & de *Chriſtine d'Ailly de Sains*, Chevalier, Seigneur de Ligneris, Fry, le Meſnil-David, Corbenton, Touvoy, &c., Guidon des Gendarmes du Seigneur *de la Meil-*

leraye, Vice-Amiral de France, fut tué à l'armée trois ans après ſon mariage, contracté, le 25 Février 1555, avec *Marie de la Vieſville*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Orvillier, & Baron de Sannois, & d'*Anne d'Hallwin d'Owaiky d'Eſclebecq*. Sa veuve ſe remaria à *Adrien d'Abouval*, Chevalier de l'Ordre du Roi, duquel elle n'eut point d'enfans. Du premier lit vinrent :

1. Eustache, qui ſuit ;
2. Et Christine, mariée, le 19 Novembre 1577, à *Artus de Mercatel*, Seigneur de Mercatel en Picardie.

XII. Eustache d'Espinay-Saint-Luc, Seigneur de Ligneris, Fry, le Meſnil-David, Corbenton, Touvoy, le Pray, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Gouverneur de la Ville & Château de Guerche en Bretagne, Lieutenant pour le Roi à Brouage, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie de dix Compagnies Françoiſes le 1er Août 1593, mort en 1630, avoit épouſé, le 13 Mars 1608, *Catherine le Fort*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Heudicourt, & de *Jeanne du Mahault de Tierceville*, dont :

1. Eustache, Capitaine-commandant le Régiment du Maréchal d'Eſpinay, vivant encore en 1635, mort, ſans alliance, âgé de 21 ans ;
2. Louis, qui ſuit ;
3. Jacques, Enſeigne-Colonel du Régiment de M. *de Pontcourlay*, Général des Galères, mort, ſans alliance, âgé de 17 ans ;
4. Et Susanne, mariée à *Pierre*, Marquis *d'Elvemont*, Seigneur de Sainte-Marie, la Tourelle, &c.

XIII. Louis d'Espinay-Saint-Luc, Chevalier, Seigneur de Ligneris, Bouricourt, Fry, né le 24 Avril 1618, mort le 18 Juin 1696, avoit épouſé, le 29 Avril 1642, *Angélique de Villepoix*, morte le 11 Janvier 1702, fille de *Jacques de Villepoix*, Chevalier, Baron de Prouzel, & de *Madeleine de la Grange*, dont :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Pierre, dit le *Chevalier de Ligneris*, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, par Brevet du 20 Septembre 1669, tué au ſiège de Trèves en 1681 ;
3. Angélique, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Auzonne d'Angoulême, & enſuite en 1700 de Beaumont, près Clermont en Auvergne, où elle mourut en 1708 ;

4. Hélène, mariée, 1° le 9 Avril 1683, à *Geoffroy de Boran*, Marquis de Caſtilly ; & 2° à *Gilles-Hyacinthe de Marguerie*, Chevalier, Seigneur de Colleville ;
5. Et Marie, Religieuſe au Couvent de St.-François de Gournay, morte en 1728.

XIV. Joseph d'Espinay-Saint-Luc, Marquis de Ligneris, Seigneur de Bouricourt, &c., commença, en 1660, à faire la campagne de Hongrie comme Volontaire, fut fait Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 30 Octobre 1665 ; Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté, dans la première Compagnie, le 19 Mars 1667 ; Enſeigne de la même Compagnie le 6 Février 1676 ; Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 25 Février 1677 ; Lieutenant de ladite première Compagnie des Gardes-du-Corps au mois d'Octobre de la même année ; Brigadier des Armées du Roi le 24 Août 1688 ; fit en cette qualité les campagnes de Flandre de la même année & 1689, ainſi que celles de 1690 & 1691, où il ſervit tant en Allemagne qu'en Flandre. Il commanda ſous M. *le Dauphin*, en 1692, la Brigade des Gardes-du-Corps, & fut pourvu, le 28 Décembre de la même année, des Gouvernemens, Lieutenances-Générales & Grands-Bailliages des villes de Péronne, Montdidier & Roye ; après quoi il fut fait Maréchal-des-Camps & Armées du Roi le 30 Mars 1693. Il commanda en Flandre les troupes de la Maiſon du Roi, à la tête de laquelle il eut la cuiſſe emportée d'un boulet de canon le 29 Juillet de la même année, & fut enſuite tranſporté à Namur, où il mourut le 3 Août ſuivant. Le Roi, en conſidération de ſa naiſſance, de ſes ſervices, & de ceux de ſes ancêtres qui ſucceſſivement ont donné en toutes occaſions des preuves de leur valeur & de leur mérite, ſuivant la teneur des Lettres, avoit érigé en Juin 1687, pour lui & ſes enfans mâles, les Terres, Seigneuries & Fiefs de Bouricourt, Meaulevrier, Sully, Hincourt, Fromericourt, Bazancourt, le Cloſpagnon, Saint-Quentin, &c., en *Marquiſat*, ſous le nom de *Ligneris*. De *Marie-Antoinette Jacquier*, fille de *François*, Ecuyer, Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, Seigneur de Bellaſſiſe, & d'*Anne-Philippe de Châtillon*, qu'il avoit épouſée le 25 Juin 1680, & morte le 26 du même mois 1741, il a eu :

1. Françoise, qui ſuit ;
2. Marie-Françoise, née en 1681, quatrième

Abbeſſe de ſon nom au Couvent de St.-Paul de Soiſſons, morte le 20 Octobre 1728;

3. Et MARIE, née en 1683, Religieuſe à l'Abbaye de la Joie, près Nemours, le 25 Mai 1699, & morte le 21 Février 1748.

XV. FRANÇOIS D'ESPINAY-SAINT-LUC, Marquis de Ligneris, né le 2 Janvier 1685, d'abord Page du Roi, & en Janvier 1703, Mouſquetaire, puis Lieutenant de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, enſuite Exempt des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté; & en 1716, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, eſt mort le 17 Février 1729. Il avoit épouſé, le 10 Décembre 1723, *Marie-Madeleine-Louiſe-Catherine de Samſon*, Dame de Lorchères, fille de *Paul-François de Samſon-de-Martigny*, Chevalier, Seigneur de Lorchères, & de *Catherine Bertin*. Elle eſt morte à Paris le 16 Janvier 1763, âgée de 70 ans, laiſſant:

XVI. TIMOLÉON-ANTOINE-JOSEPH-FRANÇOIS-LOUIS-ALEXANDRE D'ESPINAY-SAINT-LUC, Comte d'Eſpinay, Marquis de Ligneris, Seigneur Haut-Juſticier d'Eſcames, Bezancourt, Fromericourt, Saint-Quentin-des-Prés, Meaulevrier, Eſquenes, Hincourt, Bouricourt, le Queſnoy, le Marſillé, Saint-Mennevieux, Molagnies, Humermont, Corbenton, &c., né le 18 Octobre 1724, ondoyé le même jour & baptiſé le 25 Février 1725, a fait les campagnes de Bohême en qualité d'Officier de Cavalerie, en 1742 & 1743, a quitté le ſervice pour dérangement de ſanté, & a épouſé, par contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, *Marie-Bernadine Cadot de Sebbeville*, préſentée au mois de Mars 1762, morte le 21 Juillet 1763, âgée de 30 ans, fille de *Bernardin-François Cadot*, Marquis de Sebbeville, Seigneur dudit lieu & des Paroiſſes de Boulleville, Ecoqueneauville, Seigneur Vicomte d'Audouville-la-Hubert, &c., Colonel du Régiment du vieux Languedoc, Dragons, Chevalier de Saint-Louis, & de *Barbe Anzeray de Courvaudon*. De ce mariage eſt iſſue:

ALEXANDRINE-BERNARDINE-BARBE-HORTENSE D'ESPINAY-SAINT-LUC, née le 16 Juillet 1763.

Les armes ſont les mêmes que celles des autres branches.

ESPINCHAL, en Auvergne: Terre & Seigneurie avec titre de *Baronnie*, qui a donné ſon nom à une Maiſon alliée aux plus illuſtres de cette Province.

ANTOINE ou CHARLES D'ESPINCHAL, Chevalier, Seigneur d'Eſpinchal, des Ternes & de Tagenac, fut Conſeiller-Chambellan du Roi CHARLES VIII, par Lettres de retenue du 10 Mars 1487, & teſta en Mai 1494. Il eut pour enfans:

FRANÇOIS;
Et GILBERT, qui ſuit.

GILBERT D'ESPINCHAL, deſtiné d'abord à être Chevalier de Rhodes, fut enſuite ſubſtitué par ſon père à ſon frère aîné. Il épouſa *Bertrande de la Tour-de-Rochebrune*, dont:

PIERRE D'ESPINCHAL, Seigneur & Baron d'Eſpinchal, des Ternes & de Tagenac, qui eut de ſon mariage, contracté le 24 Février 1548, avec *Jeanne de Léotoing-de-Montgon*:

FRANÇOIS, Baron D'ESPINCHAL, de Maſſiac, &c., Ier du nom, marié, le 6 Octobre 1584, à *Marguerite d'Apchon*, qui eut entr'autres enfans:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. Et JEAN, Baron des Ternes, mort Lieutenant-Général des Armées Navales & des Galères de France, & Gouverneur de la ville de Murat en Auvergne.

JACQUES D'ESPINCHAL, Seigneur de la Clauſe, de Pierrefort, &c., Baron d'Eſpinchal & de Maſſiac, Chevalier de l'Ordre du Roi, épouſa, le 14 Février 1610, *Gaſparde de la Rouë*, alors veuve de *Gilles Robert-Lignerac*, Seigneur de Dunières. Leurs enfans furent:

1. CHARLES-GASPARD, qui ſuit;
2. FRANÇOIS-GABRIEL, Baron de Dunières, marié, le 29 Mars 1638, à *Iſabeau de Polignac*, fille de *N... de Polignac*, Chevalier, Commandeur des Ordres du Roi;
3. Et MARIE, femme de *François de Robert-Lignerac*.

CHARLES-GASPARD D'ESPINCHAL, Seigneur & Baron de Maſſiac, &c., fut Meſtre-de-Camp de Cavalerie le 28 Octobre 1651, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Colonel-Général & Capitaine des Gardes de l'Electeur FERDINAND-MARIE, DUC DE BAVIÈRE, Lieutenant-Général de ſes Armées, Capitaine d'un Régiment de 600 Cuiraſſiers, & Commandant en chef les troupes de S. A. E. ſur la frontière de Lech. Il épouſa, le 23 Août 1644, *Hélène de Lévis-Châteaumorand*, dont il eut entr'autres enfans:

FRANÇOIS D'ESPINCHAL, IIe du nom, Baron & Seigneur deſdits lieux, allié, le 5 Octobre

1687, avec *Anne de Montmorin-Saint-Hérem*, dont :

JOSEPH-THOMAS D'ESPINCHAL, Marquis dudit lieu, Baron de Dunières-lès-Joyeuſe, Seigneur de Saint-Marcellin, du Vernet, St.-Prix, Maſſiac, & de Vieilleſpeſſe, & Chevalier de Saint-Louis. Il a été fait Exempt de la Compagnie Ecoſſoiſe des Gardes-du-Corps le 25 Avril 1732, créé Brigadier le 1er Mai 1745, Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748, Enſeigne des Gardes-du-Corps en 1750, Lieutenant en 1752, Lieutenant-Général le 25 Juillet 1762, Gouverneur des Ville & Château de Salſes en Rouſſillon, mourut à Paris le 27 Décembre 1773, âgé de 78 ans. Il avoit épouſé, le 10 Février 1721, *Marie-Anne-Joſèphe*, fille d'*Annet de Chavagnac*, Ecuyer, Seigneur du Vernet, & de *Catherine Charpin-de-Geneſtines des Halles*. De ce mariage ſont iſſus :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et N... D'ESPINCHAL, mariée, en 1753, à *Jean-Charles de Laizer*, Marquis de Siougeat, Baron de Brion & de Montaigut-le-Blanc, mort jeune, étant Capitaine de Dragons, fils de *Jean de Laizer*, Marquis de Siougeat, Lieutenant-Général des Armées du Roi, décédé le 14 Mai 1743, à 76 ans, & d'*Anne-Michelle Favet*, morte le 8 Février 1763, à 67 ans.

LOUIS D'ESPINCHAL, Marquis dudit lieu, né le 12 Août 1723, reçu Page du Roi en ſa Petite-Ecurie, le 3 Juillet 1736, a ſervi depuis dans le Régiment Royal de Rouſſillon, Cavalerie, dont il eſt devenu Major. Il a obtenu, en 1759, le Régiment de Dampierre, incorporé en 1761 dans celui de Bourgogne, qui, du 16e qu'il étoit, eſt devenu le 20e par l'arrangement porté dans l'Ordonnance à ce ſujet, le 1er Décembre de ladite année. Il a été Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, & Brigadier des Armées du Roi en 1762. Il a épouſé, en Janvier 1747, *Charlotte-Perrine-Henriette-Urſule de Chavagnac*, fille de *Gilles-Henri-Louis-Clair*, Marquis de Chavagnac, & d'*Angélique-Renée de Froulay-Teſſé*, dont :

JOSEPH-THOMAS, Vicomte d'ESPINCHAL, Meſtre-de-Camp de Dragons, né le 7 Novembre 1748, marié le 12 Juillet 1772, à *Louiſe-Gabrielle de Gaucourt*, fille du Comte de *Gaucourt*, Maréchal-de-Camp, ancien Officier des Gendarmes de la Garde du Roi, dont :

1. LOUIS-MARIE, né le 20 Juillet 1773 ;
2. RAOULT, Chevalier de Malte, né en 1774, mort jeune ;
3. ALEXIS, Chevalier de Malte, né en Octobre 1775 ;
4. HIPPOLYTE, auſſi Chevalier de Malte, né en Août 1777 ;
5. EDOUARD, né en Janvier 1779, mort la même année ;
6. ADÈLE-ALBINE, né le 5 Juin 1780, morte la même année.

Il y a un Chevalier d'ESPINCHAL, Brigadier de Cavalerie, & Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Picardie en 1769. Il eſt parlé dans l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, pag. 220, de cette Maiſon, qui porte pour armes : *d'azur, à un griffon d'or rampant, accompagné de 3 épis de bled de même, poſés en pal, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESPINE (L'). Suivant un Mémoire envoyé au continuateur de Moréri, c'eſt une famille ancienne des Pays-Bas Eſpagnols, qui floriſſoit ſous le règne de PHILIPPE Ier, Roi de Caſtille, au Comté de Flandre, en deux frères, nommés :

MATHIAS, qui ſuit ;
Et GUILLEMIN, rapporté après ſon frère.

MATHIAS DE L'ESPINE étoit Seigneur de la grande Haye, Terre noble avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, dans la Paroiſſe de la Baronnie de Warneton. Il étoit Maître de la Chambre des Comptes à Lille, & mourut le 19 Avril 1507. Son épouſe, la Baronne *de Hardebecque*, dite *de le Val*, mourut peu de mois après, comme l'apprend un magnifique monument de marbre, placé dans une des Egliſes de la ville de Lille. Leur poſtérité, qui a été comptée juſqu'au dernier ſiècle, entre les familles illuſtres du pays, s'eſt éteinte dans la perſonne de CLAIRE DE L'ESPINE.

Elle a été continuée dans la branche de GUILLEMIN DE L'ESPINE, frère de MATHIAS, Bailli de ladite Ville, marié à *N...*, Baronne *de Beauregard*, qui laiſſa un fils, dont les enfans ſe ſont retirés en Allemagne, dans la Capitale du Bas-Palatinat du Rhin. On voit encore dans l'Egliſe de Saint-Pierre à Heidelberg, un monument de marbre, érigé en l'honneur de ſon petit-fils PIERRE DE SPINA. Celui-ci, marié avec la Baronne *Gutte de Palant*, du pays de Juliers, a laiſſé une très-belle poſtérité.

L'Empereur FERDINAND III fit la grâce à

cette famille de lui accorder, ſous ce nouveau nom DE SPINA, de nouvelles armes à la Diète de Ratisbonne, le 12 Mars de l'an 1641, avec le privilège de pouvoir y poſſéder des Fiefs & Terres Nobles, dont elle n'a pas été mal partagée, poſſédant encore aujourd'hui pluſieurs Fiefs & Seigneuries. Comme il y a une famille à peu près auſſi illuſtre, & de même nom, en Calabre, dans le Royaume de Naples, connue ſous le titre de Barons *de Mamola;* il y a de l'apparence que l'Empereur laiſſa à celle-là la principale partie des choſes, dont les armes de cette famille ſont chargées, en lui donnant *trois roſes ſur leurs tiges armées d'épines*, puiſque celle de Naple porte: *d'or, à trois bandes vivrées d'azur, à la bande d'argent, chargée de* 3 *roſes de gueules brochant ſur le tout*. On leur a donné *les* 3 *roſes de gueules, ſur leurs tiges de ſinople, armées d'Epines ſur un écuſſon d'argent, miſes en pal*, celle du milieu ſurpaſſant celles des côtés. En Cimier: *une roſe de même, entre deux aîles d'aigle déployées, l'une d'argent, & l'autre de gueules, ſortant par ſa tige, d'une couronne Royale avec les lambrequins d'argent & de gueules,* comme on le voit dans l'eſtampe du *Livre d'Armoiries*, imprimé pour la dernière fois à Nuremberg.

L'Empereur CHARLES VI, ayant conſidéré que cette ancienne famille a perdu beaucoup de ſon luſtre d'ancienne Chevalerie, par les nouveaux nom & armes, donnés par ſon aïeul, a bien voulu la réhabiliter à ſon couronnement à Francfort, où la branche aînée, qui ne s'eſt jamais méſalliée, s'eſt établie, comme elle l'a prouvé par les 64 quartiers paternels & maternels, avec d'autres documents authentiques, ſous le titre de Barons *de la Grande Haye*, Fief maſculin qui relève de la Seigneurie de Warmeſelle, injuſtement ôtée aux héritiers mâles de cette famille; de ſorte que l'Empereur n'a pas héſité de donner par ſon diplôme de réhabilitation à Francfort, le 9 Janvier 1712, le titre & toutes les prérogatives dont les Barons du Saint-Empire peuvent jouir, en accordant aux trois frères de cette famille le titre de *Généreux & Magnifiques Seigneurs*, les traitant de ſes vaſſaux & leur faiſant préſent des quatre quartiers paternels & maternels, comme s'ils étoient nés d'autant de Barons, leur accordant les mêmes armes qu'aux Comtes du St.-Empire, avec cette diſtinction ſeulement, que les *trois caſques ouverts* avec leurs cimiers ſont ſéparés du grand écu par la couronne de Baron.

Ils portent, *au premier quartier, d'azur à* 2 *éponges de roſier ſauvage, poſées en pal avec un grand canton de ſable, chargé de* 2 *tours d'argent, à une croix pleine de gueules,* qui ſont les armes DE L'ESPINE; *au* 2^e^ *quartier, d'azur ſemé de fleurs-de-lis d'argent*, qui ſont les armes de leur mère d'HARVILLY, dite MALAPERT; *au* 3^e^ *quartier, d'azur à* 3 *harengs d'argent, couronnés & poſés en faſce, comme nageant l'un ſur l'autre; au* 4^e^ *quartier, de gueules décuſſu* (c'eſt ainſi que porte le Mémoire), *à côté la pointe d'argent, chargée d'une riſc de gueules, & ſur le tout un petit écuſſon avec les armes* DE SPINA, rapportées ci-deſſus. Le caſque & le cimier du milieu étant celui de cette famille, les deux côtés ſont celles de la mère & de l'aïeule, qui a à droite pour ſoutien un *lion rouge de Zélande*, puiſque la famille de *Huybert* eſt de cette province, & à gauche un *lion d'or* qui eſt celui de Brabant, ſoutenant le quartier maternel, qui tire ſon origine dudit Duché, ayant toujours eu ce ſoutien comme fort illuſtre. L'un & l'autre ſont poſés avec un pied étendu ſur un *billet d'azur* avec la deviſe en lettres d'or: *Decus & Tutamen.*

L'aîné & le cadet de cette famille, qui poſſèdent des charges très-éminentes, ſont outre cela revêtus de l'Ordre de *Chevaliers de la Chaſſe*, qui n'eſt donné, par le Prince de *Naſſau-Dillenburg*, qu'à douze Barons ou fort anciens Gentilshommes, n'étant d'ailleurs porté que par des Princes & Comtes de l'Empire. Voyez SPINA.

ESPINOSE (D'), en Eſpagnol *Eſpinoſa:* ancienne Nobleſſe originaire d'Eſpagne, établie depuis plus de trois ſiècles en Bretagne. On lit dans le livre des *Grandeſſes & choſes notables d'Eſpagne*, compoſé par Pierre de Medina, au Chapitre 107, que ſous l'année 1048, il fut accordé un privilège à la petite ville d'Eſpinoſa, en conſidération de la loyauté de Don FERNANDO DE ESPINOSA, Ecuyer du Comte Don *Sancho,* Seigneur *de Caſtille*, auquel il ſauva la vie, en l'avertiſſant de ſe préſerver d'un breuvage que ſa mère lui avoit préparé pour le faire mourir, & ſe remarier enſuite à un Roi Maure. En reconnoiſſance

de cet important ſervice, le Comte Don *Sancho* confia la garde de ſa perſonne à Don FERNANDO DE ESPINOSA ; & c'eſt depuis ce tems-là que les Rois de Caſtille ſe ſont ſervi, & que les Rois d'Eſpagne ſe ſervent encore aujourd'hui pour leur garde, des perſonnes nées dans la petite ville d'Eſpinoſa des Veneurs.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt dit dans un certificat des Bourguemeſtres d'Anvers, donné, le 17 Mars 1701, à RENÉ DE ESPINOSA, natif de Nantes en Bretagne, & Lieutenant de Dragons au Régiment du Colonel-Général, que cette Nobleſſe eſt une des anciennes Maiſons d'Eſpagne ; que de ce nom ont été Meſſire JEAN-EMMANUEL DE ESPINOSA, qui, en l'an 1663, étoit Archevêque de Terragone, & Don DIEGO-GOMEZ DE ESPINOSA, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Jacques, Meſtre-de-Camp Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, lequel fut pourvu, le 25 Septembre 1693, du Gouvernement de la Citadelle d'Anvers, où il mourut le 24 Janvier 1694, laiſſant de ſon mariage avec une Dame *d'Aubremont*, d'une très-noble famille, entr'autres enfans, Don GASPARD DE ESPINOSA, Comte de Ribaucourt, Brigadier des Armées de Sa Majeſté Catholique, & Colonel de Cavalerie. Cette Maiſon a encore donné le Cardinal d'ESPINOSA, Grand-Inquiſiteur d'Eſpagne, & premier Miniſtre de PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne.

Pour ceux de ce nom établis en Bretagne, ils ont changé leur nom *de Eſpinoſa* en celui *d'Eſpinoſe*, & ſuivant un Extrait des Regiſtres, du 7 Août 1669, de la Chambre établie par le Roi, pour la réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, ils remontent à JACQUES-FERDINAND D'ESPINOSE-DE-LOS-MONTEROS, héritier principal & noble, qui probablement fut le premier qui paſſa en France. Il eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom,

GRATIEN-FERDINAND D'ESPINOSE-DE-LOS-MONTEROS, héritier principal & Noble, qui prit pour femme *Agnès-Gratienne de Mirande*. Il eut pour fils :

BERNARDIN D'ESPINOSE, héritier principal & noble, qui épouſa Dame *Jeanne le Moyne*, dont :

PIERRE D'ESPINOSE, héritier principal & noble, Seigneur de Bouvet & de Geſvres, marié à *Marguerite Poulain*. De cette alliance vint entr'autres enfans, & pour fils aîné :

BERNARDIN D'ESPINOSE, héritier principal & noble, Seigneur de l'Eſtang-Hervé, Conſeiller en la Cour du Parlement de Bretagne, allié à *Jeanne le Loup*, dont il eut entr'autres enfans :

MICHEL D'ESPINOSE, héritier principal & noble, Seigneur des Renaudières, Conſeiller au Parlement de Bretagne, lequel ſe maria avec Dame *Jeanne Gazet*, de laquelle il eut :

1. MICHEL, héritier principal & noble, Chevalier, Seigneur de Portric, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qui, hors de ſon ſervice, faiſoit ſa réſidence dans la ville de Nantes, Paroiſſe de Saint-Vincent. Sur la repréſentation de ſes titres, il fut confirmé dans les qualités d'*Ecuyer*, de *Meſſire* & de *Chevalier ;* & ſes frères le furent dans celle d'*Ecuyer*, comme étant iſſus d'*ancienne Chevalerie, & d'extraction noble*. Il obtint auſſi, par Lettres-Patentes de 1640, l'érection en *Baronnie* de ſa Terre de *Portric*, ſituée dans l'Evêché de Nantes, laquelle eſt paſſée par alliance dans la Maiſon de *Roſmadec*. Ce MICHEL n'a laiſſé que deux filles de ſon mariage avec *N...Renouard le Rouge ;*
2. PIERRE, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Rillé ;
3. Et RENAUD, qui ſuit.

RENAUD D'ESPINOSE, frère juveigneur de MICHEL, épouſa, par contrat paſſé à Nantes, le 26 Novembre 1669 (devant les Notaires Royaux *Belon* & *Petit*), *Michelle Bureau*, fille de défunt noble homme *Jacques Bureau*, Sieur de la Foreſtrie, & de *Louiſe Lair*. De ce mariage vint entr'autres enfans :

JEAN-BAPTISTE-JOSEPH D'ESPINOSE, héritier principal & noble, Chevalier, Seigneur de Froſſay, Conſeiller au Parlement de Bretagne, marié, par contrat du 16 Juin 1708, paſſé dans la ville de Rennes devant les Notaires Royaux *Biard* & *Poirier*, à *Louiſe-Sainte-Julie Bidé de la Grandville*, fille de feu Meſſire *Charles Bidé*, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de *Marie Deſcartes*, dont :

1. CHARLES-PAUL-AUGUSTIN, qui ſuit ;
2. & 3. Deux autres garçons, morts ſans alliance ;
4. MARIE-LOUISE, mariée à Fontenay-le-Comte, au Comte *de Grimoard de la Loge ;*
5. CONSTANCE-FRANÇOISE-PÉLAGIE, Religieuſe aux Dames Urſulines ;
6. Et BONNE-PAULINE, mariée à Vannes, au Comte *de la Chapelle*.

CHARLES-PAUL-AUGUSTIN D'ESPINOSE, né le 22 Avril 1718, vit ſans alliance. Il a obtenu, par Lettres-Patentes de 1764, l'érection de la

Seigneurie de *Froſſay* en *Marquiſat*, ſous le titre & nom de *Marquiſat d'Eſpinoſe*. (Cet extrait généalogique a été dreſſé ſur les titres communiqués.)

Les armes : *tiercé au* 1 *d'azur, à la croix ſleuronnée d'or ; au* 2 *d'or, au cœur de gueules ; & au* 3 *d'argent, à l'arbre arraché de ſinople, au griffon paſſant de gueules.*

* ESPINOUSE, en Provence, terre qui paſſa, vers l'an 1380, à *Bermond de Glandevès*, par ſon mariage avec *Marguerite*, fille & héritière de *Roſtaing de Blacas*. Leur fille, *Philippine de Glandevès*, la porta en dot à *Antoine de Villeneuve*, Seigneur de Flayoſc, mort en 1461. Le troiſième fils d'*Hélion de Villeneuve* eut en partage *Eſpinouſe ;* & *Iſabeau*, ſon arrière-petite-fille, la porta dans la Maiſon de *Coriolis*.

Ce fut en conſidération des ſervices de Pierre de Coriolis de Villeneuve, I^er^ du nom, fils aîné d'Honoré, II^e^ du nom, & d'*Eliſabeth de Villeneuve*, que le Roi érigea, au mois de Mai 1651, la Terre d'*Eſpinouſe* en *Marquiſat*. Il porta d'abord les armes, & ſe diſtingua au ſiège de Rethel, où il reçut pluſieurs bleſſure, & fut reçu Préſident à Mortier en 1652. Voyez CORIOLIS.

* ESPINOY, Châtellenie en Hainaut, qui entra, en 1327, dans la Maiſon de Melun, par l'alliance d'*Iſabeau*, Dame d'*Antoing* & d'*Eſpinoy*, avec *Jean*, premier Vicomte *de Melun*, dont elle fut la ſeconde femme, & mère de *Hugues de Melun*, Seigneur d'Antoing & d'Eſpinoy, triſaïeul de *François de Melun*, Connétable héréditaire de Flandre, en faveur duquel le Roi Louis XII érigea la Châtellenie d'*Eſpinoy* en *Comté*, par Lettres du 28 Novembre 1514. Ce Seigneur s'attacha depuis à l'Empereur Charles V, qui érigea, l'an 1545, le Comté d'*Eſpinoy* en titre de *Principauté*, en faveur de ſon fils *Hugues de Melun*, quatrième aïeul de *Louis de Melun*, II^e^ du nom, créé Duc de Joyeuſe, & Pair de France en Octobre 1714, & dont la mort, arrivée le 3 Juillet 1724, ſans enfans, a fait paſſer la Principauté d'Eſpinoy au Prince de *Soubiſe*, fils de ſa ſœur *Anne-Julie-Adélaïde de Melun*. Voyez ROHAN-SOUBISE.

ESPINOY (d'), en Champagne : famille noble maintenue dans ſa nobleſſe en Juin 1667, d'après la production de ſes titres faite devant M. de Caumartin, Intendant de la Province. Elle remonte, par filiation ſuivie, à

I. Arnoul d'Espinoy, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers ſous le règne du Roi Jean. Sa qualité d'*Ecuyer* & ſes emplois honorables pour le ſervice de Sa Majeſté ſont prouvés par un extrait de la Chambre des Comptes de Paris, du compte rendu par Jean de l'Hôpital, fait à l'occaſion de la guerre durant le règne du Roi Jean, pour l'année 1355, & par un extrait d'un autre compte rendu par Nicolas Odde, Tréſorier des guerres, pour les années 1358 juſqu'en 1368. Cet Arnoul d'Espinoy eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

II. Jean d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Vaux en Artoiſe, Fief qui eſt un très-ancien propre, lequel a paſſé de branche en branche par tous les degrés ſuivans, & a été partagé noblement. Il fut Maître-d'Hôtel du Duc de Guyenne, frère unique du Roi, & épouſa *Marguerite*, dont :

III. Pierre d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur dudit lieu & de Vaux en Artoiſe, homme d'armes de la Compagnie du Duc de Bourgogne. Il épouſa *Jeanne de Mauroy*, & en eut :

IV. Antoine d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur d'Hardecourt, qui épouſa, par contrat du 20 Septembre 1520, *Marie Couſtes*, de laquelle vint :

V. Louis d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Chavignon, &c., marié, par contrat du 24 Juin 1550, à *Jeanne de Martigny*, laquelle reſta veuve avec ſes enfans mineurs, dont elle eut la garde-noble le 28 Juillet 1583. L'aîné de ſes enfans fut :

VI. César d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Pouilly, qui épouſa, par contrat du 13 Janvier 1593, *Claude Bernier*, dont il eut :

VII. Jacques d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur, Vicomte de Coolle, marié, par contrat du 27 Octobre 1625, à *Catherine Damas*. Il en eut :

1. François, Ecuyer, Seigneur d'Eſtremont, Page du Roi Louis XIV ;
2. César, Seigneur de Coolle, Page d'Anne d'Autriche, Reine, mère de Louis XIV ;
3. Antoine, Ecuyer, Prieur de Cazal ;
4. Jacques-François, qui ſuit ;
5. Et Louis, Page du Grand-Maître de Malte, & reçu Chevalier de cet Ordre.

VIII. Jacques-François d'Espinoy, Ecuyer, Seigneur de Chongy, mort, avoit épouſé 1

Luce d'Espinoy, ſa couſine germaine; & 2° *N... de Lannoy*. Il a eu du premier lit:

1. Anne-Elisabeth d'Espinoy, mariée, le 14 Juin 1741, à *Charles de la Fons*, IIIe du nom, Marquis de la Pleſnoye. Voy. FONS (de la), degré VIII de la troiſième branche.

Et du ſecond lit:

2. Maurice, mort;
3. Et Jacquette d'Espinoy, actuellement femme (1773) de *Thomas Pange*, Tréſorier-Général de l'extraordinaire des guerres.

Les armes de la famille d'Espinoy ſont: *d'azur, à 3 beſans d'or poſés en bande*. Cimier: *un chien à demi-corps tanné*. Supports: *deux licornes d'argent*.

ESPINOY (d'): *d'azur, à l'aigle d'argent, membrée & becquée d'or*.

ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET, en Bretagne, Diocèſe de Saint-Brieuc. Cette famille, originaire de l'Evêché de St.-Brieuc, dit un mémoire domeſtique, eſt noble & ancienne en Bretagne. Ceux de ce nom portoient le titre de Chevalier, dès l'an 1437, comme il appert par le ſerment de fidélité, fait en cette année au Duc de Bretagne, par Guillaume & Jean Espivent, compris avec les autres Gentilshommes du territoire de Gouelo. Les mêmes ſont auſſi compris dans la réformation de l'Evêché de Saint-Brieuc de 1441. Guillaume fut père de

Charles Espivent, compris dans la montre générale des nobles, faite en 1475, qui eut pour fils:

Pierre Espivent, auſſi compris dans les montres faites ès-années 1477, 1479, 1480 & 1483, qui eut pour fils:

Charles Espivent, IIe du nom, qui fut compris au rang des nobles dans la réformation de 1513; il fut père de

Thomas Espivent, Chevalier, Seigneur de Malbrouſſe, compris de même au rang des nobles dans la réformation de 1535 & dans la montre générale des nobles en 1543. Il eut pour enfans, Yves & Charles, qui ſuit. Il y eut un partage noble fait en 1577, entre ces deux frères, où ledit Yves, reçut à foi de Juveignerie, ſon frère puîné Charles, qui devint enſuite l'aîné par le décès d'Yves, mort ſans enfans.

Charles Espivent, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Malbrouſſe, épouſa *Jeanne de Quélen*, d'une famille noble de Bretagne, dont il eut:

François Espivent, Chevalier, Seigneur de la Villetrouble, qui ſe maria à *Anne d'Arcelles*, de laquelle vint:

Jean Espivent, IIe du nom, Chevalier, Seigneur des Aunais, marié à *Marguerite de Sorres*, d'une famille noble de Bretagne, qui porte: *d'argent, à la quinte-feuille, accompagnée de* 8 *merlettes de gueules* 3, 2, 3. Il en eut:

1. Louis, mort ſans enfans mâles;
2. Et Jean, qui ſuit.

Jean Espivent, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboiſnet, eut pour fils:

Guillaume Espivent, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Villeboiſnet, père de:

Denis, Garde du Roi en 1692, mort garçon;
Et Antoine, qui ſuit.

Antoine Espivent, Chevalier, Seigneur de la Villeboiſnet, a eu pour enfans:

1. Pierre-Antoine, Chevalier, Seigneur de l'Epine-Ormeaux, né le 14 Mai 1719;
2. Julien, Chevalier, Seigneur de la Villeboiſnet, né le 17 Octobre 1725, qui ſervit en 1746, en ſa qualité de Gentilhomme, avec ceux convoqués pour le ban de la Province de Bretagne;
3. Antoine-Guillaume, Chevalier, Seigneur de Perran, né le 2 Septembre 1731;
4. Denis-Jean, Chevalier, Seigneur de la Villeguevray, né le 15 Décembre 1732;
5. Et Anne-Julie Espivent, dite *Mademoiſelle de la Villeboiſnet*, née le 13 Octobre 1726, mariée, par contrat du 9 Février 1747, à *Bonaventure Guy*, Chevalier, Seigneur de Mareil, &c.

On trouve René d'Espivent, Ecuyer, Seigneur de Kercadène & de Sainte-Paſſone, qui, en 1575, étoit Gentilhomme de la Maiſon du Roi de Navarre. « Il eut de Dame *Charlotte de Montlouis*, ſon épouſe:

Louis, Ecuyer, Seigneur de la Villedieu, Cornette des Gendarmes de la Garde du Roi;
Et Jeanne, Dame de Kercadène & de Kerſuiville, mariée, en 1575, à *François de Chefneau de la Vieuville*, Ecuyer, Seigneur du Vivier, de Jouarenne, en Haut-Poitou, Baron de Bordebure, de Kervillio, de Kaiſſelone, Saint-Gildas, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Conſeiller en ſes Conſeils, Maire du Palais de Madame Renée de France, Douairière de Ferrare & de Modène, Ducheſſe de Chartres, Comteſſe de

Gifors & Dame de Montargis; fils aîné & principal héritier de *Charles de Chefneau de la Vieuville*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Châteauneuf, d'Iffoudun, de Morlaix, de Kervillio, de Montejean, de Saint-Vaaft, &c., Gouverneur de Soiffons, & de Dame *Jeanne de Beauvau*. »

La famille d'ESPIVENT eft alliée en Bretagne avec celle de *Courfon*, de *Geslin*, de *Quélen*, de *Nouel*, *le Borgne*, *Berthelot*, d'*Hallenaut*, d'*Arcelles*, *Boifgelin*, de *Chefneau de la Vieuville*, &c., &c., & porte pour armes: *d'azur, à trois croiffans d'or montans, 2 en chef & 1 en pointe, accompagnés d'une molette d'éperon à fix pointes de même en abîme.*

* ESPOISSES, en Bourgogne, Diocèfe de Langres, ancienne *Baronnie* que FRANÇOISE DE LA PLATIÈRE, fille de FRANÇOIS, & de *Catherine Motier de la Fayette*, & nièce du Maréchal *de Bourdillon*, porta en mariage, en 1573, à *Louis d'Ancienville*, Baron de Révillon, en faveur duquel cette *Baronnie* fut érigée en *Marquifat* par Lettres du mois de Janvier 1613, regiftrées en la Chambre des Comptes de Dijon le 18 Mars 1617. Leur fille unique, ANNE D'ANCIENVILLE, Dame *de Brie*, fut la troifième femme d'*Antoine de la Grange*, Seigneur d'Arquien, dont le fils ACHILLE DE LA GRANGE, Seigneur d'Arquien, Comte de Marigny & Marquis d'Efpoiffes, épouſa *Germaine-Louife d'Ancienville*, Dame *des Bordes*. Leur fille FRANÇOISE DE LA GRANGE, Marquife d'Efpoiffes, épouſa, le 21 Mars 1661, *Guillaume de Pechpeyrou de Comminges*, Comte de Guitaut, que ſa femme, morte ſans poſtérité en 1667, inſtitua ſon héritier. Il ſe remaria, en 1669, à *Eliſabeth-Antoinette de Verthamont*, dont eſt né LOUIS-ATHANASE DE PECHPEYROU DE COMMINGES, Comte de Guitaut, Marquis d'Eſpoiffes, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi en 1719. Voyez PECHPEYROU.

* ESPOMEREAUX, famille noble du Brabant, qui poſſède la Seigneurie de *Hove*, érigée en *Baronnie* par Lettres du 4 Août 1675, en faveur de *Guillaume d'Eſpomereaux*, Seigneur de Hove & d'Altena.

ESPRONNIÈRE, branche de la Maiſon de *Scépeaux*, éteinte, en 1479, dans JACQUES Ier, Seigneur de l'*Eſpronnière* & de la Touchardière, mort ſans poſtérité. Voyez SCÉPEAUX.

* ESQUAY, Terre ſituée ſur la rivière de Seulles, dans le Bailliage du Côtentin, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes famille de la Province de Normandie, éteinte il y a pluſieurs ſiècles. *Jean du Bois*, Chevalier, fils de *Jean du Bois*, & de *Mahaud de la Champagne*, épouſa, en 1163, une JEANNE D'ESQUAY.

JEAN D'ESQUAY, Vicomte de Pont-Audemer, d'Avranches & de Mortain, vivoit en 1390.

GIRARD, Seigneur d'ESQUAY & d'Angleſqueville-ſur-les-Vés, Ecuyer du Corps du Roi, Vicomte de Falaiſe & de Caen en 1410, épouſa, en 1414, *Marie de Brucourt*, dont il eut :

REGNIER, qui ſuit ;
Et GIRARD, Vicomte de Falaiſe & de Caen en 1428.

REGNIER, Seigneur D'ESQUAY, eut pour femme *Jeanne de Boutemont*, dont entr'autres enfans :

GUILLEMETTE D'ESQUAY, qui épouſa *Raoul Pélerin*, Seigneur de Rupière, d'Omanville & de Sainte-Croix-Grantonne, dont ſortit *Raoul Pélerin*, Seigneur de Sainte-Croix-Grantonne & de Rupière, Vicomte de Bayeux, en 1462 ;
Et MALINES D'ESQUAY, qui épouſa *Fouques de Saint-Germain*, fils de *Jean*, Seigneur de Saint-Germain, & de *Jeanne de Colombières*.

On trouve encore une GILLETTE D'ESQUAY, mariée, en 1450, à *Raoul de Sainte-Marie d'Agneaux*. C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable*. C'eſt ainſi que les portoit, ſuivant l'Armorial, dreſſé ſous le Roi CHARLES V, l'an 1368, M. GIRARD D'ESQUAY.

ESQUILLE, ancienne Nobleſſe originaire de Pampelune dans la Haute-Navarre, où elle a poſſédé des biens conſidérables, & des places diſtinguées dans la Robe & dans l'Epée, avec des penſions à titre de récompenſe de ſervices, juſqu'au tems de l'uſurpation de la Haute-Navarre, en 1512, par FERDINAND, Roi d'Aragon, ſur JEAN D'ALBRET & *Catherine de Foix*, ſa femme. HENRI D'ALBRET, ſucceſſeur immédiat de JEAN, tenta inutilement de la reprendre, ainſi que la Reine JEANNE, ſa fille unique, femme d'ANTOINE DE

Bourbon; & Henri IV, leur fils, occupé à conquérir le Royaume de France, en négligea le recouvrement.

Ceux de la famille d'Esquille attachés eſſentiellement à leurs Souverains, & dans l'eſpérance que ces derniers ſe rétabliroient dans la Haute-Navarre, y reſtèrent privés des emplois & des grâces de la Cour, ſous Ferdinand, ſous Charles V & Philippe II, juſqu'en 1579.

Alors Jean d'Esquille, Ier du nom, chef de ſa famille, déſeſpérant de voir ſes véritables Souverains rétablis, vint, par attachement pour eux, fixer avec elle ſa demeure dans la Haute-Navarre. Deux incendies, l'un de ſa maiſon de Saint-Palais en Février 1627, l'autre de ſon Château de Sombarraute en 1630, & encore celui du Parlement de Navarre, en 1716, où les titres, papiers & proviſions des Charges de cette famille ont été conſumés, font ignorer ſon origine, qui étoit ancienne dans la Haute-Navarre avant ſon établiſſement dans la Baſſe. Les ſervices rendus par ceux de ce nom à la Mère du Roi Henri IV, & à ſa Maiſon, leur ont mérité les dignités dont ils ont été revêtus. Ce Prince, qui ſe connoiſſoit en mérite & en talent, nomma, en 1604, Jean d'Esquille, Ier du nom, pour ſon Conſeiller, enſuite ſon Procureur-Général en la Chancellerie ſouveraine de Navarre, qui formoit le Sénat du Prince, comme font les Parlemens. Ceux qui compoſoient cette Chancellerie ſouveraine étoient auſſi le Conſeil & les Miniſtres du Prince en cette partie. Après la mort de ce Monarque, Louis XIII, pour reconnoître les ſervices de Jean d'Esquille, Ier du nom, lui accorda, par Lettres-Patentes du 13 Mai 1613, une penſion aſſignée ſur les deniers provenant de la donation que les Etats de Navarre lui faiſoient & font encore actuellement au Roi.

Par d'autres Lettres du 13 Mai 1615, Jean d'Esquille fut nommé, par le Roi, l'un des Commiſſaires pour régler, avec ceux du Roi d'Eſpagne, les limites des deux Royaumes. Les Commiſſaires d'Eſpagne étoient Don *Sancho de la Cerda*, Ambaſſadeur en France, Don *Carlos d'Arcilano*, Chevalier de l'Ordre de Calatrava, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté Catholique, & Don *Léon de Rada*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques. C'eſt ſur la foi de ces limites & des réglemens que les Commiſſaires firent que les habitans

de ces deux Royaumes limitrophes vivent en paix aujourd'hui.

Le même Prince le créa, en 1618, Vice-Chancelier, c'eſt-à-dire ſon Premier Préſident à ſa Chancellerie ſouveraine de Navarre, & en 1619 ſon Conſeiller d'Etat & Privé en ſon Royaume de Navarre, aux mêmes honneurs & gages que les autres Conſeillers d'Etat.

Le Conſeil ſouverain de Béarn ayant été uni, le 30 Juin 1622, avec la Chancellerie de Navarre, ſous le nom de Parlement de Navarre, ſéant à Pau, avec le rang de neuvième Parlement de France, Louis XIII propoſa à Jean d'Esquille, en récompenſe de ſes ſervices, & par forme de dédommagement, de le faire Premier Préſident du Parlement nouvellement créé, ou d'ériger ſa charge de Vice-Chancelier en celle de Préſident à Mortier. Il obtint, pour le dernier parti, par rapport à ſes affaires qui avoient ſouffert des deux translations d'établiſſement dans deux Royaumes différens, en moins de 40 ans. L'Arrêt qui érigea ſa charge en celle de Préſident à Mortier eſt du 5 Mars 1625, & il eut pendant ſa vie les mêmes gages & augmentations de gages que le premier Préſident.

Les Navarrois, fâchés de la ſuppreſſion de la Chancellerie, perſuadés que Jean d'Esquille y avoit contribué, brûlèrent ſon Hôtel de Saint-Palais, avec ſes effets, meubles & papiers, comme on l'a dit ci-deſſus. Ce fut à ſon courage & à ſa prudence que la Cour dut la pacification des aſſemblées tumultueuſes des Calviniſtes de Loudun. La Commiſſion qu'il en reçut, par Lettres du 4 Juin 1625, eſt fort honorable. La Reine Jeanne, mère du Roi Henri IV, avoit ſaiſi tous ſes biens eccléſiaſtiques du Béarn; Louis XIII en ordonna le rétabliſſement par ſon Edit du 4 Juin 1625, & en donna l'exécution & la vérification à Jean d'Esquille, par Lettres du 1er Novembre 1626; & c'eſt à lui que les Egliſes de Béarn doivent le rétabliſſement de leurs revenus. Le zèle qu'il témoigna dans cette occaſion, donna lieu à l'incendie de ſon Château de Somberraute, de la part des Huguenots dépouillés. Il mourut le 2 Février 1652, âgé de 75 ans.

Il avoit épouſé, le 16 Juillet 1607, *Jeanne de Fleurdelis-Lanevielle*, d'une Maiſon diſtinguée en Navarre, par ſa qualité, ſes alliances & ſes biens, fille & héritière de *Jean*

de Fleurdelis, Seigneur de Lanevielle, & de *Catherine de Chaux*, de l'illuſtre Maiſon de ce nom, de laquelle on compte ſeize Vicomtes *de Baigorri*, qui ſe ſont ſuccédés immédiatement, quatre Grands-Sénéchaux de Béarn, & le fameux *Bertrand de Chaux*, Evêque de Bayonne, puis Archevêque de Tours, Grand-Aumônier de France, & Chevalier du Saint-Eſprit. Ses enfans furent :

1. BERTRAND, qui ſuccéda à M. de Gaſſion dans la Charge d'Avocat-Général du Parlement de Navarre. Ses proviſions ſont du 30 Août 1633. Il mourut peu de tems après, ſans poſtérité ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. JEAN-PIERRE, Lieutenant-Général du pays de Mixe, mort ſans poſtérité ;
4. GABRIEL, qui ſervit avec diſtinction, & eut un fils Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel du Régiment de Richelieu, mort ſans poſtérité. Le petit-fils de GABRIEL D'ESQUILLE ſervit auſſi en qualité de Capitaine dans ce même Régiment, & fut enſuite Capitaine de la première Compagnie du Régiment Royal Cantabres : ſes ſervices lui ont mérité la Croix de Saint-Louis, & il s'eſt retiré avec une penſion de 800 liv. à cauſe de ſon peu de ſanté ;
5. JEAN-JACQUES, Chanoine de Saint-Lizier, enſuite de Leſcar, & Grand-Vicaire des deux Diocèſes ;
6. JEANNE, mariée, par contrat du 7 Décembre 1633, à *Timothée de Boueilh*, Seigneur & Baron dudit lieu, d'une des bonnes Maiſons de la Province ;
7. Et LOUISE, alliée, par contrat du 17 Avril 1651, à *Salvat de Bidos*, Seigneur d'Arbouet & de la Place, dont :

   N... D'ESQUILLE, mariée avec le Baron *du Hart*, Bailli de la Province de Soule, morte ſans poſtérité.

   Et N... D'ESQUILLE, devenue héritière, qui épouſa le Chevalier *du Hart*, Mouſquetaire.

JEAN D'ESQUILLE, IIe du nom, héritier de BERTRAND, ſon frère aîné, lui ſuccéda dans ſa Charge d'Avocat-Général. Il en obtint les proviſions le 6 Novembre 1633, fut enſuite Préſident à Mortier en ſurvivance, & entra en exercice en 1652, après la mort de ſon père. LOUIS XIV lui accorda des Lettres de Conſeiller d'Etat & Privé en 1654, & érigea en *Baronnie* ſa Terre de *Sombarraute*, en conſidération, tant de ſes ſervices rendus en qualité d'Avocat-Général, de Préſident à Mortier au Parlement de Navarre, & de Conſeiller d'Etat, que de ceux de ſon père & de ſes ancêtres. Il mourut le 23 Mai 1679, & eut de ſon mariage, contracté le 27 Septembre 1650, avec *Louiſe Dibos*, d'une ancienne Maiſon de la Province de Bigorre, fille & héritière de *François Dibos*, Seigneur de la Garde & de Loubajac :

1. JEAN-ARNAUD, qui ſuit ;
2. JEAN-FRANÇOIS, appelé *M. de la Garde*, qui ſervit dans les Mouſquetaires, & enſuite dans les Carabiniers ; mais ſa mauvaiſe ſanté lui fit quitter le ſervice. S'étant un peu rétabli, le Marquis *de Feuquières*, ſon beau-frère, le mena en différentes Ambaſſades, où il donna des marques d'un talent diſtingué pour les négociations. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *N... de Seney* ;
3. JEAN-JACQUES, Chanoine de Leſcar, reçu *in vim nobilitatis*, ſans être gradué, Grand-Vicaire du Diocèſe, & Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Ville-Dieu ;
4. JEAN-PIERRE, Lieutenant-Général du Pays de Mixe, au Royaume de Navarre, qui entra aux Etats-Généraux de la Province dans le corps de la Nobleſſe, où il fut honoré des plus importantes commiſſions, & où il rendit des ſervices intéreſſans. Le Capitaine *de Chaux*, ſon oncle, le fit ſon héritier. Il mourut ſans poſtérité ;
5. SALVAT, ſucceſſivement Capitaine de Frégate légère, Capitaine de Vaiſſeaux de guerre, & Chevalier de Saint-Louis, qui obtint une penſion de 2600 livres. Il perdit un bras au combat de la Hogue, où il ſe diſtingua beaucoup, & mourut ſans poſtérité, étant Commandant de la Marine au port de Bayonne. Ses différens Brevets ſont, l'un du 1er Août 1692, le ſecond du 1er Janvier 1703, le troiſième du 25 Novembre 1712, & le quatrième du 1er Octobre 1731 ;
6. JEANNE, mariée, par contrat du 16 Août 1672, à *François de Pas*, Seigneur d'Arbonnières, Capitaine au Régiment du Roi, Lieutenant de Roi en la Province de Béarn, fils d'*Iſaac de Pas*, Chevalier, Marquis de Feuquières, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur & Bailli des Ville & Citadelle de Verdun, & Pays Verdunois, Chevalier de la Cour du Parlement de Metz. Voyez PAS DE FEUQUIÈRES ;
7. Et LOUISE, mariée à *Pierre de Momas*, Ecuyer, Seigneur & Baron, dudit lieu, dont eſt née, entr'autres enfans :

   Une fille, mariée actuellement à M. *de Caumia de Bailleux*, Seigneur, Baron

dudit lieu, créé en 1756 Comte de Caumia.

JEAN-ARNAUD D'ESQUILLE n'avoit que 22 ans quand il ſuccéda à ſon père. Le Roi lui accorda des proviſions de Préſident à Mortier au Parlement de Navarre le 24 Juillet 1673, avec rang du jour de ſa réception, mais avec ſimple fonction de Conſeiller, juſqu'à l'âge requis pour celle de Préſident. Le motif de ces grâces, exprimé dans ces Lettres, ſont les ſervices importans, rendus par ſon père, pendant 28 ans, dans la Charge de Préſident, & ceux rendus par ſon grand-père, aux charges de Procureur-Général, Vice-Chancelier en la Chancellerie de Navarre, & de Préſident à Mortier au Parlement, & par ſes autres ancêtres. Il mourut le 8 Novembre 1723, & avoit épouſé, par contrat du 7 Février 1680, *Claude de Moneins-Tréville*, fille du Marquis *de Moneins*, Comte de Tréville, Baron de Garoſſe, Grand-Sénéchal & Bailli de Navarre, Gouverneur de la Province de Soule, & du Château de Mauléon. Ils eurent :

1. ARMAND-IGNACE, qui ſuit ;
2. Et JEAN-PIERRE, d'abord Lieutenant-Général de Saint-Palais, en Baſſe-Navarre, le 8 Septembre 1719, reçu & inſtallé le 13 Mars 1720, enſuite Conſeiller au Parlement de Navarre, mort ſans poſtérité, Conſeiller vétéran dans cette Compagnie.

ARMAND-IGNACE D'ESQUILLE, né le 6 Juin 1681, obtint des proviſions de Conſeiller au Parlement de Navarre, en 1706, & fut reçu le 14 Mars de cette même année. Il ſuccéda à ſon père dans la charge de Préſident à Mortier, le 23 Décembre 1723, & fut reçu le 21 Janvier 1724. Il épouſa, 1° par contrat du 23 Décembre 1714, *Eſther de Saint-Macari* (*a*), fille cadette de *N... de Saint-Macari*, Conſeiller, Doyen au Parlement de Navarre, Seigneur de Biſcay & de Depart, Baron du Leu, & de *Jeanne Damade*, fille & héritière de *N... Damade*, Conſeiller au même Parlement ; & 2° *N...* Il eut du premier lit :

1. ARNAUD, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

2. N... D'ESQUILLE, Prêtre ;
3. N... D'ESQUILLE, qui a ſervi au Régiment de Talleyrand, Cavalerie, & réformé à la paix, il eſt entré aux Mouſquetaires ;
4. N.... D'ESQUILLE, Officier au Régiment de la Marche, Prince ;
5. N... D'ESQUILLE, femme de *N... de Renaud*, neveu & héritier du Chef d'Eſcadre de ce nom ;
6. Et N.... D'ESQUILLE, qui n'étoit pas mariée en 1761.

ARNAUD D'ESQUILLE, né le 21 Mars 1716, aujourd'hui chef de ſa famille, reçu Conſeiller au Parlement de Navarre, le 26 Juin 1739, enſuite Préſident à Mortier, le 2 Mars 1748, avec diſpenſe d'âge, de ſervice & de parenté, avec M. *Dejean de Lezons*, Conſeiller, ſon beau-père, & avec M. *de Gobert de Courbons*, premier Préſident au même Parlement, ſon couſin germain, a été reçu aux Etats-Généraux de la Province de Béarn, dans le Corps de la Nobleſſe, en qualité de Vicomte de Sadirac. Il a épouſé, par contrat du 28 Octobre 1745, *Marie-Françoiſe de Dejean de Lezons*, Vicomteſſe de Sadirac, fille de *Jean-Henri de Dejean*, Seigneur de Lezons, Conſeiller au Parlement de Navarre, & de *N..... de Saillies-Lème*, & nièce de l'Abbé de Lezons, Chanoine & Vicaire-Général du Diocèſe de Leſcar, Chancelier de l'Univerſité de Pau, Abbé Commendataire de l'Abbaye Royale de Saint-Pé. De ce mariage ſont iſſus :

1. JEAN-BAPTISTE, né le 9 Janvier 1749 ;
2. JEAN-PIERRE, né le 5 Juin 1751 ;
3. MARIE, née le 21 Août 1746 ;
4. MADELEINE-HENRIETTE, née le 29 Octobre 1747 ;
5. Et FRANÇOISE, née le 28 Février 1750. (*Mémoire envoyé.*)

Les armes : *parti, au 1 d'or, à 5 bandes de gueules*, qui eſt d'ESQUILLE ; *au 2 écartelé, au 1 d'or à un pin de ſinople, accoſté de 2 lions rampans de gueules*, qui eſt DIBOS ; *aux 2 & 3 échiqueté d'or & d'azur ; & au 4 de gueules.*

ESQUINCOURT, en Picardie : *de gueules, à trois tours d'or, écartelées d'argent*

(*a*) *N..... de Saint-Macari*, ſa ſœur aînée, a épouſé le Marquis *de Lons*, dont un garçon & une fille. Le garçon s'eſt marié avec *N..... d'Orognen*, ſa couſine au IVe degré, *par Gramont*, dont entr'autres enfans *N... de Lons*, Capitaine de Cavalerie dans la Colonelle, marié, en 1759, avec l'héritière de la Maiſon de *Geudane ;* & une fille, mariée avec *N..... de Gobert*, Marquis de Courbons, premier Préſident au Parlement de Navarre. De ce mariage ſont iſſues deux filles, l'aînée mariée à *N... de Meſplez*, Marquis d'Eſquiule, Préſident à Mortier au Parlement de Navarre ; & la cadette, avec *N... de Courbons*, ſon couſin germain.

à trois fleurs-de-lis au pied coupé, auſſi de gueules.

* ESQUIRES ou EQUIRRES, en Artois: les Terres d'*Eſquires*, de *Preſſy* & annexes, furent érigées en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes de 1712, regiſtrées en l'Election & au Conſeil Provincial d'Artois, en faveur de *François-Joſeph de Partz*, Chevalier, Seigneur d'Eſquires, de Preſſy, &c., d'une ancienne Nobleſſe d'armes, alliée aux Maiſons les plus conſidérables de la Province d'Artois. Voyez PARTZ.

* ESSALOIS, Terre & Seigneurie en Forez, Diocèſe de Lyon, ſur la rive gauche de la Loire, dont les Camaldules du Val-de-Jeſus, établis en 1626, au-deſſus de ce château, ont fait l'acquiſition.

* ESSANLAY, en Bourgogne, Diocèſe d'Autun: Terre, Seigneurie & *Baronnie*, poſſédée depuis plus de 250 ans par la Maiſon de *Montmorillon*, une des premières du Duché de Bourgogne. Voyez MONTMORILLON.

ESSARS (DES), ancienne & illuſtre Nobleſſe éteinte depuis long-tems. Ducheſne, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon de Châtillon*, lui donne pour armes: *d'azur, à la bande d'argent coticée de même*; mais on les voit au Château de Villarceaux, ſimplement *d'azur, à la bande d'argent.*

GUILLAUME DES ESSARS, Seigneur d'Ambleville au Vexin-François, eſt le premier dont on ait connoiſſance. Le Pape INNOCENT III fait mention de lui dans une épitre adreſſée à l'Abbaye de St.-Leufroy, & dans une charte de l'Abbaye de St.-Denis de l'an 1221. Il eſt qualifié Chevalier, avec Jean de Montcavrel.

GUILLAUME DES ESSARS, IIe du nom, ſon fils, Seigneur d'Ambleville, épouſa une Dame nommée *Iſabeau*, dans une charte de l'an 1276. Elle eut part dans la Forêt de Roiſſy en Brie, appartenant à *Amaury de Meulan*, ce qui fait préſumer qu'elle étoit une de ſes filles, ou ſa ſœur. D'elle ſortit

JEAN DES ESSARS, Ier du nom, Seigneur d'Ambleville, marié à *Jeanne de Cayeu*, fille du Seigneur de Senarpont, dont elle eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. JACQUES, Chevalier, Conſeiller du Roi en la Chambre des Comptes, qui laiſſa une fille nommée

NICOLE, femme de *Bernard*, Seigneur *du Pleſſier*.

JEAN DES ESSARS IIe du nom, Seigneur d'Ambleville, épouſa 1° *Clémence*, Dame *de Longvilliers*, dont il n'eut point d'enfans; & 2° en 1343, *Marie d'Armoy*, fille de *Jean d'Armoy*, Seigneur de Villiers-en-Beauce, & d'*Iſabeau de Bouville*, dont il eut entr'autres enfans:

JULIEN DES ESSARS, Seigneur d'Ambleville, de Bouville, de Farcheville & de Senarpont, par Arrêt du Parlement de l'an 1400. Il épouſa *Iſabeau de Vendôme*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUILLAUME, rapporté après ſon frère;
3. MARIE, Dame de Bouville & de Farcheville après ſes frères, femme de *Charles de Châtillon*, Seigneur de Survilliers & de Marigny, Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VI, fils de *Gaucher de Châtillon*, Seigneur de Troiſſy, & de *Marie Caſſinel*, ſa première femme;
4. Et JEANNE, Dame d'Ambleville, femme de *Bouchard de Mornay*, Chevalier, auquel elle porta cette terre d'Ambleville, qui eſt encore dans leur Maiſon.

JEAN DES ESSARS, IIIe du nom, Seigneur de Bouville & de Farcheville, épouſa *Catherine de Châtillon*, fille de *Gaucher*, Seigneur de Troiſſy, & de *Marie Caſſinel*, ſa première femme, ſœur de *Charles de Châtillon*, ſon beau-frère, dont il n'eut point d'enfans.

GUILLAUME DES ESSARS, IIIe du nom, frère de JEAN, Seigneur d'Ambleville & de Senarpont, s'allia avec *Jacqueline d'Angennes*, veuve d'*Adam de Croſnne*, Chevalier, Seigneur d'Oiſonville, dont il n'eut point auſſi d'enfans; & ces deux frères eurent pour héritières leurs ſœurs, mentionnées ci-deſſus.

ESSARS (DES), autre famille, dont étoit PIERRE DES ESSARS, Ier du nom, Argentier du Roi, en 1320, lequel vivoit encore en 1348. Elle forma, dès ſon origine, la branche des Seigneurs de *Thieux* par *Philippe des Eſſars*, ſon ſecond fils.

PIERRE DES ESSARS, ſon petit-fils, fut Grand-Bouteillier de France. Ayant été accuſé d'avoir voulu enlever le Roi & le Duc de Guyenne, il fut condamné à perdre la tête le 1er Juillet 1430.

FRANÇOIS DES ESSARS, Seigneur de Sautour,

le dernier de cette famille, ne laiſſa qu'une fille, nommée

CHARLOTTE DES ESSARS, Dame de Sautour, femme de *François de l'Hôpital*, Maréchal de France, ſous HENRI IV.

Il y a deux autres branches du nom & des armes DES ESSARS, dont on n'a point trouvé la jonction, ſavoir: celles des Eſſars, Seigneurs de Lignières, & celle des Eſſars, Seigneurs de Meigneux. Celle des *Eſſars-Lignières* a pour auteur:

ROBERT DES ESSARS, Chevalier, qui épouſa, en Janvier 1451, *Marguerite de Lignières*.

FRANÇOIS DES ESSARS, Seigneur de Lignières, dit *le Marquis de Lignières*, mort le 12 Février 1721, a laiſſé entr'autres enfans:

HENRI-CHARLES-FRANÇOIS-VALENTIN DES ESSARS, qui étoit Page de la Petite-Ecurie du Roi, en Juillet 1721.

Les Seigneurs de Meigneux ont pour auteur:

CHARLES DES ESSARS, Ecuyer, Seigneur de Meigneux, ſecond fils de ROBERT DES ESSARS, & de *Marguerite de Lignières*. Cette branche s'eſt éteinte dans CHARLES DES ESSARS, Seigneur de Meigneux, qui fit ſes preuves de Nobleſſe devant l'Intendant de Picardie en 1698. Voyez le P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. VIII, pag. 554 & ſuiv.

Les armes: *de gueules, à 3 croiſſans d'or*.

*ESSARTS, en Normandie, ſubdélégation de Conches: Terre érigée en *Marquiſat*, en 1725, ſous le titre *des Eſſarts-Avrilly*, parce que l'érection n'a pu ſe faire que ſur la Terre d'*Avrilly*, en faveur de GILBERT-ALEXANDRE DE LOMBELON DES ESSARTS. Elle eſt aujourd'hui poſſédée par M. le Marquis *de Lombelon des Eſſarts*. Cette Terre a donné ſon nom à une ancienne Maiſon de la Province, qui remonte à GILBERT, Sire DES ESSARTS, Chevalier, qui ſe trouve dans la liſte des Seigneurs Bannerets qui accompagnèrent, en 1096, ROBERT, Duc de Normandie, & *Godefroy de Bouillon*, à la conquête de Jéruſalem. Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Normandie*, par du Moulin.

ROGER, ſon fils, Chevalier, I^er^ du nom, eſt connu par une charte, ſans date, de l'Abbaye du Bec, par laquelle il donne la dîme de Bournainville, de Mandres & de Duranville. Il poſſédoit le Fief de *Lombelon*, qui, ſuivant le dénombrement de ce Fief, donne la Seigneurie de Duranville. Il y avoit en Normandie les anciens Seigneurs de Duranville, dont ſe dit deſcendre M. *de Germigny*.

GILBERT, II^e^ du nom, Sire DES ESSARTS, Chevalier, fils de ROGER, donne par charte aux Moines de Lyre, la dîme & nomination de la Gueroulde, de l'agrément de *Gilles*, Evêque d'Evreux, en 1170. Par une autre charte, ſans date, il donne à l'Abbaye de Leſtrée, du conſentement de ſa femme *Mileſinde* & de ſes enfans, un chêne à prendre dans la Forêt des Eſſarts. De ſon mariage vinrent:

1. ROGER, qui ſuit;
2. JEAN, qui fut Seigneur de Bournainville;
3. Et HAVICIE, Religieuſe à Chaiſe-Dieu. Elle eſt dite, dans un acte de 1205, fille de GILBERT II & ſœur de ROGER; & dans un autre, de l'Abbaye de Lyre, JEAN eſt dit frère de ROGER.

ROGER, II^e^ du nom, Sire DES ESSARTS, Chevalier, épouſa *Odoline* ou *Odeline de Minières*, & donne, de ſon conſentement, à l'Egliſe de Chaiſe-Dieu, 60 ſols ſur le moulin de Grigneuzeville, dont 30 ſols étoient pour *Havicie de Minières*, ſa ſœur, durant ſa vie, & devoient retourner à l'Abbaye après ſa mort. Par une autre charte de 1213, qui ſe trouve à l'Abbaye de Conches, on voit qu'il donna auſſi 20 ſols de rente ſur le moulin de la Poultière, terre qui eſt un démembrement de celle des Eſſarts. Sa femme mourut en 1226. Son tombeau eſt dans le Chœur extérieur de l'Egliſe de Chaiſe-Dieu, ſous une lame de cuivre, ſur laquelle elle eſt repréſentée, & aux deux côtés de ſa tête ſont gravées deux figures de Dames qui pleurent. C'étoient apparemment ſes filles; car elles ſont habillées à peu près comme elle. Il eut entr'autres enfans:

GILBERT, qui ſuit;
Et ETIENNE, qui fut Seigneur du *Gerrier-Arnault*, & a fait une branche éteinte.

GILBERT DES ESSARTS, III^e^ du nom, Chevalier, fut marié deux fois. Par une charte de 1226, GILBERT, Sire des Eſſarts, donne à l'Abbaye de Leſtrée 20 ſols de rente, en préſence de *Jean* & de *Roger de Minières*, ſes oncles maternels. En 1229 il aumône à l'Abbaye de St.-Sauveur d'Evreux, la dîme des Eſſarts, à

condition qu'elle nommera deux Curés, dont un ſera pour deſſervir l'Egliſe qui eſt dans l'enceinte du Château, laquelle lui ſervira de Chapelle, & aux charges que la même Abbaye fera bâtir une Egliſe ſur un terrain que lui donna ledit GILBERT DES ESSARTS. En 1235 & 1239, il confirme pluſieurs donations faites aux Abbayes de Lyre, Leſtrée, Conches & Chaiſe-Dieu. En 1248, du conſentement de ſa ſeconde femme, il fonde dans ſa terre de la Poultière une Miniſtrerie, en l'honneur de la Ste.-Trinité-des-Captifs. En 1250, il fait l'inféodation de ſa terre, & par un autre acte, du même tems, du conſentement de *Marguerite*, ſa femme, de *Jean* & de *Roger*, ſes enfans, il donne aux Religieux de la Ste.-Trinité 70 ſols ſur les cens des Eſſarts, 70 ſols ſur Repentigny; 30 ſols ſur ceux de l'Ormes; la moitié d'un boiſſeau de bled ſur le moulin de Chambray; & 23 arpens de terre à Dammartin. En 1257, il confirme, comme Suzerain, l'érection de la Chapelle du Gerrier, faite par Gilbert, fils d'Etienne. En 1259, il donne, en pure aumône, à la maiſon de Dieu de Verneuil, toutes les moutes, corvées & redevances qui lui appartenoient dans les Fiefs d'Ecorcheville & du Bouley, à condition qu'on feroit un ſervice tous les ans pour l'anniverſaire de ſon père & de ſa mère & autres anteceſſeurs, à la fête de la bienheureuſe Luce, & que ce jour ils donneront une pitance aux malades qui ſont dans l'hôpital. En 1266, il fit donation, d'une partie d'un morceau de la vraie Croix, aux Religieux de la Poultière, avec 40 livres de rente pour dire une meſſe de N.-D. En 1267, il confirme la donation de la dîme de Manthelon, faite par Robert de Cintray, à l'Egliſe d'Evreux. En 1274, en reconnoiſſance d'avoir été racheté & redîmé de la priſon des Félons, Païens & Sarraſins, par la ſomme de 1500 écus d'or que les Frères de l'Ordre de la Ste.-Trinité payèrent pour ſa rançon, il leur donne, en augmentation de domaine, le droit & puiſſance d'acquérir des terres dans les Seigneuries des Eſſarts & de la Poultière, ſans payer ni cens, ni rente; plus, le droit de pêche dans les Seigneuries; plus deux boiſſeaux de bled par ſemaine, meſure de Breteuil. Cette charte fut ſcellée par lui, & par ſes cinq fils.

En 1279, on trouve une donation faite aux Religieux de la Ste.-Trinité, de la Moute franche, ſur les moulins de la Poultière, pour le repos de l'âme de GILBERT, ſon troiſième fils. Par une autre charte de 1302, qui eſt au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, on voit ROGER, ſon ſecond fils, Tréſorier de cette Cathédrale, & il y eſt dit frère de MATHIEU, Evêque de la même Egliſe, dont les armes, *de gueules, au chevron d'or,* ſe voyent à la Cathédrale. GILBERT DES ESSARTS, IIIe du nom, avoit épouſé 1° *Agnès*, & 2° *Marguerite de Dammartin*. Il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. ROGER, GILBERT, MATHIEU & HÜE, Maître-ès-Arts & auſſi Chanoine de N.-D. d'Evreux.

JEAN DES ESSARTS, Ier du nom, Chevalier, confirme les chartes de ſon père en 1273 & 1299. Il fut marié du vivant de ſon père, & long-tems avant ſa mort, car on voit par deux titres, qui ſont au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, qu'il eut pour ſucceſſeur:

JEAN IIe du nom, Sire DES ESSARTS, qui, par un acte de 1298, où il eſt dit Ecuyer, Fieux & Hoir de JEAN DES ESSARTS, jadis Chevalier, mort, confirme la vente d'une dîme ſur le Fief des Eſſarts, paroiſſe de Gouville, faite par Marguerite de Freſne, ainſi que MATHIEU DES ESSARTS, alors Chanoine & Oncle dudit JEAN. En 1318, le même JEAN, Chevalier, Sire des Eſſarts, confirme à l'Abbaye de Lyre, la donation des Egliſes & dîmes de la Paroiſſe de la Gueroulde, & de celle du Chêne & de la Chapelle de Chambray. Il eut pour enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ANNETTE, qu'il maria, en 1323, à *Jean de Coute.*

JEAN, IIIe du nom, Chevalier, Sire DES ESSARTS, épouſa, par acte de 1323, *Jeanne d'Aunou*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chaumont. Après la mort de ſon père, *Jean de Coute*, ſon beau-frère, lui demanda le payement du mariage d'ANNETTE DES ESSARTS, ſa femme. De ſon alliance vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et AGNÈS DES ESSARTS, mariée, en 1350 ou 1352, à *Jean de Lombelon*, Ecuyer, Seigneur du Favril. Dans ſon contrat de mariage paroiſſent HUE DES ESSARTS, Gilles, Jean, Guillaume & Guilbert, Ecuyers. Elle devint veuve peu de tems après, & ſe remaria à *Roger d'Heudreville*, dont elle devint pareillement veuve en 1386, tems où, devenue Dame *des Eſſarts*, elle fit aveu,

comme veuve de *Roger d'Heudreville*, de cette terre des Eſſarts, à Noble & Puiſſant Seigneur M. de Montmorency, Seigneur de Damville, par le miniſtère de *Jean d'Heudreville*, ſon fils & ſon Procureur en cette partie. Elle s'y dit (à préſent) Dame des Eſſarts, parce qu'elle venoit d'hériter de la terre des Eſſarts, par la mort, ſans enfans, de JEAN, Seigneur des Eſſarts, ſon frère.

JEAN, Sire DES ESSARTS, Chevalier, IV^e^ du nom, nommé, en 1372, à la Chapelle de St.-Antoine des Eſſarts. En 1376, *Jean de Vaux*, Ecuyer, dit *de Chanteloup*, lui rend aveu pour le Fief de Vaux. En 1378 HUET DES ESSARTS, Ecuyer, Seigneur du Chêne, lui rend aveu pour ſon Fief du Chêne, qu'il avoue tenir par lignage. JEAN DES ESSARTS vivoit encore le 19 Mai 1385, & mourut ſans lignée; il portoit pour armes: *de gueules, au chevron d'or*. Ces armes ſe voyent aux Chapelles de St.-Claude & de St.-Louis dans la Cathédrale d'Evreux, fondées par MATHIEU DES ESSARTS, alors Evêque d'Evreux, & auſſi à la Chapelle de la Poultière où eſt le tombeau de GILBERT DES ESSARTS; & elles ne ſont pas *de gueules, à 3 croiſſans d'or*, comme l'a dit le Braſſeur dans ſon *Hiſtoire du Comté d'Evreux*. Celles de *Lombelon* ſont auſſi *de gueules, au chevron d'or*; ce qui fait conclure que ces deux maiſons n'en font qu'une, puiſqu'elles ont les mêmes armes. Du Moulin, dans ſon *Catalogue des noms & armoiries des anciens Seigneurs Normans*, donne auſſi à GILBERT DES ESSARTS pour armes: *de gueules, à un chevron d'or*.

Dans l'érection du Marquiſat *des Eſſarts-Avrilly*, du mois de Février 1725, il eſt dit qu'AGNÈS DES ESSARTS, héritière de JEAN IV, ſon frère, épouſa JEAN DE LOMBELON DES ESSARTS, ſon proche parent, cadet de ſa maiſon, qui en portoit les armes, & qui comme puîné poſſédoit la terre de *Lombelon*, relevante par parage de la Seigneurie *des Eſſarts*; celle-ci mouvante de la Baronnie de *Damville*.

Le retrait lignager que le Comte des Eſſarts, frère du Chevalier, a fait en 1765 du Marquiſat des Eſſarts, ſur M. de *Boullogne* qui l'avoit acheté de la branche aînée, leur a donné tant d'occupation qu'ils n'ont pu encore raſſembler toutes les pièces qui conviennent pour faire une généalogie auſſi vraie que ſuivie, & M. le Chevalier des Eſſarts nous a prié ſeulement d'inſérer la notice que nous venons de donner, qu'il a extraite ſur les titres vus en originaux, juſqu'à ce qu'il puiſſe fournir une généalogie en forme, que nous inſérerons au mot LOMBELON DES ESSARTS, ou dans le volume des additions qui ſera le dernier.

ESSARTS ou ESSARS. C'eſt le nom d'une branche cadette de la Maiſon *de la Taille*, qui a commencé à *Jean de la Taille*, Seigneur *des Eſſarts*, &c., & dont la poſtérité ſubſiſte. Voyez TAILLE.

* ESSAY. C'eſt un Bourg ou petite Ville dans le Diocèſe de Séez, en Normandie, avec une Abbaye de filles de l'Ordre de St.-Auguſtin, & un Hôpital, qui a donné ſon nom, ou qui le doit, à une ancienne Nobleſſe qui a ſubſiſté pendant pluſieurs ſiècles. Nous allons rapporter, d'après l'auteur du *Dictionnaire des Gaules*, tom. II, pag. 778, ce qu'on en a trouvé dans les titres du pays.

MATSELIN ou MATHELIN D'ESSAY, dont il eſt fait mention dans l'*Hiſtoire du Perche*, pag. 103, approuva avec *Berthe*, ſa femme & ſes fils, pour 10 livres manſais, la donation de 60 âcres de terres labourables, & de 2 âcres de pré pour 10 livres manſais, par Jean Burnet, à l'Abbaye de Saint-Martin de Séez. Guillaume de Pied-Cuit (de Pede-Cocto), tenoit de lui un fief, de la dîme duquel il vendit les deux parts à la même Abbaye en 1086, pour 4 livres manſais. *Berthe*, femme dudit MATSELIN, morte en 1094, donna à la même Abbaye un pré ſitué à Courtomer, du conſentement de HERBERT, HERVÉ & SALOMON, ſes fils, & en même tems l'aîné de ſes enfans, avec ſa femme, s'aſſocia aux prières des Moines, à qui ils promirent l'un & l'autre de ſe faire enterrer parmi eux, & de leur donner tous leurs biens mobiliers.

HERVÉ D'ESSAY ſe trouva en 1103 à un accord fait entre les mêmes Religieux, & *Normand*, Seigneur *de Néauphle*.—ROBERT D'ESSAY leur donna, avant l'an 1143, pour l'utilité de leur Prieuré du Gaſt, les deux tiers de la dîme de ſon fief, d'en deça le ruiſſeau de Bertel, *de citrà Bertam*, lequel paſſe à trois quarts de lieue d'Eſſay; & vers l'an 1150, il ſe conſacra au ſervice de l'Egliſe de ce Prieuré, qu'il enrichit encore alors de ſa Terre de Ferrule, du conſentement de Guillaume, Comte de Ponthieu.

JEAN D'ESSAY fit aſſigner devant Froger, Evêque de Séez, mort en 1184, Renaud le Sor, Curé de Saint-Celerin, proche de Séez,

pour la ſucceſſion du Curé précédent, & fut père de

ROBERT D'ESSAY, Chanoine & Official de Rouen, qui donna quelques terres aux Moines de Saint-Martin de Séez & de Perſeigne. L'Hiſtorien de l'Egliſe de Rouen parle de ce dernier, pag. 418, à l'an 1208, & l'on ſait qu'en 1216 il fut témoin, avec Robert Poulain, Archevêque de Rouen, dans une charte où il queſtion du Prieuré de Beaulieu. Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2083.

HENRI D'ESSAY donna à l'Abbaye de Saint-André en Goufern une maiſon ſiſe à Montperroux, proche de Séez, &

JEANNE D'ESSAY, ſa fille, épouſa *Robert de Planches*, Chevalier, vivant en 1222, qui poſſédoit à Eſſay un plein fief, ſuivant le regiſtre de PHILIPPE-AUGUSTE; & c'étoit ſans doute à cauſe de ſa femme.

En 1197, HERVÉ D'ESSAY, Chevalier, confirma, moyennant 15 ſols, à l'Abbaye de St.-Martin de Séez, un tenement proche d'Eſſay qu'il avoit vendu 40 livres manſais, à S. frère de H. Abbé de ce Monaſtère, & il y a apparence que c'eſt lui qui donna aux Moines de Perſeigne le fief qu'ils ont à Eſſay, & qui eſt compris dans la Charte de protection que ST. LOUIS leur accorda en 1248. On préſume aſſez volontiers que ce même HERVÉ étoit frère de HENRI, & qu'il mourut ſans enfans.

On trouve encore d'autres perſonnes de ce nom qui ſemblent avoir été de la même famille, comme MATHIEU D'ESSAY, qui, du tems de l'Evêque de Froger, eut un procès contre Geoffroy, Abbé de Lonlay, qui s'étoit obligé de le nommer au premier bénéfice vacant, à ſa préſentation dans le Diocèſe de Séez, & qui conſentit, en attendant, de lui donner la moitié de la Cure d'Eſſay, avec 6 ſeptiers de bled de froment, orge & avoine, meſure du lieu. GUILLAUME D'ESSAY fut témoin d'une confirmation de biens faite au Prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge, après l'an 1182, avec Jean, Doyen du Chapitre de Liſieux, & avec quelques autres Bénéficiers de cette Egliſe, de laquelle on préſume que ledit GUILLAUME auroit été Chanoine; mais en ce cas il ne faudroit pas le confondre avec un autre GUILLAUME D'ESSAY, Diacre & Chanoine dont il eſt fait mention dans le Nécrologe de l'Egliſe de Chartres au 30 Décembre, & qui donna à cette Egliſe 18 livres de rente à prendre ſur la précaire de Puiſieux, *ſuper precariam de Puteolis*, pour faire ſon anniverſaire & celui de ſes père & mère.

RAOUL D'ESSAY, Prêtre, fut préſent, en 1207, à la donation que Guillaume de Meſſay fit du patronage de Ceriſy & d'autres droits aux Moines de Saint-Martin de Séez. HERBERT D'ESSAY donna à cette Abbaye, en 1216, le tiers du patronage & les droits de la dîme de la Cure du Perron, pour 4 livres manſais, & il eſt fait mention d'un THIBAULD D'ESSAY au 27 Février, dans le Nécrologe du même Monaſtère. Mais celui qui mérite le mieux d'être connu de tous ceux de ce nom, eſt JEAN D'ESSAY, élu Evêque de Coutances en 1250, & mort en 1270. Le Chapitre de Coutances demanda la confirmation de ce Prélat à la Reine BLANCHE, mère de SAINT LOUIS, alors Régente, en lui expoſant que c'étoit un de ſes ſujets les plus zélés pour le ſervice du Roi & de la Patrie. Après lui, l'on n'a plus trouvé que GUYOT D'ESSAY, Ecuyer, qui ſervoit ſur la flotte commandée par Jean, Sire d'Harcourt, en 1295.

* ESSÉ. C'eſt une Seigneurie poſſédée par la famille de *Montalambert*, ancienne Nobleſſe du Poitou, qui a donné dans ANDRÉ DE MONTALAMBERT, Seigneur d'*Eſſé*, premier Gentilhomme de la Chambre des Rois FRANÇOIS Ier & HENRI II, un des plus braves & des plus ſages Capitaines de ſon tems. Voyez MONTALAMBERT.

* ESTAING ou ESTEING (D'), ancienne Baronnie, & depuis *Comté*, dans la Province de Rouergue, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes & illuſtres Maiſons de cette Province. Elle eſt nommée, dans les Auteurs & les anciens actes latins, *de Stagno*. Elle porte les mêmes armes que nos Rois, avec *un chef d'or, pour briſure*. On dit que c'eſt une conceſſion de PHILIPPE-AUGUSTE à un Seigneur de la Maiſon d'*Eſtaing*, nommé DIEUDONNÉ, qui le remonta à la bataille de Bouvines, donnée le Dimanche 27 Juillet 1214. On voit ces armes ſur les tombeaux & ſur divers autres monumens de piété des Seigneurs d'*Eſtaing*, qui les ont autrefois porté *ſemées de fleurs-de-lis ſans nombre*, & qui les ont changé depuis que nos Rois ont réduit les *fleurs-de-lis* à *trois*.

ALDEBERT D'ESTAING vivoit vers l'an 1001, & ſouſcrivit à une Sentence rendue par *Hu-*

gues, Comte de Rhodez. Ses enfans ne ſont point connus.

PIERRE D'ESTAING ſouſcrivit, l'an 1204, le contrat de mariage de *Marie de Montpellier*, & de PIERRE II, Roi d'Aragon, rapporté dans le huitième volume du *Spicilegium* de D. Luc d'Achery. Il y a apparence qu'il étoit frère ou proche parent de

I. GUILLAUME D'ESTAING, Ier du nom, qui ſe rendit très-célèbre dans les guerres d'outre-mer contre les Infidèles; il eſt nommé dans les *Annales* de Nicolas Treveth, Auteur Anglois, qui vivoit dans le XIVe ſiècle. Il eut pour fils

II. DIEUDONNÉ, ou DEODAT D'ESTAING, qui ſe trouva à la bataille de Bouvines en 1214; il fut un des 24 Chevaliers commis à la garde de la Perſonne du Roi. PHILIPPE-AUGUSTE ayant été renverſé de deſſus ſon cheval, il aida à tirer ce Prince du péril où il étoit, & reprit, dit-on, aux ennemis l'Ecu de France qui étoit échappé des mains du Monarque (*a*). En récompenſe de ce ſervice, PHILIPPE lui permit de porter les armes en France *avec un chef d'or, pour briſure*. *Déodat*, ou *Dieudonné de Percet*, lui rendit hommage en 1209; ce DIEUDONNÉ le rendit lui-même, en 1223, à Raymond VII, Comte de Toulouſe, pour la terre d'Autun, & fit, en 1245, de grands biens à l'Abbaye de Bonneval. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. GUY, Bienfaiteur de l'Abbaye de Bonneval en 1207;
3. PIERRE, Chanoine & Archidiacre de Rhodez, & Prieur de Saint-Hippolyte, qui refuſa d'accepter l'Evêché du Puy, auquel il avoit été élu en Octobre 1282;
4. Et DIEUDONNÉ, nommé Conſeiller dans les Regiſtres du Parlement de Toulouſe de l'an 1303, vieux ſtyle.

III. GUILLAUME D'ESTAING, IIe du nom, renouvela ſes donations à l'Abbaye de Bonneval, en fit de nouvelles en 1271, & teſta en 1291. Il avoit épouſé 1° *Yolande*, fille de *Guigues de Châteauneuf* & de *Viermes d'Anduſe*, Dame de Joyeuſe; & 2° *Douce*, fille de *Guy*, Seigneur *de la Roche-en-Regnier*, dans le Vivarais, & de *Jordane de Montlaur*. Il eut pour enfans :

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. PIERRE, Religieux de Saint-François;
3. HENRI, Religieux Auguſtin;
4. DIEUDONNÉ, Prieur de Montalt;
5. AIMAR ou AZEMAR;
6. MARGUERITE, femme d'*Arnaud*, Seigneur *de Landorre*;
7. & 8. GUIGONNE & YORDAINE, Religieuſes;
9. GALLIÈNE;
10. Et ELIS, poſthume, mariée, en 1316, à *Mainfroy*, Seigneur *de Salignac*.

IV. RAYMOND D'ESTAING, Ier du nom, épouſa *Richarde de Sévérac*, fille de *Guy*, & de *Gaillarde de Bourniquel*, & tante d'*Amaury de Sévérac*, Maréchal de France. Il teſta en 1357, & eut pour enfans:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et MARGUERITE, femme de *Pierre*, Seigneur *de Panat*.

V. GUILLAUME D'ESTAING, IIIe du nom, épouſa, en 1319, *Eſmengars de Peyre*, fille & héritière d'*Aſtorg* & de *Marguerite*, Vicomteſſe *de Cheilane*, & Dame de Valentines, dont il eut:

1. RAYMOND, qui ſuit;
2. & 3. GUILLAUME & JEAN;
4. PIERRE, Cardinal;
5. GUY ou GUYON;
6. DEODAT ou DIEUDONNÉ, Chanoine, puis Evêque de Saint-Paul-trois-Châteaux, mort en 1409;
7. RICHARDE, mariée à *Geraud de Murat*, Seigneur de Vernines;
8. MARGUERITE, femme de *Pierre*, Seigneur *de Brezons* :
9. Et MARQUISE, Religieuſe à Rhodez.

VI. RAYMOND D'ESTAING, IIe du nom, épouſa, en 1350, *Barane de Caſtelnau*, & en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. EMENJARDE, mariée, le 10 Février 1372, à *Pons de Cardaillac*, Vicomte de Murat;
3. Et MAGRADE, femme de *Louis*, Comte d'*Apchon*.

VII. JEAN D'ESTAING, Ier du nom, Vicomte d'Eſtaing & de Cheilane, épouſa, en 1383, *Elis*, fille de *Raymond*, Baron *de Pierrefort*, & mourut vers l'an 1420, laiſſant:

1. BEC ou BEGON, qui ſuit;
2. GUILLAUME, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné;
3. PIERRE, qu'on croit être celui qui fut Ar-

(*a*). Le titre précis d'une ſi belle tradition n'exiſte pas; mais il y a un monument du XIIIe ſiècle dans lequel on voit un D'ESTAING prenant le titre de *Miles* ou *Chevalier*, & portant un *écu ſemé de fleurs-de-lis*, qui eſt celui de France.

chidiacre de Rhodez, & Evêque de cette Eglise en 1429. Mais son élection n'ayant pas été confirmée, il ne laissa pas de s'emparer, par force, du Palais Epiſcopal, & des Châteaux dépendans de la manse Epiſcopale. Il en jouit pendant 3 ou 4 ans, après lesquels il fut contraint de céder l'Evêché à *Guillaume de la Tour d'Olliergues*, qui avoit eu des Bulles du Pape. Il fut depuis Dom d'Aubrac en 1437;

4. Marguerite, mariée, en 1401, à *Renauld de Carmain*, Seigneur de Nègrepeliſſe;
5. Fleurie, femme d'*Aimeric*, Seigneur *d'Aurillac;*
6. Et Berranne, femme de *Louis*, Seigneur *de Dienne.*

VIII. Bec ou Begon d'Estaing, Chevalier, Gouverneur de la Ville & Château de Pézenas, épouſa, en 1420, *Marguerite*, fille de *Guillaume*, Seigneur *de Leſtrange*; fit ſon teſtament le 18 Juillet 1477, & laiſſa:

1. Jean, qui ſuit;
2. Raymond, Archidiacre de Lectoure;
3. Guillaume, Prieur de Compreignac;
4. Antoine, Prieur de Rabaſtens;
5. Guillaume, Seigneur de Savreſac, de Saint-Chely & de Vitrac, mort ſans poſtérité de *Françoiſe d'Aubuſſon;*
6. Pierre, Chanoine à Rhodez;
7. Antoinette, mariée, en 1447, à *Jean de Faudoas de Barbazan*, Baron deſdits lieux;
8. Catherine, femme de *Jean de Levezon*, Seigneur de Vézins;
9. Elis, mariée, en 1402, à *Guillaume de Montal*, Seigneur de Carbonnières;
10. Et Agnès, alliée, en 1426, à *Raymond d'Ebrard*, Seigneur de Saint-Sulpice.

IX. Jean d'Estaing, IIe du nom, Vicomte d'Eſtaing & de Cheilane, Baron de Conros & de Baſtide, s'allia, en 1433, à *Dauphine*, fille d'*Aſtorg*, Baron *de Peyre*, & d'*Eliſabeth Sagnes*. Il n'en eut que Catherine d'Estaing, morte ſans avoir été mariée. Il fit ſon teſtament le 16 Juin 1500, par lequel il fait une ſubſtitution perpétuelle en faveur des mâles, & en exclue les filles, diſant que depuis pluſieurs ſiècles la Maiſon d'Estaing ſubſiſtoit dans la ligne maſculine.

VIII. Guillaume d'Estaing, IVe du nom, ſecond fils de Jean Ier, Vicomte d'Eſtaing, ſe diſtingua dans les guerres contre les Anglois, & rendit de grands ſervices à Charles VII, alors Dauphin. Il reçut en don de ce Prince les villes de Vias & de Beſſan dans le Diocèſe d'Agde. Il fut depuis Conſeiller & Chambellan après ſon avènement au Trône, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, Capitaine de Nijac, Viguier & Bailli de Nîmes. Il alla en Ambaſſade en Caſtille en 1454, teſta en 1471, & eut pour enfans de *Jeanne Propières*, ſon épouſe, Dame de Lugarde & de Vernines:

1. Gaspard, qui ſuit;
2. Jean, Sacriſtain de Rhodez, Prieur de Pariſot, Chambrier & Comte de Lyon, Dom d'Aubrac, Commis au Gouvernement de Rouergue en 1484;
3. Pierre;
4. Et Elis, mariée, en 1452, à *Guillaume de Saint-Exupery*, Seigneur de Miremont.

IX. Gaspard d'Estaing, Ier du nom, Seigneur de Lugarde, Vernines, Valentines & d'Anval, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, épouſa, en 1455, *Jeanne*, fille de *Jean*, Baron *de Murols*, & teſta le 5 Mars 1479. Il en eut:

1. Louis, qui ſuit;
2. Guillaume, dit Guillot, préféré, pour recueillir les biens de ſon père, à ſon frère aîné qui étoit aveugle. Il fut appelé, en 1500, à la ſubſtitution des Vicomtés d'Eſtaing & de Cheilane, par Jean II, qui le nomme ſon neveu. Il vivoit encore le 28 Mai 1529, & avoit épouſé, en 1471, *Anne*, fille & héritière de *Raymond*, Seigneur *d'Eſparron*, dont il eut:

   Gaspard, qui prit alliance, en 1517, avec *Françoiſe de Voiſins*, & mourut ſans poſtérité;

   Marquise, auſſi morte ſans enfans d'*Arnaud de Landorre*, qui donna à Guillot, ſon beau-père, les Baronnies de Landorre & de Salmiech;

   Julienne, femme de *François de Solages;*

   Dauphine, mariée à *Louis d'Aubuſſon;*

   Catherine, mariée à *Jean de Cardaillac*, Seigneur de la Chapelle;

   Et Louise d'Estaing, femme du Seigneur *de Peuchaud*, en Auvergne.

3. Antoine, d'abord Chanoine & Sacriſtain de Rhodez, Prévôt de Villefranche en Rouergue, Prieur de Langogne, Dom d'Aubrac, Doyen des Comtes de Lyon en 1487, & choiſi par Louis XII, en 1498, pour ſon Procureur-Général dans l'affaire de la diſſolution de ſon mariage avec Jeanne de France. Il l'avoit nommé Conſeiller au Grand-Conſeil, fut Conſeiller-Clerc au Parlement de Toulouſe, & nommé à l'Evêché d'Angoulême en 1506, ſouſcrivit, en 1509, au teſtament du Cardinal Georges d'Am-

boiſe, ſe trouva au Concile de Piſe en 1512, ſoutint avec vigueur les intérêts de la France contre les prétentions de la Cour de Rome, fit rachever les réparations de ſon Egliſe Epiſcopale, & fut délégué par le St.-Siège pour procéder à la canoniſation de JEAN LE BON, Duc d'ANGOULÊME. Il mourut, à ce qu'on croit, de poiſon en ſon Château de Vare, près d'Angoulême, le 28 Février 1523. Son corps fut enterré à Aubrac, où l'on voit ſon effigie à la porte du Chœur;

4. Et FRANÇOIS, né le 24 Janvier 1462, Protonotaire du Saint-Siège, d'abord Chanoine & Comte de Lyon, qui paſſa à Rome, d'où il vint à Padoue, où il reçut le bonnet de Docteur le 10 Mai 1488. A ſon retour en France, il fut envoyé en Cour pour les affaires de ſa province, & enſuite élu Chambrier de l'Egliſe de Lyon. En 1499, il accompagna le Chancelier Guy de Rochefort à Arras, qui y fut recevoir l'hommage de PHILIPPE, Archiduc d'Autriche. Par ordre de la Cour il rétablit la paix dans la Province de Gévaudan, fut élu Evêque de Rhodez le 11 Novembre 1501; mais n'en fut paiſible poſſeſſeur qu'en 1504. Il accompagna, la même année, Roſtaing d'Ancezune de Caderouſſe, Archevêque d'Embrun, à ſon Ambaſſade de Rome. Le Pape JULES II lui confia le Gouvernement de la ville d'Avignon & du Comtat pendant l'abſence du Cardinal d'Amboiſe, qui en étoit Légat. Il étoit auſſi Abbé de l'Abbaye de Saint-Chaffre, & ſe retira enſuite à ſon Diocèſe, où il fit de grandes libéralités. Sa piété le fit regarder comme un Saint, après ſa mort arrivée le 1er Novembre 1529, âgé de 69 ans. Son corps repoſe dans la Cathédrale au grand Autel, où l'on voit ſon Epitaphe.

X. LOUIS D'ESTAING, étant aveugle, fut obligé de céder à ſon cadet le partage des biens. Il eut, pour le ſien, les terres de Vernines, d'Anval & de Talende, & épouſa, en 1489, *Marguerite de Comborn*, fille de *Jean*, Vicomte de Treignac, Seigneur de Rochefort, & de *Jeanne de Maignelers*, dont:

1. GABRIEL, qui ſuit;
2. CHARLES, Chambrier de l'Egliſe & Comte de Lyon, Prieur de Pariſot, nommé, en 1522, par le Parlement de Toulouſe, avec Gilbert de Cardaillac, pour remplir, l'un ou l'autre, au choix du Roi, la place de Conſeiller-Clerc, vacante par la mort de Bertrand Séguier;
3. Et JEAN, Chanoine & Comte de Lyon, Grand-Archidiacre de Saint-Antonin en l'Egliſe de Rhodez, après la mort de ſon oncle FRANÇOIS D'ESTAING; mais cette élection, contraire au Concordat, n'eut pas lieu, & le Roi FRANÇOIS Ier nomma Georges d'Armagnac.

XI. GABRIEL D'ESTAING, Seigneur de Murols, Vernines, Vicomte d'Eſtaing après la mort de GASPARD, ſon couſin, par ſubſtitution en faveur des mâles, épouſa, en 1518, *Charlotte d'Arpajon*, fille de *Jean*, Vicomte d'Arpajon, Baron de Sévérac, & d'*Anne de Bourbon*, dont:

XII. FRANÇOIS D'ESTAING, Ier du nom, Vicomte d'ESTAING & de Cadars, Baron de Murols, Chevalier de l'Ordre du Roi. Il ſe diſtingua par ſa prudence & ſon courage, & épouſa, en 1540, *Catherine de Chabannes*, fille unique de *Joachim*, Marquis de Curton, Sénéchal de Toulouſe, & de *Peronnelle de Levis-Ventadour*, ſa première femme, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Archidiacre de Saint-Flour en 1581 & 1586;
3. Et un autre JEAN, Prévôt de Tulle en 1581.

XIII. JEAN D'ESTAING, IIIe du nom, Vicomte d'ESTAING & de Cadars, Baron d'Autun, de Murols & de Landorre, prit le parti de la ligue à la perſuaſion du Duc de Nemours, & d'autres Ligueurs de Paris qui lui en écrivirent en 1589, auſſi bien que le Parlement de Toulouſe. Mais ayant appris la converſion du Roi HENRI IV, il traita avec CHARLES, Duc de Valois, Gouverneur de la Province d'Auvergne. Le Roi, qui étoit à Lyon, ratifia ce Traité, & écrivit très-obligeamment au Seigneur d'ESTAING, qu'il reconnut même pour ſon parent. Il fut depuis Capitaine d'une Compagnie de 50 hommes d'armes, entretenue pour Sa Majeſté juſqu'en 1612, ſe trouva au ſiège de Montauban en 1621, avec la principale Nobleſſe d'Auvergne & de Rouergue, & mourut le 13 Octobre de la même année. Il avoit épouſé, le 5 Août 1584, *Gilberte de la Rochefoucauld*, fille de *Francois*, Vicomte de Ravel, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;
3. JOACHIM, Abbé d'Iſſoire, puis Evêque de Clermont en Auvergne en 1614, mort le 11 Septembre 1650;

4. Charles, Chevalier de Malte, Commandeur de Morlane;
5. Jacques, tige de la branche des Comtes de *Saillans*, rapportée ci-après;
6. Louis, Chanoine & Comte de Lyon, Abbé de Belle-Aigue, Aumônier de la Reine Anne d'Autriche, Evêque de Clermont, après ſon frère mort le 15 Mars 1664;
7. Autre Louis, Chevalier de Malte, Commandeur de Tortebeſſe;
8. Catherine, femme de *Georges de Villemur*, Comte de Pailhés;
9. Et Marie, alliée, en 1628, à *Gaſpard d'Alègre*, Comte de Beauvoir.

XIV. Jean-Louis, Comte d'Estaing, Capitaine de 100 Chevaux-Légers, jeune homme de grande eſpérance, mourut en 1628, laiſſant de *Louiſe*, Comteſſe *d'Apchon*, qu'il avoit épouſée le 3 Mai 1617,

Gilberte d'Estaing, mariée à *Gilbert de Langeac*, Comte de Dallet;
Et Isabeau, Religieuſe de Sainte-Claire.

XIV. François d'Estaing, IIe du nom, Comte d'Estaing, après la mort de ſon frère aîné, fut Capitaine-Lieutenant de 200 hommes d'armes, ſous le titre de la Reine. Le Roi lui donna, le 20 Juin 1653, un Brevet pour être Chevalier de ſes Ordres, &, le 7 Mars 1654, commiſſion aux Ducs d'Elbeuf & d'Arpajon, pour faire ſes preuves. C'étoit une récompenſe due aux ſervices du Seigneur d'Eſtaing, qui avoit empêché, en 1633, la priſe des fortes places de Mozun & de Murols. Il mourut, à Troyes en Champagne, le 11 Avril 1657, & laiſſa de ſon mariage, contracté en 1616, avec *Marie de Buſſy*, Baronne de Meurville, de Spoid & de Sommellone, fille de *Joachim de Buſſy*, Marquis de Dinteville, & de *Françoiſe de Saulx-Tavannes*:

XV. Joachim, Comte d'Estaing, qui ſe diſtingua, dans toutes les occaſions, par ſon eſprit & par ſon courage. Sa maiſon lui doit beaucoup pour en avoir recherché les antiquités avec un grand ſoin. Il avoit épouſé, 1° le 11 Août 1650, *Claude-Catherine le Goux*, morte le 13 Avril 1657, fille de *Pierre*, Seigneur de la Berchère, premier Préſident au Parlement de Bourgogne, puis en celui de Dauphiné; 2° le 9 Novembre 1672, *Anne de Catelan*, fille de *François*, Conſeiller d'Etat & Intendant des Finances, & Secrétaire du Conſeil, & de *Suſanne Brachet de la Milletière*. Il eut du premier lit:

1. François, qui ſuit;
2. Denis, Cadet dans les Gardes-du-Corps, mort le 6 Avril 1675;
3. Joachim, Prieur de Saint-Amand d'Eſtaing, & de Saint-Etienne de Chambon;
4. Anne-Louiſe, Religieuſe aux Filles de Ste.-Marie du Faubourg Saint-Jacques.

Et du ſecond lit:

5. François-Joachim, nommé *le Chevalier d'Eſtaing*, Enſeigne des Vaiſſeaux le 12 Décembre 1702.

XVI. François, IIIe du nom, Comte d'Estaing, après avoir été Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, ſe ſignala à la bataille de Fleurus en 1690, en qualité d'Enſeigne des Gendarmes de la Reine, monta à la Lieutenance de cette Compagnie peu d'années après; fut fait Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de M. le Dauphin, puis Brigadier d'Armée, Maréchal-de-Camp le 29 Janvier 1702, dont il fit les fonctions dans l'Armée d'Italie pendant toute l'année; ſe trouva à la priſe de Bondanella le 13 Janvier 1703; commanda à Carpi dans le Modenois; fit battre un parti de 400 Allemands au mois d'Avril ſuivant; repouſſa en Juin le Baron de Vaubourg, couvrit le Milanois pendant le reſte de cette année; fut nommé, le 10 Février 1704, Lieutenant-Général des Armées du Roi, chaſſa le 12 Mars ſuivant les troupes Impériales de Bobbio; défit le 20 Janvier 1705 un parti des troupes de Savoie près de San-Mauro; eut, en récompenſe de ſes ſervices, au mois de Mai ſuivant, le gouvernement de Châlons en Champagne, & la Lieutenance-Générale du pays Meſſin & du Verdunois, vacante par la mort du Comte de Vaubecourt, ſon beau-frère, tué près de Vigevano dans le Milanois, le 17 du même mois; ſervit au ſiège de Chivas dans le mois de Juillet; fut nommé, en Novembre de la même année, pour couvrir le Montferrat & l'Alexandrin; ſe rendit, le 13 Juillet 1706, Maître du Château d'Aſte, dont il prit la garniſon à diſcrétion; eut ordre de paſſer en Eſpagne, dans l'Armée commandée par le Duc d'Orléans; ſervit à la priſe de Lérida en Novembre 1707, après laquelle il fut envoyé par ce Prince avec 2000 chevaux pour établir les contributions dans toute la plaine d'Urgel & dans les pays juſqu'à Tarragone; eut, au mois de Juillet 1708, un corps de troupes ſous ſes ordres, commanda ſur la Sègre vers Balaguier, pour couvrir les frontières d'Ara-

gon pendant le ſiège de Tortoſe; prit Rhodes le 13 Mars 1709, fit la garniſon priſonnière de guerre, ſe rendit maître du Château de Caſtanet le 17 Avril ſuivant, de la ville de Venaſque le 22 du même mois; continua de ſervir les années ſuivantes juſqu'à la paix; eut le Gouvernement de Douai en 1718, fut nommé Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1724, & mourut à Paris la nuit du 19 au 20 Mars 1732, âgé de 81 ans. Il avoit épouſé, le 30 Avril 1692, *Marie de Nettancourt*, fille de *Nicolas de Nettancourt-Hauſſonville*, Comte de Vaubecourt, Lieutenant-Général des Armées du Roi & au Gouvernement des ville & évêché de Metz, Gouverneur de Châlons, auparavant de Landrecies, Perpignan & Comté de Rouſſillon, & de *Claire Guillaume*, ſa ſeconde femme, dont:

1. Charles-François-Marie, qui ſuit;
2. Louis-Claude, Marquis de Murols, qui, ſervant d'Aide-de-Camp du Marquis de Guerchy, Lieutenant-Général, fut bleſſé au ſiège de Fontarabie, la nuit du 11 au 12 Juin 1719, & mourut peu de jours après;
3. Marie-Antoinette, morte le 3 Avril 1771, mariée, le 5 Mai 1715, à *Philippe-Emmanuel de Cruſſol*, Marquis de Saint-Sulpice;
4. Louise-Antoinette, mariée à *Louis-René-Edouard Colbert*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Piémont, Lieutenant-Général au Gouvernement de Saumur & du Saumurois, & de la Province d'Anjou, Brigadier des Armées du Roi le 1er Août 1734, & Maréchal-de-Camp le 15 Mars 1740;
5. Et Marie-Catherine-Euphrasie.

XVII. Charles-François-Marie, Marquis d'Estaing, Gouverneur de Châlons & de Douai, en ſurvivance de ſon père, né le 10 Septembre 1693, mourut le 10 Septembre 1729, dans ſa 37e année. Il avoit épouſé, en 1716, *Henriette-Julie-Madeleine de Martel-Fontaine*, morte à Paris ſans enfans le 28 Avril (Moréri dit le 19 Mai) 1733, âgée de 37 ans, fille de *Henri de Martel*, Comte de Fontaine, premier Ecuyer de Madame la Ducheſſe d'Orléans, & d'*Antoinette-Madeleine de Bordeaux*.

BRANCHE

des Seigneurs de Saillans.

XIV. Jacques d'Estaing, cinquième fils de Jean III, Vicomte d'Estaing, & de *Gilberte de la Rochefoucauld*, fut Seigneur de la Terriſſe, Baron de Plauzat, &c. Il épouſa, le 21 Juillet 1616, *Catherine du Bourg*, Dame de Saillans, arrière-petite-fille d'*Antoine du Bourg*, Chancelier de France, & fille unique & héritière de *Louis du Bourg*, Baron de Saillans, & de *Jeanne de Laſtic*, dont il eut:

1. Joachim, mort au ſervice du Roi, étant dans le Régiment de Rambures;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Charlotte, mariée, le 20 Octobre 1647, à *François de Chavagnac*, Baron d'Ondredieu en Auvergne.

XV. Jean d'Estaing, Baron de Saillans, &c., mort en 1675, avoit épouſé, en 1647, *Claude de Combourcier*, Dame du Terrail en Dauphiné, de Ravel & de Moiſſac en Auvergne, fille de *Jean de Combourcier*, Seigneur du Terrail, Lieutenant-Général pour le Roi, au Gouvernement de la Baſſe-Auvergne, Maréchal de ſes Camps & Armées, tué d'un coup de mouſquet au ſiège de Mardick, le 23 Août 1646, & d'*Hélène-Diane de Montmorin-Saint-Hérem*, dont:

1. Gaspard, qui ſuit;
2. Charles, Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de Montpeyroux, Diocèſe de Laon, Prieur de Pohniniac, tué avant l'an 1702;
3. Philippe, Comte de Saillans, ſucceſſivement Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, Mouſquetaire de Sa Majeſté, Enſeigne au Régiment des Gardes en 1663, d'où il ſe retira en 1666, rentra dans ce Corps en 1672, fut fait Capitaine en 1678, Capitaine de Grenadiers en 1684, Maréchal-de-Camp en 1702, Lieutenant-Général en 1704, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Grenadiers le 18 Février 1710. Etant Commandant à Namur, il ſauva une partie du canon & des bleſſés après la bataille de Ramillies, donnée le 25 Mai 1706. Le Roi le gratifia du Gouvernement de Sarrelouis en Mars 1710, & de celui de Metz & du pays Meſſin, & le nomma Commandant des trois Evêchés en Octobre 1712. Il mourut en Juillet 1723, & avoit épouſé 1° *N... Philippi*, fille de *N...*, Seigneur de Saint-Viance, Maréchal-de-Camp, Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, & Gouverneur de Cognac, morte ſans enfans; 2° *Marie-Hyacinthe le Danois*, Chanoineſſe de Nivelle, fille de *Jean-Philippe*, Comte de Cernay, & de *Catherine-Françoiſe le Danois de Joffreville*, qu'il avoit épouſée en Juillet 1712, dont il n'eut point auſſi d'enfans;

4. JOACHIM-JOSEPH, Comte de Saint-Jean de Lyon, Prieur de Saint-Irénée de la même Ville, facré Evêque de St.-Flour le 3 Janvier 1694, mort le 13 Avril 1742, âgé d'environ 88 ans;
5. PIERRE, Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes en Mars 1689, puis dans la Compagnie des Grenadiers de fon frère au mois d'Avril fuivant, tué au fiège de Mons le 1er Avril 1691;
6. CHARLES-ALEXANDRE, Abbé de Saint-Vincent de Senlis, Prieur de Caffagne & de Saint-Martin-de-Chaffe, mort le 14 Décembre 1717;
7. FRANÇOIS, Chevalier de Malte, mort jeune;
8. MAXIMILIEN, auffi Chevalier de Malte;
9. MARIE-CLAIRE, mariée, fuivant Moréri, à *Jean-Gaſpard de Montboiſſier de Beaufort-Canillac*, Vicomte de Dienne, & morte à Paris le 10 Janvier 1770, âgée de 89 ans, veuve en fecondes noces de *Joſeph Durey*, Seigneur de Sauroy, du Terrail, Baron de Saint-André, Seigneur du Duché-Pairie de Damville, &c. De ce mariage eft forti le Marquis du Terrail, Maréchal-de-Camp, Lieutenant-Général du Verdunois, marié 1° à *Marie-Roſalie de Goësbriant*, dont la mère étoit héritière de la feconde branche de Châtillon. Il en a eu quatre enfans morts en bas âge; & 2° *Marie-Charlotte de Cruſſol d'Uzès de Montauſier*, fille du Marquis de Montaufier & d'*Eliſabeth d'Aubuſſon-la-Feuillade*. Le Marquis du Terrail avoit pour fœur feu la Ducheffe de Briffac, épouſe du Maréchal de ce nom, Gouverneur de Paris, & mère du Duc de *Coſſé*, Capitaine-Commandant des Cent-Suiffes de la Garde du Roi, & Maréchal-de-Camp en Novembre 1771. Voyez COSSÉ;
10. CATHERINE, Religieufe aux Filles de Sainte-Marie, à Thiern;
11. ANNE-MARIE;
12. Et CHARLOTTE, mariée à *Pons*, Seigneur *de Sainte-Honorine* en Auvergne.

XVI. GASPARD D'ESTAING, Comte de Saillans, Marquis du Terrail, &c. Meftre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, épouſa, en Mars 1680, *Philiberte de la Tour de Saint-Vidal*, fille de *N...* Seigneur de Saint-Vidal, & de *N... d'Apchon*, dont:

1. CHARLES-FRANÇOIS, qui fuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Colonel du Régiment de Forez, Infanterie, en 1718;
3. ELÉONORE, mariée, le 16 Mars 1708, à *Charles le Gendre*, Seigneur de Berville, Meftre-de-Camp, Lieutenant du Régiment Colonel-Général des Dragons, puis Maréchal-de-Camp & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis;
4. CHARLOTTE, Abbeffe de Bonlieu en Forez, en novembre 1713;
5. Et N... appelée *Mademoiſelle du Terrail*.

XVII. CHARLES-FRANÇOIS D'ESTAING, Marquis de Saillans, Vicomte de Ravel, Meftre-de-Camp du Régiment d'Infanterie de Saillans, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719, Maréchal-de-Camp en 17... Lieutenant-Général le 19 Octobre 1734, mort à Plombières le 29 Août 1746, avoit épouſé, 1° par contrat du 21 Février 1721, *Charlotte-Marguerite-Catherine du Bellay*, fille de *Charles*, Comte du Bellay, Seigneur de la Pallu, de Beneft & du Buart, & de *Catherine-Renée de Jaucourt de Villarnoult*, Dame de la Baronnie de la Foreft, morte le 23 Avril 1722; 2° *Marie-Henriette Colbert*, née le 26 Septembre 1703, fille de *François-Edouard*, Marquis de Maulevrier, Colonel du Régiment de Navarre, & Brigadier des Armées du Roi, & de *Marie-Henriette de Froulay-Teſſé*, morte le 23 Décembre 1737. De ce mariage eft né: Henri

XVIII. ~~JEAN-BAPTISTE~~-CHARLES, Comte D'ESTAING, Lieutenant-Général ſur mer & ſur terre en 1762 & 1763, nommé Gouverneur-Général de Saint-Domingue, & Chevalier des Ordres le 1er Janvier 1764; Vice-Amiral du 10 Février 1777, commandant une de nos flottes en 1778, qui a fait la conquête de l'Isle Saint-Vincent en 1779, celle de Grenade le 4 Juillet ſuivant, & a battu le 6 la flotte Anglaiſe, commandée par l'Amiral Byron. JEAN-BAPTISTE-CHARLES a hérité des biens du fameux Chevalier *Bayard du Terrail*. Il avoit épouſé, en 1746, *Marie-Sophie de Rouſſelet de Châteaurenault*, fille du Maréchal de ce nom, de laquelle il eut un fils né 1748, & mort en 1768.

Les armes, comme ci-deſſus: *de France, au chef d'or*. (Du Bouchet a donné la Généalogie de cette Maiſon.)

* ESTAMPES, dans le Hurepoix, Diocèſe de Sens, ville conſidérable avec un ancien titre de *Duché*, qui eſt de l'ancien Domaine de la Couronne. Nos Rois y avoient autrefois un Palais. PHILIPPE-LE-BEL donna cette Ville en apanage à LOUIS, Comte d'Evreux. CHAR-

les IV l'érigea en *Comté* en 1327. On voit par ces Lettres d'érection, qui ſont du mois de Septembre, qu'auparavant c'étoit une *Baronnie*. Charles VII la donna à *Richard de Bretagne*; Louis XI à *Jean de Foix*. *Gaſton de Foix*, ſon fils, ayant été tué à la journée de Ravenne en Italie, Louis XII la donna à *Anne de Bretagne*, ſa femme, en 1513. Claude de France, leur fille, la porta en mariage à François d'Orléans, Duc de Valois, qui fut enſuite Roi, ſous le nom de François Ier.

Ce Prince, après la mort de ſa femme, donna *Eſtampes* à *Jean de la Barre*, premier Gentilhomme de ſa Chambre, après la mort duquel ce même Roi l'érigea en *Duché* en 1536, par Lettres-Patentes du mois de Janvier, qui furent regiſtrées au Parlement, le 18 du même mois, en faveur de *Jean de Broſſe*, qu'il avoit marié avec *Anne de Piſſeleu*, fille de *Guillaume de Piſſeleu*, Seigneur de Heilly, & d'*Anne Sanguin*, ſa ſeconde femme.

Anne de Piſſeleu avoit eu beaucoup de part aux bonnes grâces du Roi, qui en devint amoureux dans un voyage que fit la Reine Régente ſa mère, dont elle étoit la fille d'honneur, ſur les frontières d'Eſpagne, allant au-devant de lui, peu de tems après qu'il fut ſorti de priſon.

Henri II le dépouilla de ce Duché en 1553, pour en revêtir *Diane de Poitiers*, ſa maîtreſſe, qui l'avoit auſſi été de François Ier; mais Charles IX le rendit à *Jean de Broſſe* en 1562. Celui-ci étant mort ſans poſtérité, Henri III donna ce Duché, en 1576, à Jean-Casimir, Duc des Deux-Ponts, qui le rendit au Roi.

L'année d'après, Sa Majeſté le donna en engagement à la Ducheſſe *de Montpenſier*, des mains de laquelle ce même Prince le retira, pour le donner en dot à Marguerite de France, ſa ſœur, en la mariant à Henri de Bourbon, Roi de Navarre. Cette aliénation fut faite avec faculté de rachat perpétuel, par contrat du 8 Juillet 1581. Le 11 Novembre 1598, la Reine Marguerite fit donation du Duché d'*Eſtampes* à *Gabrielle d'Eſtrées*, Ducheſſe de Beaufort, dont la poſtérité l'a poſſédé juſqu'à la mort du Duc de Vendôme, arrivée à Vinaroz en Eſpagne, le 10 Juin 1712.

ESTAMPES, noble & ancienne Maiſon originaire du Berry, laquelle a donné un Cardinal, un Archevêque Duc de Reims, trois Evêques, ſavoir: de Carcaſſonne, de Nevers & de Condom, un Grand-Prieur de France de l'Ordre de Malte, un Maréchal de France, trois Chevaliers des Ordres, un Grand-Maréchal-des-Logis de la Maiſon du Roi, &c. Elle a formé les branches de *la Ferté-Imbault*, de *la Motte-lès-Ennordres*, de *Valençay* & d'*Autry*.

I. Robert d'Estampes, Ier du nom, Seigneur de Salbris, des Roches, d'Ardreloup ou d'Ardelou, ſuivant Moréri, & de la Fertineau, vivoit en 1414. Il fut élevé auprès de Jean de France, Duc de Berry, qui l'honora de ſa bienveillance, le fit ſon Conſeiller, Garde de ſes joyaux, & le nomma l'un des exécuteurs de ſon teſtament, l'an 1416. Il épouſa *Jacquette Rolland*, dont:

1. Jean, Evêque de Carcaſſonne, mort le 15 Janvier 1455;
2. Jean, Chanoine de Bourges, puis Evêque de Nevers, mort le 24 Décembre 1461;
3. Guillaume, Evêque de Montauban en 1452, puis de Condom en 1455;
4. Robert, qui ſuit;
5. Jean, Maître-d'Hôtel du Roi Louis XI. Il mourut vers l'an 1474. Il eſt auteur de la branche des Seigneurs des *Roches*, éteinte dans ſon petit-fils,

   Claude d'Estampes, Seigneur des Roches & de la Ferté-Nabert, mort jeune, le 24 Avril 1528, qui n'eut d'*Anne Robertet*, fille de *Florimond*, Seigneur d'Alluy, & de *Michelle Gaillard de Longjumeau*, qu'il avoit épouſée le 24 Janvier 1520, que

   Louise d'Estampes, Dame des Roches & de la Ferté, née le 2 Juin 1527, accordée, à l'âge de 7 ans, avec *François de Genouillac*, dit *de Gourdon*, Seigneur d'Acier, mort en 1544, d'une bleſſure qu'il reçut à la bataille de Cériſoles; & remariée, le 10 Mars de la même année, à *Jacques de Menou*, Seigneur de Bouſſay, dont elle étoit veuve le 19 Janvier 1553. Elle mourut ſans enfans, le 22 Juillet 1575, & nomma pour ſon héritière en tous ſes biens, la Dame *de Saint-Nectaire*, ſa tante.
6. Et Jeanne, mariée, le 22 Juillet 1412, à *Guy*, Baron *de Fontenay*, Seigneur de la Tour-en-Woëvre.

II. Robert d'Estampes, IIe du nom, Seigneur de Salbris, de Valençay, de la Ferté-Imbault, &c., Conseiller & Chambellan du Roi Charles VII, Maréchal & Sénéchal de Bourbonnois, suivit le Roi à la conquête de Normandie, & mourut vers l'an 1453. Il avoit épousé, en 1438, *Marguerite de Beauvilliers*, Dame d'Autry-lès-Vierzon, fille de *Jean de Beauvilliers*, IIIe du nom, dit *Bourles*, Seigneur du Lude, & d'*Alix d'Estouteville*. Ses enfans furent :

1. Jean, Protonotaire du Saint-Siège, Grand-Archidiacre de Nevers, Prieur de Saint-Aignan en Berry, Seigneur de la Ferté-Imbault, par le partage qu'il fit avec ses frères, le 4 Septembre 1477;
2. Robert, qui suit;
3. Michel, Seigneur de Valençay, qui plaidoit contre *Philibert de la Platière*, Seigneur des Bordes, en 1495, & mourut peu après;
4. Jeanne, mariée à *Jean Herpin*, Seigneur de Quindray;
5. Marie, femme de *Jacques d'Aubigny*, Seigneur de Nerveux;
6. Alison, épouse de *Robert Labbé*, Seigneur d'Heronsart;
7. Et Jacquette, alliée à *Antoine de Giverlay* Seigneur de Molinfro, dit Moréri, ou du Moulinfrant, selon le P. Anselme. Elle est nommée, avec toutes ses sœurs, dans le partage du 4 Septembre 1477.

III. Robert d'Estampes, IIIe du nom, Seigneur de Salbris, d'Ardreloup ou d'Ardelou & de Tillay, Maréchal & Sénéchal du Bourbonnois, testa le 27 Juin 1487, & étoit mort en 1494. Il avoit épousé *Louise Levrauld*, dont :

1. Jean, qui suit;
2. Louis, auteur de la branche des Marquis de *Valençay*, rapportée ci-après;
3. Robert, qui épousa *Claude Cleret*, Dame d'Autry; il est auteur de la branche des Seigneurs d'*Autry*, qui n'ont formé que cinq degrés, & dont le dernier, François d'Estampes, marié, en 1658, à *Anne Acarie*, n'a eu qu'une fille, nommée

   Blanche d'Estampes, Marquise d'Autry, mariée, en 1682, à *Alexandre-Germain Courtin*, Seigneur de Tierville & de Saunay.
4. Et Marguerite, que l'on croit avoir épousé *Louis Odart*, Seigneur de Verrières & de Cursay, duquel elle étoit veuve en 1518.

IV. Jean d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, de Soesmes, &c., fit partage avec ses frères, le 3 Octobre 1504, & fut marié, 1° le 13 Février 1499, à *Blanche de Sains*, fille de *Waleran*, Seigneur de Marigny, Bailli de Senlis, & de *Jacqueline de Rouvroy-Saint-Simon*; 2° à *Marie du Lac*, fille de *Lancelot du Lac*, Seigneur de Chemerolles, & d'*Isabeau Salazart*; & 3° à *Marie de Presles*, fille de *Guerin*, Seigneur de Bonsfrères, & de *Madeleine le Camus*. Il eut du premier lit :

1. Louis, qui suit;
2. Robert, tige de la branche des Seigneurs de *la Motte-lès-Ennordres*, qui n'a formé que IV degrés. François, Seigneur de la Motte, né le 1er Juillet 1653, & ses deux frères Jacques-Merry & Antoine-Gabriel sont les derniers de cette branche;
3. Jean, mineur en 1534;
4. Et Françoise, mariée 1° à *Edme de Regnier*, Seigneur de Guerchy, & 2° à *Georges l'Enfernat*, Seigneur de Pruniers, fils de *Jean*, & de *Guillemette de Gribon*.

V. Louis d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, &c., eut de grands différends avec son frère cadet, avec lequel il transigea le 3 Novembre 1544. Il épousa, 1° le 23 Janvier 1525, *Edmée le Rotier*, Dame de Villefargeau & du Mont-Saint-Sulpice, fille d'*Edme le Rotier*, Seigneur des mêmes Terres, Bailli d'Auxerre, & de *Marie du Lac-Chemerolles*; 2° *Françoise de Boucard*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blancafort, & de *Jeanne de Sautour*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent :

1. Claude, qui suit;
2. Claude, femme de *Charles du Plessis*, Seigneur de Perrigny, Maître-d'Hôtel du Roi, fils de *Pierre*, & de *Marguerite des Barres*.

VI. Claude d'Estampes, Seigneur de la Ferté-Imbault, de Salbris, du Mont-Saint-Sulpice, de Villefargeau, de Soesmes, &c., Capitaine des Gardes-du-Corps de François de France, Duc d'Alençon, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, qualifié Seigneur de la Ferté du Mont-Saint-Sulpice, Guidon de la Compagnie des Ordonnances du Roi, sous le Duc de Mayenne, dans une quittance qu'il donna à *Claude de Lyon*, Trésorier ordinaire des guerres, de 270 liv. 10 sols tournois, le 8 Juin 1573, épousa, le 7 Mai 1579, *Jeanne de Hautemer*, Dame de Mauny, fille puînée & héri-

tière de *Guillaume de Hautemer*, Seigneur de Fervaques & de Mauny, Comte de Grancey, Maréchal de France, & de *Renée l'Evêque*, dite *de Marconnay*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Louis, Chevalier de Malte;
3. Claude, femme de *Michel Dufort*, Seigneur de Pibrac, tué au ſiège de Montauban, fils de *Guy Dufort*, Seigneur de Pibrac, Chancelier du Duc d'Alençon, puis du Roi de Navarre, & de *Marie de Cuſtos;*
4. Renée, mariée à *Louis d'Anlezy*, Seigneur de Chazelles;
5. Et Anne, morte jeune.

VII. Jacques d'Estampes, Marquis de la Ferté-Imbault & de Mauny, Seigneur de Salbris, du Mont-Saint-Sulpice, de Villefargeau, ſe trouva au ſiège de Soiſſons, en 1617; au combat des Ponts-de-Cé, en 1620; ſuivit le Roi au voyage de Béarn; ſervit aux ſièges de Saint-Jean-d'Angely, de Nérac, de Tonneins, de Clérac, de Noyan, de Montauban, en 1621, de la Rochelle en 1628, de Privas en 1629; au combat de Veillane; au ſecond ſecours de Cazals en 1630; à la bataille d'Avein en 1635; aux ſièges de Bohain, de Landrecies, de Maubeuge, de la Capelle, de Renty, du Caſtelet; au combat de Mouzon, & à la priſe d'Ivoy en 1639. Il commanda en pluſieurs de ces occaſions, en qualité de Maréchal-de-Camp; fut envoyé en Ambaſſade, en Angleterre, en 1641, y demeura deux ans; à ſon retour fut fait Général des Ecoſſois, employé aux ſièges de Gravelines, de Bourbourg, de Mardick, de Linck, de Bergues; au paſſage de la Corne en 1645; fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi; ſe trouva aux ſièges de Courtray, de Mardick, de Furnes & de Dunkerque en 1646, & au paſſage de l'Eſcaut en 1649; fut élevé à la dignité de Maréchal de France le 5 Janvier 1651, par l'entremiſe de Gaston de France, Duc d'Orléans, oncle du Roi, avec MM. d'*Aumont, d'Hocquincourt* & *de Saint-Nectaire;* & créé Chevalier des Ordres le 31 Décembre 1661. Il mourut à ſon Château de Mauny, proche de la Bouille, à trois lieues de Rouen, le 20 Mai 1668, âgé de 78 ans. Son corps repoſe dans l'Egliſe de Mauny. Il avoit épouſé, le 27 Mai 1610, *Catherine-Blanche de Choiſeul*, première Dame d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans, fille aînée de *Charles de Choiſeul*, Marquis de Praslin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & *Claude de Cazillac*, dont:

1. François, qui ſuit;
2. Roger, Abbé de Beaugency, Comte & Chanoine de Saint-Jean de Lyon;
3. Louis, Seigneur de Salbris, mort jeune, vers l'année 1642, commandant un Régiment de Cavalerie en Lorraine;
4. 5. & 6. Scholastique, Marie, & Françoise-Angélique, Religieuſes à l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes;
7. Et Anne-Diane, morte jeune.

VIII. François d'Estampes, Marquis de Mauny, premier Ecuyer de Gaston de France, Duc d'Orléans, & Lieutenant de ſa Compagnie de Gendarmes, mourut au mois de Mars 1667. Il avoit épouſé, le 6 Mai 1641, *Charlotte Brulart*, fille de *Pierre*, Marquis de Sillery & de Puiſieux, Secrétaire d'Etat, et de *Charlotte d'Eſtampes-Valençay*, ſa ſeconde femme, dont:

1. Charles, qui ſuit;
2. François, Chevalier de Malte, puis Capitaine d'Infanterie, dit *le Comte d'Eſtampes*, mort vers l'an 1710. Il avoit épouſé *Eliſabeth Châlons*, fille de *Rodrigue*, Baron de Cretot, & d'Allonville en Caux, Secrétaire du Cabinet du Roi Louis XIII;
3. N..., morte au mois d'Avril 1674, âgée de 20 ans;
4. Françoise-Charlotte, femme de *Jean Touſtain d'Héberville*, Conſeiller au Parlement de Normandie;
5. 6. & 7. Trois autres filles, les deux premières, Religieuſes à l'Abbaye de Notre-Dame de Troyes, & la dernière à l'Abbaye d'Avenay.

IX. Charles d'Estampes, Marquis de Mauny & de la Ferté-Imbault, appelé *le Marquis d'Eſtampes*, fut Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Chevalier d'honneur de Madame en 1681, puis Capitaine des Gardes de Philippe de France, Duc d'Orléans. Il exerça la même charge auprès de Philippe, petit-fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume; fut fait Chevalier des Ordres du Roi en 1688, & mourut le 3 Décembre 1716. Il avoit épouſé, en 1674, *Marie du Regnier*, fille unique & héritière de *Louis du Regnier*, Seigneur de Droué & de Montigny, Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes, & de *Marguerite Coutel*, dont:

1. Roger, qui ſuit;
2. Jean-Baptiste, dit *le Comte d'Eſtampes*, Guidon des Gendarmes d'Orléans, tué dans

ſa première campagne, à la bataille d'Hochſtett, le 13 Août 1704, après avoir combattu vaillamment, & avoir eu trois chevaux tués ſous lui ;

3. PHILIPPE-CHARLES, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné ;
4. LOUISE-CHARLOTTE, femme de *Maximilien-François de Fiennes*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Comte de Lumbres, & de *Catherine-Cécile de Guernonval;*
5. MARIE-FRANÇOISE-BERTHE, Religieuſe de l'Abbaye du Lieu-Notre-Dame, près Romorantin, en 1694. Son père lui légua une penſion viagère, juſqu'à ce qu'elle fut pourvue d'une Abbaye ; le Roi lui donna celle de Vignats, Diocèſe de Séez, Ordre de St.-Benoît, au mois de Mars 1709;
6. Et MARIE-EUGÈNE-MARGUERITE, Religieuſe, morte avant le teſtament de ſon père.

CHARLES, Marquis d'Eſtampes, eut encore pour fils naturel :

CHARLES DE LA MOUTONNIÈRE, auquel il légua, par ſon teſtament, 680 livres de penſion viagère, pour l'aider dans ſes études, & à ſe faire d'Egliſe.

X. ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, Guidon des Gendarmes Dauphins, puis Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans, baptiſé à Saint-Sulpice de Paris le 20 Octobre 1679, ſervit à la bataille de Spire en 1703, à celle d'Oudenarde en 1708, où il fut fait priſonnier, & conduit à Huſſen. Il ſe démit de ſa charge de Capitaine-Lieutenant des Gendarmes d'Orléans au mois de Juillet 1715, & mourut à Paris le 27 Décembre 1718. Il avoit épouſé, à Avignon, *Marie-Eliſabeth Dirſche van Augeran*, née à Hurſen au Duché de Clèves, le 5 Avril 1693, fille de *Théodore-Henri Dirſche*, & de *Guillelmine Janſe*, dont :

1. ROGER, né le 6, & baptiſé le 7 Septembre 1709, à Saint-Roch à Paris, mort jeune ;
2. LOUIS-ROGER, qui ſuit ;
3. JACQUES, né & baptiſé à Meudon, le 7 Mars 1713, mort jeune ;
4. & 5. Et deux autres enfans, morts en bas âge.

XI. LOUIS-ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, dit *le Marquis d'Eſtampes*, né à Paris le 2 Novembre 1711, & baptiſé à St.-Sulpice, Mouſquetaire du Roi en 1727, eſt mort en ſon Château de Mauny en Normandie, le 15 Septembre 1754, âgé de 43 ans. Il avoit épouſé, 1° en 1727, ANGÉLIQUE D'ESTAMPES-VALENÇAY, ſa couſine, fille de HENRI-FRANÇOIS, Marquis de Valençay, Colonel d'un Régiment de Dragons, & d'*Angélique-Françoiſe de Raymond*, morte ſans enfans le 28 Novembre 1728, & enterrée dans la Chapelle de Valençay en Berry ; 2° *Marguerite-Lidie de Bec-de-Lièvre de Cany*, fille de *Louis*, Marquis de Cany, Conſeiller au Parlement de Normandie, & de *Marie-Anne Coſté de St.-Suplix*, ſa ſeconde femme, morte à Paris le Avril 1742, âgée de 28 ans, étant accouchée, la veille, d'une fille, morte en naiſſant. De ce mariage ſont nés :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et HECTOR-JOSEPH, né le 13 Septembre 1736, appelé *le Marquis de Valençay*, ci-devant Sous-Lieutenant de Gendarmerie.

XII. LOUIS, Marquis D'ESTAMPES, né le 4 Décembre 1734, ci-devant Colonel aux Grenadiers de France, veuf d'*Adélaïde-Godefroy-Julie de Fouilleuſe*, fille de *François de Fouilleuſe*, Marquis de Flavacourt, Maréchal-de-Camp, & d'*Hortenſe-Félicité de Mailly-Nesle*, s'eſt remarié, contrat ſigné le 16, célébration le 17 Mai 1762, à *Françoiſe-Bonne-Geneviève Joly de Fleury*, née le 5 Janvier 1742, fille d'*Omer*, premier Avocat-Général, & de feu *Madeleine-Geneviève-Mélanie Deſvieux*. Il eut du premier lit :

ADÉLAÏDE-THÉRÈSE, née le 30 Décembre 1759.

Et du ſecond lit :

Un fils, né en 1763.

X. PHILIPPE-CHARLES D'ESTAMPES, Chevalier de Malte, puis qualifié *Comte d'Eſtampes*, troiſième fils de CHARLES, Marquis de Mauny, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Marie du Regnier*, fut Guidon des Gendarmes d'Orléans après ſon frère, enſuite reçu, en 1707, en ſurvivance de la Charge de Capitaine des Gardes-du-Corps du Duc d'Orléans, qu'il accompagna dans ſa dernière campagne en Eſpagne. Il fut Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, & fait Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1719. Il eſt mort à Paris le 11 Mars 1737, dans la 53e année de ſon âge, & avoit épouſé, au mois de Juin 1709, *Jeanne-Marie du Pleſſis-Châtillon*, fille de *Jacques du Pleſſis-Châtillon*, Comte de Nonant, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Jeanne-Marie Fradet* (*a*) *de Saint-Aouſt*, laquelle

(*a*) Cette *Jeanne-Marie Fradet* étoit devenue ſeule héritière des biens de ſa famille par la mort

eſt morte à Paris le 15 Décembre 1738, âgée de 84 ans. De ce mariage ſont nés :

1. PHILIPPE-CHARLES, qui ſuit ;
2. LOUIS-AUGUSTE, rapporté après ſon frère ;
3. Et SOPHIE, mariée, le 30 Novembre 1748, à *Alexis-Bernard le Conte de Nonant*, Comte de Pierrecourt, Préſident de la Chambre des Requêtes du Parlement de Normandie, dont un fils.

XI. PHILIPPE-CHARLES D'ESTAMPES, IIe du nom, dit *le Marquis de la Ferté-Imbault*, Colonel du Régiment de Chartres, Infanterie, par la démiſſion volontaire de ſon père le 2 Février 1731, mort à Paris le 27 Mars 1737, âgé de 25 ans, avoit épouſé, le 15 Février 1731, *N... Geoffrin*, fille unique & héritière de *François Geoffrin*, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, dont une fille nommée

MARIE-CHARLOTTE D'ESTAMPES, née le 6 Septembre 1736, morte le 21 Juin 1749, âgée de 13 ans, & enterrée à Saint-Roch, ſa Paroiſſe.

XI. LOUIS-AUGUSTE, appelé *le Chevalier*, enſuite *le Comte* D'ESTAMPES, a été d'abord Capitaine dans le Régiment de ſon frère, & le Roi ayant donné le Régiment de la Ferté-Imbault, vacant par la mort de ſon frère, au Duc de Chartres, 1er Prince du Sang, Sa Majeſté l'en a fait Colonel-Lieutenant le 2 Avril 1737. Il a été fait membre de l'Académie des Sciences de la Rochelle, au mois de Juillet 1739, & eſt mort à Paris le 14 Février 1742, dans la 28e année de ſon âge, ſans avoir été marié.

BRANCHE

des Seigneurs, Marquis de VALENÇAY.

IV. LOUIS D'ESTAMPES, Seigneur de Valençay, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſecond fils de ROBERT, & de *Louiſe Levrault*, étoit mineur en 1488, & ſous la tutelle de ſa mère. Le Roi FRANÇOIS Ier le fit, en 1519, Bailli & Gouverneur de Blois. Il avoit épouſé, le 29 Novembre 1512, *Marie Huraut*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Grange & de Chiverni, dont :

1. JACQUES, mort au berceau ;
2. Autre JACQUES, qui ſuit ;

de ſon frère unique *Antoine-Arnaud Fradet*, Marquis de Saint-Aouſt, Comte de Châteaumeillant, Lieutenant-Général au Gouvernement de Berry, Meſtre-de-Camp & Brigadier de Cavalerie, tué en Flandre par les Gardes du Prince d'Orange en 1675.

3. CLAUDE, mort jeune ;
4. JEAN, Abbé de Barzelle ;
5. ROBINETTE, morte ſans alliance ;
6. MARIE ;
7. BLANCHE, Religieuſe à Saint-Jean d'Autun au mois d'Août 1525 ;
8. Et CATHERINE.

V. JACQUES D'ESTAMPES, Seigneur de Valençay, né le 5 Juillet 1518, fut député par les Nobles de ſa Province, pour aſſiſter aux Etats d'Orléans le 30 Octobre 1560, & teſta le 24 Avril 1574. Il avoit épouſé, le 26 Mai 1540, *Jeanne Bernard*, Dame d'Eſtiaux en Anjou, fille de *Jean*, Seigneur d'Eſtiaux, & de *Louiſe Breth*, dont il eut entr'autres enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. & 3. Deux autres fils, l'un noyé à Orléans en 1590 ; l'autre tué dans un combat pendant les troubles de la Ligue en 1591 ;
4. MADELEINE, mariée 1° à *Louis de Hallencourt*, Seigneur de Droménil ; 2° à *Robert de Belleforière*, Seigneur d'Olizy, Gouverneur de Bohain ;
5. Et RENÉE, mariée, en 1579, à *René de Senicourt*, Seigneur de Seſſeval.

VI. JEAN D'ESTAMPES, Seigneur de Valençay, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, par Brevet de l'an 1586, Conſeiller d'Etat en 1594, ſe ſignala, par ſon courage & par ſa prudence, en diverſes occaſions, & mourut en 1620. Il avoit épouſé, le 10 Janvier 1594, *Sara d'Applaincourt*, fille unique & héritière de *Jean* & de *Barbe d'Ognies*. Ses enfans furent entr'autres :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. LÉONOR, nommé, étant encore fort jeune, à l'Abbaye de Bourgueuil-en-Vallée, Ordre de Saint-Benoît, Diocèſe d'Angers, député, en cette qualité, avec l'Evêque d'Angers, pour les Etats-Généraux, dans la Sénéchauſſée d'Anjou, en 1614 ; nommé Evêque de Chartres en 1620, & Archevêque de Reims en 1641, mort le 8 Avril 1651, âgé de 63 ans ;
3. LOUIS, Marquis d'Eſtiaux, tué devant Maëſtricht par les troupes des Hollandois, en 1632, ſans avoir été marié ;
4. ACHILLE, né à Tours le 5 Juillet 1593, reçu Chevalier de Malte dans cet Ordre, de minorité, à l'âge de 8 ans. Il donna des preuves de ſon courage ſur les Galères de la Religion, ſe trouva dans pluſieurs occaſions en France, en Italie, dans les Pays-Bas, & au

ſiège de Montauban, où il ſe ſignala avec ſes quatre frères. Il obtint enſuite de Louis XIII une Compagnie dans ſon Régiment de Cavalerie, ſervit au ſiège de la Rochelle, où il commanda en qualité de Vice-Amiral; après la réduction de cette place, fait Maréchal-de-Camp, honoré du commandement des Gardes de la Reine-Mère, MARIE DE MÉDICIS; ſe diſtingua depuis au combat du Pas de Suze en Piémont; retourné à Malte, fut nommé Général des Galères de la Religion; fit des choſes extraordinaires à la priſe de l'Isle de Sainte-Maure dans l'Archipel; quelque tems après, ſur les offres du Bailli de Valençay, ſon neveu, alors Ambaſſadeur à Rome, fut invité par le Pape URBAIN VIII, pour ſervir l'Egliſe dans l'affaire que Sa Sainteté avoit avec le Duc de Parme, & ce Pontife le nomma Général des Armées du Saint-Siège, ſous le Cardinal *Antoine Barberini:* en reconnoiſſance des ſervices qu'il rendit dans cette heureuſe expédition, il fut créé Cardinal du titre de Saint-Adrien le 14 Décembre 1643. Ce fut alors qu'il ſoutint hautement & avec vigueur les intérêts de la France contre l'Amirante de Caſtille, Ambaſſadeur d'Eſpagne, qu'il obligea de rendre viſite au Cardinal *d'Eſte*, Protecteur de France auprès de Sa Sainteté. Le Cardinal de Valençay mourut le 7 Juillet 1646, âgé de 53 ans, & voulut être enterré dans l'Egliſe des Carmes-de-la-Victoire, ſous un ſimple tombeau, & ſans épitaphe;

5. JEAN, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Préſident au Grand-Conſeil, Conſeiller ordinaire du Roi en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Ambaſſadeur chez les Griſons en 1637, puis en Hollande, mort le 4 Avril 1671, âgé de 77 ans, laiſſant de *Marie Gruel*, ſa femme, fille de *Guillaume*, Seigneur de Morville:

   MARIE, alliée 1° à *Philippe de Béthune*, Comte de Selles; 2° à *Jean-Baptiſte-Gaſton Goth*, Marquis de Rouillac, Seigneur du Duché d'Epernon, morte le 13 Décembre 1679;
   Et ANNE-ELISABETH, mariée à HENRI-DOMINIQUE D'ESTAMPES-DE-VALENÇAY, ſon couſin.

6. CLAUDE, Seigneur d'Eſtiaux, Lieutenant-Colonel du Régiment du Duc de Candale, tué au ſiège de Montauban;
7. ELISABETH, femme de *Louis de la Châtre*, Baron de la Maiſonfort, Maréchal de France, morte à Coubert en Brie, âgée de 72 ans;
8. CHARLOTTE, ſeconde femme de *Pierre Brulart*, Marquis de Sillery & de Puiſieux, Secrétaire d'Etat, morte le 8 Septembre 1677, âgée de 80 ans;
9. Et MARGUERITE, femme de *Michel de Beauclerc*, Baron d'Achères, Prévôt & Maître des Cérémonies des Ordres du Roi.

VII. JACQUES D'ESTAMPES, II^e^ du nom, Marquis de Valençay, né le 28 Novembre 1579, Chevalier des Ordres du Roi en 1619, Grand-Maréchal-des-Logis de la Maiſon de Sa Majeſté, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère, puis Gouverneur de Montpellier & de Calais, mort à Boulogne le 21 Novembre 1639, âgé de 50 ans, avoit épouſé *Louiſe*, fille d'*Oudart Blondel*, dit *de Joigny*, Seigneur de Bellebrune, dont:

1. JEAN, dit *le Baron de Bellebrune*, Lieutenant-Colonel de la Cavalerie légère de France, tué au ſiège de Privas en 1629, qui laiſſa deux filles de *Catherine d'Elbène*, qu'il avoit épouſée le 14 Avril 1627, ſavoir:

   LOUISE, Dame de Bellebrune, femme d'*Antoine Gouffier*, Marquis de Thois;
   Et CHARLOTTE D'ESTAMPES, Abbeſſe d'Eſtival.

2. DOMINIQUE, qui ſuit;
3. HENRI, né en 1603, reçu Chevalier de Malte de minorité. Il fit ſes Caravannes dès l'âge de 15 ans, y donna des marques de ſa valeur en pluſieurs rencontres, eut le Commandement d'une Galère de la Religion; ſe ſignala à la priſe de Sainte-Maure dans l'Archipel & de Mahomet en Afrique. Il fut envoyé, par le Grand-Maître *de Laſcaris*, en qualité d'Ambaſſadeur de l'Ordre à Rome & à Veniſe. LOUIS XIII le fit Commandant-Général de l'armée navale ſous le Cardinal de Richelieu, pendant les guerres qui troublèrent la France en 1632, enſuite il le nomma à l'Ambaſſade extraordinaire de Rome, où il demeura trois ans avec un éclat digne de la grandeur du Maître qui l'envoyoit. Le Roi, content de ſes négociations, lui donna les Abbayes de Bourgueuil & de Champagne. Il fut encore pourvu du Grand-Prieuré de Champagne, & en 1670 de celui de France, où il nomma pour ſon Lieutenant le Commandeur du Freſnoy, qui fut depuis Grand-Prieur de Champagne. Le Grand-Prieur de Valençay réſida le reſte de ſa vie à Malte, parce que les principaux de l'Ordre le deſtinoient à remplir la place du Grand-Maître Cotoner; mais il mourut avant lui le 6 Avril 1678;
4. SARA, morte jeune;
5. CHARLOTTE, Religieuſe à Faremoutiers, puis Abbeſſe d'Eſtival;

6. Et ELÉONORE, femme de *Charles de Monchy*, Marquis d'Hocquincourt, Maréchal de France, morte le 27 Mars 1679, âgée de 72 ans.

VIII. DOMINIQUE D'ESTAMPES, Marquis de Valençay & d'Applaincourt, député de la Nobleſſe du Berry, pour ſe trouver aux Etats qui devoient ſe tenir à Paris en 1649, mourut le 6 Mai 1691, âgé de 96 ans. Il avoit épouſé, en 1641, *Marie-Louiſe de Montmorency*, fille aînée de *François de Montmorency*, Seigneur de Bouteville, & d'*Eliſabeth-Angélique de Vienne*, dont :

1. HENRI-DOMINIQUE, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-HENRI, rapporté après ſon frère aîné ;
3. JEAN-HIPPOLYTE, rapporté après ſes deux frères ;
4. MARIE-LOUISE-THÉRÈSE, mariée à *Gaſpard*, Comte *de Chavagnac*, Général des Armées de l'Empereur, mort, ſans enfans, le 11 Février 1695 ;
5. JULIE, mariée, le 12 Février 1685, à *Pierre Georges*, Seigneur d'Antraigues en Berry, & de la Chapelle, Secrétaire du Roi & Conſeiller au Parlement de Metz, & morte le 23 Décembre 1705 ;
6. ISABELLE-ANGÉLIQUE, Abbeſſe de Cleré en 1687, & Réformatrice de cette Maiſon en 1690, ſur le pied de l'Abbaye de la Trappe, morte le 23 Décembre 1707 ;
7. Et HENRIETTE, morte Religieuſe à la Viſitation de Moulins.

IX. HENRI-DOMINIQUE D'ESTAMPES, Marquis de Valençay, mort en 1682, avoit épouſé, le 22 Novembre 1671, ANNE-ELISABETH D'ESTAMPES-VALENÇAY, ſa couſine, qui mourut en 1679, ſeconde fille de JEAN, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Gruel*, Dame de Morville. Il laiſſa :

1. JACQUES-DOMINIQUE, Marquis de Fiennes, né le 22 Novembre 1673, Capitaine de Cavalerie, & mort ſans avoir été marié le 24 Février 1700 ;
2. Et FRANÇOIS-LOUIS-CHARLES, Chevalier de Malte, Capitaine au Régiment du Roi, noyé ſur la Galère Capitane de Malte le 16 Février 1700.

IX. FRANÇOIS-HENRI D'ESTAMPES, Marquis de Valençay & de Fiennes, dit *le Comte de Valençay*, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, puis Colonel d'un Régiment de Dragons, mort au mois de Juin 1711, avoit épouſé, le 3 Avril 1702, *Angélique-Françoiſe Raymond*, fille de *François*, Secrétaire du Roi, Seigneur de Bréviandes, & de *Marguerite Rallu*. Elle eſt morte à Paris le 7 Mai 1751, & fut enterrée dans l'Egliſe des Carmes déchauſſés, dans la Chapelle de Valençay. De ce mariage ſont iſſus :

1. & 2. PAULINE-FRANÇOISE & CHARLOTTE, mortes ;
3. Et ANGÉLIQUE, née en Février 1709, mariée, en 1727, à LOUIS-ROGER D'ESTAMPES, Marquis de Mauny, ſon couſin, morte, ſans enfans, le 28 Novembre 1728, & enterrée en la Chapelle du Château de Valençay en Berry.

IX. JEAN-HIPPOLYTE D'ESTAMPES, dit *le Marquis de Bellebrune*, troiſième fils de DOMINIQUE, & de *Marie-Louiſe de Montmorency*, élevé Page en la Grande-Ecurie du Roi en 1667, Capitaine au Régiment du Roi, mort au mois de Mars 1697, avoit épouſé *Anne de Maſſo du Bouſquet*, veuve du Seigneur d'Aſpremont, Capitaine au Régiment des Gardes, Gouverneur de Salins, & fille de *N..... de Maſſo*, Seigneur du Bouſquet à Auxonne, dont :

1. HENRI-HUBERT, qui ſuit ;
2. Et un autre garçon, mort âgé de 12 ans.

X. HENRI-HUBERT D'ESTAMPES-VALENÇAY, Seigneur du Guépean, mort à Paris, âgé de 49 ans 6 mois 11 jours, & inhumé aux Carmes-Déchauſſés, avoit épouſé, le 30 Septembre 1715, *Philiberte Amelot*, née le 7 Mars 1692, fille de *Denis-Jean Amelot*, Seigneur de Chaillou, Maître des Requêtes, & de *Philiberte de Barillon*, dont :

1. PAUL-SIGISMOND-PHILIBERT, né le 19 Août 1716, mort au berceau ;
2. N..., né au mois de Novembre 1718, Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, mort en Bohême au mois de Juin 1742, d'une fluxion de poitrine ;
3. Et LOUISE-DENISE, morte au mois de Juillet 1719, âgée de 2 ans.

Les armes : *d'azur, à 2 girons d'or mis en chevron ; au chef d'argent chargé de 3 couronnes ducales de gueules, miſes en faſce.*

ESTANG (L'), famille l'une des plus anciennes d'Arles. La Charte de la Croiſade de l'Archevêque de cette Ville, du XI^e ſiècle, rapportée par le Moine Hardouin, dans ſon *Hiſtoire des Croiſades*, parle du Chevalier DE L'ESTANG qui conduiſit la Compagnie des Croiſés levée à Arles.

RAYMOND DE L'ESTANG fut caution à une

donation que firent les *Porcellets*, à une maiſon du Temple de Saint-Gilles, l'an 1190, & ROLLAND DE L'ESTANG, ſon ſucceſſeur, fut élu Podeſtat d'Arles, après que cette Ville eut été érigée en République.

I. GUILLAUME DE L'ESTANG, Ier du nom, un de ſes deſcendans, vivoit ès années 1286 & 1297 avec beaucoup d'éclat. Il fut marié avec noble *Guillemette Abram*, laquelle fit ſon teſtament en 1301, en faveur de

II. IMBERT DE L'ESTANG, qui teſta en 1347, & eut pour fils

III. GUILLAUME DE L'ESTANG, IIe du nom, qui rendit de ſi grands ſervices à JEANNE, Comteſſe de Provence, que, pour reconnoiſſance, elle lui fit don, le 16 Mai 1370, de la jouiſſance du péage d'Arles, & de quelques autres droits qu'elle avoit dans cette Ville & à Taraſcon.

IV. JEAN DE L'ESTANG, dit *de Parade*, ſon fils, épouſa *Marguerite* ..... & teſta en 1455, en faveur de

V. GUILLAUME DE L'ESTANG, IIIe du nom, qui prêta hommage du Mas ou de la maiſon de Campagne de Parade, *aliàs* des Porcellets, à l'Archevêque d'Arles, l'an 1463. Il fit ſon teſtament en 1501, & fut père de

VI. HONORÉ DE L'ESTANG DE PARADE, Ier du nom, marié, l'an 1475, à *Thore de Boan*, de laquelle il eut :

1. BONIFACE, qui ſuit ;
2. Et GUILLAUME DE L'ESTANG, Chevalier de Rhodes & Commandeur en 1510.

VII. BONIFACE DE L'ESTANG DE PARADE, épouſa, par contrat du 14 Décembre 1517, *Antoinette de la Tour*, fille d'*Honoré de la Tour*, Seigneur de Roumoules, dont :

VIII. HONORÉ DE L'ESTANG, IIe du nom, élu Viguier de la ville d'Arles, par Lettres du 16 Décembre 1564. Il avoit épouſé, le 11 Décembre 1536, *Pierrette des Martins*, fille de *Jean*, Cadet de *Puylobier*, & de *Françoiſe de Grille*, & en eut :

1. ARDOUIN, Viguier d'Arles, marié, en 1570, à *Anne d'Aiguières de Mejanne*, de laquelle ſortit

   MARGUERITE DE L'ESTANG, alliée à *Valentin de Grille ;*

2. HONORÉ, qui ſuit ;
3. LOUIS, Abbé de Fontaine ;
4. GAUCHER, Chevalier de Malte en 1558 ;
5. JEAN, Aumônier des Rois HENRI III & HENRI IV ;
6. Et FRANÇOIS, qui fut marié.

IX. HONORÉ DE L'ESTANG, IIIe du nom, Seigneur de Parade, épouſa, par contrat du 9 Février 1567, *Catherine de Renouard*, dont :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. PIERRETTE, alliée à *N... de Cays ;*
3. Et ANNE, mariée à *N... de Sabatier*.

X. ROBERT DE L'ESTANG, Seigneur de Parade, épouſa, le 3 Octobre 1608, *Jeannette des Porcellets de Maillane*, de laquelle il laiſſa

XI. JACQUES DE L'ESTANG DE PARADE, marié, le 18 Février 1637, à *Iſabeau de Sade*, fille de *Jean Valentin*, Seigneur d'Aiguières, & de *Françoiſe de Calvière-Boucoiran*. De cette alliance vinrent :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. PIERRE ;
3. Et N..., marié à *Guillaume de Raouſſet*, Conſeiller au Parlement de Provence.

XII. GUILLAUME DE L'ESTANG DE PARADE, IVe du nom, auſſi Conſeiller en la même Cour, épouſa *Angélique de Simiane-la-Coſte*, de la ville d'Aix, dont il eut :

1. JACQUES ou JOSEPH, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, reçu Chevalier de Malte ;
3. Et N..., mariée à *François des Rollands de Reauville*, Préſident en la Cour des Comptes de Provence.

XIII. JACQUES ou JOSEPH DE L'ESTANG DE PARADE, IIe du nom, Conſeiller, enſuite Doyen du Parlement, épouſa *Albert*, fille du Préſident *du Chêne*, & de *Marguerite de Guidi*, dont :

1. GUILLAUME, qui ſuit ;
2. & 3. Deux autres fils reçus Chevaliers de Malte aux années 1715 & 17... ;
4. N... DE L'ESTANG DE PARADE, mariée à *N... de Varadier de Saint-Andiol ;*
5. MARGUERITE, mariée à *Jean-Baptiſte de Caſtellane*, Seigneur de Mazaugues, fils d'*Antoine*, IIe du nom, & d'*Anne de Martel ;*
6. Et N... DE L'ESTANG DE PARADE, mariée à *Jean-Baptiſte Bruny*, Marquis d'Entrecaſteaux & de Villeneuve, ſucceſſivement Conſeiller & Préſident au Parlement de Provence.

XIV. GUILLAUME DE L'ESTANG DE PARADE, Ve du nom, a épouſé, en 1731, *Marguerite d'Aimini*, de la ville de Taraſcon, fille de *Pierre*, Seigneur du Mas-Blanc, & de *Marguerite de Remondy-Pomerol*, dont trois

garçons & une fille, l'un des garçons eſt Chevalier de Malte, & la fille a été mariée, en 1755, à *N... de Chiavari de Cabaſſole*, de la ville d'Arles.

Les armes: *d'or, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules.* (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 344.)

ESTANG (L'), en Bretagne: *d'azur à deux poiſſons d'argent.*

ESTANG DU RUSQUEC (L'), en Bretagne: *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à la coquille de gueules, & aux 2 & 3 loſangés d'argent & de ſable.*

ESTANI: *d'azur, au lion d'or, tenant de ſes pattes de devant: de la droite un coutelas, de la gauche un bouclier rond d'argent.*

ESTAVAYÉ (D'). Suivant une Généalogie dreſſée en 1735, par M. de Clairambault, Généalogiſte des Ordres du Roi, c'eſt une des plus illuſtres, des plus puiſſantes & des plus conſidérables Maiſons de la Suiſſe, tant par ſon antiquité, que par ſes alliances. Elle a pris ſon nom de la Terre d'Eſtavayé, dans le Pays de Vaud, qui appartient depuis plus de deux cents ans à ceux du Canton de Berne.

Les Hiſtoriens du Pays diſent que le Château d'Eſtavayé fut conſtruit en 512, par un Chef de Vandales, qui ſe nommoit ESTAVAYÉ, & que la Ville qui en porte aujourd'hui le nom, fut bâtie en l'année 780. Cette Maiſon poſſédoit, du temps de l'Empereur Frédéric, ſurnommé *Barbe-Rouſſe*, mort en 1189, toute la Ville d'Eſtavayé, avec 24 Villages aux environs, & les Terres entières de Vailly, la Baronnie de Belp, la Seigneurie de Guérintin, & les Baronnies de Gorgy & de Montagny. C'eſt ce que les Hérauts d'Armes de Suiſſe ont atteſté, ainſi que les Chanceliers & Supérieurs de Soleure, en 1668, & tout de nouveau, en 1779, par le Comte de Polignac, alors Ambaſſadeur pour le Roi en Suiſſe.

Le petit Pays de Vaud paſſa en 1226 ſous la domination des Comtes de Savoie. En 1425, les Cantons de Berne & de Fribourg, déclarant la guerre à CHARLES III, s'emparèrent du Pays de Vaud en 1537, & de la Ville d'Eſtavayé.

Pendant ces différens événemens, la Maiſon d'ESTAVAYÉ a perdu beaucoup de titres, principalement les plus anciens; mais ce qui lui en reſte prouve diſtinctement ſes qualifications anciennes de Chevaliers, de Nobles & puiſſans Seigneurs: ſes ſervices militaires, & les prérogatives d'honneur que pluſieurs de cette illuſtre Race ont eu en Suiſſe, comme le Gouvernement du Pays de Vaud, par pluſieurs fois, & ceux auſſi de Ham, du Comté de Marle, & des Principautés de Neuchâtel & de Vallengin. Elle a donné à l'Egliſe un Evêque de Belley, pluſieurs Abbés & Abbeſſes de différens Ordres, pluſieurs Officiers des Rois de France, & Chevaliers de leurs Ordres, des Gentilshommes ordinaires de la Chambre, grand nombre d'Officiers dans les Armées, 4 Maréchaux-de-Camp, un Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, des Capitaines & autres Officiers au même Régiment, des Chambellans, des Ecuyers, des Grands-Maîtres-d'Hôtel des Ducs de Savoie, & des Chevaliers de l'Ordre de l'Annonciade. Cette Maiſon a produit pluſieurs branches & rameaux, qui ſont au nombre de neuf, mentionés ci-après; & le premier dont il ſoit fait mention dans une Généalogie imprimée qu'on nous a fait paſſer, eſt HUGONIN, qui ſuit.

PREMIÈRE BRANCHE, éteinte.

I. HUGONIN, qualifié Noble & Puiſſant, Co-Seigneur d'*Eſtavayé* & de Molondin, à deux lieues de Neuchâtel, né dans le X^e^ ſiècle, cautionna Antoine Roſetti, un de ſes ſujets, du lieu de Molondin, le 11 Juin 1023, ſelon un acte ſigné par *Pierre Criſtine*, Notaire d'Eſtavayé. Il eut pour fils:

II. LAMBERT, Seigneur d'ESTAVAYÉ & de pluſieurs autres Terres, vivant environ l'an 1048, qui laiſſa:

III. ROBERT, Seigneur D'ESTAVAYÉ & autres lieux, qui vivoit vers l'an 1070, & eut pour fils:

IV. RENAUD ou RENALD, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur d'Eſtavayé, qualifié *Noble & Puiſſant*, qui ſe trouve ſous les années 1100, 1120, 1130, 1140. Il eut trois garçons:

1. CONON, Chanoine du Chapitre de l'Egliſe Cathédrale de Lauſanne, en 1150;
2. OTHON, qui ſuit;
3. Et JEAN, Chevalier, Seigneur de Buſſy, proche d'Eſtavayé, en 1147.

V. OTHON, Chevalier, Co-Seigneur D'ESTAVAYÉ & autres lieux, en 1146, eut pour enfans:

1. NICOLAS, qui ſuit;

2. Et PIERRE, Chevalier, Seigneur de la Molettes, marié à *Jeanne de Bollonay*, en 1183, dont:

CONON, Prévôt du Chapitre de Laufanne, depuis l'an 1202 jufqu'en 1240, qui gouverna l'Evêché de Laufanne après la réfignation de Roger, Evêque en 1211;
Et GUILLAUME, né en 1183.

VI. NICOLAS D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur dudit lieu & de Montet, Chevalier en 1165, contribua en 1176 à la paix qui fut faite entre Roger, Evêque de Laufanne, & noble puiffant Pierre, Seigneur de Coffonnay. Ses enfans furent:

1. PIERRE, qui fuit;
2. Et BERNARD, vivant en 1210, père de PIERRE, Chanoine du Chapitre de Laufanne, en 1248.

VII. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Ier du nom, Chevalier, Seigneur d'Eftavayé, &c. en 1206, laiffa de fon mariage:

1. GUILLAUME, qui fuit;
2. Et RENAUD, auteur de la branche des Co-Seigneurs *d'Eftavayé-Chenaud*, rapportée ci-après.

VIII. GUILLAUME D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, &c. en 1219, fut témoin avec Aymond de Blonnay, & autres Chevaliers, de l'hommage qui fut fait à la Maifon Épifcopale de Laufanne, en 1246, la fixième Férie après la Saint-Michel, par Jean, Comte de Bourgogne & de Salins, & pour le Château de Breçon, en préfence d'Amédée, Comte de Savoie, & autres Seigneurs, à Nantelin, Abbé Agaunenfi. Cet acte eft tout au long dans le livre intitulé: *Bibliotheca Sebufiana*, par Guichenon, in-4, page 22. Il eut pour enfans:

1. JACQUES, qui fuit;
2. Et GÉRAUD, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu d'Eftavayé & de Reuyres, en 1244 & 1270, dont les biens furent partagés en 1315, entre HUGUES & HENRI D'ESTAVAYÉ.

IX. JACQUES, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, Seigneur de Molondin, & du Cheyre, eut pour enfans:

1. JEAN, qui fuit;
2. RENAUD, marié à noble *Bricette*, dont la poftérité s'eft éteinte dans fes enfans;
3. Et GUILLAUME, qui eut pour fils:

HENRY, un des héritiers de *Conon*, fon couſin.

X. JEAN D'ESTAVAYÉ, Ier du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, en 1260 & 1270, eut pour enfans:

1. RICHARD, Doyen d'Inogo en 1329 & 1330;
2. HENRY, qui fuit;
3. AYMOND, qui fut un des héritiers de Conon, fon couſin;
4. GUILLAUME;
5. Et JEAN, qui n'ont point laiffé de poftérité.

XI. HENRY D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, l'an 1292, inftitué auffi héritier de *Conon*, fon couſin en 1330, épouſa *Jeanne de Vergy*, dont:

XII. AYMOND, Chevalier, Co-Seigneur d'ESTAVAYÉ, &c. ès années 1332 & 1351, marié 1° à *Jeanne de Wicherens*; 2° à *Jeanne de Colombier*, par laquelle il fut père de:

1. HUGUES, qui fuit;
2. HENRY, auteur de la branche des Seigneurs de *Villaranon*, rapportée ci-après;
3. Et MARGUERITE, mariée à GUILLAUME D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Chenaud, en 1351.

XIII. HUGUES D'ESTAVAYÉ, Ier du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Molondin, &c., épouſa noble *Marguerite de Blonnay*, l'une des anciennes Maiſons du pays de Vaud, dont vinrent:

1. JEAN, qui fuit;
2. Et JEANNE, femme de GÉRARD D'ESTAVAYÉ, Baron de Belp, Seigneur de Cugies en 1334.

XIV. JEAN D'ESTAVAYÉ, IIe du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé & autres lieux, épouſa *Iſabelle de Colombier*, dont:

1. HUGUES, qui fuit;
2. LOUIS, qui a continué la poftérité après fon frère aîné;
3. JEAN, Religieux à Payerne en 1429;
4. Et PÉTRONILLE, femme de *Louis d'Albignon*, Donzel, en 1425.

XV. HUGUES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur D'ESTAVAYÉ, &c., étoit marié, en 1420, avec *Iſabelle de Buffy*, d'une Maiſon illuſtre établie en Breffe & en Savoie, qui a donné un Chevalier de la Toiſon-d'Or & de l'Annonciade, & a fait de très-belles alliances, comme avec les Maiſons de *Lugny*, *la Balme*, *Grolée-la-Beaume*, *Châtillon*, *Conzië*, *Moyria*, *d'Eſtaing*, *Saulx-Tavannes*, &c.; il teſta en 1427, & n'eut qu'une fille nommée

MARGUERITE, qui fut mariée.

XV. LOUIS D'ESTAVAYÉ, Ier du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, &c., cautionna Louis, Duc de Savoie, pour la ſomme de 30,000 réaux envers les Cantons de Berne

& de Fribourg, en 1441, & teſta en 1459; il avoit épouſé 1° *Jeanne de Saint-Maurice*; 2° *Nicolette de Chaſtonaye*. Il eut du premier lit :

1. Claude, qui ſuit ;
2. Humbert, Eccléſiaſtique en 1459 ;
3. Jean, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, Mézières, Buſſy, &c., qui fut envoyé Ambaſſadeur par Jacques de Savoie, Seigneur de Vaud, pour faire la paix avec les Cantons de Berne & de Fribourg, après la conquête du pays de Vaud, l'an 1479; fut Capitaine & Gouverneur, en 1486, des Ville & Château de Ham, pour Jacques de Savoie, Comte de Romont, Gouverneur du Comté de Marle; en 1487, pour François de Bourbon, Comte de Vendôme; fut Chambellan du Duc de Savoie, & mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Charlotte de Vergy*, après avoir inſtitué ſon héritier, Philippe d'Estavayé, ſon neveu, dont il ſera parlé ;
4. Et Pierre, Co-Seigneur de Saint-Martin-le-Chêne & de Molondin.

XVI. Claude, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, &c., vivant en 1459, épouſa *Catherine de Glaine*, dont il eut :

1. Louis, qui n'eut point de poſtérité ;
2. Philippe, qui ſuit ;
3. Et Jacques, Protonotaire du Saint-Siège Apoſtolique, mentionné dans le teſtament de ſon frère Philippe.

XVII. Philippe d'Estavayé, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, de Molondin, &c., teſta le 30 Août 1524. Il avoit épouſé, en 1484, *Charlotte de Luxembourg*, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. François, auteur de la branche des Seigneurs de *Beauvilliers* & de *Molinons*, rapportée ci-après ;
3. Charles, Chanoine de Laon en 1524 ;
4. Et Jacqueline d'Estavayé.

XVIII. Jean d'Estavayé, IIIe du nom, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, de Molondin, &c., teſta en 1547. Il ſe rendit au Canton de Fribourg, par traité, lorſque celui de Berne fut en guerre avec le Duc de Savoie. Il avoit épouſé *Claudine de Wipens*, fille de *Gérard*, & d'*Anne de Gumoens*, dont il eut :

1. François, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste, auteur de la branche rapportée après celle-ci ;
3. Philippe, auſſi auteur de la branche rapportée après celle de ſes deux aînés ;
4. Susanne, mariée, en 1572, à Noble *Michel Caſthelin de Gingins*, Baron de la Sarre & de Divonne ;
5. Madeleine, morte jeune ;
6. Et Charlotte, que l'on trouve une des Demoiſelles de la Reine Catherine de Médicis, en 1573, dans l'état des Officières de la Maiſon de cette Princeſſe, qui eſt à la Chambre des Comptes de Paris.

XIX. François d'Estavayé, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, &c., vivant en 1550, teſta en 1582, avoit épouſé *Charlotte du Frénois*, en Breſſe, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chuiſt, dont il eut :

1. Jean, Chevalier, mort ſans alliance ;
2. Joseph, qui ſuit ;
3. & 4. Christophe & François, morts auſſi ſans alliances ;
5. 6. & 7. Anne, Susanne & Madeleine, auſſi mortes ſans alliances.

XX. Joseph, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, après la mort de Jean, ſon frère aîné, mentionné dans le teſtament de ſon père, de l'an 1582, vivoit encore en 1620, & eut de *N... Franchet* :

1. Laurent, mort ſans alliance en 1632 ;
2. Claudine, mariée à Noble *Georges van der Heyde*, dit *Heydebourg*, en 1628 ;
3. Barbélie, mariée, vers 1630, à *Jean Ulric* de Ponterauzas ou Ponteroſe ;
4. Et Susanne, Religieuſe à Notre-Dame d'Eſtavayé.

SECONDE BRANCHE, éteinte.

Seigneurs de Bussy.

XIX. Jean-Baptiste d'Estavayé, Chevalier, Seigneur de Buſſy, de pluſieurs autres terres, en 1550 & 1580, ſecond fils de Jean, chef du degré XVIII, de la branche précédente, & de *Claudine de Wipens*, eut de *N... de Blonnay*, ſon épouſe :

XX. Philippe d'Estavayé, Seigneur de Buſſy, Co-Seigneur de Mézières-le-Jorat, en 1600 & 1615, eut de ſa femme dont le nom eſt inconnu :

XXI. Philippe, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Buſſy, &c., Châtelain de Molondin, Capitaine d'une Compagnie d'Election, marié, 1° en 1633, à *Catherine Geoffrey* ou *Joffray*, une des plus illuſtres & anciennes Maiſons, qui a pour deviſe : *parente de Jéoffray*, mentionnée dans Guichenon & le Père Meneſtrier, Jéſuite; 2° à Noble *N..... Maſſet* ou *Macet*, d'Yverdun,

originaire de Quiers en Piémont, & établie en Breſſe. Il mourut en 1670, laiſſant:

XXII. JEAN-PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Buſſy, &c., marié en 1674, ſans poſtérité, avec *N.... de Lavigny*, d'une Maiſon compriſe dans les attributs de celles du pays de Vaud, qui a pour deviſe: *Gaillardiſe de Lavigny*. (Voyez Guichenon & Meneſtrier.)

TROISIÈME BRANCHE, ſubſiſtante.
Seigneurs de MOLONDIN.

XIX. PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Molondin, &c., ès-années 1555 & 1572, troiſième fils de JEAN, & de *Claudine de Wipens*, épouſa *Barbe de Diesbach*, fille de *Roche de Diesbach*, Gouverneur & Lieutenant-Général des Souverainetés de Neufchâtel & de Vallengin, & de *Françoiſe Rive; Barbe de Diesbach* acquit pendant ſon veuvage pluſieurs terres & prés, & eut pour enfans:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. MARGUERITE, femme de *François Walier*, frère de *Jacques*;
3. Et LOUISE, trouvée dans l'état des Officières de Louiſe de Lorraine, femme du Roi HENRI III, au nombre de ſes Filles & Demoiſelles, depuis 1579 juſqu'en 1586.

XX. PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, II^e^ du nom, Chevalier, Seigneur de Molondin, vécut juſqu'en 1612; il avoit épouſé, en 1599, *Eliſabeth Walier*, fille de *Jacques*, Seigneur de Saint-Aubin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Conſeiller d'Etat des Ville & Canton de Soleure, Gouverneur & Lieutenant-Général en la Principauté de Neufchâtel & de Vallengin, & de *Barbe de Rool;* de ce mariage vinrent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur d'Haumont, Capitaine d'une Compagnie, pour le ſervice du Roi, dans la Citadelle de Pignerol;
3. LAURENT, auteur de la branche des Seigneurs de *Montet*, rapportée après celle-ci;
4. Et OURS, auteur de la branche des Seigneurs de *Lully*, auſſi rapportée après celle de ſes aînés.

XXI. JACQUES D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Molondin, Colonel d'un Régiment de 20 Compagnies Suiſſes, au ſervice de Louis XIII, fit lever aux Suédois le ſiège de Conſtance, leva en 1635 un Régiment, & une Compagnie aux Gardes en 1639, qu'il poſféda avec ſon Régiment juſqu'en 1645. (Il en eſt parlé dans l'*Hiſtoire militaire de Suiſſe*, titre VI, par M. le Baron de Zurlauben, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Cordon-Rouge & Capitaine dans le Régiment des Gardes-Suiſſes en 1781.) JACQUES D'ESTAVAYÉ fut fait, en 1645, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi, nommé Gouverneur pour le Duc de Longueville des Comtés de Neufchâtel & de Vallengin, il réſigna alors ſon Régiment, avec l'agrément du Roi, en faveur de ſon frère cadet LAURENT D'ESTAYAYÉ-MONTET, depuis Colonel des Gardes-Suiſſes, & mourut en 1664, laiſſant de *Marie Vigier de l'Eſcanal*, ſon épouſe, fille de *Jean Vigier* & de *Marie Griſach:*

1. FRANÇOIS-LOUIS-BLAISE, qui ſuit;
2. MARIE-ELISABETH, Religieuſe en 1667;
3. Et MARIE-FRANÇOISE, femme de *Wolfgand-Greder*, Colonel en France.

XXII. FRANÇOIS-LOUIS-BLAISE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Molondin, Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, de la demi-Compagnie, vacante par le décès de ſon père, qu'il poſſéda couplée avec la demi-Compagnie de Wolfgand-Greder, ſon beau-frère, juſqu'au 16 Juin 1668, que l'une & l'autre furent réformées; fut Conſeiller d'Etat de la ville & canton de Soleure, envoyé par les 13 Cantons vers LOUIS XIV, en 1686, & mourut en 1692, Gouverneur & Lieutenant-Général de Neufchâtel & de Vallengin. Il s'étoit marié, en 1662, avec *Barbe de Praroman*, dont il a eu:

1. FRANÇOIS-HENRI, qui ſuit;
2. PIERRE-LOUIS, appelé le Chevalier de *Molondin*, qui entra au ſervice en 1699, premier Lieutenant de la Générale le 17 Mars 1703, obtint en 1709 une demi-Compagnie de Jean-Baptiſte Stuppa, fut fait Chevalier de Saint-Louis en 1716, obtint cette même année une Compagnie entière de Greder, & une moitié de la Compagnie Colonelle de Vigier, & la demi-Compagnie D'ESTAVAYÉ-MONTET au Régiment de Willemes, & mourut à Soleure en Janvier 1736;
3. MARIE-BARBE, femme de *Louis de Greder*, Colonel & Brigadier des Armées du Roi en 1684;
4. & 5. AGNÈS & ANGÉLIQUE, Religieuſes à Montgorge, à Fribourg.

XXIII. FRANÇOIS-HENRI D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur, Baron de Molondin, Conſeiller d'Etat du premier rang de la Ville & République de Soleure, Gouverneur pour

DÉPÔT LÉGAL
Pas de Calais
1866

Madame la Ducheſſe de Nemours, des Comtés de Neufchâtel & de Valengin, mourut le 8 Juillet 1749, & avoit épouſé *Marie-Françoiſe de Greder*, fille de *Wolfgand-Greder*, Colonel d'un Régiment de ſon nom & Brigadier des Armées du Roi, dont :

1. JOSEPH-LAURENT, qui ſuit ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, épouſe de *Joſte-Bonnaventure de Greder*, Capitaine au Régiment de Diesbach, morte ſans enfans.

XXIV. JOSEPH-LAURENT D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Baron de Molondin, Membre du Grand-Conſeil de la Ville & République de Soleure, mort à Beſançon, & inhumé dans l'Egliſe Paroiſſiale des Minimes, Religieux de l'Ordre de Saint-François-de-Paule de ladite Ville, le 12 Décembre 1757 ; il avoit épouſé *Jeanne-Charlotte-Cléophée Sury de Buſſy*, fille de *Jean-Victor Sury*, Seigneur de Buſſy, & d'*Eléonore-Anne-Joſèphe-Thérèſe*, Comteſſe *de Fuch & de Fuchsberg-de-Jauffenbourg*, dont ſont nés :

1. JEAN-VICTOR-OURS-JOSEPH-LAURENT-FIDÈLE, qui ſuit ;
2. Et MARIE-FRANÇOISE, morte jeune.

XXV. JEAN-VICTOR-OURS-JOSEPH-LAURENT-FIDÈLE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Baron de Molondin, né le 31 Décembre 1753, marié, par contrat du 6 Février 1775, à noble *Marie-Jeanne-Nicole de Durfort-Léobard*, Chanoineſſe, Comteſſe de Neuville, née le 30 Janvier 1756, fille de *Louis*, Comte de *Durfort-Léobard*, Chevalier, Lieutenant pour le Roi, & Commandant du fort Médoc en Guyenne, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & de Noble *Anne-Suzanne-Claire-Madeleine-Frédérique de Moréal de Sorans* nièce de *Raymond de Durfort*, qui fut Vicaire-Général à Tours, & Aumônier du Roi, le 11 Mai 1762, Evêque d'Avranches le 21 Juin 1764, Evêque de Montpellier le 22 Mai 1766, & nommé Archevêque de Bezançon le 16 Août 1774. De ce mariage ſont ſorties :

MARIE-LOUISE-CHARLOTTE, née le 5 Janvier 1778 ;
Et FRANÇOISE D'ESTAVAYÉ, de Molondin, née le 11 Octobre 1779.

QUATRIÈME BRANCHE.
Seigneurs de MONTET.

XXI. LAURENT D'ESTAVAYÉ, de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, Maréchal-de-Camp & Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, connu ſous le nom de Molondin, troiſième fils de PHILIPPE, né en Suiſſe en 1608, fit ſes premières campagnes au ſiège de la Rochelle en 1628, au ſecours de Cazals en 1629, à la réduction de la Savoie, de Pignerol & de Saluces en 1630, paſſa en Allemagne en 1631, ſe trouva à la bataille d'Anvin, à celle de Rocroy, en 1643 au ſiège d'Arras, de Perpignan, de Thionville & de Gravelines. Son frère aîné, JACQUES, lui ayant cédé ſon Régiment en 1645, ſervit à la tête au ſiège de Dunkerque en 1646, puis à la bataille de Lens & à l'attaque des lignes d'Arras ; il apaiſa la Garniſon de Dunkerque qui s'étoit émue à cauſe de la détention du Maréchal de Ranzau, fut fait Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes du Roi, dont il prêta ſerment en 1655, ſe trouva aux ſièges de Landrecies & de Valenciennes, où il fut bleſſé en 1656, puis à celui de Dunkerque, & au combat de Dunes en 1658, ſervit en 1667 aux ſièges de Tournay, de Douai & de Lille ; & dans la guerre ſuivante, à la conquête de la Hollande, de Maëſtricht & de la Franche-Comté ; en 1674, au combat de Sénef, depuis, aux ſièges de Valenciennes, de Cambrai & de Gand. Il ſe démit, en 1685, de ſon Régiment, à cauſe de ſon grand âge, après avoir ſervi cinquante-ſept ans. Il mourut ſubitement à Paris, le 23 Octobre 1686, dans ſa 79ᵉ année, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Euſtache, vis-à-vis le Crucifix. Il avoit épouſé 1° *Marie-Madeleine Kalenberg* ; & 2° *Louiſe le Maire*, qu'il laiſſa veuve. Du premier lit vinrent :

1. JACQUES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. ANNE-MARIE, ſeconde femme de *Wolfgand-Greder*, Colonel d'un Régiment Suiſſe en France.

Et du ſecond lit :

3. ANNE-LAURENCE, mariée, par diſpenſes, en 1684, à FRANÇOIS-JOSEPH D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Lully, ſon couſin germain. (Voyez la relation des cérémonies du convoi de LAURENT D'ESTAVAYÉ, dans le *Mercure* du mois d'Octobre 1686, page 316.) Il fut en grande conſidération dans ſon tems. L'on peut voir dans l'*Hiſtoire Militaire Suiſſe*, par M. le Baron de Zurlauben, tom. I, chap. 5, pag. 141, les marques de diſtinction que cet illuſtre Officier obtint du Roi pour ſes fidèles & recommandables ſervices, &c.

XXII. JACQUES-FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Che-

valier, Seigneur de Montet, &c., commanda la Compagnie entière au Régiment des Gardes que ſon père avoit pendant quelques années, fut Gouverneur de Neuchâtel en 1694, épouſa Noble *Marguerite de Sury*, fille de *Pierre de Sury*, Avoyer de Soleure, & de *N... de Walier*, de laquelle il eut:

XXIII. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Montet, Conſeiller d'Etat de la Ville & République de Soleure, qui fut marié à *Claire de Greder*, ſeconde fille du ſecond lit de *Wolfgand-de-Greder*, Colonel d'un Régiment de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, & D'ANNE-MARIE D'ESTAVAYÉ, de Montet, fille de LAURENT D'ESTAVAYÉ, de Molondin, Chevalier, Seigneur de Montet, de laquelle il eut:

1. FRANÇOIS-JACQUES D'ESTAVAYÉ DE MONTET, qui ſuit;
2. Et ANNE-MARIE-GERTRUDE, morte ſans alliance.

XXIV. FRANÇOIS-JACQUES D'ESTAVAYÉ DE MONTET, Chevalier, &c., entra au ſervice, Cadet dans la Colonelle des Gardes en 1729, Enſeigne de la même Compagnie le 22 Décembre de cette année, Sous-Lieutenant le 17 Mars 1735, eut le 2 Février 1736 une moitié de la Compagnie de Molondin, au Régiment de Wittemer, fut nommé Capitaine de la demi-Compagnie d'Eſtavayé aux Gardes le 10 Novembre 1743, Chevalier de Saint-Louis en Avril 1745, Brigadier des Armées du Roi le 1er Janvier 1748, Maréchal-de-Camp le 23 Mars 1762, a fait, avec le Régiment des Gardes, les campagnes de 1734, 1744 & 1748, & s'eſt trouvé au ſiège du fort de Hollande, près de Philippsbourg, à ceux de Menin, Ypres, Fribourg, Maëſtricht, & à l'affaire de Reiſchvaux; & en 1759, au ſiège de Dunkerque. Il s'eſt retiré du ſervice ſur la fin de l'année 1765, & vivoit en 1779, ſans avoir pris d'alliance, âgé de 70 ans.

CINQUIÈME BRANCHE.
Seigneurs de LULLY.

XXI. OURS D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Lully, quatrième fils de PHILIPPE D'ESTAVAYÉ, Seigneur de *Molondin*, &c., & d'*Eliſabeth Walier*, fut Capitaine au Régiment des Gardes-Suiſſes, Gouverneur, Lieutenant-Général des Souverainetés de Neuchâtel & de Valengin, pour Madame la Ducheſſe de Longueville en 1664, Conſeiller d'Etat de la Ville & Canton de Fribourg, mourut en 1678. Il avoit épouſé *Marie-Barbe Walier*, fille de *Pierre Walier*, Seigneur de Chandon & de Creſſier, du Grand-Conſeil de Fribourg, & Capitaine des Gardes-Suiſſes en France, & d'*Eliſabeth de Neufchâtel*, dont:

1. FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit;
2. HENRI-FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Lully, du Grand-Conſeil de la Ville & République de Fribourg;
3. JACQUES-PHILIPPE, Chevalier, auſſi du Grand-Conſeil de la Ville & République de Fribourg;
4. JEAN-LAURENT, Chevalier, Seigneur de Chevron, auſſi du Grand-Conſeil de la Ville & République de Fribourg;
5. Et une fille, morte Demoiſelle.

XXII. FRANÇOIS-JOSEPH D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Lully, Page du Roi en ſa Grande-Ecurie en 1667, puis Lieutenant, commandant la Compagnie-Colonelle des Gardes-Suiſſes de ſon oncle, Colonel de Molondin, & Capitaine d'une Compagnie entière de ce Régiment le 13 Octobre 1685, Chevalier de Saint-Louis le 18 Août 1705, mort en 1708: il avoit cédé, le 24 Février 1696, une moitié de ſa Compagnie à François-Nicolas-Albert de Caſtelas, Major du Régiment des Gardes, & l'autre moitié à LAURENT, ſon fils, en 1701; il fut auſſi Capitaine & Châtelain de la Baronnie de Vautravers, pour la Ducheſſe de Nemours, en 1680. Il avoit été marié, par diſpenſe du 27 Juillet 1684, avec ANNE-LAURENCE D'ESTAVAYÉ DE MOLONDIN, fille de LAURENT D'ESTAVAYÉ DE MOLONDIN, Chevalier, Seigneur de Montet, Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes en France, & de *Louiſe le Maire*, ſa ſeconde femme. Il eut de ſon mariage:

XXIII. LAURENT D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Lully, Cadet aux Gardes-Suiſſes, Compagnie de ſon père, en Septembre 1698, Enſeigne de la même Compagnie le 2 Janvier 1702, Sous-Lieutenant le 1er Mai 1704, premier Lieutenant le 8 Décembre de la même année, Capitaine de la demi-Compagnie aux Gardes de ſon père, & reçu en Février 1708; Chevalier de Saint-Louis le 8 Juin 1716, Brigadier des Armées du Roi le 1er Février 1734, Maréchal-de-Camp le 26 Février 1738, et premier Capitaine du Régiment des Gardes. Il étoit du Conſeil des Soixante de l'Etat & Souveraineté de Fribourg. Il ſe retira du ſer-

vice en 1742, à cauſe de ſes infirmités, & mourut à Fribourg le 5 Octobre 1743. Il étoit le dernier de ſa branche établie à Fribourg. Il avoit épouſé 1° *Marie-Joſèphe de Lenton-Heids*; & 2° *Marie-Madeleine de Maillardoz*, fille d'*Henri-Ignace de Maillardoz*, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Erlach, au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, & de Dame *Marie Boccard*, dite *Predoge*. Voyez MAILLARDOZ. Du premier lit vinrent :

1. LAURENT, Chevalier, Seigneur de Lully, Menin de Monſeigneur le Dauphin, père du Roi Louis XVI, Officier au Régiment des Gardes-Suiſſes en 1741, mort à Pontarlier en revenant dans ſa patrie, ſans avoir pris d'alliance ;
2. Un garçon, mort en bas âge;
3. AGATHÉ, Supérieure du Couvent de la Viſitation de Sainte-Marie, à Fribourg;
4. SÉRAPHINE, Prieure de l'Abbaye de la Maigroge, à Fribourg;
5. MARIE-ELISABETH, mariée, en 1737, à *Beat-Louis de Praroman*, Chevalier, Seigneur de Montet & de Lully, Chevalier de Saint-Louis, Colonel d'Infanterie au ſervice de France, du Conſeil des Soixante de l'Etat & Souveraineté de Fribourg, dans la Maiſon duquel elle a porté les terres de Montet & de Lully, comme héritière de ſa branche, & poſſédée par leur poſtérité.

Et du ſecond lit vint :
Un fils, mort en bas âge.

SIXIÈME BRANCHE, qui ſubſiſte dans les Seigneurs de BEAUVILLIERS *& de* MOLINONS.

XVIII. FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur de Forel & de Guitemont, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Charlotte de Luxembourg*, céda ſon Co-Seigneuriage de Mézières à JEAN, ſon frère aîné, vint s'établir en Picardie, & s'attacha au ſervice de France. Il eſt employé ſous le nom de FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ, Seigneur dudit lieu, pour un des Commiſſaires ordonné à faire les montres & revues des gens de guerre François, Suiſſes, Laſquenets, au ſervice de FRANÇOIS Ier, au Pays d'Italie, dans le compte de l'extraordinaire des guerres de l'année 1528, où eſt marqué qu'il lui fut payé 40 livres pour un mois de ſon ſervice, étant Guidon de la Compagnie de 80 Lances des Ordonnances du Roi, commandées par le Duc de Vendôme; il donna quittance de 100 livres, le 17 Décembre 1534, à Jean Hénard, Commis au payement de cette

Compagnie, pour l'augmentation de ſes anciens appointemens du quartier de Juillet, Août & Septembre de la même année. Il étoit Ecuyer d'Ecurie du Roi FRANÇOIS Ier en 1540, exerça cette charge juſqu'en 1553, auprès du Roi HENRI II, comme en font foi les états de la Maiſon de ces Princes, qui ſont à la Chambre des Comptes à Paris. On le trouve en qualité de Lieutenant de la Compagnie de 50 hommes d'armes & de 75 Archers des Ordonnances, ſous Monſeigneur Jean de Bourbon, Comte d'Enghien, Chevalier de ſon Ordre, dès l'an 1543, dans un rôle contenu dans le vol. 153, fol. 36, des Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, cabinet de M. de Clairambault, du règne de FRANÇOIS Ier, & dans le rôle original de la montre qui en fut faite à Paris, le 4 Août 1546, ainſi que dans un rôle de pluſieurs parties ordonnées par le Roi être payées comptant (ce ſont les termes) par Me Jean Duval, Conſeiller dudit Seigneur, & Tréſorier de ſon épargne, lequel rôle fut arrêté par Sa Majeſté, à Moulins, le 21 Août 1546, ſigné FRANÇOIS, & plus bas DE L'AUBESPINE.

En 1549, Raoul de Féron, ſon Procureur, fit l'acquiſition pour lui d'une rente, au principal de 9250 livres, ſur la ferme de l'impoſition du poiſſon de la Ville d'Amiens, & la conſtitution lui en fut faite, le 31 Décembre de la même année, par les Commiſſaires que le Roi avoit députés pour les aliénations de ſon Domaine. FRANÇOIS D'ESTAVAYÉ mourut environ l'an 1565. Il avoit épouſé *Guillemette de Riconnet*, Dame de Charlus, de laquelle il eut :

1. CLAUDE, Baron de Mode en Flandre, Seigneur de Sorel, de Bretencourt, de Raoulencourt, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté, Colonel des Légions de Picardie & de l'Isle-de-France, ſuivant l'*Hiſtoire de la Milice Françoiſe*, par le P. Daniel, tom. II, page 353 & 354. Il eſt mentionné dans deux actes paſſés à Amiens en 1565 & 1566, avec *Edmée de Broſſin*, ſon épouſe, fille de *Louis de Broſſin*, Seigneur de Méré en Touraine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur des Ville & Château de Loches, & de *Jeanne de Taix*. Ce CLAUDE D'ESTAVAYÉ partagea avec ſon frère, qui ſuit, la ſucceſſion de leur père, le 8 Mars 1568, & ne vivoit plus en 1599. On ne lui connoît point d'enfans ;

2. Antoine, qui ſuit;
3. Et Françoise, morte ſans alliance.

XIX. Antoine d'Estavayé, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Vaux, de Beauvilliers, de Mézières, de Grand-Champ, &c., Ecuyer ordinaire du Cardinal de Bourbon, en 1566, qualifié Seigneur de Beauvilliers dans une quittance de 200 écus qui lui furent payés par Pierre de Saint-Prin, Ecuyer, le 24 Juin 1578, fut fait Gentilhomme de la Chambre de Monsieur, frère du Roi, le 25 Novembre 1583. Il avoit épouſé *Charlotte de Roucy*, fille d'*Henri*, & de *Jacqueline le Roy*. Elle étoit nièce de *Charles de Roucy*, Evêque de Soiſſons, & de *Joachim de Roucy*, Gouverneur de la même Ville. L'Evêque de Soiſſons s'obligea envers Antoine d'Estavayé de le rembourſer de 10,000 livres, pour le principal de 400 livres de rente qui lui étoient dues à cauſe de ladite *Charlotte de Roucy*, ſa femme. Il paſſa procuration avec *Claude de Roucy*, ſon beau-frère, le 19 Mai 1597, pour aſſiſter, en leur nom, au contrat de mariage entre *Charles de Roucy*, Ecuyer, Seigneur de Siſſonne, leur neveu, & *Claude Hurault*, fille de *Jacques Hurault*, Seigneur du Marais & de Weil, & de *Marie Herbelot*, ſon épouſe, comme fondé de procuration, fit tranſport devant *le Blanc* & *Cadde*, Notaires de Roye, le 25 Février 1599, de 333 écus de rente, au profit de Jean Tafors, à prendre ſur les biens & ſucceſſions de Claude d'Estavayé, frère aîné de ſon mari. Le dernier acte que l'on connoiſſe de lui eſt une tranſaction qu'il paſſa, le 30 Octobre 1604, avec Catherine le Picard, femme de Meſſire Chriſtophe de Sève, premier Préſident de la Cour des Aides, à laquelle il céda ſes droits & prétentions ſur les biens du même Claude d'Estavayé, ſon frère aîné. Cet acte, paſſé devant *François Bergeron* & *Hilaire Rebault*, Notaires à Paris, étoit, en 1668, chez *Noël Beauvais*, auſſi Notaire. On lui connoît pour enfans :

1. Louis, Chevalier, Seigneur de Beauvilliers & de Fleury, Gentilhomme ordinaire du Cardinal de Guiſe, qui tranſigea avec Antoine, ſon frère puîné, mentionné ci-après, ſur leurs droits dans la ſucceſſion de leur père, le 31 Janvier 1619. Il ne laiſſa de *Madeleine de Guyon*, ſon épouſe, que

   Louise, mariée, le 7 Juillet 1644, à *Antoine des Foſſés de Thiébauville*, &c., dans la Maiſon duquel elle a porté la Terre de Beauvilliers, poſſédée par leur poſtérité, avec beaucoup de titres de cette branche.

2. Antoine, qui ſuit;
3. François;
4. Et Louise, Religieuſe.

XX. Antoine d'Estavayé, IIe du nom (dont il eſt parlé dans le *Journal de Henri III*, tom. I, page 278), Ecuyer, Seigneur de Mézières, puis de Molinons, près de Sens, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, eut, le 4 Février 1604, permiſſion du Roi de tirer de l'arquebuſe ſur le gibier non défendu par l'Ordonnance, paſſa à Roye un contrat de conſtitution de rente, au nom de ſon épouſe, le 22 Juillet 1614. Le Cardinal de Guiſe lui fit un tranſport, & à Louis, ſon frère, le 7 Juin 1617; tranſigea à Paris avec ſondit frère, devant *Perrin le Gay*, Notaire, le 31 Janvier 1619, & il eſt qualifié Gentilhomme de la Chambre du Roi, dans un aveu qu'il donna, à cauſe de ſon épouſe, le 10 Novembre 1622; il ne vivoit plus le 26 Août 1629, que ſa veuve paſſa une tranſaction avec ſes deux fils. Il avoit épouſé, à Troyes, par contrat devant *Balezeaux* & *le Violaix*, Notaires de cette Ville, du 16 Août 1599, *Charlotte de Lannoy*, devenue héritière de ſa Maiſon, qui lui apporta les terres de Molinons & de Vauremy; elle étoit fille d'*Oudard de Lannoy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Geneviève de Chevry*. De ce mariage vinrent:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Maximilien-Louis, Chevalier, Seigneur de Fay, de Flacy, près de Villeneuve-l'Archevêque, qu'il acquit du Sieur Martinet, Avocat au Parlement. Il tranſigea avec ſon frère aîné, le 31 Janvier 1619, fut Gendarme de la Compagnie de la Reine, en 1629; & ſuivant une tranſaction paſſée entre ſa mère & ſon frère, il fut déchargé des droits de francs-fiefs, en qualité de Gentilhomme le 5 Février 1659; aſſiſta au mariage de Jean d'Estavayé ſon neveu, en 1664, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil du 10 Décembre 1668; avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Piquet* & *Briſſard*, Notaires Royaux à Troyes, le 3 Mai 1637, *Marguerite le Mire*, dont il eut:

   1. Charlotte, mariée, le 29 Avril 1659, à *François Barbuat*, Ecuyer, Seigneur de Maiſon-Rouge, Gendarme de la

Reine, qui fut préſent avec François Dupuis, Ecuyer, & Louis de Saint-Paul, Ecuyer, Seigneur de la Briche, tous en qualité de couſins, au mariage de JEAN D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Molinons, en 1663 ;

2. MARIE, qui épouſa, par contrat du 13 Juillet 1660, *Charles le Page*, Ecuyer, Seigneur de Précy & de Meſſon, dont poſtérité ;
3. Et MARGUERITE, morte ſans alliance.

XXI. ANTOINE D'ESTAVAYÉ, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Molinons & de Vauremy, en 1619, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, ſous le titre de la Reine, en 1629, obtint des Lettres-Royaux à la Chancellerie à Paris le 3 Mars 1632, & Commiſſion en conſéquence, le 11 Mai ſuivant, de Charles Seneton, Chevalier, Seigneur de la Verrière, de Fournodin, &c., Conſeiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, comme Bailli de Sens, pour faire faire le terrier de ſa terre de Molinons, qui fut fait la même année, en 1633 ; il eſt nommé dans une Sentence de ce Bailli, rendue à ſon profit le 30 Août 1635 ; fut déchargé, en qualité de Noble d'extraction, du droit & taxe des francs-fiefs, avec ſon frère, par jugement des Commiſſaires à ce députés, le 5 Février 1659, ſigné, *Maſclary* ; il acquit quelques biens, le 10 Juin 1654, de Pierre Roi, Ecuyer, Sieur de Courpon, Capitaine pour le Roi dans la Marine, aïeul de M. Courpon, Lieutenant de Roi, & Commandant à Lartibonite, en l'Isle Saint-Domingue, Chevalier de Saint-Louis, & de M. Courpon de Laverade, Capitaine de Grenadiers à la Martinique, qui vivoit en 1732. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé à Paris, le 1er Juin...., devant *Remond* & *Demas*, Notaires, *Anne de Geslin*, fille d'un Maître des Comptes ; & 2° le 26 Janvier...., devant *l'Evêque* & *François Béjard*, Notaires à Troyes, *Eliſabeth d'Autruy*, dont il étoit veuf en 1668. Du premier lit vinrent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. ANNE, femme de *Samuel de Liandras*, Ecuyer, Seigneur de Bouy ;
3. MARIE, femme de *Nicolas Veillart*, Ecuyer, Seigneur de Doches, d'Autruche & du Franc, en 1663 ;
4. MARIE-ELISABETH, épouſe d'*Henry-François de Mauroy*, Ecuyer, Seigneur du Bois-de-Villiers, & en partie de Molinons, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes de la Reine, demeurant à Troyes, qui ſe trouva aux deux mariages de ſon beau-frère, en 1663 & 1678, & elle, étant veuve, fut maintenue Noble avec le Sieur de *Mauroy*, ſon fils, Gendarme de la Garde du Roi, par Jugement de l'Intendant de Champagne, du mois d'Août 1697.

Et du ſecond lit ſortirent :

5. LOUIS, Ecuyer, baptiſé à St.-Merry, à Paris, le 10 Décembre 1653, lequel étoit Cadet aux Gardes-Françoiſes en 1666 ;
6. Et ELISABETH, mariée, le 22 Août 1666, à *Philippe de Formont*, Ecuyer, Seigneur de Villers-Templon, puis de Molinons en partie. Devenue veuve, fut maintenue Noble avec ſes enfans, par Jugement de M. Phélippeaux, Intendant de la Généralité de Paris, le 20 Septembre 1700.

XXII. JEAN D'ESTAVAYÉ, IIIe du nom, fut baptiſé dans l'Egliſe de ce lieu, le 25 Septembre 1631. On le trouve employé, à cauſe de ſes fiefs, en qualité de Chevalier, Seigneur de Molinons, y demeurant avec quatre chevaux & trois valets, comme étant du Bailliage de Sens, dans le rôle original de la montre & revue des Gentilshommes & autres, ſujets au ban & arrière-ban du Gouvernement de Champagne & de Brie, qui fut faite dans la plaine de Fagnières, près de Châlons, le 31 Septembre 1674, devant M. de Miromeſnil, Intendant de la Province, pour ſe rendre à Toul, ſuivant l'ordre du Roi : il avoit été maintenu dans ſa Nobleſſe, avec *Eliſabeth d'Autruy*, ſa belle-mère, & MAXIMILIEN-LOUIS D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Fay, ſon oncle, par Arrêt du Conſeil d'Etat, du 10 Décembre 1668, après avoir repréſenté les pièces juſtificatives, depuis ſon quatrième aïeul ; fut encore aſſigné pour faire preuve devant M. Phélippeaux Intendant de la Généralité de Paris, le 20 Septembre 1701, & le 6 Novembre 1705, il y ſatisfit, & ayant déclaré qu'il avoit ſervi le Roi dans ſes armées, & que pluſieurs de ſes fils étoient alors au ſervice, il fut maintenu Noble avec tous ſes enfans, par Jugement du 11 Mars 1706 ; il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé, le 20 Octobre 1663, devant *Arnaud Bourgeois*, Notaire au Bailliage de Sézanne, Châtellenie de Treffaux, *Marie de Formont*, fille de *Louis*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de la Tour, & d'*Anne de Villeneuve* ; & 2° par contrat reçu par *Lefèvre*, Notaire Royal de Nogent-ſur-Seine, le 6 No-

vembre 1678, *Eliſabeth Pariſot*, fille de *Philibert*, & de *Marguerite Lefèvre* ſa première femme. Du premier lit vinrent:

1. Jean, baptiſé dans l'Egliſe de Villeneuve-l'Archevêque, le 6 Novembre 1664;
2. Louis, qui ſuit;
3. Jean-François, rapporté après la poſtérité de ſon frère aîné;
4. Louis-Henry, né le 26 Septembre 1671, Capitaine au Régiment de Sault;
5. Suzanne, née le 3 Mai 1674, & baptiſée, le 15 ſuivant, à Molinons, comme ſes frères & ſœurs.

Et du ſecond lit:

6. Philibert-Simon, né le 3 Septembre 1680;
7. Jean-Antoine, né le 1er Mars 1682;
8. Denis-Louis, né le 5 Septembre 1685;
9. Joseph, né le 11 Juillet 1695;
10. Claude, mort jeune;
11. Geneviève-Elisabeth, née le 27 Août 1679;
12. Et Elisabeth, née le 3 Décembre 1689.

XXIII. Louis d'Estavayé, IIe du nom, né le 2 Janvier 1669, Chevalier, Seigneur de Molinons, Brigadier des Gardes-du-Gorps du Roi, où il entra fort jeune, Chevalier de St.-Louis, ſervit à la Cornette dans la Compagnie du Maréchal Duc de Lorges, en 1695; quitta le ſervice après s'être trouvé à pluſieurs ſièges & batailles durant la guerre de 1699, où il fut bleſſé au bras droit; s'établit en Guyenne, Généralité de Montauban, en 1702, épouſa, en 1707, *Françoiſe de Coſte-Badie*, de Bordeaux, qu'il laiſſa veuve le 10 Juin 1743. De ce mariage ſont iſſus:

1. Louis-Guillaume, qui ſuit;
2. Jeanne, née à Breſſols le 18 Avril 1715;
3. Et Philippe d'Estavayé de Molinons, née à St.-Antonin-de-Rouergue, & baptiſée en l'Egliſe Paroiſſiale, le 5 Avril 1721.

XXIV. Louis-Guillaume d'Estavayé, IIIe du nom, Chevalier, Sieur de Molinons, Tabarly, nommé premier Conſul de la Ville de Saint-Antonin, en qualité de Gentilhomme, en 1731, exerça cette charge juſqu'en 1744, & la continua, à la demande unanime de ſes Concitoyens, juſqu'en 1747, que ſes infirmités l'obligèrent de ſe retirer, & de ceſſer toutes fonctions; ſa réputation de probité engagea Louis XV à lui concéder, en même tems de ſon Conſulat, le titre de Seigneur Engagiſte de cette Ville, qui, juſqu'à lui, avoit été mal géré, il en a rempli les fonctions juſqu'en l'année 1756, que M. de Malartic de Monricoux, premier Préſident du Conſeil Supérieur de Perpignan, qui lui a ſuccédé dans cette qualité. La gloire de juſtifier la confiance de Sa Majeſté & de ſa Patrie, l'engagea à ſuppléer de ſes propres deniers, un nombre infini d'inſolvables, & il dépenſa ſa fortune pour acquitter les deniers du Roi, de l'Hôpital dont il étoit Adminiſtrateur, & pour ſubvenir au ſoulagement des pauvres, c'eſt ce qui a été atteſté par les Officiers Municipaux & principaux habitans de ladite Ville, en 1774, ainſi que l'ont reconnu M. de Miromeſnil, Garde des Sceaux de France, M. le Comte de Noailles, depuis Maréchal, Duc de Mouchy, Commandant en chef de la Province de Guyenne, & feu M. de Clugny, alors Intendant de la Généralité de Bordeaux, en 1775; il avoit épouſé, par contrat paſſé devant Me *Delpech*, Notaire Royal, le 26 Mai 1745, *Marie-Anne de Malinon*, & eſt mort, le 3 Décembre 1772, après avoir été accablé d'infirmités pendant longues années; il a laiſſé de ſon mariage:

1. Jean-Louis, qui ſuit;
2. Marie-Philippe d'Estavayé, de Molinons, & de Tabarly, née le 29 Juillet 1749;
3. Et Anne d'Estavayé, de Molinons & de Tabarly, née le 11 Août 1759.

XXV. Jean-Louis d'Estavayé-Molinons, IVe du nom, né le 18 Mars 1746, Chevalier, Sieur de Tabarly, établi à Bordeaux depuis 1763, a fait preuve de ſon ancienne Nobleſſe, en 1775, devant M. de Miromeſnil, Garde des Sceaux de France, le Maréchal Duc de Mouchy, Commandant en chef de la Province de Guyenne, & M. de Clugny, alors Intendant de la Généralité de Bordeaux. Il a épouſé, en 1768, *Marie de Ginot*.

RAMEAU
ſorti de la branche précédente.

XXIII. Jean-François d'Estavayé, troiſième fils de Jean, Seigneur de Molinons, & de *Marie de Formont*, né le 5 Mars 1670, commença ſes ſervices dans les Cadets de Longwy, &, en 1684, fut Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment de la Vieille-Marine, enſuite Capitaine; paſſa en Italie en 1699, fut fait Major de Révéré & d'Oſtiglia en Lombardie, après s'être trouvé à pluſieurs ſièges & batailles: il eſt mort, Chevalier de Saint-Louis, en 1738, Il avoit épouſé, en 1703, *Barbe-Angelique Cavazzony*, native de Mantoue, morte en 1729, dont pour enfant:

XXIV. André-Hippolyte d'Estavayé, Che-

valier, Seigneur de Molinons, né dans ce Château, le 6 Avril 1708, Officier au Régiment Royal, Infanterie, qui s'eſt trouvé aux ſiéges de Tribac & Fribourg, en 1734, fut marié, en 1739, avec *Catherine de Caillat*, de Sens, & a établi ſa réſidence, en 1770, dans la Paroiſſe d'Etréchy, près d'Etampes, route d'Orléans à Paris. Il a eu de ſon mariage:

1. N... d'Estavayé, mort au ſervice dans le Régiment Royal Infanterie;
2. Jean-André, Abbé & Chanoine d'Etampes, nommé Evêque de Blois, au moment qu'il eſt mort à Paris de la petite-vérole, en 1769, âgé de 24 ans;
3. Une fille, morte en bas âge;
4. Et Catherine-Félicité-Elisabeth, née en 1751, Demoiſelle unique de ſa branche, demeurant avec ſon père dans la Paroiſſe d'Etréchy, vivant tous les deux en 1781; *Catherine*, la mère, étant décédée & inhumée dans l'Egliſe de ce lieu, le 16 Novembre 1780.

SEPTIÈME BRANCHE.
Seigneurs de Villaranon.

XIII. Henri d'Estavayé, IIe du nom, ſecond fils d'Aymond, & de *Jeanne de Colombier*, Co-Seigneur d'Estavayé, Seigneur de Rueyres & d'Aumont, ès-années 1351, 1360 & 1370, ſe trouve au nombre des quarante-ſept Ecuyers qui ſervoient à la guerre, avec ſix Chevaliers-Bacheliers, à la ſuite de Jean le Baſtard de Châlons, auſſi Bachelier, ſous le Gouvernement du Duc de Bourgogne, dans une revue générale faite à Heidin, le 15 Septembre 1369; il eut pour fils

XIV. Aymond, Co-Seigneur d'Estavayé, avec Hugonin, ſon couſin; il vivoit encore en 1450, ayant épouſé Noble *Jeanne de Dompierre*, dont:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Henri, Co-Seigneur de Molondin;
3. Et Jeanne, qui poſſédoit pluſieurs biens & cens à Molondin, en 1484 & 1485.

XV. Jacques d'Estavayé, Co-Seigneur de Molondin & de Sevaz, & Seigneur de Villaranon, vivoit dans les années 1437 & 1460, & eut de ſa femme qu'on ne connoît pas:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Aymond, Ecuyer de Philippe, Duc de Savoie, Maître-d'Hôtel de ſes fils Charles & Philippe, Evêque de Genève, l'an 1497.

XVI. Antoine d'Estavayé, Seigneur de Villaranon, eut de ſa femme qui eſt inconnue:

1. Claude, Evêque de Belley en 1507, Prévôt du Chapitre de Lauzanne, Abbé de Haute-Combe & de Sainte-Marie-Madeleine-du-Lac-de-Joux, Prieur de Romain-Moutier, Grand-Chancelier de l'Ordre de l'Annonciade, en Savoie, en 1484. Il ſe trouva au Concile de Laon en 1520; aſſiſta à la cérémonie qui fut faite à Genève en 1521, lorſque Charles, Duc de Savoie, érigea la Seigneurie du Pont-de-Vaux en Comté; ſelon Guichenon, il vivoit encore en 1530 (voyez *le Clergé de France*, par M. l'Abbé Hugues du Temps, tom. II, pag. 169), & avoit une ſœur nommée Bernardine d'Estavayé, femme de noble *Pierre*.

HUITIÈME BRANCHE.
Co-Seigneurs d'Estavayé-Chenaud.

VIII. Renaud d'Estavayé, ſecond fils de Pierre, Ier du nom, Chevalier, Co-Seigneur d'Estavayé, fut envoyé en Ambaſſade par Jean de Coſſonay, Evêque de Lauſanne, vers Amédée, Comte de Savoie, en 1243; vers l'Empereur Frédéric, en 1246. Il laiſſa:

1. Jean, Co-Seigneur d'Eſtavayé, en 1266, que l'on croit père de

   Rollin, dont les enfans ſont mentionnés dans le teſtament de Renaud d'Estavayé, IIIe du nom, ſon oncle, de l'année 1320.

2. Pierre, qui ſuit;
3. Et Renaud, mentionné ci-après.

IX. Pierre d'Estavayé II, Chevalier, Co-Seigneur dudit lieu, en 1266, fit la guerre avec pluſieurs autres Seigneurs du Pays de Vaud, l'an 1300, teſta à Salins en 1321, & inſtitua héritier Perrot ou Pierre, ſon fils, qui ſuit, chargea de l'accompliſſement de ſes volontés Guillaume d'Estavayé-Renaud, ſon frère, & le Recteur de l'Hôpital de Monjoux; ſon corps fut tranſporté de Salins à Eſtavayé. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, page 108.)

X. Perrot, ou Pierre d'Estavayé III, Co-Seigneur dudit lieu, en 1322, eut pour femme *Jeanne de Joux*, d'une ancienne Nobleſſe du Comté de Bourgogne, de la branche aînée de la Maiſon de *Joux*, d'une haute & ancienne Nobleſſe du Comté de Bourgogne, de laquelle il eut:

1. Philippe;
2. Guillaume;
3. Et Girard, tous nommés *Donzels*, & en-

fans de feu PERROT, Chevalier, Seigneur de Gorgier, &c., dans leur lettre de partage du 9 Août 1337.

IX. RENAUD D'ESTAVAYÉ, troiſième fils de RENAUD II, Co-Seigneur d'Eſtavayé, en 1270, laiſſa :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. AYMOND, Co-Seigneur du vieux Château d'Eſtavayé, en 1320;
3. GIRARD, Seigneur de Cugies, rapporté après la poſtérité de ſon aîné;
4. Et ANTIFILIXIE, Religieuſe de l'Ordre de Notre-Dame, à Eſtavayé, mentionnée dans le teſtament de ſon père.

X. GUILLAUME D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur d'Estavayé, à cauſe du Château de Chenaud, en 1321, eut pour enfans :

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et ARTAUD, qui céda ſon droit ſur la Baronnie de Gorgier, à Louis, Comte de Neufchâtel, en 1357.

XI. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur dudit lieu, épouſa *Guillemette de Salins*, fille de *Dimanche de Salins*, Chevalier, dont :

1. GUILLAUME, Chevalier, Co-Seigneur d'Eſtavayé-Chenaud, Bailli de Vaud en 1393, qui épouſa, 1° en 1351, MARGUERITE D'ESTAVAYÉ, fille D'AYMOND D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur d'Eſtavayé; & 2° *Nicolette de Salins*, laquelle, étant veuve, fit ſon teſtament à Beſançon en 1410. Elle fit pluſieurs legs au Couvent des Dames Religieuſes Dominicaines d'Eſtavayé, dans l'Egliſe deſquelles elle vouloit être inhumée dans le tombeau de ſon mari, dans le cas qu'elle mourut dans le Diocèſe de Lauſanne. Elle mourut l'année ſuivante, & ſon teſtament fut exécuté, ſes legs payés au Couvent deſdites Religieuſes, en préſence de noble ANSELME D'ESTAVAYÉ-DONZEL, & de *Guiette*, ſa femme, nièce de ladite Dame *Nicolette de Salins*, le 14 Septembre 1414;
2. Et JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN D'ESTAVAYÉ, Chevalier, Seigneur d'Eſtavayé-Chenaud, eut pour femme *Mahaul de Salins*, fille d'*Odon*, Chevalier; elle teſta le 18 Février 1385, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Anatoile de Salins, & inſtitua héritiers ſes enfans, qui furent :

1. ANSELME qui ſuit;
2. PIERRE-DONZEL, qui laiſſa un fils naturel, nommé

   AIMÉ D'ESTAVAYÉ.
3. Et NICOLETTE, femme de *Nicolet Palouſet*, Ecuyer.

XIII. ANSELME D'ESTAVAYÉ vendit, conjointement avec *Guiette Palouſet*, ſa femme, la Co-Seigneurie d'Eſtavayé-Chenaud, à Umbert Baſtard de Savoie, avant l'année 1430. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEAN, qui n'eut qu'un fils, mort en minorité;
3. Et JEANNE, femme de *Gérard Loyte*, Ecuyer. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, pages 109 & 110.)

XIV. JACQUES D'ESTAVAYÉ, qualifié *Donzel*, vendit, conjointement avec ſon père, en 1433, à Jean de Neufchâtel, Seigneur de Vauxmarens, la Seigneurie de Courtallioz, & ce qu'il avoit ſur la Baronnie de Gorgies. Il laiſſa de *Jeanne Poncy de Salins:*

XV. GUYON D'ESTAVAYÉ, Chevalier, héritier ſubſtitué de JEAN D'ESTAVAYÉ, ſon oncle, par ſon teſtament de 1465. Ses enfans furent :

1. JACQUES, qui ſuit;
2. JEANNE, femme de *George d'Uſie*, Ecuyer;
3. Et GUILLEMETTE, femme de *Guy de Vaudry*, Ecuyer.

XVI. JACQUES D'ESTAVAYÉ, Ecuyer, épouſa *Marie de Larderet*, & n'eut de ſon mariage qu'une fille unique, nommée

JEANNE, héritière de ſa branche, mariée, en 1490, à *Jean de Montfort*, Chevalier, Seigneur dudit lieu. (Voyez le *Nobiliaire de Salins*, pages 109, 110 & 111.)

NEUVIÈME BRANCHE.
Seigneurs de CUGIES.

X. GIRARD D'ESTAVAYÉ, Ier du nom, troiſième fils de RENAUD III, Co-Seigneur de Cugies, eut pour fils :

XI. PIERRE D'ESTAVAYÉ, Seigneur de Cugies, ès années 1350, 1355, 1360 & 1365, qui eut de *Catherine Belp*, ſon épouſe :

XII. GIRARD D'ESTAVAYÉ, IIe du nom, Baron de Belp, Seigneur de Cugies, marié, en 1371, avec JEANNE D'ESTAVAYÉ, fille de Noble puiſſant HUGUES D'ESTAVAYÉ, Co-Seigneur d'Eſtavayé. Il y a apparence que c'eſt de lui dont Guichenon parle, dans ſon *Hiſtoire Généalogique de la Maiſon de Savoie*, tom. I, page 447, en ces termes :

L'année ſuivante (1397) *il ſe fit un duel mémorable entre Othon, Seigneur de Grandſon, &* GIRARD, *Seigneur d'Eſtavayé, Gentilshommes du Pays de Vaud, dont les Hiſtoriens de Savoie n'ont rien dit, quoique les*

circonſtances en ſoient belles. Dominique Machancé eſt le ſeul qui en a parlé, & raconte que le ſujet fut que Grandſon avoit violé la femme d'Estavayé; *ce qui l'obligea, pour en tirer raiſon, d'accuſer publiquement Grandſon d'avoir trempé en la mort (l'an* 1391, *ſoupçonné de poiſon) du Comte Rouge, Amé VII, Comte de Savoie. Grandſon en avoit été ſoupçonné, & contraint de ſortir des Etats de Savoie; mais il en fut déclaré innocent: cependant il demeura long-tems en France & en Angleterre; & comme il étoit vaillant, il acquit un grand honneur. A ſon retour* Estavayé *l'entreprit, & renouvela cette ancienne accuſation. Ces deux Gentilshommes étoient bien apparentés; tous leurs amis s'y intéreſſèrent, & par ce moyen, d'une querelle particulière, peu s'en fallut qu'il n'y eût une guerre civile en Savoie, les choſes étant venues à une telle extrémité, que ceux qui étoient du parti de* Girard d'Estavayé, *pour diſtinguer ceux de leur faction, portoient un rateau ſur leurs épaules, & les partiſans de Grandſon des éguillettes au bout de leurs ſouliers. Le Conſeil du Comte, pour arrêter la ſuite de ſemblables diviſions, prit connoiſſance de ce différend.* D'Estavayé *avoit déjà fait ſa plainte devant Louis de Joinville, Seigneur de Divonne, Bailli de Vaud, ſe préſenta encore devant le Comte, à Bourg en Breſſe, où il y eut de grandes formalités: là il ſoutint que Grandſon étoit coupable de la mort du Comte Rouge, & offrit le combat. Grandſon fut ouï, nia le crime, dit qu'il s'en étoit juſtifié, & néanmoins accepta le combat. Amé VIII, depuis Comte, & I^er Duc de Savoie, fils du Comte Rouge, de l'avis de ſon Conſeil, le permit par Ordonnance datée à Bourg le* 15 *Novembre, & en aſſigna le jour au* 15 *Janvier ſuivant, auquel les deux champions jurèrent de ſe repréſenter en perſonne avec armes & chevaux, & donnèrent pour cautions, ſavoir :* d'Estavayé, Jean de Clermont, Jean de Blonnay, & Pierre de Dampierre, *Chevaliers*; François de la Fraſſe, Antoine Mareſchal, Humbert d'Avilly, Jean d'Irlains, Amé de Prés, Jean de Buſſy, Humbert de Bonvillars, & Girard de Modon. *Les cautions de* Grandſon *furent* Guillaume de Vienne, *Seigneur de Saint-Georges & de Sainte-Croix*; Aymard de Clermont, Philippe de Vienne, *Seigneur d'Auxelles*; Humbert, *Seigneur de Rogemont*; Henri de Vienne, *Seigneur de Gonnons*; Mathieu de Longwy, *Seigneur de Raon*; Mathieu de Rye, *Seigneur de Balançon*; Jean de Saint-Hilaire, *Seigneur de Damvillers*; Guillaume, *Seigneur de Saint-Trivier & de Branges*; Jean, *Seigneur de Rupt*; Béraud, *Seigneur de Montcony*, Jean de Montagu, *Seigneur de Châtillon*; Guillaume de Grandſon, Amé de la Serra, *Seigneur de Monts*; Henri de Colombiers, *Seigneur de Voufflans*; Ardré d'Arbonnay, *Seigneur de Coſſonay*, & Berlion de Paladru. *Si ce différend ne ſe fût terminé par un combat ſingulier, la partie étoit mal faite pour* d'Estavayé, *parce que Grandſon, outre les avantages d'une naiſſance plus illuſtre, avoit de puiſſans amis; mais il en arriva autrement, car le jour du combat arrivé, Grandſon &* d'Estavayé *comparurent à la place des lices à Bourg, à cheval, armés de toutes pièces, où, en la préſence du Comte de Savoie, de ſon Conſeil, & de la principale Nobleſſe de ſes Etats, ils combattirent à la lance; & le ſort des armes fut tel, ou la juſtice de la cauſe* d'Estavayé *le voulut ainſi, que Grandſon y fut tué.*

Olivier de la Marche, qui récite le duel, excuſe fort Grandſon, & dit qu'ayant 60 *ans, il étoit exempt de combattre, & impute ſa mort à ſa témérité ou à ſon malheur, plutôt qu'à ſon crime; & Machancé au contraire charge Grandſon, & parle de ſa mort comme d'un jugement de Dieu.*

Les armes : *palé d'or & de gueules de ſix pièces, à une faſce d'argent brochant ſur le tout, chargée de trois roſes de gueules*; ſupports : *deux lions rampans d'or. L'Ecuſſon ſurmonté d'un heaume ouvert, poſé de front, & orné de lambrequins d'or, d'argent & de gueules.* Deviſe : Nobleſſe d'Estavayé.

ESTE (d'), Maiſon l'une des plus illuſtres de toute l'Italie, qui a tiré ſon nom de la ville d'*Eſte*. Elle remonte, par filiation ſuivie, à I. Azon, Seigneur d'Este, nommé par quelques-uns Albert, & ſurnommé *le Grand Marquis*: il vivoit dans les X^e & XI^e ſiècles. Il fut marié 1° à *Cunegonde Guelphe*, héritière de ſa famille; & 2° à *Ermengarde*, fille de *Hugues*, Comte *du Maine*, en France. Du premier lit il eut :

I. Guelphe, héritier des biens de ſa mère en

Allemagne, créé Duc de Bavière en 1071, mort en Chypre en 1101, ayant été marié 1° à *Etheline*, fille d'*Othon le Saxon*, Duc de Bavière, qu'il répudia ; 2° à *Judith*, fille de *Baudouin*, furnommé *le Pieux*, Comte de Flandre, & veuve de *Toſton*, Comte *de Northumberland*, en Angleterre, dont il eut

GUELPHE II, Duc de Bavière, mort en 1119, ſans enfans ;

Et HENRI, dit *le Noir*, Duc de Bavière, mort en 1125, qui de *Wilfilde*, fille de *Magnus*, Duc *de Saxe*, eut

HENRI, Duc de Bavière & de Saxe, père, par *Gertrude*, fille de l'Empereur LOTHAIRE II, de

HENRI, furnommé *le Lion*, de qui deſcendent les Ducs de Brunſwick & de Lunebourg, ainſi que le rapporte Georges-Guillaume de Leibnitz, Conſeiller du Duc de *Brunſwick-Lunebourg*, dans une lettre qu'il fit imprimer en 1696, au ſujet du mariage du Duc de Modène & de la Princeſſe de Hanovre, & où il prouve que les deux Maiſons viennent d'une même tige.

Du ſecond lit ſortirent :

2. HUGUES, qui fut peu de tems Comte du Maine en France, & mourut ſans enfans de *N...*, fille de *Robert de Guiſcard*, Comte de la Pouille ;
3. Et FOULQUES, qui ſuit.

II. FOULQUES, Seigneur d'ESTE, ſuccéda aux honneurs de ſon père en Italie. On ne ſait ni le nom de ſa femme, ni le tems de ſa mort. Il eut

III. OBIZZON, Seigneur d'ESTE, Podeſtat de Pavie, mort en 1196. Il eut de ſa femme, nommée *Sophie*, que quelques-uns diſent être fille du Seigneur *de Vérone* :

IV. AZON, II^e du nom, Marquis d'ESTE & de Ferrare, Podeſtat de Padoue & de Vérone, Marquis d'Ancône, mort en 1212. Il avoit épouſé 1° *Léonore*, fille de *Thomas I^er*, Comte *de Savoie*, & de *Béatrix de Genève* ; 2° *Marcheſelle*, nièce de *Guillaume*, Podeſtat *de Ferrare*, morte en 1196, avant la conſommation du mariage ; & 3° *Eliſe*, fille de *Louis*, Comte *de Saint-Boniface*. Il eut du premier lit :

1. ALDOBRANDIN, Marquis de Ferrare & d'Ancône, mort jeune & empoiſonné en 1215,

laiſſant de *Reine*, fille d'*Albert de Scala*, une fille unique nommée

BÉATRIX, ſeconde femme d'ANDRÉ II, Roi de Hongrie.

2. BÉATRIX, Fondatrice & Abbeſſe de Monte-Gemello, morte le 10 Mai 1262, en odeur de ſainteté.

Et du troiſième lit :

3. AZON, qui ſuit.

V. AZON, III^e du nom, Marquis d'ESTE & de Ferrare, eut des guerres à ſoutenir contre l'Empereur FRÉDÉRIC II, qui lui prit le Château d'Eſte & d'autres Villes qu'il recouvra dans la ſuite. Il mourut le 13 Février 1264, ayant eu d'*Eliſe*, fille de *Renaud de Châtillon*, & de *Conſtance*, Princeſſe d'*Antioche* :

1. RENAUD, qui ſuit ;
2. BÉATRIX, Religieuſe à Saint-Antoine, près de Ferrare ;
3. Et CUBITOSA, épouſe d'*Iſnard de Maleſpine*, Marquis de Maſſa & de Carrara.

VI. RENAUD D'ESTE fut enlevé en ôtage par l'Empereur FRÉDÉRIC II. Il mourut en cet état dans la Pouille en 1250, laiſſant un bâtard, qui ſuit.

VII. OBIZZON, II^e du nom, fut légitimé par ſon aïeul avec l'agrément du Saint-Siège, & inſtitué ſon héritier. Dans la ſuite il réunit à ſes Etats Reggio, Modène & autres places ; il mourut le 28 Février 1293, & avoit épouſé 1° en 1263 *Jacqueline de Fieſque*, morte en 1287 ; & 2° en 1288 *Conſtance de la Scala*. Il eut du premier lit :

1. AZON, Marquis d'Eſte & de Ferrare, mort le 30 Janvier 1308, ſans enfans de BÉATRIX, fille de CHARLES II, Roi de Naples. Il laiſſa un bâtard, nommé

   FRISQUE ou FRANÇOIS, qu'il fit Gouverneur de Ferrare ; mais après la mort de ſon père, il livra la place aux Vénitiens, ce qui le fit excommunier par le Pape. Il mourut à Veniſe en 1309.

2. ALDOBRANDIN, qui ſuit ;
3. FRANÇOIS, Marquis d'Eſte, tué le 23 Août 1312, en voulant recouvrer Ferrare, dont les troupes du Pape s'étoient emparé. Sa poſtérité jouit du titre de Marquis d'Eſte, & finit à la cinquième génération dans la perſonne de BERTHOLDE D'ESTE, Général de l'Infanterie Vénitienne, qui fut tué au ſiège de Corinthe, en la Morée, l'an 1463 ;
4. Et BÉATRIX, mariée à *Azon Viſconti*, Prince de Milan.

VIII. ALDOBRANDIN D'ESTE, voyant la guerre allumée dans le Ferrarois, après la mort de ſon frère aîné, ſe retira à Bologne, laiſſant à ſon frère FRANÇOIS & aux enfans de celui-ci, le ſoin de recouvrer Ferrare. Ses neveux en vinrent à bout en 1317. Il mourut l'année ſuivante à Bologne, ayant eu d'*Albe*, fille de *Tobie Rangoni*, morte en 1325 :

1. RENAUD, qui ſuit ;
2. OBIZZON, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et NICOLAS, pris par les troupes du Pape dans la guerre de Ferrare ; mais échangé, après la victoire remportée par ſon frère, il ſe trouva au ſiège de Modène, & mourut le 1er Mars 1344, laiſſant de *Béatrix de Gonzague*, qu'il avoit épouſée le 22 Janvier 1335 :

RENAUD D'ESTE, mort après 1358.

IX. RENAUD, IIe du nom, Marquis D'ESTE & de Ferrare, ſoutint la guerre des Ferrarois avec vigueur, & défit les troupes du Pape BENOIT X & de JEAN, Roi DE BOHÈME, qu'il força à lever le ſiège de la place, le 14 Avril 1333. Il aſſiégea Modène deux ans après, & il mourut le 31 Décembre 1335. On n'eſt pas certain du nom de ſa femme, dont il eut :

ALDOBRANDIN, Evêque d'Adria, près de Modène, & de Ferrare, mort le 30 Octobre 1381, & qui fut béatifié peu après, ainſi que ſon frère AZON ;
Et BÉATRIX, qui épouſa, en 1339, *Jacques de Savoie*, Prince d'Achaïe & de Morée.

IX. OBIZZON D'ESTE, IIIe du nom, ſecond fils d'ALDOBRANDIN, Marquis d'Eſte, ſignala ſon entrée dans les biens de ſes pères, par le recouvrement de la ville de Modène. Azon & Guy de Correggio lui cédèrent Parme en 1344 ; mais l'année ſuivante, il fut obligé de céder cette place à Luchin Viſconti, Prince de Milan. Il reçut l'inveſtiture de Ferrare par les Légats du Pape, & mourut le 20 Mars 1352. Il avoit épouſé ELISABETH, fille d'ALBERT II, Electeur DE SAXE, dont il reſta veuf ſans enfans, le 2 Mai 1341. Il avoit eu très-long-tems pour concubine *Lippa Arioſta*, dit *la Belle*, qu'il reconnut pourtant pour ſa femme, & épouſa avant qu'elle mourut, en 1346 ; mais il ne déclara ce ſecret que peu de tems avant ſa mort ; & fit vingt Chevaliers, dont il exigea le ſerment, d'être fidèles à ſes enfans, au nombre de onze, dont les principaux furent :

1. ALDOBRANDIN, qui ſuit ;
2. NICOLAS, rapporté après ſon frère ;
3. ALBERT, mentionné enſuite ;
4. CONSTANCE, femme de *N... Malateſte ;*
5. ALDE, femme de *Louis de Gonzague ;*
6. ELISE, mariée à *Guy de Polenta*, Seigneur de Ravenne ;
7. Et BÉATRIX, alliée à *Woldemar*, Prince *d'Anhalt*.

X. ALDOBRANDIN, IIIe du nom, Marquis D'ESTE & de Ferrare, gouverna ſes Etats, quoique jeune, avec beaucoup de force & de vigilance, & mérita les bonnes grâces de l'Empereur CHARLES IV, lorſqu'il vint en Italie, en 1354. Il fit la paix avec les Ducs de Mantoue & les Ducs de Milan ; mais il en jouit peu, étant mort à la fleur de ſon âge, le 3 Septembre 1361, âgé de 26 ans, laiſſant de *Béatrix de Camino*, ſon épouſe :

OBIZZON, mort peu après ſon père ;
Et VIRIDIS, épouſe de *Conrad*, Duc *de Teck*.

X. NICOLAS, IIe du nom, Marquis D'ESTE & de Ferrare, ſurnommé *le Boîteux*, ſuccéda à ſon frère. Il fut en guerre avec *Barnabé Viſconti*, fortifia Ferrare, & mourut le 26 Mars 1388, laiſſant de *Viridis*, fille de *Maſtin de la Scala*, Seigneur de Vérone :

1. RENAUD D'ESTE, qui fut Abbé ;
2. THADÉE, femme de *François Carrara*, Seigneur de Padoue, morte en 1404 ;
3. Et CONSTANCE, épouſe de *N... Malateſte*.

X. ALBERT, Marquis D'ESTE & de Ferrare, après ſes frères, reçut pour gage de l'amitié de *Jean Galéas Viſconti*, Duc de Milan, le Château d'Eſte que ſa Maiſon avoit perdu depuis un ſiècle. Il fonda l'Univerſité de Ferrare, en 1392, & mourut le 31 Juillet 1393. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Robertis* ; & 2° *Iſotte Alberſane*. Il eut du premier lit :

GERARD, mort avant lui.

Et du ſecond lit :

NICOLAS, qui ſuit.

XI. NICOLAS, IIIe du nom, Marquis D'ESTE, ſuccéda à ſon père, & fut maintenu dans ſes États par les Princes d'Italie, contre AZON D'ESTE, fils d'OBIZZON, IIe du nom. Il acquit Reggio & Parme, par la victoire qu'il remporta ſur Ottobon III, Seigneur de Parme, qu'il fit tuer. Ayant établi la paix dans ſes Etats, il voyagea en Chypre, dans la Paleſtine, en Eſpagne & en France, où le Roi CHARLES VI, pour marque de ſa bienveillance, lui permit de porter dans ſes armes les *trois fleurs-de-lis*. Etant de retour dans ſes Etats, il mé-

nagea ſi bien les eſprits des Princes, ſes voiſins, qu'il mérita le titre glorieux d'*Arbitre de l'Italie*. Ce fut de ſon tems que le Pape EUGÈNE IV aſſembla un Concile à Ferrare, & il fit éclater ſa magnificence dans cette occaſion. Il mourut à Milan, le 10 Décembre 1441. Il avoit épouſé, 1° en 1397, *Ziliola de Carrara*, fille de *François le jeune*, Prince de Padoue; 2° en 1418, *Laura Malateſte*, dite *Paraſine*, qu'il fit mourir pour l'avoir ſurpriſe en adultère avec HUGUES, un de ſes fils naturels; & 3° en 1429, *Richarde*, fille de *Thomas III*, Marquis *de Saluces*, morte en 1473. Sa ſeconde femme lui donna, par un ſeul accouchement:

1. 2. 3. 4. Quatre filles, dont deux ſeules vécurent, & furent mariées.

Du troiſième lit il eut:

5. HERCULE, qui ſuit;
6. Et SIGISMOND, tige des Marquis de *Saint-Martin* & de *Borgomanero*, qui ont formé ſept générations.

NICOLAS III, Marquis D'ESTE, eut encore de diverſes filles 22 enfans naturels, ſur leſquels on peut conſulter Moréri.

XII. HERCULE D'ESTE, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio (après ſes frères bâtards, LÉONEL & BORSO D'ESTE), né en 1433, fut pendant quelque tems Général de l'Armée des Vénitiens & des Florentins. NICOLAS, ſon neveu, fils de LEONEL, ſe révolta contre lui; mais les Ferrarois l'ayant ſurpris, lui firent couper la tête, à l'inſu de leur Duc, qui par la ſuite eut quelques affaires avec le Pape SIXTE IV & les Vénitiens, dont il ſe tira par ſa conduite & par ſon adreſſe. Il mourut au commencement de l'année 1505, laiſſant de LÉONORE D'ARAGON, fille de FERDINAND, Roi de Naples, qu'il avoit épouſée en 1473:

1. ALPHONSE, qui ſuit;
2. FERDINAND, qui conſpira contre la vie du Duc, ſon frère, & contre celle du Cardinal HIPPOLYTE, ſon autre frère, mort en priſon, le 22 Février 1540;
3. HIPPOLYTE, Cardinal, Archevêque de Strigoni, de Capoue, de Milan & de Narbonne, qui reçut du Roi LOUIS XII, des marques ſingulières d'eſtime & de bienveillance, & mourut à Ferrare, le 3 Septembre 1520 (voyez ſon éloge dans Moréri);
4. BÉATRIX, mariée à *Louis Sforza*, Duc de Milan, morte le 2 Janvier 1479;
5. ISABELLE, épouſe de *François de Gonzague*, Marquis de Mantoue.

HERCULE D'ESTE eut encore un fils & une fille naturels.

XIII. ALPHONSE D'ESTE, I^er^ du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, Marquis d'Eſte, Prince de Carpi, & Comte de Rovigo, né le 21 Juillet 1476, mourut le 31 Octobre 1534. Il avoit épouſé, 1° en 1491, *Anne Sforza*, fille de *Galéas-Marie*, Duc de Milan; 2° en 1501, *Lucrèce Borgia*, fille du Pape ALEXANDRE VI, & veuve d'*Alphonſe d'Aragon*, Duc de Biſceglia, morte en 1520; & peu avant qu'il mourut, il épouſa 3° *Laura Euſtochia*, qu'il avoit entretenue longtems, & qui étoit fille d'un ouvrier de Ferrare; elle mourut en 1573. Du ſecond lit vinrent:

1. HERCULE, qui ſuit;
2. HIPPOLYTE, dit *le Cardinal de Ferrare*, Archevêque de Milan, d'Auch, d'Arles & de Lyon, Evêque d'Autun, Abbé de Flavigny, &c.; Légat en France par PIE IV, qui ſe trouva au Colloque de Poiſſy, & mourut à Rome, ſous le Pontificat de GRÉGOIRE XIII, le 2 Décembre 1572, dans ſa 61^e^ année. Il fut fort conſidéré à la Cour des Rois FRANÇOIS I^er^ & HENRI II (voyez ſon éloge dans Moréri);
3. FRANÇOIS, Marquis de Maſſa, Général de la Cavalerie de l'Empereur CHARLES-QUINT, en Italie, mort le 23 Février 1578, laiſſant de *Marie de Cardonne*, fille d'*Antoine*, Marquis de Padula:

   MARFISE D'ESTE, mariée 1° à ALPHONSE, Marquis D'ESTE; & 2° à *Alderam Cibo*, Marquis de Carrare, morte en 1608;

4. BRADEMANTE, épouſe d'*Hercule*, Comte *de Bevilacqua*.

Et du troiſième lit:

5. ALPHONSE, tige de la branche des Ducs de *Modène*, rapportée ci-après;
6. ALPHONSIN, Marquis de Caſtelnuovo;
7. Et LÉONORE, Religieuſe.

XIV. HERCULE D'ESTE, II^e^ du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, né le 4 Avril 1508, fut Général de l'Armée de l'Egliſe, ſous le Pape PAUL IV, & Lieutenant-Général de celle du Roi de France, HENRI II, contre PHILIPPE II, Roi d'Eſpagne, en 1557. Il fit, peu de tems après, ſa paix avec l'Eſpagne; & s'étant appliqué à fortifier Modène, Reggio, Carpi & Berſelle, & à embellir ſes palais & jardins de Ferrare, il mourut le 3 Octobre 1558. Il avoit épouſé, le 30 Juillet

1527, RENÉE DE FRANCE, fille du Roi LOUIS XII, morte à Montargis, le 12 Juin 1575, après avoir favorisé en tout les Religionnaires. De cette alliance vinrent :

1. ALPHONSE, qui suit;
2. LOUIS, appelé le Cardinal de Ferrare, Archevêque d'Auch, né le 25 Décembre 1538, nommé par le Pape PAUL III, à l'âge de 10 ans, Co-Adjuteur de l'Evêché de Ferrare; Archevêque d'Auch, par le Roi HENRI II, & élevé au Cardinalat, en 1561, par le Pape PAUL III, & Légat en France, sous les Rois CHARLES IX & HENRI III. Il se trouva aux Etats de Blois, en 1578, fut Protecteur des affaires de France en Cour de Rome, nommé Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, lors de l'institution, & mourut à Rome le 30 Décembre 1586;
3. ANNE, née le 16 Novembre 1531, mariée 1° à *François de Lorraine*, Duc de Guise; 2° à *Jacques de Savoie*, Duc de Nemours, & morte le 7 Mai 1607;
4. LUCRÈCE, née en 1534, mariée, en 1570, à *François-Marie de la Rouère*, Duc d'Urbin, morte en 1598;
5. Et LÉONORE, morte sans alliance.

XV. ALPHONSE D'ESTE, II° du nom, Duc de Ferrare, de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, né le 19 Janvier 1533, mourut le 27 Octobre 1597, sans laisser d'enfans de ses trois femmes, qui furent *Lucrèce de Médicis*, fille de *Côme*, Grand-Duc de Toscane; *Barbe d'Autriche*, fille de FERDINAND Ier, Empereur; & *Marguerite de Gonzague*, fille de *Guillaume*, Marquis de Mantoue. Il fit tout son possible pour faire passer le Duché de Ferrare à son cousin CÉSAR D'ESTE; mais la Cour de Rome n'y voulut jamais consentir. Il disposa seulement, en sa faveur, des Duchés de Modène & de Reggio, de la Principauté de Carpi & des autres terres relevantes de l'Empire; & ce du consentement de l'Empereur.

BRANCHE
des Ducs de MODÈNE *& de* REGGIO.

XIV. ALPHONSE D'ESTE, fils d'ALPHONSE Ier, Duc de Ferrare, & de *Laura Eustochia*, sa troisième femme, mort en 1582, avoit épousé, en 1549, *Julie de la Rouère*, fille de *François-Marie*, Duc d'Urbin, morte le 4 Avril 1563, dont:

1. ALPHONSE, Marquis d'Este, mort en 1578, sans enfans de MARFISE D'ESTE, sa nièce, fille de FRANÇOIS, Marquis de Massa;
2. CÉSAR, qui suit;
3. ALEXANDRE, créé Cardinal le 3 Mars 1598, fait depuis Evêque de Reggio, mort le 21 Mai 1624;
4. LÉONORE, mariée à *Charles Gesualdo*, Prince de Venosa, au Royaume de Naples;
5. Et HIPPOLYTE, alliée, en 1594, à *François Pic*, Prince de la Mirandole.

XV. CÉSAR D'ESTE, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi, né en Octobre 1562, fut institué héritier, par son cousin, dernier Duc de Ferrare; mais le Pape CLÉMENT VIII, n'ayant point voulu lui accorder l'investiture de ce Duché, il se prépara à s'en mettre en possession, par les armes; ce qui lui attira une excommunication de la part du Pape. Les Troupes du Saint-Siège furent maltraitées au premier choc; mais CÉSAR D'ESTE, voyant que pas un des Princes d'Italie ne se mettoit en devoir de l'assister, & que les Ferrarois n'avoient plus la même affection pour lui, il fit son accommodement avec le Pape, le 28 Janvier 1598. On le laissa Maître de Modène & de Reggio; il obtint à Rome le même rang & les mêmes prérogatives dont les Ducs de Ferrare avoient été en possession. Le Saint-Siège prit ses Etats à perpétuité sous sa protection, & le Pape donna un chapeau de Cardinal à son frère ALEXANDRE. Il mourut en 1628, ayant eu de *Virginie de Médicis*, fille de *Côme*, Grand-Duc de Toscane, qu'il avoit épousée en 1586, & qu'il perdit en 1615 :

1. ALPHONSE, qui suit;
2. LOUIS, Marquis de Montecchio & de Scandiano, Général des Troupes de la République de Venise, né en 1593, mort en 1664, laissant une fille, nommée

   HIPPOLYTE, épouse de BORSO, son oncle.
3. HIPPOLYTE, Chevalier de Malte & Commandeur, né en 1599, & mort en 1643;
4. NICOLAS, Marquis d'Este, né en 1601, mort en 1640, sans postérité de *Suève d'Avalos*, des Princes de Montesarchio, veuve de *Jules-César de Capoue*, Prince de la Boncha;
5. BORSO, Marquis de Scandiano & de Montecchio, dont la postérité s'est éteinte dans ses enfans, garçons & filles;
6. FOREST, Marquis d'Este, né en 1606, mort en 1640;
7. LOUISE, née en 1590, morte en 1645;
8. LAURE, née en 1594, mariée à *Alexandre Pic*, Duc de la Mirandole, morte en 1630;
9. Et ANGÈLE-CATHERINE, Religieuse à San-Germiniano de Modène, morte en 1618, âgée de 23 ans.

XVI. Alphonse d'Este, IIe du nom, de ſa branche, Duc de Modène & de Reggio, né en 1561, épouſa, en 1608, *Iſabelle*, fille de *Charles-Emmanuel*, Duc *de Savoie*. L'ayant perdu en 1626, il ſe fit Capucin à Munich, dans la même année, prit le nom de frère *Jean-Baptiſte*, & mourut dans le Couvent de Caſtelnuovo de Graſiniana, le 23 Mai 1644. Il eut de ſon mariage :

1. César, né en 1609, mort en 1613;
2. François, qui ſuit;
3. Obizzon, né en 1611, mort Evêque de Modène en 1644;
4. Autre César, né en 1614, mort en 1677;
5. Alexandre, né & mort en 1615;
6. Charles-Alexandre, né en 1616, mort en 1679;
7. Renaud, né en 1618, Cardinal en 1641, Evêque de Modène en 1651, & de Montpellier; il fut chargé des affaires de France en Cour de Rome, nommé Abbé de Clugny, & mourut Evêque de Paleſtine le 30 Septembre 1673;
8. Philibert, né en 1623, mort en 1645;
9. Boniface, né & mort en 1624;
10. Catherine, née en 1612, morte Religieuſe en Eſpagne en 1635;
11. Marguerite, née en 1619, mariée en 1647 à *Ferdinand de Gonzague*, IIIe du nom, Duc de Guaſtalla, morte en 1692;
12. & 13. Deux filles, mortes au berceau;
14. Et Anne-Béatrix, née en 1626, mariée, en 1656, à *Alexandre Pic*, IIe du nom, Duc de la Mirandole.

XVII. François d'Este, Duc de Modène & de Reggio, &c., né le 5 Septembre 1610, ſuccéda aux Etats de ſon père lorſqu'il ſe fit Capucin, les gouverna avec beaucoup de ſageſſe dans des tems aſſez fâcheux, ſut retirer de l'Empereur Ferdinand II, en 1638, l'inveſtiture de la Principauté de Correggio, après la déroute des affaires de *Jean Syrus*, Prince du Correggio & du St.-Empire, maltraité de l'Empereur, pour avoir fait contrefaire la monnoie de l'Empire. Il reçut auſſi de grands honneurs du Roi d'Eſpagne, fut Général des Princes confédérés en Italie, en faveur du Duc de Parme, contre le Pape en 1643. Depuis, ayant embraſſé le parti de la France, le Roi le nomma Général de ſes armées en Italie en 1647; il battit les Eſpagnols dans le Crémonois en 1648; l'année ſuivante il fit lever le ſiège de Crémone, fit ſa paix avec l'Eſpagne, demanda méme en mariage la fille de Don *Louis de Haro*, premier Miniſtre du Roi Philippe IV; mais les Barberini l'ayant ramené au parti de la France, rompirent cette alliance, & le Roi lui confia le commandement de ſon armée, à la tête de laquelle il aſſiégea Pavie en 1655, mais inutilement. L'année ſuivante il fut plus heureux devant Valence qu'il prit & Mortare le 25 Août 1658: il mourut le 13 Octobre ſuivant, & avoit épouſé, 1° en 1630, *Marie Farnèſe*, fille de *Rainuce*, Duc de Parme, morte en 1646; 2° en 1648, *Victoire Farnèſe*, ſœur de ſa première femme, morte l'année ſuivante; & 3° en 1654, *Lucrèce Barberini*, morte le 24 Août 1699, fille de *Thadée*, Prince de Paleſtine, & d'*Anne Colonna*. Il eut du premier lit :

1. Alphonse, qui ſuit;
2. Alméric, né en 1641. Le Cardinal *Mazarin* le deſtina pour ſa nièce *Hortenſe Mancini*, qu'il vouloit inſtituer ſon héritière; mais ce jeune Prince mourut dans l'Isle de Paros, le 5 Juillet 1660, en conduiſant du ſecours à Candie;
3. Isabelle, née en 1635, mariée, en 1664, à *Rainuce Farnèſe*, Duc de Parme, mort le 12 Août 1666;
4. Léonore, née en 1643, Carmélite à Modène;
5. Marie, née en 1644, mariée, en 1668, au Duc de Parme, ſon beau-frère, morte en Août 1684;
6. 7. & 8. Trois autres enfans morts au berceau.

Du ſecond lit vint:

9. Victoire, morte en 1656.

Et du troiſième lit:

10. Renaud, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XVIII. Alphonse d'Este, IIIe du nom, Duc de Modène, &c., né le 13 Février 1634, après avoir ſuccédé à ſon père, fit ſa paix avec l'Eſpagne, du conſentement de la France. Il en jouit peu, ſa ſanté infirme, & la goutte lui ayant fait perdre la vie le 16 Juillet 1662. Son père l'avoit amené en France en 1655 pour y épouſer *Laure Martinozzi*, fille de *Jérôme Martinozzi*, & de *Marguerite*, ſœur du Cardinal *Mazarin*, morte le 19 Juillet 1687. Il en eut:

1. François, qui ſuit;
2. Et Marie-Béatrix-Eléonore, née en 1658, mariée, le 30 Septembre 1673, à *Jacques*, Duc *d'Yorck*, depuis Roi d'Angleterre, morte le 7 Mai 1718.

XIX. François d'Este, IIe du nom, Duc de Modène, &c., né le 6 Mars 1660, ſuccéda à ſon père, ſous la régence de ſa mère & de ſon grand-oncle le Cardinal d'Eſte, & mourut le 6 Septembre 1694, ſans enfans de ſa couſine germaine *Marguerite-Marie-Françoiſe Farnèſe*, fille de *Rainuce*, IIe du nom, Duc de Parme, qu'il avoit épouſée le 14 Juillet 1692, morte en Juin 1718.

XVIII. Renaud d'Este, Duc de Modène & de Reggio, Prince de Carpi & de Correggio, fils du troiſième lit du Duc François Ier & de *Lucrèce Barberini*, né le 25 Avril 1655, fut fait Cardinal en 1686; mais après la mort de ſon neveu, il remit ſon Chapeau dans le Conſiſtoire du 29 Mars 1695, & épouſa, le 18 Novembre de la même année, *Charlotte-Félicité*, morte en couches le 26 Septembre 1710, fille aînée de *Jean-Frédéric de Brunſwick*, Duc de Hanovre, & de *Bénédicte-Philippe*, Princeſſe Palatine. Etant ſœur aînée de la Reine des Romains, depuis Impératrice, elle fit prendre à ſon mari le parti de la Maiſon d'Autriche dans les guerres d'Italie. Il lui en coûta ſes Etats, dont les armées de France & d'Eſpagne s'emparèrent, & il fut obligé de ſe retirer à Rome; mais il recouvra ſon Duché par la retraite des François. En 1708 l'Empereur, ſon beau-frère, lui donna le gouvernement du Duché de Milan, & en 1710 l'inveſtiture de la Principauté de la Mirandole, que Sa Majeſté Impériale avoit confiſquée ſur le Prince de ce nom. Il eſt mort le 26 Octobre 1737, âgé de 82 ans, ayant eu pour enfans:

1. François-Marie, qui ſuit;
2. Jean-Frédéric, né le 1er Septembre 1700, Colonel d'un Régiment de Cuiraſſiers de l'Empereur, en Mai 1723, mort la nuit du 13 au 14 Avril 1727;
3. Bénédicte-Ernestine, née le 18 Août 1697;
4. Amélie-Josèphe, née le 28 Juillet 1699;
5. Et Henriette-Marie, née le 27 Mai 1702, mariée, le 5 Février 1728, à *Antoine Farnèſe*, dernier de ſa Maiſon, Duc de Parme & de Plaiſance, dont elle eſt reſtée veuve ſans enfans en 1731. Elle s'eſt remariée le 2 Septembre 1740 à *Léopold*, Prince *de Heſſe-Darmſtadt*, dont elle eſt auſſi veuve depuis 1764.

XIX. François-Marie d'Este, né le 2 Juillet 1698, Duc de Modène le 26 Octobre 1737, après la mort de ſon père, de Reggio & de la Mirandole, Prince de Novellara & de Correggio, Marquis d'Eſte & de Concordia, Comte de Carpi, Chevalier des Ordres de France & de celui de la Toiſon-d'Or, Vice-Gouverneur de la Lombardie, Feld-Maréchal au ſervice de l'Impératrice-Reine, &c., marié, le 21 Juin 1720, & veuf en 1761 de *Charlotte-Aglaé d'Orléans*, Princeſſe du ſang de France, & tante du Duc d'Orléans. Il a pour enfans vivans:

1. Hercule-Renaud, qui ſuit;
2. Mathilde, Princeſſe de Modène, né le 7 Février 1729;
3. Fortunée-Marie, née le 24 Novembre 1731, mariée, le 7 Février 1759, au Comte de *la Marche*, Prince du ſang de France, fils du Prince de Conti. Voyez BOURBON-CONTI;
4. Et Elisabeth-Ernestine, née le 8 Avril 1741.

XX. Hercule-Renaud d'Este, né le 22 Novembre 1727, Prince héréditaire de Modène, Duc de Maſſa-Carrera, Chevalier de la Toiſon-d'Or, &c., a épouſé, le 29 Septembre 1741, *Marie-Thérèſe de Cibo*, fille & héritière d'*Alberan*, Duc de Maſſa, née le 29 Juin 1725, dont:

Marie-Béatrix, née le 6 Avril 1750, mariée, le 15 Octobre 1771, à *Ferdinand-Charles-Antoine-Joſeph-Jean-Stanislas*, Archiduc d'*Autriche*, Duc & Gouverneur de Milan, du Milanois, &c., frère de l'Empereur régnant, & troiſième fils de l'Impératrice-Reine, dont:

Marie-Thérèſe-Jeanne-Joſèphe, née le 1er Novembre 1773.

Les armes de la maiſon d'Eſte (ſuivant Moréri) ſont: *écartelé aux 1 & 4 de* l'Empire; *aux 2 & 3 de* France, *à la bordure endentée d'or & de gueules*, qui eſt Ferrare, *cet écartelé ſéparé par un pal du Gonfalonier de l'Egliſe; & ſur le tout un écuſſon d'azur, à une aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée d'or*, qui eſt d'Este. (Muratori a donné une Généalogie hiſtorique de la Maiſon d'Este, elle eſt en 2 vol. in-fol. le premier parut en 1717, & le ſecond en 1740.)

ESTELLE-DAREN. Il eſt parlé de cette famille noble, établie en Provence, dans l'*Armorial gen. de France*, reg. V, part. I; dans l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 346; & dans le ſupplément audit ouvrage, pag. 52. Voici ce que nous en apprend un *Mémoire envoyé:*

Cette famille, établie à Marſeille & en Provence, a une origine auſſi ancienne qu'illuſtre. Elle la tire d'OLIGAME D'ESTELLE, en latin *Stella*, premier Conſul de Naples, ce qui ſe prouve par un acte inſéré dans un ouvrage d'un célèbre auteur italien, qui a pour titre: *Difeſa della Nobilita Napoletana, ſcritta in Latino dal* P. Carlo Borelli, M. DC. LV, &c. C'eſt un Concordat paſſé entre l'Archevêque de Bénévent & les Conſuls de Naples, en latin & en italien, paſſé en 1012.

Cette famille d'ESTELLE, obligée de ſe retirer d'Italie pour fuir la perſécution de l'Empereur, vint ſe réfugier en Provence, & s'établit dans la Viguerie de Draguignan, où elle tint pendant un aſſez long-tems un rang conſidérable, puiſque l'on voit que BERTRAND-RIMBAUD D'ESTELLE, dixième aïeul de JEAN-BAPTISTE D'ESTELLE-DAREN, vivant aujourd'hui (1773), prêta ſerment de fidélité au Roi ROBERT, en qualité de Comte de Provence, avec la Nobleſſe de Draguignan, le 14 Mars 1270. Il eſt qualifié dans cet acte de *Miles*, c'eſt-à-dire *Chevalier*, ainſi qu'il appert de l'acte de ſerment de fidélité prêté pardevant les Officiers de la Viguerie de Draguignan, & d'une Charte cottée *RRRR*, 23^e *pièce Carte, Armoire Lettre Q*, conſervée aux Archives de Sa Majeſté en Provence, conçue en ces termes: *Serment de fidélité* fait pardevant les Officiers de Draguignan, le 14 Mars 1270.

L'arrière-petit-fils de BERTRAND-RIMBAUD D'ESTELLE vint s'établir à Toulon, où ſon petit-fils JEAN-ANDRÉ D'ESTELLE, ayant été fait Commiſſaire Royal d'Artillerie, fut envoyé au Département de Marſeille, où il commanda en cette qualité l'Artillerie depuis 1514 juſqu'en 1530; & il s'y diſtingua ſurtout en 1524, lorſque l'Empereur CHARLES-QUINT vint faire le ſiège de Marſeille, dont il ne remporta que la honte de n'avoir pu réuſſir dans ſon entrepriſe.

Après ſa mort, ſon fils aîné, nommé FRANÇOIS, ſe maria à Toulon & revint continuer ſa réſidence à Marſeille, où il étoit né, & ſa poſtérité, juſqu'à HENRI-FRANÇOIS-LAURENT D'ESTELLE-DAREN, Officier des Vaiſſeaux du Roi, a continué d'y réſider. Cet HENRI-FRANÇOIS-LAURENT, en entrant dans la Marine, a produit, en 1754, les preuves de ſa Nobleſſe au Juge d'Armes de France, M. d'Hozier, Généalogiſte de la Maiſon du Roi, leſquelles ſeront rapportées ci-après. Elles remontent à 1520, en huit degrés ſans interruption, par une filiation ſuivie & ſoutenue de tous les contrats de mariage, & autres actes contemporains.

I. JEAN-ANDRÉ D'ESTELLE, Commiſſaire Royal d'Artillerie, mentionné ci-deſſus, ſe maria à Marſeille avec *Jeannette de Paſties* ou *Paſtier de Seillans*, fille de *Pierre*, dont il eut

II. FRANÇOIS D'ESTELLE, marié à Toulon à *Anne de Ripert de Baudouin*, fille d'*Antoine* & de *Françoiſe de Cambe*, par contrat paſſé devant *Berenguier Garnier*, Notaire Royal à Toulon, le 5 Janvier 1542. Il en eut

III. ANDRÉ D'ESTELLE, Ecuyer, qui, par contrat paſſé à Marſeille, le 18 Février 1572, pardevant *Blanc*, Notaire Royal de ladite ville, épouſa *Madeleine de Sicolle*, fille de *Pierre*, Ecuyer, dont:

IV. PIERRE D'ESTELLE, Ecuyer, qui épouſa, par contrat paſſé le 28 Décembre 1622, pardevant *Taxil*, Notaire Royal à Marſeille, *Anne de Renalde*, fille de *Balthazar* & de *Jeanne de Faudran*. Il en eut:

V. PIERRE D'ESTELLE, II^e du nom, Ecuyer, qui fit alliance, par contrat paſſé devant *le Bon*, Notaire à Marſeille, le 11 Août 1653, avec *Gabrielle de Mouſtier*, fille d'*Iſnard*, Ecuyer, & de *Marguerite de Robion*. Leurs enfans furent:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée, à Manoſque, avec *André de Fauris*.

VI. JEAN-BAPTISTE D'ESTELLE, qualifié de *Meſſire* dans ſon contrat de mariage, paſſé devant *Beauvais* & ſon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, le 22 Avril 1699, avec *Eliſabeth de Bonnaud de Roquebrune*, fille de *Jules-Joſeph*, & de *Marie Robion*, dont:

VII. ANDRÉ-JEAN-BAPTISTE D'ESTELLE, Chevalier, Seigneur de la Plage-Daren, marié, le 11 Avril 1730, dans la Chapelle du Palais Epiſcopal, par l'Evêque de Marſeille, à *Madeleine Curraud*, dont:

1. HENRI-FRANÇOIS-LAURENT, qui ſuit;
2. MARIE-MARGUERITE-CLAIRE, mariée, par contrat paſſé à Marſeille le 21 Octobre 1754, pardevant *Segond*, Notaire Royal, à *Charles-Gaſpard de Laugier*, Chevalier, Baron de Beaucouſe, Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à Lauterbourg en Alſace;

3. & 4. MARIE-ROSOLINE & MARIE-MARGUERITE.

VIII. HENRI-FRANÇOIS-LAURENT D'ESTELLE étoit Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, au Département de Toulon en 1761. Nous ignorons ſon alliance.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, poſées 2 & 1 ; au chef couſu de gueules, chargé d'un lion paſſant d'argent.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un lion ſortant à demi-corps, tenant une épée nue à la patte droite.*

ESTENDART (L'), en Normandie. La Roque, dans ſon *Traité des noms*, pag. 55, dit que PIERRE DE L'ESTENDART, Chevalier, en quittant le nom *de Baine*, qui étoit celui de ROBERT, ſon père, en conſerva les armes, qui ſont : *d'argent, au lion de ſable, chargé ſur l'épaule ſéneſtre d'un écuſſon à trois faſces de gueules.*

On trouve GUILLAUME DE L'ESTENDART, dit *de Baine*, Seigneur de Lincy, marié à *Mabille de Marly*, avec laquelle il vivoit en 1235. Guillaume de Nangis, dans ſon Hiſtoire, dit qu'il ſuivit, en 1266, CHARLES DE FRANCE, Comte d'Anjou, lorſqu'il alla prendre poſſeſſion du Royaume de Sicile. Il eut pour fils :

ROBERT DE L'ESTENDART, Seigneur de Lincy, marié à *Alix*, Dame *de Marolles*, dont vint :

ROBERT DE L'ESTENDART, IIe du nom, Seigneur de Lincy & de Beauchesne, qui épouſa *Catherine d'Eſtouteville*, fille de *Colard d'Eſtouteville*, Seigneur de Torcy, &c., & de *Jeanne de Blainville*, ſa première femme, fille & héritière de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France.

La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 571 & 938, dit que des titres de cette maiſon apprennent que GUILLAUME DE L'ESTENDART, IIe du nom, Seigneur d'Olivet, étoit Panetier du Roi, Capitaine de Meulan, & qu'il épouſa 1° *Iſabeau de Boëves* ; & 2° *Marguerite de Châteaufort*. De celle-ci il eut :

HUTIN DE L'ESTENDART, Seigneur de Boubert & de Sevines, père de

GILLES DE L'ESTENDART, Seigneur de Sevines, qui eut pour fils :

JACQUES DE L'ESTENDART, Seigneur de Sevines, marié à *Jeanne de la Roque*, dont :

HÉLÈNE DE L'ESTENDART, femme de *Jean Boutillac*, Seigneur de Mazernay, &c. En elle finit la branche aînée.

PIERRE DE L'ESTENDART, Chevalier, Seigneur de Hanches, étoit marié, en 1460, avec *Jeanne Filleul*, Dame d'honneur de la Reine, qui lui porta en dot la Terre & Seigneurie de *Bully* en Bray. Elle eſt reſtée, depuis ce tems, dans cette Maiſon, dont une branche eſt établie dans l'Artois, de laquelle étoit N... DE L'ESTENDART, Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1732, mort Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1737.

Ce PIERRE DE L'ESTENDART étoit le quatrième aïeul de

JEAN DE L'ESTENDART, Maréchal-de-Camp, en faveur duquel la terre de *Bully* fut érigée en *Marquiſat*, pour lui & ſes deſcendans, mâles & femelles en ligne directe & collatérale, par Lettres du mois d'Octobre 1677, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes, le 20 Mai 1688. Il fut père de LOUIS, & aïeul de JEAN-LOUIS, Marquis de Bully, mort le 7 Mars 1740, ſans poſtérité. Le Marquiſat de Bully a paſſé à ſa ſœur THÉRÈSE-SUSANNE DE L'ESTENDART, morte en 1747, veuve de *Charles*, Marquis de *Roncherolles*, qui l'avoit épouſée par contrat du 21 Février 1699, dont le fils, *Thomas-Sibylle*, n'a laiſſé qu'une fille, *Anne-Marguerite-Thérèſe de Roncherolles*, Marquiſe de Bully, mariée, le 21 Janvier 1744, à *René-Nicolas-Charles-Auguſtin de Maupeou*, lors Préſident au Parlement de Paris, Chancelier & Garde des Sceaux de France, en Septembre 1768 ; & morte le 21 Avril 1752.

Il y a encore les Seigneurs d'Angerville, qui ſont de la Maiſon de l'Eſtendart, par CHARLES DE L'ESTENDART, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, ſecond fils de LOUIS, Seigneur de Bully, qui eut en partage la Seigneurie d'*Angerville-la-Martel*, érigée, en ſa faveur, en *Baronnie*, par Lettres du mois d'Avril 1655. Il avoit épouſé, en 1640, *Claude de Pipemont*, de laquelle il eut :

HENRI DE L'ESTENDART, Baron d'Angerville, marié, le 25 Septembre 1677, à *Marguerite de Pipemont*, Dame de Verchoq en Boulonnois. De cette alliance vint :

CHARLES-DOMINIQUE DE L'ESTENDART D'ANGERVILLE, marié, le 17 Novembre 1711, à *Marie-Maximilienne-Claire de Carnin*, dont eſt né, le 23 Mars 1717,

CHARLES-ALEXANDRE DE L'ESTENDART, Baron d'Angerville-la-Martel.

C'eſt ce que nous pouvons dire de cette ancienne Nobleſſe, ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

ESTERHAZY, en Hongrie. NICOLAS ESTERHAZY, Conſeiller Intime & Actuel de Leurs Majeſtés Impériale & Royale, né le 18 Décembre 1717, épouſa, le 13 Mars 1737, *Marie-Eliſabeth*, Comteſſe *de Weiſſenwolf*, née le 21 Mars 1718, de laquelle il eut :

1. FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit ;
2. NICOLAS, né en 1741, Chambellan de Leurs Majeſtés Impériale & Royale ;
3. Et MARIE-ANNE, née en 1739, mariée à *Antoine*, Comte *de Craſſalcowich*.

FRANÇOIS-ANTOINE ESTERHAZY, né en 1738, épouſa, le 10 Janvier 1763, *Marie-Thérèſe*, Comteſſe *d'Erdody*, née le 23 Novembre 1743, dont il eut :

1. NICOLAS, né le 12 Décembre 1765 ;
2. ANTOINE, né le 3 Juillet 1767 ;
3. Et MARIE-THÉRÈSE, née le 7 Février 1764.

* ESTERNAY, dans la Brie Champenoiſe, Diocèſe de Troyes : Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat* par Lettres du mois d'Août 1653, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 12 & 29 Janvier 1654, en faveur de *Michel Larcher*, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris.

ESTERNO ou ETERNOZ, en Franche-Comté. C'eſt une ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom d'un Village ſitué dans le reſſort du Bailliage d'Ornans, à deux lieues de la ville de Salins. ETIENNE D'ESTERNO, Chevalier, fut préſent à un déſiſtement de *Narduin de Châtillon-ſur-Liſon*, fait à l'Abbaye de Balerne en 1132.

I. GUY D'ESTERNO, Chevalier, ETIENNE D'ESTERNO, Damoiſeau, & VILLENC D'ESTERNO, Prêtre, vraiſemblablement petit-fils de cet ETIENNE, engagèrent vers l'année 1240, à l'Abbaye de Balerne, des héritages ſitués près de la ſource du Liſon. Le même ETIENNE D'ESTERNO, Damoiſeau, du conſentement de *Meliſende*, ſon épouſe, de WILLEMETTE & de CLÉMENCE, ſes filles, donna à l'Abbaye de Billom *quidquid poſſidebat ad Altaria de Eſterno & de Colans, cum jure patronatûs*, ce qui eſt prouvé par une Charte confirmative de ce don, accordée par l'Archevêque de Beſançon en 1242. GUY D'ESTERNO, Chevalier, eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et EUDES, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. JEAN D'ESTERNO, Chevalier, fut père de

III. GERARD D'ESTERNO, qui étoit mort en 1304, lorſque ſa veuve, *Odette de Chiſſey*, reprit en fief d'*Etienne de Bourgogne*, ce qu'elle poſſédoit dans la Seigneurie de Chiſſey. Ils eurent :

IV. RICHARD D'ESTERNO, Chevalier, qui fut tuteur de JEAN, fils de RICHARD D'ESTERNO, Ecuyer, ſon couſin, auquel il rendit compte de ſa tutelle, en l'année 1341. Il fut inhumé dans l'Egliſe d'Eſterno, ſous une tombe, où l'on voit les armes & l'épitaphe ſuivante : *Hic jacet Richardus d'Eſternol, Miles, qui obiit anno M. CCC. XXXXIX.* Il avoit épouſé *Guillemette de Montrichard*, & on lui donne pour fils :

V. GILLET D'ESTERNO, Ecuyer, qui épouſa *Guillemette de Beaufort*, dont

Demoiſelle CLAUDE D'ESTERNO.

II. EUDES D'ESTERNO, Chevalier, ſecond fils de GUY, reçut de Jean de Chalon, Comte de Bourgogne, dix livrées de terre de rente, en augmentation du Fief qu'il tenoit de ce Prince au lieu d'Eſterno, ſuivant une Charte de l'an 1259. Il fut Gouverneur du Château de Montmahoux, & reçut ordre du Comte de Bourgogne de ne rendre ce Château qu'aux enfans de Laure de Commercy, ſa troiſième femme. Par le commandement de ce Comte, il fit hommage à ladite Laure, Comteſſe de Commercy, & à ſes enfans, ſuivant une Charte de l'an 1263. Il avoit épouſé *Nicole de Scey* ou *Ceis*, fille de *Raald*, II^e du nom, Sire *de Scey*, & de *Jeanne*, Dame *de Fertans*. Il reprit en Fief, au nom de ſon épouſe, ce qu'elle poſſédoit dans la Châtellenie de Montmahoux, en 1278. Il en eut :

1. GUY ou GUILLAUME, qui ſuit ;
2. RICHARD, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. PERRIN, qui n'a pas laiſſé de deſcendans connus ;
4. Et JEAN, Abbé de Beaume, inhumé dans cette Abbaye, où l'on voit ſon tombeau.

III. GUY, ou GUILLAUME D'ESTERNO, fut confirmé, par une Charte d'Etienne de Chalon, Sire de Vignory, de l'an 1299, dans la

jouiſſance de dix livrées de terre de rente, qui avoient été données à *Monſeigneur* EUDES D'ESTERNO, ſon père, par Jean de Chalon, Comte de Bourgogne. Il fit ſon teſtament en 1341, par lequel il y inſtitue héritière JEANNE, ſa fille, à la charge de remplir ſes intentions, & au cas qu'elle y manquât, il la prive de ſes biens, lui ſubſtituant Meſſire *Thibaut de Scey*, ſon parent & ſon ami ſpécial; & au cas que ce dernier vint à y manquer, il nomme pour héritier *Noble, Puiſſant & redoutable SeigneurJean de Chalon*, Sire d'Arlay. Il fit, par ſon teſtament, des dons conſidérables à différentes Egliſes, & demanda d'être inhumé dans celle d'Eſterno. Il avoit épouſé *Jeanne de Vaudrey*, dont il eut :

1. JEANNE D'ESTERNO, alliée à *Renaud d'Arly*, Ecuyer;
2. Et ISABELLE D'ESTERNO, mariée à *Hugues*, dit *Eſpagnol*, Chevalier. Cette Dame, par ſon teſtament, fit des dons à *Guillemette de Champvent*, ſa Demoiſelle, fille de *Guillaume*, Ecuyer, & demanda d'être inhumée dans l'Egliſe de Château-Châlon.

III. RICHARD D'ESTERNO, Ecuyer, ſecond fils d'EUDES, & de *Nicole de Scey*, épouſa *Guillemette de la Grange*, fit ſon teſtament en 1337, nomma pour héritier JEAN D'ESTERNO, ſon fils unique, qui ſuit; & fonda une Chapelle dans l'Egliſe d'Eſterno ſous l'invocation de la Sainte Vierge.

On trouve à la même date un RICHARD D'ESTERNO, Chevalier, dont la veuve *Iſabelle Tripoteal*, fille de *Henri*, dit *Tripoteal*, Chevalier, fit ſon teſtament l'an 1339, & rappelle *Jean Fromond* & *Marguerite*, ſes enfans.

IV. JEAN D'ESTERNO, Ecuyer, & qualifié enſuite Chevalier, acheta de Jean de Châtillon-ſur-Liſon, des dîmes ſur le territoire d'Eſterno & de Nan. Cette acquiſition fut faite en 1349, & ſes deſcendans en jouiſſent depuis ce tems. En 1367 il comparut avec le titre de Chevalier, aſſiſté de JEAN D'ESTERNO, Damoiſeau, ſon fils, pour vendre à Pierre de Vonvoux, Ecuyer, une Seigneurie qu'ils avoient au Val de Miège. Il avoit épouſé *Bonne de Marigney*, fille de *Jean*, Sire *de Marigney*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit;
2. GUY, Prêtre, fondateur d'une Chapelle en l'Egliſe d'Eſterno, ſous l'invocation des trois Rois. Il fonda de plus, conjointement avec Louis de Chalon, Prince d'Orange, un Chapitre de Chanoines dans la même Egliſe, en 1424, auquel il donna tous ſes biens. Ce Chapitre tranſporté, peu après, dans la ville de Noſeroi, poſſède encore aujourd'hui pluſieurs héritages & des dîmes au lieu d'Eſterno, qui lui viennent de cette fondation. GUY, par ſon teſtament & codicille de 1429, demanda d'être enterré dans le Cimetière de l'Abbaye de Migette;
3. JEANNE, Abbeſſe de Battant;
4. Et SIMONNETTE, alliée à *Guillaume de Villeneuve*, Ecuyer, qui reprit en Fief, en 1404, de *Huguenin de Scey*, Ecuyer, Seigneur de Fertans, ce qu'il poſſédoit à Eſterno, du chef de ſa femme, relevant de la Seigneurie de Fertans.

V. JEAN D'ESTERNO, Chevalier, Seigneur dudit lieu, teſta en 1410, fit un legs à l'Egliſe d'Eſterno, pour l'entretien des lampes & l'augmentation du luminaire de cette Egliſe, dans laquelle il demanda d'être inhumé. Il y fonda une Chapelle en l'honneur de Saint Julien, nomma pour ſes héritiers ſes deux fils, les ſubſtituant l'un à l'autre; dota ſes filles, & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires GUY D'ESTERNO, ſon frère, & Garnier d'Amondans, Prêtres. JEAN & PIERRE D'ESTERNO ſes fils, firent un affranchiſſement à Eſterno, en 1425, & l'on voit dans cet acte que leur mère avoit été *Simonnette du Larderet*. Il eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit;
2. PIERRE, Ecuyer, dont l'alliance eſt inconnue, qui ne laiſſa qu'une fille, nommée

   JEANNE, alliée à *Guiod de Coutier*, Ecuyer, laquelle vendit, étant veuve, en 1497, aux enfans de GUIOD D'ESTERNO, ſon couſin germain, ce qu'elle poſſédoit à Eſterno du chef de PIERRE D'ESTERNO, ſon père.

3. MARGUERITE, qui épouſa PERRIN GRENIER, Ecuyer, Echanſon héréditaire de l'Archevêché de Beſançon;

Et pluſieurs filles.

VI. JEAN D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, poſſédoit avec ſon frère, PIERRE, une Maiſon à Salins, en 1413, dans laquelle, de l'autorité de GUY D'ESTERNO, Prêtre, leur oncle, ils acquirent un cens Seigneurial de *Huguenin d'Uſie*, Chevalier. Il étoit mort en 1428, ſuivant l'acte de tutelle de ſon fils, qui eut pour tuteur PIERRE D'ESTERNO, ſon oncle. Il avoit épouſé *Guillemette*, ſœur d'*Othenin de Vuillafans*, Ecuyer, dont il eut :

VII. Guiod d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec Pierre d'Esterno, ſon oncle. Il épouſa, par contrat paſſé à Salins, en 1453, *Gérarde de Noſeroi*, fille de *Jean de Noſeroi*, Ecuyer, & de *Bonne de Guierche*. Il fut inhumé dans le cloître des Frères-Mineurs de Salins, ſous une tombe chargée du Blaſon de ſes armes, dont l'écu eſt traverſé par une épée. *Gérarde de Noſeroi*, ſa veuve, teſta à Eſterno, en 1505, dans un âge très-avancé, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe dudit lieu auprès des prédéceſſeurs de ſon mari, & nomma pour ſes héritiers les enfans de feu Marc d'Esterno, ſon fils aîné. Guiod eut de ſon mariage :

1. Marc, qui ſuit;
2. Jean, Protonotaire Apoſtolique, inhumé avec épitaphe dans l'Egliſe d'Eſterno ;
3. Et Antoine, auteur d'une branche rapportée ci-après.

VIII. Marc d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec ſes frères, épouſa, par contrat paſſé à Beſançon, en 1489, *Richarde Poiſier*, fille de noble homme *Humbert Poiſier*, Ecuyer, & de *Jeanne de Grammont*, d'une illuſtre Maiſon du Comté de Bourgogne, dont il eut :

Antoine, qui ſuit;
Et pluſieurs filles.

IX. Antoine d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, fut tué à la bataille de Pavie, où il ſervoit dans l'Armée victorieuſe de l'Empereur Charles-Quint. On voit, par l'inventaire de ſes biens, fait à Eſterno, en 1528, de l'autorité du Bailliage d'Ornans, qu'il avoit épouſé *Bernardine de Monterans*, ſœur de *Jeanne de Monterans*, alliée à *Etienne de Saint-Mauris*, Gouverneur de Pontarlier, & fille de *Jean de Monterans*, Ecuyer, & de *Marguerite de Dully*. Il en eut :

1. Simon, qui ſuit ;
2. Pierre, dont on parlera enſuite ;
3. Nicolas, Prêtre & Chanoine en l'Egliſe de Saint-Maurice de Salins ;
4. Et Simonne, alliée à *Jean Merceret*, Ecuyer, Seigneur de Mont-ſous-Vaudrey.

X. Simon d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Malans, d'Ornon, Goux-lès-Vercel, Gouverneur du Château d'Uſie, après avoir été Ecuyer d'Ecurie de l'Empereur Charles-Quint, dont il eut auſſi une penſion, fut d'abord Lieutenant d'une Compagnie de 200 Lances, que Jean d'Achey, Baron de Thoraiſe, conduiſit aux Pays-Bas. Il fit hommage de ſa Seigneurie d'Eſterno, relevante de la Maiſon de Chalon, entre les mains de François de Vergy, Gouverneur du Comté de Bourgogne, en 1559. Il y réunit par acquiſition de *Jean de Villeneuve*, Chevalier, pour le prix de 1200 livres, un partage que Simonnette d'Esterno avoit porté dans cette Maiſon, duquel *Guillaume de Villeneuve*, Ecuyer, ſon mari, avoit fait hommage. Il avoit épouſé *Gaſparde Marlet*, fille de *Gauthier Marlet*, Ecuyer, Seigneur de Goux-lès-Vercel, Gouverneur du Château-Saint-Agnes, & de *Jeanne de Chanterans*. Elle étoit veuve de *Pierre de Montrichard*, Ecuyer, Seigneur de Fertans, dont elle n'avoit eu qu'une fille, *Anne de Montrichard*, mariée à *Joachim de Poligny*, Seigneur de Châtillon-ſur-Liſon. Cette Dame fut inhumée dans l'Egliſe d'Eſterno ſous une tombe chargée de ſes armes, & elle n'eut point d'enfans de Simon d'Esterno, ſon ſecond mari, tué en duel à Beſançon, par *Philibert de Rye*, Baron de Balançon. Il eut pour héritier Pierre, ſon frère, qui ſuit.

X. Pierre d'Esterno, Ecuyer, épouſa *Catherine de Guierche*, dont il n'eut point d'enfans, & mourut à Eſterno en 1583, laiſſant pour héritiers des biens de ſa branche Simonne d'Esterno, ſa ſœur, mariée, comme on l'a dit ci-deſſus, à *Jean Merceret*, laquelle prit des engagemens, pour faire paſſer ſes biens à Claude d'Esterno, veuve d'*Etienne*, Seigneur *de Salgret*, ſa couſine au troiſième degré, laquelle inſtitua pour ſon héritier univerſel Pierre d'Esterno, ſon neveu.

SECONDE BRANCHE.

VIII. Antoine d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu avec Marc d'Esterno, ſon frère, troiſième fils de Guiod, & de *Gérarde de Noſeroi*, épouſa, à Beſançon, en 1493, *Claude Poiſier*, fille de noble homme *Humbert Poiſier*, Ecuyer, & de *Jeanne de Grammont*, & ſœur de *Richarde Poiſier*, femme, en 1489, de Marc d'Esterno, ſon frère aîné. Il en eut:

IX. Jean d'Esterno, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fut tuteur des enfans d'Antoine d'Esperno, ſon couſin, tué à la bataille de Pavie. Il épouſa, par contrat paſſé à Salins, en 1521, *Catherine Coytand*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN-FRÉDÉRIC, qui, de ſon mariage avec *Marguerite du Moulin*, eut:

ANTOINETTE D'ESTERNO, alliée à *Jean-Bonaventure de Salives*, Ecuyer, Seigneur de Chargey, inhumée avec lui dans l'Egliſe Collégiale de Gray;

CLAUDINE D'ESTERNO, mariée à *François d'Arbonnay*, Ecuyer, Seigneur de Villers-Farlay;

Et ANNE-GASPARINE, alliée à *Pierre de Bancenel*, Ecuyer.

3. Et CLAUDE D'ESTERNO, femme & héritière univerſelle d'*Etienne*, Seigneur *de Salgret*. Elle réunit les biens de SIMONNE D'ESTERNO, ſa couſine, héritière par la mort de ſes frères, de la branche aînée de ſa famille; & PIERRE D'ESTERNO, ſon neveu, dont on va parler, qu'elle fit ſon légataire univerſel, lui éleva un Mauſolée de marbre dans le Sanctuaire de l'Egliſe de Saint-Jean, de la Ville de Salins. Elle eſt nommée dans ſon épitaphe: *la vraie Mère de ſa Noble Maiſon*.

X. PIERRE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Capitaine au Régiment d'Achey, épouſa, par contrat paſſé à Salins, en 1552, *Antonia Grand*, fille unique & héritière d'*Etienne Grand*, Ecuyer (fils de *Jean Grand*, Ecuyer, & de *Claudine de Villey*), & de *Claudine de Varennes*, fille d'*Antoine de Varennes*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Beauffremont*. De ce mariage vint:

XI. PIERRE D'ESTERNO, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Refranche, Alaiſe, Salgret, Malans & Lizine, qui fit hommage de la Seigneurie d'Alaiſe, en 1598, entre les mains du Comte de Champlitte, Gouverneur de Franche-Comté. Il fut pendant cinq années Lieutenant de ce Seigneur dans la Ville de Salins, & commanda les Troupes qui ſortirent de cette Ville, en 1595, pour aller au ſecours de celle de Château-Châlon. Il fut inhumé dans l'Egliſe d'Eſterno ſous une tombe chargée de ſes armes, & de celles de ſes alliances, parmi leſquelles on remarque celles de *Bauffremont*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Salins, en 1591, *Eliſabeth Quanteal*, fille & héritière de *François de Quanteal*, & de *Marguerite Mouchet*, dont:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et GUYON, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

XII. CLAUDE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Alaiſe, Malans & Lizine, Gouverneur du Château d'Ornans, épouſa *Françoiſe de Veſoul*, fille de *Georges de Veſoul*, Ecuyer, Seigneur de Raincourt, & de *Philippote de Saint-Belin*. Ils moururent l'un & l'autre de la peſte, en 1628, ayant aliéné une partie de leurs biens, & laiſſèrent pour fils unique:

XIII. LOUIS D'ESTERNO, Ecuyer, qui acheva de diſſiper ſa fortune. Ses biens furent vendus par autorité du Parlement de Dôle en 1660. Il avoit fait un mariage d'inclination, dont il eut:

XIV. FRANÇOIS D'ESTERNO, mort en Allemagne, Lieutenant-Colonel des Gardes de l'Electeur de Cologne, ſans laiſſer de poſtérité.

TROISIÈME BRANCHE.

XII. GUYON D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur de Salgret, Refranche & d'Eſterno, ſecond fils de PIERRE, IIe du nom, & d'*Eliſabeth Quanteal*, fit acquiſition de la Seigneurie d'Eſterno, miſe en decret avec les autres biens de LOUIS D'ESTERNO, ſon neveu, paſſé au Parlement de Dôle, en 1660; fut Capitaine de 100 hommes de guerre au ſervice de la Maiſon d'Autriche, par commiſſion de CHARLES, Duc de Lorraine, Commandant au Comté de Bourgogne, en 1638. Il épouſa, par contrat paſſé à Salins, en 1620, *Jeanne de Cécile*, fille de *Jean de Cécile*, Ecuyer, Gouverneur du Château de Ranes, dont:

XIII. ALEXANDRE D'ESTERNO, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, Salgret, Refranche, Capitaine au Régiment de Bourgogne pour le ſervice de la Maiſon d'Autriche, qui fut fait priſonnier dans le Fort de la Ratte, qu'il défendoit pendant le ſiège de la ville de Salins, lors de la conquête de la Province de Franche-Comté, par Louis XIV en 1668. Il épouſa, par contrat paſſé à Peſmes, en 1672, *Claude Aubert*, fille de *Pierre Aubert*, Seigneur des grandes & petites Réſies, Chaumercenne, & de *Françoiſe de l'Allemand*. Celle-ci étoit fille de *Henri-Denis de l'Allemand*, Seigneur d'Augerans, & de *Louiſe d'Andelot*, petite-fille de *Claude de l'Allemand*, Baron de Vaite, & d'*Anne de Mailly*, laquelle étoit fille de *Gaſpard de Mailly*, Seigneur de Clinchamps, & de *Marguerite de Prie*. Il eut de ſon mariage:

1. LAMBERT, qui ſuit;

2. PHILIPPE, rapporté après ſon frère aîné;
3. PIERRE-FRANÇOIS, Abbé Commendataire de Saint-Rigaud, Diocèſe de Mâcon, Prieur de Juſſanmoutier & de Saint-Renobert;
4. SUSANNE, alliée à *Richard Duval*, Chevalier, Seigneur d'Eſſertenne;

Et pluſieurs filles, Religieuſes.

XIV. LAMBERT, Comte D'ESTERNO, Seigneur dudit lieu, Collan, Refranche, Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, Lieutenant-Colonel d'Infanterie au ſervice de France, & Chevalier de Saint-Louis, obtint l'érection de la Terre de *Pitgam en Comté*, ſous la dénomination *d'Eſterno*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1724, regiſtrées au Parlement de Flandre le 16 Avril 1725, & au Bureau des Finances à Lille le 25 Juin ſuivant. Cette Seigneurie donne le rang de ſecond Vaſſal de la Châtellenie de Bergues, & la ſeconde place dans les Aſſemblées d'Etats. Il a épouſé, par contrat paſſé à Saint-Omer, en 1708, *Jeanne-Alexis de la Haye-Duverpe*, fille unique & héritière de feu *Marc-Pierre de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur de Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, & d'*Anne-Marie-Jeanne de Winterfeldt*. Ce *Marc-Pierre de la Haye* étoit fils de *Pierre-Amour de la Haye-Duverpe*, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & de *Françoiſe de Fiennes*, d'une Maiſon illuſtre du pays d'Artois, qui a produit un Connétable de France; & *Anne-Marie-Jeanne de Winterfeldt* étoit de la Maiſon de ce nom au pays de Brandebourg, fille de *Charles-Frédéric*, Baron *de Winterfeldt*, Colonel d'Infanterie au ſervice de la Maiſon d'Autriche, & d'*Anne de Calonne de Courtebonne*. LAMBERT, Comte D'ESTERNO, a eu de ſon mariage:

1. PHILIPPE-JOSEPH, qui ſuit;
2. ERNEST-JOSEPH, Capitaine de Dragons, mort à l'âge de 24 ans au Camp de Simmeren, dans le Palatinat;
3. Et FRANÇOISE, alliée, par contrat paſſé à Eſterno, à *Philippe-Ulric-Laurent*, Comte *de l'Allemand*, Baron de Vaite.

XV. PHILIPPE-JOSEPH, Comte D'ESTERNO, Seigneur dudit lieu, Collan, Refranche, Pitgam, Ames, la Herbellerie, Lattre, le Péroy, a épouſé, par contrat paſſé à Dôle, en 1738, *Gabrielle d'Arviſenet*, Dame de Lavans, Auxange, Bertotange, fille de *Ferdinand d'Arviſenet*, Chevalier, Seigneur des mêmes lieux, Préſident de la Chambre des Comptes de Dôle, & de *Philiberte-Jacques de Nan*, Dame dudit lieu, & de Montrichard, dont:

1. ANTOINE-JOSEPH-PHILIPPE-REGIS, qui ſuit;
2. Et JEANNE-ALEXIS-GABRIELLE-FERDINANDE, mariée, par contrat paſſé au Château de Lavan, en 1763, à *Louis-Eucher-Ermenfroy de Froiſſard*, Comte de Broiſſia.

XVI. ANTOINE-JOSEPH-PHILIPPE-REGIS, Comte D'ESTERNO, Seigneur de Lavans, &c., Grand-Bailli d'Amont, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Enſeigne de la Compagnie des 200 Chevaux-Légers, de la Garde ordinaire du Roi, a épouſé, par contrat paſſé à Paris, en 1769, & ſigné par le Roi & la Famille Royale, *Adélaïde-Honorée Hennequin d'Ecquevilly*, fille d'*Auguſtin-Louis*, Marquis d'Ecquevilly & de Chémery, Seigneur de Famechon, Bonaſte, Morainvilliers, Maréchal-de-Camp, Capitaine-Général des Toiles de Chaſſe, Tentes, Pavillons du Roi & équipage du Sanglier, & d'*Honorée de Joyeuſe*, fille de *Jean-Gédéon de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, Lieutenant-Général des Provinces de Champagne & de Brie, & d'*Antoinette de Villers*. De ce mariage ſont iſſus:

1. ANGE-PHILIPPE-HONORÉ, né le 10 Mars 1770;
2. Et ANNE-FERDINAND, né le 17 Juin 1771.

XIV. PHILIPPE D'ESTERNO, Chevalier, Seigneur de Molamboz, ſecond fils d'ALEXANDRE, & de *Claude Aubert*, épouſa, par contrat paſſé à Salins, en 1710, *Catherine de Bancenel de Myon*, fille de *Jean-Baptiſte de Bancenel*, Ecuyer, Seigneur de Myon, & de *Charlotte de Jouffroy-d'Abbans*, dont il a eu:

1. CHARLES-JOSEPH, qui ſuit;
2. ALEXANDRE-ERMENFROY, Prêtre, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Louis de Gigny, Prieur de Juſſanmoutier & de Saint-Renobert;
3. & 4. N.... & N... D'ESTERNO, Capitaines au Régiment de Champagne;
5. & 6. Et deux filles, dont une Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie à Salins.

XV. CHARLES-JOSEPH D'ESTERNO, Chevalier, Seigneur de Molamboz, a été ci-devant Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Marine.

Les armes: *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de trois arrêts de lance de même, poſés 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTERVILLE (d'), Ecuyer, Sieur de Moon & de Brecy, en Normandie, Election de Bayeux, ancienne nobleſſe, porte: *échiqueté d'or & d'azur à deux faſces d'or.*

* ESTIAUX, en Anjou. Les Baronnies & Châtellenies d'*Eſtiaux*, *Demis*, *Longpré & Saint-Philibert*, furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom d'*Eſtiaux*, par Lettres du mois de Janvier 1702, regiſtrées le 10 du même mois, en faveur de Louis-Alexandre Croiset, Préſident en la quatrième Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris. Voyez CROISET D'ESTIAUX.

ESTIBAYRE, en Languedoc. Cette Nobleſſe eſt ancienne: on n'en ſait point l'origine, dit un *Mémoire juridique envoyé*, à cauſe de l'égarement des premiers titres depuis les troubles arrivés dans la Guyenne; mais ceux qui ſe ſont conſervés ſont plus que ſuffiſant pour l'établir.

I. Mathieu d'Estibayre, par lequel commence la filiation ſuivie, vivoit en 1482. Cela eſt prouvé par le contrat de mariage de Roger, ſon fils, qui ſuit, où il eſt mentionné.

II. Roger d'Estibayre épouſa, le 19 Novembre 1538, par contrat du 16, retenu par *Gratian de Saint-Pierre*, Notaire de Tarbes, noble *Jeanne d'Omex*, & ſon père & lui prennent dans cet acte la qualité de *Nobles*. De cette alliance vint:

III. Jean d'Estibayre, qui prend auſſi la qualité de *Noble* dans ſon contrat de mariage, retenu par *Jean de Laffite*, Notaire de Vielle, avec *Jeanne d'Abadie*. On voit, par cet acte du 29 Novembre 1593, qu'il étoit Seigneur de Vielle, & qu'il fut paſſé dans ſa maiſon ſeigneuriale; mais comme il n'y déclare pas de qui il étoit fils, on prouve, par une tranſaction du 6 Juin 1575, retenue par *Lias*, Notaire, qu'il étoit fils de Roger. Il eut entr'autres enfans:

IV. Guillaume d'Estibayre, Ecuyer, & Abbé Lai d'Oſſen, lequel prend, dans un acte de donation du 14 Avril 1612, la qualité de fils aîné & héritier de feu noble Jean d'Estibayre, & de *Jeanne d'Abadie*, ſes père & mère. Par cet acte il fait une donation entrevifs à noble Barthelemy d'Estibayre, ſon couſin germain; mais ce Barthelemy, donataire, étant décédé *ab inteſtat* & ſans enfans, Antoine d'Estibayre, ſon frère, ſe mit en poſſeſſion des biens donnés par Guillaume, qui étoit allé faire un voyage en Eſpagne. Celui-ci, de retour, reprit les biens par lui donnés par une tranſaction paſſée, le 30 Octobre 1621, entre lui & ledit Antoine d'Estibayre, ſon couſin germain. Cet Antoine, ſuivant un acte du 28 Décembre 1627, prévoyant qu'il n'auroit point d'enfans, ratifia une donation faite ſous condition, en 1625, audit Guillaume d'Estibayre, ſon couſin germain, qualifié, dans cet acte, Abbé Lai d'Oſſen. On a un Arrêt du Parlement de Toulouſe du 10 Septembre 1622, & un acte d'obligation du 21 Octobre 1629, par leſquels il conſte que noble Guillaume d'Estibayre, Abbé Lai d'Oſſen, fut adjudicataire par décret des biens de Jean, ſon père. Il eut de *Marguerite de Lavedan*, ſon épouſe, pour fils aîné:

V. Jean d'Estibayre, IIe du nom, qui fut Abbé Lai d'Oſſen. Il fut marié, du conſentement de ſon père, par contrat du 8 Décembre 1648, reçu par *Domec*, Notaire, à *Marie de Domec*, fille de noble *Jean*, de laquelle vinrent pluſieurs enfans, entr'autres:

1. Antoine, qui ſuit;
2. Et Guillaume.

VI. Antoine d'Estibayre ſe maria, le 8 Septembre 1688, avec *Jeanne du Verger*, & fut aſſiſté de Jean d'Estibayre, Abbé Lai d'Oſſen, ſon père, & de Guillaume, ſon frère. Il eut pour fils:

VII. Antoine d'Estibayre, IIe du nom, qui épouſa, en 1721, *Mical de la Chaux-d'Annonay*, dont:

1. Antoine-Guillaume, qui ſuit;
2. Guillaume, Chevalier de St.-Louis, Garde-du-Corps du Roi;
3. & 4. Daniel & Denis, Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur;
5. Et Jeanne-Louise.

VIII. Antoine-Guillaume d'Estibayre, Abbé Lai d'Oſſen, Capitaine des Grenadiers Royaux, a épouſé, le 14 Septembre 1754, *Madeleine Peyret*, dont eſt iſſu:

Michel d'Estibayre.

Voilà la ligne directe de cette famille; mais nous ne pouvons rien dire ſur les branches collatérales, n'ayant point reçu de Mémoires.

Les armes: *d'argent, à 2 faucons d'azur, affrontés en chef, & un lévrier de gueules paſſant en pointe.*

ESTIENNE, en Provence. L'Abbé Robert, dans l'édition de ſon Ouvrage de 1693,

in-12, page 20 & ſuiv., dit que cette Nobleſſe, appelée en Provençal d'Estève, & en latin *Stephani*, eſt une des plus anciennes de la Province; & pour le prouver il rapporte un titre dépoſé aux Archives du Roi à Aix, de Charles II, liv. B, fol. 40, où il eſt dit que *Raymond des Porcellets* fit recevoir Chevaliers Pierre d'Estienne de Lambeſc, & le fils de ſon frère, attendu qu'ils tiroient leur origine d'ancêtres Chevaliers, & il les exempta de la Taille. Charles II, Roi de Sicile & de Jéruſalem, confirma le tout par des Lettres-Patentes de l'an 1307. La deſcendance de cette famille eſt prouvée depuis Pierre d'Estienne, juſqu'à ceux qui vivent à préſent.

I. Ce Pierre d'Estienne eut pour enfans:

1. Hugues, qui ſuit;
2. Et Jean, auteur d'une branche rapportée ci-après.

II. Hugues d'Estienne, auteur de la branche des Seigneurs de *Chauſſegros*, céda à Robert, Roi de Sicile & Comte de Provence, la quatrième portion de la Terre de Lambeſc, par acte du 7 Mars 1327, & il ſe qualifie *Nobilis Hugo Stephani, Miles & Domicellus, filius quondam D. Petri Stephani, Militis & Domicelli.* Ce Hugues eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom, ſuivant le Mémoire qui nous a été fourni,

III. Guillaume d'Estienne (que l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, par Artefeuil, tom. I, p. 349, dit fils de Pierre, premier Conſul de Marſeille en 1360), qui fut Seigneur de Lambeſc, & donna à nouveau bail divers biens enclavés dans le reſſort de ſa Seigneurie, par acte paſſé devant *Pierre Joannis*, Notaire, le 6 Août 1352. Il fut père de Raymond, qui ſuit.

IV. Raymond d'Estienne, Co-Seigneur de Lambeſc, dont il prêta hommage à la Reine Jeanne en 1379, épouſa *Marquiſe de Sabran de Forcalquier*, Dame de Venelles & de Grand-Bois, veuve d'*Antoine de la Croix*, Seigneur de Corbières, & fille d'*Antoine*, Seigneur de Viens, & de *Jeanne d'Agoult*. De ce mariage vinrent:

1. Bérenger, qui ſuit;
2. Geoffroy, tige de la branche des Seigneurs de *Lambeſc*, rapportée ci-après;
3. Et Marguerite, mariée, 1° en 1454, avec *Antoine de Faudran*, & 2° à noble *Alfant de Gueſt*.

V. Bérenger d'Estienne, Ier du nom, Seigneur de Venelles, & en partie de Lambeſc, prêta hommage à *Robert de Damian*, Archevêque d'Aix, Seigneur de Venelles, l'an 1448. Il fut Viguier de la ville d'Arles en 1455, & eut de ſon épouſe, dont on ignore le nom:

VI. Guillaume d'Estienne, IIe du nom, Seigneur de Venelles & de Lambeſc, qui teſta, le 24 Juin 1481, en faveur de

VII. Bérenger d'Estienne, IIe du nom, qui épouſa, en 1501, *Françoiſe de Chauſſegros*, fille de *Boniface*, & petite-fille de *Guillaume de Chauſſegros*, Seigneur de Mimet, Lioux & Gardanne, Secrétaire Rational de la Cour Royale dès l'an 1481. Il teſta, en 1529, en faveur de ſes enfans, ſavoir:

1. Esprit, qui fut Viguier de Marſeille en 1575, auteur d'une branche, ſur laquelle l'Auteur *de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence* dit n'avoir point reçu de Mémoire;
2. Antoine, troiſième Conſul d'Aix en 1548, mort ſans poſtérité;
3. Et Jean, dont nous allons parler, & qui tranſigea avec ſes frères en 1551.

VIII. Jean d'Estienne, obligé de porter le nom & les armes de *Chauſſegros*, Seigneur de Mimet, de Lioux & de Gardanne, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1559, & Viguier de Marſeille en 1575, ſans doute après ſon frère Esprit, ſe ſignala pendant les guerres de la Ligue, & épouſa, la même année (1575), *Blanche de Genas*, fille de *Jean*, Seigneur d'Eguilles & de Pierredon, & de *Gabrielle de Montcalm de Saint-Véran*, dont:

1. Côme, Seigneur de Mimet, mort ſans enfans;
2. Gaspard, qui ſuit;
3. Honoré, tige de la branche des Seigneurs de *Lioux*, rapportée ci-après;
4. Et une fille, alliée à *Jean Roſtan*, Secrétaire du Roi en la Chancellerie du Parlement.

IX. Gaspard d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Mimet, teſta le 4 Juillet 1658. Il avoit épouſé la ſœur de *Jean Roſtan*, de laquelle il eut:

1. Louis, qui ſuit;
2. & 3. Jean, & Côme, rapporté après Louis, ſon aîné;
4. Et Blanche, alliée à *Joſeph de Chazelles*, Correcteur en la Chambre des Comptes.

X. Louis d'Estienne, Seigneur de Mimet,

ne laiſſa qu'une fille, mariée avec *Charles de Grimaldy*, Marquis de Réguſſe, Préſident à Mortier au Parlement de Provence.

X. Côme d'Estienne, Seigneur en partie de Mimet, troiſième fils de Gaspard, n'eut auſſi qu'une fille mariée, ſans enfans, avec *Jean-Baptiſte de Piolenc*, premier Préſident au Parlement de Grenoble.

IX. Honoré d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, troiſième fils de *Jean*, Seigneur de Mimet, & de *Blanche de Genas*, teſta le 19 Mai 1657. Il avoit épouſé, en 1624, *Marguerite de Cambis*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Auvare, & de *Suſanne de Boniface-Cadenet*, dont il eut

X. Côme d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, marié, le 30 Juin 1653, à *Lucrèce de Coriolis d'Eſpinouſſe*, dont

XI. Honoré d'Estienne-Chaussegros, IIe nom, Seigneur de Lioux, mort en 1733. Il avoit épouſé à Forcalquier, en 1683, *Catherine de Gaſſaud*, fille de *Jacques*, & d'*Eliſabeth de Lieutaud*. Il en a eu :

1. Jacques, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Hainaut, marié à Thionville, où il fait ſa demeure ;
2. Côme, qui ſuit;
3. Et Elisabeth, femme de François d'Estienne de Montplaiſir, à Lambeſc.

XII. Côme d'Estienne-Chaussegros, IIe du nom, Seigneur de Lioux, a épouſé à Cavaillon, *Catherine-Thérèſe Athenoſy*, fille de *François*, & d'*Urſule Martini de Saint-Auban*, dont

XIII. François-Honoré d'Estienne-Chaussegros, Seigneur de Lioux, marié avec *N... de Laurens-Peyroles*.

SECONDE BRANCHE.

V. Geoffroy d'Estienne, deuxième fils de Raymond, Seigneur de Venelles, & de *Marquiſe de Sabran de Forcalquier*, eut un quart dans la Seigneurie de Lambeſc, & la moitié dans celle de Venelles. Il teſta, le 6 Juin 1482, en faveur de Raymond, ſon fils qui ſuit, & de ſes petits-fils, avec ſubſtitution en faveur de Guillaume d'Estienne, ſon neveu.

VI. Raymond d'Estienne, Donataire par ſon père de la portion qu'il avoit à la Terre de Lambeſc en 1479, teſta en faveur de ſes enfans :

1. Melchior, co-héritier de ſon père, teſta le 25 Avril 1526, en faveur des enfans de ſon frère Guillaume ;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Antoine, légataire de ſon père ;
4. Et Pierre, auſſi légataire de ſon père, & auteur de la branche des Seigneurs de *Montplaiſir*, rapportée ci-après.

VII. Guillaume d'Estienne, co-héritier de ſon père, mourut avant Melchior, ſon frère aîné. Il avoit épouſé *Louiſe de....* & en eut :

1. Gabriel;
2. François, qui ſuit;
3. Et Jean.

VIII. François d'Estienne teſta, le 24 Février 1568, en faveur de ſes enfans. Il avoit épouſé *Marguerite de Redortier*, de laquelle il eut :

1. Gaspard;
2. Guillaume, qui ſuit;
3. Michel;
4. Et César.

IX. Guillaume d'Estienne, Ecuyer, qui partagea la ſucceſſion de ſes père, mère, & frères, avec Michel, ſon puîné, le 28 Novembre 1579, teſta le 31 Décembre 1587. Dans cet acte il prend la qualité de Capitaine, commandant une Compagnie de cent Arquebuſiers, y inſtitua ſa femme héritière, & y fait légataires ſes enfans. Il avoit épouſé, le 27 Août 1576, *Anne de Cadenet*, & en eut :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Philibert;
3. Pierre;
4. Et Jean-François.

X. Joseph d'Estienne, Ecuyer, fit ouvrir, en ſa faveur, le *fideicommis*, appoſé au teſtament de Raymond d'Estienne, ſon triſaïeul, par Arrêt du Parlement de Grenoble de l'an 1630. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Mai 1616, *Marguerite de Guibaud*, dont :

XI. Gaspard d'Estienne, maintenu dans ſa Nobleſſe le 28 Février 1668, qui ſe maria, le 24 Février 1647, avec *Marie de Ruffy*, de la ville de Marſeille. Nous ignorons ſi cette branche eſt éteinte.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. Pierre d'Estienne, Seigneur de Montplaiſir, quatrième fils de Raymond, épouſa *Louiſe d'Iſnard*, fille de *Louis*, & de *Marguerite de Cays*, de laquelle il eut

VIII. Jean d'Estienne, Ecuyer, Seigneur

de Montplaiſir, marié, l'an 1563, avec *Clémence d'Almeras*. De cette alliance vint

IX. Antoine d'Estienne, Seigneur de Montplaiſir, qui épouſa, l'an 1584, à Bonieux, *Catherine de Bioule*, dont

X. François d'Estienne, Seigneur de Montplaiſir, marié à Malemort, en 1629, avec *Diane de Rabaſſe*, fille de *Gaucher de Rabaſſe*, Seigneur de Vergons, & de *Madeleine de Renaud*. Il en a eu

XI. Louis d'Estienne-Montplaisir, marié, en 1672, avec *Fauris de Saint-Vincent*, dont

XII. Jean-François d'Estienne-Montplaisir, marié, en 1719, avec *Marie-Eliſabeth d'Eſtienne-Chauſſegros-Lioux*, ſa couſine au huitième degré, de laquelle il a des enfans.

QUATRIÈME BRANCHE.

II. Jean d'Estienne, Ier du nom, ſecond fils de Pierre Ier, & frère puîné de Hugues (ſuivant les titres qui nous ont été communiqués ſur cette branche, de laquelle ne parle point l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence)*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

III. Jean d'Estienne, IIe du nom, Ecuyer, qui épouſa *Huguette*, & en eut

IV. Vincent d'Estienne, qui teſta le 22 Septembre 1511, & dans ſon teſtament il ſe dit fils de Jean IIe, y rappelle Jean Ier, ſon aïeul, & Pierre, ſon biſaïeul, Il avoit épouſé *Bartholomée Stephaneſſe*, laquelle eut pour enfant poſthume

V. Durand d'Estienne, Ecuyer, qui teſta le 23 Juin 1562. Il avoit épouſé *Antoinette Rogon*, dont il eut :

1. & 2. Jean & Antoine ;
3. Pierre, qui ſuit ;
4. & 5. Jacques & Vincent.

VI. Pierre d'Estienne s'allia, par contrat du 19 Mars 1584, à *Françoiſe d'Allenc*, qui le rendit père de

VII. Jean d'Estienne, Ecuyer, IIIe du nom, qui teſta le 19 Novembre 1672, & avoit épouſé *Jeanne Lieutaud*, de laquelle vint :

VIII. Jean d'Estienne, IVe du nom, marié, le 3 Février 1673, à *Thérèſe Darbès*. Il en eut :

IX. Jean d'Estienne, Ve du nom, Ecuyer, qui s'allia, le 7 Juillet 1704, à *Marie-Anne Gabriel*, dont :

1. Jean-Honoré, qui ſuit ;
2. Jean-Baptiste-Roch, ancien Lieutenant, rapporté après ſon frère aîné ;
3. Et Jean, dont on parlera enſuite.

X. Jean-Honoré d'Estienne, Ecuyer, s'eſt marié avec *Dorothée Gréoux*, dont il n'a, en 1772, qu'une fille nommée

Thérèse.

X. Jean-Baptiste-Roch d'Estienne, Ecuyer, Lieutenant au Régiment de Fleury, Infanterie, a épouſé, par contrat du 12 Avril 1760, *Pierrette Bloud*, dont eſt iſſu :

Jean-François, né le 6 Janvier 1761.

X. Jean d'Estienne, VIe du nom, auſſi Lieutenant d'Infanterie dans le même Régiment, a épouſé, par contrat du 8 Mai 1753, *Marie de Fontanille*, dont eſt iſſu :

Jean-François, né le 31 Juillet 1755.

Les armes : *d'azur, à trois bandes d'or.* Supports : *deux griffons d'or.* Cimier : *un buſte d'homme avec un chapeau chargé de quelques plumes*, qu'on dit être un *Albanois*, en mémoire de ce que l'origine de cette famille eſt d'*Albanie*.

ESTIENNE, Ecuyer, Sieur de Longchamp, en Normandie, Election de Valognes, ancienne nobleſſe, qui porte : *de gueules au ſautoir d'argent, cantonné de quatre coquilles d'or.*

ESTIÈVRE, en Normandie : famille anoblie en 1655, qui ſubſiſte dans Pierre-Bruno-Emmanuel Estièvre de Trémouville, Ecuyer, né le 9 Août 1729, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Harcourt, par commiſſion du 10 Mars 1747. Il a deux ſœurs, l'une nommée Françoise-Susanne-Thérèse Estièvre, née le 1er Mars 1728, alliée, le 11 Avril 1747, à *François-Jacques de Grouchy*, Seigneur de Valbacot, fils de *Nicolas-Pierre*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, & d'*Urſule-Eliſabeth Couſin*. La ſeconde, nommée Jeanne-Thérèse-Françoise, eſt née le 1er Janvier 1740. Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I.

Les armes : *d'argent, à un cygne de ſable, nageant dans une mer d'azur, & un chef de même chargé de trois croiſſans d'argent.*

ESTIMAUVILLE, en Normandie. Cette famille noble, maintenue par M. Barrin de la Galiſſonnière, nommé Commiſſaire par le Roi pour la recherche des faux Nobles dans

la Généralité de Rouen, ne remonte par titres que juſqu'au XIVe ſiècle; mais il n'eſt pas douteux, ſuivant les différens fragmens qu'elle a pu retrouver de ſes anciens titres diſperſés par les révolutions ſurvenues en divers tems, que ceux de ce nom ont été anoblis par le Roi SAINT LOUIS en ſes dernières Croiſades. Tous ont pris, pour le ſervice du Roi & de la Patrie, le parti des armes. Dans tous les degrés on en trouve qui ont été tués, ou ſont morts au ſervice.

On trouve un aveu rendu, le 14 Juin 1342, par PAUL D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Genneville, fils de PAUL, à l'Abbaye Royale de Montivilliers, pour les biens qu'il poſſédoit dans la Paroiſſe de St.-Michel d'Ingouville.

Pareil aveu fut rendu par JUDE D'ESTIMAUVILLE, fils de PAUL, pour les mêmes biens, le 27 Septembre 1373.

Il y eut un accord paſſé, par les Tabellions de la Vicomté d'~~Auch~~ Auge au ſiège de Touques, le 26 Janvier 1407, entre Pierre de Recuſſon, Ecuyer, Seigneur de Montcanaiſy, St.-Arnoult, &c., & JEAN D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Genneville & de Beaumouchel, qui règle les tenues de leurs Fiefs dans les Paroiſſes de Saint-Arnoult & de Tourgeville.

PIERRE & JACQUES D'ESTIMAUVILLE, Ecuyers, Seigneurs de Genneville, Beaumouchel & du Vieux-Manoir, rendirent différens aveux pour leurs biens ſitués en la Paroiſſe de Trouville-ſur-Mer. FRANÇOIS Ier accorda à JACQUES D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Genneville, Beaumouchel & de Mouſſeaux, des Lettres-Patentes du 10 Mars 1526, en conſidération des bons ſervices qu'il lui avoit rendus dans ſes armées, leſquelles lui permettoient de changer le nom de ſon grand Fief de *Genneville*, en ſon propre nom d'ESTIMAUVILLE. Elles furent enregiſtrées la même année au Parlement & en la Chambre des Comptes de Normandie. Cette Terre a paſſé dans la Maiſon de *Grieux*, par une alliance faite avec ISABEAU D'ESTIMAUVILLE, qui en devint héritière. Le Comte *de Prie*, qui la poſſède actuellement, vient d'en hériter par ſa femme, à la mort de M. *de Martinbaux*, Conſeiller au Parlement de Rouen.

Il eſt à remarquer que quand le Roi FRANÇOIS Ier fit bâtir la Ville & le Port du Hâvre-de-Grâce, ſur le terrain de la Paroiſſe de St.-Michel d'Ingouville & ſur les domaines de JACQUES D'ESTIMAUVILLE, il fit donner le nom d'ESTIMAUVILLE à la ſeconde rue de cette nouvelle Ville, nom qu'elle a toujours porté & qu'elle porte encore aujourd'hui.

Cette famille conſerve des fragmens tirés d'une lettre qui paroît être écrite par JEAN D'ESTIMAUVILLE à un de ſes enfans, qui ſervoit près de la perſonne d'HENRI IV, en 1582. La plus grande partie des phraſes eſt déchirée ou rongée par les vers, mais on y lit encore entr'autres choſes: *Vous devez, mon fils, à notre bon & pieux Roi* SAINT LOUIS, *le bonheur d'être né Noble...*, &c., ſigné, D'ESTIMAUVILLE.

Le premier de cette famille dont la filiation ſoit ſuivie eſt

JACQUES D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, demeurant dans la Paroiſſe de Trouville, Election de Pont-l'Évêque, qui vivoit en 1505. On lui donne pour femme *Catherine d'Andel*, dont entr'autres enfans:

ABEL D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Monceaux, qui épouſa, le 26 Juillet 1540, *Gillette de Tollemer*, dont il eut:

JEAN D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, le 8 Novembre 1599, à *Françoiſe Goſſe*. Il fut exempt du ban & arrière-ban, attendu le ſervice par lui rendu à Sa Majeſté, ſuivant qu'il eſt porté au Brevet du 14 Septembre 1597. Il eut de ſon mariage:

PIERRE D'ESTIMAUVILLE, qui fut maintenu dans ſon ancienne Nobleſſe par M. Barrin de la Galiſſonnière, le 22 Février 1669. Il eut, le 10 Mars 1667, Commiſſion de Sous-Lieutenant, Gardes-des-Côtes de Villerville-ſur-Mer & autres lieux. Il épouſa, par contrat paſſé à Bernay, le 14 Juin 1643, *Françoiſe de Bonnechoſe*, & en eut:

PHILIPPE D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, en 1678, à *Marie des Loges*, dont:

PHILIPPE D'ESTIMAUVILLE, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, marié, en Août 1711, à *Marie-Françoiſe du Meſnil*, dont:

JEAN-BAPTISTE-PHILIPPE D'ESTIMAUVILLE, Ecuyer, Seigneur de Beaumouchel, né le 12 Mars 1714, dans la paroiſſe de Trouville, Province de Normandie, Généralité de Rouen, Vicomté d'Auge, Election de Pont-l'Evêque, ſeul du nom & armes de cette famille. Il eſt entré, en 1725, Page de feu Son Alteſſe Séréniſſime Madame la Ducheſſe de Bourbon,

première Douairière, enſuite, en 1730, dans la Compagnie desCadets Gentilshommes, établis par le Roi en la Citadelle de Metz. Il a été ſucceſſivement Lieutenant au Régiment de Lyonnois en 1733, Lieutenant de Frégate, Capitaine de Brûlot, & Capitaine d'une Compagnie Franche détachée de la Marine, pour ſervir de Garniſon à l'Isle-Royale, où ſes infirmités l'ont forcé de demander ſa retraite en 1764. Il a été décoré de la Croix de Saint-Louis le 15 Avril 1755, s'eſt trouvé à différentes batailles, chocs, tant de mer que de terre, à quatre ſièges, & en a ſoutenu un. Il s'eſt marié, en 1749, à *Marie-Charlotte Daillebouſt*, fille de Meſſire *Charles-Joſeph Daillebouſt*, pour lors Lieutenant de Roi de l'Isle-Royale, d'une famille noble & diſtinguée par les ſervices, que ceux de ce nom ont rendus en Canada. *Jean Daillebouſt*, Lieutenant-Général, fut envoyé, ſous la minorité de Louis XIV, au Gouvernement de la Nouvelle-France, & l'Oncle paternel de *Marie-Charlotte Daillebouſt* étoit Evêque d'Autun. De ce mariage ſont iſſus treize enfans, dont il n'y en a que ſept de vivans, qui ſont :

1. Jean-Baptiste-Philippe-Charles, né à l'Isle-Royale le 21 Juin 1750, entré Page de Son Alteſſe Séréniſſime M. le Prince de Condé en 1761, & Sous-Lieutenant dans la Légion de Saint-Domingue en 1768 ;
2. Gabriel-Philippe, né au même lieu le 3 Décembre 1753, fait Elève à l'Ecole Royale-Militaire en 1765, & Garde de la Marine en 1770 ;
3. Robert-Anne, né au même lieu le 3 Décembre 1754, fait auſſi Elève à l'Ecole Royale-Militaire ;
4. & 5. Jean-Baptiste & Marie-Dorothée, nés au même lieu le 8 Octobre 1761, Elèves au Collège-Royal de la Flèche ;
6. Louise-Marguerite-Charlotte, née à l'Isle-Royale le 4 Juillet 1751, élevée à la Maiſon Royale de l'Enfant Jéſus ;
7. Et Louise-Josèphe, née au même lieu le 27 Juin 1752, élevée en la Maiſon de St.-Cyr.

Cette famille, reconnue noble par ſa maintenue de 1669, l'a été pareillement par M. de Beaujon, Généalogiſte des Ordres du Roi, ſuivant ſon certificat du 24 Avril 1759, & par M. d'Hozier, Juge d'Armes de France en 1760.

Les armes : *de gueules*, à 3 *merlettes d'argent*, 2 *en chef* & 1 *en pointe*. (Généalogie dreſſée ſur titres communiqués.)

* ESTISSAC, Terre & Seigneurie en Périgord, Diocèſe de Périgueux, que Claude d'Estissac, héritière de ſon frère Charles, mort en 1586, porta à ſon mari *François*, IVe du nom, Comte *de la Rochefoucauld*, dans la Maiſon duquel cette Terre eſt encore à préſent.

Elle a été érigée en *Duché-Pairie*, par Brevet du mois de Novembre 1737, en faveur de Louis-François-Armand de Roye, appelé d'abord *le Comte de Marthon*, puis le *Comte de Roucy*, fils de Charles de Roye *de la Rochefoucauld*, Comte de Blanzac, & de *Marie-Henriette d'Aloigny-de-Rochefort*, né le 22 Septembre 1695, marié à *Marie*, fille cadette du Duc *de la Rochefoucauld*, dernier mort. Voy. ROCHEFOUCAULD (la).

Les armes de la Maiſon d'Estissac, éteinte, étoient : *pallé d'argent & d'azur de ſix pièces*.

ESTOC (l'), Ecuyer, Sieur de la Hericière, ancienne Nobleſſe, Election de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie. Le dernier d'une des principales branches de cette famille, qui d'abord avoit embraſſé l'état Eccléſiaſtique, & l'avoit enſuite quitté pour remplacer ſon frère mort au ſervice, vient, après avoir traité d'une charge de Conſeiller au Parlement, de ſe retirer au Couvent de la Trappe.

Les armes : *d'argent, à trois molettes de gueules*, 2 *en chef* & 1 *en pointe*.

* ESTOGES, en Champagne : Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en dot, en 1572, par *Antoinette d'Anglure*, fille unique & héritière de *Jacques d'Anglure*, Vicomte d'Eſtoges, & de *Vandeline de Nicey*, à *Chrétien de Savigny*, Seigneur de Roſnes, de Tonnoy, &c., Chambellan de François de France, Duc d'Alençon. Il fut père de *Saladin d'Anglure de Savigny*, Vicomte d'*Eſtoges*, Baron de Roſnes, &c., Grand-Sénéchal de Lorraine, ſubſtitué au nom & aux armes d'*Anglure* par ſon aïeul maternel. Celui-ci eut de *Marie Babou*, fille d'honneur de la Reine *Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny*, Vicomte d'*Eſtoges*, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, père, par ſa femme *Louiſe-Angélique de Braux*, de *Marc-Antoine-Saladin d'Anglure du Bellay de Savigny*, en faveur duquel la Seigneurie d'*Eſtoges* fut érigée en *Comté*, par

Lettres du mois de Septembre 1682. Le Comte d'*Eſtoges* décéda en 1688. Il avoit épouſé, en 1673, *Marie-Jeanne de Rouville*, dont les deux fils, *Charles-Nicolas* & *Marc-Antoine*, ſont morts ſans poſtérité. Ils ont eu pour héritier *Jean-Baptiſte Erard*, Marquis de Livron. Ce Comté a depuis été acquis par la Maréchale *de Boufflers*.

ESTOILE (L'), famille originaire d'Orléans, dont étoit PIERRE DE L'ESTOILE, Régent de l'Univerſité d'Orléans, enſuite Conſeiller au Parlement de Paris. Il fut inhumé dans le grand Cimetière d'Orléans, où l'on voyoit ſon épitaphe, qui fut détruite par les Huguenots, parce que Théodore de Bèze, qui l'avoit compoſée dans ſa jeuneſſe en faveur de ſon Maître, ſembloit y approuver la prière pour les morts. Il avoit épouſé *Marie Buiſnart*, fille de *Jacques*, Docteur-Régent de la Faculté d'Orléans, & Conſeiller au Parlement, & de *Marguerite de Saint-Meſmin*, dont il eut:

LOUIS DE L'ESTOILE, Seigneur de Soullers, Conſeiller au Parlement de Paris le 30 Mars 1537, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, & Grand-Correcteur & Rapporteur de la Chancellerie de France le 5 Avril 1543, enſuite Préſident de la Cour des Aides de Paris le 20 Décembre 1552, & Préſident des deux Chambres des Enquêtes le 22 Juin 1554, mourut en 1559. Il avoit épouſé, le 26 Mai 1538, *Marguerite de Montholon*, fille de *François*, Garde des Sceaux de France, & de *Marie Boudet*, ſa ſeconde femme. Elle ſe maria, en ſecondes noces, à *François Tronſon*, Grand-Audiencier de France; & en troiſièmes noces, à *Gérard Cotton*, Préſident au Grand-Conſeil. Les enfans de ſon premier mari furent:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. MARIE, femme de *Jean Tronſon*, Maître des Requêtes, dont poſtérité;
3. MADELEINE, femme de *Jean le Picard*, Avocat-Général au Grand-Conſeil, dont 4 enfans, deſquels ſont ſortis des filles mariées aux *Pelletier de la Houſſaye*, *d'Agueſſeau*, *Briçonnet*, *du Tillet* & *Rouillé*, familles nobles, diſtinguées dans la Robe;
5. Et MARGUERITE, femme d'*Alexandre le Bon*, Seigneur des Fourneaux, Maître des Comptes, dont des enfans.

PIERRE DE L'ESTOILE, Grand-Audiencier de France, épouſa 1° *Anne de Baillon*, fille de *Jean*, Tréſorier de l'Epargne; 2° *Colombe Martau*, fille de *N... Martau*, Seigneur de Gland. Du premier lit vinrent:

1. ANNE, femme de *Jean de Pouſſemothe*, Avocat, dont des enfans;
2. MARGUERITE, femme d'*Adrien Pelletier*, Seigneur de Grainville, & Auditeur des Comptes à Rouen, dont des enfans.

Et du ſecond lit:

3. FRANÇOIS, Seigneur de Gland & Prieur d'Hornoy, qui nomma ſon neveu *Edouard de Pouſſemothe*, fils d'ANNE DE L'ESTOILE, ſa ſœur, ſon légataire, à la charge de porter ſes nom & armes;
4. CLAUDE, Seigneur du Sauſſay, qui fut de l'Académie Françoiſe, mort en 1652, âgé de 50 ans, ſans enfans mâles, fort eſtimé du Cardinal *de Richelieu*;
5. Et MARIE, femme de *Vincent Langlois de Blacfort*, Contrôleur de la Maiſon de MARIE DE MEDICIS, dont des fils Auditeurs & Correcteurs des Comptes.

Les armes: *d'azur, à une étoile d'or.*

ESTORÉ, Seigneur de la Ville-Gontard & de la Martinière, en Sologne. PIERRE D'ESTORÉ, fils de PIERRE, Seigneur de Ville-Gontard, & de *Jeanne de Valenciennes*, laiſſa poſtérité de ſa femme *Claudine de Renier*, fille de *Pierre*, & de *Catherine de Thiville*.

Les armes: *d'azur, à trois têtes de buffle d'or.* C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille.

* ESTOTS, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. C'eſt une Baronnie, membre du Comté de Montgommery, poſſédée par *Marie-Anne-Roſe de Montgommery*, Marquiſe de Thiboutot, a droit de ſucceſſion de *Nicolas-François*, Comte *de Montgommery*, ſon oncle.

* ESTOUBLON ou STOUBLON, Terre en Provence, que *Melchione*, fille & héritière d'*Antoine de Matheron*, porta à *Louis de Bachi*, ſon mari. *Thadée de Bachi*, ſon quatrième fils, un des Chefs de la Ligue, eut cette Seigneurie. Il mourut vers l'an 1579. *Eliſabeth*, ſa fille, épouſa *Claude de Graſſe*, Seigneur de Saint-Ceſari, dont la poſtérité a fini en deux filles mariées dans les Maiſons de *Reillane* & de *Fabri de Fabrègues*. *Charles de Grille*, Viguier d'Arles, eut la Seigneurie d'*Eſtoublon*, érigée, ſuivant l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, en *Marquiſat*, en faveur de *Jacques de Grille*,

par Lettres-Patentes du 4 Août 1674. Voyez GRILLE.

* ESTOURMEL, en Picardie: Maiſon, qui tire ſon nom de la Terre d'*Eſtourmel*, ſituée dans le Cambréſis. Elle eſt diſtinguée par ſon ancienneté, ſes alliances & ſes ſervices, & eſt connue dès le tems des Croiſades. Voici ce que nous en avons pu recueillir, n'ayant pas reçu de Mémoire.

N... DE CRETON, Seigneur d'Eſtourmel, vivoit en 1390. Il laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. SIMON, qui ſuit;
2. Et RAIMBAUD, Chevalier, mort à la Croiſade de l'an 1433.

SIMON DE CRETON, Seigneur D'ESTOURMEL en 1433, épouſa *Jeanne de Bazincourt*, Dame de Hardecourt, dont il eut:

GILLES-RAIMBAUD DE CRETON, Seigneur D'ESTOURMEL, qui ſe maria, vers l'an 1453, à *Hélène de Noyelles*, fille de *Charles*, Seigneur de Noyelles, & de *Marie de Hangeſt*, dont entr'autres enfans:

JEAN qui, le premier, quitta le nom de *Creton* pour prendre celui D'ESTOURMEL. Il fut Seigneur d'Eſtourmel, de Guyencourt & de Hallencourt en 1483, & s'allia à *Madeleine d'Aumale*, fille de *Jean d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame; & de *Jeanne de Raſſe*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de *Fouilloy*, rapportée ci-après;
3. LOUIS, tige de la branche des Seigneurs du *Fretoy*, mentionnée enſuite;
4. PIERRE, Chevalier de Malte, tué dans le Levant par les Turcs, en 1543;
5. Et BONNE, femme de *Jean de Longueval*, Seigneur de Thenelles, fille de *Jean*, Seigneur du même lieu, & d'*Antoinette d'Avrigny*.

JEAN, Seigneur D'ESTOURMEL & de Guyencourt, II^e^ du nom, épouſa *Marie de Habarcq*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

MICHEL, Seigneur D'ESTOURMEL & de Guyencourt, marié à *Madeleine de Blanchefort*, dite *de Créquy*, fille de *Gilbert de Blanchefort*, Baron de Saint-Janvry, & de *Marie*, Dame de Créquy & de Canaples, dont:

LOUIS D'ESTOURMEL, Baron de Surville, mort à Paris en 1631. Il avoit épouſé *N... de Neufbourg*, Seigneur de Larcelles, & de *Marthe le Roi*, de laquelle il eût deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs DE FOUILLOY.

ANTOINE D'ESTOURMEL, Seigneur du Pleſſis-Cacheleux, ſecond fils de JEAN, Seigneur d'Eſtourmel, de Guyencourt, &c., & de *Madeleine d'Aumale*, épouſa *Louiſe de Hames*, fille d'*Antoine de Hames*, Seigneur de Fouilloy & d'Adinfer, & d'*Anne d'Ailly*. Il en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Adrien de Lamet*, Seigneur de Bournonville & de Hénencourt.

JEAN D'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, épouſa *Joſſine de Boufflers*, de laquelle vint:

LOUIS D'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, qui ſe maria avec *Louiſe de Valpergne*, dont il eut

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et une fille.

FRANÇOIS D'ESTOURMEL, Seigneur de Fouilloy, eut pour deſcendant:

LOUIS, Marquis D'ESTOURMEL, Vicomte de Fouilloy, Seigneur, Baron de Cappy, Suſanne, Friſes, &c., marié, le 8 Mai 1683, à *Marie-Aimée de Hautefort de Montignac*, dont:

1. LOUIS, Marquis D'ESTOURMEL, Meſtre-de-Camp-Lieutenant au Régiment de Toulouſe, Cavalerie, aujourd'hui Penthièvre, le 27 Mars 1714; Brigadier le 20 Février 1734, Maréchal-de-Camp le 18 Octobre ſuivant, employé en cette qualité dans l'Armée commandée par le Maréchal *de Maillebois*, mort à Nuys dans l'Electorat de Cologne, ſans avoir été marié, le 25 Septembre 1741, âgé d'environ 56 ans;
2. LOUIS-MARIE, Abbé de Notre-Dame de Sery, Ordre de Prémontrés, Diocèſe d'Amiens, en Août 1725;
3. CONSTANTIN-LOUIS, Chevalier de Malte, appelé depuis le Commandeur d'Eſtourmel, Capitaine & Commandant d'un des quatre Vaiſſeaux François qui ſoutinrent un rude combat contre ſix Vaiſſeaux Anglois, ſur la côte de Saint-Domingue, la nuit du 18 au 19 Janvier 1741, mort à Paris le 6 Avril 1765, âgé de 74 ans, Grand-Croix de l'Ordre de Malte, Grand-Bailli de la Morée, Commandeur de Saint-Jean de Latran, de Boncourt & de Serincourt;
4. FRANÇOIS-LOUIS, qui ſuit;
5. Et MARIE-GILLETTE, mariée, en 1705, à *Charles-Joſeph le Danois*, Comte de Cernay.

FRANÇOIS-LOUIS D'ESTOURMEL, né le 14 Mai

1695, d'abord Chevalier de Malte de minorité, Marquis d'Eſtourmel après ſon frère aîné, Major du Régiment de Penthièvre, Cavalerie, ci-devant Toulouſe, a épouſé, 1° le 1er Avril 1743, *Louiſe-Geneviève le Veneur*, morte le 5 Septembre 1746; & 2° au mois d'Octobre 1748, *Marie-Louiſe-Elizabeth de Maizières*. Il a eu du premier lit:

1. Louis-Marie, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

2. Louis-Auguste, né le 17 Septembre 1754, Chevalier de Malte de minorité;
3. Marie-Louise, née le 10 Mars 1751.;
4. Et Victoire-Césarine, née le 14 Mai 1752.

Louis-Marie, Marquis d'Estourmel, né le 11 Mai 1744, Mouſquetaire du Roi de la première Compagnie le 12 Mai 1760, ſecond Cornette des Chevaux-Légers d'Orléans le 2 Mars 1762, après la réforme de 1763, a obtenu le Guidon des Gendarmes de Provence le 25 Mars 1765. On ignore s'il eſt marié.

BRANCHE des Seigneurs du Fretoy.

Louis d'Estourmel, Seigneur du Fretoy, troiſième fils de Jean, Seigneur d'Eſtourmel, de Guyencourt, &c., & de *Madeleine d'Aumale*, épouſa *N...* Dame *de Nimeſy*, dont ſortit:

Louis d'Estourmel, IIe du nom, Seigneur du Fretoy, marié à *Françoiſe de Blanchefort*, ſœur de *Madeleine*, dont on a parlé ci-devant, & fille de *Gilbert de Blanchefort*, Baron de Saint-Janvry, & de *Marie*, Dame *de Créquy* & de Canaples. Il en eut:

Antoine d'Estourmel, Baron du Fretoy, mort en 1669. Nous ignorons ſon alliance; mais de lui deſcend

Louis-Auguste d'Estourmel, appelé d'abord le Marquis du Fretoy, & enſuite Marquis d'Eſtourmel, Gouverneur des Ville & Château du Crotoy, qui ſervoit dans la Cavalerie quand il fut fait, en 1740, Enſeigne des Gardes-du-Corps dans la Compagnie d'Harcourt. Il monta à la Lieutenance en 1743, fut fait Brigadier le 20 Mars 1747, & Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748. Il a épouſé, 1° *Madeleine Marc de la Ferté*, d'une famille de Normandie, diſtinguée dans la Robe; & 2° *Catherine-Louiſe de Lamoignon*, veuve, ſans enfans, du 25 Avril 1748, de *François-Louis Dauvet*, Comte des Mareſt, Grand-Fauconnier de France, & fille de *Chrétien de Lamoignon*, Marquis de Baſville, & de *Marie-Louiſe Gon de Bergogne*. Il eut du premier lit:

1. Anne-Louis d'Estourmel, né à Paris le 25 Décembre 1745, mort en bas âge.

Et du ſecond lit:

2. Guillaume-Louis, né le 20 Avril 1762.

Les armes: *de gueules, à la croix dentelée d'argent*. (*Mercure* de Novembre 1741, pag. 2540.)

* ESTOUTEVILLE. Il y a peu de grandes Maiſons du Royaume qui n'ait ſa fable particulière ſur ſon origine. On a dit que celle-ci, qui tire la ſienne du Château de ce nom, ſitué dans le Bailliage de Caux, à une lieue de Fécamp, dans la Paroiſſe de Valmont, deſcendoit du pays de Hongrie & des Rois de cette Province, & qu'un d'eux nommé Geisa, qui étoit infidèle, ne pouvant avoir de ſa femme que des enfans morts-nés, fut conſeillé, par un ſaint perſonnage, de ſe faire baptiſer avec ſa femme, & que Dieu leur donneroit une longue poſtérité. Pour cet effet ils allèrent à Rome, où ils ſe firent Chrétiens & reçurent le baptême; mais revenant dans leur pays, ils en furent chaſſés par leurs ſujets qui étoient idolâtres, & contraints de ſe retirer en France, où ils s'établirent dans la Province de Normandie, & y firent bâtir un Château qu'ils nommèrent *Eſtouteville*, mot qui comprenoit toutes les Villes qu'ils avoient abandonnées en embraſſant la foi chrétienne & quittant leurs anciennes erreurs. Voilà la fable de cette Maiſon éteinte, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du pays de Caux, & en voici l'hiſtoire véritable. Le premier qui ſoit connu, & dont parle Orderic Vital, eſt

I. Robert, Ier du nom, Sire d'Estouteville, ſurnommé *Grandbois*, compris dans la liſte des Chevaliers qui accompagnèrent leur Duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre en 1066. Il fut témoin à une Charte de donation faite à l'Abbaye de Saint-Evroult l'an 1080. Sa femme fut *Jeanne de Tallebot*, fille de *Hue*, Baron de Cleuville, & de *Marie de Meulan*, dont:

1. Robert, qui ſuit;
2. Emme, mariée, 1° à *Erard*, Sire *d'Harcourt*, fils d'*Anchetil*, Sire *d'Harcourt*; & 2° *à Robert*, Sire de *Grentemeſnil*. Le

P. Anſelme & Moréri ne donnent à cette EMME D'ESTOUTEVILLE, que ce dernier mari;

3. Et MAURICE, femme d'*Alain*, Sire *de Rieux* en 1065; les deux Auteurs ci-deſſus nommés ne parlent point de cette ſeconde fille.

II. ROBERT, IIe du nom, Sire D'ESTOUTEVILLE & de Valmont, dit *le Jeune*, commandoit dans le Pays de Caux, & tenoit le parti de ROBERT, IIe du nom, Duc de Normandie, contre HENRI Ier, Roi d'Angleterre, ſon frère; il défendit, en 1106, le Bourg, Château & Monaſtère de Dives, vulgairement appelé *Saint-Pierre-ſur-Dives*, avec 140 ſoldats. Orderic Vital dit qu'il y fut fait priſonnier & mis en liberté la même année. Il épouſa *Blanche de Rieux*, fille de *Queſnoc*, Sire *de Rieux*, & ſœur d'*Alain*, Sire *de Rieux*, ſon beau-frère, dont il eut:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. EUSTACHE, Comte de Northumberland, & de Cumberland en Angleterre, qui eut un fils nommé

   GUILLAUME, mort ſans hoirs en 1216.

3. RICHARD, Chevalier, mort ſans lignée;
4. ROBERT, Seigneur de Kerkeber dans le Comté de Kan en Angleterre, qui y fit auſſi une branche;
5. Et JEAN, auteur d'une autre branche auſſi établie en Angleterre. (Nous parlerons de ces deux derniers à la fin de cette Généalogie.)

III. NICOLAS, Ier du nom, Sire D'ESTOUTEVILLE, de Valmont, Baron de Cleuville, fonda, avec la permiſſion de HENRI II, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, l'Abbaye de Notre-Dame de Valmont en 1169, ſuivant la Chronique de Fécamp: la petite Chronique de Saint-Vandrille dit l'an 1116. Il eut de ſon mariage avec *Julienne de Thorotte*, fille de *Gaucher*, Seigneur dudit lieu, & de *Mathilde de Rouliers*, Châtelaine de Honnecourt:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. NICOLAS, Seigneur de la Tournelle par ſon mariage avec *Hodierne*, Dame de la Tournelle;
3. GUILLAUME, Chevalier, marié avec *Hermine de Ponthieu*, fille de JEAN Ier, Comte de Ponthieu, & de *Béatrix de Saint-Paul*, ſa troiſième femme, dont

   ALIX, femme d'*Elie de Boesles*;

4. & 5. RICHARD & EUSTACHE, Chevaliers.

IV. ROBERT, IIIe du nom, Sire D'ESTOUTEVILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, eſt nommé dans une Charte de HENRI II, Roi d'Angleterre, de l'an 1179, qui eſt un acte de la confirmation des privilèges de l'Abbaye de Jumièges, & dans un rôle qui fait mention des Chevaliers qui doivent ſervir de Barons au Duc de Normandie. Il mourut en 1185, ſuivant la Chronique de Fécamp, & avoit épouſé *Léonelle* ou *Lionelle de Remmes* (le P. Anſelme & Moréri diſent *de Rames*), fille & héritière d'*Erard*, Seigneur de Rames, & de *Marguerite de Lannery*. Elle confirma à l'Abbé de Walbec, en Angleterre, une conceſſion que Richard Baſſet y avoit faite. De ce mariage vinrent:

1. HENRI, qui ſuit;
2. EUSTACHE, Chevalier, mort ſans lignée;
3. Et SAMSON, qui prit le ſurnom de *Grouſſet*, auteur d'une branche rapportée ci-après.

V. HENRI, Sire D'ESTOUTEVILLE & de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui formèrent oppoſition contre les Prélats de Normandie, touchant les Patronages des Egliſes appartenant aux Laïcs, & les biens-meubles de ceux qui mouroient ſans faire de teſtament, & que prétendoient les Eccléſiaſtiques de ſon tems. Il ſe trouva auſſi à une Aſſemblée tenue à Rouen, compoſée de pluſieurs Prélats, Barons & Chevaliers, au mois de Novembre 1205, lorſqu'il fut queſtion de faire un réglement ſur cette affaire. Il tint rang entre les Chevaliers bannerets qui prêtèrent ſerment de fidélité au Roi PHILIPPE-AUGUSTE. Ce Monarque lui rendit, en 1218, la terre de Rames qui avoit appartenue à ſa mère. Il fit quelques donations à l'Abbaye de Valmont en 1212, pour le repos de l'âme de ſa femme, que le P. Anſelme nomme *Mahaut*, & appelée, dans un manuſcrit que nous avons entre les mains, *Mathilde d'Eu*, fille de *Henri*, Comte d'Eu, & d'*Alix d'Arondel*. Il en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ROBERT, auteur de la branche des Seigneurs de *Criqueboeuf*, rapportée ci-après;
3. Et ISABELLE, femme de *Pierre*, Sire *de Préaux*, Seigneur de Marcouſſis, vivant en 1213, fils de *Guillaume*, Sire *de Préaux*.

VI. JEAN, Ier du nom, Sire D'ESTOUTEVILLE, de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui furent mandés en 1242, par le Roi SAINT LOUIS, pour aller contre le Comte de la Marche. Il eſt nommé avec *Agnès*, Dame *de Ponthieu*, ſa femme, fille de *Jean*, Comte

de Ponthieu, & de *Béatrix de Saint-Paul*, dans des titres de l'Abbaye de Marmoutier en 1249 & 1251. *Iſabeau de Châteaudun*, fille de *Geoffroy*, Vicomte de Châteaudun, eſt auſſi nommée ſa femme dans un Arrêt de l'an 1260, touchant la part qu'elle prétendoit dans les Vicomté de Châteaudun & Baronnie de Montdoubleau, contre *Clémence*, ſa nièce, femme de *Robert de Dreux*, dit le P. Anſelme. Ses enfans furent :

1. Robert, qui ſuit ;
2. & 3. Guillaume & Etienne, nommés dans des Chartes de l'Abbaye de Valmont ;
4. Jean, Chanoine de Rouen ;
5. Et Eléonore, mariée à *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, Longueil & Lanctot, fils de *Raoul Martel*, vivant en 1324.

VII. Robert, IVe du nom, dit *Paſſemer*, Sire d'Estouteville, de Valmont, Baron de Cleuville, fut du nombre des Chevaliers qui ſe trouvèrent à Melun l'an 1282, ſuivant les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris : nous trouvons ailleurs 1285. Il fut, avec Robert de Vieuxpont, Seigneur de Chailloué, caution des portions de *Robert Bertrand*, Sire de Bricquebec, Maréchal de France, ſon beau-frère, avec Marie de Sully, fille de Henri, Baron de Sully, Grand-Bouteillier de France, & de Jeanne de Vendôme. Il épouſa *Jeanne* ou *Alix Bertrand*, fille de *Robert Bertrand*, IVe du nom, Baron de Bricquebec, & d'*Alix de Néel*, dont :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Estout, auteur de la branche des Seigneurs de *Torcy*, rapportée ci-après ;
3. Mahaut, femme de *Pierre de Bailleul*, Chevalier, laquelle fonda trois Meſſes aux Cordeliers de Rouen pour le ſalut de ſon âme & de celle de ſon mari, & de *Pierre de Bailleul*, ſon fils ;
4. Jeanne, alliée à *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, Seigneur de Troiſvilles, Saint-Denis, en Lyons, & de Vacqueville, fils de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais, & d'*Aliénor Crépin ;*
5. Et Alix, mariée, en 1316, à *Philippe de Mornay*, fils d'*Antoine de Mornay*, Chevalier.

VIII. Robert, Ve du nom, Sire d'Estouteville & de Valmont, Baron de Cleuville, fut un des Seigneurs qui furent mandés pour ſe trouver auprès du Roi à Saint-Germain-en-Laye, avec Estout d'Estouteville, ſon frère, 15 jours après Pâques, par Lettres du 1er Avril 1303. Il fut auſſi compris avec les Barons Normands, convoqués à Paris à l'octave de la Chandeleur, pour aller contre les Flamans l'an 1318. Il en eſt auſſi parlé dans les Arrêts de l'Echiquier de Normandie, depuis 1306 juſqu'en 1350. Il avoit épouſé, en 1311, *Marguerite de Hotot*, fille & héritière de *Nicolas*, Sire de Hotot, en Caux, Seigneur de Berneval & de Varcoil (le P. Anſelme dit *Vaſqueil*), & d'*Iſabelle de Ferrières*, Dame de Saint-Martin-le-Gaillard. De ce mariage ſortirent :

1. Robert, qui ſuit ;
2. Collard, auteur de la branche des Seigneurs d'*Auſſeboſc*, rapportée ci-après ;
3. Raoul, tige de celle des Seigneurs de *Rames*, mentionnée enſuite ;
4. Nicolas, auteur de la branche des Seigneurs du *Bouchet*, rapportée ci-après ;
5. Henri, Chanoine de Liſieux & de Rouen, mentionné dans un Arrêt du Parlement de Paris de 1343, & dans l'Echiquier de Normandie des années 1344 & 1351 ;
6. Marie, femme de *Geoffroy*, Baron *de Courcy*, fils de *Guillaume*, Baron de Courcy, de Montfort & du Bourg-Achard ;
7. Marguerite, femme de *Collard*, Baron *de Freauville*, Seigneur de Thiennes ;
8. Et Mahaut, femme de *Pierre de Gaillon*, Chevalier, vivant en 1378.

IX. Robert, VIe du nom, Sire d'Estouteville & de Valmont, Baron de Cleuville, Chevalier Banneret, comparut en la Cour de l'Echiquier de Normandie, avec pluſieurs autres Seigneurs & Barons, ès années 1379, 1387 & 1391 ; & aſſiſta *Jean*, Comte *d'Harcourt*, au ſiège de Cognac en 1375, ayant dans ſa compagnie 5 Chevaliers & 11 Ecuyers. Il tranſigea, en 1379, avec *Charles*, Seigneur *de Montmorency*, & mourut le 22 Février 1395. Il avoit épouſé, en 1351, *Marguerite de Montmorency*, Dame d'Offreville ou d'Offranville, & du Boſc-de-Berneval, fille de *Charles*, Baron *de Montmorency*, de Damville d'Ecouen, Conſeiller & Chambellan des Rois Philippe VI & Jean, ſon fils, 1er Baron Chrétien, Grand-Pannetier & Maréchal de France, & d'*Iſabeau de Roucy*, ſa ſeconde femme, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, Chanoine de Rouen, enſuite Evêque d'Evreux, & Préſident en la Cour des Aides de Paris, ès années 1375 & 1394 ;

3. Collard, Sire de Hotot en Caux, en 1378;
4. Marguerite, femme de *Roger*, Sire *de Bréauté*, Seigneur de Neuville, de Manneville, Châtelain de Bernay, fils de *Roger*, Sire *de Bréauté*, IIe du nom, & de *Jeanne de Léon;*
5. Isabeau, femme 1° de *Gautier de Vienne*, Seigneur de Mirbel; 2° en 1401, de *Jean de Béthune*, IIe du nom, dit *de Locres*, Seigneur d'Autreſche & de Mareuil, fils de *Jean de Béthune*, Seigneur de Vendeuil, & de *Jeanne de Coucy;* & 3° de *Henri de Hans de Grandpré*, Seigneur de Hans & des Armoiſes;
6. Catherine, Abbeſſe de N.-D. de Maubuiſſon en 1409, morte en 1456;
7. Et Isabelle, femme de *Jacques de Montenay*, Seigneur de Garancières.

X. Jean, IIe du nom, Sire d'Estouteville, de Valmont, Baron de Cleuville, de Hotot, de Beuzeville, d'Offranville, comparut en l'Echiquier ès années 1391 & 1408. Il fut nommé Grand-Bouteillier de France le 10 Novembre 1415, étant alors priſonnier en Angleterre, où il avoit été conduit après la priſe d'Harfleur, & où il mourut en 1436. Il avoit épouſé *Marguerite d'Harcourt*, Dame de Longueville & de Plaines, fille de *Jean*, VIe du nom, Comte d'Harcourt & d'Aumale, & de Catherine de Bourbon, dont:

1. Louis, qui ſuit;
2. Guillaume, Cardinal, Doyen du Sacré Collège, Camerlingue de la Sainte Egliſe, Légat en France, Archevêque de Rouen, Evêque d'Oſtie, de Velitre, de Port-Sainte Rufine, d'Angers, de Thérouanne & de Béziers, Abbé de Saint-Ouen de Rouen, de Jumièges, du Mont-Saint-Michel & de Montebourg, Prieur de Saint-Martin-des-Champs, de Grandmont & de Beaumont en Auge, mort à Rome le 24 Décembre 1483, & enterré dans l'Egliſe du Couvent de Saint-Auguſtin de Rome, qu'il avoit fondé, dite de *Sainte-Marie-de-la-Rotonde*. Son cœur, apporté à Rouen, fut dépoſé dans la Cathédrale au mois d'Avril ſuivant, ſous une tombe de marbre blanc, ruinée par les Huguenots en 1562. C'eſt lui qui informa ſur l'innocence de la *Pucelle d'Orléans*. Il réforma les Statuts de l'Univerſité de Paris, fit bâtir la Maiſon Archiépiſcopale de Rouen, commença le Château de Gaillon, fit édifier le Chœur de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel, & la Maiſon Archiépiſcopale de Pontoiſe; & enfin il n'y a point eu d'égliſes dont il ait eu la charge, où l'on ne voye quelques veſtiges de ſa libéralité. Il laiſſa d'une Dame Romaine deux enfans naturels:

Jérôme & Augustin d'Estouteville, dont les deſcendans portent le nom & les armes d'Eſtouteville, & ſubſiſtent avec honneur & dignité dans le Royaume de Naples. D'un d'eux étoit iſſu

François d'Estouteville, ou de Tutavilla, Duc de Saint-Germain, Conſeiller d'Etat du Roi d'Eſpagne, mort à Madrid le 30 Janvier 1679, âgé de 80 ans.

3. Et Charlotte, femme de *Jean*, Sire *de Saône* & de Tocqueville, fils de *Robert*, Sire de Saône, & de *Jacqueline d'Eſneval*.

XI. Louis, Sire d'Estouteville, de Valmont & de Hotot, Grand-Sénéchal & Gouverneur de Normandie, Capitaine de Harfleur & du Mont-Saint-Michel, qu'il défendit contre les Anglois en 1417 & 1427, fut un de ceux qui aidèrent le Roi Charles VII à reprendre la Normandie, dont ce Prince fut paiſible poſſeſſeur en 1450. Il poſſédoit la charge de Grand-Bouteillier de France en 1443, & étoit mort avant 1463. Il avoit épouſé *Jeanne Paynel*, Dame de Hambye, Moyon, Bricquebec & autres lieux, fille de *Nicolas Paynel*, Seigneur de Chanteloup & de Hambye, & de *Jeanne de Champagne*, Dame de Gacé, dont il eut:

1. Michel, qui ſuit;
2. Et Jean, Seigneur de Bricquebec, Hambye & Gacé, Châtelain de Gaure, qui fut Capitaine du Mont-Saint-Michel & de Tombelaine, avec 35 hommes d'armes & 50 Archers pour la garde de ces places. Il vivoit en 1476, & ne laiſſa que deux enfans naturels.

XII. Michel, Sire d'Estouteville, de Valmont, &c., ſe trouva avec ſon père à la réduction de la Normandie, comme aux priſes des villes de Falaiſe, de Caen & de Cherbourg en 1450. Il eſt qualifié *Couſin du Roi*, dans l'acte de foi & hommage qu'il lui fit de ſes Terres & Seigneuries, le 27 Janvier de la même année, & dans l'aveu qu'il lui en rendit le 13 Septembre 1461. Il en rendit encore un autre au même Prince en 1463 & 1465; comparut aux Echiquiers des années 1455 & 1475; & eut un différend avec Jean, Baron de Ferrières, touchant la préſéance, à cauſe de leur Terre en l'Echiquier de Normandie, où il fut ordonné, par proviſion, qu'ils y aſſiſteroient al-

ternativement. Sa femme fut *Marie*, Dame *de la Roche-Guyon*, fille unique & héritière de *Guy*, Sire *de la Roche-Guyon*, d'Attichy-ſur-Aiſne, Acquigny, Roncheville, Vaux, Bernaville, & de *Catherine de Turpin-Criſſé*. Elle ſe remaria à *Bertin de Silly*, & eut de ſon premier mari :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. GUYON, Seigneur de Moyon, de Hambye de Bricquebec, de Gacé, &c. Il comparut en la Cour de l'Echiquier de Normandie, en qualité de Baron, ès années 1484, 1485 & 1505, où il eut des différends contre les héritiers du Vidame de Chartres. Il acquit les Fiefs, Terres & Seigneuries de Bruche-ville, Blomes, Etreville, ſis dans le Vicomté de Carentan, & la Ferme de Gonnory, au Vicomté d'Orbec. Il eut d'*Iſabelle de Croy*, ſon épouſe, fille d'*Antoine*, Sire *de Croy*, Comte de Porcéan, Grand-Maître de France, & de *Marguerite de Lorraine*, ſa ſeconde femme, JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE, Dame & héritière des Terres de ſon père, qu'elle porta en mariage à JEAN, IIIe du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, ſon couſin germain, mentionné ci-après, degré XIV ;
3. JEANNE, qui vivoit avec *Jacques des Barres*, ſon mari, en 1464, & en étoit veuve en 1499 ;
4. MARGUERITE, femme de *François de Scépeaux*, Chevalier, Seigneur de Scépeaux, de Landevy & de la Mothe-Bouchans, fils de *Jean*, Seigneur de Scépeaux & de l'Isle d'Athée, & de *Louiſe de la Haye-Beaupréau ;*
5. PERRETTE, morte en 1500, première femme de *René*, Sire *de Clermont* en Anjou, Seigneur de Gallerandes, Gouverneur de Honfleur, Vice-Amiral de France, fils de *Louis*, Seigneur de Clermont, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, & de *Marie Mallet de Graville ;*
6. Et CATHERINE, morte en 1521, femme, du 14 Décembre 1485, par contrat paſſé à Coutances, de *Henri*, Sire d'*Eſpinay* en Bretagne, & de la Rivière, Chambellan du Roi Louis XII, fils de *Guy*, Sire d'*Eſpinay*, & d'*Iſabeau de Goyon*, & neveu d'*André*, Cardinal d'Eſpinay.

XIII. JACQUES, Sire D'ESTOUTEVILLE, de Hotot, de Valmont, &c., Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Falaiſe, aſſiſta aux Etats tenus à Tours, en 1475, & aux Echiquiers de Normandie, des années 1484 & 1485. Il rendit aveu au Roi de toutes ces Terres & Seigneuries, le 17 Février 1469, & le 21 Novembre 1471. Il mourut en 1489, & avoit épouſé, en 1480, *Louiſe d'Albret*, fille d'*Alain* ou de *Jean* (ſelon le P. Anſelme), Sire d'*Albret*, Vicomte de Tartas, & de *Catherine de Rohan*, morte le 8 Septembre 1494, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. LOUIS, Abbé de Valmont, en 1487, & de Savigny, en 1506 ;
3. ANTOINE, Comte de Créances & de Chanteloup, vivant en 1499, marié à *Iſabeau de Carbonnel*, fille de *Gilles de Carbonnel*, Seigneur de Sourdeval, & de CATHERINE DE DREUX, dont :

   JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE, Dame de Créances, Comté qu'elle porta en mariage à *René*, Seigneur *de Bouillé*, fils de *François*, & de *Marie de la Jaille*.

4. FRANÇOISE, femme de *Jean de Levis*, Baron de Mirepoix, Lieutenant de Roi en Languedoc, fils de *Jean de Levis*, Baron de Mirepoix, & de *Marguerite d'Archiac*. (NOTA le P. Anſelme donne à ce *Jean de Levis*, *Charlotte de Levis-Quailus*) ;
5. Et LOUISE, que le même Auteur dit morte ſans alliance, & que nous trouvons mariée à JACQUES DE BOURBON, Sénéchal de Toulouſe.

XIV. JEAN, IIIe du nom, Sire D'ESTOUTEVILLE, de Valmont, &c., né en 1482, épouſa, avec diſpenſe, en 1509, JACQUELINE D'ESTOUTEVILLE, ſa couſine germaine, fille unique & héritière de GUYON D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Hambye, de Moyon, Gacé & Bricquebec, & d'*Iſabelle de Croy*, dont pour fille unique

XV. ADRIENNE, Ducheſſe D'ESTOUTEVILLE, Dame des Baronnies de Cleuville, de Roncheville, Bricquebec, Moyon, Gacé, Trie, Hambye, &c., née le 20 Octobre 1512, qui épouſa, par contrat paſſé le 9 ou 10 Février 1534, FRANÇOIS DE BOURBON, Prince du Sang, Comte de Saint-Paul, Gouverneur du Dauphiné, fils de FRANÇOIS DE BOURBON, Comte de Vendôme, & de MARIE DE LUXEMBOURG, ſon épouſe. Ce fut en leur faveur que les Baronnies, Châtellenies & Seigneuries de Valmont, Varengéville, Berneval, Cleuville, &c., furent unies & érigées en *Duché*, ſous le nom d'ESTOUTEVILLE, & de leurs hoirs, deſcendans d'eux en loyal mariage, & ſucceſſeurs d'ADRIENNE D'ESTOUTEVILLE, ſous le reſſort du Parlement de Rouen, par Lettres données à Fontainebleau, au mois d'Août 1534, regiſtrées au Parlement de Rouen, le 12 Septembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, le 19 Octobre de la même année.

Leur contrat de mariage, où ſont inſérées ces clauſes, fut homologué au Parlement de Paris, le 16 Avril 1540, après Pâques, en exécution des Lettres-Patentes, du 1er Septembre 1539. De leur mariage ſortit :

1. Un fils, mort jeune ;
2. Et MARIE DE BOURBON, Comteſſe de Saint-Paul, mariée 1° à JEAN DE BOURBON, Comte d'Enghien, ſon couſin, mort ſans enfans à la bataille de Saint-Quentin, l'an 1557 ; 2° à *François de Clèves*, Duc de Nevers ; & 3° en 1563, à LÉONOR D'ORLÉANS, Duc de Longueville, auquel elle porta toute la grande ſucceſſion de la branche aînée de la Maiſon d'ESTOUTEVILLE, dont leur poſtérité a joui juſqu'au 16 Juin 1707, que le Duché d'ESTOUTEVILLE paſſa, par la mort de MARIE D'ORLÉANS, Ducheſſe de Nemours, à *Jacques Goyon*, IIIe du nom, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, petits-fils de *Charles de Matignon*, Comte de Thorigny, & d'ELÉONORE D'ORLÉANS-LONGUEVILLE. Il a paſſé par ſa mort, arrivée en 1725, à *Jacques-Léonor-François de Goyon*, Sire de Matignon, Duc de Valentinois, Pair de France, ſon fils unique, & il eſt poſſédé aujourd'hui par le Duc de Valentinois, ſon fils aîné. Voyez GOYON DE MATIGNON.

BRANCHE
des Seigneurs d'AUSSEBOSC.

IX. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, ſecond fils de ROBERT, Ve du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, & de *Marguerite*, Dame *de Hotot*, briſa ſes armes *d'une croiſette d'or ſur l'épaule du lion*, plaida, à cauſe de ſa femme, contre *Jean de Montmorency*, Seigneur de Breteuil, les 12 Juin & 16 Novembre 1346, & mourut peu après. Il avoit épouſé *Jeanne*, Dame *de la Tournelle* (veuve 1° de *Jean de Montmorency*, Ier du nom, Seigneur de Breteuil ; & 2° de *Florent de Varennes*, Chevalier, Seigneur de Grandville), fille & héritière de *Robert*, Seigneur *de la Tournelle*, & de *Marie de Ferrières*. Elle donna quittance au Receveur de la Terre d'Eſtouteville pour le Roi, le 31 Janvier 1350, de 49 livres 8 deniers tournois, qu'elle prenoit par an ſur la Terre de Barenguierville, pour ſon douaire. Elle eut de COLLARD D'ESTOUTEVILLE, ſon troiſième mari :

1. COLLARD, qui ſuit ;
2. RICHARD, Seigneur de Mainvilliers, nommé dans des Arrêts de l'Echiquier de Normandie, des années 1386, 1391 & 1423 ;
3. Et MARGUERITE, femme de *Bernard de Chambes*.

X. COLLARD D'ESTOUTEVILLE, IIe du nom, Seigneur d'Auſſebоſc & de Lammerville, Capitaine du Pont-de-l'Arche, en 1383, eſt nommé dans pluſieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie. Il épouſa 1° *Jeanne d'Auvricher* ou *d'Auvrecher*, Dame de Turgoville, fille de *Robert*, & de *Jeanne de Préaux* ; & 2° *Yolande de Néel*, fille de *Guy*, IIe du nom, Seigneur de Mello, Maréchal de France, & de *Jeanne de Bruyères le Châtel*, ſa première femme. Il eut du premier lit :

1. ROBERT, qui ſuit ;
2. JEANNE, femme de *Roger*, Seigneur de Normanville & de Hardouville, dite veuve, dans un Arrêt de l'année 1455 ;
3. JACQUELINE, femme de *Jean de Saint-Remy*, dit *le Gallois*, en 1469 ;
4. GUILLEMETTE, mariée à *Collard*, Seigneur de Chevreuſe, en 1470 ;
5. AGNÈS, femme de *Colin Giffard*, Seigneur de Saint-Victor.

Et du ſecond lit :

6. JEAN, Seigneur de Lammerville, fait Chevalier par le Roi CHARLES VII, en 1437, mort & enterré aux Auguſtins de Paris, ſans enfans de ſon mariage avec *Antoinette de Trie*, fille de *Jacques de Trie*, Seigneur de Rouleboiſe ;
7. ROBINET, Seigneur de Berneval, allié à *Marie de Roye*, veuve de *Pierre d'Orgemont*, IIIe du nom, Seigneur de Montjay, & fille de *Mathieu de Roye*, Seigneur de Muret, & de *Marguerite de Ghiſtelles*, dont :

   JEAN, Seigneur de Berneval, de Guerchy, &c., mort ſans enfans.

8. Et JEANNE, femme de *Valentin de la Roque*, Seigneur du Lis, Capitaine du Château de Corbeil, morte ſans enfans, en 1453.

XI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur d'Auſſebоſc, de Lammerville, de Touffreville, de Turgoville & de Saint-Clair, ſervit utilement à la défenſe du Mont-Saint-Michel & de Saint-Sauveur-le-Vicomte, en 1427, avec LOUIS, Seigneur d'ESTOUTEVILLE, ſon couſin. Il épouſa *Marie de Sainte-Beuve*, Dame de Cuverville, Châtelaine de Néel, morte avant le 7 Novembre 1464, fille de *Laurent de Sainte-Beuve*, Baron de Cuverville, & de *Catherine de Montmorency*, dont :

1. JEAN, Seigneur d'Auſſebоſc & de Cernon, de Touffreville, Lammerville, &c., qualifié *couſin du Roi* dans les Lettres qu'il obtint

à Rouen, le 7 Novembre 1464, d'un délai d'un an, pour faire aveu & dénombrement de ſes Terres & Seigneuries de Sainte-Beuve, du Menil-Mauger, Trefforet, Traville, la Roquefort, dont il avoit hérité par la mort de ſa mère. Il mourut, en 1485, ſans enfans de *Marguerite d'Harcourt*, fille de *Jean d'Harcourt*, Baron de Bonnétable, & de *Catherine d'Arpajon*, ſa ſeconde femme;

2. Richard, Seigneur d'Auſſeboſc, auſſi mort ſans enfans avant 1490;
3. Jacques, mort auſſi ſans poſtérité, en 1484;
4. Catherine, Dame de Cuverville, de Néel, &c., après ſes frères, ſeconde femme de *Charles*, Seigneur *de Sainte-Maure* & de Montagu, le P. Anſelme dit Montgogier, fille de *Jean de Sainte-Maure*, IIe du nom, Comte de Benaon, & de *Jacquette de Puiſeuls*, ſa première femme;
5. Antoinette, Dame d'Auſſeboſc, mariée 1° à *Georges Havart*, Seigneur de la Roſière, Vicomte de Dreux, Bailli de Caux, Sénéchal héréditaire du Perche, Maître des Requêtes de l'Hôtel ordinaire du Roi; & 2° à *Antoine le Venier* ou *Vanier*, Seigneur de la Hélotière, vivant en 1505;
6. Et Marie, Dame de Lammerville, alliée à *Jean de la Heuſe*, Baron d'Eſcotignies, fils de *Robert de la Heuſe*, dit *le Borgne*, Prévôt de Paris, dont elle étoit veuve en 1484. Elle partagea avec ſes ſœurs la ſucceſſion de ſes frères, en 1498.

BRANCHE
des Seigneurs de Rames.

IX. Raoul d'Estouteville, Seigneur de Rames, troiſième fils de Robert, Ve du nom, Sire d'Estouteville, & de *Marguerite de Hotot*, briſa ſes armes d'*une coquille d'or ſur le tout*. Il eſt nommé, dans les Arrêts de la Cour de l'Echiquier, depuis l'an 1357 juſqu'en 1364, ſervit le Roi dans ſes Armées de Picardie & de Flandre, avec un certain nombre d'hommes d'armes, en 1350, fut exécuteur teſtamentaire de Guillaume Bertrand, Evêque de Beauvais, en 1361; reçut, le 28 Septembre 1364, la montre du Bailli de Caux, & obtint un amortiſſement pour la fondation d'une Chapelle en ſon Château de Rames, en 1340. Il épouſa *Marguerite d'Harcourt*, veuve de *Robert de Boulainvilliers*, Seigneur de Chepoy, & fille de *Jean II*, Sire *d'Harcourt*, & de *Jeanne*, Vicomteſſe *de Châtellerault*, ſa ſeconde femme. Ses enfans furent:

1. Robert, qui ſuit;
2. Pierre, mort ſans enfans, en 1388. Il fut commis avec l'Archevêque de Reims & *Pierre de Chevreuſe*, le 28 Janvier de la même année, pour la réforme des abus ſurvenus dans les jugemens rendus en Languedoc & en Guyenne;
3. Mahaut, femme, en 1354, de *Pierre de Bailleul*, fils de *Pierre de Bailleul*, Chevalier, vivant l'an 1325;
4. Et Jeanne, femme de *Jean d'Harcourt*, Seigneur de Charentonne, fils de *Raoul*, IIe du nom, & de *Jeanne*, Dame *de Sacquinville*, dont elle étoit veuve en 1390.

X. Robert d'Estouteville, Chevalier, Seigneur de Rames, de la Ramée, du Bourg-Achard, comparut à l'Echiquier, dans les années 1376 & 1386. Il avoit fait montre avec un autre Chevalier & deux Ecuyers de ſa Compagnie, le 29 Juin 1364, pour ſervir ſous *Mouton*, Sire de Blainville, Lieutenant de Roi, en deçà la rivière de Somme, au Diocèſe de Rouen. Il eut de *Marguerite de Séricourt*, fille de *Raoul*, Seigneur de Séricourt, Chevalier, laquelle plaidoit, étant veuve, en 1398, contre *Robert d'Eſneval*:

1. Robert, qui ſuit;
2. Guillaume, Seigneur de la Ramée, vivant en 1386 & 1400;
3. Charles, mort ſans hoirs en 1398;
4. Et Alix, mariée 1° à *Jean de Preure*, Seigneur de la Prée, dont ſortit *Jean de Preure*, Seigneur de la Prée, mari de *Catherine de Mailly*; & 2° à *Jean Patry*, Seigneur de Culey, fils de *Robert Patry*, Seigneur de Culey, & de *Jeanne*, Dame *de Brucourt*, veuve de *Philippe de Varennes*.

XI. Robert d'Estouteville, IIe du nom, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Bourg-Achard, nommé dans des Arrêts de l'Echiquier de Normandie, des années 1376 & 1398, & dans un titre de l'Archevêché de Rouen, de l'an 1381, où il eſt auſſi parlé de *Renaud de Groſménil*, & de *Richard de Houdetot*, avec leſquels il avoit différend, épouſa *Marie de Villequier*, fille de *Robert*, Seigneur de Villequier, & de *Richarde de Ménil-Varin*, dont:

1. Robert, qui ſuit;
2. Guillaume, Chevalier, mort ſans hoirs, en 1396;
3. Marguerite, morte jeune, en 1400;
4. Et Mahaut, Dame de Rames & de la Ramée, héritière de ſes frères & de ſes nièces, laquelle eut pour mari *Guillaume Martel*,

Seigneur de Bacqueville & de Saint-Vigor, Capitaine du Château-Gaillard-ſur-Andely, en 1415, fils de *Guillaume Martel*, Seigneur de Bacqueville, & d'*Agnès Martel*.

XII. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, IIIe du nom, & le dernier de ſa branche, Seigneur de Rames, de la Ramée & du Bourg-Achard, nommé dans les Arrêts de l'Echiquier, depuis l'an 1398 juſqu'en 1454, épouſa *Mahaut d'Ouville*, dont:

1. MARGUERITE, femme de *Jean d'Harcourt*, Sire de Bonnétable, dont il n'eut point d'enfans;
2. Et MAHAUT, femme de *Jean de Saint-Remy*, dit *le Gallois*, Seigneur de Saint-Remy, morte auſſi ſans enfans.

BRANCHE des Seigneurs de FREULLEVILLE *& du* BOUCHET.

IX. NICOLAS D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Freulleville, quatrième fils de ROBERT, Ve du nom, Sire d'ESTOUTEVILLE, & de *Marguerite de Hotot*, briſa le *lion* de ſes armes d'*une fleur-de-lis d'or ſur l'épaule*. Il vivoit ès-années 1344 & 1351. Sa femme fut *Laure de Chambly*, Dame du Bouchet; elle demeura veuve en 1361, n'ayant eu qu'un fils nommé

X. LOUIS D'ESTOUTEVILLE, Ier du nom de ſa branche, Seigneur du Bouchet & de Freulleville, qui ſervit le Roi en Saintonge & au Bailliage de Vendôme, en 1350 & 1367. Il eſt nommé dans un Arrêt de l'Echiquier de 1351, & dans trois autres du Parlement de Paris, des années 1351, 1354 & 1366. Il épouſa *Jeanne de Vieux-Pont*, Dame de Vaujolis; il étoit mort en 1366, & laiſſa:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. LOUIS, Seigneur de Vaujolis, mort ſans avoir été marié;
3. ANTOINE, allié, en 1398, à *Marie Turpin*, fille de *Lancelot Turpin*, Seigneur de Criſſé, & de *Deniſe de Montmorency*: après ſa mort ſans enfans, ſa veuve ſe remaria à *Guillaume de Silly*, Seigneur de la Roche-Guyon;
4. Et JEAN, Eccléſiaſtique, qui vivoit en 1408.

XI. ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur du Bouchet, de Freulleville & de Vaujolis, fit hommage au Roi d'un Fief ſitué dans la Paroiſſe de Beuvron en Normandie, le 23 Septembre 1382, & donna aveu de ſa Terre du Bouchet en 1400. Il épouſa *Robine de Saint-Briſſon*, Dame de la Ferté, fille de *Geoffroy de Saint-Briſſon*, & mourut en 1400, laiſſant:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. ALISON, Dame du Bouchet & de Vaujolis; &, après ſon frère, mariée 1° à *Raoul de Saint-Remy*, Chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415; 2° en 1417, à *Jean de Beauvilliers*, IIIe du nom, Seigneur de Lude, fils d'*Hervé de Beauvilliers*, Seigneur de Binas, & de *Jeannette de la Ferté*, Dame de Montgouaut, ſa première femme; & 3° à *Dauphin de Maufras*, Seigneur de Beaumont & de Grandſeigne. La Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, lui donne pour quatrième mari, *Jean*, Seigneur *de Paumoy*;
3. GEORGETTE, femme de *Robert*, Seigneur *de Lus*, duquel elle n'eut point d'enfans;
4. ANTOINETTE, mariée 1° à *Erard de Saux*, Seigneur d'Avrain; & 2° à *Jean de Grammont*;
5. Et MARGUERITE, première femme de *Jean d'Harcourt*, Baron de Bonnétable, fils de *Gérard d'Harcourt*, & de *Marie Mallet de Graville*.

XII. LOUIS D'ESTOUTEVILLE, IIe du nom, Seigneur du Bouchet, de Freulleville & de Vaujolis, épouſa *Jeanne Paynel*, & mourut ſans avoir eu d'enfans.

BRANCHE des Seigneurs de TORCY.

VIII. ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur d'Eſtoutemont & de Torcy, ſecond fils de ROBERT IV, dit *Paſſemer*, & de *Jeanne* ou *Alix Bertrand de Bricquebec*, eſt nommé, avec ſon frère aîné, dans deux Arrêts de l'Echiquier de 1302 & 1303. Il épouſa *Alix de Meulan*, fille d'*Amaury*, IIe du nom, Seigneur de la Queue, & de *Marguerite*, Dame *de Neubourg*, dont:

1. ROBERT, Seigneur d'Eſtoutemont, qui eut procès en l'Echiquier de Normandie en 1376, avec *Jean*, Seigneur *de la Heuſe*, & mourut en 1386, ſans enfans;
2. JEAN, qui ſuit;
3. ESTOUT, Seigneur du Crochet, qui briſa ſes armes de *trois coquilles de ſable*;
4. ANTOUT ou AUSOUF, ſelon le P. Anſelme, Seigneur de Herfray, en 1390, qui briſa ſes armes de *trois bandes de ſable*;
5. CHARLOTTE, dont le P. Anſelme ne parle point, femme de *Guy de Flandre*, Comte de Namur, fils de *Jean de Flandre*, Comte de Namur, & de MARIE D ARTOIS. Elle mourut en 1336;

6. Et JEANNE, femme de *Robert*, Seigneur *de Groſménil* & de Herqueville en 1360, dont ſortirent *Renaud* & *Colin*, Seigneurs *de Groſménil*, vivant en 1380.

IX. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy & d'Eſtoutemont, briſa ſes armes, ainſi que ſon père, d'*un collier d'or au col du lion*, après avoir ſuccédé à ſon frère aîné. Il fut reçu à Tours, en 1349, avec ſa Compagnie, ſervit le Roi dans ſes guerres ès-années 1349 & 1350, & en récompenſe le Maréchal de Blainville lui fit avoir une rente aſſignée ſur le Tréſor, dont il fit hommage au mois de Janvier 1378. Il épouſa, en 1351, *Jeanne de Fiennes*, fille de *Jean*, Sire de Fiennes & de Tingry, & d'*Eliſabeth de Flandre*, & ſœur de *Robert de Fiennes*, dit *Moreau*, Connétable de France, dont il eut :

1. NICOLAS ou COLLARD, qui ſuit;
2. THOMAS, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, mort en 1394;
3. JEAN, Seigneur de Charlemeſnil, &c., mort ſans enfans en 1416, & enterré dans l'Egliſe Collégiale de Charlemeſnil qu'il avoit fondée;
4. GUILLAUME, Chanoine de Rouen, Evêque d'Evreux, en 1374, puis de Liſieux, qui célébra les obſèques du Connétable du Gueſclin, dans l'Abbaye de Saint-Denis, en 1380. Il fonda le Collège de Liſieux, dit *de Torcy*, dans l'Univerſité de Paris, en 1414, avec ſes frères; donna ſa terre de Bonneville à ce Collège, celle de Corbone à ſon Egliſe de Liſieux, teſta le 21 Décembre 1414, mourut le 30 Janvier 1415, & fut enterré dans la Cathédrale de Liſieux;
5. ESTOUT, Abbé de Fécamp & du Bec-Hellouin en 1397, & de Cériſy. Il teſta le 18 Octobre 1422, & ſurvéquit à tous ſes frères;
6. RAOUL, Chanoine de N.-D. de Rouen & Archidiacre d'Eu en 1391 : il étoit mort en 1404;
7. THOMIN, Archidiacre du petit Caux, dans l'Egliſe de Rouen, ès-années 1386 & 1400, & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1386;
8. ROBERT, Archidiacre de Neufbourg, Chanoine d'Evreux en 1398, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi en 1403;
9. JEANNET, auteur de la branche des Seigneurs de *Villebon*, rapportée ci-après;
10. GILLES, Chanoine de N.-D. de Rouen, après RAOUL, ſon frère, Archidiacre d'Eu, Chantre & Chanoine de l'Egliſe d'Angers en 1390, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi CHARLES VI, la même année, qui teſta au Château de Cortone le 23 Juillet 1404, & mourut en 1408;
11. PHILIPPE, dont ne parle pas le P. Anſelme, femme de *Renaud*, Duc *de Gueldres*, fils de *Renaud*, Duc de Gueldres, & d'*Eléonore d'Angleterre*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
12. JEANNE, mariée à *Hector de Chartres*, Seigneur d'Onze-en-Bray, Baron du Chênedollé, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, fils de *Jean de Chartres*, Seigneur d'Onze-en-Bray, & de *Marie de l'Eſtendart*, dont ſortit *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Chancelier de France & Cardinal, en 1429;
13. Et MAHAUT, troiſième femme de *Georges*, Sire *de Cleres*, fils de *N...* Sire *de Cleres*, & de *Jeanne de Meulan*.

X. NICOLAS ou COLLARD D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, d'Eſtoutemont, de Beynes, &c., Chevalier, fut préſent à l'hommage que rendit JEAN Ier, Duc de Bretagne, au Roi CHARLES VI. Il eſt mentionné dans une montre que Mouton, Sire de Blainville, fit de tous les Gendarmes du Diocèſe de Rouen, dont il étoit Capitaine, le 13 Août 1364, & obtint du Roi, le 6 Septembre ſuivant, remiſe de l'amende qu'il avoit encourue, pour avoir fait couper, dans la Forêt la plus proche de Torcy, 300 arbres pour réparer ſon Château de Torcy, que le Roi de Navarre avoit voulu forcer. Il étoit chef de 50 hommes d'armes, lorſqu'il fit montre à la Réole, le 1er Septembre 1374, avec 3 Chevaliers Bacheliers & 16 Ecuyers de ſa Compagnie. Il fut envoyé avec 160 hommes d'armes, pour aller aſſiéger le Château de Mortain en Baſſe-Normandie; fit montre, le 12 Mai ſuivant, aux *Baſtides*, devant Mortain, avec 2 Chevaliers & 18 Ecuyers de la Compagnie. Le Roi lui donna la garde & le Gouvernement du Château d'Arques, & il fit encore montre, en qualité de Chevalier Banneret, avec Robert, Sire d'O, & Pierre, Sire d'Amfreville, & 24 Ecuyers de ſa Compagnie, à Montereau-Faut-Yonne, le 13 Août 1388. Il étoit Chambellan du Roi, lorſque ce Prince lui confirma, le 23 Septembre 1386, ſon droit de tiers & de danger, de 50 âcres de bois dans la Forêt de Magny, dont il lui avoit fait don au mois de Mai précédent. Il contribua beaucoup à la fondation du Collège de Liſieux, dit *de Torcy*. Il eſt nommé dans pluſieurs Arrêts de l'Echiquier de Normandie, depuis 1374 juſqu'en 1414, &

mourut en 1416. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Mauquenchy*, Dame de Blainville, fille & héritière de *Jean*, dit *Mouton*, Sire de Blainville, Maréchal de France, & de *Jeanne Malet de Graville*, & 2° *Marie d'Harcourt*, veuve de *Louis de Broſſe*, Seigneur de Sainte-Sévère, & fille de *Guillaume d'Harcourt*, Sire de la Ferté-Imbaut, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent:

1. CHARLES, Seigneur de Blainville, premier Pannetier du Dauphin, en 1399, mort vers l'an 1407, ſans enfans de *Jacqueline de Chambly*, fille de *Jean de Chambly*, dit *le Haze*, & de *Jeanne de la Roche-Guyon*;
2. GUILLAUME, qui ſuit;
3. ISABEAU, Dame de Beaumont, femme de *Guillaume de Vendôme*, Vidame de Chartres, avec lequel elle vivoit en 1409, & n'en eut point d'enfans;
4. JEANNE, femme, en 1408, de *Jean* ou *Philippe d'Auxy*, Seigneur de Dampierre ou Dompierre, ſuivant le P. Anſelme, & de Boſc-Roger, Sénéchal de Ponthieu, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, fils d'*Enguerrand*, & d'*Iſabeau de Goulons*. Elle vivoit encore en 1427;
5. JOSSINE, femme, en 1409, de *Jean le Vicomte*, Seigneur du Tremblay, dont elle eut deux filles, *Jeanne le Vicomte*, Dame de Longny & de Ferrières, & *Catherine le Vicomte*, Abbeſſe de la Trinité de Caen, morte en 1492;
6. Et CATHERINE, femme de *Robert de l'Eſtendart*, Seigneur de Liney, & d'*Alix*, Dame *de Marolles*.

XI. GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, de Blainville, d'Eſtoutemont, Beynes, Baron d'Ivry, Grand-Maître des Eaux & Forêts de France, en 1415, mort le 19 Novembre 1449, & enterré à Torcy, avoit épouſé *Jeanne d'Ondeauville*, Dame de Ponches, de Novion & de Caumartin, veuve de *Raoul*, Seigneur de Renneval, Comte de Fauquembergues, & fille de *Jean*, Seigneur d'Ondeauville, & de Noyon, & de *Jeanne de Créquy*, dont:

1. NICOLAS, dit COLINET, mort ſans poſtérité, après 1419;
2. GUILLAUME, Seigneur de Torcy, auſſi mort ſans poſtérité, après le mois d'Avril 1349;
3. JEAN, qui ſuit;
4. ESTOUT, rapporté après ſon frère;
5. ROBERT, auſſi rapporté ci-après;
6. RAOUL, Seigneur d'Eſtoutemont, mort en 1462, ſans enfans;
7. MICHELLE, femme de *Robert de Béthune*, II^e du nom, Seigneur de Mareuil, fils de *Jean de Béthune*, dit *de Locres*, Seigneur d'Autrèches, & d'ISABEAU D'ESTOUTEVILLE;
8. JEANNE, Prieure de Poiſſy, au mois de Juin 1497, deſtituée par les Supérieures de ſon Ordre, qui mirent la réforme dans ce Monaſtère. Prégente de Melun fut inſtituée en ſa place, ce qui cauſa un procès, avant la fin duquel JEANNE D'ESTOUTEVILLE mourut, & Prégente de Melun fut confirmée dans ſon Office, par Arrêt du Parlement du 22 Janvier 1511;
9. Et JANNETTE, morte fille en 1448.

XII. JEAN D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Torcy, d'Ondeauville, de Blainville, Grand-Maître des Arbalétriers de France, Conſeiller & Chambellan du Roi, Chevalier de Saint-Michel, Prévôt de Paris, Capitaine du Château de Caen, n'avoit que 17 ans, lorſque le Roi d'Angleterre lui rendit, en 1422, & à ſes frères, les biens qui avoient été confiſqués ſur ſon père, pour avoir tenu le parti du Roi de France. Etant depuis rentré au ſervice du Roi, il eut la Garde de Fécamp, en 1436 & 1439, avec 50 hommes d'armes, & 121 de trait; & encore avec 36 hommes d'armes celle de la ville de Harfleur. Etant Capitaine de Chaſſenay, en 1444, il fut envoyé de Nancy aux places de Darnay, la Fauche, Vignory, Raigecourt, &c., pour y mettre un certain nombre de Gendarmes en garniſon, & les pourvoir de munitions pour leur ſûreté. Il ſervit en même tems le Dauphin en Allemagne, fut nommé Prévôt de Paris le 29 Mai 1446; ſe démit de cette place peu après en faveur de ſon frère; fut nommé Chambellan du Roi, dépêché enſuite en Flandre, vers le Duc de Bourgogne; commanda les Francs-Archers au ſecours de Tournay, eut la charge de Grand-Maître des Arbalétriers, en 1449, qu'il exerça juſqu'en 1461; ſervit à la conquête de Normandie en 1449, ſe trouva, en 1450, à la bataille de Formigny; fit hommage au Roi de toutes les Terres qu'il poſſédoit aux Bailliages d'Amiens, de Vermandois, Ponthieu, Saint-Pierre-le-Mouſtier, Saintonge, Limouſin & en Normandie, ès années 1461, 1464 & 1475. Le Roi lui fit don, le 16 Janvier 1472, de 100 arpens de bois pour faire rebâtir ſon Château de Charlemeſnil, &, le 2 Décembre 1474, de la Haute-Juſtice de ſa Terre de Nouvion en Ponthieu. Il combattit à la journée de Guinegatte, en 1479, & mourut fort

âgé, le 11 Septembre 1494. Il eſt enterré dans l'Egliſe du Monaſtère de Sainte-Claire de Rouen, qu'il avoit fondé en 1466. (Voyez ſon éloge dans le P. Anſelme, tom. VIII, pages 87 & 88.) Il avoit épouſé *Françoiſe de la Rochefoucauld,* Dame de Montbazon, fille d'*Aymar*, Seigneur de Montbazon, de Sainte-Maure & de Nouâtre, & de *Jeanne de Martreuil,* dont il eut :

Louis, Seigneur de Sainte-Maure & de Nouâtre, dont il fit hommage au Roi en 1461, & mourut avant ſon père

Jean d'Estouteville eut encore pour fils naturel de *Catherine le Roy,*

Henri, qui fut légitimé au mois de Janvier 1504. Peut-être eſt-ce le même nommé Hector, lequel étant Seigneur de Caumartin, plaidoit contre Jossine, Jeanne & Jacqueline d'Estouteville, ſes couſines, en 1499, pour les donations que ſon père lui avoit faites, & qui lui furent adjugées par Arrêt de l'an 1500.

XII. Estout d'Estouteville, Seigneur de Beaumont-le-Charly, de Miermaigne, de Ferrières en partie, Châtelain de Beauvais, Conſeiller & Chambellan du Roi, Bailli du Côtentin, quatrième fils de Guillaume d'Estouteville, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne d'Ondeauville*, fut Grand-Maître des Arbalêtriers de France, ſe trouva à la bataille de Formigny, donné contre les Anglois, en 1450, fit ſon teſtament à Beauvais le 11 Décembre 1476, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Sainte-Catherine de Charlemeſnil, où il fonda une Meſſe quotidienne à perpétuité, & quatre Obits par an ; légua 600 livres de rente à Jacqueline, ſa fille, pour la marier ſuivant la volonté du Seigneur de Torcy, ſon frère, Exécuteur teſtamentaire, & celle de ſa femme, à laquelle il laiſſa le *réſidu* de tous ſes biens, meubles, acquêts & conquêts, la nommant auſſi Exécutrice de ſon teſtament. Il fit un codicille le lendemain, & mourut le 13 Décembre 1476. Il portoit écartelé d'Eſtouteville & de Blainville, ſuivant une Enquête de l'an 1616, pour *François de Lorraine*, Abbé de Moyenbourg. Il avoit épouſé, ſelon le P. Anſelme, *Bonne de Herbannes.* Le Mémoire manuſcrit, que nous avons dans les mains, lui donne pour femme (& ce peut être la même) *Jeanne*, Châtelaine de Beauvais en Lyons, Dame de Saint-Denis-le-Thibouſt & de Vacqueville, fille de *Guillaume*, Châtelain de Beauvais en Lyons, & de *Jeanne de Rayneval,* Dame des Bordes. Il n'eut que trois filles de ſon mariage, ſavoir :

1. Jossine, Dame de Torcy, & en partie de Beaumont-le-Charly, mariée à *Jean Bloſſet*, Seigneur du Pleſſis-Paſté, avec lequel elle vivoit en 1494 ;
2. Jeanne, Dame de Beaumont, mariée 1° à *Jean Martel de Bacqueville*, Seigneur de Rames & d'Auſſeville ; & 2° à *Jean*, Seigneur *de Porcon*, duquel elle étoit veuve en 1507 ;
3. Et Jacqueline, Dame de Charlemeſnil, d'Aveſnes, de Varennes, de Saint-Denis-le-Thibouſt, Châtelaine de Beauvais, laquelle eut de grands différends avec ſes ſœurs, pour la ſucceſſion de ſon père ès-années 1482, 1484 & 1503. Elle avoit épouſé *Jacques*, Baron *de Moy*, Châtelain de Bellencombre, Capitaine de Saint-Quentin, Maître des Eaux & Forêts de Normandie & de Picardie, fils de *Collard*, Sire *de Moy* & de Chin, & de *Marguerite d'Ailly*. Elle en étoit veuve le 12 Septembre 1520, ſuivant une quittance de ce jour.

XII. Robert d'Estouteville, cinquième fils de Guillaume, & de *Jeanne d'Ondeauville,* fut Seigneur de Beynes, de St.-André dans la Marche, & Prévôt de Paris, ſur la démiſſion de ſon frère Jean, par Lettres du 7 Mars 1446. Il fut auſſi Conſeiller & Chambellan des Rois Charles VII, & Louis XI, pour le ſervice deſquels il prit la ville de St.-Valéry ſur les Bourguignons, & ſe trouva au combat de Montlhéry en 1465. Il eut la conduite des Nobles de la Prévôté de Paris, & du Bailliage de Senlis, depuis l'an 1475 juſqu'à ſa mort, arrivée le 3 Juin 1479. Il eut de ſa femme *Ambroiſe de Loré,* Dame de Mueſſy, Baronne d'Ivry, morte en 1466, fille d'*Ambroiſe de Loré,* Prévôt de Paris, & de *Catherine de Marcilly*, Baronne d'Ivry :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Hélène, Dame du Tronchoy, femme de *René de Châteaubriant*, Baron de Loigny, fils de *Théaude de Châteaubriant*, Baron du Lion-d'Angers, & de *Françoiſe Hodart ;*
3. Marie, femme, en 1478, de *Jean*, Seigneur *de Châteauvillain*, de Grancey & de Pierrepont, mort le 4 Novembre 1490, fils de *Jean*, Seigneur de Châteauvillain, & de *Louiſe de Raoullin ;*
4. Jeanne, veuve, en 1497, de *Robert l'Anglois,* dit *le Galand,* Seigneur d'Angiens,

fils de *Robert*, Seigneur d'Angiens, & de *Jeanne de Manteville;*

5. Et AMBROISE, Religieuſe à Saint-Sauveur d'Evreux, en 1513.

XIII. JACQUES D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Beynes & de Blainville, Baron de Saint-André dans la Marche, Prévôt de Paris après ſon frère, par Lettres du 10 Juin 1479, qualifié Conſeiller & Chambellan du Roi, dans une quittance qu'il donna le 20 Juillet 1474, de 500 livres à lui ordonnées par le Roi, pour avoir aſſiſté, en qualité de Commiſſaire, aux trois Etats de Normandie, étoit encore Prévôt de Paris en 1499. Il avoit épouſé *Gillette de Coëtivy*, fille *d'Olivier de Coëtivy*, Seigneur de Taillebourg, Sénéchal de Guyenne, & de MARIE, bâtarde DE VALOIS, Dame de Royan & de Mornac, fille naturelle du Roi CHARLES VII, & d'*Agnès Sorel*. Il en eut:

1. CHARLOTTE, Dame de Beynes & de Mezy en 1493, mariée à *Charles de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny & de Roucy, fils d'*Antoine*, Comte de Brienne, & de *Françoiſe de Croy;*
2. Et MARIE, Dame de Blainville, d'Oiſſery & de Marcilly, Vicomteſſe du Tremblay, Baronne d'Ivry & de Saint-André dans la Marche, mariée à *Gabriel*, Baron d'*Alègre*, Seigneur de Saint-Juſt, de Milloc, Prévôt de Paris & Bailli de Caen, duquel elle étoit veuve en 1539. Elle ſe remaria à *Jean de Fages*, Seigneur du Bouchet, avec lequel elle vivoit en 1541.

BRANCHE

des Seigneurs de VILLEBON.

X. JEANNET D'ESTOUTEVILLE, dit *le Jeune*, neuvième fils de JEAN, Seigneur de Torcy, & de *Jeanne de Fiennes*, fut Seigneur du Meſnil-Simon & d'Eſtoutemont, premier Ecuyer du Corps du Duc de Guyenne, Dauphin de Viennois, Valet-Tranchant du Roi & Capitaine de Caudebec, fut envoyé par le Roi à Bordeaux pour la délivrance de Roger de Beaufort, frère du Pape. Son ſceau eſt *burelé*. Les ſupports ſont *deux lions;* le cimier, *une tête barbue couverte d'une eſpèce de pot de guerre*. Le Roi l'établit Capitaine & Garde du Château de Vernon; il avoit 100 hommes d'armes & 6 Arbalêtriers commis à la garde de ce Château. Il fit pour le Roi pluſieurs voyages vers le Pape, en Provence, vers le Duc de Berry, aux pays de Foix & en Barbarie. Il acheta de Robert Marchaut, par acte paſſé à Paris, le 7 Novembre 1397, la propriété du Fief & Terre de Hotot, & pluſieurs autres droits, revenus & rentes, pour en jouir après la mort de GUILLAUME D'ESTOUTEVILLE, Evêque de Liſieux, & ESTOUT D'ESTOUTEVILLE, Abbé de Fécamp, qui devoient en avoir la jouiſſance & l'uſufruit leur vie durant. Il obtint du Roi, le 3 Mars 1400, un délai pour faire hommage de cette terre & de celle de Bapaume, ſituée dans la Vicomté de Rouen, & vivoit encore en 1412, avec ſa femme *Michelle*, Dame *de Montdoucet* & de Villebon, fille de *Robert*, Seigneur de Montdoucet, dit *le Borgne*, premier Ecuyer du Corps du Roi CHARLES V, & Maître de ſon Ecurie, & de *Jeanne de Villebon*. Ses enfans furent:

1. COLLARD, Seigneur du Meſnil-Simon, de Montdoucet & de Villebon, mort ſans enfans d'*Adrienne d'Ailly*, fille de *Louis*, Seigneur de Varennes. Elle ſe remaria à *Philippe de Valpergne*, Seigneur de Gournay;
2. CHARLES, Seigneur de la Gaſtine, de Villebon & de Montdoucet après ſon frère, en 1433, mort auſſi ſans enfans de *Marguerite de Craon*, ſon épouſe, fille de *Jean F. de Craon*, Seigneur de Chanteuſſé & d'Ingrande;
3. BLANCHET, qui ſuit;
4. HECTOR, Seigneur de Beaumont, qui ſe trouva à la levée du ſiège de Dieppe, où il fut fait Chevalier en 1443. Il ne laiſſa point d'enfans de *Jeanne d'Haveſquerque*, ſa femme, à laquelle l'Evêque de Liſieux, ſon oncle, fit quelques legs par ſon teſtament de l'an 1414. Elle étoit fille de *Jean de Haveſquerque*, Seigneur de Watines, & d'ISABELLE D'ESTOUTEVILLE;
5. & 6. ISABELLE & FRANÇOISE, dont on ignore la deſtinée.

XI. BLANCHET D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Villebon, de la Gaſtines, de Montdoucet, & du Meſnil-Simon après ſes frères en 1451, vivoit encore en 1472. Il avoit épouſé, 1° *Marguerite de Vendôme*, fille de *Robert de Vendôme*, Vidame de Chartres, & de *Catherine de Thouars* (le P. Anſelme dit de *Jeanne*, Vidameſſe de Chartres); & 2° *Iſabeau de Savoiſy*, fille de *Charles*, Seigneur de Seignelay, Chambellan du Roi CHARLES VII, & d'*Yolande de Rodemach*. Il eut du premier lit:

1. JEANNE, Dame de Presles, de Boiſteaux & de Menainville, première femme de *Guy*

de Beaumanoir, Seigneur de Lavardin, fils de *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Landemont, & de *Marie Riboulé*. Elle tranſigea avec ſes frères, le 18 Août 1497, au ſujet de la ſucceſſion de ſon père, mourut le 18 Septembre 1520, & fut enterrée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Champagne au Maine ;

2. Louise, mariée, le 13 Mars 1455, à *Gilles*, Seigneur *de Honcourt* & de Villedieu, dit *Lancelot*, Bailli de Giſors en 1461.

Et du ſecond lit :

3. Charles, qui ſuit ;
4. Pierre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Chartres en 1473 & 1491 ;
5. Louis, Seigneur de Blainville, vivant en 1491 ;
6. Morlet, Chevalier ;
7. Antoinette, morte fille ;
8. Marguerite, mariée, 1° à *Jacques*, Seigneur *de Béthencourt*, fils de *Jean*, Seigneur de Béthencourt, & de *Françoiſe de Callos ;* & 2° à *Guillame de Vieuxpont*, Seigneur de Chailloué, Châtelain de Courville, avec lequel elle vivoit en 1459, fils d'*Yves*, Seigneur de Vieuxpont, & de *Blanche d'Harcourt ;*
9. Et Françoise, femme de *Guillaume de Vieuxpont*, Seigneur de Chailloué, dont elle étoit veuve en 1525. Il étoit fils de *Guillaume de Vieuxpont*, Seigneur de Chailloué, & de *Jeanne de Bouville*, Dame des Mouſtier-en-Auge, ſa première femme, & ſon père avoit épouſé en ſecondes noces Marguerite d'Estouteville, ſœur de cette Françoise.

XII. Charles d'Estouteville, Seigneur de Villebon, de la Gaſtines, de Montdoucet, Boislandry, Blainville, &c., Echanſon du Roi, rendit aveu de ces Terres en 1481, & eſt nommé dans quatre Arrêts du Parlement des années 1473, 1480, 1490 & 1491. Il étoit mort en 1508, & il eut *d'Hélène de Beauvau*, fille de *Jean*, Baron *de Beauvau*, & de *Jeanne*, Dame *de Manonville* & de *Roltay :*

1. Jean, qui ſuit ;
2. Antoine, Seigneur de Linières & de Menainville, marié à *Marguerite de Buſſu*, veuve de *Jean*, Sire *de Bournonville*, & fille de *Jacques de Buſſu*, Seigneur de Buines, & d'*Iſabeau de Brunetel*, dont :
   Marie, femme de *Guillaume de Bigars*, Seigneurs de la Londe ;
   Jacqueline, femme de *François de Thois*, Seigneur de Thoraine ;
   Et Claude, alliée à *Claude de Monchy*, Seigneur de Garétemont.

3. Isabeau ou Hélène, Dame d'Arpentilly & de Bérangeville, mariée 1° à *Jean d'Oiron*, Seigneur de Verneuil en Touraine, veuf de *Marie du Bouchet*, de la Maiſon de *Puygreffier*, dont elle eut *Louiſe d'Oiron*, femme d'*Adrien*, Seigneur de Boufflers ; & 2° *Jean*, Sire *de Montenay*, Vicomte de Fauquernon, Baron de Garencières & de Baudincourt, fils de *Philippe*, & de *Marie de Saint-Avin ;*
4. Jeanne, Dame de *la Gaſtines*, femme de *Jean*, Baron *de la Ferrière*, Seigneur de Teſſé & du Meſnil-Bœufs ;
5. Marie, Abbeſſe d'Hières, morte le 11 Janvier 1537 ;
6. Claude, Religieuſe de Fontevrault ;
7. Et Madeleine, Abbeſſe de Saint-Sauveur d'Evreux.

XIII. Jean d'Estouteville, Seigneur de Villebon, de Beaurepaire, de la Gaſtines, de Blainville, de Boislandry, Frétigny & Ventos, Conſeiller du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, Bailli, Capitaine de Rouen & de Thérouanne, Prévôt de Paris le 7 Mars 1533, Lieutenant-Général en Normandie & Picardie, rendit de grands ſervices aux Rois François Ier & Henri II, fut Capitaine d'une Compagnie de 40 Lances des Ordonnances du Roi en 1553, mourut à Rouen avant le 29 Avril 1556, dernier mâle de ſa maiſon. Son cœur fut mis dans le tombeau du Cardinal d'Eſtouteville, dans l'Egliſe Cathédrale de Rouen. Il avoit épouſé, en 1523, *Deniſe de la Barre*, fille de *Jean*, Seigneur de la Barre, Comte d'Eſtampes, Vicomte de Bridier, Baron de Veret, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de Paris, & de *Marie de la Primaudaye*. Elle étoit veuve le 29 Avril 1566, & eut pour enfans :

Jean, mort jeune ;
Et Jeanne-Diane, Dame de Villebon, &c., femme de *Charles du Bec*, Baron de Boury, fils de *Charles*, & de *Marie de Clerey*, dont elle n'eut point d'enfans. Ses tantes Isabeau & Jacqueline d'Estouteville furent ſes héritières.

BRANCHE

des Seigneurs de Criquebeuf.

VI. Robert d'Estouteville, Seigneur de Criquebeuf, ſecond fils de Henri, Sire d'Estouteville, & de *Mahaut* ou *Mathilde d'Eu*,

briſa ſon écu au premier point du chef *d'une quinte-feuille de ſable*, & épouſa *Péronnelle ou Pérénelle de la Crique*, fille de *Raoul*, Seigneur de Criquetot & d'Antigny, dont:

1. Jean, qui ſuit, ſelon le P. Anſelme;
2. Et Colibeaux, à qui le Mémoire que nous avons donné la poſtérité de ſon frère Jean, qu'il dit mort ſans avoir été marié. Quoi qu'il en ſoit,

VII. Jean d'Estouteville, Seigneur de Criquebeuf, ou Colibeaux, eut pour femme *Marie de Hotot*, fille de *Pierre*, Seigneur du Pleſſis & de *Marguerite de Pons*, dont:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Et Perrette, femme de *Richard*, Seigneur *de Verquetot*, de laquelle il eut une fille, *Perrette*, Dame *de Verquetot*, femme de *Guyon*, Seigneur *d'Ouville*, fils de *Guillaume*, Seigneur d'Ouville & de Montreuil.

VIII. Pierre d'Estouteville, Seigneur de Criquebeuf & de Chamelles, héritier de Jean, Seigneur de Criquebeuf, ſon oncle, mort ſans avoir été marié en 1275, dit le Mémoire, épouſa *Alix de Gal*, fille de *Raoul*, Seigneur de Gal. Ses enfans furent:

1. Collard, qui ſuit;
2. Et Simon, Seigneur de Chamelles, vivant en 1350.

IX. Collard d'Estouteville, Seigneur de Criquebeuf, Chevalier, épouſa *Alix d'Argences*, Dame de la Serre, fille de *Robert*, Seigneur *d'Argences*, & de *Jeanne de la Serre*, dont:

1. Colibeaux, qui ſuit;
2. Et Guillaume, Chevalier, vivant l'an 1397.

X. Colibeaux d'Estouteville, IIe du nom, Seigneur de Criquebeuf, de Chamelles & de la Serre en 1370, fut du nombre des 119 Gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel en 1417. Il épouſa *Jeanne de Miſſy*, Dame de Brucourt, d'Anneville & du Parc, fille de *Colin* & de *Guillemette Suhard*. Il en eut:

1. Simon, Seigneur de Criquebeuf, Miſſy, Brucourt, Han, Anneville & du Parc, dont les biens furent confiſqués par Henri, Roi d'Angleterre, uſurpateur de la Couronne de France, qui les donna à *Nicolas* ou *Collard de la Porte*;
2. Et Perrette, Dame de Criquebeuf, &c., femme de *Richard de la Rivière*, Seigneur de Gouvix, fille *d'Enguerrand* & de *Guillemette Malherbe*.

BRANCHE

des Seigneurs de Grousset.

V. Samson d'Estouteville, Seigneur de Grouſſet, de Saint-Aubin, de Courtebule en 1216, troiſième fils de Robert III, Sire d'Eſtouteville, & de *Léonelle* ou *Lionelle de Remmes* ou *Rames*, briſa ſes armes *de 3 coquilles de ſable, 2 & 1*; & épouſa *Edme du Boſchin* ou *Beſchin*. Ses enfans furent:

1. Robert, qui ſuit;
2. Collart, dit *Crochet*, Seigneur du Boſchin;
3. Samson, Chevalier, vivant en 1244;
4. Mathieu, Seigneur de Saint-Aubin, qui fit quelques donations à l'Abbaye de Bonport en 1273;
5. Et Guillaume, Chevalier.

VI. Robert d'Estouteville, Seigneur de Grouſſet, vivoit en 1236, & épouſa *Perrette de Briançon*, dont:

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Samson, fait Chevalier par le Roi Philippe le Bel en 1313, qui lui donna 100 ſols de gages & un cheval;
3. Et Julienne, mariée à *Robert de Bloſſet*, Seigneur de Saint-Pierre, ſelon le P. Anſelme, & ſuivant le Mémoire à *Guillaume*, Sire *de Montérollier*, fils de *Raoul*, Sire de Montérollier, dont *Raoul*, Sire *de Montérollier*, marié à *Blanche du Meſnil-d'Ardan*.

VII. Guillaume d'Estouteville, Sire de Grouſſet, vivant en 1245, épouſa *Agnès de Pons*, en Normandie, dont:

1. Estout, qui ſuit;
2. Pierre, Seigneur de Flainville en 1339;
3. Julienne, mariée à *Guillaume*, Sire *de Montérollier*, ſelon le P. Anſelme, & que le Mémoire dit femme de *Roger de Bloſſet*, Seigneur de Saint-Pierre.

VIII. Estout d'Estouteville, Seigneur de Grouſſet, Chevalier, eſt compris dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes, & ſervoit en l'Oſt-de-Buyrenfoſſe en 1323, dit le P. Anſelme. Il épouſa *Alix de Bracquemont*, dont:

1. Estout, Seigneur de Grouſſet, dit *Crochet*, rapporté dans un Armorial dreſſé ſous le Roi Charles VI, mort ſans poſtérité;

2. Et AGNÈS, Dame de Grouſſet après ſon frère, mariée à *Blanchet*, Seigneur *de Beſchard*, fils de *Raoul*, & de *Jeanne de Lodignes*, dont ſortit *Eſtout*, Seigneur *de Beſchard*, & de Grouſſet, marié à *Alix de Berdanville*.

Nous avons dit que ROBERT D'ESTOUTEVILLE, quatrième fils de ROBERT, IIe du nom, Sire d'Eſtouteville, & de *Blanche de Rieux*, & que JEAN, ſon cinquième fils, furent tous les deux s'établir en Angleterre.

ROBERT D'ESTOUTEVILLE eut pour ſon partage la Terre de Kerkeber en Angleterre, où il s'établit, & eut deux fils :

GUILLAUME, Seigneur de Kerkeber, qui épouſa *Marguerite de Say*, dont il n'eut point d'enfans;

Et NICOLAS, dont nous ignorons la poſtérité.

JEAN D'ESTOUTEVILLE, frère puîné de ce ROBERT, qui s'établit auſſi en Angleterre ſous le règne du même Roi HENRI II, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ROGER, Chevalier;
3. Et BINGE, femme de *Roger de Ponthon*, Chevalier.

JEAN D'ESTOUTEVILLE eſt le dernier établi en Angleterre dont on ait connoiſſance. C'eſt à lui que les Regiſtres du Comté de Kan finiſſent, & on ignore s'il a eu poſtérité.

Cambden rapporte dans ſon Hiſtoire qu'il y avoit une branche de *Vaſſy* en Angleterre, Cadets de la Maiſon de ce nom en Normandie, de laquelle étoit *Euſtache de Vaſſy*, qui de *Béatrix*, ſa femme, eut *Guillaume de Vaſſy*, mari de BÉATRIX D'ESTOUTEVILLE, fille de ROBERT D'ESTOUTEVILLE, Seigneur de Kuaresburg, dont ſortirent deux fils.

ALIX D'ESTOUTEVILLE étoit femme de *Raoul de Saint-Remy*, ſuivant un Arrêt de l'an 1417.

LÉGER D'ESTOUTEVILLE, Chevalier, ſuivant un acte de l'an 1441, avoit épouſé *Antoinette de Liſignes*, fille de *Trouillard*, Seigneur *de Liſignes*, Chevalier, & de *Marguerite de Mello*. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne & illuſtre Maiſon.

Les armes: *burelé d'argent & de gueules de* 10 *pièces, au lion de ſable brochant ſur le tout, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

* ESTRABONNE. La Maiſon d'*Eſtrabonne*, nommée en latin *Strabona*, qui portoit pour armes : *d'or, au lion d'azur*, a ſubſiſté avec éclat dans le Comté de Bourgogne juſqu'à la fin du XVe ſiècle. La Terre, qui lui avoit donné ſon nom, étoit une des anciennes Baronnies du pays, & avoit ſous ſa mouvance les terres de Courchapon, Lantenne, Rouffange, Mercey, Vertière, Berthelange & Tacenne. Après la mort de JEAN D'ESTRABONNE, qui vivoit encore en l'an 1457, & mourut très-peu de tems après, étant fort jeune, la Terre de ſon nom paſſa dans la Maiſon d'*Aumont*.

ESTRAC (D') ou D'ASTERAC, famille noble, établie en Albret, Guyenne & Bazadois. Elle remonte ſa filiation à

I. Noble ARNAUD D'ESTRAC, Ecuyer, marié, en 1544, à *Jeanne de la Barthe*. Il habitoit un petit lieu dans le Condomois, appelé Puch, poſſédé depuis par ſon fils GRATIEN, qui ſuit, & par ſon petit-fils.

II. GRATIEN D'ESTRAC, Ecuyer, habitant dudit Puch, épouſa *Hélène de Larrieu*, de laquelle il eut :

III. JOSEPH D'ESTRAC, Ecuyer, qui ſe maria, par contrat du 22 Juillet 1601, avec *Anne de Laban*, fille de *Jean de Laban*, Ecuyer, Capitaine d'Infanterie, & de *Jeanne de Saubat*. Il y eſt qualifié *Noble & Ecuyer*, fils de GRATIEN D'ESTRAC & d'*Hélène de Larrieu*. Il fut père de

IV. GRATIEN D'ESTRAC, IIe du nom, Ecuyer, Capitaine au Régiment de Pons, Infanterie, qui épouſa, par contrat du 4 Octobre 1633, *Marie de Meslon*, fille de *Pierre de Meslon*, Ecuyer, & de *Marie de Goulart*. Par ſon teſtament, fait le 30 Octobre 1683, elle déclara qu'elle avoit eu pour enfans :

1. PIERRE, mort ſans poſtérité;
2. ADAM, qui ſuit;
3. Et JEANNE, morte ſans poſtérité.

V. ADAM D'ESTRAC, Ecuyer, Seigneur de Barrot, tenu ſur les Fonts de baptême, le 7 Juin 1648, par noble *Adam de Goulart*, Ecuyer, ſon aïeul maternel, fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Cruſſol, & épouſa *Marie de Moreau* (comme il appert du teſtament de *Marie Meslon*, ſa mère, du 30 Octobre 1683), fille de *Richard de Moreau*, Gouverneur de Montégur, & de *Marguerite Lombartie*. Elle fit ſon teſtament le 28

Janvier 1738, & inſtitua pour héritier général & univerſel ſon fils,

VI. Laurent d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Barrot & de Capliſſe, qui fit ſon teſtament le 12 Juillet 1741, par lequel il déclare avoir été marié à *Claude-Madeleine d'Abadie*. Il décéda le 22 Mai 1746, laiſſant pour enfans :

1. François-Augustin, qui ſuit;
2. Bernard-Augustin;
3. Alexis-Bernard, Ecuyer, Seigneur de Capliſſe, qui n'a eu que des filles;
4. Bertrand;
5. Marie;
6. Françoise;
7. Et Rose.

VII. François-Augustin d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Lugagnac & de Valins, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, dans la Compagnie de Luxembourg, a obtenu, en 1751, une Ordonnance de M. de Tourny, Intendant en Guyenne, qui l'a déchargé, ainſi que ſes frères & ſœurs, du droit de franc-fief à eux demandé, pour leur Seigneurie directe de la Paroiſſe de Capliſſe, par Arrêt du Conſeil privé du Roi, du 23 Mai 1752, confirmatif de ladite Ordonnance; ils ont été maintenus dans la poſſeſſion de leur Nobleſſe, c'eſt ce qui eſt encore prouvé par deux Sentences précédemment rendues, l'une des Elus de Bordeaux, du 22 Avril 1725, l'autre confirmative, rendue le 25 Avril 1741, par le Commiſſaire député pour la recherche de la Nobleſſe. Il a épouſé, par contrat du 10 Janvier 1770, Jeanne du Puch-d'Estrac, fille de Meſſire Daniel du Puch-d'Estrac, Ecuyer, Seigneur de Lugagnac, Groſombre & Cujat, & de *Marie-Barbe de Caſenove*, dont :

1. Charles-Henri-Daniel d'Estrac de Lugagnac, Ecuyer, né le 9 Novembre 1771;
2. Fortanier-Mathieu-Benjamin, Ecuyer, né le 14 Avril 1775;
3. Et Marie-Barbe-Thérèse, née le 15 Octobre 1770.

Il y a encore pluſieurs autres branches de cette famille, dont nous ne pouvons parler, faute de renſeignemens.

Les armes : *écartelé d'or & de gueules.*

ESTRAC (d'), en Normandie, Election de Bayeux, Ecuyer, Sieur de Blagny, ancienne Nobleſſe qui porte pour armes: *d'azur, au lion d'argent, lampaſſé de gueules & couronné d'or.*

ESTRADES, en Guyenne. La Généalogie de cette famille, illuſtrée par un Maréchal de France, commence, dans le P. Anſelme, tom. VII, page 600, à

I. François d'Estrades, Seigneur de Bonel, des Colombes & de Campagnac, marié, par contrat du 20 Novembre 1548, à *Antoinette de Veyrières*, fille d'*Armand*, Seigneur de Veyrières, de Saint-Germain & de Campagnac, dont

II. Jean d'Estrades, Seigneur de Bonel & de Campagnac, Enſeigne de la Compagnie d'Ordonnance de M. de Bellegarde, teſta le 14 Septembre 1607. Il épouſa, par contrat du 30 Mars 1579, *Antoinette Arnoul*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Nieul, de Vignolles & de Moulan, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & de *Jeanne de Mendoza*, & eut pour enfans :

1. Jean, qui fut Jéſuite;
2. François, qui ſuit;
3. Et Constance, mariée, par contrat du 12 Février 1600, à *Pierre de Rans*, Seigneur de la Cour, fils de *Guillaume*, Seigneur de la Perche, & d'*Antoinette de l'Ecuyer*.

III. François d'Estrades, IIe du nom, Seigneur de Bonel, des Colombes, de Campagnac & de Sigognac, fut un des plus ſages & des plus valeureux hommes de ſon tems. Il porta les armes pour le ſervice du Roi Henri IV contre ceux de la Ligue, ſuivit ce Prince en pluſieurs expéditions de guerre, & fut fait Gentilhomme de ſa Chambre. Louis XIII le nomma, en 1620, Gouverneur du Comte de Moret, enſuite des Ducs de Mercœur & de Beaufort, & depuis de MM. de Nemours & d'Aumale, & le fit Capitaine & Gouverneur de la Ville & du Duché de Vendôme le 6 Février 1631. Il teſta à Agen, le 6 Novembre 1656, & avoit épouſé, par contrat paſſé dans la même Ville, *Suſanne de Secondat*, fille de *N... de Secondat*, Seigneur de Roques, & de *Léonore de Brenieu*. Elle étoit veuve en 1654. De ce mariage vinrent :

1. Godefroy, qui ſuit;
2. Jean, Evêque de Condom, mort en 1685;
3. Antoinette, Abbeſſe de Saint-Jean d'Autun;
4. Anne-Henriette, fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 29 Juin 1632,

à *Jean de Carbonnières*, Seigneur de la Capelle-Biron;

5. & 6. JACQUELINE & ANGÉLIQUE, Religieuſes Carmélites à Agen.

IV. GODEFROY, Comte D'ESTRADES, fut envoyé vers le Roi d'Angleterre le 12 Novembre 1637, &, le 2 Décembre ſuivant, vers Henri-Frédéric, Prince d'Orange, eut un Brevet de Conſeiller d'Etat en 1639; la même année il fut envoyé une ſeconde fois vers le Prince d'Orange, fit pluſieurs campagnes en Hollande, où par ſa bonne conduite & ſon courage, dont il donna des preuves en pluſieurs occaſions, il s'acquit l'eſtime de ce Prince, qui lui donna le commandement du Régiment de Candale le 15 Avril de la même année; fut fait Maréchal-de-Camp en 1640, employé enſuite en diverſes négociations auprès des Etats-Généraux où il étoit en qualité d'Ambaſſadeur en 1646. Il fut encore envoyé pluſieurs fois vers le Landgrave de Heſſe & les autres Princes de l'Empire en Piémont & ailleurs, eut de l'emploi dans la grande Armée envoyée en Allemagne ſous le commandement du Cardinal de la Valette, & enſuite commiſſion pour traiter du ſecours par mer que les Etats-Généraux accordèrent pour le ſiège de la ville de Dunkerque qui fut priſe. Il eut auſſi divers autres emplois honorables près des Princes Etrangers en Allemagne, & vers les Ambaſſadeurs qui traitoient de la paix à Munſter. Le 2 Avril 1647, il alla commander à Porto-Longone & Piombino, & ſervit dans l'Armée d'Italie ſous le Prince de Modène. En l'abſence du Maréchal de Rantzau, il commanda, en 1649, à Dunkerque & forts en dépendans. Après la mort de ce Maréchal, il eut, le 10 Octobre 1650, le Gouvernement de cette ville, ſervit la même année de Lieutenant-Général dans l'Armée de Flandre, ſous le Maréchal de Praslin; eut commiſſion, le 4 Avril 1653, pour commander dans les Places & Gouvernemens de Tours, la Rochelle, Brouage, Oleron, Fort de la Prée, pays d'Aunis & Isles adjacentes; fut nommé la même année Maire perpétuel de la ville de Bordeaux, Lieutenant-Général le 4 Mai 1654, pour commander en chef dans toute la Province de Guyenne. L'Armée y étant, il eut commiſſion, le 8 Mai 1655, pour commander un corps ſéparé de Troupes en Catalogne, en l'abſence du Prince de Conty, & fut pourvu du Gouvernement de Mézières le 4 Janvier 1656; & le 20 Mars 1657, il fut nommé pour commander l'Armée du Piémont en l'abſence du même Prince. Le Roi, qui lui donna le Gouvernement de Gravelines avec ſurvivance pour le Marquis D'ESTRADES, ſon fils, le 1er Octobre 1660, l'envoya ſon Ambaſſadeur en Angleterre en 1661, où il ſoutint, avec beaucoup de fermeté, les prérogatives de la Couronne dans l'affaire du Baron de Watteville. Il paſſa de là en Hollande avec la même qualité, où il conclut le Traité de Bréda. En reconnoiſſance de tant de ſervices ſignalés, le Roi le nomma Chevalier de ſes Ordres à la promotion de 1661, lui donna des proviſions de Vice-Roi de l'Amérique en Décembre 1663, le commandement des troupes à Dunkerque, Bergues & Furnes le 28 Juin 1669; le Gouvernement de Vezel & des Places voiſines en 1672, celui de Maëſtricht en 1673, fut fait Maréchal de France le 30 Juillet 1675, nommé la même année le premier de ſes Ambaſſadeurs extraordinaires & plénipotentiaires aux conférences de Nimègue, pour la paix générale conclue en 1678, à la gloire du Roi; & en 1685 il fut fait Gouverneur de la perſonne du Duc de Chartres, depuis Duc d'Orléans, dont il s'acquit avec honneur juſqu'à ſa mort arrivée le 26 Février 1686, à l'âge de 79 ans. Il eſt enterré à Saint-Euſtache dans un caveau vis-à-vis la Chapelle de la Vierge. Il avoit épouſé, 1° le 26 Avril 1637, *Marie de Lallier*, morte au mois de Janvier 1662, fille de *Jacques de Lallier*, Seigneur du Pin, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & de *Marguerite de Burtio de la Tour* en Dauphiné; & 2° par Procureur le 9 Juin 1679, pendant qu'il étoit à Nimègue, *Marie d'Aligre*, veuve de *Michel de Verthamont*, Seigneur de Bréau, fille d'*Etienne*, Seigneur de la Rivière, Chancelier de France, & de *Jeanne l'Huillier*, ſa première femme. Il eut du premier lit:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS, Abbé de Moiſſac en 1672, & de Saint-Mélaine à Rennes, Ambaſſadeur à Veniſe en 1675, puis en Piémont en 1679, mort le 19 Mai 1715, âgé de 73 ans, à Paſſy-lès-Paris, où il eſt inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale;
3. JACQUES, Chevalier de Malte, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, mort au ſiège de Fribourg en 1677;
4. GABRIEL-JOSEPH, dit *l'Abbé*, puis *Chevalier d'Eſtrades*, Colonel du Régiment de Char-

tres, mort de ſes bleſſures reçues au combat de Steinkerque au mois d'Août 1692, & enterré dans l'Egliſe des Chanoineſſes de la ville de Mons;

5. Et MARIE-ANNE, Religieuſe au Val-de-Grâce à Paris, puis Abbeſſe du Puy-d'Orbe en 1695, morte au Val-de-Grâce le 31 Mars 1726.

V. LOUIS, Marquis D'ESTRADES, Maire perpétuel de la ville de Bordeaux, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Gouverneur de Gravelines & de Dunkerque après ſon père, mort à Bezemont le 10 Février 1711, avoit épouſé 1° *Charlotte-Thérèſe de Rune*, morte le 25 Novembre 1682, fille & héritière de *Charles de Rune*, Marquis de Fouquerolles, Colonel d'Infanterie, & de *Marie-Lamberte d'Herbigny*; & 2° *Marie-Anne Blouin*, fille de *Jérôme Blouin*, premier Valet-de-Chambre du Roi, & Gouverneur de Verſailles, & de *Marie-Armande Sénéchal*, morte en 1717, & enterrée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. Du premier lit vint:

1. LOUIS-GODEFROY, qui ſuit.

Et du ſecond:

2. LOUISE-FRANÇOISE-ARMANDE, mariée, le 28 Novembre 1703, à *Pierre-Charles-Lambert d'Herbigny*, Maître des Requêtes, puis Conſeiller d'Etat, morte au village de Luciennes, près Marly, le 10 Octobre 1731, âgée de 47 ans;
3. Et LOUISE-THÉRÈSE-ANGÉLIQUE, morte ſans alliance en 1729, & enterrée à Saint-Benoît à Paris.

VI. LOUIS-GODEFROY, Comte D'ESTRADES, Chevalier, Seigneur & Marquis de Fouquerolles, d'Odrehem, &c., Colonel d'un Régiment de Dragons, à la tête duquel il prit un Etendard ſur les ennemis à la bataille de Luzara en Italie le 15 Août 1702, fut nommé Maréchal-de-Camp en 1704, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 29 Novembre 1710, Maire perpétuel de Bordeaux au mois de Février 1711, ſervit en Allemagne, ſe diſtingua à la défenſe de la ville d'Aire en Flandre, accompagna le Prince de Dombes en Hongrie, y eut une jambe emportée d'un coup de canon, le 4 Août 1717, en viſitant un petit Fort dans le marais près la baſſe ville de Belgrade, mourut le 18 du même mois, & fut enterré le 21 ſuivant dans l'Egliſe des Récollets de Peterwaradin. Il avoit épouſé *Charlotte le Normand*, au mois de Mai 1691, morte à Paris le 30 Octobre 1630, âgée d'environ 68 ans, fille de *Charles le Normand-du-Fort*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Parthon*, fille de *Guillaume Parthon*, Chirurgien-Oculiſte du Roi, dont:

1. LOUIS-GODEFROY, qui ſuit;
2. JEAN-GODEFROY-CHARLES, né le 11 Octobre 1697, dit l'Abbé *d'Eſtrades*, mort au mois d'Octobre 1719;
3. CHARLES-JEAN, né le 21 Janvier 1709, dit le *Comte d'Eſtrades*, Enſeigne au Régiment des Gardes, puis Lieutenant au même Régiment, tué au combat de Dettingen ſur le Mein le 19 Juillet 1743, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *N... Huguet de Sémonville*, qui a été Dame d'Atours de Meſdames de France, filles du Roi LOUIS XV, en 1749;
4. MARIE-CHARLOTTE, née le 4 Janvier 1696, mariée, le 23 Décembre 1717, à *Pierre-Jean Romanet*, Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Préſident au Grand-Conſeil, mort le 5 Octobre 1750, âgé de 65 ans, dont *Charlotte-Roſalie Romanet*, Dame de Compagnie de feu Madame HENRIETTE DE FRANCE, mariée, le 25 Avril 1551, à *François-Martial*, Comte *de Choiſeul-Beaupré*, alors Colonel du Régiment de Flandre, Brigadier des Armées du Roi, Menin de feu M. le Dauphin, morte le 1er Juin 1753, ſix jours après être accouchée d'une fille. Voyez CHOISEUL;
5. ANNE-RENÉE, née le 16 Avril 1700, mariée, le 12 Août 1720, à *Henri de Baſchi*, Seigneur du Cayla, Colonel de Dragons, mort à Montpellier en 1725, dont pour fille unique *Suſanne-Françoiſe de Baſchi*, mariée, le 11 Août 1745, à *Jean-François*, des Comtes de Baſchi, Marquis du Cayla, né à Aubais le 23 Décembre 1717. Elle étoit ſa couſine au troiſième degré. Voyez BASCHI.

VII. LOUIS-GODEFROY, Marquis D'ESTRADES, IIe du nom, né le 19 Février 1695, ſuivit ſon père au ſiège d'Aire, puis en Hongrie en 1717, après la mort duquel il fut fait Maire perpétuel de Bordeaux. Il étoit Meſtre-de-Camp réformé de Cavalerie, & non marié en 1750; mais en 1753 il déclara ſon mariage, qu'il avoit tenu long-tems ſecret, avec la Demoiſelle *de Richemont*, de laquelle il n'a point eu d'enfans.

Les armes: *écartelé au 1 de gueules, au lion d'argent couché ſur une terraſſe de ſinople ſous un palmier d'or*, qui eſt D'ESTRADES; *au 2 d'azur, à la faſce d'argent, ac-*

compagnée de 3 têtes de léopards d'or, 2 & 1, qui eſt LA POLE-SUFFOLCK; *au 3 écartelé en ſautoir, le chef & la pointe de ſinople à 2 bandes de gueules, bordées d'or, flanqué d'or*, avec ces paroles *d'azur*, AVE MARIA, *à dextre*, & GRATIA PLENA, *à ſeneſtre*, qui eſt DE MENDOZE, *& au 4 de gueules, à 7 loſanges d'argent, 3, 3 & 1*, qui eſt ARNOUL.

* ESTRÉES, dans la Flandre-Wallonne, Diocèſe d'Arras : Terre & Seigneurie érigée en *Comté*, par Lettres de 1623, en faveur de CHARLES-PHILIPPE D'ONGNIES, Baron de Rollencourt, fils de JACQUES, & d'*Anne de Witthem*, & petit-fils de CLAUDE, Seigneur d'*Eſtrées*, &c., & de *Jacqueline Mallet*. Voyez COUPIGNY.

ESTRÉES. Il y a eu, comme le dit le P. Anſelme, tom. IV de l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, p. 596, pluſieurs Maiſons de ce nom en différentes Provinces du Royaume. ESTRÉES, au Maine, qui a donné un Maréchal de France ſous les règnes de SAINT LOUIS & de PHILIPPE LE HARDI, ſon fils, lequel portoit *des merlettes & des roſes*; ESTRÉES en Touraine, près de Buzançois; ESTRÉES en Breſſe; ESTRÉES en Thiérache, dont la Terre a été poſſédée par les anciens Seigneurs de Guiſe; ESTRÉES dans le reſſort de la ville d'Amiens, qui portoit pour armes *trois coquilles*; & ESTRÉES-LA-BLANCHE en Artois, fondue dans la Maiſon de *Liette*, laquelle portoit pour armes *un chef chargé de trois merlettes*. La reſſemblance des armes des Seigneurs d'*Eſtrées-la-Blanche* & de *Liette*, avec celles des Ducs D'ESTRÉES, qui ſont *un fretté d'argent & de ſable, au chef d'or chargé de trois merlettes de ſable*, pourroit faire croire qu'ils ſortiroient d'une même origine; mais pour éviter ce qui eſt douteux, la Généalogie de ces derniers ne commence, dans le P. Anſelme, ci-deſſus cité, qu'à

I. PIERRE D'ESTRÉES, dit *Carbonel*, Seigneur de Boulant, Hamel, Iſtres, l'Enclos-Mauroy, à cauſe de ſa femme, qui rendit aveu au Duc de Bourgogne, Comte de Flandre, le 17 Juillet 1437, du Fief l'Enclos-Mauroy, ſitué à Canetemont, mouvant du Château d'Aveſnes-le-Comte. Il teſta le 10 Mai 1457, & avoit épouſé *Marie de Beaumont*, fille de *Jean*, Seigneur de Neuvirel, près Corbie, & de *Marie de la Houſſaye*. Elle teſta le 18 Janvier 1474. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEANNE, femme d'*Antoine*, Seigneur de Belloy & de Saint-Liénard;
3. Et CATHERINE, mariée, en 1482, à *Jean Merlin*, Seigneur de Mazancourt, de Freſnes & d'Iſtres en Santerre, Bailli de Néel.

II. ANTOINE D'ESTRÉES, Ier du nom, Seigneur de Boulant, de Valieu en Santerre, par acquiſition qu'il en fit, né en 1422, & nommé en qualité d'*Ecuyer* dans une Enquête faite à Péronne, le 25 Novembre 1464, touchant un article de la coutume concernant les donations, où il eſt dit qu'il avoit alors 42 ans, teſta le 19 Décembre 1465, & étoit mort avec ſa femme en 1474, ſuivant le teſtament de *Marie de Beaumont*, ſa mère. Il avoit épouſé, du vivant de ſon père, le 21 Septembre 1447, *Jeanne d'Aiz*, enterrée aux Cordeliers de Péronne, fille d'*Elie*, Seigneur d'Aiſe, au Comté de Saint-Pol & de Grandfoſſé, & de *Péronne de Noyelles*, dont :

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. ANTOINE, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs & Marquis de *Cœuvres* & Ducs *d'Eſtrées*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN, dit *Jeannet*, Seigneur de Longaveſne, qu'il eut en partage, Religieux de Saint-Pierre de Corbie, puis Abbé du Mont-Saint-Quentin, mentionné dans le teſtament de ſon père, & mort en 1506.

III. ANTOINE D'ESTRÉES, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Boulant, de Hamel, Iſtres, de Longaveſnes, de Honcourt & de Feſques, inſtitué principal héritier avec ANTOINE, ſon frère, par *Marie de Beaumont*, ſon aïeule, donna, le 28 Décembre 1520, une rente à l'Abbaye du Mont-Saint-Quentin, & une ſomme d'argent, à la charge de chanter tous les jours à la Grand'Meſſe l'antienne, *O ſalutaris Hoſtia*, & teſta le 28 Octobre 1526. Il avoit épouſé *Jeanne de Flandre de Drinckam*, fille de *Jean*, Seigneur de Drinckam, & d'*Iſabeau de Ghiſtelles*, Dame de Viſſaert, & en eut :

1. ANTOINE, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Bernes, Capitaine du Château de Péronne, mort en 1524, ſans enfans de *Marie d'Aunoy*, qu'il avoit épouſée le 19 Décembre 1517, fille de *Philippe d'Aunoy*, Seigneur de Givré, d'Orville, de Louvres en Pariſis & de Gouſſainville, & de *Catherine de Montmorency*. Elle ſe remaria à *Raoul de Bernets*, Seigneur de Cardenoy, duquel elle n'eut point auſſi d'enfans;

2. Autre ANTOINE, Chanoine de Noyon, préſent au contrat de mariage de ſon frère;
3. JACQUELINE, mariée, 1° le 10 Mai 1498, à *Jean de Hennin*, Seigneur de Cuvillers, Pair du Cambréſis; 2° à *Jacques d'Iſque*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Lucheux; & 3° le 18 Décembre 1584, à *Guillain de Querecques*, Seigneur de Marieux, Capitaine de Boves, près d'Amiens;
4. & 5. Et deux filles, Religieuſes.

BRANCHE
des Seigneurs & Marquis de CŒUVRES *& Ducs* D'ESTRÉES, *Pairs de France.*

III. ANTOINE D'ESTRÉES, dit *le jeune*, fils puîné d'ANTOINE, Ier du nom, & de *Jeanne d'Aiſe*, étoit âgé de 42 ans en 1464. Il eut en partage la Terre de Valieu, étoit en 1500 Gentilhomme de la Maiſon du Roi, & teſta le 13 Avril 1516. Il eut de ſon épouſe *Jeanne*, Dame *de la Cauchie* ou *de la Chauſſée* en Boulonnois, fille de *Guillaume* & de *Jeanne de Licques*:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, Seigneur de Noyon, Abbé du Mont-Saint-Quentin en Picardie, mort le 9 Mai 1568, enterré dans l'Egliſe de Sainte-Catherine-du-Val-des-Ecoliers à Paris;
3. MARGUERITE, mariée à *Antoine du Val*, Seigneur de Brunevoz en la Châtellenie de Tournehem;
4. Et FRANÇOISE, mariée, par contrat du 18 Avril 1518, à *Jacques de Buiſſy*, Seigneur de Villiers-Brulin, fils de *Jean* & de *Jeanne de la Rivière*.

IV. JEAN D'ESTRÉES, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, né en 1486, Chevalier de l'Ordre du Roi, élevé Page de la Reine *Anne de Bretagne*, rendit des ſervices ſignalés dans les Armées, ſous le Roi FRANÇOIS Ier. HENRI II lui donna la charge de Maître & Capitaine-Général d'Artillerie, par Lettres du 9 Juillet 1550. Il fut Capitaine de Folembray en 1556, ſervit à la priſe de Calais en 1558, & mourut en 1567. Il portoit pour armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *fretté d'argent & de ſable; au chef d'or, chargé de* 3 *merlettes de ſable*, qui eſt D'ESTRÉES; *& aux* 2 *&* 3 *d'or, au lion d'azur, couronné & lampaſſé de gueules*, qui eſt DE LA CAUCHIE. Il avoit épouſé CATHERINE DE BOURBON, fille aînée de JACQUES DE BOURBON, Bâtard de Vendôme, Seigneur de Bonneval, de Ligny & de Lambercourt, & de *Jeanne de Rubempré*, en reconnoiſſance de ce qu'en une rencontre il avoit ſauvé la vie à ce Seigneur de Bonneval, que les ennemis avoient renverſé par terre. Il eut de ſon mariage:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Longueval*, Seigneur de Haraucourt & de Cramailles, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître de la Garde-Robe d'ANTOINE DE BOURBON, Roi de Navarre, mort en 1620, âgé de 107 ans;
3. Et BARBE, mariée 1° à *N... de Pymont*, Seigneur de Bulleux, & 2° à *Jean de Broc*, Seigneur de la Cour-de-Broc & de la Ville-aux-Fouriers; & 3° à *René de Vendômois*, Seigneur de Chamarain.

V. ANTOINE D'ESTRÉES, IVe du nom, qui portoit: *écartelé, aux* 1 *&* 4 D'ESTRÉES; *au* 2 DE BOURBON, *au bâton de gueules péri en bande, chargé d'un bâton d'argent péri en barre; & au* 3 DE LA CAUCHIE, fut Gouverneur, Sénéchal & premier Baron du Boulonnois, Vicomte de Soiſſons & de Bercy, Seigneur-Châtelain & Marquis de Cœuvres, Chevalier des Ordres du Roi à la première création, de l'an 1578, Gouverneur de la Fère, de Paris & de l'Isle-de-France, & pourvu au Camp de Pas en Artois, en 1597, de la charge de Grand-Maître de l'Artillerie de France, que ſon père avoit poſſédée. Il en donna ſa démiſſion en 1599, & avoit épouſé à Chartres, le 14 Février 1559, *Françoiſe Babou*, qui fut tuée à Iſſoire en Auvergne, dans une émeute pendant les guerres de la Ligue, le 31 Décembre 1593. Elle étoit ſeconde fille de *Jean Babou*, Seigneur de la Bourdaiſière, Comte de Sagonne, Maître de l'Artillerie de France, & de *Françoiſe Robertet*. Leurs enfans furent:

1. FRANÇOIS-LOUIS, Marquis de Cœuvres, tué au ſiège de Laon, en 1594, d'un coup de mouſquet qu'il reçut à la cuiſſe, n'ayant eu que 19 ans;
2. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui ſuit;
3. MARIE-CATHERINE, morte jeune;
4. DIANE, morte en 1595, mariée, le 17 Février 1586 ou 1589, à *Jean de Montluc*, Seigneur de Balagny, Maréchal de France, Gouverneur de Cambrai, décédé en Juin 1603, fils naturel de *Jean de Montluc*, Evêque de Valence, & d'*Anne Martin*;
5. MARGUERITE, femme, le 7 Juillet 1585, de *Gabriel Bournel*, Seigneur de Namps & d'Eſteenbecque, fils de *Jean* & de *Jeanne le Vaſſeur*;
6. ANGÉLIQUE, Religieuſe de Saint-Louis de

Poiſſy, puis Abbeſſe de Bertaucourt, Diocèſe d'Amiens, nommée Abbeſſe de Maubuiſſon par HENRI IV, dont elle ſe démit après avoir gouverné environ 20 ans ce Monaſtère. Elle mourut dans le Couvent des Clariſtes à Paris, en 1634, où elle eſt enterrée ;

7. GABRIELLE, mariée à *Nicolas d'Amerval*, Seigneur de Liencourt près de Nesles en Picardie, Gouverneur de Chauny, duquel elle fut ſéparée, & fut depuis Favorite du Roi HENRI IV, qui la fit Marquiſe de Monceaux, enſuite Ducheſſe de Beaufort, par Lettres du 10 Juillet 1597. Elle en eut pluſieurs enfans, & mourut le Samedi avant Pâques 1599;
8. JULIENNE, femme, par contrat du 7 Janvier 1597, de *Georges de Brancas*, Duc de Villars, Baron d'Oiſe, Gouverneur du Hâvre-de-Grâce, fils d'*Ennemond*, Baron d'Oiſe & de Villars, & de *Catherine de Joyeuſe;*
9. Et FRANÇOISE, femme de *Charles*, Comte de *Sanzay*, Baron de Tupigny, Vicomte héréditaire de Poitou, fils de *René*, Comte *de Sanzay*, & de *Charlotte de Thais*.

VI. FRANÇOIS-ANNIBAL, Ier du nom, Duc D'ESTRÉES, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil-le-Haudouin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de l'Isle de France & des villes de Soiſſons, Laon & Pays Laonnois, premier Baron & Sénéchal du Boulonnois, naquit en 1573. Il fut deſtiné dans ſa jeuneſſe à l'état eccléſiaſtique, & nommé à l'Evêché de Noyon par le Roi HENRI IV, en 1594. Il quitta cette profeſſion à la mort de ſon frère aîné pour embraſſer celle des armes, en 1597, & ſe rendit célèbre ſous le nom de Marquis de Cœuvres. En 1614 on l'envoya Ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe & vers les Princes d'Italie; puis il fut Lieutenant-Général de l'Armée de la Ligue, pour le ſecours de la Valteline, d'où il chaſſa les garniſons étrangères. Le Roi LOUIS XIII lui donna le bâton de Maréchal de France en 1626. En 1630 il ſecourut le Duc de Mantoue, aſſiégé dans ſa Capitale par les Impériaux, & prit Trèves par compoſition, le 19 Août 1632; quatre ans après il alla en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire à Rome, où il ſoutint avec beaucoup d'honneur & de prudence la gloire & les intérêts de la Couronne. Il fut enſuite employé en diverſes affaires importantes, & en 1654, il repréſenta le Connétable au ſacre du Roi Louis XIV, qui en 1645 avoit érigé en Duché-Pairie, ſous le nom d'*Eſtrées*, la Terre de *Cœuvres* en Soiſſonnois; ce qui fut vérifié en Parlement en 1663. Il étoit Chevalier des Ordres du Roi depuis l'an 1632, & mourut à Paris, le 5 Mai 1670, âgé de 98 ans. On peut voir ſon éloge dans le P. Anſelme & Moréri. Il avoit épouſé, 1° en 1622, *Marie de Béthune*, morte ſubitement au mois de Février 1628, âgée de 26 ans, fille de *Philippe de Béthune*, Comte de Selles & de Charroſt, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Catherine le Bouteiller de Senlis;* 2° en Avril 1634, *Anne Habert de Montmor*, morte à Nanteuil ſur la fin du mois d'Octobre 1661, veuve de *Charles de Thémines,* fils du Maréchal de France de ce nom, & de *Catherine d'Ebrard de Saint-Sulpice;* elle étoit fille de *Jean Habert*, Seigneur de Montmor, Tréſorier de l'extraordinaire des guerres; & 3° le 25 Juillet 1663, *Gabrielle de Longueval,* morte à Paris, le 11 Février 1687, ſans enfans, fille d'*Achille de Longueval,* Seigneur de Manicamp, Gouverneur de Colmar & de la Fère. Du premier lit vinrent :

1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui ſuit;
2. JEAN, auteur de la branche des Comtes & Ducs d'Eſtrées, rapportée ci-après;
3. CÉSAR, né le 5 Février 1628, qui après ſa licence de Sorbonne, fut nommé Evêque, Duc de Laon, Pair de France en 1653, & ſacrée en 1655. En cette qualité, par ordre du Roi & de l'agrément du Pape, il fut nommé Médiateur entre le Nonce de Sa Sainteté & les amis des quatre Evêques, Pavillon d'Aleth, Buzenval de Beauvais, Caulet de Pamiers & Arnaud d'Angers, pour lors brouillés avec la Cour de Rome. Il y réuſſit de manière que la fin de cet accommodement procura la paix de l'Egliſe de France. Le Pape CLÉMENT X le fit Cardinal dans la promotion du 24 Août 1671; mais Sa Sainteté ne le déclara que l'année ſuivante, & lui donna le titre de la Trinité-du-Mont le 16 Mai 1674. Après la mort de ce Pontife, le Cardinal D'ESTRÉES entra ſeul des Cardinaux François dans le Conclave, où fut élu INNOCENT XI, & fit ſuſpendre (choſe extraordinaire) l'Election pendant plus de cinq ſemaines, juſqu'à l'arrivée des Cardinaux nationaux. De retour en France, il fut envoyé en Bavière pour y traiter & aſſurer le mariage du Dauphin avec la Princeſſe Electorale, & pour y ménager d'autres affaires importantes. Après la ratification de la paix avec l'Empire en 1680, s'étant démis de ſon Evêché de Laon,

en faveur de ſon Neveu, il paſſa à Rome, chargé d'y traiter l'affaire épineuſe de la Régale, dont les difficultés s'accrurent par l'Aſſemblée du Clergé en 1682. Après la mort d'INNOCENT XI, arrivée en 1689, le Cardinal d'ESTRÉES, ſe trouvant ſeul à Rome de ſa Nation & ſans aucun Miniſtre de la part du Roi, entra dans le Conclave, ménagea ſi adroitement le ſacré Collège, que l'on n'oſa tenter aucune élection, avant l'arrivée de l'Ambaſſadeur de France & des Cardinaux François. Après l'Election d'ALEXANDRE VIII, il revint à Paris en 1690, & y prêta le ſerment de Prélat, Commandeur des Ordres, dignité à laquelle il avoit été nommé au Chapitre de 1688; obligé l'année ſuivante d'aller à Rome pour le Conclave D'INNOCENT XII, il y reſta près de deux ans avec le Cardinal Janſon, pour accommoder les affaires du Clergé de France avec cette Cour. De retour en France en 1693, il y reſta juſqu'à la mort d'INNOCENT XII, qu'il retourna à Rome avec les autres Cardinaux de la Nation, au commencement de 1700; & il entra en Octobre de la même année au Conclave, & concourut à l'Election de CLÉMENT XI. Le Roi le fit reſter en Italie pour négocier avec la République de Veniſe & autres Princes, & enſuite il ſuivit en Eſpagne le Roi PHILIPPE V, pour travailler, conjointement avec les premiers Miniſtres de ce Prince, aux affaires de la Monarchie. Il en revint en 1703, fut pourvu de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés la même année, & y mourut le 18 Décembre 1714, âgé de 87 ans. Il eſt enterré dans l'Egliſe de cette Abbaye, à laquelle il a laiſſé ſa bibliothèque. (Voyez ſon éloge dans le P. Anſelme & Moréri.)

Les enfans du ſecond lit furent :

4. LOUIS, dit le Marquis D'ESTRÉES, né le 1er Décembre 1635, baptiſé le 2 Juin 1638, tué à la levée du ſiège de Valenciennes en 1656;
5. Et CHRISTINE, morte le 18 Décembre 1658, ſeconde femme de *François-Marie*, dit *Jules de Lorraine*, Comte de Lillebonne, Damoiſeau de Commercy, Seigneur de Villemareuil en Brie, fils puîné de *Charles de Lorraine*, IIe du nom, Duc d'Elbeuf, & de CATHERINE-HENRIETTE, légitimée DE FRANCE, qu'elle avoit épouſé le 3 Septembre de la même année.

FRANÇOIS-ANNIBAL, Duc D'ESTRÉES, eut encore pour enfant naturel :

FRANÇOIS ou FRANÇOISE, qu'il fit légitimer au mois de Mars 1619, ſans le nom de la mère.

VII. FRANÇOIS-ANNIBAL, Duc D'ESTRÉES, Pair de France, IIe du nom, Marquis de Cœuvres, Comte de Nanteuil, premier Baron & Sénéchal du Boulonnois, Vicomte de Soiſſons & de Pierrefonds, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de l'Isle-de-France, de Soiſſons, Noyon & de Laon, Ambaſſadeur extraordinaire à Rome au mois de Janvier 1672, où il mourut d'apoplexie, le 30 Janvier 1687, s'y comporta avec tant de prudence & de ſageſſe, en maintenant les intérêts de la Cour de France, que le Pape, par eſtime particulière, voulut qu'après ſa mort on lui rendît les mêmes honneurs que l'on rend à Rome aux Princes. Son corps fut porté à Soiſſons, & y eſt enterré dans l'Egliſe des Feuillans auprès de ſon père. Il avoit épouſé, en 1647, *Catherine de Lauzières de Thémines*, morte au mois de Septembre 1684, fille & héritière de *Charles*, Seigneur de Lauzières, & d'*Anne Habert de Montmor*, ſa belle-mère, dont :

1. FRANÇOIS-ANNIBAL, qui ſuit;
2. LOUIS-CHARLES, Marquis de Thémines par ſubſtitution, Capitaine de Vaiſſeau, mort le 5 Mai 1672;
3. Et JEAN, Abbé de Conches, Evêque de Laon, Duc & Pair de France, en 1681, mort le 1er Décembre 1694, âgé de 43 ans.

VIII. FRANÇOIS-ANNIBAL, IIIe du nom, Duc D'ESTRÉES, Pair de France, Marquis de Cœuvres, de Thémines & de Cardaillac, Comte de Nanteuil, Gouverneur de l'Isle-de-France & des villes de Soiſſons, Laon & Noyon, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & reçu Chevalier des Ordres du Roi, le 31 Décembre 1688, mourut à Paris le 11 Septembre 1698, dans ſa 50e année. Son corps fut porté aux Feuillans de Soiſſons. Il portoit pour armes : *écartelé, au 1 d'argent, à l'oſier de ſinople*, qui eſt DE LAUZIÈRES; *au 2 de gueules, à 2 chèvres d'or paſſantes l'une ſur l'autre; au 3 de gueules, à un lion lampaſſé d'argent, accompagné de beſans de même, mis en orle*, qui eſt DE CARDAILLAC; *au 4 d'or, à trois faſces de ſable, au chef d'hermines*, qui eſt DE CLERMONT-LODÈVE; *& ſur le tout écartelé* D'ESTRÉES *&* DE LA CAUCHIE. Il avoit épouſé, 1° le 10 Février 1670, *Madeleine de Lionne*, morte le 18 Septembre 1684, fille d'*Hugues*, Marquis de Berny, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Prévôt & Maître des cérémonies des Ordres du Roi, & de *Paule Payen*; & 2° le 23 Août 1688, *Madeleine-*

Diane de Bautru, morte le 6 Février 1753, âgée de 85 ans & enterrée à Saint-Sulpice, fille de *Nicolas de Bautru-Nogent,* Marquis de Vaubrun, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marie-Marguerite de Bautru-Serrant.* Les enfans du premier lit furent :

1. Louis-Armand, qui ſuit ;
2. Constance-Léonore, née le 15 Août 1671, morte ſans enfans de ſon mariage, du 1er Juillet 1719, avec *Louis-Joſeph des Laurens*, Comte d'Ampus, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Colonel-Général, reçu Chevalier de Saint-Lazare le 17 Juillet 1721, puis Lieutenant de Roi honoraire à Saint-Domingue. Il a épouſé en ſecondes nôces, le 15 Octobre 1727, *Marthe le Blond de la Joupière*, veuve de *N... de Choupes*, Major du Pont-Goave en Amérique, & fille de *N... le Blond*, Sieur de la Joupière, Conſeiller au Conſeil Souverain de Saint-Domingue, & de *Marthe Renoul ;*
3. Marie-Yolande, née le 28 Octobre 1678, mariée, par contrat du 20 Octobre 1724, à *Hyacinthe-Dominique des Laurens*, frère du précédent, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis. Elle eſt morte le 30 Décembre de la même année, âgée d'environ 46 ans, ſans enfans. Elle avoit inſtitué ſon héritier le Marquis *des Laurens,* ſon mari, à condition de porter le nom & les armes d'Eſtrées. Il en étoit, avec ſon frère *Louis-Joſeph des Laurens*, couſin au VIe degré, par Julienne-Hippolyte d'Estrées, Ducheſſe de Brancas, biſaïeule maternelle du Marquis *des Laurens ;*
4. Félicité-Perpétue, née le 1er Janvier 1680, Religieuſe de la Viſitation de Sainte-Marie au Faubourg St.-Jacques ;
5. Louise-Hélène, née le 28 Novembre 1683, Religieuſe aux Annonciades de St.-Denis.

Du ſecond lit vinrent :

6. César-François-Annibal, Comte de Nanteuil, mort le 25 Mars 1705, dans ſa 11e année ;
7. Diane-Françoise-Thérèse, morte le 11 Novembre 1707, âgée de 17 ans ;
8. Et Marie-Madeleine d'Estrées, dite *Mademoiſelle de Thémines*, morte.

IX. Louis-Armand d'Estrées-de-Lauzières-Thémines, Duc d'Eſtrées, Pair de France, Marquis de Cœuvres, de Thémines & de Cardaillac, Vicomte de Soiſſons, Baron de Gourdon-Labouriane, Gouverneur de l'Isle de France & du Soiſſonnois, & des villes de Soiſſons, Laon, Noyon & Domme en Quercy, né le 3 Septembre 1682, mourut à Paris le 16 Juillet 1723, dans ſa 40e année. Son corps fut tranſporté le 18 du même mois, de l'Egliſe de Saint-Nicolas-des-Champs, en celle des Feuillans de Soiſſons. Il avoit épouſe, le 1er Août 1707, *Diane-Adélaïde-Philippe Mazarini-Mancini*, morte au Château d'Anet, le 29 Septembre 1747, dans ſa 59e année, ſans laiſſer d'enfans, fille de *Philippe-Jules Mazarini-Mancini,* Duc de Nevers, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Diane-Gabrielle Damas de Thianges.*

*BRANCHE des Comtes & Ducs d'*Estrées, *Pairs de France.*

VII. Jean, Comte d'Estrées, de Nanteuil & de Tourbes, ſecond fils de François-Annibal, Ier du nom, Duc d'Eſtrées, Pair & Maréchal de France, & de *Marie de Béthune*, ſa première femme, premier Baron du Boulonnois, Maréchal & Vice-Amiral de France, Vice-Roi de l'Amérique, Lieutenant-Général de l'Isle-de-France & Soiſſonnois, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général pour le Roi au Comté Nantois, Gouverneur, Commandant pour Sa Majeſté au Pays & Duché de Bretagne, commença à porter les armes fort jeune. Après avoir ſervi ſucceſſivement à la tête de trois Régimens d'Infanterie, dont le dernier étoit celui de Navarre, il fut fait Maréchal-de-Camp, & ſervit en cette qualité à l'attaque des Lignes d'Arras. En 1654, il commanda deux Bataillons de la première ligne, ſous le Maréchal d'Hocquincourt. L'année ſuivante, 1655, fait Lieutenant-Général, il ſervit, en 1656, au ſiège de Valenciennes, où il fut fait priſonnier, après avoir fait ſauver les débris de l'armée dans Condé. Le Roi voulant l'employer ſur mer, le créa Vice-Amiral de France, en 1670, après y avoir donné pluſieurs marques éclatantes de ſa valeur pendant 18 ans, & s'être trouvé à quatre combats de mer avec les Anglois, & à pluſieurs actions particulières dans l'Amérique, en 1676, 1677 & 1678, ſur les Hollandois, auxquels il enleva l'Isle de Cayenne, qu'ils avoient uſurpée ſur les François ; il défit leur Général Bink, à l'Isle de Tabago, & prit ſix mois après ce fort ſur eux. Sa Majeſté, en reconnoiſſance de ces importants ſervices, lui donna le bâton de Maréchal de France, le 24 Mars 1681,

la Vice-Royauté de l'Amérique, en 1686, & le fit Chevalier de ſes Ordres à la première promotion de 1688. Il mourut à Paris le 19 Mai 1707, âgé de 83 ans, & ſon corps fut porté à Soiſſons. Il avoit épouſé, en 1658, *Marie-Marguerite Morin*, morte le 15 ou 16 Mai 1714, fille de *Jacques Morin*, Seigneur de Châteauneuf, Secrétaire du Roi, & d'*Anne Yvelin*. Ses enfans furent :

1. VICTOR-MARIE, qui ſuit ;
2. JEAN, Abbé de Villeneuve, d'Evron, de Préaux & de Saint-Claude, au Comté de Bourgogne, Prieur de Saint-Martin-de-Vreſtou, qui fut nommé Ambaſſadeur en Portugal, au mois de Février 1692, & prit le bonnet de Docteur à ſon retour, au mois de Mars 1698. Il alla en Eſpagne avec le Cardinal d'ESTRÉES, ſon oncle, à la fin de 1702, & fut nommé par le Roi pour y être Ambaſſadeur, au mois d'Août 1703. Il accompagna le Roi d'Eſpagne dans la campagne qu'il fit en Portugal, en 1704, & fut rappelé en France la même année. Sa Majeſté l'ayant créé, dès le mois d'Avril, Prélat, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, il fut reçu & prêta ſerment à Verſailles le 1er Janvier 1705. Il fut nommé Archevêque & Duc de Cambrai, en Janvier 1716, & mourut à Paris le 3 Mars 1718, avant d'avoir reçu ſes bulles. Il étoit du Conſeil des Affaires étrangères, & l'un des 40 de l'Académie Françoiſe (voyez *Gall. Chriſt. édit. nov.*, tom. III, col. 63);
3. JEAN-CÉSAR, mort jeune, en 1671;
4. MARIE-ANNE, Religieuſe à l'Aſſomption à Paris, morte le 28 Juillet 1723 ;
5. MARIE-ANNE-CATHERINE, mariée, le 28 Novembre 1691, à *Michel-François le Tellier*, Marquis de Courtanvaux, Colonel des Cent-Suiſſes de la Garde du Roi, fils aîné de *François-Michel le Tellier*, Marquis de Louvois, Miniſtre & Secrétaire d'Etat, & d'*Anne de Souvré de Courtanvaux*. Elle eſt morte à Paris, le 22 Avril 1741, âgée de 78 ans, dont pluſieurs enfans, qui ſont héritiers de toute la Maiſon D'ESTRÉES, par la mort, ſans enfans, de VICTOR-MARIE, Maréchal D'ESTRÉES, arrivée le 27 Décembre 1737 ; *Louis-Céſar le Tellier*, dernier Duc d'Eſtrées, & Maréchal de France de ce nom, &c., mort à Paris, le 2 Janvier 1771, dans ſa 72e année, ayant pris le nom & les armes d'Eſtrées. Voyez TELLIER (LE) ;
6. Et ELISABETH-ROSALIE, Damoiſelle de Tourbes, Dame d'Oudeauville, première Baronne du pays Boulonnois, de Parenty, Surques, le Locquintaix & Neuville, Dame du Domaine de Beaufort en Vallée, & Princeſſe en partie de Tingry. Elle eſt morte fille à Paris, le 9 Novembre 1750, âgée de 78 ans, & inhumée à St.-Roch, ſa Paroiſſe.

VIII. VICTOR-MARIE, Comte, puis Duc D'ESTRÉES, Pair de France, par la mort, ſans enfans de LOUIS-ARMAND, Duc d'Eſtrées, fils de ſon couſin germain, arrivée le 16 Juillet 1723, fut reçu en cette qualité au Parlement de Paris, & y prêta ſerment, le 29 Août 1729. Il naquit le 30 Novembre 1660, fut tenu ſur les fonts de baptême par le Duc de Savoie & la Reine de Portugal; Comte de Cœuvres, premier Baron du Boulonnois, Seigneur de Tourbes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Roi de l'Amérique, Lieutenant-Général au Comté Nantois, Gouverneur de Nantes, Honoraire de l'Académie des Sciences dès 1707, reçu à l'Académie Françoiſe, le 23 Mars 1715, Honoraire de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1725, & protecteur de l'Académie de Soiſſons. M. de Boze a fait ſon éloge, qui ſe trouve dans le tome III des *Eloges des Membres de l'Académie des Belles-Lettres*, recueillis & publiés en 1740. Il avoit été cidevant du Conſeil de Régence, & Préſident du Conſeil de Marine, reçu en ſurvivance du Maréchal, ſon père, le 12 Décembre 1684, à la charge de Vice-Amiral de France, qu'il a exercée avec beaucoup de gloire & de diſtinction dans les mers du Levant ; s'eſt trouvé aux priſes des Villes de Nice en 1691, d'Oneille en 1692, de Roſe en 1693, & a fait le bombardement de Barcelone & d'Alicante, en Juillet 1691, où ſa ſeule préſence épouvanta l'armée navale d'Eſpagne. Il commandoit encore la Flotte, en 1697, au ſiège de Barcelone. Enfin le Roi d'Eſpagne, PHILIPPE V, le nomma, le 19 Mai 1701, Lieutenant-Général de ſes armées navales, qualité qui, jointe à celle de Vice-Amiral de France, lui donna le commandement ſur les deux Flotte Françoiſe & Eſpagnole, le 14 Janvier 1703. Il fut fait Maréchal de France & prit le nom de Maréchal *de Cœuvres*, commanda la Flotte en 1704, ſous le Comte de Toulouſe, au combat de Malaga, qui ſe donna le 24 Août de la même année, fut créé Grand d'Eſpagne de la première claſſe, & Chevalier de la Toiſon-d'Or. Le Roi le fit Chevalier de ſes Ordres, le 2 Février 1705, & il prit le nom de Maréchal D'ESTRÉES après la mort

de ſon père. Il fut pourvu, en Mai 1707, du Gouvernement des Ville & Château de Nantes, de la Lieutenance-Générale du Comté Nantois, & de la Vice-Royauté de l'Amérique; & ſe démit volontairement de ſa charge de Vice-Amiral des mers du Ponant, le 29 Avril 1731, en faveur d'Antoine-François de Pardaillan, Marquis d'Antin, Capitaine de Vaiſſeau. Le Roi lui a conſervé les fonctions de ſa charge de Vice-Amiral pendant dix ans, & le Marquis d'Antin lui a rembourſé les cent mille livres de brevet de retenue qu'il avoit ſur cette charge. Il fut fait Miniſtre d'Etat le 21 Novembre 1733, & mourut à Paris le 27 Décembre 1737, âgé de 77 ans, Doyen des Maréchaux de France. Son cœur fut porté au Monaſtère des Religieuſes du Saint-Sacrement du Faubourg St.-Germain, & ſon corps aux Feuillans de Soiſſons, lieu de la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Janvier 1698, *Lucie-Félicité de Noailles*, Dame du Palais de feu Madame la Dauphine, fille d'*Anne-Jules*, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de *Marie-Françoiſe de Bournonville*. La Maréchale D'ESTRÉES eſt morte à Paris d'une fluxion de poitrine, le 11 Janvier 1745, dans ſa 62e année, ſans laiſſer d'enfans.

La branche des Comtes & Ducs D'ESTRÉES, Pairs de France, portoit pour armes, comme JEAN, Seigneur de Valieu & de Cœuvres, & FRANÇOIS-ANNIBAL, Ier du nom, Duc d'Eſtrées, Pair & Maréchal de France, Marquis de Cœuvres, &c., c'eſt-à-dire *écartelé*, D'ESTRÉES *& de* LA CAUCHIE.

ESTRÉES-ONGNIES. Voy. ONGNIES.

* ESTREHAM, en Normandie, Diocèſe de Bayeux: Terre avec titre de *Baronnie*, qui appartient à l'Abbeſſe de la Trinité de Caen, & de laquelle Baronnie dépendent les Paroiſſes de *Colleville, Saint-André*, & de *Benouville*.

* ESTRÉPAGNY, en Normandie, Diocèſe de Liſieux: Terre, Seigneurie & première Baronnie du Vexin-Normand, qui paſſa avec celle de *Varenguebec*, vers l'an 1334, de la Maiſon de *Creſpin* dans celle de *Melun*, par l'alliance de *Jeanne de Creſpin*, avec *Jean de Melun*, Comte de Tancarville. *Marguerite de Melun*, leur petite-fille & unique héritière, porta *Eſtrépagny* & *Varenguebec* dans la Maiſon d'*Harcourt*, d'où elle paſſa dans celle d'*Orléans-Longueville*. MARIE D'ORLÉANS-LONGUEVILLE, héritière de ſa Maiſon, alliée à HENRI DE SAVOIE, Duc de Nemours, donna, vers l'an 1700, la Baronnie d'*Eſtrépagny* en échange à *N... le Bailly de Baire*, Maître des Comptes, mort en 1726, dont la veuve l'eut pour ſes repriſes, & la laiſſa à ſon neveu *Pierre-Edme Galland*, Seigneur de Changy, auſſi Maître des Comptes, mort en Avril 1753, laiſſant de ſa femme *Eliſabeth Boullet*, pour fille & unique héritière, *Gabrielle-Eliſabeth Galland*, née en 1731, alliée, le 17 Mars 1752, à *Michel-Jacques Turgot*, Marquis de Soumont, Préſident du Parlement de Paris. Voyez TURGOT.

ESTRES, famille établie en Berry, dont étoit FRANÇOIS D'ESTRÉS, Ecuyer, Seigneur de Marnay, qui eut de ſon mariage avec *Anne Plumet*:

ANNE-FRANÇOISE D'ESTRÉS-DE-MARNAY, née le 20 Avril 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1692, après avoir prouvé ſa Nobleſſe depuis 1530, que vivoit JEAN D'ESTRÉS, Seigneur de Marnay, ſon quatrième aïeul.

Les armes: *de ſable, à trois roſes d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTRESSES, famille qui portoit anciennement le ſurnom *de Roquet*.

GASPARD D'ESTRESSES, Ecuyer, Seigneur d'Eſtreſſes, de la Garde, de Mercœur & de Liourdes, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Limoges en 1667. De ſon mariage, accordé en 1644, vint entr'autres enfans:

JEAN-LOUIS D'ESTRESSES, Ecuyer, Seigneur d'Eſtreſſes & de Mercœur, né le 5 Octobre 1662, commandant une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Normandie, puis Lieutenant-Colonel du Régiment de Noailles, Infanterie, en 1695, marié, en 1716, à *Anne Mérigot*, fille de *François Mérigot*, Seigneur de Sainte-Feyre, Sénéchal de la Marche, & de *Marie du Mont*. Leurs enfans ſont

1. JOSEPH D'ESTRESSES, Ecuyer, né le 2 Janvier 1717, Lieutenant dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie, en 1733;
2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 27 Mai 1720;
3. RAYMOND-LOUIS, Ecuyer, né le 8 Novem-

bre 1722. (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 fers de lances de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTUER ou STUER DE CAUSSADE. Voyez QUELEN.

ESTUTT ou STUTT-DE-TRACY, ancienne Maison originaire d'Ecosse, établie en Bourbonnois depuis l'an 1420, dont il existe une branche dans le nord de l'Angleterre, connue sous le nom de Stod, Stutt, Studs, Stutvils & Stotevils.

« On voit un Stutt, dit *Stutvils*, qui signa, comme témoin, un acte passé le 17 Avril 1194, entre Richard, Roi d'Angleterre, & Guillaume, Roi d'Ecosse. Cet acte est tiré du capitulaire d'Holmentran.

Godefroy de Stutt fut, en 1492, un des Barons qui prêtèrent serment de fidélité à Edouard Ier, Roi d'Angleterre.

Guillaume de Stutt-de-Laggan épousa *Jeanne Kikpetrik*, dont :

1. Jean de Stutt, qui signa une donation faite par Will. Lart, Comte de Douglas, à l'Abbaye de Witthorn ;
2. Et Thomas, qui suit.

Thomas de Stutt épousa *Jeanne de Williame-Gordon-de-Glencenne*, & en eut :

John de Stutt, marié à *Jeanet Swinton*, dont vint :

William de Stutt, qui épousa *Mariota Manswell*, de laquelle sortirent :

1. John, qui s'établit dans le Weitmorsan, où il changea son nom en celui de Stutvils ; il eut postérité ;
2. Et Walther de Stutt, qui épousa *Eliz Herrics.* »

C'est ce Walther, autrement dit Gauthier d'Estutt, Gentilhomme Ecossois, qui vint avec Jean Stuart, Comte de Douglas, au secours de Charles VI, & fut Officier de la Garde Ecossoise du Roi Charles VII. Il épousa, en 1433, *Anne Brisse-Formé*, & reçut pour récompense de ses services, en 1440, la Terre d'Assé en Bourgogne, que ses descendans possèdent encore aujourd'hui, & obtint des Lettres de naturalité en 1474. Il fut père de

Thomas d'Estutt, Seigneur d'Assay, allié, en 1476, à *Anne le Roy de Saint-Florent-sur-Cher*, fille de *Jacques le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Florent. De ce mariage vint :

Alexandre d'Estutt, Seigneur d'Assay, marié 1° à *Anne d'Assignies*, Dame de Saint-Père ; & 2° en 1526, à *Anne Régnier de Guerchy*, fille de *Pierre* & de *Perrette du Chesnay*. Il eut du premier lit :

1. Féti, tué à la guerre.

Et du second, entr'autres enfans :

2. François, qui suit.

François d'Estutt, Seigneur de Saint-Père, Chevalier de l'Ordre du Roi, Archer de la Garde-du-Corps de Sa Majesté, Lieutenant dans la ville de Cosne, reçut une Commission du Roi le 8 Mai 1662, pour aller en son nom commander en cette ville, & y empêcher les mauvaises pratiques de ceux de la Religion prétendue-réformée. Ces Lettres sont contresignées *Robertet*. Il épousa, le 12 Février 1552, *Reine* ou *Renée Boisselet*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de la Cour, & de *Marguerite d'Assignies*. De leur mariage naquit :

François d'Estutt, IIe du nom, Capitaine-Exempt de la première Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi, qui épousa, 1° le 18 Octobre 1586, *Françoise de Bar*, Dame de Tracy, qui lui porta en dot cette Seigneurie ; & 2° le 28 Septembre 1595, *Marie de Buffévant*, fille de *Louis de Buffévant*, Seigneur de la Grange-Chaumont, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Gouverneur de la Ville & Château d'Auxerre, & de *Marguerite de Viau de Champlivaut*. Du second lit il eut :

1. François, qui suit ;
2. Louis, Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de France ;
3. Et Jean, accordé, le 28 Octobre 1624, avec *Gilberte de Caroble*, Dame de Chassy. On croit qu'il fut père de

Guy d'Estutt, marié à *Françoise de Bonin*, dont vint :

Laurence d'Estutt, née en 1677, qui fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688, après avoir justifié qu'elle descendoit d'Alexandre d'Estutt, Seigneur d'Assay.

François d'Estutt, IIIe du nom, Seigneur de Tracy, Mestre-de-Camp de Cavalerie, épousa, le 26 Juillet 1639, *Edmée de la Platière*, de la famille du Maréchal de *Bourdillon*, & fille de *Guillaume de la Platière*, Sei-

gneur de Chevroux, & de *Claudine de Villars*, Dame de Paray. Par ce mariage la Baronnie de Paray en Bourbonnois eſt entrée dans ſa Maiſon. Il eut :

François d'Estutt, IVe du nom, Seigneur de Tracy & de Paray, mort en 1710, qui avoit épouſé, le 11 Août 1686, *Catherine-Charlotte de la Madelène-Ragny*, fille de haut & puiſſant Seigneur *Claude de la Madelène-Ragny*, d'une ancienne & illuſtre Maiſon de Bourgogne, de laquelle il y a eu deux Chevaliers du Saint-Eſprit, & dont la branche aînée eſt fondue dans la Maiſon de *Créquy-Leſdiguières*; & de *Catherine de Sommièvre*. De ce mariage vinrent entr'autres enfans :

Antoine-Joseph d'Estutt, Comte de Tracy, Seigneur de Paray, né le 2 Octobre 1694, Page du Roi au mois de Mars 1711, Capitaine de Cavalerie dans la Meſtre-de-Camp Général, qui a épouſé, en 1719, *Bénédicte-Charlotte-Victoire Marion de Druy*, ſœur utérine du Comte *de Montal*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, & fille d'*Euſtache-Louis Marion de Druy*, Marquis de Courcelles & de Bonnencontre, premier Major de la Gendarmerie de France en 1690, tué à la bataille de la Marſalle & d'*Henriette-Marguerite de Saulx-Tavannes de Mirefel*, veuve de *Louis de Montſaulnin*, Marquis de Montal, Meſtre-de-Camp de Cavalerie. De ce mariage vinrent :

1. Louis d'Estutt, Religieux de Théatin ;
2. Et Claude-Charles-Louis, qui ſuit.

Claude-Charles-Louis d'Estutt, Chevalier de Malte, puis Marquis de Tracy, Sous-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes-Dauphins, a épouſé, le 2 Mai 1753, *Marie-Emilie de Verzure*, fille de *Nicolas-Bonaventure*, Ecuyer, Seigneur de Panfou & du Vaudrois, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances, & l'un des Syndics de la Compagnie des Indes, & de *Marie Pamier-d'Orgeville*. La Marquiſe de Tracy eſt ſœur de la Comteſſe de Balby. De ce mariage il eut :

Antoine-Louis-Claude, Comte de Tracy, né à Paris le 20 Juillet 1754.

Les Seigneurs d'Aſſé en Bourgogne ſont les aînés du Comte de Tracy, & poſſèdent cette terre depuis plus de 300 ans. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette ancienne Nobleſſe, d'après le *Mercure* de Juin 1753, pag. 185, n'en ayant pas reçu de Mémoire.

Les armes : *écartelé, aux 1 & 4 d'or, à 3 pals de ſable ; & aux 2 & 3 d'or, au cœur de gueules.*

ETAMPES. Voyez ESTAMPES.

ETANG (l'), en Provence. Voy. ESTANG (l').

ETANG (l'), en Angoumois : famille dont étoit Angélique de l'Etang de Rulle, née en 1677, & reçue à St.-Cyr au mois d'Avril 1687, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis Jean de l'Etang, Seigneur de Rulle, qui vivoit en 1510, & étoit ſon cinquième aïeul.

Les armes : *d'argent, à ſept loſanges de gueules, poſées 4 & 3.*

ETENDARD (l'), Maiſon ancienne qui poſſédoit la Terre de Bellegarde, & dont étoit Sibylle, épouſe de *Philippe Roger*, Seigneur de Caraman, en 1430. Il paroît que François de l'Etendard, fils de Jean, Seigneur de Bellegarde, fut père de Jeanne, qui s'allia à *Jean de Durban*, Seigneur de St.-Julien, d'une ancienne Maiſon fondue, dans le dernier ſiècle, dans celle des *Gaillots-Andaure*, devenus pour lors Seigneurs de Saint-Julien, dont la poſtérité ſubſiſte encore au Villasavary, Diocèſe de Saint-Papoul.

ETENDART. Voy. ESTENDART (l').

ETERNOZ. Voyez ESTERNO.

ETIENNE, famille qui deſcend d'Honoré Etienne, Ier du nom, lequel vivoit à la fin du XVe ſiècle avec *Marguerite d'Antoine*, ſon épouſe, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Monet, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ;
3. Louis, auteur de la dernière branche, dont on parlera ci-après ;
4. Et André d'Etienne, d'abord Chanoine de l'Egliſe de St.-Sauveur, & nommé enſuite, par le Roi Charles IX, à l'Archevêché d'Aix, le 26 Mai 1569. Il fut mis en poſſeſſion du temporel de ſon Archevêché au mois de Décembre ſuivant, mais il n'en eut jamais les Bulles.

Jean d'Etienne, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle, fut élu Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1560, & marié, en 1527, à *Antoi-*

nette de Meyran d'Ubaye. Ses enfans furent:

1. François, qui ſuit ;
2. Madeleine, mariée 1° à *N...*, Seigneur *de Mazargues ;* & 2° à *Balthaſard de Rabuſſe*, Procureur-Général au Parlement d'Aix, fils de *Jacques*, & de *Françoiſe de Fortis ;*
3. Antoinette, alliée à *Guillaume d'Aimar*, de la ville de Pertuis, Conſeiller au Parlement de Provence en 1554 ;
4. Et Catherine, femme de *Jean-André de Thomaſſin*, Seigneur d'Ainac, auſſi Conſeiller au même Parlement en 1569, fils d'*Honorat*, & de *Jeanne de Bompar*.

François d'Etienne, Seigneur de Saint-Jean-de-la-Salle & de Montfuron, l'un des plus grands Magiſtrats de ſon ſiècle, fut ſucceſſivement Conſeiller, Préſident aux Enquêtes, & Préſident à Mortier au Parlement. Il fit ſon teſtament le 27 Septembre 1593, & mourut ſubitement à Avignon le 2 Octobre ſuivant. Son corps fut dépoſé à l'Egliſe de Saint-Agricol, & tranſporté à Aix l'année ſuivante, où les funérailles furent faites avec une magnificence extraordinaire. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Septembre 1575, *Honorée de Pontevès*, fille de *Gabriel de Pontevès*, Seigneur de Buoux, & d'*Anne de Sade*, de laquelle vinrent :

1. Jean-François, mort jeune ;
2. André, auteur d'une branche qui finit en la perſonne de Melchior d'Etienne ;
3. Scipion, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Louis XIII, par Lettres du 6 Novembre 1614 ;
4. Gabriel, auteur des branches de *Montfuron* & de *Prunières* en Dauphiné. L'Evêque de Graſſe eſt de cette dernière ;
5. Jean-André, mort jeune ;
6. Et Anne, mariée à *Hubert de Caſtellane*, Seigneur de Salerne.

SECONDE BRANCHE.

Monet d'Etienne, ſecond fils d'Honoré, Ier du nom, & de *Marguerite d'Antoine*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. André, qui ſuit ;
2. Et Thomas, rapporté après la poſtérité de ſon frère.

André d'Etienne fut père d'Honoré IIe, lequel eut pour fils Antoine, Ier du nom, qui eut de ſon mariage

Honoré d'Etienne, IIIe du nom, qui épouſa *N... de Peiſſonel*, de laquelle vint entr'autres enfans :

Antoine d'Etienne-Peissonel, IIe du nom, marié, en 1700, à *Iſabeau de Monier de Melan*, dont :

1. Jacques, Prieur de Bouin en Picardie ;
2. Marcien, Chevalier de St.-Maurice, mort au ſervice du Roi de Sardaigne ;
3. Et N... d'Etienne-Peissonel. On ignore s'il eſt marié & a poſtérité.

Thomas d'Etienne, ſecond fils de Monet, exerça un Office de Conſeiller au ſiège d'Aix. Il eut pour enfans :

1. Honoré, qui fut Conſeiller au Siège Général d'Aix en 1626. De lui deſcendent les Seigneurs de Barlamont ;
2. Et Christophe, qui ſuit.

Christophe d'Etienne fut auteur des Seigneurs d'*Etienne-de-Blegier*, deſquels eſt iſſu Honoré d'Etienne-Blegier, Conſul d'Aix, Procureur des Gens des trois Etats de Provence en 1706, qui eſt connu parmi les Savans par ſes Poéſies Françoiſes & Provençales ſur différens ſujets. On y voit briller l'eſprit & le feu qui ſont le caractère diſtinctif de ceux de ſa Province, dit l'Auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. II, pag. 585, aux additions & corrections au premier volume. Il a pour enfans :

1. Jean-Baptiste-Barthélemy, qui ſuit ;
2. Et Joseph, qui a été Fermier-Général de feu l'Infant Don Philippe, dans ſes Etats de Parme, de Plaiſance & de Guaſtalla. Il n'étoit point marié en 1757.

Jean-Baptiste-Barthélemy d'Etienne-Blegier a auſſi donné au public des pièces de poéſie. On ignore s'il eſt marié depuis 1757.

DERNIÈRE BRANCHE.

Louis d'Etienne, troiſième fils d'Honoré Ier, & de *Marguerite d'Antoine*, eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu :

1. Joseph, qui fut père de

   André-Augustin, lequel n'eut qu'une fille,

   N... d'Etienne, mariée au Seigneur *de Roux de Saint-Eſtève*.

2. Et Honoré, qui ſuit.

Honoré d'Etienne fut Receveur-Général du Domaine, & eut pour fils

Louis d'Etienne, IIe du nom, auſſi Receveur-Général du Domaine, qui de *Marguerite de Caſtillon*, ſon épouſe, laiſſa :

1. Honoré, mort Tréſorier-Général de France

2. Et ANDRÉ, qui ſuit.

ANDRÉ D'ETIENNE, reçu Tréſorier-Général en 1639, épouſa *Marquiſe de Forbin-Gardane*, fille de *Charles de Forbin*, & d'*Alexandrine de Genas*, ſa ſeconde femme. Ses enfans furent :

1. LOUIS, qui ſuit ;
2. Et JOSEPH, mort Capitaine de Vaiſſeaux.

LOUIS D'ETIENNE, IIIe du nom, reçu Conſeiller au Parlement en 1684, eut de ſon mariage avec *N... de Bougerel :*

1. JOSEPH-HONORÉ, qui ſuit ;
2. Et N... D'ETIENNE, mariée à *Louis de Cipriani*, fils puîné de *Balthaſard*, Seigneur de Cabriès & de Trébillane, & de *Thérèſe de Guiran*, dont un fils mort jeune.

JOSEPH-HONORÉ D'ETIENNE, Conſeiller au Parlement d'Aix, depuis 17.., a épouſé, en 1725, *Agnès de Martini*, de la ville de Toulon, dont il a poſtérité. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, faute de Mémoire, d'après l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 352 & ſuiv.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un glantier d'or, tigé & feuillé de même, & en pointe d'un beſan d'or ; au chef couſu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

ETIENNE. Cette famille, différente de la précédente, a été connue (dit l'auteur de l'*Hiſt. héroïque de la Nobleſſe de Provence*), ſous le nom de *Villemus* & de *la Galinière*.

ETIENNE D'ETIENNE épouſa, par contrat du 8 Janvier 1540, *Marguerite de Saint-Jacques*, & fut reçu Contrôleur-Général ancien des Finances, le 5 Août 1569. Il acquit la Terre de *Villemus*, le 20 Mai 1583, & teſta le 18 Mai 1606 ; il fut chef de trois branches, & eut pour enfans :

JOSEPH, qui ſuit, auteur de la branche des Seigneurs du *Bourguet ;*

CATHERINE, mariée, l'an 1584, à *François du Perier*, Gentilhomme de la Chambre du Roi HENRI IV en 1607, fils aîné de *Laurent*, & d'*Anne de Murotte ;*

Et JEANNE, femme de *Paul de Chaylan*, Seigneur de Moriès & de Lambruiſſe, reçu Conſeiller au Parlement de Provence, le 16 Décembre 1575, ſecond fils de *Pierre*, IIe. du nom, & d'*Anne d'Oraiſon*.

JOSEPH D'ETIENNE, reçu Greffier Civil en chef au Parlement, le 22 Septembre 1582, laiſſa de ſa femme dont on ignore le nom :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et ETIENNE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

JEAN D'ETIENNE, Seigneur du Bourguet, fut reçu Greffier Civil & des Préſentations, le 14 Novembre 1603. Ses enfans furent :

1. PAUL, qui ſuit ;
2. Et VICTOIRE, mariée, l'an 1646, à *Alexandre de Michaelis*.

PAUL D'ETIENNE, Seigneur du Bourguet, reçu à l'Office de ſon père, l'an 1604, épouſa *Lucrèce de Vintimille du Luc*. JOSEPH & BRUNO D'ETIENNE DU BOURGUET, Conſuls d'Aix, Procureurs du pays en 1703 & 1709, ont été les derniers de cette branche.

ETIENNE D'ETIENNE, ſecond fils de JOSEPH, fut reçu Conſeiller au Parlement en 1650, & marié à *Françoiſe de Rabaſſe-Vergons*, dont il eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOISE, alliée avec *Claude de Souchon Depreaux*, Préſident au Bureau des Finances de Provence.

PIERRE D'ETIENNE, Seigneur du Bourguet, Conſeiller au Parlement, l'an 1683, épouſa *N... de Richery*, de la ville de Saint-Maximin, de laquelle vint :

PIERRE D'ETIENNE, IIe du nom, Seigneur du Bourguet, qui a laiſſé de ſon mariage avec *Anne-Urſule de Gaufridy*, des Barons de Trets,

PIERRE-GUILLAUME D'ETIENNE, Seigneur de Lagneros & du Bourguet, marié, par contrat paſſé devant *Boyer*, Notaire à Aix, dans le mois de Mai 1757, à *Françoiſe de Félix*, fille de *Jean-Baptiſte de Félix*, Seigneur de Creiſſey & de Chaudon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Luc, & de *Madeleine d'Agut*.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois beſans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*.

ETIENNOT : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roſes de même, & en pointe d'un oiſeau d'or*.

ETOILE (L'), famille originaire de Béarn, & qui s'eſt établie en France vers l'an 1548, dans le tems du mariage de JEANNE, Reine DE NAVARRE, avec ANTOINE DE BOURBON. Les Seigneurs de Thierceville en ſont les aînés, qui s'étant alors établis en Picardie, y ont con-

tracté différentes alliances avec les Seigneurs d'Ermenonville, les Comtes de Beloy, les Marquis de Vaudetare, Perſan, & autres Maiſons conſidérables de cette Province. Cette branche de Thierceville a embraſſé la profeſſion des armes, & a donné des Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, parmi leſquels eſt celui qui a accompagné S. A. S. M. le Prince *de Conty*, en ſa campagne de Hongrie, en l'an 1684, & qui a été Provéditeur-Général de la Religion de Malte. Les autres branches de cette famille ſont entrées dans la Magiſtrature. C'eſt ce que nous en ſavons, n'ayant point reçu de Mémoire.

ETREPAGNY. Voy. ESTRÉPAGNY.

* ETTERBECKE, Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Novembre 1673, en faveur de Don DIÉGO-HENRIQUEZ DE CASTRO, qui étoit du Conſeil de Guerre, & Tréſorier-Général des Armées de Sa Majeſté Impériale aux Pays-Bas. (*Tablettes généalogiques*, part. V, pag. 391.)

* EU, Comté qui tient ſon nom de la ville d'Eu, ſituée ſur le bord de la mer, dans la côte qui va de Dieppe à la Somme. Il fut le partage de GUILLAUME, fils puîné, d'autres diſent fils naturel de RICHARD, Ier du nom, Duc de Normandie.

I. Ce GUILLAUME de Normandie, Comte d'Eu & d'Hieſmes, Sire de Montreuil & de Dives, que des auteurs diſent être le quatrième fils de RICHARD Ier, dit *aux longues jambes*, Duc de Normandie, épouſa *Leſſeline*, ſœur d'*Anchetil*, Sire d'Harcourt, & fille de *Turchetil*, Sire de Turqueville, dont :

1. ROBERT, qui ſuit;
2. GUILLAUME, dit *Buſare*, Comte de Soiſſons en 1008, qui ſe fit proclamer Duc de Normandie, & aſſiſta, en 1059, au couronnement de HENRI Ier, Roi de France, qu'il accompagna dans la guerre que ce Monarque eut contre GUILLAUME II & HENRI, Rois d'Angleterre. Il avoit épouſé *Ade de Soiſſons*, fille de *Renaud*, Comte *de Soiſſons*, Grand-Maître d'Hôtel de France, & en eut :
   1. RAINTRUDE DE SOISSONS, qui épouſa *Raoul*, Ier du nom, Sire *de Nesle*, dont les enfans prirent le nom de *Soiſſons;*
   2. LITHUISE DE SOISSONS, mariée au Seigneur *de Montlhéry;*
   3. AGNÈS DE SOISSONS, qui épouſa *Hervé*, Baron *de Montmorency;*
   4. Et ADE DE SOISSONS, qui épouſa *Gautier*, Ier du nom, Comte *de Brennes*.
3. Et HUGUES D'EU, Evêque de Liſieux, qui donna à ſon Evêché le titre de Comte, à cauſe des Domaines qu'il poſſédoit de ſon patrimoine.

II. ROBERT, Comte D'EU, fonda l'Abbaye de Saint-Michel de Tréport du conſentement de *Béatrix*, ſon épouſe, dont il eut :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. & 3. RAOUL & ROBERT, Chevaliers, qui aſſiſtèrent à la fondation de l'Abbaye de Tréport avec leur père.

III. GUILLAUME, Comte D'EU, IIe du nom, épouſa *Jeanne*, ſœur de *Hugues*, Comte *de Ceſtre*, & fille de *Richard*, dit *Gros Vicomte d'Avranches*, dont :

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, Seigneur de Grandcourt, Chevalier.

IV. HENRI, Comte D'EU, prit alliance avec *Alix de Sully*, fille de *Guillaume de Champagne*, & d'*Agnès*, Dame *de Sully*. Ils fondèrent l'Abbaye de Notre-Dame de Foucarmont, Ordre de Cîteaux. Leurs enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ETIENNE, Chevalier de l'Ordre des Templiers en Angleterre;
3. Et ALIX, dont on ignore la deſtinée.

V. JEAN, Comte D'EU, épouſa *Alix d'Aubigny*, dite d'*Arondel*, fille de *Guillaume d'Aubigny*, Comte d'Arondel & de Suſſex, & d'*Alix de Brabant*, dont :

1. HENRI, qui ſuit;
2. ROBERT, Chevalier;
3. Et MATHILDE, femme de *Jean*, Sire d'*Eſtouteville*, Ier du nom.

VI. HENRI, Comte D'EU, IIe du nom, ſe maria avec *Mahaut de Longueville*, de laquelle il eut :

1. & 2. RAOUL & GUY, morts jeunes;
3. Et ALIX, qui ſuit.

VII. ALIX, Comteſſe D'EU, héritière de cette grande Maiſon, qui portoit pour armes : *d'azur, au lion d'or, l'écu ſemé de billettes de même*, morte en 1227, porta le Comté d'*Eu* à ſon mari *Raoul de Luzignem*, dit *d'Iſſoudun*, Seigneur de Mesle, de Chiſſay & de Chivray, fils d'*Hugues de Luzignem*, VIIe du nom, Comte de la Marche. De ce mariage vint :

VIII. RAOUL D'ISSOUDUN & de Luzignem,

IIe du nom, Comte d'Eu, marié, 1° ſans enfans, en 1222, à *Jeanne de Bourgogne*, fille d'*Eudes*, IIIe nom, Duc de Bourgogne, & d'*Agnès de Vergy*. Elle eſt inhumée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Foucarmont; 2° à *Yolande de Dreux*, fille de *Robert*, Comte de *Dreux*, & d'*Yolande de Coucy*, ſa ſeconde femme; & 3° à *Philippe de Ponthieu*, fille de *Simon*, Comte de Dammartin, & de *Marie*, Comteſſe de Ponthieu. Il n'eut point auſſi d'enfans de ce mariage, mais du ſecond vint:

IX. Marie d'Issoudun, Comteſſe d'Eu, qui épouſa *Alphonſe de Brienne*, dit d'*Acie*, Grand-Chambrier de France, fils de *Jean de Brienne*, Roi de Jéruſalem & d'Acie, & de *Bérengère de Caſtille*, ſa ſeconde femme. De ce mariage vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Blanche de Brienne, Abbeſſe de Maubuiſſon, près de Pontoiſe;
3. Et Marguerite de Brienne, femme de *Jean de Flandre*, IIe du nom, Baron de Dampierre.

X. Jean de Brienne, IIe du nom, Comte d'Eu, mort en 1280, eut pour femme *Béatrix de Châtillon*, fille de *Guy de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, & de *Mahaud de Brabant*, ſon épouſe, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Jeanne de Brienne, femme 1° de *Jean*, VIIe du nom, Vicomte *de Turenne*, fils de *Raymond VI*e, Vicomte de Turenne, & d'*Agathe de Pons*; & 2° de *Renaud*, Baron *de Pecquigny*, Vidame d'Amiens, fils de *Jean*, Baron *de Pecquigny*;
3. Marguerite de Brienne, mariée à *Guy*, Baron *de Thouars*;
4. Et Mahaud de Brienne, dite d'Eu.

XI. Jean de Brienne, IIIe du nom, Comte d'Eu, mort à la bataille de Courtray, en 1302, avoit épouſé *Jeanne*, Comteſſe *de Guines*, fille de *Baudouin de Guines*, Châtelain de Bourbourg, & de *Catherine de Montmorency*, dont:

1. Raoul, qui ſuit;
2. Et Marie de Brienne, morte jeune.

XII. Raoul de Brienne, Ier du nom, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, tué au Tournois fait aux nôces de Philippe de France, Duc d'Orléans, avoit épouſé *Jeanne, de Nesles* & de Clermont, veuve d'*Edouard de Valence*, Comte de Pembrock, & fille de *Raoul de Clermont*, Sire de Nesles, Connétable de France, mort à Courtray, en 1302, & d'*Alix de Dreux*, ſon épouſe. De ce mariage vinrent:

1. Raoul, qui ſuit;
2. Jeanne de Brienne, mariée 1° à *Gaucher de Châtillon*, Duc d'Athènes, Connétable de France, tué à la bataille de Poitiers en 1356; & 2° à *Louis d'Evreux*, Comte d'Eſtampes. Elle mourut ſans enfans;
3. Et Marie de Brienne, décédée jeune, en 1338.

XIII. Raoul de Brienne, IIe du nom, Comte d'Eu & de Guines, Sire de Nesles, épouſa *Catherine de Savoie*, fille de *Louis de Savoie*, Baron de Vaud, de laquelle il ne laiſſa point de poſtérité. Il étoit Connétable de France, & le Roi Jean, à ſon retour d'Angleterre lui fit trancher la tête à Paris, le 19 Novembre 1351. Après cette exécution il confiſqua ſes biens, donna les terres de Château-Chinon, Dracy, Ourouet, Place, Banche, Trouſſy, Huban & l'Orme, à Louis, IIe du nom, Duc de Bourbon, & le Comté d'Eu à Jean d'Artois, mort en 1387, fils de Robert d'Artois, IIIe du nom, Comte de Beaumont-le-Roger, & de *Jeanne de Valois*, & père de Robert d'Artois, IVe du nom, mort la même année 1387, auquel ſuccéda Philippe d'Artois, ſon frère, Connétable de France, mort le 16 Juin 1397.

Ce fut en faveur de Charles d'Artois, Ier du nom, fils de Philippe, que le Roi Charles VII érigea le Comté *d'Eu en Pairie*, au mois d'Août 1458. Charles d'Artois, Ier du nom, étant mort ſans poſtérité en 1472, Bonne d'Artois, ſa ſœur, hérita du Comté d'Eu, & le porta à ſon mari, *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers.

Leur fils *Jean de Bourgogne*, Comte d'Eu, mourut en 1491. Il n'eut qu'une fille, *Eliſabeth de Bourgogne*, morte en 1483, femme de *Jean*, Duc *de Clèves*, mort en 1481.

François de Clèves, Ier du nom, Duc de Nevers, & vingt-deuxième Comte d'Eu, mort en 1562, étoit arrière-petit-fils de *Jean*, Duc *de Clèves*.

Jacques de Clèves, Ier du nom, XXIVe Comte d'Eu, ſecond fils de *François de Clèves*, Ier du nom, mourut en 1564, ſans poſtérité. Alors *Catherine de Clèves*, ſa ſœur, hérita du Comté d'Eu, & le porta, en 1570, à ſon mari, *Henri Ier*, Duc *de Guiſe*, qui mourut en 1588, & fut père de *Charles*, Duc *de*

Guiſe, Comte d'Eu, mort en 1640. Ce dernier eut *Henri de Lorraine,* II^e^ du nom, Comte d'Eu, mort en 1664. Il avoit vendu, en 1660, pour la ſomme de deux millions 500 mille livres, ſon Comté d'Eu à MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, fille de GASTON-JEAN-BAPTISTE DE FRANCE, laquelle en fit don, en 1682, à LOUIS-AUGUSTE, légitimé DE FRANCE, Duc du Maine, en faveur duquel Louis XIV, ſon père, rétablit le titre de *Pairie,* au Comté d'Eu, par ſes Lettres-Patentes du 5 Mai 1694. Ce Prince, en qualité de Comte d'Eu, Pair de France, prit ſéance au Parlement, le 8 Mai même année, immédiatement après les Princes du Sang, & avant tous les Pairs Eccléſiaſtiques & Séculiers qui s'y trouvèrent en grand nombre.

Le Comte d'Eu, fils puîné du feu Duc de Maine, né le 15 Octobre 1701, eſt en poſſeſſion de ce Comté-Pairie depuis la mort de ſon père.

Les armes de ce Comté-Pairie ſont: *ſemé de France, au lambel de 4 pendans de gueules chacun, chargé de trois châteaux d'or.*

EUDEMARE, Sieur du Baſſet, en Normandie. Cette famille, qui a été maintenue le 23 Janvier 1668, porte: *d'azur, à une croiſette d'or, accompagné de trois beſans du même, celui de la pointe ſurmontant un chien barbet d'argent colleté de gueules.*

EURRY, en Normandie, Election de Bayeux. Le Commiſſaire *Montfaut,* en 1463, dit que c'eſt une famille de noble race. Il place dans ſon Catalogue des Nobles JEAN EURRY, Seigneur de Parfouru, Sergenterie de Brioqueſſart, un autre JEAN, ſon frère; JEAN EURRY, dit *le Jeune,* Seigneur de Cormolain, Sergenterie de Thorigny; & GUILLAUME EURRY, demeurant audit lieu. JEAN EURRY, Seigneur de Parfouru, & JEAN, ſon frère, renvoyés d'abord, furent depuis trouvés de noble race par *Montfaut.*

M. *de Chamillart* maintint dans leur Nobleſſe, en 1666, JACQUES & ANTOINE EURRY, Seigneurs de Noron, Sergenterie de Ceriſy, ainſi que JULIEN EURRY, qui étoient alors à Paris. JEAN EURRY, Seigneur de Cormolain, Sergenterie de Thorigny; CHARLES EURRY, Seigneur de Lingèvres, Sergenterie de Briqueſſart; & FRANÇOIS EURRY, Seigneur de Culey & de Patoy, Sergenterie de Saint-Jean-le-Blanc, Election de Vire, furent auſſi maintenus par M. *de Chamillart.*

De cette famille étoit MARIE-CATHERINE EURRY, décédée le 14 Mai 1771, & enterrée à St.-Gilles de Caen.

Suivant une notice envoyée, nous croyons que cette famille ſubſiſte dans N... EURRY, Ecuyer, Seigneur des Perrelles, de Bury & des Barres en Normandie, Généralité de Caen, Election de Valognes, qui porte pour armes: *de gueules, à deux cotices d'argent, accompagnées d'un lion paſſant de même en chef, & d'une étoile auſſi d'argent en pointe.*

EUSTACHE, Ecuyer, Sieur de Vaudémont, en Normandie, Election de Valognes, porte: *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de trois roſes d'argent, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

* EUVEZIN, dans le Duché de Bar, Diocèſe de Metz: Terre & Seigneurie érigée en *Comté,* par Lettres du 17 Mars 1736, en faveur de *Charles-Gabriel de Roſières,* Comte de Roſières, ancien Colonel d'Infanterie au ſervice de France, & Chambellan du Duc LÉOPOLD, mort à Nancy le 5 Juillet 1751. Voy. ROSIÈRES.

EVEILLECHIEN, en Loudunois. Le nom d'*Eveillechien* eſt un ſurnom de valeur & de vigilance acquis à cette famille par HERBERT, ancien Comte du Mans, auquel on en rapporte la première origine; car Orderic Vital écrit, au livre IV de ſon *Hiſtoire de Normandie,* que, ſelon la créance commune de ſon tems, ce Comte HERBERT deſcendoit de la race de CHARLEMAGNE, & qu'à cauſe de ſon inſigne proueſſe, il mérita d'être ſurnommé vulgairement *Eveillechien,* parce qu'après la mort de HUGUES ſon père, qui avoit été ſubjugué par Fouques-le-Vieux, Comte d'Anjou, il prit les armes contre lui, fit pluſieurs courſes de nuit ſur ſes terres, & épouvanta tellement les hommes & les chiens, que chacun fut contraint de veiller ſans intermiſſion. Un autre Auteur qui a écrit les Geſtes des anciens Evêques du Mans, remarque auſſi, en la vie de l'Evêque Arnault, qu'*Athon,* Marquis d'Italie, épouſa GARSENDE, fille du très-illuſtre HERBERT, Comte du Mans, ſurnommé *Eveillechien,* & dans deux vieilles Chartes de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme, il eſt fait mention de HERBERT, Chevalier, fils de HUGUES, ſurnommé *Eveillechien,* de la Maiſon & parenté des Comtes *du Mans;* ce qui montre que dès-lors ce ſurnom étoit paſſé à

une famille particulière qui ſe nomma *Eveillechien*, & qui depuis s'établit dans le pays de Loudunois où elle a poſſédé pluſieurs belles Seigneuries, comme Grand-Fonds, Montbrillais, la Tapotière, Saumouſſay, Anglers & autres.

Emery Eveillechien, Chevalier, Seigneur de Montbrillais, parut entre les autres Chevaliers du ſiècle, l'an 1250. Il laiſſa de ſa femme dont on ignore le nom :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Et Emery, Chevalier, père de Guillaume, Chevalier, vivant l'an 1298.

Hugues Eveillechien, Chevalier, Seigneur de Montbrillais, vivant l'an 1280, fut père de :

Emery Eveillechien, IIe du nom, Seigneur de Montbrillais, Chevalier, qui épouſa *Marguerite de Razilly*, & fit ſon teſtament l'an 1305. Il eut pour enfans :

1. Jean qui ſuit;
2. Et Jeanne, dont on ignore l'alliance.

Jean Eveillechien, Seigneur de Montbrillais, eut entr'autres enfans :

1. Hugues, qui ſuit ;
2. Et Guillaume, Chevalier, auteur de la branche des Seigneur d'*Anglers*, dont nous ne pouvons parler faute de Mémoire, laquelle a fini dans la perſonne de
   Catherine Eveillechien, femme de *Jacques Chauvigny*, Chevalier, de la Maiſon des Seigneurs de Châteauroux en Berry.

Hugues Eveillechien, IIe du nom, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, fut père entr'autres enfans de

Louis Eveillechien, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, qui fit pluſieurs dons à l'Ordre des Hermites de Saint-Auguſtin, l'an 1371. Il épouſa *Guyonne de Châteaulain*, qu'il laiſſa veuve & mère de :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Et Pierre, Seigneur de la Tapotière, rapporté après ſon frère.

Guillaume Eveillechien, Seigneur de Montbrillais & de Grand-Fonds, rendit aveu de ſa Terre de Montbrillais au Seigneur de Berry l'an 1397, & épouſa *N... de Tigné*, fille de *Nicolas*, Seigneur *de Tigné* en Anjou, dont :

1. Jeanne, qui ſuit;
2. Et Catherine, femme de *Jean Prévoſt*, Seigneur de Cherbonnières

Jeanne Eveillechien, Dame de Montbrillais & de Grand-Fonds, s'allia 1° à *Jean Vigier*, dont elle n'eut point d'enfans, & 2° à *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Biſay & de la Guillotière, fils de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Biſay, & de *Jeanne de Rougemont*, Dame de Châteauguibert. De ſon ſecond mari elle eut : *Marie Sanglier*, Dame de Biſay, femme 1° de Jacques Eveillechien, ſon parent, mentionné ci-après ; & 2° de *Louis Clerembault*, Seigneur de Richelieu, lequel n'en eut point d'enfans.

Pierre Eveillechien, Seigneur de Saumouſſay & de la Tapotière, ſecond fils de Louis, Seigneur de Montbrillais, & de *Guyonne de Châteaulain*, eut pour fils :

Pierre Eveillechien, IIe du nom, Seigneur de Saumouſſay & de la Tapotière, qui laiſſa :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Et Jeanne, Dame de la Tapotière, vivante en 1479.

Jacques Eveillechien, Seigneur de Saumouſſay, épouſa, comme il a été dit ci-devant, *Marie Sanglier*, Dame de Biſay & de Grand-Fonds, ſa parente, fille de *Guillaume Sanglier*, Seigneur de Biſay & de la Guillotière, & de Jeanne Eveillechien. De ce mariage ſortirent :

1. François, Seigneur de Saumouſſay & de Biſay, qui eut une fille nommée
   Julienne, morte ſans lignée, & en laquelle cette famille s'eſt éteinte.
2. Marie, femme de *Geoffroy Alloret*, Ecuyer ;
3. Et Renée, mariée à *François du Pleſſis*, Seigneur de Richelieu, fils de *Geoffroy du Pleſſis*, Seigneur de la Vernolière, & de *Perrine Clérembault*, Dame de Richelieu, dont eſt ſorti le Cardinal de Richelieu.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de 3 croix de même, 2 & 1.*

* ÉVENOS, Terre & Seigneurie en Provence, Diocèſe de Toulon. Les Seigneurs d'*Evènos* & d'Orves ſontune branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Thomas* en Provence. Ils ont pour auteur Jacques de Thomas, ſecond fils de Pierre, Seigneur de Sainte-Marguerite, & d'*Honorée de Signier* ; il fut Seigneur d'*Evènos* & d'Orves, & Lieutenant-principal au Siège d'Hyères. Voyez THOMAS.

EVÊQUE (L') en Provence, famille qui a pour auteur GUILLAUME L'EVÊQUE, Secrétaire du Roi RENÉ, en 1438. Il eut pour fils :

RAYMOND L'EVÊQUE, qui lui succéda dans son office, & qui assista aux Etats de la Province en 1487. Il épousa *Delphine de Vivaud*, de la ville de Marseille, dont :

JEAN DE L'EVÊQUE, Ier du nom, Conseiller & Secrétaire en la Chancellerie, sous le Roi CHARLES VIII, marié à *Delphine Gastinelly*. Ses enfans furent :

1. JEAN, qui suit;
2. Et SYLVESTRE, alliée, en 1494, avec *Fouquet Fabry*, Conseiller au Parlement.

JEAN DE L'EVÊQUE, IIe du nom, Seigneur de Rougiers, d'Aiglun & de Fontcouverte, prêta hommage & reconnoissance de cette dernière Terre à l'Archevêque d'Aix, aux années 1537 & 1542. Il avoit été second Consul de cette Ville, en 1517, & marié, en 1512, avec *Marquise de la Cépède*, de laquelle naquirent :

1. LOUIS, qui suit;
2. Et JEAN, rapporté après la postérité de son frère. (Ils partagèrent la succession de leur père l'an 1547.)

LOUIS DE L'EVÊQUE, Seigneur de Rougiers & d'Aiglun, fut élu second Consul d'Aix en 1557, & premier Consul, aux années 1568 & 1576. De son mariage avec *Isabeau de Marc*, il eut :

1. FRANÇOIS, mort sans alliance;
2. Et JEANNE, mariée à *Joachim Génébrard*, de la ville de Riom en Auvergne, frère du célèbre *Gilbert Génébrard*, Achevêque d'Aix.

JEAN DE L'EVÊQUE, IIIe du nom, fils puîné de JEAN II, & de *Marquise de la Cépède*, fut élu premier Consul d'Aix, aux années 1566 & 1572, & Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel en 1569. Il eut divers Gouvernemens en Provence pendant les guerres de la Ligue, dans lesquelles il se distingua par les services qu'il rendit au parti du Roi. Il fit prisonnier le fils de l'Amiral de Coligny, & Sa Majesté lui écrivit en conséquence une Lettre remplie de témoignages, d'estime & de satisfaction. Il épousa 1° *Marguerite de Bouliers*, Dame en partie de Saint-Etienne; & 2° par contrat du 20 Octobre 1588, *Claire de Pontevès*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu, & de *Marguerite de Villeneuve-des-Arcs*. Du premier lit naquit :

1. JEANNE, mariée 1° à *René du Buisson*, Seigneur du Bousquet; & 2° à *Marc-Antoine de Reillane*, sans enfans.

Et du second lit vinrent :

2. SCIPION, qui suit;
3. JEAN, rapporté après son frère;
4. Et EMERIC, aussi mentionné ci-après.

SCIPION DE L'EVÊQUE, épousa *Hélène de Bompar*, dont il eut :

CLAIRE DE L'EVÊQUE Dame de Foncouverte, mariée, le 12 Mars 1648, à *Fréderic de Perier*, Seigneur de Clumanc, second fils de *Julien*, Seigneur de Clumanc, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Françoise de Demandols*.

JEAN DE L'EVÊQUE, IVe du nom, fils puîné de JEAN III, & de *Claire de Pontevès*, sa seconde femme, fut Seigneur de Saint-Etienne, & marié, l'an 1614, à *Jeanne de Cheilan de Mouriez*, de laquelle il laissa :

PAUL DE L'EVÊQUE, Seigneur de St.-Etienne, qui, de *Madeleine de Luguet*, sa femme, ne laissa que :

N... DE L'EVÊQUE, mort sans laisser postérité;
Et N... DE L'EVÊQUE, mariée, à Sisteron, à *Alexandre d'Aguillenqui*, fils aîné de *Gaspard II*, & de *Jeanne d'Audiffrédi*, de la ville de Manosque.

EMERIC DE L'EVÊQUE, troisième fils de JEAN III, & de *Claire de Pontevès*, sa seconde femme, fut reçu Chevalier de Malte en 1604. Il quitta la croix, & épousa, en 1616, *Richarde de Fabry*, dont :

FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, marié, en 1660, à *Honorée de Pontevès*, dont :

FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, IIe du nom, Seigneur de Saint-Etienne, élu second Consul d'Aix, Procureur du pays en 1725, qui épousa *Marie-Anne de Laugier*, de la ville de Toulon, de laquelle il a laissé :

1. AUGUSTIN-FRANÇOIS, qui suit;
2. Et MARIE-ANNE-ELISABETH, mariée à *Henri-Honoré d'Olivari*, Sieur de Campredon, qui a servi dans la Compagnie des Cadets Gentilshommes, fils de *Jean-Pierre*, Sieur de Campredon.

AUGUSTIN-FRANÇOIS DE L'EVÊQUE, reçu Conseiller en la Cour des Comptes de Provence, le 24 Janvier 1753, a épousé, en 1756, la fille unique de *Charles-Henri d'Antoine de Ve-*

nel, ci-devant Conſeiller en la même Cour, & de Dame *de Caſtellane de Saint-Juers*. On ignore s'il a poſtérité.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, d'après l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 356 & ſuiv.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur de-lis à dextre, & d'une étoile à ſéneſtre; & en pointe d'un lion, le tout d'or.*

EVÊQUE DE GRAVELLE (L'). MICHEL-PHILIPPE L'EVÊQUE, Seigneur de Gravelle, Conſeiller au Parlement de Paris, a épouſé, le 15 Février 1729, *Marie-Barthélemy Thoynard*, morte le 16 Septembre 1746, dans la 35e année de ſon âge, fille de *Barthélemy Thoynard*, Seigneur de Cendrey, & l'un des Fermiers-Généraux. Il en a eu une fille & un fils unique, nommé PHILIPPE-BARTHÉLEMY L'EVÊQUE DE GRAVELLE, Seigneur de Saint-Félix, né le 5 Juin 1731. Il a eu pour Parrain PIERRE-PHILIPPE L'EVÊQUE, Seigneur de Gravelle, Maître des Comptes, aïeul paternel, & pour Marraine *Marie de Saint-Pair*, épouſe de M. *Thoynard*, Seigneur de Cendrey, ci-deſſus mentionné. (*Mercure de France*, du mois de Juin 1731, p. 1395, & celui de Septembre 1746, pag. 198.)

Les armes : *coupé d'azur ſur argent, l'argent chargé de trois cœurs de gueules enflammés, & l'azur d'une grue d'argent.*

EVÊQUE DE LA RAVALIÈRE, famille qui prouve ſa Nobleſſe depuis 1313, & dont étoit PIERRE-ALEXANDRE L'EVÊQUE DE LA RAVALIÈRE, né à Troyes le 6 Janvier 1697, & mort le 4 Février 1762. Il étoit fils de PIERRE L'EVÊQUE, Greffier en chef de l'Election de Troyes, & d'ANNE L'EVÊQUE.

* EVERBERGHE, Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en *Baronnie*, par Lettres des Archiduc ALBERT & ISABELLE, en date du 18 Février 1620, en faveur de *Philippe de Rubempré*, Comte de Wertaing, premier Gentilhomme de la Chambre de Leurs Alteſſes Séréniſſimes, & Grand-Veneur du Duché de Brabant, fils d'*Antoine de Rubempré*, & de *Marie d'Averhoult*. Voyez RUBEMPRÉ.

EVERLY, dans la Brie Champenoiſe, Diocèſe de Sens : Terre & Seigneurie, qui fut donnée, en 1594, à *Gabriel de Foſſés*, par *Gabriel de la Vallée*, frère de ſon biſaïeul, à condition de porter le nom & les armes *de la Vallée*. Elle fut érigée en *Marquiſat* en ſa faveur, par Lettres du mois d'Octobre 1626, regiſtrées le 14 Décembre ſuivant. Il fut fait Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1633, & ne laiſſa qu'une fille unique, mariée 1° à *Gilles de Saint-Gelais*, dit *de Lezignem* ; & 2° à *Henri de Meſmes*, Seigneur de Roiſſy, dont la fille unique, *Antoinette-Louiſe de Meſmes*, porta cette Terre en mariage, en 1655, à *Louis-Victor de Rochechouart*, Duc de Vivonne-Mortemart, Pair, Maréchal & Général des Galères de France, &c., mort le 2 Avril 1688, aïeul du Duc de Mortemart. Voyez ROCHECHOUART-MORTEMART.

* EVREUX, Ville de France de la Haute-Normandie, avec un Evêché, ſuffragant de Rouen, qui a eu autrefois ſes Comtes particuliers.

ROBERT Ier, Archevêque de Rouen, ſecond fils de RICHARD, Ier du nom, Duc de Normandie, fut Comte d'Evreux, & mourut en 1037. Après la mort ſans enfans de GUILLAUME, Comte d'Evreux, HENRI Ier, Roi d'Angleterre, ſe ſaiſit de ce Comté. Il le rendit à *Amaury de Montfort*, IIIe du nom, qui en étoit légitime héritier, comme fils d'*Agnès d'Evreux*, fille de *Richard*, Comte d'Evreux. *Amaury de Montfort*, Ve du nom, rendit le Comté d'Evreux au Roi PHILIPPE-AUGUSTE en 1200.

Le Roi PHILIPPE LE LONG érigea le Comté d'Evreux en *Pairie*, au mois de Janvier 1316, en faveur de LOUIS DE FRANCE, fils puîné du Roi PHILIPPE LE HARDI. Il fut expédié d'autres Lettres au mois de Janvier 1326, en faveur de PHILIPPE, Comte d'Evreux, & Roi de Navarre, ſon fils.

CHARLES D'EVREUX, IIIe du nom, Roi de Navarre, ſon petit-fils, céda, le 9 Juin 1404, au Roi CHARLES VI, le Comté d'Evreux, en échange du Duché de Nemours ; ainſi cette Pairie fut éteinte.

Le Roi CHARLES VII, au mois de Janvier 1426, donna ce Comté, pour le tenir en Pairie, à *Jean Stuart*, Comte d'Arlay, Seigneur d'Aubigny, Connétable de l'Armée d'Ecoſſe, tué au ſervice de France en 1429.

Le Roi CHARLES IX l'érigea en *Duché-Pairie*, au mois d'Octobre 1560, en faveur de

FRANÇOIS DE FRANCE, Duc d'Alençon, ſon frère. Ce Prince étant mort ſans enfans en 1584, ce Duché fut éteint & réuni à la couronne. Il fut depuis donné, mais ſans Pairie, le 20 Mars 1651, à la Maiſon *de Bouillon*, pour partie de l'échange de la Principauté de Sédan. Voyez TOUR D'AUVERGNE (DE LA). Pour la ſucceſſion chronologique des Comtes d'Evreux, Rois de Navarre de la Maiſon de France, voyez le P. Anſelme, tom. I, p. 279 & ſuiv., & pour les Comtes d'Evreux, iſſus des Ducs de Normandie, le tom. II, p. 477.

Les armes de ce Comté : *ſemé de France, à la bande componnée d'argent & de gueules.*

* EXARDE, en Flandre : Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, dû 10 Janvier 1645, enregiſtrées à Lille, en faveur de *Maximilien Lanchals*, Ecuyer, Seigneur d'Oiſſène, iſſu d'une ancienne Nobleſſe militaire du Brabant.

* EXIDEUIL, en Périgord, Diocèſe de Périgueux : Ville, Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Septembre 1613, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 16 Juillet 1614, & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615, en faveur de *Daniel de Talleyrand*, Prince de Chalais, Comte de Grignols, &c., nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, fils de *Julien de Talleyrand*, & de *Jacquette de la Touche*. Voyez TALLEYRAND.

* EXMES ou HIESMES, en Normandie, Subdélégation d'Argentan. L'ancien Comté d'Exmes portoit ce titre & ce nom avant le VIII^e^ ſiècle, il fut démembré dans la ſuite, & ne porta plus que le titre de *Vicomté*. Enfin, après que les Anglois furent chaſſés de la Normandie, cet ancien Comté ne fut plus poſſédé que par des Seigneurs Châtelains. FRANÇOIS DE VALOIS, frère du Roi, poſſéda cette Châtellenie à titre d'apanage juſqu'en l'an 1584, qu'il mourut; elle fut enſuite aliénée à la Couronne en la même année, au profit de *Chriſtophe de Baſſompierre*, qui n'en jouit point, & elle fut de nouveau engagée, le 17 Mai 1586, à Madame la Ducheſſe *de Joyeuſe*. C'eſt M. le Comte d'Eu qui la poſſède aujourd'hui.

Cette ancienne ville d'Exmes n'eut le titre de *Comté* qu'au commencement du XI^e^ ſiècle. RICHARD II, Duc de Normandie, le donna à ſon ſecond fils nommé ROBERT.

EXPILLY, en Dauphiné : *d'azur, au coq d'or, crêté & barbé de gueules, au chef d'or chargé de trois molettes de ſable.*

EYCK (D') autrefois VAN EYCK, & anciennement VAN DER EYCKEN. Carpentier, dans ſon *Hiſtoire du Cambréſis*, tom. II, pag. 502, dit qu'il connoît plus de quatorze familles de ce nom, toutes différentes par leurs armoiries.

Les VAN DER EYCKEN, de Gand, portoient : *d'argent, à un chêne de ſinople*. Ils ont été alliés aux plus nobles familles de la Flandre, & ſe trouvent dès le XIV^e^ ſiècle dans le *Magiſtrat* de Gand.

Les VAN DER EYCKEN, de Loupogne, autrement nommés *Ducheſne*, portoient de même : *d'argent, à un chêne de ſinople*. Le Baron le Roy dit, dans ſon livre intitulé *Caſtella Nobilium Brabantiæ*, que l'on voyoit à Loupogne de leurs monumens; & Grammaye nomme *Petrus de Quercu*, parmi les Fondateurs de l'Abbaye d'Orival, ſituée à deux lieues de Loupogne.

La ville de Gorinchem, communément appelée Gorcon, en Hollande, a eu auſſi ſes VAN DER EYCKEN. Ils ſont nommés parmi les familles les plus anciennes & les plus nobles qui ont gouverné la ville de Gorinchem, depuis 1300 juſqu'en 1400. Un MATHIEU & YRBRAND VAN DER EYCKEN furent Echevins de cette Ville, & l'on trouve LODEWYCK VAN DER EYCKE, Chevalier, Membre du Conſeil de Hollande ſous PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne.

Les VAN EYCK, de Bruxelles, portoient : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1, les noix vers le chef; écartelé d'argent au cornet de ſable lié de gueules, accompagné de trois roſes, 2 en chef & 1 en pointe de même, feuillées de ſinople.* C'étoient les armes de PHILIP-

PE VAN EYCK, Conſeiller & Maître de la Chambre des Comptes, lequel obtint du Roi d'Eſpagne PHILIPPE IV, le 16 Mai 1654, un diplôme de Nobleſſe. Il eſt dit dans l'expoſitif, que cette famille étoit des ſept *lignages* de Bruxelles, & qu'elle prétendoit être d'ancienne Nobleſſe; mais que pour éviter les difficultés, elle demandoit des Lettres-Patentes, *en confirmation en tant que de beſoin*. L'enregiſtrement de ces Lettres ſe trouve à la Chambre des Comptes de Bruxelles.

Les VAN EYCK, de la Mairie de Bois-le-Duc, portoient: *d'argent, à trois pals de ſable en chef*. Une branche de cette famille écarteloit: *d'azur, à trois étoiles d'or*, 2 & 1. Elle a fait des alliances avec les meilleures Maiſons du pays, & eſt éteinte depuis vingt ans.

Les VAN EYCKE, de Bruxelles, ſurnommés VAN DEN BOSSCHE, portoient: *d'or, au ſautoir de ſinople, écartelé d'argent à la bande ondoyée de gueules*. Un de cette famille, nommé LUCAS, Chanoine de St.-Gudule, étoit Maître de la Chambre des Comptes de Bruxelles en 1421, & un GILLES VAN EYCKE, dit VAN DEN BOSSCHE, & un autre nommé ARNOUL, ſe trouvent parmi les Echevins de la même Ville en 1431 & 1432.

Les VAN EYCKE, d'Anvers, portoient: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois croix patriarcales aux pieds fichés de gueules*. Cette famille a donné pluſieurs Echevins à la ville d'Anvers, & on trouve un JEAN VAN EYCKE, Maréchal en l'Hôtel de PHILIPPE DE BOURGOGNE, fait *Amman* de la ville d'Anvers en 1433.

Il y a eu auſſi des EYCKE en Bavière, qui portoient: *d'argent, à trois pincettes de ſable*, & des EYCKE en Siléſie, qui avoient dans leurs armes: *un oiſeau tenant un poiſſon dans ſon bec*.

De toutes ces familles dont nous venons de parler, aucune, dit le Mémoire qui nous a été envoyée, n'a eu autant d'illuſtration & de célébrité que celle de VAN DER EYCKEN, de Bruxelles, tranſplantée aujourd'hui dans la haute Allemagne. C'eſt d'elle qu'étoit iſſue MARIE, fille de JOSSE VAN DER EYCKEN, qu'*Edouard le Fortuné*, Margrave de Bade, épouſa pour ſa beauté.

Cette famille a été reçue, dès le XIV^e ſiècle, dans les lignages ou familles Patriciennes de Bruxelles (ce ſont ſept familles qui ont obtenu, des anciens Ducs de Brabant, de très-grands privilèges). Voyez *le Théâtre de la Nobleſſe du Brabant*, part. III, aſtér. 18.

Celle-ci, dont nous allons donner la Généalogie, a été décorée de la *Chevalerie*, & de pluſieurs charges & dignités dans le Brabant, & eſt alliée aux meilleures Maiſons du pays. Ses preuves ont paſſé à l'Ordre de Malte, à celui de la Toiſon-d'Or, dans les grands Chapitres de Cologne & de Paderborn, & nouvellement dans ceux de Monſty, d'Andenne & de Mons, dans les Pays-Bas. Le premier dont il eſt parlé eſt

JEAN VAN DER EYCKEN, duquel on a un extrait d'une convention, paſſée devant les Echevins de la ville de Bruxelles, en 1321, entre lui & *Alyde*, ſa femme, fille de *Waultier de Campenhout*, & d'*Eliſabeth*, épouſe de *Waultier*. On le croit le même qui a été *Amman* de la ville de Bruxelles, en 1300, car il ſe trouve ſous le nom de *Johannes de Quercu*, dans la liſte de ces *Ammans*, donnée par du Puy Criſtyn, *Bruxella ſeptenaria*, pag. 61, & dans celle de Butkens, *Trophées du Brabant*, tom. II, pag. 434. La Charge d'*Amman* eſt la première de la ville de Bruxelles, & elle eſt donnée encore aujourd'hui aux perſonnes de la Nobleſſe la plus diſtinguée du pays. Ce JEAN VAN DER EYCKEN, placé à la tête de cette généalogie, a le ſurnom de *Campenhout*, & l'on verra que ces VAN DER EYCKEN ont ſouvent porté ce ſurnom, poſſédant une maiſon & des terres à *Campenhout*, village ſitué à 2 lieues de Louvain, & appartenant aujourd'hui au Comte de Cruyckenbourg. Les armes des VAN DER EYCKEN ſe trouvoient autrefois ſur un des vitraux de l'Egliſe. Environ le même tems vivoient un WAULTIER, & un PIERRE VAN DER EYCKEN, qui peuvent avoir été frères ou couſins de JEAN WAULTIER, nommé *Walterus de Quercu*, lequel fonda, en 1316, la Chapelle de Sainte-Catherine à Louvain à l'occaſion d'une peſte. Gram-

maye (*inter Antiquitates Brabantiæ*, imprimées à Louvain en 1708, en 2 vol. in fol.) cite pour preuve de ce fait une inſcription, qu'on voyoit dans le chœur ſur une plaque de bronze. Mais les Récollets à qui cette Chapelle fut donnée dans la ſuite en détruiſirent tous les monumens. Pour PIERRE VAN DER EYCKEN, il étoit, en 1334, *Mayeur* de la ville de Louvain (la charge de *Mayeur* eſt la première de cette Ville). Il étoit mort en 1339, & avoit été marié deux fois. Il eut du premier lit une fille unique, nommée MARGUERITE.

II. HENRI VAN DER EYCKEN, I^er du nom, ſuivant l'extrait d'une lettre Echevinale, datée de 1349, épouſa *Catherine Scalye*, & mourut en 1370. De ce mariage vinrent :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. GILLES, qui fut un des ſept Patriciens de la ville de Bruxelles en 1370 ;
3. Et ELISABETH, laquelle partagea la même année les biens paternels & maternels, & épouſa *Henri Caſſaerts*.

III. HENRI VAN DER EYCKEN, II^e du nom, eut la préférence dans l'héritage de ſes père & mère en 1349. Dans un acte expédié à Bruxelles, en 1370, ſous le Secrétariat de Zell, il eſt nommé *Henricus* VAN DER EYCKEN DE CAMPENHOUT, *filius quondàm Henrici*. Il étoit mort en 1388, laiſſant de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et WAULTIER, mentionné dans un acte de 1388. Il ſe trouve auſſi dans la liſte des *Nobles* qui accompagnèrent le Duc *Vinceslas de Brabant*, à la fameuſe bataille de Baſwitre, donnée le 21 Août 1371.

On trouve vers le même tems un JEAN VAN DER EYCKEN, Echevin de Malines, en 1410, 1414, 1418 & 1422 ; mais on ignore s'il étoit de cette famille ou d'une autre du même nom.

IV. HENRI VAN DER EYCKEN, III^e du nom, épouſa *Catherine de Swertère*, laquelle partagea la ſucceſſion de ſon père avec ſes frères *Jean*, *Michel* & *Roland*. Elle étoit petite-fille d'un Chevalier, ce qui prouve que la famille de VAN DER EYCKEN étoit alors connue pour être d'une ancienne & bonne Nobleſſe. HENRI étoit mort entre 1429 & 1436. Il laiſſa de ſon mariage :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. Et JEAN, qui de ſa femme *Marie Biſcoppe*, n'eut que deux filles : AGNÈS, mariée à *Antoine van Heffene* ; & MARIE, épouſe de *Willaume van Aſſche*, iſſue de la Maiſon de *Grimbergen*. On croit que c'eſt ce JEAN VAN DER EYCKEN qui a été Echevin à Malines en 1484.

V. HENRI VAN DER EYCKEN, IV^e du nom, ſuccéda, en 1461, à *Guillaume de Quienville*, dans la charge de Bailli de Termonde. Il étoit Conſeiller, Valet-de-Chambre & Grand-Fauconnier de PHILIPPE *le Bon*, Duc de Bourgogne. Il mourut en 1466, & fut enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de Termonde, où l'on voyoit ſon tombeau du tems de *van der Linden*, auteur d'une *Deſcription de Termonde*. Il fut marié 1° à *Lélie de Grimbergen de Aſſche*, iſſue d'une des plus anciennes & des plus nobles familles des Pays-Bas ; 2° à *Eliſabeth de Carthem*, morte, à ce qu'on croit, peu après ſon mariage ; & 3° vers l'an 1452, à *Eliſabeth Salaert*, fille de *Louis*, Bailli de Termonde, puis Grand-Bailli de Gand. Il eut du premier lit :

1. HENRI, qui ſuit.

Et du troiſième :

2. JEAN, qui embraſſa l'état Eccléſiaſtique ;
3. Et CATHERINE, mariée, dès le 13 Avril 1472, à Meſſire *Jean Pecters*, Chevalier.

VI. HENRI VAN DER EYCKEN, V^e du nom, épouſa *Barbe van Volxhem*, fille de *Paul*, qui fut Echevin de la ville de Bruxelles, en 1452, & d'*Eliſabeth Daneels*. De ce mariage naquirent :

1. HENRI, mort avant le 24 Septembre 1490 ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. 4. 5. & 6. WILLAUME, GILLES, ANTOINE, & CHARLES-ANTOINE, lequel épouſa *Marie van der Eſt*, fille de *Jean* ; on n'a nulle connoiſſance des autres ;
7. Et MARGUERITE, épouſe d'*Antoine Mennens*.

VII. JEAN VAN DER EYCKEN fut Receveur-Général du Brabant, puis Commis, Conſeil-

ler & Maître de la Chambre des Comptes, par Lettres-Patentes, le 26 Août 1505, Intendant des Chemins Royaux en 1509, Contrôleur des Officiers de Juſtice en 1512, & Surintendant des Chemins & Eaux en 1526, mourut le 9 Août 1536. Il épouſa 1° *Eliſabeth Stoops*, fille de *Henri*, Conſeiller au Conſeil de Brabant, & de *N... Raveſchotz*; & 2° *Barbe van Ofhuys*, qui vivoit encore le 24 Mars 1543, & étoit morte le 30 Décembre 1550. Elle étoit fille de *Gabriel*, & de *Barbe van Ghinderhoven*. Du premier lit vinrent :

1. Corneille, qui ſuit ;
2. Jean, rapporté plus loin ;
3. Jacques ;
4. Maximilien ;
5. Elisabeth, qui épouſa *Guillaume Tourneur*, Chevalier, *Amman* de la ville de Bruxelles, dont elle eut *Ida*, mariée à *Adrien de Gavre ;*
6. Et Jeanne, qui étoit encore mineure en 1516 ; ils ſont nommés dans des actes paſſés la même année.

Les enfans du ſecond lit furent :

7. Thierry, Chanoine de St.-Pierre de Louvain ;
8. Josse, auteur d'une branche rapportée ci-après ;
9. Jacques, Chanoine Régulier de l'Abbaye de Ste.-Gertrude à Louvain, dans laquelle on ne reçoit que des perſonnes de diſtinction ;
10. François, qui épouſa *Catherine de Gromoli*, dont il n'eut qu'une fille, nommée

    Catherine, enterrée au Monaſtère des Religieuſes de Ste.-Claire de Bruxelles.

11. Gertrude, Religieuſe à Blyenberg ;
12. Marie, Prieure au petit Bygaerd ;
13. Et Catherine, mariée à *Adrien van der Noot*, Seigneur de Riéſegem, &c. Elle mourut en 1656, & ſon mari en 1668. Il fut enterré à côté d'elle dans le Chœur des Récollets de Dieſte.

VIII. Corneille van der Eycken, titré *Chevalier* dans toutes les Chartes, Echevin de la ville de Bruxelles en 1555 & 1557, Bourguemeſtre en 1556, fut préſent à toutes les aſſemblées du *lignage*, juſqu'en 1569. Dans le Regiſtre des nouveaux acquêts, dépoſés au Greffe de la Souveraine Cour Féodale du Brabant, Meſſire Corneille van der Eycken, Chevalier, y eſt qualifié *Seigneur de Saint-Georges* en l'an 1561, & il y eſt dit, qu'en l'an 1570, moyennant l'achat fait par lui du Roi, il avoit tenu, en ſon vivant, la haute, moyenne & baſſe Juriſdiction du village de Jette & Ganshorn, d'où dépend le Fief de Riviérin. Il mourut en 1570. Il avoit épouſé *Eliſabeth Eſtor*, qui mourut en 1566. Elle étoit fille & héritière de *Bernard*, Seigneur de Bygaerden, & de *Marguerite de Baenſt*, Dame de Saint-Georges. Il laiſſa de ſon mariage :

1. Philippe-Charles, qui ſuit ;
2. & 3. Charlotte & Marie, Religieuſes à Meſſines ;
4. Anne, femme de *Maximilien de Corte*, fils de *Jacques*, Ecuyer ;
5. Et Antoinette, mariée à *Pierre d'Overloop*, Seigneur d'Effamme, Audiencier du Roi en la Chancellerie du Brabant, Conſeiller & premier Commis des Finances, en 1578, mort ſans hoirs.

IX. Philippe-Charles van der Eycken, Seigneur de Saint-Georges, Riviérin, &c., releva à la Cour Féodale du Brabant, le 1er Juin 1570, après la mort de ſon père, la haute & baſſe Juriſdiction des villages de Jette & de Ganshorn, & le 8 Avril 1588, il releva les Cens Seigneuriaux au même lieu. Ces Seigneuries furent poſſédées enſuite par différentes perſonnes, & furent érigées, en 1654, en *Baronnie*, & en 1659, en *Comté*, ſous le titre de *Saint-Pierre-Jette*, en faveur de la Maiſon de *Kinſchot*. C'eſt ſous ce titre qu'une branche de la Maiſon de *Villégas* la poſſède aujourd'hui. Philippe-Charles van der Eycken prêta ſerment pour entrer dans le *lignage* de t'Serroelofs, le 13 Juin 1570. Les regiſtres de ce *lignage* en font mention enſuite juſqu'en 1591, à laquelle année il marque ſa mort. Il avoit épouſé *Anne de Jauſſe de Maſtaing*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Saſſignies, & de *Marie de Carondelet*, de laquelle il eut :

1. 2. & 3. Jean-Antoine, Charles & Philippe, morts jeunes ;

4. Et CLAIRE, qui, devenue héritière de ſes frères, épouſa, en 1613, *Thomas Preſton*, Chevalier Irlandois, frère cadet du Comte de *Gormanſton*, dont elle eut un fils, *Jean-Antoine Preſton*, Vicomte de Tarach, Sieur de St.-Georges, mort le 24 Avril 1659.

VIII. JEAN VAN DER EYCKEN, Chevalier, ſecond fils de JEAN, & d'*Eliſabeth Stoops*, ſa première femme, fut Echevin de la ville de Bruxelles en 1643, & admis, ainſi que ſon frère, dans le *lignage* de t'Serroelofs. Il étoit marié, en 1550, à *Catherine t'Serclaes*, fille de *Philippe*, iſſue d'une branche cadette de cette ancienne Maiſon, qui a produit dans le XVII^e ſiècle le grand Général Tilly, & de *Gertrude d'Ophen*. Il mourut le 3 Février 1564, & ſon épouſe le 28 Juillet 1574. On voit leur épitaphe dans l'Egliſe de Ninove, devant le grand autel ſur une pierre bleue. Ils eurent de leur mariage:

1. N..., marié 1° à *Marguerite*, fille de *Guillaume d'Eidern*, Seigneur de Scidenoulx, & d'*Anne d'Eynatten*; & 2° à *N... de Mombecke*. Il n'eut point d'enfans de ces deux mariages;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. GERTRUDE, mariée, à Furnes, à *Claude de Steenhuyſe*, dont elle eut des enfans;
4. Et ELISABETH, mariée à *Liévin de Berreler*.

IX. CHARLES VAN DER EYCKEN, Chevalier, fut admis dans le *lignage* de t'Serroelofs, le 20 Mars 1578. Le Roi le fit Conſeiller au Conſeil de Brabant en 1592. On voit encore ſes armes parmi celles des autres Conſeillers de Brabant aux grilles de la Chapelle du St.-Sacrement de l'Egliſe de Sainte-Gudule à Bruxelles, que ces Conſeillers firent faire, en 1597. Il épouſa, par contrat du 24 Février 1589, *Barbe*, fille de *Jean van Vlierdin*, & de *Louiſe de Raedt*, dont:

1. CHARLES, mort, à marier;
2. N..., Religieux à Sonnebecke;
3. Autre CHARLES;
4. FERDINAND, mort jeune, le 4 Août 1609;
5. LOUISE, morte le 27 Septembre 1625. Elle avoit épouſé, par contrat du 5 Mars 1614, *François de Saint-Victor*, Seigneur de Bonmalet, fils de Meſſire *François*, Chevalier, Capitaine d'une Compagnie d'Allemans, au ſervice du Roi d'Eſpagne, mort le 17 Octobre 1639, & enterré, à côté de ſa femme, aux Frères-Mineurs à Louvain.
6. Et ISABEAU, mariée, le 2 Octobre 1632, à *Gérard de Reux*, Conſeiller en Flandre, morte le 5 Octobre 1633.

SECONDE BRANCHE.

VIII. JOSSE VAN DER EYCKEN, fils puîné de JEAN, & de *Barbe van Ofhuys*, ſa ſeconde femme, fut dans ſa jeuneſſe Maître-d'Hôtel du Prince d'Orange, Comte de Naſſau. Il quitta ce Prince dans le tems des troubles, pour reſter attaché au Roi d'Eſpagne. Il fut *Ecoutète* de Bréda en 1558, & épouſa *Barbe*, fille de *Martin de Mol*, Seigneur du Tingen, Grand-Fauconnier du Roi, & d'*Anne van Olmen*. Ils étoient morts tous les deux en 1607. Leurs enfans furent:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. PHILIPPE, Chanoine régulier & Proviſeur de l'Abbaye de Sainte-Gertrude à Louvain en 1587, mort en 1648;
3. JEAN-BAPTISTE, Capitaine au Régiment de la Bourlote, mort en France;
4. FRANÇOIS, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Martin d'Ypres, & Chapelain de l'Oratoire de la Séréniſſime Infante ISABELLE;
5. ANNE, mariée à *Abraham Joung*, Ecuyer, Capitaine d'une Compagnie d'Ecoſſois, au ſervice de Sa Majeſté Polonoiſe;
6. BARBE, épouſe de *Jean de Fourneau*, Seigneur de Gruyckenbourg, Wambeck, Lombeeck, &c., Bourguemeſtre de Bruxelles en 1536;
7. ADRIENNE, mariée, en 1614, à *Jacques de Boubaix*, Chevalier, Seigneur d'Awaing;
8. Et MARIE, alliée, à Bruxelles, vers l'an 1590, à *Edouard le Fortuné*, Margrave de Bade-Bade, mort le 8 Juin 1600, d'une chûte qu'il fit du haut d'un eſcalier à Bruxelles, le jour des nôces de ſon Secrétaire. Elle en eut quatre enfans, trois fils & une fille, que le Margrave de Bade-Dourlac prétendit exclure de la ſucceſſion au haut Margraviat, ſous prétexte qu'ils étoient iſſus d'un mariage inégal, ou même bâtards. Cet important & fameux procès ne fut jugé par le Conſeil Aulique que le 26 Août 1622, en faveur des enfans d'*Edouard* & de MARIE. Voyez le *Mercure de*

France, tom. VIII, p. 324. MARIE décéda le 21 Avril 1636, & fut enterrée à côté de ſon époux, à Engelpfort, Couvent des Prémontrés, dans le Comté de Spanheim, où ſon épitaphe ſubſiſte encore aujourd'hui.

IX. CLAUDE VAN DER EYCKEN fut Echevin de Bruxelles en 1620, Bourguemeſtre en 1639, 1641, 1646 & 1647, & créé Chevalier le 18 Juin 1629. Il aſſiſta, le 12 Mars 1622, aux obſèques de l'Archiduc ALBERT, & fut du nombre des Magiſtrats de Bruxelles, qui aidèrent à ſoutenir le dais au-deſſus du corps de l'Archiduc; & GUILLAUME, Margrave de Bade, ſon neveu, ſe trouva aux mêmes obſèques, & porta, avec le Duc d'*Aumale*, le Comte d'*Edmong* & le Marquis de *Marnay-Gorvoux*, les coins du Poêle, qui couvroit le corps du défunt Archiduc. CLAUDE VAN DER EYCKEN (*a*) épouſa, en 1626, *Julienne van der Beecken*, fille de Meſſire *Joſſe*, & d'*Anne de Hainin*, dont:

1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit;
2. & 3. ANNE-MARIE-LUCRÈCE & BARBE, qui ont vécu dévotes, & ſans alliance;
4. Et MARIE-FRANÇOISE, née le 2 Juillet 1627, mariée, 1° à *Philippe van der Linden*, Seigneur de Marnef & de Seraing, Grand-Foreſtier de Brabant, créé Baron de Hooghevorſt en 1663, ſa poſtérité ſubſiſte; & 2° à Meſſire *Jean de Wiſſekerke*, Baron de Pellenberch.

X. JEAN-ANTOINE VAN DER EYCKEN, Chevalier, Seigneur de Hooghevorſt & de Nederlo, obtint la ſurvivance d'*Ecoutète* d'Anvers, & de Margrave du pays du Ryen, pour ſuccéder à *Nicolas van Varicke*, par Lettres-Patentes du 1er Septembre 1649, enregiſtrées à la Chambre des Comptes. Il en prit poſſeſſion le 17 Août 1658. Il étoit encore au Collège quand il obtint cette belle place, dit-on, par le crédit du Duc CHARLES DE LORRAINE, qui vivoit à Bruxelles depuis pluſieurs années. Le Roy, dans ſa *Notitia Marchionatus Imperii*, page 90, qui donne toutes les armoiries des Margraves d'Anvers, depuis 1130 juſqu'en 1678, y place celles de ce JEAN-ANTOINE VAN DER EYCKEN, les troiſièmes avant les dernières. Il épouſa, le 21 Avril 1672, *Hélène-Marie van der Werve*, fille de *Godefroy*, Capitaine de Cavalerie, & de *Digna van Hove*, Dame de Berendreght, la même année qu'il fut nommé, par le Conſeil Souverain de Brabant, Commiſſaire, pour terminer à l'amiable quelques différends qui s'étoient élevés entre ce Conſeil & l'Etat de Liège, par rapport à de certains péages. Il s'acquitta de cette commiſſion au grand contentement des deux partis. Une mort prématurée l'enleva en 1673, & il laiſſa un enfant au berceau, appelé

XI. CHARLES-PIERRE VAN DER EYCKEN, né le 12 Février 1673, qui, ayant perdu ſa mère avant qu'il eût atteint l'âge de 20 ans, s'attacha entièrement à *Maximilien-Antoine-Emmanuel*, Electeur *de Bavière*, qui devint Gouverneur héréditaire des Pays-Bas Catholiques en 1691. Ce Prince le recommanda à ſon frère *Joſeph-Clément*, Electeur de Cologne & Evêque de Liège, qui lui donna une Compagnie dans ſes Troupes: en 1714, il en fut fait Colonel, &, le 30 Mai 1707, il obtint la place de Gouverneur des Ville & Château de Dinant. Les Lettres-Patentes expédiées à cet effet font mention des ſervices rendus à la Principauté de Liège par JEAN-ANTOINE VAN DER EYCKEN, *Ecoutète* d'Anvers, ſon père. Il épouſa, 1° en 1698, *Hélène van Eyck*, fille de *Goyart*, Seigneur de Blarthem, dans la Mairie de Bois-le-Duc. Ce *Goyart* ſe trouvant le dernier de ſa branche par la mort de ſes fils, fit donation entre-vifs de la Terre de Caſtenne, à ſon gendre CHARLES-PIERRE VAN DER EYCKEN, à condition qu'il prendroit le nom & les armes de *van Eyck*. Cet acte fut paſſé le 27 Avril 1699, & CHARLES-PIERRE en obtint la ratification le 15 Mai de la même année. C'eſt depuis ce temps, & en vertu de cet acte, qu'il a joint à ſes noms & armes, le nom & les armes de *van Eyck*; de ſorte qu'il eſt appelé dans ſes titres CHARLES-PIERRE VAN DER EYCKEN, dit VAN EYCK.

(*a*) CLAUDE VAN DER EYCKEN ne ſe trouve plus après 1647, ni dans les faſtes des Magiſtrats de Bruxelles, ni dans ceux du *lignage* de t'Serroelofs: *Julienne van der Beecken* eſt appelée ſa veuve, en 1637.

On a vu au commencement de ce Mémoire généalogique, que la famille des VAN EYCK eſt très-ancienne, & eſt entrée dans tous les Chapitres nobles. Elle s'eſt éteinte en 1747, par la mort de *Floris van Eyck*, iſſu d'une branche cadette de ce *Goyart*.

Quoique CHARLES-PIERRE ſe ſoit ſervi dans la plupart de ces actes des noms de *van der Eycken*, & de *van Eyck*, le dernier a cependant prévalu, & ſon fils, qui ſera rapporté ci-après, n'en a plus porté d'autre. La différence eſt légère & la deſcendance de la famille de *van der Eycken* eſt d'ailleurs conſtatée par des documens authentiques.

CHARLES-PIERRE épouſa en ſecondes noces à Namur, le 29 Juin 1706, *Claire Humbline d'Hinslin*, née le 11 Décembre 1680, fille de *Jean-Jacques*, Chevalier, Seigneur de Flawines, Conſeiller, Receveur-Général des Domaines dans le Comté de Namur, & de *Marie-Hélène de Lambilion*. Il eſt mort le 27 Mai 1719, & ſon épouſe, le 29 Mars 1745. Ils ſont enterrés dans l'Egliſe Collégiale de la ville de Dinant, vis-à-vis la grande porte du Chœur. Il y a fondé, pour le repos de ſon âme, une Meſſe qui ſe célèbre tous les ans, le 27 Mai. Il a eu de ſon premier mariage :

1. ARMAND-HENRI, né le 17 Juin 1710, Capitaine des Carabiniers Royaux au ſervice d'Eſpagne, vivant en 1773 ;
2. MAXIMILIEN-EMMANUEL-FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et JOSEPH-FRANÇOIS-MARIE, né le 12 Janvier 1715, mort Prêtre le 12 Mars 1736.

XII. MAXIMILIEN-EMMANUEL-FRANÇOIS VAN EYCK, né le 29 Septembre 1711, a paſſé ſa jeuneſſe au ſervice d'Eſpagne, d'où il s'eſt retiré avec Brevet de Colonel, en 1743. De retour dans ſon pays, il a ſuivi l'exemple de ſon père, & s'eſt attaché à la Maiſon de *Bavière*. Feu JEAN-THÉODORE, Cardinal, Evêque de Liège, Freiſſingue & Ratisbonne, fils de MAXIMILIEN-EMMANUEL, Electeur *de Bavière*, dont on a parlé ci-deſſus, le fit ſon Envoyé extraordinaire auprès de S. M. T. C. ſon Miniſtre d'Etat & de conférence, le 26 Juillet 1755, & ſon Grand-Chambellan le 14 Août 1759. L'Electeur régnant de Bavière, MAXIMILIEN-JOSEPH, l'a nommé ſon Envoyé extraordinaire à la Cour de France, où il réſide encore en cette qualité, en 1773, &, le 26 Octobre 1761, l'a créé ſon Conſeiller intime actuel. Le feu Empereur FRANÇOIS Ier, le 14 Novembre 1759, lui a accordé le titre & les honneurs & prérogatives de Comte de Saint-Empire, & feu AUGUSTE III, Roi de Pologne, l'a décoré de l'Ordre de l'Aigle-Blanc en 1762. Il eſt appelé par inflexion de la langue françoiſe le *Comte d'*EICKEN. Il a épouſé, 1° le 19 Novembre 1761, *Marie-Anne-Félicité*, Comteſſe *d'Arco*, morte le 6 Février 1764, fille de *Georges*, Comte d'Arco, Chambellan & Conſeiller d'Etat actuel de LL. MM. II. & RR. & de *Joſèphe*, née Comteſſe *de Hardegg* ; & 2° le 1 Octobre 1764, à Freiſſingue, *Jeanne-Anne-Joſephine-Antoinette-Marie*, Comteſſe *de Koenigsfeld*, née le 8 Novembre 1744, fille de *Georges Pancrace*, Comte de Koenigsfeld, Chambellan & Conſeiller intime de Sa Majeſté Impériale, & de Son Alteſſe Electorale *de Bavière*, Commandeur de l'Ordre de Saint-Georges, & Grand-Bailli de Maſſenhauſen, & de *Marie-Antoinette*, née Comteſſe *de Gravenegg*. Il eut du premier lit :

Une fille, décédée peu après ſa naiſſance.

Et du ſecond lit :

1. MAXIMILIEN-JOSEPH-MARIE-ANNE, né le 15 Juin 1766, mort le 19 Avril 1768 ;
2. MARIE-ANNE-JOSEPHINE-ANTOINETTE-URSULE, née le 16 Août 1765 ;
3. Et ADÉLAÏDE-MARIE-CLÉMENTINE, née le 8 Septembre 1768.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à* 3 *demi-pals de ſable iſſant du chef ;* aux 2 & 3 *d'azur, à* 3 *molettes d'éperon d'or, poſées* 2 *&* 1 ; & ſur le tout, *de ſinople, au chef d'argent, chargé de* 3 *macles de ſable.* Supports : *deux lions d'or léopardés.* Cimier : *une couronne de Comte, ſurmontée de* 3 *caſques, celui du milieu poſé de front, & les deux autres affrontés, chargés, chacun, d'une couronne d'or à* 3 *fleurons ; celle du premier caſque ſommée d'un demi-vol ſéneſtre d'argent, chargé au bout de* 3 *demi-pals de ſable ; la ſeconde d'une aigle de ſa-*

ble, aux aîles étendues, bécquée & membrée de même, les pieds appuyés ſur les premier & dernier fleurons; & la troiſième d'un demi-vol dextre d'azur, chargé de 3 *molettes d'éperon d'or,* 2 *&* 1. Les caſques *ornés de lambrequins aux émaux des écus.*

EYMAR. Esprit Eymar, de Nans, pourvu d'un office de Procureur du Roi au Bureau des Finances de la Généralité de Provence, le 4 Mai 1738, épouſa *N... de Durand,* dont:

Jean-Joseph Eymar, pourvu de l'Office de ſon père, le 18 Mars 1751. Il a épouſé *N... Pazery,* fille de *Pierre-Claude Pazery,* Seigneur de Thorame-la-Haute, célèbre Juriſconſulte, &c., & de *Marguerite de Cavaillon.* De ce mariage ſont iſſus trois garçons. C'eſt ce que nous ſavons, faute de Mémoire. (Voy. l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence,* tom. I, p. 358.)

Les armes: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée de trois yeux d'argent,* 2 *&* 1.

EYNARD DE RAVANNE, dans le Hurepoix.

Benoît Eynard de Ravanne, Secrétaire du Conſeil des Finances, & ci-devant Grand-Maître des Eaux & Forêts de Tourraine, mort le 22 Juin 1758, avoit épouſé *N... d'Auvray,* qui vivoit encore en 1763. Il en eut:

1. N... d'Eynard de Ravanne, veuve de *N... de Selle,* Tréſorier-Général de la Marine, dont:

   Un fils;
   Et trois filles, dont les deux aînées Marquiſes de *Bauſſet* & de *Miran.*

2. Et Benoîte-Marie-Louise ou Louise-Constance, née en 1722, mariée, le 14 Février 1741, à *Jacques-Raymond Galluccio* ou *Gallucci de l'Hôpital,* Noble Napolitain, nommé *le Comte de l'Hôpital-Sainte-Meſme,* né en 1721, Colonel d'un Régiment de Dragons de ſon nom, au mois de Novembre 1739, ſur la démiſſion volontaire du Marquis de *l'Hôpital,* ſon couſin, envoyé Ambaſſadeur auprès du Roi des Deux-Siciles; fait Brigadier des Armées du Roi à la promotion du 31 Octobre 1745, Maréchal-de-Camp à celle du 16 Février 1748, & Lieutenant-Général en 1762; il étoit fils d'*Elie-Guillaume de l'Hôpital,* Comte de Sainte-Meſme, & de *Marie-Anne Huart de la Poterie.*

* EYNATTEN, ancienne famille noble de Brabant, & originaire du pays & du Duché de Limbourg. Elle tire ſon nom d'une Terre & Château qui le porte, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, leſquelles ſe ſont toutes diſtinguées par les emplois & les dignités qu'elles ont poſſédés, tant dans la Robe & l'Epée, que dans les Corps de la Nobleſſe, les Maiſons Religieuſes nobles, & les Chapitres de Chanoineſſes. Entre pluſieurs branches qui ont fleuri, les plus diſtinguées ſont principalement celles d'*Eynatten-de-Nuth,* d'*Eynatten-de-Galoph,* d'*Eynatten-d'Opſignich,* d'*Eynatten-de-Ligtenberg,* d'*Eynatten-d'Hobé,* d'*Eynatten-de-Sauſmacle,* & d'*Eynatten-de-Schoonhove.* Pluſieurs de ces branches ſont éteintes, & d'autres ſubſiſtent encore avec honneur & diſtinction, ſurtout la dernière, dont nous allons donner, d'après un *Mémoire envoyé,* une filiation, ſelon les documens, papiers & archives de cette famille. Elle ſe trouve, dit ce Mémoire, preſqu'en tout point conforme avec ce que pluſieurs Auteurs ont écrit, quoique cependant ils aient erré quelquefois, faute d'inſtruction & de connoiſſance.

Jean van Eynatten, Ecuyer, fut à la fameuſe bataille de Baſwiltre en 1371. Il épouſa *Marie van den Bongart,* dont il eut:

Jean d'Eynatten, II^e^ du nom, dit, ſelon la langue du pays, van Eynatten, Ecuyer: il s'allia à *Jeanne van Nieuwenbourg,* Dame dudit lieu. Leur fils fut

Thibaut van Eynatten, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom, près de la ville de Maëſtricht. Il eut de *Catherine van Mulchem,* ſon épouſe:

Herman van Eynatten, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom, Gouverneur & Grand-Droſſard du Pays de Stochem, qui mourut en 1503, & fut enterré dans l'Egliſe Collégiale de la ville d'Arſchot, où ſe voit ſa ſépulture & ſon épitaphe. Il avoit épouſé, en 1484, *Eliſabeth d'Arſchot,* Dame & héritière de Schoonhove & de Thys, morte en 1531, & fut inhumée dans la ſépulture de ſon mari.

Elle étoit fille de Meſſire *Henri d'Arſchot*, deſcendant des anciens Seigneurs du même lieu, & de *Judith van Edelbampt*, Dame de Thys. Il eut:

ARNOUD VAN EYNATTEN, Ecuyer, Seigneur de Heuckelom & de Schoonhove, qui mourut en 1562. Il avoit épouſé 1° *Anne de Buſleyden*, morte en 1545; & 2° *Marguerite van Haet*, morte le 11 Février 1579. Du ſecond lit vint:

THIBAUT VAN EYNATTEN, IIe du nom, Ecuyer, marié à *Barbe van Berckel*, fille de *Nicolas van Berckel*, Ecuyer, Seigneur d'Erembodegen. Il en eut:

ARNOUD VAN EYNATTEN, IIe du nom, Ecuyer, qui fut Echevin de la ville de Louvain ès-années 1662, 1663 & 1682. Il épouſa *Françoiſe de Borgraef*, fille de Meſſire *Théodore de Borgraef*, Chevalier, Seigneur de Tilligem, Grand-Mayeur de Louvain, & Capitaine d'une Compagnie d'Allemands au ſervice du Roi d'Eſpagne ſon Souverain, & d'*Eliſabeth van Duffle de Berthaut*. De ce mariage ſortit:

THIERRY VAN EYNATTEN, Ecuyer, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, Echevin de Louvain ès-années 1667, 1668, 1669 & 1671, mort le 11 Mars 1685. Il avoit épouſé 1° *Marie Steraets*; & 2° *Anne-Mathilde van Ophem*, fille de *Michel van Ophem*, Ecuyer, & de *Mathilde Weyems*. Du ſecond lit naquit:

NICOLAS VAN EYNATTEN-DE-SCHOONHOVE, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, Gérardmont, Echevin, enſuite premier Conſeiller penſionnaire de la ville de Louvain, & Député ordinaire aux Etats du Duché de Brabant, qui fut créé *Baron* de ſon nom, applicable ſur quelle Terre il voudroit, dans la domination de Sa Majeſté, par Lettres-Patentes de l'Empereur CHARLES VI, en date du 25 Octobre 1712. Il épouſa *Anne-Marie*, Baronne *de Joncis-de-Duffel*, fille de *Guillaume*, Baron *de Joncis-de-Duffel*, Seigneur de Kersbeeck, Mons, Grace & Streel, premier Bourguemeſtre de la ville de Liège, & d'*Urſule-Véronique de Hauthem*. De ce mariage ſont nés:

1. THÉODORE-GUILLAUME-MARIE, qui ſuit;
2. MARIE-ANNE VAN EYNATTEN DE SCHOONHOVE, alliée à Meſſire *Charles-Philippe-Martin*, Baron de *Baudequin*, Seigneur de Peuthy, Battenbourg, Huldenberg, Smysberg, Hauthem, Kalverkeete, la Plaigne, Sains & Launoroy, Grand-Mayeur de la Ville & Pays de Vilvorde;
3. Et JUSTINE-GABRIELLE VAN EYNATTEN DE SHOONHOVE, Religieuſe à la noble Abbaye d'Herkenrode, au pays de Liège.

THÉODORE-GUILLAUME-MARIE, Baron d'EYNATTEN DE SCHOONHOVE, Seigneur de Terheyden & de Terhaegen, &c., Echevin, enſuite premier Bourguemeſtre de la ville de Louvain, & Député ordinaire aux Etats de Brabant, a épouſé 1° *Urſule-Véronique*, Baronne *de Joncis de Duffel*, ſa couſine germaine, Dame & héritière de Kersbeeck, Mons, au Pays de Liège, &c., fille de *Louis-François*, Baron *de Joncis de Duffel*, Seigneur de Grâce & de Kersbeeck, ancien Bourguemeſtre de la ville de Liège, & Avoué de Streel, & d'*Anne-Iſabelle*, Baronne *van der Heyden de Bliſia*; & 2° *Marie-Joſèphe de Vos de Steenwyck*, veuve de *Louis d'Amenzaga*, Chevalier, Seigneur de Nilpiereux, &c., fille d'*Eugène de Vos de Steenwyck*, Ecuyer, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier & Lieutenant-Colonel au ſervice de S. M. T. C., & de *Philippine-Marie de Divion*. Il n'a point d'enfans de cette ſeconde femme, mais de la première eſt ſortie

HONORINE-JOSÉPHINE-CAROLINE, Baronne D'EYNATTEN DE SCHOONHOVE, Dame & héritière de Grâce, Kersbeeck, Mons & Berleur, Avouée de Streel, mariée, le 28 Décembre 1769, à *Joſeph*, Comte d'*Albon*, Baron de Zentrudlumaie, Lieutenant-Capitaine au Régiment de Picardie, & Gouverneur de Saint-Andéol en France.

Cette famille d'EYNATTEN a de tout temps porté & porte encore, dans toutes les branches qui en ſubſiſtent, *d'argent, à la bande de gueules, accompagnée de* 6 *merlettes de même, poſées en orle*, c'eſt-à-dire 3 *d'un côté de la branche & 3 de l'autre, avec un caſque grillé de gueules & d'argent, orné de ſes lambrequins de même*; & pour cimier: *deux*

cornes d'argent, entourées d'un ruban de gueules, & une merlette de même, posée entre les deux cornes. Depuis que cette branche d'EYNATTEN DE SCHOONHOVE a été décorée du titre de *Baron*, elle a laissé ces ornemens anciens pour sommer l'écu de ses armes d'une *couronne de Baron* en bourlet, ornée de perles. Elle porte pour devise : *Enatent vel evolent.*

* EYROLLES, dans le Comtat-Venaissin, Diocèse de Die : Terre & Seigneurie qui a été possédée pendant long-tems par la Maison de *Pellissier-de-Saint-Ferréol*, d'où elle a passé, avec la Seigneurie de *Saint-Ferréol*, dans celle *des Bertrands*, qui les possède aujourd'hui, par CLAIRE DE PELLISSIER, dont *François* & *Christophe des Bertrands*, frères, avoient épousé les arrières-petites-filles, *Claire* & *Madeleine de Collans*, filles de *Jean de Collans*, Seigneur du Pérou, & de sa femme *Jeanne de Morges*, laquelle étoit elle-même fille de *Jean de Morges*, Seigneur de l'Epine, & de ladite CLAIRE DE PELLISSIER, qui donna les Terres & Seigneuries d'*Eyrolles* & de *Saint-Ferréol* auxdits Seigneurs *des Bertrands*, à la charge de porter à perpétuité les nom & armes de la Maison de *Pellissier*. Voyez BERTRANDS (DES), & PELLISSIER.

EYSSAUTIER ou EISSAUTIER, famille qui, suivant l'*Histoire héroïque de la Noblesse de Provence*, par Artefeuil, tom. I, pag. 336, étoit comprise parmi les Maisons nobles de Barcelonette, dans le XV^e^ siècle. Elle passa à Colmars, en Provence, vers l'an 1470.

I. PAUL D'EYSSAUTIER, qui s'y établit, eut pour fils :

II. HUGUES D'EYSSAUTIER, père d'HONORÉ, qui suit. On ignore le nom des femmes de ces deux degrés.

III. HONORÉ D'EYSSAUTIER épousa, par contrat passé le 24 Juillet 1544, *Jeanne Domenge*, de laquelle sortit :

IV. PIERRE D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, qui servit glorieusement le Roi pendant les guerres civiles du XVI^e^ siècle. Il eut ordre en 1691, d'aller à la tête de 200 hommes au secours de la ville de Digne. Il fut fait Gouverneur du Château de Sauze en 1593, & le Duc d'Epernon lui donna commission de renforcer de 300 hommes la garnison de cette place. L'an 1597, la ville de Colmars se trouvant en danger, & le Duc de Guise craignant pour la grande quantité d'artillerie qu'on y avoit fait conduire, envoya commission audit Seigneur de Cartier d'en aller prendre le commandement ; il réussit dans sa mission, & mit cette Ville à couvert de l'ennemi. Il garda le commandement de Colmars, & épousa, 1° le 18 Septembre 1589, *Diane de Puget*, & 2° le 17 Août 1603, *Lucrèce de Demandols*. Il eut du premier lit :

V. ESPRIT D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, Prats, Blégiers, Chanoles, &c., qui épousa, le 21 Juillet 1638, *Catherine de Matty*, de laquelle il laissa :

VI. FRANÇOIS D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, Prats, Blégiers & Chanoles, marié, le 8 Septembre 1657, à *Henriette d'Hugues*, fille de *David d'Hugues*, Baron de Beaujeu, & de *Susanne du Serre*. Ses enfans furent :

1. N... qui suit ;
2. Et PIERRE, rapporté après la postérité de son frère.

VII. N... D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, épousa une fille de la Maison de *Glandevès-Clemensane*, de laquelle est issu :

VIII. N... D'EYSSAUTIER, Seigneur de Cartier, qui a des enfans de sa femme dont on ignore le nom.

VII. PIERRE D'EYSSAUTIER, second fils de FRANÇOIS & d'*Henriette d'Hugues*, fut père de

VIII. GASPARD D'EYSSAUTIER, qui eut de son mariage avec *Catherine Carluec :*

1. GASPARD, qui suit ;
2. 3. & 4. MICHEL, JOSEPH & JEAN, dont on ignore les destinées.

IX. GASPARD D'EYSSAUTIER, II^e^ du nom, fut s'établir à Marseille, & épousa *N... de Caulavery*, dont :

X. FRANÇOIS D'EYSSAUTIER, nommé, à l'âge de 29 ans, Assesseur de la ville de Marseille. Il

épouſa *Roſe de Chauvet*, de laquelle il a eu :

1. JEAN-FRANÇOIS-GASPARD, mort à l'âge de 22 ans ;
2. Et JOSEPH D'EYSSAUTIER, duquel on ignore la deſtinée.

C'eſt ce que nous ſavons, faute de Mémoire, ſur cette famille, qui porte : *d'azur, à trois faſces ondées d'argent; au chef d'or, chargé de trois roſes de gueules.*

* EZY, Bourg, Terre & Seigneurie en Normandie, Diocèſe d'Evreux, avec titre de *Vicomté*. Nous ignorons quels en ſont les Seigneurs.

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE.

ABAS, en Languedoc. Les armes: *d'or, à trois pals de gueules.*

FABERT. Des Ecrivains mal inſtruits ont avancé que le Maréchal de ce nom étoit un Officier de fortune, & qu'il étoit le premier Gentilhomme de ſa race. Un Mémoire domeſtique, dreſſé d'après les titres originaux de cette famille, communiqués, apprend le contraire, comme on va le voir. PHILIPPE & ISAÏE DE FABERT, frères, originaires de la ville de Strasbourg, vinrent s'établir en Lorraine vers le XV^e^ ſiècle, où ils furent appelés par CHARLES III, Duc de Lorraine, qui faiſoit ſi grand cas de leurs talens & de leur ſavoir dans les Belles-Lettres, qu'outre les penſions conſidérables qu'il leur faiſoit, il voulut ſe les attacher encore davantage, en leur accordant des Lettres de Nobleſſe.

PHILIPPE DE FABERT, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Monthairons, mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *Agnès de Colleſſon.*

ISAÏE DE FABERT, le cadet, Ecuyer, Seigneur de Chonville, fit alliance avec *Pétronille de Gorcy*, dont il eut:

MANGIN DE FABERT, Ecuyer, Seigneur de Chonville, marié, par contrat paſſé au Château de Chonville en 1551, avec *Florentine de Fulaines*, fille de *N... de Fulaines*, Ecuyer, Seigneur de Guiry, & d'*Agathe d'Hautecourt*, dont:

ABRAHAM DE FABERT, Chevalier, Seigneur de Moulin, qui ſervit dans les armées ſous le règne de HENRI IV, en qualité de Commiſſaire ordinaire de l'Artillerie, ès-Gouvernement de Metz, Toul & Verdun, dans laquelle

charge il ſe comporta avec tant de diſtinction, qu'il mérita de ce grand Roi des Lettres de Nobleſſe qui lui confirmèrent celles que ſon aïeul avoit obtenues de CHARLES III, Duc de Lorraine. Il fut enſuite créé Maître Echevin de Metz en 1616, 1618 & 1624. Cette charge étoit alors très-conſidérable, & donnoit la qualité de *Chevalier:* celui qui la poſſédoit étoit Chef & Juge ſouverain, tout reſſortiſſoit devers lui; il avoit toute l'autorité de la ville, tant pour le Civil que pour le Militaire. C'étoit toujours un Noble & d'un mérite diſtingué qu'on choiſiſſoit pour la remplir. LOUIS XIII, en 1638, le nomma Chevalier de ſon Ordre de Saint-Michel, & l'on ſait que le collier de cet Ordre ne ſe donnoit alors qu'à des perſonnes de diſtinction. Sa Majeſté le fit pour la quatrième fois Maître-Echevin de la ville de Metz, & dans l'intervalle de ces Echevinages, il fut toujours membre des treize. Il eſt le Rédacteur de la coutume de Metz, & l'Auteur des Commentaires ſur celle de Lorraine, ouvrage eſtimé. ABRAHAM DE FABERT voulant donner à ſes écrits le mérite qu'ils devoient avoir, & qu'ils fuſſent tranſmis à la poſtérité, fit venir des caractères de Hollande & imprimer à ſes frais chez lui ſes ouvrages; ne voulant pas que le public, auquel ils étoient d'une grande utilité, les perdit; & enſuite il fit accorder à un de ſes ouvriers, nommé *Claude Félix*, des Lettres-Patentes du Roi, en date du 5 Août 1628, qui lui accorde le privilège excluſif d'imprimer & de débiter dans le Royaume les ouvrages d'ABRAHAM DE FABERT. Voilà ce qui a donné lieu à la prévention, où ſont bien des gens, qu'ABRAHAM DE FABERT étoit Imprimeur à Metz, & ce qui a fait que pluſieurs Ecrivains, mal inſtruits des faits & de l'hiſtoire des familles, ont donné dans l'erreur, en inférant dans leurs ouvrages, que le Maréchal DE FABERT étoit fils d'un Imprimeur ou d'un Libraire de Metz: tels ſont le Préſident Hainaut, le P. Daniel, dans ſa grande *Hiſtoire de France*, un *Dictionnaire des hommes illuſtres*, en 4 volumes, imprimé à Avignon; le P. la Barre Auteur de la *vie du Maréchal* DE FABERT, une petite *Hiſtoire de Metz*, donnée par un Bénédictin; ces deux derniers ſurtout ont eu d'autant plus tort, qu'ils avoient ſous les yeux la famille, qu'ils auroient pu conſulter & qui leur auroit communiqué ſes titres. ABRAHAM DE FABERT épouſa, par contrat paſſé à Dugny, l'an 1588, *Anne des Bernards-d'Allamont*, fille de *Renaud des Bernards*, Ecuyer, & de *Nicole de Faillonnet*. De ce mariage vinrent:

1. FRANÇOIS, rapporté ci-après;
2. Et ABRAHAM, dont nous allons parler.

ABRAHAM DE FABERT, II^e^ du nom, fut élevé auprès du Duc d'Epernon, qui le fit entrer dans le Régiment des Gardes à l'âge de 13 ans & demi. Il y reſta cinq ans, fut enſuite Major du Régiment de Rambures, ſervit en Allemagne en qualité d'Aide-de-Camp en 1635, s'acquit de la réputation à la retraite de Mayence, ſe trouva aux ſièges de Saverne, de Landrecies & de la Capelle en 1636, & paſſa en Piémont en 1637, avec le Cardinal de la Valette. Le Comte d'Harcourt reconnut ſon mérite à la fameuſe expédition de Caſals, & aux plus importantes actions du ſiège de Turin. Dans les troubles du Royaume il s'attacha toujours fidèlement à la perſonne du Roi. Ses ſervices importans rendus à l'Etat avec ſuccès & fidélité lui méritèrent le bâton de Maréchal de France en Août 1658. Il fut auſſi nommé pour être Chevalier des Ordres du Roi en Décembre 1661; mais ſa modeſtie l'engagea de remercier le Roi, qui lui donna par engagement le Domaine de Sézanne en Brie, lequel fut enſuite poſſédé par le Marquis de Beuvron, du chef d'ANGÉLIQUE DE FABERT, ſon épouſe, auparavant veuve du Marquis de Genlis. Voyez Moréri & la Martinière, *Dictionnaire géographique*, au mot SÉZANNE. Il mourut au mois de Mai 1662, âgé de 62 ans. Il eut de ſon mariage avec *Claude Richard de Clevand*, fille de *N.... Richard de Clevand*, Seigneur de Jouy, Harry & Clévand, Cape-Pierots, Gouverneur de Pont-à-Mouſſon, & d'*Anne Maillet:*

1. LOUIS, Marquis de Fabert, Comte de Sézanne, Gouverneur de Sédan, Colonel du Régiment de Lorraine, tué par les Turcs au ſiège de Candie le 23 Juin 1669, âgé d'environ 18 ans;
2. ANNE-DIEUDONNÉE, mariée 1° à *Louis de Comminges*, Marquis de Vervins; & 2° en 1671, à *Claude-François de Mérode*, Marquis de Trelon, Baron de Raye, Prince de Montglion;
3. CLAUDE, mariée, en 1663, à *Henri de Tubières*, de Grimoard, de Peſtels & de Lévy, Marquis de Caylus, Comte de Salmiech & de Landos;
4. Et ANGÉLIQUE, mariée, 1° en 1669, à *Char-*

les Brulart, Marquis de Genlis; & 2° à *François d'Harcourt*, III^e du nom, Marquis de Beuvron, Chevalier des Ordres du Roi.

François de Fabert, frère aîné du Maréchal, Chevalier, Seigneur de Moulin, fut Commiſſaire ordinaire d'Artillerie dans les Evêchés de Metz, Toul & Verdun. Cette charge qui étoit alors très-conſidérable, parce qu'il n'y avoit point encore de Corps formé pour le ſervice de l'artillerie, répondoit à celle d'Inſpecteur d'aujourd'hui. Le Roi l'honora du Collier de l'Ordre de Saint-Michel, ſeule décoration qui exiſtoit alors pour récompenſe des ſervices militaires & autres. Il ſervit aux ſiéges de Montauban, de la Rochelle, de St.-Avold, de Trèves & de Nancy. En 1659, le Roi le nomma Echevin de la ville de Metz. Il exerça cette charge pendant deux ans, & fut continué par Lettres de cachet. En 1660, les trois Ordres de Metz le députèrent pour complimenter Louis XIV & la Reine ſur leur mariage. Il épouſa, par contrat de 1636, *Madeleine de Foës*, fille de *N... de Foës*, Seigneur de la Haute-Béroi, Chevillon & Schelincourt, & de *N... le Poignant*, dont:

1. Africain-François, qui ſuit;
2. Louis, mort Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Metz;
3. Madeleine, mariée 1° à *Jean*, Comte d'*Apremont l'Auberelle*; & 2° à N... *de Rouſſes*, Marquis d'Alembon;
4. Et Anne-Marie, alliée à *N... Mallet*, Chevalier Seigneur de Noizielle & du Luzart, Conſeiller au Parlement de Paris.

Africain-François de Fabert, Chevalier, Seigneur de Moulin, d'abord Capitaine au Régiment de Lorraine, dont le Marquis de Fabert, fils du Maréchal, étoit alors Colonel, enſuite Commandant d'un bataillon du Régiment Dauphin, Infanterie, épouſa, en 1704, *Anne Flageoles*, dont:

François de Fabert, II^e du nom, Chevalier, Seigneur de Moulin, qui a ſervi en qualité de Lieutenant de Dragons, dans le Régiment de la Reine, & a épouſé, en 1728, *Anne-Madeleine le Febvre*, fille de *Pierre le Febvre*, Conſeiller au Parlement de Metz, dont:

1. Abraham-Alexandre-François-Maximin, qui ſuit;
2. Africain-Alexandre, Capitaine au Régiment de Touraine, Infanterie, marié, en 1771, à *Angélique-Eliſabeth Fougères de Mormont*, fille de *Pierre de Mormont*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie, & de *Madeleine-Eléonore-Dorothée de Ratſamhauzen-de-Lonwayer*, dont il n'y a point d'enfans:
3. Et Anne-Françoiſe-Barbe, fille majeure.

Abraham-Alexandre-François-Maximin de Fabert, Chevalier, Seigneur de Moulin, a ſervi pendant ſix ans au Corps-Royal d'Artillerie, a été fait, en 1754, Lieutenant de Dragons au Régiment d'Harcourt; en 1762 Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général, & ayant été réformé, il a été fait Capitaine au Régiment des recrues provinciales de Metz. Il a épouſé, en 1760, *Anne-Marie-Madeleine du Balay*, fille de *Jean-Mathieu du Balay*, Ecuyer, Seigneur de St.-Jean, Bouzonville, &c., Conſeiller, Auditeur honoraire au Parlement, Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Metz, dont:

1. Auguste-Africain-Alexandre;
2. Antoinette-Reine, appelée *Mademoiſelle de Fabert*;
3. Anne-Madeleine, appelée *Mademoiſelle de Moulin*;
4. Anne-Toinette, appelée *Mademoiſelle de Grignan*;
5. Et Barbe-Euphémie-Gabrielle, appelée *Mademoiſelle de Saint-Martin*. (Ces quatre dernières, inſcrites pour être reçues à Saint-Cyr.)

Les armes: *d'or, à la croix de gueules.* C'eſt ainſi que les portoit le Maréchal de Fabert de ce nom, ſelon le P. Anſelme. On voit au Chœur des Capucins de Sédan, où ce Maréchal a été enterré, de côté & d'autre, des *croix* qu'ils diſent être ſes armes. Suivant une note envoyée, ſa poſtérité porte: *écartelé aux 1 & 4 de gueules, à une croix d'argent, aux 2 & 3 d'azur, feſtonné de gueules & d'argent; ſur le champ de l'écu un hercule ayant le chef couvert d'une peau de lion, dont il relève la queue avec la main droite, & tenant de ſa gauche une maſſue. Cet hercule eſt entouré, de chaque côté, de trois ou quatre grenades d'or.* Cimier: *un heaume fermé, ſurmonté d'un hercule.* Supports: *deux ſauvages armés chacun d'une maſſue.*

FABIEN, en Normandie, Election de Valognes, qui porte: *de gueules, à la faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de ſable, accompagnée en chef de deux boules d'or*

& en pointe d'une hure de ſanglier d'argent.

FABRE, famille originaire de Riez en Provence. Elle a pour auteur:

I. Honoré Fabre, qui obtint du Roi René la permiſſion de poſſéder une partie de la Seigneurie de cette ville & autres Terres, par Lettres du 23 Mai 1470. Il épouſa, par contrat du 18 Mai 1451, paſſé devant *Arbaud*, Notaire à Saint-Maximin *Marie de Puget*, de laquelle il eut:

II. Etienne de Fabre, Co-Seigneur de Riez, marié, par contrat paſſé devant *Arnaud*, Notaire à Riez, le 9 Mars 1487, à *Honorade d'Aſtouaud*, fille de *Jean*, Co-Seigneur de Riez & de Mazan, & de *Blanche de Caſtellane*. Elle lui apporta en dot un ſixième de la Seigneurie de Riez, & le rendit père de deux fils, dont il eſt parlé ci-après, & qui partagèrent la ſucceſſion de noble *François d'Aſtouaud*, leur oncle germain, par acte paſſé devant *Chailan*, Notaire, le 21 Mai 1530:

Antoine, dit l'aîné, qui ſuit;
Et Antoine, dit le jeune, auteur d'une branche rapportée ci-après.

III. Antoine de Fabre, dit l'aîné, Co-Seigneur de Riez & de Mazan, fit ſon teſtament le 15 Juin 1580. Il s'allia, le 12 Septembre 1537 (*Bourges*, Notaire à Baudinard), à *Louiſe de Ferrier*, fille de noble *Thomas*, Seigneur de Sorps, & de Dame *Delphine de Sabran*, dont il laiſſa entr'autres enfans:

1. Joseph, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans la perſonne de:

   Marc-Antoine de Fabre, qui n'eut point d'enfans de *Marguerite de Pontevès de Bargème*, qu'il avoit épouſée le 16 Janvier 1658.

2. Et Pierre, qui ſuit.

IV. Pierre de Fabre, Seigneur de Mazan, ſe ſignala pendant les guerres de la Ligue. Il remplit avec courage & diſtinction les divers emplois honorables qu'il eut dans la Cavalerie, & teſta le 1er Août 1633; il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Rigordy*, Notaire à Draguignan, le 8 Octobre 1606, *Françoiſe d'Albert*, fille de *Jean*, Seigneur de Réguſſe, & de Dame *Diane de Pontevès-Montfroc*, & eut de ſon mariage:

1. Jean, qui ſuit;
2. & 3. Melchior & Laurent.

V. Jean de Fabre, Seigneur de Ponfrac, ſe maria, le 13 Février 1635 (*Bertrandy*, Notaire à Riez), à *Gabrielle de Sabran*, fille d'*Honoré de Sabran*, Seigneur d'Aiguines & de Chantereine, & d'*Anne de la Tour-Romoules*, dont:

1. Elzéar, qui ſuit;
2. Et Charles, reçu Chevalier de Malte en 1664.

VI. Elzéar de Fabre, Seigneur de Ponfrac, épouſa, par contrat paſſé devant *Chabaud* & *Bertrandy*, Notaires à Riez, le 4 Novembre 1663, Claire de Fabre, ſa couſine, fille de Pompée, Seigneur de Vinay, & de *Marguerite de Gaſqui*. De ce mariage vinrent:

1. Pierre, mort ſans alliance;
2. César, Capiſcol de l'Egliſe de Riez;
3. Louis, qui ſuit;
4. 5. & 6. Et trois filles, dont deux mariées dans les Maiſons de *Villedieu* & de *Sabran-Chantereine*. La troiſième mourut ſans alliance.

VII. Louis de Fabre, Seigneur de Ponfrac & de Mazan, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'une des Galères du Roi, épouſa, par contrat paſſé devant *Sarraire*, Notaire à Riez, le 14 Août 1713, *Charlotte de Bombelles*, fille de *Charles de Bombelles*, Chevalier de Saint-Louis, Major & Inſpecteur des Galères, & de Dame *Renée de Rochambeau*. Leurs enfans ſont:

1. Charles-César, qui ſuit;
2. Auguste, Capiſcol de l'Egliſe de Riez;
3. Et Balthazar, marié à la Nouvelle-Orléans.

VIII. Charles-César de Fabre, Seigneur de Mazan & de Ponfrac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant de Galères, s'allia, par contrat du 24 Avril 1746 (*Chailan*, Notaire à Riez), à *Anne-Félicité de Coriolis*, fille d'*Honoré de Coriolis*, Marquis de Puimichel, dont:

1. 2. 3. Charles, Joseph & Auguste;
4. & 5. Marie & Thérèse de Fabre.

III. Antoine de Fabre, dit le jeune, ſecond fils d'Etienne, & d'*Honorade d'Aſtouaud*, épouſa *Louiſe de Guiramand*, de laquelle il eut:

1. Claude, Seigneur de Mazan;
2. Jean-Louis, Capiſcol de l'Egliſe de Riez;
3. Melchior, qui ſuit;

4. Et JEAN DE FABRE, qui fit une branche à préſent éteinte.

IV. MELCHIOR DE FABRE, Seigneur de Vinay, épouſa, le 17 Janvier 1605, *Claire de Martelly*, fille de *Joſeph*, dont vint:

V. POMPÉE DE FABRE, Seigneur de Vinay, allié en 1640, à *Madeleine de Gaſqui*, de laquelle il eut:

1. LOUIS DE FABRE, dont les deſcendans continuent leur nobleſſe;
2. Et CLAIRE, qui fut mariée à ELZÉAR DE FABRE, Sieur de Ponfrac. C'eſt ce que nous ſavons, d'après l'auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 359, n'ayant point reçu de Mémoire de cette famille, dont les armes ſont : *de gueules, à une tête de bœuf d'or.*

FABRE, en Provence : *d'azur, à un bras armé d'or, mouvant du côté ſéneſtre de l'écu, & ſortant d'une nuée d'argent, tenant une épée de même, dont la pointe ſemble ſupporter une couronne fleurdeliſée d'or, accompagnée au côté dextre d'un lion couronné d'or, lampaſſé & armé de gueules, ſupportant d'une de ſes pattes une fleur-de-lis d'or, & en pointe d'un caſque auſſi d'or, duquel ſortent quelques plumes d'argent.*

FABRE, en Languedoc : *d'azur, à une tour d'argent renverſée & ſurmontée d'un pélican d'or avec ſes petits.*

* FABRÈGUES, Terre en Auvergne avec un magnifique Château, accompagné de douze Châtellenies qui lui ſont contiguës. Elle eſt ſituée dans le vallon de la rivière de Gardane, capitale de la Haute-Auvergne. Cette Terre a été poſſédée par *Saint-Géraud*, Comte d'Aurillac, & a été érigée en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Juillet 1768, ſous la dénomination de *Comté de Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*. Elle eſt ainſi appelée, parce que les Seigneurs, qui en ſont les propriétaires depuis le XV^e^ ſiècle, ſe nomment *de Sarret*, & que la Baronnie de *Nozières*, ſituée à deux lieues d'Aurillac, a pris ſon nom de l'ancienne Maiſon *de Nozières*, originaire de la Haute-Auvergne, d'où elle a paſſé dans la Maiſon de *Montal*, enſuite dans celle de *Tournemine*; & enfin, vers le commencement du XVI^e^ ſiècle, dans la Maiſon de *Noailles*, qui l'a vendue, en 1750, à Meſſire *Joſeph de Sarret-de-Fabrègues*, Lieutenant pour le Roi de la Province d'Auvergne au département de la Haute-Marche; & cette terre de *Nozières* fait partie dudit Comté de *Sarret-de-Fabrègues-de-Nozières*. Voy. SARRET.

FABRI. Cette famille eſt originaire de la ville de Piſe en Toſcane, où elle a été très-floriſſante, & où les Seigneurs de ce nom ont rempli les plus grandes charges de l'Etat. Les Auteurs qui en ont parlé, en ont fait une particulière eſtime. Voici ce qu'en dit Moréri.

Deux branches ſont venues s'établir en France en deux tems différens. La première eſt la branche de Provence, qui y ſubſiſte depuis le règne du Roi SAINT LOUIS; la ſeconde eſt celle de *Fabri-Moncault*, en Languedoc, qui ne s'y eſt établie que depuis le règne du Roi CHARLES VIII.

Celle de Provence deſcend de HUGUES FABRI, fils de JEAN FABRI, Gentilhomme & Citoyen de la ville de Piſe, lequel ſe trouvant en la ville d'Acre au premier voyage que le Roi SAINT LOUIS y fit, le ſuivit en France à ſon retour de la Terre-Sainte, & l'accompagna juſqu'à ſon débarquement en la ville d'Hyères en Provence, où il aborda le 3 Juillet 1254. HUGUES ne fut pas plutôt débarqué, qu'il tomba dangereuſement malade; ce qui l'obligea à reſter en cette ville, ſans pouvoir ſuivre le ſaint Roi, qui l'avoit en particulière eſtime.

CHARLES, Comte de Provence, acquit cette ville d'Hyères, par l'entremiſe de HUGUES FABRI, & le traité en fut paſſé au Palais de Taraſcon en 1254. Ce Prince le fit Gouverneur de la Fortereſſe, à laquelle il fit travailler à l'augmentation des fortifications, qui ne furent achevées que par ſon fils YCARD ou AICARD FABRI, qui lui ſuccéda au Gouvernement, lequel fit faire la porte qui eſt encore aujourd'hui, & qui porte le nom de CAFABRI, qui veut dire la porte d'YCARD-FABRI; les armes même de ce premier HUGUES FABRI ſe voyoient encore il n'y a pas long-tems en cette ville d'Hyères.

HUGUES épouſa MARIE, fille d'YCARD ou AICARD, Seigneur de Soliès, & c'eſt de ce mariage que ſont deſcendues toutes les branches de *Fabri* qui ont été en Provence, ſavoir : la branche de *Fabri de Rians*, fondue dans les familles de *Valbelle* & du *Perrier*; celle de *Fabri*, Seigneur de *Saint-Julien*, éteinte; celle de *Bras*, qui ſubſiſte encore aujourd'hui

à la Cadière, Diocèſe de Marſeille, & celle de *Portanier*, ſortie d'Amédée Fabri, Gouverneur du Château d'Hyères, dont le fils, Guillaume Fabri, fut obligé de quitter l'exercice des armes pour prendre l'étude des loix, à cauſe qu'*Elzias Portanier*, ſon oncle, grand Juriſconſulte, le fit ſon héritier à cette condition, & à celle de porter ſes armes, qu'il écartela avec celle de *Fabri*, ce qui a continué juſqu'à Madame la Chancelière *Seguier*, & à Madame la Marquiſe de *Pompadour*, ſa ſœur, qui ont laiſſé une illuſtre poſtérité remplie de Ducs, Pairs & Maréchaux de France.

Cette même branche a produit Nicolas Fabri, Abbé de Guiſtrés, Seigneur de Peireſc, Conſeiller-Clerc au Parlement de Provence, qui a eu la réputation d'un des plus ſavans hommes de ſon tems, par les œuvres qu'il a laiſſées ſur l'antiquité. Il y a encore eu de ce nom des Juriſconſultes fameux, & pluſieurs Magiſtrats des Cours ſouveraines de Provence. Il fut grand partiſan de la Ligue, & compoſa des Mémoires qui n'ont pas été publiés.

La ſeconde branche, qui eſt venue s'établir en Languedoc, deſcend de Pierre Fabri, Conſul de la ville de Piſe, frère de Hugues Fabri, qui ſuivit le Roi Saint Louis, à ſon retour en France de ſon premier voyage au Levant; tous deux enfans de Jean Fabri, Gentilhomme & Citoyen de la ville de Piſe. De ce Pierre Fabri eſt deſcendu, au VIII^e^ degré, Ludovic Fabri, chef d'un parti, qui remit la ville de Piſe en la puiſſance du Roi Charles VIII, en 1494, lequel fit Gouverneur de ladite ville & de la Citadelle, *Robert de Balſac*, Seigneur d'Entragues, qui épouſa Lancia Fabri, ſœur de Ludovic, & mère de pluſieurs Chevaliers des Ordres du Saint-Eſprit. C'eſt de ce mariage qu'eſt deſcendue toute la Maiſon d'*Entragues*, qui allie la branche de *Fabri-Montcault* à grand nombre de maiſons fort diſtinguées. (Voy. Moréri.)

Ce Ludovic Fabri ayant quitté Piſe, & ſuivi *Robert d'Entragues*, ſon beau-frère, qui étoit Gouverneur de Beaucaire, vint s'établir en Languedoc, où ſa poſtérité ſubſiſte encore aujourd'hui, en la perſonne de Louis Fabri, Comte de Montcault, ci-devant Capitaine d'une Compagnie de 500 Gentilshommes, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de la Citadelle de Beſançon, mort le 28 Septembre 1717, père de Henri Fabri, Comte d'Autrey, Colonel du Régiment de la Sarre, marié, le 22 Septembre 1717, à *Thérèſe Fleuriau*, fille de *Joſeph-Jean-Baptiſte Fleuriau*, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France; & des Demoiſelles de *Montcault* & de *Flagny*.

Dans cette ſeconde branche, il y a eu des Seigneurs de grande diſtinction dans la République de Florence. Jean Fabri fut Podeſtat ou chef de la Juſtice des Florentins en 1284. Antoine, Mathieu & Laurent Fabri, ont été Gonfaloniers de Juſtice; Hugues Fabri a été Généraliſſime des Galères de Florence, & depuis leur établiſſement en Languedoc, ils ont paru avec diſtinction & fidélité dans le ſervice de nos Rois. Jean Fabri a été Lieutenant pour le Roi de la ville & de la Citadelle de Bagnols; Pierre Fabri, II^e^ du nom, Capitaine de la Compagnie d'Ordonnance du Connétable de Bourbon, de deux cents Maîtres; Pierre Fabri, III^e^ du nom, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers; Antoine Fabri, Meſtre-de-Camp de la Marine du Levant, père de Louis Fabri, II^e^ du nom, Lieutenant-Général, qui a pour fils Henri Fabri, Comte d'Autrey, Colonel du Régiment de la Sarre.

Leurs alliances ſont très-illuſtres, tant lorſqu'ils étoient en Toſcane, que depuis qu'ils ſe ſont établis en France: celle de *Bannes* les allie avec les Seigneurs d'*Avéjan*, dont il y a eu un Lieutenant-Général des Armées du Roi, qui a eu deux fils Capitaines au Régiment des Gardes-Françoiſes; elle les allie auſſi aux Maiſons d'*Eſtaing* & de la *Farre*. Ils ſont encore alliés avec la Maiſon de *Beauvoir du Roure*, qui les fait deſcendre de la Maiſon de *Grimoard*, dont étoit le Pape Urbain V, & de celle de la *Rovère*, de laquelle étoient les Papes Sixte IV & Jules II, & les allie à la Maiſon de *Luſſan* & de *Polignac*; celle de la *Gorce*, les allie à celle d'*Aché* & de *Monteynard*, Marquis de Montfrin, & celle de *Cabries*, à celle de *Gimel*, & à nombre d'autres très-conſidérables.

Les armes ſont: *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules*.

FABRI, très-ancienne Nobleſſe, & la plus ancienne famille Patricienne de Genève.

Spon, auteur de l'Hiſtoire de cette Ville, publiée en 1682, dit qu'*elle étoit depuis long-tems illuſtre dans Genève*: Grégoire Leti,

auteur d'une autre Hiſtoire de la même Ville, imprimée en 1686, aſſure qu'*elle étoit, dès les tems reculés, très-noble, & qu'elle avoit fait & faiſoit encore une très-noble figure.*

Dans une enquête faite par Humbert de Greſi, Commandeur de Saint-Pol en Dauphiné, & par Philibert de Faucon, Commandeur de Dôle en Bourgogne, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, par commiſſion du 3 Décembre 1554, de Claude de la Sangle, Grand-Maître de l'Ordre, pour la réception de *François de Barral*, petit-fils de PERNETTE FABRI, il eſt prouvé par la dépoſition des témoins que ladite Demoiſelle FABRI, aïeule dudit *François de Barral, étoit de noble race de la Ville de Genève, de nom & d'armes.*

Suivant un certificat du Conſeil de la République de Genève du 12 Mars 1679, muni du ſceau de la Ville, ſigné par le Secrétaire d'Etat Dupuy, expédié à la réquiſition de PIERRE FABRI, premier Syndic, touchant la filiation & qualité de ſes prédéceſſeurs, il eſt atteſté & certifié que *la famille des* FABRI *a toujours tenu, de père en fils, les premiers rangs d'honneur & de dignité en cet Etat; tenue, réputée & qualifiée généralement & par commune réputation pour noble d'ancienneté, ayant toujours vécu noblement.*

Ceux de cette maiſon, dans les actes anciens & publics produits & paſſés à Genève, à Turin & à Rome, ſont partout qualifiés des titres qu'on ne donnoit alors qu'à la haute Nobleſſe; c'eſt ce qu'on peut voir dans pluſieurs actes & Chartes rapportés par Guichenon aux *Preuves de l'Hiſtoire généalogique de la Royale Maiſon de Savoie.*

On voit en 1145, à la ſuite d'AMÉ III, Comte de Savoie, un GENIS FABRI, qui aſſiſte à un acte de conceſſion de ce Prince, faite en faveur de l'Abbaye de Saint-Sulpice de l'Ordre de Cîteaux en Bugey, dans lequel il eſt mentionné, comme témoin, entre *Urfroy de Viry* & *Guillaume de Montfalcon*, de deux des plus illuſtres Maiſons de la Savoie.

Celle des FABRI a été anciennement attachée à la Cour des Princes *de Savoie*, & ſes ſervices n'ont été interrompus que par les ſuites de la réformation qui occaſionnèrent des guerres entre les Ducs de Savoie & la République de Genève. Elle a donné trois Evêques & un Archevêque à l'Egliſe : PIERRE FABRI fut Evêque-Prince de Genève en 1377; ADHÉMAR le fut en 1385 ; c'eſt par erreur que ce dernier a été mis dans pluſieurs Dictionnaires comme appartenant aux FABRI de Provence, car il eſt prouvé par le témoignage de divers Hiſtoriens qu'il étoit de Genève; pour le troiſième, c'eſt FRANÇOIS DE FABRI, nommé en 1587 Evêque de la Cave, Ville du Royaume de Naples, que nous rapporterons ci-après degré V.

JEAN DE FABRI (*a*), Seigneur des Prés, s'obligea, le 17 Août 1292, de prêter à l'avenir l'hommage & fidélité-lige à la Princeſſe *Béatrix*, Dauphine Viennoiſe, Dame de Fauſſigny, petite Province de Savoie, à deux lieues de Genève, à cauſe de ſon Fief des Prés qu'il y poſſédoit. Deux incendies conſidérables, arrivés en 1321 & 1334, qui embraſèrent les deux tiers de la Ville de Genève, & conſumèrent la plupart des titres & actes tant du public que des particuliers, n'ont pas permis de découvrir le fils de JEAN, dont étoit iſſu AIMON, par lequel nous allons commencer la généalogie de cette ancienne nobleſſe.

I. AIMON ou AIMONET DE FABRI, vivant en 1370, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

1. GIRARD, Seigneur de Péron au pays de Gex, Terre qui s'appeloit auparavant *Piron ;* il fut Syndic de Genève en 1406, & mourut ſans enfans mâles, ne laiſſant qu'une fille:

   N... DE FABRI, laquelle porta la terre de Piron dans une autre famille.

2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. Et JEAN, Archevêque de Cagliari, & Primat de la Sardaigne & de la Corſe en 1423, dont on voit le portrait dans le Couvent des Carmes à Turin.

II. FRANÇOIS DE FABRI, Secrétaire Ducal de LOUIS, Duc de Savoie (c'eſt ainſi qu'on appeloit anciennement les Secrétaires d'Etat des Ducs de Savoie), aſſiſta au contrat de mariage de la Princeſſe CHARLOTTE DE SAVOIE avec LOUIS XI, Roi de France, paſſé à Genève le 14 Février 1451 ; & il y eſt mentionné comme témoin avec les Seigneurs des deux Cours. Il eut de ſon mariage contracté avec *Péronnette d'Eſnay*, d'une famille noble du Val d'Aoſte:

(*a*) Comme l'uſage de mettre la particule *de* devant les noms de familles nobles eſt reçu preſque partout, on s'y eſt conformé dans cette généalogie.

III. Jean de Fabri, Secrétaire Ducal de Savoie en 1475, qui épouſa, par contrat du 3 Février de la même année, paſſé devant *Marchand*, Notaire à Genève, *Philiberte de Liga*, d'une noble & ancienne Maiſon de Piémont, éteinte depuis 250 ans. Il eut pour fils :

IV. Pierre de Fabri, Ier du nom, Conſeiller d'Etat du Duc de Savoie Charles III, qui épouſa, par contrat du 24 Octobre 1511, *Hugone Millet*, fille de reſpectable Seigneur *Pierre Millet* (Maiſon dont deſcendent le Marquis *d'Arvillars*, Gentilhomme en 1777 de la Chambre de Sa Majeſté le Roi de Sardaigne, & le Chevalier *d'Arvillars*, mort le 27 Décembre 1775, premier Ecuyer de S. A. R. le Prince de Piémont). De ce mariage vinrent :

1. François, dont nous allons parler d'abord ;
2. Et Pierre, rapporté ci-après.

V. François de Fabri ne voulant pas embraſſer la Religion réformée, ſe retira à Turin, où il fut fait Secrétaire d'Etat du Duc *Emmanuel-Philibert de Savoie* en 1559. Il eut un fils nommé

VI. Jean de Fabri, auſſi pourvu de la même charge en 1561. On a trouvé dans les Archives du Roi un acte de vente & d'inféodation du Château, Ville & Mandement de Cly au Val d'Aoſte du 10 Septembre 1562, faite par le même Duc *Emmanuel-Philibert* audit Jean, qualifié dans cet acte *Magnifique Meſſire* Jean de Fabri, *Secrétaire d'Etat* ; le prix de cette terre étoit de huit mille écus d'or. Il eſt mort à Turin en 1590, ſans poſtérité maſculine, ne laiſſant que :

N... de Fabri, iſſue de cette branche, qui fut mariée au Marquis *de Gazelle*. De cette alliance il ne ſortit que deux filles, l'une mariée au Préſident *d'Oncieu*, morte ſans enfans ; l'autre au Baron *de la Croix* : « une fille unique qu'ils eurent fut femme du Marquis *de Bagnaſco*, de l'illuſtre Maiſon de *Carretto* ; » de leur mariage ils n'eurent que des filles ; l'aînée fut mariée au Marquis *de Saint-Georges*, dont le petit-fils du même nom & titre eſt mort à Turin en Mai 1778, ſans laiſſer d'enfans.

V. Pierre de Fabri, IIe du nom, Seigneur-Syndic de la Ville de Genève, fils puîné de Pierre Ier & de *Hugone Millet*, décéda le 13 Mai 1587 ; il avoit épouſé, par contrat du 31 Janvier 1557, *Pernette de Blecheret*, d'une famille noble du pays de Vaud, éteinte en 1700, de laquelle il eut :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. François, nommé, en 1587, Evêque de la Caoe, Ville du Royaume de Naples. Sixte-Quint s'étant ouvert avec lui ſur une entrepriſe qu'il concertoit avec le Duc *de Savoie* ſur Genève, *ce Prélat*, diſent les Hiſtoriens, *qui étoit fils de* Pierre Fabri, *d'une des plus conſidérables familles de cette Ville, & qui conſervoit de l'attachement pour ſa Patrie, quoique d'une Religion différente, ſut en détourner le Pape ;*
3. Et Jean, Capitaine au ſervice de France dans le Corps de Troupes Auxiliaires que cette Puiſſance avoit envoyé pour ſoutenir les Griſons : il fut bleſſé en 1615 dans une eſcarmouche contre les Eſpagnols, & aſſaſſiné en Suiſſe, venant en ſemeſtre. Sprecher, qui a écrit l'*Hiſtoire des Griſons*, dit qu'il fit conſtruire un fort dans la Valteline, & un autre à la tête d'un pont ſur le Rhin, qui fut appelé *le Fort de France*.

VI. Pierre de Fabri, IIIe du nom, fait Lieutenant-Colonel du Régiment de Néreſtang en 1591, dans l'armée Royale, pendant la guerre de la Ligue, ſe retira enſuite dans ſa patrie, où il parvint à la charge de Seigneur, premier Syndic de la République ; reçut une bleſſure conſidérable en 1602, en repouſſant un parti des troupes de Savoie, qui avoit déjà pénétré dans Genève, après en avoir eſcaladé les murs. En 1613 il fit l'acquiſition de la Terre d'Aire-la-Ville, & mourut en Mai 1629. Il avoit épouſé *Judith Magiſtri*, d'une famille noble & patricienne de Genève, dont :

1. Hector, Capitaine au ſervice de la République de Veniſe, tué au ſiège de Mantoue en 1630 ;
2. Jean, qui fit pluſieurs campagnes en Allemagne comme Capitaine, & enſuite comme Major du Régiment du Lieutenant-Général *d'Erlach*, lequel du ſervice de Gustave Adolphe, Roi de Suède, paſſa à celui de France, avec le Corps de troupes qu'il commandoit ; il eut une commiſſion particulière du Général *d'Erlach*, pour exercer la charge de Major de la place de Stolhoffen en 1646 ; & ayant été fait l'année ſuivante Lieutenant-Colonel dudit Régiment compoſé de 2000 hommes, il les commanda à la bataille de Lens en 1648 ; il fut tué dix jours après cette action à la tête d'un convoi qu'il eſcortoit ;
3. Et Isaac, qui ſuit.

VII. Isaac de Fabri, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur-Syndic de la République de Genève, mourut le 11 Juin 1666, laiſſant

de ſon mariage avec *Eliſabeth Victori*, d'une famille noble de Bologne :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Et Abraham, Capitaine-Commandant d'une Compagnie Suiſſe franche au ſervice de la France, mort en 1667 à Dunkerque, où il étoit en garniſon. Il eut pour fils François de Fabri, qui devint dans la ſuite Lieutenant de la même Compagnie, & fut tué à la bataille de Nerwinde en 1693, ſans avoir été marié.

VIII. Pierre de Fabri, IVe du nom, Seigneur d'Aire-la-Ville, & Seigneur premier Syndic de la Ville de Genève, fut envoyé de ſa part en Octobre 1677 auprès de Sa Majesté Très-Chrétienne. Quoiqu'il eût toujours poſſédé noblement, ainſi que ſon père & ſon aïeul, la Terre d'Aire-la-Ville, le Procureur-Syndic des Etats de Bourgogne le pourſuivit, prétendant l'aſſujetir au droit de franc-fief : mais ayant produit ſes titres à Dijon devant MM. les Elus Généraux de la Province de Bourgogne, les Commiſſaires députés du Roi par Arrêt de ſon Conſeil d'Etat du 13 Avril 1673, concernant le recouvrement du droit de franc-fief, le déclarèrent exempt de ce droit, attendu ſa Nobleſſe qui fut prouvée & reconnue, ainſi que celle de ſes prédéceſſeurs, & ſa deſcendance directe depuis & compris Aimon de Fabri, par titres & actes authentiques énoncés dans le procès-verbal qui précède la Sentence que rendirent à ce ſujet MM. les Elus Généraux le 17 Juillet 1679, ainſi qu'il conſte par l'extrait des regiſtres du Greffe des Etats de Bourgogne, expédié à Dijon le 8 Août 1776, par le Secrétaire en chef deſdits Etats, & certifié par le Lieutenant-Général du Bailliage & Siège Préſidial de Dijon, Gouverneur de la Chancellerie du Duché de Bourgogne. Il obtint de Louis XIV, par Lettres-Patentes datées de Marly du 25 Avril 1692 (adreſſées au Gouverneur & Lieutenant-Général en Bourgogne, Breſſe, &c.), exemption du ſervice perſonnel, qu'il étoit tenu de rendre à cauſe du Fief d'Aire-la-Ville, au ban & arrière-ban de la Nobleſſe, qui venoit d'être convoqué, ainſi que de toute contribution à ce ſujet : cette grâce lui fut accordée ſur l'expoſé de l'incompatibilité du ſervice perſonnel avec la charge de Chef de ſa République ; & auſſi en conſidération des ſervices rendus par ſes prédéceſſeurs & de ceux que ſes enfans rendoient encore. Il teſta à Genève le 18 Avril 1700, & mourut le 13 Novembre de la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Décembre 1643, *Adrienne de Tremblay*, fille de Noble *Louis de Tremblay*, Conſeiller d'Etat de la République de Genève, laquelle fit ſon teſtament le 3 Septembre 1679, où ſont rappelés ſes enfans, qui ſont :

1. Jean-Louis, qui leva une Compagnie de 150 hommes dans le Régiment de Negroni au ſervice de la République de Veniſe, & fit deux campagnes en Italie. Sa ſanté s'étant affoiblie, il fut contraint de quitter le ſervice. Il épouſa, par contrat du 29 Novembre 1679, *Marguerite de Stopa*, dont les oncles, *Pierre* & *Jean-Baptiſte de Stopa* étoient alors, le premier, Lieutenant-Général des armées du Roi de France, qui devint, dans la ſuite, Colonel du Régiment des Gardes-Suiſſes, faiſant les fonctions de Colonel-Général des Suiſſes & Griſons pendant la minorité du Duc du Maine, qui en avoit été nommé Colonel-Général (c'eſt ce qu'on lit dans l'*Hiſtoire des Suiſſes en France* par le Baron de Zurlauben); & le ſecond, Colonel d'un Régiment Suiſſe au ſervice de la même Nation. Jean-Louis ne laiſſa de ſon mariage que des filles;
2. Jean, qui fut Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiſſes au même ſervice, levée à Genève en 1666, avouée de la République, & incorporée enſuite dans le Régiment de Greder ; il fut bleſſé grièvement à la bataille de Montcaſſel le 16 Avril 1677, devint Commandant de Bataillon, & mourut en 1687, ſans avoir été marié ;
3. Odet, qui ſuit;
4. Catherine, mariée à *François-Hélène de Livron*, Seigneur de Tongin au pays de Gex, d'une très-ancienne nobleſſe, puiſque dans le contrat de *Guillaume*, Seigneur de Gex, en 1293, on trouve *Rol. de Livron* qualifié de *mon Sire;*
5. Susanne, mariée à *Vincent Minutoli*, Profeſſeur de Belles-Lettres dans l'Académie de Genève, petit-fils de *Vincent Minutoli*, IIe du nom, qui ſe retira à Genève en 1594, & d'une illuſtre Maiſon originaire de Lucques, où elle a donné anciennement des Gonfaloniers, première charge de cette République : elle ſort de la même tige que les Ducs *de Valentino* & les Princes *de Roddi* de Naples ;
6. Et Sara, mariée à *Jacques de Gautier*, d'une famille Patricienne de Genève, dont la nobleſſe eſt reconnue en France, dans le pays de Gex, où le Chef actuel poſſède des biens

nobles & eſt Lieutenant-Colonel au ſervice du Roi de Sardaigne.

IX. Odet de Fabri, né le 22 Mars 1646, Seigneur d'Aire-la-Ville, Capitaine d'une Compagnie de 200 Suiſſes dans le Régiment de Greder, au ſervice de France, épouſa le 12 Octobre 1682 (contrat paſſé à Genève, *poſt nuptias*, le 20 Novembre 1683), *Jeanne d'Ebrard*, fille de *Guillaume d'Ebrard*, Sire de Mirvaux, dont pour fils unique:

X. Pierre de Fabri, Ve du nom, né le 15 Septembre 1683, Seigneur d'Aire-la-Ville & Seigneur premier Syndic de la République de Genève, qui fut envoyé, de ſa part, en Ambaſſade, au mois d'Août 1738, auprès des Cantons de Zurich & de Berne pour les remercier de leurs bons offices dans la pacification des troubles de Genève, & enſuite, au mois de Septembre 1742, auprès de S. A. R. l'Infant Dom Philippe, Duc de Parme, lorſqu'il commandoit l'armée d'Eſpagne en Savoie. Il teſta le 29 Mars 1759, & eſt mort le 18 Août 1762. Il avoit épouſé, par contrat du 16 Août 1710, *Catherine de Buiſſon*, fille de *Jean de Buiſſon*, Procureur-Général de la Ville & République de Genève, iſſu d'une branche de la Maiſon *de Buiſſon*, établie en cette Ville depuis la fatale journée de la Saint-Barthelemy, & ſortie de la même tige que les Marquis *de Bournazel*, *de Beauteville* & *d'Auſſonne*. Voyez BUISSON. De ce mariage ſont iſſus:

1. Marc-Conrad, qui ſuit;
2. Pierre, Chevalier, né le 25 Octobre 1727, ancien Capitaine au Régiment de Montfort au ſervice du Roi de Sardaigne, bleſſé le 30 Septembre 1744 à la bataille de Notre-Dame-de-l'Orme, près de Coni;
3. Renée, née le 31 Mars 1713, mariée à *Louis-Horace de Buiſſon*, de la même branche que la mère de ſa femme;
4. Et Marianne, née le 1er Avril 1714, mariée à *Abraham Weſſelow*, Seigneur Ruſſe, qui a été Colonel dans les Troupes de l'Empereur de Ruſſie Pierre-le-Grand, ſon premier Aide-de-Camp à la bataille de Pultava, & ſon Miniſtre Plénipotentiaire à Vienne de 1715 à 1719. Il étoit encore vivant à Genève en 1778, & ſa Maiſon a eu des alliances avec les Prince de *Galitzin*, de *Dolgorouky* & de *Korakin*. Voyez GALITZIN.

XI. Marc-Conrad de Fabri, né le 15 Novembre 1717, ci-devant Capitaine au Régiment de Montfort au ſervice du Roi de Sardaigne, Seigneur & Baron d'Aire-la-Ville (terre dont la ſouveraineté avoit été cédée à la France par le Traité de Lyon en 1601, & réunie à la Savoie, par un autre Traité des limites, conclu, à Turin, le 24 Mars 1760 entre les Cours de Verſailles & de Turin), en a obtenu, par Lettres-Patentes du Roi de Sardaigne Charles-Emmanuel, du 28 Septembre 1770, l'érection en Baronnie en ſa faveur, & ce *en conſidération*, diſent les Lettres, *de ſes ſervices dans nos troupes pendant vingt ans dans le cours de deux guerres & depuis; eu auſſi égard aux ſervices que ſes ancêtres ont rendus à nos Royaux prédéceſſeurs, & ce ſans aucun payement de finance*. Cette terre relève aujourd'hui du Roi de Sardaigne, & l'inveſtiture en a été donnée à Marc-Conrad de Fabri le 26 Mai 1772. Il a épouſé, par contrat du 11 Septembre 1750, *Eliſabeth de Thelluſſon*, fille de Noble *Iſaac de Thelluſſon*, Envoyé & Miniſtre de la République de Genève à la Cour de France pendant vingt ans. De ſon mariage il a:

1. Isaac de Fabri, Baron d'Aire-la-Ville, né le 28 Septembre 1751, Sous-Lieutenant dans le Régiment Suiſſe d'Aubonne au ſervice de France;
2. Louis, dit *le Chevalier d'Aire-la-Ville*, né le 25 Octobre 1755, Sous-Lieutenant du Régiment d'Infanterie de Chablais au ſervice du Roi de Sardaigne, « tous les deux préſentés à Leurs Majeſtés & à la Famille Royale de France le 19 Février 1782 par S. E. le Comte de Scarnafis, Ambaſſadeur du Roi de Sardaigne en France; »
3. Pierre, Chevalier, né le 3 Mai 1757, auſſi Sous-Lieutenant au Régiment de Chablais;
4. Catherine, née le 22 Août 1754;
5. Et Louise-Renée, née le 28 Février 1760.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, chargée d'une roſe de gueules accompagnée de deux étoiles d'or*.

Généalogie dreſſée ſur pièces authentiques communiquées.

FABRI ou FABRY-DE-FABRÈGUES, en Provence, famille qui a pour auteur

Jacques de Fabri, anobli par Lettres du 7 Avril 1459, données par le Roi René, vérifiées & enregiſtrées aux Archives de Sa Majeſté en Provence, le 22 Octobre 1472. Ce Prince lui permit de bâtir une Maiſon à

Aups, en *Fief noble, franche & immune* de toutes tailles, mais ſujette au ban & arrière-ban de la Nobleſſe. Ce JACQUES fit échange d'un four qu'il avoit à Aups, pour la moitié de la juriſdiction de Fabrègues, avec *Olivier de Penard*, Archevêque d'Aix; & le Roi RENÉ lui en donna l'inveſtiture par Lettres du 5 Mai 1477. Il prêta hommage au Roi CHARLES, à cette occaſion, le 20 Juin 1481, & teſta, le 8 Mai 1489, en faveur de ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1459, *Louiſe de Vintimille*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur de Montpezat & de St.-Laurent, & d'*Urbane Agnelle*, Dame de Riez, de laquelle il eut:

JEAN, qui ſuit;
Et PIERRE, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans

ANTOINETTE DE FABRI, mariée, en 1600, à *Pierre de Cormis*, Seigneur de Beaurecueil, Avocat-Général au Parlement de Provence.

JEAN DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, s'allia, le 9 Janvier 1501, par contrat paſſé devant *Seguirany*, Notaire, à *Honorée Tenque*, dont:

ALEXIS DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, Juge de la ville d'Aups, qui prêta hommage au Roi pour ſa terre de Fabrègues, en 1559, & qui laiſſa de ſon mariage, contracté le 6 Décembre 1558, avec *Jeanne de Roux-de-Lauranon:*

MELCHIOR DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, qui rendit auſſi hommage de cette terre au Roi le 28 Février 1598. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Juillet 1591, *Camille d'Eſparron-Tourtour*, de laquelle vint:

GASPARD DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, marié, le 18 Juin 1622, à *Françoiſe de Graſſe-Saint-Cézary*. Il en eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. JEAN, MELCHIOR, ANTOINE & GASPARD, reçus Chevaliers de Malte en 1649;
6. Et MARGUERITE, mariée à *François d'Arbaud*, Seigneur de Breſc.

FRANÇOIS DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, épouſa, le 1er Octobre 1652, *Anne de Vintimille*, fille de *Roland*, Seigneur de Montpezat, & de *Françoiſe d'Arnaud*, dont entr'autres enfans:

1. GASPARD, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, reçu Chevalier de Malte en 1672.

GASPARD DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, IIe du nom, a eu de ſon mariage avec *Anne de Clapiers*, fille de noble *Eſprit de Clapiers:*

1. JOSEPH-ALEXANDRE, qui ſuit;
2. & 3. JACQUES & LOUIS, Capitaines de Vaiſſeaux au département de Toulon, & Chevaliers de Saint-Louis;
4. MARIE-ANNE, veuve de *Charles de Clapiers*, ſon oncle maternel, Capitaine au Régiment du Maine, & Chevalier de Saint-Louis;
5. ANNE-THÉRÈSE;
6. & 7. Deux autres filles, Religieuſes.

JOSEPH-ALEXANDRE DE FABRI, Seigneur de Fabrègues, a épouſé, en 1750, *Julie de Raphaelis-Roqueſante*, dont des enfans:

De la même famille pouvoit être LOUIS FABRI, Seigneur de Fabrègues, Aſſeſſeur & Conſul d'Aix, au commencement du XVIIe ſiècle ou à la fin du XVIe. Moréri en parle à l'article de la Généalogie précédente, ſans aſſurer cependant qu'il étoit de la famille des *Fabri* de Piſe. Ce LOUIS DE FABRI fut un grand partiſan de la Ligue, & compoſa des Mémoires qui n'ont pas été publiés. Louvet, dans ſon *Hiſtoire des Troubles de Provence*, n'a preſque fait que le copier dans ſes additions, depuis l'an 1581 juſqu'en 1601, & par ces fragmens on voit que *Fabri* étoit un habile négociateur.

Les armes de FABRI-FABRÈGUES ſont: *d'argent, au pal d'azur, & un chef de gueules chargé de 3 écuſſons d'or. (Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 361.)

FABRI DE CELARS: *de gueules, à 3 annelets d'argent, au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de ſable.*

FABRON. Suivant la même *Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, JEAN-BAPTISTE FABRON, de la ville de Marſeille, Secrétaire du Roi en la Chancellerie le 23 Mars 1724, a laiſſé des enfans de ſa femme, dont on ignore le nom. Il portoit pour armes: *d'or, au lion de ſable, ſurmonté d'un lambel d'azur.*

FAGES (DE), aux Diocèſes d'Uſès & Viviers, en Languedoc. C'eſt une branche cadette de l'ancienne & illuſtre Maiſon de ce nom, en Périgord, Diocèſe de Sarlat, fondue dans celle de *Monteſquiou-Montluc*, & dans celle de *Montlezun*.

Le Château de Fages, en Languedoc, fut bâti avant l'an 1384, par un Seigneur de cette branche, qui y donna ſon nom.

I. Guillaume de Fages, Ier du nom, ſéparé de ſa tige au XIVe ſiècle, Seigneur, Baron de Fages, Juſclan, Gicon, Saint-Emathère, Marlhan & autres lieux, au Diocèſe d'Uſès, reçut, en 1384, des reconnoiſſances des emphytéotes. Il ſervit ſous le Connétable du Gueſclin, &, ſuivant pluſieurs notices reſtées à ſa famille, obtint alors, en récompenſe de ſes ſervices, le droit, dont elle jouit depuis plus de quatre cents ans, de couper ſes armes *d'un chef de France*. Il eut pour fils & héritier:

II. Guillaume de Fages, IIe du nom, Seigneur de Fages, Juſclan, Gicon, &c., qui vivoit en 1410, & eut pour fils :

III. Pons de Fages, Seigneur des mêmes Terres, qui donna procuration, en 1475, à Dame *Alix de Pons*, ſon épouſe, pour la régie de ſes biens de Juſclan. Il en eut pour enfans :

1. Georges, qui ſuit;
2. Didier ou Deydier, auteur de la branche des Seigneurs de *Chazeaux*, établie en Vivarais, rapportée ci-après;
3. Etienne, Prêtre dans l'Univerſité de l'Egliſe de Saint-Martin de Vals, en Vivarais, en 1520;
4. Et Jeanne, morte fille.

IV. Georges de Fages, Seigneur de Fages, Juſclan, Saint-Emathère, Gicon, &c., qualifié Noble & illuſtre Seigneur, tranſigea avec Didier, ſon frère, le 1er Septembre 1487, touchant la portion héréditaire qui lui revenoit ſur les biens, tant de Noble Pons de Fages, leur père, que ſur ceux de Noble Guillaume, & autre Guillaume de Fages, leur aïeul & biſaïeul, tous trois Seigneurs, en leur vivant, des ſuſdites Terres. Il avoit épouſé Dame *Aliſette de Coëtivy*, dont:

Jacques, qui ſuit;
Et Anne, mariée, le 16 Octobre 1520, à Noble *Grégoire de Solas*.

V. Jacques de Fages, Seigneur, Baron de Gicon, Juſclan, &c., aſſiſta en cette qualité à une aſſemblée des trois Etats, tenue à Nîmes, le jour de Notre-Dame des Avents, l'an 1529; donna ſon dénombrement au Roi, devant ſes Commiſſaires, deſdites Terres & Seigneuries de Fages, Juſclan, Gicon, Saint-Emathère, Marlhan, &c., qu'il tenoit de l'héritage de ſes pères, & poſſédoit en toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe, ne relevant que de Sa Majeſté, avec une infinité de droits ſeigneuriaux, qu'il reconnut, & dont il rendit hommage le 4 Septembre 1531, où l'on voit que la Terre de Fages, ci-devant appelée *Mas de Saulzes*, avoit pris depuis le nom de cette famille. Ayant ſuccédé à ſon père, il prit deux commiſſions, l'une au Greffe de la Sénéchauſſée de Nîmes, le 8 Octobre 1541, & l'autre des Grands-Jours audit Nîmes, le 12 des mêmes mois & an. Il teſta le 10 Août 1545, & ſubſtitua ſes biens au ſecond enfant mâle de Noble & puiſſant Seigneur Jean de Fages, ſon parent, Seigneur de Fages, près de Saint-Cyprien, au Diocèſe de Sarlat, &c., à conditions qu'il viendroit habiter ſa Terre de Juſclan. Cet acte prouve la filiation de la branche de Fages, en Languedoc, avec l'illuſtre Maiſon de Fages, en Périgord. Il avoit épouſé *Catherine des Combes*, Dame des Bordes, dont vinrent :

1. Guichard, qui ſuit;
2. 3. 4. & 5. Antoine, Hercule, Lancelot & Tristan;
6. 7. 8. & 9. Françoise, Louise, Jacqueline & Jeannette de Fages.

VI. Guichard de Fages, Seigneur de Fages, Juſclan, Gicon, Saint-Emathère, &c., laiſſa pour fils:

VII. Daniel de Fages, Seigneur de Fages, Juſclan, Gicon, &c., mort à Juſclan, le 23 Juin 1651. Il avoit épouſé *Eléonore de Noguier*, décédée audit lieu en 1660. De leur mariage ils eurent:

VIII. François de Fages, Seigneur de Gicon, Juſclan, qui produiſit ſes titres devant les Commiſſaires des francs-fiefs, & obtint, le 20 Décembre 1656, une Sentence du Préſidial de Nîmes, & un Arrêt du Parlement de Toulouſe, le 1er Juin 1658, confirmatif de ladite Sentence, portant maintenue en ſa faveur des biens de Noble Jacques de Fages, ſon biſaïeul. Ayant ſurvécu à tous les enfans de celui-ci, il fit donation de tous ſes biens aux Religieux Carmes de Bagnols, & à l'Hôpital de la même Ville.

BRANCHE
des Seigneurs de Chazeaux, *établie en Vivarais.*

IV. Didier, ou Deydier de Fages, Bailli de Senilhes en Vivarais, ſecond fils de Pons, Seigneur de Fages, Juſclan, Gicon, &c., &

de Dame *Alix de Pons*, fit une acquiſition, le pénultième Décembre 1484 (acte reçu par *Gonin Sanglier*, Notaire d'Aubenas), tranſigea avec GEORGES DE FAGES, ſon frère aîné, Seigneur de Juſclan, &c., le 1er Septembre 1487, devant *Gonnin Allamel*, Notaire de l'Argentière; fit ſon teſtament le 7 Mars 1520, devant *Rivière*, Prêtre, Notaire dudit lieu, & inſtitua ſon héritier, JEAN DE FAGES, ſon fils, qui ſuit, qu'il eut de *Geneviève de Montmayrand*, ſon épouſe.

V. JEAN DE FAGES, Ier du nom, épouſa, le 10 Juin 1523 (acte reçu par *Taranget*, Notaire de l'Argentière), *Antoinette du Gua*, fille de noble *Raymond du Gua*, & de *Marguerite de Chaldérac*. Il fut aſſiſté de noble JEAN DE FAGES, ſon couſin germain, Seigneur de Fages, Juſclan, &c., auquel il donna quittance, le 10 Mai 1529, devant le même *Taranget*, Notaire, pour reſtant des droits de légitime accordés, entre leur père, dans ladite tranſaction de 1487. Il eut de ſon mariage:

VI. GUILLAUME DE FAGES, IIIe du nom, qui donna beaucoup de preuves de valeur au ſervice du Roi, dans le commandement qui lui fut confié de la ville & château de l'Argentière, lors des premiers troubles de la Religion, d'où il repouſſa & fit ſortir les ennemis qui l'avoient ſurpriſe. Le 22 Août 1580, il eut commiſſion de Capitaine de 100 hommes, & fit ſon teſtament le 24 Juin 1591, reçu par *Rivière*, Notaire de l'Argentière. Il avoit épouſé, 1° par contrat paſſé devant un autre *Rivière*, Notaire dudit lieu, le 6 Mai 1554, *Marguerite de Tailland*, fille de *Barthelemy*; & 2° *Marguerite de Laondès*, à laquelle il fit des legs par ſon teſtament. Du premier lit vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. MARGUERITE, à laquelle ſon père légua la maiſon qu'il avoit au lieu de Vals, acquiſe par noble DEYDIER DE FAGES, ſon aïeul;
3. CATHERINE, mariée à Meſſire *Nicolas de Grimoard du Roure*.

Et du ſecond lit:

4. 5. 6. & 7. GUINOT, FRANÇOIS, GUILLAUME & LOUISE, rappelés dans le teſtament de leur père.

VII. JEAN DE FAGES, IIe du nom, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes, fut fait priſonnier au ſiège de Montélimar, où il combattit pour le Roi, & paya 800 écus d'or pour ſa rançon, au nommé Arnaud Chalabot, dont il reçut quittance le 8 Novembre 1586, paſſée devant *Taranget*, Notaire de l'Argentière. Le Duc de Mayenne, Pair & Grand-Chambellan de France, Gouverneur & Lieutenant-Général au pays & Duché de Bourgogne, le choiſit pour un des Gentilshommes ordinaires de ſa Maiſon, par proviſion du 3 Août 1585, ce qui prouve l'eſtime que ce Prince faiſoit de ſa perſonne. Il épouſa *Françoiſe de Colas*, comme il appert d'une quittance du 11 Mai 1594, paſſée devant ledit *Taranget*, Notaire, faite par Pierre Péliſſier, mari d'Antoinette Clauſelle, de la ſomme de 50 écus que leſdits Seigneur & Dame leur donnèrent en les mariant. Par l'Arrêt de la Cour de Parlement du Dauphiné, rendu le 11 Août 1583, en faveur de noble JEAN DE FAGES, il eſt prouvé qu'il étoit beau-frère du Sénéchal de Montélimar, qui étoit alors *Jacques de Colas*, Comte de la Fère. (Voy. Mézeray dans ſon *Abrégé de l'Hiſtoire de France*, tom. VII, pages 207 & 277.) Ledit Arrêt portant expreſſément qu'appel avoit été fait en cette Cour, principalement à raiſon de ce, comme ſuſpect aux parties. C'eſt une preuve d'autant plus eſſentielle de ce mariage, qu'elle indique en même tems, indubitablement & inconteſtablement, de quelle Maiſon étoit cette *Françoiſe de Colas*. JEAN DE FAGES, par ſon teſtament du 19 Janvier 1602, paſſé devant *Taranget*, auſſi Notaire de l'Argentière, fit des legs, entr'autres à ſa femme & ſes enfans, & inſtitua héritier ſon fils aîné, qu'il chargea expreſſément de rendre incontinent après ſon décès, aux habitans du Trebuéaux, la ſomme de 12 ou 15 écus, & aux habitans de Joux, celle de 12 écus ſol qu'il avoit reçue d'eux en tems de guerre, lorſque ſa Compagnie étoit logée auxdits lieux. De ſon mariage vinrent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ALAIN, tige de la branche établie à Bordeaux, rapportée ci-après;
3. GUILLAUME, auteur de celle des Seigneurs de *Tauriès*, mentionnée en ſon rang;
4. MARIE;
5. Et MARGUERITE, mariée à noble *Nicolas de Bertrand*, Seigneur de Valoubières.

VIII. JEAN DE FAGES, IIIe du nom, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, rendit hommage de cette terre au Seigneur, Evêque du Puy, le 13 Novembre 1618, acte reçu par *Bonnet*, Notaire du Puy-en-Velay; fut Capitaine au Régiment du Cros, Infanterie,

par commiſſion du 7 Février 1621 ; teſta le 10 Octobre 1627, & avoit épouſé, le 15 Septembre 1613, *Catherine de la Tour de Bains*, fille de noble *Claude de la Tour*, Seigneur du Bos & de Laulagnier, & de Dame *Gabrielle Gouchalle*, dont :

1. Alain, Baron de Chazeaux, qui, s'étant fait Jéſuite, teſta en faveur de Claude, ſon frère ;
2. Claude, qui ſuit ;
3. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *Sévérac*, *Lachamp*, *Chazeaux*, &c. rapportée ci-après ;
4. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Chaulnes*, mentionnée enſuite ;
5. Et Anne, Religieuſe à Notre-Dame de l'Argentière, en Vivarais.

IX. Claude de Fages, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, fut exempté de ſervir au ban & arrière-ban, le 28 Janvier 1640, étant alors Capitaine au Régiment de Caſtillan, il le fut enſuite au Régiment de Robé, Infanterie, par commiſſion du 13 Décembre 1641, & teſta le 14 Juillet 1675. Il avoit épouſé, le 30 Octobre 1636, *Françoiſe de la Motte*, fille de noble *Jean de la Motte*, Seigneur d'Uzers, Syndic-Général de la Province de Languedoc, & *de Jeanne de la Baulme*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Guillaume, auteur de la branche des Seigneurs de *la Terriſſe*, rapportée ci-après ;
3. Jean-François, tige de la branche des Seigneurs de *Monteils*, mentionnée enſuite ;
4. Anne-Gabrielle, mariée 1° à noble *Jean-Vincent*, Seigneur *d'Eſplan* ; & 2° à noble *François Sauzet*, Seigneur de Fabras ;
5. Et Marie.

X. Jean de Fages, IVe du nom, Ecuyer, Seigneur, Baron de Chazeaux, fut Garde-Marine, & épouſa, le 6 Mai 1677, *Gabrielle de Roger*, de laquelle il a eu :

1. Jean-François, Chevalier, Seigneur, Baron de Chazeaux, Capitaine au Régiment de Tavannes, Infanterie, par commiſſion du 23 Mars 1709, Gentilhomme de M. le Duc de Bourbon-Condé, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, & de ceux de Saint-Lazare & Notre-Dame du Mont-Carmel, le 6 Avril 1726, Lieutenant de Roi de la Ville d'Auxonne le 2 Mai 1737, mort ſans poſtérité en 1773 ;
2. Autre Jean-François, dit *le Chevalier de Chazeaux*, Capitaine au Régiment de Gâtinois, Infanterie, par commiſſion du 11 Juillet 1711, mort à Perpignan, en 1714, à la ſuite du Régiment ;
3. Joseph-Ignace, appelé *le Chevalier de Monteils*, Capitaine au Régiment de Tavannes, Infanterie, par commiſſion du 6 Février 1712, & Chevalier de Saint-Louis, mort le 1er Octobre 1748, ſans poſtérité, de *Roſe de Hanus*, qu'il avoit épouſée, le 1er Octobre 1740 ;
4. Antoine, Lieutenant d'Infanterie, au Régiment de Gâtinois, en 1713, mort en 1769, ſans poſtérité, de ſon mariage contracté, en 1753, avec *Roſe-Charlotte de Colonna-Ornano* ;
5. Gabriel-Benoît, Lieutenant au Régiment d'Enghien, Infanterie, le 14 Décembre 1731, mort en Allemagne ;
6. Marguerite, Religieuſe à l'Abbaye de St.-Benoît d'Aubenas ;
7. 8. & 9. Anne, Marie, & Jeanne, non mariées.

BRANCHE
des Seigneurs de la Terrisse, *éteinte.*

X. Guillaume de Fages, IVe du nom, Seigneur de la Terriſſe, ſecond fils de Claude, Baron de Chazeaux, & de *Françoiſe de la Motte*, fut Lieutenant d'Infanterie, & laiſſa de ſon mariage :

1. Jean-François, qui ſuit ;
2. & 3. Marie & Charlotte.

XI. Jean-François de Fages-de-la-Terrisse, Capitaine au Régiment de Bigorre, Infanterie, par commiſſion du 25 Juin 1728, Chevalier de Saint-Louis, s'eſt trouvé au ſiège de Fribourg, en Allemagne, en 1744, étant Capitaine de Grenadiers audit Régiment, & eſt mort ſans poſtérité, de la ſuite des bleſſures qu'il y avoit reçues.

BRANCHE
des Seigneurs de Monteils, *établis à Naples.*

X. Jean-François de Fages, Seigneur de Monteils, troiſième fils de Claude, Baron de Chazeaux, & de *Françoiſe de la Motte*, fut Lieutenant d'Infanterie, & épouſa *Anne Joſſouin de Bonnery*, veuve de Saturnin de Fages-de-Sévérac, ſon couſin, de laquelle il a eu :

1. François, qui ſuit ;
2. N... de Fages, Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie, mort de la ſuite des bleſſures qu'il avoit reçues en Corſe, en 1742 ;
3. & 4. Et deux autres garçons.

XI. François de Fages de Monteils, Lieutenant-Colonel, avec Brevet de Colonel, du Régiment de Hainaut, petit Wallon, au ſervice du Roi des Deux-Siciles, mort Lieutenant de Roi de Siracuſe, en 1769, avoit épouſé *Marie de Frias*, dont:

1. François, mort Capitaine au Régiment de Hainaut, au ſervice de Naples;
2. Autre François, Capitaine au même Régiment;
3. Jean-Baptiste, Lieutenant audit Régiment;
4. Jean-Jacques, Sous-Lieutenant au même Régiment, & tous trois au ſervice de Naples;
5. Et Marie, mariée à noble *N.... d'Arboſſe*, Gouverneur de la Favignana, en Sicile.

BRANCHE
des Seigneurs de Sévérac, Lachamp & Chazeaux.

IX. Guillaume de Fages, IVe du nom, Seigneur de Sévérac, troiſième fils de Jean III, Baron de Chazeaux, & de *Catherine de la Tour de Bains*, fut Capitaine au Régiment de la Roque, Infanterie, par commiſſion du 30 Avril 1643, & épouſa, le 30 Avril 1745, *Renée de Regis*, dont vint:

X. Saturnin de Fages-de-Sévérac, marié, le 24 Août 1679, à *Anne Joſſouin de Bonnery*, laquelle étant veuve ſe remaria à Jean-François de Fages, Seigneur de Monteils, comme on l'a dit ci-devant. De ſon premier lit il eut:

Guillaume, qui ſuit;
Et Françoise.

XI. Guillaume de Fages, Ve du nom, Seigneur de Sévérac, Capitaine au Régiment de Blacons, Infanterie Françoiſe, & enſuite Capitaine au Régiment de Gueldres, Infanterie, au ſervice du Roi d'Eſpagne, le 12 Décembre 1711, épouſa, le 2 Avril 1717, *Françoiſe de Fargier*, Dame de Lachamp, dont ſont iſſus:

1. Antoine, qui ſuit;
2. François, Curé de Saint-Martin d'Aps, vivant en 1778;
3. & 4. Thérèse & Marianne, Religieuſes au Couvent de Notre-Dame-de-l'Argentière;
5. Marguerite, Religieuſe à Langogne en Gévaudan;
6. Louise, Religieuſe au Saint-Eſprit;
7. & 8. Françoise & Rose.

XII. Antoine de Fages, Seigneur de Lachamp, Chazeaux, &c., Lieutenant au Régiment de Hainaut, petit Wallon, au ſervice du Roi des Deux-Siciles, en 1744, a épouſé, le 24 Juillet 1746, *Marie-Madeleine de Thiboult*. Leurs enfans ſont:

1. François-Esprit-Antoine, qui ſuit;
2. Antoine-François-Mathieu, dit *le Chevalier de Lachamp*, ſervant en Amérique;
3. Louis, dit *le Chevalier* de Fages;
4. Jacques-Christophe, appelé *le Chevalier de Chazeaux*, Page de M. le Prince de Condé depuis 1775, d'après ſes preuves de Nobleſſe, de 250 années & au-delà, faites en 1774 & en 1779; Sous-Lieutenant au Régiment d'Enghien, Infanterie;
5. Marie, Religieuſe au Couvent de Notre-Dame-de-l'Argentière;
6. Marie-Madeleine;
7. Marie-Rose;
8. Adélaïde;
9. Victoire;
10. Et Rose.

XIII. François-Esprit-Antoine de Fages, Seigneur, Baron de Chazeaux, Lachamp, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, a épouſé, le 2 Décembre 1777, *Marie-Marguerite de la Fare-Vénéjan*, ſœur du Comte de la Fare, Aide-Major de Gendarmerie, & fille de *Louis-Joſeph-Dominique*, Marquis de *la Fare*, Seigneur de Saint-Alexandre, &c., Chevalier de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & de *Gabrielle-Pauline-Henriette de Gaizeau*. De ce mariage eſt iſſue une fille.

BRANCHE
des Seigneurs de Chaulnes, Concoules, Jonquerette, le Masneuf, &c.

IX. Jean de Fages, IVe du nom, Seigneur de Chaulnes, baptiſé le 9 Avril 1626, quatrième fils de Jean III, Baron de Chazeaux, & de *Catherine de la Tour de Bains*, fut Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, par commiſſion du 2 Mai 1647, & mourut le 28 Juin 1683. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Février 1646, paſſé devant *Allamel*, Notaire de l'Argentière, *Catherine de Bonfils*, fille de noble *Jean*, Co-Seigneur de Saint-Alban-ſous-Sampzon, & de *Catherine le Maître*, dont:

1. Henri-Simon de Fages-de-Chaulnes, compris dans le jugement de maintenue de Nobleſſe rendu par M. de Bezons, le 28 Janvier 1669, cité ci-après, au degré de Guil-

LAUME IV, Seigneur de Taurié, Gouverneur de la ville de l'Argentière, &c.; il mourut ſans poſtérité;
2. JEAN-JOSEPH, qui ſuit;
3. Et ANTOINE, auſſi mort ſans poſtérité.

X. JEAN-JOSEPH DE FAGES, Seigneur de Chaulnes, né le 15, & baptiſé à l'Argentière le 27 Avril 1662, épouſa, le 9 Novembre 1688, *Françoiſe de Joſſouin*, fille de feu *Guillaume*, & de *Jeanne Gourdon*. Il en a eu:

1. JEAN-GUILLAUME, qui ſuit;
2. JOSEPH, mort ſans poſtérité;
3. Et CÉCILE.

XI. JEAN-GUILLAUME DE FAGES, Seigneur de Chaulnes, Concoules, Jonquerettes, &c., né le 12, & baptiſé le 17 Janvier 1694, Lieutenant au Régiment de Saillant, Infanterie, mort ſubitement à l'Argentière le 26 au 27 Février 1775, avoit épouſé, par contrat du 10 Juillet 1735, paſſé devant *Mayaud*, Notaire dudit lieu, *Françoiſe Peyret-de-Malrive*, fille de feu *Claude* & d'*Anne de Comte*, dont il a eu:

1. LOUIS-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER, Lieutenant au Régiment de Flandre, Infanterie, mort ſans poſtérité de *Marie-Anne Flandrin-de-Porcherolles* (de la Maiſon du Cardinal de ce nom), qu'il avoit épouſée le 8 Avril 1760;
2. LOUIS-JOSEPH, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, dit *le Chevalier de Chaulnes*, Seigneur du Maſneuf, Cornette au Régiment de Luſignan, Cavalerie, réformé à la paix, & depuis Lieutenant de MM. les Maréchaux de France;
4. CHARLES-GASPARD, Prêtre, Curé d'Ailhon, au Diocèſe de Viviers;
5. JEAN-JÉRÔME, né le 21 Novembre 1740, Seignèur de la Tour;
6. JOSEPH-GUILLAUME, dit *le Chevalier* DE FAGES, né le 23 Mai 1750, Garde-du-Corps de MONSIEUR, Frère du Roi;
7. PIERRE-VICTOR, né le 29 Juin 1756, Religieux Bernardin;
8. Et MARIE-ANNE.

XII. LOUIS-JOSEPH DE FAGES, Seigneur de Chaulnes, Concoules, Jonquerettes, &c., né & baptiſé le 29 Août 1736, a épouſé, le 31 Août 1764, *Marguerite de Sauzet-de-Fabrias-d'Eſplan*, fille de *Chriſtophe de Sauzet-de-Fabrias*, Seigneur d'Eſplan, Ailhon, le Mas, Chaulnes, Entraygues, Giniſtet, la Crau, &c., Conſeiller du Roi en la Souveraine Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, & de *Françoiſe de Monteils*, dont:

1. CHARLES-GASPARD, né le 21 Mai 1767;
2. Et VICTOIRE.

BRANCHE
des Seigneurs de FAGES, *établie à Bordeaux, & qui en a formé deux autres à Montpellier.*

VIII. ALAIN DE FAGES, Ecuyer, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Maiſon & Couronne de France, en la Chancellerie de Bordeaux, ſecond fils de JEAN II, Ecuyer, Capitaine de 100 hommes, & de *Françoiſe de Colas*, donna, le 24 Février 1632, procuration à Noble GUILLAUME DE FAGES, de la Ville de l'Argentière, ſon frère, pour retirer 1500 livres de ſon neveu Noble CLAUDE DE FAGES, Seigneur & Baron de Chazeaux, pour partie de ſes droits de légitime. Il ſe maria à Bordeaux avec *N... de Nort*, de laquelle il eut:

1. FLORENT, qui ſuit;
2. & 3. ANTOINE & NOÉ, auteurs chacun d'une branche établie à Montpellier.

IX. FLORENT DE FAGES, Ecuyer, a eu pour fille unique:

N... DE FAGES, mariée à M. le Marquis *de la Fayette*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chef-d'Eſcadre, & Gouverneur pour Sa Majeſté des Isles ſous le Vent.

BRANCHE
des Seigneurs de TAURIÈS.

VIII. GUILLAUME DE FAGES, IVe du nom, Seigneur de Tauriès, troiſième fils de Jean II, Capitaine de 100 hommes, & de *Françoiſe de Colas*, aſſiſta, en 1621, aux Etats-Généraux du Languedoc, en qualité de Gentilhomme, fut Gouverneur de la Ville de l'Argentière, par proviſions du 8 Juillet 1622, & Commandant de Vals, le 18 Juin 1628. Il avoit ſervi dans les Chevaux-Légers de la Compagnie de M. le Comte de Soiſſons, aux années 1606, 1614 & 1615, ſuivant pluſieurs certificats, & en qualité de Capitaine au Régiment de Suze, puis Capitaine-Major, & enſuite Lieutenant-Colonel en celui de Laugères, Infanterie; fut mandé au bân & arrière-ban de 1639; rendit hommage à l'Evêque de Viviers de ſes biens de Tauriès, le 23 Octobre 1656 (acte reçu par *Veſian*, Notaire de Laval & Saulhias); aſſiſta encore aux Etats particuliers & aſſiette du pays de Vivarais en 1657; prouva ſa nobleſſe devant M. de Bezons, Commiſſaire départi pour la recherche, qui l'y

maintint par jugement du 28 Janvier 1669; testa le 25 Mai 1674, devant *Caires,* Notaire de l'Argentière, & avoit épousé, par contrat du 3 Novembre 1622, passé devant *Rivière*, Notaire dudit lieu, *Anne de la Motte*, fille de noble *Jean de la Motte,* Seigneur d'Uzers, Syndic-Général de la Province de Languedoc, & de *Jeanne de la Baulme*. Leurs enfans furent:

1. Alain, qui suit;
2. Jean, Seigneur de Bessas, Capitaine au Régiment de Languedoc, Infanterie, en 1651, Commandant de la Ville de l'Argentière en 1670, Lieutenant-Colonel au Régiment de Chambonnas, & ensuite Colonel de seize Compagnies de Milice du Vivarais, le 26 Juillet 1674, qu'il conduisit en l'Armée de Roussillon ladite année. Il fit ses preuves devant les Commissaires des Etats du Languedoc, y assista en qualité d'Envoyé de la Noblesse, pour François de Lorraine, Comte d'Harcourt, &c., Baron de tour de Vivarais, à cause de sa Baronnie de Saint-Remèze, présida à ceux de Vivarais pour ledit Seigneur Comte d'Harcourt en 1674; & mourut sans postérité, de son mariage, contracté le 7 Novembre 1659, avec *Catherine de Larchier;*
3. Annet, Prêtre, Curé de la Ville de l'Argentière, Prieur de Saint-Laurent, & Official en l'Evêché de Viviers;
4. Antoine, tige de la branche des Seigneurs de *la Combe*, &c., rapportée ci-après;
5. Et Marie, femme de Noble *André Vésian.*

IX. Alain de Fages, Ier du nom, Seigneur de Bertis, assista en l'assemblée tenue à Crest en Dauphiné, le 15 Juillet 1651, comme Envoyé de la Noblesse du lieu d'Alais audit pays, pour la députation aux Etats-Généraux du Royaume, convoqués à Tours le 4 Octobre 1651; prouva sa Noblesse devant M. du Gué, Commissaire départi pour la recherche en Dauphiné, le 10 Août 1667; & fut mandé pour servir au ban & arrière-ban de 1690. Il avoit épousé, 1° par contrat, du 15 Janvier 1650, passé devant *Bossin,* Notaire de Valence, *Geneviève de Sauze*, fille de *Pierre* & de *Madeleine de la Motte-Bevelin;* & 2° le 28 Septembre 1670, *Geneviève de Neyreman*, héritière substituée de la Maison de *Cheilus*, en Vivarais, une des plus anciennes de cette Province, à condition que les enfans porteroient les nom & armes de cette Maison. Il fit avec cette seconde femme son testament olographe, le 10 Décembre 1691. Du premier lit il eut:

1. Guillaume, qui suit;
2. Abel, auteur de la branche des Seigneurs de *la Motte*, rapportée ci-après;
3. Louise, mariée, le 2 Mars 1680, à Noble *Vincent de Malaval*, Capitaine du lieu de Grane, fils de feu *Vincent*, & d'*Anne de Marsane.*

Et du second lit:

4. Jean, tige de la branche des Seigneurs de *Cheilus* & *Rochemure*, mentionnée en son rang;
5. Claude-François, Prêtre, Prieur de Saint-Etienne de Boulogne, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Sens;
6. Alain, dit *le Chevalier de Bertis*, Receveur-Général des décimes du Royaume, mort sans postérité de son mariage avec *N... de Malet;*
7. Anne-Claude, dit *le Chevalier de Mauvert,* Capitaine au Régiment de Vaudémont, Cavalerie, tué à l'Armée d'Italie, le 13 Septembre 1703;
8. Catherine, Religieuse, à l'Abbaye de St.-Benoît d'Aubenas;
9. Et Françoise.

X. Guillaume de Fages, Ve du nom, épousa, le 6 Avril 1682, *Marie-Souveraine de Lestrange*, fille de noble *César,* & de *Félize de Chanaleilles,* de laquelle il a eu:

1. César, Cornette dans le Régiment du Plessis, Cavalerie, tué à la bataille d'Hochstett, en 1703;
2. N... de Fages, Capitaine réformé dans Talard, mort Major des Milices de Dauphiné;
3. N... de Fages, Chevalier de Saint-Louis, mort Aide-Major, à Givet;
4. N... de Fages, dit *le Chevalier de Bessas*, aussi Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine d'Invalides;
5. N... de Fages, appelé *le Chevalier de Cornuaux*, Chevalier de Saint-Louis, mort Capitaine d'Invalides, à Valence;
6. Et Alain, qui suit.

XI. Alain de Fages, IIe du nom, Capitaine de Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Gardes-du-Corps du Roi, où il a servi depuis 1724 jusqu'en 1759, est mort en Octobre 1773, sans postérité, de son mariage avec *Marie de Lestrange-Garauson*, sa cousine germaine, fille de *François-Christophe*, & de *Claudine de Rouboulet.*

BRANCHE
des Seigneurs de la Motte.

X. Abel de Fages, Seigneur de la Motte,

ſecond fils d'ALAIN Ier, Seigneur de Bertis, & de *Geneviève de Sauze*, ſa première femme, Capitaine au Régiment du Pleſſis, Cavalerie, en 1690, puis Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, tué à l'affaire du Comte Styrum, le 20 Septembre 1703, avoit épouſé, à Ligny en Barrois, *Jeanne Viart,* dont:

1. JOSEPH, Doyen de Ligny, Prêtre & Chanoine de l'Égliſe Collégiale de Ligny;
2. ABEL, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Toul;
3. Et MARGUERITE-GENEVIÈVE, qui ſuit.

XI. MARGUERITE-GENEVIÈVE DE FAGES-DE-LA-MOTTE, & JOSEPH DE FAGES, ſon aîné, tous deux fondés de la procuration de *Jeanne Viart,* leur mère, & d'ABEL DE FAGES, leur frère, du 30 Mai 1719, tranſigèrent avec JEAN DE FAGES-DE-ROCHEMAURE, Seigneur, Baron de Cheilus, Rochemaure, Bertis, Beſſas, Mauvert, &c., leur oncle, au ſujet des biens qui revenoient de légitime à leur père, noble ABEL DE FAGES, frère dudit JEAN DE FAGES DE ROCHEMAURE, ſur les biens de noble ALAIN DE FAGES, leur aïeul. Elle épouſa *N... de la Garde*, Grand-Bailli de Ligny, & ſes enfans ont pris les noms & armes de la Maiſon de FAGES, uſant du droit qu'ont les Demoiſelles dans le Barrois, depuis que la nobleſſe dudit pays périt preſque toute dans une croiſade. De ce mariage ſont iſſus:

1. N... DE FAGES DE LA GARDE, Capitaine dans le Régiment de Bourbon, Cavalerie;
2. & 3. Et deux filles.

BRANCHE
des Seigneurs de CHEILUS, ROCHEMAURE, &c.

X. JEAN DE FAGES, Chevalier, Seigneur, Baron de Cheilus, Rochemaure, Bertis, Mauvert, &c., fils aîné d'ALAIN Ier, Seigneur de Bertis, & de *Geneviève de Neyreman*, héritière ſubſtituée de la Maiſon de Cheilus, en Vivarais, ſa ſeconde femme, d'abord reçu dans les Cadets Gentilshommes, en quartier dans la Citadelle de Beſançon, fut Capitaine au Régiment de Chambonnas, Infanterie, par commiſſion du 24 Mars 1689, fit ſes preuves devant les Commiſſaires des Etats de Languedoc, auxquels il aſſiſta en qualité d'Envoyé de la Nobleſſe, pour le tour de Vivarais, en 1698, & teſta, le 2 Août 1742, devant *Rouvière*, Notaire. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Avril 1708, paſſé devant *Privet*, Notaire, *Françoiſe d'Hilaire-de-Jovyac,* fille aînée de Meſſire *Jacques d'Hilaire*, Seigneur de Jovyac & de Plans, Colonel d'Infanterie, & *de Françoiſe de Launiel,* dont:

1. JACQUES-ANTOINE DE FAGES-DE-CHEILUS-ROCHEMAURE, Prêtre, Chanoine, Archidiacre de l'Egliſe Cathédrale de Viviers, & Vicaire-Générale du Diocèſe, mort le 4 Septembre 1778; étant laïque, il avoit aſſiſté aux Etats de Languedoc, en qualité d'Envoyé de la Nobleſſe, pour le tour de Vivarais, aux années 1735 & 1736;
2. JEAN-JOSEPH, qui ſuit;
3. MARIANNE, mariée, le 29 Avril 1732, à Meſſire *Antoine de Guyon-de-Geis*, Seigneur, Baron de Pampelonne & de Miraval; elle eſt veuve, du 14 Janvier 1768, avec poſtérité. Voyez GUYON DE GEIS;
4. Et LOUISE, épouſe de noble *N... de Colombet-de-Landos.*

XI. JEAN-JOSEPH DE FAGES, Chevalier, Baron de Cheilus, Seigneur de Rochemaure, Bertis, Mauvert, Beſſas, &c., Lieutenant en ſecond en la Compagnie du Commandant du troiſième bataillon du Régiment de Noailles, Infanterie, le 27 Août 1740; puis Lieutenant en la Compagnie de la Beaume, Infanterie, le 15 Septembre de ladite année, eſt mort en 17..., & avoit épouſé, le 26 Avril 1745, *Marie-Anne du Serre de la Rochette,* vivante, fille de Meſſire *Pierre,* & de *Catherine de Vacher*, De ce mariage ſont iſſus:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. JEAN-BAPTISTE-XAVIER, dit *le Chevalier de Rochemaure*, Sous-Lieutenant au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1770, puis Lieutenant en 1779;
3. JACQUES-ANTOINE, Chanoine de l'Egliſe Collégiale du Vigan;
4. JEAN-CÉSAR, né le 11 Janvier 1761, auſſi Chanoine de la même Egliſe;
5. 6. & 7. CATHERINE, THÉRÈSE & MARIE, non mariées.

XII. JEAN-BAPTISTE DE FAGES, Chevalier, Baron de Cheilus, Seigneur de Rochemaure, &c., né le 7 Juin 1747, Lieutenant en premier au Régiment de Strasbourg, du Corps-Royal Artillerie, le 19 Novembre 1765, puis Capitaine au même Régiment en 1777; il n'eſt pas encore marié.

Cette branche porte: *parti au* 1 DE FAGES, *& au* 2 *de Cheilus,* coumeil a été remqarmé ci-devant.

BRANCHE
des Seigneurs de LA COMBE, DU NOGIER *& de* VAUMALE.

IX. ANTOINE DE FAGES, Ecuyer, Seigneur de la Combe, baptiſé le 13 Octobre 1635, quatrième fils de GUILLAUME, IVe du nom, Seigneur de Tauriès, & d'*Anne de la Motte*, Capitaine au Régiment d'Epernon, Cavalerie, en 1650, aſſiſta aux Etats de Languedoc, en 1697, en qualité d'envoyé de la Nobleſſe pour le tour du Vivarais, & fit ſes preuves devant les Commiſſaires nommés par leſdits Etats. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Février 1663, paſſé devant *Maurin*, Notaire d'Aubenas, *Marie Dumas*, fille de *Guillaume*, Avocat en Parlement, & de *Colombe de Montméiran*. Leurs enfans furent :

1. CÉSAR, qui ſuit ;
2. GUILLAUME, Prieur de Saint-Etienne de Boulogne ;
3. Et MARIE, femme de noble *François de Bellidentis*.

X. CÉSAR DE FAGES, Ecuyer, Co-Seigneur du Nogier, baptiſé le 3 Janvier 1673, reçu dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes, commandés par M. le Comte de Montcault, dans la Citadelle de Beſançon, le 1er Décembre 1687 ; fut Capitaine au Régiment de Monteils, Infanterie, ſe trouva au ſiège de Barcelone en 1697, où il fut bleſſé, & aſſiſta aux Etats de Languedoc en 1709, en qualité d'envoyé de la Nobleſſe pour le tour de Vivarais, d'après la vérification de ſes preuves. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Août 1701, paſſé devant *Gleyſon*, Notaire d'Aubenas, *Marianne Duclaux*, fille de feu *Jacques*, Docteur en Médecine, & de *Lucrèce du Sere*. Elle a fait ſon teſtament, le 8 Août 1741, devant *Blachières*, Notaire d'Aubenas, & a eu pour enfans :

1. JEAN-CÉSAR, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS-CÉRICE, Religieux Mineur Conventuel ;
3. & 4. MARIANNE-LOUISE, & MARIE-GABRIELLE, mortes ſans alliance.

XI. JEAN-CÉSAR DE FAGES, Chevalier, Co-Seigneur du Nogier, baptiſé le 13 Septembre 1708, Garde-du-Corps du Roi, Compagnie Ecoſſoiſe, le 20 Décembre 1727 ; retenu ancien Garde, par Brevet du 4 Janvier 1744 ; retiré avec penſion, à cauſe de ſes infirmités, le 19 Mars 1747 ; a aſſiſté pluſieurs fois, en qualité d'envoyé de la Nobleſſe, aux Etats de Languedoc, & notamment pour le tour de Vivarais, en 1736, qu'il a fait les preuves exigées à cet effet. Il a épouſé, par contrat du 18 Novembre 1747, paſſé devant *Garimond*, Notaire à Montpellier, *Françoiſe-Marguerite Durand*, fille de feu noble *Pierre Durand*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Roquépine, & Inſpecteur-Général des Ports du Rhône, en Vivarais, & de *Madeleine-Ennemonde de Peythieu*, de laquelle eſt iſſu pour fils unique :

XII. PIERRE-FRANÇOIS-CÉSAR DE FAGES, Chevalier, Seigneur, Baron de Fages-Vaumale, Co-Seigneur de Saint-Pons & de Tatailhon, baptiſé le 29 Mars 1749, Garde-du-Corps du Roi dans la Compagnie Ecoſſoiſe, depuis le 9 Octobre 1765, qui a rendu hommage du fief de Vaumale au Seigneur de Vogué, Comte de Montlaur, le 17 Octobre 1774 ; acte reçu par *Dumas*, Notaire du bourg de Vogué, réſidant à Aubenas. Les Etats de Languedoc, par un nouveau réglement, ayant exigé de plus amples preuves, pour l'ordre de la Nobleſſe, il y a ſatisfait au-delà, & a obtenu, à ce ſujet, un certificat authentique, ſigné des trois ordres deſdits Etats, où il a aſſiſté en qualité d'envoyé de la Nobleſſe, daté du 11 Décembre de la même année 1774. Il a épouſé, par contrat du 17 Novembre 1766, paſſé devant *Cornet*, Notaire de Rochemaure, & *Gros*, Notaire d'Aubenas, *Marie-Madeleine de Fargier*, fille unique de Meſſire *Pierre*, Co-Seigneur de St.-Pons & de St.-Andéol de Berg, & de Dame *Madeleine Vincent*, dont :

1. JEAN-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS-CÉSAR, qui ſuit ;
2. MARIE-MARGUERITE-MADELEINE-FRANÇOISE-ROSE-ANTOINETTE, née le 3 Janvier 1770 ;
3. DIANE-CÉSARÉE, morte jeune ;
4. MARIE-CLÉMENCE-CÉSARÉE-HELVIENNE, nommée par le Roi pour être élevée à l'Abbaye Royale de St.-Cyr, né le 15 Mai 1775 ;
5. Et OLYMPE-CÉSARÉE, née le 9 Octobre 1777.

XIII. JEAN-PIERRE-LOUIS-FRANÇOIS-CÉSAR DE FAGES-DE-VAUMALE, Chevalier, Elève du Roi au Collège Militaire de Tournon, naquit le 15 Janvier 1768.

La Maiſon DE FAGES porte pour armes : *d'or, à la montagne de trois copeaux de gueules, celui du milieu plus élevé, & ſur-*

monté d'une colombe d'argent, tenant en ſon bec un rameau d'olivier de ſinople ; au chef de France, c'eſt-à-dire *d'azur, chargé de trois fleurs-de-lis d'or ;* l'écu ſommé d'une *couronne de Comte, ornée de ſix perles d'argent, d'une fleur-de-lis d'or au milieu, & à chacune des extrémités, d'une demi-fleur-de-lis de même, au lieu de perles.* Timbre : *un caſque à onze grilles d'or, poſé de front, orné de ſes lambrequins aux émaux de l'écu.* Cimier : *un panache d'argent en forme de fleurs-de-lis, d'où ſort un trait d'or,* avec cette deviſe : *Regi fidelitatem lilia coronant ;* contre deviſe poſée au bas de l'écu : INTACTA. Supports : *deux licornes d'argent cabrées.*

Cette Généalogie, dreſſée ſur titres originaux communiqués, & le blaſon des armes ci-deſſus expliqué, ont été enregiſtrés tout au long dans les regiſtres de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier, par Arrêt de ladite Cour des Aides du 20 Décembre 1777.

* FAGET, en Béarn, Diocèſe de Leſcar : Terre & Seigneurie qui a donné le nom à une des branches de la Maiſon de *Monteſquiou.* Cette branche s'eſt ſubdiviſée en deux, celle des Seigneurs de *Faget* & de *Sainte-Colombe,* & celle des Seigneurs de *Xaintrailles.* Voyez MONTESQUIOU.

FAGET, en Béarn : famille qui a donné un Agent général du Clergé de France, vers l'an 1660, dans PAUL DE FAGET, qui donna au Public, en 1668, la vie & les ouvrages de M. de Marca, Archevêque de Paris, ſon couſin germain. N..... DE FAGET, premier Avocat-Général au Parlement de Navarre, fils de GUILLAUME DE FAGET, auſſi Avocat-Général au même Parlement, épouſa *Marie de Partarieu,* fille de *Céſar de Partarieu,* Conſeiller ſous-Doyen du Parlement de Navarre, & de *Marie de Saint-Cricq.* Elle lui porta la Baronnie de *Gabaſton.* Voy. GABASTON. Leurs enfans ſont deux garçons & une fille, mariée à *N... de Courrèges,* Baron de Doumy, Conſeiller au Parlement de Navarre. (*Tabl. Généal.*, part. V, pag. 303.)

FAGET, autre famille noble, dont étoit PAUL FAGET, né le 30 Octobre 1685, fils de N... FAGET, Seigneur de Béarn, & de *N... Barlet de Bonneval,* reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 22 Décembre 1714, & mort le 28 Février 1753. Il avoit épouſé *Marthe-Hélène Langelé,* fille de *Jean-Baptiſte Langelé,* Secrétaire du Roi, & d'*Hélène Touſtain,* dont :

1. N... FAGET, Major du Régiment de la Cornette-Blanche, puis Capitaine de Carabiniers, marié à *N... de Ravy,* fille d'un Lieutenant-Colonel ;
2. Et MARTHE-HÉLÈNE, née le 15 Août 1719, mariée, le 27 Juillet 1767, à *Denis-Bernard-François Barally,* Conſeiller au Parlement de Paris.

Les armes : *d'azur, à trois poiſſons d'argent, poſés en bande, au chef de.... chargé de trois étoiles de.....*

FAGNIER DE VIENNE. Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial gén. de France,* tom. I, part. I, p. 226, & dans le *Mercure* du mois de Juin 1735, pag. 1437. Elle remonte à

GUILLAUME FAGNIER, Seigneur de Romécourt, qui fut Capitaine de Cuiraſſiers dans le Régiment du Comte de la Roche, ſuivant un contrat d'acquiſition du 4 Septembre 1484. Il eut pour fils :

CLAUDE FAGNIER, Seigneur de Jaudreville, Capitaine de Gens de pied dans le Régiment de Norvac, qui eut pour enfans :

1. FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. Et NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de la Malmaiſon.

FRANÇOIS FAGNIER, Ier du nom, fut marié à *Perrette Bugot,* dont vint :

FRANÇOIS FAGNIER, IIe du nom, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Préſident en l'Election de Châlons, qui épouſa *Marguerite Braux,* & en eut

FRANÇOIS FAGNIER, IIIe du nom, Ecuyer, Avocat au Parlement, mort à l'âge de 24 ans. Il avoit épouſé, en 1619, *Eliſabeth de Paris,* dont :

THIERRY FAGNIER DE VIENNE, Ecuyer, Seigneur des Conardins & de Mouſſy, qui épouſa, le 29 Avril 1657, CLAUDE FAGNIER, fille de FRANÇOIS FAGNIER, & de *Claude Caillet.* Ses enfans furent :

1. GEORGES-THIERRY, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE-THÉRÈSE, femme de *Nicolas Oudan*, Ecuyer, Seigneur de Montmareon, dont :

MARIE-ANNE OUDAN, alliée, le 13 Juin

1718, à *Michel d'Aumale*, Vicomte du Mont-Notre-Dame.

GEORGES-THIERRY FAGNIER DE VIENNE, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Villepré, des Conardins & de Glatigny, Lieutenant-Général au Bailliage & Siège Préſidial de Châlons, le 3 Mars 1697, fut maintenu dans ſa Nobleſſe, le 15 Février 1699, & mourut en Mai 1755. Il avoit épouſé, 1° le 9 Décembre 1690, *Marie le Duc*, fille de *Pierre le Duc*, Seigneur de Compertrix; 2° le 5 Décembre 1693, *Anne Braux du Sorton*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur du Sorton, Conſeiller du Roi, premier Préſident au Bureau des Finances de Châlons, & d'*Iſabelle le Gorlier de Verneuil*; & 3° le 4 Avril 1718, *Catherine-Madeleine le Gorlier de Verneuil*, morte à Paris le 17 Mars 1740, fille de *Claude le Gorlier*, Ecuyer, Seigneur de Braux & de Sainte-Cohière, & de *N... de Chatillon*. Il n'a eu des enfans que du ſecond lit, qui ſont:

1. CLAUDE-THIERRY-NICOLAS FAGNIER DE VIENNE, Ecuyer, Seigneur du Breuil & de Villepré en Brie, a été Garde de la Marine au département de Breſt, puis Capitaine dans le Régiment de Forez, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis;
2. JEAN-THIERRY, Prêtre, Chanoine & Grand-Vicaire du Diocèſe de Châlons, puis Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, reçu le 21 Janvier 1733;
3. PIERRE-EMMANUEL, ſucceſſivement Garde de la Marine & Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi;
4. Et ANNE-CLAUDE-MARIE, Chanoineſſe en l'Abbaye Royale de Blesle.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à un chevron d'or, chargé de 2 lions de gueules affrontés, accompagné de 3 molettes d'éperon d'or, 2 en chef & 1 en pointe*, qui eſt DE FAGNIER; *& aux 2 & 3 de gueules, à un dragon d'or aîlé de même*, qui eſt DE BRAUX.

FAGUET, Ecuyer, Sieur du Montbert, en Normandie, Election de Liſieux, porte: *de gueules, à trois flèches d'argent, une poſée en pal, & les deux autres en ſautoir.*

FAILLE (DE LA), en Languedoc: noble & ancienne famille qui ſubſiſte en trois branches, dont une à Anvers, avec le plus grand éclat, dans les deſcendans de

N... DE LA FAILLE, Grand-Bailli de Gand, Chancelier de la Toiſon-d'Or, qui reconnut pour ſon parent *noble* GERMAIN DE LA FAILLE, V^e du nom, en 1687, immédiatement après la publication de ſon premier volume des *Annales de Toulouſe*, à l'occaſion duquel il lui écrivit, en qualité de *parent*, des Lettres de félicitation.

Et la troiſième, depuis plus de trois ſiècles à Vignonet, au Diocèſe de Saint-Papoul, ſuivant les actes que produiſit ce célèbre Annaliſte, par leſquels il paroît que le dérangement de la fortune de cette branche pourroit bien être la ſeule cauſe de la roture dont on a taxé cette famille pour le tems qui a précédé le Capitoulat dudit GERMAIN DE LA FAILLE, V^e du nom.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant que cette branche a toujours porté *mêmes armes* que les deux autres, & qu'elle avoit pour tige:

Noble N... DE LA FAILLE, qui eut de ſa femme, dont on ignore le nom, entr'autres enfans:

1. ARNAUD, qui ſuit;
2. Et GERMAIN, lequel vivoit encore en 1500 & 1509.

Noble ARNAUD DE LA FAILLE, Seigneur de Monferrand, & de la Baſtide-d'Anjou, vivoit en 1500 & ès-années ſuivantes, qu'il vendit ces deux terres à noble *Pierre d'Eſtample*, Secrétaire du Roi de Navarre. Il eſt qualifié dans ces actes de *noble*, &c. Ses enfans furent:

1. GERMAIN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, dont on ignore le ſort.

Noble GERMAIN DE LA FAILLE, I^er du nom, Seigneur de la Folcarde & de Caneville, vendit cette dernière terre à *Raymond Marion*, & eut entr'autres enfans:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et RAYMONDE, mariée à noble *Vital de Polaſtron*, en 1557.

Noble PIERRE DE LA FAILLE, Seigneur de la Folcarde, fut marié 1° à *Delphine de Suberne*; & 2° à *Reine de Rigaud*. Il eut du premier lit:

1. JEAN, Seigneur de la Folcarde, qui vendit cette terre à *Michel de Charles*, & un fief dans les caſſes à *André d'Albouy*. On ne lui connoît poſtérité.

Et du ſecond lit vinrent:

2. GRÉGOIRE, qui ſuit;
3. GERMAIN, dont on ignore le ſort;

4. Autre JEAN, dit *le jeune*, qui acheta le fief des Andrats, & épouſa *Miramonde de Poaſtron*, dont il eut :
   1. PIERRE, Avocat, marié à *N... Alizard*, dont il a laiſſé poſtérité, éteinte ;
   2. & 3. Autre PIERRE, & PIERRE-BALTHASAR, morts ſans alliances ;
   4. CLAIRE, mariée à *Paul Laurens ;*
   5. Et JEANNE, femme de *Bernard de Raimond ;*
5. Et PEIRONNE, mariée à noble *Germain de Vernhès*, Seigneur de Montferrand & de la Baſtide, d'une très-ancienne famille, maintenue pluſieurs fois dans ſa nobleſſe, & éteinte depuis peu dans la perſonne de *Pierre de Vernhès*, Conſeiller au Sénéchal de Lauraguais.

Noble GRÉGOIRE DE LA FAILLE épouſa *Jeanne d'At*, veuve de noble *Arnaud la Marque*, dont

1. JEAN-PIERRE, qui ſuit ;
2. Et GERMAIN, père de

Noble GRÉGOIRE DE LA FAILLE, mort ſans alliance.

Noble JEAN-PIERRE DE LA FAILLE, Avocat du Roi au Sénéchal de Lauraguais, épouſa *Jeanne de Ménard*, de laquelle il eut :

1. GERMAIN, qui ſuit ;
2. Et JACQUETTE, alliée avec *Pierre de Baillot.*

Noble GERMAIN DE LA FAILLE, II^e^ du nom, né à Caſtelnaudary le 20 Octobre 1616, après avoir fait ſes études à Toulouſe, fut pourvu, au mois de Février 1638, de la charge d'Avocat du Roi au Préſidial de Caſtelnaudary ; accompagna en 1646, en qualité de *Procureur du Roi, M. de la Ferrière,* Intendant de Montauban, chargé par la Cour de ſe rendre en Rouergue, pour y apaiſer la révolte des *Croquans ;* ſe démit de ſa charge d'Avocat du Roi en 1655, ayant été élu Syndic de la ville de Toulouſe, & y mourut le 12 Novembre 1711, au commencement de ſa 96^e^ année, Doyen des anciens Capitouls de la ville. Il avoit été 4 fois élevé au Capitoulat, ce qui lui ayant donné lieu de fouiller dans les Archives de la ville, il entreprit de compoſer les *Annales de Toulouſe*, dont le premier volume parut en 1687, & le ſecond en 1701. Il avoit compoſé, en 1667, une *Diſſertation ſur la Nobleſſe des Capitouls*, qu'il augmenta depuis, & dont il donna une 3^e^ *édition*, ſous le titre de *Traité de la Nobleſſe des Capitouls de Toulouſe*, auquel il ajouta de ſavantes *Remarques* & un *Catalogue* curieux de pluſieurs *nobles & anciennes Familles, dont il y a eu des Capitouls depuis la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne.* L'Académie des *Jeux Floraux* l'avoit choiſi, en 1694, pour ſon Secrétaire perpétuel, dont il fit, pendant plus de 16 ans, les fonctions avec honneur. (Voy. Moréri, édition de 1759, tom. V, p. 23.) Il ne laiſſa, de ſon mariage, avec *Jeanne le Bouſcher*, ſa femme, qu'une fille,

ANNE DE LA FAILLE, qui épouſa *Jean de Domère*, Conſeiller au Sénéchal de Toulouſe, héritier des biens de cette branche.

FAILLY, en Picardie & en Champagne : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 haches d'armes de même.*

FAIRE, famille de Poitou, de laquelle étoit MARIE DE LA FAIRE DU BOUCHAUD, née le 4 Mars 1673, & reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva qu'elle deſcendoit de JACQUES DE LA FAIRE, Seigneur de Pont, qui vivoit, en 1476, avec *Catherine de Pont*, ſa femme.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent.*

* FALAIS ou FALLEZ, Baronnie dans le Brabant, érigée en *Comté*, par Lettres des Archiducs ALBERT & ISABELLE, du 8 Février 1614, en faveur de HERMAN DE BOURGOGNE, Seigneur de Brédam, iſſu de BAUDOUIN, bâtard de Bourgogne, Seigneur de Falais, fils naturel de PHILIPPE LE BON, Duc de Bourgogne, auquel l'Empereur MAXIMILIEN I^er^ avoit fait don, en 1501, de la Seigneurie de Falais. Cet HERMAN mourut le 16 Juillet 1626, laiſſant d'*Yolande de Longueval*, deux fils qui furent Jéſuites, & quatre filles, dont l'aînée, MARGUERITE DE BOURGOGNE, porta le Comté de *Falais* à ſon mari *Hugues*, Comte *de Noyelles*. Voyez NOYELLES.

Il eſt parlé des Seigneurs de *Falais* & des Seigneurs de *Brédam*, dans les *Grands Officiers de la Couronne*, tom. I, page 261 & ſuiv. Les Seigneurs de *Falais* portoient : *d'or, à l'écu de Bourgogne, mis en ſautoir ;* & les Seigneurs de *Brédam*, ſortis des Seigneurs de Falais, portoient : *écartelé, aux* 1 *& 4 de* BOURGOGNE MODERNE ; *aux* 2 *& 3 de* BOURGOGNE ANCIEN ; *& ſur le tout* DE FLANDRE ; *au ſautoir d'argent mis en barre, brochant ſur le tout.*

* FALAISE, nom d'une Ville de la Baſſe-Normandie, Diocèſe de Séez, & d'une ancienne Nobleſſe éteinte, connue dès le XI^e ſiècle, & qui a donné, en 1562, une Abbeſſe de Vignats, Diocèſe de Séez, dans la perſonne de CHARLOTTE DE FALAISE.

FALANTIN, dans le pays de Foix, famille maintenue dans ſa Nobleſſe, le 3 Août 1701, par M. le Gendre de Lormoy, Intendant de Montauban. Elle ſubſiſte dans

FRANÇOIS FALANTIN, Seigneur de Sentenac, qui a ſervi dans les Mouſquetaires depuis le 17 Décembre 1721, juſqu'au 24 Décembre 1730, & a épouſé, le 28 Janvier 1740, *Marie-Claire de Comminges*, fille de *Nicolas*, Seigneur de Sieuras, & de *Philiberte de Montaut*. Il a de ce mariage:

1. RENÉ-HONORÉ, né le 24 Septembre 1741, admis dans la Compagnie des Gentilshommes Gardes de la Marine en 1757;
2. LOUIS, né le 26 Février 1745, Lieutenant dans le Régiment d'Auvergne;
3. JEAN-FRANÇOIS, né le 15 Février 1746, mort Lieutenant dans le même Régiment;
4. Et ROGER-AUGUSTIN, né le 19 Septembre 1748, Eccléſiaſtique.

Les armes: *d'argent, à un pin de ſinople, portant de chaque côté une pomme de pin d'or.* (Voyez l'*Armorial général de France*, reg. V, part. I.)

FALCONIÉRI, Maiſon originaire de Florence, qui a donné un Cardinal Archevêque de Thèbes, dans LÉLIO FALCONIÉRI, mort en 1648, & un autre Cardinal, créé ſous le Pape BENOÎT XIII, le 11 Septembre 1724, dans ALEXANDRE FALCONIÉRI, né le 8 Septembre 1657, & mort à Rome le 26 Janvier 1734. La Bienheureuſe JULIENNE FALCONIÉRI étoit de cette Maiſon, & ALEXIS FALCONIÉRI, ſon oncle, l'un des Fondateurs de l'Ordre des Servites, l'avoit formée de bonne heure à la piété. Voyez Moréri.

FALCOZ ou FALCONIS DE LA BLACHE, ancienne famille du Dauphiné, qui a donné ſix Chevaliers de Malte, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de cette Province, par Guy Allard; dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, & ailleurs. Faute de Mémoire, voici ce que nous apprend une ſimple notice que nous en avons:

JACQUES DE FALCOZ-LA-BLACHE, qui vivoit en 1447, épouſa *N... de Vaince*, originaire de Provence. Son fils,

ANDRÉ, fut père de

NICOLAS DE FALCOZ, Seigneur de la Maiſonfort de la Blache, qui teſta en 1567. Il avoit épouſé, le 8 Février 1539, *Madeleine de Lattier*, originaire du Dauphiné, mère de

AIMAR DE FALCOZ-LA-BLACHE, qui teſta en 1610, & avoit épouſé, le 12 Octobre 1675, *Louiſe de Vallin*, dont il eut:

1. JOACHIM, qui ſuit;
2. Et ANNIBAL, Colonel du Régiment du Connétable *de Leſdiguières*, qui ſe trouva au ſiège de Puycerda en Catalogne, auteur de la branche du *Métral*, éteinte.

JOACHIM DE FALCOZ-LA-BLACHE s'allia, le 26 Août 1616, à *Iſabeau de Fay-de-Gerland*, d'une ancienne famille du Velay & du Vivarais, & teſta en 1657. Ses enfans furent:

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. PIERRE;
3. Et JEAN, Chevalier de Malte, fait Eſclave à Tunis, & mort de ſes bleſſures.

ALEXANDRE DE FALCOZ, Seigneur de la Blache, de Nerpol, Baron de Jarcieu dans le Viennois, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Alteſſe, qui étoit celui du Cardinal de Mazarin, ſe retira du ſervice à cauſe de ſes bleſſures. Il acquit, vers l'an 1670, d'Armand, Marquis de Saint-Chamont, la Baronnie d'Anjou en Dauphiné, dont il obtint de nouveau l'érection en *Comté*, pour lui & ſes deſcendans mâles & femelles, par Lettres du mois d'Août 1679, enregiſtrées le 4 Juillet 1681. Il teſta en 1688, & avoit épouſé *Gabrielle de Lévis-Châteaumorand*, de laquelle il eut:

VICTOR, qui ſuit;
Deux autres garçons, Capitaines de Cavalerie dans le Régiment du Vieux Cayeux;
Une fille mariée au Marquis *d'Haraucourt*, d'une ancienne Maiſon de Lorraine, Seigneur de Saint-André;
Une autre, femme du Marquis *de Vallin;*
Deux autres, Religieuſes, l'une à l'Abbaye de Bons en Bugey, dont elle fut enſuite Abbeſſe; & la ſeconde, Religieuſe de l'Abbaye de Saint-Juſt à Romans en Dauphiné, & enſuite Abbeſſe de la grande Abbaye de Bouſſe en Languedoc.
Les autres enfans ſont morts en bas âge.

VICTOR DE FALCOZ-DE-LA-BLACHE, Comte d'Anjou, Seigneur de Nerpol, Bellegarde &

Pouſſieu, fut reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1696, & entra euſuite au ſervice où il reſta fort long-tems. Il épouſa 1° *Louiſe de Boz de Solignac*, d'une ancienne Nobleſſe du Vivarais; 2° ſans enfans *Françoiſe du Puy de Murinais*, d'une Maiſon qui a donné un des premiers Grands-Maîtres de Malte. Il eut du premier lit:

1. Alexandre-Laurent-François, qui ſuit;
2. Et Louise-Gabrielle, mariée à *Claude de Murat*, Marquis de l'Eſtang, Préſident à Mortier au Parlement de Dauphiné.

Alexandre-Laurent-François de Falcoz-de-la-Blache, Comte d'Anjou en Dauphiné, Baron de Jarcieu, Seigneur de Bellegarde, Pouſſieu & Nerpol, fut d'abord Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Saſſenage, deux ans après Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Lévis, & enſuite Colonel du Régiment Royal, Dragons. Il s'eſt retiré du ſervice après avoir été fait Brigadier des Armées du Roi, & a eu de ſon épouſe *Michelle de Roiſſy*, nièce de feu *N... Paris du Verney* & de Montmartel:

1. Laurent-Alexandre-François, qui ſuit;
2. N..., mort aux études;
3. Et N...., Capitaine au Régiment de ſon frère.

Laurent-Alexandre-François de Falcoz-de-la-Blache, d'abord Capitaine au Régiment Royal, Dragons, aujourd'hui Colonel du même Régiment ſur la démiſſion de ſon père, eſt Brigadier des Armées du Roi. On ignore s'il eſt marié.

Les armes: *d'azur, au faucon d'argent, jets & ſonnettes de même.* Supports: *deux ſauvages.* Deviſe: *Semper in altum.*

FALGUEROLLES, famille noble établie aujourd'hui dans le Diocèſe de Caſtres, au Haut-Languedoc, & qui l'étoit autrefois dans le Château de Falguerolles, Paroiſſe de Colognac, alors du Diocèſe de Nîmes, & à préſent de celui d'Alais. Le Château de ce nom a été détruit & incendié, avec tout ce qui s'y trouva renfermé, pendant les guerres civiles. Ce fait eſt prouvé par un Arrêt du Conſeil du 7 Février 1624, donné en faveur de Joseph de Falguerolles & de ſes frères, qui les maintient dans leur nobleſſe, & atteſte que leurs titres ont péri dans l'incendie de ce Château. Le plus ancien de cette famille, dont on ait connaiſſance, eſt

I. Etienne de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, qui fit ſon teſtament le 4 Septembre 1530, & nomme dans cet acte, *Catherine de Laverſa*, ſa femme, de laquelle il déclare en avoir eu:

1. Hippolyte, qui ſuit;
2. Claude;
3. 4. & 5. Jeanne, Marguerite & Catherine.

II. Hippolyte de Falguerolles teſta le 2 Septembre 1569. Il paroît par cet acte, qu'il avoit épouſé *Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet*. Il y fait héritier Sauveur, ſon fils aîné, laiſſe des legs à ſes autres enfans, & en cas que ſon aîné meurt ſans poſtérité, il ſubſtitue ſes biens à Claude, ſon ſecond fils, à condition qu'il fera ſa réſidence ordinaire au Château de Falguerolles. Ses enfans furent:

1. Sauveur, qui ſuit;
2. Claude, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après;
3. & 4. André & David;
5. Et Isabeau.

III. Sauveur de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, fit ſon teſtament le 22 Avril 1588, dans lequel il inſtitue ſes héritiers, la Dame *de Foulquier*, ſa femme, & ſon fils, qui ſuit.

IV. David de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, fit ſon teſtament le 31 Août 1644. Il avoit épouſé *Marguerite de Valet*, qu'il fait héritière de ſes biens, à condition qu'elle les remettra à ſon fils aîné. Il nomme dans ſon teſtament ſa femme & ſes enfans, ſavoir:

Jean, qui ſuit;
Jacques;
Et Henri.

V. Jean de Falguerolles, Seigneur dudit lieu, épouſa, par contrat du 25 Janvier 1646, *Claire de Tourtoulon-de-Valeſcure*, dont il eut:

1. David, mort jeune;
2. François, Capitaine de Cavalerie dans Royal-Rouſſillon, qui quitta le ſervice de France, lors de la révocation de 'Edit de Nantes, en 1697, & paſſa en Hollande, où il mourut ſans poſtérité;
3. Et Jean, qui paſſa auſſi dans les pays étrangers.

SECONDE BRANCHE.

III. Claude de Falguerolles, ſecond fils d'Hippolyte, & de *Charlotte de Vignolles de Saint-Bonnet*, fut Miniſtre réformé de l'Egliſe de Nîmes, & fit ſon teſtament le 27 Avril

1586, où il nomme ſes enfans, qu'il déclare avoir eu de ſon mariage avec *Jeanne de Verchant*, ſavoir :

1. Pierre;
2. Jean;
3. Jacques;
4. Paul, qui ſuit;
5. André, marié, par contrat du 25 Mai 1624, à *N... d'Artoul*, dont deux filles :

   Jeanne, mariée, le 26 Septembre 1657, à Guillaume de Falguerolles, fils de Guillaume, Ier du nom, & d'*Eliſabeth de Marbaut*, dont il ſera parlé ci-après;
   Et Jacquette de Falguerolles.
6. Guillaume, Ier du nom, auteur de la troiſième branche, rapportée ci-après;
7. 8. & 9. Jeanne, Anne & Isabeau.

IV. Paul de Falguerolles, Maître des Requêtes de la Reine-Mère, par Proviſions du 26 Mai 1634, eut d'*Iſabeau de Barjac*, ſon épouſe,

V. Guillaume de Falguerolles qui épouſa, par contrat du 8 Décembre 1644, *Iſabeau de Bucs*, dont :

1. Joseph, qui ſuit;
2. Pierre, dit *le Chevalier de Falguerolles*, Sous-Lieutenant au Régiment de Picardie, par Lettres du 15 Février 1672, Lieutenant dans le même Régiment, par Lettres du 1er Novembre 1674, & Capitaine par Brevet, du 1er Novembre 1677;
3. Et Gaspard, Lieutenant dans le Régiment de Picardie.

VI. Joseph de Falguerolles, Capitaine dans le Régiment de Picardie, par Commiſſion du 28 Septembre 1672, commanda en Provence un Bataillon du même Régiment, de 3000 hommes d'Infanterie, campés aux Isles d'Hyères. Il commanda auſſi au Fort de Melazzo à Meſſine.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. Guillaume de Falguerolles, Ier du nom, ſixième fils de Claude, & de *Jeanne de Verchant*, baptiſé le 11 Septembre 1585, s'établit à Paris, & les enfans qu'il eut d'*Eliſabeth de Marbaut*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 11 Avril 1630, partagèrent par portions égales. Ils furent :

1. Guillaume, qui ſuit;
2. Jacques, mort ſans poſtérité;
3. Blanche, mariée, par contrat du 18 Mai 1647, à *Pierre de Julieu*, Conſeiller en la Chambre de l'Edit à Caſtres;
4. Et Madeleine, mariée, par contrat du 12 Novembre 1654, à *Jacques de Lacger*, fils de *Jacques de Lacger*, & de *Marguerite de Neff*.

V. Guillaume de Falguerolles, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de Maurens, fut Avocat. Il rendit hommage au Roi pour ſa terre de Maurens, le 9 Octobre 1664, & teſta le 5 Mai 1665, en faveur de ſon fils aîné. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Septembre 1657, Jeanne de Falguerolles, fille d'André de Falguerolles, & de *N... d'Artoul*, dont :

1. Jacques, mort jeune;
2. Louis, qui ſuit;
3. Et Madeleine, femme de *Claude-Thomas de la Barthe*.

VI. Louis de Falguerolles, Seigneur de Maurens, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par M. de Lamoignon de Baſville, le 22 Mai 1702, & épouſa, par contrat du 3 Septembre 1708, *Jeanne-Louiſe le Roi de la Fabrie*, & mourut en Septembre 1711, ſans faire de teſtament, laiſſant ſa femme enceinte d'un fils poſthume, nommé

VII. Geoffroy-Louis de Falguerolles, Seigneur de Gaudels, Roments, la Fabrie & Burlats, né en Janvier 1712, qui épouſa, le 1er Août 1737, *Louiſe de Rotolp de la Devèze*, Dame de Lempaut, Saint-Germain & Auxillon, Dame en partie de la terre de Mazamet, & de la Baronnie d'Hautpoul & Hautpoulois, fille de *Louis de Rotolp*, Seigneur de Lempaut & de Saint-Germain, & de *Marguerite de Ligonnier*, dont :

1. François-Louis, né le 1er Décembre 1746, entré dans la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, le 1er Février 1763, nommé Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc aux départemens des Evêchés de Montpellier, Nîmes, Alais, Lodève, Port-de-Cette & Forts en dépendans, par la démiſſion du Marquis de Caſtries;
2. Louis-Jean-Godefroy, né le 16 Novembre 1752, Lieutenant dans le Régiment de Touraine, Infanterie, le 20 Février 1768;
3. Françoise-Marguerite, née le 15 Décembre 1747;
4. Honorée-Madeleine-Antoinette, née le 11 Avril 1754;

Et d'autres enfans morts en bas âge.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de ſable; au chef d'azur chargé de 3 molettes d'éperon d'or.*

Mémoire fourni & qu'on nous a dit avoir été dreſſé ſur titres, par M. Gaſtelier de la Tour, auteur du *Nobiliaire du Languedoc*.

FALLET. C'eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres Maiſons d'Italie. On voit dans pluſieurs Auteurs qu'elle a contracté des alliances avec des Maiſons ſouveraines, & qu'elle avoit elle-même autrefois la ſouveraineté des terres qu'elle poſſède à préſent, comme il paroît par pluſieurs titres, & entr'autres par l'inveſtiture du 28 Septembre 1486, que l'on conſerve dans les archives de cette Maiſon, laquelle eſt de Guillaume Paléologue, Marquis de Montferrat, en faveur de THIBAULT DE FALLET. On y lit que ce THIBAULT n'a jamais relevé d'aucune puiſſance du monde: *Alium Principem ſeu Potentatum de mundo non recognoviſſe*.

PETRINO DE FALLET, célèbre dans l'Hiſtoire, qui étoit Général des Armées du Roi ROBERT, & de JEANNE, première Reine de Naples, eſt celui qui a fait l'acquiſition de la terre *de la Mourre*, encore aujourd'hui poſſédée par les Seigneurs de cette Maiſon. Dans un acte du Roi ROBERT, du 29 Décembre 1342, qui ſe trouve enregiſtré à Naples, il eſt dit: *At quia nos in præfatâ venditione dictis de Falletis alienavimus, tranſtulimus & dedimus jura, & juriſdictiones omnes quæ nobis in dicto, Caſtro Murræ ſpectabant, etiam de regalibus altioris, & ſupremæ poteſtatis, quæ in eo poſſidebamus, nihil penitùs excluſo vel reſervato;* ce qui prouve que la ſouveraineté de la terre en queſtion a été cédée à PETRINO DE FALLET, & à tous ſes ſucceſſeurs.

La branche de cette Maiſon qui étoit dans le Royaume de Naples, obtint le privilège du *Seggio*, dont la Nobleſſe de ce pays-là eſt très-jalouſe, l'accordant très-rarement aux Etrangers qui vont s'établir parmi eux, & l'original de ce privilège ſe trouve dans les Archives de la ville de Naples. Cette branche s'eſt éteinte, mais cette Maiſon ſubſiſte encore en pluſieurs autres.

THÉODORE DE FALLET, Duc de Cannalonga, fils puîné de JÉRÔME DE FALLET, Marquis de Caſtagnole, a épouſé, en 1724, la fille aînée de feu HYACINTHE DE FALLET, Duc de Cannalonga, & Régent Collatéral du Royaume de Naples.

CHARLES-LOUIS DE FALLET, Marquis de Barol, &c., avoit épouſé *Chriſtine de Birague*, de la branche des Comtes de *Viſque*, Maiſon connue en Italie & en France par ſon ancienneté & ſes illuſtrations. De ce mariage ſont iſſus:

1. JÉRÔME, qui ſuit;
2. ANTOINE, Jéſuite, qui a été Viſiteur général dans le Royaume de Sardaigne, & enſuite Provincial de la Province de Milan, s'étant attiré dans ces divers emplois l'eſtime univerſelle;
3. JEAN-JOSEPH-RAOUL-CONSTANCE, ci-devant Aumônier du feu Roi de Sardaigne, enſuite Archevêque de Cagliari, & Primat des Royaumes de Sardaigne & de Corſe. Il fut nommé à cet Archevêché en 1727, par le Roi VICTOR, & ſacré à Turin la même année, & non à Rome, comme il eſt dit par erreur dans Moréri;
4. OCTAVE, Comte de la Roquette, mort des bleſſures qu'il reçut en 1690, à la bataille de Staffarde;
5. JEAN-BAPTISTE, Marquis de Cavatour, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi de Sardaigne, qui a ſervi avec diſtinction dans les Dragons pendant toute la guerre d'Italie en 1734;
6. THÉODORE, Commandeur des Ordres de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, & Maréchal-de-Camp dans les Armées de Sa Majeſté Sarde;
7. JOSEPH, Colonel du Régiment de Saluces, Infanterie, qui a ſervi, ainſi que ſon frère, dans les guerres de Piémont & de Sicile; à cette dernière il a été bleſſé & fait priſonnier. Ces deux derniers ſe ſont diſtingués par leur valeur & leur conduite à tous les ſièges & aux batailles où ils ſe ſont trouvés, & principalement à celle de Guaſtalla; JOSEPH y a été bleſſé, & ſon Régiment s'y eſt ſignalé;
8. Et CHRISTINE, mariée à *François*, Marquis *de Moſſi*, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi de Sardaigne, d'une Maiſon diſtinguée dans le Montferrat.

JÉRÔME DE FALLET, Marquis de Caſtagnole, de Barol & de Cavatour, Comte de la Roquette, Palafée, Seigneur de la Volte & autres Terres dans le Piémont & dans le Montferrat, &c., naquit le 9 Novembre 1669. Il entra dans le ſervice à l'âge de 20 ans, & ayant paſſé ſucceſſivement par divers emplois dans les Dragons & dans les Gardes-du-Corps, il parvint au grade de Lieutenant-Général du Royaume de Sardaigne; il a donné dans toutes les occaſions des preuves de valeur & de zèle pour le ſervice du Roi ſon Maître. Après la

paix d'Utrecht, il fut nommé Gouverneur de Pignerol, enſuite il eut le Gouvernement du Duché de Montferrat; il le garda juſqu'en 1731, qu'il fut nommé Vice-Roi de Sardaigne, Capitaine-Général des Armées du Roi dans cé même Royaume, & Lieutenant-Général de Sa Majeſté; il mourut le 5 Juillet 1735 à Cagliari, univerſellement regretté. Il a vaqué juſqu'aux derniers jours de ſa maladie aux affaires de ce Royaume, qu'il a gouverné avec beaucoup de ſageſſe & de prudence. Il avoit épouſé, en 1695, *Hélène-Mathilde de Provana de Druent*, d'une des plus illuſtres familles de Piémont, dont parle Guichenon & d'autres Hiſtoriens. Il a eu de ce mariage :

1. Octave, qui ſuit;
2. Théodore, Duc de Cannalonga;
3. Et Hyacinthe, Chevalier de Malte, qui s'eſt trouvé aux batailles de Parme & de Guaſtalla.

Octave de Fallet, Marquis de Barol, a épouſé, en 1730, *Marie-Madeleine de Caron-de-Saint-Thomas*, Dame du Palais de feu la Reine de Sardaigne, fille de *Joſeph-Gaëtan de Caron*, Marquis de Saint-Thomas, premier Miniſtre d'Etat, & Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade, & de *Victoire de Saluces*, première Dame d'honneur de la même Reine. De ce mariage ſont nés deux garçons :

1. Charles-Jérôme, qui a été tenu ſur les fonts de baptême par le Roi de Sardaigne, & par feu la Reine, ſon épouſe;
2. Et N... de Fallet.

Les armes : *d'azur, à une bande échiquetée d'or & de gueules de 3 traits*. Supports : *deux aigles*. Cri d'armes, ou deviſe : In Spe. (*Mercure de France*, du mois d'Août 1735, pag. 1873, & Moréri, au mot FALLET.)

FALLETANS ou FALETANS. Cette Nobleſſe, établie à Salins dès le commencement du XIV^e ſiècle, dit l'Auteur de l'Hiſtoire de cette Ville, tom. II, p. 137 & ſuiv. paroît avoir tiré ſon nom de la terre de *Falletans*, ſituée dans le reſſort du Bailliage de Dôle, & poſſédée, juſqu'au XV^e ſiècle, par la branche aînée de cette Maiſon. Le plus ancien Seigneur de cette terre, rappelée dans les titres, eſt :

I. Renaud de Falletans, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de l'Etoile & de Saules, qui fit hommage, le jour de la Fête de Saint-Vincent de l'an 1269, à *Laure de Commercy*, veuve de *Jean*, Comte de Bourgogne, du Bois-de-la-Salle, & de ce qu'il avoit depuis le Château de Pymont juſqu'à Saules. Il vendit, l'an 1291, à *Perrenet de Rochefort*, le Meix d'un de ſes ſujets à Falletans, & eut de *Sibylle*, ſon épouſe :

1. Etienne, qui ſuit;
2. Et Amey, auteur de la branche établie à Salins, rapportée ci-après.

II. Etienne de Falletans, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fit alliance avec *Marguerite Cornu*, mentionnée dans le teſtament, de l'an 1342, de *Perrenin de la Loye*, dit *Cornu*, Damoiſeau, ſon père; & dans celui d'*Etienne*, dit *Cornu*, Damoiſeau, ſon frère, de l'an 1345. Il en eut :

Jean, qui ſuit;
Jacques & Béatrix.

III. Jean de Falletans, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu, nommé dans le teſtament de *Humbert de Rye*, Chevalier, de l'an 1361, eut de *Béatrix d'Aubigny*, ſon épouſe,

IV. Jean de Falletans, Damoiſeau, qui tranſigea, en 1367, avec *Jean de Rye*, Seigneur de Balançon. Il vivoit, en 1384, avec *Catherine*, ſa femme, fille de feu *Etienne Guenet*, Ecuyer, ſuivant une Charte de la Chambre des Comptes de Dôle. Il en eut pour fille unique

Gillette, qui teſta le 15 Juillet 1407. Elle étoit veuve du Seigneur d'*Aubigny*, & choiſit ſa ſépulture dans la Chapelle Saint-Nicolas de l'Egliſe de Peſmes. Elle inſtitua, pour ſes héritiers, *Jean* & *Marguerite*, enfans de feu *Guy d'Aubigny*, ſon fils.

PREMIÈRE BRANCHE.

II. Amey de Falletans, Ecuyer, ſecond fils de Renaud, Seigneur de Falletans, Chevalier, ſe fixa à Salins. Il aliéna, en 1317, en faveur d'Amey de Montagu, Chanoine de Beſançon, un quartier & demi de Muire qu'il percevoit ſur les ſalines, & avoit épouſé une Dame nommée *Marguerite*, qui ſe remaria avec *Gérard de Palouſet*, de Salins. Etant veuve de ſes deux maris, elle teſta le Jeudi d'après la Fête de la Touſſaint de l'an 1341, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Maurice de Salins, & inſtitua pour ſes héritiers, dans la moitié de ſes biens, ſes enfans, ſavoir :

1. Humbert, qui ſuit;

2. GUILLEMETTE, femme d'*Etienne*, dit *Ferroillat;*
3. GÉRARDE, épouſe de *Jean Vauchard;*
4. ISABELLE DE FALLETANS, veuve de *Jacques de l'Aule;*
5. Et RENAUD DE PALOUSET, qu'elle eut de ſon ſecond mari, inſtitué héritier dans l'autre moitié de ſes biens.

III. HUMBERT DE FALLETANS, Chevalier, nommé en cette qualité dans les Lettres-Patentes de *Béatrix*, Comteſſe de Flandre & de Bourgogne, du 18 Février 1377, étoit mort dans le même tems, ſuivant les mêmes Lettres qui font mention des biens féodaux qu'il avoit poſſédés lorſqu'il vivoit à Salins & à la Loye, près de Dôle. Il fut père de

IV. MOROUX DE FALLETANS, Ecuyer, qui fut témoin, l'an 1348, du teſtament de *Jean de Myon*, Damoiſeau, & laiſſa, de ſon épouſe, *Marie*, fille de *Jean de Malpertuis*, Ecuyer, & d'*Iſabeau de Palouſet*,

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. HUGUES, marié à *N... Belin*, ſœur de *Jean Belin*, de Pontarlier, Chanoine de Beſançon & Archidiacre de Salins, de laquelle il eut:
   1. JEAN, qui fut témoin du teſtament de *Guy de Nyellier*, de Salins, en 1422, & eut trois garçons:
      PIERRE, Ecuyer, qui vivoit, en 1484, avec *Marie Arnaud*, ſa femme, veuve de *Jean de l'Aule*, Ecuyer;
      HUMBERT, mentionné avec ſes frères dans un Arrêt du Parlement de Dôle de l'an 1460;
      Et JEAN.
   2. GUILLAUME, qui fut légataire dans le teſtament de *Hugues Belin*, ſon oncle maternel, de l'an 1410. Il eut de *Jeannette Deſchamps*, ſon épouſe, une fille unique:
      JEANNE, mariée à *Thibaud Portier*, de Lons-le-Saulnier, Ecuyer.
   3. Et ALIX, femme de *Jean de Nyellier*, Licencié ès Lois.
3. & 4. GUILLAUME & MARGUERITE.

V. ETIENNE OU ETEVENIN DE FALLETANS, Damoiſeau, fut exécuteur, en 1394, des dernières diſpoſitions de *Jean de Neizet*, Ecuyer. Il épouſa 1° *Anne de la Chaux*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne d'Uſie*; & 2° *Marie Quanteau*, fille de *Jean Quanteau*, de Salins, & de *Jeannette Lanternier*. Du premier lit vinrent:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. JEAN, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après;
3. Autre JEAN, Chevalier de Rhodes;
4. BIENAVENTUREUX, Chanoine de Saint-Michel de Salins, qui teſta le 20 Août 1469, choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Notre-Dame de Salins au tombeau de ſes père & mère, fit des legs à tous les enfans de ſes frères & ſœur, inſtitua héritier FERRY DE FALLETANS, ſon neveu, & chargea de l'accompliſſement de ſes volontés Jean Rolz, Chanoine de Saint-Michel, & Jean de Guierche, Bourgeois de Salins;
5. GÉRARDE, qui teſta le 1er Septembre 1440, & fut inhumée dans l'Egliſe de St.-Etienne de Beſançon. Elle avoit épouſé *Jean le Poupet*, qui fut, à cauſe d'elle, Seigneur de la Chaux, dont entr'autres fils, *Jean le Poupet*, Evêque de Châlon-ſur-Saône.

Et du ſecond lit il eut:

6. Et FERRY, Ecuyer, allié à *Marguerite*, fille de *Huguenin Vauchard.*

VI. ETIENNE DE FALLETANS, Damoiſeau, épouſa *Jeanne*, fille de *Thibaud de la Rochelle*, dit de *Neufchâtel*, Chevalier, & de *Jeanne de la Verpillière*, nommée avec ſon mari dans le teſtament de *Marguerite d'Echenoz-le-Sec*, ſon aïeule, veuve de *Gérard de la Rochelle*, Damoiſeau, du 7 Janvier 1421. De ce mariage ſortirent:

1. FERRY, qui ſuit;
2. & 3. PIERRE & JEAN;
4. GÉRARDE, femme de *Henri de Bannanz*, Ecuyer;
5. NICOLE, épouſe de *Jean Jouard*, Docteur ès-Loix, Chevalier en armes, Préſident des Parlemens de Bourgogne;
6. JEANNE, alliée à *Huguenin Saiget*, de Salins;
7. HUGUETTE, femme de *Guillaume de Monflans*, Ecuyer;
8. SIMONNETTE, mariée à *Jean le Marnier*, & mère de *Hugues le Marnier*, Chevalier, Préſident du Parlement de Dôle;
9. Et PHILIBERTE, Religieuſe à l'Abbaye de Migennes.

VII. FERRY DE FALLETANS, Ecuyer, fut du Tournois de Valladolid en 1500, & eut de ſon mariage avec *Jeanne Bonvalot*, de Beſançon,

VIII. BIENAVENTUREUX DE FALLETANS, Ecuyer, légataire de BIENAVENTUREUX DE FALLETANS, ſon grand-oncle, Chanoine de Saint-Michel de Salins, par ſon teſtament de l'an

1469. Il fut député, par la ville de Salins, vers Louis XI, pour le détourner du projet qu'il avoit conçu de détruire cette ville qui lui avoit réſiſté. Il épouſa *Claudine de Gilley*, fille de noble *Jean de Gilley*, & de *Jeanne de Noſeroi*. Elle teſta le 8 Novembre 1536, étant veuve de noble *Nithier Patornay*, ſon ſecond mari. Elle eut du premier lit:

1. PHILIPPE, Ecuyer, Seigneur de Montaine, qui ſe diſtingua au Tournois que *Philibert de Châlon*, Prince d'Orange, donna à ſon Château de Noſeroi en 1519. Il teſta à Salins le 27 Juin 1540, ordonna que ſon corps fut inhumé dans la Chapelle des 11000 Vierges de l'Egliſe de Notre-Dame, auprès de ſon père & de ſes prédéceſſeurs, fit un legs de ſa terre de Montaine à ERARD DE FALLETANS, ſon neveu, auquel il ſubſtitua ANTOINE DE FALLETANS, frère d'ERARD, fit d'autres legs en argent à CÉSAR, ETIENNE & JEANNE, ſes enfans naturels; & diſpoſa du reſte de ſes biens en faveur de JEAN DE FALLETANS, ſon frère puîné;
2. JEAN, qui ſuit;
3. PIERRE, Chanoine de Saint-Michel & de Saint-Maurice de Salins;
4. JEANNE, femme de noble *Claude Patornay*;
5. Et JEANNETTE, épouſe de *Pierre Trouſſet*, Ecuyer, Seigneur de Vauferrand.

IX. JEAN DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Villeneuve, Saint-Cyr, le Serron, Bouan & Falletans en partie, du Conſeil de l'Empereur CHARLES V, dont il mérita la confiance par ſon zèle & ſon attachement, reprit en fief de ce Prince, le 26 Juin 1532, dix charges de ſel qu'il percevoit ſur les ſalines de Salins, & l'an 1538 la moitié de la terre de Saint-Cyr. Il teſta dans ſon Château de Villeneuve le 13 Octobre 1545, inſtitua héritiers ſes deux fils, & commit l'exécution de ſes dernières volontés à *Claude de la Villette*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; à *Pierre de Moureaul*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard; à *Pierre Trouſſet*, Ecuyer, Seigneur de Vauferrand, ſes beaux-frères, & à *Philippe Guierche*, Ecuyer, Seigneur de Chenèvres, ſon couſin. Il avoit épouſé 1° *Marguerite de Guigonnard*; & 2° *Marguerite de la Villette*. Il eut du ſecond lit:

1. ERARD, qui ſuit;
2. ANTOINE;
3. 4. & 5. MARGUERITE, LOUISE & ANNE.

X. ERARD DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Montaine, eut cette terre avec des fiefs aux Arſures, Chaux, Charcenne & Areſches, par le teſtament de PHILIPPE DE FALLETANS, ſon oncle, de l'an 1540. Il fit le ſien à Salins le 13 Mars 1579, par lequel il élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Maurice de cette ville, au tombeau de ſes prédéceſſeurs, légua l'uſufruit de ſes biens à *Claudine de Groſpin*, donna à chacune de ſes deux filles, MARGUERITE & DANIELLE, 1500 livres, inſtitua ſon héritier JEAN-BAPTISTE, ſon fils aîné, qui ſuit, & commit le ſoin de faire exécuter ſes volontés à Jean de Gilley, Ecuyer, Seigneur de Marnoz.

XI. JEAN-BAPTISTE DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de la Tour, de Falletans, Montaine, Buſy, Larnod, &c., épouſa, par traité du 29 Mai 1593, *Françoiſe de Saint-Mauris*, veuve de *Marc d'Aigremont*, Seigneur de Buſy, & fille de *Nicolas de Saint-Mauris*, Ecuyer, & de *Marguerite de Champanois*. Cette Dame fut héritière d'*Antoine-François d'Aigremont*, ſon fils, mort ſans poſtérité vers l'an 1607, & laiſſa de ſon ſecond mari:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. MARGUERITE, alliée à *Bénigne de Montureux*, Ecuyer, Seigneur de Menotey;
3. ANNE, femme de *Claude-Cécile de Pontarlier*;
4. Et CATHERINE, mariée à *Jean-Baptiſte de Montureux*, Co-Seigneur de Menotey.

XII. JEAN-BAPTISTE DE FALLETANS, IIe du nom, ſurnommé le jeune, Seigneur de la Tour, de Falletans, Buſy, &c., teſta le 27 Janvier 1630, étant attaqué de la peſte, dont il mourut peu de tems après. Il avoit épouſé, le 22 Février 1622, *Françoiſe de Jouffroy*, fille de *Thomas de Jouffroy*, Ecuyer, Seigneur de Marchaux, & d'*Anne de Jouffroy*, & eut pour enfans:

1. CLAUDE-LOUIS, qui ſuit;
2. & 3. ANTOINE & JEAN-BAPTISTE;
4. CLAUDE-FRANÇOISE, morte jeune;
5. Et CLAIRE, femme de *Claude-Joſeph Guilloz*, Ecuyer, Seigneur de Montmirey.

XIII. CLAUDE-LOUIS DE FALLETANS, Chevalier, Seigneur de Thieffrans, Buſy, Larnod, &c., rendit de grands ſervices au Roi d'Eſpagne dans le tems de la guerre que les François portèrent dans le Comté de Bourgogne. Il fut pourvu, par Lettres-Patentes données à Bruxelles le 16 Juin 1651, de la charge de Commiſſaire-Général des troupes dans cette Province, vacante par la mort de Jean

Charles du Tartre, Chevalier. Il fut nommé, le 16 Janvier 1664, Quartier-Meſtre-Général-de-Camp dans la même Province, & mourut étant Gouverneur de la Confrérie de Saint-Georges. Il avoit épouſé, le 17 Avril 1646, *Charlotte-Françoiſe d'Iſelin*, Dame de Thieffrans, fille de *Raymond d'Iſelin*, Chevalier, Seigneur de Lanans, & de *Marguerite-Suſanne de l'Aubeſpin*, dont:

1. PHILIPPE-JOSEPH, qui ſuit;
2. Et FERDINAND, Capitaine d'Infanterie dans le Terce du Comte *de Grammont*.

XIV. PHILIPPE-JOSEPH, Marquis DE FALLETANS, Chevalier de Saint-Georges, Capitaine de 100 Cuiraſſiers pour le ſervice du Roi d'Eſpagne, Seigneur de Thieffrans, Buſy, Fontenelle, &c., obtint, au mois de Mars 1712, l'érection de ces terres en *Marquiſat* ſous le nom de *Falletans*. Il teſta le 22 Mars 1726, & avoit épouſé, par contrat paſſé à Beſançon le 2 Décembre 1687, *Jeanne-Bonaventure Froiſſard de Broiſſia*, fille de *Jean*, Seigneur des Molamboz, Rantechaux, &c., & de *Françoiſe-Thérèſe Thon*, dont il eut:

1. JEAN-PROSPER, qui ſuit;
2. BERNARD, Seigneur de Dampierre, Chanoine de Beſançon;
3. CHARLES, Religieux en l'Abbaye de la Baume, jumeaux;
4. FRANÇOIS, Grand-Prieur de l'Abbaye de Gigny:
5. JEANNE-THÉRÈSE, femme de *Hardouin-François de Romanet*, Seigneur de Roſay, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Saint-Mauris;
6. BERNARDINE, Chanoineſſe à la Baume;
7. THÉRÈSE-PROSPÈRE, alliée à *Etienne-Joſeph-Marie de Moyria*, Chevalier, Comte de Maillat;
8. JEANNE-FRANÇOISE, Chanoineſſe à Château-Chalon;
9. Autre THÉRÈSE-PROSPÈRE, Religieuſe du Refuge à Beſançon;

Et 15 autres enfans, morts jeunes.

XV. JEAN-PROSPER, Marquis de Falletans, Seigneur de Thieffrans, Buſy, Digoine, &c., s'allia, par contrat paſſé au Château de Digoine le 14 Janvier 1732, à *Marie-Nicole de Loriol*, fille de *Paul de Loriol-Chandieu*, Comte de Digoine, Baron de Couches, Seigneur de Morey, Saint-Mauris, &c., & de *Louiſe-Eléonore de Saulx-Tavannes*, dont pour fils unique:

XVI. PAUL-BONAVENTURE DE FALLETANS, né le 15 Août 1736, Cornette dans le Régiment de Bourbon-Buſſet, Cavalerie.

SECONDE BRANCHE.

VI. JEAN DE FALLETANS, Damoiſeau, ſecond fils d'ETIENNE & d'*Anne de la Chaux*, épouſa *Yolande de la Rochelle*, ſœur de *Jeanne*, femme d'ETIENNE DE FALLETANS, ſon frère, dont:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. & 3. JEAN & ANTOINE;
4. Et MARGUERITE, femme de *Claude de Vaivre*, Ecuyer.

VII. ETIENNE DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Génevrey & Saux en partie, Ecuyer-Tranchant de CHARLES, Duc de Bourgogne, fut reçu en la Confrérie de Saint-Georges en 1465. Il vivoit encore en 1501, & vendit, en cette année, à Hugues & Jean Marmier, frères, les cens qu'il avoit à Juſſey, à cauſe de ſon partage de la Rochelle, & ceux qu'il y avoit acquis de PIERRE & JEAN DE FALLETANS, ſes couſins. Il eut de *Marie de Neuville*, ſa femme, fille d'*Emard*, Ecuyer, & de *Marguerite de Trezette*:

1. JEAN, Doyen de l'Egliſe Cathédrale de Chalons-ſur-Saône;
2. THIBAUD, Chevalier, Seigneur de Colombe, Cernay & Villers-le-Sec, reçu dans la Confrérie de Saint-Georges en 1494, marié 1° à *Anne de Mont-Saint-Ligier*; 2° à *Anne de Vernois*, & père de

   JEANNE DE FALLETANS, femme d'*Etienne de Guilloz-de-Montmirey*, Ecuyer.

3. JEAN, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marie du Flez*;
4. HUGUES, qui ſuit;
5. ANNE, mariée 1° à *Pierre de Villeguindry*, Ecuyer de MAXIMILIEN, Roi des Romains; 2° à *Pierre Garin*, Ecuyer, Seigneur de Crual;
6. Et JEANNE, épouſe d'*Etienne de Sagey*, Ecuyer.

VIII. HUGUES DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Génevrey, Colombe, Eſſernay, &c., fit hommage, en 1534, au Seigneur *de Faucogney*, des ſujets qu'il avoit au village de Servigney & de Saux. Il s'acquitta du même devoir envers le Comte de Bourgogne, pour les terres de Génevrey, Colombe & Eſſernay en 1538. Il eut de ſa femme *Etiennette*, fille de *Jean du May*, Ecuyer:

1. JEAN, qui ſuit;

2. PHILIPPE;
3. JEAN, dit *le jeune*, Prêtre, Docteur en Décrets;
4. 5. & 6. PIERRE, FRANÇOIS & MARC;
7. JEANNE, femme d'*Anatoile de Vy*, Ecuyer, Seigneur de Mercey;
8. BLAISE, mariée à *Jean de Leugney*, Ecuyer;
9. BARBE, mariée, 1° le 2 Février 1548, à *Simon Thomaſſin*, Ecuyer, Seigneur de Goux; 2° en 1562, à *Guillaume de Vaux*, Seigneur de Chazoy;
10. & 11. ANNE & SUSANNE.

IX. JEAN DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Génevrey, fut exécuteur teſtamentaire de *Guillaume de Vaux*, ſon beau-frère, en 1590, & eut pour fils:

X. GUILLAUME DE FALLETANS, Ecuyer, Seigneur de Melin, Saint-Julien, Gevigney, Mercey, Combeaufontaine, qui épouſa *Françoiſe l'Allemand de Vaite*, dont:

1. ALEXANDRE, Seigneur de Falletans, &c., marié au Château de Menoux le 29 Janvier 1633, à *Marie de Colore de Linden*, fille de feu *Nicolas*, Seigneur de Baumont, & de *Louiſe de Triconville*, mort ſans poſtérité;
2. ANTOINETTE, femme de *Humbert-Louis de Veſoul*, Seigneur de Raincourt;
3. Et JEANNE-BAPTISTE, alliée à *Claude-François Luillier*, Ecuyer, Seigneur de Chauvirey.

Les armes: *de gueules, à l'aigle éployée d'argent; l'écu timbré d'une tête d'aigle de même.* Supports: *deux griffons auſſi d'argent.* Deviſe: *une fois* FALLETANS.

* FALLEZ, Baronnie en Brabant. Voyez FALLAIS.

FALLON, en Franche-Comté: *d'azur, à 3 beſans d'or.*

FALVY. Les Seigneurs de Falvy, du nom *de Nesle*, iſſus de ceux qui étoient devenus Comtes de Soiſſons, eurent pour auteur *Jean de Nesle*, troiſième fils de *Raoul II*, qui avoit pour père *Raoul I^er^*, Seigneur de Nesle & de Falvy, & pour mère *Ramtrude de Soiſſons*, iſſue des Comtes de Soiſſons. Il fut un grand Seigneur à la Cour de Flandre, en ſortit pour quelque mécontentement en 1212, & ſe retira dans ſes Terres de Picardie, où il mourut en 1214. Sa poſtérité a fini à *Jean de Nesle*, VI^e^ du nom, Seigneur de Falvy & de Vandeuil, qui vivoit en 1338, & mourut peu après ſans enfans.

Ces Seigneurs portoient pour armes: *burelé d'argent & d'azur de dix pièces, briſées d'une bande de gueules ſur le tout.*

FAMUCHON, Ecuyer, Sieur de Bois-Roger, en Normandie, Election de Carentan & de Coutances, ancienne Nobleſſe, qui porte: *de gueules, à trois faſces d'or.*

* FANJEAUX, petite Ville en Languedoc, Diocèſe de Mirepoix, dont la moitié, avec ſon Château, fut donnée, en 1246, à RAYMOND, Comte de Toulouſe.

FANU, en Normandie, famille qui porte: *d'azur, au cygne d'argent, au chef d'or, chargé de trois roſes de gueules, boutonnées du chef.*

FANU, en Normandie, Election de Falaiſe, qui porte: *d'azur, au cygne d'argent, au chef couſu d'or, chargé de trois roſes de gueules.*

FAOUCQ, en Normandie. Voyez FAUX.

FARCY, famille établie en Normandie, en Anjou, en Bretagne, dans le Maine, & anciennement en Picardie, qui a formé pluſieurs branches. Voyez, pour ſon ancienneté, les ouvrages de SAINT BERNARD, tom. I, Lettres 35 & 36. Le Père LOBINEAU, dans ſon *Hiſtoire de Bretagne*, vol. I, p. 160, en fait mention.

JEAN DE FARCY, Ecuyer, eut pour femme *Louiſe de Bricqueville*. On les trouve tous deux nommés dans le teſtament que PIERRE DE FARCY, leur fils, Ecuyer, fit le 18 Septembre 1468, avec *Jeanne de Broon*, ſa femme.

ANNIBAL DE FARCY, Ecuyer, Sieur de Saint-Laurent, Procureur-Fiſcal & Procureur-Général des Eaux & Forêts du Comté de Laval, un des deſcendans au V^e^ degré dudit JEAN, épouſa, en 1601, *Guyonne de Launay*, dont il eut beaucoup d'enfans, entr'autres:

1. GILLES, Ecuyer, Lieutenant, Enquêteur civil & criminel du Comté & Pairie de Laval en 1640, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſes frères en 1665;
2. JACQUES, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Laurent*, rapportée ci-après;
4. RENÉ, Chef de la branche des Seigneurs de *la Daguerie*, mentionnée enſuite;
5. Et CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *Cuillé*, dont il ſera parlé ci-après.

JACQUES DE FARCY, Ecuyer, Sieur de Pesnel, descendant au VI^e degré dudit JEAN, prit le parti des armes, & servit sous le Comte de Coligny de Châtillon, Maréchal de France, dans sa Compagnie Colonelle aux siéges de Venloo, de Ruremonde & de Bois-le-Duc en 1629, de Maëstricht en 1632, de Rheinberg en 1633; aux siéges de Landrecies & de la Capelle en 1638, & d'Hesdin en 1639. Il fut maintenu dans sa Noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne en 1668. De son mariage avec *Catherine de Gennes*, naquirent entr'autres enfans:

RENÉ, qui suit;
Et JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de *Malnoë* & de la *Ville-du-Bois*, rapportée ci-après.

RENÉ DE FARCY, Seigneur de la *Ville-du-Bois*, eut de *Charlotte l'Evesque*, sa première femme,

ANNIBAL-FRANÇOIS DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de Villiers dans le Maine, allié, en 1709, à *Marie l'Evesque*, dont il a eu:

1. JACQUES-FRANÇOIS-ANNE, baptisé en 1710, & maintenu dans sa Noblesse avec son père, le 12 Juin 1715;
2. JEAN-BAPTISTE-ANNIBAL-JACQUES-RENÉ, né le 18 Juillet 1724;
3. JACQUES-LOUIS-MARIE, né le 8 Novembre 1727;
4. CHARLOTTE-JEANNE-MARIE, née en 1712;
5. JACQUINE-SUSANNE-MARIE, née le 13 Février 1714;
6. CATHERINE-CHARLOTTE-JEANNE, né le 23 Août 1721;
7. Et MARIE-CHARLOTTE-CLAIRE, née le 12 Août 1731.

BRANCHE
des Seigneurs de MALNOE.

JEAN DE FARCY, Seigneur de Mué, troisième fils de JACQUES, Sieur de Pesnel, & de *Catherine de Gennes*, a eu de sa femme *Susanne de Ravenel*,

JEAN-CHARLES-MICHEL DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de la Ville-du-Bois, Capitaine dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1709. Il a eu de son mariage, accordé en 1725, avec *Louise-Auréanne Taillard*:

1. CHARLES-ANNE-JOSEPH, né le 17 Juillet 1728;
2. JACQUES-PROSPER-HIPPOLYTE, né le 23 Juillet 1731;
3. GUILLAUME-JEAN-FRANÇOIS, né le 4 Septembre 1734;
4. RENÉE-SUSANNE-LOUISE, née le 2 Novembre 1726;
5. ANGÉLIQUE-SAINTE-MARIE, née le 15 Avril 1730;
6. MARIE-MARGUERITE-AIMÉE, née le 16 Février 1733;
7. Et FRANÇOISE-EUPHRASIE-ROSE, née le 4 Octobre 1736.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-LAURENT.

FRANÇOIS DE FARCY, Ecuyer, Sieur de Saint-Laurent, quatrième fils d'ANNIBAL, & de *Guyonne de Launay*, servit le Roi en qualité de Chevau-Léger, dans la Compagnie du Comte de Blin, puis sous le titre de Gendarme dans celle du Duc de la Trémoïlle, sous le commandement du Comte de *Coligny-Châtillon*, Maréchal de France. Il en obtint plusieurs certificats, par lesquels on voit qu'il donna des preuves de son courage & de sa fidélité à plusieurs siéges où il se trouva. En récompense de ses services, il obtint le Gouvernement de la ville & du Château de Vitré. Il fut maintenu dans sa noblesse par Arrêt des Commissaires de Bretagne, du 19 Octobre 1668. De son mariage, accordé en 1640, avec *Claude Uzille*, naquit, entr'autres enfans:

JEAN DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurent, de Beauvais & de Kerlo, qui laissa de *Françoise-Briande Liais*, Dame de la Returais, sa femme,

FRANÇOIS-JACQUES DE FARCY, Ecuyer, Seigneur de Saint-Laurent & de Beauvais, marié, en 1702, à *Anne-Marie Harembert de Laubriais*, dont:

1. CHARLES;
2. JOSEPH-ANNIBAL, né le 4 Juin 1708;
3. PAUL-ANGE, né le 27 Février 1710;
4. CAMILLE;
5. JEAN-BAPTISTE-SALIN-ANNIBAL, né le 13 Juillet 1713;
6. HENRIETTE;
7. & 8. MÉLANIE & HIPPOLYTE.

BRANCHE
des Seigneurs de LA DAGUERIE.

RENÉ DE FARCY, Sieur de la Daguerie, cinquième fils d'ANNIBAL, Sieur de St.-Laurent, & de *Guyonne de Launay*, prit le parti des armes, ainsi que ses frères, & servit aux siéges de Venloo, de Ruremonde & de Bois-le-Duc en 1629, de Maëstricht en 1632, de Rheinberg en 1633, de Corbie en 1636, de Lan-

drecies & de la Capelle en 1638, & d'Hefdin en 1639. Il fut maintenu dans fa nobleffe par Arrêt des Commiffaires de Bretagne en 1668. De fon épouſe *Marie de Gennes,* naquit entr'autres enfans:

François de Farcy, Seigneur de Pont-Farcy, Préſident aux ſièges royaux de Laval, Maître des Eaux & Forêts, & Capitaine des Chaſſes du Comté de Laval, qui fut père, entr'autres enfans, par *Marie du Breil*, ſa femme, de

René-François de Farcy, Seigneur de Pont-Farcy, d'Arquenay, de Champfleury, de Linières, de Balée, de Montavallon, de la Torquerie & de Pleinchêné, Conſeiller en la Grand'Chambre du Parlement de Rennes en 1718, qui épouſa, en 1706, *Anne-Marie Molant,* dont naquirent:

1. Luc;
2. François-Philippe-Camille;
3. Eugénie-Emmanuel-Marie, né le 1er Novembre 1713;
4. Annibal-Marie-Auguste, né en 1718;
5. Et Bonne-Marie-Charlotte, née le 22 Octobre 1711, mariée, en 1735, à *Louis-Charles de Langan*, Seigneur de Boisferier, de la Vaure, d'Aulnay, de Montbriant, de Furgon, &c.

BRANCHE
des Seigneurs de Cuillé.

Charles de Farcy, Ecuyer, Sieur de la Cartrie, du Bois, de Cuillé & du Rozeray, ſixième fils d'Annibal, Sieur de Saint-Laurent, & de *Guyonne de Launay,* ſe trouva avec ſes frères aux ſièges mentionnés ci-deſſus, & fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1665 & 1667. De ſon ſecond mariage, accordé en 1640, avec *Marguerite Uzille,* ſont iſſus:

François, qui ſuit;
Et Jacques de Farcy, auteur de la branche des Seigneurs *du Rozeray*, rapportée ci-après.

François de Farcy, Ecuyer, Seigneur du Bois, de Cuillé, de Gaſtine, de la Rivière, &c., ſervit dans l'arrière-ban de la Province d'Anjou, & fut fait priſonnier de guerre par les troupes du Duc de Lorraine en 1674. Il mourut en 1698, laiſſant, entr'autres enfans, de *Madeleine-Eliſabeth de Guillon*, ſa femme,

Annibal-Auguste de Farcy, Seigneur de Cuillé & de Gaſtine, né en 1674, fut d'abord Page de la Chambre du Roi en 1692, Aide-Major des Gentilshommes du ban & arrière-ban de la Province d'Anjou, en l'année 1693, puis Conſeiller au Parlement de Bretagne en 1696, & Commiſſaire député par le Roi aux Etats de Bretagne. De *Renée-Catherine du Moulin*, ſa femme, il eut douze enfans, entr'autres:

1. Jacques-Daniel-Annibal, qui ſuit;
2. Ange-Armand-Annibal, né en 1705, marié, en 1733, avec Marie-Claude de Farcy, Dame du Rocher;
3. Auguste-François-Annibal, né le 3 Juin 1706, Docteur de Sorbonne, Grand-Vicaire de l'Evêché de Tréguier, puis Evêque de Quimper, ſacré le 8 Novembre 1739;
4. Camille-Hippolyte-Annibal, né le 22 Mars 1710, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré d'Aquitaine, où ſes preuves furent faites en 1726;
5. Théodore;
6. Et Madeleine-Marguerite-Emilie, née en 1696, mariée, en 1717, à *Jean-Baptiſte du Breil*, Seigneur de Pontbriand.

Jacques-Daniel-Annibal de Farcy, Seigneur de Cuillé, né en 1702, fut pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement de Bretagne, par Lettres du 6 Août 1728. Il épouſa, en 1721, *Pélagie-Agnès-Innocente Gourio de Lanoſter*, fille unique & héritière de feu *Jean-Gabriel Gourio*, Seigneur de Lanoſter, & en eut:

Jacques-Annibal-Gabriel de Farcy, qui fut ondoyé le 30 Janvier 1724, & nommé ſur les fonts de Baptême le 15 Mai 1732.

BRANCHE
des Seigneurs du Rozeray.

Jacques de Farcy, Ecuyer, Seigneur du Rozeray dans le Bas-Anjou, deuxième fils de Charles, Ecuyer, Seigneur de Cuillé, & de *Marguerite Uzille*, ſa ſeconde femme, ſervit tant en qualité de Brigadier dans l'Eſcadron de la Nobleſſe d'Anjou, que comme Lieutenant commandant ledit Eſcadron. Il épouſa, en 1677, *Iſabelle Pineau*, dont il eut entr'autres enfans:

1. Charles-René, qui ſuit;
2. Jean, Ecuyer, Sieur de la Cartrie & de la Treſnière, Prêtre en 1736;
3. Et Louise, mariée avec *Jacques Bellot*, Ecuyer, Seigneur de Marthou & de la Feſſadière, Chevalier de Saint-Louis, & Commandant la Milice de la Province d'Anjou en 1734.

CHARLES-RENÉ DE FARCY, Ecuyer, Seigneur du Rozeray, mourut en 1715. Il avoit épouſé, en 1700, *Charlotte de la Doueſpe*, dont il laiſſa :

1. CHARLES-JACQUES-PHILIPPE-ANNIBAL, qui ſuit ;
2. Et MARGUERITE-ANGÉLIQUE-ELISABETH, née le 3 Novembre 1705, & mariée, en 1734, à *Anne-Artus de Bonchamps*, Ecuyer, Seigneur de la Baronnière ;

CHARLES-JACQUES-PHILIPPE-ANNIBAL DE FARCY, Seigneur du Rozeray, né le 16 Août 1704, a épouſé, le 26 Août 1733, *Renée-Catherine Gillot*, fille de *Charles Gillot*, Ecuyer, Seigneur de Boutigny, dont :

1. CHARLES-RENÉ-AUGUSTE DE FARCY, ondoyé le 1er Juillet 1734, & nommé ſur les fonts de Baptême le 6 Juin 1737 ;
2. Et JEAN-RENÉ-ANNIBAL, né le 28 Janvier 1736. (*Armorial gén. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : *d'or, fretté d'azur de 6 pièces, à un chef de gueules.*

FARE (DE LA), en Languedoc. La Généalogie de cette Maiſon a été dreſſée par M. d'Hozier, & depuis imprimée à Montpellier en 1694. Elle y remonte juſqu'au XIIe ſiècle ; & dans les preuves faites en Languedoc par le Marquis DE LA FARE, devant M. de Bezons, Intendant de la Province, les titres ſont rapportés depuis l'an 1444, que vivoit

I. GUILLAUME DE LA FARE, Chevalier, Seigneur de la Fare, de Monteils & de Folaquier. Il reçut des aveux en 1402 & 1410, où il eſt qualifié Seigneur de Montclar, ce qui prouve qu'il étoit déjà marié. Il fut un des Chambellans ordinaires du Roi CHARLES VII, comme l'apprennent des Lettres de ce Prince qui lui donne ce titre, du 16 Mars 1435. Il teſta le 7 du mois de... 1444 en faveur de GUILLAUME, ſon fils. Il eſt qualifié dans ſon teſtament de *noble & puiſſant homme Meſſire :* il y ordonne qu'on l'enterre dans l'Egliſe de Saint-André-de-Valborgne, qu'on y ſuſpende ſon étendard & ſa bannière avec ſes armes ; que ſes funérailles ſoient faites ainſi qu'on le pratique pour les perſonnes d'une nobleſſe égale à la ſienne ; & enfin il ordonne que, lorſque la chair de ſon corps ſera conſommée, on en ſépare la tête pour être de nouveau enterrée dans l'Egliſe des Cordeliers d'Anduze. Son épouſe avoit teſté le 18 Août 1431, & avoit ordonné ſa ſépulture à Valborgne dans le tombeau des prédéceſſeurs de ſon mari, pour être dans la ſuite déterrée & portée dans le cimetière des Moines de Cendras, Abbaye de Bénédictins au Diocèſe de Nîmes, inſtitua, pour ſon héritier univerſel, PIERRE, ſon fils aîné, qui vivoit alors, lui ſubſtituant GUILLAUME DE LA FARE, ſon autre fils, à condition que ſon héritier porteroit ſon nom & ſes armes écartelées avec celles de ſon mari. De là vient que les Seigneurs de la Fare écarteloient encore, en 1668, *au 2 d'azur, à 3 loſanges d'or, poſées en pal.* Il avoit épouſé, avant le 24 Septembre 1402, *Almueis de Montclar*, Dame dudit lieu, de Fontenille, de Montjoie & de la Tour, fille de *Jean de Montclar*, Seigneur dudit lieu, & de *Sibylle de la Tour*. Leurs enfans furent :

1. PIERRE, mort avant ſon père, & après le contrat de mariage de ſa ſœur CÉCILE ;
2. GUILLAUME, qui ſuit ;
3. CÉCILE, mariée, par contrat du 10 Mars 1433, à *André de Budos*, Seigneur de Portes-Bertrand, dont elle étoit veuve après 1446. Voyez BUDOS ;
4. Et MARGUERITE, à laquelle ſon père légua mille moutons d'or pour ſon mariage.

GUILLAUME DE LA FARE eut encore pour fils naturels :

LOUIS & PIERRE, qualifiés Nobles dans le teſtament de leur père, qui leur fit des legs auſſi bien qu'à leurs enfans.

II. GUILLAUME DE LA FARE, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de la Fare, de la Tour, de Fontenelle & de Montjoie, Baron de Montclar, fit hommage, le 16 Juillet 1462, à *Charles d'Armagnac*, Vicomte de Féſanſaguet, Baron de Montclar, pour raiſon des choſes qu'il tenoit de la mouvance de la Baronnie de Roquefeuil, conformément à l'aveu & dénombrement que BERNARD DE LA FARE, Damoiſeau, ſon triſaïeul, fils & héritier de BÉRENGER DE LA FARE, en avoit donné à *Jean d'Armagnac*, le 8 Avril 1348. Il fit deux teſtamens, l'un le 24 Septembre 1492, & l'autre le 29 Juillet 1501. Il ſe qualifie dans l'un & dans l'autre de *Noble & Puiſſant*. Il avoit épouſé, le 29 Juillet 1452, *Iſabeau d'Aleyrac*, fille de *Pons*, Seigneur d'Aigremont au Diocèſe d'Uzès. Elle vivoit en 1508, & leurs enfans furent :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. JEAN, mort après le ſecond teſtament de ſon père ;

3. Guillaume, Chevalier de Rhodes, nommé en cette qualité dans le ſecond teſtament de ſon père;
4. Anne, mariée, 1° le 1er Octobre 1479, à *François d'Apcher*, Seigneur dudit lieu, dont elle étoit veuve en 1487, & mère de *Charles d'Apcher*; & 2° avant 1490 à *Jean de Bozène*, Seigneur d'Aubais & du Cailla, par ſa première femme *Marguerite de Bermond*. Il mourut le 7 Mars 1506, & ſa femme vivoit lors du teſtament de ſon frère Gabriel de la Fare;
5. Marguerite, mariée, lors du teſtament de ſon père, à *Gabriel de Belle-Combe*, Seigneur de Gaujac, au Diocèſe d'Uzès, avec lequel elle vivoit en 1512, lors du teſtament de ſon frère;
6. Madeleine, alliée, le 5 Janvier 1484, avec *Guillaume de Narbonne*, de la ville d'Anduze, Baron de la Salle ou de Salendrenques;
7. Esclarmonde, dite Marguerite, mariée, le 27 Décembre 1494, à *Antoine Feltric*, Seigneur de Popian;
8. Charlotte, mariée, après le ſecond teſtament de ſon père, à noble *Guillaume de Bruny*, Seigneur de Caſtanet dans les Cévennes;
9. Egline, dite Antoinette, Religieuſe de Cîteaux à Sainte-Catherine d'Avignon, élue Abbeſſe en 1504;
10. Et Antoinette, Religieuſe de Cîteaux en l'Abbaye de Fons, près d'Alais.

III. Gabriel de la Fare, Seigneur & Baron de Montclar, & des Châteaux & Mandemens de la Fare, de la Tour, Fontenille, Montjoie & de la Veſſière, Co-Seigneur de la Baronnie de Monteil & des Lieux, Châteaux & Mandemens de Cavillargues, Servières, Pierremale, &c., dans les Diocèſes de Nîmes, d'Uzès & de Mende, fut tué pendant le ſiège de Thérouanne à la journée des Eperons le 18 Juin 1513. Il avoit épouſé, en 1497, *Marie du Claux*, fille d'*Aimar du Claux*, Baron dudit lieu, & de Peyre en Rouergue, Gouverneur de Pierrelatte, inſtituée tutrice de ſes enfans par le teſtament de ſon mari, qui, à ſon défaut, nomma *Gaſpard du Claux*, ſon beau-frère. Elle vendit, en 1524, un pré, dit le pré de la Fare, près d'Orange. De ce mariage vinrent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Jacques, légataire de ſon père, Prieur de Laudun, & Vicaire-Général de l'Evêque d'Uzès;
3. Charles, légataire de ſon père en 1512;
4. Claude, mariée à *Gaillard de Bertholène*, Seigneur dudit lieu & de la Romiguière;
5. Jeanne, nommée avec ſes ſœurs Claude & Isabelle, dans le teſtament de leur père;
6. Isabelle, mariée, le 25 Mai 1622, à *Gaſpard de Blauzac*, Seigneur de Valfons;
7. Et Marguerite, mariée, après le teſtament de ſon père, 1° à *François de Cadoule*, de la ville de Lunel; & 2° le 5 Septembre 1547, à *François de Bony*, Seigneur de Larnac & de Velſas. Etant veuve, elle teſta le 7 Avril 1575.

IV. Pierre de la Fare, Baron de Montclar, de la Fare, &c, ſucceſſivement Capitaine de 300 hommes de pied, & Capitaine de 1000 des Légionnaires du Languedoc, ſervit utilement le Roi depuis 1539 juſqu'en 1563, contre les Religionnaires, qu'il empêcha de s'emparer de la ville de Mende qu'il commandoit; de dépit ils brûlèrent ce Château. Il teſta le 20 Août 1542, & ne mourut qu'en 1564. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1529, *Louiſe de Buſſelly*, Baronne de Salendrenques, fille d'*Antoine de Buſſelly*, Seigneur de Mauſſans & de Saint-Hilaire, Maître des Comptes à Montpellier, & de *Marguerite de Jonchères*, Dame de la Baronnie de Salendrenques. Les Marquis de la Fare portoient, en 1668, dans une de leurs écartelures les armes de *Buſſelly*, qui ſont: *d'or, au bufle rampant le ſable, accollé d'une chaîne d'or, d'où pend un écuſſon de gueules, à la croix d'or.* De ce mariage naquirent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Antoine, lequel commandoit pour le ſervice du Roi au Château d'Englas, qui appartenoit à ſon frère aîné, qu'il défendit contre les Religionnaires, & qu'il ne rendit qu'après qu'ils eurent amené du canon. Il reçut ſur la brèche une bleſſure dont il mourut à Uzès, le 20 Avril 1586;
3. Gabriel, légataire par le teſtament de ſon père l'an 1542, & qui fut d'Egliſe;
4. Et Claude, mariée, par contrat du 13 Septembre 1556, à *Antoine de Grimoard du Roure*, Baron de Grizac, de Saint-Brès & de Bannes.

V. Jacques, Baron de la Fare, de Montclar, de Salengres, Seigneur de Montjoie, de Gourdouze, Sainte-Foy, Blannavès, Servières, Englas & Cavillargues, ſervit à la défenſe de la ville de Sienne en Italie, ſous le fameux Blaiſe de Montluc, en 1555, commanda par Brevet du Roi, le 24 Juin 1564, dans les vil-

les d'Alais & de Roquemaure ſur le Rhône, & dans le Diocèſe d'Uzès par une autre Commiſſion du 22 Octobre 1572. Il fut encore commis, le 15 Janvier 1589, pour juger des contraventions qui ſe feroient à la Trève accordée entre les Diocèſes d'Uzès, de Nîmes & de Montpellier. Il rendit hommage, le 23 Mai 1590, à Hercule de Montmorency, comme Procureur de Henri, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, tant pour raiſon des fiefs qu'il poſſédoit dans les mouvances des terres de ce Duc, que ſpécialement de ce qu'il poſſédoit de tems immémorial dans la mouvance de la Baronnie d'Anduze, en quoi il avoit droit par l'acquiſition que PIERRE DE LA FARE, Seigneur de la Fare, fils de RAYMOND, en avoit fait de Dragonnet de Montgros, & dont cet acquéreur avoit fait hommage, le 11 Avril 1401, à Jean le Meingre, dit Boucicaut, & Antoine de Turenne, ſa femme. Il teſta le 16 Octobre 1600, laiſſa l'uſufruit de tous ſes biens à ſa femme, & mourut le 13 Décembre ſuivant. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Septembre 1576, *Hélis du Puech* ou *du Puy*, près d'Alais, fille de *Bernard du Puech*, Seigneur de St.-Martin-de-Valgalgues & du Puech-de-Cendras, au Diocèſe de Nîmes, & de *Louiſe Bérard-de-Montalet*. Les Marquis de la Fare portoient, en 1668, dans une de leurs écartelures, les armes de cette Dame, qui étoient: *de gueules, à un château d'argent, donjonné de 3 tours de même, maçonnées de ſable.* Ses enfans furent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Tour*, rapportée plus loin;
3. CLAUDE ou MARIE, alliée, le 1er Juin 1604, à *Jean de Chavagnac*, Baron du Tournel, Seigneur de Gourzac & de Monticulons en Gévaudan;
4. MARGUERITE, mariée, 1° à *Pierre de la Jonquières*, Seigneur de Tournac; 2° à *Charles de Cubières-de-Maubuiſſon*, Seigneur de Ribaute & du Chaila, Bailli du Comté d'Alais; & 3° le 4 Décembre 1624, à *Henri de Fay*, Baron de Peyraud, & de Veſenobe, Maréchal-de-Camp, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, dont elle n'eut point d'enfans: il mourut à Narbonne, le 23 Octobre 1637, d'un coup de mouſquet qu'il avoit reçu au bras droit le 29 Septembre précédent, au combat de Leucate;
5. Autre MARGUERITE, alliée, en 1613, à *Claude de l'Etang*, Baron dudit lieu en Gévaudan, Seigneur de la Coubières, au Diocèſe de Comminges;
6. Et CASSANDRE, mariée, en 1615, à *Jean-Albert de Solages-Fredeault*, Seigneur de Camboulazet en Rouergue, dont elle eut *Gabrielle de Solages*, mariée, en 1640, à *Charles de Montſaunin*, Comte de Montal, Chevalier des Ordres du Roi.

VI. JACQUES DE LA FARE, IIe du nom, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, Baron de Salendrenques, Seigneur de la Baſtide-d'Englas, de Cavillargues, &c., ſervit en Languedoc contre les Religionnaires en 1621, commanda dans la même année, & en 1628, la garniſon qui étoit dans ſon Château de la Baſtide, fut fait Capitaine de Cavalerie en 1638, commanda l'Eſcadron de la nobleſſe de Languedoc, qui alla au ſecours de la place de Salſes en Rouſſillon en 1639, & obtint, en 1646, l'érection de la Baronnie de la *Fare* en *Marquiſat*. Il fit ſon teſtament le 25 Janvier 1655 en faveur d'ANTOINE, fit des legs à ſes autres fils, de même qu'à CHARLES, AUGUSTE & JACQUES, enfans de feu CHARLES, ſon fils aîné, & mourut âgé de 71 ans, le 30 Août 1661. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 1er Juin 1612, *Gabrielle d'Audibert*, fille de *Charles*, Seigneur de Luſſan, de Goudargues, de Saint-Marcel & de Sabran, & de *Marguerite d'Albert-de-Montdragon*, Dame de Saint-André; & 2° ſans enfans, le 4 Janvier 1645, *Louiſe d'Aguillat*, ſœur de *Charles*, Baron de Rouſſon. Elle vivoit lors du teſtament de ſon mari, qui eut de ſon premier mariage:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. ANTOINE-HERCULE, Baron de la Salle, né à Saint-Martin le 4 Février 1614, Capitaine d'Infanterie en 1635, puis de Cavalerie. Il fut eſtropié d'un bras au combat de Tézin; ſe trouva à la déroute de Quiers, aux ſièges de Turin & de Perpignan en 1642, à la bataille de Rocroy, au ſiège de Thionville, où il fut eſtropié de l'autre bras, & fait priſonnier en 1643. Cela ne l'empêcha pas de continuer ſes ſervices, & de ſe trouver encore aux ſièges de Gravelines & de Dunkerque, où il commandoit le Régiment de la Meilleraye. Il fut, en 1646, à la priſe de Porto-Longone, étant Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Maréchal de Bataille. Le Roi lui donna le Gouvernement de cette place, avec le Brevet de Maréchal-de-Camp, & il mourut dans la même année (1646), âgé de 33 ans, ſans avoir été marié;

3. JEAN, né le 13 Avril 1616;
4. CHRISTOPHE, né le 24 Juin 1617, Abbé de Salvanes, Ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Vabres, le 30 Juin 1647, Aumônier du Roi & Conſeiller d'Etat. Il ſe démit de ſon Abbaye en 1683;
5. JACQUES, Seigneur de Montjoie, né le 9 Octobre 1618, premier Capitaine d'Infanterie dans le Régiment du Roure, tué au combat du Tezin le 23 Juin 1656, ſans avoir été marié;
6. ANTOINE, auteur de la branche de la *Fare-Montclar*, rapportée ci-après;
7. VIDAL, Seigneur du Puech, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Infanterie d'ANTOINE, ſon frère, mort en Novembre 1655, ſans alliance;
8. FRANÇOIS, auteur de la branche de la *Salle d'Alais*, rapportée ci-après;
9. HENRI, chef de celle de la *Fare de Tornac*, mentionnée enſuite;
10. CHARLES, né le 2 Février 1630;
11. MARC, né le 8 Septembre 1631, Cornette, puis Capitaine dans le Régiment du Marquis de Montclar, ſon frère aîné. Il ſervit en cette qualité au blocus de Barcelone en 1651, & à la défenſe de Roſes avec ſes frères, en 1653. Il y fut bleſſé à une attaque, & continua ſes ſervices en Catalogne juſqu'en 1656; ayant eu une Compagnie dans le Régiment d'ANTOINE, ſon autre frère, il paſſa en Italie, & ſe ſignala aux ſièges de Mortara & de Valence. La paix des Pyrénées l'obligea de ſe retirer dans ſa Province, où il épouſa, le 5 Mars 1660, *Iſabeau d'Aberlenc*, fille de *Jean d'Aberlenc-de-Sévérac*, & de *Françoiſe de la Jonquières;* il mourut ſans enfans: ce fut lui qui ſe donna tous les ſoins pour ramaſſer les titres de ſa Maiſon, ſur leſquels Charles d'Hozier en a dreſſé la Généalogie en 1694;
12. MARGUERITE, née le 25 Mars 1615, mariée, le 16 Septembre 1635, à *Jacques de Bannes*, Comte d'Avéjan, avec lequel elle vivoit lors du teſtament de ſon père en 1655. Elle mourut en Janvier 1699, âgée de 84 ans, & eut de ſon mariage *Denis de Bannes*, Comte d'Avéjan, mort Lieutenant-Général des Armées du Roi;
13. LOUISE, ſœur jumelle de JEAN, née le 13 Avril 1616, mariée, le 11 Août 1642, à *François du Bouſquet*, Baron de Montlaur, Seigneur de Saint-Aunay, le Pin, Carnas & le Pujols, Sergent de bataille, puis Préſident en la Chambre des Comptes de Montpellier, mort ſubitement à l'Audience le 6 Décembre 1650. Elle vivoit veuve lors du teſtament de ſon père;
14. ESTHER, née le 28 Mars 1620, nommée, le 6 Décembre 1645, Abeſſe de Saint-Pierre du Puy, & de Notre-Dame-des-Plans, unies enſemble, & de l'Ordre de Citeaux dans le Diocèſe d'Orange, morte en 1710;
15. LOUISE, née le 30 Décembre 1624, morte Urſuline à Alais, le 28 Août 1648;
16. Et DIANE, née le 25 Janvier 1626.

VII. CHARLES DE LA FARE, Marquis de Montclar, né à Cavillargues le 27 Janvier 1613, fut en 1636 Enſeigne-Colonel du Régiment de Normandie, Cornette en 1638 de la Meſtre-de-Camp du Régiment de Cavalerie du Cardinal de la Valette, puis Capitaine dans le même Régiment en 1640. Il ſervit avec diſtinction aux ſièges de Perpignan, en 1642, & de la Motte, en 1644, & le Cardinal *Mazarin* le choiſit pour commander ſa Compagnies de Gendarmes & le Régiment de Cavalerie du Cardinal *de Sainte-Cécile*, ſon frère. Le Roi le mit enſuite à la tête du Régiment de Languedoc, lui donna le Gouvernement de Balaguier en Catalogne, & celui du Château d'Hautpoul en Rouſſillon. Il fut fait Maréchal-de-Camp en 1648, & en cette qualité contribua beaucoup à la priſe par aſſaut de la Ville de Tortoſa, ayant attaqué en plein midi une demi-lune qu'il emporta. Sa Majeſté la récompenſa par le Gouvernement de la ville de Roſes, où il ſoutint un ſiège de 9 mois, ſans que l'extrêmité, où il fut réduit par le manque de vivres, ni la mortalité de la Garniſon, put l'obliger à rendre la place qu'il conſerva, ayant employé 62,000 livres de ſon bien pour faire ſubſiſter ſa garniſon. Il fut fait Lieutenant-Général des Armées du Roi, en 1651, ſervit au ſiège de Gironne, au mois d'Août 1653, & mourut le 18 Février 1654. Il avoit épouſé, le 8 Février 1643, *Jacqueline de Borne*, fille héritière de *Charles de Borne*, Seigneur de Laugères, Baron de Balazuc, & de *Gabrielle de Beauvoir-du-Roure*. Elle ſe remaria, en 1664, à ſon oncle maternel, *Scipion de Beauvoir-Grimoard*, Comte du Roure, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général du Languedoc, dont elle fut la ſeconde femme. Elle en devint veuve ſans enfans, le 18 Janvier 1669, & mourut vers l'an 1710. Du premier lit vinrent:

1. CHARLES-AUGUSTE, qui ſuit;
2. SCIPION, nommé dans le teſtament de ſon aïeul, dans la production de 1668. Il ſe fit Jéſuite, & étoit Recteur à Breſt en 1694;

3. Jacques, Seigneur de Neuvac, auſſi nommé au teſtament de ſon aïeul, & dans la production de 1668. Il étoit alors Chevalier de Malte, fut élevé Page de la Chambre du Roi, depuis l'an 1664 juſqu'en 1669, & mourut Capitaine d'une des Galères du Roi, dite *la Dauphine ;*
4. Et Gabrielle-Catherine, mariée, le 10 Janvier 1668, à *Charles de Molette*, Marquis de Morangiès, Seigneur de Saint-Auban, Gouverneur de Marvéjols, Bailli de Gévaudan, morte peu après ſon mariage, & lui à Paris, en Juillet 1714.

VIII. Charles-Auguste de la Fare, Marquis de la Fare-Laugères, Baron de Balazuc, étoit Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie qu'avoit eu ſon père, lorſqu'il alla en qualité de Volontaire en Hongrie, où il ſe trouva avec les autres François à la défaite des Turcs au paſſage de Raab en 1664. A ſon retour il fut fait Guidon des Gendarmes de M. le Dauphin, & devint ſucceſſivement Enſeigne & Sous-Lieutenant de cette Compagnie avec laquelle il ſe trouva aux combats de Sénef, de Mulhouſe, de Turckeim, & en diverſes occaſions, depuis 1672, juſqu'à la paix de Nimègue. Le Duc d'Orléans le choiſit en 1684, pour l'un de ſes Capitaines des Gardes-du-Corps, charge qu'il a remplie ſous ce Prince & ſous le Duc d'Orléans, ſon fils, & mourut le 3 Juin 1712, âgé de 68 ans. Il avoit épouſé, le 3 Novembre 1684, *Louiſe-Jeanne de Lux*, fille unique d'*Antoine de Lux*, Seigneur de Ventelet, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, & de *Marie Bourlaſque*, morte le 28 Décembre 1691, âgée de 24 ans, dont :

1. Philippe-Charles, qui ſuit ;
2. Etienne-Joseph, né en 1691, Docteur en Théologie, nommé en 1723 à l'Evêché de Viviers, Sacré à Paris le 25 Juillet 1724, moyennant une démiſſion qu'il avoit donnée des Abbayes de Mortemer & de Saint-Barthélemy de Noyon, & auparavant Grand-Vicaire de Soiſſons. Il fut enſuite nommé Evêque & Duc de Laon, Pair de France, Comte d'Aniſy, Abbé de Saint-Martin de Laon, & eſt mort le 23 Avril 1741, au Château de Léchelles près de Guiſe, dans la 50e année de ſon âge, en faiſant la viſite de ſon Diocèſe. Outre l'Evêché de Laon, il avoit l'Abbaye de Saint-Nicolas de Ribemont. C'étoit un Prélat fort attaché à la ſainte doctrine ;
3. Jacqueline-Thérèse, née en 1686, morte à deux ans ;
4. Et Marie, née en 1687, alliée, en 1706, à Jean-François de la Farè-Montclar, couſin germain de ſon père.

IX. Philippe-Charles de la Fare, Marquis de la Fare, Comte de Laugères, né en 1685, nommé dans la Chapelle du Palais-Royal à Paris par Monsieur & Madame, le 26 Mars 1693, ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment du Roi, eut le Régiment de Gâtinois au mois d'Avril 1704, fut fait Capitaine des Gardes-du-Corps de Philippe, Duc d'Orléans, petit-fils de France, depuis Régent du Royaume, au mois de Mai 1712, a été nommé Brigadier d'Infanterie, le 1er Janvier 1716; a eu le Régiment de Normandie au mois d'Octobre ſuivant; a été fait Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, dans le département & étendue du Vivarais, du Velais & du Diocèſe d'Uzès, par Lettres du 8 Septembre 1718, & auſſi Gouverneur des Ville & Château d'Alais, & du pays des Cévennes; a été nommé Maréchal-de-Camp le 10 Août 1720, Chevalier de la Toiſon-d'Or le 21 Janvier 1722, fait Commandant en chef en Languedoc, en 1724; a été reçu Chevalier des Ordres du Roi le 13 Mai 1731; a obtenu, le 15 Juillet 1733, un Brevet de retenue de 200000 livres ſur ſa charge de Lieutenant-Général de la Province de Languedoc; a été nommé Lieutenant-Général des Armées du Roi, à la promotion du 1er Août 1734; s'eſt démis de la Lieutenance-Générale du Languedoc & du commandement de cette Province en faveur du Duc de Richelieu, a eu la Lieutenance-Générale de la Haute-Bretagne & du Comté Nantois au mois de Mars 1738; a fait les campagnes de 1743 & 1744, en Alſace; a commandé dans la ville de Strasbourg en l'abſence du Maréchal de Coigny; a été fait, au mois de Novembre 1844, Chevalier d'honneur de l'Infante d'Eſpagne Marie-Thérèse, future Dauphine de France (Moréri dit au mois de Février 1745), nommé Maréchal de France le 22 Octobre 1746, & eſt mort de la petite-vérole, le 4 Septembre 1752. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1713, *Françoiſe Paparel*, fille de *Claude-François*, Seigneur de Vitry-ſur-Seine près de Paris, Tréſorier de l'ordinaire des guerres, mort en 1725, & de *Marie Sauvion*. Elle eſt morte à Paris le 8 Mars 1730, âgée de 24 ans. De ce mariage eſt née :

FRANÇOISE-MÉLANIE, mariée, le 13 Avril 1735, à *Claude-Louis de Bouthillier de Chavigny*, Comte de Pons, âgé de 20 ans, Colonel du Régiment de Cambréſis, par commiſſion du 18 Mai 1732, depuis Brigadier des Armées du Roi, & a quitté le ſervice. Il étoit fils de *Louis de Bouthillier de Chavigny*, Comte de Pons-ſur-Seine, & d'*Antoinette le Gouz-Maillard*.

BRANCHE de la FARE-MONTCLAR.

VII. ANTOINE DE LA FARE, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, Baron de Salendrenques, ſixième fils de JACQUES, II^e^ du nom, & de *Gabrielle d'Audibert*, ſa première femme, ſurvéquit à ſes aînés, & fut inſtitué héritier par ſon père en 1655. Il s'étoit trouvé, en qualité de Capitaine de Cavalerie, aux ſièges de Turin & de Coni. Sa Compagnie ayant été incorporée dans le Régiment de la Meilleraye, il ſervit aux ſièges de la Motte en Lorraine, de Gravelines, de Dunkerque & de Courtray; fut enſuite fait Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie, & en 1647, Sergent de bataille & Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Au retour des ſièges de Crémone & de Saint-Jean dans le Milanois, où il fut bleſſé d'un coup de mouſquet, il fut Meſtre-de-Camp du Régiment d'Infanterie du Cardinal de Sainte-Cécile, & eut le Gouvernement de Balaguier en 1648; en 1651, au ſiège de Sainte-Menehould, que le Roi faiſoit en perſonne, Sa Majeſté le nomma pour en régler la capitulation. Il fut fait Maréchal-de-Camp l'année ſuivante, &, en 1654, ſuccéda au Régiment de CHARLES, ſon frère aîné, & à ſon Gouvernement de Roſes. Il fut arrêté à Montpellier, le 15 Avril 1655, & conduit priſonnier à la Citadelle de cette Ville, pour avoir quitté la Cour ſans congé. L'année ſuivante il fut envoyé avec ſon Régiment de Cavalerie, pour ſervir en Italie au ſiège de Valence & à celui d'Alexandrie en 1657; après la paix des Pyrénées, le Roi le gratifia du Gouvernement de Breſcou & de la ville d'Agde, par Lettres du 27 Janvier 1661, & Sa Majeſté le pourvut en 1692 de la charge d'un de ſes Lieutenans en Languedoc dans le département de Gévaudan. Il avoit produit ſes titres de Nobleſſe pour lui, JACQUES, ſon fils, ſes frères CHRISTOPHE, JEAN-FRANÇOIS, HENRI & MARC; & pour ſes neveux CHARLES-AUGUSTE, & ſes deux frères, ainſi que pour LOUIS-JOSEPH, Baron de *la Tour*, ſon couſin iſſu de germain. Ils furent tous déclarés nobles par jugement de l'Intendant de la Province, le 21 Novembre 1668. Il avoit épouſé, le 2 Septembre 1665, *Marie-Engracie d'Alleman*, fille unique de *Fulcrand d'Alleman*, Seigneur de Mirabel & de Pompignan, & de *Claire de Lort de Sérignan*, dont :

1. JACQUES, mort à l'Académie;
2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit;
3. JEAN, né le 28 Mai 1672, reçu Page dans la Grande-Ecurie le 1^er^ Avril 1687, où il porta le titre de Vicomte de la Fare; étant Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Montpeyroux, il fut tué d'un coup de mouſquet dans l'Armée d'Allemagne au delà du Rhin, en 1693;
4. MARGUERITE, mariée, le 4 Septembre 1679, à *Marcellin de Bérard de Montalet*, Baron en partie d'Alais, par *Iſabeau de Cambis*, ſa mère, femme de *Jacques de Bérard*, Seigneur de Montalet;
5. LOUISE, mariée, en 1686, à *Jacques-Joſeph de Nicolaï*, Baron de Sabran, Seigneur de Cavillargues;
6. THÉRÈSE, mariée, en 1719, à *N... Charpin*, Seigneur & Comte de Genetines en Forez. Elle eſt morte à Paris au Palais-Royal, le 24 Mai 1752;
7. FRANÇOISE, morte ſans alliance en 1712;
8. Et FRANÇOISE-CLAIRE.

VIII. JEAN-FRANÇOIS DE LA FARE, Marquis de la Fare, Vicomte de Montclar, &c., né à Pompignan le 16 Janvier 1669, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc en Gévaudan, & Gouverneur de la ville d'Agde, fut reçu Page du Roi en ſa Grande-Ecurie le 1^er^ Avril 1686, ſe trouva, en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de l'Iſle, au combat de Fleurus en 1691, & mourut à Mirabel le 26 Août 1721. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Avril 1706, MARIE DE LA FARE, fille de ſon couſin germain CHARLES-AUGUSTE DE LA FARE-LAUGÈRES, & de *Louiſe-Jeanne de Lux-Ventelet*. Elle eſt morte à Paris le 7 Février 1772, âgée de 83 ans, laiſſant :

1. MARGUERITE-CHARLOTTE, née le 13 Septembre 1712, mariée à *François-Céſar de Moreton*, Marquis de Chabrillant, fils de *Antoine de Moreton*, III^e^ du nom, Marquis de Chabrillant, & d'*Antoinette Grolée-de-Viriville*, dont elle n'eut point d'enfans;
2. FRANÇOISE-MÉLANIE, née le 23 Octobre 1714;
3. Et THÉRÈSE, née le 16 Mai 1716.

BRANCHE
de la FARE DE LA SALLE D'ALAIS.

VII. FRANÇOIS DE LA FARE, Baron de la Salle, Seigneur de Saint-Félix, huitième fils de JACQUES, IIe du nom, & de *Gabrielle d'Audibert,* ſa première femme, naquit à la Baſtide le 25 Mars 1618. Il fut dès l'âge de 14 ans Cornette dans le Régiment de la Meilleraye, où il eut une Compagnie de Cavalerie en 1647, portant alors le titre de Chevalier de la Fare. Il s'étoit déjà trouvé aux ſièges de la Motte, de Thionville, de Dunkerque & de Courtray, ſervit à ceux de Tortoſa, de Barcelone, & à la défenſe de Roſes, où il fut bleſſé au bras, fut encore bleſſé au pied ſur la brèche de Gironne, & le Roi lui donna, en 1653, le Régiment de Cavalerie du Baron d'Alais. Il mourut le 5 Décembre 1685, & avoit épouſé, le 11 Avril 1655, *Anne de Cambis,* Baronne en partie d'Alais, fille de *Jacques de Cambis*, Baron d'Alais, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Général de la Cavalerie de Catalogne, & de *Catherine d'André,* dont :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit;
2. HENRI, dit *le Comte de la Fare*, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Bourbon, tué à la bataille de Staffarde en Piémont, le 18 Août 1690, ſans enfans de *Marie-Anne de Guirand,* qu'il avoit épouſée le 11 Mars de la même année. Elle ſe remaria, le 20 Décembre 1691, à LOUIS-JOSEPH DE LA FARE, Seigneur de la Tour, le dernier de ſa branche;
3. MARC, Doyen du Chapitre d'Alais;
4. CHARLES-AUGUSTE, connu long-tems ſous le nom de *Chevalier de la Fare*, fait Brigadier d'Infanterie le 23 Décembre 1705, Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, mort à Paris le 3 Juin ſuivant. Il avoit épouſé, le 3 Juin 1701, *Jeanne-Marie de Montboiſſier*, fille de *Jean-Gaſpard de Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboiſſier, Vicomte d'Yeſmes, Seigneur de Chaps, & de *Marie-Claire d'Eſtaing-Saillans*, dont :

   JEAN-CHARLES, Capitaine de Dragons, réformé;
   CHARLES, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Normandie;
   JOACHIM-JOSEPH, dit l'*Abbé de la Fare*, Aumônier du Roi le 20 Janvier 1736;
   Et N... dit le *Chevalier de la Fare*, Officier dans le Régiment de Normandie;
5. N... DE LA FARE SAINT-PRIVAT, marié, en 1716, à Bagnols, avec *N... de Vials,* & père de

   N... DE LA FARE, mort à 6 ans;
   Et N... DE LA FARE, âgé de 18 mois en 1728;
6. N... DE LA FARE DE SALINDRE, Major d'Alais, marié à *Lucrèce de Maſſillan*, laquelle l'a rendu père de deux garçons, l'un âgé de 8 ans & l'autre de 4, au mois d'Avril 1728;
7. PAUL, marié, 1° à Amiens, à la Comteſſe *Danès;* & 2° au mois de Février 1728, à *N... de Rochemore*, fille de *François de Rochemore*, mort à Alais en 1716, & de *Marie de Ginous-la-Coſte;*
8. CATHERINE, mariée, en 1680, à *Jean de Trémolet*, Seigneur de Mourmoirac & de Saint-Chriſtol, proche d'Alais;
9. ESTHER, morte en Septembre 1717;
10. ISABEAU, mariée, le 28 Mai 1693, à *Jacques d'Eſpeiſſes*, Seigneur de la Plane, Cauſſols & Mercorioles;
11. FRANÇOISE, Abbeſſe de N.-D.-des-Plans, au Diocèſe d'Orange en 1710, après y avoir été long-tems Co-Adjutrice d'ESTHER DE LA FARE, ſa tante. Elle a fait rebâtir le Monaſtère, & vivoit en Avril 1725;
12. N... Religieuſe à la même Abbaye;
13. Et N..., Religieuſe à Bagnols.

VIII. CHRISTOPHE DE LA FARE, Baron d'Alais, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie en 1678, puis Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Villeneuve, épouſa, en 1688, *Françoiſe de Brueys*, fille de *N... de Brueys,* Seigneur de Fontcouverte, & de *N.... de la Tour-Maleragues*, morte en 1692, laiſſant:

1. N... DE LA FARE, marié en 1713;
2. Et N... DE LA FARE, marié, en 1761, dans le Diocèſe de Condom, à *N... Domps,* Capitaine d'Infanterie.

BRANCHE
de LA FARE DE TORNAC.

VII. HENRI DE LA FARE, dit le Marquis de Tornac, Seigneur de Caſtagnol, &c., né en 1628, neuvième fils de JACQUES, IIe du nom, & de *Gabrielle d'Audibert*, ſa première femme, ſe trouve nommé dans le teſtament de ſon père avec ſes frères & ſœurs qui vivoient alors. Il ſervit en qualité de Capitaine & Major du Régiment de Cavalerie de la Fare, aux ſièges de Valence & d'Alexandrie en 1656 & 1657, & fut fait Lieutenant du fort de Breſcou & de la ville d'Agde, le 16 Dé-

cembre 1660, & Baron des Etats de Languedoc pour le Diocèſe d'Alais en 1674. Il mourut à Sommières le 17 Février 1706, & avoit épouſé, le 20 Janvier 1664, *Iſabeau Pelot*, fille de *Claude*, Seigneur de Port-David & de Cendras, Maître des Requêtes, Intendant de Guyenne, Conſeiller d'Etat, puis premier Préſident de Rouen, & de *Claude le Camus*, ſa première femme, dont :

1. Antoine-Denis-Auguste, qui ſuit;
2. Antoine-Aurèle, Abbé de Salvanes en 1685, Doyen de l'Egliſe d'Alais, Prévôt de l'Egliſe Cathédrale d'Aigues-Mortes, mort à Alais le 4 Novembre 1669, âgé de 30 ans;
3. Marc-Antoine, mort jeune;
4. Etienne-Constantin;
5. Denis-Maxime;
6. Christophe-Emmanuel, Chevalier Profès de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Brague en Brabant, Capitaine de Galères, mort en Provence le 12 Juin 1748, âgé de 56 ans;
7. Claude-Marguerite;
8. 9. & 10. Françoise-Pauline, Marie & Louise, Religieuſes Urſulines à Sommières. L'une a été nommée Abbeſſe de Gigean, & une autre Abbeſſe de Saint-Geniès, au Diocèſe de Montpellier;
11. Et Félice, mariée, en 1705, à *Charles-Guy d'Airebaudouſe*, Marquis d'Anduze, morte à Anduze en Avril 1724.

VIII. Antoine-Denis-Auguste de la Fare, Marquis de Tornac, Baron de Caſſagnes, &c., d'abord connu ſous le nom de Baron de la Fare, reçu Page dans la Grande-Ecurie le 29 Septembre 1682, enſuite Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Eſtrades, puis Colonel du ſecond Régiment de Dragons de Languedoc, Brigadier le 29 Mars 1710, Maréchal-de-Camp le 1er Février 1719, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Gouverneur de Villefranche en Rouſſillon, eſt mort le 10 Août 1740, âgé de 75 ans. Il avoit épouſé, en Avril 1704, *Fleurie-Thérèſe de Grimoard de Beauvoir du Roure*, fille de *Louis-Pierre Scipion*, Comte du Roure, Lieutenant-Général en Languedoc, & de *Claude-Marie de Bérenger-du-Guaſt-d'Artigny*. Elle eſt morte en Janvier 1707, laiſſant:

N... de la Fare, née en Janvier 1707, mariée en 1720, à *Joſeph de Beaumont de Griſon*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Roi.

BRANCHE
des Seigneurs de la Tour.

VI. Louis de la Fare, Seigneur de la Tour, Baron de la Fare, deuxième fils de Jacques & de *Hélis du Puech*, eut pour enfans :

1. Louis, qui ſuit;
2. Et Joseph, rapporté ci-après.

VII. Louis de la Fare, Seigneur de la Tour, laiſſa :

VIII. Louis-Joseph de la Fare, Seigneur de la Tour & des Plantiers, lequel n'a laiſſé de *Marie-Anne de Guirand*, ſon épouſe, qui en étoit veuve le 18 Août 1690, que :

Deux garçons morts en bas âge.

VII. Joseph de la Fare, Baron dudit lieu, laiſſa :

VIII. François-Gabriel de la Fare, Marquis de la Fare, qui eut pour enfans :

1. Joseph-Louis-Dominique, qui ſuit;
2. Et Jacques-Jean, dit *le Chevalier de la Fare*, né en 1723, Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1746, Aide-Maréchal-Général-des-Logis en chef aux Indes-Orientales, la même année, & Chevalier de Saint-Louis en 1757, non marié.

IX. Joseph-Louis-Dominique de la Fare, Marquis de la Fare, né le 18 Juillet 1722, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, a obtenu, en 1754, l'érection de ſes terres de Venjean, Saint-Alexandre & Saint-Mazaire, en Marquiſat ſous le nom de *la Fare*. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Juillet 1748, *Paule-Henriette Gazeau-de-Champagné*, dont il a eu :

1. Joseph-Gabriel-Henriette, qui ſuit;
2. Anne-Louis-Henri, né en 1751, Eccléſiaſtique, appelé l'*Abbé de la Fare*;
3. François-René-Joachim, né le 6 Mars 1761;
4. 5. & 6. Marie-Madeleine-Henriette-Joséphine, Adélaïde, & Marie-Marguerite, toutes trois non mariées.

X. Joseph-Gabriel-Henri, Chevalier, appelé le *Comte de la Fare*, né en Avril 1749, Aide-Major de la Gendarmerie, marié, contrat ſigné du Roi & de la Famille Royale, le 21 Mai 1775, célébration le 30 du même mois, à *Gabrielle-Françoiſe-Victoire de Riquet*, fille aînée de *Victor-Maurice*, Comte de Caraman, Seigneur du Canal de Languedoc, &c., Inſpecteur-Général de la Cava-

lerie françoiſe & étrangère, & Lieutenant-Général pour le Roi de la Province de Languedoc, & de *Marie-Anne-Gabrielle-Joſèphe-Françoiſe-Xavier d'Alſace-Hénin-Liétard*, dont :

GABRIEL-ANNE-HENRI, Chevalier, né le 2 Juin 1777.

Les armes : *d'azur, à trois flambeaux d'or, allumés de gueules, poſés en pal.*

* FARE (LA), dans le Comtat-Venaiſſin, Diocèſe de Vaiſon : Seigneurie avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, qui appartient à la Maiſon de *Lopis*, depuis le 9 Novembre 1560, que *Françoiſe de la Salle*, & JEAN DE LOPIS, ſon mari, en firent l'acquiſition de *Marguerite Aſtuard*. Cette Seigneurie avoit été acquiſe autrefois par *Pons Aſtuard* & *Roſtan de Libra*, pour le prix de... *ſols Raymondis*, au mois d'Août 1246. (Il y a, dans le Manuſcrit original que nous ſuivons, dit l'Auteur du *Dictionnaire des Gaules*, tom. III, pour le prix de 20 ſols Raymondis.)

FARELLE (DE LA). Suivant un Mémoire envoyé, cette famille, dont l'extrait ci-après eſt tiré du Nobiliaire de la Province de Languedoc, remonte ſa filiation à

I. BERTRAND DE LA FARELLE, qui fit un codicille le 7 Juillet 1320, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

II. PIERRE DE LA FARELLE, qui épouſa DELPHINE DE LA FARELLE, laquelle teſta le 23 Décembre 1347. Il en eut :

III. ARMAND DE LA FARELLE, Co-Seigneur de Valeriſcle, mentionné dans le teſtament de ſa mère. Il teſta le 26 Août 1361, & fut père de

IV. JEAN DE LA FARELLE, Damoiſeau, Seigneur de Saint-Jean de Valeriſcle, qui teſta le 12 Décembre 1391, & voulut que la Chapelle ordonnée par le teſtament d'ARMAND, ſon père, fut fondée le 23 Mai 1427. Ses enfans furent :

1. ARMAND, qui ſuit ;
2. Et EUSTACHE, héritier avec ſon frère le 23 Mai 1427.

V. ARMAND DE LA FARELLE, IIe du nom, épouſa, le 7 Juillet 1437, *Madeleine Caſtanet*, laquelle teſta le 10 Décembre 1489, & fit ſon mari héritier. De ce mariage vint :

VI. JEAN DE LA FARELLE, IIe du nom, qui, ſa femme, dont le nom eſt ignoré, eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. FULCRAND ;
3. Et GABRIEL.

VII. JEAN DE LA FARELLE, IIIe du nom, tranſigea avec GABRIEL, ſon frère, le 27 Septembre 1535, & fut père de

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et GILLES.

VIII. JACQUES DE LA FARELLE donna quittance à GILLES, ſon frère, pour le legs à lui fait par JEAN, III leur père, le 1er Décembre 1565. Il avoit épouſé, le 25 Juillet précédent, *Guillemette de Malmazet*, laquelle teſta, étant veuve, le 6 Mars 1589. De cette alliance ſortit :

IX. JACQUES DE LA FARELLE, héritière de ſa mère, qui teſta le 9 Février 1605, & eut pour fils :

X. CLAUDE DE LA FARELLE, Seigneur de Vedelenc, allié, le 24 Novembre 1630, à *Marie Chambon*, dont il eut :

XI. CLAUDE DE LA FARELLE, Seigneur de Vedelenc, demeurant à Nîmes, qui épouſa, le 2 Septembre 1662, *Claude Graverol*, de laquelle ſortirent :

1. PIERRE ;
2. Et JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN DE LA FARELLE, IVe du nom, s'allia avec *Marie Bertrand*, & en eut ſix enfans, ſavoir :

1. FRANÇOIS-BARTHÉLEMY, qui ſuit ;
2. & 3. SIMON, rapporté après ſon aîné, & BERTRAND, nés jumeaux ;
4. LOUISE ;
5. MARIE, femme de Meſſire *N... Dubreau*, Commandant d'un bataillon de Picardie ;
6. Et autre MARIE, alliée avec Meſſire *N... de Florencourt*, Baron de Laval.

XIII. FRANÇOIS-BARTHÉLEMY DE LA FARELLE, Commandant pour le Roi à Uzès, a épouſé *Madeleine de Nogaret de Calviſſon*, dont une fille.

XIII. SIMON DE LA FARELLE-DE-VEDELENC épouſa *Perrette Garnier de Granvilliers*, veuve du Marquis de la Villemeneuſt, dont :

XIV. FRANÇOIS DE LA FARELLE, né le 11 Décembre 1736, Capitaine au Régiment de Royal-Pologne, Cavalerie. On ignore s'il eſt marié.

Les armes : *d'azur, à une tour d'argent, ſurmontée de trois petites tours maçonnées de ſable.*

FARGEAU. Voyez SAINT-FARGEAU.

FARGES ou FARGIS. Pithon-Curt, dans ſon *Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, tom. II, p. 80 & ſuiv., prouve, d'une manière convaincante, que cette Maiſon de FARGES en Provence, celle de *Budos* en Vivarais, & celle de *Guilhem-Paſcalis*, dans le Comtat Venaiſſin, tirent leur origine des anciens Seigneurs de la ville de Clermont, au Diocèſe de Lodève, & que le premier nom des uns & des autres a été *Guilhermi*, ou *Guilhem*. Cette Maiſon vivoit déjà avec diſtinction dans le XII^e ſiècle, & ſes auteurs prenoient alors les qualifications de *Chevaliers*. Elle paſſa du Languedoc dans la Guyenne, à l'occaſion d'alliances & des terres conſidérables dont elle fit acquiſition, vers le commencement du XIII^e ſiècle.

BÉRENGER GUILHEM, III^e du nom, Chevalier, Seigneur de Clermont-Lodève, épouſa, en 1249, *Marquiſe* ou *Mathilde de Gout*, aliàs *Goth*, ſœur de *Bertrand de Goth*, originaire & Archevêque de Bordeaux, depuis Pape ſous le nom de CLÉMENT V, d'illuſtre & ancienne Maiſon de la Guyenne, qui le premier ſiégea à Avignon, & qui donna aux Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem une grande partie des biens des Templiers, qu'il ſupprima dans le Concile de Vienne en 1311, & qui révoqua la Bulle d'excommunication que le Pape BONIFACE VIII avoit fulminée contre le Roi PHILIPPE-LE-BEL, ayant reconnu, par une Bulle expreſſe, que les Papes n'avoient nulle juriſdiction ſur le temporel des Rois de France, & qu'ils ne relevoient que de Dieu à cet égard. BÉRENGER GUILHEM eut de ſon mariage une nombreuſe & illuſtre poſtérité. Lui & ſes deſcendans ont poſſédé pluſieurs Terres conſidérables dans la Guyenne, entr'autres celle de N.-D. de *Fargis* ou FARGES, aujourd'hui *Fargue*, par corruption, au Diocèſe de Bordeaux, dans l'Archiprêtré de Cernès, dont cette famille prit le nom ſuivant l'uſage des Gentilshommes de ce tems-là.

RAYMOND-GUILHEM DE FARGIS, Tréſorier de l'Egliſe de Beauvais, fut créé Cardinal-Diacre, du titre de Sainte-Marie-la-Neuve, par CLÉMENT V, ſon oncle, le 19 Septembre 1310, il fit bâtir le Château de *Fargis* ou *Farges*, à une lieue d'Avignon.

BERNARD DE FARGIS, Evêque d'Agen, fut enſuite Archevêque de Rouen & de Narbonne en 1311;

AMANIEU DE FARGIS fut Evêque d'Agen en 1313;

BÉRAULD DE FARGIS fut Evêque d'Albi en 1314.

I. ETIENNE DE FARGIS, par lequel commence la filiation de la branche établie en Provence, mourut à Bordeaux en 1439, & laiſſa une nombreuſe poſtérité de *Lucie de Ricard*, ſa femme. On en voit la preuve dans une atteſtation des Jurats de cette ville, dans laquelle cet ETIENNE eſt qualifié *nobilis & egregius vir*.

II. JEAN DE FARGES ou FARGIS, un de ſes fils, ſe retira en Provence, & fut Secrétaire des Commandemens & d'Etat de CHARLES III, Duc d'Anjou, Roi de Sicile & de Jéruſalem, Comte de Provence. Ce Prince lui légua la ſomme de 500 écus d'or en récompenſe de ſes ſervices, par le teſtament qu'il fit à Marſeille le 10 Décembre 1481. Dans ce teſtament, il eſt qualifié *Amé & Féal Secrétaire noble* JEAN DE FARGES. Maynier-Francfort, dans ſon *Hiſtoire de la principale Nobleſſe de Provence*, imprimée en 1719, dit que ce JEAN DE FARGES avoit exercé la même charge de Secrétaire ſous le règne de RENÉ, Duc d'Anjou, Roi de Naples, de Sicile & de Jéruſalem, Comte de Provence, prédéceſſeur immédiat du Roi CHARLES III. On croit qu'il ſe maria à Annonay, ville du Vivarais, où les Seigneurs de *Budos* & des *Portes*, ſes parens, l'avoient attiré après la mort du dernier Comte de Provence. Il fut père de

III. JEAN DE FARGES, II^e du nom, qui fit ſon teſtament en 1501, & eſt qualifié *noble* dans les actes, même après ſa mort. Il ſe maria deux fois à Annonay, 1° avec *Jeanne de la Marche*; & 2° avec *Catherine de Monnier*. Il eut du premier lit:

1. ETIENNE, qui ſuit;
2. GABRIEL.

Et du ſecond lit:

3. MATHÉE, mariée, à Annonay, à *Antoine de Ripiers*.

IV. ETIENNE DE FARGES, II^e du nom, s'établit à Trets à cauſe des biens que ſes père & aïeul avoient acquis en Provence. Il s'étoit marié, 1° dans la Guyenne & à Guîtres, dans l'Archiprêtré de Fronſac, au même Diocèſe,

avec *Lieſſe de Pomier*, dont il étoit alors veuf; & 2° par contrat paſſé à Treſt en 1513, où il prend la qualification de *noble*, ainſi que dans tous les autres actes qu'il y paſſa, *Honorée de Marin*, fille de noble *Pierre de Marin*, couſin germain du grand *Palamède de Forbin*, & de *Jeanne Gantelmi*. Il teſta à Treſt le 2 Avril 1530, & eut du premier lit:

1. 2. & 3. MICHEL, ETIENNE & ARNAUD, légataires de leur père & ſubſtitués à leurs frères du ſecond lit. Ils ſe retirèrent en Guyenne, où ils firent branche, & eurent le bien que leur mère poſſédoit à Guîtres, au Diocèſe de Bordeaux.

Du ſecond lit vinrent:

4. FRANÇOIS, qui ſuit;
5. JEAN, Conſeiller, Maître-Rational en la Cour des Comptes, Aides & Finances de ce pays, charge dérivée de la première & grande Cour des Maîtres-Rationaux, les plus anciens Officiers ſouverains de nos Comtes de Provence. Il acheta, par actes paſſés devant *Robert*, Notaire à Sainte-Tulle, & *Jean Tiſaty*, Notaire à Aix, les 12 & 30 Novembre 1561, & le 21 Novembre 1564, la Baronnie d'Auriac & la Seigneurie de Brue en Provence. Il acquit encore, par contrat paſſé devant *Barthélemy Catrebars*, Notaire à Aix, le 7 Mars 1572, la Terre de Mallignon & la moitié de celle de Méaulx ou Méaulnes & de Seillans. Il fonda à perpétuité une Meſſe dans la Chapelle de N.-D.-de-la-Victoire, en l'Egliſe des Grands-Carmes, laquelle doit être célébrée tous les jours à huit heures en été, & à dix heures en hiver, pour la commodité de ſes parens & amis. Il mourut à Aix en 1574, & fut enterré dans le tombeau de ſa famille dans la même Chapelle, où JOSEPH DE FARGES, ſon héritier & ſon neveu, fit graver ſon épitaphe;
6. PIERRE, Prêtre;
7. Et JEANNE, co-héritière de ſon père, morte ſans alliance.

V. FRANÇOIS DE FARGES paſſa pluſieurs actes d'acquiſition & de vente, devant *Pierre Alphéran*, Notaire à Trets, & *Barthélemy Catrebars*, Notaire à Aix en 1559 & 1561. Il mourut en 1570, & fut inhumé dans la Chapelle de l'Egliſe des Grands-Carmes, qui eſt la plus proche du ſanctuaire, du côté de l'Evangile. Il avoit épouſé, ſuivant une quittance de dot qu'il donna devant ledit *Alphéran*, le 20 Juillet 1545, *Eliſabeth Capel* ou *Capelli*, fille de *Balthazar*, Seigneur de Carri, & de *Marguerite Meillori*, dont il eut:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. JACQUES, mort Officier d'Infanterie;
3. Et JEAN, décédé ſans alliance.

VI. JOSEPH DE FARGES, Seigneur de Mallignon & en partie de Méaulx, fut pourvu de l'Office de Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances, qu'avoit exercé ſon oncle, dont il fut héritier le 20 Octobre 1574. Il fut reçu dans ledit Office le 22 Novembre ſuivant. Il mourut en 1580, & fut enterré dans l'Egliſe des Grands-Carmes, au tombeau de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, en 1570, *Marguerite de Joannis*, fille de *Jean*, Seigneur de Châteauneuf & de la Brillane, & de *Françoiſe de Becaris*, de la ville d'Aix. Il eut de ſon mariage:

1. JOSEPH, qui ſuit;
2. CLAUDE, pourvu du Brevet ou Commiſſion en 1608 de Capitaine entretenu ſur les mers du Levant, & enſuite le 20 Février 1613 de la charge de Garde de l'Arſenal des Galères à Marſeille. Il mourut en 1640, ſans alliance, après avoir ſervi avec beaucoup de diſtinction environ 45 ans. Son corps fut tranſporté dans l'Egliſe des Grands-Carmes à Aix, pour y être enterré dans le tombeau de ſes ancêtres, & par ſon teſtament du 20 Avril 1639, il fit des legs à la Chapelle de la Confrérie des Pénitens blancs, pluſieurs à des Hôpitaux & à des Egliſes, & donna à la Chapelle de N.-D.-d'Eſpérance de l'Egliſe Métropolitaine Saint-Sauveur de la ville d'Aix, la chaîne d'or émaillée qu'il avoit apportée de Portugal. Par ce même teſtament il inſtitua pour ſon héritier univerſel ANNIBAL DE FARGES, Seigneur de Rouſſet en partie, dont il ſera parlé ci-après;
3. Et HONORÉE, compriſe dans les Lettres de HENRI III, du 12 Mai 1582, enregiſtrées le 13 Janvier 1583, par leſquelles ce Prince lui fait don & à ſes frères des droits de lods & ventes appartenans à Sa Majeſté, ſur les Terres & Seigneuries de Canals, Cormettes, Gourdon, la Vallette & Aiguilles en Provence, en récompenſe des ſervices que leurs père & oncle lui avoient rendus & aux Rois, ſes prédéceſſeurs.

VII. JOSEPH DE FARGES, IIe du nom, Seigneur de Mallignon & de la moitié de Méaulx, mourut à Aix en 1636, & fut enterré dans le tombeau de ſes pères. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 13 Novembre 1609, devant

Chovet, Notaire à Digne, *Marguerite de Bardonnenche*, Dame de Baucouze & en partie de Thoard, fille de *Gaſpard*, Baron de la Vallée & de Bardonnenche en Dauphiné, & Seigneur de Gaubert en Provence, & de *Blanche de Boniface*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Molle, & de *Marguerite de Pontevès de Carcès*, ſœur du Grand-Sénéchal de Provence. De ce mariage vinrent :

1. Louis, qui ſuit ;
2. Et Annibal, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

VIII. Louis de Farges, reçu Page du Roi, épouſa, ſans enfans, le 15 Janvier 1629, devant *Morel* & *Turgis*, Notaires au Châtelet, *Marguerite de Tourrives*, fille de *Joachim*, Baron de Saint-Prieſt en Dauphiné, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Capitaine d'Infanterie, & de *Barbe Dourin*.

VIII. Annibal de Farges, Seigneur en partie de Rouſſet, ſecond fils de Joseph, II^e^ du nom, & de *Marguerite de Bardonnenche*, tranſigea pour ſa dot avec *Gaſpard de Garnier*, ſon beau-frère, le 23 Novembre 1645, devant *Gazel*, Notaire à Aix, & le 10 Février 1652, devant *Rey*, Notaire à Trets. Ce dernier reçut ſon teſtament le 16 Mars 1663. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Novembre 1640, devant *Pierre Imbert*, Notaire à Peynier, *Madeleine de Garnier-de-Ruſſan*, fille de *Marc-Antoine*, Seigneur de Rouſſet & de Saint-Antonin, & d'*Eliſabeth d'Aſtuard-de-Murs*, & eut pour enfans :

1. Jean-Augustin, qui ſuit ;
2. Marguerite, mariée à *Thomas de Cuers*, Lieutenant de Galères, par contrat paſſé devant *Charles Rey*, Notaire à Trets, le 26 Janvier 1663 ;
3. Et Madeleine, mariée à *Claude de Saurat*, de la ville d'Aix, fils de *Laurent*, Conſeiller du Roi, Secrétaire en la Chancellerie, & enſuite Tréſorier-Général de France, Garde des Sceaux en la Généralité de Provence, & de *Françoiſe de Pontevès*.

IX. Jean-Augustin de Farges, Seigneur en partie de Rouſſet, fut maintenu dans ſon ancienne nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, députés pour la vérification des titres de nobleſſe, le 10 Avril 1669. Il s'allia, par contrat paſſé devant *Pierre Beauzin*, Notaire à Aix, le 21 Juin 1684, à *Marguerite de Chazelles*, fille de *Joſeph*, Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Blanche d'Eſtienne de Chauſſegros*, des Seigneurs de Mimet, dont :

1. Joseph, qui ſuit ;
2. Et Thérèse, Religieuſe au ſecond Monaſtère de la Viſitation d'Aix.

X. Joseph de Farges, Seigneur en partie de Rouſſet, épouſa, par contrat du 7 Septembre 1726, & rédigé par *Etienne*, Notaire à Trets, le 26 Juillet 1731, *Marie-Louiſe de Monier*, des Seigneurs de Mélan en Provence, fille unique de *Jean de Monier-de-Mélan*, Seigneur de l'Isle, en Berry, & de *Marie de Bruyères-Vaumane*, dont :

1. Jean-Augustin, qui ſuit ;
2. Henri, rapporté après ſon frère ;
3. Joseph-Gabriel, ci-devant Officier d'Infanterie ;
4. Augustin ;
5. Et Marie-Thérèse-Marguerite, Religieuſe au Monaſtère de la Viſitation de Sainte-Marie de la ville d'Apt.

XI. Jean-Augustin de Farges, Seigneur en partie de Rouſſet, ancien Capitaine d'Infanterie, a eu de ſon mariage avec *Madeleine de Raſtel*, fille de feu *Hyacinthe*, d'une ancienne famille, & de feu *Françoiſe Hainaud* :

François-Esprit-Frédéric, né le 21 Avril 1759.

XI. Henri de Farges de Budos, Seigneur en partie de Rouſſet, ancien Officier dans le Régiment de l'Isle-de-France, a épouſé, à Aire en Artois, par contrat paſſé devant *Cordonier* & *Collart*, Notaires Royaux, le 2 Mars 1755, *Marie-Joſeph de la Forge*, fille de noble *Antoine-François-Louis de la Forge*, Seigneur de Racquinghem en Artois, & de feu *Eliſabeth-Françoiſe-Joſèphe de Bacheler*, l'un & l'autre de très-ancienne nobleſſe. Les filles de ces deux maiſons entrent dans les Abbayes fondées par les anciens Comtes de Flandre, pour leſquelles il faut les preuves de 16 quartiers du côté paternel & maternel ; & la Maiſon de la *Forge* eſt une de celles, à qui le Roi écrit annuellement pour la convocation des Etats-Généraux d'Artois.

(Voy. *Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 363 & ſuiv. Pour un plus long détail on peut conſulter le ſupplément à l'ouvrage ci-deſſus, p. 147 & ſuiv. ; l'*Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat-Venaiſ-*

ſin, tom. II, p. 80, 81 & 85 & ſuiv.; les *Archives de l'Hôtel-de-Ville de Clermont-Lodève*; les *Statuts du Comté Venaiſſin*; les *preuves pour l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem*, aux Archives du Grand-Prieuré de Saint-Gilles; l'*Hiſtoire de la Maiſon de Montmorency*; les *Grands-Officiers de la Couronne*, à l'article *Goth.*; le *Gallia Chriſtiana*; l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, &c.)

Les armes : *de gueules, au lion d'argent.*

§ FARGÈS, famille originaire du Beaujolois, où elle étoit connue ſur la fin du XIV^e ſiècle, comme il paroît par différens actes, contrats de mariage, fondations, &c., & eſt alliée aux anciennes Maiſons de *Damas*, *Foudras*, *Sarron*, &c.

JEAN-BAPTISTE DE FARGÈS, Sieur de Montjoly, épouſa, le 16 Juillet 1627, *Catherine de Damas*, fille de *Jean de Damas* & de Dame *Eléonore de Foudras*, demeurant à Cours, Diocèſe de Mâcon.

Son fils, Noble ANTOINE FARGÈS, Seigneur de Konzières en Lyonnois, épouſa, par acte du 12 Septembre 1645, Noble *Eléonore de Damas*, veuve de *Jacques de Sarron*, Seigneur de Fontbaron, dont il eut :

CLAUDE DE FARGÈS, Seigneur du Martorey, marié, en 1648, à *Raymonde de Sarron*, fille dudit *Jacques de Sarron* & de ladite *Eléonore de Damas*, dont vint :

JEAN-BAPTISTE DE FARGÈS, Seigneur de Martorey, qui épouſa *Catherine de Damas*, dont il eut :

BARTHÉLEMY DE FARGÈS, Ecuyer, Sieur de Montjoly, qui ſe maria, le 27 Novembre 1660, à Demoiſelle *Jeanne Deſplaces*, dont :

JEAN-FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Ecuyer, Seigneur de Poliſy, Montfermeil, &c., qui eut pour enfans :

1. FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit;

Et trois filles : la première mariée à M. de *Moras*; la ſeconde au Marquis de *Parabère*; la troiſième au Marquis de *Crévecœur*, premier Ecuyer de Son Alteſſe Royale, femme de Monſeigneur le Régent.

FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Seigneur de Poliſy, Conſeiller d'Etat & Chevalier de Saint-Michel en 1716, voulant acheter de grandes terres, prit une charge de Secrétaire du Roi, ſeulement à cauſe des droits attachés à ces dites charges; car il eſt aiſé de prouver, par les actes qu'on vient de rapporter, & par d'autres plus anciens, que ſes pères étoient qualifiés Nobles, vivoient noblement, & s'alloient aux meilleures Maiſons de la Province. De ſon ſecond mariage avec Demoiſelle de *la Marque*, ſont nés :

1. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS DE FARGÈS, Seigneur de Poliſy, qui fut ſucceſſivement Intendant des Finances, Conſeiller d'Etat & Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Juillet 1755, Maître des Requêtes en Mai 1756 & Intendant de Bordeaux en Octobre 1766.

LOUIS-FRANÇOIS-MARIE DE FARGÈS, Seigneur de Domérac, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, a épouſé, en 1770, N... Comteſſe de *Broſſe*, Chanoineſſe de Neufville-lès-Dames, fille de *Charles de Broſſe*, premier Préſident du Parlement de Bourgogne, & de *Françoiſe de Crévecœur*, ſa nièce, dont deux filles vivantes.

Les armes : *écartelé, au 1 d'or, à un if de ſinople; au 2 d'azur, à un agneau d'argent attaché à une colonne de même; au 3 d'azur, à un lion d'argent; & au 4 de gueules, à une cloche d'argent.*

* FARGUES. La terre & Seigneurie de *Fargues*, quoique ſituée & compriſe dans le territoire de la ville d'Avignon, eſt regardée, à ce qu'on prétend, comme un franc-aleu noble, libre & jouiſſant de quantité de beaux privilèges, dont un des plus remarquables ſeroit celui de pouvoir dériver les eaux de la Sorgues, pour s'en ſervir à arroſer les prés, terres & jardins du Domaine de *Fargues*. Les Seigneurs de ce Domaine, ajoute-t-on, jouirent conſtamment des privilèges & droits attachés à leur Seigneurie juſqu'en 1536, que tous leurs titres ayant été incendiés avec le Château de *Fargues*, par l'armée du Roi FRANÇOIS I^er, ils ſe trouvèrent hors d'état de pouvoir juſtifier leur poſſeſſion. Il paroît que parmi les Seigneurs de *Fargues*, il y en a pluſieurs qui l'ont été également de Védènes & de Saint-Saturnin.

Georges de Ricci, Seigneur de Védènes, de Saint-Saturnin & de *Fargues*, fit édifier le Château de *Fargues* l'an 1395. Il fit auſſi conſtruire, quelques années après, la belle Chapelle de Notre-Dame-des-Anges dans le Cloître des Cordeliers d'Avignon. On voit dans cette Chapelle pluſieurs beaux Mauſolées de marbre des anciens Seigneurs de *Fargues*, des familles de *Ricci* & de *Gardini*

Cette dernière eſt fondue, depuis environ 150 ans, dans la branche de *Cambis*, des Seigneurs de *Servières* & de *Saint-Montant*; & celle-ci eſt fondue à ſon tour dans celle de *Cambis*, des Marquis *de Velleron*, par le mariage d'ANGÉLIQUE DE CAMBIS, fille de RICHARD-JOSEPH DE CAMBIS, Seigneur de *Fargues*, Servières & Saint-Montant, avec JOSEPH DE CAMBIS, Marquis de Velleron. Le Marquis de CAMBIS-VELLERON, dont le mariage avoit été célébré le 31 Janvier 1693, fut enſuite Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, premier Chef-d'Eſcadre des Galères du Roi, Capitaine-Général des côtes de Provence, Commandant la Marine à Marſeille, & mourut le 6 Janvier 1736. Son fils unique, JOSEPH-LOUIS-DOMINIQUE DE CAMBIS, Marquis de Velleron, recueillit, avec ſa ſucceſſion, la Seigneurie de *Fargues*. (*Dictionnaire des Gaules*, tom. III, au mot *Fargues*.) Voy. CAMBIS.

FARNÈSE, ancienne Maiſon de laquelle ſont ſortis, depuis plus de 150 ans, les Ducs de Parme, de Plaiſance & de Caſtro. Elle doit ſa principale grandeur à ALEXANDRE FARNÈSE, qui fut Pape ſous le nom de PAUL III. Quelques Auteurs ont prétendu que cette Maiſon eſt originaire d'Allemagne; mais il eſt plus probable qu'elle vient de Toſcane, où le Château de *Farneto*, près d'Orvietto, lui donna ſon nom, qui a été depuis changé en celui de *Farnèſe*. Le premier de ce nom, dont il ſoit parlé dans Moréri, eſt

I. RANUCE FARNÈSE, qui ſoumit pluſieurs villes à l'Egliſe & à ſa Patrie. Il eut pour enfans:

1. RANUCE, Chef des troupes de l'Egliſe, tué dans un combat en 1288;
2. Et NICOLAS, qui ſuit.

II. NICOLAS FARNÈSE porta les armes pour le Saint-Siège, & pour CHARLES D'ANJOU. Ses enfans furent:

1. PIERRE, Seigneur de Campiglia, Général des Troupes de Florence, mort en 1363, laiſſant une poſtérité qui n'a pas ſubſiſté long-tems;
2. RANUCE, qui ſuit;
3. & 4. BERTHOLD & NICOLAS.

III. RANUCE FARNÈSE, IIe du nom, Seigneur de Montalto, Général des Troupes de Florence, épouſa *Pontafilée Salimbeni*, de Sienne, dont entr'autres enfans:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. PIERRE-BERTHOLD, dont la poſtérité ne dura pas long-tems;
3. Et AGNÈS, mariée à *Angolin Salimbeni*.

IV. PIERRE FARNÈSE, Général des Troupes de l'Egliſe, Protecteur & Défenſeur de Sienne en 1386, épouſa *Françoiſe*, des Comtes de *Corbara*, dont entr'autres enfans:

V. RANUCE FARNÈSE, IIIe du nom, Général des Troupes de Sienne en 1416, & de l'Egliſe en 1432, ſous le Pontificat d'EUGÈNE IV, qui lui fit préſent de la *Roſe d'or* dont on ne gratifie que de grands Princes ou de grands Capitaines. Il épouſa *Agnès Monaldeſca*, dont:

1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit;
2. GABRIEL-FRANÇOIS, dont la poſtérité ne ſubſiſta pas long-tems;
3. EUGÉNIE, mariée à *Etienne Colonna*, de Paleſtrina;
4. FRANÇOISE, alliée à *Gentil Monaldeſco*, de Corruara;
5. PANTASIE, épouſe de *Conſtantin-Roger Conratineri*, de Pérouſe;
6. Et LUCRÈCE, mariée à *François des Urſins*, des Comtes d'Anguillara.

VI. PIERRE-LOUIS FARNÈSE, Seigneur de Montalto, qui vivoit en 1468, épouſa *Jeannelle Caetan*, fille de *Jacques*, Seigneur de Sermonetto, dont:

1. BARTHÉLEMY, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, auteur de la branche des Ducs de *Parme* & de *Plaiſance*, rapportée ci-après;
3. ANGE, Capitaine du Pape, qui laiſſa d'*Angèle des Urſins*, fille de *Nicolas*, Comte de Pitigliano,

   CONSTANCE, mariée à *Gui Sforza*, Comte de Santa-Fiore.

4. JULIE, mariée à *Jules des Urſins*, de Bracciano;
5. HIÉRONIME, alliée 1° à *Puccio Pucci*, Florentin; & 2° à *Gilian*, Comte d'Anguillara;
6. Et N... mariée à *Guy de Caſtello-Tiero*.

VII. BARTHÉLEMY FARNÈSE épouſa *Violante Monaldeſca*, de Corruara, dont:

1. PIERRE-BERTHOLD, qui ſuit;
2. CÉCILE, mariée à *Frédéric*, Comte de *Caſtello-Tiero*;

Et trois autres filles, mortes ſans alliance.

VIII. PIERRE-BERTHOLD FARNÈSE, Général des Troupes de Sienne en 1476 & 1480, épouſa *Baptiſtine*, fille de *François*, Comte d'*Anguillara*. Il en eut:

1. GALÉAS, qui ſuit;

2. ANGE-FERDINAND, Capitaine ſous *Céſar Borgia ;*
3. VIOLANTE, alliée à *Barthélemy Petrucci*, de Sienne ;
4. CATHERINE, mariée au Comte *Renaud Arioſto ;*
5. Et BÉATRIX, femme d'*Antoine Baglioni*, Comte de Caſtello-Tiero.

IX. GALÉAS FARNÈSE épouſa 1° *Erſilie Colonna;* & 2° *Iſabelle*, fille de *Julien*, Comte d'*Anguillara*, dont :

1. BERTHOLD, qui ſuit;
2. JEAN-FRANÇOIS-FERDINAND, Evêque de Soana en Toſcane en 1536;
3. FABIO-JULIE, mariée à *Vicin des Urſins;*
4. HIÉRONIME, alliée à *Alphonſe*, Comte *de San-Vitale de Fontenelle;*
5. VIOLANTE, femme de *Torquato Conti*, Duc de Poli;
6. Et BAPTISTINE, mariée à *Mathias Varano de Camérino.*

X. BERTHOLD FARNÈSE, Seigneur de Farnèſe & de Latera, épouſa *Julie Aquaviva*, fille de *Jean-Antoine*, Duc d'Atri, dont:

1. GALÉAS, fait priſonnier par les Turcs en 1560, puis Général des Vénitiens en Albanie, en 1571, qui ne laiſſa de *Lucrèce Tomacella*, que JULES & ISABELLE, morts jeunes ;
2. MARIO, qui ſuit ;
3. FABIO, Chevalier de Malte, tué en Hollande au ſiège d'Utrecht;
4. FERDINAND, Evêque de Montefiaſcone en 1572, puis de Parme en 1575, mort en 1606;

Et pluſieurs filles, Religieuſes.

XI. MARIO FARNÈSE, Duc de Latera, Lieutenant-Général de l'Egliſe Romaine, épouſa *Camille Lupi*, de Soragna, dont:

1. PIERRE, Duc de Latera, qui ſervit dans les Armées d'Eſpagne, & mourut ſans poſtérité de *Camille Savelli*, fille de *Jean*, Duc de Palombara;
2. FRANÇOIS, qui ſuit ;
3. DEIPHOBE, Patriarche de Jéruſalem ;
4. JÉRÔME, né le 30 Septembre 1599, nommé Cardinal en 1658, par le Pape ALEXANDRE VIII, & mort le 18 Décembre 1668;
5. JEAN-PAUL, Jéſuite;
6. FERDINAND, Chevalier de Malte ;
7. JULIE, mariée à *Jean-Albéric*, Prince de *Verrana ;*
8. OCTAVIE, alliée à *Jules*, Marquis de *Rangoni ;*

Et 4 filles, Religieuſes.

XII. FRANÇOIS FARNÈSE épouſa *Conſtance Salviati*, fille de *François*, Seigneur de Grotta-Menarda. Il en eut :

1. 2. & 3. MARIO, FABIO, CAMILLE;
4. MARGUERITE ;
5. ANNE-MARIE, née en 1625, mariée à *Antoine-Marie Terzo de Geſſa*, morte le 3 Janvier 1693, étant la dernière de ſa branche ;
6. Et RENÉE.

BRANCHE
des Ducs de PARME *&* PLAISANCE.

VII. ALEXANDRE FARNÈSE, fils puîné de PIERRE-LOUIS, Seigneur de Montalto, & de *Jeannelle Caetan*, né le 29 Février 1468, nommé Cardinal en 1493, par le Pape ALEXANDRE VI; Evêque de Parme, puis d'Oſtie, Doyen des Cardinaux; élu Pape en 1534, ſous le nom de PAUL III, mourut le 2 Novembre 1549 dans ſa 81e année. Avant ſa promotion à la Pourpre, il avoit eu pour enfans naturels :

1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit;
2. RANUCE, Général des Troupes de la République de Veniſe en 1526, du Pape CLÉMENT VII, en 1527, & de France en 1529. Il ſe maria à *Virginie Gambara*, dont il eut :

   CLAUDE FARNÈSE, né en 1526, qui n'ayant pu ſuccéder au Duché de Parme après la mort de PIERRE-LOUIS FARNÈSE, comme il le prétendoit, fit un accord avec la Comteſſe *Catherine Ballerini*, ſa femme, par lequel elle le faiſoit héritier de tous ſes biens, à condition que ſes enfans mâles porteroient le nom de Ballerini. Il en eut :

   1. OTHON BALLERINI, dont il eſt parlé dans Moréri, au mot BALLERINI ;
   2. & 3. VINCENT & CATHERINE, morts jeunes ;

3. Et CONSTANCE, mariée à *Antoine Colonna*, Prince de Paleſtrina.

VIII. PIERRE-LOUIS FARNÈSE, premier Duc de Parme, de Plaiſance, de Caſtro, &c., fut aſſaſſiné à Plaiſance le 10 Septembre 1547, ou par ſes ennemis particuliers, ou par les ordres de l'Empereur CHARLES-QUINT. Il avoit épouſé *Hiéronime des Urſins*, fille de *Louis*, Comte de Pitigliano, dont:

1. ALEXANDRE, né à Rome le 7 Octobre 1520, nommé à l'Evêché de Parme par le Pape CLÉMENT VII, Cardinal par ſon aïeul paternel PAUL III, le 18 Décembre 1534, l'année ſuivante Archevêque d'Avignon ; en

1556 Archevêque de Montréal, & enſuite titré de Patriarche de Jéruſalem, devenu le Doyen des Cardinaux; il paſſa ſucceſſivement à pluſieurs Evêchés. Il fit bâtir à Rome la belle Egliſe de la Maiſon profeſſe des Jéſuites, où l'on voit ſon tombeau. Il mourut le 2 Mars 1589, avec la réputation d'un Prélat de grand mérite. Voyez ſon Eloge dans Moréri. Il eut une fille naturelle:

CLÉLIE FARNÈSE, mariée 1° à *Jules Ceſarini;* & 2° à *Marc Pio*, Marquis de Soſſolo;

2. OCTAVE, qui ſuit;
3. HORACE, Duc de Caſtro, Prince de grande eſpérance, tué au ſiège de Heſdin le 18 Juillet 1553, ſans enfans de DIANE, fille naturelle de HENRI II, Roi de France, laquelle prit une ſeconde alliance, le 3 Mai 1557, avec *François*, Duc *de Montmorency*, Pair & Maréchal de France. Elle mourut le 11 Janvier 1619, âgée de 80 ans;
4. RANUCE, Cardinal, Archevêque de Naples, puis de Ravenne, Patriarche de Conſtantinople, Evêque de Bologne & de Sabine, &c., Grand-Prieur de Veniſe, de l'Ordre de Malte, mort à Parme le 28 Octobre 1565, âgé de 35 ans (voyez ſon éloge dans Moréri);
5. Et VICTOIRE, mariée, en 1547, à *Guy-Ubaldo de la Rouère*, Duc d'Urbin

IX. OCTAVE FARNÈSE, Duc de Camérino, puis de Parme & de Plaiſance, le 8 Octobre 1524, mort le 21 Septembre 1586, avoit épouſé MARGUERITE D'AUTRICHE, veuve d'*Alexandre de Médicis*, & fille naturelle de l'Empereur CHARLES-QUINT, morte en 1586, dont:

1. ALEXANDRE, qui ſuit;
2. Et CHARLES, jumeau, mort jeune.

OCTAVE FARNÈSE eut auſſi pour enfans naturels:

LAVINIE, mariée à *Alexandre*, Marquis *de Pallavicini;*
ERSILLE, alliée à *Renaud*, Comte *Borromée;*
Et ISABELLE, mariée à *Alexandre Sforza*, Comte de Burgonuovo.

X. ALEXANDRE FARNÈSE, Duc de Parme & de Plaiſance, a été un des plus grands Capitaines du XVI^e ſiècle. Après avoir été élevé à la Cour du Roi PHILIPPE II, ſon oncle, il ſe trouva, à l'âge de 18 ans, à la bataille de Lépante contre les Turcs, où il combattit ſous JEAN D'AUTRICHE, avec tant de prudence & de courage, qu'on n'eut pas de peine à juger de ce qu'il devoit être un jour. Les Pays-Bas furent le plus illuſtre théâtre de ſa gloire. Envoyé en France par le Roi d'Eſpagne, pour ſoutenir le parti de la Ligue, il fit lever le ſiège de Paris en 1590, & celui de Rouen en 1592. Sa retraite fut admirable; HENRI IV le ſuivit par la Champagne; & le Duc, qui avoit été bleſſé, s'arrêta à Arras, où il mourut le 2 Décembre de la même année 1592, âgé de 46 ans. Il avoit épouſé, en 1556, MARIE, fille d'EDOUARD, Prince de Portugal, Duc de Guimaraens, morte en Juin 1577, laiſſant:

1. RANUCE, qui ſuit;
2. ODOARD, né en 1565, créé Cardinal le 6 Mars 1591, par le pape GRÉGOIRE XIV, & mort le 21 Février 1626;
3. Et MARGUERITE, alliée à *Vincent de Gonzague*, Duc de Mantoue, duquel elle fut ſéparée pour cauſe de parenté. Elle ſe rendit Religieuſe à Plaiſance.

XI. RANUCE FARNÈSE, I^er du nom, Duc de Parme & de Plaiſance, né en 1569, penſa périr à Rome dans ſa jeuneſſe. Voyez ſon article dans Moréri, tome V, col. 2, pag. 41. Il ſe maria à l'âge de 30 ans, le 7 Avril 1600, & mourut en 1622. Il eut de ſon épouſe *Marguerite*, fille de *Jean-François Aldobrandini*, & d'*Olympia Aldobrandini*, Princeſſe de Crapineti:

1. ALEXANDRE, né ſourd & muet;
2. ODOARD, qui ſuit;
3. FRANÇOIS-MARIE, né en 1617, créé Cardinal le 14 Décembre 1645, par le Pape INNOCENT X, & mort le 21 Juillet 1647;
4. HORACE;
5. MARIE, première femme de *François d'Eſte*, Duc de Modène, mariée en 1640, & morte le 16 Juin 1646;
6. VICTOIRE, ſeconde femme du même *François d'Eſte*, Duc de Modène, mariée en 1647, & morte en 1649;
7. Et CATHERINE.

RANUCE FARNÈSE eut auſſi pour enfans naturels:

OCTAVE;
Et ISABELLE, première femme de *Jules-Céſar Colonna*, Prince de Paleſtrina.

XII. ODOARD FARNÈSE, Duc de Parme, de Plaiſance & de Caſtro, né le 28 Avril 1612, mort le 10 Septembre 1646, avoit épouſé, le 11 Octobre 1628, *Marguerite de Médicis*, fille de *Côme*, II^e du nom, Grand-Duc de Toſcane, morte le 5 Février 1679, dont:

1. RANUCE, qui ſuit;
2. ALEXANDRE, né le 10 Juin 1635, Chevalier de la Toiſon-d'Or, Vice-Roi de Navarre,

puis Gouverneur de Flandre en 1680, mort le 11 Février 1689 ;
3. Horace, né le 1er Septembre 1636, Général des Vénitiens, mort en 1656 ;
4. Pierre, né le 4 Avril 1644, mort en 1677 ;
5. Octave, mort jeune ;
6. Catherine, née en 1629, morte en 1630 ;
7. Marie-Madeleine, née en 1632, morte le 6 Septembre 1693 ;
8. Et Catherine, née le 5 Septembre 1637, Carmélite déchauſſée, morte le 27 Avril 1689.

XIII. Ranuce Farnèse, IIe du nom, Duc de Parme & de Plaiſance, né le 17 Septembre 1630, mourut le 8 Décembre 1694. Il avoit épouſé, 1° le 29 Avril 1660, Marguerite, fille de *Victor Amédée*, Duc *de Savoie*, & de Chrétienne de France, morte ſans poſtérité le 29 Avril 1663 ; 2° le 18 Février 1664, *Iſabelle d'Eſte*, fille de *François*, Duc de Modène, morte le 21 Août 1666 ; & 3° en 1668, *Marie d'Eſte*, ſœur d'*Iſabelle*, morte en Août 1684. Il eut du ſecond lit :

1. Odoard, qui ſuit ;
2. Marguerite-Marie-Françoise, née le 24 Novembre 1664, mariée, le 14 Juillet 1692, à *François d'Eſte*, Duc de Modène, morte en Juin 1718 ;
3. Thérèse, née le 10 Octobre 1665.

Et du troiſième lit :

4. François, rapporté après ſon frère aîné ;
5. Antoine, auſſi rapporté après ſes deux frères ;
6. Et Isabelle, née le 14 Décembre 1668.

XIV. Odoard Farnèse, IIe du nom, Prince de Parme, né le 12 Août 1666, mourut avant ſon père le 5 Septembre 1693. Il avoit épouſé, en 1690, *Dorothée-Sophie de Bavière-Palatin*, fille de *Philippe-Guillaume*, Electeur-Palatin, laquelle ſe remaria, le 8 Décembre 1695, avec *François*, Duc de Parme, frère de ſon mari, duquel elle avoit eu :

Alexandre-Ignace, né en 1691, & mort le 5 Août 1693 ;
Et Elisabeth, née le 25 Octobre 1692, ſeconde femme de Philippe V, Roi d'Eſpagne, mariée le 16 Septembre 1714.

XIV. François Farnèse, Duc de Parme & de Plaiſance, ſuccéda à Ranuce, ſon père, au mois de Décembre 1694. Il étoit né le 19 Mai 1678. Le Pape lui fit expédier, le 8 Juin 1718, des Bulles du Grand-Maître Militaire de Saint-Georges, ou des Chevaliers de Conſtantin, avec faculté d'ériger des Commanderies en y uniſſant les revenus de quelques gros bénéfices. Il mourut à Plaiſance le 26 Février 1727, dans la 49e année de ſon âge, ſans laiſſer d'enfans de *Dorothée-Sophie de Bavière*, veuve d'Odoard Farnèse, ſon frère aîné, qu'il avoit épouſée par diſpenſe le 8 Décembre 1695. Son héritier fut :

XIV. Antoine Farnèse, ſon frère, qui lui ſuccéda le 26 Février 1727, & ſe maria, le 5 Février 1728, à *Henriette d'Eſte*, née le 27 Mai 1702, troiſième fille de *Renaud d'Eſte*, Duc de Modène, & de feu *Charlotte-Félicité*, née Ducheſſe *de Brunſwick-Hanovre* ; mais après une Régence de 4 ans, il mourut d'une pleuréſie le 20 Janvier 1731, dans la 52e année de ſon âge, étant né le 29 Novembre 1679, & fut inhumé dans le tombeau de ſa Maiſon, dont il étoit le dernier mâle. Il fit, avant ſa mort, un teſtament, par lequel il diſpoſa de tous ſes Etats en faveur de l'enfant dont il croyoit ſa femme enceinte, la déclarant Régente avec l'Evêque de Parme, & 4 autres perſonnes aſſiſtantes, & au défaut de cet enfant il teſta en faveur de Charles, Infant d'Eſpagne, ſon petit-neveu, aujourd'hui Roi d'Eſpagne.

Les Duchés de Parme & de Plaiſance qui étoient poſſédés & gouvernés par la Maiſon de Farnèse depuis 186 ans, en ſortirent par la mort du Duc Antoine ; car la prétendue groſſeſſe de ſa veuve s'étant évanouie, & ayant été reconnue nulle le 13 Septembre 1731, ces Etats furent dévolus, en vertu du Traité de la quadruple alliance, & de pluſieurs autres dont il avoit été ſuivi, à Charles, Infant d'Eſpagne, fils aîné du Roi Philippe V, & d'Elisabeth Farnèse, ſa ſeconde femme. Voyez ESPAGNE.

Les armes de la Maiſon de Farnèse ſont : *d'or, à 6 fleurs-de-lis d'azur, poſées* 3, 2, *&* 1.

FARO. Les Comtes de *Faro*, iſſus des Seigneurs de *Vimiéro*, par Denis de Portugal, Ier du nom, Comte de Faro, ſecond fils de Ferdinand de Portugal-Faro, Seigneur de Vimiéro, ont fini à François de Portugal-Faro, ſecond fils d'Etienne, Comte de Faro. Il fut Surintendant des Finances des Rois Philippe III & IV, en Portugal, hérita, en 1642, du Comté d'Odemira, puis de celui de *Faro*, après la mort de ſa nièce Jeanne-Julienne-Marie-Maxime de Portugal, Comteſſe de *Faro*, morte ſans enfans. Il mourut

le 15 Mai 1661, laiſſant MARIE DE PORTUGAL-FARO, mariée en ſecondes noces à *Nuno Alvarès Péreira de Portugal Mello*, Duc de Cadaval. Elle eut une fille unique, *Jeanne Alvarès de Portugal-Péreira*, héritière des Comtés d'Odemira & de Faro, qui furent réunis à la Couronne après ſa mort, arrivée à l'âge de 12 ans.

Les armes : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de cinq écuſſons de* PORTUGAL.

* FARONVILLE, Terre & Seigneurie en Orléanois, avec Juſtice haute, moyenne & baſſe, qui fut réunie aux Seigneuries & Juſtices d'Acquebouille, Bazoches-les-Gallerandes, Melleray, Crottes & autres Fiefs en dépendans, & érigés en *Comté*, ſous le nom de *Faronville*, par Lettres-Patentes du mois d'Août 1754, regiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre ſuivant, & au Bureau des Tréſoriers de France à Orléans en 1755, en faveur de *Marie-Anne Phélippes*, fille de *Nicolas Phélippes*, Commandant pour le Roi dans Mézières & Charleville, Seigneur de la Houſſaye en Picardie, & de *Marie Pajot* ; & veuve ſans enfans d'*Anne-François Hubert*, Chevalier, Seigneur dudit *Faronville*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Berry, Cavalerie, & Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, qu'elle a épouſé le 27 Avril 1705. Cette *Marie-Anne Phélippes* eſt ſœur de *Nicolas-Léon Phélippes*, Seigneur de la Houſſaye, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur de Maubeuge, qui de *Henriette-Thérèſe Simonet*, ſa femme, a deux fils, & une fille, nommée *Geneviève*, mariée, le 20 Décembre 1757, à *Henri-Louis de Fredi*, Conſeiller au Parlement, fils de *François de Fredi*, Seigneur de Coubertin, &c., & de *Marie Morel*. La ſucceſſion des Seigneurs de *Faronville* eſt telle, ſavoir :

Gilles Agathas, Chambellan du Duc d'Orléans, qui fut Seigneur de *Faronville* l'an 1354.

Jean Bracque, Maître-d'Hôtel du Roi & Chambellan du Duc de *Berry*, probablement acquéreur de la Seigneurie de *Faronville*, vers 1399, mourut en 1406.

Blanchet Bracque, ſon fils, lui ſuccéda, & fut auſſi Seigneur de Courville. Il mourut en 1417, laiſſant de *Jeanne de Châtillon*, ſa femme, en 1396 :

Jeanne Bracque, mariée, 1° en 1400, à *Jean de l'Hôpital* ; 2° en 1408, à *Pierre de Courtenay*, Seigneur de Champignelles ; & 3° en 1418, à *Lourdin de Saligny*, père & mère de *Catherine de Saligny*, femme de *Guillaume de Coligny*, mort en 1463.

Gilles le Vomer fut acquéreur vers 1438.

Jacques de Renty le fut auſſi en 1479.

Jacotin de Renty, ſon fils, lui ſuccéda en 1518.

Charles de Renty, ſon fils, fut Seigneur de *Faronville* en 1538, & vendit cette Seigneurie à

Jean Croſnier, Tréſorier de la Marine, acquéreur vers l'an 1540.

Claude Croſnier, ſa fille, lui ſuccéda, & fut femme, en 1550, de *Georges Galmet*.

Claude Galmet, ſon fils, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, en 1575 & 1583, laiſſa une fille d'*Anne Eſcorcol*, qui fut ſa veuve, & vendit ladite Seigneurie de *Faronville* à

Claude Sergent, Auditeur des Comptes en 1607, marié à *Charlotte Cahu*, dont entr'autres enfans :

Eliſabeth Sergent, femme, avant 1630, d'*Aimé Sirou*, qui étoit Préſident & Tréſorier-Général de France à Orléans, duquel elle fut veuve, & mère de *Françoiſe Sirou*, Dame de *Faronville*, mariée, le 10 Octobre 1645, à *Céſar-Vincent Hubert*, Seigneur de Landreville, Grand-Maître des Eaux & Forêts d'Orléans, dont ſortit

Anne-François Hubert, Seigneur dudit lieu de *Faronville*, duquel nous avons ci-devant parlé.

FATIN, famille dont étoit NICOLAS FATIN, Seigneur d'Auricher, anobli, pour ſervices militaires, par Lettres du mois d'Avril 1571. Il eut pour fils :

NICOLAS FATIN, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 14 Janvier 1589, mort au commencement de 1592. C'eſt ce que nous en ſavons, faute de Mémoire.

Les armes : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de ſix flèches de même, miſes en ſautoir.*

FATOUVILLE, famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 24 Février 1668.

ROBINET DE FATOUVILLE vivoit en 1453, dit l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1659.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de ſable, en chef, & de deux hermines en pointe.*

FAU (DU), en Dauphiné : *d'azur, à 3 larmes d'argent*, 2 & 1.

* FAUCHE (LA), en Champagne, Diocèſe de Toul, Election de Chaumont. Le Seigneur du lieu y a fondé une petite Collégiale, dont les Canonicats ne valent guère plus de 70 livres de rente. C'eſt une Baronnie qui a appartenu au Marquis *de Mouy*, Prince de Ligne, & enſuite à M. *de Croiſat*.

FAUCHON, en Normandie, Election de Saint-Lô. Cette famille a été anoblie en 1653, & les Lettres ont été enregiſtrées en la Cour des Aides de Normandie le 21 Janvier 1654. Mais les anobliſſemens accordés depuis 1634 ayant été révoqués par la Déclaration du mois de Septembre 1664, LOUIS XIV, en conſidération des ſervices ſignalés de JEAN FAUCHON, & de ceux que ſes enfans rendoient à la guerre, confirma ces premières Lettres de Nobleſſe par d'autres du mois de Juin 1677, enregiſtrées en la Cour des Aides de Rouen le 20 Octobre ſuivant. Ceux de ce nom profeſſoient tous la Religion P. R. quand l'édit du mois d'Octobre 1685, portant révocation de celui de Nantes, occaſionna la fuite, hors du Royaume, de MICHEL FAUCHON & de ſes frères, qui vendirent tous leurs biens, & emportèrent, dans les pays étrangers, ce qu'ils avoient de plus précieux. Cette famille eſt ancienne, & a toujours tenu un rang diſtingué par les charges & offices militaires dont elle a été revêtue en différens tems.

JEAN FAUCHON DE LA HAUTEFOLIE, premier Conſeiller du Roi, Aſſeſſeur, Lieutenant du Bailliage & Vicomté de Saint-Lô, Capitaine des Arquebuſiers de cette Ville, ſervit ſous le règne de HENRI IV dans toutes ſes guerres les plus ſanglantes. Il y fut bleſſé, ainſi qu'il eſt porté par les Lettres de Monnoyer, que le Roi lui donna pour la Monnoie de Saint-Lô, du mois de Février 1594, enregiſtrées à Rouen le 28 Février 1602. Il veilla à la conſervation de Saint-Lô, c'eſt ce qui eſt juſtifié par un certificat du Maréchal de Matignon, du 5 Février 1604. Il eut de *Marie Gallet*, ſon épouſe.

DAVID FAUCHON, Sieur de Bocheſontaine, Avocat & Monnoyer de Saint-Lô, qui ſe ſignala comme ſon père dans toutes les guerres de ſon tems : c'eſt lui qui, pour récompenſe de ſes ſervices militaires, obtint de LOUIS XIV des Lettres de Nobleſſe, en 1653, leſquelles, comme nous l'avons déjà dit, furent enregiſtrées en la Cour des Aides de Rouen, le 21 Janvier 1654, & confirmées par d'autres du mois de Juin 1677. Il épouſa *Charlotte Loyer*, dont vint :

MICHEL FAUCHON, Sieur de la Suhardière. Il dépenſa beaucoup au ſervice, & épouſa *Marie Chatrefou*, fille de *N... Chatrefou*, Juge de la Monnoie de Saint-Lô. Il eut pour fils :

ROBERT FAUCHON, Sieur de la Hautefolie, qui, comme ſon père & ſon aïeul, a ſervi dans toutes les guerres de ſon tems ; il eſt mort, laiſſant très-peu de bien, au mois d'Octobre 1695. De ſon mariage avec *Jeanne Huet*, naquit :

PIERRE FAUCHON, Sieur de la Hautefolie, réduit à une fortune très-bornée, par les pertes conſidérables qu'il fit. Il épouſa *Jeanne Dupont*, & en a eu :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. PIERRE, Sieur de l'Aigle, né en Juin 1729, qui vit garçon à Périers, Diocèſe de Coutances ;
3. & 4. FRANÇOISE & THÉRÈSE.

CHARLES FAUCHON, Ecuyer, Sieur de la Juganière, a fait avec ſon frère le partage des biens provenus de la ſucceſſion de leur père & mère, par acte paſſé à Paris le 30 Décembre 1757, en l'étude de *Jean le Jay*, Notaire ; ils ont ſur leurs biens prélevé la légitime de leur ſœur. Il a épouſé *Anne-Geneviève Borniche*, dont ſont iſſus :

1. JACQUES-CHARLES, mort ;
2. JEAN-ANDRÉ, Ecuyer, âgé de 20 ans en Juin 1773 ;
3. FRANÇOIS, Ecuyer, âgé de 18 ans & demi ;
4. LOUIS-JEAN, mort ;
5. ALEXANDRE-BENOIST ;
6. LÉGER-MICHEL, âgé de 11 ans & demi en Juin 1773 ;
7. Et GENEVIÈVE-JACQUELINE, morte fille.

Les armes : *d'azur, à l'aigle à 2 têtes d'or, couronnée, becquée & membrée de gueules.* (Généalogie dreſſée ſur les Lettres de Nobleſſe accordées, celles de confirmation & acte de partage qui nous ont été communiqués en original.)

* FAUCIGNY ou FAUSSIGNY, Pro-

vince de Savoie, avec le titre de *Baronnie*, ſituée entre le Genevois & le Valais, qui a eu ſes Seigneurs particuliers.

EMERARD, Seigneur de Faucigny, vivoit dans le XI^e ſiècle. AGNÈS, Dame de Faucigny, héritière de ſon père ALMON, porta cette Baronnie à *Pierre*, Comte de Savoie, ſon mari. *Béatrix de Savoie*, Dame de *Faucigny*, & fille unique de *Pierre*, épouſa *Guigues XII*, Dauphin de Viennois. *Anne*, Dame de *Faucigny* & de Dauphiné, fut mariée à *Humbert I^er*, Sire de la Tour du Pin. Humbert II fit don de toutes ſes terres, en 1343 & & 1349, à PHILIPPE DE VALOIS, à condition que les aînés de nos Rois porteroient le titre de *Dauphin de Viennois*, & que la Baronnie de *Faucigny* ne pourroit être ſéparée du Dauphiné. En 1355, les Officiers du Dauphin firent un échange, avec le Comte de Savoie, du pays de Grex & de diverſes Terres au-delà du Rhône, pour d'autres en decà. Les Comtes de Savoie étoient obligés par un hommage qu'ils ont rendu deux fois. En 1445, ils s'en firent diſpenſer par le Dauphin Louis, depuis Roi de France, ſous le nom de Louis XI, quoiqu'il ne fut pas en droit de le faire.

FAUCOGNEY, famille établie dans la Franche-Comté. Son origine ſe rapporte à GISLEBERT, Sire DE FAUCOGNEY, & Vicomte de Vezoul, qui fonda, en 1092, le Prieuré de Marteroy-lès-Vezoul. Les armes de cette ancienne Nobleſſe, éteinte dans les Maiſons d'*Anglure* & de *Gallo*, étoient: *d'or, à trois bandes de gueules*. On les voyoit accollées avec celles de France ſur la porte du Château de *Faucogney*, lorſqu'il fut brûlé en 1674. (Voyez l'*Hiſtoire Généalogique des Sires de Salins*, imprimée à Beſançon, 1757, en 2 vol. in-4, tom. I, p. 96 & ſuiv. not 21, où la Généalogie DE FAUCOGNEY eſt décrite.)

FAUCON, au Perche, Election de Mortagne, Ecuyer, Seigneur de la *Grave*, porte: *d'azur, au faucon d'or, perché, lié & grilleté de même*.

FAUCON, en Normandie, Election de Falaiſe, porte: *d'argent, au ſautoir de gueules, cantonné d'une aiglette au vol abaiſſé de ſinople, & de trois molettes de même*.

FAUCONNIER (LE), Ecuyer, Sieur de Belleisle & de la Bonneville, en Normandie, Election de Carentan, porte: *d'argent, à ſix macles de gueules*, 3, 2 & 1.

* FAUDOAS, Bourg & Baronnie du Diocèſe de Montauban, depuis l'érection de cet Evêché, qui a donné ſon origine à la Maiſon de FAUDOAS, une des plus diſtinguées de la Guyenne par ſon antiquité, ſes alliances, & par ſes emplois militaires. Le plus ancien de tous les Seigneurs de ce nom, dont on ait connaiſſance, eſt un:

RAYMOND-ARNAUD DE FAUDOAS, qui ſous la qualité de Baron, fut témoin, avec quelques autres Seigneurs du pays de Lomagne, à la donation de l'Egliſe de Haudonville, faite à l'Abbaye d'Uzerche, par Vivien, Vicomte de Lomagne, du conſentement de Béatrix, ſa femme, & de Raymond, Evêque de Lectoure, l'an 1091. Elle eſt rapportée au Cartulaire de ladite Abbaye, pag. 38, fol. verſo.

RAYMOND-ANER DE FAUDOAS, ſon petit-fils, donna, le 4 des Ides de Janvier 1161, à Pons, Abbé de Grand-Selve, & à ſes Religieux, les dixmes qu'il prenoit en la Paroiſſe de Mauzas, ſituée dans la Juriſdiction de Faudoas; & l'an 1180, il donna à *Guillaume*, auſſi Abbé de Grand-Selve, tous les droits qu'il avoit dans la Paroiſſe de Ricancelle.

ARSIVUS & ARNAUD DE FAUDOAS, ſes deux fils, confirmèrent ſes donations, en firent d'autres conſidérables à ladite Abbaye, l'an 1188, & ſuivantes. Les Moines, par reconnoiſſance, firent préſent au dernier d'un cheval en 1192.

Depuis, ARNAUD DE FAUDOAS permit, l'an 1217, à Raymond, Abbé de Grand-Selve, & à ſes Religieux, de faire paître leurs beſtiaux dans toute ſa Terre d'Avenſac; & cela pour le ſalut de ſon âme & de ſes parens. C'eſt à lui qu'on attribue la fondation du grand Couvent des Frères-Mineurs de Toulouſe, de l'an 1222, rapportée dans les Chroniques de l'Ordre de Saint-François, par *François Gonzague*, page 722. Les Barons de Faudoas ont leur tombeau dans l'Egliſe de ce Monaſtère, un des plus magnifiques de la Province. Leurs armes ſe voyent en émail ſur les vîtres de la même Egliſe, du côté de l'Epître, & les Seigneurs de ce nom y ont fait, depuis, des biens conſidérables.

I. BÉRAUD DE FAUDOAS, I^er du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Faudoas, Auterive, Sarrant, Cadours, &c., fit un legs à ce Couvent, par ſon teſtament du 12 Janvier 1283. Il élut ſa ſépulture dans le Monaſtère de Grand-Selve, & légua à cette Abbaye 100

livres Tournois. Il joignoit à la qualité de *noble & puiſſant Baron*, celle de *Chevalier*, qui ne ſe donnoit qu'aux Gentilshommes de nom & d'armes, après un long ſervice à la guerre. Il étoit marié, au mois de Juin 1260, avec *Alix de Bordeaux*, qu'on croit fille de *Pierre de Bordeaux*, Seigneur de Puyguilhem, & ſœur de *Marthe de Bordeaux*, femme d'*Amanieu*, Sire d'*Albret*, de laquelle deſcendoit, par divers degrés, JEANNE D'ALBERET, Reine de Navarre, mère de HENRI IV. De ce mariage vint :

II. BERTRAND DE FAUDOAS, Ier du nom, Chevalier, Seigneur de Faudoas, Auterive, Avenſac, &c., qui acheta de Pons de Siolh, par acte paſſé devant le Notaire de Toulouſe, le 9 Février 1292, la Terre & Château de *Drudas*, avec la Juſtice, haute & baſſe, & autres biens qu'il y poſſédoit. Il fit auſſi un échange du Château d'Aubertin en Béarn, pour le lieu de Sents en Gimois, avec frère Raymond de Gavarret, Commandeur d'Aubertin, Ordre de Sainte-Chriſtine, au Diocèſe d'Oléron. Il avoit épouſé, dès 1269, *Condorine de Saboulies*, fille de *Hugues de Saboulies*, Seigneur d'Encauſſe & d'Ardizas, & nièce de *Pierre de Saboulies*, Evêque de Conſerans. De ce mariage ſortirent pluſieurs enfans, entr'autres :

1. AISSIN, qui ſuit ;
2. BÉRAUD DE FAUDOAS, tige de la branche des Seigneurs d'*Avenſac*, éteinte en la perſonne de JEAN DE FAUDOAS, mort ſans enfans au Château de Xaintrailles, Diocèſe de Condom, en 1684. Il avoit épouſé *Marie de Lancfranque*, en faveur de laquelle il teſta ;
3. BERTRAND, Abbé du Mas-Grenier, mort à Avignon, en 1317, étant à la Cour du Pape CLÉMENT V ;
4. Et AYNARD, qui ſuccéda à ſon frère dans l'Abbaye du Mas-Grenier, & paſſa enſuite en qualité d'Abbé à celle de Clairac, en 1326.

III. AISSIN, Seigneur DE FAUDOAS, Auterive, &c., épouſa *Obrie de Lomagne*, ſœur de *Gaſton*, Damoiſeau, Seigneur du Gimadois, alliance des plus illuſtres qu'il pût contracter dans ſa Province ; car les Vicomtes de Lomagne, qui étoient les aînés de ces Seigneurs du Gimadois, y tenoient un rang ſi diſtingué, qu'ils prenoient dans leurs titres celui de *par la grâce de Dieu*, ainſi que les Comtes de Foix & d'Armagnac.

IV. BERAUD DE FAUDOAS, IIe du nom, Chevalier-Banneret, Seigneur & Baron de Faudoas, Auterive, le Cauzé, Marignac, Sauſſignac, Co-Seigneur de Plieux & de Lille en Lomagne, rendit de grands ſervices à PHILIPPE DE VALOIS, durant cette longue & furieuſe guerre qu'il eut contre les Anglois. Dès 1340, il marcha avec un Bachelier, 28 Ecuyers, ſon Trompette & 50 Sergens, dont 10 étoient Arbalétriers ; & enſuite ſa Compagnie ſe trouva compoſée d'un Bachelier, de 57 Ecuyers & de 160 Sergens, dont il y avoit 50 Arbalétriers ; ce qu'on remarque pour faire voir avec quelle diſtinction il ſervoit dans les armées de ce Prince. Il ſervit encore le Roi JEAN, ſous les ordres d'*Amaury de Rochechouart*, Seigneur de Mortemart. Il mourut l'an 1373, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Toulouſe. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Octobre 1326, *Hélène de Balaguier*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Balaguier* en Lucroy, dont :

1. BÉRAUD, qui ſuit ;
2. Et AYNARD, qui a fait la branche des Comtes de *Sérillac*, rapportée ci-après.

V. BÉRAUD, IIIe du nom, Chevalier, Baron DE FAUDOAS, & de Montégut, a continué la poſtérité de la branche aînée de ſa Maiſon, fondue dans celle de *Rochechouart*, par le mariage de CATHERINE DE FAUDOAS, fille unique & héritière d'un autre BÉRAUD, Baron de Faudoas & de Barbazan, & de *Jeanne de Cardaillac de Bieule*, avec *Antoine de Rochechouart*, Seigneur de Saint-Amand, auquel elle porta ces deux terres, & celle de Montégut, à condition de ſubſtitution aux enfans mâles qui naîtroient de ce mariage, à la charge de porter le nom & les armes de FAUDOAS. Le père de cette CATHERINE DE FAUDOAS deſcendoit en ligne directe d'ARNAUD-GUILHEM DE FAUDOAS, Seigneur de Barbazan, ſurnommé le *Chevalier ſans reproche*, à qui le Roi CHARLES VII accorda la permiſſion de porter dans ſes armes *trois fleurs-de-lis ſans barre*, & d'être enterré à Saint-Denis, au tombeau des Rois, par Lettres-Patentes, données à Paris le 10 Mai 1434. Elles ſont rapportées par le P. Méneſtrier, Jéſuite, dans ſon *Traité de l'Origine des ornemens extérieurs des armoiries*. L'original en a été repréſenté en 1666, le 18 Septembre à Montauban, devant les Commiſſaires pour la recherche de la Nobleſſe. Dans ces Lettres, le Roi CHARLES VII dit qu'*ayant égard & conſidé-*

ration aux grandes ſignalées vertus & recommandables ſervices à lui rendus & aux Seigneurs Rois ſes prédéceſſeurs, par ARNAUD-GUILHEM DE FAUDOAS, *Sieur de Barbazan, Chevalier ſans reproche, Conſeiller du Roi, premier Chambellan au fait des guerres y exprimées, il permit audit Sieur* ARNAUD-GUILHEM DE FAUDOAS, *Sieur de Barbazan, de porter le nom & titre de Chevalier ſans reproche, comme auſſi de porter lui & ſes deſcendans de nom & Maiſon de* FAUDOAS, *les trois fleurs-de-lis ſans barre dans ſes armes. Pour dernière preuve de l'amitié que le Seigneur Roi lui portoit, il lui permet, & veut qu'il ſoit enſeveli dans l'Egliſe de Saint-Denis en France, ſépulture des Rois, & en leur Chapelle, & à leur côté, avec un ſépulcre de bronze, effigie & ſtatue dudit Barbazan de Faudoas, & une épitaphe pour marque à la poſtérité de ſa valeur, avec les mêmes honneurs & cérémonies qu'on a coutume de faire aux Rois.*

BRANCHE
des Seigneurs de LA MOTHE, *& Comtes de* SÉRILLAC *au Maine.*

V. AYNARD DE FAUDOAS, Damoiſeau, Seigneur de la Mothe, ſecond fils de BÉRAUD II, & d'*Hélène de Balaguier*, fit, l'an 1349, avec *Barthélemy d'Aſtarac*, une tranſaction, laquelle juſtifie qu'il étoit fils de BÉRAUD II, & qu'il avoit épouſé *Baleine d'Aſtarac*, fille dudit *Barthélemy*. Il eut pour fils:

VI. AISSIN, dit EICHUET DE FAUDOAS, Damoiſeau, Seigneur de la Mothe, qui épouſa, par contrat paſſé au Château de Faudoas, le 16 Novembre 1386, *Aude de Monteſquiou*, fille de *Pictavin de Monteſquiou*, dont il laiſſa

VII. JEAN DE FAUDOAS, Ier du nom, Damoiſeau, Seigneur de la Mothe, marié, par contrat du 12 Août de l'an 1450, à *Oudine de Montlezun*, iſſue des anciens Comtes de Pardiac, dont il eut:

1. HÉLIE, qui ſuit;
2. JEAN, qui n'eut point d'enfans de *Marguerite de Révignan*.

VIII. HÉLIE DE FAUDOAS, Seigneur de la Mothe & de Saint-Eſtèphe, épouſa, par contrat du 16 Mai 1493, *Clairette de Révignan*, fille d'*Arnaud de Révignan*, Seigneur de Saint-Mézard & d'Eſcalus, de laquelle vint:

IX. OLIVIER DE FAUDOAS, Chevalier, Baron de Sérillac, Seigneur de la Mothe, Martel, Augé, Lille, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi. Il épouſa, par contrat du 8 Septembre 1540, *Marguerite de Sédillac* ou *Sérillac*, fille de *Jean*, Seigneur *de Sédillac*, & petite-fille d'autre *Jean de Sédillac*, & d'*Anne de Montluc*, tante paternelle de *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France. Il mourut l'an 1553; ſa veuve, ſœur du brave *Jean de Sédillac*, tué ſans alliance à Montepulciano, l'an 1555, devint héritière de ſa Maiſon, & porta ſes biens à ſes enfans, qui furent:

1. GILLES-ANTOINE, tué au ſiège de Rouen, l'an 1562, n'étant âgé que de 21 ans;
2. JEAN, qui ſuit;
3. JEAN-GILLES, dit le *Capitaine de Sérillac*, Capitaine aux Gardes, & Colonel d'Infanterie, mort ſans alliance, de la bleſſure qu'il reçut au ſiège de la Rochelle, l'an 1573;
4. BERNARD, dit le *Capitaine la Mothe*, Capitaine aux Gardes, tué auſſi au ſiège de la Rochelle;
5. JEAN-FRANÇOIS, auteur de la branche des Comtes de *Bélin*, rapportée ci-après;
6. MADELEINE, femme de *Michel de Bouret*, Seigneur de Marin, dont ſont iſſus les Marquis de *Marin*;
7. MARGUERITE, alliée 1° à *Gilles de Gaudons*, Seigneur de Montjoye en Armagnac; & 2° à *Pierre de Béon*, Seigneur de Maſnez en Aſtarac;
8. ANTOINETTE, femme de *Bernard de Patras*, Seigneur d'Auniac;
9. Et CATHERINE DE FAUDOAS, femme 1° de *Carbon de Marraſt*, Seigneur de Mons, Capitaine aux Gardes; & 2° de *Jacques de Béon*, Vicomte de la Serre.

X. JEAN DE FAUDOAS, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Sérillac, la Sauvelade, Martel, Augé, la Mothe, &c., ſuccéda à ſon frère aîné; & par la mort de deux autres frères puînés, il recueillit la plus grande partie des biens de ſa Maiſon. Il fut Colonel du Régiment de Picardie, après *Strozzi*, & le commanda au ſiège de la Fère, en 1580. On croit qu'il fut honoré de l'Ordre de Saint-Michel, avant l'inſtitution de celui du Saint-Eſprit. Il teſta au Château de Podenas, le 6 Septembre 1605. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 8 Avril 1567, *Brandeliſe du Bouzet*, fille de *Pons du Bouzet*, Seigneur de Roquépine, & de *Marguerite de Madirac*, dont il eut:

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. PIERRE, Seigneur de la Mothe-Sérillac,

Meſtre-de-Camp entretenu, Lieutenant-Colonel au Régiment de Picardie, Capitaine, Viguier & Gouverneur de la ville & Château de Sommières, mort en 1628, après avoir ſervi avec beaucoup de réputation les Rois HENRI IV & LOUIS XIII;

3. JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de l'Isle-Sérillac, qui ſervit le Roi LOUIS XIII, avec la même fidélité que ſon frère. Il fut aux ſièges de Saint-Jean-d'Angely, de Clairac, & de Montauban, où il ſe comporta avec tant de valeur, que Sa Majeſté lui donna une Compagnie de 100 hommes de pied au Régiment de Picardie, par commiſſion du 24 Septembre 1621, laquelle fut augmentée de 40 hommes, par autre commiſſion du 28 Juin 1622. Il ſe diſtingua encore au combat de Veillane en Piémont, où il fut tué en 1630, ſans avoir été marié;
4. JEAN, Seigneur de Martel, Prieur d'Igie au Maine;
5. Autre JEAN, Seigneur de la Serre, tige de la branche des Seigneurs de *Sérillac* en Gaſcogne, rapportée ci-après;
6. MARGUERITE, mariée à *Antoine d'Eſparbès*, Seigneur de Coignax, Capitaine au Régiment de Picardie;
7. ANTOINETTE, Religieuſe, & depuis Prieure au Monaſtère de Prouillac-lès-Condom;
8. Et OLYMPE, Religieuſe au même Monaſtère.

XI. FRANÇOIS DE FAUDOAS, Chevalier, Seigneur & Baron de Sérillac, vint s'établir dans le Maine, où il épouſa, par l'entremiſe du Comte de Belin, ſon oncle, qui s'y étoit déjà établi lui-même, *Renée de Brie*, fille unique de *Claude de Brie*, Seigneur de la Mothe-Sarant, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Deniſe de Billy*. Leur contrat de mariage fut paſſé devant *François Paſquier*, Notaire Royal au Mans, le 6 Novembre 1592. Il tranſigea avec ſes frères de ſes droits ſucceſſifs, & vendit à JEAN DE FAUDOAS, Baron de la Serre, ſon frère, la Baronnie de Sérillac, lui s'étant retiré au Maine, où il jouiſſoit de grands biens du chef de ſa femme, de laquelle il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. RENÉ, mort ſans enfans de ſa femme *Renée de Barrat*, Dame de Saint-Germain, près de Freſnay;
3. FRANÇOIS, Seigneur d'Aunay, Eccléſiaſtique;
4. CATHERINE, mariée;
5. Et FRANÇOISE DE FAUDOAS, alliée 1° à *N... le Court*, Seigneur de Camus; 2° à *Philippe de Bonenfant*, Seigneur de Magny; & 3° à *Regnault de Bellemare*, Seigneur de Valhebert, Lieutenant de Roi à Gravelines.

XII. JEAN DE FAUDOAS, IIIe du nom, Chevalier, obtint du Roi, par Lettres-Patentes expédiées à la grande Chancellerie, au mois de Juin 1653, l'érection en *Comté*, ſous le nom de *Sérillac*, de ſes Terres & Seigneuries de Courteilles, Juillé, Doucelles, Chérancé, Maulay, Chaunai, le petit Courteil, & autres ſituées dans le Maine. Il fut fait Gouverneur des Places de la Grenade & Grenadins en la Majorque, & en eut les proviſions le 4 Mai 1657. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1636, *Marguerite Piédefer*, fille de *François Piédefer*, Chevalier, Seigneur de Chanloſt, Bois-de-Raye, Varzy, Marcy, Pinelle, Chaton, &c., & de *Catherine de Châteauneuf*, Dame de Curlu, Buſſus & Farnières, proche de Péronne en Picardie, & en eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN, mort Eccléſiaſtique en 1687;
3. CLAUDE, mort ſans poſtérité;
4. RENÉ, auteur de la branche des Seigneurs de *Curlu*, rapportée ci-après;
5. Et CATHERINE, morte à Paris ſans alliance.

XIII. PIERRE DE FAUDOAS, Chevalier, Comte de Sérillac, d'abord Cornette de la Compagnie d'Ordonnance de M. le Prince de Condé, puis Capitaine de Cavalerie au Régiment de Hocquincourt, épouſa, par contrat du 24 Septembre 1679, *Marie-Charlotte de Courtarvel*, fille de *René de Courtarvel*, Marquis de Pezé au Maine, & de *Marie le Gros*, & arrière-petite-fille, par *Marie de Saint-Gelais-de-Léſignem*, ſa grand-mère, de *Gilles de Souvré*, Seigneur, Marquis de Courtanvaux, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de France. De ce mariage vinrent:

1. JACQUES-ANTOINE-PIERRE, qui ſuit;
2. JEAN-JOSEPH-OMER-ANNE, Capitaine de Cavalerie, mort ſans alliance;
3. RENÉ, deſtiné à l'Egliſe, décédé;
4. & 5. LOUISE & CHARLOTTE.

XIV. JACQUES-ANTOINE-PIERRE DE FAUDOAS, Chevalier, Comte de Sérillac, Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, Capitaine de Cavalerie, vint s'établir en Normandie, & vendit à CHARLES-RENÉ, ſon couſin germain, ſon Comté de Sérillac au Maine. Il épouſa, 1° par contrat du 15 Mars 1707, *Jeanne-*

Thérèſe-Dorothée du Prat, fille de *Pierre*, Seigneur de Rouez, & de *Dorothée Lemaire de Millière*, morte au Château de Courteilles, au pays du Maine, en Octobre 1708, âgée de 19 ans; & 2° par contrat du 24 Août 1709, *Marie-Hervée de Carbonnel de Caniſy*, fille & héritière de *René de Carbonnel*, Chevalier, Marquis de Caniſy, Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie, & de *Catherine-Madeleine de Sillans*, héritière de la Maiſon de *Creully*, alliée aux Maiſons de *Châtillon*, *Rohan*, *Montmorency*, *Harcourt*, & *Matignon*. Du premier lit vint:

1. Charlotte-Dorothée, mariée à *Michel Eon de la Baronie*, Comte de Cély.

Et du ſecond lit naquirent:

2. Marie-Charles-Antoine, qui ſuit;
3. Renée-Bonne Françoiſe, mariée à *Michel d'Argouges*, Marquis de Gratot, Lieutenant de Roi au Bailliage de Caen;
4. Et Michelle.

XV. Marie-Charles-Antoine de Faudoas, né en 1710, au Château d'Engleſqueville en Beſſin, Marquis de *Faudoas-Caniſy*, Chevalier, Seigneur & Baron de l'Honneur & Baronnie du Hommet, Saint-Gilles, Saint-Ebremond, Caniſy, Tribehou, Saint-Pierre-d'Artenay, Saint-Aubin-de-Locquenay, St.-Martin-des-Champs, Saint-Pellerin-en-Côtentin, d'Engleſqueville, Criqueville, Saint-Pierre-du-Mont, Aſnières, Louvières, Longueville-en-Beſſin, Saint-Pierre-de-la-Folie, Meſtry, Fontenay, le Marmion, &c., ci-devant Capitaine de Gendarmerie, Lieutenant de Roi en Baſſe-Normandie, Gouverneur des Ville & Château d'Avranches, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires de Bayeux, le 20 Février 1734, *Marie-Thérèſe de Boran-de-Caſtilly*, décédée au mois d'Octobre 1772, fille & héritière de *Pierre-Auguſtin de Boran*, Marquis de Caſtilly; & de *Thérèſe-Eliſabeth Senot-de-la-Paintrerie*. De cette alliance ſont iſſus:

1. Augustin-Hervé, qui ſuit;
2. Léonard, appelé le *Vicomte de Faudoas*, Capitaine de Cavalerie au Régiment des Cravates, puis Officier ſupérieur de Gendarmerie & Chevalier de Saint-Louis;
3. Marie-Jacques-Léonard, né le 1er Mai 1750, reçu Chevalier de Malte de minorité, Officier de Dragons, mort au mois de Juillet 1769;

4. Marie-Thérèse, mariée, 1° en Mai 1755, à *Georges-René de Clérel*, Seigneur de Tocqueville, d'Auville, &c., Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabriant, tué à la bataille de Crévelt en 1758, dont un fils né le 4 Juillet 1756; & 2° au Marquis *de Pierrepont*;
5. Marie-Anne, alliée au Marquis *de Courtarvel*;
6. Et Michelle, mariée, le 2 Décembre 1771, à *Louis-Marc-Antoine*, Marquis *de Beaurepaire*.

XVI. Augustin-Hervé de Faudoas, né en 1736, d'abord Cornette au Régiment de la Colonelle-Générale-Cavalerie, ſucceſſivement Guidon, Sous-Lieutenant, puis Lieutenant de Gendarmerie, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 14 Juin 1768, *Iſabelle-Jeanne de Bernières*, fille de feu Meſſire *Jacques-Léonor-Pierre de Bernières*, Chevalier, Seigneur de Soccane, & d'*Anne-Eliſabeth de Bernières de Gavrus*, dont une fille en 1772.

BRANCHE
des Seigneurs de Curlu.

XIII. René de Faudoas, dit le *Chevalier de Sérillac*, quatrième fils de Jean, IIIe du nom, & de *Marguerite Piédefer*, Capitaine au Régiment de Normandie, épouſa, par contrat du 28 Octobre 1692, *Nicolle de Carrey de Bellemare*, fille de *Marie-Pierre de Carrey*, Chevalier, Seigneur de Bellemare, & de *Marie Dubois*, dont:

XIV. Charles René de Faudoas, Chevalier, Seigneur de Curlu, de Fargis, du petit Courteil, qui acheta de Jacques-Antoine-Pierre, ſon couſin germain, le Comté de Sérillac au Maine. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Septembre 1721, *Louiſe-Catherine-Henriette Demoulins*, fille de *Jean Demoulins*, Chevalier, Marquis de Lille, Baron d'Hertray, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant dans la Ville, Citadelle & Fort de Saint-Sauveur, de Lille en Flandre, & de *Louiſe-Catherine de Gourgis*. Il a eu:

XV. Louis-Hervé-Charles-René de Faudoas, né le 24 Janvier 1725, reçu au mois de Novembre 1742 Page du Roi. On ignore s'il eſt marié.

BRANCHE
des Barons de Sérillac *en Gaſcogne*.

XI. Jean de Faudoas, Seigneur de la Serre

cinquième fils de JEAN IV, Seigneur de Sérillac, & de *Brandeliſe du Bouzet-Roquépine*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes de pied au Régiment que Sa Majeſté avoit donné au Sieur *de Marin*, devint Baron de Sérillac par acquiſition de FRANÇOIS DE FAUDOAS, ſon frère aîné, établi au Maine. Il épouſa, par contrat du 13 Mai 1617, *Cécile d'Arbriſſel*, Dame de la Serre, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN-GABRIEL, Seigneur de la Mothe, mort ſans alliance ;
3. HIPPOLYTE, mariée à *Jean-Denis de Barrau*, Seigneur de Paron, Capitaine au Régiment de Jonzac ;
4. Et N... DE FAUDOAS, Religieuſe à Prouillac.

XII. PIERRE DE FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Lille, Martel, Augé, Capitaine de Chevaux-Légers à l'âge de 26 ans, en 1642, Sergent de bataille en 1649, Maréchal-de-Camp en 1651, épouſa, par contrat du 5 Novembre 1640, *Suſanne de Biran*, fille du Seigneur de Goas, Gouverneur d'Antibes, Capitaine aux Gardes, & de *Narbonne de Fimarcon*. Il laiſſa :

1. JEAN-MARGUERITE, Enſeigne dans le Régiment de Saint-Simon, mort à Gravelines, dans ſa première campagne ;
2. & 3. LOUIS, Prêtre de l'Oratoire, qui céda toutes ſes Terres à ſon frère FRANÇOIS, qui ſuit ;
4. Et ANTOINETTE, Abbeſſe de Prouillac en Condomois.

XIII. FRANÇOIS DE FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Martel, Augé, &c., épouſa, par contrat du 25 Janvier 1673, *Marie-Anne de Pichon*, fille du Préſident à Mortier de ce nom, au Parlement de Bordeaux, dont vinrent :

1. BERNARD, qui ſuit ;
2. LOUIS, dit le *Chevalier de Sérillac*, lequel, après avoir été Aide-Major du Régiment de Dragons du Comte de Goas, ſon couſin, embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, & eſt mort à la Sauvetat, le 18 Décembre 1740 ;
3. LOUISE, Religieuſe au Monaſtère de Prouillac-lès-Condom, Ordre de Saint-Dominique.

XIV. BERNARD DE FAUDOAS, Baron de Sérillac, Seigneur de la Sauvetat, Martel, Augé, &c., a ſervi dans le Régiment du Comte de Goas, ſon couſin, & eſt mort au Château de Sérillac, le 10 Septembre 1748. Il avoit épouſé, à Condom, le 17 Août 1701, *Marie de la Fargue*, dont :

1. JOSEPH-MARIE, allié, en 1746, à *N... d'Augéard*, fille du Préſident à Mortier de ce nom, au Parlement de Bordeaux. Il eſt mort à Condom, le 14 Décembre 1749, & ſa femme mourut huit mois après : ils ont laiſſé deux filles ;
2. LOUIS, Capitaine de Grenadiers au Régiment de la Reine ;
3. JOSEPH-MARIE, qui ſuit ;
4. HIPPOLYTE, Capitaine au Régiment de Berry, & retiré du ſervice ;
5. HIPPOLYTE, morte Religieuſe à Prouillac ;
6. FRANÇOISE, Religieuſe à Sainte-Claire de Lectoure ;
7. SUSANNE, Religieuſe à Prouillac ;
8. HENRIETTE, morte fille ;
9. FRANÇOISE, morte en bas âge ;
10. LOUISE, Religieuſe à Sainte-Claire de Lectoure ;
11. MARIE-ANNE, morte fille, au Château de Sérillac en 1749.

XV. JOSEPH-MARIE DE FAUDOAS, dit *le Comte de Faudoas*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de la Viefville, Cavalerie, a épouſé, à Paris, par contrat du 12 Avril 1750, *Marie-Françoiſe-Georgette de Beaulieu*, fille unique & héritière de *Bonaventure-Georges de Beaulieu*, chef d'une branche de ſa Maiſon, connue en Provence, & de *Catherine-Thomas de Montroger*, Dame de Beaulieu, depuis Marquiſe de Saint-Suplix, dont :

1. MARIE-JOSEPH, dit le Marquis DE FAUDOAS, né le 18 Mai 1751 ;
2. N... mort ſans avoir été nommé ;
3. Et MARIE-MARGUERITE-ALEXANDRE, née le 18 Février 1754.

BRANCHE
des Comtes de BELIN *& d'*AVERTON.

X. JEAN-FRANÇOIS DE FAUDOAS-SÉRILLAC, dit le Comte de *Belin* & d'*Averton*, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Paris, de l'Isle-de-France, de Ham, d'Ardres & de Calais, & depuis de la perſonne de HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, cinquième fils d'OLIVIER DE FAUDOAS, Seigneur de la Mothe, & de *Marguerite de Sérillac*, fut élevé dans ſa jeuneſſe ſous le Maréchal *de Montluc*, ſon grand-oncle maternel, à la mode de Bretagne, lequel le forma dans les exercices militaires. Il devint Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi HENRI III en 1580, & Meſ-

tre-de-Camp des vieilles Bandes Françoiſes en 1582; enſuite Lieutenant de Roi en Picardie, & Gouverneur de Ham, d'Ardres & de Calais. En 1592, la Ligue le députa pour élire un Roi très-Chrétien; mais par ſa ſageſſe il fit évanouir ce projet, & fut depuis un des plus fidèles ſujets de HENRI IV. Lui & le Comte de Briſſac reçurent ce Prince, lorſqu'il fit ſon entrée dans la ville de Paris, le 22 Mars 1594. Sa Majeſté l'envoya au ſecours de Calais en 1596, & il étoit la même année dans Ardres avec *Blaiſe de Montluc*, ſon couſin, petit-fils du Maréchal de ce nom, lorſque cette place fut aſſiégée par les Eſpagnols. Il fut ſoupçonné & même accuſé de l'avoir rendue trop facilement. Le Roi commit le Maréchal de la Chaſtre, & Charles Turquan, Maître des Requêtes, pour recevoir ſa juſtification. Sa Majeſté en fut ſi contente, qu'elle le donna pour Gouverneur à HENRI DE BOURBON, Prince de Condé, premier Prince du Sang, & l'honora du Collier de ſes Ordres dans l'Egliſe des Auguſtins de Paris, le 2 Janvier 1599. Il épouſa 1° *Françoiſe de Warty*, veuve de *Galiot de Cruſſol*, Seigneur de Beaudiner, fille de *Joachim*, Seigneur *de Warty*-lès-Clermont en Beauvoiſis, Vicomte de Cernelles, & de *Madeleine de Suze*; & 2° *Renée d'Averton*, Dame de Belin, du Bourg d'Averton, &c., veuve de *Jacques*, Seigneur *d'Humières*, Marquis d'Ancre, Chevalier des Ordres du Roi, ſon Lieutenant-Général au Gouvernement de Péronne, Montdidier & Roye. Du premier lit vint :

1. LOUISE, Dame de Warty, alliée à *Claude Gruel*, Seigneur de la Frette, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Chartres, Conſeiller d'Etat.

Et du ſecond lit ſortirent :

2. FRANÇOIS, qui ſuit;
3. MADELEINE DE FAUDOAS-AVERTON, mariée à *Louis de Lameth*, Seigneur de Pinon, Vicomte de Laon en Picardie, Bailli & Gouverneur de Coucy;
4. Et FRANÇOISE DE FAUDOAS-AVERTON, alliée à *François de Vauquelin*, Seigneur de Sacy & de Rye, Baron de Bazoches en Normandie, Bailli d'Alençon, duquel étant veuve elle prit l'habit de Saint-Benoît dans l'Abbaye de Vignats, & y mourut Profeſſe en odeur de Sainteté le 3 Janvier 1655. Sa vie a été écrite & donnée au public par le Sieur *Lamy*, Prêtre, ſon Directeur.

XI. FRANÇOIS DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton, Baron de Milly, &c., Capitaine de 50 hommes d'armes, épouſa *Catherine de Thomaſſin*, fille de *René*, Seigneur de Montmartin & de Mirabel, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Vaudetare de Perſan*, de laquelle il eut:

1. FRANÇOIS, mort en 1630, ſans alliance;
2. EMMANUEL, qui ſuit;
3. RENÉ DE FAUDOAS-AVERTON, allié à *Claude-Catherine le Bouteiller de Rancé;*
4. LOUIS DE FAUDOAS-AVERTON, Baron de Milly, mort ſans poſtérité;
5. LÉONORE, mariée à *François de Rochechouart*, Marquis de Bonnivet;
6. CATHERINE, Abbeſſe de Vernon;
7. & 8. ANNE & MARIE, Religieuſes.

XII. EMMANUEL DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton, Baron de Milly, &c., épouſa, le 27 Juillet 1633, *Louiſe-Henriette Potier*, fille de *René Potier*, Duc de Treſmes, Marquis de Geſvres, Chevalier des Ordres du Roi, Pair de France, Capitaine des Gardes-du-Corps, &c., & de *Marguerite de Luxembourg*. De ce mariage eſt ſorti

XIII. EMMANUEL-RENÉ DE FAUDOAS-AVERTON, Comte de Belin, Seigneur d'Averton. Il fut Meſtre-de-Camp du Régiment Cardinal-Etranger, & mourut de la bleſſure qu'il reçut au ſiège de Douai en 1667, laiſſant veuve ANTOINETTE DE FAUDOAS-AVERTON, ſon épouſe & ſa couſine germaine, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Voyez la Faille, *Annales de Toulouſe, les Extraits* du Préſident de Doat; les *Archives* des Abbayes de Granſelve, de Mas-Grenier & de Clairac; celles de la Tréſorerie de Montauban & de Rodès; celles de la Chambre des Comptes de Paris; les Titres du Couvent des Cordeliers de Toulouſe; ceux de la Maiſon de FAUDOAS; l'*Hiſtoire généalogique de la Maiſon de Rochechouart & du Pleſſis-Richelieu*; Rouillard, *Hiſt. du Gâtinois*, liv. II, pag. 404 & 405; *Généalogie de la Maiſon de* FAUDOAS, imprimée en 1688.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à la croix d'or; aux* 2 *&* 3 DE FRANCE *ſans briſure*. Supports : *deux anges revêtus*. Moréri.

FAUDRAN. On trouve, dit l'auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 369, dans les anciens Regiſtres de la petite ville de Lambeſc, les FAUDRANS qualifiés *Chevaliers* & *Damoiſeaux*,

preuve non équivoque de l'ancienneté de leur Nobleſſe. GUILLAUME DE FAUDRAN & Pierre Garnier firent échange de quelques Terres, par acte du 12 Décembre de l'an 1226. L'un & l'autre ont dans cet acte la qualification de *Chevalier*. Cette famille remonte, par filiation ſuivie, à

I. NICOLAS DE FAUDRAN, qui prend la qualité de *Damoiſeau* dans une Délibération de la Communauté de Lambeſc du 19 Juin 1347, paſſée devant *Peyrol*, Notaire. Il fut pourvu, le 27 Juillet 1391, du Gouvernement du Château de Lançon aux gages de 400 florins d'or par *Pierre*, Comte de... & Seigneur de Berre. Il eut pour fils:

II. ANTOINE DE FAUDRAN, qui reçut les aveux & reconnaiſſances de divers particuliers de Lambeſc, aux années 1420, 1421 & 1425. De ſa femme, dont on ignore le nom, naquirent:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et JEANNE DE FAUDRAN, mariée à Arles avec noble *Bernardon de Romieu*.

III. NICOLAS DE FAUDRAN, IIe du nom, épouſa, par contrat du 3 Décembre 1452, *Marguerite de Reymond*, du lieu de Thor, de laquelle il eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. Et ANTOINE, Eccléſiaſtique.

IV. GUILLAUME DE FAUDRAN fit ſon teſtament le 17 Mai 1517, reçu par *Borrilly*, Notaire, & s'allia à *Catherine de Boutaric*, des Seigneurs de Rougiers. Il eut de ce mariage:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. HÉLIONE, épouſe de noble *Fouquet de St.-Chamas*.

V. GUILLAUME DE FAUDRAN DE LAVAL, IIe du nom, épouſa, le 13 Octobre 1526, par acte paſſé devant *Gautier*, Notaire, *None de Matheron*, fille de *Charles de Matheron*, Seigneur de Salignac, & de *Baptiſtine de la Tour de Romoules*, & petite-fille de *Jean de Matheron*, Grand-Préſident de Provence. Il fit ſon teſtament à Avignon le 26 Mars 1567, & laiſſa de ſon mariage:

1. BONIFACE, qui ſuit;
2. 3. & 4. JEAN, CLAUDE & GASPARD, qui firent branche;
5. Et autre CLAUDE, reçu Chevalier de Malte le 4 Mai 1563.

VI. BONIFACE DE FAUDRAN, Seigneur de Laval, fit alliance, par contrat du 23 Février 1569, avec *Alix de Guillen*, fille de *Manaud de Guillen*, Seigneur du Caſteller, & de *Marguerite de Roquefeuil Convertis*. Il teſta le 25 Août 1612 (*Etienne*, Notaire), en faveur de PIERRE, ſon aîné, légataire, qui ſuit, & de GIRAUD, ſon cadet, lequel épouſa, en 1619, *Marguerite d'Etienne*.

VII. PIERRE DE FAUDRAN-DE-LAVAL épouſa, le 14 Mai 1599, *Louiſe de Lauris*, fille de noble *Eſprit de Lauris*, Seigneur de Valbonnette & de Taillades, & d'*Eliſabeth de Damian de Vernègues*. Il teſta, le 25 Juillet 1630, en faveur de

VIII. CLAUDE DE FAUDRAN, qui épouſa, le 13 Juin 1628, *Etiennette de Forbin-Bonneval*, dont il eut:

IX. NICOLAS DE FAUDRAN DE LAVAL, Seigneur de Taillades, qui épouſa, le 10 Mai 1653, *Jacqueline de Pazier*, de la ville d'Arles, fille de *Louis*, & de *Dorothée de Porcellets-Fos*. De ce mariage vint:

X. JOSEPH-ANDRÉ DE FAUDRAN, Capitaine de Cavalerie, Seigneur de Taillades, lequel laiſſa de *Catherine de Rabaſſe-Vergons:*

XI. BALTHAZAR DE FAUDRAN-LAVAL, Seigneur de Taillades, qui épouſa, le 10 Janvier 1723, à Lambeſc, *Thérèſe de Laugier*, fille de *Joachim de Laugier*, Seigneur de Beaurecueil, Bouſſet & Roqueshantes, Tréſorier-Général de France, de laquelle il eut:

1. GUILLAUME-BALTHAZAR, qui ſuit;
2. Et ANNE-MARIE-MARTHE, mariée à *Jean-Baptiſte d'Eſpagnet*, Ecuyer de la ville d'Aix.

XII. GUILLAUME-BALTHAZAR DE FAUDRAN-LAVAL, Seigneur de Taillades, Lieutenant de Vaiſſeau du Roi, lequel étoit ſur le bord de M. de la Galiſſonnière au combat de Minorque, mourut en Octobre 1759. Il avoit épouſé *Anne de Selle la Caſtille*, fille de *Jean-Baptiſte-Louis*, Tréſorier-Général de la Marine, dont il eut:

FRANÇOIS;
Et deux filles.

Les armes: *d'azur, à la pointe d'or.*

FAUGE (DE), famille originaire de Savoie. L'Empereur FERDINAND III, mettant en conſidération les grands & importans ſervices rendus à la Maiſon d'Autriche par CLAUDE-HENRI, dit *le Capitaine* DE FAUGE, & ſon frère CHARLES DE FAUGE, Général en chef des Troupes de Savoie, & de celles de CHARLES

II, Duc de Lorraine, les éleva à la dignité de *Francs-Barons* de l'Empire, avec toute leur poſtérité de l'un & de l'autre ſexe, par Lettres données à Vienne le 23 Octobre 1651.

I. ALEXANDRE DE FAUGE, Ecuyer, du lieu de Saint-Félix, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

II. GUIGUES DE FAUGE, Ecuyer, qualifié *noble & généreux Seigneur* dans ſon contrat de mariage, écrit en latin, paſſé devant *Louis Ducret*, Notaire Ducal de Marice, Paroiſſe de Saint-Félix, du Mandement d'Alby, le 5 Février 1521, & *Verquin*, auſſi Notaire Ducal d'Alby en Genevois. Il fit acquiſition, de Hugues de Mouxi, d'une maiſon, par acte paſſé devant *Etienne Poncet*, Notaire Ducal à Saint-Félix, le 6 Avril 1528. De ſa femme *Antoinette de la Chapelle*, fille de *Louis de la Chapelle*, Ecuyer (d'une famille noble de Savoie, qui porte: *d'or, au chevron de ſable*), naquit

III. CLAUDE DE FAUGE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & de Saint-Félix, qui fit ſon teſtament le 14 Novembre 1587, reçu par *Curtet*, Notaire Ducal à Saint-Félix. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Poncet*, Notaire Ducal audit lieu, le 10 Janvier 1563, *Claudine Bernard*, fille d'*Ignace Bernard*, Ecuyer, Seigneur de Coſſy, & de *Charlotte du Renard*. (*Bernard* porte: *d'azur, au bâton d'or, poſé en bande, accompagné de 2 étoiles d'or, ſoutenues par une tringle d'or; au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or*. Ses enfans furent:

1. JEAN-ANTOINE, qui ſuit;
2. & 3. FRANÇOIS & MAURICE. Ils partagèrent entr'eux les biens communs le 28 Juillet 1599, par acte paſſé devant *Claude Poncet*, Notaire Ducal audit Saint-Félix.

IV. JEAN-ANTOINE DE FAUGE, Ecuyer, Seigneur de la Chapelle & de Saint-Félix, épouſa, par contrat paſſé devant *Berode*, Notaire Ducal en Savoie, réſidant à Saint-Félix, le 1er Février 1599, *Philippe-Suſanne de Chavannes*, fille de *Philippe de Chavannes*, Ecuyer, Seigneur de Reignier, Gentilhomme de Son Alteſſe Royale le Duc de Savoie, & de *Bernarde de Michailles*, laquelle étoit fille de *François de Michailles*, Seigneur d'Autefiège, & de *Jeanne de la Foreſt*, Dame de Chaumont. De ce mariage vinrent:

1. CLAUDE-HENRI, qui ſuit;
2. CHARLES, créé Baron du Saint-Empire par

le Diplôme de l'Empereur FERDINAND III, du 23 Octobre 1651. Il fut Général des Troupes du Duc de Savoie & de CHARLES IV, ſe trouva en cette qualité à la bataille de Réthel le 19 Décembre 1650, & au ſiège de Bar-le-Duc, où il fut tué le 19 Novembre 1652. Son Epitaphe, qui eſt en latin, ſe trouve à l'Egliſe de Bar-le-Duc. (Voyez les *Mémoires de Turenne*, tom. I, liv. III, pag. 223, & tom. II, dans les preuves du Mémoire du Duc d'York; & les *Mémoires du Marquis de Beauveau*, pag. 98 & ſuiv. Il avoit épouſé *Claudette-Charlotte de Galéan*, fille de *Maximilien*, Chevalier, Comte *de Galéan*, & de *Renée de Ligniville*, dont il n'eut point d'enfans;

3. 4. & 5. PHILIPPE, CLAUDINE & BERNARDINE.

V. CLAUDE-HENRI DE FAUGE, créé auſſi Baron du Saint-Empire par l'Empereur FERDINAND III, naquit le 15 Février 1600, & fut Seigneur de Saint-Félix, Marcy & Groſany, au Diocèſe de Genève, Colonel, puis Sergent-Général de Bataille, par Lettres de CHARLES IV, Duc de Lorraine, du 23 Mars 1648. Il reçut une Lettre du Duc de Savoie, datée de Turin, le 20 Avril 1668, ſignée EMMANUEL, & dont voici l'inſcription: *A notre amé très-cher bien-amé & féal Aide-de-Camp de nos Armées, & Gouverneur du Château & Vallée de Miolan*, DE FAUGE. *A Miolan*. Il épouſa, par contrat du 19 Février 1635, où il eſt *qualifié noble & puiſſant Seigneur, Jeanne Huguenin*, fille d'*Iſaac Huguenin*, Ecuyer, Seigneur de Termes, & de *Marguerite d'Anglure*, dont vint:

VI. CHARLES, Baron DE FAUGE, Seigneur de Saint-Félix, Charmoy, &c., qui commanda en 1676, 1677 & 1678, les Troupes deſtinées pour la défenſe de la frontière de la Champagne, ſuivant trois Commiſſions de M. de Miromenil, ci-devant Intendant de cette Province, & fut Capitaine d'Infanterie au Régiment de Moulins le 1er Janvier 1689. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe & qualité d'*Ecuyer*, juſtifiée par titres lui & ſes deſcendans, par Ordonnance du 28 Février 1699, de M. Larcher, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Commiſſaire départi par le Roi en la Province de Champagne. Il épouſa 1° *Eliſabeth de Grignoncourt*, fille de *Nicolas de Grignoncourt*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de Damoiſelle *Eliſabeth de Thieley*, par articles arrêtés entr'eux &

leurs parens le 22 Octobre 1665, enſuite deſquels eſt le contrat de mariage paſſé devant *Petitjean* & *Louis*, Notaires Royaux à Langres le 16 Novembre ſuivant; & 2° le 15 Septembre 1670, *Marie le Mercier de Montigny*, fille de *Claude-Pierre*, Seigneur de Servance, & de *Marguerite de Gand*, Dame d'Ailleville. Il n'eut point d'enfans de ſa première femme, mais de la ſeconde vinrent:

1. François-Gabriel, qui ſuit;
2. François, tué à la bataille de Ramillies;
3. Catherine, non mariée;
4. Et Françoise, alliée à *Guillaume de la Montagne*, dit *Lacombe*, Ecuyer, originaire de Picardie.

VII. François-Gabriel, Baron de Fauge, né le 18 Juin 1671, Lieutenant de la Compagnie de ſon père par Brevet du 1er Janvier 1689, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Moulins, vacant par ſon infirmité, par Lettres du Roi du 7 Février 1693, & enſuite Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Milice, eſt mort en 1739. Il avoit épouſé, 1° le 18 Janvier 1699, *Henriette-Françoiſe Ferrand-de-Montigny*, fille de *Jacques-Charles*, Seigneur de Thomen, Maréchal des Troupes de Hanovre, & de *Marie-Marguerite de Moran*; & 2° *Marguerite de Mange-de-Villebois*, fille de *François*, Seigneur de Villebois, & de *Catherine de Chaſot*, morte en 1743. Du premier lit eſt ſortie:

1. Anne-Marie, née Baronne de Fauge, alliée, 1° le 15 Septembre 1721, à *Jean-Baptiſte Girault*, Seigneur de Genevrières, de Belfonds & du Vergillet, mort le 22 Juillet 1722, ſans laiſſer d'enfans; & 2° à *Claude-Joſeph Girault*, Ier du nom, Seigneur de Vitry, Eſſey, Genevrières & Belfonds, dont poſtérité. Voyez GIRAULT.

Du ſecond lit il a laiſſé:

2. Philibert-Michel, qui ſuit;
3. Charles-Nicolas-Antoine-Apollinaire, rapporté après ſon frère;
4. 5. & 6. Marie-Madeleine, Anne-Gabrielle-Bernarde & Marie-Anne, nées Baronnes de Fauge.

VIII. Philibert-Michel, Baron de Fauge, Capitaine d'Infanterie, puis Lieutenant au Régiment d'Harcourt, Cavalerie, a épouſé, le 17 Mars 1749, *N..... Renaudot*, de laquelle on ignore s'il a des enfans.

VIII. Charles-Nicolas-Antoine-Apollinaire, dit *le Chevalier* de Fauge, frère du précédent, Lieutenant réformé au Corps des Dragons du Régiment des Volontaires Royaux, s'eſt marié, à Châtillon-ſur-Seine, le 15 Décembre 1749, avec *Barbe Verrières-de-Montbart*, veuve de *Gérard Siredey-de-Grand-Bois*, ancien Capitaine d'Infanterie & Chevalier de Saint-Louis. On ignore auſſi s'il en a des enfans.

Les armes: *de gueules, au lion d'or rampant*. (Généalogie dreſſée ſur un inventaire de titres en forme, collationné aux originaux, ſigné, légaliſé & contrôlé.)

* FAUGUERNON, en Normandie, Subdélégation de Liſieux: Baronnie très-ancienne, de laquelle on ne connoît pas le tems de l'érection. Il y avoit autrefois un Château conſidérable, dont on ne voit plus que les veſtiges. Cette Baronnie appartient à M. le Marquis *de Raray*, comme héritier de M. le Marquis *de Pierrecour*, ſon aïeul.

FAULCON DE RIS, ancienne Nobleſſe originaire de France, qui remonte à

I. Baudouin de Faulcon, qui vivoit en 1264. Il ſuivit en Italie Charles Ier, Roi de Sicile, frère du Roi Saint Louis, qui l'envoya à Florence où il ſe maria, & eut pour fils:

II. Jean de Faulcon, nommé à Florence *Joanni Falconi*, qui eut de ſa femme dont on ignore le nom,

III. Cione Falconi, lequel étoit au nombre des Seigneurs de la République, en 1328. Il en fut nommé, en 1332, Gonfalonier, c'eſt-à-dire Souverain Magiſtrat, & eut de ſa femme, dont on ignore auſſi le nom:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Michel-Angélo, nommé Commiſſaire-Général de la République, dans la guerre qu'elle eut ſous la conduite de Charles, Duc de Calabre, contre Carracolo Carracani, Seigneur de Lucques.

IV. Jean Falconi, IIe du nom, fut un des Seigneurs de Florence dans les années 1340 & 1346. Il eut pour fils:

V. Ser Falconi, qui, après la mort de ſa femme, dont on ne ſait pas le nom, ſe fit Eccléſiaſtique, fut un Prélat très-favoriſé du Pape Urbain VI, & en grande autorité de ſon tems. Il eut pour fils:

VI. Jean Falconi, IIIe du nom, qui fut comme ſes prédéceſſeurs l'un des Seigneurs de Florence, en 1408 & 1420. Il fut nommé Gonfalonier en 1422, ſon fils fut

VII. ALEXANDRE FALCONI, l'un des Seigneurs de Florence, dans les années 1450 & 1457, qui eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu,

1. FALCO, qui ſuit ;
2. Et BERTRAND, qualifié *noble homme & Ecuyer*, Capitaine de Felletin. Il épouſa, en 1495, *Antoinette d'Arfeuille*. Nous en ignorons la poſtérité.

VIII. FALCO FALCONI paſſa en France à la ſuite du Roi CHARLES VIII, en 1495. On voit par un acte du 3 Décembre 1529, qu'il parut à l'aſſemblée de la Nobleſſe de Provence, pour le fait de la délivrance du Roi FRANÇOIS Ier. Il épouſa *Charlotte Bucelli*, d'une Maiſon illuſtre de Florence, qui a donné pluſieurs Gonfaloniers à cette République. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, ſucceſſivement Evêque de Tulles, d'Orléans, de Mâcon & de Carcaſſonne. Il fut un des plus ſavans Prélats de ſon tems, & FRANÇOIS Ier l'employa en diverſes négociations importantes. Il fit ſon teſtament à Carcaſſonne le 15 Juin 1565, par lequel il conſtitue ſon ſeul héritier CLAUDE DE FAULCON, Seigneur de Ris, ſon neveu;
2. ALEXANDRE, qui ſuit ;
3. Et JEAN, Ecuyer, Seigneur de Fabrègues, lequel eut un fils naturel, à qui l'Evêque légua 25 livres tournois de rente viagère.

IX. ALEXANDRE FAULCON, Seigneur de Ris, de la Borde & de Puiſredon, né à Montpellier, s'acquit auſſi beaucoup de réputation, teſta le 18 Octobre 1578, & mourut en 1580, dans un âge avancé. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Septembre 1529, *Françoiſe d'Albiac*, fille de *Charles*, premier Préſident en la Chambre des Comptes du Languedoc, Seigneur de la Borde & de Ris, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. JEANNE, mariée, 1° par contrat du 17 Février 1560, à *Pierre de Narbonne*, Seigneur de Loupian ; & 2° à *Henri du Pré*, Ecuyer, Seigneur de Paſſy ;
3. Et ANTOINETTE, mariée 1° à *Chriſtophe du Pré*, Ecuyer ; & 2° le 30 Octobre 1555, à *Denis de Rivière*, Seigneur des Granges, Conſeiller au Parlement.

X. CLAUDE DE FAULCON, Chevalier, Seigneur de Ris, de la Borde, de Meſſy & de Frainville, Conſeiller au Parlement de Paris, en 1567, puis Préſident des Enquêtes, le 14 Mars 1579, premier Préſident au Parlement de Bretagne, le 27 Avril 1587, ſervit dignement l'Etat dans les troubles de la Ligue. Il fut fait priſonnier de guerre, & le Roi HENRI III l'échangea contre une autre perſonne de qualité, qu'il rendit pour lui. Il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par *Claude le Coſne*, Ecuyer, Seigneur de Houſſan, en date du 19 Septembre 1592. Il mourut à Paris en 1601, âgé de 65 ans, & avoit épouſé *Etiennette Huault de Montmagny*, dont il eut :

1. ALEXANDRE, Seigneur de Ris, de Meſſy, de la Borde, de Mareuil & de Charleval, d'abord Conſeiller au Parlement de Bretagne, en 1592, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel en 1595, enſuite Préſident au Grand-Conſeil en 1602, & enfin premier Préſident du Parlement de Rouen, en 1608, charge qu'il réſigna en 1626, en faveur de CHARLES, ſon frère. Il ſervit utilement l'Etat après la déroute des Ponts-de-Cé, & mourut ſans alliance en 1628, âgé de 64 ans ;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. CLAUDE, Chevalier, Seigneur de Bouville, de Blanquefort, & Châtelain de Meſſy, né en 1578, Maître-d'Hôtel ordinaire de la Reine-Mère. Il étoit Gouverneur de Feſcamps, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, le 8 Janvier 1615, auquel tems il fit un accord avec ALEXANDRE, ſon frère aîné. Il eut de ſa femme, nommée *N... Courtin*, un garçon & deux filles, ſavoir :
   1. ANTOINE DE FAULCON, Ecuyer, Seigneur de Meſſy, dont on ignore la poſtérité ;
   2. FRANÇOISE, mariée à *Charles d'Angennes*, Marquis de Pougny ;
   3. Et CHARLOTTE, alliée 1° à *N....* dit le *Comte de Chaſtelier-Barlo*, Lieutenant-de-Roi de Poitou ; & 2° à *N... de Guépeau*, Comte de Concurſault.
4. MARC-ANTOINE, Lieutenant d'une Compagnie au Régiment des Gardes, dont il eut le Brevet de Colonel. Il ſe fit Chartreux, & mourut à Gaillon-Bourbon ;
5. FRANÇOIS, né en 1584, Chevalier de Malte, & Commandeur de Villedieu, connu ſous le nom de *Commandeur de Ris*. Il ſervit plus de 20 ans la Religion, & ſe trouva, en 1625, à la victoire que le Maréchal *de Montmorency*, Amiral de France, remporta ſur les Rochellois. Il fut Gouverneur de Feſcamps, & le Roi le chargea, par une Lettre du 31 Décembre 1625, d'avitailler les vaiſſeaux Anglois & Hollandois qu'il faiſoit venir pour compoſer ſon Armée de mer en Normandie, & il la conduiſit depuis

Dieppe jusqu'à Belle-Isle où étoit le rendez-vous. Il mourut à Paris au mois d'Avril 1626, âgé de 42 ans, & fut enterré en l'Eglise du Temple dans la Chapelle du nom de *Jésus*, dite de *Villiers-l'Isle-Adam*, où l'on peut voir son épitaphe;

6. Catherine, mariée, par contrat du 17 Décembre 1588, à *Isaac Loaisel*, Marquis de Brie, Seigneur de la Mothe & de Chambière, Président à Mortier au Parlement de Bretagne;
7. Claire, femme, par contrat du 14 Janvier 1595, de *Geofroy l'Huillier*, Seigneur de la Malmaison & d'Orgeval, Gentilhomme de la Chambre du Roi;
8. Et Françoise, alliée, par contrat du 14 Septembre 1606, à *Elie du Tillet*, Seigneur de Nogent, de Pannes, de Virolles, de la Brosse, & Baron de la Bussière.

XI. Charles de Faulcon, Seigneur de Ris, de Frainville, de Saint-Supplet, de Mareuil, de Saint-Hilaire, de Bouville, Marquis de Charleval, Vicomte d'Ay & d'Avenay, né en 1578, d'abord Conseiller au Parlement de Bretagne, puis Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, & enfin premier Président du Parlement de Rouen, testa le 30 Mai 1646, mourut en 1647, & fut enterré dans la Chapelle des Carmes de Rouen, fondée & acquise par Alexandre, son frère aîné, en 1623. Il avoit épousé, par contrat du 14 Septembre 1606, *Charlotte du Drac*, fille de *Jean*, Vicomte d'Ay, Seigneur de Mareuil, Beaulieu, la Rivière, &c., Conseiller au Parlement de Paris, & de *Charlotte Rapouel*, Dame de Beaudeville & de Vignolles. Ses enfans furent:

1. Claude, né en 1607, reçu Chevalier de Malte de minorité, le 9 Novembre 1612, connu sous le nom de *Chevalier de Ris*. Il fut nommé Capitaine des Bourg, Fort & Hâvre de Fescamps, sur la résignation que lui en fit Claude de Faulcon, son oncle, le 19 Juillet 1633, & mourut en 1646;
2. Jean-Louis, qui suit;
3. Charles, connu sous le nom de *Marquis de Charleval*, lequel s'est rendu recommandable par son esprit & son amour pour les Belles-Lettres. Il fut nommé, par Brevet du 17 Mars 1640, Capitaine & Gouverneur de Fescamps, sur la démission, à charge de survivance, que lui en fit le Chevalier de Ris, son frère. Il mourut en 16....;
4. Alexandre, Seigneur de Mareuil, qui se fit d'Eglise; il s'appeloit *l'Abbé de Mareuil*, & mourut en 1678;
5. Et Anne, mariée, par contrat du 24 Avril 1629, à *Scipion Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Ferté, du Mesnil, Conseiller du Roi en ses Conseils, & Lieutenant-Général & Président au Bailliage & Siège Présidial de Rouen.

XII. Jean-Louis de Faulcon, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, Seigneur d'Orange, la Borde, Boudouffle & de Thorigny, aussi premier Président du Parlement de Rouen, par Brevet du 18 Février 1643, obtint du Roi un Brevet de retenue de 150 mille livres sur sa charge, *tant en considération des services de ses aïeux, père & oncle, que des siens, notamment en ces derniers mouvemens en Normandie, où ledit* Jean-Louis de Faulcon de Ris *avoit témoigné une ferme & constante fidélité, pour le maintien de l'autorité de Sa Majesté & la gloire de l'Etat.* Ce Brevet est daté de Saint-Germain-en-Laye, du 20 Avril 1649. Il mourut le 1er Mars 1663, & avoit épousé, par contrat du 15 Juillet 1638, *Bonne Royer*, fille de *Jean*, Seigneur du Breuil & des Etangs, Conseiller du Roi en ses Conseils & Secrétaire des Finances, & de *Marie Pellault*, dont:

1. Charles, qui suit;
2. Et Madeleine, morte le 22 Décembre 1716, mariée, par contrat du 28 Avril 1666, à *Etienne Maignard*, Chevalier, Seigneur de Bernières, la Rivière, Bourdet, &c., fils aîné de *Charles*, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, & Intendant de Flandre, & d'*Anne Amelot*.

XIII. Charles de Faulcon, IIe du nom, Seigneur de Ris, Marquis de Charleval, Comte de Bacqueville, d'abord Conseiller au Parlement de Rouen, puis Maître des Requêtes, Intendant à Moulins & à Bordeaux, & enfin premier Président du Parlement de Rouen en 1686, mort en 1691, avoit épousé, par contrat du 18 Mars 1668, *Charlotte Maignard de Bernières*, fille de *Charles*, & d'*Anne Amelot*. De ce mariage il a laissé:

1. Charles-Jean-Louis, qui suit;
2. Jean-Baptiste-Gaston, rapporté après son frère;
3. Jean-Anne-Moulins, né & baptisé à Moulins le 7 Novembre 1678, reçu Chevalier de Malte, par dispense du 20 Juin 1694. Il fut Lieutenant aux Gardes-Françoises, & est mort en 1706;
4. Alexandre-Auguste, qui se fit Prêtre, &

fut Chanoine de Saint-Auguſtin, en l'Abbaye de Saint-Victor à Paris. Il avoit le Prieuré de Saint-Guénoux à Corbeil, où il eſt mort en 1743;

5. Et MARIE-MADELEINE-CHARLOTTE, alliée, par contrat 30 Mai 1711, à *Pierre de Chertemps*, Marquis de Seuil, Seigneur de Charron, Saint-Chriſtophe, Réaux, Saint-Maurice & Rochefort, Colonel du Régiment de Bigorre, Infanterie, dont le Comte de Seuil, vivant en 1773.

XIV. CHARLES-JEAN-LOUIS DE FAULCON, Marquis de Ris & de Charleval, Comte de Bacqueville, né en 1669, acheta la charge de Cornette des Gendarmes de Bourgogne, en 1697, & fut premier Maître de la Garde-Robe de MONSIEUR, frère unique du Roi. Il eſt qualifié *haut & puiſſant Seigneur* dans ſon contrat de mariage du 30 Septembre 1695. Il avoit épouſé 1° *Françoiſe de Bar*, Dame de Jévrier, fille d'honneur de feu S. A. S. Madame la Princeſſe de Condé. Elle étoit fille de *Pierre de Bar*, Marquis de Buranlure, Seigneur de la Broſſe, des Avits, de Villiers, &c., & de *Louiſe de Bar*; & 2° par contrat du 24 Avril 1728, *Marie-Anne le Couturier de Neufville*, appelée *la Marquiſe de Ris*, dont il n'a point eu d'enfans. Elle eſt morte à Paris en 1771, & lui le 8 Février 1730. Du premier lit il a eu pour fille unique,

ANNE DE FAULCON, Dame de Ris & d'Orangis, mariée, par contrat du 22 Juin 1713, à *Jean-Proſper Goujon*, Seigneur de Gaſville, Coutte, Iville, Thorigny & Baron de Châteauneuf, Maître des Requêtes honoraire, & ancien Intendant de Rouen, mort à Paris le 24 Septembre 1755, & elle le 3 Février 1763, laiſſant pluſieurs enfans.

XIV. JEAN-BAPTISTE-GASTON DE FAULCON DE RIS, ſecond fils de CHARLES, II^e du nom, & de *Charlotte Maignard de Bernières*, fut reçu Chevalier de Malte en 1694, Sous-Aide-Major, & enſuite Capitaine aux Gardes-Françoiſes. Il fut envoyé à Naples pour le ſervice du Roi, & quitta la Croix en 1708, pour épouſer *Charlotte-Françoiſe de Scorion-de-Fortelle*, dont ſont iſſus:

1. N... DE FAULCON DE RIS, appelé l'*Abbé de Ris*, Grand-Vicaire de l'Evêque de Laon, vivant en 1773;
2. Et CHARLOTTE-FRANÇOISE DE FAULCON, appelée *Mademoiſelle de Charleval*, qui a été Dame de Meſdames en 1751. Elle a épouſé, par contrat du 3 Juin 1751, *Jean-Louis-Roger*, Marquis *de Rochechouart*, né le 22 Octobre 1717, fils de *Charles*, dit *le Comte de Clermont*, & de *Françoiſe de Monteſquiou*, dont elle n'a point d'enfans.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 de gueules, à la patte de lion d'or, poſée en bande*, qui eſt DE FAULCON; *aux 2 & 3 d'argent, à la bordure engrêlée de ſable, au bœuf furieux auſſi de ſable, briſé d'un écuſſon de gueules pendu au col avec un cordon de même, chargé d'une croix d'argent*, qui eſt de BUCELLI. *(Mémoire envoyé.)*

FAULONG (DE), famille établie depuis plus de deux ſiècles au Bourg de Barbaſte, Juriſdiction de Lauſſignan, Sénéchauſſée de Nérac au Duché d'*Albret*. Le nom ſe trouve quelquefois écrit, dans les titres, *Faulon*, de *Faulon*, *Faulong*, & quelquefois *Foullon* & *Foulon*. Elle a formé deux branches: la première ſubſiſte dans NICOLAS DE FAULONG, Ecuyer, Seigneur du Boſq, de Nouſſe & de Laſſeran en partie, né le 15 Février 1740. De la ſeconde eſt THÉODORE DE FAULONG, né le 13 Mai 1742, entré au ſervice.

Les armes: *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois faulx, à langues de ſable emmanchées de même, & poſées 2 en chef & 1 en pointe*. (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. VI.)

FAUQUEMBERGUE, famille noble de Normandie, dont étoit ELISABETH DE FAUQUEMBERGUE, baptiſée dans la Paroiſſe de St.-Rémy de Dieppe, le 11 Janvier 1676. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Juin 1687, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de JEAN DE FAUQUEMBERGUE, Seigneur du Meſnil-ſur-Bulles, qui vivoit en 1500, & étoit ſon cinquième aïeul.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'or.*

* FAUQUEMONT ou FAULQUEMONT, Bourg ou petite Ville, avec titre de Seigneurie particulière, Prévôté ſeigneuriale, &c., dans le Duché de Lorraine, Diocèſe de Metz. C'eſt le chef-lieu d'une Terre conſidérable, érigée en *Marquiſat* par CHARLES III, Duc de Lorraine, le 4 Décembre 1629, en faveur d'*Eliſée de Haraucourt*. Cette Seigneurie, qui appartenoit anciennement aux Evêques de Metz, fut uſurpée, ſuivant l'Abbé de Longuerue, par des Seigneurs du pays, dans le XII^e ſiècle. Il ajoute que l'hiſ-

torien des *Evêques de Metz* assure que l'Evêque *Etienne de Bar*, le même que *Saint Bernard* appelle un zélé Pasteur & défenseur des droits de son Eglise, reprit, par la force des armes, plusieurs places occupées par divers particuliers, & entr'autres *Fauquemont*. Dans la suite, les Ducs de Lorraine se rendirent maîtres de cette Seigneurie, & ils en ont joui, du moins en partie, puisque CHARLES, Duc de Lorraine, donna le quart de *Fauquemont*, en échange du quart de la Seigneurie d'*Albe*.

FAUR (DU), famille noble en Armagnac, qui a produit de grands hommes :

I. JEAN DU FAUR, Sénéchal d'Armagnac, testa en 1372, & fut père de

II. JEAN DU FAUR, IIe du nom, qui testa en 1444, & eut pour enfans :

1. GRATIEN, qui suit ;
2. Et JEAN, Seigneur de Pujols, qui commanda l'armée du Comte d'Armagnac. Sa postérité a fini dans les premières filiations, & à BERNARD DU FAUR, Prieur de Saint-Orens d'Auch, mort Evêque de Cahors.

III. GRATIEN DU FAUR, Seigneur de Pujols & de Saint-Jory, près de Toulouse, de Bruguières, de Bouloc, Pompignan, &c., fut Chancelier du Comte d'Armagnac, Ambassadeur du Roi LOUIS XI vers l'Empereur, en Espagne & à Berne. Le Roi créa ensuite en sa faveur une charge de Tiers-Président au Parlement de Toulouse, à Amboise le 22 Septembre 1483. Ce GRATIEN DU FAUR fit une fondation à Notre-Dame de Fézensac, & testa en 1491. Il eut de son mariage avec *Honorate de Frezze* (*Moréri*, dit *Honorette*) :

1. ARNAUD, qui suit ;
2. PIERRE, Evêque de Lectoure, & Prieur de Saint-Orens d'Auch ;
3. JEAN, Archidiacre d'Auch ;
4. Et un autre JEAN, Officier distingué tué, en 1469, dans une rencontre proche de Lisieux, commandant la Cavalerie sous les ordres du Comte de Dunois.

GRATIEN eut encore pour fils naturel :

PIERRE DU FAUR, Docteur en Droit, Chanoine de Lectoure, Protonotaire du Saint-Siège, & ensuite Evêque de Lectoure. (C'est le troisième de ce nom qui ait occupé ce Siège.)

IV. ARNAUD DU FAUR, Seigneur de Pujols, de Saint-Jory, &c., Procureur-Général du Parlement de Toulouse, épousa 1° *Fine de Peirroullières* ; 2° *N...*, dont on ignore le nom ; & 3° *Bourguine de Bozeime*, laquelle testa le 2 Février 1544, & légua à huit pauvres filles de Saint-Jory, chacune 10 livres. Il eut du premier lit :

1. JACQUETTE, Dame de Pompignan, mariée, le 26 Octobre 1502, à *Amanieu*, Baron *de Montesquiou*, d'une branche éteinte dans *Anne de Montesquiou*, mariée au quatrième fils de *Blaise de Montluc* Maréchal de France, lequel en prit le nom & les armes, & s'appela *Montesquiou-Montluc*. La branche de *Montesquiou-Montluc* s'est fondue dans la Maison d'*Escoubleau de Sourdis*, Prince de Chabannois, Comte de Cramailles & de Saint-Félix, branche aussi éteinte dans *Angélique d'Escoubleau*, mariée, en 1702, au Marquis de *Colbert de Saint-Pouanges de Chabannois*.

Il eut du second lit :

2. PIERRE, qui suit.

Et du troisième lit :

3. MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Jory*, rapportée ci-après ;
4. JACQUES, Abbé de la Chaise-Dieu, Prieur de Saint-Orens, successivement Conseiller au Parlement de Toulouse, Conseiller au Grand-Conseil le 29 Février 1540, Président en la seconde Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris le 7 Juillet 1545 ; Maître des Requêtes en 1558, & Conseiller d'Etat en 1565. Il fut l'intime ami du Chancelier *de l'Hôpital*, qui, par ordre du Roi, le chargea de pourvoir de bons Régens le Collège de l'Esquille de Toulouse. Il mourut en 1571, âgé de 60 ans, & fut enterré dans le chœur des Bernardins de Paris ;
5. CLAIRE, mariée à *Charles Benoît*, Seigneur de Cépet, Avocat-Général au Parlement de Toulouse ;
6. Et N..., femme de *N... de Saint-Pierre*, Conseiller au même Parlement.

V. PIERRE DU FAUR succéda à tous les biens que son père avoit en Gascogne & en Armagnac. Il fut Président à Mortier au Parlement de Toulouse le 20 Avril 1591, Maître des Requêtes, & commis au Gouvernement du Languedoc en l'absence du Connétable de Montmorency & du Comte de Villars, conjointement avec le Cardinal d'Armagnac, l'Evêque de Cahors, & MICHEL DU FAUR, son frère. Il épousa *Gausine Douce*, de la famille d'*Ondea*, Dame de Pibrac, près de Toulouse, dont :

1. ARNAUD, Seigneur de Pujols en Agénois, premier Gentilhomme de la Chambre du

Roi de Navarre, Gouverneur de Montpellier, Ambaſſadeur en Angleterre, mort ſans poſtérité d'*Yolande de Lordat ;*

2. Pierre, Evêque de Lavaut, Prélat recommandable & un des plus diſtingués Pères du Concile de Trente;
3. Louis, qui ſuit;
4. Guy, auteur de la branche des Seigneurs de *Pibrac*, rapportée ci-après;
5. Charles, auteur de la branche des Seigneurs de *Lucante*, auſſi mentionnée ci-après ;
6. Marguerite, mariée à *N... Séguier*, Sénéchal de Quercy, Chevalier de l'Ordre du Roi, chef des *Séguier* de Toulouſe, repréſentés par MM. *de Favas* & *de Villandrie;*
7. Et Marie, alliée à *N... de la Maimie*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, un des aïeux du Syndic des Etats.

VI. Louis du Faur, Seigneur de Grattins, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis au Parlement de Paris en 1555, Chancelier de Henri IV, pour lors Roi de Navarre; ſon Ambaſſadeur vers les Princes proteſtans, lui amena une armée de *Ruſtres*, & fut auteur du Traité de Paix entre ce Prince & Henri III, Roi de France. Il épouſa *Anne de Preignan*, près de Lavaur, première Dame d'Honneur de la Reine de Navarre, & en eut:

1. N... qui porta les armes, & mourut jeune, laiſſant de ſa femme, fille unique de *Saluſte de Bartas*, Gentilhomme & fameux Poète,

   Une fille, mariée à *N... de Hardoſſe*.

2. Catherine, mariée au Baron *de Brunet-Panat-Pujols*, en Agénois. Elle eſt aïeule de M. le Comte de Panat, aujourd'hui chef d'Eſcadre, marié à *Françoiſe de la Rochefoucauld*, ſœur de l'Archevêque de Rouen, Abbé de Cluny ;
3. Olympe, femme du Seigneur *de Montagnac*, dont pluſieurs fils morts au ſervice ;
4. 5. & 6. Et trois filles mariées : l'une à *N... de Villemor ;* la ſeconde à *N... de Montazet-Cuſſac ;* & la troiſième à *N... de Hardoſſe.*

BRANCHE
des Seigneurs de Pibrac.

VI. Guy du Faur, Seigneur de Pibrac, né en 1528, quatrième fils de Pierre, Seigneur de Pujols, & de *Gauſine Douce*, étudia à Paris & voyagea en Italie. A ſon retour, il s'acquit beaucoup de réputation dans le Barreau, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 30 Octobre 1553, par Lettres données à Villers-Cotterets le 20 du même mois; eut, le 9 Octobre 1557, diſpenſe de tenir avec l'Office de Conſeiller au Grand-Conſeil, celui de Juge-Mage de Toulouſe, ſur la démiſſion de Michel du Faur, ſon oncle; fut en cette qualité député aux Etats d'Orléans en 1559, au nom de la Ville, n'étant âgé que de 29 ans. Charles IX, à la ſollicitation du Chancelier *de l'Hôpital,* le fit Avocat-Général du Parlement de Paris. Il fut un des Ambaſſadeurs envoyés au Concile de Trente, où il ſoutint les préſéances du Roi ſon Maître & de ſa Couronne, & un des Seigneurs qui accompagnèrent le Duc d'Anjou en Pologne, lorſque ce Prince en fut élu Roi; il répondit aux harangues des Députés. A ſon retour de Pologne, Henri III, devenu Roi de France par la mort de Charles IX, lui donna une charge de Préſident à Mortier au Parlement de Paris en 1577. Il ſigna au nom de ce Prince la conférence de Nérac, fut nommé en 1578 Chancelier du Duc d'Anjou, du Duc d'Alençon & de la Reine Marguerite de Navarre, & Conſeiller d'Etat au Conſeil Privé du Roi. Il eſt l'Auteur des Quatrains ſi connus, & appelés les *Quatrains de Pibrac*, qui de nouveau s'enſeignent dans preſque toutes les écoles du Royaume. On lit dans l'*Hiſtoire de Pologne*, du Chevalier de Solignac, tom. V, le danger que courut le Roi à ſon couronnement, que l'intrépidité de *Pibrac* ſauva, & un abrégé de ſa vie dans le *Journal hiſtorique* du mois de Mai 1761, curieux par ſes circonſtances; & dans l'*Hiſtoire de M. de Thou*, ce qui lui arriva à la forêt de Montbéliard, retournant en Pologne. Il mourut le 12 Mai 1584, âgé de 56 ans, & fut enterré aux Grands-Auguſtins de Paris. Il avoit épouſé *Jeanne de Cuſtos*, Dame de Tarabel, morte en 1612, fille de *Jean de Cuſtos,* Baron de Tarabel. Ses enfans furent :

1. Michel, qui ſuit ;
2. Henri, Seigneur de Tarabel, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, Maître des Requêtes en 1619, Conſeiller d'Etat, nommé premier Préſident du Parlement de Provence, & mort premier Préſident de celui de Pau, lors de ſa création. Il avoit épouſé *Claire* ou *Marie de Geſſé* ou *Geſſet*, dont :
   1. Guy, mort jeune;
   2. Antoinette, épouſe de *Thomas de Maniban*, Avocat-Général au Parlement de Toulouſe, biſaïeul de *Joſeph-Gaſpard de Maniban*, mort premier Préſident du même Parlement, qui avoit épouſé *Jeanne-Chriſtine de La-*

moignon, fœur du feu Chancelier de France de ce nom ;

3. FRANÇOISE, femme de *Céſar-Auguſte de Pardaillan-Gondrin-Monteſpan*, Marquis de Termes, premier Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, quatrième fils du Marquis de Monteſpan, Chevalier des Ordres, frère du Duc de Bellegarde, & un des aïeuls du dernier Duc d'Antin, & du premier mari de feu Madame la Comteſſe de Toulouſe, mère de M. le Duc de Penthièvre.

3. PIERRE, mort jeune avant ſon père ;
4. Et OLYMPE, femme de *Michel Hurault*, Seigneur de Bellebat, Chancelier de Navarre, fils de *Robert Hurault-de-Bellebat*, Gendre du Chancelier *de l'Hôpital*, qui joignit ſon nom à celui de *du Faur*. Elle fut mère de *Guy Hurault-de-l'Hôpital*, Archevêque d'Aix, & de l'Intendant *Hurault ;* biſaïeule de *Jean de Choiſy*, Chancelier du Duc d'Orléans, & une des aïeules maternelles de MM. *de Beaufort-Canillac*, Marquis de Montboiſſier.

VII. MICHEL DU FAUR, Seigneur de Pibrac, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, tué au ſiège de Montauban, avoit épouſé, le 23 Décembre 1598, *Claude d'Eſtampes*, de la Ferté-Imbault, fille de *Claude d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Jeanne de Hautemer*, Dame de Bony, fille du Maréchal *de Fervaques*, & nièce du Maréchal *d'Eſtampes*. De ce mariage vinrent :

1. GUY, qui ſuit ;
2. FRANÇOIS, Prieur de Villepreux & de Mane ;
3. CLAUDE, Prieur de Pinel ;
4. JACQUES, Chevalier de Malte, Aide-de-Camp du Grand Condé, enſuite Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, Maréchal-Général-des-Logis de la Cavalerie de France, & nommé Ambaſſadeur de la Religion auprès du Pape. Il s'eſt trouvé à plus de 20 combats ;
5. MICHEL-CLÉRIADE, Comte de Marigny, en Bourgogne, terre achetée des deniers de ſa mère. Il épouſa, par contrat paſſé à Autun le 6 Novembre 1646, *Charlotte d'Arlay*, dont :

   FRANÇOIS, Comte de Marigny, allié à *Marie de Changy*, dont Madame *de Thiard de Bragny ;*

   Et ANNE-BÉNIGNE, mariée, par contrat paſſé le 21 Mai 1706, à Semur en Auxois, à *Charles*, Marquis *de Jaucourt*, dont deux filles Religieuſes, à Saint Dominique de Montargis, & *Louis-Charles de Jaucourt*, Capitaine dans le Régiment de la vieille Marine, marié à *Eliſabeth-Félicité de Sercey*, Dame d'Acconſey en Bourgogne, de laquelle il a eu un fils nommé *Alexandre-Bénigne de Jaucourt*, Officier de Gendarmerie, marié à *N... Chaponay*. Voyez JAUCOURT.

6. Et MARIE, femme du Baron *de Gudanez*, du pays de Foix.

VIII. GUY DU FAUR, IIe du nom, Baron de Pibrac, Seigneur de Buſtos, Gentilhomme de la Chambre du Roi, commença de ſervir au ſiège de Nérac, enſuite en Italie, Allemagne, Flandre & Catalogne ; fut Cornette, ſucceſſivement Capitaine dans les Chevaux-Légers, Meſtre-de-Camp & Maréchal de Bataille, & élu Capitoul de Toulouſe en 1646. Il épouſa 1° *Marie-Anne Hennequin*, Dame d'Eaubonne, veuve du Comte de Brenne de la Marck, frère du Duc de Bouillon, morte ſans enfans ; & 2° *Anne de Plaigne-de-Montbéraud*, en Languedoc. De ce ſecond lit ſortirent :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. Et JÉRÔME, Maître de la Chapelle & Muſique de PHILIPPE, fils de France, Duc d'Orléans, Régent du Royaume ; Abbé de Saint-Meſmin, de Miſſy, puis de Saint-Benoît-ſur-Loire, Prieur de Montdardier, Grand-Doyen, en 1699, de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux, dignité qu'il réſigna, en 1731, à *Jean-Baptiſte Durand-de-Miſſy*, & mourut dans ſon Abbaye le 7 Avril 1733.

IX. MICHEL DU FAUR, IIe du nom, Comte de Pibrac, &c., mort en 1704, avoit épouſé, en 1665, *Eléonore de Saulx-Tavannes*, belle-ſœur d'ANNE DE BOURBON, iſſue de *Gaſpard de Saulx*, Seigneur de Tavannes, Maréchal de France, Amiral des mers de Levant, & Gouverneur de Provence. Il laiſſa pour fils :

X. JÉRÔME DU FAUR, Comte de Pibrac, Capitaine dans le Régiment du Roi, Infanterie, qui épouſa, 1° en 1707, *Marie-Anne-Françoiſe de Mandat ;* & 2° en 1709, *Marie-Anne d'Azemar*, fille d'un Capitoul de Toulouſe, morte dans cette ville le 14 Novembre 1754, âgée de 74 ans, & lui mort en 17... Il a eu pour enfant :

XI. JÉRÔME-FRANÇOIS DU FAUR, Comte de Pibrac, Baron de Marſa, &c. Conſeiller au

Parlement de Toulouſe le 1er Août 1743. Nous ignorons & ſon mariage & ſa poſtérité.

BRANCHE des Seigneurs de LUCANTE *& de* XAINTRAILLES.

VI. CHARLES DU FAUR, cinquième fils de PIERRE, Seigneur de Pujols & de *Gauſine Douce*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, reçu, le 14 Mars 1572, Préſident à Mortier du même Parlement, mourut âgé de 35 ans. Il avoit épouſé *Anne de Manſical*, fille d'un premier Préſident de ce Parlement, ſœur de Madame *du Bourg*, & de Madame *de Cavaille*, dont:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. N... mariée au Seigneur *de Belmont*, en Armagnac;
3. Et MARIE, alliée à *Dominique de Burtas*, Seigneur de Saint-Laurent, Lieutenant-Général pour le criminel en la Sénéchauſſée de Toulouſe, & Maître des Requêtes de Navarre.

VII. JACQUES DU FAUR, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fut envoyé pour empêcher l'union du Duc de Bouillon avec les Huguenots. HENRI IV lui trouva tant de mérite, qu'il le créa ſon Chancelier. Il épouſa *Marie de Ferrier*, petite-fille d'un Conſeiller au Parlement de Toulouſe, tué par les Ligueurs, & arrière-petite-fille d'un des Ambaſſadeurs du Concile de Trente. Ils eurent:

1. JACQUES, Prieur de Marval & de Saint-Laurent;
2. CHARLES, Prêtre de l'Oratoire;
3. JEAN, Jéſuite;
4. FRISE, qui ſuit;

Et cinq filles, Religieuſes.

VIII. FRISE DU FAUR, Seigneur de Lucante & de Xaintrailles, ſervit long-tems, & épouſa *Claire du Buiſſon de Beauvoir*, de la Maiſon du Fondateur de l'Obſervance de Toulouſe, dont elle portoit le nom & les armes. Il en a eu

IX. N... DU FAUR, Seigneur de Lucante & de Xaintrailles, Lieutenant-Colonel du Régiment du Maine, mort en 1712. Il eſt repréſenté par

N... DU FAUR, mariée à *N... de Cauſſade*, Préſident au Parlement de Toulouſe.

BRANCHE des Seigneurs de SAINT-JORY.

V. MICHEL DU FAUR, Seigneur de Pujols & de Saint-Jory, puîné d'ARNAUD, & de *Bourguine de Bozenne*, ſa troiſième femme, fut Juge-Mage de Toulouſe en 1547, Conſeiller au Grand-Conſeil par proviſions données à Saint-Benoît-ſur-Loire le 11 Mai 1556, dont il prêta ſerment entre les mains du Garde des Sceaux, & au Grand-Conſeil les 21 & 22 Mai, Préſident à Mortier au Parlement de Toulouſe, depuis le 29 Novembre 1557 juſqu'en 1569, Chancelier de CATHERINE, Infante de Portugal, promiſe en mariage à CHARLES DE NAVARRE, Comte de Viarmes, & commis avec ſon frère au Gouvernement du Languedoc, épouſa *Eléonore de Bernuy*, qui teſta en 1575, fille de *Jean de Bernuy*, Seigneur de Villeneuve & de Paleficat, & de MARGUERITE DU FAUR, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de *la Serre*, rapportée ci-après;
3. JEAN, Seigneur de Champ-ſur-Marne & d'Hermay, Conſeiller au Grand-Conſeil le 15 Juillet 1565, Maître des Requêtes le 30 Mars 1574, & Conſeiller d'Etat, qui épouſa *Madeleine Spifame*, qui ſe remaria à *N... Filhet de la Curée*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant des Chevaux-Légers. Elle étoit fille de *Jean*, Seigneur de Biſſeau, Doyen des Conſeillers du Parlement de Paris, & de *Marguerite du Lyon*, Dame de Poncigny. Elle eut de ſon premier mari:
   1. JEAN, mort en bas âge;
   2. MICHEL, tué dans une ſortie au ſiège d'Amiens, pourſuivant les Eſpagnols, étant dans la Compagnie des Chevaux-Légers de HENRI IV;
   3. GUY ou CHARLES, Prêtre de l'Oratoire, mort revenant de Rome à Chambéry;
   4. FRANÇOIS, mort jeune;
   5. MADELEINE, Grande-Prieure de l'Abbaye de Notre-Dame de Saintes, qui contribua beaucoup à la réforme de cette Maiſon, & que le Cardinal de Richelieu deſtinoit à être Abbeſſe de Jouarre quand elle mourut;
   6. Et MARGUERITE, Dame d'Hermay, mariée à *Charles le Comte* Seigneur de Voiſinlieu & de Loré, près de Fontainebleau. Elle en eut une fille, alliée à *François de Brichanteau*, Marquis de Gergy, & deux garçons, le Baron d'Hermay, beau-frère du fils aîné du Maréchal *de Montigny*, & *N.... le Comte*, Seigneur d'Hermay, marié à *N.... du Puis*, dont des enfans.

4. Jean, dit *le jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Courcelles*, &c., rapportée ci-après;
5. Jacques, Abbé de Muret;
6. Jeanne, mariée, le 23 Avril 1569, à *Antoine-Jean de la Roche*, Seigneur de Genſac, Coutures en Lomagne, frère d'un Chevalier de l'Ordre du Roi, & un des aïeuls de feu M. *de Fontenilles*, Evêque de Meaux, & Aumônier de Madame;
7. Bourguine, femme de *N.... de Cheverry-de-Saint-Michel*, Baron de la Réole, dont un fils marié à *Françoiſe de la Rochefoucauld-Fonſèques-Surgères;*
8. Françoise, mariée à *N... de Garnault* ou *Garrault-Urleville*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, aïeul de MM. Caſſuſac;
9. Et Honorette, épouſe de *N.... d'Auſſargues-de-Saint-Félix*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe.

VI. Pierre du Faur, Seigneur de Saint-Jory, Conſeiller au Grand-Conſeil, le 8 Juin 1558, Maître des Requêtes le 17 Décembre 1565, Préſident au Parlement de Toulouſe en 1575, premier Préſident du même Parlement, qui avoit été vacant depuis deux ans, depuis la journée de la Saint-Barthélemy, le 7 Juillet 1567, mourut d'apoplexie au Palais en prononçant un Arrêt, le 18 Mai 1600, avec la réputation d'un des plus ſavans & des plus intègres Magiſtrats de ſon tems. Il a donné des Commentaires ſur le droit, & l'on voit ſon buſte à côté de celui de ſon couſin, Guy de Faur, Seigneur de Pibrac, dans la Galerie de l'Hôtel-de-Ville de Toulouſe. Il avoit épouſé, le 2 Avril 1560, *Charlotte de la Jugie*, fille de *Jacques-Germain de la Jugie du Puy-Duval*, Baron de Rieux, & d'*Antoinette d'Oraiſon*, & ſœur de *François de la Jugie*, Baron de Rieux en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Chevalier de l'Ordre du Roi. De ce mariage vinrent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Marie, femme du Seigneur *de Caſtéra*, près de Caſtelſarrazin;
3. Antoinette, mariée 1° au Seigneur d'*Aucaſten* & de Lobejac; & 2° au Seigneur *de Mauveſin*, près de Marmande;
4. Et Anne, femme du Seigneur de Feſrals ou de Ferralles, Sénéchal du Lauraguais.

VII. Jacques du Faur, Seigneur de Saint-Jory, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, fut écraſé ſous les ruines d'une Egliſe où il faiſoit ſa prière. Il avoit épouſé, le 26 Septembre 1599, *Claude de Cardaillac*, fille d'*Hector*, Seigneur de Bioule, Baron de Cardaillac, & de *Marguerite de Lévis-Quélus*, petite-fille d'*Antoine de Lévis*, Grand-Sénéchal de Rouergue, Chevalier des Ordres, mort le 6 Avril 1586, & nièce de *Jacques de Lévis-Quélus*, un des favoris de Henri III. Leurs enfans furent:

1. Jean-François, qui ſuit;
2. Henri, Seigneur de Bruguières, qui ſe fit Eccléſiaſtique après avoir porté les armes;
3. Jacques, qui ſe ſignala dans les armées de Flandre, de Catalogne & de Lorraine, & épouſa *N... de Parade;*
4. N... femme de *N... de Melet*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe;
5. Louise-Marie, alliée à *N.... d'Olive*, fils du Syndic des Etats du Languedoc;
6. Et N..., Religieuſe à Villemur.

VIII. Jean-François du Faur, Seigneur de Saint-Jory, fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & épouſa *Marie Bertrand-de-Chalatre*, de la famille d'un de ce nom, qui fut premier Préſident du Parlement de Paris, enſuite Garde des Sceaux & Cardinal. Il en eut:

1. Tristan, qui ſuit;
2. Jacques, qui, de ſa femme dont on ignore le nom, eut:

   Claude, mariée à *François-Gaſton de Foix*, Comte de Rabat, Marquis de Fornetis: il étoit iſſu de père en fils de *Gaſton I^er^*, Prince & Comte de Foix, mort à Pontoiſe le 13 Décembre 1315. L'aïeule de ce *François-Gaſton* étoit *Jeanne de Pardaillan-Gondrin-Monteſpan*, & ſa biſaïeule, *Jeanne de Durfort*. Du mariage de *François-Gaſton de Foix*, avec Claude du Faur, vint *Angélique-Céſarine de Foix*, mariée, le 11 Décembre 1691, à *François de Carbonnières*, Marquis de la Chapelle-Biron.

3. Isabelle, femme de *Henri de Burtas*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe;
4. Et N..., morte fille.

IX. Tristan du Faur, Baron de Saint-Jory, devint Comte de Bioule après la mort de *Louis de Cardaillac de Lévis*, Comte de Quélus, Lieutenant-Général pour le Roi dans la province du Languedoc, & Chevalier de ſes Ordres, qui étoit ſon oncle maternel. Il fut pluſieurs fois Capitoul de Toulouſe, & eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

X. Jacques-Louis du Faur, Seigneur de

Saint-Jory, Comte de Bioule, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, qui mourut en Août 1708, & laiſſa de *N...* *Boiſſot*, fille d'un Conſeiller au même Parlement :

1. TRISTAN, qui ſuit;
2. N..., femme de *Jean Papus*, Seigneur de Cognans, Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1707;
3. Et N..., mariée, en 1708, à *N.... Fleyres*.

XI. TRISTAN DU FAUR-DE-CARDAILLAC, IIe du nom, Marquis de Cardaillac, Comte de Bioule, Baron de Saint-Jory, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Gardes du Duc d'Orléans, Régent, Meſtre-de-Camp & Colonel-Lieutenant de la Colonelle-Générale en 1717, épouſa, 1° en 1709, *N... de Ferrand*, fille de *François de Ferrand*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, morte en Avril 1711; & 2° le 20 Octobre 1739, *Marthe-Henriette du Bourg-Cavaignes*, fille de *Jean Mathias*, Seigneur de la Peyrouſe, & de *Louiſe de Quentin de Beaujeu*. Du premier lit il a eu :

1. N..., mort en 1717;
2. Et JEANNE-MARIE-GABRIELLE, qui ſuit.

XII. JEANNE-MARIE-GABRIELLE DU FAUR, élevée auprès de Madame d'Orléans, Abbeſſe de Chelles, a été mariée avec *N... d'Acies*. Préſident de la Cour des Aides de Montauban, dont une fille alliée à M. *de Civrac*, allié à la Maiſon de *Junies*.

BRANCHE
des Seigneurs de LA SERRE.

VI. CHARLES DU FAUR, Seigneur de la Serre, ſecond fils de MICHEL, & d'*Eléonore de Bernuy*, fut Gouverneur de Lunel pendant la Ligue, & épouſa 1° *Jacqueline de Bozenne*, Dame d'*Aubais*, Terre érigée en *Marquiſat* en 1724, ſituée à quatre lieues de Nîmes; & 2° *Louiſe de Varey*, Dame de Manteyer, veuve de *Louis de Baſchi-Saint-Eſtève*. Il eut du premier lit :

1. MARGUERITE DU FAUR, mariée à *Balthazar de Baſchi*, fils de *Louis de Baſchi-Saint-Eſtève, & de Louiſe de Varey*, ci-deſſus nommée. C'eſt de cette MARGUERITE DU FAUR que ſortent les Marquis d'Aubais, & de *Baſchi du Cayla*, dont un tué en Italie; le Vicomte de *Cambis*, le Comte de *Baſchi*, ci-devant Ambaſſadeur à Veniſe, Chevalier des Ordres, Conſeiller d'Etat d'Epée; le Comte *de Monteynard*, Miniſtre Plénipotentiaire auprès de l'Electeur de Cologne; & ſa ſœur, femme du Marquis *de Monteynard*, Miniſtre de la

Guerre, &c. MARGUERITE DU FAUR ſe maria en ſecondes noces, en 1607, à *Jacques Peyres*, & mourut à Nérac en 1609.

Du ſecond lit vinrent :

2. HENRI, tué au ſiège d'Oſtende ſans avoir été marié;
3. CHARLES, qui ſuit;
4. Et une fille mariée à *N... de Jarente*, Baron de Montclar en Provence.

VII. CHARLES DU FAUR, Seigneur de Manteyer, s'eſt marié avec *N... Poiſieu du Paſſage*, Gouverneur de Valence en Dauphiné, dont des enfans.

BRANCHE
des Seigneurs de COURCELLES-LE-ROI, PIERREFITTE-*ès-Bois, &c.*

VI. JEAN DU FAUR, dit le jeune, quatrième fils de MICHEL, Seigneur de Saint-Jory, & d'*Eléonore de Bernuy*, eut de ſon père, par teſtament, la Terre de Sainte-Chriſtie ou Sainte-Chriſtine-lès-Nogaro, dans le Comté d'Armagnac, & ſa mère lui fit don de 10000 livres, par acte du 17 Juillet 1575. Il fut Seigneur de Courcelles-le-Roi, avec haute, moyenne & baſſe Juſtice, en partie de Beaulieu, d'Aſſé, de Pierrefitte-ès-Bois, Fay-aux-Loges près d'Orléans, Langeſſe, dans l'appanage du Duché d'Orléans & de Cormont, qui lui fut adjugé par une ſentence du Bailliage de Gien, du 30 Janvier 1595. En 1572, il avoit été pourvu de la charge d'un des Gentilshommes ordinaires de M. le Duc d'Anjou, & auſſi d'un des Gentilshommes de la Chambre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Gergeau, le 30 Janvier 1597, Maître particulier des Eaux & Forêts du Duché & Bailliage d'Orléans; il teſta le 1er Décembre 1604, & avoit épouſé, 1° le 21 Septembre 1575, *Catherine Meſnager*, Dame de Marcaut, près de Gien, Diocèſe de Bourges, veuve de *François Séguier*, Préſident aux Enquêtes, oncle du Chancelier *Séguier*, & fille d'*Etienne Meſnager*, Maître des Eaux & Forêts de Montargis, qui fit conſtruire à ſes dépens l'Egliſe de Notre-Dame de Gien; & 2° ſans enfans, *Madeleine Geoffroy*. Il eut du premier lit :

1. GUY, qui ſuit;
2. JEAN-PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de *Langeſſe*, rapportée ci-après;
3. FRANÇOIS, Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté, mort ſans alliance;

4. Louis, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Ribérac ;*
5. Et Henri, mort ſans avoir été marié.

VII. Guy du Faur, Seigneur de Courcelles, Pierrefitte, &c., Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, épouſa, par contrat du 11 Juin 1598, *Marie* ou *Marguerite de Saint-Nectaire*, vulgairement *Senneterre*, fille de *Jacques de Senneterre*, Baron de la Grolière, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de *Marguerite d'Eſtampes*. (Le Marquis *de Senneterre*, fils du feu Maréchal, eſt de la même Maiſon.) Leurs enfans furent :

1. Jean-Jacques, qui ſuit ;
2. & 3. Guy & Gabriel, morts au ſervice ; le dernier ſans alliance, & le premier ſans enfans de ſon mariage avec *Marie Gaury ;*
4. Daniel, reçu Chevalier de Malte en 1631, mort à Malte, où il teſta le 29 Septembre 1637 ;
5. Michel, d'abord Prieur de Saint-Clair, puis allié à *Marie d'Auvau*, dont :

   Des enfans morts au berceau ;

   Et Marie-Anne, baptiſée dans la Chapelle du Château de Saint-Fargeau. Elle a eu pour marraine S. A. R. Mademoiſelle *Souveraine de Dombes*, Ducheſſe de Châtellerault-Montpenſier-Saint-Fargeau, & pour parrain, *Henri de Bouinvilliers*, le 9 Juin 1653.

6. Paul ou Pierre, Seigneur de la Sablonnière & de Pierrefitte, qui de ſa femme *Marie Charrier*, Dame de la Sablonnière, eut :

   1. & 2. Paul & François, morts garçons ;
   2. Michel, qui épouſa *Huberte de Sarron de Couët*, dont il eut :

      Michelle-Huberte, mariée, le 8 Mai 1691, à *Henri d'Orléans*, Seigneur de Crécy, dont le petit-fils ſert dans le Régiment de la Marche, Prince.

7. Marie, femme le 3 Octobre ou Décembre 1663, de *Charles Brou*, Seigneur de Romoy en Bourbonnois, dont une fille mariée à *N... de Lauſanne ;*
8. Et Jeanne-Marie, femme de *Jean de la Fontaine de Boneſtat*, dont le fils eſt Seigneur de Pierrefitte, & a un garçon qui ſert dans le Régiment d'Eu.

VIII. Jean-Jacques du Faur, Seigneur de Courcelles-le-Roi, teſta le 6 Septembre 1655, & fut marié 1° à *N... de Chandieu de la Noele*, Vicomteſſe de Saint-Georges ; & 2° le 4 Mars 1638, à Eléonore du Faur-de-Cormont, ſa couſine germaine, veuve de *N... Broſſet d'Arconville*. Il eut du premier lit :

1. Madeleine, mariée, le 4 Décembre 1647, à *Pierre de Jaucourt*, Baron d'Epeuil, dont *Madeleine de Jaucourt*, alliée à *Armand de Mormès*, Marquis de Saint-Hilaire, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & alors Gouverneur de Belle-Isle ;
2. Elisabeth, mariée à *Gabriel de Jaucourt de la Veſſerie*, tous les deux morts ſans poſtérité.

Et du ſecond lit :

3. Jean, qui ſuit.

IX. Jean du Faur, Seigneur de Courcelles, en paſſa aveu & dénombrement au Duché de Sully ; il fut avec ſon couſin Michel, confirmé & maintenu dans le catalogue des Gentilshommes du Royaume, par Arrêt du Conſeil du Roi, du 27 Février 1669. Il avoit épouſé *Anne de Guéribalde*, Dame de Bondaroy & des Chapelles, ſœur de *Marguerite de Guéribalde*, mariée à *Philippe Jaucourt de Villarnoux*, père de *Catherine-Anne de Jaucourt*, allié au Comte *du Belay*, qui eurent *Catherine-Félicité du Belay*, Dame d'honneur de feu la Reine, ſeconde Douairière d'Eſpagne, mariée au Prince *de Robecq-Montmorency*. Jean du Faur eut pour enfans :

1. Jean-Louis, mort ſans alliance ;
2. Marguerite-Henriette, mariée à *Charles de Tolède*, Seigneur de Lormes, &c. ;
3. Elisabeth, mariée ſans enfans à *N... de Morogues*, Seigneur de Fonfaye ;
4. & 5. Eléonore & Anne, mortes filles ; l'une à Orléans en 1729 ou 1730.

BRANCHE
des Seigneurs de Langesse.

VII. Jean-Pierre du Faur, ſecond fils de Jean, dit *le jeune*, & de *Catherine Meſnager*, fut Seigneur de Mortumier, le Verger, Marcaut, Langeſſe & Cormont. Il teſta le 20 Septembre 1651, & mourut le 15 Juin 1652. Il avoit épouſé à Civray en Poitou, le 19 Juillet 1605, *Marguerite Goulard*, fille de *René*, Seigneur de Breuil, Goulard, &c., & de *Marguerite Pouſſard de Fors*, & de Vigean, ſœur de *Charles Pouſſard*, triſaïeul d'*Anne Pouſſard*, Ducheſſe *de Richelieu*, par ſon mariage, le 26 Décembre 1649, avec *Armand-Jean du Pleſſis*, Duc de Richelieu, père, par

une ſeconde femme, du Maréchal Duc de Richelieu, vivant en 1773. JEAN-PIERRE DU FAUR eut de ſon mariage :

1. & 2. JEAN & PIERRE, morts ſans alliance, au retour de l'armée ;
3. HENRI, Seigneur de Marcaut, allié 1° à *Marie Stample*, dont un fils paſſé dans la Pruſſe-Brandebourgeoiſe, où il a eu le commandement d'un Fort ; & 2° à *Marie de Gervy*, dont :

   JEAN-PIERRE, devenu par arrangement Seigneur de la Motte-Saint-Firmin, qui a eu des enfans morts au berceau de ſon mariage avec *Marguerite d'Anjou*.
4. FRANÇOIS, qui ſuit ;
5. GUY, Seigneur du Verger & de Mortumier, marié, le 24 Octobre 1654, à *Louiſe Dujon*, Dame de la Vallée, dont un fils mort enfant ;
6. Et ELÉONORE, mariée 1° à *N... Broſſet d'Arconville* ; & 2° à JEAN-JACQUES DU FAUR, ſon couſin germain, Seigneur de Courcelles, mentionné au degré VIII de la branche précédente.

VIII. FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Cormont, par donation de ſes père & mère, le 5 Février 1642, en fit hommage au Seigneur de Buſnières, le 23 Avril 1673 ; hommage qu'il avoit déjà rendu au même Seigneur, le 24 Juillet 1670, pour ſa Terre des Bois. Il fut Page du Cardinal de Richelieu, & épouſa, par contrat du 16 Février 1643, *Marie Odry*, Dame de la Motte-Saint-Firmin, fille d'*Etienne* & de *Marie de Gévry*, dont :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. 3. & 4. LOUIS, FRANÇOIS & PAUL, morts enfans ;
5. CHARLES, qui, pendant qu'il a vécu, a poſſédé le Fief & le lieu Seigneurial des Bois, réuni à ſa mort à Cormont ;
6. Et MARIE-MADELEINE, mariée, le 27 Novembre 1686, à *N... de Bièvre*, Seigneur de Monléard & du Marais en Gâtinois, aſſaſſiné au Château de Gouffier, où il étoit en garniſon.

IX. JEAN DU FAUR, baptiſé à Saint-Pierre-de-Poilly, Diocèſe de Bourges, le 13 Décembre 1644, Seigneur de Cormont, épouſa, par contrat paſſé le 25 Octobre 1682, *Hélène Fortet* (*a*), fille de *Jérôme*, Juge & Prévôt de la Juſtice royale de Gien, dont pour fils unique :

X. JEAN-FRANÇOIS DU FAUR, Seigneur de Cormont, né & baptiſé le 13 Janvier 1684. Il étoit ſous la tutelle de ſa mère le 29 Juillet 1700, & fut maintenu dans les privilèges des Gentilshommes, par ordonnance de M. Jubert de Bouville, Intendant de la Généralité d'Orléans. Il épouſa, par contrat paſſé le 21 Juin 1707, célébration le 11 Juillet ſuivant, *Madeleine Bailly*, fille de *François Bailly*, Juge ordinaire & Prévôt de la Ville de Gien, & de *Jeanne Armenault*, dont :

1. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE, qui ſuit ;
2. Et LOUIS, appelé *le Chevalier du Faur*.

XI. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE DU FAUR, né le 26 & baptiſé le 27 Novembre 1711, Seigneur de Cormont, à la recommandation du Maréchal *de Nangis*, ſon parent, fut élevé aux Cadets de Metz, & obtint enſuite une Lieutenance dans le Régiment de Limouſin. Il s'eſt marié à Auxerre le 30 Janvier 1745, avec *Marie-Jeanne-Modeſte de Jodon*, iſſue par ſa mère du célèbre Médecin *Grenaut*, Conſeiller d'Etat, dont :

1. GUY-PIERRE-FRANÇOIS DU FAUR DE CORMONT, né le 20 Février 1749, reçu Page de M. le Duc d'Orléans, le 12 Juin 1762, ſur le certificat de M. de la Cour, Généalogiſte de la Maiſon d'Orléans, mort à Paris au Palais-Royal, en Décembre 1763 ;

(*a*) Elle étoit petite-nièce de *Pierre Fortet*, qui, volé, dépouillé, attaché nu à un arbre dans la forêt de Fontainebleau, promit à la Sainte Vierge de ſe faire Catholique s'il échappoit au danger ; deux paſſans parurent auſſitôt & le ſecoururent. Il ſe convertit, & contribua de ſes deniers aux réparations de l'Egliſe Royale, Collégiale de St.-Etienne de Gien, ruinée par les Huguenots, ainſi qu'à celles du Couvent des Dames de Sainte-Claire, fondé par la Reine BLANCHE, mère de SAINT LOUIS, qui a eu pour Religieuſes *Agnès de Courtenay*, & une Princeſſe de la branche de *Valois*. Il contribua auſſi aux réparations de l'Egliſe des Minimes, fondée par la Princeſſe ANNE, fille de LOUIS XI, Dame de Gien. Il répara ces deux Couvens de ſes deniers, & étoit Lieutenant-Général de la ville de Gien. *N... Fortet*, Chanoine de la Cathédrale de Paris, Fondateur du Collège de FORTET, étoit de la même famille. On lit au Réfectoire des Minimes l'inſcription ſuivante :

Hoc per Auguſta Anna Franciæ Borbonia Regia erexit 1507.
Hoc perfida immanis & Sacrilega manus penitùs evertit 1557.
Hoc idem toti regno peroptenda pax reddita dedit 1578.
Sed pia Petri FORTET, *Pretoris Juridici cura reparavit* 1660.

2. DANIEL-PRIX-GERMAIN, né le 5 Février 1750, Mouſquetaire noir;
3. EDME-JEAN-BAPTISTE-LOUIS-LAURENT, qui a ſuccédé à ſon frère aîné en qualité de Page de M. le Duc d'Orléans. Il eſt aujourd'hui Sous-Lieutenant dans le Régiment de Chartres, Cavalerie;
4. ANNE-EDME-JOSEPH, né le 1er Octobre 1760;
5. MARTHE-JEANNE-LOUISE-MADELEINE, née le 21 Mars 1746;
6. MARIE-JEANNE-ELÉONORE-EDMÉE, née le 2 Septembre 1753;
7. 8. & 9. Et trois filles mortes.

Les armes: *d'azur, à deux faſces d'or, accompagnées de ſix beſans d'argent*, 3, 2 & 1.

FAUR-MANTEYER (DU), en Dauphiné: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 3 beſans d'or, 2 & 1, ſurmonté de 3 autres du même rangés en chef.*

FAURE, originaire de l'Angoumois, qui a donné un Evêque d'Amiens dans FRANÇOIS FAURE, qui entra jeune dans l'Ordre de St.-François, & mourut le 11 Mai 1687, âgé de 78 ans.

Les armes: *d'argent, à la bande de gueules.*

FAURE, en Languedoc, originaire du Puy en Velay, de laquelle étoit JEAN-ANDRÉ-FAURE, Dominicain, homme célèbre dans ſon Ordre par ſes prédications & ſa piété, mort en 1673, porte pour armes: *de gueules, à trois bandes d'or.*

FAURE, famille établie en Auvergne, qui a donné un Supérieur Général des Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, dans CHARLES FAURE, mort à Paris, le 4 Novembre 1644, âgé de 50 ans. De cette famille étoit GILBERTE DE FAURE DE LA COMBE, reçue à St.-Cyr au mois de Février 1686. Elle prouva ſa Nobleſſe depuis 1500. Voyez Moréri ſur ces trois familles.

Les armes: *d'argent, au cœur de gueules percé de trois flèches de ſable*, 2 & 1.

* FAURE DE SAINT-SYLVESTRE, en Dauphiné. LOUIS DU FAURE DE SAINT-SYLVESTRE, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Gouverneur de Briançon, &c., obtint l'érection en *Marquiſat* de la Seigneurie de *Satilieu* en Vivarais, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1693. Ce *Marquiſat* fut confirmé par d'autres du mois de Septembre 1697, enregiſtrées à la Cour des Aides & Finances de Montpellier, le 8 Avril 1698, en faveur de ſon neveu ALEXIS DU FAURE DE SATILIEU, & de ſon petit-neveu LOUIS-JOSEPH-CLAUDE, Page de la Chambre du Roi, en conſidération tant des ſervices que ledit ALEXIS rendoit depuis plus de 20 ans à Sa Majeſté, que de ceux que JUST-HENRI DU FAURE, ſon père, & CLAUDE, ſon biſaïeul, avoient rendus ſucceſſivement aux Rois ſes prédéceſſeurs.

Les armes: *d'argent, à la bande en deviſe d'azur, enfilée dans trois couronnes ducales ou antiques d'or.*

FAURE-VERCORS (DU). Voyez FAURE DE SAINT-SYLVESTRE.

FAURE DU CROS, en Dauphiné: *d'azur, au ſautoir d'argent.*

FAURE, en Dauphiné: *d'or, au lion de ſable armé, paré & lampaſſé de gueules.*

FAURE DES BLAINS, en Dauphiné: *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 têtes de More de ſable, tortillées d'argent.*

FAURE, famille connue depuis le XIVe ſiècle en Savoie, où elle a tenu un rang très-diſtingué. ANTOINE FAURE, Chevalier, Seigneur, Baron de Péroges & de Domeſſin, né en 1557, Conſeiller d'Etat, & premier Préſident du Sénat de Savoie au commencement du XVIIe ſiècle, mourut le 28 Février ou dans les premiers jours de Mars 1624. Il avoit été marié deux fois, & eut de ſa première femme, BENOÎTE FAVRE, de même nom que lui, mais d'une autre famille, fille unique & riche héritière, ſept fils & quatre filles. Cinq de ſes garçons & une fille lui ſurvécurent, ſavoir:

1. RENÉ FAVRE, qui fut Seigneur de Valbonne, Baron d'Aiguebelette, Conſeiller d'Etat, Préſident du Conſeil de la République de Genève, & Sénateur au Sénat de Savoie. Il a fait diverſes remarques ſur les écrits de ſon père;
2. CLAUDE FAVRE, Seigneur de Vaugelas, Baron de Péroges, Chambellan de GASTON, Duc d'Orléans, & l'un des 40 de l'Académie Françoiſe, connu par ſes ouvrages dans la République des Lettres, qui mourut en 1650;

3. ANTOINE, Abbé d'Entremonts & d'Allondes, qui fut Doyen de la Sainte-Chapelle de Savoie;
4. PHILIBERT, Juge-Mage du Duché de Chablais & Sénateur de Chambery, qui eſt auteur de quelques écrits;
5. JEAN-CLAUDE, nommé JOSEPH-PHILIBERT FAVRE, Comte de Charmettes, Chevalier d'honneur au Sénat de Savoie, & Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de Madame ROYALE, qui a eu d'*Aimée-Madeleine de Lucinge*, ſœur du Général Comte de *Lucinge*, une fille nommé LOUISE, mariée à *Edouard de Conzié*, II^e^ du nom, Marquis d'Allemogne, auquel elle a porté les Comtés de Chanas, de Charmettes & pluſieurs autres Terres;
6. MARIE-JACQUELINE FAURE, célèbre mère de la Viſitation, première Religieuſe & ſeconde mère de cet Ordre, au bien duquel elle a tant contribué avec Madame *Frémiot de Chantal*, qui vient d'être canoniſée en 1772. Guichenon, dans ſon *Hiſtoire de Savoie & de Breſſe*, parle de cette famille de *Faure*, ſur laquelle on peut conſulter Moréri, pour les grands hommes qu'elle a donnés.

FAURIS, en Provence. Cette famille, dit l'auteur de l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 371, eſt originaire de la ville de Manoſque.

I. PIERRE DE FAURIS, Seigneur de Châteauneuf, jouiſſoit des privilèges accordés aux Nobles ſur la fin du XV^e^ ſiècle. Il eut:

II. FRANÇOIS DE FAURIS, Seigneur de Châteauneuf, qui épouſa, par contrat paſſé le 30 Septembre 1532, devant *Mane*, Notaire, *Anne de Laidet*, fille de noble *Pierre*, dont:

III. JEAN DE FAURIS, qui fut reçu Docteur en l'Univerſité d'Aix, le 15 Novembre 1556, & marié, le 10 Avril 1559, à *Marguerite de Guillen*, des Seigneurs de Montjuſtin, veuve de *Joachim de Matheron*, Seigneur de Saligнac. De ce mariage vint:

IV. PIERRE DE FAURIS, II^e^ du nom, Seigneur en partie de Néoules. Il acquit les Terres de Saint-Vincent & de Saint-Clément, & fut élu Syndic de la Nobleſſe, par délibération du 19 Août 1618. Il teſta le 18 Novembre 1635, & avoit épouſé, le 17 Décembre 1593, *Anne de Guignon*, de la ville de Marſeille, de laquelle il eut:

1. PHILIPPE, mort ſans alliance;
2. JEAN, qui ſuit;
3. CHRISTOPHE, dont la branche a fini à CHARLES DE FAURIS, Seigneur de Saint-Clément,

Grand-Sénéchal au ſiège d'Hyères, qui de N... DE FAURIS DE NÉOULES, ſa couſine & ſa femme, n'a laiſſé qu'une fille, nommée

MARIE-THÉRÈSE, mariée, en 1740, à *Philippe de Meyronnet*, Baron de Saint-Marc, Conſeiller au Parlement de Provence.

4. Et ANTOINE, dont la branche eſt tombée en quenouille dans ſa petite-fille.

V. JEAN DE FAURIS, II^e^ du nom, Seigneur de Saint-Vincent, teſta, le 11 Septembre 1660, en faveur de ſon fils aîné, & fut maintenu dans ſa Nobleſſe par les Commiſſaires du Roi, le 24 Novembre 1668. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Marſeille, le 22 Février 1631, pardevant *Vaccon*, Notaire, *Marguerite de Villages*, fille de *Chriſtophe*, Ecuyer, dont il eut:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. & 3. JULES-FRANÇOIS & PHILIPPE, légataires de leur père;
4. 5. & 6. Et trois filles mariées dans les Maiſons de *Meyronnet-Saint-Marc*, de *Rians-Saint-Vincent*, & d'*Etienne-Montplaiſir*, à Lambeſc.

VI. CHARLES DE FAURIS, Seigneur de Saint-Vincent, Lanſac & de Malcor, s'allia, le 3 Juillet 1669, à *Anne d'Arnaud*, fille d'*Eſprit d'Arnaud*, Conſeiller en la Cour des Comptes, & de Dame *Quiqueran*. De ce mariage naquirent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. Et ANNE, mariée à *Paul de Meyronnet*, Marquis de Châteauneuf, Conſeiller au Parlement.

VII. ANTOINE DE FAURIS, Seigneur de Saint-Vincent, de Lanſac & de Malcor, reçu Conſeiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 26 Mars 1707, s'eſt marié, 1° le 26 Janvier 1700, à *Catherine-Thérèſe d'Arbaud*, fille de *Jean-François*, Seigneur de la Péruſſe, Conſeiller au Parlement, & de *Marie d'Hugues*, de laquelle il n'eut point d'enfans; & 2° à *Barthélemy de Bouchet*, fille de *Louis de Bouchet*, Seigneur de Faucon, Conſeiller au Parlement, & de Dame *Thérèſe de Suffren*. De ce mariage eſt ſorti:

VIII. JULES-FRANÇOIS DE FAURIS, Seigneur de Saint-Vincent, de Lanſac, de Noyers & d'Aigrémont, né le 21 Juillet 1718, reçu Conſeiller au Parlement le 8 Octobre 1737, & Préſident à Mortier en la même Cour, le 10

Mars 1746. Il a épouſé, le 31 Mai de la même année, *Julie de Villeneuve*, fille d'*Alexandre-Gaſpard de Villeneuve*, Marquis de Vence & autres lieux, & de *Madeleine-Sophie de Simiane*, petite-fille du Comte de *Grignan*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées. Leurs enfans ſont:

1. Jules Antoine, né le 1er Septembre 1750;
2. Et Sophie.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, à une couleuvre de ſinople; aux* 2 *&* 3 *d'azur, à une colombe d'argent.*

FAUTEREAU, famille de Normandie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 22 Novembre 1668.

Foulques Fautereau fut marié avec *Antoinette de Mailly*, vers l'an 1500, dit Moréri.

Thibaud Fautereau de Villers, reçu Chevalier de Malte en 1541, portoit: *d'azur, à trois croiſſans d'or*, dit M. l'Abbé de Vertot.

François Fautereau, Seigneur de Villers, épouſa, vers 1580, *Françoiſe de Gouvis*, Dame de Mainières, de Meullers & de la Marc-Vernier, dit la Roque, *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 1674.

L'*Hiſtoire de Rouen* marque qu'André Fautereau, Baron de Cretot, fut député pour la Nobleſſe aux Etats de Rouen en 1593.

On lit dans les Mémoires de l'Abbé d'Eſtrées, que Louise-Catherine Fautereau fut femme de *Louis-François*, Duc *de Villars-Brancas*, en l'année 1678.

*FAUTRIERS ou FAUTRIÈRES, Terre dans la Province du Charolois en Bourgogne, qui a donné ſon nom à une ancienne Maiſon connue dès le XIe ſiècle, & qui a l'honneur d'être alliée à celle de France. Le premier connu de ce nom eſt

I. Anselme de Fautriers, Chevalier, vivant en 1060. Il ſouſcrivit à la fondation du Doyenné de Blanzy, de l'Ordre de Cluny, faite par Girard d'Urzol, de la Maiſon de Luzy-de-Brancion, du conſentement de Geoffroy de Sémur, Chevalier, Seigneur de la terre de Blanzy. Ceux qui ſignèrent cet acte furent *Anſelme de Fautrières*, Ulric de Saint-Privé, Girard de Malet, Litaud de Ternac ou Tenet, tous Chevaliers, comme il eſt porté par la Charte du grand Cartulaire de l'Abbaye de Cluny, où le titre original y eſt en latin. Anselme de Fautriers épouſa *Eliſabeth de Brancion-de-Luzy*, dont il eut:

1. Girard, qui ſuit;
2. Et Marie, qui fut une des premières Religieuſes de Marcigny, où l'on ne recevoit que des filles de qualité.

II. Girard de Fautriers, Chevalier, fit le voyage de la Terre-Sainte avec Joſſeran de Brancion, Bérard de Chatillon, Girard d'Amanzé, Joſſeran de Lugny, & Geoffroy de Clugny, ſous Godefroy de Bouillon. Ces Seigneurs donnèrent dans cette première Croiſade des preuves de leur valeur, & y reçurent pluſieurs bleſſures. A leur retour ils vécurent tous en odeur de ſainteté, & furent enterrés à l'Abbaye de Cluny derrière la Chapelle de Saint-Pierre-le-Vieil, comme le marque le Nécrologe de cette Abbaye. Girard de Fautriers épouſa *Alix*, fille de *Meynard de Sémur*, frère de *Saint-Hugues*. De ce mariage vint:

III. Guy de Fautriers, Chevalier, en 1150, marié à *Hugonette* ou *Huguenette de Vergy*, de la Maiſon des anciens Rois de Bourgogne. Il en eut:

IV. Hugues de Fautriers, Chevalier, Seigneur de Courcheval, qui épouſa dans un âge avancé, l'an 1230, *Agnès de Châtillon*, fille de *Hugues de Châtillon*, Comte de Saint-Paul, & petite-nièce de *Gaucher de Châtillon*, & de *Jeanne de Boulogne*. De cette alliance vinrent:

1. Hugues, qui ſuit;
2. Henri, Abbé de Cluny (*a*) en 1308, enſuite Evêque de Saint-Flour, mort en 1320. Il y a encore à Saint-Flour deux Candélabres très-grands que cet Henri de Fautriers, Evêque, fit faire en 1319;
3. Agnès, Religieuſe à Marcigny;
4. Et Adélaïde, ou *Adélande*, mariée à *Pierre de Courtenay*.

V. Hugues de Fautriers, Chevalier, fut

(*a*) Un Extrait des Chartes de cette Abbaye dit: *Henricus* de Fautrières, *filius nobilis Hugonis* de Fautrières, *Matiſconenſis, ſeu, ut alii volunt, Quadrælinſi pago, & Agnetis* de Chatillon, *filiæ Hugonis* de Chatillon, *Comitis Sancti Pauli, fratrem habuit Hugonem* de Fautrières, *Militem, Dominum* de Fautrières, *qui duxit Mariam* de Courtenay, *filiam Petri* de Courtenay, *Domini* de Champignolles & de St.-Briſſon, *& Margaretæ* de Saint-Vallerin... *Ex hac illuſtri Domo* de Fautrières, *quæ ad uſquè diem hanc præclari illuſtratur militiæ Ducibus, fuere nobiles Hugo & Gabriel* de Fautrières, *Monachi Cluniacenſis, anno* 1480.

Maréchal-de-Camp, épouſa, en 1300, *Marie de Courtenay*, fille de *Pierre*, Seigneur de Champignolles & de Saint-Briſſon, & de *Marguerite de Saint-Vallerin*, dont il eut :

VI. HENRI DE FAUTRIERS, IIe du nom, Chevalier, allié, en 1338, à *Philiberte de Lugny*, fille de *Joſſeran*, ancien Baron de Lugny, & de *Marguerite de Piſey*. Il eut pour enfans :

1. HUGUES, qui ſuit ;
2. ERARD ;
3. Et LITAUD, rapporté après ſon frère aîné.

VII. HUGUES DE FAUTRIERS, IIe du nom, Chevalier, vécut près de 100 ans, & fut un des grands hommes de ſon ſiècle. Il ſervit utilement PHILIPPE & JEAN, Ducs de Bourgogne, & n'eut point d'enfans de ſon épouſe *Jeanne de Damas*, fille d'*Erard de Damas*, Chambellan de JEAN, Duc de Bourgogne, & d'*Iſabelle d'Avenières*, fille du Seigneur d'Anlezy.

VII. LITAUD DE FAUTRIERS, Chevalier, troiſième fils de HUGUES, IIe du nom, & de *Philiberte de Lugny*, ſe maria, en 1377, avec *Marguerite de Saint-Privat* ou *Saint-Privé*, & en eut :

VIII. GUILLAUME DE FAUTRIERS, Chevalier, Seigneur d'Odour & de Preſſy, qui fit alliance, en 1430, avec *Alix de Villeneuve*, dont vinrent :

1. MARCELLIN, qui ſuit ;
2. Et JEANNE, femme du Baron *de Cirot*.

IX. MARCELLIN DE FAUTRIERS, Chevalier, épouſa, en 1499, *Louiſe de l'Hôpital*, de laquelle il eut :

X. GASPARD DE FAUTRIERS, Chevalier, marié, en 1540, à *Hélène de la Cour-Moulin*. De cette alliance vint :

XI. PHILIBERT DE FAUTRIERS, Chevalier, qui épouſa, en 1570, *Antoinette de Foudras*. Il en eut :

XII. GUY DE FAUTRIERS, IIe du nom, Chevalier, Maréchal-des-Logis d'une Compagnie de 100 Gentilshommes levés par le Duc de Mayenne. Il épouſa, en 1596, *Georgette de Salornay*, & fut père de

XIII. CLAUDE DE FAUTRIERS, Chevalier, qui fut pendant neuf ans conſécutifs Elu de la Nobleſſe des Etats de Charolois, à cauſe de ſon rare mérite ; car l'on n'eſt jamais que trois ans dans cette place, & il épouſa, vers l'an 1627, *Marguerite de Saint-Amour*, dont :

1. CLAUDE, qui ſuit ;
2. & 3. PIERRE & FRANÇOIS, tués au ſervice, l'un commandant le Régiment de Lyonnois ;
4. Et THIBAUD, auſſi tué au ſervice, à la tête du Régiment de Dauphiné.

XIV. CLAUDE DE FAUTRIERS, IIe du nom, Chevalier, ſe maria, en 1656, à *Eliſabeth de Chapon-de-la-Boutière*, fille de *Jean de Chapon*, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Gouverneur de Belleville, & d'*Angélique de Saint-Juilien*. Ses enfans furent :

1. PHILIPPE, Capitaine de Grenadiers dans le Régiment de Dauphiné, tué à la bataille de la Marſaille ;
2. THIBAUD, Capitaine dans le même Régiment, tué à la bataille d'Hochſtett ;
3. CLAUDE, Lieutenant dans le même Régiment, tué à la bataille de la Marſaille ;
4. JEAN, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, tué au ſiège de Philippsbourg ;
5. PIERRE-FRANÇOIS, Commandant dans le Régiment de Lyonnois, tué à la bataille de Fleurus ;
6. CHARLES, Commandant dans le Régiment de Périgord, tué au paſſage de la Hogue ;
7. CLAUDE, Lieutenant dans la Compagnie du Régiment de ſon frère, tué à ſes côtés à la même affaire ;
8. Et CLAUDE-MARIE, qui ſuit.

XV. CLAUDE-MARIE DE FAUTRIERS, Chevalier, ſervit 20 ans en qualité de Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de du Pleſſis, pendant les guerres de Piémont, ſous le Maréchal de Catinat. Le Journal des guerres de ce Général dit que ce CLAUDE-MARIE DE FAUTRIERS, avec 40 Cavaliers, attaqua au gué de Carignan 75 Dragons, en tua 30, en prit 15, & delà marcha à Beaufort, où il battit un gros détachement des ennemis. La Gazette de ce tems-là dit encore, qu'ayant eu ordre de reconnoître les retranchemens de Feſſons, il les attaqua & s'en rendit maître malgré la ſupériorité des ennemis, & qu'il y reçut quatre bleſſures. Il fut ſucceſſivement Alcade de la Nobleſſe de Bourgogne, Commiſſaire-Rapporteur aux Etats-Généraux, Elu de la Nobleſſe du Charolois & du Mâconnois, Gouverneur de la ville de Charolles, & Lieutenant de Roi de la Province du Charolois. Le Roi lui donna le titre de *Comte*, par Lettres enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon. Il a eu de ſon mariage, contracté, en 1692, avec *Eliſabeth de Perrault* :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. Et N..., mariée à *Jacques de Valadoux*, Marquis d'Ancy.

XVI. MICHEL DE FAUTRIERS, Comte de Fautriers, Chevalier, Seigneur de Courcheval, Artus, Quiers, Sailly, la Motte, Chérizet & autres lieux, Lieutenant de Roi & Commandant de la Province de Charolois, Meſtre de-Camp de Cavalerie, & ancien Exempt des Gardes-du-Corps, eſt mort à Lyon le 13 Novembre 1771, & eſt enterré dans l'Egliſe d'Ennée. Il a eu treize oncles tués à la guerre ſous le règne de Louis XIV. Ses infirmités l'ont obligé de quitter le ſervice, ayant eu une épaule & une jambe caſſées d'une chute de cheval. Il avoit épouſé, en 1724, *Anne-Laure de la Tour-Taxis*, dont:

1. LOUIS-MARIE, qui ſuit;
2. N... DE FAUTRIERS, mariée au Comte d'*Avenas*, de la Maiſon de *Laurencin*, dont une fille, Chanoineſſe à Neuville-lès-Dames;
3. N... DE FAUTRIERS, mariée au Marquis de *Sommières*, neveu de MM. de *Choiſeul*, l'un Cardinal & Archevêque de Beſançon & l'autre mort Evêque & Comte de Châlons en Champagne;
4. Et N... DE FAUTRIERS, qui n'eſt pas mariée.

XVII. LOUIS-MARIE DE FAUTRIERS, Chevalier, Comte de Fautriers, né en 1733, filleul du Roi & de feu la Reine, eſt entré Page de S. M. dans ſa Petite-Ecurie, a été Sous-Lieutenant au Régiment du Roi, & fait Capitaine de Cavalerie en 1748. Il s'eſt trouvé à pluſieurs batailles, & s'eſt fort diſtingué à celle de Rosbach en 1757, où il eut deux chevaux tués ſous lui; il y reçut plus de 30 coups de ſabre & un coup de piſtolet au bras. Les Brigades de Lameth, Fitz-James & autres, après avoir chargé ou eſſuyé plus de 20 charges des ennemis, furent forcées de céder au nombre de la Cavalerie Pruſſienne, 7 fois plus forte que la nôtre. Le Comte de FAUTRIERS, qui eut beaucoup de part à cette action, étant épuiſé par les bleſſures, fut cru mort & fait priſonnier de guerre par les Pruſſiens. Le Roi lui donna la croix de Saint-Louis, n'ayant que 9 années de ſervices, avec 800 livres de gratification. (Voilà ce que portent les Gazettes de ce tems.) Le Prince HENRI DE PRUSSE lui offrit un Régiment s'il vouloit entrer au ſervice du Roi, ſon frère, offre qu'il n'accepta pas pour amour pour ſon Roi & ſa Patrie. Il a épouſé, par contrat paſſé devant les Notaires Royaux, *Mivière* & de *Châtelu*, réſidans en la ville de Roanne, Demoiſelle *Jeanne-Marie Courtin de Rilly*, fille de Meſſire *Jean-François de Courtin*, Chevalier, Sieur de Rierge, & de Dame *Marie-Claire de Giry*. Elle lui a apporté en dot la Terre de Rilly en Forez. De ce mariage eſt iſſu:

JEAN-LOUIS, Comte de Fautriers, né le 28 Septembre 1771, baptiſé en l'Egliſe de Rierge. Il eut pour parrain Meſſire de *Courtin*, & pour marraine la Marquiſe de *Sommières*.

Suivant les certificats des Etats-Généraux, cette Maiſon étoit très-puiſſante. Il y a plus de 15 Châteaux qui lui ont appartenu, où ſont encore ſes armes. Il y a plus de 500 ans qu'elle poſſède la terre de *Courcheval*, avec celle d'*Artus*, de *Sailly* en Mâconnois, de *la Motte* & de *Chérizet* en Bourgogne. Elle conſerve la copie de repriſe du fief de *Courcheval*, faite au Duc de Bourgogne par *Jeanne d'Urfé*, femme de MATHIEU DE FAUTRIERS, ſon mari abſent, où il eſt dit, *exceptâ turre quadratâ* DE COURCHEVAL, qui ne relève que de Dieu & de ſon mari. C'eſt la première fois que le Duc de Bourgogne prit poſſeſſion du Charolois. Les principales alliances de la Maiſon DE FAUTRIERS ſont avec celles de *Courtenay*, *Châtillon*, *Beauffremont*, *Urfé*, *Erburs*, *Malin de Saint-Belime*, *Chaugy*, *Rouſſillon*, *Damas*, *Foudras*, *Artus*, *Amanzé*, *Montdor*, *Drée*, *Vergy*, *Choiſeul*, les Comtes de Flandre & de Boulogne, &c. Sur les vieux parchemins eſt écrit *Feaultrières* & *Fautrières*.

Les armes *écartelé, aux 1 & 4 d'argent, au ſautoir de ſable, chargé de 5 coquilles d'or; au 2 DE COURTENAY; & au 3 DE CHATILLON.* Deviſe: *Tendre & féal depuis plus de ſix-cents ans.*

FAUVEL, en Picardie. De cette famille étoit feu HENRI DE FAUVEL, qui a été Exempt des Gardes-du-Corps du Roi. Il a laiſſé de feu *Jeanne de Saint-Viance*, JEAN DE FAUVEL, Ecuyer, Seigneur de Valeille, ancien Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Brigadier de ſes Armées, de la promotion du 1er Février 1719, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, mort à Paris le 1er Avril 1738, âgé d'environ 78 ans. Il étoit veuf de *Madeleine de Pomerey*, morte en 1730, laquelle étoit ſœur de la Dame *de Pigis*. *Mercure* d'Avril 1738, p. 818.

Les armes: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *d'azur, à une biche aîlée d'or; aux* 2 *&* 3 *de gueules, au chef d'or, chargé d'un lion léopardé d'azur.*

FAUX (DU) ou DU FAU, en Bretagne: *de gueules, à* 3 *faſces d'argent.*

FAUX, FAUQ ou FAOUQ, famille de Normandie, Généralité de Caen, marquée au nombre des plus anciennes de la Province.

RAOUL DE FAUX eſt nommé parmi les Chevaliers, dont le Catalogue ſe trouve à la ſuite de l'*Hiſtoire de Normandie*, par Gabriel Dumoulin. Il vivoit en 1388, & eut de *Jeanne Poſtel*, fille de *Nicolas*, & de *Paule de Sillons:*

JEAN FAUQ, Seigneur de Rochefort, vivant en 1417,

Et MARIE FAUQ, femme de *Jacques Marguerie.*

JEAN FAUQ, Chevalier, & Demoiſelle JACQUELINE FAUQ, femme de *Richard Pellerin*, Ecuyer, Seigneur d'Oſmanville, vivoient vers 1420.

THOMAS FAUQ, Chevalier, étoit tuteur de Jean Desloges, Ecuyer en 1448, & GUILLAUME FAUQ, Seigneur de Carvel, vivoit au commencement du XV^e ſiècle.

CHARLES FAUQ DE POUILLY fut reçu Chevalier de Malte en 1585.

Le *Traité de la Nobleſſe* par la Roque, pag. 342, fait mention de JEAN DE FAUX, Chevalier, Seigneur de Jucoville, qui obtint un Arrêt du Parlement de Rouen, pour avoir la préſéance dans les honneurs de la paroiſſe où il demeuroit, ſur Jacques de Lair, Ecuyer, Seigneur de Thairé, &c.

GUY DE FAUQ, Lieutenant-Général de l'Amirauté de Rouen, puis Conſeiller au Parlement en 1695, fut père, par *Marie-Louiſe du Houlley*, ſon épouſe, entr'autres enfans, de

GUY-ETIENNE-ALEXANDRE DE FAUQ, Marquis de Garnetot, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & Sous-Lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne, mort le 16 Mai 1734, âgé de 37 ans. Il a laiſſé de *Charlotte-Sophie de Sonning*, qu'il avoit épouſée le 30 Juin 1721:

MARIE-LOUISE-SOPHIE DE FAUQ, mariée, au mois de Mai 1748, avec *Antoine-Adrien-Charles de Grammont*, Comte de Grammont, Colonel du Régiment Dauphin, Infanterie, Brigadier des Armées du Roi & Chevalier de Saint-Louis, né le 22 Juillet 1726, mort en

17..., frère du Duc de Grammont d'aujourd'hui, & fils de feu *Louis*, Duc de *Grammont*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment des Gardes-Françoiſes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745, & de *Geneviève de Gontaut-Biron.* Voyez GRAMMONT. *Mercure de France*, du mois de Mai 1748, pag. 191.

Les armes: *d'azur, à* 3 *faulx d'argent, emmanchées d'or*, 2 *&* 1.

FAVAS, ancienne & illuſtre Maiſon en Guyenne, dans le Diocèſe de Bazas, éteinte. Mézeray en parle aux règnes de CHARLES IX & de HENRI III. Un FAVAS fut un des quatre Barons, compris dans la capitulation du ſiège de Navarin, & poignardés par l'ordre de Montgomméry. Un autre FAVAS, qui commandoit au Mont-Saint-Marſan, fut paſſé au fil de l'épée avec toute la garniſon; & un JEAN FAVAS, ſous le règne de HENRI III, pour ſe mettre à couvert d'un aſſaſſinat commis par lui, livra Bazas au parti proteſtant. (Voy. Moréri.)

FAVENTINES DE FONTENILLES, Isle-de-France: Fermier-Général, eut pour enfans:

N... FAVENTINES DE FONTENILLES, qui ſuit;
Et N... FAVENTINES DE FONTENILLES, Capitaine de Cavalerie.

N... FAVENTINES DE FONTENILLES, Fermier-Général, épouſa *N... Baudart de Vaudéſir*, fille de *N... Baudart de Vaudéſir*, Tréſorier des Colonies.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de* 3 *fauvettes d'argent.* Du Buiſſon avoit mis *trois canettes*, ce qui faiſoit confuſion avec celles *de Bouret.*

FAVERIES, Ecuyer, Sieur du Bois, en Normandie, Election de Coutances, qui porte: *d'azur, à* 2 *chevrons d'or, accompagnés de* 3 *loſanges du même*, 2 *&* 1.

FAVERIS ou FAVERLIS, famille établie au Perche, Election de Mortagne, maintenue dans ſa Nobleſſe le 1^er Septembre 1666. ROBIN DE FAVERLIS, Ecuyer, vivoit en 1400. Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 416.

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois loſanges de même*, 2 *&* 1.

FAVEROLLES, en Tourraine: *d'azur, à* 3 *chevrons d'or.*

FAVEROLLES, autre famille: *d'azur, à une branche de 3 coffes de fèves d'or, foutenues d'un croiffant, & 2 étoiles en chef de même.*

FAVIER, famille dont était JACQUES FAVIER, Baron de Méry-fur-Seine, Seigneur de Maifonrouge, Conſeiller au Parlement en 1595, Maître des Requêtes en 1605. Il épouſa *Marie Charlet*, dont il eut:

NOEL FAVIER, qui fut reçu Conſeiller au Parlement de Dijon le 11 Juillet 1632, puis au Grand-Conſeil le 20 Avril 1634, & Préſident à Mortier au Parlement de Rouen en 1642. Dans un titre de l'Abbaye de Saint-Georges-du-Bois, il eſt dit Chanoine de la Sainte-Chapelle, Abbé de Saint-Georges & Conſeiller au Grand-Conſeil. Il mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Marie de Maſparaut,* fille de *Pierre de Maſparaut,* Seigneur de Grandval, & de *Marthe Thomas.*

Les armes: *d'azur, à 3 étoiles d'or, & un croiſſant d'argent en abîme.*

FAVIER DE LANCRY. EDME-FÉLICIEN DE FAVIER DE LANCRY, Marquis de Bains, Boulogne-la-Graſſe & Hanivilliers, a eu de ſon épouſe, *Louiſe-Antoinette de la Viefville,* pour fils unique:

CHARLES-CÉSAR DE FAVIER DE LANCRY, Chevalier, Seigneur & Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, marié, le 10 Septembre 1739, au Château de Tartigny, en Picardie, avec *Marie-Sébaſtienne Lamoureux,* fille aînée & principale héritière de *Joſeph Lamoureux*, Chevalier, Seigneur de la Javellière, Tartigny, la Rouillère, le Grand-Pré, &c., Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philippsbourg, & de *Marguerite Trudaine,* ſon épouſe. *Mercure de France,* du mois de Décembre 1739, pag. 3152.

Les armes: *de gueules, à 3 concombres couchés d'argent, les queues en haut.*

* FAVIÈRES, en Picardie, Diocèſe d'Amiens: Terre & Seigneurie qui appartenoit en partie à l'Abbé de Saint-Valéry, & en partie à un Seigneur particulier.

FAVRE. Voy. FAURE, en Savoie.

FAY (DE). Cette maiſon eſt originaire de Picardie. CUILLAUME DE FAY, qualifié *Chevalier,* s'établit en Bretagne, ayant obtenu du Roi FRANÇOIS Ier, le gouvernement des Ville & Château de Dinan & de Léon. Il épouſa *Madeleine de Bois-Riou,* dont ſortit:

ALOUYS DE FAY, qui comparut aux montres de l'Evêché de Saint-Brieuc, dans les années 1536 & 1537. Il épouſa *Catherine Madeuc,* Dame de Guelhay, & de la Ville-Braſſelet ou Bresselet, dont naquit:

FRANÇOIS DE FAY, Seigneur de Guelhay, qui épouſa *Jeanne de Pluſquellec.* De ce mariage ſortit:

THOMAS DE FAY, Seigneur de Guelhay & de la Ville-Braſſelet, qui épouſa *Claude Métayer,* Dame du Bois-Hermet, dont il eut:

TOUSSAINT DE FAY, Seigneur de Guelhay & de la Ville-Braſſelet, allié, en 1641, à *Marie de Cahideuc,* dont vint:

SÉBASTIEN DE FAY, mort ſans poſtérité.

* FAY (DE) en Velay. Voici une Généalogie qui nous a été communiquée, dreſſée & imprimée par M. Gaſtelier de la Tour, auteur de l'*Armorial des Etats du Languedoc*, & qui doit être inſérée dans l'hiſtoire généalogique de cette Province, qu'il a annoncée depuis quelques années.

Cette Maiſon, une des anciennes du Languedoc, tire ſon nom de la Terre de FAY, dans le Haut-Vivarais. Elle a donné beaucoup de Chevaliers de Malte, deux Evêques, un de Poitiers & l'autre d'Uzès; un Chambellan de CHARLES VII, & un Maréchal de France de nos jours. Elle a contracté des alliances avec les Comtes de *Valentinois* & de *Diois*, les *Polignac*, les *Bermond-d'Anduze*, les *Montmorency*, *la Fare d'Alais*, *la Vieuville*, *la Baume-Suze*, *Grolée*, *Senneterre* & autres grandes Maiſons.

I. PIERRE DE FAY, Seigneur de Fay, en Vivarais, vivoit l'an 1000. Il fit des donations à l'Egliſe de Chanac, dépendante de l'Abbaye de Pibrac en Auvergne, dit le *Gallia Chriſtiana*. De *Marie*, ſa femme, dont on ignore le ſurnom, il eut:

1. PIERRE, mort ſans poſtérité;
2. Et PONS, qui ſuit.

II. PONS DE FAY, Seigneur de Fay, de la Voûte, &c., qualifié *Conſularis* (mot qui étoit anciennement un titre équivalent à celui de *Comte,* dit l'*Hiſtoire Générale du Languedoc*, tom. II, pag. 290), vendit, avec ſon frère PIERRE, en 1197, une partie de ſon

patrimoine à l'Abbaye de Saint-Chaffre, pour fournir aux frais du voyage de la Terre-Sainte. PONS DE FAY avoit épouſé, en 1145, *Agnès de Polignac*, de laquelle ſortit:

III. PONS DE FAY, IIe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Fay, de la Voûte, de Vertaiſon, Chapteuil, Lardeyrol, Mézères, Beaulieu & d'Ortius en Velay, qui rendit hommage de ſes terres à l'Evêque du Puy en 1220, & fit une donation la même année, du conſentement de *Garantiane*, ſa femme, & de ſes fils, à Saint-Robert & à la Maiſon de Saint-Julien. Ses enfans furent :

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. PIERRE, rapporté après ſon frère;
3. Et URBAIN, mort ſans poſtérité.

IV. GUILLAUME DE FAY, Dampiſeau, Seigneur de Fay, de la Voûte, Vertaiſon, Chapteuil, Lardeyrol, &c., fut ſurnommé *Jourdain*, parce qu'il fut baptiſé ſur le Fleuve de ce nom dans la Paleſtine. On ignore le nom de ſa femme, dont il n'eut qu'une fille, nommée

PHILIPPA, qui fut mariée, en 1239, avec *Aymar de Poitiers*, Comte de Valentinois & de Diois, auquel elle porta en dot, comme héritière de la branche aînée, les Terres de Fay, de la Voûte & pluſieurs autres Terres en Vivarais. Elle portoit *une aigle* à ſon ſceau (*Archives de Poitiers*), teſta le 30 Mai 1246, & vivoit encore le 13 Mars 1251.

IV. PIERRE DE FAY, IIe du nom, Seigneur de Chapteuil, fils de PONS, IIe du nom, & de *Garantiane*, ſon épouſe, fut marié en 1220; on ignore le nom de ſa femme, de laquelle il eut:

V. PONS DE FAY, IIIe du nom, Damoiſeau, Seigneur de Chapteuil, qui fit une vente, en Novembre 1244, à l'Evêque du Puy, de la douzième partie qu'il avoit au Château de Mézères. Le nom de ſa femme eſt ignoré. Ses enfans furent :

1. ARTAUD, qui ſuit;
2. PONS, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1290, & Commandeur de St.-Jean du Puy en 1295;
3. EUSTACHE, lequel eut un fils, nommé

   REYNAUD, qui épouſa, par acte du 3 Avril 1323, *Reynaude de Boucharde*, de laquelle naquit :

   ARNAUD DE FAY, dont on ignore la deſtinée.
4. Et autre PONS, Commandeur de Deveſtet, & Grand-Prieur d'Auvergne, en 1294.

VI. ARTAUD DE FAY, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, vivoit en 1345. Sa femme n'eſt point connue; mais il fut père de

VII. ARNAUD DE FAY, Chevalier, Seigneur de Chapteuil, marié, vers 1350, à l'héritière *de Peyraud*. Il en eut:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. RAYMOND, auteur de la branche des Seigneurs de *la Tour-Maubourg*, rapportée ci-après;
3. Et ARTAUD, reçu Chevalier de Rhodes en 1359. Il devint enſuite Commandeur de Deveſſet & de Saint-Jean, Grand-Prieur d'Auvergne. Son tombeau eſt à droite de l'entrée de l'Egliſe de Saint-Jean-du-Puy.

VIII. GUILLAUME DE FAY, IIe du nom, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, fut tué à la bataille de Brignais proche de Lyon en 1391, & laiſſa de *Gérine de Touchet*, Dame de Loignac, qu'il avoit épouſée en 1356 :

IX. FRANÇOIS DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, marié, le 10 Juin 1393, à *Alix de Solignac*, dont vinrent :

1. GLIGNET, qui ſuit;
2. JEAN, Grand-Bailli de la Morée. Il ſe trouva au Chapitre général de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes en 1459, & fut tué l'an 1462, en défendant valeureuſement la Morée contre les Turcs;
3. ARTAUD, mort ſans poſtérité;
4. Et GUILLAUME, tige de la branche des Seigneurs de *Solignac*, mentionnée ci-après.

X. CLIGNET DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, marié, en 1437, avec *Eliſabeth de Brotes*, mourut en 1497, laiſſant :

XI. HECTOR DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, qui épouſa, le 10 Juillet 1476, *Catherine de Rebé*, & en eut:

XII. NOEL DE FAY, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, Lieutenant de Roi en Dauphiné. Il s'allia, le 10 Juin 1518, à *Françoiſe de Saint-Gelais*, de laquelle vinrent:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. JEAN, marié à *Louiſe de Varcy*, Dame de Virieu. (L'Auteur de cette Généalogie, imprimée, & faite pour être inſérée dans ſon *Armorial du Languedoc*, lui donne mal-à-propos le nom de *Varin*.) JEAN DE FAY forma la branche de *Virieu*, qui eſt éteinte. Sa fille,

   JEANNE DE FAY, biſaïeule du Maréchal *de Villars*, épouſa, par contrat du 30 Juillet 1581, *Claude de Villars*, Seigneur de la Chapelle & Maſclat, dont *Claude de Villars*, père de *Pierre*, père du

Héros de la Gloire ; c'étoit l'anagramme des noms du Maréchal, lequel ſe nommoit *Claude-Louis-Hector de Villars*, baptiſé à Moulins le 21 Mai 1653, ayant atteint l'âge de trois ſemaines (*Mercure* de Novembre 1736, p. 145). L'Auteur de ſes *Mémoires*, tom. III, dit par erreur né & mort à Turin.

3. JEAN-JUST, Commandeur des Echelles, en 1554 ;
4. Et GIRARD, dit *Saint-Romain*, Chevalier de Malte en 1532, & Commandeur de Bellecombe en 1540.

XIII. ANTOINE DE FAY, Seigneur de Peyraud, Gouverneur de Montpellier, fut marié, le 22 Septembre 1540, à *Françoiſe de la Baume-de-Suze*, dont il eut :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Autre JEAN, Evêque de Poitiers en 1568, mort en 1578 ;
3. Et LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de *la Chèze*, établie en Poitou, rapportée ci-après.

XIV. JEAN DE FAY, Baron de Vezenobres, Seigneur de Peyraud & de Jonas, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gouverneur de la Haute-Breſſe. Le Roi HENRI IV le fit Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, par Lettres datées du camp de Bar-ſur-Seine, le 29 Avril 1590. Il occupa cette charge pendant près de 40 ans, & il en obtint la ſurvivance pour ſon fils aîné. Il avoit épouſé, le 5 Mars 1575, *Marie de Montmorency*, dont il eut :

1. HENRI, qui ſuit ;
2. PAUL-ANTOINE, Evêque d'Uzès en 1614, mort à la fin de Mars 1633. (Voy. l'*Hiſtoire générale du Languedoc*, tom. V, pag. 604.) ;
3. & 4. GÉDÉON & JULES, dont on ignore la deſtinée.

XV. HENRI DE FAY, Baron de Vezenobres, de Peyraud & de Jonas, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, épouſa, 1° le 25 Juin 1605, *Jeanne de Saint-Chriſtophe ;* & 2° le 4 Décembre 1624, *Marguerite-Juſte de la Fare*, ſans enfans, dont il fut le troiſième mari. Du premier lit vint :

XVI. JULES-CÉSAR DE FAY, Baron de Vezenobres, Seigneur de Peyraud & de Jonas, qui épouſa, en 1680, *Jeanne de Muas*, dont :

XVII. JEANNE-MARIE DE FAY-DE-PEYRAUD, mariée, en 1719, à *N... de Saint-Prieſt*, Préſident au Parlement de Grenoble, décédé en 1722, laiſſant un fils, *N... de Saint-Prieſt*, qui a tranſigé le 6 Juin 1726.

BRANCHE
des Seigneurs de LA CHÈZE, *en Poitou.*

XIV. LOUIS DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur des Bonardières, troiſième fils d'ANTOINE, & de *Françoiſe de la Baume-de-Suze*, ſuivit ſon frère JEAN, Evêque de Poitiers, dans ſon Diocèſe, vers l'an 1568. Il épouſa, en 1574, *Catherine Aubert*, fille de *Barthélemy*, Seigneur d'Avanton, Préſident au Préſidial de Poitiers, & de *Charlotte de Bouſſay*. Il en eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. JEAN, tué en combattant pour le parti du Roi, dans les guerres de Religion en 1595.

XV. PIERRE-DE-FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur des Bonardières, de la Chapelle-Périgny, &c., s'allia, par contrat du 16 Février 1601, à *Françoiſe Nivellet*, fille de *Fortuné*, Seigneur de Chantegain, & de *Jeanne du Chaſtellier*, dont ſortit :

XVI. PHILIPPE DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, &c., allié, 1° par contrat du 13 Juillet 1628, à *Renée Boynet*, fille de *François*, Seigneur de la Foucaudière, & de *Catherine Berland ;* 2° par contrat du 3 Avril 1644, à *Marie de Brilhac*, fille de *François de Brilhac*, Seigneur de Boiſvert, & de *Marie Alexandre ;* & 3° le 30 Juillet 1662, à *Marguerite de Houſſaux*, fille de *Jacques*, Chevalier, Seigneur de la Gibotière, & d'*Eliſabeth d'Aviau*. De ſa première femme il n'eut point de poſtérité. De la ſeconde vint :

1. JOSEPH, qui ſuit.

Et de la troiſième ſortit :

2. FRANÇOIS, chef de la branche des Seigneurs de *la Gibotière*, rapportée ci-après.

XVII. JOSEPH DU FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, &c., fit alliance, par contrat du 6 Octobre 1672, avec *Antoinette du Flos*, fille de *Claude*, Seigneur d'Avanton & d'*Antoinette le Secq*. De ce mariage ſont iſſus :

1. JACQUES, qui ſuit ;
2. Et FRANÇOIS, dit le *Chevalier de Périgny*, Capitaine au Régiment de la Marche. Il fut tué au ſiège de Vérue, en 1705, en faiſant les fonctions de Major de tranchée.

XVIII. JACQUES DE FAY-DE-PEYRAUD, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny,

d'Avanton, &c., épouſa, par contrat du 18 Avril 1714, *Marthe de Bermond*, fille de *Samuel*, & de *Marie de Cottiby*, dont:

1. Jacques-Joseph, qui ſuit;
2. Jacques-René, lequel a ſervi d'abord dans les Mouſquetaires, & a été Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes. Il s'eſt trouvé à la bataille de Fontenoy en 1745, au ſiège de Maëſtricht en 1748; & qui s'eſt marié, le 5 Août 1752, avec *Marie-Louiſe-Eliſabeth de Fourcroy*, fille de *Jean*, & de *Marie-Anne Perrier*, dont une fille;
3. Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Champagne en 1743, qui s'eſt trouvé à la bataille de Raucoux, en 1746, à celle de Lawfeldt, en 1747, à celle de Haſtenbeck, en 1757, & à pluſieurs autres ſièges & batailles;
4. Charles, qui eſt entré au Régiment de Luxembourg en 1739, & a fait les campagnes de Bohème & de Bavière. Il s'eſt trouvé aux ſièges d'Egra en 1741, & de Fribourg en 1744; a été fait Sous-Lieutenant au Régiment des Gardes-Françoiſes en 1746, & a ſervi en cette qualité au ſiège de Maëſtricht en 1748. Il a épouſé, le 21 Février 1753, *Geneviève-Angélique Houdiart*, dont il n'a point d'enfant. Il s'eſt retiré du ſervice en 1755.

XIX. Jacques-Joseph de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Chèze, de la Chapelle-Périgny, d'Avanton, &c., nommé le *Marquis de la Chèze*, eſt entré dans les Mouſquetaires en 1739, & s'eſt trouvé en ladite qualité à la bataille de Dettingen, en Juin 1743; s'eſt retiré du ſervice en 1745, & a épouſé, par contrat du 21 Avril 1758, *Anne-Julie-Félicité d'Auguille*, fille de *Mathieu-Pierre d'Auguille de Candé*, & de *Françoiſe de Bourdois*, & en eut:

1. Jean-Hector-Jacques, né le 2 Septembre 1760;
2. Et Julie-Françoise, née le 15 Mars 1759.

BRANCHE des Seigneurs de la Gibotière.

XVII. François de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Gibotière, fils de Philippe, Seigneur de la Chèze, & de *Marguerite de Houſſaux*, ſa troiſième femme, ſervit d'abord dans le Régiment Royal des Fuſiliers; il eut une jambe caſſée à la bataille de Fleurus en 1690, eut la Croix de Saint-Louis en Avril 1693, tems de la création de cet Ordre, & fut le ſeul Capitaine d'Infanterie que l'on reçut alors. N'étant pas en état de continuer le ſervice dans les Troupes, il accepta la place de Major de Belle-Isle ſur les côtes de Bretagne, où il mourut. Il avoit épouſé, par contrat du 3 Avril 1701, *Madeleine Jarry*, de laquelle il laiſſa:

1. Pierre-François, qui ſuit;
2. Et Pierre-Basile, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1727, qui a ſervi 25 années de ſuite, & s'eſt trouvé à 23 ſièges, & à 3 batailles. Il a été bleſſé d'un éclat de bombe à Fribourg en Briſgaw en 1744, & fait Chevalier de Saint-Louis en 1745. Il avoit épouſé, en 1741, *Marguerite-Jeanne-Eucharie de la Sayette*, dont il n'a point d'enfans.

XVIII. Pierre-François de Fay-de-Peyraud, Seigneur de la Gibotière, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Royal-Artillerie en 1720, a commandé les Sapeurs à tous les ſièges où il a été employé, & où il s'eſt toujours diſtingué par ſon activité & ſa bravoure, entr'autres à la bataille de Lawfeldt où il commandoit une batterie en 1747. Il s'eſt retiré du ſervice en 1755. On ignore s'il eſt marié, faute de Mémoire.

BRANCHE des Seigneurs de Solignac.

X. Guillaume de Fay, Seigneur de Solignac, quatrième fils de François, Seigneur de Chapteuil & de Peyraud, & d'*Alix de Solignac*, fut marié, le 12 Janvier 1429, avec *Antoinette de Tournon*, de laquelle vinrent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Pierre, dont on ignore la deſtinée;
3. Et Claude, marié, le 31 Janvier 1487, avec *Marguerite de Laſtic*.

XI. Jean de Fay, Ier du nom de ſa branche, Seigneur de Solignac, fit ſon teſtament le 16 Janvier 1516, dans lequel, après avoir confié la tutelle de ſes enfans à ſa femme, il inſtitua ſon héritier ſon fils unique. Il avoit épouſé, le 1er Juillet 1477, *Aimée de Saint-Didier*, dont:

XII. Antoine de Fay, Seigneur de Solignac, qui teſta le 10 Juin 1579, & mourut vers l'an 1602. Il ſe maria, le 20 Août 1526, avec Françoiſe Duport, dont:

XIII. Jean de Fay, IIe du nom, Seigneur de Solignac, qui fit ſon teſtament le 18 Janvier 1596, par lequel il donne un legs à ſa mère, & inſtitue ſa femme héritière de ſes

biens, à la charge de remettre ſon hérédité à celui de ſes enfans mâles qu'elle jugera à propos. Il mourut le 28 Mars 1622. Il avoit épouſé, le 5 Mars 1570, *Antoinette Desboſt*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Et autre Jean, Sieur de Felain.

XIV. Jean de Fay, IIIe du nom, fut Seigneur de Solignac. Le Maréchal *de Schomberg* lui écrivit une lettre en 1638, par laquelle il l'invite à ſe trouver à Beziers le 30 Juin, pour s'oppoſer aux deſſeins des ennemis, & l'invite de continuer de donner des preuves de ſon affection au ſervice de Sa Majeſté, &c. Il teſta le 18 Mai 1558, & mourut en Avril 1664. Il avoit épouſé, le 30 Septembre 1625, *Lionette de Chomel*, dont il eut :

XV. Jean-Annet de Fay, Seigneur de Solignac, qui épouſa, le 18 Avril 1672, *Lucrèce de la Condamine*, & en eut :

XVI. Louis-Charles de Fay, Seigneur de Solignac, qui s'allia, le 19 Septembre 1695, à *Iſabeau de Cortial*, dont :

XVII. Claude de Fay, Seigneur de Solignac, qui ſe maria, le 20 Septembre 1731, avec *Madeleine de Conbladour*, de laquelle ſont iſſus :

1. Louis-Charles, né le 14 Novembre 1733, Capitaine-Aide-Major au Régiment de Foix;
2. Marie-Madeleine, née le 6 Novembre 1732, mariée, le 23 Avril 1753, à *Paul de Ravel*, Seigneur de Montoron, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Breſſe;
3. Marie-Louise, née le 20 Septembre 1734, Religieuſe à l'Abbaye Royale de St.-Paul de Beaurepaire, Ordre de Cîteaux ;
4. 5. & 6. Et trois autres filles non pourvues en 1765.

BRANCHE
des Seigneurs de la Tour-Maubourg.

VIII. Raymond de Fay, ſecond fils d'Arnaud, & de l'héritière *de Peyraud*, épouſa, en 1360, *Marguerite de Saint-Quentin*, fille d'*Aymar*, & de *Catherine de Lherm*, dont :

IX. Renaud de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, qui ſe maria, en 1387, avec *Catherine de Sauſſac*. Il en eut :

X. Arnaud de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, allié, en 1451, à *Marguerite de Boſcot-Vario*, de laquelle vinrent :

1. Artaud, qui ſuit ;
2. Et Guyot, qui fut l'un des 20 Gentilshommes ou Lances de la Sénéchauſſée de Beaucaire, qui devoient ſe tenir prêts à marcher en conſéquence de l'Ordonnance du Roi du 30 Janvier 1455, dit l'*Hiſt. gén. du Languedoc*, tom. V, pag. 18.

XI. Artaud de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, fut fait Chevalier le 16 Mai 1420, par le Dauphin, parce qu'il s'étoit diſtingué contre les Bourguignons. Ce Prince, devenu Roi ſous le nom de Charles VII, le nomma ſon Chambellan, par Brevet du 18 Juillet 1444. Il teſta en 1482, & avoit épouſé *Blanche de Vaugelas*, héritière de Gerlande, dont il eut :

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Renaud, héritier des biens de ſa mère, & auteur de la branche des Seigneurs de *Gerlande*, rapportée ci-après.

XII. Jean de Fay, devenu héritier des biens de ſon père par ſon teſtament, fut Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm. Il teſta le 15 Mars 1512, & avoit épouſé, le 10 Décembre 1480, *Charlotte de la Tour*, fille de *Louis de la Tour*, Seigneur de Villermas-la-Tour, & de *Catherine Alleman*, héritière de Vaudragon, dont il eut :

XIII. Christophe de Fay, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, qui teſta le 4 Juillet 1548. Il ſe maria, le 27 Mai 1527, à *Marguerite Malet*, fille unique & héritière de *Jacques Malet*, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Chabreſpine-en-Velay, & en eut :

XIV. Jean de Fay, IIe du nom de ſa branche, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de Lherm, de Chabreſpine, Commandant pour le Roi dans le pays du Velay. S'étant trouvé au Puy avec les Seigneurs de Jonchières & de Beaune en 1562, où ils étoient allés pour affaires particulières, ils ſe joignirent avec la Nobleſſe du Velay alors aſſemblée, & ſe défendirent avec tant de valeur, qu'ils obligèrent l'armée du Baron des Adrets, compoſée de 7 à 8000 hommes, de ſe retirer des Faubourgs du Puy qu'elle avoit ſaccagés. Il teſta le 22 Avril 1595. Il avoit épouſé, le 24 Avril 1558, *Marguerite du Péloux*, fille de *François* & de *Claudine de Lucinge*, de laquelle il eut :

1. Hector, qui ſuit;
2. Jean, Chevalier de Malte le 30 Décembre 1580, Commandeur de Montferrand & Grand-Bailli de Lyon en 1643;

3. Jacques, auteur de la branche des Seigneurs de *Coiffe*, rapportée ci-après;
4. Et Guillaume, tige de celle des Seigneurs de *la Baſtie*, éteinte.

XV. Hector de Fay, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabreſpine, Sénéchal du Puy, teſta le 21 Juin 1624. Il avoit épouſé, le 7 Février 1588, *Marguerite de la Roche-Chamblas*, dont:

1. Jean, qui ſuit;
2. Et Just, reçu Chevalier de Malte en 1600.

XVI. Jean de Fay, IVe du nom, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabrefpine, fut reçu Chevalier de Malte le 14 Janvier 1614. Ayant quitté l'Ordre en 1631, après avoir fait ſes Caravanes, il épouſa *Jeanne de la Motte de Brion*, dont il eut:

1. Jacques, qui ſuit;
2. Jean-Hector, Chevalier de Malte le 30 Novembre 1664, Commandeur de Chambéry, de Lurciel, & enſuite Commandeur de Cette en 1685. Il commanda les Troupes du Pape & de Malte à Coron en Morée, où il fut tué le 24 Juillet de la même année, âgé de 47 ans;
3. Et Antoine, Chevalier de Malte le 30 Novembre 1669, Capitaine d'une Galère de Malte, enſuite Commandeur d'Olloix & de Carlat en 1720.

XVII. Jacques de Fay, Baron de la Tour-Maubourg & de Chabreſpine, fit alliance, en 1671, avec *Eléonore-Palatine de Dio-de-Montpeyroux*, de laquelle il a eu:

1. Jean-Hector, qui ſuit;
2. Jean-Philibert, reçu Chevalier de Malte en 1680, enſuite Grand-Maréchal de l'Ordre, & Grand-Bailli de Lyon en 1712, Commandeur de la Commanderie de Morchamps, mort au Puy-en-Velay le 4 Janvier 1759, âgé d'environ 80 ans;
3. Joseph, reçu Chevalier de Malte le 14 Mars 1708, Chanoine, Comte de Lyon en 1718, & Abbé de Beaulieu, Diocèſe du Mans, en 1747;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, dont l'aînée mariée au Comte *de Marſac*, & la quatrième au Comte *de Seneuge*.

XVIII. Jean-Hector de Fay, Marquis de la Tour-Maubourg, né vers l'an 1674, Seigneur de Chabreſpine, de Sainte-Ségoline, de Lignon, & de la Baſtie-en-Velay, de Clacy, Ville-Fay & autres Terres en Charolois & Autunois, d'abord Colonel du Régiment de Ponthieu, Infanterie, fait Inſpecteur en 1718,

Brigadier le 1er Février 1719, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1734, Lieutenant-Général le 1er Mars 1738, nommé Chevalier des Ordres du Roi le 1er Janvier 1748, reçu le 2 Février ſuivant, s'eſt démis de la charge d'Inſpecteur en 1752; a été fait Gouverneur de Saint-Mâlo, nommé Maréchal de France le 24 Février 1757, & eſt mort à Paris le 15 Mai 1764, âgé de 80 ans. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Juillet 1709, célébration le 20, *Marie-Anne-Thérèſe-Lucie de la Vieuville*, fille du premier lit de feu *François de la Vieuville*, fils du Duc de ce nom, & d'*Anne-Lucie de la Mothe-Houdancourt*, morte ſans enfans le 19 Septembre 1714; 2° en Janvier 1716, *Marie-Suſanne Bazin de Bezons*, fille aînée de *Jacques*, Comte *de Bezons*, Maréchal de France, morte le 20 Juin 1726; & 3° en Août 1731, *Agnès-Madeleine de Trudaine*, fille de *Charles*, Seigneur de Montigny-Lancoup-en-Montois, Conſeiller d'Etat, ancien Prévôt des Marchands de la ville de Paris, morte le 4 Août 1737. Il n'a eu que des filles de ſes ſecond & troiſième mariages, ſavoir:

1. Marie-Marguerite-Eléonore, mariée, en 1736, avec Charles-Louis-César de Fay, dit *le Marquis de Gerlande*, dont il ſera parlé à cette branche;
2. Antoinette-Eléonore, mariée, en 1749, à *Louis-Antoine du Prat-de-Barbançon*, Marquis de Lamy, &c., Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inſpecteur de la Cavalerie de France, veuf depuis le 24 Juin 1750, avec un fils, né les 20 des mêmes mois & an.

Et du troiſième lit:

3. Louise-Madeleine, née en 1732, mariée, le 29 Décembre 1752, avec *Charles-François-Chriſtian de Montmorency-Luxembourg*, Prince de Tingry, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Valenciennes, Capitaine d'une Compagnie des Gardes-du-Corps depuis 1764. Elle eſt morte à Paris le 15 Septembre 1754, dans ſa 20e année, après 20 mois de mariage.

BRANCHE des Seigneurs de Coisse.

XV. Jacques de Fay, troiſième fils de Jean, IIe du nom, Baron de la Tour-Maubourg, Seigneur de Saint-Quentin, de Lherm, &c., & de *Marguerite du Peloux*, épouſa, en

1603, *Anne de Coiffe*, Dame dudit lieu, dont :

XVI. NICOLAS DE FAY, Seigneur de Coiffe, marié, en 1642, à *Claire de Chavagnac*. Il en eut :

1. BALTHAZAR, qui fuit ;
2. Et PIERRE-CLAIR, Chevalier de Malte, lequel fut Commandant de Courteſſerre en 1670.

XVII. BALTHAZAR DE FAY, Seigneur de Coiffe, épouſa, en 1682, *Marie-Hélène de Truchet*, de laquelle vint :

XVIII. FLORIMOND DE FAY, Seigneur de Coiffe, qui s'allia, en 1710, à *Claudine-Huguette de Bonlieu*, & en eut :

1. CLAUDE-FLORIMOND, qui fuit ;
2. MARIE-ANNE-HUGUETTE, mariée, par contrat du 1er Mars 1745, & veuve de *Damiens-Louis-Antoine de Matharel*, Chevalier, Seigneur du Chéry, &c., de la branche aînée de cette Maiſon, dont poſtérité. Voy. MATHAREL ;
3. CATHERINE, Abbeſſe de l'Abbaye de Saint-Paul de Beaurepaire, ordre de Cîteaux, au Diocèſe de Vienne, depuis 1772 ;
4. Et MARIE-JULIENNE, Religieuſe du Chapitre Noble de Marcigny.

XIX. CLAUDE-FLORIMOND DE FAY-DE-COISSE, dit le *Comte de la Tour-Maubourg*, Baron de Dunières & des Etats particuliers du Velay, Seigneur de Mazel & de Pleine au même pays, Capitaine-Commandant du Régiment de Bezons, Cavalerie. Il épouſa, 1° en Septembre 1752, MARIE-AGNÈS-CÉSARIETTE DE FAY-GERLANDE, ſa parente, morte ſans enfans en 1753 ; & 2° le 3 Mars 1756, *Marie-Françoiſe de Belmont*, dont :

MARIE-CHARLES-CÉSAR.

XX. MARIE-CHARLES-CÉSAR DE FAY-DE-COISSE, appelé le *Marquis de la Tour-Maubourg*, né le 11 Février 1757, Capitaine au Régiment de Noailles, Dragons, épouſa, par contrat ſigné le 28 Décembre 1777, par Leurs Majeſtés & la Famille Royale, *Pinault-de-Tenelles*.

BRANCHE des Seigneurs de GERLANDE.

XII. RENAUD DE FAY, ſecond fils d'ARTAUD, Seigneur de Saint-Quentin & de Lherm, & de *Blanche de Vaugelas*, héritière de Gerlande, épouſa, en 1482, *Diane Adhémar-de-Monteil-de-Grignan*, dont :

1. CHRISTOPHE, qui ſuit ;

2. Et ANTOINE, Commandant de Lurieul en 1565, tué la même année au ſiège de Malte, où il portoit l'étendart de la Religion.

XIII. CHRISTOPHE DE FAY, Seigneur de Gerlande, ſe maria, le 21 Février 1549, à *Guione de Saulſac*, & en eut :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. JUST, dit le Chevalier de Gerlande, reçu dans l'Ordre de Malte le 2 Avril 1579, Commandeur de Charrière, & Grand-Bailli de Lyon en 1638 ;
3. Et JUDITH, mariée, le 19 Décembre 1583, à *N... Fleury de la Rivoire*, Seigneur de la Rivoire & de Chadenac.

XIV. GABRIEL DE FAY, Seigneur de Gerlande, Chevalier de l'Ordre du Roi, en Août 1615, ſous le règne de LOUIS XIII, épouſa, le 18 Janvier 1588, *Catherine de Pelous*, fille de *Nicolas*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Ses enfans furent :

1. JUST-FRANÇOIS, qui ſuit ;
2. JUST, reçu Chevalier de Malte le 25 Juillet 1600, tué à l'entrepriſe de Forgie le 30 Août 1613 ;
3. Et CHARLES, dit le *Chevalier de Gerlande*, reçu dans l'Ordre de Malte le 9 Octobre 1608, Commandeur de Mardieu, puis de Chambéran, Grand-Bailli de Lyon en 1660.

XV. JUST-FRANÇOIS DE FAY, Seigneur de Gerlande, fit alliance, le 6 Janvier 1624, avec *Marguerite de la Baume*, dont il eut :

1. GABRIEL, qui ſuit ;
2. LOUIS, reçu Chevalier de Malte le 19 Décembre 1631, Commandeur de Villefranche, de Celles, puis d'Olloix & de Laumuze en 1674 ;
3. Et ANTOINE, reçu Chevalier de Malte le 22 Août 1643.

XVI. GABRIEL DE FAY, IIe du nom, Seigneur de Gerlande, épouſa, en 1655, *Hélène de Grolée-de-Montbreton*, de laquelle vint :

XVII. JUST-FRANÇOIS DE FAY, IIe du nom, Seigneur de Gerlande, qui ſe maria, en 1680, avec *Bibiane de Senneterre*, Baronne de Boulogne & des Etats de Languedoc, dont ſont iſſus :

1. CHARLES-LOUIS-CÉSAR, qui ſuit ;
2. Et PIERRE-LOUIS, reçu Chevalier de Malte le 13 Février 1713.

XVIII. CHARLES-LOUIS-CÉSAR DE FAY, dit *le Marquis de Gerlande*, Baron de Boulogne en Vivarais & des Etats, Seigneur de Leſtrange, du Monchat, de Bourlatier, &c., eſt entré, pour la première fois, aux Etats de

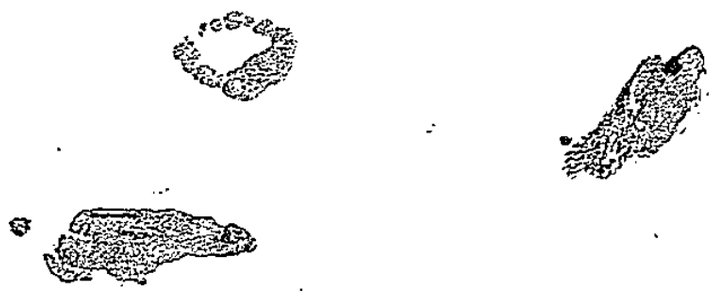

la Province en 1731, & eſt mort en 1738. Il avoit épouſé, en 1736, MARIE-MARGUERITE-ELÉONORE, ſa parente, fille aînée de feu JEAN-HECTOR, Marquis de la Tour-Maubourg, Maréchal de France, & de *Marie-Suſanne Bazin-de-Bezons*, ſa ſeconde femme. Elle eſt morte en 1737, laiſſant pour fille unique,

MARIE-AGNÈS-CÉSARIETTE DE FAY, première femme, en Septembre 1752, de CLAUDE-FLORIMOND DE FAY-DE-COISSE, ſon parent (mentionnné au degré XIX de la branche précédente), & morte ſans enfans en 1753.

Les armes: *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une fouine d'azur.*

FAY (DU), en Normandie : ancienne nobleſſe qui tire ſon origine d'un Fief de ce nom, ſitué dans la Paroiſſe de Saint-Thurien, au Bailliage de Rouen, Vicomté du Pont-Audemer. La Roque en remonte la généalogie à

I. GUILLAUME, Seigneur DU FAY, qui reçut en don du Roi PHILIPPE II, pluſieurs biens, entr'autres le fief de Saint-Thurien en 1215. Il eut quatre fils, ſavoir :

1. RAOUL, mort ſans hoirs ;
2. ROBERT, auſſi mort ſans lignée ;
3. GODEFROY, qui ſuit ;
4. Et JEAN.

II. GODEFROY DU FAY, Seigneur de Freſney & de Humeſnil en 1218, eut trois fils :

1. ROGER, qui ſuit ;
2. ROBERT, Chevalier ;
3. Et GILLON.

III. ROGER DU FAY, Seigneur de Furneville & de Humeſnil, vivoit en 1253, & eut en don du Roi SAINT LOUIS, en 1259, la terre de Blancarville ou Blanquerville. Ses enfans furent :

1. RICHARD, qui ſuit ;
2. RAOUL, Chevalier, lequel vivoit en 1284 ;
3. & 4. ROGER & GUILLAUME.

IV. RICHARD DU FAY, Seigneur de Blancarville & de Fourmetot, vivoit en 1290, & eut pour ſucceſſeur :

V. RENAUD DU FAY, Seigneur de Saint-Thurien & du Fief-Normand, qui ſe maria, en 1367, à *Jeanne de Béſu*, ſœur de *Henri de Béſu*, Chevalier, & fille de *Robert de Béſu*, Seigneur de la Mare-Hermier, dont :

1. JEAN, Seigneur de Gauville, vivant en 1390, mort ſans enfans de *Perrette de Gaulferey*, ſon épouſe ;
2. ROBIN, qui ſuit ;
3. GUILLAUME, Curé de Saint-Melain, Protonotaire du Saint-Siège ;
4. Et MICHEL, Curé de Sainte-Opportune.

VI. ROBIN DU FAY, Seigneur de Saint-Thurien & du Fief-Normand, épouſa, le 30 Août 1418, *Perrette de Chambray*, veuve de *Robert Mahier*, Seigneur de Gros-Pommier, & fille de *Pierre de Chambray*, Seigneur de Blandey, dont entr'autres enfans :

VII. RICHARD DU FAY, IIe du nom, Seigneur de Saint-Thurien, lequel vivoit en 1448. Il s'allia à JEANNE DU FAY, ſa parente, fille de GUILLAUME DU FAY, Seigneur de St.-Ouen-des-Champs, & en eut :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. RICHARD, Chanoine & Official de Rouen ;
3. Et JEAN, Abbé de Corneville.

VIII. PIERRE DU FAY, Seigneur de la Houſſaye, de Tinetot & de Saint-Thurien, vivoit en 1496. Il eut pour femme *Jeanne de Bailleul*, dont :

1. PIERRE, qui ſuit ;
2. RICHARD, Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & Curé de Courteville ;
3. ROBERT, auſſi Chanoine de Notre-Dame de Rouen, & Curé d'Anneville ;
4. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs *du Taillis*, rapportée ci-après ;
5. MARIE, femme, en 1559, de *François de Morſenq*, Seigneur de la Chevalerie ;
6. ANNE, femme de *Jean du Queſne*, Seigneur de la Crétonnière ;
7. N... mariée à *N... du Queſne*, Seigneur de Brottone ;
8. N... alliée à *N... du Queſne*, Seigneur de Cabeaumont ;
9. N... épouſe de *N... Poiſſon*, Seigneur de Bois-Barril ;
10. JEANNE, femme de *François de Malorti*, Seigneur de Villers, fils de *Jean de Malorti*, Seigneur dudit lieu ;
11. N... mariée à *Robert de la Mare*, Seigneur de Creſſeveuille ;
12. N... femme de *Nicolas de Bailleul*, Seigneur de Rumare ;
13. Et N... DU FAY, alliée à *N...* Seigneur d'*Eſcale*.

IX. PIERRE DU FAY, IIe du nom, Seigneur de Cariſis, de la Houſſaye & de Saint-Thurien, Vicomte de Pont-Audemer & du Pontorſon en 1550, épouſa, en 1554, *Françoiſe de Pardieu*, fille de *Chriſtophe*, Baron d'Eſcotignies & de Boutteville, & d'*Anne de Clère*, dont :

1. Georges, qui ſuit;
2. Et N... femme de *N... de Saint-Pierre*, Seigneur de Saint-Julien, d'où ſont ſortis les Seigneurs de *Saint-Julien*, près de Pont-l'Evêque.

X. Georges du Fay, Seigneur de la Méſangère, Vicomte de Pont-Audemer & du Pontorſon, Gouverneur de Quillebœuf, épouſa, 1° ſans enfans, *Jeanne de Longaulnay*; & 2° en 1597, *Marguerite d'Alègre*, fille de *Chriſtophe*, Seigneur de Saint-Juſt, & d'*Antoinette du Prat*, de laquelle vinrent:

1. Pierre, qui ſuit;
2. Andre, Capitaine dans le Régiment de Navarre;
3. Guillaume, Chevalier de Malte, Commandeur de Chanu;
4. Anne, Seigneur de Saint-Léger, la Houſſaye & Saint-Thurin, allié à *Marie Francini*, fille de *Thomas*, Seigneur de Grandmaiſon, & de *Louiſe Porcher*;
5. N..., mort jeune;
6. Et N..., femme du Seigneur *de la Magdelaine*.

XI. Pierre du Fay, IIIe du nom, Seigneur de la Méſangère, Baron de Saint-André, &c., épouſa, 1° en 1623, *Charlotte du Prat*, fille d'*Antoine du Prat*, Baron de Vitteaux, & de *Chrétienne de Seine*. Nous ignorons le nom de ſa ſeconde femme, & les enfans qu'il en eut; mais de ſa première ſortirent deux garçons & trois filles: Marguerite, femme de *Gabriel d'Eſparbez*, Seigneur de Luſſan; & la ſeconde, Religieuſe à l'Abbaye de Fontaine-Guéret. La deſtinée de la troiſième nous eſt inconnue.

BRANCHE des Seigneurs du Taillis.

IX. Jean du Fay, Seigneur de la Lande, du Taillis & du Bourg-Achard, quatrième fils de Pierre, Ier du nom, & de *Jeanne de Bailleul*, fut Conſeiller au Parlement de Rouen en 1551, & épouſa, en 1552, *Anne du Moncel*, fille de *Jean du Moncel*, Seigneur de la Bruyère, & de *Jeanne du Four*. Ses enfans furent:

1. Jean, qui ſuit;
2. Marie, alliée, 1° en 1575, à *Robert de Croiſmare*, Seigneur de Cailleville; & 2° en 1588, à *André de Fautereau*, Seigneur de Crétot, fils de *François*, Baron de Mainières;
3. Et Anne, femme, en 1579, de *Robert des Champs*, Seigneur de Terly.

X. Jean du Fay, IIe du nom, Seigneur du Taillis, Heugueville, Sainte-Marguerite & du Meſnil-Paviot, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1596, Bailli & Capitaine de Rouen en 1607, Chevalier du St.-Eſprit en 1610, & mort en 1615, avoit épouſé, 1° en 1582, *Madeleine Jubert*, fille de *Claude Jubert*, Seigneur de Vesly, Conſeiller au Parlement de Rouen, & d'*Anne Remond*; & 2° ſans enfans *Caſſandre de Montléard*. Du premier lit vinrent:

1. Jacques, qui ſuit;
2. André, Seigneur du Bois-Jourdain, mort ſans lignée;
3. Jean, Seigneur de Vesly, mort auſſi ſans hoirs;
4. Claude, Seigneur de Vergetot, mort auſſi ſans poſtérité;
5. Gaspard, Seigneur de Saint-Jouin, Maître des Requêtes le 25 Janvier 1622, puis Conſeiller d'Etat, mort en 1665. Il avoit épouſé *Madeleine Parent*, fille de *Paul Parent*, Seigneur de Villemenon, Tréſorier de la Marine, & de *Marie Canaye de Freſne*, de laquelle il n'eut point d'enfans;
6. Osias, Seigneur de Heugueville, marié, en 1623, à *Suſanne le Comte*, fille de *Louis le Comte*, Seigneur de Brucourt, & de *Catherine Fercy*, Dame du Réſen, dont:
   1. Louis, Seigneur de Virville, Marquis de la Haye-du-Puy, Conſeiller au Parlement de Normandie, qui épouſa *Anne-Charlotte de Magneville*, héritière de la Baronnie de la Haye-du-Puy, fille de *Gabriel*, Seigneur de Magneville & de Géfou, & de *Françoiſe de Franquetot*, dont il eut deux fils & une fille;
   2. Gaspard, appelé l'Abbé de Heugueville, mort en 1663;
   3. N..., qui fut Chevalier de Malte;
   4. N..., qui épouſa *N... Aubert*, Seigneur de Tremouille, Conſeiller au Parlement de Rouen;
   5. N... du Fay, mariée à *François de Bouillonné*;
   6. N... de Fay, alliée à *N... du May*, Seigneur d'Aplemont;
   7. Et N... du Fay, qui épouſa, N... du Fay, morte ſans alliance.
7. Georges, Seigneur de la Haye, Conſeiller au Parlement de Rouen, Prieur de Saint-Etienne, mort en 1651;
8. Elisabeth, femme, en 1603, de *Jean de Neufville*, Seigneur de Saint-Remy;
9. Madeleine, Religieuſe;
10. Et Anne, morte fille.

XI. Jacques du Fay, Seigneur du Taillis, Comte de Maulévrier, Bailli & Capitaine de Rouen, Chevalier de Saint-Michel en 1621, Enſeigne de la Compagnie de 200 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, ſous la charge du Connétable *de Luynes*, acheta le Comté de Maulévrier, de *Charles-Robert de la Marck*, & mourut en Septembre 1622. Il avoit épouſé, en 1607, *Judith Aux-Epaules*, Dame de Lieuvray, fille de *Henri-Robert-Aux-Epaules*, Seigneur de Sainte-Marie-du-Mont, & d'*Antoinette de Bours*, dont :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Gilles, Seigneur de Vergetot, marié à *Madeleine de Fouilleuſe*, fille de *Philippe*, Seigneur de Flavacourt, & de *Catherine Maignart*, ſœur puînée de *Catherine de Fouilleuſe*, Comteſſe de Maulévrier, dont il ſera parlé ci-après. Il mourut au retour de la guerre de Hongrie en 1666, & laiſſa des enfans dont on ignore la poſtérité ;
3. Jean-François, Seigneur de Vesly ;
4. Robert, Seigneur de Lieurey, qui fut marié ;
5. Marie, Religieuſe Hoſpitalière ;
6. & 7. Susanne & Marie-Claude-Susanne, Religieuſes de la Viſitation ;
8. Anne, femme de *Philippe de Coquigny*, Seigneur de Cauville ;
9. Madeleine, première femme de *Charles de Bouillonné*, Seigneur de la Boutonnière, fils de *Jacques de Bouillonné*, Seigneur du même lieu, & de *Marie le Cointe*.

XII. Jean du Fay, IIIe du nom, Comte de Maulévrier, Seigneur du Taillis, Bailli & Capitaine de Rouen, Maréchal-de-Camp, épouſa, 1° le 11 Avril 1639, *Catherine de Fouilleuſe*, fille de *Philippe de Fouilleuſe*, Seigneur de Flavacourt, Bailli de Giſors, & de *Catherine Maignart*, & ſœur de *Madeleine de Fouilleuſe*, mariée à Gilles du Fay, mentionné ci-deſſus ; & 2° *Marguerite de Chaumont*, fille de *Jean de Chaumont*, Seigneur de Bois-Grenier, & de *Marie de Bailleul*. Il eut du premier lit :

1. Jacques, qui ſuit ;
2. Georges, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

Et du ſecond lit :

3. Gaspard-Nicolas ;
4. Jean-Baptiste ;
5. Et Marguerite, Co-Adjutrice de l'Abbaye d'Arciſſe.

XIII. Jacques du Fay, IIe du nom, Seigneur du Bourg-Achard, Bailli de Rouen, en faveur duquel la Seigneurie de *Maulévrier* fut érigée en *Comté* par Lettres du mois de Juillet 1671, & enregiſtrées le 19 Août 1672, épouſa, le 24 Mai 1679, *Madeleine de Montholon*, dont il a eu :

XIV. Jacques-Georges du Fay, Comte de Maulévrier, marié, le 3 Décembre 1709, avec *Claude Rochon*, de laquelle eſt iſſu :

XV. Jacques du Fay, IIIe du nom, né le 1er Décembre 1711, reçu Page de la Reine en 1725. On ignore s'il eſt marié & ſa poſtérité.

XIII. Georges du Fay, Ecuyer, Seigneur du Bourg-Achard & du Taillis, ſecond fils de Jean, IIIe du nom, Comte de Maulévrier, & de *Catherine de Fouilleuſe*, ſa première femme, fut maintenu dans ſa nobleſſe le 2 Mars 1668. Il épouſa, le 25 Août 1671, *Marthe d'Auxy-de-Monceaux*, veuve alors d'*Anne Jubert*, Seigneur de Brécourt. De ce mariage vint :

XIV. François du Fay, Ecuyer, Seigneur du Taillis, du Trait & de Sainte-Marguerite, qui ſe maria, le 10 Mai 1710, avec *Anne-Marguerite Lucas*, dont :

1. Nicolas-Louis-Emmanuel, né le 28 Avril 1717, reçu Page de la Chambre du Roi le 1er Janvier 1735 ;
2. & 3. Et deux filles. (Voy. l'*Armorial gén. de France*, Reg. I, pag. 229 & ſuiv.).

BRANCHE
des Seigneurs de Saint-Ouen-*des-Champs*.

Nous trouvons dans un manuſcrit ſorti du Cabinet de feu Piganiol de la Force, cette branche ſans pouvoir ſavoir ſa ſéparation d'avec les autres. Elle remonte à

Guillaume du Fay, Seigneur du fief du Fay, ſitué à Saint-Ouen-des-Champs. Il fut Vicomte du Pont-de-l'Arche, & épouſa *Jeanne de Récuſſon*, Dame de la Londe en Roumois en 1410. Il en eut :

Guillaume du Fay, IIe du nom, Vicomte de Pont-Audemer, qui vivoit en 1450. Il laiſſa de ſa femme :

1. Pierre, qui ſuit ;
2. Nicolas, Chevalier, mort ſans hoirs ;
3. Guillaume, Seigneur de Fourmetot, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ;
4. Et Jeanne, Dame du Taillis.

Pierre du Fay, Seigneur de Saint-Ouen-

des-Champs, épouſa, en 1516, *Catherine d'Elbeuf*, de laquelle ſortit:

ALEXANDRE DU FAY, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, vivant en 1543, marié à *Avoye Martin*, dont:

GUILLAUME DU FAY, IVe du nom, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, qui épouſa, en 1588, *Marguerite Hardouin*, & en eut:

ALEXANDRE DU FAY, IIe du nom, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, marié, 1° en 1614, à *Françoiſe de la Bourque*; 2° en 1628, à *Madeleine de Marſent*; & 3° en 1630, à *Anne le Terrier*. De ſes trois femmes il eut:

1. GUILLAUME, Ecuyer, Seigneur de Saint-Ouen-des-Champs, qui vivoit en 1665;
2. HERCULE;
3. Et LOUIS.

GUILLAUME DU FAY, IIIe du nom, Seigneur de Fourmetot, troiſième fils de GUILLAUME, IIe du nom, fut Vicomte de Pont-Audemer, & eut pour enfans de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. & 2. JEAN & GUILLAUME;
3. NICOLAS, qui ſuit;
4. Et JEAN-CLAUDE.

NICOLAS DU FAY, Seigneur de Fourmetot & de la Cour, épouſa *Jeanne de Petrevin*, dont:

NICOL ou NICOLAS DU FAY, Seigneur de la Cour & de Fourmetot, qui fit ſes preuves de Nobleſſe devant les Commiſſaires, nommés par Sa Majeſté en 1760.

De la même Maiſon étoient:

RAOUL & ROGER DU FAY, frères, qui vivoient en 1284;

GUILLAUME & JOUEN DU FAY, qui vivoient en 1286;

JEAN DU FAY, Seigneur de la Carveille, vivant en 1463;

ROBERT DU FAY, Seigneur de la Freſnaye, vivant en 1465;

Et JEANNE DU FAY, femme de *Jacques Mauduit*, Ecuyer, fils de *Guillaume Mauduit*.

Les armes: *de gueules, à la croix d'argent cantonnée de 4 molettes d'éperon de même*. Deviſe: *Faites bien & laiſſez dire*.

FAY (DU), en Normandie: *d'argent, au croiſſant de gueules, en cœur, à une orle de 8 merlettes de même*.

FAY D'ATHIES (DU), en Picardie. ANDRÉ DU FAY D'ATHIES, Marquis de Cilly & de la Neufville, épouſa *Claudine d'Ambly*, fille de *François*, IIe du nom, Marquis d'Ambly, & de *Jeanne d'Epinoy-de-Colle*, dont:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. JEAN-GABRIEL, Comte de Cilly, qui étoit Lieutenant-Colonel du Colonel-Général Dragons, quand il eut commiſſion de Colonel, en Octobre 1718. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi le 20 Octobre 1734, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, avec penſion de 3000 livres, le 5 Juin 1738, à la mort de ſon frère aîné, & Maréchal-de-Camp le 1er Janvier 1740. Il mourut le 28 Mai 1754, ayant perdu le 5 Avril précédent *Claudine de Boharn*, ſon épouſe, laquelle étoit âgée de 74 ans, & lui de 82 ans;
3. N... DU FAY D'ATHIES, dit l'Abbé de Cilly;
4. Et ANNE-CATHERINE, mariée, par contrat du 4 Avril 1673, à *Claude*, Marquis *de Flavigny*.

CLAUDE DU FAY D'ATHIES, Marquis de Cilly, fils aîné d'ANDRÉ, & de *Claudine d'Ambly*, d'abord Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, enſuite Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons, qui fut réformé en 1697, après la paix de Ryſwyk, fait Brigadier de Dragons le 29 Janvier 1702, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, ſervit la même année au ſiège de Briſach; ſe trouva, le 13 Août 1704, à la bataille d'Hochſtett, fut fait Maréchal-de-Camp le 26 Octobre ſuivant; paſſa en Eſpagne où il ſe ſignala le 5 Avril 1707, à la bataille d'Almanza, d'où ayant apporté la nouvelle à Verſailles le 5 Mai, le Roi le nomma Lieutenant-Général de ſes Armées, le 17 du même mois, & lui donna au mois de Septembre ſuivant la charge de Lieutenant-Général de la Haute & Baſſe-Marche; au mois de Mars 1709, il ſervit dans l'armée du Dauphiné, ce qu'il continua juſqu'à la paix d'Utrecht, en 1714; au ſiège de Barcelone il eut le commandement de l'attaque de la gauche, à l'aſſaut général qui fut donné le 11 Septembre au corps de la place; en 1719, il fut employé dans la guerre contre l'Eſpagne; ſe trouva aux ſièges de Fontarabie & de la ville & du Château de Saint-Sébaſtien, après s'être rendu maître auparavant de quelques Forts & Châteaux pour faciliter ces ſièges. Après la priſe de ces deux places, le Gouvernement de la première lui fut donné avec 14000 livres d'appointemens, & le Maréchal de Berwick

le laiſſa ſur la frontière de Guipuſcoa, avec un corps de 17 bataillons & de 21 eſcadrons ſous ſes ordres, pendant que ce Maréchal marchoit du côté du Rouſſillon pour aller faire le ſiège d'Urgel; la Grand'Croix de Saint-Louis lui fut donnée le 1er Novembre 1720, avec le Gouvernement de Charlemont & de Givet en Flandre, au mois de Février 1728; enfin il fut nommé au mois d'Avril 1734, pour faire la campagne en Allemagne, mais une chute de cheval qu'il fit & dont il fut bleſſé à la tête le mit hors d'état de ſervir, & il mourut à Paris le 4 Juin 1738, âgé de 80 ans. Il étoit veuf de *Marie-Jeanne-Eliſabeth Bezard*, qui mourut le 6 Décembre 1696, & ne lui laiſſa qu'une fille, morte après elle. C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, de laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire. Il eſt parlé de ce CLAUDE DU FAY D'ATHIES, dans le *Mercure* de Juin 1738, p. 1226.

Les armes: *d'argent, ſemé de fleurs-de-lis de ſable.*

FAY DU BOIS-HUBERT (DU): *d'or, au chef de gueules, chargé d'un pal de 3 pièces de vair.*

FAY DE LA SAUVAGÈRE. C'eſt une famille noble de Baſſe-Normandie, Election de Falaiſe, qui fut maintenue dans ſa nobleſſe le 12 Août 1666. La Roque en parle dans ſon *Traité de la Nobleſſe*, p. 68.

Les armes: *d'argent, à l'aigle éployée de ſable, à 3 têtes de gueules; au chef d'azur, chargé de 2 beſans d'or.*

FAYDIT ou FEYDIT DE TERSSAC, famille originaire du Bas-Limouſin, dont nous allons donner ici la Généalogie, dreſſée ſur les Titres originaux communiqués, & que nous avons vérifiés le 10 Juillet 1775. Cette Maiſon remonte à

I. PHAIDITZ DE TURENNE (dont le nom propre a paſſé à ſa poſtérité), qui fut préſent avec PIERRE, ſon fils, à un acte de foi & hommage fait, le 7 des Calendes de Février 1163, par Raymond, Vicomte de Gimel, à Raymond, Vicomte de Turenne, pour ſon Château de Gimel. Il étoit alors avancé en âge, puiſque ſon fils PIERRE (*Petrus* FAYDITZ ou *Faydiți*) fut préſent à une donation, faite, l'an 1143, par Bozon, Vicomte de Turenne, à l'Abbaye d'Obazine, du Mas-de-Tarſac, & aux obſèques dudit Bozon de Turenne, faites à l'Abbaye de Tulle, la même année: les deux Chartes rapportées tout au long par Baluze, *Hiſtoria Tullenſis*, pag. 141, édit. de Paris.

Nota. *On ne trouve* PIERRE DE TURENNE, *ni dans* Baluze, *ni dans* Juſtel, *qui ont fait l'hiſtoire de cette Maiſon, ni dans le Dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris; ce qui confirme que* PIERRE, *fils de* FAYDITS DE TURENNE, *a pris le nom de* PIERRE FAYDITS, *qu'on retrouve dans preſque tous les actes des Vicomtes de* Turenne *de ſon tems, & ſeulement depuis* 1143 *juſqu'à* 1197.

II. P. (ou PIERRE I.) FAYDITS, mentionné dans les actes ci-deſſus de 1143 & 1163, fut encore préſent à la reconnoiſſance faite, l'an 1190, par *Raymond*, Vicomte de *Turenne*, à la veille de ſon voyage d'outre-mer, de ce qu'il tenoit en fief de l'Abbaye de Beaulieu; & à la promeſſe que fit, par acte de l'an 1197, le même Raymond, Vicomte de Turenne, de remplir les engagemens qu'il avoit contractés avec l'Abbaye de Beaulieu, avant ſon départ pour Jéruſalem. Il aſſiſta, vers le même tems, au mariage entre Raymond, Vicomte de Turenne, & la fille de Guy, Comte d'Auvergne, & fut garant, par ſerment, dudit contrat de mariage, ainſi que B. de Caſtelnau, & autres qui ont ſigné la Charte rapportée au long par Baluze & Juſtel, *Hiſtoire de la Maiſon d'Auvergne*. On peut conjecturer de ce qu'il ne ſe trouve dans aucun acte après l'an 1200, qu'il eſt mort bientôt après.

III. A. ou ADEMAR FAYDITS, Ier du nom (probablement fils du précédent), fut préſent à un accord de l'an 1219, entre Raymond, Vicomte de Turenne, & Malfrède de Caſtelnau, ſur l'hommage dudit Caſtelnau, par Charte de l'an 1219. Il eſt déſigné, dans une Charte du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'Aimeric, Evêque de Limoges, portant que HUGUES FAYDIT, Chevalier, a reconnu tenir en fief, du Prieur & de l'Egliſe de Brives, le Mas-de-Podeyras, ſitué à Nazareth, duquel Mas il a moitié, l'autre appartenant à l'Egliſe de Nazareth, par donation des progéniteurs dudit Chevalier. Il paroît que ledit ADEMAR FAYDIT eut trois enfans:

1. HUGUES FAYDIT, Chevalier, qui donna la reconnoiſſance ci-deſſus de l'an 1250. Il peut être l'auteur de la branche des FAYDIT-D'AIGREFEUILLE, & père de GÉRAUD FAYDIT-D'AIGREFEUILLE, 34e Abbé de Saint-Martial de Limoges vers 1280. Cette branche a eu

trois Cardinaux dans le XIVe ſiècle, dont un ſeul a porté le nom de FAYDIT. Elle n'eſt connue que ſous celui d'*Aigrefeuille;* mais on voit dans les Chartes du Monaſtère de Saint-Léonard-le-Noblat, où cette famille avoit ſa ſépulture, qu'elle étoit FAYDIT d'origine, dont elle n'a quitté le nom qu'à la fin du XIVe ſiècle (*Antiquit. Bénédict. du Diocèſe de Limoges*, par Dom Etiennot, part. II, chap. 5);

2. JEAN FAYDIT, Moine, Recteur de l'Egliſe de Nazareth, mentionné dans la Charte ci-deſſus, du 11 des Calendes d'Avril 1250, d'Aimeric, Evêque de Limoges, concernant HUGUES FAYDIT, Chevalier, ſon frère;
3. Et RAYMOND, qui ſuit.

BRANCHE
des FAYDIT DE TERSSAC.

IV. RAYMOND FAYDIT, Chevalier, acheta de Dame Guilhelmine, veuve de Pierre Rochabon, & de ſes fils Guillaume & Hugues, tant pour lui que pour ſes héritiers, le Mas-de-Geneiras, en la ville de Gimnhac, dont il fut inveſti, par Lettres de l'an 1255, de Raymond, Vicomte de Turenne. Il épouſa Dame *Bertrande*, rappelée comme morte dans un acte, ſcellé le mardi après Pâques 1282, portant que Guillaume de Liſſac, Chevalier, & Dame Guilhelmine, ſa femme, ont vendu à Meſſire HÉLIE FAYDIT, Chevalier, qui ſuit, une rente qu'ils avoient au Mas-del-Montat, laquelle rente avoit été promiſe en dot auxdits Guillaume de Liſſac & ſa femme, par RAYMOND FAYDIT, Chevalier, & Dame *Bertrande*, père & mère dudit HÉLIE.

V. HÉLIE FAYDIT, Chevalier, premier poſſeſſeur connu du fief de Terſſac en Quercy, acquit, le 7 des Calendes de Mars 1275, d'Etienne Vigier, la terre ou combe dite *Denſnoquet*, en la Paroiſſe de Franhac; cet acte eſt ſcellé du ſceau de Raymond, Vicomte de Turenne, où l'acquéreur eſt qualifié Chevalier. Il eut pour enfans:

ADEMAR, qui ſuit;
Et HELITE FAYDIT, à laquelle ſon père donna une portion du fief de Terſſac, femme de *Jean de Reveillon*, Juriſconſulte, comme il paroit par un hommage rendu le lundi après l'Epiphanie de 1234, par ledit *de Reveillon*, à Bernard, Comte de Comminges, & Vicomte de Turenne, pour le fait de Terſſac, dans lequel acte HÉLIE FAYDIT, ſon père, eſt rappelé comme mort. La poſtérité de ladite HÉLITE FAYDIT a poſſédé cette portion du fief de Terſſac juſqu'en 1460, qu'elle fut réunie ſur la tête de JEAN FAYDIT, IIe du nom, dont il ſera parlé ci-après.

VI. ADÉMAR FAYDIT, IIe du nom, Chevalier, n'étoit que Damoiſeau lorſqu'il fit une acquiſition, le 11 des Calendes de Février 1286, d'Aimery Vigier, habitant de Gimnhac, par acte ſcellé du ſceau de Raymond, Vicomte de Turenne, Damoiſeau; & eſt qualifié *Chevalier* dans un hommage, où il fut préſent, rendu en 1307, par Bernard, Comte de Comminges & Vicomte de Turenne, à l'Abbé de Tulle. Cet hommage eſt rapporté par Baluze, *Hiſt. de Tulle*, pag. 605, édit. de Paris. Il eſt rappelé comme mort dans un acte du 13 Mars 1339, & eut pour enfans:

PIERRE, qui ſuit;
Et BERTRANDE, mariée à *N... de Sarrazac*, mère de *Bernard de Sarrazac*, dont le petit-fils, *Raymond*, mourant ſans poſtérité, donna tous ſes biens à JEAN IIe, arrière-petit-fils de PIERRE FAYDIT, dont nous allons parler.

VII. PIERRE FAYDIT-DE-TERSSAC, IIe du nom, Damoiſeau, qualifié *Noble & puiſſant homme* (le premier qui a porté invariablement le nom de TERSSAC), eſt mentionné dans un acte du 13 Mars 1339, par lequel Pierre & Bernard Aubreuc, frères, du lieu de Gimnhac, reconnurent lui devoir les rentes qu'il avoit acquiſes de *Bernard de Sarrazac*, Damoiſeau, ſon neveu, du conſentement de ladite Dame BERTRANDE FAYDIT, ſa mère. Il eſt encore mentionné dans des Lettres d'avant la Saint-Mathieu de 1325, de Bernard, Comte de Comminges & Vicomte de Turenne, portant que Meſſire Bernard Navarre, Chevalier, reconnoît devoir à PIERRE FAYDIT, Damoiſeau de Terſſac, & à ſes héritiers, deux ſetiers d'avoine de rente, meſure de Martel, que ledit Chevalier, ſon père, & autres prédéceſſeurs avoient reconnu devoir au père & autres prédéceſſeurs du même PIERRE FAYDIT, depuis longues années, pour raiſon du Mas-de-la-Raimondi. Il épouſa *N... de Saint-Ceré* (en latin *de Sancto Sereno*), comme il appert par l'hommage qu'il rendit, le mardi jour de la Touſſaint de 1334, au Vicomte de Turenne, de ce qu'il poſſédoit au Château & Châtellenie de Saint-Ceré, à cauſe de la dot de ſa femme; fit hommage, le Samedi après l'Epiphanie de 1334, audit Vicomte, pour le fief de Terſſac,

qu'il déclara tenir en emphytéoſe franche & libre, comme l'ont tenu ſes prédéceſſeurs. Cet hommage fut rendu cinq jours après que *Jean de Réveillon* eut rendu le ſien pour la portion du même fief de Terſſac, qu'HÉLITE FAYDIT, ſa femme, avoit reçu en dot de ſon père. Ledit PIERRE II eut de ſon mariage:

VIII. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, I^er^ du nom, Chevalier, Seigneur de Terſſac, qui donna ſon dénombrement au Vicomte de Turenne, le 17 Février 1366, de tout ce qu'il poſſédoit en ladite Vicomté. Il fut préſent à l'accord & tranſaction de l'an 1361, paſſée entre Guillaume Roger de Beaufort, Vicomte de Turenne, & Jobert de Malamort, & les Conſuls de la Ville de Brives; & étoit mort en 1417. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Juillet 1368, noble *Sibylle de Chanac*, fille de feu Meſſire *Pons de Chanac*, à laquelle Jean de Rochas, ſon tuteur, aſſigna une dot de 1000 florins d'or. De ce mariage vinrent:

1. ADEMAR, qui ſuit;
2. ARNAUD, mentionné, avec ſon père, dans une inſtance du 28 Avril 1417, que fit aux Aſſiſes de Collonges ADEMAR FAYDIT, ſon frère aîné, contre noble *Ademar de Chanac*, héritier du ſuſdit *Pons de Chanac*, à l'effet d'être payé de la dot de ſa mère;
3. JEANNE, mariée, par contrat du 14 Mars 1411, à noble homme *Guy de Ferrières*, auquel JEAN, ſon père, aſſiſta.

IX. ADEMAR FAYDIT-DE-TERSSAC, III^e^ du nom, Damoiſeau, Seigneur de Terſſac, rappelé dans l'inſtance de 1417, épouſa, aſſiſté de ſon père, par contrat du 10 Janvier 1397, *Blanche de la Raimondi*, laquelle, étant veuve, fut nommée Adminiſtratrice légitime de ſon fils, ſuivant un acte paſſé aux Aſſiſes de Turenne, du 3 Novembre 1418, entre elle, & Maître *Etienne de Manhac*. Il eut pour enfant:

X. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, II^e^ du nom, Damoiſeau, Seigneur direct & foncier de Terſſac, qui eut pour tuteur Jean Reynaud de Brives, par acte paſſé aux Aſſiſes de Turenne, le 3 Novembre 1418; mais celui-ci ayant demandé la décharge de tutelle, on lui ſubrogea, par avis de parens, le Prieur de la Minerve, oncle dudit DE TERSSAC, comme il conſte par un acte paſſé auxdites Aſſiſes vers 1420. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC comparut pardevant les Commiſſaires nommés, en 1460, par le Vicomte & la Vicomteſſe de Turenne, & expoſa, entr'autres choſes, qu'il étoit Seigneur direct, foncier & utile du répaire, lieu & Bourg de Sarrazac, comme ayant été inſtitué héritier univerſel de noble *Raymond de Sarrazac*. Il fit une tranſaction, le 17 Décembre, même année 1460, avec magnifique & puiſſant Seigneur Agne de la Tour, Chevalier, Vicomte de Turenne, & Dame *Anne de Beaufort*, ſa femme, par laquelle il fut convenu que la forteresſe, lieu, bourg & dépendances de Sarrazac, demeureroient audit noble JEAN FAYDIT, quittes & francs des redevances exigées, ainſi que le fief de Terſſac & ſes dépendances, à la charge qu'il les tiendroit de la Vicomté de Turenne, & en feroit hommage-lige, & ſerment de fidélité. Il rendit foi & hommage le même jour audit Seigneur Vicomte, pour les biens qu'il poſſédoit en la Paroiſſe de Creſſenſac, provenant de ſa première femme, ainſi que pour les terres & dépendances de Terſſac & de Sarrazac. Il fit ſon teſtament le 22 Mai 1497, par lequel il élut ſa ſépulture au tombeau de ſes ancêtres, dans l'Egliſe de Creſſenſac, fit des legs à tous ſes enfans, & inſtitua pour ſes héritiers LOUIS, ſon fils aîné du premier lit, & PIERRE, ſon fils aîné du ſecond lit. Il avoit épouſé 1° *Blanche de Coſnac*, fille de noble *Hélie de Coſnac*, laquelle fit ſon teſtament le 17 Mai 1462, choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Creſſenſac, dans la Chapelle de Sainte-Catherine, au tombeau des prédéceſſeurs de ſon mari, & inſtitua pour ſes héritiers, par portions égales, ſes quatre fils; & 2° par contrat du 24 Novembre 1463, noble *Irlande*, dite *Laudonne Fochier*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Jean Fochier*, Chevalier, Seigneur de Cornillon, de Limoges, Sainte-Fortunade, & la Garde, au Diocèſe de Tulle; ce contrat fut ratifié le 29 Juillet 1464, par ledit *Jean Fochier* & *Irlande*, ſa fille. Il eut du premier lit:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. FRANÇOIS, Religieux, de Marmoutier;
3. PANTALÉON, Religieux, Prieur de Rochechouart;
4. JEAN, Religieux en l'Abbaye de Saint-Serge d'Angers;
5. ANTOINETTE, Religieuſe.

Et du ſecond lit il eut:

6. PIERRE, nommé par ſes père & mère, par acte du mois de Juillet 1475, héritier des biens de Sarrazac, ſuivant la diſpoſition de leur contrat de mariage;

7. GUILLAUME ;
8. ANTOINE, Prêtre ;
9. BERNARDINE, mariée à noble *N... de Sahuguet ;*
10. CATHERINE, femme de noble *François de Campagnac ;*
11. LOÜISE, mariée à noble *Martial de Limoges ;*
12. 13. & 14. ISABELLE, ANNE & BLANCHE, Religieuſes.

XI. LOUIS FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Terſſac, fut inſtitué, par ſon père, héritier de la moitié de ſes biens avec la tour & maiſon de Terſſac du côté de l'Orient. Par ſon teſtament du 18 Avril 1518, il choiſit ſa ſépulture auprès de ſes ancêtres en l'Egliſe de Creſſenſac, donna l'uſufruit de ſes biens à ſa femme, fit des legs à ſes enfans, inſtitua pour héritier univerſel noble GUY FAYDIT, ſon fils aîné, auquel il enjoignit d'entretenir ſes frères au Collège, & de pourvoir à leur éducation ; ſubſtitua, au défaut dudit GUY, tous ſes biens à noble JEAN, dit l'*Ancien*, & ſucceſſivement à HÉLIE & à JEAN, dit *le Jeune*, au cas qu'ils ne ſoient pas dans les Ordres ſacrés. Il étoit mort en 1538. Il épouſa, aſſiſté de ſon père, par contrat du 10 Avril 1485, noble *Françoiſe Fochier*, fille de noble & puiſſant Seigneur *Antoine Fochier*, Chevalier, Seigneur de Sainte-Fortunade, &c., & eut pour enfans :

1. GUY, qui ſuit;
2. JEAN, dit l'*Ancien*, lequel plaida pour ſon droit de légitime, & obtint une Sentence du Juge ordinaire de Turenne, contre noble GUY FAYDIT, Seigneur de Terſſac, ſon frère aîné, de laquelle celui-ci appela ; & par autre Sentence du 18 Mai 1535, il fut dit qu'il avoit été mal jugé par le Juge de Turenne. Il y eut inſtance entr'eux le 6 Novembre 1537, au ſujet de la valeur des biens de feu LOUIS FAYDIT, leur père : l'affaire fut portée & jugée au Parlement de Bordeaux, comme il appert par la quittance que ledit noble JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC donna le 25 Décembre 1544 à GUY, ſon frère;
3. HÉLIE, légataire par le teſtament de ſon père ;
4. JEAN, dit *le Jeune*, auteur de la branche des Seigneurs de *Terſſac*, établie en Conſerans, rapportée ci-après ;
5. Et JEANNE, Religieuſe, auſſi léguée par ſon père.

XII. GUY FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié *Noble & Ecuyer*, Seigneur de Terſſac, teſta le

14 Février 1558. Il avoit épouſé 1° *Jeanne de Coſnac ;* & 2° *Marguerite de Maynard*, & eut pour fils aîné :

XIII. Noble FRANÇOIS FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Terſſac, inſtitué héritier par le teſtament de ſon père, qui eut de ſon mariage :

XIV. DOMINIQUE FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Terſſac, qui eut pour enfans :

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit ;
2. Et MADELEINE DE FAYDIT, mariée à noble *François de Caſtres.*

XV. JEAN-LOUIS FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Terſſac, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut le dernier de cette branche aînée. Il fit ſon teſtament le 20 Octobre 1667, par lequel il inſtitua pour ſon héritière MADELEINE DE FAYDIT, ſa ſœur, veuve de noble *François de Caſtres ;* appela à ſa ſucceſſion *N... de Caſtres*, ſon fils, à la charge de faire ſa réſidence au lieu de Terſſac, & de porter, lui & ſes deſcendans, les nom & armes dudit teſtateur ; & ſubſtitua, à ſon défaut, tous ſes biens à JEAN DE TERSSAC, ſon couſin, qui ſe trouvoit à la tête de la branche de FAYDIT-TERSSAC, établie en Conſerans, ou à ſes fils, à la charge de réſider au lieu de Terſſac.

BRANCHE des Seigneurs de TERSSAC, *établie en Conſerans.*

XII. JEAN FAYDIT-DE-TERSSAC, III^e^ du nom, dit *le Jeune*, fils de LOUIS FAYDIT-DE-TERSSAC, & de noble *Françoiſe Fochier*, eſt mentionné avec JEAN l'*Ancien*, & ſes autres frères, dans le teſtament de leur père, du 18 Avril 1518. Il portoit ſpécialement le nom de TERSSAC, pour être diſtingué de JEAN, dit l'*Ancien*, & fut auſſi en procès pour ſon droit de légitime, contre noble GUY FAYDIT, ſon aîné : pour terminer leur différend, on tint une Aſſemblée à Brives, par ordre du Gouverneur de Limouſin, & les arbitres décidèrent, par leur Sentence du 23 Février 1548, ce que GUY FAYDIT, Ecuyer, Seigneur de Terſſac, donneroit à Jean, dit *de Terſſac*, ſon frère; mais ce dernier refuſa d'approuver cette Sentence arbitrale par acte du 24 Juin 1549, diſant qu'il n'étoit point Prêtre, pour s'en tenir à une penſion, & qu'il exigeoit ſon droit de nature. Il fut s'établir à Saint-Girons en Conſerans, Sénéchauſſée de Toulouſe. Par ſon teſtament du 3 Avril 1592, il choiſit ſa ſépulture en l'Egliſe de Saint-Girons, devant l'Au-

tel Notre-Dame auprès de ſa première femme; fit des legs à ſa ſeconde femme; & nomme pour ſes héritiers, à portions égales, ſes deux fils. Il avoit épouſé, 1° par contrat du 14 Juillet 1549, *Mariette de l'Anglade*, fille de *Michel de l'Anglade*, qui, outre la dot, promit de nourrir les futurs pendant un an; & 2° *Marthe de Méritens*, fille de noble *Arnaud de Méritens*, Seigneur de Villeneuve. Il eut du premier lit:

1. François, qui ſuit.

Et du ſecond lit:

2. Pierre de Terssac, auquel ſon père donna, par ſon teſtament, la métairie de Commanies. Il mourut jeune & ſans poſtérité: ſon frère recueillit ſa ſucceſſion.

Nota. *Ledit* Jean Faydit-de-Terssac, *établi en Conſerans, porta le nom de* Terssac, *qui marquoit mieux le lieu de ſon origine, que le nom de* Faydit, *dont il y avoit pluſieurs familles en Limouſin, en Auvergne, & dans l'Albigeois: ſon fils & ſon petit-fils ne portèrent auſſi que celui de Terſſac; mais ce dernier, dans la recherche de la Nobleſſe qui ſe fit en* 1666, *par ordre du Roi, craignant que la ſuppreſſion du nom de* Faydit *ne fit difficulté dans ſes preuves, eut recours à* Jean-Louis Faydit, *Seigneur de Terſſac en Quercy, ſon couſin, chef de la branche aînée, lequel, à la réquiſition du Procureur dudit petit-fils, noble* Jean-Faydit-de-Terssac, *Sieur de Commanies, au pays de Conſerans, comparut devant le Sénéchal du Quercy, dans la ville de Martel, le 2 Juillet* 1666, *& déclara, par ſerment, avoir trouvé dans ſa maiſon pluſieurs mémoires & papiers, deſquels il réſulte que ledit Sieur* de Commanies *eſt iſſu de ladite Maiſon de Terſſac en Quercy, ſavoir de noble* Jean Faydit, *fils d'autre noble* Louis Faydit, *Seigneur dudit Terſſac, le teſtament duquel* Louis *il fit extraire en préſence du Sénéchal. La relation intime des deux branches, prouvée par Lettres originales, à commencer du 1^er^ Janvier* 1665, *& qui paroît avoir été fort antérieure, jointe à la ſubſtitution de la branche aînée en faveur de la branche cadette, & l'atteſtation ci-deſſus, ne laiſſent aucun doute ſur la filiation des* Terssac, *établis en Conſerans, malgré la ſuppreſſion du nom de* Faydit. *D'ailleurs on voit par pluſieurs actes au dépôt de Turenne, à la Chambre des Comptes de Paris, & par les montres militaires, que depuis deux ſiècles la branche aînée en Quercy n'étoit connue que ſous le nom de* Terssac, *dont elle poſſédoit la terre, ne prenant celui de* Faydit *que dans les principaux actes.*

XIII. François de Terssac, qualifié *Noble & Ecuyer*, fils de noble Jean Faydit-de-Terssac, & de *Mariette de l'Anglade*, ſa première femme, mentionné dans le teſtament de ſon père, du 3 Avril 1592, qui lui donna la métairie d'Augères, fit ſon teſtament le 11 Mars 1651, par lequel il légua tous ſes enfans, & inſtitua pour héritier univerſel, Jean, ſon fils aîné. Il épouſa, par contrat du 14 Novembre 1589, *Renée de Caſteras*, fille de noble *Jean de Caſteras*, Seigneur de Saignan, & de *Germaine d'Eſpagne;* il eſt mentionné dans le teſtament du 21 Décembre 1605 de ladite *Germaine d'Eſpagne;* veuve de *Jean de Caſteras*, laquelle fait des legs à Jean de Terssac, fils de François, & de Demoiſelle *de Caſteras*, ſa fille, auquel Jean, ſon petit-fils & filleul, elle ſubſtitua ſes biens au défaut de noble *Jean-Antoine de Caſteras*, ſon héritier, lui donnant pour adminiſtrateur François de Terssac, ſon père, gendre de ladite teſtatrice. De ſon mariage avec *Renée de Caſteras*, vinrent entr'autres enfans:

Jean, qui ſuit;

Et François de Terssac, Ecuyer, marié à *Beaumont de Lomagne*. Son père donna procuration, le 29 Février 1644, à Jean, ſon frère aîné, pour aſſiſter en ſon nom au contrat de mariage. Il fut auteur d'une branche éteinte à la quatrième génération, laquelle a porté le nom de Faydit-de-Terssac. Cette branche étoit appelée à la ſubſtitution portée dans le teſtament du 20 Octobre 1667, de Jean-Louis Faydit, Seigneur de Terſſac en Quercy, chef de la branche aînée.

XIV. Jean Faydit-de-Terssac, IV^e^ du nom, dit *de Commanies*, baptiſé le 14 Avril 1594, filleul de noble *Lize de Caſteras*, & de noble *Germaine d'Eſpagne*, qui le fit légataire par ſon teſtament du 21 Décembre 1605, comme on l'a dit plus haut, obtint des Lettres, le 29 Septembre 1639, de Henri de Bourbon, Prince de Condé, commandant les Armées de Guyenne & Languedoc, qui l'exempta de l'arrière-ban, & lui donna main-levée de toute ſaiſie, comme ſervant le Roi ſous la charge du Vicomte de Léran. Il eſt mentionné dans le teſtament du 20 Octobre

1667 de noble JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Terſſac en Quercy, qui appelle à la ſubſtitution de ſes biens ſon couſin, *M. de Terſſac, qui ſe trouveroit à la tête de la branche établie en Conſerans* (*lequel étoit alors ledit noble* JEAN DE TERSSAC, Sieur de Commanies), à la charge de faire ſa réſidence au lieu de Terſſac. JEAN DE TERSSAC, ayant prouvé qu'il étoit fils de noble FRANÇOIS, petit-fils de noble JEAN, & arrière-petit-fils de noble LOUIS, Seigneur de Terſſac en Quercy, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par jugement du 16 Janvier 1671, de M. de Bezons, Intendant de Languedoc, & mourut le 24 Juillet 1682. Il avoit épouſé, par contrat du 17 Mai 1620, *Catherine des Bordes*, fille de feu noble *Jean des Bordes*, Sieur de Camp, Capitaine, chef d'une Compagnie de gens de pied, & d'*Anne de Méritens*, dont ſortit :

XV. GÉRAUD FAYDIT-DE-TERSSAC, Seigneur de Monlong, baptiſé le 28 Octobre 1635, mentionné dans le teſtament du 11 Mai 1651, de noble FRANÇOIS DE TERSSAC, ſon aïeul ; & dans celui du 20 Octobre 1667, de JEAN-LOUIS FAYDIT, Seigneur de Terſſac en Quercy, ſon couſin, qui l'appelle à la ſubſtitution de ſes biens, fut maintenu le 16 Janvier 1671, dans ſa *nobleſſe* avec ſon père. Il fit ſon teſtament le 3 Juillet 1672, par lequel il inſtitua pour héritier univerſel JEAN-GEORGES, ſon fils, qui ſuit, & d'*Hélène de la Paſſe*, à laquelle il donna pour conſeil noble JEAN DE TERSSAC, ſon père. Il mourut le 6 du même mois, & fut inhumé le lendemain en l'Egliſe de Monteſquieu. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Septembre 1667, *Hélène de la Paſſe*, fille de noble *Maximilien de la Paſſe*, & de *George du Pac*, dont il eut :

XVI. JEAN-GEORGES FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié *Noble*, Sieur de Commanies, baptiſé le 22 Mars 1668, Lieutenant au Régiment de Gaſcogne, par Brevet du 1er Janvier 1689, puis Capitaine par commiſſion du 4 Mars 1694, fut maintenu dans ſa *nobleſſe* par jugement, du 11 Février 1700, de l'Intendant de Montauban. Par ſon teſtament du 6 Mars 1742, il élut ſa ſépulture en l'Egliſe paroiſſiale de Monteſquieu, au tombeau de ſes ancêtres ; fit des legs à ſes enfans, inſtitua pour héritier univerſel noble JEAN-FRANÇOIS, ſon fils, qui ſuit ; & mourut le 27 Décembre 1748. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1695, *Anne de Caſteras*, fille de noble *N... de Caſteras*, Seigneur de Saignan, & de *Marie de Salins*, dont il a eu entr'autres enfans :

XVII. JEAN-FRANÇOIS FAYDIT-DE-TERSSAC, qualifié *noble Seigneur de Monteſquieu*, Contrazy, Baliar, baptiſé le 26 Septembre 1709, qui a épouſé, en préſence de ſes père & mère, par contrat du 21 Juin 1735, *Iſabeau de Souech-des-Baux*, fille unique de noble *Pierre-Paul de Souech-des-Baux*, & de feu Dame *Pétronille de Laignon*. Elle eſt morte en 1750, laiſſant de ſon mariage :

1. PIERRE-PAUL FAYDIT-DE-TERSSAC, baptiſé le 21 Juillet 1736, Capitaine au Régiment de Beaujolois, par commiſſion du 20 Septembre 1761 ;
2. JEAN-GEORGES, baptiſé le 5 Juillet 1737, dit *le Chevalier de Terſſac*, Capitaine au même Régiment, par commiſſion des même jour & an que deſſus ;
3. JEAN-JOSEPH, baptiſé le 26 Août 1739, Prêtre, Curé de la Paroiſſe de Saint-Sulpice à Paris, du 20 Mars 1777 ;
4. PIERRE, baptiſé le 21 Octobre 1740, Ingénieur ordinaire du Roi, avec commiſſion de Capitaine ;
5. PHILIPPE, baptiſé le 16 Décembre 1742, mort à Dunkerque en 1770, Lieutenant au Régiment de Beaujolois ;
6. JEAN-PIERRE, baptiſé le 7 Juin 1745, Lieutenant au Régiment d'Auvergne ;
7. PAUL-AUGUSTE, baptiſé le 2 Décembre 1746, mort jeune ;
8. Et VINCENT-CLAUDE, baptiſé le 9 Mai 1749, Ingénieur ordinaire du Roi.

La maiſon de FAYDIT, ou FEYDIT-DE-TERSSAC, porte pour armes : *burelé d'argent & de ſinople de* 10 *pièces, & chacune des pièces d'argent chargée d'une étoile de gueules*, qui eſt FAYDIT-DE-TERSSAC ; *au chef d'azur, parti par un trait de ſable à deux lions affrontés d'or, couronnés de même*, qui eſt DE SARRAZAC.

(Cette Généalogie eſt extraite d'un Mémoire fait en preuves, qui a été imprimé en 1775, d'après les titres originaux qui nous ont été communiqués.)

FAYE, famille originaire de Lyon, N... FAYE eut pour enfans :

BARTHÉLEMY, qui ſuit ;
Et CHARLES, Abbé de Saint-Fuſcien, Conſeiller au Parlement de Paris, Chanoine & Archidiacre de Notre-Dame de Paris.

BARTHÉLEMY FAYE, Préſident aux Enquêtes, laiſſa :

JACQUES FAYE, Seigneur d'Eſpeiſſes, Préſident au Parlement de Paris, qui fut l'un des plus illuſtres Magiſtrats du XVI ſiècle, né à Paris le 6 Janvier 1543, & mourut le 20 Septembre 1590. Il avoit épouſé *Françoiſe Chalvet*, héritière du Baron de Thrizac & de Cheyrouſe, dont il eut:

1. CHARLES, qui ſuit;
2. 3. & 4. Et trois filles.

CHARLES FAYE, Seigneur d'Eſpeiſſes, Conſeiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Conſeiller d'Etat ordinaire, & Ambaſſadeur en Hollande, mourut le 5 Mai 1636. Il avoit épouſé *Marguerite de Fourcy*, ſœur de la Maréchale d'*Effiat*, dont il eut poſtérité.

Les armes: *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois têtes de licornes d'or.*

FAYE, Bourg dans le Saumurois en Poitou, Diocèſe d'Angers, auquel on donne le ſurnom de *Fay-la-Vineuſe*. La Baronnie de *Faye-la-Vineuſe* doit ſes commencemens à *Foulques-Néra*, dont il eſt parlé à l'article de la Province d'Anjou, tom. I, du *Dictionnaire des Gaules*. Elle relève du Duché de Richelieu.

FAYEL (DU) ou (DE), en Normandie. Suivant un Mémoire hiſtorique & un Arbre généalogique qui nous a été remis, & d'après des recherches particulières qu'on a faites ſur ce nom, c'eſt une ancienne Nobleſſe qui paroît avoir eu ſes principaux établiſſemens dans le Vermandois & le Beauvoiſis. On trouve dans l'*Hiſtoire de Normandie*, par Gabriel du Moulin, imprimée à Rouen en 1631, p. 34, à la table des noms des Seigneurs qui furent à la conquête de Jéruſalem, un CRAPEL DU FAYEL, lequel, en 1096, paſſa en qualité de Banneret, à la conquête de Jéruſalem, ſous *Robert Courteheuſe* & *Godefroy de Bouillon*. Ce CRAPEL DU FAYEL écarteloit ſes armes de *Morieul* & de *Fayel*, & le Sire de *Morieul* portoit les armes de France, *à un demi-lion d'argent, rampant*. Dans une autre *Hiſtoire de Normandie*, par Maſſeville, on trouve un RAOUL DE FAYEL au nombre des Seigneurs de Normandie, qui comparurent aux revues faites dans les autres provinces du Royaume en 1369.

Suivant l'*Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. I, p. 55, un EUDES DE FAYEL, près de Saint-Quentin, eſt nommé dans un titre du Tréſor des Chartes du Roi, de l'an 1240, *Chevalier* avec un *Eudes*, IIIe du nom, dit *Oudart*, Seigneur de Ham. Il paroît que c'eſt ce même EUDES DE FAYEL qui pourroit avoir cauſé la malheureuſe hiſtoire de *Gabrielle de Vergy*, dont les auteurs ont parlé ſi diverſement pour la rendre plus touchante, & qui a été le ſujet d'une ancienne Romance & de la nouvelle Tragédie par M. du Belloy. Cet auteur permettra de dire que pour élever ſon Héros & le nom de *Coucy*, il ne devoit point ombrer celui de FAYEL, en paroiſſant douter, dans ſon Mémoire hiſtorique, imprimé en 1770, que cet EUDES DE FAYEL ait épouſé une *Vergy*, d'une puiſſante Maiſon de Bourgogne, &, ſans égard pour les anciennes chroniques, vouloir ſubſtituer au nom de *Vergy*, celui de *Levergies*, d'une autre famille de Vermandois. Si les recherches que cet auteur dit avoir faites euſſent été plus fructueuſes, il auroit vu que ce *Fayel*, dont les aïeux étoient, en 1096, au nombre des Bannerets, avec les Souverains qui paſſèrent à la conquête de la Terre-Sainte, pouvoit prétendre à l'honneur de s'allier à une *Vergy*, ainſi que les Hiſtoriens modernes l'aſſurent, & que ſa trop auſtère vertu, peut-être, enfanta ſa cruelle vengeance, qu'on ne trouva pas autant injuſte dans un ſiècle où les mœurs étoient plus ſévères que dans celui-ci, puiſque cela n'empêcha pas cet EUDES DE FAYEL d'être fait Chevalier.

Dans le même ouvrage des *Grands-Officiers de la Couronne*, tom. II, p. 118, il eſt fait mention d'un Collart de Billy, Ecuyer, lequel rendit aveu de quelques Terres à GRAPIN DU FAYEL, Seigneur de Montjay en 1350; & au tom. VI, p. 338 & 672, on trouve que GUILLAUME DU FAYEL, dit *le Bègue*, Vicomte de Breteuil, épouſa *Marguerite de Châtillon*, fille de *Jean de Châtillon*, Comte de Porcéan, Seigneur de Tour & Nesle, fait Chevalier en 1346, de laquelle il eut pour enfans JEAN DE FAYEL, Vicomte de Breteuil, & MARIE DE FAYEL.

JEAN DE FAYEL hérita du Comté de Dammartin, comme deſcendant de *Jacqueline de Trie*, tante de *Blanche de Trie*, Comteſſe de Dammartin, laquelle avoit épouſé *Charles*, Seigneur de *la Rivière*. Etant morte ſans enfans, ſa ſucceſſion échut aux deſcendans de ladite *Jacqueline de Trie*, ſa tante. Ce JEAN DE FAYEL poſſéda peu de tems le Comté de Dammartin, parce qu'il mourut ſans enfans en

1420. Il avoit épouſé, en 1418, *Jacqueline Paynel*, fille de *Guillaume Paynel*, Seigneur de Hambye & de Bricquebec, & de *Jeanne Paynel de Moyon*. Cette *Jacqueline Paynel* étoit veuve de *Pierre d'Orgemont*, IIe du nom, Seigneur de Chantilly, de Montjay, &c. Chambellan du Roi, Echanſon du Duc de Bourgogne, &c., tué à la bataille d'Azincourt le 24 Octobre 1415. JEAN DU FAYEL fut Seigneur de Chantilly, après lui, à cauſe de *Jacqueline Paynel*, ſa femme, & il y demeura avec elle & pluſieurs de ſes parens & alliés pendant les factions de Bourgogne. Après ſa mort, ſa veuve en ſecondes noces, ſollicitée par *Jacques Paynel*, ſon couſin germain, Chambellan du Duc de Bourgogne, jura & promit d'entretenir la paix & le traité fait entre les Rois de France & d'Angleterre, moyennant qu'il leur fut promis ſûreté de leurs corps & de leurs biens en Novembre 1421. Elle mourut le 15 Mars 1435, & fut enterrée aux Cordeliers de Senlis. *Guillaume*, Baron de *Montmorency*, par diſpoſition particulière de ſon père en 1472, hérita de ladite terre de Chantilly & autres par ſucceſſion de *Marguerite d'Orgemont*, ſa mère. On ſait que Madame la Princeſſe de Condé, ſœur de *Henri de Montmorency*, dernier de ſa branche, a porté le Duché de Montmorency, dont Chantilly fait partie, dans la Maiſon de *Condé* qui le poſſède depuis ce tems.

A la mort de JEAN DE FAYEL, MARIE, ſa ſœur, alliée à *Renaud de Nanteuil*, Seigneur d'Acy, qui ſuivit le parti de CHARLES VII, ne put jouir du Comté de Dammartin, le Roi d'Angleterre l'ayant donné au Comte de *Vergy*, Seigneur de Frolois & de Champlitte, Gouverneur de Champagne & de Brie; mais *Marguerite de Nanteuil*, fille unique de *Renaud de Nanteuil*, & de MARIE DE FAYEL, alliée à *Antoine de Chabannes*, Grand-Pannetier de France, &c., rentra dans ledit Comté de Dammartin & dans les Terres de la Maiſon de *Châtillon*, qu'elle porta en 1439 audit *Antoine de Chabannes*, ſon mari, d'où ce Comté paſſa dans la Maiſon d'*Anjou-Mézières*, puis dans celle de *Boulainvilliers*; & l'un d'eux le vendit au Connétable *de Montmorency*.

Dans la même *Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, tom. IV, p. 874, on trouve encore une JACQUELINE DU FAYEL, Vicomteſſe de Breteuil, mariée à *Guillaume de Ferrières*, Seigneur de Ferrières, de Thury & de Dangu, laquelle eut une fille nommée *N... de Ferrières*, mariée, en 1482, à *Ferry d'Aumont*, Seigneur d'Aumont, de Méru & de Chars, &c.

Voilà ce que l'on trouve dans les Auteurs ci-deſſus cités ſur la Maiſon de *Fayel*. Cette ancienne Nobleſſe a eu le ſort de pluſieurs autres, & a eſſuyé une variation de fortune indiſpenſable dans un ſi long eſpace de tems & dans la diviſion de ſes branches; mais quelque peu riches qu'aient été depuis les trois ou quatre derniers ſiècles, celles dont nous allons rapporter la filiation, on n'y trouve point de méſalliances; au contraire, parmi les femmes, on y en voit beaucoup d'ancienne Maiſon.

Pour une filiation ſuivie, nous ne pouvons maintenant remonter qu'à

I. HENRI DU FAYEL, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, en la Paroiſſe de Cahagnolles, Election de Bayeux, Sergenterie de Briqueſſard, La table généalogique, qui nous a été communiquée, lui donne pour enfans:

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et THOMAS, auteur de la troiſième branche rapportée ci-après.

II. HENRI DU FAYEL, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Bigne, vivoit en 1386, ſous le règne de CHARLES VI, avec ſa femme, dont on ignore le nom. Il en eut:

III. ROBIN ou ROBERT DU FAYEL, qui fit ſes preuves lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Il pouvoit être alors âgé de 66 ans, & eut pour enfans:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et NICOLAS ou COLIN, lequel eut pour fils ROBERT DU FAYEL, couſin germain de JEAN II, mentionné ci-après. Ils produiſirent enſemble leur généalogie en 1523. Ce ROBERT a eu poſtérité, mais on ignore ſi elle exiſte encore à préſent.

IV. JEAN DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de la Bigne, épouſa *Iſabeau de Bouvet*, dont:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, marié à *Catherine Gauthier*, par contrat du 8 Janvier 1532, reconnu devant le Notaire de Saint-Gabriel, en la haute Juſtice d'Argences, le 15 Février 1535. Il y eut poſtérité de ce mariage.

V. JEAN DU FAYEL, IIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Bigne, produiſit la filiation des cinq dernières générations, à commencer par

HENRI Ier, devant les Tabellions de Briquefſard, le 31 Juin 1523, conjointement avec ROBERT DU FAYEL, ſon couſin germain, & MICHEL, LOUIS & même GUILLAUME DU FAYEL, fils de RICHARD, de la plus ancienne branche cadette (comme étant leſdits MICHEL, LOUIS & RICHARD, père de GUILLAUME, fils de JEAN, mentionné à la troiſième branche, & par conſéquent petit-fils de THOMAS, fils puîné de HENRI, Ier du nom, duquel nous avons déjà parlé), pour fournir & montrer ladite généalogie à Meſſieurs les Elus de Bayeux, Commiſſaires en cette partie, nommés par le Roi. On en conſerve dans la famille l'extrait en parchemin, tiré de l'original, le 1er Avril 1599. Il épouſa, en 1526, *Marguerite d'Avaines*, fille de *Robert*, Ecuyer, Seigneur de Grouſſy, & grand'tante de *Madeleine* & de *Marie d'Avaines*, ſœurs. Leurs enfans furent:

1. CONSTANTIN, qui ſuit;
2. Et JOACHIM, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VI. CONSTANTIN DU FAYEL, Ecuyer, Seigneur de la Bigne, eut de *Marguerite Frollet*:

1. ROBERT, qui ſuit;
2. Et JEAN, rapporté après ſon aîné.

VII. ROBERT DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de la Bigne, ne laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom, que deux filles:

1. BLANCHE, mariée, en 1621, à *Jean Osbert*, Ecuyer, Sieur du Theil;
2. Et CATHERINE, alliée, en 1632, à *Joachim Miffand*, Ecuyer, Sieur de Longchamp. Elle partagea avec ſa ſœur la ſucceſſion de ROBERT, leur père, & eut la Terre de la Bigne, qu'elle porta dans la famille de *Miffand*, de laquelle eſt iſſue au troiſième degré Demoiſelle *Bonne-Barbe de Miffand*, veuve d'*Auguſtin-Thomas Hélie*, Ecuyer, Sieur de Bonpart.

VII. JEAN DU FAYEL, IIIe du nom, Ecuyer, Sieur de la Couture, ſecond fils de CONSTANTIN, & de *Marguerite Frollet*, devint l'aîné par la mort de ROBERT, ſon frère. Il épouſa, en 1605, *Jacqueline de Saon*, fille & héritière, conjointement avec *Madeleine*, ſa ſœur, de *Jean de Saon*, Ecuyer, Sieur de Berneſq. Cette Terre eſt ſituée dans la Paroiſſe de Saonnet, & les deſcendans de ce JEAN DU FAYEL, ont préféré d'y demeurer juſqu'à ce jour. De ſon mariage vint:

VIII. JOACHIM DU FAYEL, Ecuyer, Sieur de Berneſq, qui fit ſes preuves devant M. de Chamillart, Intendant de la Province, le 5 Décembre 1667. Il épouſa, en 1649, *Louiſe Godefroy*, dont ſortit:

IX. JEAN DU FAYEL, IVe du nom, qui s'allia, en 1686, par contrat paſſé devant les Notaires de Bayeux, à *Marguerite de Pierrepont*, laquelle devint unique héritière de *Philippe de Pierrepont*, ſon père, Seigneur de la Paroiſſe de Criqueville & du Fief de Saint-Sauveur, & de *Renée du Chaſtel*, ſa mère. Il en a eu:

1. FRANÇOIS-RICHARD, qui ſuit;
2. Et JEAN-CLAUDE-MICHEL, appelé le *Chevalier de Berneſq*, né le 18 Septembre 1706, Chevalier de Saint-Louis.

X. FRANÇOIS-RICHARD DU FAYEL, Chevalier, Seigneur de Criqueville, ne prenoit ordinairement en ſon vivant, dans ſes actes publics, qu'un nom de baptême, ſavoir celui de RICHARD. Il avoit épouſé, en 1726, *Marie-Anne-Thomaſſe Larcher*, née le 17 Mai 1712. De ce mariage ſont iſſus:

1. CLAUDE-FÉLIX, qui ſuit;
2. JEAN-CLAUDE-ALEXANDRE, né le 23 Octobre 1735, Capitaine-Aide-Major dans le Régiment de Condé, Infanterie;
3. MARIE-ANTOINETTE, née le 17 Décembre 1730;
4. MARGUERITE-THÉRÈSE, née le 17 Janvier 1734, mariée à *Jean-Claude-Eudes de la Jumellerie*, Ecuyer, Gendarme de la Garde ordinaire du Roi;
5. Et MARGUERITE-FÉLICITÉ, née au mois de Mars 1743, & mariée, en 1766, à *Pierre Vaultier*, Ecuyer.

XI. CLAUDE-FÉLIX DU FAYEL, Chevalier, Seigneur des Paroiſſes de Criqueville, Saonnet, Rubercy, des Fiefs de Saint-Sauveur & de Moulagny, né le 28 Février 1732, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, en 1757, *Jeanne-Eliſabeth du Chaſtel*, Dame de Lizon, née le 1er Janvier 1738, morte le 25 Février 1772, fille unique & héritière de feu Meſſire *Jean-Tanneguy du Chaſtel*, Chevalier, Seigneur de la Paroiſſe de Lizon & autres Fiefs, iſſus de l'ancienne Maiſon des *du Chaſtel*. Elle étoit auſſi héritière de la branche puînée des *du Chaſtel*, Seigneurs de la Paroiſſe de Rampan, conjointement avec *Jeanne-Louiſe du Chaſtel*, ſa grand'tante, veuve de *François de Parfouru*, Ecuyer, Seigneur d'Arganchy. De ce mariage ſont ſortis:

1. Claude-Alexandre-Félix, né le 28 Décembre 1764;
2. Et Jeanne-Louise-Félicité du Fayel, née le 27 Octobre 1759.

SECONDE BRANCHE.

VI. Joachim du Fayel, Ecuyer, Sieur des Hauts-Foins, ſecond fils de Jean, IIe du nom, & de *Marguerite d'Avaines*, acquit de noble homme Georges de Suhard, Seigneur de Crouay, Amfréville, Hamon & Blay, ledit Fief, Terre noble & Seigneurie de Blay, par contrat du 8 Mai 1597, paſſé devant les Tabellions de la Vicomté de Bayeux. Ce fief eſt ſitué dans la Paroiſſe de Blay, où de préférence, ſes deſcendans font leur demeure ordinaire. Il épouſa, en 1580, *Catherine le Bacheler*, dont:

VII. Pierre du Fayel, Ecuyer, Seigneur de Blay, qui s'allia, en 1616, avec *Barbe Hélie*, de laquelle il eut:

VIII. Joachim du Fayel, IIe du nom de ſa branche, Ecuyer, Sieur de Blay, qui fit ſes preuves lors de la recherche de M. de Chamillart. Il épouſa, en 1646, *Marie Suhard*, & en eut:

IX. Louis du Fayel, Ecuyer, Sieur de Blay, qui ſe maria, en 1681, avec *Marguerite Suhard*, dont:

1. Pierre-Michel, qui ſuit;
2. Et Michel, rapporté après ſon aîné.

X. Pierre-Michel du Fayel, Ecuyer, Sieur de Blay, a épouſé, en 1733, *Marie-Marguerite-Henriette d'Amour*, de laquelle il n'a eu qu'une fille unique:

Marie-Catherine-Marguerite, née le 2 Juillet 1739, alliée à Michel-Charles-François, ſon couſin germain, mentionné ci-après degré XI.

X. Michel du Fayel, Ecuyer, Sieur de Bretteville, ſecond fils de Louis, & de *Marguerite Suhart*, s'eſt marié, en 1724, à *Catherine Poitier*, dont:

XI. Michel-Charles-François du Fayel, Chevalier, Seigneur de Blay, à cauſe de ſa femme, né le 2 Février 1732. Il a épouſé, en 1757, Marie-Catherine-Marguerite du Fayel, ſa couſine germaine, dont on a parlé ci-deſſus, de laquelle ſont iſſus:

1. Michel-Pierre, né le 2 Novembre 1758;
2. Bonne-Jeanne-Catherine, née le 3 Mai 1760;

3. Marie-Jeanne-Thérèse, née le 14 Octobre 1762;
4. Et Blanche-Barbe-Jeanne-Françoise du Fayel, née le 6 Février 1771.

TROISIÈME BRANCHE.

II. Thomas du Fayel, Ecuyer, fils puîné de Henri, Ier du nom, eut de ſa femme qu'on ne connoît point:

III. Jean du Fayel, Ecuyer, qui fit ſes preuves lors de la recherche de Montfaut, en 1463. Il fit auſſi faire une information en Juſtice, les 10 & 13 Mars 1477, de 35 Gentilshommes & autres de plus nobles & anciens, parmi leſquels il y en avoit un, dit âgé de 120 ans, leſquels tous unanimement & les uns après les autres dirent que ledit Jean du Fayel & Thomas, *ſon père, avoient fréquenté les guerres avec les Nobles du Pays, armés d'une haute pièce, harnois blancs, harnois de jambes, ou perſonne pour lui, tant du pays de Picardie qu'autres lieux; & qu'icelui* Jean du Fayel, *& ſes prédéceſſeurs étoient nobles, nés & extraits de noble ligne,* pour être la commune voix & renommée du Pays; & eſt ajouté *l'avoir entendu dire à leur père, bien ancien Gentilhomme, comme étant ledit* Jean, *fils de* Thomas, *frère puîné de* Henri du Fayel, *Ecuyer, Seigneur de la Terre & Seigneurie de la Bigne, & étant ledit* Jean, *couſin germain de* Robert du Fayel, Sieur de ladite Sieurie, exiſtant alors, lequel Robert du Fayel, *âgé de* 80 *ans, & fils dudit* Henri II, *reconnoiſt dans la même information cedit* Jean du Fayel, *pour ſondit couſin germain.* Sur laquelle information ledit Jean du Fayel eſt déclaré, par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, du 20 Juin 1482, *avoir été & être noble, iſſu, extrait, procréé & deſcendu de noble & ancienne ligne, à cauſe & par le moyen de ſes prédéceſſeurs & ancêtres, &c.* Ce ſont les termes dudit Arrêt mot pour mot, duquel Arrêt la famille conſerve l'original en parchemin, en date dudit jour 20 Juin 1482, auquel eſt attaché l'extrait en papier & en règle de ladite information, tiré ſur les originaux, des 10 & 13 Mars 1477; ledit extrait délivré le 6 Juin 1578. Cette information eſt aſſez curieuſe, & on y voit, par le rapport des témoins, la façon dont les Nobles s'aſſembloient avec leur armure pour aller à la guerre, d'où l'on peut juger comme ils la faiſoient. Ce Jean du Fayel eut quatre garçons:

1. 2. & 3. THOMAS, MICHEL, & RICHARD, père de GUILLAUME, qui ont formé différens rameaux, mais on ignore leur filiation;
4. Et LOUIS, qui suit.

IV. LOUIS DU FAYEL s'allia à *Françoise du Breuil*, dont vinrent:

1. JACQUES, qui suit;
2. 3. 4. & 5. SAMSON, CONSTANTIN, THOMAS & PIERRE, qui ont eu postérité, mais on ignore leur descendance.

V. JACQUES DU FAYEL épousa, par contrat du 8 Janvier 1564, *Jeanne du Pont*, dont:

VI. GILLES DU FAYEL, marié, par contrat reconnu par acte de Justice au Bailliage de Bayeux, le 7 Octobre 1604, à *Françoise de Pierre*, & en eut:

1. PHILIPPE, Prêtre;
2. Et LAURENT, qui suit.

VII. LAURENT DE FAYEL fit ses preuves lors de la recherche de M. de Chamillart, en 1666, & tira de lui un certificat, le 10 Mars 1671, comme il lui avoit bien & dûment prouvé, par titres justificatifs, son ancienne Noblesse. Il épousa, par contrat du 2 Février 1654, dépose devant les Tabellions de Briquessard, le 5 Juin 1655, *Madeleine de Grimouville*, dont:

1. GEORGES, qui suit;
2. Et JACQUES, mort sans postérité.

VIII. GEORGES DU FAYEL s'allia, par contrat passé devant *Desprey*, Notaire, le 21 Mai 1696, à *Jacqueline d'Amour*, dont:

1. NICOLAS, qui suit;
2. Et JEAN, marié deux fois sans avoir eu d'enfans ni de sa première femme ni de sa seconde, nommée *Jeanne d'Amour*.

IX. NICOLAS DU FAYEL, a épousé par contrat du 19 Août 1728, MARGUERITE-THÉRÈSE DU FAYEL, sa parente, dont:

X. NICOLAS-FRANÇOIS DU FAYEL, né le 24 Mai 1730, marié, par contrat du 31 Janvier 1769, à *Marie-Anne de Roncherolles*. Nous ignorons s'il en a des enfans.

Les armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de deux molettes d'éperon d'argent en chef, & d'une rose de même en pointe.* Supports: *Minerve & Mars*, avec cette inscription latine au-dessous: PIETATE ET ARMIS. Cet écusson, tel qu'on le voit dans un tableau ancien, est couronné d'un *casque*, au-dessus duquel descend une *couronne de laurier, tenue par deux anges*. D'ailleurs comme la famille ne fait pas précisément l'origine de ces supports, plusieurs du nom DE FAYEL ont porté sur leur écusson la *couronne de Marquis*, & pris simplement des *lions* pour supports.

FAYEL (DU), Election de Verneuil, en Normandie, qui porte: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 annelets du même, 2 en chef & 1 en pointe.*

FAYET (DE), du Diocèse de Mende: famille qui subsiste dans deux branches. De la première est:

JEAN-FÉLIX-ROCH DE FAYET DE GABRIAC, Ecuyer, Lieutenant dans le Régiment de Flandre, né le 15 Juin 1731. Il a deux sœurs, LOUISE-CATHERINE, Religieuse au Couvent du Saint-Esprit, née le 20 Juin 1725; & LOUISE-FRANÇOISE-FÉLICITÉ, baptisée le 18 Décembre 1728.

De la seconde branche est:

JEAN-CLAUDE DE FAYET, Ecuyer, Seigneur de Chabannes & du Villaret, né le 7 Mai 1716, marié, le 30 Octobre 1742, à *Françoise Broquin*, fille d'*Alexandre*, & de *Marie Veyssier*, dont il a huit enfans, qui sont:

1. JEAN-PIERRE-PAUL, né le 1er Juillet 1748;
2. JEAN-ROMAIN, né le 9 Août 1755;
3. CATHERINE, née le 26 Août 1743;
4. MARIE-CHARLOTTE, née le 21 Juillet 1744;
5. JEANNE-BÉNOITE, née le 15 Février 1746;
6. MICHELLE-GENEVIÈVE, née le 29 Septembre 1749;
7. FRANÇOISE-MARIE, née le 2 Janvier 1752;
8. Et ANTOINETTE-PIERRETTE, née le 16 Décembre de la même année.

Les armes: *d'azur, à une fasce de sable bordée d'or, chargée d'une coquille d'argent accostée de 2 étoiles d'or, & accompagnée en chef d'une levrette d'argent courante, ayant un collier de gueules bordé & bouclé d'or; & en pointe de 3 losanges aussi d'or rangées en fasce.* (Voyez l'*Armorial gén. de France*, reg. V, part. I.)

FAYETTE en Auvergne: ancienne Noblesse dont le nom est MOTIER, que ses descendans ont quitté à la quatrième génération. Cette Maison a donné un Grand-Maître d'Artillerie & un Maréchal de France. Elle remonte à

I. GILBERT MOTIER, Seigneur de la Fayette, vivant en 1284. Il laissa de sa femme, dont le nom est inconnu:

1. GILBERT, qui suit;

2. Et MATHELINE, mariée à *Guillaume de la Roche.*

II. GILBERT MOTIER, Seigneur de la Fayette, II^e du nom, fait Chevalier en 1338, fut tué à la bataille de Poitiers, en 1356. Il avoit épousé *Marguerite de la Roche-Aymon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Roche, dont:

III. GUILLAUME MOTIER, Seigneur de la Fayette, marié à *Catherine Brun de Peschin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Peschin, & de *Marguerite*, Dame *de la Maillade*. Il en eut:

1. GILBERT, qui suit;
2. BARTHÉLEMY, Prieur de la Voûte, vivant en 1439;
3. Et GILBERTE, mariée à *Béraud*, Seigneur *du Lac* & du Monteil.

IV. GILBERT, III^e du nom, Seigneur DE LA FAYETTE & de Pontgibault, Chevalier, Conseiller & Chambellan du Roi & de M. le Dauphin, fut Sénéchal du Bourbonnois, & Maréchal dans les guerres que le Duc DE BOURBON, Lieutenant-Général pour le Roi en Languedoc, eut contre les Anglois. Il s'attacha à CHARLES, Dauphin de Viennois, qui le nomma son Lieutenant & Capitaine-Général ès-pays de Lyonnois & Mâconnois, en 1417, & Gouverneur du Dauphiné en 1420. Il se trouva à la bataille de Baugé en Anjou, en 1421. Les services qu'il rendit à l'Etat lui firent mériter la charge de Maréchal de France dont il fut pourvu la même année, & il demeura prisonnier à la journée de Verneuil. Après sa délivrance, le Roi l'envoya en Touraine & en Vendômois en 1425, & le retint auprès de sa personne pour le servir en l'absence de plusieurs autres Seigneurs, par Lettres du 26 Novembre 1426. Il fut employé au traité d'Arras en 1435, & commis en 1439 pour exercer l'Office de Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes; fut un des principaux chefs qui contribuèrent à chasser les Anglois du Royaume; rendit de grands services à l'Etat, & étoit mort en 1463. Il avoit épousé, le 15 Janvier 1423, *Jeanne de Joyeuse*, fille de *Randon*, II^e du nom, Seigneur *de Joyeuse*, & de *Catherine Aubert*, Dame de Montel-de-Gélat & de Roche-d'Agoux, dont il eut:

1. CHARLES, Seigneur de la Fayette, &c., Conseiller & Chambellan du Roi, Gouverneur de Boulogne, mort sans alliance;
2. ANTOINE, Seigneur de Bothéon, &c., marié à *Louise*, Dame *de Montboissier*, fille aînée

de *Jean*, Seigneur *de Montboissier*, & de *Catherine de Chalençon*, après la mort de laquelle, sans enfans, il prit une seconde alliance, le 11 Juillet 1481, avec *Anne d'Aubières*, Dame de Saint-Germain, la Faye, Moissac, &c., fille d'*Annet*, Seigneur d'Aubières, & de *Dauphine de Murols*, dont il eut:

1. JEAN, Seigneur de la Fayette, qu'il vendit, en 1520, à ANTOINE DE LA FAYETTE, son cousin, & mort sans alliance;
2. FRANÇOISE, Dame de Maubec & de Moissac, mariée 1° à *Hugues Fourrier*, Seigneur de la Grange; 2° le 20 Novembre 1517, à *Jean de Commargue*, Seigneur de Pigedon & de Ségonzac, Capitaine d'Olliergues; & 3° à *Antoine*, Seigneur *de Vaux;*
3. Et CATHERINE, Religieuse à Lavaudieu.

3. GILBERT, qui suit;
4. JEAN, Chanoine & Custode de Saint-Jean de Lyon, mort en 1490;
5. LOUIS, Chevalier de St.-Jean de Jérusalem;
6. JEANNE;
7. LOUISE, mariée à *Jean de la Roche*, Seigneur de Tornoelles;
8. ANNE, mariée, en 1448, à *Louis de Maubec*, Seigneur de Montlaur;
9. Et CATHERINE, alliée à *Hugues de Chauvigny*, Seigneur de Blot, Sénéchal d'Auvergne.

V. GILBERT DE LA FAYETTE, IV^e du nom, Seigneur de Saint-Romain, de Pontgibaut & de Roche-d'Agoux, Ecuyer d'Ecurie du Roi, épousa *Isabeau de Polignac*, fils de *Guillaume*, dit *Armand*, I^er du nom, Vicomte de Polignac, & d'*Amédée de Saluces-Cardé*, dont:

1. ANTOINE, qui suit;
2. FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs de *Saint-Romain*, rapportée ci-après;
3. 4. 5. & 6. GILBERT, CHARLES, GABRIEL & CHARLES DE LA FAYETTE, morts jeunes;
7. ANNE, mariée à *Louis*, Seigneur *de Lastic;*
8. 9. 10. & 11. LOUISE, FRANÇOISE, ISABEAU & ANNE, mortes jeunes;
12. GABRIELLE, Abbesse de Chasses, morte le 10 Avril 1541;
13. FRANÇOISE, Religieuse en la même Abbaye, morte le 13 Mai 1504;
14. CLAIRE, Abbesse de Montivilliers en Normandie;
15. CATHERINE, mariée 1° à *François de la Platière*, Seigneur des Bordes; 2° à *Hugues de Jaucourt*, Seigneur de Marault; & 3° à *Robert de la Marthonie*, Seigneur de Bonnes, Gouverneur de Touraine;

16. Et AIMÉE, Dame d'honneur de la Reine de Navarre, mariée à *François de Silly*, Seigneur de Longray, Bailli de Caen.

VI. ANTOINE DE LA FAYETTE, Chevalier, Seigneur de Pontgibaut, Montel-de-Gélat, &c., fut fait Maître de l'Artillerie de delà les Monts, par le Roi LOUIS XII, dont il se démit en 1515, après avoir été pourvu du Gouvernement de Boulogne, & fait Sénéchal du Boulonnois & de Ponthieu. Il acquit, en 1520, la Terre de *la Fayette*, de JEAN, Seigneur DE LA FAYETTE, son cousin, & mourut le 22 Août 1531, âgé de 57 ans. Il avoit épousé, le 26 Février 1497, *Marguerite de Rouville*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rouville, & de *Louise Malet de Graville*. Ses enfans furent :

1. LOUIS, qui suit;
2. JEAN, rapporté après son frère aîné;
3. GILBERT, Abbé de Saint-Josse-sur-Mer, de Ménat & d'Arville;
4. MARIE, femme, en 1517, d'*Antoine de la Tour*, Baron de Murat;
5. ANTOINETTE, mariée 1° à *Louis Loup*, Seigneur *de Pierrebrune*, Maître-d'Hôtel du Roi; & 2° à *Philippe de Rivoire*, Seigneur du Palais;
6. Et GABRIELLE, Abbesse de Chasses.

VII. LOUIS, Seigneur DE LA FAYETTE, Pontgibaut, &c., Gouverneur de Boulogne, & Lieutenant de l'Amiral *de Graville*, au siège de Thérouanne, en 1513, épousa *Anne de Vienne*, fille unique de *François*, Seigneur de Listenois, &c., & de *Benigne de Grandson*. Il en eut :

1. FRANÇOIS, Seigneur de la Fayette, mort à la bataille de Saint-Quentin, en 1557, sans alliance;
2. Et JACQUELINE, Dame de la Fayette, de Pontgibaut, &c., mariée, en 1557, à *Guy de Daillon*, Seigneur du Lude.

VII. JEAN DE LA FAYETTE, second fils d'ANTOINE, Seigneur de la Fayette & de Pontgibaut, & de *Marguerite de Rouville*, eut en partage la Terre de Hautefeuille. Il secourut la ville de Nevers, d'où il chassa les Religionnaires, assiégea & prit la Charité, & fut tué à la journée de Cognat, voulant s'opposer au passage des Rebelles qui brûlèrent ensuite sa maison. Il avoit épousé, le 11 Février 1543, *Françoise de Montmorin*, Dame de Nades & de l'Espinasse, fille d'*Annet de Montmorin*, Seigneur d'Aubières, & de *Marie Bohyer*. De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, tué à la bataille de Montcontour, sans alliance;
2. CLAUDE, qui suit;
3. JEANNE, mariée, le 22 Janvier 1572, à *Antoine de Callart*, Seigneur de Fraissinnet;
4. MARIE, alliée le 16 Juin 1584, à *Jérôme de Sacconay*, Baron de Bressolles;
5. Et FRANÇOISE, Religieuse en l'Abbaye de Chasses.

VIII. CLAUDE DE LA FAYETTE, Seigneur de Hautefeuille, de Nades, &c., épousa, en 1579, *Marie d'Alègre*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Viverols & de Beauvoir, & de *Charlotte de Beaucaire*, dont il eut :

1. JEAN, qui suit;
2. JACQUES, Chanoine & Comte de Lyon, mort Chartreux;
3. FRANÇOIS, Abbé de Dallon, Evêque de Limoges, premier Aumônier de la Reine ANNE D'AUTRICHE, mort le 3 Mai 1676, âgé de 86 ans;
4. GASPARD, Seigneur de Nades, Enseigne-Colonel du Régiment de Picardie, mort sans alliance en 1633;
5. PHILIPPE-EMMANUEL, Chevalier de Malte, mort en 1651;
6. FRANÇOISE, Abbesse de Saint-Georges de Rennes;
7. LOUISE, mariée 1° à *François d'Apchier*, Seigneur du Cheylard; & 2° à *Charles de Bourbon-Busset*, Comte de Chalus;
8. MADELEINE, Religieuse en l'Abbaye de Chasses;
9. Et CATHERINE, mariée à *Claude de Plantadis*, Seigneur de Saint-Alvard.

IX. JEAN DE LA FAYETTE, IIe du nom, Seigneur de Hautefeuille, &c., mort le 3 Décembre 1651, avoit épousé, le 10 Avril 1613, *Marguerite de Bourbon-Busset*, fille de *César*, Comte de Busset & de Chalus, & de *Charlotte de Montmorillon*, Dame de Vésigneux. De cette alliance sortirent :

1. FRANÇOIS, qui suit;
2. CHARLES-FRANÇOIS, Baron d'Hautefeuille, mort à la bataille d'Estampes, sans postérité;
3. CLAUDE, Docteur de Sorbonne;
4. JACQUES, Chevalier de Malte;
5. LOUISE, fille d'honneur de la Reine, qui se rendit Religieuse aux filles de la Visitation de Paris, en 1637, & mourut en Janvier 1665, en la maison de Chaillot du même Ordre, qu'elle avoit établie; elle portoit le surnom d'*Angélique* dans son Monastère;
6. MADELEINE, Abbesse de Saint-Georges de Rennes;

7. Et CLAUDE, mariée à *Céſar de Chauvigny*, Seigneur de Monteſpedon.

X. FRANÇOIS, Comte DE LA FAYETTE, Seigneur de Nades, &c., épouſa, en 1655, *Marie-Madeleine Pioche-de-la-Vergne*, fille d'*Aymar*, Seigneur de la Vergne, Gouverneur du Hâvre-de-Grâce, & de *Marie de Pena*, autant diſtinguée dans la République des Lettres & par ſes écrits, que par ſa nobleſſe & l'eſtime qu'on avoit pour elle à la Cour de France; elle mourut en Mai 1693. Un de ſes ouvrages le plus eſtimé & attribué à M. de Segrais, eſt ſon roman intitulé *Zaïde*. Voyez l'article de cette Dame dans Moréri au mot FAYETTE. De ſon mariage elle eut :

1. LOUIS, Abbé de la Grenetière, de Valmont, de Dallon, &c.;
2. Et RENÉ-ARMAND, qui ſuit.

XI. RENÉ-ARMAND, Marquis DE LA FAYETTE, né en 1659, fut Brigadier d'Infanterie, & mourut à Landau, le 12 Août 1694, âgé de 34 ans. Il avoit épouſé, au mois de Décembre 1689, *Jeanne-Madeleine de Marillac*, fille de *René de Marillac*, Doyen des Conſeillers d'Etat, & de *Marie Bochard de Sarron*, morte le 13 Septembre 1712, dont il a laiſſé pour fille unique :

MARIE-MADELEINE, Marquiſe DE LA FAYETTE, mariée, le 13 Avril 1706, à *Charles-Bretagne*, Duc *de la Trémoïlle*, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, & morte le 6 Juillet 1717, en ſa vingt-neuvième année.

BRANCHE
des Seigneurs de SAINT-ROMAIN.

VI. FRANÇOIS DE LA FAYETTE, ſecond fils de GILBERT, IV^e^ du nom, Seigneur de Pontgibaut, de Roche-d'Agoux, &c., & d'*Iſabeau de Polignac*, eut en partage la Terre de Saint-Romain. Il avoit épouſé *Madeleine Sanguin*, fille de *Louis*, Baron de Maffliers, & de *Barbe de Rubempré*, dont il eut:

VII. CLAUDE DE LA FAYETTE, Baron de Saint-Romain, Maffliers, la Malmaiſon, &c., qui épouſa, 1° *Marie de Suze*, Dame de la Verſine, fille de *Philippe*, Seigneur de la Verſine, & de *Claude de Villers-l'Isle-Adam*; & 2° *Jeanne d'Aumale*, fille de *Philippe*, Seigneur d'Haucourt, & d'*Antoinette de Hangeſt*. Elle ſe remaria à *Lancelot du Lac*, Baron de Chémerolles. Du premier lit ſortirent:

1. CLAUDE, mariée à *Michel Gaillard*, Seigneur de Longjumeau;
2. MARIE, alliée à *Jean le Clerc*, Seigneur du Tremblay, Préſident aux Requêtes du Palais;
3. CHARLOTTE, ſeconde femme de *Jean de Dreux*, Seigneur de Morainville;
4. SUSANNE, mariée 1° à *Pierre des Friches*, Seigneur de Braſſeuſe; & 2° à *Antoine de Chaumont*, Seigneur de Perrigny;
5. ESTHER, femme d'*Antoine de Brouilly*, Seigneur de Bouchoir & de Mainvilliers;
6. Et MADELEINE, qui épouſa, le 11 Avril 1578, *François de Pas*, Seigneur de Feuquières, premier Chambellan du Roi HENRI IV, Maréchal de ſes Camps & Armées, lequel ayant été tué à la bataille d'Ivry, le 14 Mars 1590, elle prit une ſeconde alliance avec *Iſaac Arnaud*, Intendant des Finances.

De la branche des Barons de *Viſſac* deſcendoit :

MICHEL-LOUIS-CHRISTOPHE-ROCH-GILBERT, Marquis de la Fayette, qui épouſa, le 22 Mai 1754, *Marie-Louiſe-Julie de la Rivière*, fille du Marquis *de la Rivière*, & petite-fille du Comte *de la Rivière*, Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

(P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne*, & Moréri.)

Les armes : *de gueules, à une bande d'or & une bordure de vair.*

FAYEUL, famille noble de laquelle étoit :

JEAN DE FAYEUL, Chevalier, qui épouſa *Lucrèce de Baronat*, & en eut entr'autres enfans :

MARIE-FRANÇOISE DE FAYEUL, alliée à *Pierre-Gabriel de Tréméolles*, Chevalier, Seigneur de la Barge, fils d'*Hector*, & de *Louiſe Perrin de la Corée*, dont poſtérité.

Les armes : *d'argent, à un arbre de ſinople, poſé ſur une terraſſe de même; au chef d'azur.*

* FAYOLLE, au pays de Combrailles en Auvergne : Terre & Seigneurie unie aux Fiefs de *Vernade, la Sipierre* & de *Bellet*, & érigée en *Marquiſat* ſous le nom de *Fayolle*, en faveur de NICOLAS DE FAYOLLE, Seigneur de Tocane, en conſidération de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres. Il eſt iſſu de GÉRAUD DE FAYOLLE, qui mérita de ſes ſervices, ſurtout par la défenſe de la ville de Saint-Aſtier, le don de la Juſtice dans la Paroiſſe de Tocane, de laquelle le Roi JEAN le

gratifia l'an 1351. (*Tabl. généal.*, part. V, pag. 114.)

FAYON (DE), famille noble & ancienne du Limouſin, qui vint s'établir avec celle de l'*Etrange*, vers le commencement du XVIe ſiècle, en Vivarais, Province du Languedoc, où elle s'eſt toujours diſtinguée par ſon attachement à la Religion Catholique, & au ſervice du Roi pendant les guerres civiles qui ont déſolé cette Province; ce qui lui attira la confiance du Maréchal de Montmorency & des Princes de Condé & de Conty, ſucceſſivement Gouverneurs du Languedoc, comme il eſt détaillé dans les Lettres & Patentes du Roi, du 30 Juin 1740, qui ſont très-honorables pour la famille de FAYON, par leſquelles le Roi la reconnoît pour *noble d'ancienne extraction*. Elles font mention de la perte que JEAN-CLAUDE DE FAYON, Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, fit de ſes titres & effets lors de la priſe de ſon Château, où il commandoit, que les Religionnaires firent ſauter en 1622, & de celle de ladite Ville que LOUIS XIII vint aſſiéger en perſonne en 1629, qui fut emportée d'aſſaut, abandonnée au pillage & réduite en cendres. Dans cet incendie périrent non-ſeulement les titres particuliers des familles, mais encore les regiſtres publics, comme il conſte par le procès-verbal fait par le Sieur Tardieu, Lieutenant-Général du Vivarais, en vertu d'une commiſſion du Conſeil; ce qui ne nous permet pas de remonter la filiation au-deſſus de JEAN-CLAUDE DE FAYON, par lequel nous commençons cette généalogie.

I. JEAN-CLAUDE DE FAYON, Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, laiſſa de ſon mariage avec *Anne de Sibleyras :*

II. CLAUDE DE FAYON, qui fut comme ſon père Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas, & eut de ſon mariage avec *Madeleine de Soubeyran:*

1. JEAN-CLAUDE, qui laiſſa de ſa femme, dont on ignore le nom, une fille appelée

   CHRISOGONE, morte ſans poſtérité, dont les biens ont paſſé dans les Maiſons de *la Blache* & de *Calvière*.

2. JACQUES, qui ſuit, auteur des Seigneurs de *Fayon-Montbrun*.

III. JACQUES DE FAYON-MONTBRUN, Baron d'Allier & de Montbrun, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès & Berſème, fut Bailli d'épée de la Ville & Vicomté de Privas après la mort de ſon frère, & ſe maria, le 20 Décembre 1671, avec *Anne-Orange de Verdier*, dont il eut quatre enfans, ſavoir :

1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit;
2. LOUIS, chef de la branche des Seigneurs de *Saint-Laurens*, rapportée ci-après;
3. Et JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de la Valette, mort ſans poſtérité;
4. Et ANNE-JOSÈPHE, Religieuſe à la Viſitation de Montélimart.

IV. JEAN-CLAUDE DE FAYON-MONTBRUN, IIe du nom, Baron d'Allier & de Montbrun, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès, & Berſème, Bailli d'épée de la Vicomté de Privas, prit alliance, par contrat du 2 Octobre 1722, avec *Suzanne d'Hilaire de Jovyac*, fille de *Jacques d'Hilaire*, Marquis de Jovyac, Colonel d'Infanterie, commandant pour le Roi dans le Bas-Vivarais, dont il eut:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. LOUIS-JOSEPH, né en 1725, mort en bas âge;
3. ANTOINE, né en 1727, Chanoine de la Cathédrale de Viviers;
4. FRANÇOISE-ADÉLAÏDE, morte en 1754, Religieuſe de la Viſitation;
5. Et MARIE-LOUISE, née en 1734, Religieuſe de la Viſitation au même Monaſtère de Montélimart.

V. JACQUES DE FAYON-MONTBRUN, IIe du nom, né en 1724, Baron de Montbrun & d'Allier, Seigneur du Clap, la Garde, Saint-Geniès & Berſème, ſervit fort jeune dans la première Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & fit en cette qualité les campagnes de Flandre & d'Allemagne de 1742, 43 & 1744. Il ſervit enſuite en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Maréchal de Maillebois, en celles d'Italie de 1745 & 1746, où il fut nommé à une Compagnie de Cavalerie au Régiment d'Eſcars, à la tête de laquelle, ayant ſervi avec diſtinction juſqu'à la bataille de Rosbach, il fut tué le 5 Novembre 1757. Il avoit épouſé, le 13 Novembre 1747, *Madeleine-Pauline Martin-d'Amirat*, fille de Meſſire *Pierre-Dauphin Martin-d'Amirat*, Conſeiller du Roi, & Conſul-Général de France en Egypte, & de Dame *Marie-Urſule de Villeneuve*, dont il eut :

1. PIERRE-DAUPHIN, mort en bas âge;
2. JACQUES-FRANÇOIS-HIPPOLYTE, né en 1753, mort en 1758, en qui finit cette branche;
3. Et MARIE-LOUISE-CÉSARIETTE, morte en bas âge.

BRANCHE

des Seigneurs de MONTBRUN-SAINT-LAURENS, *établie à Valence en Dauphiné.*

IV. LOUIS DE FAYON-MONTBRUN, second fils de JACQUES, & d'*Anne-Orange de Verdier*, Co-Seigneur de Saint-Laurens & de Luſſas, Officier au Régiment Dauphin, Infanterie, fit alliance avec *Marie Faure-du-Pont*, par contrat du 2 Avril 1720, dont il eut:

1. JEAN-LOUIS, qui ſuit;
2. MARIE-JACQUELINE, née le 5 Mai 1735, morte Religieuſe à la Viſitation de Sainte-Marie de Montélimart en 1758;
3. MARIE-ANNE, née le 17 Janvier 1736, & morte ſans alliance en 1752;
4. 5. 6. & 7. Et quatre filles, mortes en bas âge.

V. JEAN-LOUIS DE FAYON-MONTBRUN, né le 16 Octobre 1726, Co-Seigneur de Saint-Laurens & Luſſas, s'établit à Valence en Dauphiné, où il ſe maria, par contrat du 30 Août 1752, avec *Jeanne-Marie-Madeleine de Ravel-Gadelonne*, fille unique & héritière de noble *Marc-Antoine de Ravel-Gadelonne*, Seigneur de Chirac, Capitaine au Régiment de la Marche, originaire de Provence, & de Dame *Marie-Darlinde de Mérez*, d'une ancienne nobleſſe de Dauphiné, dont ſont iſſus:

1. & 2. Deux fils, nés en 1758 & 1759, morts au berceau;
3. CÉSAR-ANTOINE-LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, né le 11 Septembre 1765;
4. JEAN-LOUIS-ANNET, né le 19 Avril 1768;
5. MARIE-CÉSARIETTE-LOUISE, née le 1er Juin 1753, morte au berceau;
6. MARIE-ANTOINETTE-LOUISE, née le 6 Septembre 1754;
7. MARIE-VICTOIRE, née le 28 Octobre 1755;
8. SOPHIE, née le 7 Avril 1757;
9. Et SUSANNE-LOUISE, née le 30 Janvier 1764.

Les armes: *écartelé, aux 1 & 4 d'azur, à la tour d'argent, maçonnée de 3 créneaux; aux 2 & 3 d'or, au fayard de ſinople, la terraſſe de même.*

FAYOT (DU), famille noble ſur laquelle nous ne pouvons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de Mémoire. BÉNIGNE DU FAYOT, marié, en 1674, avec *Lucrèce-Marie-Anne de Mornay-Montchevreuil*, avoit pour couſines germaines 1° THÉRÈSE DU FAYOT, femme de *Pierre de Pinteville*, Seigneur de Cernon, de Dompmartin, de Moncez, Maréchal héréditaire de la Comté-Pairie de Châlons, dont entr'autres enfans *Adriette de Pinteville de Cernon*, ſeconde femme d'*Adam d'Origny*. Cette THÉRÈSE DU FAYOT étoit nièce d'ANNE DU FAYOT, mariée à *François Briçonnet*, Seigneur de Barberonville, premier Maître d'Hôtel de la Reine MARIE DE MÉDICIS; 2° MARIE DU FAYOT, ſœur de THÉRÈSE, alliée à *Pierre le Duc*, Seigneur de Chevèvre & de Pouzay, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, dont des enfans; 3° ANNE DU FAYOT, femme de *Louis Gomer de Luzancy*, Capitaine aux Gardes-Françoiſes; 4° & MARIE-ANNE DU FAYOT, épouſe de *Louis de la Viefville de Rouvillé*.

FEAUVEAU, en Périgord. N... DE FEAUVEAU eut pour enfans:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. ELISABETH, Religieuſe à Poitiers;
3. Et LOUISE-CHARLOTTE, non mariée.

NICOLAS DE FEAUVEAU, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Bretagne, n'eſt point encore marié.

SECONDE BRANCHE.

N... DE FEAUVEAU, Chevalier, Seigneur de Bergerac en Périgord, mort Capitaine de Grenadiers au Régiment de Médoc, en 1722, avoit épouſé à Metz, en 1716, *N... de Seget*, dont il n'a eu qu'une fille unique:

MARIE-BARBE-SUSANNE DE FEAUVEAU, née en Août 1720, veuve en premières noces de *Charles-Jaconnel de Biénaſſis*, Seigneur de Biénaſſis en Picardie, mort au Château de Floremberg, en 1742, Commiſſaire d'Artillerie, dont une fille, *Marie-Charlotte de Biénaſſis*, née en 1737. Elle ſe remaria, en 1744, à *Henri-Timoléon*, Comte *de la Vonnières*, Chevalier, Seigneur d'Entre-Deux-Bois, au Maine, mort en 1750, Lieutenant d'Artillerie, dont elle eut: *N... de la Vonnières*, Lieutenant au Régiment de Normandie en 1755, & deux filles: *Marie-Charlotte-Adélaïde de la Vonnières*, née au mois de Juillet 1748; & *Louiſe-Jeanne-Jacobine de la Vonnières*, née en Février 1750.

Les armes de la famille FEAUVEAU ſont: *d'argent, au chevron de gueules, à 3 pommes de pin de ſinople.*

FEBVRE (LE) en Normandie, élection d'Argentan: famille originaire de la Paroiſſe

de Bouſſay. Elle a formé deux branches; l'une appelée le *Febvre-du-Champ-du-Gué*, s'eſt établie, il y a au moins 100 ans, dans la Paroiſſe de la Chaux, élection de Falaiſe. Cette branche eſt tombée en quenouille par la mort d'un de ce nom qui étoit au ſervice dans la Maiſon du Roi, Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde de Sa Majeſté.

L'autre branche, qui eſt la première, appelée le FEBVRE DU CRUCHET, a contracté de très-belles alliances, entr'autres celle de *Courtarvel*, dont étoit le Chevalier de Pezé, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort de ſes bleſſures à la bataille de Guaſtalla, où il étoit à la tête du Régiment du Roi, Infanterie, avec lequel il combattit. Ceci eſt conforme à un certificat donné le 23 Juin 1749, par le Généalogiſte des Ordres du Roi (M. Clairambault), pour être reçu Chevau-Léger de la Garde du Roi, à LOUIS LE FEBVRE DU CHAMP DU GUÉ, baptiſé le 2 Novembre 1724, dans l'Egliſe de la Chaux, fils de JEAN LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur du Champ-du-Gué, & de *Louiſe le Comte*, ſon épouſe; & petit-fils de GILLES LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur du Champ-du-Gué & du Cruchet, qui prouva ſa nobleſſe juſqu'en 1538, conjointement avec NICOLAS LE FEBVRE, Seigneur des Vallées, ſon frère, devant l'Intendant d'Alençon en 1666.

Cette famille ſubſiſte dans le Baron de *Saint-Ildephons*, ci-devant Chevau-Léger, préſentement Gendarme de la Garde.

Les armes: *d'azur, à un chevron briſé d'argent, chargé de* 3 *croiſſans de même,* 2 *à la pointe dudit chevron &* 1 *au milieu.*

FEBVRE DE CORMONT (LE), famille éteinte, originaire de Brie.

TRISTAN LE FEBVRE DE CORMONT, Ecuyer, Seigneur de Nuiſement & de Rieux, avoit épouſé *Judith de Muſſan,* dont il eut:

ABRAHAM LE FEBVRE DE CORMONT, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, qui épouſa, par contrat paſſé à Sézanne, le 18 Décembre 1644, *Anne de Cormont*, fille de feu *Jean de Cormont,* Chevalier, Seigneur dudit lieu & de la Selle, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de M. le Prince d'Orange, & de *Suſanne*, des Comtes *de la Marche*; & comme les ſuſdits mariés étoient couſins au troiſième degré, attendu la prétendue religion réformée qu'ils profeſſoient, ils eurent recours aux lettres de diſpenſes du Roi, qu'ils obtinrent le 17 Décembre 1650. ABRAHAM fut maintenu dans ſa Nobleſſe par ordonnance de M. de Caumartin, Intendant de Champagne, rendue à Châlons, le 30 Juin 1667.

Les armes: *d'azur, à 3 croix pattées d'or.*

FEBVRE DE LADONCHAMP (LE), ancienne famille de Picardie, établie à Metz depuis 1629. Le premier que l'on connoiſſe eſt

I. KAYEN-LÉON LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur de pluſieurs fiefs près d'Abbeville, né en 1436, qui épouſa, en 1473, *N...* Il en eut:

II. ANTOINE LE FEBVRE, Ecuyer, né en 1476, qui porta les armes ſous les Rois CHARLES VIII & LOUIS XII, & s'établit à Châlons en Champagne en 1512, où il épouſa *Marguerite Joubert*, dont:

III. LOUIS LE FEBVRE, Ecuyer, né en 1518, qui fut Bailli de Saint-Pierre de Châlons, & épouſa, en 1559, *Hélène Chartier*, dont:

IV. JEAN LE FEBVRE, Ier du nom, Ecuyer, né en 1560, qui ſe maria, en 1583, avec *Nicole Dombasles*, dont:

V. JEAN LE FEBVRE, IIe du nom, Ecuyer, né en 1584, qui épouſa, 1° en 1605, *Marie Fournier*; & 2° *Jeanne Itam*. Il eut de cette dernière:

VI. PIERRE LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur de Ladonchamp, Nullemont, Luttange & autres lieux, né en 1608, qui fit les fonctions de Procureur-Général au Parlement de Metz pendant 12 ans, & épouſa, le 27 Mai 1636, *Marquiſe Brouart*, dont:

1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit;
2. Et JEAN-NICOLAS, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VII. PIERRE-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Nullemont, Luttange, &c., Doyen des Conſeillers du Parlement de Metz, épouſa, le 15 Janvier 1678, *Françoiſe-Marthe Pichot*, dont:

1. PIERRE-HENRI, qui ſuit;
2. MARIE-MARQUISE, mariée, le 20 Avril 1710, à *Maximilien Goulet de Montlibert*, Chevalier, Seigneur de Secourt, Brigadier des Armées du Roi, dont elle eut deux fils, l'un deſquels a une fille mariée à *Jacques-François de Foix de Candale*, Chevalier, Seigneur de Secourt;
3. Et ANNE-MADELEINE LE FEBVRE, mariée, le 29 Janvier 1728, à *François*, Marquis de *Fabert*, Chevalier, Seigneur de Moulin & autres lieux, dont deux fils & une fille.

VIII. PIERRE-HENRI LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Nullemont, Capitaine d'Infanterie, a épouſé, le 30 Septembre 1738, *Marie Mirgot*, dont il a eu deux fils Officiers au Corps Royal d'Artillerie.

SECONDE BRANCHE.

VII. JEAN-NICOLAS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Ladonchamp, né le 9 Novembre 1646, ſecond fils de PIERRE & de *Marquiſe Brouart*, d'abord Capitaine d'une Compagnie franche, enſuite Auditeur des Comptes au Parlement de Metz, épouſa, le 6 Décembre 1692, *Marie Archangeli*, dont il a eu :

VIII. JEAN-HENRI LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Ladonchamp & autres lieux, né en 1693, Conſeiller du Roi en ſa Cour du Parlement de Metz, & Doyen de ladite Cour, qui a épouſé, 1° le 6 Avril 1724, *Jeanne-Marie Pontet*, fille de *Henri-Jean Pontet*, Préſident à Mortier au même Parlement; & 2° le 8 Novembre 1738, *Barbe de Medrans*. Il a eu du premier lit :

1. HENRI-JACQUES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Seigneur de Ladonchamp, les Trappes, Sainte-Agathe, &c., né le 18 Octobre 1727, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Régiment de Strasbourg, Corps Royal Artillerie, non marié;
2. CHARLES-ALEXANDRE-PIERRE, qui ſuit;
3. MARIE-MARTHE, alliée à *Joſeph-Etienne Daramy*, Conſeiller au Parlement de Metz.

Et du ſecond lit :

4. MARIE-THÉRÈSE, mariée à *Jean de Medrans*, ſon parent, Chevalier, Seigneur de Montbauſat, &c., Capitaine au Régiment d'Aquitaine.

IX. CHARLES-ALEXANDRE-PIERRE LE FEBVRE-DE-LADONCHAMP, Chevalier, Seigneur d'Ars-Laquenexy, Marquis d'Eſnes, né le 28 Novembre 1730, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Corps Royal Artillerie, a épouſé, le 11 Mai 1772, *Chriſtine-Antoinette de Choiſeul-Beaupré*, veuve de *Nicolas-François-Charles de Bertin*, Seigneur des Trois-Fontaines. Voyez BERTIN & CHOISEUL.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un arbre de ſinople en pointe, & de 2 aigles de ſable becquées & onglées de gueules en chef.* Supports : *deux aigles.* Deviſe : *volabunt & non deficient.*

FEBVRE-DE-LATTRE (LE), à Lille en Flandre : famille noble dont étoit MARTIN LE FEBVRE, Ecuyer, qui vivoit en l'an 1426. Il ſe trouva avec pluſieurs de ſes vaſſaux au ſiège de Compiègne, ſous *David de Trémeſſan*, à l'Armée du Duc de Bourgogne, contre le Roi CHARLES VI. Il eut deux fils, ſavoir :

JEAN LE FEBVRE, dit *de Salomé*, Ecuyer, Seigneur de Salomé, auteur de la branche aînée, éteinte ;

Et MARTIN, qui ſuit, auteur de celle qui ſubſiſte.

MARTIN LE FEBVRE épouſa l'héritière de la Maiſon *du Mortier*, & fut à la guerre avec 10 Chevaux à ſes frais dans l'Armée de CHARLES, ſurnommé *le Guerrier*, Duc de Bourgogne, en 1472 & 1473. Il fut fait priſonnier à la bataille de Nancy, à la tête d'une Compagnie d'Armes, & mourut peu de tems après le retour de ſa priſon. Il eut pour fils :

JEAN LE FEBVRE, dit *de Lattre*, qui, après avoir ſervi pluſieurs années, fut Gouverneur de Ham.

PIERRE LE FEBVRE, ſon fils, Ecuyer, Seigneur du Mortier & d'Eſcaupont, ſervit auſſi fort long-tems.

Cette famille ſubſiſte dans

CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE-DE-LATTRE, qui acheta la Terre de Ligny, & eut pour enfans :

FERDINAND-JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de Ligny;
Et MICHEL-ALEXANDRE, Ecuyer, Seigneur de la Freſnoye, qui a épouſé *Marie-Pélagie-Joſèphe Heſpel*, dont il eut entr'autres enfans :

CHARLES-ALEXANDRE, baptiſé le 7 Mai 1735.

C'eſt ce que nous ſavons, faute de mémoire. Les armes : *de gueules, à l'aigle d'or.*

FEBVRE-DE-LAUBRIÈRES (LE), famille originaire d'Angers.

FRANÇOIS LE FEBVRE, Seigneur de Laubrières, Marans & Beuzon, Baron de la Haye-Joullain, Conſeiller au Parlement de Bretagne, mort le 11 Mars 1711, avoit épouſé *Louiſe le Chat de la Haye*, dont :

CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE-DE-LAUBRIÈRES, Evêque de Soiſſons, Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, Seigneur de Laubrières, Baron de la Haye-Joullain & de Briançon, &c., mort à Soiſſons le 25 Décembre 1738, dans ſa 51e année, qui avoit fait imprimer une Généalogie, in-4° de ſa famille. Il avoit été reçu Conſeiller au Parlement de

Paris, à la troiſième Chambre des Enquêtes, le 20 Juin 1710, & avoit été marié, le 2 Avril 1713, avec *Marie-Anne de Blair*, fille de *Melchior de Blair*, Seigneur de Cernay, & de *Henriette de Brinon*. Etant reſté veuf d'elle le 8 Juillet 1718, il embraſſa l'état Eccléſiaſtique, & fut ordonné Prêtre le 1er Octobre 1719. Il fut nommé, au mois de Juillet 1731, à l'Evêché de Soiſſons, & ſacré le 13 Janvier 1732, dans la Chapelle de l'Archevêché de Paris. La même année, il fut reçu Conſeiller d'honneur au Parlement de cette ville. Il aſſiſta, en 1735, à l'Aſſemblée générale du Clergé de France, en qualité de l'un des Députés de la Province de Reims. De ſon mariage ſont iſſus :

1. Charles-François, qui ſuit ;
2. Et Jeanne-Henriette, aînée de ſon frère, mariée, le 28 Août 1737, à *Louis-René de Rogres*, appelé *le Marquis de Champignelles*, Cornette de la première Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi en Juillet 1738, & auparavant Capitaine dans le Régiment des Cuiraſſiers, dont des enfans.

Charles-François le Febvre-de-Laubrières, IIe du nom, Marquis de Briançon, né le 24 Mars 1718, a été Capitaine de Cavalerie. On ignore s'il eſt marié & a poſtérité, faute de Mémoire. *Mercure de France*, du mois de Décembre 1738, p. 2919.

Les armes : *d'azur, au lévrier rampant d'argent, accollé de gueules.*

FEBVRE DE LA MAILLARDIÈRE (le), famille de Chevalerie, la plus ancienne de ce nom qui ſoit en France, iſſue des premiers Seigneurs *d'Eculleville*, en Normandie, où elle eſt établie aujourd'hui, dans le Bailliage de Carentan. Suivant une tradition de cette famille, un de ſes auteurs, croiſé ſous le règne de Saint Louis, pour avoir forcé les portes, & décidé de la priſe d'une Ville aſſiégée, prit des armes analogues au nom, que ſes deſcendans ont continué de porter. Elles ſont : *d'azur, à trois maillets d'or, emmanchés & pommetés d'argent.* Supports : *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules.* Cimier : *un homme iſſant, chevelé de ſable, vêtu de gueules, ayant un pareil maillet en main.* Deviſe : *cedatur feriens.*

Avant d'en donner la Généalogie, authentiquement prouvée par titres originaux & par copies en forme de ceux conſervés dans les dépôts publics, tels que la Bibliothèque du Roi, les Chambres des Comptes de Paris & de Nantes, le Cabinet du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs, pluſieurs Chartriers ; ou cité dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, par la Roque ; le *Gallia Chriſtiana* ; le *Neuſtria Pia* ; les *Hiſtoires de Normandie, de Rouen, de Bretagne*, &c. ; les uns & les autres à nous communiqués ; voici ceux du nom de le Febvre, dont la filiation n'eſt pas aſſez prouvée.

Guillaume le Febvre ſigna une donation de l'an 1208, en faveur des Arbalétriers de Rouen, avec Geoffroy de Bellemare, Luc de Berville, Guillebert de Beaumont, & autres Seigneurs. L'*Hiſtoire de Rouen*, par Farin, tom. I, p. 32, en fait mention.

Pierre & Gautier le Febvre ſont cités avec les Goyon, Vignerot, Touſtain, Cotentin & tels autres, à l'article des Ecuyers, parmi ceux Mariniers de l'expédition d'outre-mer de l'Amiral de France, Jean d'Harcourt, en 1295, auxquels il fit des payemens pour l'entretien des *Nefs*.

Robert le Febvre, Chanoine de Bayeux & Archidiacre d'Avranches, fonda l'Abbaye de Thorigny en Baſſe-Normandie, en 1305. Le *Neuſtria Pia*, p. 915, en rapporte la Charte, datée de ſon Manoir, dans la Paroiſſe de Thorigny, nommé *Fabriez*, lequel y eſt dit donné au Couvent d'Aulnay, avec les droits de patronage de cette Paroiſſe, appartenant audit fondateur.

Jean le Febvre, Evêque de Chartres en 1347, eſt auſſi dit frère de Guillaume, & avoir été chargé par le Pape, des plus importantes négociations, ſelon les Archives de cet Evêché. Il exiſte à la Bibliothèque du Roi, ſous le nº 9660, un livre écrit de la main de cet illuſtre Prélat.

Pluſieurs de cette ancienne Nobleſſe, dans quantités de montres, qui ont été reçues à Caen & ailleurs, depuis 1350 juſqu'en 1400, ſont, avec les *Aux-Epaules*, *Argouges*, *Briqueville*, *Courcy*, *Carbonnel*, *Saint-Denis*, *Martel*, *Clinchamp*, *Teſſon*, *la Motte*, *la Haye-Peſnel*, *Eſpinay*, *Bailleul*, *Suhard*, *Bérenger*, *Fontaine*, *Hay*, *Gauville*, &c., cités parmi les hommes d'armes à cheval, *Chevaliers* & *Ecuyers*. Titres à la Bibliothèque du Roi.

Nicol le Febvre eſt, avec les qualités de *Meſſire* & de *Perſonal de la Hogue* (autre-

ment *la Hougue* au Cotentin), compris dans les 300 Chevaliers, Ecuyers & autres, auxquels le Roi JEAN pardonna tout ce qui s'étoit paſſé juſqu'au 12 Novembre 1360, pour avoir ſuivi le parti de CHARLES II, Roi de Navarre, & parmi leſquels ſe trouvoient auſſi les d'Harcourt, Rochefort, Créquy, Fontenay, Picquigny, Guihebert, Tilly & tels autres. *Rôle* à la Chambre des Comptes de Paris, & *Preuves* de l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, p. 1426.

JEAN LE FEBVRE eſt, dans un aveu par lui rendu en 1450 & tant, à la Baronnie de Varenguebec (préſentement à la Maiſon de *Loigny*), d'héritages du chef de Demoiſelle *de Grainlhéville*, ſon épouſe, héritière des Seigneurs de ce nom, qualifié *Ecuyer*, fils de feu JEAN, Ecuyer; ce dernier dit, dans une montre de 1315, y avoir comparu comme *Chevalier* (ſelon des *titres* aux Chartriers de Grainteville & de la Briſette en Baſſe-Normandie). Il comparut encore à la montre de M. Jean, Vicomte de Rohan, en 1351, eſt cité & qualifié *Ecuyer*, dans la Charte d'inféodation en ſa faveur, par le Roi CHARLES V, en 1350, de la noble Sergenterie de Louvigny près Caen, dont la copie eſt tirée ſur les anciennes exiſtantes à Caen, & chez MM. le Prêtre, à Paris. Il fut, en 1344 & 1354, Maire de Rouen, ainſi qu'avant ou après lui, les Cailly, Sahurs, du Châtel, le Vicomte, la Ferrière, des Eſſarts-Meigneux, du Boſc, Houdetot, d'Amfreville, & autres Gentilshommes de cette diſtinction. Il y avoit fondé, en 1570, pour les pauvres paſſans, la Maiſon de Saint-Vivien, de laquelle, en 1358, CHARLES, fils aîné de France & Duc de Normandie, agréa l'amortiſſement, *à cauſe des bons ſervices qu'il avoit rendus à ſon Seigneur, ſon père* (*Hiſtoire de Rouen*, par Farin.) Il eſt cité & dit frère de MICHEL LE FEBVRE, Ecuyer, mort en ſuivant les guerres d'Italie, dans des Lettres du Roi, de 1379, & dans une Enquête faite à Caen en 1389. Après ſa mort, en 1361, Damoiſelle ROBINE LE FEBVRE, ſa fille & héritière, fut, avec FERRAULT LE FEBVRE, Ecuyer, père du premier connu, Seigneur d'Eculleville, l'alliance rapportée ci-après, dont ſortit la plus nombreuſe poſtérité, dans laquelle la famille croit devoir comprendre, quoiqu'elle ne le puiſſe complètement prouver, ceux de ce nom qui ſuivent immédiatement.

GUILLAUME LE FEBVRE comparut, parmi les Ecuyers, à deux montres de 1386, & fut Lieutenant-Général de M. Richard de Houdetot, Chevalier, Bailli de Caen (duquel deſcendent les Comtes de ce nom, dont la Lieutenance de Roi de Picardie eſt paſſée à la branche des LE FEBVRE-DE-LA-MAILLARDIÈRE), ſelon ſes Lettres en cette qualité, en date de 1392 & 1393. Il fut Ambaſſadeur de France en Angleterre en 1420 & 1423, ſuivant des actes conſervés dans la famille, & cités *Recueil* de Rimmer, Anglois, 4e vol. p. 94, *Rôle Normans* de Carte, autre Auteur Anglois, tom. I, p. 288.

RICHARD LE FEBVRE comparut, en 1390, à une montre de M. Jean d'Harcourt, & eſt cité & qualifié *Ecuyer*, dans un acte de 1396, ſur ſon exploitation pour le Roi, du fief de Chaumont, au Pont-Authou.

GODEFROY LE FEBVRE, légitimé en 1397, eſt cité, par la Roque, aux *Preuves de légitimation de Bâtards d'anciens Gentilshommes*, attribuant la nobleſſe en même-tems, p. 333 de ſon Traité.

HUART LE FEBVRE, pour ſes illuſtres exploits & excellens ſervices, obtint du Roi CHARLES VI, pluſieurs grands privilèges, par Lettres de l'an 1400. Il eut pour frère PIERRE, qui ſuit; & pour fils,

JEAN LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur de Saint-Remy, premier Roi d'armes de la Toiſon-d'Or, cité à la fin de l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, aux Additions, & dans Moréri, article FEBVRE, à l'occaſion d'une Hiſtoire eſtimée qu'on a de lui.

PIERRE LE FEBVRE, frère de HUART, fut Ambaſſadeur de France en Ecoſſe, ſuivant un Paſſeport de l'an 1403, & Préſident à Mortier du Parlement de Paris, ſuivant un acte original conſervé dans la famille, & confirmé par le Rôle connu des ſes premiers Officiers. Il eſt cité dans Rimmer, tom. IV, part. I, p. 51, & dans les Rôles Normans, qui ſont comme un extrait de ce Recueil, fait en Angleterre, & où il eſt dit *Maître du Parlement-Conſeilleur*. Il avoit été Chancelier d'Orléans en 1407, ſuivant l'extrait par M. Menaut, aux Céleſtins, des Chartes du Tréſor.

MACÉ LE FEBVRE étoit, en 1420, Garde du ſcel des obligations de Carentan, charge exercée, avant ou après lui, par les Osber, Renault, Forteſcu, le Ceſne, Poirier, Franquetot & autres, dans la Généralité de Caen, tous

diſtingués, ſoit par une ancienne Nobleſſe, ſoit par les charges de Gentilshommes de la Chambre, ou de Préſidens à Mortier. On a de ces Lettres en cette qualité.

JEAN LE FEBVRE, cité parmi les Lances avec Thomas le Maignen, dans une montre Angloiſe, en 1430, eſt qualifié *Capitaine* & *Châtelain de Logenpré*, dans des Lettres de 1442. Ces titres, que la famille conſerve, ſe trouvent encore, en original, à Saint-Martin-des-Champs. Une montre Angloiſe, originale de 1442, le cite avec un Macé de la Haye, un Jean Davy, un Jean Heuſé, & pluſieurs autres Gentilshommes François. Il comparut à des montres de 1451, 53 & 1454, dans le Cotentin, reçues par le Notaire de Carentan, commis à ce par le Roi, ſuivant les expéditions qu'on en a. Dom Morice le cite avec les Seigneurs de Matignon, de Montauban, de Bogat & de Kéradreux, parmi les Compagnons de la retraite du Vicomte de Rohan, en 1470, vol. III, col. 208 des preuves; & avec Olivier le Maignen & Antoine d'Alongny, dans un compte, à l'occaſion de Mademoiſelle de Villequier, daté de 1468, ſuſdit tom. III, col. 222. Les titres ſont en original à la Chambre des Comptes de Nantes. On voit qu'il étoit un des fils de FERRAULT, & frère de JEAN LE FEBVRE, Seigneur d'Eculleville. Il forma, ſuivant les titres qui ſont en la poſſeſſion de ces branches, celle des Seigneurs *de la Boderie*, diſtingués par pluſieurs Négociateurs célèbres, & celle des Marquis de *Milly*, alliées aux *Clermont-Tonnerre*, *Breteuil* & *du Bois*. Voyez les articles FEBVRE DE LA BODERIE, & FEBVRE DE MILLY (LE).

ROGER LE FEBVRE, fils de JEAN & neveu de GUILLAUME, Ambaſſadeur, ſelon des titres du Chartrier de la Boderie, près Condé-ſur-Noireau, lui ſuccéda dans la charge de Lieutenant-Général du Bailli de Caen, & fut auſſi Maître des Requêtes de l'Hôtel de CHARLES, fils & frère du Roi de France, ſuivant des Lettres de 1459 & 1461. Il fut compris, par *Montfaut*, dans le Rôle de l'ancienne Nobleſſe en 1463. Il paroît père de PIERRE LE FEBVRE, qui, ſuivant le *Neuſtria Pia*, mourut en 1507, Abbé de Blanchelande, âgé de 57 ans.

Enfin THOMAS LE FEBVRE, fils de JEAN (dont les petits-fils furent confirmés dans leur *ancienne nobleſſe*, ſuivant un acte au Chartrier de la Boderie & à la Cour des Aides de Rouen), eſt compris avec Jean d'Eſmalleville, Jean & Marc de Houdetot, M. d'Harcourt, Charles de Hotot & Louis de Mauny, parmi les Nobles amendés, pour n'avoir pas baillé aveu, ſuivant un titre de 1485, qui ſe trouve à Saint-Martin-des-Champs. Il eſt auteur de la branche des *du Mouchel*, que l'Hiſtoire de Rouen cite des plus conſidérables & des mieux alliés du lieu.

Revenons actuellement à la Généalogie de cette famille, par filiation ſuivie :

I. COLLART LE FEBVRE, vivant dès 1300, eſt qualifié *Armiger*, Ecuyer, dans des Lettres honorables du Roi CHARLES V, du 15 Juillet 1367, accordées à GUILLAUME ou GUILLELMIN, ſon fils, pour avoir conduit des gens d'armes contre le Sieur *de Caſtenoy*, ſon couſin, qui étoit venu faire inſulte, en ſon Hôtel, à COLLART, ſon père, qui n'avoit pu ſe défendre, vu ſon extrême vieilleſſe. Dans ces Lettres de grâce accordées à ſon fils, en faveur de ſes exploits guerriers, ſes père & mère ſont dits de *noble ſang & gens anciens*. COLLART LE FEBVRE eſt encore cité dans une des montres militaires du commencement de ſon ſiècle, & ces titres ſont en original & en parchemin à la Bibliothèque du Roi. Il paroît, par le teſtament ci-après, qu'il eſt deſcendu de GUILLAUME, vivant dès le XIII^e ſiècle, &, par les Lettres ſuſdites, qu'il eut pour épouſe une Demoiſelle *de Caſtenoy*.

II. GUILLAUME ou GUILLEMIN LE FEBVRE, fils de COLLART, ſuivant les Lettres de grâce mentionnées au degré précédent, où il eſt auſſi qualifié *Armiger*, y reçut de ſon Roi ce témoignage, *que bien & loyalement l'avoit ſervi en ſes guerres à ſon pouvoir*. Il eſt dit payé de 25 livres, & montant un cheval brun, parmi les Ecuyers de la montre de Baudran de la Heuſe, Maréchal de Normandie, laquelle fut reçue aux Gages du Roi en 1357, dans des titres de la Chambre des Comptes, & l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. IV, pag. 1880. On le trouve encore dans le Catalogue des Seigneurs de cette Province, qui, ſous le Connétable du Gueſclin, s'étoient diſtingués dans les Armées du Roi CHARLES V. Voyez l'*Hiſtoire de Normandie*, par Maſſeville, à la fin du tom. III. Il tranſigea, en 1372, au ſujet du teſtament fait par GUILLAUME LE FEBVRE, un de ſes prédéceſſeurs, en 1325, & épouſa *Jeanne de Bourgon*, dont :

FERRAULT, qui ſuit ;

Et PIERRE, Seigneur de Laubrières, dont la poſtérité ſubſiſte en Bretagne dans les Marquis de *Laubrières* & de *Briançon*, alliés aux Maiſons de *Froulay*, *Marbeuf* & de *Champignelles*. Voyez FEBVRE DE LAUBRIÈRES, & ſa généalogie imprimée plus anciennement.

III. FERRAULT LE FEBVRE, qualifié *Ecuyer*, & dit âgé de 45 ans, dans une Enquête de 1388, faite pour qu'il fut mis hors de la Garde-Noble du Roi, à cauſe de la Sergenterie de Louvigny, qu'il poſſédoit du chef de ſa femme ROBINE LE FEBVRE, fille & héritière de feu JEAN, Ecuyer, dont on a parlé, qu'il avoit épouſée en 1360, eſt qualifié *Ecuyer* dans pluſieurs autres actes deſdites années 1388 & 1389, qui ſe trouvent à la Chambre des Comptes de Paris ; & dans une Enquête ordonnée devant le Bailli de Caen, le 22 Juillet 1390, ſur l'âge de Meſſire Louis de Meullant, Chevalier, Seigneur de Saint-Célerin, où il eſt nommé FERRAULT LE FEBVRE, Ecuyer, âgé de 46 ans environ, dépoſant avoir été au Baptême de ce Seigneur, en la compagnie de la Dame épouſe de M. Richard de Creully, Chevalier, qui en étoit marraine, & l'Evêque de Bayeux parrain. Il rendit aveu, en 1390, au Roi, pour la noble Sergenterie de Louvigny, devant les Notaires de Caen. Un titre de la Bibliothèque du Roi lui donne auſſi le nom de JEAN, joint à celui de FERRAULT, ſous lequel il eſt cité dans tous les actes. Il comparut parmi les Ecuyers à la montre de 1392, reçue au Mans par Meſſire Guillaume de Vierville, Chevalier. On ne ſait pas encore ce qu'il peut avoir eu d'enfans de ſa femme après 1388, étant alors enceinte du 12e. Tous ceux qu'on connoît ſeulement de ce grand nombre furent :

JEAN, qui ſuit ;

Et ROBERT, qualifié *Ecuyer*, Capitaine de Mortemart, dans pluſieurs titres dépoſés au Prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Il eſt dit auſſi mort à la bataille d'Azincourt, dans un titre de l'an 1416. Ce ROBERT, qui ne fut pas d'abord deſtiné au mariage, à cauſe de beaucoup de frères qu'il avoit, étoit, en 1379, entré de minorité dans l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Dans l'*Hiſtoire de Malte*, par l'Abbé de Vertot, t. VII, p. 189, il eſt nommé avec Robinet d'Eſtouteville, Jeannet de Cireſmes, Collard de Franqueville, & autres Gentilshommes Normands, à la tête des Chevaliers de la Langue de France ; & ſelon l'*Hiſtoire de Bretagne*, tom. II, col. 1016, THOMAS, ſon fils, eſt cité dans une montre de 1420, parmi les hommes d'armes, & dans le titre de 1416, il eſt dit neveu de *Jean*, Ecuyer, ſujet de l'article ci-après.

IV. JEAN LE FEBVRE, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, eſt qualifié, dans un titre de 1415, Maître des Burleroi (courſe de lance annuelle ſolennelle & royale), & quittant cette même année ledit Seigneur Roi d'une ſomme à lui payée pour ſes gages & ſa robe, en cette qualité par les mains du Vicomte de Bayeux. Dans un acte de 1394, paſſé aux Aſſiſes de Condé-ſur-Noireau (Chartrier de la Boderie, dans l'Evêché de Bayeux), il eſt qualifié *Ecuyer*. Il fut un des donataires de *Jean*, Vicomte de *Rohan*, par ſon teſtament de 1395, avec un *la Motte*, auſſi de Baſſe-Normandie. A cauſe des poſſeſſions que lui & GUILLAUME LE FEBVRE avoient dans l'Evêché de Saint-Malo, il fut un des Nobles qui rendirent, en 1396, hommage à Alain, Vicomte de Rohan, fils aîné & héritier du premier. Il fut, en qualité d'*Ecuyer*, l'un des Gendarmes de l'Hôtel du Duc de Berry, fils du Roi, qui, l'an 1388, comparurent armés & montés pour ſervir Sa Majeſté. Il eſt cité dans une conceſſion du Roi faite en ſa faveur des héritages d'un de ſes frères en 1419 ; comparut encore aux montres de 1418, 1420 & 1421 ; eſt qualifié *Armiger* dans une conceſſion du Roi en faveur de ſes propres héritages, à l'occaſion des guerres & des mutations de propriété, ſuites des changemens de Maîtres, & qui devenoient alors ſi fréquentes en Normandie. C'eſt ce qui eſt prouvé par des expéditions délivrées par M. de Brequigny, des Académies Françoiſe & des Inſcriptions, ſur les copies par lui vérifiées & collationnées à la Tour de Londres, comme Commiſſaire *ad hoc* de Sa Majeſté. Il eſt compris dans un ſerment de fidélité des Nobles de l'Evêché de Saint-Mâlo au Duc de Bretagne en 1437, avec un de ſes cadets auſſi du nom de JEAN ; & parmi les ſceaux de ces mêmes Nobles appoſés par eux au bas de la preſtation de ſerment, ſont les *trois Maillets* de JEAN LE FEBVRE, aîné de ſa Maiſon, qu'elle a toujours portés, comme il ſe voit par l'Armorial de cette Province. Il fut encore compris par JEAN LE FEBVRE, IIIe du nom, dont il étoit le 4e aïeul dans la preuve par lui faite en 1666, de-

vant Chamillart, parmi les Nobles qui avoient prouvé leurs quatre degrés. Il avoit épouſé *Girette de Camprond*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Lorray près de Coutances, Banneret, reçu comme tel aux gages, à Valognes, avec 5 de ſes Ecuyers en 1392; & ſœur de *Robine de Camprond*, veuve, en 1403, de *Jean Boudet*, de la Maiſon de *Croville*. Voyez CAMPRONT, dont nous n'avons donné qu'une notice, faute de Mémoire, & CROVILLE. De ce mariage vinrent:

1. RICHARD, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, lequel comparut, en 1470, ſous le Capitaine Carbonnel, comme Ecuyer Canonier dans le Château de Bordeaux. Dans un acte original de 1506, il eſt dit Lieutenant du Vicomte de Carentan; il eſt cité ſur l'inſcription d'une cloche qu'il nomma & donna, vers 1480, à l'Hôtel-Dieu de Valognes, avec Demoiſelle *le Bercœur*, ſa femme. Il y étoit qualifié Ecuyer. Cette cloche a été refondue, & on a dreſſé avant un Procès-Verbal de cette inſcription. Il comparut encore à une montre faite à la Hougue au commencement du XVI^e ſiècle, & mourut peu de tems après;
2. NICOLAS, qui ſuit;
3. FLEURIE, mariée, en 1430, à *N... Thomas*, Ecuyer, Seigneur d'Ecoſſeville près de Valognes, dont l'arrière-petite-fille & héritière de cette Terre, épouſa, en 1672, *Pierre d'Harcourt*, III^e du nom, Baron d'Olonde & de Néhou, quatrième aïeul du Marquis *d'Harcourt*, marié à Mademoiſelle *de Beuvron*, petite-fille du Duc *d'Harcourt*, Gouverneur de Normandie.
4. Et MARGUERITE, mariée, ſuivant le partage ci-deſſous, à *Raoul de Recquet*, Ecuyer, dont les deſcendans, Seigneurs de Rouville & de Hauteville, ſubſiſtent auprès de Saint-Sauveur-le-Vicomte, avec diſtinction.

V. NICOLAS LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, partagea avec ſon frère les ſucceſſions de ſes père & mère en 1474; comparut avec les Percy & autres Nobles à une montre de 1433; prêta ſerment de fidélité au Duc de Bretagne en 1437, à cauſe des poſſeſſions qu'il avoit dans cette Province; & après la ſuppreſſion de la Mairie de Rouen en 1449, il en fut nommé Echevin. Il eſt cité dans l'*Hiſtoire de Rouen*, tom. III, p. 245, un des bienfaiteurs que le Collège de la Commune y eut dans ſon ſiècle, avec les *Créquy*, *Narbonne*, *Roncherolles*, & autres Seigneurs. *L'Hiſtoire de Normandie*, tom. V, pag. 146, en parle comme d'un des Savans de ſon ſiècle, à l'occaſion d'un voyage qu'il avoit fait aux Terres Auſtrales en 1503. Il eſt cité, avec RICHARD, ſon aîné, dans un certificat de nobleſſe en faveur de la branche du *Perron des Landes*, & dans un inventaire de preuves qui furent produits en 1708, ſuivant le partage de 1471. Il mourut peu après 1500, & avoit épouſé la fille de *Thomas le Bercœur*, d'une famille diſtinguée, & éteinte, dont les biens ont paſſé enſuite dans les Maiſons de *Mathan* & de *Blangy-le-Vicomte*. Il eut de ſon mariage:

MARGUERIN, qui ſuit;
Et JEHENNE, dotée par ſon frère, le 31 Décembre 1515, qu'elle fut mariée à *Jean le Jouvenel*, fils de feu *Jean*.

VI. MARGUERIN LE FEBVRE, Ecuyer, obtint, le 30 Juillet 1526, au ſujet de ſa qualité de Noble d'ancienneté, un Arrêt contradictoirement rendu en la Cour des Aides, produit en original, & conſigné dans les Regiſtres de ladite Cour, lequel *ſur ſa Généalogie baillée & articulée, Chartres, Enſeignemens & tout ce qu'il avoit produit à l'encontre du Procureur-Général*, déclara *qu'il avoit ſuffiſamment fourni, & vérifié par titres & écritures de ſa Généalogie & extraction de nobleſſe par lui alléguée, & maintenue à cauſe de ſes prédéceſſeurs & ancêtres*. Cette confirmation d'ancienne nobleſſe ſe trouve à la Bibliothèque du Roi. Il avoit épouſé, en 1517, *Davy du Perron*, tante du célèbre Cardinal de ce nom, Maiſon dont il reſte encore les Marquis & Comte d'*Amfreville*, Officiers Généraux; & ſuivant le partage, en original, de ſa ſucceſſion du 19 Décembre 1547, il eut pour enfans:

JEAN, qui ſuit;
Et NICOLAS, cité homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans une montre de la Compagnie du Seigneur *du Bièz* en 1533, & nommé Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, & Ambaſſadeur pour le Roi en Angleterre dans un rôle des payemens faits en 1562, par le Tréſorier de Sa Majeſté.

VII. JEAN LE FEBVRE, II^e du nom, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, un des Archers du nombre de 100 Lances ſous la charge de M. le Dauphin, ſuivant le rôle de la montre & revue faite à Péronne le 17 Septembre 1540, fut, en 1556, Gentilhomme de la Fauconnerie du Roi, & eſt nommé avec NICOLAS, ſon

frère, dans des Lettres de 1575, dépoſées à la Chambre des Comptes. Il épouſa JACQUELINE LE FEBVRE, ſa couſine, inhumée dans l'Egliſe paroiſſiale d'Eculleville, le 26 Avril 1607, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de la Boderie. (Voyez la Généalogie de cette branche à l'article FEVRE (LE), Seigneur de *la Boderie*. Elle avoit pour frères : ANTOINE LE FEBVRE, Ambaſſadeur à Rome & en Angleterre, dont l'héritière porta le Marquiſat de Pomponne aux *Arnault d'Andilly*, fondus dans les Maiſons de *Rouault-Gamaches*, & de *Colbert de Torcy*; & NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme de la Chambre du Prince de Condé, dont la poſtérité ſubſiſte dans deux frères, l'un ſervant dans les Chevaux-Légers, & l'autre dans l'Infanterie. ANTOINE & NICOLAS LE FEBVRE furent maintenus dans leur ancienne nobleſſe en 1595, & changèrent leur nom de LE FEBVRE en celui de la Boderie en 1606.

JEAN LE FEBVRE, II^e^ du nom, ſuivant le partage original de ſa ſucceſſion, en 1598, eut de ſon mariage :

1. PHILIPPE-PIERRE, qui ſuit;
2. MACÉ, auteur de la branche des Seigneurs *du Perron des Landes*, qui, après avoir donné pluſieurs Lieutenans-Colonels de Cavalerie & autres Officiers, & s'être allié aux *la Roque de Bernières* & autres Familles, s'eſt éteinte dans la Comteſſe *de Rabodanges*, tante du Colonel de ce nom, Maiſon dont l'illuſtration eſt aſſez connue. Voyez RABODANGES, & la branche du PERRON DES LANDES.

VIII. PHILIPPE-PIERRE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur du Perron, fut Capitaine de 100 hommes de guerre, ſuivant le rôle en parchemin, d'une montre en revue de ſa Compagnie, faite, le 16 Avril 1598, devant le Chateau de la ville de Ham. M. de Roiſſy, dans une maintenue de la même année, dit : MARGUERIN LE FEBVRE a obtenu Arrêt de la Cour des Aides du 30 Juillet 1526, ordonné que celui qui s'en voudra ſervir, juſtifiera la deſcente depuis PHILIPPE, a juſtifié & jouira. Ceci eſt extrait de la Bibliothèque du Roi & du Cabinet des Chevaliers des Ordres. Le même PHILIPPE-PIERRE eut, le 29 Novembre 1624, acte de la repréſentation de ſes titres devant le Commiſſaire nommé à la recherche de la Nobleſſe. Dans cette maintenue que la Famille a en original, il eſt dit de la paroiſſe d'Eculleville où il étoit né, quoiqu'alors établi à Bricquebec; il eſt cité dans un Rôle fait en 1640, des Nobles du Cotentin, pour l'arrière-ban. (Bibliothèque de Coaslin, n° 956, à celle de Saint-Germain-des-Prés.) Il avoit épouſé 1° N... *de Cauquigny*, alliée des *Thibermeſnil*; & 2° le 28 Août 1602, en la Paroiſſe de Bricquebec, *Adrienne de Heuzey*, fille de *Pierre de Heuzey*, Ecuyer, Sieur de Gréville, d'une très-ancienne famille, alliée par les *la Luthumière* aux Maiſons de *Goyon-Matignon* & de *Coigny* & à celles ſorties de ces deux par les mères. Par un accord en original ſur cette alliance, elle y eſt dite : *Bonne à faire* de la Demoiſelle *Heuzey* avec ledit LE FEBVRE, deſcendu en légitime mariage de JEAN, fils de MARGUERIN, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville, & ſur connoiſſance que ledit LE FEBVRE, ſon père & ſes prédéceſſeurs, étoient iſſus de *noble & ancienne lignée*, & avoient vécu noblement & ſans déroger. Par un acte en original du 14 Mars 1609, *Adrienne de Heuzey* ſa ſeconde femme, autoriſée de lui, fit à Magneville une fieffe en qualité d'héritière de feu Meſſire *Adrien de Bailleul*, Ecuyer. (*Chartrier* de Querqueville.) Ses enfans furent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. ADRIEN, baptiſé le 8 Février 1612;
3. ROBERTE, baptiſée le 21 Août 1620;
4. JEANNE, baptiſée le 21 Avril 1622;
5. Et ANNE. Ces enfans ſont morts jeunes ou ſans alliances évidentes.

IX. JEAN LE FEBVRE, III^e^ du nom, Ecuyer, Sieur du Perron, baptiſé le 5 Septembre 1613, rendit aveu des biens qu'il avoit en la Paroiſſe de Magneville, le 3 Juillet 1660, à Robert le Pigeon, Ecuyer, Seigneur dudit Magneville, &c. Il juſtifia devant M. Chamillart, en 1666, ſa deſcendance de JEAN LE FEBVRE, Ecuyer, Seigneur d'Eculleville en 1400, & fut maintenu dans ſon *ancienne nobleſſe*, après avoir bien prouvé ſes quatre degrés. Il eſt cité dans pluſieurs pièces dépoſées au Chartrier de Bricquebec, Baronnie de Matignon, dont il relevoit. Il avoit épouſé, 1° le 24 Août 1649, en l'Egliſe de Magneville, *Anne Boudier*, veuve de *Jean Duchemin*, Sieur du Tielley, & ſœur de *Gaſpard*, Ecuyer, Sieur de la Godefrairie, d'une ancienne famille ſortie de celle de *Soules* au Cotentin. *Pierre Boudier*, ſon aïeul, mourut en combattant avec ſuccès contre les Proteſtans. Il

eſt fait mention dans l'Hiſtoire depuis les XV^e & XVI^e ſiècles de ſes exploits guerriers, les plus eſtimés des Rois, ſous leſquels il s'étoit diſtingué. Cette famille ſubſiſte dans Dom *Pierre Boudier*, Prieur actuel de l'Abbaye de Saint-Denis, couſin iſſu de germain des deſcendans de JEAN, & Ex-Général des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur. Voyez BOUDIER. JEAN LE FEBVRE avoit épouſé 2° *Marie Cornavin Dupas*, héritière de Brucheville, d'une famille alliée aux *Jouan*, dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, & aux *Blanchard*. Il vint fixer ſa demeure dans cette Paroiſſe & celle de Sainte-Marie du Mont qui en eſt contiguë. Il ne ſervit point, mourut le 20 Décembre 1696, & fut inhumé dans l'Egliſe paroiſſiale de la Haye-d'Ectot. Fils d'un père appauvri par les guerres, il l'étoit à ſa mort, au point que ſes enfans & ſa veuve furent obligés de renoncer à ſa ſucceſſion. Il a fallu deux degrés de ſuite à ſa poſtérité pour ſe relever de cet état d'abaiſſement, où tant de familles anciennes ont tombé par la viciſſitude des tems. Avant ſon établiſſement à Sainte-Marie du Mont, qu'occaſionna ſon peu de fortune, il eut:

ETIENNE, Sieur du Perron, mort jeune avec une poſtérité qui, d'abort fixée à Saint-Mâlo en Bretagne, étoit reſtée inconnue à ſes collatéraux juſqu'à préſent qu'elle habite auſſi dans le Bailliage de Carentan. Voyez la branche du PERRON. Elle eſt pareillement rentrée dans le ſervice, & il y a de ſes deſcendans inſcrits pour l'Ecole Royale-Militaire & depuis pour Saint-Cyr;

Et MICHEL-ARCHANGE, qui ſuit.

X. MICHEL-ARCHANGE LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur de Beaupré, baptiſé le 12 Mai 1652, en l'Egliſe de Brucheville, embraſſa d'abord l'état eccléſiaſtique, qu'il quitta. Il épouſa, par contrat du 25 Avril 1696, *Geneviève le Marquier de Sagy*, fille de feu *François*, & d'*Angélique-Marie de Bourget*, d'une ancienne nobleſſe alliée aux *Faoucq de Garnetot*, dont eſt la Comteſſe de *Gramont*, Dame du Palais de la Reine; aux *Mathan*, aux *Suhard* de *Loucelles*, & aux *le Gouez de Creſſerons*. On voit dans ſon contrat de mariage où ſa deſcendance eſt rappelée, qu'il étoit alors Garde-du-Corps dans la Compagnie de Luxembourg. Il donna une copie, collationnée le 25 Février 1708, du partage fait le 29 Septembre 1598, entre PHILIPPE & MACÉ LE FEBVRE, frères, à ſes collatéraux JEAN, Ecuyer, Sieur des Vaux, GABRIEL, Ecuyer, Sieur du Perron, & JULIEN LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur des Landes, frères. Le Marquis *de Garnetot*, couſin de ſon épouſe, le chargea à Saint-Sauveur, Bourg, voiſin de Bricquebec, de la conduite de ſes affaires. Cette confiance lui mérita celle du Maréchal de Matignon à Bricquebec, dont il étoit Vaſſal, & auſſi, à Sainte-Marie du Mont, celle du Prince de Rohan, à l'illuſtre Maiſon duquel ſes ancêtres, comme on l'a vu, avoient été attaché. Peu riche & ſe voyant pluſieurs enfans, il quitta le ſervice pour ſe donner tout entier à des ſoins dont il attendoit de la protection à la Cour. Il eut:

1. & 2. PIERRE, Sieur de la Cricque, & FRANÇOIS, Sieur de Pavilly, morts jeunes;
3. JACQUES, qui ſuit;
4. Et ETIENNE-GUY-ALEXANDRE, dit l'*Abbé de Précourt*, Chevalier de l'Ordre Royal du Chriſt, nommé par le Roi Chanoine de St.-Quentin en Vermandois. Il fut député par ſon Chapitre en 1741, pour complimenter M. le Duc d'Orléans, paſſant par cette ville pour aller en Flandre; & eſt mort Grand-Chantre en 1761.

XI. JACQUES LE FEBVRE, Ecuyer, Sieur e Vindiville, baptiſé le 4 Janvier 1706, en la Paroiſſe de Saint-Sauveur-le-Vicomte, fut Conſeiller-Procureur du Roi en l'Amirauté de Carentan & d'Iſigny, charge exercée par un Faoucq, qui fut enſuite Conſeiller du Parlement, père du Marquis de Garnetot, Officier de Gendarmerie, d'une famille connue dès le règne de PHILIPPE-AUGUSTE, & par les Valbelle & d'Audiffret dans leurs provinces. Il a rendu dans cet office de bons ſervices au Gouvernement, ce qui lui a mérité la confiance & les éloges de M. le Comte de Maurepas, alors Miniſtre de la Marine (témoignages honorables & avantageux pour ſa poſtérité). Il fut auſſi fondé de procuration de M. le Duc d'Orléans relativement à ſes Domaines de Normandie, où il a été remplacé par *René le Maignen*, Ecuyer, ſon beau-frère. Voyez MAIGNEN. Il eſt mort en 1755, & avoit épouſé, par contrat ſous ſeing-privé du 12 Janvier 1743, célébration le 15 du même mois, en la Paroiſſe Saint-Quentin, Diocèſe d'Avranches, *Anne-Françoiſe de Mury de Billy*, morte en 1774, couſine du dernier Abbé de Cherbourg, de ce nom, d'une famille

alliée aux *Brebeuf*, &c. Elle étoit fille de *François de Mury*, Sieur de Billy, & de Dame *Jeanne Nicolle*, de ladite Paroiſſe de Saint-Quentin. De ce mariage ſont iſſus :

CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit ;
Et un autre garçon, mort ondoyé le jour de ſa naiſſance.

XII. CHARLES-FRANÇOIS LE FEBVRE, Chevalier, Seigneur, Vicomte & Pair de Berck, dit *le Vicomte de la Maillardière*, titre que le Roi lui a donné, né le 26 Mai 1744, baptiſé le 28 du même mois, en la Paroiſſe de Ste-Marie du Mont, a été tenu ſur les fonts au nom de *Charles de Rohan*, Maréchal de France, Prince *de Soubiſe*, Commandant des Gendarmes de la Garde, &c. Il a d'abord ſervi dans cette Compagnie en qualité de Gendarme, eſt Lieutenant de Roi au Gouvernement Général de la Picardie, Capitaine de Cavalerie, & aſſocié de pluſieurs Académies & Sociétés Royales d'Agriculture. Il a produit au Généalogiſte des Ordres du Roi ſes titres, ſur le vu deſquels cette Généalogie a été dreſſée, & n'eſt pas encore marié, le Vicomte DE LA MAILLARDIÈRE a eu, le 1er Août 1775, l'honneur d'être préſenté au Roi, à la Reine, & à la famille Royale. Il avoit été nommé Conſeiller d'Ambaſſade avant la ſuppreſſion de ces places. On a de lui pluſieurs ouvrages politiques, outre ceux militaires, hiſtoriques, économiques & autres, également ſortis de ſa plume. Voyez l'explication des armes au commencement de l'article.

FEBVRE DE MILLY (LE), dans l'Election de Doullens, en Picardie, famille qui ſubſiſte dans :

PHILIPPE-JOSEPH LE FEBVRE, Marquis de Milly, allié à *Madeleine-Charlotte de Clermont-Tonnerre*, dont :

N... LE FEBVRE DE MILLY, veuve du Marquis *de Milly ;*
Et N... LE FEBVRE DE MILLY, épouſe de M. *du Bois*, Vicomte de Courval, ci-devant Conſeiller au Parlement de Paris.

FEBVRE DE SAINT-GERMAIN (LE), famille établie en Lorraine depuis près de 300 ans, & originaire de Champagne.

I. NICOLAS LE FEBVRE, Gentilhomme Champenois, fut attiré en Lorraine par le Duc RENÉ, qui lui conféra la charge de Capitaine-Châtelain de Gondrecourt en Baſſigny. Il épouſa *Antoinette de la Ferté*, dont il eut :

1. DOMINIQUE, qui ſuit ;
2. Et CATHERINE, femme de *Didier de Gondrecourt*, Châtelain de Hattonchâtel. Elle étoit veuve en 1556, & d'elle deſcendent les Comtes de *Gondrecourt*. Voy. GONDRECOURT.

II. DOMIMIQUE LE FEBVRE entra dès ſon jeune âge au ſervice du Duc ANTOINE, avec lequel il ſe trouva à la bataille de Marignan, & il le ſuivit dans tous ſes voyages. Il obtint en récompenſe de ſes ſervices la charge de Contrôleur-Général des Eaux & Forêts, en la Gruerie du Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, mourut en 1569, & fut inhumé en l'Egliſe de Sainte-Croix, dans le tombeau des ancêtres de ſa femme *Mengette de Brayé de Paſſégot*, petite-fille de *Chirion de Paſſégot*, l'un des plus anciens Gentilshommes de la ville de Pont-à-Mouſſon, inhumé en 1520 dans l'Egliſe de Sainte-Croix. De ce mariage vinrent :

1. NICOLAS, qui ſuit ;
2. MARIE, femme d'*Etienne de Baillivy*, Maître-Echevin de Toul ;
3. Et ANTOINETTE, mariée, 1° vers l'an 1574, à *Didier de Bertrand*, Seigneur de Haudonville, Capitaine-Châtelain de Dieuze ; & 2° ſans enfans, à *Claude de Malvoiſin*, Seigneur de Tremeville & d'Aboncourt, Conſeiller d'Etat & Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc de Lorraine. Elle eut du premier lit, entr'autres enfans :

Diane de Bertrand, femme de *Nicolas*, Seigneur *de Pulney*, & mère de pluſieurs filles, mariées dans les Maiſons de *Haraucourt*, de *Stainville*, de *Bildeſtein*, de *la Vaulx* & de *Moras*.

III. NICOLAS LE FEBVRE, IIe du nom, Seigneur d'Anen, après avoir ſervi dans les Armées du Duc CHARLES III, fut pourvu par ce Prince, le 3 Janvier 1570, de la Charge de Contrôleur-Général des Eaux & Forêts du Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, vacante par la mort de ſon père. Il épouſa *Claude de Braconnier*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ancy, Chevalier, Maître-Echevin de Metz, & de *Claude d'Ars* (celle-ci fille de *Clanskin d'Ars*, Seigneur d'Ancy-lès-Solgne, & de *Catherine de Barizy*), & petite-fille de *Jean de Braconnier*, Chevalier, Maître-Echevin de Metz en 1561, & de *François Droſvin*. Il mourut de la peſte, ainſi que ſa femme, en 1587, & furent inhumés à Maidières, près de Pont-à-Mouſſon. Leurs enfans furent :

1. Jean, qui ſuit ;
2. Nicolas, Seigneur de Pulney, mort ſans alliance ;
3. Elisabeth, femme de *Jean de Meſguen*, Seigneur du Dordal. Elle fut grand'mère de *Barbe de Meſguen*, femme de *Robert de Vignacourt*, Seigneur de Guignecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Ligondès, Cavalerie, dont deux fils ſucceſſivement Colonels du Régiment de Toulouſe, Cavalerie ;
4. Et Mengeon, femme de *Claude de Mengin*, Seigneur d'Aprainville & de Gezoncourt.

IV. Jean le Febvre, Seigneur d'Ancy & Pulney, Gentilhomme de la Princeſſe Marguerite de Lorraine, Ducheſſe d'Orléans, épouſa, par contrat du 23 Juillet 1612, *Marie d'Aſſelaincourt*, fille d'*Iſraël d'Aſſelaincourt*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe de Suiſſe, & de *Marie de Ruitz*, fille de *Pierre de Ruitz*, Gentilhomme Eſpagnol. De ce mariage ſortirent :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. Jean-Claude, tué en 1672, au ſiège du Fort des Kenk en Hollande, ſans avoir été marié ;
3. Antoinette, alliée, par contrat du 6 Novembre 1649, à *François*, Comte *de Rennel ;*
4. Et Marie, femme de *Michel-Bernard d'Elleville*, Seigneur dudit lieu en Normandie.

V. Nicolas le Febvre, III^e^ du nom, Seigneur d'Ancy, Pulney, Paſſancourt, Houdemont, Saint-Germain & Saint-Boingt, mort en ſon Château de Saint-Germain, le 13 Avril 1693, avoit épouſé, par contrat du 5 Mars 1639, *Claude-Chrétienne de Baillivy*, morte à Saint-Germain, le 17 Août 1680, & inhumée avec ſon mari dans leur Chapelle, en l'Egliſe dudit lieu, où ſe voit une épitaphe ſur laquelle ſont les armes de leurs 16 lignes paternelles & maternelles. Elle étoit fille de *Jean de Baillivy*, Seigneur de Houdemont, Conſeiller d'Etat, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Duc Henri, & de *Catherine de Rennel*. Ils eurent pour enfans :

1. Nicolas-Jérôme le Febvre-d'Ancy, tué à la bataille de Sintzheim, en 1674, ſervant dans les Chevaux-Légers de la Garde de Charles IV ;
2. Charles-Balthazar le Febvre-de-Saint-Germain, tué à la bataille du Palatinat, ſervant dans les Mouſquetaires de la Garde de Charles IV ;
3. Claude-César le Febvre-de-Pulney, Enſeigne au Régiment de Vaudémont, mort jeune ;
4. Louis-Antoine le Febvre-de-Houdemont, mort ſans alliance ;
5. Joseph-François, qui ſuit ;
6. Et Marie, dite *Mademoiſelle d'Ancy*, morte fille.

VI. Joseph-François le Febvre de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Saint-Boingt, Villacourt, Haudemont, Pulney, Paſſancourt, Ancy, la Neuville-aux-Bois, Gentilhomme de la Chambre du Duc Léopold, mort à Nancy, le 20 Février 1726, avoit épouſé, par contrat du 8 Février 1692, *Catherine-Roſe Henry d'Ohéville*, fille unique de *Henri*, Seigneur de la Neuville-aux-Bois, & de *Madeleine Remy*, morte le 7 Mai 1746, laiſſant :

1. Nicolas, qui ſuit ;
2. François-Xavier, Chevalier, Seigneur de Paſſancourt, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Gabrielle-Charlotte de Mille*, fille unique de *Philippe de Mille*, Chevalier, Seigneur de Rahay, Capitaine-Aide-Major au Régiment des Gardes de S. A. R. de Lorraine ;
3. Claude-Catherine, mariée 1° à *Charles-Jean-Baptiſte*, Comte *de Rennel ;* & 2° à *Paul de Greiſche*, Chevalier, Seigneur de Saint-Martin ;
4. Anne-Charlotte, mariée à *Claude-Dagobert de Millet*, Seigneur de Caſenove, Maidières & Mantoville, Préſident en la Chambre de Comptes de Nancy ;
5. Et Gabrielle-Catherine, femme en 1729, de *Charles-Rémy de Lombillon d'Aboncourt*, Seigneur de Saint-Apure, mort Préſident à Mortier de la Cour ſouveraine de Nancy, fils unique de *Charles-Joſeph de Lombillon*, Préſident à Mortier en la même Cour.

VII. Nicolas le Febvre, IV^e^ du nom Comte de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur de Saint-Boingt & Villacourt, Capitaine au Régiment des Gardes de S. A. R. créé Comte par diplôme de S. M. I., du 18 Avril 1755, mort en ſon Château de Saint-Germain, le 23 Novembre 1759, avoit épouſé, par contrat du 10 Décembre 1725, *Marie-Thérèſe de Reboucher*, fille de *Gaſpard-François de Reboucher*, Chevalier, Seigneur du Fief de la Neuve-Maiſon-ſous-Amance, Conſeiller d'Etat & Préſident à Mortier en la Cour ſouveraine de Nancy, & de *Madeleine de Curullet de Cintrey*, dont :

1. Louis-Stanislas, dit le *Comte de St.-Germain*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, St.-Boingt & Villacourt, qui, après avoir été dans la Compagnie des Cadets-Gentils-hommes du Roi de Pologne, eſt entré en qualité d'Officier dans le Régiment de Cuſtine, Infanterie;
2. Charles-Xavier, qui ſuit;
3. Catherine-Marguerite, mariée, le 4 Février 1750, à *Louis de Mortal*, Seigneur de Houdelmont, fils unique de *Charles de Mortal*, Seigneur de Houdelmont, Capitaine Aide-Major du Régiment des Gardes de S. A. R.;
4. Et Félicité, mariée, en 1771, à *N... d'Authieulle*, Chevalier, Seigneur de Payruelle en Normandie, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi des Villes & Citadelle de Nancy.

VIII. Charles-Xavier le Febvre, Comte de Saint-Germain, Chevalier, Seigneur de Paſſancourt, ci-devant Capitaine des Cuiraſſiers au Régiment de Portugal pour le ſervice de l'Empereur, s'eſt retiré, en 1772, & a épouſé, à Nancy, ſa nièce, à la mode de Bretagne, *N... de Bourcier*, fille de *François-Léonard*, Comte *de Bourcier* & de Montureux, & d'*Anne-Gabrielle de Millet*. (Mémoire envoyé.)

Les armes: *d'azur, au maſſacre de cerf d'or, corneté à chaque cornet de 5 pièces de même, & accompagné de 3 croix fleuronnées au pied fiché d'argent, 2 en chef & l'autre en pointe.*

FÉDERBE DE MODAVE, en Brie.

Louis-Denis Féderbe de Modave, né le 12 Mars 1686, Chef d'Artillerie, réſidant pour le Roi auprès de la République du Valais, au pays des Suiſſes, mort en 1728, avoit épouſé, à Paris, le 11 Janvier 1715, en l'Egliſe de Saint-Barthélemy, *Gabrielle-Eliſabeth de Jean de Launac*, née le 11 Novembre 1690, fille de *Jean-Baptiſte*, Baron de *Launac*, & de *Claude-Françoiſe de Foix-de-Conſerans-de-Mauléon*, connue ſous le nom de *Comteſſe de Conſerans*, Dame d'Emery, en Brie, terre vendue en 1762, fille de *François de Meauléon*, & de *Françoiſe de Foix*, Vicomteſſe de Conſerans, dont:

Françoise-Elisabeth Féderbe de Modave, née le 20 Octobre 1717, morte femme du 1er Octobre 1739 de *François-Alexandre*, Comte de *Polignac*, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal-de-Camp, premier Ecuyer de feu M. le Comte de Clermont, Prince du ſang, &c., dont des enfans. Voy. POLIGNAC, en Saintonge, & FOIX.

Il y a un Officier du nom de Féderbe de Maudave, ci-devant Aide-de-Camp du Prince Louis de Wurtemberg, au ſiège de Port-Mahon, Chevalier de Saint-Louis, paſſé aux Isles en 1757, avec M. de Lally, en qualité de Colonel. Il a pris alliance aux Indes avec *Catherine Porchet*. Il a un frère, & ſon père qui eſt vivant fort âgé en 1764.

FEILLENS, famille noble originaire de la Breſſe, Diocèſe de Lyon. Elle eſt ſans contredit des plus anciennes de cette Province, & ne trouve pas dans une antiquité reculée à qui elle doit ſon origine & ſon nom. On ignore ſi c'eſt elle qui l'a donnée à la grande Paroiſſe de *Feillens*, ſituée proche la Saône au pays de Breſſe, ou ſi elle l'a reçu de cette Paroiſſe: ce qu'il y a de conſtant c'eſt que cette ancienne famille poſſède, depuis un tems immémorial & ſans interruption, la Terre de *Feillens*.

I. Ulrich de Feillens vivoit l'an 1130, & portoit déjà la qualité de *Chevalier*, Seigneur de Feillens; ce qui eſt prouvé par différens titres qui ſont des conceſſions faites à l'Egliſe de Feillens & à la ville de Pont-de-Vaux, & encore par un traité du mois de Juin de l'an 1149, dans lequel Ulrich de Feillens règle en qualité d'Arbitre les différends qui étoient ſurvenus entre Renald, Sire de Baugé, Souverain de Breſſe, & Ponce, Evêque de Mâcon. Il avoit épouſé, le 11 Mars 1135, *Blandine de Bevier*, de laquelle il eut:

II. Guy de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui donna une quantité de biens fonds conſidérables, appelés les *bois chétifs*, à l'Egliſe de Saint-Vincent de Mâcon, par contrat paſſé le 20 Mai 1190. Le ſceau de ſes armes eſt au bas de cet acte, & il eſt écrit autour en caractères gothiques, Valeur. Il épouſa, le 4 Octobre 1210, *Marguerite de la Palut*, de laquelle il eut entr'autres enfans:

III. Renauld de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui fut caution de l'acte de conceſſion que les Sires de Baugé, Souverains de Breſſe, accordèrent aux habitans de Pont-de-Vaux, le 1er Février 1250, lequel acte fut depuis approuvé par Louis, Duc de Savoie, le 30 Janvier 1457. Ce Renauld de Feillens ſe trouve nommé dans

l'acte de 1250, le ſecond, après Henri de Cabanes, des dix Gentilshommes qui ſignèrent cet acte. Ces deux premiers ſont les ſeuls qui prirent la qualité de *Chevaliers*, & dont le nom eſt écrit en plus gros caractères; & les huit autres ne prennent que le nom de leur Maiſon. C'étoient Guy de Gourvod, Ponce de Montrevel, Mathieu de Gourvod, Renaud de Lionnière, Guy de Chavannes, Gauthier de Montiernos, Bernard de Condonet & Humbert d'Anière. Renauld de Feillens épouſa, le 10 Juin 1230, *Jeannette de Saint-Sulpice*, de laquelle il eut pluſieurs enfans, comme il paroît par ſon teſtament qui eſt de l'an 1265, entr'autres:

IV. Gilles de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui eut un différend avec Amé, IVe du nom, Comte de Savoie, auquel il ſoutint que, depuis un tems immémorial, tous ſes prédéceſſeurs avoient joui ſans aucun empêchement ni trouble, du droit de chaſſer à toutes ſortes de bêtes dans l'étendue de la Province de Breſſe, par un privilège inconteſtable que les anciens Sires de Baugé, Souverains de Breſſe, leur avoient accordé, en conſidération des ſervices importans qu'ils avoient rendus. Après que Gilles de Feillens eut repréſenté ſes titres au Conſeil du Comte Amé IV, il fut confirmé & ſes ſucceſſeurs dans ſes anciens privilèges, par des Lettres-Patentes fort honorables, données à Treffort le Jeudi, veille de Sainte-Catherine de l'année 1289. Il teſta au Château de Feillens le 12 Janvier 1300, & avoit épouſé, en 1271, *Philiberte d'Anière*, dont entr'autres:

1. Pierre, Prieur de Gigny & Chanoine de Saint-Pierre de Mâcon en 1310;
2. Jean, qui ſuit;
3. Et Hugues, qui fit la branche des *Feillens du Chanay*, dont on va parler. Jean & Hugues partagèrent la Terre de Feillens au mois de Mai 1302, par la médiation de ſept Gentilshommes de leurs parens ou amis. Si Guichenon avoit vu ce titre, qui eſt au Château de Feillens, il n'auroit pas douté que la branche *du Chanay* ne fut la cadette, puiſqu'elle deſcendoit de Hugues de Feillens. Celui-ci fit bâtir une maiſon à 400 pas du Château de ce nom qui étoit tombé en partage à Jean, ſon frère aîné. On voit en pluſieurs endroits de cette maiſon les armes de Feillens, ſans aucune différence de celles de l'aîné; & celles que Guichenon donne aux Feillens du Chanay, *écartelé d'argent & de gueules*, ſont

celles de la Maiſon de *Volonia*, avec laquelle les Seigneurs du Chanay ſe ſont alliés. Cette branche cadette s'eſt éteinte en la perſonne de:

Amé de Feillens-du-Chanay, mort ſans enfans d'*Antoinette de Grolée*, ſon épouſe, le 28 Août 1426. Par ſon teſtament, il fit ſon héritière ſa ſœur, N... de Feillens, femme de *Jean de Chabeuf*, qui a éloigné la réunion de cette portion de la terre de Feillens juſqu'en 1706, que Jacques-Joseph de Feillens, dont il ſera parlé ci-après, épouſa *Philiberte de Champier*, fille unique, à qui cette portion de terre appartenoit ſans avoir pu être réunie plutôt.

V. Jean de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage de cette terre au Comte de Savoie en 1312. Il fut conſidéré de ſon Prince, Lieutenant-Général de la Province de Breſſe & du Genevois, & nommé Arbitre par Aimon de Savoie, pour terminer le différend que ce Prince avoit avec Jean de Saligny, Evêque de Mâcon; il fut aſſoupi par ſa médiation le 12 Mai 1332. Dans ce traité, Jean de Feillens prend la qualité de Chevalier préférablement à d'autres Gentilshommes qui y ſont nommés. Il avoit épouſé, en 1322, *Catherine de Voirieux*, & en eut entr'autres enfans:

VI. Hugues de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui conclut le traité de Trève entre le Comte de Savoie & *Humbert*, Dauphin de Viennois, & le ſigna. Il épouſa *Lionette de la Baume*, & non pas Sebille de Feillens, comme dit Guichenon; leur contrat de mariage eſt du 22 Février 1355. De cette alliance vint entr'autres enfans:

VII. Jean de Feillens, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c. Il épouſa *Iſabelle de Laubépin*, & en eut pluſieurs enfans, dont:

Sibuet, qui ſuit, fut l'aîné;
Et Louis, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & Commandeur de Torteveſſe, qui vivoit en 1422.

VIII. Sibuet de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage de cette Terre au Duc de Savoie en 1432, & jura, en 1455, le traité d'alliance pour Louis, Duc de Savoie, avec le Roi Charles VII. Il avoit épouſé, en 1425, *Marguerite de Monſpey*,

de laquelle ſortit pluſieurs enfans, entr'autres :

IX. Claude de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c. Il eut la confiance entière du Duc de Savoie, qui l'envoya à Orléans auprès du Comte de Breſſe, ſon frère, & ſe ſervit de lui pour obtenir de Louis XI l'exécution des promeſſes que ce Roi lui avoit faites. Le Duc de Savoie fut ſi content de la prudence qu'il avoit montrée dans cette négociation, que pour l'en récompenſer, il lui donna la charge de premier Gentilhomme de ſa Maiſon. Il avoit épouſé, au mois de Juillet 1465, au Château de Feillens, en préſence d'un grand nombre de perſonnes de diſtinction de la Province, *Jeanne de Gourvod*. Ses enfans furent entr'autres :

Claude, qui remplit les premières dignités du Chapitre de Saint-Pierre de Mâcon ;
Et Amé, qui ſuit.

X. Amé de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., fit hommage au Roi François Ier de ſa Terre. Il ſervit long-tems dans ſes Armées, en qualité de Capitaine & Commandant, & fut tué après pluſieurs belles actions à la bataille de Pavie. Il avoit épouſé, en 1485, *Alix de la Baume*, de laquelle il laiſſa entr'autres enfans :

XI. Georges de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., député vers le Roi Henri II, en 1558, pour faire des remontrances de la part du Corps de la Nobleſſe. Emmanuel-Philibert, Duc de Savoie, lui donna la charge de Guidon de la Compagnie d'Ordonnance, qu'il commandoit, compoſée de 200 Gentilshommes, par Lettres-Patentes, datées de Turin le 27 Février 1568. Il avoit épouſé, en 1551, *Antoinette de Diſſmieu*, d'une ancienne Nobleſſe, de laquelle il eut entr'autres enfans :

XII. Pierre de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui s'attacha à Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, qui le fit premier Gentilhomme de ſa Chambre, par ſes Lettres-Patentes fort honorables, du 20 Novembre 1599, en récompenſe des longs ſervices qu'il lui avoit rendus en différentes occaſions. De *Jeanne de Putrein*, ſon épouſe, naquirent :

1. Claude, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ;
2. Hercule, Grand-Maître de la Maiſon de l'Archiduc Albert, ſous les ordres duquel il ſervit long-tems en Flandre, où il fut tué ;
3. Et Louis, qui ſuit.

XIII. Louis de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, ſervit long-tems en France ſous les ordres du Grand *Condé*. Il fut Lieutenant-Colonel de ſon Régiment, & ſon Aide-de-Camp, enſuite Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, & fut tué à la bataille de Fribourg. On porta ſon cœur aux Cordeliers de Briſach, & ſon corps aux Cordeliers de Mâcon, où il fut enterré dans le tombeau de ſa famille. Il avoit épouſé *Françoiſe d'Oncieu*, héritière de l'ancienne Maiſon *d'Oncieu Montiernos*, de laquelle il eut :

XIV. Léonard de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, &c., qui ſervit auſſi long-tems ſous le même Prince de Condé ; mais ayant été bleſſé à la jambe au ſiège de Lerida en Catalogne, il fut obligé de quitter le ſervice. Il épouſa, le 10 Novembre 1649, *Marguerite-Renée de Montmoyen*, dont il eut :

1. Claude-Antelme, qui ſuit ;
2. Pierre, tué à Landau après de longs ſervices, dans le Régiment du Perche ;
3. Et Jacques-Joseph, Chevalier de Saint-Louis, qui a ſervi ſur les Vaiſſeaux du Roi en 1689, en qualité de Lieutenant-de-Vaiſſeau, dans toutes les occaſions diſtinguées, où le Corps de la Marine s'eſt trouvé Il fut bleſſé à la tête, d'un éclat de grenade, au ſiège de Barcelonne, étant à la tête des Grenadiers de la Marine, & le Capitaine & l'Enſeigne y furent tués ; eut enſuite une jambe coupée au Béguïé près d'Alexandrie, en voulant ſauver le vaiſſeau du Roi, nommé l'*Éole ;* & fut encore bleſſé à la tête au ſiège de Toulon, au Baſtion de Saint-Bernard ; il ſervoit encore en 1713, & a épouſé, en 1706, *Philiberte de Champier*, fille unique de *Gilbert de Champier*, lequel ſervit le Roi avec diſtinction pendant 40 ans, & étoit d'une ancienne famille. Il y a pluſieurs lettres du Cardinal *Campeſche* qui les appeloient *Couſins*. Jacques-Joseph de Feillens n'a eu de ſon mariage qu'une fille morte âgée de 5 ans.

XV. Claude-Antelme de Feillens, Chevalier, Seigneur de Feillens, Comte de Montiernos, &c., a ſervi juſqu'en 1689, au Régiment de Piémont. Il fut pourvu par Lettres données à Verſailles le 20 Mai 1692 de la charge de Lieutenant de Roi en Bourgogne, & en prêta ſerment entre les mains de Sa Majeſté le 9 Janvier 1694. C'eſt en conſidération de l'ancienneté de ſa famille, des ſervices de

ſes ancêtres & des ſiens, que le Roi érigea la Terre & Seigneurie de *Montiernos* en Breſſe, en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Novembre 1708. Il épouſa, en 1690, *Catherine Badoux*, fille de *Michel Badoux*, Préſident en la Chambre des Comptes de Dijon. De ce mariage ſont iſſus :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. CLAUDE-AMÉDÉE, né en 1697, deſtiné à la Marine ;
3. Et N... DE FEILLENS, Demoiſelle.

XVI. MICHEL DE FEILLENS, Chevalier, Seigneur de Feillens, Comte de Montiernos, &c., né en 1693, ſervit comme ſon père, & eſt mort en 1766, ne laiſſant de Dame *Marie de Sève*, ſa femme, qu'un fils, nommé

XVII. CLAUDE-MARIE, Marquis DE FEILLENS, Colonel d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, ancien Syndic de la Nobleſſe de Breſſe, mort le 5 Décembre 1772, dans ſa 54^e^ année. Il a poſſédé les Terres de Feillens, Comté de Montiernos & le Marquiſat de Bagé qu'il y avoit réuni, & qui forme, avec les deux autres, une ſeule & même Terre de la plus grande étendue, d'un revenu conſidérable, compoſée de quantité de Paroiſſes, & qui a les plus beaux droits dans la Province de Breſſe. Il avoit épouſé Demoiſelle *Paule-Louiſe-Eliſabeth-Geneviève de Remigny-de-Joux*, fille du Marquis *de Remigny*, de la Province du Nivernois. Il en a eu pluſieurs enfans morts en bas âge, dont il ne reſte, en 1773, qu'une fille, nommée

MARIE-LOUISE-GENEVIÈVE, âgée de 8 ans.

Les armes : *d'argent, à un lion de ſable rampant, armé, couronné, lampaſſé & vilainé de gueules*. Supports : *deux lions de ſable, tenant chacun l'étendard de Savoie*. Cri de guerre : VALEUR.

FÉLIE ou FÉLICE, Ecuyer, Sieur des Loges, en Normandie, Election de Coutances, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux roſes d'or, & en pointe d'une coquille du même*.

* FELINS, Terre qui a donné ſon nom à une famille de Vendômois, maintenue dans ſa nobleſſe le 18 Septembre 1669, par jugement de M. Barin de la Galiſſonnière, Commiſſaire départi en la Généralité de Rouen, lors de la recherche des Nobles. Elle remonte à

I. JEAN DE FELINS, Valet-de-Chambre du Roi CHARLES VI. Philippe de Fontenay, Ecuyer, lui fit un payement en cette qualité, par acte paſſé en la Châtellenie de la Roche-Guyon, le 12 Septembre 1401. Il épouſa *Jeanne de Prémont*, femme en ſecondes noces de *Simon de Flacourt*, Ecuyer, le 14 Décembre 1408. Elle eut de ſon premier mari :

II. SIMON DE FELINS, Ecuyer, qui pour le relief & rachat de la Terre, Fief & Arrière-Fief de Banthelu, qu'il devoit à cauſe de ſon épouſe, reçut quittance, le 7 Juillet 1424, de Guy le Boutillier, Chevalier, Seigneur de la Roche-Guyon. Il s'allia avec *Jeanne de Banthelu*, & en eut :

1. RICHARD, qui ſuit;
2. Et JEANNE, mariée à *Jean de Machault*, Ecuyer, Seigneur de Montenon, laquelle partagea avec ſon frère, le 22 Juin 1457, la ſucceſſion de SIMON DE FELINS, & de *Jeanne de Banthelu*, leurs père & mère.

III. RICHARD DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu en Vexin-François, & de la Chalette, près Montargis, auquel Guy de la Roche-Guyon, Chevalier, Seigneur dudit lieu, donna auſſi quittance le 27 Juin 1454, pour le rachat de la Terre de Banthelu qui lui étoit échue par la mort de ſa mère, épouſa, le 29 Avril 1456, par contrat paſſé devant *Colombe*, Notaire en la Prévôté des Aix-d'Angillon, *Simonne de Cantevaime*, fille de *Huguenin de Cantevaime*, Ecuyer, laquelle fut aſſiſtée de noble & puiſſant Seigneur *Jean du Meſnil-Simon*, Ecuyer, Seigneur de Maupas & de Beaujeu, Bailli de Berry, ſon proche parent. De ce mariage vint :

IV. EDMOND DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, &c., qui épouſa, aſſiſté de ſon père, par contrat du 16 Mai 1502, *Iſabeau de Vion*, fille de *Louis Vion*, Chevalier, Seigneur de Vaux, & de *Marie de Marcouville*. On trouve un partage du 16 Mai 1505, ſigné *des Groux* & de *Coiſy*, Notaires à Chaumont, entre lui & ſes co-héritiers en la ſucceſſion de ſes père & mère. Il eut de ſon mariage :

V. JURION DE FELINS, Ecuyer. Il y eut une Sentence rendue au Bailliage de Chartres, le 16 Juin 1544, ſignée *Noël*, pour laquelle JURION DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, eſt excuſé de ſervir au ban & arrière-ban de ce Bailliage, attendu qu'il avoit fait voir, qu'il avoit comparu aux montres du

Bailliage de Gisors, comme Gentilhomme, commis par le Sieur de Lorges pour y assister. Ce même JURION DE FELINS, pour le rachat qu'il devoit à cause de sa Terre de Banthelu en eut quittance, le 20 Février 1536, signée *Josset*, Tabellion à la Roche-Guyon, donnée par Dame Philippe de Sarbruche, veuve de Charles de Silly, Seigneur de la Roche-Guyon, & tutrice de ses enfans. Il avoit épousé *Jeanne le Sens*, en vertu d'une procuration, du 30 Mai 1533, reçue par *Jean Osmont*, Notaire à Chaumont, donnée à *Jean Vion*, Lieutenant à Meulan, par ses père & mère, pour accorder les conditions de son mariage, & en eut:

VI. ROBERT DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, qui, pour le rachat qu'il devoit aussi de la même Terre, eut quittance le 9 Mai 1555, signée *Humelin*, Clerc, Substitut du Tabellion Royal de Meulan, donnée par le Procureur de François de Rohan, Seigneur de Gié, Tuteur de ses filles, veuf de Catherine de Silly. ROBERT DE FELINS avoit épousé, 1° par contrat du 29 Août 1573, reçu par *Jean Fermelhuis*, Tabellion à Vernon, *Catherine Cavelier*, veuve de noble homme *Guillaume Puchot*, Vicomte de Rouen, & 2° *Gabrielle de Breuil*. Il eut du premier lit:

VII. JEAN DE FELINS, Ecuyer, Seigneur de Banthelu, qui paya comme ses prédécesseurs le rachat qu'il devoit à cause de cette Seigneurie, dont quittance le 8 Décembre 1599, signée *Janot* & *Herbin*, Notaires au Châtelet de Paris, donnée par Antoine de Silly, Comte de la Rochepot, comme Tuteur de François de Silly, son neveu, Comte de la Roche-Guyon. Il eut un ordre le 11 Août 1636, *signé* LOUIS, & plus bas, *de Loménie*, de se tenir dans l'étendue du Gouvernement de Meulan pour se jeter dans la Ville & le Fort de ce lieu, lorsqu'il en seroit averti par le Sieur de la Chesnaye, afin de les garder & défendre. Il avoit épousé, par contrat du 16 Mai 1614, reçu par *Louis Patin*, Tabellion à Meulan, assisté de *Gabrielle de Breuil*, sa belle-mère, veuve de ROBERT DE FELINS, *Anne des Amours*, fille de feu *Gabriel des Amours*, Ecuyer, Sieur de la Mabilière, & de *Germaine de la Porte*, dont il eut:

VIII. PHILIPPE DE FELINS, Chevalier, Seigneur de Felins, Maréchal-des-Camps & Armées du Roi, Capitaine d'une Galère entretenue pour le service de Sa Majesté, qui fut fait Maréchal-de-Camp le 10 Février 1653. Le 23 Février même mois & an, il eut ordre d'aller en faire les fonctions en Provence, sous le commandement de LOUIS DE VENDÔME, Duc de *Mercœur*. Le 15 Août suivant, il eut commission du même Duc, Gouverneur de Provence, de commander en son absence dans la Tour & Forteresse de Bouc. Le 27 Mai 1656, il eut la commission de commander une Galère, en qualité de Capitaine-Lieutenant, pour le récompenser des prétentions qu'il pouvoit avoir sur la Lieutenance-Colonelle du Régiment de Provence. Il obtint, le 1er Novembre 1662, un certificat donné à Aix, du Duc de Mercœur de ses services rendus, lequel disoit qu'il avoit été nommé par le Roi en 1650, Capitaine au Régiment de Provence; qu'il avoit servi dans ce Corps avec honneur & assiduité, tant en Provence qu'à la prise de Puycerda, & au siège de Valence où il s'acquit toute la réputation d'un bon Officier, en commandant les Compagnies de ce Régiment qui y furent détachées. Il épousa, par contrat passé le 7 Mars 1660, reçu par *Nicolas Doullé*, Notaire à Meulan, *Marthe le Maître*, veuve de Messire *Joachim de Vion*, Chevalier, Seigneur de Gaillon, dont:

LOUIS-FRANÇOIS DE FELINS, né le 29 Octobre 1664, à qui les cérémonies du Baptême furent conférées le 26 Avril 1666, dans la Chapelle de l'Hôtel de Vendôme; l'extrait en fut délivré le 7 Novembre 1767, par le Sieur de Saint-Denis, Vicaire de l'Eglise de Saint-Roch à Paris.

Nous trouvons encore un ROBERT DE FELINS, Chevalier, Seigneur de Villebrun, Capitaine des Gardes de feu M. le Duc de Vendôme, & Gouverneur des Tours de Toulon, marié à *Gabrielle de Vimeur*. Ce ROBERT DE FELINS ne peut être que le frère de PHILIPPE, & fils de JEAN. Quoi qu'il en soit, il a eu pour enfans:

N... DE FELINS, Lieutenant de Galères, nommé *la Bouvernelle;*

Et FRANÇOISE-ELISABETH, née le 4 Octobre 1682, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1690, après avoir prouvé qu'elle descendoit de SIMON DE FELINS, qui vivoit en 1400. Elle a été mariée à *N... de Levémont de Sainte-Marie*, Mestre-de-Camp de Cavalerie.

C'est ce que nous savons de cette famille sur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire.

Les armes: *d'argent, à une faſce de gueules, accompagnée de 7 merlettes de même*, 4 *en chef & 3 en pointe, poſées 2 & 1*. Couronne de Comte. Supports: *deux lions*.

FÉLIX. Le luſtre & l'ancienneté de la Nobleſſe de la Maiſon de FÉLIX ſont mentionnés dans pluſieurs auteurs Italiens, comme Philibert Pingon, la Chieza, &c. Carigliani, dans ſon livre intitulé *Inveſtigationes hiſtoricæ & genealogiæ familiarum illuſtrium Italiæ*, rapporte l'origine de cette Maiſon aux anciens Comtes de *Tuſculane*, d'où deſcend la Maiſon de *Conti*, de Rome.

La Maiſon de FÉLIX a produit un Cardinal en la perſonne de JEAN FÉLIX, qui fut élevé à la Pourpre par le Pape CLÉMENT III, en 1188. Il étoit fils d'ODON FÉLIX, qui fut envoyé en Ambaſſade, en 1120, au Pape CALIXTE II, par AMÉDÉE, III^e^ du nom, Comte de Piémont.

Cette Maiſon de FÉLIX ſe termina en 1256 en une fille nommée

I. MARGUERITE DE FÉLIX, héritière de ſa Maiſon, de la ville de Turin, qui joignit à ſa naiſſane de très-grands biens. Elle épouſa, l'an 1266, *Sorleo* ou *Surleo Grimaldi*, à condition que lui & ſes deſcendans porteroient uniquement le nom & les armes de FÉLIX; & c'eſt ainſi que cette Maiſon, diviſée aujourd'hui en pluſieurs branches, tire ſon origine d'eſtoc paternel de celle de *Grimaldi*. De ce mariage vinrent:

1. JEAN, Seigneur de Villarfouchard & de la Jaconiaire, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans

   ANNE DE FÉLIX, Dame de la Jaconiaire, qui fut mère du Préſident *Carrocio*, Ambaſſadeur en France.

2. Et ANDRÉ, auteur d'une branche, qui ſuit.

II. ANDRÉ DE FÉLIX épouſa *Anne de Fraxinello de Lignano*, de laquelle il eut:

III. ANTOINE DE FÉLIX, qui de *Louiſe de Guigne*, ſa femme, laiſſa:

IV. PHILIPPE DE FÉLIX, né à Rivole en Piémont, lequel paſſa les Monts, & ſe retira à Avignon. Il avoit épouſé, dans la ville de Pont-Saint-Eſprit en Languedoc, le 3 Février 1451, *Sibylle d'Arduſſio*, fille de *Pierre d'Arduſſio*, du lieu de Lans, Diocèſe de Turin, & fut mis au rang des Gentilshommes Italiens à Avignon, par délibération du Conſeil de cette Ville l'an 1461, ayant hérité de *Jacques de Fraxinello*, ſon couſin germain; cette ſucceſſion lui occaſionna divers procès avec le Comte *de Caſal*, & le Marquis *de Montferrat*, qu'il fit condamner au petit Sceau de Montpellier en 1466, &, ſur les difficultés de l'exécution, il obtint des Lettres de repréſailles des Rois LOUIS XI, CHARLES VIII, & du Roi RENÉ. Il acquit la terre de la *Ferratière* auprès d'Avignon, & eut de ſon mariage:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. Et ALEXANDRETTE DE FÉLIX, mariée 1° à noble *Perrinet de Grillet*, Seigneur de Briſſac & de Saint-Trivier; & 2° à *Jean Clapet*, Préſident de Breſſe & enſuite Chancelier de Savoie.

V. CLAUDE DE FÉLIX, né à Avignon, épouſa, le 6 Mai 1493 (*Poncet de Petra*, Notaire), *Iſoarde de Péruſſiis*, fille de *Rodolphe de Péruſſiis*, & d'*Hélène de Fallet*, dont:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. PHILIPPE, auteur de la branche des Seigneurs de *Muy*, rapportée ci-après;
3. PONS, Capiſcol de l'Egliſe principale d'Avignon;
4. Et SIBYLLE DE FÉLIX, mariée à *François Pelleterat de Treffort*, Gentilhomme de Breſſe.

VI. PIERRE DE FÉLIX, Seigneur de la Ferratière, co-héritier de ſa mère, par teſtament du 9 Février 1534 (*Reboſte*, Notaire d'Avignon), épouſa, le 7 Janvier 1542, *Marie-Anne de Francico*, fille de *Jean-Marie*. Ses enfans furent:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de la *Ferratière*, rapportée ci-après;
3. Et OLIVIER, tige de la troiſième branche, mentionnée enſuite.

VII. PHILIPPE DE FÉLIX, II^e^ du nom, s'allia, à Aix, le 11 Mars 1570, à *Madeleine de Loques*, fille de *Jean-Louis*, premier Huiſſier au Parlement, & de *Gaſparde d'Arbaud de Breſt*. De ce mariage vinrent:

1. BALTHAZAR, qui ſuit;
2. MELCHIOR, rapporté après ſon aîné;
3. Et GASPARDE DE FÉLIX, mariée, le 6 Décembre 1604, à *Paul d'André*, Avocat en la Cour.

VIII. BALTHAZAR DE FÉLIX, Lieutenant-Général des Soumiſſions du ſiège d'Aix, ſe maria, le 30 Janvier 1600, à *Catherine de Chaylan-de-Mouriès*, de laquelle il n'eut point d'enfans.

VIII. MELCHIOR DE FÉLIX, frère du précédent, fut reçu Conſeiller en la Cour des Comptes en 1605, & épouſa, le 28 Octobre 1602, *Lucrèce de Saint-Marc*, fille d'*Honoré de Saint-Marc*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie de Léone*, dont il n'eut point de poſtérité. Sa ſucceſſion échut à ſon neveu *N... d'André*.

BRANCHE des Seigneurs de LA FERRATIÈRE.

VII. HENRI DE FÉLIX, Seigneur de la Ferratière, ſecond fils de PIERRE, & de *Marie-Anne de Francico*, eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et LOUISE DE FÉLIX, mariée à *Pierre de Lopis*.

VIII. JEAN DE FÉLIX, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, Gentilhomme de la Reine MARGUERITE DE VALOIS, première femme du Roi HENRI IV, épouſa *Marguerite de Henrici*, de laquelle vinrent :

1. HENRI, qui ſuit;
2. Et MARIE-ANNE DE FÉLIX, alliée, l'an 1635, à *Thomas de Chaylus*, Seigneur de Propia.

IX. HENRI DE FÉLIX, IIe du nom, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, fut Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi Louis XIII, qui l'honora de ſon eſtime. Louis XIV lui fit l'honneur d'être parrain de ſon fils aîné, pour laquelle cérémonie fut député, en 1644, *Charles de Schomberg*, Chevalier des Ordres du Roi, Duc d'Alluyn, Pair & Maréchal de France, & Gouverneur de Languedoc, qui tint ledit enfant au nom du Roi ſur les fonts baptiſmaux. HENRI DE FÉLIX épouſa à Marſeille, en 1643, *Anne de Greffet*, fille d'*Etienne de Greffet*, Tréſorier-Général de France, & de *Catherine de Beau*. Il en eut pour ſecond fils :

X. PAUL DE FÉLIX DE GREFFET, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, né au mois de Juin 1662, qui fut reçu Tréſorier-Général de France en 1684, & mourut à Marſeille le 7 Août 1748. Il avoit épouſé 1° Dame *Venture de Saboulin* ou *Sebolin*; & 2° *Marie-Félicité de Gérente l[illegible]ère*, ſœur de *Louis-Sextius de Gérente*, Evêque de Digne, puis d'Orléans en 1758, qui a eu la feuille des bénéfices. De cette ſeconde femme il n'a point eu d'enfans; mais de la première eſt iſſu :

XI. PIERRE DE FÉLIX DE GREFFET, Chevalier, Comte de Villarfouchard, Seigneur de la Ferratière, qui épouſa *Marie-Anne de Laugier*, de laquelle il n'a laiſſé qu'une fille nommée

CLOTILDE-ADÉLAÏDE DE FÉLIX DE GREFFET, mariée, le 19 Janvier 1751, à *Jean-Claude-Palamède de Forbin-Gardane*, Seigneur de Saint-Marcel, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa première Compagnie, héritier, de ſon oncle *Claude*, connu ſous le nom de *Comte de Forbin*, grand homme de Mer, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, Chef d'Eſcadre & Amiral du Royaume de Siam. Il eſt fils de *Jean de Forbin*, Capitaine de Vaiſſeaux, & d'*Eliſabeth de Gaillard*. Voyez FORBIN, branche des Seigneurs de *Gardane*.

TROISIÈME BRANCHE.

VII. OLIVIER DE FÉLIX, troiſième fils de PIERRE, Seigneur de la Ferratière, & de *Marie-Anne de Francico*, teſta à Aix, le 19 Novembre 1624 (*Beauzin*, Notaire). Il avoit épouſé *Anne d'Eiguéſier*, dont vint :

VIII. MARTIN DE FÉLIX, reçu Lieutenant-Général des Soumiſſions du ſiège d'Aix en 1637. Il ſe maria, le 4 Juin 1629 (*Beauzin*, Notaire), à *Marguerite d'Albert*, fille de *Michel d'Albert*, Auditeur des Comptes, & de *Françoiſe de Bonardet*. Ses enfans furent :

1. MICHEL, qui ſuit;
2. Et BALTHAZAR DE FÉLIX, Aſſeſſeur d'Aix, Procureur du pays en 1679, & deux fois Primicier de l'Univerſité de la même ville.

IX. MICHEL DE FÉLIX, reçu Lieutenant-Général des Soumiſſions en 1664, s'allia, en Juillet 1661, à *Françoiſe de Gantès*, fille de *François de Gantès*, Procureur-Général au Parlement, & de *Jeanne de Croze-Lincel*, dont ſont ſortis :

1. FRANÇOIS, qui ſuit;
2. BALTHAZAR, ſecond Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1736;
3. Et FRANÇOISE-GABRIELLE DE FÉLIX, veuve de *Jean-Joſeph d'Orcin*, Conſeiller au Parlement.

X. FRANÇOIS DE FÉLIX, Ecuyer, épouſa *Madeleine de Gaillard*, fille de *Pierre de Gaillard*, Capitaine d'une des Galères du Roi, & de Dame *de Raffelis-Granbois*, dont :

XI. Joseph de Félix, Chevalier, qui s'eſt allié, le 1er Juillet 1574, à *Marie-Madeleine de Gantel-Guitton-Mazargues*, fille de *Nicolas de Gantel-Guitton*, Seigneur de Mazargues, & de *Madeleine du Mont*, de la ville de Marſeille.

BRANCHE

des Seigneurs de Muy *&* de la Reynarde.

VI. Philippe de Félix, ſecond fils de Claude, & d'*Iſoarde de Péruſſiis*, ſe retira à Marſeille, où il fut mis au rang des Nobles de cette Ville, le 7 Juin 1541. Il avoit épouſé, en 1538, *Madeleine de Bus*, fille de *Pierre* & d'*Anne de Sade-Saumane*, laquelle avoit deux ſœurs mariées, l'une à *Claude de Boniface*, fils de *Vivaud*, & l'autre à *Lazarin d'Oria*. De cette alliance naquirent entr'autres enfans :

1. Louis, tige de pluſieurs branches, éteintes à Marſeille;
2. Antoine, qui ſuit;
3. Anne, mariée à *Antoine de Valbelle*, Seigneur de Beaumelles;
4. Et Isoarde de Félix, femme de *Pierre d'Audiffret*, des Barons de Gréoux.

VII. Antoine de Félix, Contrôleur-Général de la Marine, épouſa, le 1er Mai 1576 (*Vivaud*, Notaire à Marſeille), *Louiſe de Huc*, fille aînée & héritière de *François de Huc*, Seigneur de la Reynarde, Fief démembré de Saint-Marcel, & de *Claudine de la Cépède*, dont :

1. Philippe, qui ſuit;
2. Pierre, Commandeur de Beaulieu & de Raiſſac, Bailli & Grand-Croix de l'Ordre de Malte.
3. Isabeau de Félix, mariée, le 26 Décembre 1593, à *Nicolas de Bauſſet*, fils de *François*, & de *Claire de Bertrand*;
4. Marguerite de Félix, alliée à *Jean-Louis-Antoine de Glandevès*, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, quatrième fils d'Antoine, IVe du nom, Seigneur de Cuges, & de *Diane de Forbin de Janſon*;
5. Michelle, femme de *Gaſpard-Antoine de Glandevès*, Seigneur de Niozelles & de Mirabeau, fils de *Jean-Louis-Antoine*, ci-deſſus;
6. Marquise de Félix, épouſe de *Nicolas de Vento*, Seigneur de la Baume & de Pennes, fils de *Louis*, tige des Marquis de Pennes, anciens Seigneurs de la Baume, & de *Madeleine d'Albertas*, des Seigneurs de Villecroze;
7. & 8. N... & N... de Félix, mariées dans les Maiſons de *la Cépède* & *du Reveſt*.

VIII. Philippe de Félix, IIe du nom de ſa branche, Seigneur de la Reynarde, élu premier Conſul de Marſeille en 1628, & Capitaine d'une des Galères du Roi, épouſa, le 2 Juillet 1612, *Jeanne d'Arennes*, l'une des filles d'*Antoine d'Arennes*, Seigneur de Rouſſet, Commiſſaire de la Marine, & de *Madeleine de Mouans*, ſa première femme, dont :

1. Antoine, mort Capitaine de Galères en 1644;
2. Jean-Baptiste, qui ſuit;
3. Louis, auteur de la branche des Seigneurs d'*Ollières*, rapportée ci-après;
4. Et Joseph, reçu Chevalier de Malte, en 1639, mort Grand-Prieur de Saint-Gilles & Chef d'Eſcadre des Armées navales du Roi.

IX. Jean-Baptiste de Félix, Seigneur de Muy, & de la Reynarde, épouſa, le 19 Juin 1654, *Françoiſe de Valbelle*, fille de *Jean-Baptiſte de Valbelle*, Seigneur de Baumelles, Capitaine des Galères, & de *Françoiſe de Savournin-d'Aiglun*, dont :

1. Jean-Baptiste, qui ſuit;
2. & 3. Deux Chevaliers de Malte;
4. Et Thérèse-Aimée de Félix, mariée, ſans enfans, à *Gaſpard-Palamède de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la Barben, fils de *François-Louis*, & de *Thérèſe de Lauris*.

X. Jean-Baptiste de Félix, IIe du nom, Chevalier, Marquis de Muy, de Grignan & de la Reynarde, ci-devant Conſeiller en la Cour du Parlement d'Aix, Commandant en Provence, Sous-Gouverneur de feu M. le Dauphin, Directeur-Général des Economats, Conſeiller d'Etat & d'Epée, & veuf de *Marguerite d'Armand de Mizon*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, fille de *Charles d'Armand*, Marquis de Mizon & de Châteauneuf, & de *Marquiſe de Valbelle-Montfuron*, a eu pour enfans :

1. Joseph-Gabriel-Tancrède, qui ſuit;
2. Et Louis-Nicolas-Victor, Chevalier de Malte, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, & un des Menins de feu M. le Dauphin; Maréchal de France, mort Miniſtre de la Guerre, a été inhumé dans la Chapelle Royale de l'Ecole Militaire.

XI. Joseph-Gabriel-Tancrède de Félix,

Chevalier, Marquis de Muy, Comte de Grignan, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Maître-d'Hôtel de feu Madame la Dauphine, mort le 31 Juillet 1777, s'eſt marié, le 23 Mars 1744, veuf, le 27 Juin 1764, de *Louiſe-Eliſabeth-Jacqueline d'Alſace de Hénin-Liétard*, Marquiſe de Saint-Phal, fille unique de *Jean-Louis d'Alſace de Hénin-Liétard*, Chevalier, Marquis de Saint-Phal, Seigneur de Creſſentine, Machy, Pommerit, l'Etang, le Perchay, Blaincourt, Vaubry, Epagne, Capitaine de Gendarmerie, d'une ancienne Nobleſſe, établie depuis très-longtems en France, dans les Provinces de Bourgogne & de Champagne, & de *Marie-Eliſabeth d'Anglebermer*, Dame de Lagny, d'Haution & Beaurepaire. Ils eurent:

MARIE-ANNE-THÉRÈSE, mariée à *Charles-Marie*, Marquis de *Créquy*, né en 1738.

Le Marquis de Muy a eu pour grand-oncle paternel SCIPION DE FÉLIX DE LA REYNARDE, Chevalier de Malte, Commandeur de Baſtia.

BRANCHE
*des Seigneurs d'*OLLIÈRES.

IX. LOUIS DE FÉLIX, troiſième fils de PHILIPPE, II^e^ du nom, & de *Jeanne d'Arennes*, fit alliance, le 1^er^ Juin 1665, avec *Madeleine d'Agoult*, fille de *Joſeph d'Agoult*, Chevalier, Baron d'Ollières, & de *Marthe de Gaſpari*. Il acquit la moitié de la Baronnie d'Ollières, & laiſſa de ſon mariage:

1. PHILIPPE, qui ſuit;
2. & 3. N... & N... DE FÉLIX, Chevaliers de Malte;
4. GABRIELLE, mariée, le 16 Avril 1692, à *Marc-Antoine de Gautier d'Aiguines*, II^e^ du nom, fils de *Joſeph*, Seigneur d'Aiguines & de *Thérèſe de Clapiers*, dont des enfans;
5. MARIE-ANNE, qui s'eſt alliée, le 6 Novembre 1681, à *Henri d'Audibert-Ramatuelle*, fils de *François-Félix*, & de *Marie d'Audibert*, dont un fils;
6. Et N... DE FÉLIX, mariée à *N... d'Agoult-d'Ollières*.

X. PHILIPPE DE FÉLIX, Chevalier, Baron d'Ollières, épouſa *Marie de Salomon*, fille de noble *Vincent*, Ecuyer, & de *Marie Grimaldi*, dont:

1. PHILIPPE-LOUIS, qui ſuit;
2. LAZARIN, mort Chevalier de Malte;
3. Et ANNE DE FÉLIX, mariée, en 1743, à noble *Jean-André de Monyer de Melan de Châteaudeuil*.

XI. PHILIPPE-LOUIS DE FÉLIX, Chevalier, Marquis d'Ollières, Seigneur de Dauphin, Saint-Meſmes & autres places, élu premier Conſul d'Aix, Procureur du Pays en 1754, a épouſé, 1° en 1742, *Diane d'Albert de Sillans;* & 2° le 22 Septembre 1750, *Madeleine de Treſſemanes-Brunet*. Il a eu du premier lit un fils, & du ſecond deux autres enfans dont nous ignorons les noms.

C'eſt ce que nous ſavons de cette ancienne Nobleſſe, ſur laquelle nous n'avons point reçu de Mémoire, d'après en partie l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, p. 373 & ſuiv., & le *Mercure* d'Avril 1744, Septembre 1748 & Juin 1751.

Les armes ſont: *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, à la bande d'argent, chargée de* 3 *FFF de ſable; aux* 2 *&* 3 *de gueules, au lion d'or, à la bande d'azur brochante ſur le tout.*

Le *Mercure* de Septembre 1748, p. 236, nous apprend que Charles de Grandpré, dans ſa ſeconde édition de ſon *Armorial*, a donné la Généalogie de cette Maiſon, qui a eu des alliances avec les plus conſidérables d'Italie, telles qu'*Orcini*, *Montferrat*, *Saluces*, *San-Severino*, *&c.*

FÉLIX. C'eſt auſſi une famille de Provence anoblie par Lettres, accordées le 13 Février 1702, & enregiſtrées aux Archives de Provence, en faveur de

JOSEPH DE FÉLIX, Seigneur de Creiſſet & de Rouſſet, fils d'HONORÉ & de *Julie de Valavoire*, & petit-fils de REYNAUD, qui acquit la Seigneurie de Creiſſet en 1620. Il épouſa *Marie-Anne de Caſtellane-Norante*, dont entr'autres enfans:

1. JEAN-BAPTISTE, qui ſuit;
2. Et MARIE-ANNE, alliée, en 1709, à *Touſſaint de Caſtellane*, Marquis de St.-Juers & de Grimod.

JEAN-BAPTISTE DE FÉLIX, Seigneur de Creiſſet & de Chaudon, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Lieutenant-Colonel du Régiment du Luc, Cavalerie, épouſa, le 14 Mai 1716, *Madeleine d'Agut*, fille de *Joſeph-Scipion*, Préſident en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence. De ce mariage ſont nées trois filles:

CLOTILDE DE FÉLIX, mariée à *Jean-Baptiſte de Colongue*, Seigneur de Caſtellar, de Châteaudeuil & en partie de Thoard;
FRANÇOISE DE FÉLIX, qui épouſa *Pierre-Guil-*

laume d'Etienne, Seigneur du Bourguet & de Lagneros ;
Et N... DE FÉLIX, Demoiſelle.

Les armes : *écartelé, aux* 1 *&* 4 *de gueules, au lion d'or, chargé d'une bande d'azur brochante ; aux* 2 *&* 3 DE CASTELLANE, qui eſt *d'or au château de gueules*. Extrait de l'ouvrage ci-deſſus cité.

FÉNÉLON, en Périgord. Voyez SALIGNAC.

* FÉNÉTRANGE, Ville ſur la Sarre, dans la Lorraine Allemande, avec titre de *Baronnie*. Cette Seigneurie eſt une Terre libre & immédiate de l'Empire, qui a été poſſédée long-tems par une ancienne & illuſtre Maiſon qui en portoit le nom, & qui poſſédoit pluſieurs fiefs, pour leſquels ſeulement ces Seigneurs étoient vaſſaux de l'Evêque & de l'Égliſe de Metz, & non pour *Fénétrange*, dont ils étoient Souverains. Leur poſtérité maſculine finit, vers le milieu du XV^e ſiècle, par la mort de NICOLAS, Seigneur de FÉNÉTRANGE, qui ne laiſſa que deux filles, BARBE & MARGUERITE, leſquelles partagèrent, en 1469, la ſucceſſion de leur père.

BARBE, Dame en partie DE FÉNÉTRANGE, épouſa *Nicolas*, Comte de *Saarwerden*, dont la fille unique, *Jeanne de Saarwerden*, fut mariée à *Jean* Rhingrave, Comte *de Salm*, auquel elle porta la moitié de la Seigneurie de *Fénétrange*, qui étoit échue à BARBE, ſa mère.

MARGUERITE, ſeconde fille de NICOLAS DE FÉNÉTRANGE, Dame de l'autre partie de cette Terre, épouſa, le 15 Septembre 1468, *Ferdinand de Neufchâtel*, Seigneur de Montaigu, auquel elle la porta. Leur fille, *Anne de Neufchâtel*, épouſa *Guillaume de Dommartin*, Baron de Fontenoy. De ce mariage il ne vint qu'une fille, unique héritière, nommée *Diane de Dommartin*, qui épouſa *Charles-Philippe de Croy*, Marquis de Renty. Par cette alliance une partie de Fénétrange vint au Marquis d'Havré, dont la branche maſculine s'eſt éteinte, dans le dernier ſiècle, en la perſonne de *Charles-Alexandre de Croy*, qui ne laiſſa qu'une fille nommée *Marie-Claire*, qui fut mariée deux fois. Les deſcendans du Duc d'Havré poſſèdent encore une partie de Fénétrange, & prennent le titre de Souverains de Fénétrange. Voyez CROY, branche des Ducs d'*Havré*.

Les Princes de Salm demeurèrent en poſſeſſion de l'autre partie de *Fénétrange* : l'ancien Bailliage étoit compoſé d'Officiers du Roi & de ceux du Prince de Salm. Les appels étoient portés au *Buffet* ou *Tribunal ſupérieur*, compoſé de quatre Commiſſaires, trois du Roi & un du Prince de Salm, & de la partie publique pour les deux. Il fut établi à Nancy après que le Prince *de Vaudémont*, à qui CHARLES IV avoit donné cette Terre, en eut fait échange avec le Duc LÉOPOLD, qui n'entra cependant en jouiſſance qu'à la mort du Prince *de Vaudémont*. Le *Buffet de Fénétrange* a été ſupprimé depuis la Convention du 21 Décembre 1751, entre feu Sa Majeſté Polonoiſe & le Prince *de Salm*, ſuivant laquelle la Baronnie entière eſt reſtée à Sa Majeſté ; le Prince *de Salm* ayant eu, pour indemnité, des terres ſituées à la gauche de la rivière de Plaine, qui borne au Nord la Principauté de Salm (*Dictionn. des Gaules*, tom. III, p. 22).

Les armes de la Maiſon de *Fénétrange* étoient : *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée en pointe d'une quinte-feuille du même*.

FÉNIS DE LA PRADE, en Limouſin.

FRANÇOIS-MARTIAL DE FÉNIS DE LA PRADE, près de Tulle, Baron de Bouzon, dans le reſſort de la Généralité de Moulins en Bourbonnois, fut Conſeiller du Roi au Grand-Conſeil, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus à Sa Majeſté & à l'Etat, pendant plus de 21 ans, en qualité de Préſident au Préſidial de Tulle. Il étoit arrière-petit-fils de PIERRE DE FÉNIS, Ecuyer, Seigneur du Theil & de la Prade, Conſeiller du Roi, Préſident, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée du Bas-Limouſin, au Siège Préſidial de Tulle, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE DE FRANCE, première femme du Roi HENRI IV, & Conſeiller ordinaire au Conſeil d'Etat & Privé, ſi connu par rapport à une affaire qui lui arriva au Château de Saint-Chamans en 1607, & dont tous les Mémoires du tems font mention. FRANÇOIS-MARTIAL DE FÉNIS mourut le 6 Décembre 1752. Il avoit été confirmé dans ſa Nobleſſe par ordonnance de M. Boucher d'Orſay, Intendant de Limoges, le 26 Septembre 1726, & avoit épouſé, par contrat du 9 Novembre 1714, *Gabrielle Mérigot de Sainte-Feyre*, veuve de *Henri de Gain*;

Marquis de Montagnac, & fille de *François Mérigot*, Marquis de Sainte-Feyre, Grand-Sénéchal de la Marche, & de *Marguerite de Dumond*, dont :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MARIE, née le 26 Août 1715, alliée, 1° le 25 Septembre 1735, à *Joſeph de Borderie*, Sieur de Vernéjoux; & 2° le 9 Août 1739, à *Joſeph de la Porte-Liſſac*, Officier dans le Régiment du Perche.

JEAN DE FÉNIS DE LA PRADE, Sieur de la Feuillade, né le 23 Octobre 1718, eſt Préſident au Préſidial de Tulle, & eſt marié. Nous en ignorons la poſtérité.

Les armes : *d'azur, à un phénix d'or, prenant ſon eſſor ſur un bucher de gueules, & regardant un ſoleil d'or, mouvant du canton dextre de l'écu.* Il eſt parlé de cette famille dans l'*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.

* FENOYL-THUREY, famille originaire de Naples, établie dans le Lyonnois, dont parle Guy Allard, ſous le nom de *Fenouil*. Les titres de cette Nobleſſe, de même que les Hiſtoriens cités ci-après le rapportent, montrent que, depuis l'an 1190, elle fut revêtue des premières dignités du Royaume de Naples, & miſe en la poſſeſſion des Baronnie & Comté de *Fenoyl-Thurey* & de *Toreille*.

Son attachement à la Maiſon d'Anjou, pendant ſes diviſions avec celles de Hongrie & d'Aragon, l'ayant fait dépouiller de ſes Terres, on la vit s'établir à Lyon avec les mêmes nom & armes qui s'y conſervent, dans un nombre de monumens ſucceſſifs depuis trois ſiècles, & ſpécialement ſur le tombeau d'un de ce nom, placé dans l'Egliſe de St.-Paul, qui porte cette inſcription : *Antiquæ familiæ Nobilium* DE FENOYL, *Monumentum*.

Cette ancienne famille a formé pluſieurs branches, qui, ſelon Guy Allard, auteur du *Nobiliaire du Dauphiné*, ſe ſont étendues dans le Montferrat, le Piémont, la Lombardie, la Souabe, la Bavière & la France. La branche établie en France a fini dans la perſonne de GUY DE FENOYL-THUREY, fils de PIERRE DE FENOYL, & petit-fils de CLAUDE, Lieutenant des Gardes du Roi CHARLES IX, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Capitaine Major de la ville de Lyon. C'eſt ce qui ſe voit dans un ſommaire de généalogie de la famille de FENOYL, imprimé en 1673, par les Chevaliers de Saint-Martin d'Arènes, Conſeiller & Généalogiſte ordinaire du Roi, qui remonte juſqu'en 1190, étant appuyé par pluſieurs Auteurs, tels que Charles Borel, Lellis & Caraffa, dans leurs *Hiſtoires de Naples*; Ségoin & Palliot, dans leurs *Tréſors héraldiques*; Guy Allard, dans le *Nobiliaire du Dauphiné*, & le P. Meneſtrier, dans ſon livre du Blaſon.

Pour GUY DE FENOYL, Seigneur de Thurey, né à Lyon, le 29 Septembre 1668, fils de JEAN DE FENOYL, Seigneur de Sérézin & de Thurey, Avocat au Parlement, Sénéchal du Lyonnois, & de *Barbe-Charlotte de Migieu*, il fut Conſeiller au Grand-Conſeil, en Décembre 1695, Maître des Requêtes, le 29 Avril 1702, premier Préſident du Parlement de Pau, le 23 Novembre 1710, & mourut le 7 Avril 1723, ſans enfans de ſon mariage avec *Catherine Palluau*, fille de *Pierre Palluau*, Seigneur du Fay, Maréchal-de-Camp, Gouverneur de Charleroi, & de *Françoiſe du Faur*. C'eſt pour lui & pour le Seigneur *de Gayardon de Tiranges*, ſon beau-frère, que la Terre de FENOYL fut érigée en *Marquiſat*, en Juin 1720, & pour ſes deſcendans & héritiers collatéraux mâles.

Il avoit pour ſœur MARGUERITE-ORIANE DE FENOYL, mariée, le 29 Mars 1694, avec *Laurent de Gayardon de Gréſolles*, Seigneur de Tiranges, Boiſſet, Chaumont, &c., Capitaine Infanterie dans le Régiment de Lyonnois. Elle fut inſtituée héritière par le teſtament de GUY, ſon frère, à la charge de faire prendre le nom & les armes de Fenoyl-Thurey, à *Laurent-Charles*, ſon fils aîné, qui ſuit.

Laurent-Charles de Gayardon de Fenoyl-Thurey, Marquis de Tiranges, &c., a été Page du Duc de Berry, enſuite Exempt de ſes Gardes, puis Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Tallart. Il s'eſt marié, le 7 Mars 1728, avec *Madeleine Laiſné*, dont :

1. *Laurent-François de Gayardon*, Chevalier, Comte de *Fenoyl*, né le 23 Juin 1730, reçu Gentilhomme à Drapeaux dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, le 20 Février 1740, Chevalier de Saint-Louis;
2. *Claudine-Charlotte*, mariée au Comte *de Loras*;
3. & 4. Et les deux autres, Chanoineſſes au Chapitre noble de Leigneux en Forez. Voy. GAYARDON DE GRÉSOLLES.

Les armes de FENOYL ſont : *d'azur, au tau-*

reau furieux d'or; au chevron de gueules brochant ſur le tout.

FÉRA, ancienne Nobleſſe originaire d'Italie, où elle exiſtoit dès le XII^e ſiècle, ce qui a été prouvé & confirmé par un Arrêt rendu au Parlement en 1651.

I. CAMILLE DE FÉRA, à l'âge d'environ 15 ans, fut amené en France, en 1528, par *Jean Caraccioli*, Prince de Melphes, Maréchal de France, ſon proche parent. Ce CAMILLE DE FÉRA, Chevalier, Baron de Rouville, Seigneur de Touveau, la Maiſon-des-Champs, Fromont, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c., s'attacha au ſervice de CATHERINE DE MÉDICIS, en l'an 1533, mariée, dans la ville de Marſeille, à HENRI, qui, le 31 Mars 1547, fut Roi de France ſous le nom de HENRI II. Peu de tems après qu'il fut monté ſur le trône, il le fit Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre & Chevalier de ſon Ordre. Un Brevet de 1000 écus de penſion, accordé par FRANÇOIS II, en 1559, prouve que dès lors CAMILLE étoit Gentilhomme du Roi & Chevalier de ſon Ordre, puiſqu'il y eſt qualifié tel l'an 1572. CHARLES IX le donna à ſon frère HENRI, élu Roi de Pologne, pour être un des principaux de ſa ſuite. HENRI, Roi de Pologne, lui accorda, le 10 Mai 1574, un Brevet pour le premier Gouvernement qui viendroit à vaquer dans ſon apanage. Il obtint du même Prince, devenu Roi de France, ſous le nom de HENRI III, en 1578, une penſion de 3000 livres ſur la recette générale de Bretagne. Il fut naturaliſé par Lettres de ce Monarque, du mois d'Août 1578, enregiſtrées en la Chambre des Comptes, le 14 Janvier 1579. On voit dans ces Lettres qu'il étoit né à Mantoue, de parens illuſtres, venus en France très-jeunes, qu'il a ſervi dans les armées avec diſtinction, qu'il a toujours été fidèlement attaché à la perſonne du Roi, & qu'en cette conſidération elles lui ont été délivrées *gratis*. Il fut Ambaſſadeur de France en Turquie, fit le 20 Juin 1579 l'acquiſition de la Terre de Rouville, où il mourut le 5 Janvier 1594. Il avoit épouſé, le 20 Février 1580, *Victoire d'Ayelle*, fille de *Franciſque d'Ayelle*, Comte Napolitain, d'une Maiſon très-illuſtre, & l'une des Demoiſelles de la Reine-Mère. Le contrat de mariage fut paſſé dans le cabinet de cette Princeſſe, le 12 Février de la même année, & en faveur de ce mariage elle donna aux futurs époux, à prendre ſur ſa recette générale, la ſomme de 6666 écus, & deux tiers d'écus d'or-ſoleil, en cinq années, par égale portion, qui eſt 3333 écus, & un tiers d'écu d'or-ſoleil par an. Cette ſomme fut acquittée en divers payemens, tant à lui qu'à ſon fils. Il eut pour enfans :

1. CHARLES, qui ſuit;
2. Et N... DE FÉRA, née en 1582, morte au berceau, qui avoit eu pour parrain le Roi HENRI III.

II. CHARLES DE FÉRA, I^er du nom, né en 1581, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut reçu Page de la Grande-Ecurie, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cavalerie de Charles des Eſſars, Marquis de Meigneux, ſon beau-frère. Il ſervit nombre d'années avec honneur & ſe diſtingua particulièrement à la bataille qui ſe donna le 27 Mai 1635, au Bailliage d'Avain, par les Maréchaux de Châtillon & de Brezé, qui remportèrent une victoire complète ſur les Eſpagnols, commandés par le Prince Thomas de Savoie. Il mourut à Rouville, le 20 Mai 1648, & avoit épouſé, 1° le 25 Septembre 1611, *Françoiſe-Colas Marolles de Rocheplatte*; & 2° le 18 Janvier 1628, *Hélène de Fitte*, fille de *Charles*, Baron de Soucy, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Bailli du Palais de Paris, & de *Jeanne de Laffemas*. Il eut du premier lit :

1. CHARLES, Chevalier, Baron de Rouville, Capitaine au Régiment de Navarre, Infanterie, mort ſans alliance. Il fit, en 1649, donation de tous ſes biens à CHARLES, ſon frère;
2. Autre CHARLES, qui ſuit;
3. FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Fontaine en Beauce, &c., Capitaine & Major au Régiment de Chémault. Il épouſa, 1° ſans enfans, le 5 Juillet 1649, *Marguerite d'Auſſy*, fille de *Claude*, Chevalier, Seigneur de Moigny, & de *Geneviève Plumet*; & 2° le 19 Août 1671, *Françoiſe de Millot*, dont :
   1. & 2. FRANÇOIS-CHARLES & CHARLES-CLAUDE DE FÉRA, morts ſans alliance;
   3. Et MARIE-MARGUERITE, Dame de Fontaine, alliée à *André de Saince* ou *Sainxe*, Chevalier, Seigneur d'Ormeville; il en a eu deux filles, *Marie-Catherine-Charlotte de Saince*, mariée, par contrat du 30 Mars 1718, à *Nicolas-Charles de Bizemont*, Chevalier, Seigneur du Buiſſon, &c. (voyez BIZEMONT); & *Marie-Anne*, femme,

en 1712, de *Guy-Victor de Vidal*, dit *d'Euzanville*. Voyez VIDAL.

4. Victoire, mariée à *Guy Baillif*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers;
5. Claude, alliée 1° à *Charles de Chennevilabbé*, Chevalier, Seigneur de la Martinière, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praslin, Infanterie; & 2° à *Jean de Vigny*, Chevalier, Seigneur d'Eméville en Beauce, dont des enfans.

Et du ſecond lit:

6. Octave, Chevalier, Seigneur de Saint-Dizier, mort ſans alliance;
7. Marie, femme de *Jacques de Cherville*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Mouſquetaire;
8. Et Félicité, mariée à *Roland de la Roche-Bernard*, Chevalier, Seigneur de Louzes, Mouſquetaire.

III. Charles de Féra, IIe du nom, Chevalier, Baron de Rouville, &c., Capitaine & Major au Régiment du Pleſſis-Praslin, le 20 Janvier 1647, & le 4 Septembre 1674, Maréchal-de-Logis des Gentilshommes du Bailliage de Nemours, entra dès l'âge de 13 ans au ſervice, ſe trouva avec ſon père à la bataille d'Avain. Il joignit à ſes talens militaires une grande intelligence pour les négociations. Il épouſa, le 25 Janvier 1655, *Jeanne-Victoire de Saint-Phalle*, fille unique & ſeule héritière de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Bretèche, Colombier, Fertailles, &c., & d'*Antoinette de Gault*, Dame de la Grange-ſans-Terre, dont:

1. Léon, qui ſuit;
2. Charles-Antoine, né le 4 Juillet 1673, lequel ſervit d'abord en qualité de Lieutenant au Régiment de Picardie, Infanterie, puis ſe fit Prêtre. Il a été Docteur ès-Loix de l'Univerſité de Paris, Abbé commendataire de l'Abbaye de Saint-Paul-lès-Sens, Prieur de Saint-Didier de Langres & de Notre-Dame d'Andrezy, Chanoine de l'Egliſe de Sens; a ſucceſſivement paſſé par toutes les dignités du Chapitre, a été, ſous pluſieurs Archevêques, Vicaire-Général; il eſt mort le 10 Août 1748, âgé de 75 ans;
3. Charles, qui a pris le nom & les armes de *Saint-Phalle*, avec une écartelure de Féra, auteur de la branche de *Saint-Phalle-Féra*, qui ſubſiſte à Saint-Loup-de-Naud en Brie, & rapportée ci-après;
4. Louis, né le 18 Septembre 1678, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon, de Beton-Baſoches en Brie, Capitaine par brevet du 23 Janvier 1703, au Régiment de Picardie, Infanterie, mort ſans alliance à Sens, chez ſon frère, en 1745;
5. Victor, né le 27 Mars 1680, reçu Chevalier de Malte en Juillet 1692, où il a toujours demeuré depuis l'âge de 20 ans. Il a été un des Electeurs des deux Grands-Maîtres, a été gratifié de pluſieurs penſions, & il eſt mort à Malte, le 16 Mars 1741, Commandeur de Villedieu en Normandie;
6. Marie-Anne, alliée à *N... Maréchal-de-Gravilliers*, Chevalier, Seigneur dudit lieu; & 2° à *Achille de Cambray*, Chevalier, Seigneur de Digny; morte ſans enfans;
7. Et Victoire, mariée à *Charles de Vidal*, Chevalier, Seigneur d'Angerville, qui a laiſſé cinq filles, dont l'aînée, *Marie-Charlotte de Vidal*, a épouſé *Paul de Bonneval*, Seigneur de Chantambre, &c. Les quatre autres ſont mortes ſans alliance.

IV. Léon de Féra, né le 27 Novembre 1666, Chevalier, Seigneur de Rouville, Touvau, la Grange-ſans-Terre, Mézières, & en partie de Boigneville & Prinvau, reçu Page de la Grande-Ecurie du Roi, le 15 Janvier 1682, fait Capitaine au Régiment des Fuſiliers, aujourd'hui Corps-Royal d'Artillerie, le 1er Mars 1693, s'eſt trouvé à nombre de ſièges & de batailles, entr'autres à celle de Fleurus, donnée le 1er Juillet 1690, près de Charleroi, & gagnée contre le Prince de Valdec, par le Maréchal de Luxembourg, où il fut dangereuſement bleſſé, quitta le ſervice, & eſt mort à Dannemarie, le 28 Novembre 1728. Il avoit épouſé, le 3 Octobre 1703, *Marie-Catherine de Nivert de Rochefort*, morte au Château de Rouville, le 3 Juillet 1741, fille unique & ſeule héritière de *Jean de Nivert de Rochefort*, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-au-Chapt, & de *Catherine Perrot*. Ils eurent:

1. Charles-Léon, qui ſuit;
2. Victor-Léon, né le 20 Décembre 1709, Prêtre, Prieur commendataire du Prieuré de Saint-Didier de Langres;
3. Charles-Victor, tige de la branche des Seigneurs du *Pleſſis-au-Chapt* en Brie, rapportée ci-après;
4. & 5. Catherine-Françoiſe & Louiſe-Léone, filles;
6. Marie-Léone, morte en 1750, ſans alliance;
7. Elisabeth, reçue à Saint-Cyr, mariée, en 1746, à *Gaſpard-François Touſtain*, Chevalier, Seigneur de Richebourg, Seigneur Haut-Juſticier & Patron honoraire de la Paroiſſe de Saint-Martin-du-Manoir en Normandie, proche d'Harfleur, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France au Gou-

vernement du Hâvre, & Chevalier de l'Ordre du Roi, dont *Charles-Gaſpard Touſtain*, Seigneur de Richebourg, appelé *le Vicomte de Touſtain*, né le 7 Juillet 1746, Page de la Grande-Ecurie du Roi en 1760, &c. *N...* mort au berceau, & *Charlotte-Françoiſe Touſtain*, née le 8 Novembre 1747, Chanoineſſe-Comteſſe au Chapitre de Neuville-en-Breſſe, en 1763. Voy. FRONTEBOSC.

V. CHARLES-LÉON DE FÉRA, IIIe du nom, quatrième Seigneur de Rouville, Touvau, Rougemont, la Maiſon-des-Champs, le Colombier, & en partie de Boigneville & Prinvau, &c., reçu, en Mars 1725, Page de la Grande-Ecurie du Roi, & en 1728 Lieutenant au Régiment de Béarn, Infanterie, a quitté par infirmité le ſervice en 1734, & a épouſé, le 17 Septembre 1751, *Eliſabeth Madeleine d'Eſtrée*, reçue à Saint-Cyr le 15 Juillet 1723, fille & ſeule héritière de *Chriſtophe d'Eſtrées*, Chevalier, Seigneur de Marnay, la Roche, &c., & de *Madeleine de Laumoy de Gironville*.

BRANCHE

des Seigneurs du PLESSIS-AU-CHAPT.

V. CHARLES-VICTOR DE FÉRA, fils de LÉON, Chevalier, Seigneur de Rouville, &c., & de *Marie-Catherine de Nivert de Rochefort*, né le 27 Avril 1717, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-au-Chapt, Villenotte, de la moitié de la Grange-ſans-Terre, & des mouvances des Seigneuries de Bourbitout, Petit-Changy & des Cinq-Quartiers, &c., Capitaine au Régiment de la Marine, Chevalier de Saint-Louis, a ſervi depuis 1734 juſqu'en 1756, qu'il a obtenu la penſion de retraite. Il s'eſt trouvé à pluſieurs batailles & ſièges, entr'autres à la priſe des lignes Dettingen, aux combats de Clauſen, Piſeck, Thein, Saverne, Sanay & aux ſièges de Philippsbourg, Fribourg, à la célèbre retraite de Prague, &c. Il a épouſé, le 4 Février 1751, *Marie-Suſanne-Jeanne Griſard*, fille de *Jean Griſard*, Avocat au Parlement, Conſeiller du Roi & ſon Procureur à l'Election de Provins, & de *N...Cytois*, dont :

VI. JEAN-VICTOR-LÉON DE FÉRA, né le 25 Septembre 1751, Officier au Régiment de la Marine.

BRANCHE

de SAINT-PHALLE-FÉRA, *Seigneurs de* LA HAUTE-MAISON *et de* SAINT-LOUP.

IV. CHARLES DE SAINT-PHALLE-FÉRA, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon, de Saint-Loup, &c., troiſième fils de CHARLES DE FÉRA, IIe du nom, Baron de Rouville, & de *Jeanne-Victoire de Saint-Phalle*, dont il prit le nom & les armes, avec une écartelure de FÉRA, naquit le 14 Mars 1675. Il fut Capitaine au Régiment de Picardie, Infanterie, & mourut le 29 Janvier 1729, Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1707, *Anne Repſart*, fille de *Rémy Repſart*, Ecuyer, dont :

1. CHARLES-ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et ANTOINETTE-VICTOIRE DE SAINT-PHALLE-FÉRA, mariée, 1° le 15 Octobre 1734, à *Eléonor Courtin*, Chevalier, Seigneur de Caumont, fils de *Jacques*, Ecuyer du Roi & de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, Chevalier, Seigneur de Saulçois & du grand & petit Rouge-Bourſe, &c., & de *Catherine Kaiſer* (Voyez COURTIN, en Brie) ; & 2° le 7 Janvier 1751, à *Charles Courtin*, Comte de Villiers, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal-Étranger, fils de *Charles Courtin*, Comte de Villiers, & de *N... Vieux-Maiſons-Conflans*, dont des enfans.

V. CHARLES-ANTOINE DE SAINT-PHALLE-FÉRA, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon, de Saint-Loup, du Fief du Jardin, de Courton, Carrouges, &c., épouſa, en 1733, *N... le Bègue*. De ce mariage ſont iſſus :

1. PIERRE-CHARLES-CAMILLE, qui ſuit ;
2. ANNE-VICTOIRE, mariée, en Décembre 1755, à *Jean du Boſquet d'Argence*, Chevalier, Seigneur de Chacheroyer en Saintonge, &c., Lieutenant au Régiment Royal des Carabiniers, dont deux filles.

VI. PIERRE-CHARLES-CAMILLE DE SAINT-PHALLE-FÉRA, Chevalier, Seigneur de la Haute-Maiſon, de Saint-Loup, du Fief du Jardin, de Courton, &c., Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, a épouſé, le 13 Juillet 1757, *Henriette-Françoiſe-Madeleine de Bombelles*, fille de *Jacques-François de Bombelles*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Hainaut, Brigadier des Armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *N... de Jamart*, dont un fils. Voyez SAINT-PHALLE.

Les armes de FÉRA ſont : *d'argent, au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules, chargé d'une fleur-de-lis d'or ſur l'épaule gauche.*

La branche de Saint-Phalle *écartelle* de SAINT-PHALLE, qui porte : *de gueules, à 3 caſques fermés d'argent*, 2 & 1. Les alliances principales de cette famille de FÉRA ſont

avec les Maiſons de *Caraccioli, Saint-Séverin, Ayelle, Saint-Phalle, Villiers-l'Isle-Adam, Courtenay, Rochechouart, du Roux, Bonneval, Brichanteau, Portail, Guérépin de Vauréal, Touſtain-Fronteboſc, &c., &c.* Voyez les preuves de Malte reçues au Temple à Paris, en 1692, les preuves de nobleſſe à Saint-Cyr & à la Grande-Ecurie du Roi.

FÉRAULT-DE-FALANDRES, Seigneurs & Patrons de Falandres, Courdévêque, Mahéru, Beaulieu, &c.

Ancienne Nobleſſe originaire de Provence, dont une branche vint s'établir aux environs de la Ville de Séez en Normandie, vers l'an 1534. Elle tenoit un rang diſtingué parmi celle de Provence dès le XII^e ſiècle; c'eſt ce qu'on voit par les Regiſtres des États de cette Province. Cette famille ſubſiſte en trois frères, comme nous le dirons ci-après.

En 1229, frère *Férault-de-Baras*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, étoit Grand-Commandeur des biens & des Maiſons des bords de la mer, & de ceux de Belver & de Beaulieu. L'*Hiſtoire de Malte* dit que c'étoit la première dignité après la Grande-Maîtriſe attachée de préférence à la langue de Provence.

Une branche de la Maiſon de *Glandevès* en Provence a porté le nom de FÉRAULT. Il y a long-tems que cette branche & d'autres ſont éteintes: on tient cette anecdote du Bailli *de Glandevès*, de l'Ordre de Malte, Gouverneur du Parc de Marſeille.

En 1229, Eléonore de Provence, fille de Raymond Bérenger, IV^e du nom, ayant épouſé HENRI III, Roi d'Angleterre, & Sancie, ſa ſœur, ayant été mariée à RICHARD, Comte de Cornouaille, ALEXANDRE FÉRAULT fut du nombre des Seigneurs qui accompagnèrent ces Princeſſes en Angleterre, & y fixa ſa réſidence: c'étoit alors l'uſage que les Cadets de grandes Maiſons alloient dans les Cours étrangères qui pouvoient leur faire un ſort.

En 1310, la troiſième année d'EDOUARD II, Roi d'Angleterre, BERNARD FÉRAULT (en Anglois FÉRAWLT), petit-fils du précédent, commandoit le camp de la Réole près de Stanford. Cette note eſt dans celle des titres conſervés à la Tour de Londres.

Vers l'an 1534, lors des troubles arrivés ſous HENRI VIII, Roi d'Angleterre, qui, ayant été excommunié par le Pape LÉON X, pour avoir épouſé *Anne de Boleyn*, après avoir répudié *Anne d'Aragon*, ſe fit reconnaître pour Chef de l'Egliſe, &c., CHARLES FÉRAULT, fils d'un deſcendant dudit BERNARD FÉRAULT, vint s'établir en Normandie, aux environs de la Ville de Séez, dont le Chapitre avoit des biens en Angleterre. C'eſt de ce CHARLES FÉRAULT que ſont ſortis MM. FÉRAULT-DE-FALANDRES, qui ſont trois frères.

L'aîné, nommé LOUIS-JEAN-BAPTISTE FÉRAULT-DE-FALANDRES; le ſecond, CHARLES-ALEXANDRE FÉRAULT, Chevalier de St.-Louis, Capitaine-Commandant au Régiment de Beauvoiſis; & le troiſième, LOUIS-ALEXANDRE FÉRAULT-DE-BEAULIEU, auſſi Capitaine-Commandant au même Régiment.

Cette famille s'eſt diſtinguée dans tous les tems par ſes ſervices militaires, & elle eſt alliée aux meilleures Maiſons de la Province. Sa dernière maintenue de nobleſſe eſt de 1666, il y eſt fait mention des ſervices que ceux du nom de FÉRAULT ont rendus à la Patrie.

Les armes: *d'azur, à une carpe d'argent poſée en face, mi-parti d'or à trois roſes de gueules en chef.* Supports: *deux lions, la tête contournée, langués de gueules.*

* FÈRE-*en-Tardenois*, en Champagne: Terre qui fut le partage de *Guy de Châtillon*, fils de *Gaucher de Châtillon*, II^e du nom, Comte de Porcéan. Il mourut le 2 Octobre 1362. *Gaucher de Châtillon*, ſon fils, Seigneur de Fère, &c., ſuivit CHARLES VI, en Flandre, en 1382, ſe trouva à la bataille de Rosbecque la même année, & à la priſe de Caſſel. Il vendit la Châtellenie de Fère au Duc d'*Orléans* en 1394, & mourut en 1404, ne laiſſant que deux filles. Voyez CHATILLON.

* FÈRE (LA) en Picardie, Diocèſe de Noyon & de Laon: Terre & Seigneurie qui faiſoit partie de l'ancien domaine de Navarre, & de la Pairie de Coucy. Ce domaine fut réuni à la Couronne par l'avènement de HENRI IV, & depuis aliéné, avec le Comté de Marle, par LOUIS XIV, pendant ſa minorité, au Cardinal Mazarin. Dès l'an 1413, la Seigneurie de *la Fère*, tenue du Roi, à cauſe de ſa groſſe Tour de Laon, avoit été érigée en *Comté*.

FERGEOL (DE). Cette famille eſt établie depuis trois ſiècles dans la Province de Nor-

mandie, & eſt originaire du Berry. PIERRE FERGEOL, Ecuyer, vivant ſur la fin du XIV^e ſiècle, ſervoit dans les armées du Roi CHARLES VI, qui lui fit don de la Maîtriſe & adminiſtration de l'Hôtel-Dieu de Vierzon. Sa Nobleſſe étoit dès-lors reconnue inconteſtablement, puiſqu'il poſſédoit un emploi dont ne pouvoit être pourvue que perſonne noble; ce qui eſt prouvé littéralement par les Lettres-Patentes de CHARLES VII, accordées à PHILIPPE FERGEOL, ſon fils, où ce Roi s'exprime ainſi: *Et comme en tels lieux voulons qu'il y ſoit pourveu de perſonnes nobles, avons par ces préſentes réconfirmé ledit don audit* PHILIPPE FERGEOL, *ſans aucune choſe en retenir ne réſerver, & tout ainſi comme en avoit par ci-devant joui ledit feu* PIERRE FERGEOL, *père du feu dit* PHILIPPE, *lequel* (PIERRE) *l'avoit tenu de ſon vivant par don de nos Prédéceſſeurs.*

PHILIPPE FERGEOL, chef de nom & d'armes, épouſa *Iſabeau le Courtois*, d'une famille noble de Normandie, par contrat paſſé devant les Tabellions du Bourg-Achard, le 21 Septembre 1468. Il eut de ce mariage deux garçons qui ſuivent:

GUILLAUME, qui fut chef de la branche aînée, s'eſt fondue dans la famille de *Touſtain*, ancienne Nobleſſe de Normandie, en 1610, par le mariage de RENÉE DE FERGEOL avec *Robert Touſtain.*

Et SIMON, qui fut chef de la branche cadette, qui prit le nom de *Villers*, par le mariage de LOUIS DE FERGEOL, ſon fils, avec *Madeleine de Bourgueil*, héritière de la Terre de Villers, par contrat paſſé le 30 Mai 1579.

JACQUES DE FERGEOL, couſin germain de LOUIS, fut confirmé dans ſa nobleſſe d'ancienne extraction par Arrêt de la Cour des Aides de Normandie, donné à Rouen le 16 Juillet 1598.

Cette famille ſubſiſte dans:

PIERRE-DENIS DE FERGEOL, appelé *le Marquis de Villers*, Brigadier des Armées du Roi, & Capitaine au Régiment des Gardes-Françoiſes. Il a d'abord ſervi dans la Marine, a fait les campagnes du Canada, de Saint-Domingue & de Miſſiſſipy, & eſt entré dans le Régiment des Gardes en 1736, où il a obtenu l'agrément d'une Compagnie en 1760. Il a vendu, en 1753, ſa Terre de Villers, qui étoit depuis deux ſiècles dans ſa famille, & reſte ſeul de ſon nom. Il avoit pour frère aîné JEAN-BAPTISTE-MARTIN DE FERGEOL-D'ORIVAL, né à Rouen le 21 Juillet 1713, & mort Page de la Petite-Ecurie du Roi en 1732.

Les armes: *de gueules, à un fer à cheval poli d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.* Cimier: *une tête de cheval blanc.* Supports: *deux chevaux blancs.* (Voyez l'*Armorial génér. de France,* reg. VI.)

FÉRIS ou FÉRI, en Provence: *d'azur, à un phénix eſſorant d'or, appuyé d'un pied ſur ün triangle d'argent enflammé de gueules.*

FERLAY, ancienne famille noble de Breſſe. Suivant un titre qui eſt aux Archives de Lyon, dit un Mémoire de feu Piganiol de la Force, que nous avons, GUILLAUME DE FERLAY prit en fief du Chapitre de Lyon, ce qu'il avoit en fief aux Paroiſſes de Fontaine & de Rochetaillée, le 9 Février 1201; & dans un autre de 1295, il eſt fait mention de GUILLAUME DE FERLAY, & de *Falquine de la Salle*, ſa mère. Ils ſont enterrés dans l'Egliſe de l'Isle-Barbe.

Il y a encore, dit ce Mémoire, un titre dans la Chambre des Comptes de Savoie, par lequel on voit que GUY DE FERLAY, Seigneur de Sathonay, fit hommage au Dauphin de Viennois, le 17 Février 1324, & qu'il ſe dit fils de HUGUES DE FERLAY.

Au Chapitre des Jacobins de Lyon, on trouve l'Epitaphe de HENRI DE FERLAY, Chanoine & Comte de Lyon, mort en 1346.

GUY DE FERLAY, I^er du nom, Seigneur de Sathonay, vivant en 1333, laiſſa pour enfans:

1. HUGUES, qui ſuit;
2. HENRI, auteur de la branche des Seigneurs de *la Vernouſe*, rapportée ci-après;
3. Et MARGUERITE DE FERLAY, femme de *Guillaume*, Seigneur *de Séneret.*

HUGUES DE FERLAY, Seigneur de Sathonay & de Brolières, vivoit en 1400. Ses enfans furent:

1. GUY, qui ſuit;
2. JÉRÔME, Seigneur d'Eſpeiſſoles, marié à *Marguerite de la Vernée*, fille de *Claude*, Seigneur *de la Vernée*, & de *Claudine de Beyniers*, dont:

ADRIEN, Seigneur d'Eſpeiſſoles, mort ſans alliance;

LOUIS, Seigneur dudit lieu, décédé ſans hoirs;

Et ANTOINETTE, femme de *Claude de Meyſeria*, Seigneur de Tirent, vivant en 1430.

3. Et ANTOINE DE FERLAY, Co-Seigneur d'Eſpeiſſoles, mari de *Jeanne de Crépigny*, avec laquelle il vivoit en 1473. Il en eut un fils nommé

CLAUDE, dont on ignore la deſtinée.

GUY DE FERLAY, IIe du nom, Seigneur de Sathonay & de Brolières, fut un des 200 Chefs-d'Hôtels, qui jurèrent pour LOUIS, Duc de Savoie, le traité qu'il avoit fait avec le Roi CHARLES VII, l'an 1455. Il épouſa *Louiſe de Luyrieux*, fille de *Louis de Luyrieux*, Seigneur de Villars, & d'*Antoinette de Poix*. Il en eut:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. AMÉ, Chevalier, mort ſans hoirs;
3. Et LOUISE, dont on ignore l'alliance.

CLAUDE DE FERLAY, Seigneur de Sathonay & de Brolières, ſe maria avec *Claudine de Mathefelon*, laquelle ſe remaria à *Jean de Chavannes*, Seigneur de Saint-Sulpice. De ſon premier mari elle laiſſa:

1. PHILIBERT, Seigneur de Sathonay, mort ſans alliance;
2. LOUISE, femme, 1° en 1493, de *Jean*, Seigneur de *Verfeuil*; & 2° de *Jean de Chabey*, Seigneur de Feillens, fils de *N... de Chabey*, & de *Marguerite de Bothéon*; & veuf d'*Antoinette de Laye*, ſa première femme;
3. CLAUDINE, morte ſans avoir été mariée;
4. ANTOINETTE, Dame de Sathonay, alliée 1° à *Claude*, Seigneur *de Chavannes*, en Breſſe; 2° à *Jacques de Lay*, Seigneur du Chatelard; & 3° à *Noël du Fay*, Seigneur de Peyraud en Vivarais, dont elle eut *Charlotte du Fay*;
5. Et PHILIBERTE DE FERLAY, Dame de Brolières.

BRANCHE
des Seigneurs de LA VERNOUSE.

HENRI DE FERLAY, Chevalier, ſecond fils de GUY, Seigneur de Sathonay, mourut en 1360. Il avoit épouſé *Huguette de la Vernouſe*, & en eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. ANTOINE, mort ſans hoirs;
3. Et MARGUERITE, mariée 1° à *Jean du Saix*, Damoiſeau; & 2° à *Andrinon*, Seigneur *de Verrières*.

JEAN DE FERLAY, Chevalier, Seigneur de la Vernouſe, ſe maria avec *Jeanne de la Gelière*, fille de *Lancelot de la Gelière*, Seigneur de Cornaton & de *Guillemette de Beyniers*. Ses enfans furent:

1. JACQUES, qui ſuit;
2. LOUIS, Chevalier, mort ſans hoirs;
3. ODET, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît;
4. 5. & 6. LOUISE, JEANNE & PHILIBERTE, dont on ignore l'alliance.

JACQUES DE FERLAY, Seigneur de la Vernouſe, vivoit en 1463. Il épouſa 1° *Claude*; & 2° *Jeanne de la Balme*, fille d'*Antoine de la Balme*, Seigneur de Corleyſon, & veuve de *Didier de la Charme*, Seigneur de Pirajoux. Il n'eut point d'enfans de ſes deux femmes, & en lui s'éteignit la ſeconde branche de cette famille.

Les armes: *de ſable, à une croix nillée d'argent.*

FERMANEL, famille de Normandie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 14 Juin 1670.

Les armes: *d'azur, à trois fers de piques d'or, poſés en faſce.*

FÉRON, famille noble établie au Pays Chartrain: TOBIE FÉRON, Ecuyer, Seigneur de Champhallier & de la Fontaine en Chartrain, fils de JEAN, Seigneur deſdits lieux, qui rendit ſon aveu à la groſſe Tour de Chartres, en 1538, épouſa (préſent *le Sueur*, Notaire), le 9 Décembre 1578, *Jeanne d'Adouville*, dont il eut:

CHARLES DE FÉRON, Ecuyer, Seigneur de la Baſte, qui reçut un aveu le 22 Août 1617, de *Louis-Arthur*, Seigneur *de Feuguerolles*. Il épouſa (préſent *Leclerc*, Notaire de la Châtellenie de Gallardon), le 10 Novembre 1601, *Rachel de Ramezay*, tutrice, en 1634, de ſon fils qui ſuit:

URBAIN DE FÉRON, Seigneur de la Baſte, ſe maria, le 3 Février 1638, à *Louiſe de Villereau*, de laquelle il eut:

ANTOINE-FRANÇOIS DE FÉRON, Seigneur de Villereau, dont on ignore la poſtérité.

Les armes: *d'azur, à 2 chevrons d'argent, accompagnés en chef de 2 étoiles de même.*

FÉRON, en Normandie, famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 5 Juin 1668, qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de pique d'argent, au chef du même, chargé de trois trèfles de ſable.*

FÉRON (LE), famille diſtinguée dans la Robe, & célèbre par les grands hommes qui en ſont ſortis. Elle a donné quantité de perſonnes de mérite, pluſieurs Préſidens des Enquêtes, des Conſeillers au Parlement, des Maîtres des Comptes, des Conſeillers à la Cour des Aides, des Conſeillers au Grand-Conſeil, des Grands-Maîtres des Eaux & Forêts de l'Isle-de-France, de Normandie, de Flandre, Artois & Hainaut, ſans parler de ceux qui ſe ſont diſtingués dans l'Epée. Elle eſt alliée aux plus illuſtres Maiſons de l'Epée & de la Robe, comme à celles d'*Albert-Chaulnes*, *Pierre de Biſſy*, le *Maître*, *Phélypeaux*, *Hennequin*, *Thibault*, &c.

PIERRE LE FÉRON, ainſi que le remarque du Tillet, & les regiſtres du Parlement, étoit Conſeiller de la Cour, & Jugeur-Lai des Enquêtes en 1315 & 1316.

JEAN LE FÉRON fut Pannetier du Roi CHARLES VI.

Autre JEAN LE FÉRON, Avocat au Parlement du XVI^e ſiècle, ſe rendit célèbre ſous les règnes des Rois HENRI II, FRANÇOIS II, & CHARLES IX. Il s'adonna, dit Loiſel, dans ſon Dialogue des Avocats, plus à écrire des Généalogies & à des Armoiries, qu'à ſa profeſſion d'Avocat.

OUDART LE FÉRON, Seigneur de Louvres en Pariſis, fils de RAOUL LE FÉRON, Maître des Comptes, & de *Renée Hennequin*, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 19 Avril 1619, Conſeiller au Parlement de Paris le 24 Juillet 1620, Préſident aux Enquêtes le 19 Mai 1629, & Prévôt des Marchands de la même ville, le 26 Octobre 1638. Il mourut au mois de Février 1641.

JÉRÔME LE FÉRON, ſon frère, fut auſſi Préſident des Enquêtes & Prévôt des Marchands de Paris, & mourut le 8 Septembre 1689.

DREUX LE FÉRON, Conſeiller au Parlement, épouſa *Barbe Servient*, qui ſe maria à *Pierre de Gruel*, Seigneur de la Frette, Maréchal-de-Camp, Capitaine des Gardes de MONSIEUR; elle eut de ce ſecond mari des enfans, & de ſon premier, pour fille unique :

ELISABETH LE FÉRON, mariée, 1° en 1651, à *Jacques de Stuert*, dit *Stuert de Cauſſade*, Marquis de Saint-Mégrin, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué au combat de la Porte Saint-Antoine de Paris, le 2 Juillet 1652; & 2° en 1655, à *Charles d'Albert-d'Ailly*, Duc de Chaulnes, Pair de France, Gouverneur de Bretagne, puis de Guyenne, mort en 1698, & elle le 5 Janvier de l'année ſuivante.

JEAN LE FÉRON, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Commiſſaire député de Sa Majeſté, pour la réformation générale des Forêts de France dans les Provinces de Touraine, d'Anjou & du Maine, & Procureur du Roi dans toutes les Juriſdictions de Compiègne, mourut le 23 Juin 1694, laiſſant de *Geneviève Titon* :

1. JEAN-BAPTISTE-MAXIMILIEN, Maître des Requêtes, en 1719;
2. MARGUERITE-CHARLOTTE-GENEVIÈVE, mariée, le 12 Mai 1708, avec *Cardin le Bret*, Maître des Requêtes, & depuis premier Préſident au Parlement de Provence, morte la même année;
3. MARIE-LOUISE-HÉLÈNE, mariée, le 11 Décembre 1715, avec *Hilaire-Armand Rouillé*, Seigneur de Coudray, Maître des Requêtes, qui vendit ſa charge en 1719.

ANTOINE LE FÉRON, Ecuyer, Seigneur de Galande, en Brie, reçu le 4 Décembre 1631, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & Commiſſaire de la Chambre de Juſtice, mort Sous-Doyen à Paris le 5 Janvier 1687, fut inhumé avec ſa femme en l'Egliſe Paroiſſiale de Sainte-Opportune à Paris. Il avoit épouſé *Anne Doublet*, morte le 22 Octobre 1645, dont :

ANTOINE LE FÉRON, II^e du nom, Conſeiller au Grand-Conſeil, le 24 Mars 1665, Honoraire le 19 Avril 1674, Lieutenant-Criminel du nouveau Châtelet le 30 ſuivant, mourut en 1686. Il avoit épouſé *Marguerite Hennequin*, morte le 6 Mars 1702, fille de *François Hennequin*, Seigneur de Charmont, Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Anne Pingré de Farainvilliers*, dont :

1. CLAUDE, né en 1676, Gentilhomme ordinaire du Roi, mort le 5 Juin 1754;
2. JEAN-BAPTISTE, Comte de Séry, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Poitou, marié 1° à *N... Martès*; 2° à *N... Marchais*; & 3° le 8 Avril 1744, à *Jeanne-Angélique Ourſin*, née le 18 Octobre 1718, fille de feu *Julien Ourſin*, Seigneur de Villeray, & de *Marguerite le Fèvre*;
3. Louis, Capitaine dans le Régiment de la Reine;
4. ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur du Breuil, marié, le 19 Juin 1758, à *Charlotte-Françoiſe de Sourdeval*, dont un fils;
5. Et ANNE-MARGUERITE, femme de *Pierre-*

François Courtin, Seigneur de Tanques, Commandant de l'Artillerie en Eſpagne, morte veuve, le 4 Juillet 1754, âgée de 80 ans.

JÉRÔME LE FÉRON, Seigneur d'Orville & de Louvres en Pariſis, mort Sous-Doyen du Parlement de Paris le 20 Novembre 1727, dans ſa 87ᵉ année, avoit épouſé *Marie de Pâris*, iſſue d'une famille noble de la ville de Reims, décédée le 12 Mai 1710, laiſſant :

NICOLAS LE FÉRON, Seigneur des mêmes lieux, né le 17 Janvier 1681, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident honoraire au Parlement de Paris, mort en ſon Château de Louvres, le 3 Juin 1742, dans ſa 62ᵉ année. Il avoit été reçu Conſeiller au même Parlement, à la première Chambre des Enquêtes le 7 Mars 1703, & enſuite Préſident en la même Chambre, le 22 Février 1709. Il s'étoit démis de cette charge en 1731, ayant obtenu des Lettres de Préſident honoraire. Il avoit épouſé, le 11 Juillet 1719, *Jeanne-Louiſe-Mélanie Berger*, morte en 1734. Il a laiſſé :

ANDRÉ, Chevalier, Lieutenant d'Infanterie, Major de la Ville des Cayes en l'Iſle de St.-Domingue, & Chevalier de Saint-Louis;

Cinq enfans;

MARGUERITE-MÉLANIE, née à Paris le 25 Novembre 1725, mariée, par contrat du 29 Novembre 1745, au Préſident *Jean-Baptiſte le Rebours ;*

Et LOUISE-HÉLÈNE, morte à Villegongis, le 23 Mars 1767. Elle avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1754, *Léon-François*, Marquis de *Barbançois-Villegongis.*

Voilà ce que nous avons pu recueillir ſur cette famille dans Moréri, & ailleurs.

Les armes : *de gueules, au ſautoir d'or, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon ; & aux flancs dextre & ſeneſtre d'une aiglette, le tout d'or.*

Nous avons appris qu'un particulier a travaillé après une Généalogie complète de cette famille & dreſſée, nous a-t-on dit, ſur les titres originaux. Si l'on nous en avoit fait paſſer la filiation, ſuivie & bien prouvée de toutes les branches, nous nous ſerions fait un plaiſir de les inſérer ici dans leur ordre.

FERRA : *d'or, à la faſce d'azur, accompagnée de 3 grillons de gueules.*

FERRAND, famille originaire de Bourgogne, établie dans le Duché de Luxembourg depuis environ 150 ans.

I. PHILIPPE FERRAND, Baron de Montigny, épouſa *Claudine de Clairon*, dont les armes ſont : *de gueules, à la croix d'argent, couronnée de 4 croiſettes de même.* De ce mariage il eut entr'autres enfans :

II. SALOMON FERRAND, Baron de Montigny, qui ſe maria à *Bénigne de Gagne*, fille de *François de Gagne*, Chevalier, & de *Chriſtine de Saive*, dont vint :

III. GEORGES FERRAND, Baron de Montigny, Seigneur de Marcellois en partie, en 1652, qui épouſa *Marguerite Deſpoteau* ou *Deſpotot*, fille de *Jean-Baptiſte*, Ecuyer, & de *Chriſtine de Carré.* Leurs enfans furent :

1. JACQUES-CHARLES, qui ſuit;
2. ETIENNE, Baron de Montigny, Seigneur d'Eſchevannes, marié à *Henriette Pavie*, morte ſans enfans;
3. CATHERINE, morte en 1717, mariée, par contrat du 16 Mai 1672, à *Jean-Baptiſte le Mercier de Montigny*, Chevalier, Seigneur de Chaumont-le-Bois & de Mont-Saint-Léger ;
4. 5. & 6. CHRISTINE, ANTOINETTE & PHILIBERTE, toutes les trois mortes ſans enfans.

IV. JACQUES-CHARLES FERRAND, Baron de Montigny, paſſa en Allemagne, où il fut fait Maréchal des troupes électorales de Hanovre. Il s'établit dans le Duché de Luxembourg, & y fut Seigneur de Thomen. Il épouſa *Marie-Marguerite de Morant*, dont :

1. JEAN-CHARLES-ETIENNE, qui ſuit;
2. GEORGES-LOUIS ;
3. CHARLES-ANTOINE, Prieur des Bénédictins de l'Abbaye de Corneli-Munſter ;
4. HENRIETTE-FRANÇOISE, morte le 4 Novembre 1702, mariée à *François-Gabriel de Fauge*, Chevalier, Baron du Saint-Empire, Seigneur de Saint-Félix, Capitaine d'Infanterie;
5. CATHERINE, alliée à *Léopold de Brindeleben*, dont une fille, Abbeſſe de l'Abbaye noble de Nieder-Prumm, & un fils Lieutetenant des Gardes du Prince *de Wurtemberg ;*
6. MARIE-JOSÉPHINE-FRANÇOISE, morte en Bourgogne, en 1715 ;
7. MARGUERITE, mariée à *Jean-Baptiſte-Germain*, morte en 1709 ;
8. Et SOPHIE, femme de *N... de Baring*, Baron, Seigneur de Wallerode, près de Saint-Wit, Voué de cette Abbaye, dont dix-huit enfans, entr'autres *Pierre-Benoît de Baring*, Baron, Seigneur de Wallerode & Voué de Saint-Wit; un autre fils Jéſuite; pluſieurs au ſervice de l'Impératrice Reine

de Hongrie & de l'Empereur, & les autres morts ſans poſtérité.

V. JEAN-CHARLES-ETIENNE FERRAND, Baron de Montigny, Chevalier, Seigneur de la Cour de Thomen, Général-Major des troupes électorales de Hanovre, & Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, a épouſé *Anne Monck*, dont :

1. JACQUES-CHARLES, qui ſuit ;
2. Et JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS, Baron de Montigny, mort ſans alliance, en 1769.

VI. JACQUES-CHARLES FERRAND, Baron de Montigny, Seigneur de Thomen, a épouſé 1° *N... de Baring* ; & 2° *N... de Chambourq*. Du premier lit ſont nés :

1. CHARLES, Baron de Montigny ;
2. & 3. MARIE-ANNE & ERNESTINE.

Et du ſecond lit :

4. & 5. FRANÇOIS & ANTOINE FERRAND DE MONTIGNY, tous les deux Officiers dans le Régiment de Saxe-Gotha, au ſervice de l'Impératrice Reine.

Les armes : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée de 3 épées d'argent poſées en pal, les pointes en haut, les gardes d'or.* (Mémoire fourni le 15 Mai 1772.)

FERRAND, autre famille qui a formé trois branches, & dont les armes ont quelque rapport avec la précédente. Elle remonte à

I. ALEXANDRE FERRAND, né à Champigny-ſur-Vesle en Poitou, Médecin de la Reine, femme de FRANÇOIS Ier, qui fut anobli au mois d'Octobre 1554, & laiſſa de ſon épouſe, dont on ignore le nom :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. JEAN, Médecin du Roi de France & du Roi de Pologne, anobli en 1574 ;
3. ANTOINE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ;
4. Et CLAUDE, mariée à *Pierre Deſcartes*.

II. MICHEL FERRAND, Lieutenant particulier au Châtelet de Paris, en 1596, épouſa *N... du Sauſſay*, dont :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. PIERRE, Sieur du Sauſſay, marié à *N... Brochard*, fille de *Pierre Brochard*, Sieur de Marigny, Maître des Requêtes, dont il eut deux filles : l'une mariée à *Jean Taillefer*, Sieur de Rouſſillon, Capitaine au Régiment de Richelieu, en 1638 ; & MADELEINE FERRAND, mariée à *François de Boſſu*, Sieur de Beaufort ;
3. Et N..., Sieur de la Pinotière, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Madeleine Lamirault*.

III. MICHEL FERRAND, IIe du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, le 13 Juillet 1607, mort Doyen du Parlement, avoit épouſé *Anne Tixier*, fille de *N... Tixier*, & de *N... Huraut*, dont :

IV. PIERRE FERRAND, Seigneur de Janvry, Conſeiller au Parlement de Paris, le 12 Décembre 1642, qui épouſa *Hélène Gillot*, Dame de Genois, morte le 23 Octobre 1710, fille de *René Gillot*, Conſeiller au même Parlement. De ce mariage ſortit :

HÉLÈNE FERRAND, riche héritière, mariée, en 1677, à *Louis Foucauld*, Marquis de Saint-Germain-Beaupré, dont des enfans.

SECONDE BRANCHE.

II. ANTOINE FERRAND, troiſième fils d'ALEXANDRE, fut Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1594, & mourut le 25 Octobre 1622. Il avoit épouſé *Madeleine Vallée*, fille de *Paſquier Vallée* ; elle mourut le 14 Novembre 1618. Ils ſont inhumés tous deux à St.-Séverin. Leurs enfans furent :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. Et MARIE, ſeconde femme de *Jean Guyet*, Secrétaire du Roi & de la Cour du Parlement de Paris, mort le 21 Août 1661.

III. ANTOINE FERRAND, IIe du nom, Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1618, épouſa, en 1603, *Marguerite Morot*. Il mourut le 11 Octobre 1639, & ſa femme la même année, laiſſant :

1. ANTOINE, qui ſuit ;
2. NICOLAS, auteur de la troiſième branche rapportée ci-après ;
3. Et MARIE, femme de *Philippe Sanguin*, Seigneur de Roquincourt, Conſeiller en la Cour des Aides. Elle mourut le 7 Mai 1702, à 85 ans.

IV. ANTOINE FERRAND, IIIe du nom, Seigneur de Villemillau, Avocat du Roi au Bureau des Tréſoriers de France, en Janvier 1629, puis Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1638, mort le 5 Avril 1689, à 86 ans, avoit épouſé *Iſabelle le Gaufre*, morte le 31 Mars 1684. Leurs enfans furent :

1. MICHEL, qui ſuit ;
2. AMBROISE, Conſeiller au Parlement de Paris, le 21 Août 1677, mort Doyen du Parlement, le 3 Mai 1731, à 83 ans. Il s'étoit marié à *N... de Bétauld*, veuve en premiè-

res noces de *Mathias Poncet*, Préſident au Grand-Conſeil. Elle fut inhumée à Saint-Séverin, le 13 Février 1723;

3. ANTOINE-FRANÇOIS, Seigneur de Villemin, Conſeiller au Châtelet, puis Lieutenant-Particulier au même ſiège, en 1683; Maître des Requêtes le 14 Avril 1690, Intendant de Dijon, en 1694, de Rennes en 1707, enſuite Conſeiller d'Etat, mort le 3 Janvier 1731, à 77 ans. Il avoit épouſé *Anne-Geneviève Martineau*, morte le 15 Septembre 1711, à 45 ans, fille unique de *Bernard Martineau*, Sieur du Pont, Roi d'armes des Ordres de S. M., & de *Marie Mollet*, dont il a eu:

   MARIE-FRANÇOISE-GENEVIÈVE, alliée à *Denis-Michel de Montboiſſier*, Marquis du Pont-du-Château-Canillac.

4. ELISABETH, mariée, 1° en Février 1673, à *Pierre Girardin*, Seigneur de Vouvray, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Lieutenant-Civil du nouveau Châtelet, enſuite Ambaſſadeur à Conſtantinople, mort le 15 Janvier 1689; & 2° le 5 Février 1697, à *Jean de Montboiſſier*, Comte de Canillac, Capitaine-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires. Elle fit ſes légataires univerſels M. *de la Faluère*, ſon neveu, & Madame *de Montboiſſier*, ſa nièce, & mourut ſans poſtérité, le 25 Mars 1739, à 86 ans;
5. Et FRANÇOISE, morte le 17 Mars 1720, mariée à *René le Fèvre-de-la-Faluère*, Préſident en la quatrième Chambre des Enquêtes, puis premier Préſident au Parlement de Rennes, en 1687, dont des enfans.

V. MICHEL FERRAND, Lieutenant-Particulier au Châtelet, en 1675, puis Préſident en la première Chambre des Requêtes, mourut le 31 Août 1723. Il avoit épouſé, en 1676, *Anne Bellinzany*, morte le 18 Novembre 1740, à 82 ans, fille de *François Bellinzany*, Intendant du commerce de France, & de *Louiſe Chevreau*, laiſſant:

1. ANTOINE, Conſeiller en la Cour des Aides, en 1702, mort le 6 Novembre 1719;
2. N... FERRAND, mariée à *N... de Combes*, Lieutenant-Général de Riom, morte;
3. Et MICHELLE, née le 21 Octobre 1688, qui réclama ſon état en Février 1736, & fut reconnue légitime, par Arrêt du 24 Mars 1738; elle eſt morte le 13 Octobre 1763.

TROISIÈME BRANCHE.

IV. NICOLAS FERRAND, ſecond fils d'ANTOINE, II^e^ du nom, & de *Marguerite Morot*, fut Auditeur des Comptes. Il épouſa, en 1645, *Colombe de Périgny*, fille de *Denis de Périgny*, & de *Madeleine Joly*, dont:

1. MICHEL, qui ſuit;
2. Et ANTOINE-NICOLAS, Capitaine de Vaiſſeaux du Roi, en 1688.

V. MICHEL FERRAND, né en 1648, Capitaine aux Gardes, épouſa *Geneviève du Drac*, fille de *Sylvain du Drac*, Sieur des Auresjen, & de *Marie de la Mothe*. De ce mariage vinrent:

1. N... qui ſuit;
2. GUILLAUME-MICHEL, rapporté ci-après;
3. Et N... FERRAND, mariée, en 1688, à *Gabriel*, Marquis *de Razilly*, Lieutenant de Roi au Gouvernement de Touraine.

VI. N... FERRAND, né en 1681, Capitaine aux Gardes, mort Brigadier des Armées du Roi, avoit épouſé *N... Violaine*, dont il a eu:

1. N... Conſeiller au Parlement;
2. Et N... FERRAND, mariée à *Anne-Louis Pinon de Saint-Georges*, Maréchal-de-Camp.

VI. GUILLAUME-MICHEL FERRAND, ſecond fils de MICHEL, & de *Geneviève du Drac*, né en 1683, Capitaine au Régiment du Roi, ſe retira en Pruſſe où il fut Chambellan du feu Roi, & de retour en France il fut fait Chevalier de Saint-Louis. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

VII. FRÉDERIC-GUILLAUME FERRAND, Officier d'Infanterie du Roi de Pruſſe.

On trouve encore NICOLAS FERRAND, Avocat ès-Conſeils, en 1696;

NICOLAS-ANTOINE, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Normandie, allié avec *Marie-Anne de Maſtaing-Nuaillé*, dont un fils, Conſeiller au Parlement;

Et MICHEL-ANTOINE-GERMANIQUE FERRAND, Conſeiller au Parlement, le 13 Mai 1746, marié à *Catherine Noüet*, fille de *Jean-Jacques Noüet*, Conſeiller au Parlement, & de *Suſanne Bruant des Carrières*.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille qui porte: *d'azur, à 3 épées d'argent garnies d'or, poſées en pal; celle du milieu la pointe en haut, les deux autres les pointes en bas, & une faſce d'or brochante ſur le tout.*

FERRAND, Ecuyer, Sieur des Mares & de Rouville, en Normandie, Election de Valognes.

Porte: *de ſable, à la faſce ondée d'argent, accompagnée de trois traits de flèche du même, la pointe en bas, poſés 2 & 1.*

* FERRARE, Pays dans l'Italie, qui a eu ſes Marquis & enſuite des Ducs particuliers. Le Pape CLÉMENT VIII réunit le Duché de *Ferrare* à la Chambre Apoſtolique, comme fief relevant du Saint-Siège, après la mort d'ALPHONSE II, Duc de *Ferrare*, mort, ſans poſtérité, le 27 Octobre 1597.

FERRARI. Nous avons déjà parlé de cette famille de FERRARI, dans le tom. V, pag. 73 & ſuiv. de la première Edition de ce Dictionnaire; mais ayant reçu depuis un Mémoire ſigné de M. le Comte DE FERRARI DE ROMANS, demeurant au Château de Romans-Ferrari en Breſſe, le 22 Septembre 1769, pour qu'il ſoit imprimé en entier, nous allons le donner tel qu'il eſt.

FERRARI, dit ce Mémoire, eſt une famille ancienne originaire de Milan & de ſon Duché: *Ferrariam familiam, non ſolùm in Inſubriâ ſed in omni ferè terrarum orbe nobilem eſſe neminem ambigere puto*, dit dans ſon début ſur cette famille le Chevalier Fagnano, dans ſon *Traité ſur les nobles familles de Milan*, tom. II, p. 87. Quelques autres Hiſtoriens, comme Gaſpard Bugat, dans ſon *Hiſtoire univerſelle*, ſont d'avis & aſſurent qu'on l'a nommée & qu'on la nomme encore indifféremment *Ferraris* ou *Ferrari*. Ses armes ſont: *un lion rampant, langué & onglé*. Les différentes branches ont mis quelques changemens entr'elles pour le *fonds* & pour *les attributs*; mais elles n'ont jamais quitté *le lion rampant* diſtinctif.

On va rapporter avec exactitude, & par ſuite d'années, ce que diſent de cette famille nombre d'Auteurs très-connus, qui ont écrit en différens tems, ſavoir: Jean de Sitonis, Avocat Milanois, dans ſon livre qui a pour titre: *Theatrum equeſtris nobilitatis ſecundæ Romæ, ſeu Chronicon inſignis Collegii J. P. P. Judicum equitum & comitum inclitæ civitatis Mediolani*, pag. 33, 44, 150, 173, 197, 231 & 278; Philippe Argelat, *Bibliotheca Scriptorum Mediolanenſium, ſeu acta & elogia, &c.*, tom. II, p. 598, 606 & 608; Jean-Pierre Creſcenzi, dans ſon *Amphithéâtre romain*, &c. p. 57, 59, 67, 70, 210, 221, 229, 263, 275, 370 & 384; Joſeph Benalio, Avocat de Milan, dans ſon *Eleuchus familiarum in Mediolani Dominio inſignium*, p. 29 & 30; Gaſpard Bugat, Milanois, dans ſon *Hiſtoire univerſelle*, à Veniſe 1571, liv. V, p. 571 & 689; & liv. VII, p. 1022 & 1046; l'Abbé Jérôme Ghilini, *Théâtre des hommes de lettres*, Veniſe 1642, tom. II, p. 148; le P. Silveſtre de Pierre-Sainte, Jéſuite, *Teſſera gentilitia*, à Rome 1638, p. 296; le P. Jean-Paul Morigi, Jéſuite, dans ſa *Nobleſſe de Milan*, imp. dans ladite Ville, en 1619, liv. III, chap. 13, p. 246, & liv. IV, chap. 17, p. 368; Louis Moréri, dans ſon *Grand Dictionnaire hiſtorique*, à Basle 1632, tom. IV, p. 49 & 50, au mot FERRARI, & dans ſon nouveau ſupplément, édition de 1749, au mot FLORENCE; l'Abbé de Vertot, dans ſon *Hiſtoire de Malte*, dernière édition, tom. IV, p. 138; Joſeph Ripamonti, dans ſon *Hiſtoire de la ville de Milan*, p. 593; Bernard Corio, Gentilhomme Milanois, dans ſon *Hiſtoire de Milan*, à Veniſe 1554, p. 95, & pour les années 1226, 1230, 1287, 1378, & 1402; le Comte Georges Giulini, Chevalier de l'Ordre de St.-Etienne de Hongrie, dans ſes Mémoires, qui viennent de paroître, concernant l'Hiſtoire, le Gouvernement, la Deſcription de la ville & campagne de Milan, dans les ſiècles paſſés, tom. V, pour les années 1116, 1123, 1130, 1142, & tom. VIII, pour les années 1229, 1275 & 1297; Galéas Capella, dans ſon *Hiſtoire du rétabliſſement de François Sforce, Duc de Milan*, pour l'année 1518; le Chevalier Raphael Fagnano, dans ſes *Mémoires ſur les nobles familles de Milan*, 1520, tom. II, p. 87 & ſuiv. au mot FERRARI; les Commandeurs de Malte, Barthélemy de Pozzo & Robert Solaro, dans leur *Rôle général des Chevaliers de Jéruſalem de la vénérable Langue d'Italie*, à Turin 1714, pour les années 1559 & 1580; le Chevalier Georges Viviani, Marquis-Patrice de Forli, dans ſa *Galerie d'honneur, ou hiſtoire de la Religion de Saint-Etienne & de ſes Chevaliers*, édition de Forli, 1735, tom. II, pour l'année 1572; le P. Claude-François Meneſtrier, Jéſuite, dans ſon *Hiſtoire civile ou Conſulaire de Lyon*, édition 1696, p. 368 & 393, & dans ſon *blaſon de la Nobleſſe de toutes les nations de l'Europe*, p. 269, 272 & 301; enfin les recherches mordernes pour ſervir à l'*Hiſtoire de Lyon*, édition 1757, tom. I, p. 285.

Il y a encore quelques autres Auteurs qui ont traité de cette famille, mais dont on n'a pu parvenir à avoir les paſſages comme Au-

guſtin Franzon, *de Teſſeriis gentilitiis*; Alphonſe Lopès, dans ſon *Nobiliaire généalogique*; André du Rier, dans ſon *Traité des armoiries de la Nobleſſe*; Jean Schropier, dans ſon *Traité des armoiries*; Jean-Jacques Chiflet, dans ſon *Traité des armoiries de la Toiſon-d'Or*; & Pompée Rocius, *ſur les armoiries des familles*.

Dès l'an 1116, Lanfranc Ferrari étoit un des Capitaines de la ville de Milan, avec *Ariald Viſconti*, charge qui n'étoit occupée que par les premières familles de ladite Ville. La Maiſon de *Viſconti* a été depuis ſouveraine du Milanois, & s'eſt alliée avec les premiers Souverains de l'Europe. Les Ferrari ont eu avec elle une quadruple alliance. On voit dans *Sitonis*, & dans l'arbre généalogique de cette Maiſon, qu'*Octave Viſconti* épouſa Hélène Ferrari, & que *Jean-Marie Viſconti*, feudataire de Maſſino Diuvocio, avoit auſſi pour femme *Angela Ferrari*; on voit de plus que, ſur la fin du XVI^e^ ſiècle, *Françoiſe Gallerati*, veuve de *Jérôme Viſconti*, épouſa, en ſecondes noces, Claude Ferrari, & que *Thomas*, fils de *Céſar Viſconti*, & de Marie Ferrari, étoit Sénateur de Milan en 1671.

En 1142, Albéric, de la très-noble famille de Ferrari de Milan, y fait ſon teſtament, partant pour une croiſade de la Terre-Sainte, & Henri, citoyen de la même ville, habitoit le bourg de Mendriſius;

Et en 1181, Hubert Ferrari étoit un des Juges de la ville de Côme.

En 1201, deux Laurent & un Secundinus Ferrari, perſonnages très-illuſtres & très-célèbres, étoient chefs de la République de Brême.

En 1226, Jean Ferrari étoit Gouverneur de Plaiſance.

En 1229, Hubert Ferrari, Juge, rendit une ſentence en faveur des Chanoines de St.-Ambroiſe de Milan.

En 1275, Bon de Ferrari, Prêtre de Saint-Raphaël de Milan, donne ſa maiſon & ſon jardin pour ſervir d'habitation aux Religieuſes, dites les *Humiliées*.

En 1297, Jean de Ferrari, Chanoine & député de l'Evêque & du Clergé de Breſſe, aſſiſte à Milan à un Concile provincial; la même année mourut D. Faccius de Ferrari, Abbé de Saint-Ambroiſe de Milan; ſon épitaphe ſe voit dans la ſalle capitulaire de la Maiſon de Clervaux de ladite Ville & il y eſt dit *præclaræ prolis illuſtris*.

En 1317, les Ferrari ſont nommés avec les autres familles nobles de Milan qui étoient de la faction Gibeline.

En 1340, Galvaneus, Montinnus, Guido, Jacques, & quatre du nom de Beltramus Ferrari, étoient Conſeillers ou Décurions de Milan.

En 1318, Louis, célèbre Juriſconſulte, eſt nommé préſent au contrat de mariage d'*Azzo*, fils de *Jean-Galéas Viſconti*, avec ſa parente du même nom.

En 1380, Beltramol de Ferrari eſt nommé comme favori & de la Maiſon de *Jean-Galéas Viſconti*, Duc de Milan. En 1387, étant un des aſſociés Prêteurs de ladite Ville, il fut choiſi pour préſenter les offrandes, charge pour laquelle il étoit ordonné de ne choiſir que les citoyens les plus nobles & les plus anciens d'origine dans Milan; & en 1388, ce Prince étant Vicaire de l'Empire, le chargea du ſoin de ſes affaires par des Lettres-Patentes très-honorables. Il fut auſſi, depuis 1385 juſqu'en 1402, Conſeiller Ducal, aulique & Syndic du noble Collège des Juges de ladite Ville, ſa patrie.

En 1388, François & Jacques de Ferrari étoient Conſeillers-Décurions de Milan.

En 1390, Jean, dit Zanonus de Ferrari, étoit un des Cenſeurs des revenus de l'Etat de Milan, & François de Ferrari, avec quelques autres Nobles Milanois, fut nommé Préfet des Vivres dudit Etat.

En 1393, Antoine de Ferrari a été nommé Official de l'Univerſité des Arts de Milan, par des Lettres-Patentes très-honorables du Duc *Jean-Galéas Viſconti*.

En 1395, Beltramol & Marchesinus de Ferrari, avec la qualilé de nobles, ſe trouvent inſcrits comme parens de *Jean-Galéas Viſconti*, premier Duc de Milan; & en 1402, le même Beltramol étant Syndic-Général & vêtu de grand deuil, occupa la première place à la pompe funèbre de ce Prince.

En 1402 vivoit Jean-Pierre de Ferrari, très-célèbre Juriſconſulte, Profeſſeur de droit dans l'Univerſité de Pavie, & Auteur d'un recueil de loix civiles.

En 1403, Ambroise & Donat de Ferrari, avec la qualité de nobles, furent nommés Syndics des Queſteurs du revenu de l'Etat, par Lettres-Patentes du Duc & de la Du

cheſſe de Milan, & dans la même année Antoine de Ferrari étant un des principaux dudit Etat, transféra le Gouvernement de Crémone à *Barthélemy* & *Paul Benzono*, frères.

En 1404, les Ferrari étant de la faction Gibeline & très-amis des *Viſconti*, armèrent en faveur de *Galéas-Marie*, Duc de Milan, & après un combat ſanglant, il chaſſèrent ſes ennemis de ladite Ville.

En 1405, Geoffroy de Ferrari fut nommé Syndic & Procureur de Milan, par des Lettres-Patentes très-honorables; & Pantaléon étant un des principaux dudit Etat, transféra à *Georges Benzono* le Gouvernement de Crémone.

En 1408, Jean, fils de Beltramol de Ferrari, fut nommé par Lettres-Patentes pour être un des douze Magiſtrats du Conſeil-Général de l'Etat de Milan.

En 1409, Guidotimus de Ferrari, par des Lettres-Patentes très-honorables du Duc de Milan, fut nommé Garde des Sceaux dudit Etat, & la même année il fut fait un des douze du Conſeil-Général.

En 1412 & 1413, Eusèbe de Ferrari, a la qualité de Patricien dans deux Lettres-Patentes données par *Philippe-Marie Viſconti*, Duc de Milan.

En 1427, Jean Ferrari a été nommé Préteur ou Podeſtat du Duché & Ville de Milan, avec plein pouvoir & autorité, même la puiſſance du glaive, par des Lettres-Patentes du Prince des plus honorables, qui le qualifie de *perſonnage diſtingué & éminent dont il connoît depuis long-tems les vertus ſans nombre, l'origine, la naiſſance, les talens, l'habileté, la capacité en tout genre, la prééminence*, &c.

En 1428, Jean de Ferrari, de la ville de Côme, eſt nommé Juge des impôts de la ville de Milan, par Lettres-Patentes du Prince, & il l'a été de même par d'autres lettres, en 1433.

En 1436, Jean-Mathieu de Ferrari (dit *de Grado*, de ſon Château dans le Milanois, où il prit naiſſance), avec la qualité *de nobiliſſimis natalibus editus*, fut reçu dans le noble Collège de Médecine de Milan. Il fut un des plus habiles Médecins de ſon tems, & celui de *Blanche-Marie Viſconti*, Ducheſſe de Milan. Il mourut fort regretté en 1460, & eſt auteur de nombre d'ouvrages très-eſtimés.

En 1440, Hubert de Ferrari étoit un des Juriſconſultes du noble Collège de Milan.

En 1443, Paul de Ferrari fut un des Provéditeurs dudit Duché.

Depuis 1445 juſqu'en 1479, Jean-Hubert, ou Robert, a été Sénateur dans le noble Collège de ladite Ville.

En 1448, Jean-Antoine a été nommé *Maſſarolus* de la Commune de Milan, par Lettres-Patentes données par les Capitaines défenſeurs de l'illuſtre & ſublime Communauté dudit Milan.

En 1449 (& par Lettres-Patentes données par les mêmes Capitaines en chef), Jean de Ferrari, *de la ville de Côme, & tous ſes enfans deſcendans & poſtérité ont été faits citoyens de Milan dans la claſſe des plus nobles & de la plus antique nobleſſe*, &c., &c., pour avoir l'année précédente maintenu la ville & pays de Côme dans l'obéiſſance du Duché de Milan, & les avoir vaillamment défendus contre l'armée des Vénitiens.

De 1470 à 1480, vivoient François & Ambroise de Ferrari, frères; ils ſont cités avec les qualités de *ſpectabiles & nobiles viri milites* dans Jason, Conſeil 166 & 168.

En 1470, *vingt-un chefs de la famille du même nom de* Ferrari, *dont quatre* Antoine, *trois* Christophe, *trois* Ambroise, *trois* Augustin, *deux* Jacques, *un* Hubert, *un* Michel, *un* Pierre, *un* Etienne, *un* Barthelemy *& un* Joseph de Ferrari, *tous habitant différens quartiers & cantons de la Ville & Duché de Milan, & ayant tous les mêmes qualités de* magnifici, spectabiles, nobiles, egregii et prudentes viri, ont prêté ſerment de fidélité au fils aîné de *Galéas-Marie Sforce*, Duc de Milan. Ce fait (atteſté par le Chevalier Fagnano, tom. II, p. 87 & ſuiv.) joint au ſentiment unanime de tous les autres auteurs qui ont traité de cette famille, prouve inconteſtablement ſon identité de conſanguinité & de nobleſſe.

En 1497, naquit à Milan Barthélemy, fils de Louis Ferrari, d'une des premières familles de cette Ville, & de *Catherine de Caſtiglione*. Il fut un des fondateurs de la Congrégation des Clercs réguliers Barnabites, en devint Supérieur en 1542, & mourut ſaintement au mois de Novembre 1544.

En 1499, Sébastien Ferrari, qui eſt dit avoir tant d'expérience dans l'art de la guerre, fut nommé par Louis XII, Roi de France, Général de toutes les Fortereſſes de l'Etat

de Milan, & ce Monarque lui conſerva cet Etat à cauſe de ſa valeur.

En 1513, BARTHÉLEMY, fils de JEAN FERRARI, Sénateur de Milan, ſa patrie, en 1474, & de noble *Thomaſſine de Paris de Lentate*, fut auſſi élu Sénateur dudit Collège, & Préſident Ducal du Conſeil des Finances du Milanois. Il étoit Comte de Deſius, gros bourg à dix milles de Milan, d'où dépendent pluſieurs hameaux & villages; nombre d'Hiſtoriens racontent l'horrible aſſaſſinat commis ſur ſa perſonne en 1520.

En 1518, MARTHE DE FERRARI épouſa *Jean-Ange Giulini*, un des aſcendans en ligne directe du Comte *Georges Giulini*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Hongrie, auteur de la nouvelle *Hiſtoire de Milan* qui vient de paroître; & dans la même année *Iſidore Iſolani*, haranguant en préſence d'*Odet*, Comte *de Foix*, Seigneur de Lautrec, commandant à Milan pour le Roi de France, FRANÇOIS Ier, & du Sénat de ladite ville, cita avec éloge la famille DE FERRARI parmi les plus nobles du Milanois.

Depuis 1518 juſqu'en 1648, les FERRARI ont été des 60 Décurions perpétuels de Milan, charges qu'il eſt dit que le Prince n'a jamais conférées qu'aux Chevaliers du premier rang ou à ſes favoris.

En 1520 ou environ, ALBÉRIC FERRARI, guerrier diſtingué, ſervit en France avec honneur, & y eut des emplois conſidérables; & dans le même tems FRÉDÉRIC FERRARI, Chevalier & Grand-Conſervateur des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Maurice, ſervoit en Eſpagne en qualité de Commandant de l'Infanterie Eſpagnole.

En 1535, GABRIEL-JEAN DE FERRARI, s'étant retiré à Veniſe, à cauſe des guerres qui déſoloient ſa patrie, il y fut comblé de biens & d'honneur. Il y fut très-lié avec pluſieurs Princes qui logèrent chez lui, & ce fut pour récompenſer ſon grand mérite que l'Empereur CHARLES V, par de très-amples Lettres-Patentes données à Augsbourg le 10 Septembre 1547, lui confirma toute l'ancienneté de ſa nobleſſe; Lettres que l'Empereur MAXIMILIEN a auſſi confirmées & ſignées, ſans parler des grâces qu'il a obtenues de pluſieurs Papes, Rois & Potentats, & du droit de Bourgeoiſie que lui a donné le grave Sénat de Veniſe.

En 1538, JÉRÔME étoit Feudataire Royal de Vernat.

En 1553 mourut JEAN-ANTOINE FERRARI, chef du Conſeil des Finances du Milanois, ſous le Duc FRANÇOIS II, & ſous l'Empereur CHARLES V. Il fut inhumé dans le cloître des Franciſcains de Milan, où ſe voit ſon épitaphe.

En 1559 & le 10 Avril, frère JEAN-PAUL FERRARI, de la Lombardie, fut reçu Chevalier de Malte.

En 1564, FABRICE étoit un des douze nobles Magiſtrats de Milan.

En 1572 & le 29 Mai, un autre FABRICE, fils d'ANTOINE DE FERRARI, de Milan, fut, dès le commencement de la création, reçu Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Etienne de Florence, qui fait les mêmes preuves que celui de Malte. Depuis ladite année 1572 juſqu'en 1599, HERCULE, fils de JEAN-BAPTISTE, fut Préfet & Pro-Préteur de Milan, ſa patrie, ainſi que l'un des 60 Juges du Collège de ladite ville.

En 1573 & le 21 de Septembre, JÉRÔME, fils de MELCHIOR FERRARI, de Parme, fut auſſi reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Etienne de Florence dès les commencemens de ſa création.

En 1580 & le 14 Avril, BALTHAZAR FERRARI, des Seigneurs de Don Doſola, du Prieuré de Lombardie, fut reçu Chevalier de Malte.

Depuis 1590 juſqu'en 1603, JEAN-BAPTISTE, fils de FRANÇOIS-BERNARD, & petit-fils de JEAN-ANTOINE FERRARI, chef du Conſeil des Finances du Milanois, a été Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Milan.

En 1599, FLAMINIUS FERRARI, un des nobles Chevaliers de Milan, ſa patrie, fut choiſi pour aller à la rencontre & complimenter la Reine MARGUERITE D'ESPAGNE.

En 1600, Dom ANTOINE FERRARI a été Chancelier du Duché de Milan.

En 1607, OCTAVE, de ladite noble famille, naquit à Milan, fut habile Rhéteur & Hiſtoriographe de ſa patrie. Sa réputation & ſon mérite lui attirèrent des préſens & des penſions des Princes étrangers. La Reine CHRISTINE DE SUÈDE lui fit préſent d'une chaîne d'or de 1000 écus, l'honora de ſes lettres, & LOUIS XIV lui donna, pendant ſept ans, une penſion de 500 écus. Il mourut fort regretté en 1682, & a laiſſé un grand nombre d'ouvrages fort eſtimés.

Depuis 1614 juſqu'en 1633, GABRIEL, fils d'ALEXANDRE, Feudataire Royal de Vernat, a

été Sénateur dans le noble Collège de Milan.

En 1626, JEAN-JACQUES DE FERRARI épousa *Marguerite Giulini*, fille d'un des ascendans en ligne directe du Comte *Georges Giulini*, déjà rappelé pour une première alliance en 1518.

En 1631 & le 11 Mai, frère CÉSAR FERRARI, Bailli ou Prieur de Saint-Etienne, fut un des Baillis Capitulaires de l'Ordre de Malte qui assistèrent au grand Chapitre convoqué à Malte, à cette date.

En 1641, BARTHÉLEMY étoit Contrôleur des Finances de Milan, & est auteur d'un Tarif des monnoies, imprimé dans ladite ville.

En 1685 CHARLES étoit Feudataire Royal de Brignan & de Frascati.

En 1695, THOMAS-MARIE FERRARI, né à Naples, fut Maître du Sacré Palais, & Cardinal du titre de Saint-Clément de la création du Pape INNOCENT XII.

Plusieurs Auteurs & Historiens que l'on vient de citer sont d'avis que, pendant les guerres sanglantes qui désolèrent le Duché de Milan sous l'Empereur CHARLES V, nombre de nobles familles la quittèrent, & allèrent établir *leurs Lares ailleurs*. Gaspard Bugat, dans son *Histoire universelle*, pag. 1022, dit entr'autres que *plusieurs branches de la famille* DE FERRARI, *toute originaire dudit Milan, allèrent dans ce tems-là s'établir dans le Royaume de Naples, dans nombre de villes de la Lombardie, dans le Piémont, dans le Montferrat, à Turino, à Gênes, à Venise*, &c.

Aussi ce fut dans ce même tems que JEAN-BAPTISTE, fils d'ANDRÉ & père de BERNARD DE FERRARI, vint habiter la ville de Buzala dans l'Etat de Gênes. Il fut, en 1528, inscrit sur le premier livre de noblesse de ladite République, & le 13 Décembre 1550; BERNARD, son fils, le fut sur le second. Ce dernier épousa Dona *Paula*, fille de *Pellegrin Rebuffo*, aussi noble Gênois. Il vint (le premier de sa branche) s'établir à Lyon vers le milieu du XVI^e^ siècle, y obtint des Lettres de naturalité du Roi HENRI III, conjointement avec sa femme & son fils ANDRÉ, qui suit, pour eux & leurs descendans, y fit son testament le 30 Octobre 1581, y mourut le 3 Avril 1589, & fut inhumé dans la Sacristie des Révérends-Pères Carmes des Terreaux, où se voit son tombeau en marbre. Ce que dessus est prouvé par le procès-verbal de M. Louis-Pierre d'Hozier, Juge d'Armes de la noblesse de France, du 1^er^ Octobre 1760, & par les certificats de MM. de Montmorillon & de Bellegarde, Comtes de Lyon, le Marquis de St.-Just, & les Comtes de Chaponnay, de Revol & d'Audiffret, dûment légalisés par M. le Marquis de Rochebaron, Commandant dans Lyon & dans la Province. On y voit de plus, 1° que les armes de cette branche DE FERRARI sont: *d'azur, à un lion d'or couronné, langué & onglé de même;* & pour devise: FERREA RARÒ RIDENT; 2° que le susdit JEAN-BAPTISTE, Patrice ou noble Gênois, est le cinquième aïeul en ligne directe d'ETIENNE-LAMBERT, rapporté plus loin; & 3° que cette branche, depuis son établissement en France, s'est alliée successivement avec les familles *de Venet-de-la-Tour, Henri de Jarniost, de la Charnée-Molard, Riverieulx de Varax*, & *Charrier de la Roche*.

ANDRÉ DE FERRARI, Ecuyer, épousa, par contrat du 4 Février 1604, *Madeleine de Venet*, originaire de Bourgogne, dont il eut:

JEAN-AMBROISE, qui suit;
Et CÉSAR, lequel eut, entr'autres enfans, de *Françoise Orset*, fille de *Pierre*, Baron de Corgenon:

CHARLES DE FERRARI DE VALLIÈRES;
Et LOUISE, mariée à *Louis Rousselet de Rouville*, Seigneur de Pobrières, Président au Parlement de Dombes, dont la fille, nommée *Catherine de Rousselet*, obtint le Prieuré d'Alix, qu'elle a résigné à Louise de Muzy-Varonin, aujourd'hui Prieure dudit chapitre de Chanoinesses.

JEAN-AMBROISE DE FERRARI, Ecuyer, Sieur de la Vaupière, épousa, par contrat du 21 Janvier 1641, *Marguerite Henry*, seule fille & héritière de *Guyot Henry*, Ecuyer, Seigneur de *Jarniost* & de Précellins, & de *Claudine Croppet*, fille d'*Odet Croppet*, Seigneur de Saint-Romain & de Fromont, dont il eut:

CÉSAR DE FERRARI, Ecuyer, Seigneur d'Aigrefoin, qui mourut à l'âge de 86 ans, au Château de Romans en Bresse. Il avoit épousé, par contrat du 20 Mars 1677, *Charlotte-Martine de la Charnée-Molart*, fille de *Claude de la Charnée*, Ecuyer, Seigneur de Molart, qui étoit d'une Maison, originaire de Savoie, aujourd'hui éteinte, & de *Louise de Besset*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Millon & de la Chapelle, Gouverneur de

la Ville & du Château de Chevreuſe, Homme d'armes d'une Compagnie d'ordonnance du Roi.

CLAUDE-CÉSAR DE FERRARI, Ecuyer, Comte de Romans, Chevalier d'Honneur au Bailliage & Siège Préſidial de Breſſe, avoit épouſé en 1712, *Claudine de Riverieulx*, fille d'*Etienne*, Conſeiller-Secrétaire du Roi, Comte de Varax, Seigneur de Marcilly, &c., & de *Marie Rolland*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Sieur des Places, & de *Claudine de Pont-Saint-Pierre*.

Elle ſe ſoutient aujourd'hui, dit le Mémoire que nous ne faiſons que copier, dans la perſonne d'ETIENNE-LAMBERT DE FERRARI, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant de Roi des Provinces de Breſſe, Valromey & pays de Gex, qui a commencé à ſervir Sa Majeſté dans la Compagnie des Cadets-Gentilshommes de Metz, puis dans le Régiment de Lyonnois, où il a été ancien Capitaine ; il fut bleſſé à la bataille de la Madonna del Ulmo, pendant le ſiège de Cony, & a quitté le ſervice à la dernière paix. En 1763, il a obtenu de Sa Majeſté des Lettres-Patentes de *Comte* pour lui & ſes deſcendans, dûment enregiſtrées au Parlement & Chambre des Comptes de Bourgogne, & au Bailliage & Siège Préſidial de Breſſe, dans leſquelles ſa naiſſance & ſes ſervices militaires ſont rappelés & ont été vérifiés par des Commiſſaires nommés à cet effet. Il avoit épouſé, en 1750, *Marie-Marguerite-Gertrude Charrier de la Roche-Jullié*, morte le 19 Février 1766, âgée de 35 ans, fille de *Guillaume Charrier*, Chevalier, Seigneur de la Roche-Jullié, Chenas, Saint-Jacques-des-Arreſts, &c., Préſident & Lieutenant-Particulier en la Cour des Monnoies & Siège Préſidial de Lyon, dont le frère unique, *Catherin*, ancien Capitaine dans le Régiment de la Vieille-Marine, eſt mort dans les dernières guerres à Straconitz en Bohême le 7 Avril 1742, & de *Françoiſe-Thérèſe Durret*. Il a pour enfans :

1. GUILLAUME-CÉSAR, qui ſuit ;
2. CLAUDE-CÉSAR, né le 14 Novembre 1751, Chanoine du Chapitre noble de St.-Martin d'Ainay de Lyon ;
3. JEAN-BAPTISTE, né le 9 Novembre 1752, Sous-Lieutenant dans le Régiment de Bretagne, Infanterie ;
4. JEAN-BAPTISTE-BLANCHE, né le 9 Septembre 1755, Page de Madame la Comteſſe de Provence en 1771 ;
5. LOUIS-FLEURY, né le 13 Septembre 1756, Chanoine du Chapitre de St.-Paul de Lyon ;
6. JACQUES-CATHERIN-HUGUES-CÉSAR, né le 6 Octobre 1757 ;
7. PIERRE-OCTAVE, né le 15 Février 1766 ;
8. FRANÇOISE-THÉRÈSE, né le 15 Juillet 1754, mariée à *N... de la Roche-Grosbois*, Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie ;
9. HÉLÈNE-MARIE, née le 15 Avril 1759 ;
10. CHARLOTTE-FRANÇOISE, née le 16 Novembre 1760 ;
11. MARIE-FRANÇOISE, née le 30 Janvier 1762 ;
12. Et JEANNE-FRANÇOISE-GERVAISE-PROTAISE, née le 18 Mai 1764.

GUILLAUME-CÉSAR DE FERRARI, né le 10 Décembre 1750, premier Page de Madame la Dauphine, à la mort de cette Princeſſe, & aujourd'hui Sous-Lieutenant dans le Régiment Dauphin, Dragons.

Les armes comme ci-devant.

FERRE ou FERRY, famille originaire d'Italie, & établie en Provence depuis environ le milieu du XV^e ſiècle.

I. JEAN DE FERRE, I^er du nom, qualifié noble dans le teſtament de BENOÎT, ſon petit-fils, fut père de

II. NICOLAS, I^er du nom, dont ſortit :

III. BENOÎT DE FERRE ou FERRY, qui ſe tranſplanta en Provence, & ſuivit le Roi RENÉ, Comte de Provence, en 1442. Ce Prince lui accorda pluſieurs privilèges en récompenſe de ſes ſervices, entr'autres la franchiſe des tailles, des biens dont il avoit fait acquiſition en Provence, ou qu'il pourroit y acquérir juſqu'à la concurrence d'un demi feu, &c., ainſi qu'il conſte par les Lettres-Patentes données à ce ſujet, enregiſtrées à la Cour des Comptes d'Aix, le 19 Juillet 1476. Il fit ſon teſtament le 9 Avril de la même année, dans lequel il eſt qualifié *noble*, fils de noble NICOLAS, I^er du nom, & petit-fils de JEAN DE FERRE, I^er du nom, qui a auſſi la même qualification. De *Mariette Marcel*, ſon épouſe, il eut :

1. NICOLAS DE FERRE, qui fit la branche, dite *d'Agout*, terminée en la perſonne de
   FRANÇOIS DE FERRE, Seigneur de la Mayette ;
2. JEAN, qui ſuit ;
3. Et GALIOT, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

BRANCHE
des Seigneurs de LA COMBE.

IV. JEAN DE FERRE, IIe du nom, alla s'établir dans le Comté de Grignan vers l'an 1500. Il testa l'an 1508, en faveur de RAYMOND, son fils, qui suit.

V. RAYMOND DE FERRE se maria avec *Louise Conte*, de laquelle sortit :

VI. CLAUDE DE FERRE, qui épousa, par contrat passé devant *Marqui*, Notaire, le 10 Février 1549, *Louise de Boulogne*, & en eut :

VII. BERNARD DE FERRE, allié à *Françoise d'Esparron*, fille de *Charles*, & de *Claude de Taulignan*, par contrat du 12 Août 1579, passé devant *Ayme*, Notaire à Taulignan. Il testa le 9 Août 1621 (*Mionet*, Notaire à Espeluche), & eut pour enfans :

1. CHARLES, qui fit branche en Dauphiné ;
2. GASPARD, dont on ignore la destinée ;
3. Et HECTOR, qui suit.

VIII. HECTOR DE FERRE, maintenu dans sa noblesse par les Commissaires du Roi, députés pour la vérification des titres de noblesse, le 22 Mai 1640, épousa *Catherine de Jardin*, de laquelle vint :

IX. DANIEL DE FERRE, Seigneur de la Combe, marié, par contrat passé devant *Pousson*, Notaire à Simiane, le 6 Décembre 1666, à *Marguerite de Coulomp*, fille de noble *Jean de Coulomp*, & eut pour fils :

X. JEAN-FRANÇOIS DE FERRE, Seigneur de la Combe, qui s'allia à *Madeleine d'Escrivan*, le 17 Juillet 1707 (*Bremond*, Notaire Royal à la Roque-Brousfane). De ce mariage sont issus :

1. JOSEPH-PONS, qui suit ;
2. Et MARGUERITE, mariée à PIERRE DE FERRE, dont il sera parlé au degré XI, de la branche suivante.

XI. JOSEPH-PONS DE FERRE, Seigneur de la Combe, épousa, le 16 Août 1736, ELISABETH DE FERRE, fille de JOSEPH, & de *Madeleine d'Escrivan*, de laquelle il eut :

1. JOSEPH-DANIEL ;
2. JEAN-FRANÇOIS-PONS ;
3. VICTOR-GERMAIN ;
4. VICTOR-THÉODORE ;
5. Et PERPÉTUE DE FERRE.

SECONDE BRANCHE.

IV. GALIOT DE FERRE, troisième fils de BENOÎT, & de *Mariette Marcel*, eut de sa femme dont on ignore le nom :

1. & 2. FRANÇOIS & JEAN, qui prirent femme dans la Maison de *Simiane*, des Seigneurs de la Coste. FRANÇOIS n'eut qu'une fille, & JEAN fut père de PIERRE, dont la fille unique entra dans la Maison de *Simiane* ;
3. Et RAPHAEL, qui suit.

V. RAPHAEL DE FERRE, ou FERRY, épousa, en 1520, *Béatrix Bergé*, du lieu d'Oppède dans le Comtat-Venaissin. Il mourut sans tester, & ses trois fils se partagèrent les biens qu'il laissa, par acte du 16 Mai 1552 (*Denis Michel*, Notaire Royal du lieu de Banon). Ses enfans furent :

1. MICHEL, qui suit ;
2. BARTHÉLEMY, auteur de la troisième branche rapportée ci-après ;
3. Et SÉBASTIEN, chef de la cinquième, mentionnée à son rang.

VI. MICHEL DE FERRY se maria à *Elisabeth de Farges*, & en eut :

1. MARC-ANTOINE, qui suit ;
2. & 3. CLAUDE & PIERRE, morts sans postérité.

VII. MARC-ANTOINE DE FERRY épousa, par contrat passé devant *du Mestre*, Notaire à Simiane, le 15 Octobre 1582, *Antoinette Brunel*, dont :

VIII. JEAN-THOMAS DE FERRY, marié, le 3 Février 1636 (*Poncet Sally*, Notaire à Limans), à *Laurence de Bermond*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Malcor, & de *Madeleine Rives*. Ses enfans furent :

1. FRANÇOIS, qui n'eut qu'un fils nommé JOSEPH, mort sans postérité.
2. JEAN-ANTOINE, mort jeune ;
3. JOSEPH, qui n'eut qu'un fils appelé MARC, Seigneur d'Autet, lequel n'eut point de postérité.
4. Et MELCHIOR, qui suit.

IX. MELCHIOR DE FERRY, Seigneur de Vaunière, épousa, par acte passé devant *François Ouvière*, Notaire Royal à Pourrières, le 2 Septembre 1668, *Catherine Gueyrard*, dont il eut :

X. JANVIER DE FERRY, Seigneur de Vaunière, qui se maria à *Françoise d'Escrivan*, fille de noble *César*, & de *Claire Nielly*, par acte passé devant *Amic*, Notaire Royal au Puget, le 7 Août 1703. Il eut entr'autres fils :

1. César-Melchior, qui ſuit;
2. Et Pierre, rapporté après ſon aîné.

XI. César-Melchior de Ferry s'allia, par acte reçu par *Pernet*, Notaire, le 5 Janvier 1730, à *Eliſabeth Hermite*, fille de *Joſeph*, Commiſſaire d'Artillerie du fort Saint-Louis de Toulon, dont eſt iſſu:

Joseph de Ferry, Ecuyer.

XI. Pierre de Ferry, fils puîné de Janvier, & de *Françoiſe d'Eſcrivan*, fut taxé comme noble, par Arrêt de M. de la Tour de Glené, Intendant en Provence, du 3 Juin 1749. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Béraud*, Notaire à Roque-Brouſſane, le 3 Septembre 1735, Marguerite de Ferre, fille de Jean-François, Seigneur de la Combe, & de *Madeleine d'Eſcrivan*. De ce mariage ſont nés deux fils jumeaux:

1. Janvier, mort jeune;
2. & 3. Raphael-Melchior, & Gabrielle de Ferre.

TROISIÈME BRANCHE
établie à Saint-Maximin.

VI. Barthélemy de Ferre, ſecond fils de Raphael, & de *Béatrix Bergé*, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

1. Jean, mort ſans poſtérité.
2. Et Joseph, qui ſuit.

VII. Joseph de Ferry épouſa *Peironne de Beauchamps*, par contrat paſſé devant *Amoureux*, Notaire à Vachères, le 17 Mars 1597. Il eut entr'autres enfans:

1. François, qui ſuit;
2. Et Jean, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

VIII. François de Ferre s'allia à *Anne Marguerite*, le 12 Septembre 1649, contrat paſſé devant *Martin*, Notaire, dont:

1. Chistophe, père de
   Joseph, mort ſans poſtérité.
2. Et Jacques-Joseph, qui ſuit.

IX. Jacques-Joseph de Ferre épouſa, par contrat paſſé devant *Vincenty*, Notaire à Saint-Maximin, le 15 Septembre 1687, *Madeleine de Maurel*, dont:

1. Joseph, qui ſuit;
2. Antoine, rapporté après ſon frère aîné;
3. Et Jean-Baptiste, mentionné après ſes deux frères.

X. Joseph de Ferre épouſa, le 6 Janvier 1710 (*Maurel*, Notaire), *Madeleine d'Eſcrivan*, fille de noble *Céſar*, & de *Claire Nielly*. De ſon mariage il a eu:

1. Gaetan;
2. Claire;
3. Et Elisabeth, mariée à Joseph-Pons de Ferre, Seigneur de la Combe, mentionné au degré XI de la première branche.

X. Antoine de Ferry ſe maria, le 4 Août 1723, à *Catherine Vincenti*, dont:

Dominique, mort jeune;
Et Catherine.

X. Jean-Baptiste de Ferry, troiſième fils de Jacques-Joseph, s'établit à la Roque-Brouſſane, & s'allia, le 16 Août 1719, à *Eliſabeth de Montaner*, dont:

1. Jean-Baptiste-André;
2. & 3. Jacques & Joseph-Pons;
4. & 5. Marguerite & Madeleine.

BRANCHE
des Seigneurs du Vallon.

VIII. Jean de Ferre, ſecond fils de Joseph, & de *Peironne de Beauchamps*, ſe maria, le 19 Juillet 1654, à *Marguerite Droy*, dont:

IX. Louis de Ferre, allié à *Marguerite de Girieuli*, qui en eut:

X. Jean-Louis de Ferre, Seigneur du Vallon, marié 1° à *Marguerite de Ferre*; & 2° à *Anne Siloy*. Il a eu du premier mariage un fils, nommé

1. François.

Et du ſecond lit:

2. & 3. François & Pascal-Clair.

BRANCHE
établie à Simiane.

VI. Sébastien de Ferre, troiſième fils de Raphael, & de *Béatrix Bergé*, eut de ſa femme dont on ignore le nom:

VII. Melchior de Ferre, marié à *Suſanne de Bermond*, du lieu de Valſaintes, & en eut:

VIII. Henri de Ferre, qui ſe maria, le 3 Juillet 1633, à *Anne de Viſre*, fille de *Gaſpard*, du lieu de Volonne, & de *Louiſe de Beiras*, de laquelle vint:

IX. Jean de Ferre, qui épouſa, par contrat paſſé devant *Veiſſière*, Notaire à Manoſque, le 29 Juillet 1674, *Marguerite Ceſtier*, dont:

X. Antoine de Ferre, qui s'allia, par contrat paſſé devant *du Meſtre*, Notaire à Si-

miane, le 24 Octobre 1712, à *Eliſabeth Vaugine*, & en eut :

Jean-François, dont on ignore la poſtérité.

L'arbre généalogique tel que nous venons de le donner, d'après l'*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 379 & ſuiv., eſt enregiſtré aux Archives de Sa Majeſté en Provence, & a été collationné par les Conſeillers Gaſtaud & Mayol-Saint-Simon.

Les armes : *de gueules, à 3 annelets d'or.*

FERRÉ, ancienne famille noble originaire de la Province de Bretagne, où elle a produit des Sénéchaux, un Procureur-Général au Parlement de Rennes, & des Officiers dans le Conſeil des Ducs de Bretagne. Elle s'eſt établie en Poitou au commencement du XVIe ſiècle, a ſervi avec honneur dans le militaire, & a pris des alliances dans des Maiſons très-diſtinguées. Le premier qui ſoit connu eſt

Yvon Ferré, Ecuyer, qui, en 1389, étoit Capitaine du Duc de Bretagne. Il ſomma celui qui tenoit la place de la *Roche-Rieux*, pour le Comte de Penthièvre, de la rendre au Duc, & eut pour fils :

Jacques Ferré, qui, en 1420, étoit Conſeiller du Duc de Bretagne. Il fut père de

Jacques Ferré, Procureur-Général au Parlement de Rennes depuis 1445, & en même tems Sénéchal juſqu'en 1466. Il eut pour fils :

Jean Ferré, Ecuyer, qui vint s'établir en Poitou, & eut :

Thomas Ferré, qui épouſa, en 1485, *Perrette de Marbeuf*, dont :

François Ferré, Chevalier, Seigneur de la Fond, qui ſe maria, en 1545, avec *Anne Chioche*, de laquelle ſortit :

Florent Ferré, Chevalier, Seigneur de la Fredière. Il ſervit avec diſtinction, & eut de ſon mariage, contracté en 1571, avec *Charlotte Vérineau :*

Martial Ferré, Seigneur de la Lande & de la Fredière, qui épouſa *Renée Tiraqeau*, en 1602, dont :

Jacques Ferré, allié, le 2 Février 1642, à *Marie Charpentier*. De ce mariage vint :

Gauthier Ferré, Chevalier, Seigneur du Mas, allié, en 1681, à *Marie le Clerc de la Couronne*, dont :

Jacques Ferré, Chevalier, Seigneur de la Fredière, qui épouſa, en 1701, *Marguerite le Clerc*, fille d'*Etienne le Clerc*, Chevalier, Seigneur de la Jarodie, & de *Catherine de Chamborant*. Il en a eu :

Etienne Ferré, Chevalier, Seigneur de la Jarodie & de la Fredière, marié, le 1er Juin 1736, à *Eliſabeth de Montiers*, fille de *François de Montiers*, Chevalier, Seigneur d'Oby, d'une famille illuſtre, de laquelle ſont ſortis pluſieurs Officiers-Généraux, un Chevalier des Ordres, & un Evêque de Chartres. Ses enfans ſont :

1. François, né le 29 Avril 1739, reçu Page de la Grande-Ecurie en 1747 ;
2. François-Amable Ferré, né le 25 Mai 1740, reçu Chevalier de Malte au mois d'Octobre 1756 ;
3. Pierre-Sylvain, né le 24 Mai 1741, reçu auſſi Chevalier de Malte en même tems que ſon frère ;
4. Etienne, né en Mars 1743 ;
5. Et Marie, née en Février 1742.

Il eſt parlé de cette famille dans l'*Hiſtoire de Bretagne*, par Dom Lobineau, Bénédictin, édition de 1707, & la Généalogie que nous venons d'en donner eſt extraite d'un Mémoire de famille envoyé.

Les armes : *de gueules, à une bande d'or, chargée en chef d'une fleur-de-lis d'or, & de deux autres fleurs-de-lis d'or, au côté ſeneſtre de la bande.*

FERREIRA. Les Marquis de *Ferreira*, Ducs de Cadaval, iſſus des Ducs de Bragance, & qui portent : *d'argent, au ſautoir de gueules, chargé de cinq écuſſons de Portugal,* ſont ſortis d'Alvar de Portugal, troiſième fils de Ferdinand Ier, Duc de Bragance, & de *Jeanne* ou *Iſabelle de Caſtro-Cadaval,* qui, lors de la diſgrâce du Duc de Bragance, ſon frère, obtint la permiſſion de ſortir de Portugal. Le Roi Emmanuel le rappela & le rétablit dans tous ſes biens, & dans ſa charge de chef de la Juſtice dans le Royaume. Ses deſcendans ont occupé les premières places à la Cour de Lisbonne.

Le Duché de *Cadaval* eſt une Terre à laquelle eſt attachée la charge de Grand-Maître de la Maiſon du Roi, & dont le poſſeſſeur eſt le ſeul qui ſoit honoré du titre de Duc. Nuno Alvarez de Portugal, Duc de *Cadaval*, Marquis de Ferreira, &c., né le 7 Décembre 1679, prit poſſeſſion, au mois de Juillet 1701, des honneurs attachés à ſon rang, & qui lui étoient échus par le décès du duc de *Cadaval*, ſon

frère aîné. Il épouſa, par diſpenſe, le 16 Septembre 1702, ſa veuve, LOUISE DE PORTUGAL, fille légitimée de PIERRE, Roi de Portugal. Des Marquis de *Ferreira* ſont ſortis les Comtes d'*Acumar*, & les Comtes de *Gelves*. Voyez Moréri.

FERRERO. On dit que cette Maiſon eſt une branche de celle d'*Acciajoli* de Florence, qui en ſortit durant les guerres civiles des Guelphes & des Gibelins, & vint dans la Lombardie. Elle a donné un Cardinal-Evêque de Bologne dans :

JEAN-ETIENNE FERRERO, mort en 1510, âgé de 36 ans; & trois autres Cardinaux & Evêques de Verceil, un Grand-Conſervateur de la Religion de Saint-Maurice & de Saint-Lazare, Grand-Maître-d'Hôtel de Savoie, Chevalier de l'Ordre de l'Annonciade en 1576. Un Seigneur de cette Maiſon prit femme dans celle de *Fieſque*, & en prit le nom, & a fait la branche de *Ferrero de Fieſque*.

CHARLES-EMMANUEL-VINCENT FERRERO DE PALLAS, Piémontois, fils du Marquis d'Ormea, a épouſé, en Juillet 1761, *Marie-Jeanne-Candide de Brancas*, fille unique de *Henri-Céſar-Raymond-Hyacinthe*, Comte de *Brancas-Laudun*, & de *Marie-Virginie de Berton-Crillon*.

BRANCHE

de FERRERO DE FIESQUE, *Prince de Maſſeran, dans la Seigneurie de Verceil.*

VICTOR-AMÉ-LOUIS FERRERO DE FIESQUE, épouſa *Jeanne-Irène Caraccioli*, dont il eut:

VICTOR-AMÉ-PHILIPPE, qui ſuit ;

MARIN, né en 1721, & qui a quitté l'Etat Eccléſiaſtique en Novembre 1745 ;

MARIE-CHRISTINE, née en 1714, femme du feu Marquis de *Saint-Germain*, Ambaſſadeur en France ;

CONSTANCE-ELÉONORE, née en 1715, mariée au Comte *de Priouque;*

Et MARIE-LOUISE-SOMÈNE, née en 1717, qui a épouſé 1° le Marquis *de Senantes;* & 2° le Marquis de *Saint-Marſan*, Ambaſſadeur en France.

VICTOR-AMÉ-PHILIPPE FERRERO DE FIESQUE, Prince de Maſſeran & de l'Empire, Marquis de Crévecœur, Grand d'Eſpagne de la première claſſe, Chevalier de la Toiſon-d'Or, le 23 Septembre 1752, & de St.-Janvier, Grand'-Croix de l'Ordre de Saint-Charles d'Eſpagne, Capitaine-Général des Armées de Sa Majeſté Catholique, premier Capitaine de ſes Gardes, ſon Ambaſſadeur extraordinaire près du Roi de la Grande-Bretagne, &c., marié, le 28 Octobre 1737, à *Charlotte-Louiſe de Rohan-Guéménée*, née le 12 Mai 1722, première Dame d'honneur de la feue Reine d'Eſpagne, fille de *Hercule-Mériadex*, Prince de Guéménée, &c., & de *Louiſe-Gabrielle-Julie de Rohan.*

FERRET : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de cerf d'or, rangées en chef.*

* FERRETTE. Le Comté de Ferrette, qui étoit poſſédé par les Comtes de Bar & de Montbéliard, fut donné en partage à FERRI ou FRÉDÉRIC, quatrième fils de THIERRY, Comte de Bar, dans le XI^e ſiècle. ULRIC II, ſixième Comte de Ferrette, vendit, en 1271, ce Comté à *Henri de Neuchâtel*, Evêque de Bâle, pour 850 marcs d'argent, & l'Evêque le lui remit pour le tenir en Fief de ſon Egliſe, à laquelle il fut ſtipulé que ce Comté ſeroit réuni, faute d'hoirs mâles. En 1648, le Comté de *Ferrette* & le Sundgaw furent cédés en toute ſouveraineté à la France, qui paya trois millions aux Archiducs pour leurs droits.

Le Roi LOUIS XIV, pour récompenſer les ſervices du Cardinal Mazarin, lui donna, & à ſes ſucceſſeurs, en propriété le Comté de *Ferrette*, ne ſe réſervant que la ſouveraineté & le haut domaine. Le Cardinal le donna à ſa nièce *Hortenſe Mancini*, & à ſon mari *Armand-Charles de la Porte*, pour eux & leurs ſucceſſeurs.

FERRI : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de 2 étoiles d'or, & en pointe d'un lion paſſant, auſſi d'or.*

FERRIER D'AURIBEAU. Cette famille, connue ſous le nom de *Ferrier*, eſt originaire de Riez, & deſcend de

I. JEAN DE FERRIER, Co-Seigneur de cette ville, qui obtint des Lettres de nobleſſe du Roi RENÉ, données à Aix le 18 Juin 1475, enregiſtrées aux Archives du Roi en Provence le 12 Janvier 1477, & fonda une Chapelle dans l'Egliſe des Cordeliers de Riez. Il paroît, par ſon teſtament du 19 Octobre 1512, qu'il eut deux femmes. On ignore le nom de la première. La ſeconde fut *Catherine d'Arcuſſia-Tourves*. Du premier lit vint :

HONORÉ, qui ſuit.

Et du ſecond lit :

THOMAS, Seigneur de Sorps, marié à *Delphine de Sabran-Beaudinar*, dont la poſtérité eſt éteinte.

II. HONORÉ DE FERRIER, Co-Seigneur de Riez, fit ſon teſtament le 7 Mai 1520. Il avoit épouſé *Honorée de Roux de Beauvezer*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Lamanon, dont

1. MELCHIOR, qui ſuit;
2. BALTHAZAR, Sacriſtain de l'Egliſe de Riez;
3. HONORÉE, femme, en 1525, de *Bertrand de Signier*, Seigneur de Piozin;
4. Et MARGUERITE, femme de *Louis d'Iſoard-de-Mathelon*, Seigneur de Peynier, Maître-d'Hôtel du Roi & Chevalier de ſon Ordre.

III. MELCHIOR DE FERRIER, Seigneur de Majaſtre, prêta hommage pour cette terre le 11 Décembre 1527, & épouſa, le 17 Novembre 1531, *Madeleine de Graſſe*, fille de *Louis*, Seigneur de Mas & de Callian, dont:

1. ANTOINE, qui ſuit;
2. ROLLIN, Sacriſtain de l'Egliſe de Riez, Prieur de Cotignac & Fondateur de la Maiſon de Notre-Dame-de-Grâce;
3. ANDRIVETTE, mariée, en 1559, à *Charles de Barras*, Seigneur de Mélan;
4. Et MARGUERITE, femme de *Joſeph de Fabre*, Co-Seigneur de Riez.

IV. ANTOINE DE FERRIER, Seigneur en partie de Riez, de St.-Julien, d'Aſſe & de Callian, tranſigea avec *Henri de Graſſe*, Seigneur de Mas, Eſcragnoles & Callian, pour raiſon des droits de *Marguerite de Graſſe*, ſa mère; il lui revint la quatrième partie de la terre de Callian le 12 Février 1562. Il laiſſa de *Françoiſe d'Autric-de-Vintimille-de-Beaumettes*, qu'il avoit épouſée le 11 Novembre 1558:

1. CLAUDE, qui ſuit;
2. MADELON, reçu Chevalier de Malte le 7 Février 1608;
3. Et GASPARD, Sacriſtain de l'Egliſe de Riez.

V. CLAUDE DE FERRIER, Seigneur de Saint-Julien, épouſa, le 29 Septembre 1605, *Honorée de Coſne*, fille & héritière d'*Olivier de Coſne*, Seigneur d'Auribeau, dont il eut:

1. CHARLES, Seigneur de Saint-Julien & d'Auribeau, marié, en 1637, à *Françoiſe de Villeneuve-Tourettes*, ſans enfans;
2. GASPARD, Sacriſtain de l'Egliſe de Riez;
3. BALTHAZAR, Chanoine de la même Egliſe;
4. Et MADELON, qui ſuit.

VI. MADELON DE FERRIER, reçu Chevalier de Malte en 1646, quitta la Croix, & épouſa, le 4 Juin 1657, *Suſanne de Villeneuve-Tourettes*, fille de *Céſar*, Seigneur de Tourettes, de Vence, & de *Françoiſe de Blaccus*. Ses enfans furent:

1. BALTHAZAR-LOUIS, qui ſuit;
2. CÉSAR, Sacriſtain de l'Egliſe de Riez, & Prieur de Cotignac;
3. HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1691, Capitaine dans le Régiment de Nivernois, mort Commandeur à Malte le 19 Janvier 1751;
4. HONORÉE, mariée à *Henri de Caſtellane*, Seigneur de Majaſtre, fils de *Charles*;
5. Et N... alliée à *Auguſtin de Rivier*, Seigneur de Romoules.

VII. BALTHAZAR-LOUIS DE FERRIER, Seigneur d'Auribeau & de Saint-Julien, épouſa, 1° *Roſe de Caſtellane de Saint-Juers*; & 2°, le 19 Novembre 1698, *Thérèſe de Gantès*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Valbonnette, Conſeiller au Parlement d'Aix, & de *Gabrielle de Clapiers-de-Vauvenargues*, couſine germaine de M. le Marquis de Gantès, Lieutenant-Général. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du ſecond vinrent:

1. HENRI-GASPARD, qui ſuit;
2. Et SUSANNE, mariée, en 1719, à *Joſeph de Gautier*, Baron de Sénèz & d'Aiguines.

VIII. HENRI-GASPARD DE FERRIER, Seigneur d'Auribeau, Chevalier des Ordres militaires de Saint-Lazare & de Saint-Louis, ancien Capitaine d'une des Galères du Roi, avec rang de Colonel, l'un des Syndics de la Nobleſſe de Provence, eſt veuf de *Catherine de Rémuſat*, de la ville de Marſeille, qu'il avoit épouſée en 1738. Il n'en a eu qu'un fils nommé

IX. HENRI-CÉSAR-MADELEINE DE FERRIER, qui a été Officier dans le Régiment d'Eu, Infanterie, mort en 1761.

Les armes: *d'or, à 5 écuſſons de gueules, poſés 2, 2 & 1; l'écu ſurmonté d'une couronne à l'antique d'or*, que le Roi RENÉ a accordée à JEAN DE FERRIER & à ſa poſtérité en 1475.

FERRIER, autre famille, établie à Arles, qui avoit été anoblie en 1598, & s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Régis Fuveau*. Ses armes étoient: *de gueules, à un fer de cheval d'argent renverſé; au chef couſu d'azur, chargé d'une fleur-de-lis d'or*. (*Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*, tom. I, pag. 384 & ſuiv.)

FERRIER DU CHATELET, famille

noble originaire d'Eſpagne, où elle ſubſiſte encore, dont une branche eſt venue s'établir dans la ville de Salon, de Cray en Provence, au Diocèſe d'Arles, après que JEAN FERRIER, né à Terraréga en Aragon, Archidiacre de l'Egliſe de Lérida en Catalogne, Camérier du Pape ALEXANDRE VI, & Evêque de Melphes au Royaume de Naples, eut été nommé, par le Roi LOUIS XII, à l'Archevêché d'Arles le 28 Novembre de l'an 1498, en récompenſe de pluſieurs légations importantes, dans leſquelles ce Prince avoit intérêt.

Cette famille eſt connue dès le XIII^e ſiècle, & eſt regardée comme noble & ancienne. Du mariage de GUILLAUME FERRIER avec *Conſtance de Miguel*, naquirent à Valence en Eſpagne :

1. PIERRE ;
2. BONIFACE, qui ſuit;
3. Et VINCENT, mis au nombre des Saints, ſous le nom de *Saint-Vincent-Ferrier*.

BONIFACE FERRIER, devenu veuf, entra dans l'Ordre des Chartreux, & en devint le Général. DON MARTIN, Roi d'Aragon, étant mort ſans poſtérité en 1410, BONIFACE & ſon frère VINCENT FERRIER furent du nombre des neuf Juges choiſis pour décider à qui appartenoit ſa ſucceſſion. Le Conſeil n'étoit compoſé que de gens de qualité.

L'Archevêque d'Arles étoit leur petit-neveu. Celui-ci maria ſon neveu PIERRE FERRIER à Salon. Il étoit triſaïeul de

REYNAUD, né en 1627, & mort en 1654.

GILLES FERRIER, ſon fils, né à Salon en 1642, orphelin à l'âge de deux ans, entra fort jeune au ſervice. Il eut pluſieurs enfans, dont :

JEAN-PIERRE FERRIER, qui mourut en 1748. Il eſt le ſeul garçon qui ait laiſſé poſtérité, ſavoir pour fils unique :

PIERRE-JOSEPH FERRIER DU CHATELET, Capitaine de la Légion de Soubiſe, né à Barviliers près de Belfort, dans la Haute-Alſace, le 25 Mai 1739.

JEAN-PIERRE FERRIER, Ecuyer, Avocat, & pourvu d'un Office de Conſeiller au Conſeil Supérieur d'Alſace, & FRANÇOIS-VINCENT FERRIER, ſon frère, Ecuyer, Garde-du-Corps dans la Compagnie de Noailles, ſur la réquiſition qu'ils ont faite le 27 Décembre 1720, à Charles d'Hozier, Juge d'armes & Garde de l'*Armorial Général de France*, de ce qu'on avoit donné à leur père GILLES FERRIER pour armoiries, *un écu d'azur, à une grue d'or, poſée en pied, & tenant dans ſon bec une lance d'or, ferrée d'argent, la pointe en bas, & un chef de gueules, chargé de trois étoiles;* & ayant intérêt de conſerver, pour eux & leur poſtérité, ſes armoiries, telles que les ont portées leurs ancêtres, les ont fait réformer, & ſuivant le brevet que leur en a expédié le Juge d'armes de France, le 18 Janvier 1721, les armes de cette famille ſont : *d'argent, à quatre fers de lances d'azur, poſés en ſautoir, les fers appointés.*

Ce ſont celles que les *Ferrier* d'Eſpagne portent, & que portoit l'Archevêque d'Arles, vivant ſous Louis XII, & qui ont été reconnues par le Juge d'armes en 1696, par les Commiſſaires députés ſur le fait des armoiries, & par Charles d'Hozier en 1721.

FERRIER, FRERRIER ou FERROILLAT, noms qu'une ancienne Maiſon de Salins prenoit indifféremment. Le Cartulaire de l'Abbaye de Baleſmes fait mention de :

HUGUES DE SALINS, dit FERROILLAT, Chevalier, lequel eut pour enfans :

1. JEAN, qui ſuit;
2. RENAUD, auteur d'une branche établie dans la Châtellenie d'Arbois ;
3. Et SIMONNETTE, alliée à *Guy de Fertans.*

JEAN, dit FERRIER, Chevalier, nommé dans l'hommage du Château Sainte-Anne, rendu par *Jacques*, Seigneur *de Rans*, à *Jean de Châlon*, Sire d'Arlay, l'an 1277, eut pour fils :

RENAUD FERRIER, Chevalier, qui étoit mort en 1294, ſuivant le teſtament d'*Alix*, ſon épouſe, par lequel elle choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Maurice de Salins, & inſtitua héritières ſes trois filles :

BLANCHE, femme de *Bérard de Ceys*, Damoiſeau;

COMTESSE, mariée à *Renaud de Bonnay*, Damoiſeau ;

Et MARGUERITE, alliée à *Pierre de Saint-Quentin*, auſſi Damoiſeau. (*Nobiliaire de la ville de Salins*, tom. II, pag. 152.)

* FERRIÈRE (LA), Subdélégation de Domfront, en Normandie : Terre qui eſt qualifiée d'ancien *Comté ;* mais elle n'a jamais eu d'érection. Elle a appartenu à M. le Maréchal Duc *de Belle-Ile*, lequel l'a vendue à M. *Dupleix*, qui la poſſède encore aujourd'hui.

FERRIÈRE (DE LA). Les Seigneurs de la Ferrière, en Saintonge, deſcendent de *Gaſ-*

pard de Comminges, un des fils de *Bernard de Comminges*, Seigneur de Guitaut. Ils n'ont formé que IV degrés, & ont fini à *Louis de Comminges*, Seigneur de la *Ferrière*, mort au mois de Janvier 1695, ſans avoir été marié.

* FERRIERE (LA), Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Décembre 1692, enregiſtrées le 17 du même mois, en faveur d'*Arnaud de la Briffe*, Procureur-Général au Parlement de Paris.

* FERRIÈRE (LA), Châtellenie érigée en *Marquiſat* en faveur de *Jean le Maître*, Conſeiller au Parlement de Paris, par Lettres du mois de Juillet 1665, enregiſtrées le 5 Septembre ſuivant.

* FERRIÈRE (DE LA), famille de Normandie. *Françoiſe*, Dame *de Raveton*, porta en dot à ſon mari JEAN DE LA FERRIÈRE, Baron de la Vernie, la Baronnie de *Teſſé* au Maine, depuis érigée en *Comté*. Leur fils unique, N... DE LA FERRIÈRE, Gouverneur de Domfront, étant mort ſans enfans, eut pour héritière des Baronnies de Teſſé, de la Vernie & d'Ambrières, ſa ſœur aînée THOMASSE DE LA FERRIÈRE, qui étoit mariée à *André*, Seigneur *de Froulay*, de Montflours, &c., Chevalier de l'Ordre du Roi.

Les armes : *d'or, à ſix fers de mulets d'azur, cloués d'argent*, 3, 2 & 1, *à la bordure en cercle de Bretagne.*

FERRIÈRE (LA), en Bretagne, porte : *d'argent, à trois fers de mulets de ſable*, 2 & 1.

FERRIÈRE (LA), autre famille en Bretagne, qui a pour armes : *d'argent, à trois fers de cheval de gueules*, 2 & 1, *cloués chacun de ſix clous d'or.*

FERRIÈRE (DE LA), famille du Vendomois, dont étoit MARIE DE LA FERRIÈRE, née le 30 Avril 1681, fille d'HÉLIE DE LA FERRIÈRE, Chevalier, Seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte de Ramezay*. Elle fut reçue à Saint-Cyr au mois de Novembre 1691, après avoir prouvé qu'elle deſcendoit de CALAIS, Seigneur DE LA FERRIÈRE, & de *Madeleine des Loges*, qu'il avoit épouſée l'an 1520.

Les armes : *d'argent, à deux léopards de ſable, couronnés & armés d'or, & poſés l'un ſur l'autre.*

* FERRIÈRE *au Val-Germont* (DE LA), dans le Thimerais : Terre & Vicomté poſſédée par M. le Marquis *de Puiſaye de la Coudrelle*, Grand-Bailli du Perche. Elle eſt entrée dans cette Maiſon par le mariage d'*André-Nicolas de Puiſaye*, Chevalier, Marquis de la Meſnière, avec Dame *Marie-Françoiſe Mauduit de Saint-Simon*, Dame de ladite Terre de la *Ferrière*. Voy. PUISAYE.

FERRIÈRES, en Normandie : Orderic Vital dit que GUILLAUME DE FERRIÈRES eſt nommé parmi les illuſtres Normands qui vivoient ſous le Duc ROBERT II, en 1090. Cette famille avoit de grandes poſſeſſions ſous le règne de PHILIPPE-AUGUSTE.

HENRI DE FERRIÈRES, Chevalier Banneret, Seigneur de pluſieurs Fiefs relevans de lui, eſt nommé dans une Charte de 1205. Il eut pour fils :

· GUILLAUME DE FERRIÈRES, qui épouſa une fille de la Maiſon de *Tancarville*, dont il eut :

· GODEFROY DE FERRIÈRES, Baron dudit lieu, qui laiſſa d'*Amicie de Meullent*, ſon épouſe, trois fils, ſavoir :

1. HUC, qui ſuit ;
2. VAUQUELIN ;
3. Et HUGUES, qui fut fondateur du Prieuré de Boſc-Morel.

· HUC, Baron DE FERRIÈRES, épouſa la fille du Comte d'*Evreux*, & en eut :

· JEAN, Baron DE FERRIÈRES, Chevalier, vivant en 1333, qui s'allia à *Alix d'Harcourt*, de laquelle ſortit :

· VAUQUELIN, Baron DE FERRIÈRES, marié avec la fille du Comte *de Vendôme*. De cette alliance il eut :

· JEAN DE FERRIÈRES, II^e^ du nom, Chevalier, qui fit le voyage d'Allemagne. Il fut reçu à Carentan avec huit Ecuyers, le 1^er^ Novembre 1387, & épouſa *Jeanne de Préaux*, dont vint :

· JEAN DE FERRIÈRES, III^e^ du nom, Chevalier & puiſſant Seigneur de Montfort-le-Rotrou, Chambellan du Roi en 1402 ; il eut de *Marguerite d'Harcourt*, ſon épouſe :

1. JEAN, mort ſans alliance ;
2. CHARLES, qui ſuit ;
3. Et GUILLAUME, Seigneur de Fresles, Bailli de Beaujolois, père de :

JEAN, Chevalier, Seigneur de Fresles, Chambellan du Roi, Gouverneur de Mouſſon, qui épouſa, le 24 Octobre 1462, MARGUERITE DE BOURBON, fille légitimée de JEAN, Duc DE BOURBON, Connétable de France.

CHARLES, Baron DE FERRIÈRES, épouſa *Jeanne de Neufbourg*, & fut père de

JEAN, Baron DE FERRIÈRES, Chevalier, haut & puiſſant Seigneur, Chambellan du Roi en 1453, qui eut un différend avec *Guy de la Roche-Guyon*, pour la préſéance de l'Echiquier. De ſon mariage avec *Jeanne de Tilly*, morte le 26 Janvier 1495, ſortirent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et GUILLAUME, rapporté après ſon aîné.

JEAN DE FERRIÈRES, IV^e^ du nom, Baron dudit lieu, vivoit en 1491. Il eut pour femme *Emare Geoffroy*, dont:

1. LÉONORE, Dame de Montfort-le-Rotrou, mariée 1° à *Henri de Montigny*, Seigneur de Freſne; & 2° à *Chriſtophe de Montbéron*, Vicomte d'Aunay;
2. RENÉE-CATHERINE, femme de *François*, Sire *de Pons*;
3. FRANÇOISE, mariée à *Antoine d'Arces*, Seigneur de la Bâtie;
4. Et MARGUERITE, alliée à *Philippe d'Arces*, Seigneur de Saint-Maurice.

GUILLAUME DE FERRIÈRES, Chevalier, Baron de Thury & de Dangu, ſecond fils de JEAN & de *Jeanne de Tilly*, épouſa 1° la fille du Comte *de Dammartin*; & 2° en 1502, *Jacqueline Fayel*, dont il eut:

1. PIERRE, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE DE FERRIÈRES, femme de *Ferry-d'Aumont*, dont la fille aînée fut mariée à *Claude de Montmorency*, Baron de Foſſeux.

PIERRE DE FERRIÈRES, Baron de Thury & de Dangu, fut, dit la Roque, le dernier mâle de cette famille, & ſes biens paſſèrent à ſa nièce *Anne d'Aumont*, qui les porta à ſon mari *Claude de Montmorency*. Il avoit épouſé *Anne Baſſet*.

HENRI DE FERRIÈRES paſſa en Angleterre avec GUILLAUME *le Conquérant*. De ſa femme, nommée *Berthe*, il eut trois fils:

1. & 2. ENGUERRAND & GUILLAUME;
3. Et ROBERT, Comte d'Erby, ſous le Roi ETIENNE; cette branche s'eſt continuée en Angleterre y étant fort conſidérée. Elle avoit changé ſes armes & pris celles de *Marmion*, qui ſont: *de Vair*.

Les armes: *de gueules, à un écuſſon d'hermines & une orle de fer à cheval d'or*; & ſelon un Armorial d'Angleterre: *d'argent, à 6 fers de cheval de ſable*.

La reſſemblance des armes des deux familles ſuivantes pourroit faire croire qu'ils ſont de la même Maiſon; mais la Roque n'en parle point, & dit poſitivement que cette famille eſt éteinte dans PIERRE DE FERRIÈRES.

FERRIÈRES, en Normandie, Seigneurs de la Tresbaſnelière, qui portent: *d'or, à 6 fers de mulets d'azur*.

FERRIÈRES, auſſi en Normandie, Seigneurs de Paillepré, dont les armes ſont: *de ſable, à 6 fers de cheval d'argent*.

FERRIÈRES, famille du Poitou. THOMAS DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Champigny-le-Sec, épouſa, en 1542, *Iſabeau Binet*, dont vint:

ANTOINE DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, qui fut marié deux fois. On ignore le nom de ſa ſeconde femme; mais de la première, nommée *Jacquette Martel*, qu'il épouſa, en 1589, il eut:

JACQUES DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Champigny, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668. Il épouſa, 1° le 21 Décembre 1626, *Geneviève de Brilhac*; & 2° le 6 Juin 1644, *Marie de Marconnay*. Du premier lit ſortit:

JACQUES, Chevalier de Malte;

Et du ſecond vint:

CHARLES-JACQUES, qui ſuit;

CHARLES-JACQUES DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Monteil & de Charray, s'allia, le 21 Novembre 1674, à *Marguerite Petit-Jean*, dont:

1. ANTOINE-JOACHIM, qui ſuit;
2. Et JACQUES, Chevalier de Malte.

ANTOINE-JOACHIM DE FERRIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Maſſée & de Monteil, maintenu dans ſa nobleſſe, le 3 Août 1715, épouſa, la même année, *Renée-Catherine Thoreau*, fille de *Charles-Philippe Thoreau*, Ecuyer, Seigneur des Giraudières, de laquelle eſt iſſu entr'autres enfans:

NICOLAS-ANTOINE-RENÉ, qui ſuit;

Et JACQUES-FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Maſſée, Monteil, la Guiberdrie, vulgairement appelée *Charray*, &c., ci-devant Chevalier de Malte, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de la Meſtre-de-Camp, qui a épouſé, par contrat du 13 Septembre 1754, *Louiſe-Rénée de Briçonnet*, fille aînée de feu *Jean de Briçonnet*, Ecuyer, Seigneur de Montplaiſir, & de *Renée-Louiſe Sanſais-de-Buſſière*, dont il a eu:

1. René, Ecuyer, né le 20 Décembre 1758;
2. Jacques-René, né le 19 Janvier 1760;
3. Victoire, née le 29 Juin 1757;
4. Et Anne-Marie, née le 6 Juillet 1765.

Nicolas-Antoine-René de Ferrières, né le 2 Décembre 1715, reçu Page du Roi dans ſa Grande-Ecurie, le 11 Décembre 1731. (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille faute de Mémoire; il en eſt parlé dans l'*Armorial génér. de France*, reg. I, part. I, p. 231.)

Les armes : *d'azur, à 3 pommes de pin d'or, 2 & 1.*

FERRIÈRES-SAUVEBŒUF, en Limouſin : famille noble dont étoit Anne-Geneviève de Ferrières de Sauvebœuf, veuve de *N..... de Vaſſan*, Brigadier des Armées du Roi, & morte dans ſa Terre d'Aigueperſe, près Limoges, le 10 Novembre 1770, âgée de 84 ans.

Les armes : *d'argent, au pal de gueules à une bordure denticulée du même.* (C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille.)

FERRIOL-D'ARGENTAL. Jacques de Ferriol, Conſeiller au Parlement de Metz, & Commiſſaire à la Chambre de Juſtice en 1662, mourut en 1666, dans la 45e année de ſon âge, laiſſant entr'autres enfans de *Marie de Silvecane*, ſon épouſe :

1. Charles de Ferriol, Baron d'Argental, ci-devant Ambaſſadeur Extraordinaire de France à Conſtantinople, ſous le feu Roi, mort, âgé de 70 ans, le 26 Octobre 1722. *Mémorial généal. & hiſt., année* 1754, p. 4;
2. Et Augustin, qui ſuit.

Augustin Ferriol, Seigneur de Pont-Veyle en Breſſe, & d'Argental en Forez, épouſa *Marie-Angélique Guérin de Tencin*, ſœur aînée du Cardinal, morte le 2 Février 1736. Son mari décéda le 3 Février 1737, Préſident honoraire au Parlement de Metz, après avoir été Tréſorier, laiſſant pour fils :

1. Antoine, appelé le *Comte de Ferriol*, Sieur de Pont de Veyle, ci-devant l'un des deux Lecteurs de la Chambre & du Cabinet du Roi, & Intendant-Général des Claſſes du Royaume, a épouſé *N... Boſc du Boucher*, fille du feu Intendant de Limoges, dont il n'eut point d'enfans;
2. Et Charles-Augustin Ferriol, Sieur d'Argental, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, le 21 Janvier 1721, & Conſeiller d'honneur au même Parlement, en 1744, & Miniſtre du Duc de Parme en France. (*Mercure* de Février 1737, p. 405.)

FERROLLES. Pierre de Ferrolles, Marquis d'Avoir, frère de Pierre-Eléonor, Marquis de Ferrolles, Gouverneur de l'Isle de Cayenne, Lieutenant-Général des Isles de l'Amérique, avoit épouſé *N... de Sourches de Montſoreau*, fille du Marquis *de Sourches*, Grand-Prévôt de France, dont il a eu :

Urbaine de Ferrolles, morte en Poitou le 16 Août 1729, âgée de 82 ans; elle avoit été mariée à *Charles*, Marquis *de Clermont-Tonnerre*. (*Mercure* du mois d'Août 1729, p. 1900.)

* FERRON DE LA FERRONNAYS, famille noble & ancienne en Bretagne, qui a donné ſon nom à la Terre de la *Ferronnayſ*, ſituée auprès de Dinan en Bretagne, Evêché de Saint-Mâlo. L'Hiſtoire de cette Province fait mention de cette famille dès l'an 1118, tems où un Ferron fit une fondation en faveur de quelques Abbayes. Cette anecdote eſt citée par l'Hiſtorien, qui dit l'avoir tirée des titres de l'Abbaye de Marmoutiers. Elle a conſtamment ſervi nos Rois & les Ducs de Bretagne, & elle a produit, dans ces tems reculés, des Capitaines d'hommes d'armes, & des Chevaliers de l'Ordre du Roi.

Jacques Ferron de la Ferronnays paſſa à la revue des Ecuyers, avec *Jean de Beaumanoir* & autres, le 17 Janvier 1356. Il eut pour enfans :

Olivier, Jean & Geoffroy Ferron, tous trois qualifiés *Chevaliers* dans l'aſſociation que firent, en 1379, les Seigneurs & Gentilshommes Bretons, pour la garde & le maintien du droit ducal en Bretagne.

Il y a une revue de dix-neuf Chevaliers, à la tête deſquels on trouve les Seigneurs *Amaury de Cliſſon, Robert de Beaumanoir, Robert de Guitté* & Geoffroy Ferron. Cette revue fut faite à Paris le 27 Janvier 1382, & l'extrait a été tiré de la Chambre des Comptes de Paris.

Olivier Ferron de la Ferronnays, qualifié Chevalier dans un aveu qui lui fut rendu, en 1478, eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

1. Olivier, mort ſans enfans.
2. & Louis, qui ſuit.

Louis Ferron de la Ferronnays épouſa *Phélipotte Bodin*, de laquelle vint :

Olivier Ferron de la Ferronnays, qui ſe

maria, par contrat du 12 Novembre 1436, à *Marie le Porc-de-la-Cheſnaye*, dont l'alliance apporta dans la ſuite, aux FERRON DE LA FERRONNAYS, les Terres de la Cheſnaye en Bretagne, des Mouſtiers & de Belleval en Normandie. Ses enfans furent :

1. EUSTACHE, qui ſuit;
2. Et RAOUL. Ils firent le partage de leurs biens en 1492, &, par un acte de 1502, EUSTACHE donne à RAOUL, ſon frère, une penſion viagère pour ſa part dans les biens.

EUSTACHE FERRON DE LA FERRONNAYS épouſa *Guillemette du Breil*, dont ſortirent :

1. ROLAND, qui ſuit.
2. & 3. CHARLES & JULIEN, qui firent leurs partages nobles, le 4 Mars 1526.

ROLAND FERRON DE LA FERRONNAYS s'allia, par contrat du 10 Avril 1516, à *Louiſe Trouſſier*, de la Maiſon de la Gabetière. Il en eut :

GILLES FERRON DE LA FERRONNAYS, qui étoit, en 1573, Chevalier de l'Ordre du Roi, & mourut en 1576. Il avoit épouſé, 1° en 1546, *Jeanne Glé de la Coſtardais*; & 2° en 1573, *Jeanne du Breil du Chalonge*. Du premier lit vint :

1. FRANÇOIS, Seigneur de Belleval, tué au ſervice, en 1570, ſans laiſſer d'enfans de *Jeanne de Coelquen*, ſon épouſe.

Et du ſecond lit :

2. RENÉ, qui ſuit.

RENÉ FERRON DE LA FERRONNAYS étoit en bas âge, lors de la mort de ſon père. *Jeanne du Breil*, ſa mère, en fut inſtituée tutrice par l'avis des Seigneurs, Marquis *de Coetquen*, Chevalier de l'Ordre du Roi; *Touſſaint de Beaumanoir*, *François du Breil*, Chevalier de l'Ordre du Roi; *Jean d'Acigny*, *Jean du Breil*, Seigneur du Rays, & de vingt-quatre autres Gentilshommes tous parens auſſi du mineur; cet acte eſt du 26 Juin 1576. Il épouſa, en 1596, *Jeanne d'Evigné*, de la Maiſon de *de Languevinais*, & en eut :

JACQUES FERRON DE LA FERRONNAYS, IIe du nom, qui épouſa, le 10 Février 1624, *Madeleine de Goyon*, dont :

JACQUES FERRON DE LA FERRONNAYS, IIIe du nom, Seigneur de Petit-Bourg, Commandant, pour le Roi, de la Citadelle de la Ferré, & du Château royal de Vincennes : il fut reconnu *d'ancienne extraction* & maintenu dans tous les titres & privilèges dus à ſa naiſſance, par Arrêt des Commiſſaires députés pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne, de l'an 1670. De ſon mariage avec *Marguerite du Vouldy*, qu'il épouſa, le 25 Novembre 1661, naquirent :

1. PIERRE-JACQUES, qui ſuit;
2. LOUIS-AUGUSTE, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom;
3. CHARLES, Major du Régiment de Cavalerie de la Ferronnays;
4. ANTOINE-HERCULE, Capitaine au Corps des Carabiniers du Roi;
5. Et FRANÇOIS, Major du Régiment du Maine, Cavalerie, mort ſans enfans, ainſi que ſes trois frères.

PIERRE-JACQUES FERRON, Comte de la Ferronnays, Brigadier des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, épouſa, par contrat du 23 Mars 1697, *Marie de Conſtantin*. C'eſt par cette alliance que la Terre de Saint-Marc eſt entrée dans la famille de FERRON DE LA FERRONNAYS. Il eut pour fils :

PIERRE-JACQUES-LOUIS-AUGUSTE FERRON, Marquis de la Ferronnays, d'abord Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, enſuite Maréchal-de-Camp, mort le 11 Février 1753, à 54 ans, en ſon Château de Saint-Marc, près de Nantes en Bretagne. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Décembre 1722, *Françoiſe-Renée le Clerc*, qui lui apporta le Comté de la Bigottière, les Terres du Veau, de Nay, des Broſſes, du Sentier & de Souſigné en Anjou, ainſi que celles de Thuré & du Tertre dans le pays du Maine. Ses enfans ſont :

1. PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE, qui ſuit;
2. Autre PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE, Vicomte de la Ferronnays, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Aide-Major de la Gendarmerie de France, marié, en 1765, à N... *le Noir*;
3. GABRIEL-AMÉDÉE, Chevalier de la Ferronnays, Lieutenant-Colonel à la ſuite de la Cavalerie, en 1770;
4. ETIENNE-LOUIS, appelé le *Marquis de la Ferronnays*, ci-devant Colonel d'un Régiment d'Infanterie, Brigadier des Armées du Roi, Commandant à St.-Domingue, marié, le 12 Mai 1772, à *N... Binau*, Demoiſelle Créole de Léogane;
5. JULES-BASILE, Evêque de Saint-Brieuc, depuis le 24 Décembre 1769, puis transféré à l'Evêché de Bayonne en 1774;
6. JEAN-JULES-AUGUSTE-ANTOINE, Chevalier

de la Ferronnays, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, mort en 1757 à Breſt, de la maladie épidémique qui y régnoit, au retour d'une campagne de Canada ;

7. PAUL, appelé le Chevalier de la Ferronnays, ci-devant Capitaine au Régiment de Rohan-Chabot, Dragons, aujourd'hui Colonel-Commandant de la Légion Royale ;
8. EMMANUEL-HENRI-EUGÈNE, Chevalier de la Ferronnays, ci-devant Sous-Lieutenant des Carabiniers, aujourd'hui Guidon des Gendarmes de Provence ;
9. Et FRANÇOISE, mariée, le 2 Mars 1745, à *Louis Jaillard de la Maronnière.*

PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-LOUIS-AUGUSTE FERRON, Comte de la Ferronnays, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier, ci-devant Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Dragons de ſon nom, à préſent Maréchal-de-Camp & Gouverneur de Dôle en Franche-Comté, a épouſé, le 29 Janvier 1754, *Charlotte-Jacqueline-Joſèphe de Marnais de Saint-André de Verceil*, morte le 2 Juin 1762, fille de *Charles de Marnais de Saint-André*, Comte *de Verceil*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, le 17 Décembre 1759, & de *Claude-Françoiſe-Jacqueline Petit de Paſſy*. De ce mariage il a eu :

1. PIERRE-JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH-AUGUSTE FERRON DE LA FERRONNAYS ;
2. Et CHARLOTTE-JACQUELINE-PERRETTE.

Les armes : *d'azur, à ſix billettes d'argent, 3, 2 & 1 ; au chef couſu de gueules, chargé de 3 annelets d'argent.* Supports : *deux léopards.* Cimier : *une roſe.* Ce cimier a été changé depuis long-tems par MM. *de la Ferronnays*, qui ont pris à la place *un bras nu, armé d'une épée antique*, avec ces mots pour deviſe : IN HOC FERRO VINCES.

* FERTÉ (LA), Subdélégation de la Ferté-Vidame : Terre qui étoit une Châtellenie, avec haute Juſtice & Maîtriſe des Eaux & Forêts. Elle fut adjugée par décret avec la terre & Châtellenie de Beauſſard, ayant pareil titre de haute Juſtice & Maîtriſe, à feu Meſſire *Claude*, Duc *de Saint-Simon*, Pair de France, en 1634. Ces deux Terres & Châtellenies ont été, par Lettres-Patentes de 1734, érigées conjointement en *Comté*, & diſtraites de la Baronnie de Châteauneuf-en-Thimerais, en la mouvance attachée à la Tour du Louvre, avec attribution d'appel de la haute Juſtice au Parlement, & de la Maîtriſe à la Table de Marbre, en faveur de Meſſire *Louis*, Duc *de Saint-Simon*, fils de *Claude*.

FERTÉ (LA), en Nivernois : *d'hermines, au ſautoir de gueules.*

FERTÉ (LA), en Normandie. Le premier qu'on connoiſſe eſt

BERNARD, Baron DE LA FERTÉ, en 1088, qui eut pour fils :

FOULQUES DE LA FERTÉ, qui eut

GEOFFROY DE LA FERTÉ, père de

GUILLAUME DE LA FERTÉ, marié, en 1261, à la ſœur de *Henri-Clément*, Seigneur d'*Argentan*. Leur fils,

GEOFFROY DE LA FERTÉ, épouſa, en 1304, en ſecondes noces, la fille du Seigneur *de Sillèſe*, dont naquit :

GUILLAUME DE LA FERTÉ, qui épouſa *Marguerite de Merle*, dont

GUILLAUME DE LA FERTÉ, qui épouſa une fille de la Maiſon *d'Harcourt*, & en eut

JEAN DE LA FERTÉ, dont le fils, auſſi nommé

JEAN DE LA FERTÉ, épouſa *Marguerite d'Hauteville*. De ce mariage vint :

RENÉ DE LA FERTÉ, qui épouſa *Marie de Coué*, fille du Seigneur de Fontenailles, & de *Jeanne de Clermont-Gallerande*. Ils eurent :

1. JEAN, qui ſuit ;
2. Et MADELEINE DE LA FERTÉ, qui épouſa *Jacques de Saint-Remy*, fils d'*Ambroiſe*, & d'*Yolande Délaré*. *Ambroiſe* étoit fils de *Jean-Baptiſte de Saint-Remy*, vivant en l'année 1462. Voyez SAINT-REMY.

JEAN DE LA FERTÉ, tué à la bataille de St.-Denis, en 1567, avoit épouſé une fille de la Maiſon *de Breslé*, dont il n'a pas eu d'enfans.

FERTÉ (LA), en Ponthieu : branche de l'ancienne & illuſtre Maiſon de CHATILLON-*ſur-Marne*, qui a pour auteur JEAN DE CHATILLON, Seigneur de la Ferté, &c., ſecond fils de GAUCHER, IIe du nom, Comte de Porcéan, Connétable de France, & d'ISABELLE DE DREUX, Princeſſe du Sang Royal de France, ſa première femme. Le Duc de Châtillon d'aujourd'hui deſcend de ce JEAN DE CHATILLON. Voy. CHATILLON.

* FERTÉ-CHAUDERON (LA), Ville en Nivernois, Diocèſe de Nevers, qui a le titre de *Baronnie*. Le Seigneur prend la qualité de Maréchal & Sénéchal du Nivernois.

* FERTÉ-FRESNEL (LA). Beaucoup de

Terres en France ont le nom de *Ferté*. On y a joint le nom ou le ſobriquet des anciens Seigneurs qui les ont poſſédées dans le tems que les noms ſont devenus héréditaires, c'eſt-à-dire dans le onzième ſiècle. De-là ſont venus les *Ferté-Imbault*, *Ferté-Macé*, *Ferté-Freſnel*, &c. Celle-ci eſt une des anciennes Baronnies de la Normandie. Elle a été poſſédée, dès l'origine de ce *Duché*, par des Seigneurs qui en ont adopté le nom, lorſque l'uſage de prendre le nom de ſa principale Seigneurie s'eſt introduit.

La Maiſon DE LA FERTÉ-FRESNEL, ſuivant des titres originaux qui ſont dans les Archives du Marquis *de Chambray*, père, lequel nous a fourni ce Mémoire, ſe partagea en deux différentes branches à la fin du XII^e ſiècle. La branche aînée continua de jouir de la Terre, dont elle portoit le nom. La branche cadette s'établit dans la Terre de *Chambray*, & en prit le nom; mais pour conſerver les traces du ſang, que la variété des noms dans une même famille auroit pu faire perdre, les Seigneurs de *Chambray* tinrent en *parage*, à cauſe de *lignage*, cette Terre des Seigneurs de *la Ferté-Freſnel*, leurs aînés, & ce *parage* ne laiſſe aucun doute ſur l'identité de ces deux Maiſons.

Suivant les anciens uſages de la Normandie, le *parage* duroit pendant ſix degrés de conſanguinité. Celui, dont il eſt queſtion entre les Seigneurs de *la Ferté-Freſnel* & les Seigneurs *de Chambray*, a ſubſiſté, ſans interruption, depuis la fin du XII^e ſiècle juſqu'en 1528, qu'il finit par la mort de *Jean de Chambray*, IV^e du nom, qui rempliſſoit le ſixième degré de deſcendance.

Lorſque la Maiſon de LA FERTÉ-FRESNEL donna naiſſance à celle de *Chambray*, en la perſonne de SIMON DE LA FERTÉ-FRESNEL, premier Seigneur de Chambray, ſecond fils de RICHARD DE LA FERTÉ-FRESNEL, II^e du nom, & d'*Enméline de Laigle*, les armoiries n'étoient pas encore fixées. On ſait qu'elles ne l'ont été qu'en 1270, à la dernière Croiſade: c'eſt ce qui fait que les armes de la FERTÉ-FRESNEL & celles de *Chambray* ſont différentes, car la branche de *Chambray* s'étoit formée avant l'établiſſement des Armoiries. Auparavant ce tems-là les Seigneurs de LA FERTÉ-FRESNEL, ainſi que les Seigneurs de *Chambray*, uſoient du même ſceau, à l'empreinte duquel on reconnoiſſoit l'authenticité de leurs Chartes. C'eſt ce qui ſe voit à ſix Chartes de l'an 1239, conſervées à l'Abbaye de Liré, dont trois contiennent des donations que *Simon de Chambray* faiſoit aux Moines du Déſert, & les trois autres, les confirmations de ces aumônes, par GUILLAUME DE LA FERTÉ-FRESNEL, oncle dudit *Simon de Chambray*, lequel étoit fils de SIMON DE LA FERTÉ-FRESNEL, frère puîné dudit GUILLAUME. Ces Chartes ſont toutes ſcellées du même ſceau, repréſentant une eſpèce *de quinte-feuille à branches égales, larges & rondes dans les extrémités, venant rendre en pointe au centre*; c'étoit le ſceau de famille, les ſeules légendes en ſont différentes. L'une porte: *S. Willelmi* DE LA FERTÉ-FRESNEL, & l'autre *S. Simonis* DE CHAMBRAY.

Quand les nobles prirent des armes, les Seigneurs de LA FERTÉ-FRESNEL prirent: *une aigle éployée de gueules, becquée & onglée d'azur*; & les Seigneurs de *Chambray: d'hermines, à 3 tourteaux de gueules, poſés 2 & 1*. Elles ſont ainſi repréſentées à une Charte de l'an 1283, qui eſt conſervée au Couvent de la Chaiſe-Dieu, près de Laigle, par laquelle *Jean de Chambray*, fils de SIMON, ci-deſſus nommé, aumôna huit livres de rente à ce Monaſtère, à prendre ſur la terre de *Chambray*, en faveur de *Pétronille* & d'*Odeline*, ſes deux filles, qui y avoient pris l'habit monaſtique; & comme le droit de *parage* des aînés rendoit les puînés dépendans d'eux dans tout ce qui étoit aliénation des propres, qui avoient fait anciennement le partage de la branche cadette, JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL conſentit à cette aliénation, & mit ſon ſceau à la même Charte, ſur l'empreinte duquel on voit l'*aigle éployée*, comme on voit les *tourteaux & le champ d'hermines* à celui de *Jean de Chambray*, qui pend à la même Charte; au lieu qu'à la génération précédente, les ſceaux des deux Maiſons étoient les mêmes entre l'oncle & le neveu, & n'étoient point des ſceaux d'armoiries.

Après cette courte explication ſur la Maiſon de LA FERTÉ-FRESNEL, nous allons donner la Chronologie de la branche aînée juſqu'à ſon extinction, & on trouvera la ſuite de ſes deſcendans, ſous le nom de *Chambray*, qui eſt la branche cadette, & la ſeule qui ſubſiſte actuellement. Voy. CHAMBRAY.

I. THURULPHE, l'un des Seigneurs qui accompagnèrent ROLLON à la conquête de la

Normandie en l'an 912, fut Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, Diocèſe d'Evreux & eut pour fils RADULPHE, qui ſuit. (Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt* & les *Mémoires* de M. de Saint-Georges de Moges, Conſeiller au Parlement de Normandie, Commiſſaire aux Requêtes du Palais.

II. RADULPHE, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, vivoit à la fin du Xe ſiècle & au commencement du XIe. Il fut père de :

GUILLAUME, qui ſuit ;
Et ROBERT. (Voyez les auteurs ci-deſſus cités, & l'article ſuivant.)

III. L'exiſtence de GUILLAUME, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, & de ROBERT, ſon frère, ſe prouvent, ainſi que celle de RADULPHE & de THURULPHE, leur père & aïeul, par une Charte de l'année 1035, qui eſt conſervée dans le Chartrier de l'Abbaye de St.-Evroult. Elle porte que GUILLAUME & ROBERT DE LA FERTÉ-FRESNEL, frères, étoient fils de RADULPHE; celui-ci fils de THURULPHE, donna à Thierry, Abbé de Saint-Evroult, la Forêt de Notre-Dame-au-Bois. Peu de tems après, ROBERT conſentit à la fondation du Prieuré de Bolbec, dans le Pays de Caux, & cette fondation fut confirmée par GUILLAUME LE CONQUERANT, Duc de Normandie en 1071. GUILLAUME DE LA FERTÉ-FRESNEL fut père de:

IV. RICHARD, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, qui fut en 1099, avec ROBERT, Duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. Il fut un des Favoris & un des Grands-Officiers de RICHARD Ier, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie. Il fit bâtir dans ſa vieilleſſe le Château de la Ferté-Freſnel, & épouſa *Edme*, dont il eut huit garçons, qui tinrent avec lui le parti de Guillaume Cliton, fils de Robert Courte-Botte, contre le Roi HENRI Ier en 1118. Son Château de la Ferté-Freſnel, qu'il avoit fait réédifier, ou auquel il avoit ajouté de nouvelles fortifications, fut aſſiégé en 1119; mais il ſe reconcilia avec le Roi, & ſur la fin de la même année il ſe retira à l'Abbaye de Saint-Evroult, où il prit l'Habit Monaſtique, & mourut peu de tems après. (Voyez Orderic Vital.) Il avoit donné à cette Abbaye la moitié des dîmes de la Paroiſſe de la Gonfrière. Des huit enfans de RICHARD DE LA FERTÉ-FRESNEL, & d'*Edme*, ſa femme, Orderic Vital ne nomme que l'aîné, GUILLAUME qui ſuit:

V. GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur DE LA FERTÉ-FRESNEL, donna à l'Abbaye de St.-Evroult le patronage & les dîmes de la Paroiſſe de Gauville. Il augmenta le revenu des Abbayes de Lire, du Bec & de la Chaiſe-Dieu. Il ſe trouva à la Dédicace de l'Egliſe de Notre-Dame-du-Déſert, le 28 Avril 1125, qui étoit le 4 des Calendes de Mai, & y donna cinq ſols de rente à prendre ſur les revenus de la terre de la Ferté-Freſnel, ainſi qu'on le voit dans la Charte de Robert, Comte de Leiceſter, Seigneur de Brethel, conſervée à l'Abbaye de Lire. Il fut préſent, & aſſiſta comme témoin à la Dédicace de la nouvelle Egliſe de la Chaiſe-Dieu, l'an 1132, avec Richer, Seigneur de Laigle, qui en étoit le Fondateur. Il s'arma l'an 1138, avec ſes ſix frères, contre Robert Giroye, Sire d'Echauffour & de Montreuil, qui avoit commis pluſieurs violences dans le Diocèſe d'Evreux, ſur les terres de Robert, Comte de Leiceſter. GUILLAUME DE LA FERTÉ-FRESNEL, & ſes ſix frères, ſont employés dans la liſte des Seigneurs qui prirent le parti d'Etienne de Blois, contre MATHILDE, fille de HENRI Ier, Roi d'Angleterre, mort ſans enfans mâles le 1er Décembre 1135. Il épouſa *Alix de Marnefer*, dont il eut:

1. GUILLAUME, Sire de la Ferté, qui donna à l'Abbaye de Saint-Evroult le patronage & les dixmes de Gouy, & mourut ſans enfans;
2. RICHARD, qui ſuit;
3. & 4. PAYEN & GUEFFIER, Chevaliers.

VI. RICHARD, IIe du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, héritier de GUILLAUME, ſon frère aîné, aumôna à l'Abbaye de St.-Evroult le patronage & les dixmes de la Paroiſſe de Gouy. Il ſouſcrivit, comme témoin, à une Charte de Robert, Comte de Leiceſter, Seigneur de Brethel, conſervée à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu en préſence de Rotrou, Evêque d'Evreux: cette Charte n'eſt point datée; mais ce Rotrou fut Evêque d'Evreux depuis l'an 1139, juſqu'en 1162, qu'il fut fait Archevêque de Rouen. RICHARD DE LA FERTÉ-FRESNEL épouſa *Enmeline*, fille de *Richer*, IIe du nom, Baron *de Laigle*, & de *Béatrix*, leſquels ont leurs tombeaux dans l'Egliſe de la Chaiſe-Dieu. De ce mariage vinrent:

1. GUILLAUME, qui ſuit;
2. SIMON DE LA FERTÉ-FRESNEL Chevalier, qui eut en partage la terre de *Chambray*, à condition qu'il la tiendroit de GUILLAUME, ſon frère aîné, & de ſes deſcendans, par

parage pendant ſix degrés de conſanguinité : tel étoit anciennement l'uſage de la Normandie. Ce fut ce SIMON DE LA FERTÉ-FRESNEL, qui donna naiſſance aux Seigneurs du nom de *Chambray*. Voyez ce mot;

3. Et RICHARD, dont on ignore la deſtinée.

VII. GUILLAUME, III^e^ du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, eſt ſouſcrit comme témoin, ainſi que Simon Dislou, à une Charte de *Gilbert de Laigle*, II^e^ du nom, datée du mois de Mars 1205, conſervée à l'Abbaye de Lire. Il y a un Arrêt de l'Echiquier tenu à Falaiſe, l'an 1207, qui fut rendu pour lui & *Girard de Barneville*, ſon beau-frère, fils de *Robert Bertrand*, avec lequel il avoit des différends pour des droits de Fief. On voit auſſi au Chartrier de l'Abbaye de la Trappe une Charte, par laquelle il donne à cette Abbaye 20 ſols de rente à prendre ſur la Prévôté de Laigle, du conſentement de SIMON, ſon frère; la Charte n'eſt point datée; mais cette aumône fut confirmée par *Gilbert de Laigle* en 1211. Dans un ancien rôle des Fiefs de Normandie, pour les années 1210 & 1218, il eſt qualifié *Chevalier-Banneret du Perche*. (Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. II, pag. 1584.) Il confirma l'an 1220, en qualité d'aîné, l'aumône que RICHARD, ſon frère, fit du Boiſporet à l'Abbaye de Saint-Evroult. Par une Charte de l'an 1230, conſervée à l'Abbaye de Lire, il donna à cette Abbaye 100 ſols de rente à prendre ſur la terre de la Ferté-Freſnel. Il ſe trouve compris dans la liſte des Seigneurs qui ſe diſtinguèrent dans les Armées de PHILIPPE-AUGUSTE. (C'eſt ainſi qu'en parle la Roque, dans ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. II, pag. 262.) Il eſt employé dans les rôles conſervés à la Chambre des Comptes de Paris, pour l'année 1214 & autres ſuivantes dans les articles qui ont pour titre: *Milites Normaniæ ferentes Bannerias Feoda Britolii, &c. Guillelmus* DE LA FERTÉ. (Voyez encore l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2162, 2170 & 2172.) Enfin on le voit encore paroître à une Charte, conſervée à l'Abbaye de Lire, en date de l'an 1239, par laquelle il confirme les dons faits aux Moines du Déſert par *Simon de Chambray*, ſon neveu. Il s'allia avec une Demoiſelle de la Maiſon de *Bricquebec-Bertrand*, dont vint:

VIII. JEAN, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, dont l'alliance eſt ignoré. Il exerça ſur *Jean de Chambray*, ſon couſin iſſu de germain, le même droit d'aîneſſe que GUILLAUME, ſon père, avoit exercé ſur *Simon de Chambray*, ſon neveu; ce qui ſe voit par deux Chartes différentes. La première, conſervée à l'Abbaye de la Chaiſe-Dieu, eſt du mois d'Avril 1283. Elle contient que *Jean de Chambray* ayant donné à ce Monaſtère 8 livres de rente à prendre ſur la terre de *Chambray*, en faveur de *Pétronille* & *Odenille*, ſes deux filles, qui y avoient pris l'habit Monaſtique, JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL confirma ce don. La ſeconde eſt conſervée au Chartrier de la Cathédrale d'Evreux, & contient que *Marguerite du Freſne*, veuve de *Jean de Chambray*, ayant vendu au Chapitre de cette Cathédrale les dixmes inféodées au Fief de Chambray, qui appartenoient à ſes enfans mineurs, en préſence & du conſentement de *Jean de Chambray*, Seigneur de Blandey, leur tuteur; JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, en vertu de ſon droit de *parage* ſur les Seigneurs de Chambray, confirma cette vente. Il fut père de

IX. GUILLAUME, IV^e^ du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, qui épouſa *Marie Bertrand*, Vicomteſſe de Fauguernon, fille de *Robert Bertrand*, Vicomte de Fauguernon. Elle étoit veuve 1° de *Jean Paynel*, Baron de Hambye & de Bricquebec, ſon couſin du quatrième au cinquième degré; & 2° de *Yon de Garencières*. (Le P. Anſelme, tom. VI, pag. 690, & l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, tom. IV, pag. 2042, diſent qu'ils vivoient en 1300.) Ils eurent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et COLIBEAUX, Chevalier, nommé parmi ceux qui accompagnèrent le Roi CHARLES VI à la guerre contre les Flamands, l'an 1382.

X. JEAN, II^e^ du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, Vicomte de Fauguernon, eſt qualifié *Chevalier-Banneret* dans une montre reçue à Pont-Audemer le 2 Septembre 1357. Il aſſiſta au ſiège de Château-Gaillard, prenant qualité de Maréchal de France; & Nicolas Ode, Tréſorier des Guerres dans ſon compte de l'an 1362, le qualifie Meſſire JEAN DE LA FERTÉ, Maréchal de Normandie. M. l'Abbé le Braſſeur, dans ſon *Hiſtoire du Comté d'Evreux*, pag. 31 de l'Avertiſſement, dit que JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, & Claudin d'Hellenvilliers, ſont nommés Maréchaux

de Normandie dans un Traité de trève fait en 1365, entre le Roi CHARLES V, dit *le Sage*, & CHARLES, Roi de Navarre, duquel ils étoient établis Conſervateurs; ce Traité eſt cité dans l'inventaire des Chartes de la Couronne. Le 23 Décembre 1366, JEAN, Duc de Bretagne, rendant hommage à CHARLES V, Roi de France, à l'Hôtel de Saint-Paul à Paris, JEAN BARON DE LA FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, y aſſiſta comme témoin. Les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris font mention de Meſſire JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, Chevalier-Banneret, époux d'*Alix de Meullent*, lequel fut reçu à Saulieu avec deux Bacheliers & huit Ecuyers le 1er Mai 1367, & à Provins le 31 Mai 1368, avec deux Chevaliers & huit Ecuyers. (Voyez l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, pag. 149.) Il y a cinq autres Regiſtres cités aux pages 1262 & 1263, dans leſquels il a les mêmes qualités, & qui portent qu'il eſt reçu au nombre de 50 hommes d'armes pour les années 1367 & ſuivantes; & qu'en qualité de Chevalier-Banneret, il s'eſt préſenté avec onze Chevaliers & huit Ecuyers qui ont été reçus à Provins, Meaux & autres lieux. Il épouſa *Alix de Meullent*, Dame de Neufbourg, en Normandie, de Gacé & de Maule, fille de *Valeran*, Baron *de Neufbourg*, & de *Jeanne de Bouville*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et ALIX, mariée à *Foulques* ou *Foucaut du Merle*. (LA ROQUE le nomme *Foucaut*, & le P. ANSELME *Foulques*. Il dit, tom. VI, pag. 647, qu'il ſervoit en Poitou, & fut retenu à Fougères le 11 Août 1353, avec deux Chevaliers & trois Ecuyers.) Les petits-enfans de cette ALIX devinrent les héritiers de la branche aînée, de la Maiſon DE LA FERTÉ-FRESNEL.

XI. JEAN, IIIe du nom, Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, Vicomte de Fauguernon, Baron de Neufbourg & de Gacé, Seigneur des Planches & Maréchal de France, écarteloit ſes armes de *Meullent*, qui ſont: *de ſable, au lion d'argent rampant, à la queue fourchue*. Les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, & entr'autres celui de Guillaume d'Enfernet, Tréſorier des Guerres, commençant le 1er Mars 1382, & finiſſant le 28 Février 1383, touchant ceux qui avoient ſervi le Roi dans ſes guerres de Flandre contre les Anglois, font mention de Monſeigneur JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, Maréchal de Normandie, chef & Capitaine des Lances ordonnées en ce pays-là, qui fut reçu à Saint-Sauveur-le-Vicomte le 1er Juin 1383. Il faut obſerver que la qualité de Maréchal de Normandie étoit la même que celle de Maréchal de France. La première étoit référée au Roi; & la ſeconde au fils aîné de France, Duc de Normandie. Dans un compte de *Jean Flamand*, Tréſorier des Guerres pour les années 1387 & 1388, ledit JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, ſervant aux guerres de Guyenne, y eſt employé avec la même qualité de Maréchal de Normandie. A la revue faite à Carentan le 1er Septembre 1387, il eſt appelé Monſeigneur JEAN, Sire DE LA FERTÉ-FRESNEL, Chevalier-Banneret, Maréchal de Normandie. Il rendit, le 6 Avril, vigile de Pâques 1389, aveu de la Terre de *Chambray* à Dame *Agnès des Eſſarts*, en vertu du *parage par lignage* qu'il avoit droit d'exercer ſur *Yon*, Seigneur *de Chambray*, les aînés du *parage* reſtant propriétaires en dignité des terres de leurs puînés pendant ſix degrés de génération & de conſanguinité. Il mourut peu après cet acte, & avoit épouſé *Béatrix de Roſny*, dont il eut:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et PIERRE, lequel fut Evêque de Liſieux.

XII. JEAN, IVe du nom, fut Baron DE LA FERTÉ-FRESNEL, de Neufbourg & de Gacé, Seigneur des Planches, d'Auteuil, de Villarceaux, & Vicomte de Fauguernon. On voit au Tréſor des Chartes du Roi, dont un extrait a été communiqué par Ducheſne, que l'an 1391 JEAN, Sire DE LA FERTÉ-FRESNEL, intervint pour le Roi au traité de mariage d'entre ISABELLE DE FRANCE, fille aînée du Roi, & JEAN, fils aîné du Comte d'*Alençon*. Il rendit aveu, le 1er Mars 1399, à *Jean de Lombelon*, Seigneur des Eſſarts, pour & au nom du Seigneur *de Chambray*, ſur lequel il exerçoit ainſi ſon droit de *parage* comme aîné. Il paſſa pluſieurs autres actes de la même nature, & en vertu du même droit d'aîneſſe, par rapport à la Terre & Seigneurie de Chambray, poſſédée par ſes puînés, qui en portoient le nom les 28 Novembre 1400, 23 Avril 1401 & 16 Février 1402. Il épouſa *Jeanne de Garencières*, Dame de Villarceaux, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 8 Janvier 1412, & fut enterré à l'Abbaye de Saint-Evroult, comme deſcendant des

Fondateurs. On y voit encore ſon tombeau & ſon épitaphe. C'eſt ainſi que finit la branche aînée de la Maiſon de LA FERTÉ-FRESNEL.

Les petits-enfans d'ALIX DE LA FERTÉ-FRESNEL, ſa tante, & de *Foulques du Merle*, héritèrent de ce JEAN ci-deſſus. Ils eurent une fille unique, nommée *Agnès du Merle*, qui épouſa *Jean de la Champagne*, Seigneur d'Aurilly, dont deux filles, ſavoir : *Agnès*, qui ſuit; & *Jeanne* qui eut pour ſon partage de la ſucceſſion de JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, la Baronnie de *Gacé*. Elle épouſa *Nicolas Paynel*, Baron de Hambye, Moyon & Bricquebec, dont *Jeanne Paynel*, héritière des ſuſdites terres, qui épouſa *Louis*, Sire d'*Eſtouteville*.

Agnès de la Champagne eut, de la ſucceſſion de JEAN DE LA FERTÉ-FRESNEL, la Terre des Planches & la Baronnie de la Ferté-Freſnel. Elle épouſa *Roger d'Hellenvilliers*, & lui tranſmit le droit d'aîneſſe ou de *parage par lignage* que les Seigneurs de la Ferté-Freſnel avoient ſur les Seigneurs de *Chambray*. On voit au Chartrier de Chambray un acte du 12 Janvier 1415, par lequel M. Hutin le Baveux, Seigneur de Maillebois & de Chagny, ayant demandé au Seigneur de Chambray l'aveu qu'il lui devoit pour partie de la Terre de Chambray, il appela *à garant* noble homme *Roger d'Hellenvilliers*, Chevalier, Seigneur de la Ferté-Freſnel à cauſe de Madame ſa femme, le 16 Février 1415, parce que les aînés étoient chargés de tous les devoirs de fief pour leurs puînés pendant ſix degrés; & le Sergent de Glos déclare à M. le Sénéchal de Chagny qu'il a ajourné M. *Roger d'Hellenvilliers*, chargé de faire ſavoir ledit ajournement à Madame ſa femme, Dame de la Ferté-Freſnel. Ils eurent un fils nommé *Jean*, marié à *Catherine de Loré*, dont un fils nommé *Alain*, allié à *Marie de Boiſſay*. Cet *Alain d'Hellenvilliers* paya, le 20 Février 1468, à Jeanne le Baveux, Dame de Maillebois & de Chagny, cinq écus pour le relief de la mort de *Jean de Chambray*, ſon puîné, qui étoit décédé en 1460. Le 20 Octobre 1484, *Alain d'Hellenvilliers* ayant voulu ſoutenir que la mouvance de la Terre de *Chambray* lui appartenoit à cauſe de ſa Terre de la *Ferté-Freſnel*, parce qu'il y avoit trois ſiècles que lui & ſes prédéceſſeurs étoient dans l'uſage d'en rendre les aveux, & d'en faire les foi & hommage, pour & au nom du Seigneur de Chambray, il fut ſoutenu au contraire par le Seigneur des Eſſarts, véritable ſuzerain, & fut jugé devant le Bailli d'Evreux, que le droit des Seigneurs de la *Ferté-Freſnel* ſur la Terre de *Chambray* n'étoit qu'un *parage* anciennement établi entre les prédéceſſeurs communs, lequel n'attribuoit aucun droit féodal, mais ſeulement donnoit aux repréſentants de la Maiſon de *la Ferté-Freſnel* la préférence ſur les Seigneurs ſuzerains, pour le retrait en cas de vente, & pour la réverſion de la terre en cas de ligne éteinte; en conſéquence de ce jugement, *Jean de Chambray*, IV° du nom, donna le détail de ſa terre de *Chambray* au dit *Alain d'Hellenvilliers* le 27 Janvier 1487, pour qu'il pût en rendre aveu au Seigneur ſuzerain; & il eſt dit, *laquelle eſt tenue dudit Alain, à cauſe de lignage*.

Alain d'Hellenvilliers eut de *Marie de Boiſſay*, ſon épouſe, un fils nommé *Jacques*, qui donna procuration, le 29 Septembre 1520, pour ſoutenir contre le Seigneur *de Damville*, que le fief de Varennes relevoit de la terre de *Chambray*. Ce fut là le dernier acte du *parage* entre les Seigneurs de *Chambray*, puînés de la Maiſon de LA FERTÉ-FRESNEL, & les Seigneurs *d'Hellenvilliers*, repréſentant la branche aînée, de cette Maiſon. Il étoit arrivé au VI^e^ degré de deſcendance en ligne directe, & ſuivant l'ancienne Coutume de Normandie, ce droit de *parage* ne devoit pas s'étendre plus loin.

Jacques d'Hellenvilliers épouſa *Marguerite de Maricourt*, dont cinq enfans & quatre filles, ſavoir : *Nicolas*, marié à *Anne de Rouville*, dont il n'eut point d'enfans. Ses quatre ſœurs héritèrent de lui. L'aînée fut mariée à *Jacques Teſſart*, Seigneur des Eſſarts, & fut Dame des Planches & d'Auteuil. La ſeconde fut Dame de Beuville, & épouſa *Jean de Mainbeville*, Seigneur de l'Aunay. La troiſième, nommée *Marie*, épouſa *Pierre d'Oinville*, Seigneur de Puiſet & d'Honnetteville. Elle eut la terre d'Hellenvilliers, & ayant partagé avec ſa ſœur la Baronnie de *la Ferté-Freſnel*, par acte du 3 Mai 1571, elle fut Dame de la portion aînée. La quatrième, nommée *Charlotte d'Hellenvilliers*, fut Dame de la portion puînée, & épouſa *Gilles de Saint-Pierre*, Seigneur des Authieux, dont *Françoiſe*, fille unique, qui épouſa *Guillaume*

Vipart, fils puîné, qui eut la partie de *la Ferté-Freſnel*.

De *Marie d'Hellenvilliers*, & de *Pierre d'Oinville*, vint *Pierre d'Oinville*, II^e^ du nom, lequel fut père de *Philippe d'Oinville*, Seigneur de Seſtres, qui de ſa femme, *Marie de la Pereuſe*, eut *Antoine d'Oinville*, alliée avec *Marie Deſpotot*, dont *Louis d'Oinville*, qui épouſa *Louiſe de Vieuxpont*, de laquelle ſortirent deux filles & un fils nommé *Jean d'Oinville*, lequel de *Geneviève de Raſent*, ſon épouſe, a eu pluſieurs enfans de l'un & de l'autre ſexe.

La Baronnie de LA FERTÉ-FRESNEL eſt actuellement poſſédée par *N... de Bulley*, & par *N...* Marquis *de la Porte*. Voy. CHAMBRAY.

* FERTÉ-MACÉ (LA), Subdélégation de Falaiſe: Baronnie qui eſt du domaine du Roi. Elle a paſſé ès-mains de M. *de Croſſac*, enſuite en celles de feu M. d'*Argouges*, Marquis de Ranes, & eſt poſſédée aujourd'hui par M. le Chevalier de Ranes, l'un de ſes enfans cadets.

* FERTÉ-NABERT (LA), ou la FERTÉ-SAINT-NECTAIRE ou SENNETERRE, dans l'Orléanois-propre, Diocèſe d'Orléans: Terre, Seigneurie & Baronnie qui étoit poſſédée dans le XV^e^ ſiècle, par *Jean d'Eſtampes*, Seigneur des Roches, &c., Maître-d'Hôtel du Comte d'*Angoulême*, puis du Roi LOUIS XI. Cette Terre a paſſé enſuite dans la Maiſon de *St.-Nectaire*, par le mariage, le 2 Juillet 1522, de *Marguerite d'Eſtampes* avec *Nectaire*, Seigneur de *Saint-Nectaire* ou *Senneterre*, Bailli d'Auvergne, de la Marche & de Saint-Pierre-le-Moutier.

Ce fut en faveur de ſon petit-fils HENRI, II^e^ du nom, Seigneur *de Saint-Nectaire*, Maréchal de France, en 1651, & Chevalier des Ordres du Roi en 1661, que la Baronnie de LA FERTÉ-NABERT fut érigée en *Duché-Pairie*, ſous le nom de *la Ferté-Senneterre*, par Lettres du mois de Novembre 1665, regiſtrées au Parlement le 2 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 18 Mai 1666. De ſa ſeconde femme *Madeleine d'Angennes*, qu'il avoit épouſée, le 25 Avril 1655, il laiſſa entr'autres enfans *Henri-François de Saint-Nectaire*, Duc de la Ferté, Pair de France, &c., par la mort duquel, ſans hoirs mâles, arrivée le 1^er^ Août 1703, ce Duché-Pairie fut éteint. Cette Terre qui reprit alors ſon premier titre de Baronnie, ſortit de cette Maiſon par le mariage, le 28 Juillet 1698, de *Françoiſe-Charlotte de Saint-Nectaire*, ſa fille, avec *François-Gabriel Thibaut*, Marquis *de la Carte*, Gouverneur de Joinville & Capitaine des Gardes du Duc d'Orléans. Elle s'eſt remariée, en Avril 1729, à *François de Malorti*, dit le Marquis *de Boutteville*, & eſt morte le 4 Novembre 1745. Elle a laiſſé de ſon premier mari *Philippe-Louis Thibaut de la Carte*, né le 24 Avril 1699, appelé le Marquis de la Ferté, Colonel du Régiment de la Marche, marié, en 1746, à *N... de Rabodanges*, fille de *Henri-François*, Marquis *de Rabodanges*, qui avoit lui-même pour mère *Cécile-Adélaïde de Saint-Nectaire*, ſœur du dernier Duc de la Ferté.

En 17.. la Baronnie de la Ferté a été vendue à *Ulric-Frédéric-Woldemar*, Comte *de Lowendal*, & de l'Empire, Chevalier des Ordres du Roi & de ceux de Saint-Alexandre-Newski, & de Saint-Hubert, créé Maréchal de France, le 17 Septembre 1747, Colonel d'un Régiment d'Infanterie Allemande de ſon nom, auparavant Chevalier de Malte, & Général en chef des Armées de l'Impératrice de Ruſſie, mort à Paris le 17 Mai 1755, au Palais du Luxembourg, dans la 56^e^ année de ſon âge. Voy. LOWENDAL.

Les armes de la FERTÉ-SENNETERRE ſont: *d'azur, à 5 fuſées d'argent*.

* FERTÉ-VIDAME (LA), Comté poſſédé aujourd'hui par M. le Comte *de Valentinois*, au droit de Madame la Comteſſe ſon épouſe, fille de feu M. le Duc *de Ruffet*, fils aîné de M. le Duc *de Saint-Simon*, dernier décédé, à qui il avoit été aſſuré & cédé par ſon contrat de mariage, avec Mademoiſelle *de Grammont*, & à laquelle la jouiſſance, retenue par M. le Duc *de Saint-Simon*, après ſa mort, en 1755, eſt revenue à M. le Duc *de Ruffet* étant mort avant ſon père.

* FERVACQUES, Subdélégation de Liſieux: Terre qui relève de la Baronnie d'*Auquainville*.

FESNIÈRES, famille noble & ancienne de Beauce. JEAN DE FESNIÈRES, Ecuyer, Seigneur de Guillerville & Sémonville, vivant en 1395, eut pour fils:

GUILLAUME DE FESNIÈRES, I^er^ du nom, E-

cuyer, Seigneur de Morainville, Sémonville, Poinville en Beauce & de Villebourgeon en Sologne. Il fut père de:

GUILLAUME, qui ſuit;
Et ROBERT, rapporté ci-après.

GUILLAUME DE FESNIÈRES, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, mourut en 1505. Il avoit épouſé *Catherine d'Allonville*, morte en 1492, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur d'Oiſonville, dont des enfans.

ROBERT DE FESNIÈRES, frère dudit GUILLAUME, IIe du nom, Seigneur de Poinville & des Carnaux, épouſa 1° *Iſabelle de Villequoy*, en 1485; & 2° *Jeanne des Roches*, morte en 1519. Du premier lit il eut:

ETIENNETTE, mariée, 1° en 1523, à *Jean de Loliſlant*; & 2° à *Jean de Roſſard*, Ecuyer.

Du ſecond lit vinrent:

Pluſieurs enfans qui ont laiſſé poſtérité.

C'eſt ce que nous ſavons ſur cette famille, faute de Mémoire.

Les armes: *d'argent, au chef denché de ſable.*

FESQUES, en Normandie, Elections de Mortagne & de Verneuil.

JEAN DE FESQUES, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de Paillé, fut père de:

JEAN, qui ſuit;
Et LOUIS, Ecuyer, Seigneur de Paillé. Ils partagèrent, en 1420, les biens de leurs père & mère.

JEAN DE FESQUES, IIe du nom, Seigneur de Chartrigny, de Paillé & de Gennetoy, eut pour fils:

JEAN DE FESQUES, IIIe du nom, Seigneur deſdits lieux, marié, en Mai 1450, avec *Jeanne de l'Eſperonnière*, dont entr'autres enfans:

JEAN DE FESQUES, IVe du nom, Seigneur deſdits lieux, qui s'allia, en 1520, à *Jeanne Buget*, de laquelle il eut:

NICOLAS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny, lequel épouſa, en 1537, *Claude le Beveux*. Il fut père de

FRANÇOIS DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de Marmande, Enſeigne d'une Compagnie d'hommes d'armes de Sa Majeſté, & maintenu dans ſa nobleſſe en 1598; il épouſa, en 1560, *Anne de Monſtiers-de-la-Folie-Herbault*. Ses enfans furent:

1. FRANÇOIS, Ecuyer, Seigneur de Chartrigny & de la Folie-Herbault, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, & Enſeigne d'une Compagnie d'hommes d'armes des Ordonnances de Sa Majeſté;
2. CHARLES, qui ſuit;
3. Et LUCRÈCE, mariée à *Charles de Coſne*, IIe du nom, Seigneur du Houſſay.

CHARLES DE FESQUES, Ier du nom, Ecuyer, Seigneur de Marmande, épouſa, en 1595, *Jeanne de Chambon*, fille de *Pierre de Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Goudainville, de Maigneville & de Gaudreville. De ce mariage ſortirent:

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et MICHEL, auteur de la branche des Seigneurs de l'*Argentière*, rapportée ci-après.

JEAN DE FESQUES, Ve du nom, Ecuyer, Seigneur de la Noue & de Marmande, ſe maria, le 1er Février 1626, avec *Nicole de Lhomeau*, de laquelle vint:

CHARLES DE FESQUES, IIe du nom, Ecuyer, Seigneur de Marmande & de la Noue, qui laiſſa de *Marie de Ferrières*, qu'il avoit épouſée en 1655:

JEAN-CHARLES DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Marmande, qui s'allia, le 4 Mars 1685, à *Marie-Madeleine de Souvigné*, fille d'*Urbain de Souvigné*, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Bouſſeau. De ce mariage eſt iſſu:

LOUIS-JOSEPH DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de la Roche-Bouſſeau, maintenu dans ſa nobleſſe, en 1715. Il épouſa *Marie-Madeleine de Vaſſé*, fille d'*Artus-Joſeph de Vaſſé*, Ecuyer, Seigneur d'Eguilly, de Marcilly & des Grandes-Maiſons, dont:

CHARLES-LOUIS-JOSEPH-MARIE DE FESQUES, né le 13 Juin 1720, reçu Page du Roi dans ſa Petite-Ecurie, le 12 Mars 1734.

BRANCHE
des Seigneurs de L'ARGENTIÈRE.

MICHEL DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de l'Eſperonnière, fils puîné de CHARLES, Ier du nom, & de *Jeanne de Chambon*, fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. De ſon mariage avec *Jeanne de Barville*, vint:

JACQUES DE FESQUES, Ecuyer, Seigneur de Marmande & de Montemain, mort le 21 Juin 1673. Il laiſſa de *Madeleine Hubert*, qu'il avoit épouſée le 17 Février 1670:

1. NICOLAS, qui ſuit;
2. Et FRANÇOIS, Ecuyer, Sieur de Montaigu, né le 21 Juillet 1673.

Nicolas de Fesques, Ecuyer, Seigneur de l'Argentière, né le 10 Mai 1672, ſervit d'abord dans la Marine en qualité de Cadet & fut enſuite Garde-du-Corps dans la Compagnie du Duc de Duras. De *Catherine le Pelletier*, de Nogent-le-Rotrou, qu'il épouſa le 3 Avril 1716, ſont iſſus :

1. Antoine ;
2. Catherine-Judith ;
3. Et Denise-Catherine.

C'eſt ce que nous ſavons d'après l'*Armorial gén. de France*, reg. I, part. I, p. 232.

Les armes : *d'or, à une aigle de gueules à deux têtes.*

FESSIER-DU-FAY (le), en Normandie, Généralité d'Alençon.

Gilles le Fessier, Sieur du Fay, Chevalier de Saint-Louis, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie d'Harcourt, fut anobli lui & les ſiens, par Lettres du mois de Mars 1738. Il épouſa, le 21 Octobre 1727, *Geneviève de Manoury*, fille de *François de Manoury*, Ecuyer, & en eut :

1. Joseph, Ecuyer, né le 13 Juin 1730 ;
2. Et Marie, née le 28 Juillet 1728. (*Armorial génér. de France*, reg. II, part. I.)

Les armes : *de gueules, à une aigle d'or, les aîles abaiſſées & tenant de ſa patte dextre une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or.*

FETANS, en Breſſe : ancienne Nobleſſe, qui remonte à

I. Jean de Fetans, Damoiſeau, vivant en 1300. Il laiſſa :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. Etienne, Damoiſeau, mort ſans hoirs de *Henriette de Toulongeon*, fille de *Gautier*, Seigneur *de Toulongeon*, qu'il avoit épouſée vers l'an 1330 ;
3. Et Ancelis de Fetans, mariée à *Hugonet de Dommartin*, Damoiſeau, & morte en 1361.

II. Guillaume de Fetans, Ier du nom, Seigneur dudit lieu, Damoiſeau, vivoit l'an 1362, & fut père de

III. Pierre, Seigneur de Fetans, Damoiſeau, qui épouſa *Anne de Loyes*, & teſta le 25 Mai 1380. Ses enfans furent :

1. Guillaume, qui ſuit ;
2. & 3. Alix & Henriette, dont on ignore la deſtinée.

IV. Guillaume, IIe du nom, Seigneur de Fetans & de l'Isle-ſur-Martigna, teſta le 1er Août 1439. Il fut marié 1° à *Antoinette de l'Isle*, fille du Seigneur de l'Isle & de Pelagey ; & 2° à *Anne de Bocſozel*. Du premier lit vinrent :

1. Antoine, mort avant ſon père ;
2. Alix, décédée ſans alliance.

Et du ſecond lit ſortirent :

3. Geoffroy, qui ſuit ;
4. & 5. Isabelle & Alix de Fetans, dite *la jeune*.

V. Geoffroy, Seigneur de Fetans, teſta le 23 Novembre 1498. Il avoit épouſé *Françoiſe Daniel*, fille d'*Antoine Daniel*, Seigneur du Châtelard, de Luyres, & d'*Antoinette Damas*, & laiſſa :

1. Antoine, qui ſuit ;
2. Etienne, Prêtre, Curé de Crans ;
3. 4. & 5. Louise, Pernette & Antoinette.

VI. Antoine de Fetans, Seigneur dudit lieu, ſe maria avec *Louiſe de la Borie*, d'une famille de Beaujolois, dont il eut :

1. Etienne, qui ſuit ;
2. & 3. Claude & Peronnet, Chevaliers ;
4. Philippe, Religieux en l'Abbaye de Saint-Rambert de Bugey ;
5. Antoinette, Religieuſe en la Chartreuſe de Poletins ;
6. Et Béraude, femme de *Jean du Roſt*, Seigneur de Chaſſelay.

VII. Étienne, Seigneur de Fetans, épouſa *Eléonore de Varey*, Dame de Montgriffon, veuve de *Philippe de Gramont*, Seigneur de Montgriffon & des Echelles, fille de *Charles de Varey*, Seigneur d'Avauges & d'*Emeraude de l'Eſchallier*. De ce mariage naquirent :

1. Aynard, qui ſuit ;
2. Et François, Seigneur de Boſcuy & de Broſſes dans la Paroiſſe de Sandrans.

VIII. Aynard, Seigneur de Fetans & de Montferrand, s'allia, le 2 Septembre 1562, à *Bertrande de la Balme*, fille de *Jean-Louis de la Balme*, Seigneur de Verfey, & de *Philiberte de Saint-Point*, dont :

1. Madeleine, morte ſans alliance ;
2. Et Jeanne, qui ſuit.

IX. Jeanne de Fetans épouſa, le 14 Juin 1584, *Jean-Antoine de la Fontaine*, dit *de la Teyſſonnière*, Seigneur de Vèze, lequel ſe remaria à *Françoiſe Gros de la Court*, veuve de *Jacob de Rivière*, Seigneur de Saint-Simphorien-le-Chaſtel, dont il eut trois filles :

1. *Olive de la Fontaine*, dite *de Fetans*, mariée, le 6 Juillet 1603, à *Jean Chapellier*, Seigneur de la Maſſonnière;
2. *Jacqueline de la Fontaine* dite *de Fetans*, femme ſans enfans, 1° de *Pierre-Guillaume de la Griffonnière*, fils de *Jean-Philibert de la Griffonnière*, Seigneur de Pirajoux, & de *Jeanne de la Charme*; 2° de *Jean de Guiffray*, Seigneur du Vachat; & 3° d'*Antoine Aſard*, Seigneur de Buffières, veuf de *Louiſe de l'Eſtouffe*, et fils de *Claude Aſard*, Seigneur de Buffières, & de *Jeanne de Bronna;*
3. Et JEANNE DE LA FONTAINE, dite *de Fetans*, femme de *Jean de Forets*, Prévôt d'Ambronay.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or.*

FEUARDENT. C'eſt une famille noble de la Baſſe-Normandie, Sergenterie de Tollevaſt, Election de Valognes, dont il eſt parlé dans Roiſſy & Chamillart, lors des recherches de 1598 & 1666. De cette famille étoit le fameux Père FEUARDENT, Docteur en Théologie, mort non à Paris, comme le dit le *Dictionnaire* de Bayle, mais aux Cordeliers de Bayeux, ſuivant un manuſcrit du tems, qui eſt entre les mains de M. l'Abbé Beziers, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, où il eſt dit que FRANÇOIS FEUARDENT, Cordelier au Couvent de Bayeux, Docteur en Théologie, l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, célèbre Prédicateur, & Auteur d'un grand nombre de livres contre les héréſies & les Huguenots, mourut le 22 Janvier 1610, âgé de 72 à 73 ans, & eſt enterré devant le grand Autel de l'Egliſe des Cordeliers de Bayeux. Nous ignorons ſi cette famille ſubſiſte.

Les armes: *d'argent, à l'aigle de ſable, onglée & becquée d'or.*

FEUGÈRES (DE), famille de laquelle étoit ANTOINETTE DE FEUGÈRES, mariée, vers le milieu du XV^e ſiècle, à *Jean de Tenay*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chriſtophe, dont poſtérité.

Les armes: *d'azur, au chef loſangé d'or & de gueules de 2 traits & 2 demi.*

* FEUGERETS, Terre de la Subdélégation de Bellême, autrefois érigée en *Marquiſat*, mais qui n'eſt point rapportée aujourd'hui en Marquiſat, l'enregiſtrement n'en ayant jamais été fait. Elle eſt toujours poſſédée par la famille du même nom, qui porte: *d'argent, à trois branches de ſapin de ſinople, 2 & 1, les deux du chef poſées, l'une en bande, & l'autre en barre.*

FEUGRÉ (DE), en Champagne: *d'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fleurs-de-lis d'or, & accompagnée de 2 lions de gueules, armés & lampaſſés d'azur.*.

* FEUILLADE (LA), au Comté de la Marche: Terre, Seigneurie & Baronnie, de l'ancien domaine des Vicomtes d'*Aubuſſon*, dans la Marche, dont ils étoient anciennement Vicomtes. Dans le XIII^e ſiècle, la Seigneurie de *la Feuillade* fut donnée en partage, avec celle de *la Borne* & de *Monteil-au-Vicomte*, à RANULPHE, fils puîné de RAYNAUD, VI^e du nom, Vicomte d'AUBUSSON, qui fut le neuvième aïeul de GEORGES D'AUBUSSON, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal de la Marche, Maréchal-de-Camp, nommé à l'Ordre du Saint-Eſprit, en faveur duquel la Baronnie de *la Feuillade* fut érigée en *Comté*. par Lettres du mois de Novembre 1615. Il mourut en 1628, père de FRANÇOIS D'AUBUSSON, II^e du nom, Comte de *la Feuillade*, tué à Caſtelnaudary en 1632, & aïeul de FRANÇOIS, III^e du nom, Duc de *la Feuillade*, Pair & Maréchal de France, créé Duc de Rouannois, qui acquit du Roi, par échange, la Vicomté d'*Aubuſſon*, vendue anciennement aux Vicomtes de Limoges, & pour laquelle il céda au Roi la Seigneurie de *Saint-Cyr*, près de Verſailles. Ce Maréchal, qui fit bâtir la place des Victoires à Paris ſous le règne de LOUIS XIV, & qui a laiſſé des fonds pour ſon entretien, entre les mains de MM. le Prévôt des Marchands & Echevins de Paris, mourut le 19 Septembre 1691. Voy. AUBUSSON.

FEUILLÉE (LA), famille l'une des plus anciennes de la Province de Bretagne, d'où elle tire ſon origine, & qui eſt tombée dans la Maiſon de *Rieux*, de la branche d'*Aſſérac*. Elle avoit pour auteur:

I. THIBAUD, Seigneur DE LA FEUILLÉE, vivant en 1263. Il eut pour fils:

II. SYLVESTRE, Seigneur DE LA FEUILLÉE, qui vivoit en 1286, & fut père de

III. THIBAUD, II^e du nom, Seigneur DE LA FEUILLÉE, vivant ès-années 1320 & 1336. Il eut de ſa femme:

1. SYLVESTRE, qui ſuit;
2. OLIVIER, auteur de la branche des Seigneurs de la *Ribaudière*, rapportée ci-après;

3. Et JEANNE, femme de *Geoffroy Budes*, Seigneur du Pleſſis-Budes.

IV. SYLVESTRE, IIe du nom, Seigneur DE LA FEUILLÉE, fut grand Partiſan de *Charles de Blois*. Ses enfans furent :

1. THIBAUD, qui ſuit;
2. Et JEANNE, mariée à *Jean de Maleſtroit*, Seigneur de Kaer.

V. THIBAUD, IIIe du nom, Seigneur DE LA FEUILLÉE, vivant ès-années 1392 & 1400, épouſa *Catherine de Coetmen*, Vicomteſſe de Pléhédel & de Languerſeau, dont il eut :

1. SYLVESTRE, Seigneur de la Feuillée, vivant en 1432, & mort ſans hoirs;
2. OLIVIER, qui fut Seigneur de la Feuillée après ſon frère, & l'un des principaux Capitaines d'*Artus de Bretagne*, Comte de Richemont, Connétable de France ; il mourut auſſi ſans enfans ;
3. JEAN, qui ſuit ;
4. JEANNE, Dame de Keinmerhe ;
5. Et MARGUERITE, mariée à *Guillaume du Boisboueſſel*, Seigneur de Kergarentel.

VI. JEAN, Seigneur DE LA FEUILLÉE, Vicomte de Pléhédel & de Languerſeau, vivant ès-années 1443 & 1460, épouſa *Tiphaine le Vayer*, nommée mal-à-propos *Jeanne*, dans quelques généalogies, fille de *Guillaume le Vayer*, Seigneur de Treffalagan, & d'*Iſabeau*, Dame *de Coetmenec*, Vicomteſſe de Plonider. De ce mariage vinrent :

1. SYLVESTRE, qui ſuit ;
2. CATHERINE & MARGUERITE, mortes filles;
   ETTE, mariée à *François*, Seigneur *de e*, & morte l'an 1462 ;
   JEANNE, femme de *Pierre Harel*, Seigneur de Kermarker.

VII. SYLVESTRE, IIIe du nom, Seigneur de la Feuillée, Coetmenec, Treffalagan & Languerſeau, Vicomte de Pléhédel & de Plonider, vivant ès-années 1410 & 1490, épouſa *Marguerite du Périer*, fille de *Triſtan*, Baron de Quintin, & d'*Iſabeau de Montauban*, dont :

1. PIERRE, Seigneur de la Feuillée, qui vivoit ès-années 1500 & 1510, & mourut, ſans enfans de *Fiacre de Kermavan*, ſon épouſe, fille de *Tanneguy*, Sire *de Kermavan*, & de *Louiſe de la Foreſt ;*
2. Et FRANÇOIS, qui ſuit.

VIII. FRANÇOIS, Seigneur DE LA FEUILLÉE, & de Coetmenec, ſe maria avec *Cyprianne*, fille de *François de Rohan*, Seigneur du Gué & de l'Isle, & de *Jacquette de Peillac*. Il mourut l'an 1538, laiſſant :

1. RÉNÉE, Dame DE LA FEUILLÉE, mariée à *François de Rieux*, Seigneur d'Aſſérac, fils de *Jean*, Sire *de Rieux*, IVe du nom, & d'*Iſabeau de Broſſes*, dite *de Bretagne*, ſa troiſième femme ;
2. Et ADELICE, mariée l'an 1538, à *Jacques de Beaumanoir*, Vicomte de Beſſo, auquel elle porta en dot Coetmenec & Plonider.

BRANCHE
des Seigneurs de LA RIBAUDIÈRE.

IV. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, Seigneur de la Ribaudière, ſecond fils de THIBAUD, IIe du nom, Seigneur de la Feuillée, mourut en 1366, laiſſant pour fils :

V. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IIe du nom, Seigneur de la Ribaudière en 1381. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom :

VI. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IIIe du nom, Seigneur de la Ribaudière, qui épouſa *Iſabeau le Bartz*, Dame de la Grande-Boiſſière, de laquelle vint :

VII. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, IVe du nom, Seigneur de la Ribaudière & de la Boiſſière. Il fut à la bataille d'Azincourt en 1415, & épouſa *Gervaiſe*, Dame *du Bourgneuf*, dont :

1. OLIVIER, qui ſuit ;
2. ALAIN, Seigneur de Caebouc, Chevalier, mort ſans hoirs, l'an 1443 ;
3. Et GERVAISE, femme de *Jean*, Seigneur *de Poilley*, fils de *Pierre*, Seigneur *de Poilley*.

VIII. OLIVIER DE LA FEUILLÉE, Ve du nom, Chevalier, Seigneur de la Ribaudière, mourut l'an 1450. Il avoit épouſé, l'an 1419, *Jeanne de Coueſme*, fille de *Jean*, Seigneur des Landes, & de *Marie de Cheveigné*, dont :

1. CHARLES, qui ſuit ;
2. JACQUES, Seigneur de la Ribaudière, mort l'an 1482, laiſſant ſeulement ſept bâtards ;
3. JEAN, Seigneur de la Ribaudière après ſes frères, mort auſſi ſans hoirs, l'an 1482 ;
4. MARIE, femme de *Georges le Bouteiller*, Seigneur de la Cheſnaye ;
5. CLÉMENCE, alliée à *Michel de Partenay*, Seigneur de Périgné & de la Rigaudière, dont elle n'eut point d'enfans ;
6. BÉATRIX, femme de *Jean le Bouteiller*, Seigneur des Landes & de Maupertuis ;
7. Et ALIETTE, morte ſans alliance.

IX. CHARLES DE LA FEUILLÉE, Seigneur de la Ribaudière & du Bourgneuf, en 1456, épouſa *Bonne de Saint-Gilles*, Dame du Barton & du Boisgeffroy, dont il eut une fille unique, nommée

RAOULETTE, femme 1° de *François de Maure*, fils aîné de *Pierre*, Seigneur de Maure; 2° de *Charles l'Enfant*; & 3° de *Jean de Maleſtroit*, Chevalier, fils aîné d'*Alain de Maleſtroit*, Seigneur d'Oudon. Elle mourut l'an 1468, ſans enfans d'aucun de ſes trois maris.

Les armes : *d'or, à la croix dentelée*, ou plutôt *engrêlée d'azur*.

FEUILLENS : *Ecartelé, aux* 1 *&* 4 *d'argent, au lion de ſable, aux* 2 *&* 3 *d'or, à* 3 *chevrons de gueules.*

* FEUQUIÈRES, Terre conſidérable en Picardie, qui entra, vers l'an 1320, dans la Maiſon de *Pas*, par le mariage de JEANNE, Dame DE FEUQUIÈRES, avec *Jean de Pas*, Seigneur d'Agny, neuvième aïeul d'*Iſaac de Pas*, créé Marquis *de Feuquières*, par Lettres du mois de Mai 1646, enregiſtrées le 4 Mai 1659, père d'*Antoine*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, dont le petit-fils étant mort en 1730, en bas âge, ce Marquiſat échut à ſa tante, *Pauline-Choriſante de Pas de Feuquières*, mariée, en 1720, à *Joachim-Adolphe de Séglière*, Marquis de Soyecourt. Voy. SÉGLIÈRE.

Quant à l'ancienne Maiſon de FEUQUIÈRES, elle remonte à FOULQUES DE FEUQUIÈRES, Chevalier, Seigneur de Feuquières, vivant ès-années 1203 & 1205. Il fit pluſieurs donations aux Abbayes de Saint-Germer, de Cy & de Saint-Lucien de Beauvais : De lui deſcendoit, après pluſieurs générations :

JEAN DE FEUQUIÈRES, Chevalier, vivant en 1409. Il eut pour enfans :

1. JEAN, dont nous allons parler;
2. Et JEANNE, femme de *Louis Gayant*, Lieutenant au Gouvernement de Clermont en Beauvoiſis.

JEAN DE FEUQUIÈRES, IIe du nom, vivoit en 1455, & épouſa *Marguerite de Breſtel*, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et PIERRE, Seigneur de Grandramp, marié à *Jeanne Coquerel*, de laquelle ſortit :

   FRANÇOISE DE FEUQUIÈRES, femme de *Claude de Forceville*, Seigneur d'Applincourt.

LOUIS, Seigneur DE FEUQUIÈRES en 1467, épouſa *Jeanne de Caverel*, fille de *Jean*, Seigneur de Caverel, & de *Jeanne du Gard*, dont:

1. JÉRÔME, qui ſuit;
2. Et FRANÇOISE, femme de *Simon le Clerc*, Seigneur de Buſſy.

JÉRÔME, Seigneur DE FEUQUIÈRES en 1524, eut de ſon mariage avec *Jacqueline de Creil*, fille de *Nicolas de Creil*, Seigneur de Hécourt, & de *Marie d'Auvergne :*

CHARLES, Seigneur DE FEUQUIÈRES, de Thory & de Lihus, qui épouſa *Marie de Guillebon*, fille de *Philippe de Guillebon*, Seigneur d'Angevilliers, & de *Gabrielle de Chaſſevat*, dont:

1. LOUIS, qui ſuit;
2. Et JÉRÔME, Chevalier de Malte, mort en 1622.

LOUIS, Seigneur DE FEUQUIÈRES & de Lihus, épouſa *Blanche Loiſel*, fille de *Philippe*, Seigneur des Granges, & d'*Alix le Roy*, & laiſſa:

1. CHARLES, Seigneur DE FEUQUIÈRES, mort ſans hoirs;
2. ANTOINE, Jéſuite;
3. Et MADELEINE, femme, en 1607, de *Nicolas le Clerc*, fils de *François le Clerc*, & de *Marie le Vilain*, ſon épouſe.

Les armes : *d'or, au maillet de gueules, couronné de même.*

FEURS, en Mâconnois. RENARD DE FEURS, Seigneur d'Eſtours en Mâconnois, vivant l'an 1330, épouſa *Iſabelle de Salornay*, de l'ancienne famille de *Salornay*, en Mâconnois, & en eut, entr'autres enfans :

BERNARD ou BÉRARD DE FEURS, Seigneur d'Eſtours, qui s'allia à *Catherine de Bletterans*, fille du Seigneur de Pierreclos. Elle teſta le 27 Janvier 1380, laiſſant pour fils :

GUICHARD DE FEURS, Seigneur d'Eſtours, & de la Baſtie-de-Vers, qui épouſa *Guyotte de Grolée*, fille de *Guy de Grolée*, Seigneur de Saint-André, de Briord, & de *Bonne de Chalant*. De ce mariage vinrent :

1. JEAN, qui ſuit;
2. Et LOUIS, Seigneur de la Baſtie-de-Vers, en 1466, marié à *Antoinette de Saint-Simphorien*, fille de *Dalmace de Saint-Simphorien*, Seigneur de Chamouſſet, & de *Marguerite*, Dame *de Cucurieu*, dont il n'eut point d'enfans.

JEAN DE FEURS, Seigneur d'Eſtours, épouſa, le 19 Juillet 1466, *Antoinette de Sachins*, fille & héritière d'*Antoine de Sachins*, Seigneur d'Aſnières, & de *Marie de Genoſt*. Ce mariage ſe fit à la charge qu'il prendroit le nom & les armes *de Sachins*. Ses enfans furent :

1. GEORGES, qui ſuit;
2. Et PHILIBERT DE FEURS, dit *de Sachins*, qui eut de la ſubſtitution de ſa mère les Terres d'Aſnières & de la Tour-de-Replonge. Il épouſa, le 26 Juin 1509, *Claudine de*